



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

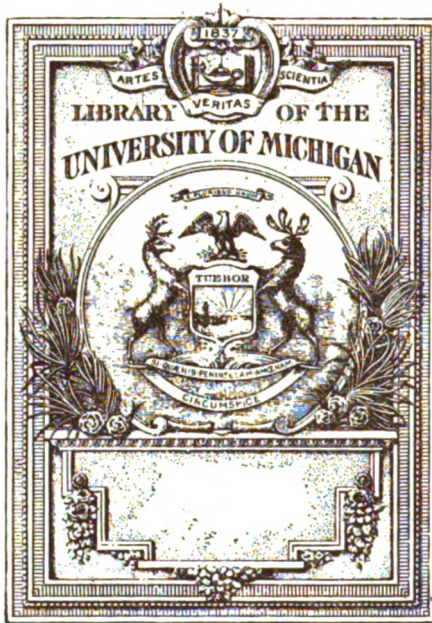
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

B

690,693



805
P 46
P 57

REVUE
DE
PHILOGOLOGIE
DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MAGON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE
CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE
ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,
MEMBRES DE L'INSTITUT
P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

—
1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Sketch

8-4-1923

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

NOV 13 1919
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER,

MEMBRES DE L'INSTITUT

P. LEJAY & D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII, 1^{re} LIVRAISON

(Janvier 1919)

SOMMAIRE : Notes de critique verbale sur Scribonius Largus (*suite et fin*), par Paul JOURDAN, p. 5. — Eudoxe de Cnide et l'Égypte, contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien, par Georges MÉAUTIS, p. 21. — Note sur la *Rhétorique à Hérennius*, par L. BAYARD, p. 35. — Deux papyrus des « Pubblicazioni della Società italiana », par Paul COLLART, p. 36. — Note sur Thucydide, par L. BAYARD, p. 46. — Les papyrus d' xyrhynchos, à propos du t. XIII, p. 47. — *Color deterrimus* (Virgile, *Géorgiques*, III, 82), par J. S. PHILLIMORE, p. 63. — Notes sur l'*Electre* de Sophocle, par L. FARMENTIER, p. 66. — Un mythe pythagoricien chez Posidonius et Philon, par Franz CUMONT, p. 78. — Hypothèses critiques sur les *Pensées* de Marc-Aurèle, par A.-I. TRANNOY, p. 87. *Bulletin bibliographique*, p. 93.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Majoration temporaire, 20 %.

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ περί τῆς παραπροσβείας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÉRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8. 4 fr. »
- Anglade, J.**, Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné. 10 fr. »
- Antoine, F.**, Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné. 2 fr. »
- Arnould, L.**, Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné. 1 fr. »
- Audouin, E.**, Étude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'Attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. RIEMANN. 1891. In-12, cartonné. 3 fr. »
- Berger, E.**, Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Besnier, M.**, Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné. 10 fr. »
- Bonnet, M.**, La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix. 3 fr. 50
- Bourciez, E.**, Éléments de Linguistique romane. 1909. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Précis historique de phonétique française, 4^e édition revue et corrigée. 1914. In-12, cart. 3 fr. 50
- Brugmann, K.**, Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1903. In-8 avec 4 tableaux. 20 fr. »
- Cart, L. W.**, Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Chevaldin, L. E.**, La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné. 2 fr. 50
- Cicéronis, M. T.**, ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8. 3 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8. 3 fr. »
- Cucuel, C.**, Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie » de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné. 3 fr. 50
- Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (IX^e-XV^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Dottin, G.**, Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné. 6 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 10 fr. »
- Ernout, A.**, Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1914. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8. 5 fr. »
- Gache, F. et H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFY. 1887. In-12, cartonné. 1 fr. 50
- et J.-S. Piquet, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8. 2 fr. »
- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné. 3 fr. »
- Hamant, N. et J. Rech**, Exemples de syntaxe grecque, pour servir à la traduction du français en grec, et précédés d'un Résumé des règles principales de la syntaxe attique, avec introduction par Am. HAUVETTE. 1891. In-12, cartonné. 2 fr. 50

NOTES DE CRITIQUE VERBALE

SUR

SCRIBONIUS LARGUS

(Suite et fin.)

LES INDICATIONS DE POIDS ET MESURES DANS LE DOSAGE DES PRÉPARATIONS PHARMACEUTIQUES

Comme le prouve le texte du chapitre xxxviii (p. 19, 17 et suiv.), Scribonius apportait une attention toute spéciale au dosage des remèdes dont il indiquait la préparation. En général, les données numériques fournies par Marcellus sont les mêmes que celles de Scribonius ; toutefois dans plusieurs passages, elles présentent des différences d'une ou de plusieurs unités. Sans doute, le compilateur a parfois modifié intentionnellement les indications de l'auteur qu'il consultait, mais il est non moins certain que les éditeurs de ces traités de médecine ont parfois reproduit des leçons altérées. D'une part, les manuscrits P et L de Marcellus n'ont pas toujours le même texte (ainsi, vii 18 p. 49, 13 « part. xviii » L, « part. xviii » P ; viii 196 p. 75, 8 « cerussae * xii » P, « cerussae * ii » L ; xxvii 3 p. 206, 28 « gallae * viii » P, « gallae * viii » L ; xxvii 5 p. 207, 24 « lycii * iii » L, « lycii * ii » P ; xxviii 11 p. 229, 28 « trifolii suci * viii » P, « trifolii suci * iii » L etc.), et, lorsqu'ils concordent, des erreurs ont pu se glisser déjà dans l'archétype dont ils dérivent¹. D'autre part, même en supposant que les données du manuscrit dont s'est servi Du Rueil fussent toujours authentiques, et que celui-ci, pour les publier, les eût fidèlement transcrites, elles peuvent avoir été changées

1. Dans bien des cas, en effet, une ou plusieurs drogues mentionnées par Scribonius ont été omises dans l'archétype de nos manuscrits de Marcellus, par suite d'un saut du même au même ; p. ex. Marc. viii 119 p. 66, 1 et suiv. : « murræ * i < nardi spicæ * i >, cassiæ rufæ. . . » ; xi 29 p. 95, 5 et suiv. « aloes * iii, < myrræ * ii, gallæ * viii >, aluminis fissi * iii ».

par suite de fautes typographiques¹. Mais, comme nous avons pu constater que Du Rueil modifiait souvent les textes qu'il éditait, il n'a, sans doute, pas toujours copié minutieusement les données numériques qui figuraient dans son manuscrit². Il importe cependant de se reporter aux leçons de l'édition princeps, car les éditions subséquentes sont parfois altérées³.

En général, lorsque le texte de Scribonius diffère de celui de Marcellus sous le rapport des données numériques, il est difficile de décider quelle est la leçon à adopter. C'est pourquoi nous examinerons en premier lieu les divergences de leçons dans les passages où l'existence d'une troisième source peut nous aider à restituer le texte authentique.

Scrib. xxvi p. 15, 26 et suiv.

Pompholygis lotae p. * viii, aeris usti p. * viii, croci p. * iiii murrae p. * III, nardi p. * sex semis et victoriati, lapidis haematitis p. * duum et victoriati, piperis albi grana decem, opii p. * I aut victoriati, commis p. * x.

Marc. viii 117 p. 65, 27 et suiv.

Pompholygis lotae * viii, aeris usti * viii, croci xiiii, murrae * III, nardi spicae * I et pondus victoriati, lapidis haematitis * ii S, piperis albi graua x, opii pondus unius victoriati, gummis * x.

Galien reproduit cette ordonnance sous la forme suivante, en indiquant expressément comme source Scribonius (XII 774) :
 Σποδοῦ πομφόλυγος δραχμὰς λβ', γαλκοῦ κεκαυμένου δραχμὰς λβ', κρόκου Σικελοῦ < ιστ' ⁴, σμύρνης < στ', λίθου αἰματίτου δραχμὰς ι', γάρδου Ἰνδικῆς < στ', ὀπίου δραχμὰς στ', πεπέρεως κόππους μ'.

1. Ainsi le numéro d'ordre du chapitre cxxvii est indiqué cxvii, et celui du chapitre cxxxvii est imprimé cxxvii.

2. Du reste, il a souvent transcrit en lettres les indications numériques notées certainement en chiffres dans son manuscrit. Nous pouvons le prouver d'après les chapitres qu'il a suppléés en traduisant un passage de Galien, lorsque le feuillet qui les contenait manquait dans son manuscrit de Scribonius ; ainsi au chapitre cxxvii, restitué d'après Galien XIV 160-161, où les nombres sont indiqués tantôt en lettres, tantôt en chiffres: « trifolii * P. iii, seminis eiusdem * P. duum, polii * P. iii, mali terrae * P. duum, peucedani radice, galbani, singulorum * P. duum, petroselini * P. iii, rutae silvaticae * P. trium, pyrethri P. unius, herbae pediculariae quam vocant σταφίδα ἀγρίαν tantundem, maceris * P. iii. . . . » Aussi partirons-nous du principe théorique que les indications fautes de données numériques proviennent de corruptions de chiffres.

3. Ainsi, au chapitre cxxiii (p. 31, 26), Du Rueil édite *commis Alexandrinae* * p. VI, leçon altérée en *commis Alexandrinae* * P. V dans les éditions de Cratander, d'Alde, d'Estienne, de Rhodius et de Bernhold. Au chapitre cxxviii (p. 85, 26 et suiv.), Du Rueil publie *ammoniacy guttae* * p. viginti quatuor tandis que Cratander donne *ammoniacy guttae* * p. XXV.

4. C'est sans doute ις' et non ιστ', et ϛ' et non στ' qu'il faut écrire (comp. p. ex. Celse, éd. Marx p. 263, le passage de Galien cité dans les Testimonia).

D'après ces données, nous pouvons établir le tableau suivant :

	SCRIB.	MARC.	GAL.
1. pompholygis lotae	* VIII	* VIII	λζ' = 32 (drachmes)
2. aeris usti	VIII	VIII	λζ' = 32
3. croci	III	III	ϵζ' = 16
4. murrae	III	III	ϵζ' = 6
5. nardi	sex semis et victoriati	I et pondus victoriati	ϵζ' = 6
6. lapidis haematitis	II et victoriati	II S	ι' = 10
7. piperis albi	grana decem	grana x	ι' = 40 (κόπποι)
8. opii	I aut victoriati	unius victoriati	ϵζ' = 6
9. commis	* X	* X	ιθ'

Les données des trois écrivains concordent pour les drogues que j'ai numérotées 1. 2. 3. 6. 7. et 9, puisque Galien quadruple les dosages recommandés par Scribonius. Pour la drogue indiquée sous le chiffre 4, le désaccord disparaîtra, si, admettant l'authenticité de la leçon de Marcellus nous posons Scrib. *murrae p.* * IIII, Marc. *murrae* * IIII, Gal. *σμόρης* < ιζ' (= 16, soit 4 × 4).

Un copiste du texte de Scribonius aura oublié une unité tandis que celui de Galien aura écrit ϵζ' au lieu de ιζ' ¹.

Pour la drogue n° 5, le texte de Scribonius est certainement altéré. Puisque la leçon de Marcellus est confirmée par le texte de Galien, elle peut être considérée comme authentique, et nous l'adopterons dès lors comme correction dans Scribonius.

Enfin, en divisant par 4 la quantité d'opium (drogue n° 8) indiquée par Galien, nous obtenons 1 1/2, donnée que nous rétablirons chez Scribonius et chez Marcellus. Les archétypes portaient probablement I S (= *unius et victoriati*) qui a été lu *unius victoriati* (leçon des manuscrits de Marcellus) et arrangé dans le texte de Scribonius en *unius aut victoriati*.

Scrib. xxxii p. 17, 19 et suiv.

Marc. viii 69 p. 60, 24 et suiv.

Croci p. * XII, *psorici p.* * XXIII, *psimithi p.* * III, *opii idem*, *piperis albi idem*, *commis p.* * VI.

Croci * XII, *psorici* * XIII, *psimithi* * III, *opii idem*, *piperis albi idem*, *gummis* * II.

Si le passage correspondant de Galien XII 788 « ψωρικῶν δραχμᾶς κδ', κρόκου < ιβ', ὀπίου ψιμυθίου ἀνά δραχμᾶς δ', πεπερέως

1. Le texte grec omet cette drogue, le texte latin la mentionne.

2. Comp. Gal. XII 733: λίθου αἰμακίτου δραχμᾶς στ' ἐν ἄλλοις στ'.

λευκοῦ < δ', ὀμφακίου < δ', οἶνω Φαλερίνω ἀναλάμβανε » ne nous permet pas de reconnaître si, dans la formule originale de cette recette, il était question de prendre deux ou six deniers de gomme¹, il confirme la leçon de Scribonius *psorici* P. * XXVIII. La faute qu'on relève dans les manuscrits de Marcellus a été facilitée par la ressemblance des signes * et x.

Scrib. LXXV p. 32, 14 et suiv.

murrae optimaе pinguis p. * XXIII,
tragacanthi candidi p. * XXVIII,
glycyrrizae radiceis p. * XVIII, *resinae terebinthinae verae* p. * XVIII.

Marc. XIII 7 p. 106, 15 et suiv.

myrrae optimaе * XXIII *tragacanthi candidi* * XXVIII, *glycyrrizae radiceis* * XVIII, *resinae terebinthinae verae* * XXXVI.

Galien cite aussi ce remède (XIII 51): « γλυκυρρίζης < η'. σμύρνης < *δ', τερμινθίνης < λβ', τραγακάνθης λκ' ». D'après les données de Scribonius et de Marcellus, il est probable qu'il faut lire γλυκυρρίζης < η'; inversement, on corrigera *tragacanthi candidi* p. * XXVIII en *tragacanthi candidi* p. * XXAVIII dans les « Compositiones », d'après Galien et Marcellus².

Scrib. CXX p. 51, 11 et suiv.

Aprii seminis pondo selibrum, anesi pondo quadrantem, castorei pondo sextantem, murrae pondo quadrantem, spicae nardi Indicae pondo sextantem, opii pondo quadrantem, croci pondo sescunciam, piperis longi pondo sextantem, piperis nigri pondo sextantem semunciam, petroselini pondo sextantem, schoeni pondo sescunciam.

Marc. XXVIII 5 p. 227, 23 et suiv.

Aprii seminis semunciam, anesi unciam, castorei unciae sextantem, myrrae unciae quadrantem, spicae nardi Indicae unciae sextantem, opii unciae quadrantem, croci semunciam, piperis longi semunciam, piperis nigri semunciam, petrosilini — i, schoeni — i.

En comparant à ces textes celui de Galien XIII 276: « ἀνίσου < στ'. σελίνου σπέρματος < ιβ', νάρδου < δ', οἶ δὲ < στ', καστορίου < γ', πετροσελίνου < δ', οἶ δὲ < γ', πεπέρεως λευκοῦ < ε', καὶ μακροῦ < ε', σμύρνης < στ', σήρινου < γ', ὀποῦ μήκωνος < στ', κρόκου < γ' », nous établissons le tableau synoptique suivant :

1. Tandis que le texte grec ne mentionne pas cette substance, le texte latin a *gummi drach. quatuor*.

2. D'après τερμινθίνης λβ' (= 32), on pourrait croire que les chiffres XVIII, chez Scribonius, et XXVI, chez Marcellus, sont tous deux fautifs; mais comme la quantité de térébinthe recommandée par Marcellus est exactement le double de celle prescrite par Scribonius, on peut supposer que Galien a modifié intentionnellement les données de son prédécesseur.

	SCRIB.		MARC.		GAL.	
		<i>onces</i>		<i>once</i>		
1. apii	selibra	= 6	semuncia	= 1/2	< ιβ' = 12 onces	
2. anesi	quadrans	= 3	uncia	= 1	< ς' = 6	
3. castorei	sextans	= 2	uncia sextans	= 1/6	< γ' = 3	
i. murræ	quadrans	= 3	uncia quadr.	= 1/4	< δ' = 6	
5. spicæ nardi	sextans	= 2	uncia sextans	= 1/6	< δ' = 4 (ou ς' = 6)	
6. opii	quadrans	= 3	uncia quadr.	= 1/4	< ς' = 6	
7. croci	sescuncia	= 11/2	semuncia	= 1/2	< γ' = 3	
8. piperis longi	sextans	= 2	semuncia	= 1/2	< ε' = 5	
9. piperis nigri	sextans		semuncia	= 1/2	< ε' = 5	
πεπέρως λευκῷ	semuncia	= 2 1/2				
10. petroselini	sextans	= 2	- I	= 1	< γ' = 3 (ou δ' = 4)	
11. schoeni	sescuncia	= 11/2	- I	= 1	< γ' = 3	

Galien double les quantités recommandées par Scribonius tandis que, pour les premières matières, Marcellus les réduit au douzième. Dans ces conditions, la leçon de Marcellus est fautive pour l'anis, et nous proposerons de lire plutôt *anesi unciae quadrantem*. Par rapport aux textes de Scribonius et de Marcellus, καπτορίου < γ' chez Galien serait fautif et γ' devrait être remplacé par δ'. Au lieu de corriger pour la drogue n° 9 de Scribonius la leçon de l'édition princeps « piperis nigri pondo sextantem semunciam »¹, je crois qu'il faut modifier la leçon relative à la drogue n° 8, et adopter « piperis longi pondo sextantem semunciam ». De même que Galien et Marcellus, Scribonius aura indiqué des quantités identiques pour les deux sortes de poivre à employer.

Scrib. ccxxxiii p. 90, 6 et suiv.

Marc. xxxi 2 p. 244, 17 et suiv.

spumæ argenteæ p. * XX XVI, *cerussæ* p. * VI, *chalcitidis ustæ* p. * VI, *misyos* <usti>² p. vi, *resinæ terebinthinæ* p. * xii, *cerae* p. * vi, *olei murtei sextarios* [s] ii.

spumæ argenteæ * xvi, *misui usti* * vi, *resinæ terebinthinæ* * xii, *cerussæ* * XVI, *chalcitidis ustæ* * vi, *olei myrtei* p i.

Bien que la formule de ce remède se retrouve chez Galien (XIII 737 et suiv.) « κηρῶ < ρ', ἀλλ' ν', λιθαργύρου < ν'. ἑλαίου μυρσίνου κα. α', μίσυος κεκαυμένου, χαλκίτιδος κεκαυμένης, στουπηρίας σχιστῆς κεκαυμένης, ψιμυθίου, ῥητίνης τερμινθίνης ἀνά < ιβ' », il est difficile de proposer des corrections, vu le désaccord qui existe entre les

1. Rhodius (Commentaire, p. 190) propose *sextantem* [semunciam], tandis qu'Helmreich adopte [sextantem] semunciam, d'après le texte de Marcellus, sans avoir remarqué les différents unités de mesure dont se servent les deux écrivains.

2. Voy. dans les notes de critique verbale la remarque consacrée à ce terme.

leçons des trois écrivains. Cependant, puisque Galien, de même que Scribonius, recommande d'employer pour la céruse les mêmes quantités que pour la calamine (*cadmia*) et le métal appelé « *misy* », je crois le texte de Marcellus altéré, et je propose d'y lire *spumae argenteae* * XXVI... *cerussae* * VI. Les données fautives seraient dues à une correction mal interprétée ; un insérende xx destiné à compléter *spumae argenteae* * XVI aura été mélu * x, et, inséré en place fautive, il aura augmenté la quantité de céruse prescrite.

Scrib. ccxxvii p. 91, 3 et suiv.

Marc. xxxi 6 p. 245, 5 et suiv.

absinthi suci p. * duum, aluminis
liquidi p. * duum, *herbae pedicu-*
laris p. * duum, *misysis* p. * unius.

absinthi suci * ii, aluminis liquidi *
ii, misui * i, *herbae pediculariae* *
I.

En comparant ces textes avec celui de Galien (XIII 314) « στουπ-
τηρίαις ὑγρῶς <β', μίτους <α', σταφίδος ἀγρίαις <α' », nous constatons qu'il y a une faute chez Scribonius et je propose d'y rétablir : *misysis* p. * I, *herbae pedicularis* p. * I. Omis par saut de p. * I à p. * I, *herbae pedicularis* p. * I a été rétabli dans l'interligne (ce qui a facilité l'altération de I en II, Manuel, § 1352), puis l'insérende a été fourvoyé.

D'après les observations que nous avons pu faire grâce au texte de Galien, il est probable que, si les textes de Scribonius et de Marcellus présentent des différences de dix unités, la leçon altérée est celle qui indique la moindre quantité de la matière à employer. Par exemple, si Scribonius a, au chapitre xxxiii (p. 47, 28), *cadmiae* p. * xii, tandis que la leçon des manuscrits de Marcellus viii 71 (p. 60, 33) est *cadmiae* * II, on aura probablement raison d'adopter *cadmiae* * XII chez ce dernier. De même, la leçon de Marcellus (xxvii 5 p. 207, 25) *myrtae bacarum nigrarum* * VI paraît être une altération de *myrtae bacarum nigrarum* * XVI, puisque le texte de Scribonius (chap. cxv p. 50, 6 et suiv.) est *murti bacarum nigrarum* p. * XVI.

On comparera encore Scrib. ccxxviii p. 56, 40 *scillae coctae* p. * XII et Marc. xxiii 3 p. 178, 8 et suiv. *scillae coctae* * II¹; Scrib. cxxxxiii p. 61, 8 *croci* p. * XXXII et Marc. xxvi 2 p. 193, 46 *croci* * XVII².

1. Voy. sur cette leçon la remarque de M. Liechtenhan, p. 15 et suiv. de sa thèse.

2. Il faut signaler encore que Scribonius (chap. cxi p. 82, 2 a *murrae* p. * XXII tandis que Galien XIII 544 offre *σμερόνης* <β' (= 12).

Un passage qu'il faut enfin relever à propos de ces confusions dues à la ressemblance des signes * et x est le suivant :

Scrib. CLIII p. 63, 20 et suiv.
Eryngii, pyrethri, saliuucae, calci-
fragae, *singulorum* * p^o *viginti-*
quinque, ebuli, aristolochiae, *sin-*
gulorum p^o *.

Marc. xxvi 41 p. 194,36 et suiv.
Eryngi, pyrethri, saliuucae, saxi-
fragae, *singulorum denarios de-*
nos, polii, folii, aristolochiae *sin-*
gulorum * *quinos*.

Helmreich adopte p. * XXV et p. * < V >. D'après Marcellus, je modifie *vigintiquinque* en X ; la leçon fautive provient d'une correction marginale * V (ou par graphie peu correcte XV), destinée à remplacer p. *, mais mal insérée. Un cas analogue se trouve, me semble-t-il, au chapitre CCLXIII (p. 101, 23 et suiv.) « *ammoniaci guttae* * p^o, *iris Illyricae* * p^o xv, *galbani* * p^o xii, *piperis albi* * p^o XV ; le texte de Marcellus qui correspond à ce passage (xxxii 1 p. 249, 11 et suiv.) est « *ammoniaca guttae* * XV, *iris* * XV, *galbani* * XV, *piperis albi* * V ». Helmreich lit *ammoniaci guttae* p. * < XV >. Peut-être y a-t-il quelque rapport entre cette omission et la leçon *piperis albi* p. * XV là où Marcellus a *piperis albi* * V.

Nous avons ici un exemple d'une autre différence qui n'existait sans doute pas entre les manuscrits archétypes ; le texte de Scribonius porte *galbani* p. * XII, celui de Marcellus *galbani* * XV. Semblable divergence n'est pas rare ; comp. p. ex. Scrib. LXVI p. 29, 11 et suiv. *resinae terebinthinae* p. * *duum*, *rosae cyathos duos* (écrire II), en regard de Marc. xiii 3 p. 105, 17 *resinae terebinthinae* p. I, *rosae siccae cyathos* V ; Scrib. LXXXVIII p. 38, 2 *opopanax* p. * II en regard de Marc. xvi 4 p. 122, 35 *opopanax* * V ; Scrib. CXXVI p. 55, 16 *casiae* p. * III en regard de Marc. xxii 17 p. 173, 31 *casiae* * VI. On comprend que les branches trop peu inclinées du signe V aient pu entraîner la mélecture II ou qu'inversément les traits convergents vers le bas du chiffre II aient donné l'impression d'un V. Il nous est impossible cependant de décider lequel des deux textes a conservé la leçon authentique.

Les différences d'une unité entre les données de Scribonius et celles de Marcellus sont les plus nombreuses. Si la comparaison du texte de Galien avec ceux des deux auteurs latins nous a permis de constater que, au chapitre xxvi des « Compositiones »,

1. Ainsi, pour Marcellus xii 16 (p. 99, 3), le manuscrit L a * VI alors qu'il faut lire * III.

le copiste avait oublié un jambage, donc avait diminué d'une unité le dosage prescrit, nous ne pouvons généraliser cette observation, puisque M. Havet (Manuel, § 792) cite un cas évident de la faute inverse et que l'accord du chapitre *cxiii* de Scribonius (p. 49, 4 *gallae p. * VIII*) et du manuscrit P. de Marcellus *xxvii 3* (p. 206, 28) prouve que le copiste de L avait ajouté un jambage en écrivant *gallae * VIII*.

Pour terminer cette étude sur les indications numériques, je citerai un cas spécial de divergence entre les textes de Scribonius et de Marcellus : Scrib. *cxxviii p. 56, 8 galbani p. * VIII*, Marc. *xxiii 3 p. 178, 7 galbani * S*. D'après Marcellus, j'adopte pour Scribonius la leçon *galbani p. * victoriati*. La leçon fautive VIII me paraît due à une mélecture ; un copiste aura pris l'abréviation VICT. pour un chiffre (VIII), alors qu'elle représentait *victoriati*.

LES MOTS GRECS

A l'exception du mot *φύστρον* (*xxxii 1 p. 249, 7*), les manuscrits de Marcellus donnent en caractères latins tous les mots qui sont imprimés en lettres grecques dans les passages correspondants de l'édition princeps de Scribonius.

M. Havet (Manuel, § 786-790) a indiqué à ce sujet deux règles générales qu'un éditeur doit suivre ; il faut admettre les caractères grecs : 1° quand il y en a des traces directes dans les manuscrits ; 2° quand des fautes paraissent conditionnées par des formes propres à l'alphabet grec.

Les éditeurs modernes sont en général trop enclins à faire imprimer en caractères grecs les mots que les auteurs Latins empruntaient aux Grecs, mais qui sont notés en lettres latines dans nos manuscrits. Ainsi, dans leurs éditions du *De Natura Deorum* de Cicéron, A. Gæthe (Leipzig, 1887) et C. F. W. Müller (Leipzig, 1890) éditent (I 8, 18) « *πρόνοια* quam Latine licet providentiam dicere », tout en gardant (I 8, 20) « Pronoea vero vestra... ». Or, le codex Heinsianus a dans les deux cas la graphie latine ; voy. Cicero, *De natura deorum, de divinatione, de legibus codex Heinsianus (Leidensis 118) phototypice editus* (Praefatus est O. PLASBERG, Lugduni Batavorum, 1912), f° 3. r. l. 20 *proed*. Les mêmes philologues éditent *στυγία* (I 11, 28), bien que le manuscrit cité ait *stephanē* (f° 4 v. l. 4). — Dans la 65^e lettre de

Sénèque à Lucilius, Fickert imprime *δορυφόρος* et *διαδούμενος*, graphies qu'Hense rejette à bon droit, puisque les manuscrits n'offrent aucune trace de lettres grecques dans ce passage. (voy. *L. Annaei Senecae opera quae supersunt*, éd. O. Hense², tome III, p. 204, apparat critique à la l. 13); mais, dans la lettre 12 § 8 (p. 33, 13), Hense transcrit à son tour *βεβίωται*, *βεβιώται*, bien que, dans ce passage également, les manuscrits de Sénèque ne fournissent aucun indice en faveur d'une restitution du texte en caractères grecs. — Au début de la 2^e lettre de Pline le Jeune, Kukula adopte *ζήλω*, graphie de l'édition d'Alde (Venise, 1508), bien qu'aucun manuscrit n'ait ici des traces de lettres grecques (voy. *C. Plinii Caecili Epistularum libri IX*, recensuit R. C. Kukula, Leipzig, 1908)¹.

Ainsi, l'on est en droit de se demander si les manuscrits de Scribonius portaient vraiment en signes grecs les mots que Marcellus, à en juger d'après les manuscrits connus, a écrits en lettres latines, ou si Du Rueil ne les a pas transcrits en grec de sa seule autorité. Les données qui serviront à l'examen de ce problème doivent être puisées dans l'édition princeps; car, depuis Henri Estienne, ceux qui ont publié les « *Compositiones* » se sont efforcés d'y rendre aux mots grecs leur véritable forme grecque, faisant ainsi disparaître certaines fautes orthographiques, qui, en l'absence de tout manuscrit, sont d'importance primordiale pour l'étude de cette question.

En abordant la publication des « *Compositiones* », Du Rueil devait, a priori, être porté à transcrire en grec les mots grecs. Son édition de Scribonius fait suite, en effet, à sa réimpression, avec quelques variantes, du traité de Celse qu'avait fait paraître Caesarius au début de l'année 1528. Or, dans sa préface, Caesarius se vante bien haut d'avoir rétabli judicieusement la graphie exacte des mots grecs: « *adpositis passim graecis dictionibus, quae in aliis desyderabantur, vel mutile mendoseque et adulterinis legebantur literis* ». A son exemple, Du Rueil ne voulait pas de ces « *adulterinae literae* », et il appliqua ce principe plus rigoureusement que Caesarius lui-même, comme le montre le passage de Celse V 28,3 B: éd. Marx, p. 237,29 *ulcus quod phagedainam Graeci vocant*; éd. Caesarius, p. 165,5 *ulcus quod herpeta ἐσθιόμενον Graeci vocant*; éd. Du Rueil, f^o 73 v. l. 13 *ulcus quod ἐρπετά ἐσθιόμενον Graeci vocant*.

1. Pour plus d'exemples, voy. W. NIESCHMIDT, *Quatenus in scriptura Romani litteris graecis usi sint* (Thèse de l'Université de Marbourg, 1913), mais, pour les mots grecs dans Suétone, A. MACÉ, *Essai sur Suétone*, Paris, 1900 p. 270, 4: « Le mélange du grec et du latin chez Suétone ».

A cette remarque, nous pouvons joindre un autre exemple, plus probant puisqu'il s'agira d'un texte que Du Rueil était le premier à éditer. Je l'emprunte à l'« *Epistula Vindiciani comitis archiatrorum ad Valentinianum imperatorem* », la dernière des « *Epistulae diversorum de qualitate et observatione medicinae* », dont Marcellus a fait précéder sa collection de remèdes. Le texte des trois manuscrits P, L, A est *quod Graeci arteriotomon dicunt*, ce dont M. Niedermann a fait *quod Graeci arteriotomin* (c.-à-d. ἀρτηριοτομῖν) *dicunt* (p. 24,13 et apparat critique). Du Rueil qui, à la fin de son édition de Celse et de Scribonius, a publié le premier cette lettre sous le titre « *Vindicianus comes archiatrorum Valentiniano Imperatori S.* », y édite *quod Graeci ἀρτηριοτομὸν dicunt*. Ainsi, il transcrivait en caractères grecs le mot écrit en lettres latines dans les manuscrits, y étant poussé sans doute par l'expression *Graeci dicunt*. Relevons ici la faute ε pour η (ἀρτηριοτομὸν au lieu de ἀρτηριοτομῖν), car elle nous permettrait de supposer qu'il y a eu transcription savante, même si les manuscrits qui l'établissent avec certitude avaient disparu.

Du Rueil étant ainsi convaincu d'avoir introduit à tort des graphies grecques, examinons s'il y a lieu de rétablir en caractères latins les termes grecs imprimés en lettres grecques par le premier éditeur de Scribonius.

Helmreich s'était déjà posé cette question à propos des quatre mots κοτυληθῶν, ὑποκιστίς, σκωρία, πῶλιον. Voyons la solution qu'il y a apportée.

1^o Κοτυληθῶν. Cette plante est nommée par Scribonius seulement au chap. LV (p. 25,18 et suiv.) « *vel radicem κοτυληθῶνος quae herba similia folia cymbalis habet* ». Tel est le texte de l'édition princeps ; Helmreich publie en caractères latins *cotyledonis*, et note simplement dans l'apparat critique « *κοτυληθῶνος R cotyledonis M* ». Mais, si le seul fait que les manuscrits de Marcellus transmettent en lettres latines un mot imprimé en grec dans l'édition princeps de Scribonius suffisait à légitimer, chez ce dernier auteur, une retranscription du terme grec en lettres latines, comme Helmreich l'admet pour *κοτυληθῶν*, ce ne serait pas pour ce mot seulement, mais pour tous les autres, à l'exception de ζύγεθλον (p. 104,17), qu'il eût fallu abandonner la graphie grecque.

2^o Ὑποκιστίς. La plante parasite *hypocistis*, mentionnée par Celse et par Pline l'Ancien, figure dans cinq passages de Scribonius : chap. LXXXV p. 36,22 et suiv. : « *ὑποκιστιδῆς*¹ qui est

1. L'accent est mal placé dans l'édition princeps ; comp. *Manuel*, § 786 : « Les mots en caractères grecs n'ont jamais d'accents dans les textes latins ; les modernes doivent s'abstenir d'y ajouter des accents ».

succus rosae sylvaticae quam caninam quidam vocant p^o unciae » : chap. LXXXVI p. 37,5 « commis p^o *III, ὑποκυστιδῶς succi p^o *VII » ; chap. CXII p. 48,20 « hypocystidos » ; chap. CXIII p. 49,4 et suiv. : « hypocystidis *p^o III » ; chap. CXXXXII p. 60,22, « hypocystidis ». Helmreich généralise pour ce mot la graphie latine, en corrigeant l'orthographe fautive *hypocystidos* (ou *-dis*) en *hypocistidos* (ou *-dis*). Ce n'est qu'au chapitre CXIII qu'il mentionne avec exactitude la leçon de l'édition princeps, ne faisant figurer ni *hypocystidis* dans l'apparat critique du chapitre CXXXXII, ni *hypocystidos* dans celui du chapitre CXII, ni ὑποκυστιδῶς dans celui du chapitre LXXXV ; de plus, il indique comme leçon de Du Rueil au chapitre LXXXVI ὑποκυστιδῶς bien qu'on lise en réalité dans l'édition princeps ὑποκυστιδῶς. Et pourtant, ces fautes orthographiques ont leur importance, car elles nous permettent de présumer que, dans le manuscrit dont Du Rueil s'est servi, ces mots étaient en écriture latine. En effet, ὑποκυστιδῶς pour ὑποκυστιδῶς ne se comprend qu'en tant que transcription d'une graphie latine *hypocystidos* (ou *hypocystidis*), graphie qu'on rencontre fréquemment dans les manuscrits de Marcellus (comp. l'Index de l'édition Niedermann, p. 330, col. 1), et que le premier éditeur doit avoir trouvé aussi dans son manuscrit de Scribonius aux chapitres LXXXV et LXXXVI. S'il y a transcrit cette forme en lettres grecques, c'était sans doute que l'explication « qui est succus rosae silvaticae » (p. 36,22) soulignait l'origine grecque du mot, tandis que, dans les trois autres passages où le terme est employé (chap. CXII, CXIII, CXXXXII), les mots latins de l'entourage favorisaient le maintien des lettres latines.

3^o Σκωρία. Ce substantif est mentionné dans les deux passages suivants : chap. XXXVIII, p. 23,18 et suiv. « plumbi stercus quod scoriam¹ dicunt » ; chap. CLXXXVIII p. 77,1 et suiv. « ferri stercus quod σκωρίαν Graeci dicunt ». Si, dans ce dernier passage, Du Rueil édite σκωρίαν, c'est que le contexte l'y invitait, ce mot étant expressément qualifié de terme grec ; mais au chapitre XXXVIII, où il figure sans une explication qui eût pu donner l'éveil, l'éditeur a simplement reproduit la leçon de son manuscrit. Il n'est donc pas légitime, en bonne méthode, d'introduire la graphie grecque σκωρίαν aussi au chapitre XXXVIII, comme Helmreich l'a fait, car il est évident qu'un philologue, habitué à transcrire en grec des mots qu'il trouvait écrits en caractères latins dans un manuscrit, n'aura pas transcrit en lettres latines un mot qui y eût figuré en grec².

1. On peut lire *scoriam* ou *scorian*. l'édition princeps portant *scoria*.

2. La même remarque peut être faite à propos de la graphie δια γλαυκίος.

A en juger d'après les exemples qui viennent d'être cités, il semble qu'Helmreich admette en principe que le même mot grec ne saurait être transcrit tantôt en grec et tantôt en latin, mais que, de deux mots grecs différents, l'un peut être écrit en lettres grecques et l'autre en lettres latines.

4° Πόλιον. Le nom de la plante *polium* est cité dans trois chapitres des « Compositiones » : chap. LXXXIII (p. 35,17 et suiv.) « Prodest et herbae quam πολίων vocant, nos ut opinor tiniariam, fasciculus »; chap. CXXI (p. 52,7 et suiv.) « medicamentum ex aqua, πολίων coctum habente »; chap. CLXXVII (p. 72,30) « scordii * p^o x, polii * p^o v, asari * p^o duum ». Au chapitre LXXXIII, Helmreich se borne à modifier l'accent πολίων au lieu de πολίων¹, tandis qu'au chapitre CXXI il adopte la graphie latine *polium*. en connexité, semble-t-il, avec sa correction de *coctum* en *incoctum*, estimant sans doute que l'omission du préfixe *in-* est plus plausible après la finale *-um* qu'après la terminaison grecque *-ον*. Mais, de cette façon, il viole le principe auquel il se conforme ailleurs. Pour moi, j'écris *polion* aux chapitres LXXXIII et CXXI ; dans le premier de ces passages, Du Rueil s'est servi des caractères grecs (πολίων) pour mieux opposer ce mot au terme latin *tiniaria*, et il a procédé à la même substitution au chapitre CXXI, tandis qu'au chapitre CLXXVII où ce mot était à un cas différent si bien qu'une retouche eût été moins légère, on comprend qu'il s'en soit abstenu, le mot y étant du reste entouré de substantifs latins.

Il est vrai que, chez d'autres écrivains, le même mot grec est écrit tantôt en caractères grecs, tantôt en caractères latins ; comp. p. ex. Celse, III 18,2 (p. 122,15, éd. Marx) « ΦΡΕΝΗΣΙΝ Graeci appellant » et III 18,3 (p. 122,21) « phrenesis vero tum demum est » ; mais, pour Scribonius, les exemples déjà cités, et ceux dont nous aurons à parler encore, attestent, dans de nombreux cas tout au moins, l'inauthenticité des graphies grecques. Voici quelques autres passages qui me semblent significatifs à cet égard :

Chap. CLXXXVII, p. 76,19 « herba quam Graeci χαρακτηρόθυον appellant » ; chap. CLXXXVIII, p. 76,33 « vinum chamaepythyin decoctam in se habens ». Du Rueil a donné au terme *chamaeditys*, qu'on rencontre aussi chez Celse et Pline l'Ancien, l'orthographe médiévale *chamaepythys* (qui figurait peut-être déjà dans

que Schonack adopte dans sa traduction du chapitre XXII des « Compositiones ». Du Rueil avait édité *diaglaucium* qu'Helmreich corrige en *dia glauciu* (p. 13,12).

1. L'accent fautif repose-t-il sur une étymologie erronée. Du Rueil ayant pris *polion* pour le neutre de l'adjectif πολίος « gris » ?

son manuscrit), et c'est sur celle-ci qu'il a basé la transcription $\chi\mu\kappa\iota\pi\omega\theta\upsilon\nu$ au chap. CLXXXVII, d'après le contexte *quam Graeci... appellant*.

Au chapitre LXXXVIII (p. 40,10), la faute $\pi\lambda\epsilon\upsilon\rho\eta\tau\iota\kappa\acute{o}\upsilon\varsigma$ (non mentionnée dans l'apparat critique d'Helmreich) ne provient pas de l'itacisme, car la forme avec η (au lieu de $\pi\lambda\epsilon\upsilon\rho\eta\tau\iota\kappa\acute{o}\upsilon\varsigma$) ne semble attestée chez aucun auteur grec (comp. le Thesaurus Linguae Graecae, au mot $\pi\lambda\epsilon\upsilon\rho\eta\tau\iota\kappa\acute{o}\varsigma$). Comme dans les cas précédemment cités, je rétablis la graphie latine *pleuriticus*. Cet adjectif est fréquemment attesté en latin, ainsi chez Pline, *Hist. natur.* XX 31, XXVII 12 *pleuriticis*, et chez Scribonius lui-même, chap. LXXXVIII, p. 40,20 *pleuriticis*; la faute *pleureticus* pour *pleuriticus* est aisément explicable, car les exemples de la confusion de *i* et de *e* dans les manuscrits latins sont légion.

Un autre indice que Du Rueil a procédé à des transcriptions auxquelles nous devons renoncer, nous est fourni par une série de graphies grecques, où ϵ et η , \omicron et ω sont confondus; p. ex. chap. LXIII (p. 28,18) et chap. CCXXXVII (p. 97,5) $\xi\rho\pi\epsilon\tau\alpha$ pour $\xi\rho\pi\eta\tau\alpha$; chap. CCLIII (p. 98,20) $\acute{\alpha}\sigma\phi\acute{o}\delta\eta\lambda\omicron\nu$ pour $\acute{\alpha}\sigma\phi\acute{o}\delta\epsilon\lambda\omicron\nu$; chap. XXXX (p. 20,10) $\pi\iota\sigma\sigma\epsilon\lambda\acute{\alpha}\iota\omega\nu$ pour $\pi\iota\sigma\sigma\acute{\epsilon}\lambda\alpha\iota\omicron\nu$; chap. CCLII (p. 98,4) $\alpha\iota\theta\omega\pi\iota\kappa\acute{\eta}\varsigma$ pour $\alpha\iota\theta\iota\sigma\pi\iota\kappa\acute{\eta}\varsigma$; chap. VI (p. 8,13) et LXXXVIII p. 42,16) $\sigma\kappa\omicron\tau\omega\mu\alpha\tau\iota\kappa\acute{o}\upsilon\varsigma$ pour $\sigma\kappa\omicron\tau\omega\mu\alpha\tau\iota\kappa\omicron\upsilon\varsigma$. Pour ce dernier exemple, nous possédons encore un autre témoignage de la priorité de l'orthographe latine. Dans l'Index capitum de l'édition princeps, le chapitre LXXXVIII est résumé comme suit : « Eadem ad *scotomaticos* et *cephalalgicos*, ad suspiriosos et vocis abscisionem ». La mention *Graeci appellat* ne figurant pas ici, Du Rueil a omis de transcrire le mot en grec. La même observation peut être faite à propos de plusieurs cas analogues. Ainsi, la leçon de l'Index capitum qui vient d'être citée nous montre qu'il faut restituer *cephalalgiam* dans le texte même du chapitre LXXXVIII; Helmreich y corrige $\kappa\epsilon\phi\alpha\lambda\alpha\rho\gamma\iota\kappa\iota\nu$ en $\kappa\epsilon\phi\alpha\lambda\alpha\iota\kappa\iota\nu$ (p. 42,18), d'après Marcellus (xx 3 p. 147,4 *cephalaeam*), à tort, croyons-nous, puisque le chapitre CCVI de Scribonius (p. 83,24) offre la leçon $\kappa\epsilon\phi\alpha\lambda\alpha\lambda\gamma\iota\alpha\nu$, qui, bien entendu, doit être écrite *cephalalgiam*.

L'on comparera encore : chap. CI p. 44,2 et suiv. « *παράλυσιν hoc utrumque vitium Graeci appellat* », mais, chap. LXXVIII, p. 33,20 et suiv. « *ad lumborum diutinum dolorem et ad paraly-sin* » et chap. CLVI p. 64,19 et suiv. « *sed ad paraly-sin mirifice hoc acopum facit* ». — chap. VIII p. 8,23 et suiv. « *σταφύδος ἀγρίας, quam herbam pediculariam, quod pediculos necat, quidam appellat* », mais, chap. CCXXXIII, p. 96,18 « *alu-*

men liquidum ex aceto *staphide agria* adiecta¹ ». — chap. ciii p. 45,2 et suiv. « ad bilem atram generantes quos μελαγχολικούς appellant » tandis que l'« Index capitum » a « ad eos quibus frequenter inaccessit (*lire inacescit*) cibus et inflationibus urgentur et *melancholicos* ».

Après avoir examiné tous les cas où l'édition princeps note un mot en lettres grecques, je constate que l'emploi de celles-ci est conditionné par la nature du contexte. La mention *Graeci* ne figure pas toujours dans le texte publié par Du Rueil, mais il peut y avoir eu omission, ainsi, au chapitre xxxii (p. 17,17 et suiv.) « perturbationem sine tumore quam ξηροσθαλμίαν appellant »; puisqu'on lit chez Marcellus (viii 69 p. 60,23) « perturbationem sine tumore, quam xerophthalmiam *Graeci* appellant » et que l'« Index capitum » résume ce chapitre de Scribonius « perturbationem quam ξηροσθαλμίαν *Graeci* vocant », on réintroduira dans le texte le terme *Graeci*. Les mots édités en grec dans les « Compositiones » sans être accompagnés de la formule *Graeci appellant*, ou d'une remarque analogue, sont rares et concernent toujours des cas qui étaient clairs sans note explicative, ainsi, au chapitre cclv, p. 98,28 et suiv. « Facit et ad κωνικόν σπασμὸν, cum in utramlibet partem depravata est facies » (comp. chap. ci p. 43,20 et suiv. « κωνικόν σπασμὸν hoc idem [*sc. Graeci*] appellant »), ou au chapitre xxxvi, p. 22,16 « Item trita facit et λουσιμάχιον herba », où, du reste, le terme expliqué πολύγονον (p. 22,15) rend attentif au fait que le mot n'est pas latin.

Cependant, tant que nous ne possédons pas de manuscrit des « Compositiones », nous ne pouvons nous prononcer d'une façon définitive sur l'ensemble des mots imprimés en lettres grecques dans l'édition princeps²; chaque passage en particulier devra être examiné avec soin. Il est possible que, dans certains cas, les caractères grecs soient authentiques, mais la majeure partie des graphies grecques que Du Rueil a adoptées ne pourra certainement pas être conservée. Ainsi, l'on aura probablement raison de conserver les lettres grecques, au chapitre cclxii (p. 101,17), pour le terme φύγεθλον, en écrivant toutefois φυγετρον d'après

1. En revanche, le texte du chapitre clxvi p. 68,19 « *staphis agriae*, quam herbam pediculariam quidam vocant, quod pediculos necat, a quibus hoc nomen trahit », est peu probant. Helmreich considère à juste titre *quam... trahit* comme une glose, mais il a tort de corriger *staphis agriae* en *staphidis agriae*. Comp. l'article de M. Niedermann dans *Festgabe für Hugo Blümner*, Zürich, 1914, p. 33f.

2. D'autant plus que Du Rueil n'a pas toujours procédé de même; comp. p. ex. chap. xxvii p. 16,3 « Collyrium *psittacinum* », mais, dans l'« Index capitum », « Aliud ad idem ψιττακινόν ».

Marcellus (xxxii 1 p. 249,7); *φύγεθλον* était en effet la leçon couramment admise au xvi^e siècle; comp. Celse V 28,10, éd. Du Rueil f^o 75 v. *phygethlon* tandis que la leçon des manuscrits est *phygetron* (éd. Marx p. 241,15).

CONCLUSION

Les conclusions que nous pouvons tirer de notre étude du texte de Scribonius pour la langue et la « latinité » de cet écrivain sont plutôt négatives. Voici ce que je veux dire.

Le texte des « Compositiones », tel que nous le connaissons, peut n'être pas toujours authentique, et les remarques que nous y consacrerions, en l'étudiant au point de vue grammatical, seraient inexactes et incomplètes. De même, aucun travail sur la langue de Marcellus ne pouvait être définitif tant que les éditions de Cornarius et d'Helmreich étaient les seuls moyens de la connaître, car elles ne signalaient pas certaines particularités que le dépouillement attentif des manuscrits a seul permis de constater; ainsi, l'emploi de *spargere* (xv 95 p. 119,22), de *pustulas* (viii 117 p. 65, 22), de *valgulis* (xxxvi 40 p. 275, 24)¹. Je ne prétends pas introduire ces leçons dans les « Compositiones », car Scribonius et Marcellus, ayant vécu à des époques bien différentes, n'employaient pas les mêmes locutions, mais je tenais à les signaler, car Du Rueil, pas plus que Cornarius, ne s'est astreint à reproduire minutieusement les leçons de son manuscrit dans des questions qu'il jugeait de peu d'importance.

Dans sa thèse « De Scribonii Largi genere dicendi », Lottritz énumère, sous des rubriques traditionnelles, les particularités grammaticales et stylistiques que présentent les « Compositiones », mais, à de rares exceptions près, il se base sur l'édition d'Helmreich, comme si le texte qui y est publié était toujours authentique. Aussi certaines de ses remarques sont-elles fausses ou inutiles, sujettes à être modifiées tout au moins, lorsqu'il y a lieu de corriger les leçons adoptées par Helmreich; ainsi celle concernant *donec cum* et *donicum* (Scrib. xxxvii p. 23,12) dont j'ai cherché à prouver l'inauthenticité dans ces notes de critique verbale. D'autres passages exigeraient une remarque que l'on cherche vainement dans la thèse de Lottritz. On pourrait signaler, par

1. Cornarius et Helmreich éditent *aspergere*, *pustulas*, *valvulis*: pour plus d'exemples, comp. la préface de l'édition Niedermann, p. v-xvii.

exemple, que la graphie *cunillae*, qu'Helmreich corrige en *cunilae* (chap. cxxiii p. 54,26), est peut-être authentique ; en effet, ce mot est d'origine grecque, et les Romains, devant toute voyelle autre que *i*, rendaient par *-ll* le timbre du λ¹. De même, il faudrait parler de la déclinaison des mots composés comme *staphis agria* ou *ros marinum* ; au chapitre clxvi (p. 68,19), Helmreich adopte *staphidis agriae*, tandis qu'on doit maintenir la leçon indiquée par Du Rueil *staphis agriae*, et l'on préférera, au chapitre clxv (p. 68,9), corriger (d'après le chapitre cclxviii p. 103,14) *rori marini* en *rosmarini* plutôt que de lire *roris marini*.

En parlant du génitif de *iecur*, on signalera que Du Rueil édite tantôt *iecinoris* (chap. clxxiii p. 71,10, p. ex.) tantôt *iocineris* (chap. cxxv p. 55,1, p. ex.). Or, dans sa thèse (p. 80²), M. Liechtenhan a fait observer que Marcellus emploie *iocineris* seulement lorsqu'il emprunte quelque remède à Scribonius ; il est donc probable que cette forme est celle dont se servait l'auteur des « Compositiones » ; Helmreich n'a pas toujours procédé de même à l'égard de ce génitif ; il corrige *iecinoris* en *iocineris* au chapitre cxxxiiii (p. 61,12), mais il maintient *iecinoris* au chapitre cclxv (p. 102,8). Enfin, si l'on veut relever les modes avec lesquels se construisent les conjonctions « *antequam* » et « *priusquam* », l'on étudiera dans l'édition princeps les formes verbales qu'elles gouvernent (chap. xxxv, lxxxi, clviii, ccxxviii, cclxviii) ; car, au chapitre xxxv (p. 21,21), Helmreich corrige *suppuraverunt* en *suppuraverint* (leçon de l'Index capitum), d'après Marcellus, xv 95 (p. 119,16) *suppurent*, tandis qu'au chapitre cclxviii (p. 103,23) il maintient *defervescit* malgré la leçon *defervescat* de Marcellus (xxxv 7 p. 266,14). Ainsi donc, c'est sur un caprice d'éditeur que reposeraient parfois les remarques grammaticales ou stylistiques que nous pourrions présenter à propos des « Compositiones » ! Il est certain que cet ouvrage est écrit dans une langue moins classique que celui de Celse ; il n'est pas nécessaire cependant de dire que Scribonius parle un « langage barbare », et, tant que nous n'avons pas de manuscrit qui nous fournira des données plus sûres que celles de l'édition princeps, il est prudent de ne pas porter un jugement définitif sur les constructions grammaticales des « Compositiones » et sur le style de Scribonius Largus.

Paul JOURDAN.

1. Comp. L. HAVET « *LL dans corcodillus* » (Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik IX (1894), p. 135 et 136).

2. Complétez la liste qui y est donnée par la référence : Marc. xxvi 3 p. 193,19 = Scrib. cxxxiiii p. 61,12.

EUDOXE DE CNIDE ET L'ÉGYPTE

CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DU SYNCRÉTISME GRÉCO-ÉGYPTIEN

Peu de contrées frappèrent davantage l'imagination des Grecs que l'Égypte. L'étrangeté des coutumes¹, la grandeur des monuments² et surtout le sentiment d'une tradition historique ininterrompue remontant à tant de siècles en arrière³, tout, en Égypte, inspira aux Grecs un sentiment de religieuse admiration. Comme cette terre était du reste très riche, d'une fertilité quasi proverbiale, le nombre des Grecs qui s'établirent dans le Delta, puis dans la Haute-Égypte fut rapidement très considérable. Or, le Grec étant de nature éminemment questionneur et curieux, — il tient en cela de son héros national, Ulysse « qui vit les cités d'un grand nombre d'hommes et connut leurs lois » (HOMÈRE, *Odyssée* α, 3) — il se créa rapidement entre la Grèce et l'Égypte des relations de plus en plus fréquentes, un échange d'idées sur les points les plus divers ; on en vint à demander aux prêtres égyptiens de véritables « consultations » sur des questions de droit ou d'observance religieuse. C'est ainsi que, d'après Hérodote (II, 160), une délégation d'Eléens vint trouver, un jour, le roi Psammis parce que, persuadés de la perfection des règlements des Jeux Olympiques, ils étaient certains que même les Égyptiens « qui sont les plus sages de tous les hommes » n'y trouveraient rien à redire. C'est ainsi qu'Agésilas (PLUTARQUE, *De gen. Socrat.* 5 ; 577 E) envoie en Égypte pour qu'on les lui déchiffre, certaines

1. HÉRODOTE, II, 35.

2. *Id.*, II, 143.

3. On connaît l'exclamation du prêtre égyptien dans le *Timée* de Platon (22 B) (« O Solon, Solon, vous, Grecs, êtes toujours des enfants »). V. aussi HÉNONOTE II, 142. Hérodote est, du reste, un exemple type de l'attitude déférente que prirent les premiers voyageurs grecs vis-à-vis des prêtres égyptiens. Ne va-t-il pas s'informer auprès d'eux du degré de confiance que méritent les récits concernant la Guerre de Troie (II, 118) ?

tablettes trouvées dans le tombeau d'Alcmène et qu'il n'était pas parvenu à lire.

La fréquence de ces rapports, le nombre des Grecs établis en Égypte — qui participaient donc plus ou moins à la vie religieuse du pays — devaient exercer, sur la religion grecque, une influence considérable. Étudier historiquement l'influence que le culte, la religion, la pensée égyptienne exercèrent sur la Grèce serait un travail des plus rémunérateurs. Ce n'est pas que certaines études sur les divinités égyptiennes grécisées, sur les cultes d'Alexandrie n'aient pas été faites¹, mais il ne semble pas qu'on se soit suffisamment rendu compte de l'importance que prennent, dans ce domaine, non seulement la valeur mais la date des témoignages. L'histoire des rapports entre deux religions et deux peuples présente un ensemble de problèmes si complexes, une foule de questions si délicates et si importantes qu'on ne saurait faire preuve d'une prudence assez grande. Telle affirmation, suivant qu'elle se trouve dans la bouche d'un Père de l'Église ou dans celle de Platon, suivant qu'elle a été écrite au III^e siècle ap. J.-C. ou au IV^e siècle avant, prendra une valeur totalement différente.

Ce qui n'est pas pour faciliter l'étude des problèmes religieux, c'est que les Anciens ne nous ont transmis, le sachant et le voulant, qu'une partie de leurs croyances et de leur pensée. C'est là une considération qu'il importe d'avoir toujours présente à l'esprit lorsque l'on aborde certains ouvrages de l'antiquité. L'influence considérable qu'exercèrent sur le monde grec les théories orphico-pythagoriciennes, influence qui fut encore plus considérable dans le domaine de la pensée religieuse que dans celui de la philosophie, eut comme résultat de développer la notion d'ésotérisme. M. C. Sourdille l'a démontré surabondamment dans l'interprétation d'une si claire logique qu'il a donnée du fameux passage d'HÉRODOTE, II, 3² ; suivant Hérodote, certains récits, certaines interprétations doivent être réservées au petit nombre de ceux qui sont capables de les comprendre. Il peut arriver à l'auteur de prononcer des noms qu'il considère comme sacrés, de faire des allusions, d'effleurer certains sujets, mais c'est toujours à contre cœur et contraint par la nécessité du récit (II, 3, 65). C'est au lecteur averti, à l'initié de comprendre ce qui ne lui a été dit qu'à demi-mots : « celui qui est initié aux mystères des Cabires, que

1. Voir entre autres, ROSCHER, *Lexikon der gr. u. röm. Mythologie*, s. v. Isis, Osiris, Horus etc. ; O. GRUPPE, *Griechische Mythologie und Religionsgeschichte*, II, p. 1563 ss. ; G. LAFAYE, *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie*, etc.

2. C. SOURDILLE, *Hérodote et la religion de l'Égypte*. Thèse, Paris, 1910, p. 1-26.

les habitants de Samothrace célèbrent, les ayant reçus des Pélasges, écrit Hérodote (II, 31), celui-là sait ce que je veux dire ». Il affirme qu'Osiris est Dionysos en langue grecque (II, 42, 144), qu'Isis est Déméter (II, 59, 156). Il ira même jusqu'à dire que les Egyptiens croient que Déméter et Dionysos sont les dieux des morts, mais ailleurs, lorsqu'il est question de sarcophages reproduisant la figure d'un dieu (II, 86), lorsqu'il est question de lamentation et de deuils que l'on célèbre en l'honneur de ce même dieu (II, 61, 132), lorsqu'il nous parle de ses tombeaux (II, 171)¹, alors il évite de prononcer son nom. Ce n'est pas que ce nom ait en lui-même quelque chose de mystérieux, puisque Hérodote, en d'autres passages de son œuvre, ne se fait pas de scrupules de nous le dire, mais il est des cas où il ne désire pas qu'il soit divulgué et c'est toujours, notons-le bien, lorsque Osiris est envisagé comme dieu des morts².

N'allons pas croire surtout, comme l'ont fait certains savants de la première moitié du XIX^e siècle³, que les interprétations ou les récits qu'Hérodote voulait tenir secrets eussent une élévation morale ou une portée philosophique extraordinaire. En deux cas au moins, il est possible de discerner quel était le genre d'interprétation qu'Hérodote estimait sacrilège de livrer au vulgaire, or il ne semble pas qu'elles fussent, pour nous modernes, d'une nature très particulière. « Il n'est pas permis aux Egyptiens d'entrer dans les temples ou d'être ensevelis avec des vêtements de laine... il y a à ce sujet un discours sacré » (II, 89). Hérodote n'en dit pas davantage. Plutarque, sur ce point, a été moins réservé : si les prêtres, dit-il, se rasent tout le corps, s'ils ne portent pas de vêtements de laine, c'est qu'il n'est pas permis à celui qui est pur de toucher à quelque chose d'impur. Comme les poils et les sécrétions des hommes et des animaux sont quelque chose d'impur, il serait ridicule d'une part, de veiller à ce que le corps soit parfaitement pur en l'épilant et en le rasant soigneusement et, d'autre part, de se couvrir d'étoffes de laine, alors que la laine est faite de poils d'animaux⁴ (*De Iside*

1. Noter que l'on montrait à Delphes le tombeau de Dionysos. V. les passages rassemblés par LOBECK, *Aglaophamus*, I, p. 573 ss.

2. Hérodote le spécifie très nettement, puisque trois fois (II, 86, 132, 170), il dit que ce nom ne doit pas être prononcé ἐπι τοιοῦτο πτόγματι.

3. Voy. LOBECK, *Aglaophamus*, p. 6-10.

4. Cf. PHILOSTRATE, *Vie d'Apollonius*, VIII, 7, p. 156 (I, p. 308, Kayser), qui affirme que, pour les Egyptiens, le lin est quelque chose de pur parce qu'il ne provient pas des animaux et Hérodote lui-même, II, 37, qui met en rapport la coutume qu'ont les prêtres de se raser et de porter du lin avec les préceptes de pureté qu'ils s'obligent à suivre).

et *Osiride*, 4 ; 352 D-E). Ailleurs encore, Hérodote refuse d'indiquer pourquoi les statues de Dionysos ont un phallus si grand et pourquoi cette partie seule est mobile (II, 48). C'est, dit PLUTARQUE (*De Is. et Osir.*, 36 ; 365 B et 51 ; 371 F), pour montrer la puissance fécondatrice et nourricière de la divinité qui se multiplie par elle-même. Il serait, sans doute, ridicule d'affirmer que les interprétations présentées par Plutarque furent précisément celles qu'Hérodote ne voulut pas révéler, surtout lorsque l'on tient compte du nombre de siècles qui sépare les deux auteurs. Elles sont intéressantes cependant, car elles montrent le genre et la nature des explications que les Anciens avaient imaginées pour rendre compte de certains rites, de certaines coutumes et les épurer tout à la fois.

La valeur et la portée des déductions que M. Sourdille a tirées de son étude sur la discrétion d'Hérodote et ses limites, et la preuve, en même temps, de la justesse des conclusions auxquelles il est parvenu ressortent, peut-être, encore de l'étude d'un autre passage d'Hérodote.

A Paprémis, parmi les cérémonies qui se célébraient en l'honneur d'Arès, prenait place une coutume bizarre : la statue du dieu, accompagnée de plusieurs milliers de fidèles armés de gourdins, était transportée vers le temple ; elle rencontrait là les prêtres d'Arès, également armés de bâtons, qui tentaient de s'opposer à son entrée ; un combat en règle s'engageait entre les prêtres et les fidèles, bien des têtes étaient fracassées et nombre d'hommes, d'après Hérodote, devaient mourir des suites de leur blessure, bien que, ajoute-t-il, les Egyptiens n'en voulussent pas convenir (II, 63).

Ce récit se trouve dans la partie du livre II où Hérodote traite des fêtes égyptiennes, peu auparavant il s'est refusé à dire pourquoi les Egyptiens représentent Pan avec la tête et les pieds d'un bouc (II, 46), il n'a pas voulu donner la raison pour laquelle les prêtres sacrifient une seule fois dans toute l'année un porc à la Lune et à Dionysos, et pourtant il la connaît, dit-il (II, 47), il s'est refusé également à dire pourquoi les statues de Dionysos et d'Hermès sont ithyphalliques (II, 48, 51), en l'honneur de quel dieu les Egyptiens se frappent et se lamentent (II, 64), pourquoi, dans toute l'Égypte, pendant une certaine nuit, chacun allume des lampes autour de sa maison, pourquoi les animaux sont considérés comme sacrés (II, 65), puis, pour finir (II, 65), malgré toutes ses réticences, comme pris de remords, il ajoute : « j'évite avant tout de parler des choses divines, ce que j'en ai dit, en les effleurant, c'est contraint par la nécessité que je l'ai

dit. » Donc, si nous adoptons les conclusions que M. Sourdille a tirées des différents passages concernant la discrétion d'Hérodote, si nous admettons avec lui qu'Hérodote refusait de parler de ce qui avait trait aux mystères, des cérémonies qui s'y rattachaient, de tout cet ensemble de croyances, de récits, d'interprétations, qui se transmettaient de bouche à bouche, croyances éminemment fluides et plastiques, influencées par tous les mouvements de la pensée, par les philosophes, comme Platon ou Aristote, par les poètes ou les savants, nous devons nous attendre à trouver, dans les passages qui précèdent, certaines allusions aux cérémonies et aux pratiques des mystères. Et, de fait, les Athéniens connaissaient une cérémonie qui présentait de fortes ressemblances avec celle qu'Hérodote nous rapporte pour Paprémis. Athénée, en effet (IX, 406 D), parle d'une fête appelée *βαλλητύς*; Hésychius, sous ce mot, indique que cette fête est célébrée à Athènes en l'honneur de Démophon, fils de Céléos. Or qui est ce Démophon ? C'est un des personnages curieux du cycle des légendes éleusiennes. Fils du roi Céléos et de Métaneira, il eut le privilège d'être nourri par Déméter qui, sous l'apparence d'une vieille femme, vivait comme servante dans la maison de Céléos. La déesse, chaque nuit, exposait l'enfant à la flamme du foyer et détruisait ainsi les parties mortelles de son corps. Métaneira, la mère de Démophon, se met un soir aux aguets, pousse un cri en voyant son enfant dans les flammes et détruit ainsi le charme. Déméter, irritée, apparaît alors comme déesse et promet à l'enfant, en échange de l'immortalité qu'il a perdue par la faute de sa mère, une gloire immortelle. « C'est en son honneur, que chaque année, les habitants d'Eleusis commenceront une guerre et un combat cruel ¹. » Or, en rapprochant les données fournies par Athénée, Hésychius et l'Hymne à Déméter, on est arrivé à la conclusion qu'il devait y avoir, à Athènes et à Eleusis une fête en l'honneur de Démophon et que cette fête devait consister principalement en un simulacre de combat ².

Cette cérémonie présentait donc une grande analogie avec la coutume bizarre signalée à Paprémis. Il est possible qu'Hérodote ait ignoré l'existence de la fête célébrée en l'honneur de Démophon mais il est possible aussi — le séjour qu'il fit à Athènes, la connaissance qu'il a de cette ville et la sympathie qu'il éprouve

1. *Hymne homérique à Déméter*, v. 265-267.

2. Voy. O. CAUSIUS, *Beitrag zur gr. Mythologie*, Leipzig, 1886; PAULY-WISSOWA, *R. E.*, s. v. Demophon. Des fêtes du même genre se célébraient aussi à Trézène et en Arcadie. Voy. LONËCK, *Aglaophamus*, I, p. 680.

pour elle tendraient à le prouver — qu'il n'indiqua pas le rapprochement que l'on pouvait établir entre la coutume égyptienne et la fête athénienne, précisément parce que cette dernière fête avait quelque rapport aux légendes et aux mystères d'Eleusis. Il est évident que cette dernière affirmation qui pourrait prendre la valeur d'une certitude si Hérodote avait passé la plus grande partie de sa vie à Athènes, ne peut être présentée que comme une hypothèse puisque nous ignorons la durée exacte de son séjour dans cette ville.

..

L'ouvrage d'Hérodote représente une des étapes de la fusion des idées grecques et égyptiennes, il y en eut d'autres que nous ne pourrions arriver à découvrir que peu à peu et d'une manière fort incertaine car il ne nous reste que d'insignifiants débris des très nombreux livres que les Grecs avaient consacrés à l'étude de l'Égypte religieuse. Il est possible cependant de jeter quelque lumière sur l'activité d'un autre écrivain qui joua également son rôle dans l'histoire du rapprochement religieux entre l'Égypte et la Grèce, sur EUDOXE DE CNIDE.

C'est une personnalité singulièrement intéressante que celle de ce savant si pauvre que, dans sa jeunesse, il était contraint à faire, tous les matins, le long chemin du Pirée jusqu'à Athènes pour entendre les cours des philosophes car ses moyens ne lui permettaient pas de loger en ville. Diogène Laërce, qui nous rapporte ce fait, ajoute également un autre trait qui ne peut que rendre plus grande la sympathie que l'on éprouve pour la personne d'Eudoxe : pour qu'il pût faire ce voyage en Égypte qui devait lui être si profitable, il fallut que quelques amis se cotisassent pour lui en assurer les frais¹. Sans doute c'est comme astronome et comme mathématicien qu'il est le plus connu et cet aspect de son activité a quelque peu rejeté dans l'ombre le travail important qu'il fit comme géographe. Nous avons conservé quelques fragments de ce travail qui s'intitulait *Περὶ τοῦ Ἰγῆς*. Nous n'avons pas l'intention de reprendre à nouveau les fragments de cette œuvre — il serait utile pourtant de les publier encore une fois et d'essayer de séparer plus nettement qu'on ne l'a fait les fragments qu'il faut attribuer à Eudoxe de Cnide de ceux qui

1. Cf. également l'éloge qu'ARISTOTE, *Ethique à Nicomaque*, 1172 b q ss., p. 220 Susemihl, fait d'Eudoxe et qui montre bien l'estime singulière que les contemporains eurent pour son caractère.

proviennent de l'ouvrage de son homonyme Eudoxe de Rhodes ¹ — nous voulons simplement étudier, parmi les fragments qui sont empruntés sans conteste au *Περίοδοι*, ceux qui se rapportent plus directement à la religion égyptienne. Qu'Eudoxe, en vrai, géographe qu'il était, se soit intéressé aux coutumes, aux mythes à la religion des peuples dont il parlait, c'est ce qu'un simple coup d'œil jeté à travers les fragments qui subsistent de son œuvre permet de remarquer immédiatement.

Ainsi, il nous apprendra que les Scythes avaient coutume de sacrifier devant une épée plantée dans le sol (CLEM. ALEX. *Protrept.*, c. V, p. 49, l. 14 Stählin = frgt. 16 Brandes), que les Mages admettaient l'existence de deux principes opposés : le principe du bien auquel ils donnaient le nom de Zeus et d'Oromasdès, le principe du mal qu'ils appelaient Hadès et Ahriman (DIOGEN. LAERT., prooem, § 6, p. 2, l. 49 Cobet = frgt. 38 Brandes). Il nous raconte l'amusante histoire, prise, peut-être, soit dans une comédie, soit dans un conte populaire, de l'Hercule Tyrien, fils de Zeus et d'Astérie, tué par Typhon, alors qu'il se rendait en Lybie. Iolaos, le serviteur d'Hercule, après avoir tout essayé pour rendre la vie à son maître, se décide enfin à rôtir quelques cailles. A peine la fumée de son plat favori parvient-elle aux narines d'Hercule que le héros ressuscite immédiatement. Voilà la raison, annonce gravement Eudoxe, pour laquelle les Phéniciens sacrifient des cailles à Hercule (ATHÉNÉE, IX, 392 d = frgt. 7 Brandes. Cf. ZENOB., *Prov.* V, 56 (*Corpus paroemio graphorum graecorum*, I, p. 143) = frgt. 8 Brandes). En Égypte même, Eudoxe, qui tenait des prêtres que l'inondation du Nil est causée par les pluies abondantes qui tombent en Éthiopie — ce qui est la solution exacte ou à peu près du fameux problème de la cause des crues du Nil ² — donne certains renseignements sur la religion égyptienne qui semblent tous puisés à d'excellentes sources. C'est ainsi qu'il donne Busiris comme étant la patrie d'Osiris et indique que c'est là que se trouve son corps, bien que l'on montrât beaucoup de tombeaux du dieu

1. Pour la question de l'attribution des fragments à l'un ou à l'autre des deux auteurs. Voy. PAULY-WISSOWA, *R. E.*, s. v. Eudoxos von Rhodos, BOECKH, *Sonnenkreise der Alten*, 1863, p. 8-22. Les fragments ont été publiés par H. Brandes, *Archiv für Philologie und Paedagogik* (= *Neue Jahrbücher für Philol. u. Paedagog.* Supplementband), XIII, 1847; *Ueber das Zeitalter des Astronomen Geminus und des Geographen Eudoxos*, p. 199-230, puis à nouveau par le même, *Vierter Jahresbericht des Vereins v. Freunden d. Erdkunde*, Leipzig, 1865, p. 23-70.

2. PLUTARQUE, *De plac. philosoph.*, IV, 1 (898 B) = frgt. 64 Brandes et schol. ad Hom. *Odys.* 8 477 = frgt. 65 Brandes.

dans toute l'Égypte (PLUT., *De Is. et Osir.*, c. 21 ; 359 C. = frgt. 60 Brandes). Isis, selon lui, est la déesse qui protège les amours des hommes (PLUT. *De Is. et Osir.* c. 52 ; 372 E. = frgt. 61 Brandes) et la légende qu'il rapporte, qui nous la montre séparant les pieds de Râ, semble bien aussi être d'origine égyptienne (PLUT. *De Is.*, c. 62 ; 376 C. = frgt. 62 Brandes). Elle s'accorde, en tout cas, d'une manière frappante avec le rôle de magicienne guérisseuse, qu'Isis joue dans certaines légendes du Nouvel Empire.

Mais il est encore d'autres fragments de l'œuvre d'Eudoxe qui méritent une attention toute particulière, une étude plus détaillée parce qu'ils permettent de découvrir dans le *Περίοδος γῆς* certaines tendances que l'on n'a pas suffisamment relevées jusqu'à présent.

Plutarque (*De Isid. et Osir.* c. 64 ; 376 F-377) après avoir indiqué qu'Isis et Osiris ne sont ni l'eau, ni le soleil, ni la terre, ni le ciel, que Typhon n'est ni le feu, ni la sécheresse, ni la mer, mais que ces différentes divinités sont le principe d'harmonie ou de désordre qu'il y a dans les choses, continue en ces termes : ἀλλὰ καὶ τὸν Εὐδῶξον ἀπιστοῦντα παύσομεν καὶ διαποροῦντα, πῶς οὔτε Δῆμητρι τῆς τῶν ἐρωτικῶν ἐπιμελείας μέτεστιν ἀλλ' Ἰσιδι τὸν τε Διόνυσον οὐ (οὔτε τὸν Bern.) τὸν Νεῖλον αὔξειν οὔτε τῶν τεθνηκότων ἄρχαιον δυνάμενον (δικασούμενον Marklandus, οἰόμενον Reiske scil. Eudoxum). « Mais, de plus, nous mettrons fin au doute et à l'embarras d'Eudoxe sur la question de savoir comment il se fait que ce n'est pas à Déméter, mais bien à Isis qu'est attribuée la protection des choses de l'amour, et que Dionysos ne peut guère ni faire augmenter le Nil, ni commander aux morts. » Bien que le texte ne paraisse pas en parfait état, on n'en saisit pas moins quel était le contenu du passage d'Eudoxe auquel Plutarque se rapporte. Eudoxe émettait des doutes sur certaines choses (ἀπιστοῦντα) et ne saurait quelle solution donner à certaines questions (διαποροῦντα). Or, quel était l'objet de la défiance et de l'embarras d'Eudoxe ? C'est qu'Isis (déesse égyptienne) a parmi ses attributs la protection des amours des hommes alors que ce n'est pas le cas pour Déméter (déesse grecque), et que Dionysos (dieu grec) ne peut pas être considéré comme la cause des inondations du Nil et ne peut pas non plus usurper les fonctions de Hadès. Nous voyons donc qu'Eudoxe s'était intéressé à l'assimilation Déméter-Isis, Dionysos-Osiris, il a donc joué un certain rôle dans l'histoire du syncrétisme gréco-égyptien. Mais l'esprit dans lequel il s'est occupé de ces questions est passablement différent de celui de son prédécesseur Hérodote. Alors que l'âme religieuse

d'Hérodote acceptait sans autres la fusion des divinités et affirmait que Osiris est Dionysos en langue grecque, qu'Isis est Déméter, Eudoxe, « venu plus tard en un monde plus vieux », n'a pu s'empêcher de constater que ces différentes divinités avaient des attributions qui n'étaient guère identiques et que l'assimilation pure et simple n'était pas sans présenter de sérieuses difficultés.

Ce qu'il dit, du reste, sur le caractère de ces dieux fait le plus grand honneur aux qualités de logique et de précision de son esprit. On ne peut lui reprocher d'avoir confondu Isis et Hathor comme déesse de l'amour, puisque ces deux déesses avaient été assimilées par les Égyptiens eux-mêmes bien longtemps avant lui et présentaient un caractère et des attributions semblables ¹. Ce qu'il affirme de Déméter est parfaitement exact : si cette déesse est la protectrice de la femme, elle n'a jamais été assimilée à Aphrodite ² et le soin que l'on mettait à défendre la présence des hommes aux Thesmophories suffirait seul à le prouver. En opposant le Dionysos grec à l'Osiris égyptien, Eudoxe a également très finement fait ressortir les deux traits principaux de ce dernier dieu : Osiris, en effet, est avant tout celui qui cause les inondations du Nil et celui qui gouverne le sombre empire des morts. Nous arrivons donc à cette conclusion que, dans son livre sur l'Égypte, Eudoxe s'est occupé de l'assimilation des dieux grecs et des dieux égyptiens, mais qu'il n'a pas admis sans autres les identifications proposées généralement. Son esprit scientifique et logique lui a permis de discerner entre les cultes des différences que d'autres n'avaient pas su relever.

Mais il y a plus et un autre fragment nous permettra d'obtenir encore d'autres renseignements sur le caractère du *Περίοδος γῆς*, du moins en tant qu'il se rapportait à la religion égyptienne.

Plutarque (*De Isid. et Osir.* c. 6, 353 B-C), après avoir dit que les rois d'Égypte ne buvaient que modérément du vin ajoute : ἤρξαντο δὲ πίνειν ἀπὸ Ψαμμητίχου, πρότερον δ' οὐκ ἔπινον οἶνον οὐδ' ἔσπενδον ὡς φίλιον θεοῖς, ἀλλ' ὡς αἶμα τῶν πολεμησάντων ποτὲ τοῖς θεοῖς, ἐξ ὧν οἴονται πεσόντων καὶ τῇ γῆ συμμιγέντων ἀμπέλους γενέσθαι· διὸ καὶ τὸ μεθύειν ἔκφρονας ποιεῖν καὶ παραπλήγας ἄτε δὴ τῶν προγόνων τοῦ αἵματος ἐμπιμπλαμένους. ταῦτα μὲν οὖν Εὐδόξος ἐν τῇ δευτέρᾳ τῆς περιόδου λέγεσθαί φησιν οὕτως ὑπὸ τῶν ἱερέων. « Ils ne commencèrent, du reste, à boire qu'à partir du règne de Psammétique. Auparavant, ils ne buvaient pas de vin et n'en

1. ROSCHER, *Lexikon der gr. u. röm. Mythologie* s.v. Hathor col. 1855. PAULY-WISSOWA, *R.E.* s.v. Isis, col. 2120.

2. VOY, GRUPPE, *Griechische Mythologie*, II, p. 1733.

faisaient pas de libations comme d'une chose agréable aux dieux, ils pensaient, au contraire, que c'est le sang de ceux qui ont combattu autrefois contre les dieux, ils estiment que c'est de leurs corps renversés et mêlés à la terre que la vigne serait née ; voilà pourquoi l'ivresse rend les hommes insensés et frappés de folie, vu qu'ils sont remplis du sang de leurs ancêtres. Or donc, voilà ce qu'Eudoxe, dans le second livre de son *Περὶ ἔδου*, dit que les prêtres rapportent. »

Ce passage, et surtout la leçon τῶν προγόνων n'a pas été sans éveiller la méfiance des éditeurs et des critiques. Partant de l'idée que προγόνων était corrompu, on a voulu le corriger soit en Πηλογόνων (Squire approuvé par I. HARTMAN, *De Avondzon des Heidendoms*, II p. 129), soit en γηγενῶν ou Γηγόνων (WYTTENBACH, *Animadversiones in Plutarchi Moralia*, III, p. 173), soit enfin en τῶν πρώτων γενεγενῶν (I. B. W. STRIED, *Animadv. criticae in Plut. libros duos, de Isid. et Osir. et de E ap. Delph.*, Diss. Utrecht 1912, p. 13-14). Or, il ne nous semble pas que la leçon τῶν προγόνων soit corrompue, il nous semble au contraire qu'elle doit être conservée et qu'elle s'explique très aisément si l'on part de l'idée que nous avons affaire, dans tout ce passage, à des croyances et à des théories orphiques. Pour le prouver, il est nécessaire que nous indiquions, en quelques mots, quelles étaient les idées des Orphiques, touchant soit l'origine de l'homme soit la nature de son âme.

« Le dogme principal de la théologie orphique, écrit fort justement O. Kern ¹ est, comme on le sait, l'affirmation que la race humaine descend des Titans. » Et, de fait, les traces de cette croyance, sont si nombreuses, si précises, qu'il est à peine besoin d'insister plus longuement ². Or les Titans avaient déchiré, puis dévoré Dionysos Zagreus, le fils chéri de Zeus, le dieu à qui l'empire du monde était réservé ³. L'homme, descendant des Titans, aura donc deux natures en lui, celle qui lui vient des Titans, irrationnelle, brutale, fougueuse, toute de passion aveugle et de haine, celle qui lui vient de Dionysos Zagreus, rationnelle, au contraire, celle-là, et participant à la nature de la divinité. Cette division de l'âme humaine est une de ces pensées qui traversent toute la civilisation grecque comme un « leit-motiv » au

1. *Orphiker auf Kreta, Hermes*, 51, 1916, p. 551.

2. V. entre autres. *Argonautica* v. 17 ss. ABEL, *Orphica*, p. 4; *Hymne*, XXXVII (ABEL, p. 78), v. aussi les exemples rassemblés par Lobeck, *Aglaophamus*, I, p. 565 ss.

3. LOBECK, *op. cit.*, p. 532.

point de finir par ne plus être spécialement orphique¹. « Je suis enfant de la Terre et du Ciel étoilé, s'écrie le myste, dans la tablette de Pételia, donc moi aussi je suis de race céleste », et c'est une allusion très directe à la double origine de l'homme ; le mot de γηγενής, appliqué tout d'abord aux Titans a fini par désigner les hommes plongés dans la matière et chez qui l'étincelle divine n'était pas allumée², et c'est là encore un indice de l'influence des idées orphiques. Qu'est-ce que le fameux attelage du Phèdre de Platon avec ses deux chevaux dont l'un s'élève vers le ciel et l'autre tire vers la terre, sinon une poétique image de la même pensée ? Le devoir de l'homme était donc net, — et cette idée se retrouve chez les Orphiques comme chez les Pythagoriciens³ —, il devait cultiver ce qu'il y avait de divin en lui, suivre la raison, éviter toute nourriture, toute boisson qui pouvaient en lui « donner des forces à ce qui est mortel et alourdir le divin⁴ ». La preuve évidente que cette division de l'âme humaine en deux parties est bien d'origine orphique et que les Grecs rattachaient bien cette idée aux supplices que les Titans firent subir à Dionysos Zagreus se trouve dans une phrase de Suidas s. v. ἄθεος que je ne puis m'empêcher de citer, non seulement parce qu'elle corrobore ce que nous venons de voir, mais encore parce que je crois qu'il est peu de sentences qui renferment autant de pensées et d'expressions orphiques en aussi peu de mots. L'anonyme cité par Suidas parle en effet de τὸ κατασπᾶν καὶ καθελεῖν τὸ ἐν ἡμῖν θεῖον εἰς τὸ γηγενές καὶ γιγαντώδες ἢ τιτανικὸν δεσποτήριον⁵. Il est bien évident que ces locutions et ces pensées, orphiques à l'origine, finirent par devenir un bien commun de toute la civilisation hellénique. Certains autres fragments orphiques vont plus loin encore, non seulement l'homme, mais même les animaux proviendraient des Titans⁶.

Si l'on étudie le passage de Plutarque cité précédemment en

1. Pour Aristote et Platon, v. Zeller, *Die Philosophie der Griechen* 3, II 2, p. 566, n. 6.

2. Cf. SUIDAS, s. v. γηγενεῖς, λέγονται καὶ Γηγενεῖς οἱ τὰ γήινα φρονούντες, *Poimandres*, 1, 28 (Reitzenstein, p. 337 : Ἄλλοι, ἄνδρες γηγενεῖς, οἱ μέθη καὶ ὕπνου ταυτοὺς ἐκλεθωκότες...

3. Voy. DELATTE, *Etudes sur la littérature pythagoricienne*. Paris, 1915, p. 66 ss.

4. PLUTARQUE, *De Isid. et Osir.* c. 5 353 A.

5. Cf. PLUTARQUE, *De tuend. san. praec.* 27 137 D) : προσβιζόμενοι θνητὸν ἀθανάτω καὶ γηγενές Ὀλυμπίῳ συναμιλλᾶσθαι καὶ συνεξυπότειν. Id. *De Is. et Osir.* 49 (371 B) : Τῶν δὲ τῆς ψυχῆς τὸ παθητικὸν καὶ τιτανικὸν καὶ ἄλογον καὶ ἐμπληκτον.

6. *Hymne orphique*. XXXVII (Abel, p. 78) v. 5-6. LOWECK, *Aglaophamus*, I, p. 567.

cherchant à le mettre en rapport avec les théories que nous venons d'exposer, le sens et la portée des affirmations de Plutarque deviennent parfaitement clairs. Les Orphiques remarquant que le vin avait pour effet de détruire temporairement la raison de l'homme, d'augmenter donc en lui la puissance de la partie irrationnelle de son âme, imaginèrent que le vin était le sang des Titans, que la vigne provenait de leur corps réduit en cendre et mêlés à la terre. Si l'on tient compte de plus que les Orphiques tenaient les Titans également pour les ancêtres des hommes, on comprendra dès lors parfaitement la leçon τῶν προγόνων qui ne fait que montrer encore plus fortement le caractère orphique de tout le passage ¹. Les conjectures proposées sont donc inutiles.

Cet exemple montre combien il importe d'être circonspect dans la critique des textes de l'antiquité qui présentent un caractère religieux. Ce que nous savons est si peu de choses en regard de ce que nous ignorons qu'il est toujours permis de se demander si telle leçon, à première vue incompréhensible, n'est pas rendue inexplicable que par l'ignorance dans laquelle nous nous trouvons d'une foule de connaissances et de traditions. Il semble donc que la critique doit se montrer plus prudente dans les textes historiques, géographiques ou religieux que dans ceux qui sont à proprement parler littéraires.

Qu'il me soit permis, à l'appui de ce que je viens de dire, d'apporter deux exemples de conjectures inutiles qu'une connaissance plus approfondie du contenu du texte aurait permis d'éviter. ETIENNE DE BYZANCE, s. v. Ἐρμού πόλις, écrit Ἐρμούπολις, Αἰγύπτου πόλις. Ἡρωδιανὸς δὺο εἶναι λέγει, καὶ μεγάλην καὶ μικράν, καὶ γ' κατ' Αἴγυπτον, καὶ δ' κατὰ Θμοῦιν, καὶ ε' ἐπὶ τοῦ ποταμοῦ. Or, il pourrait sembler absurde d'appeler une ville Hermoupolis d'Égypte pour la distinguer d'autres villes également en Égypte. Voilà pourquoi l'on a voulu corriger κατ' Αἴγυπτον en κατὰ Βούτου ². Cependant l'on sait que les Ioniens, suivant Hérodote, donnaient le nom d'Égypte au Delta seul, que le reste était pour eux la Lybie ou l'Arabie. Hérodote lui-même (II, 15) s'élève contre cette dénomination. Ἐρμούπολις κατ' Αἴγυπτον veut donc dire « Hermoupolis du Delta » et cette appellation daterait d'avant Hérodote. La preuve qu'il en est bien ainsi se trouve chez un auteur passablement postérieur, chez Xénophon

1. *Hymne orphique*, XXXVII (Abel, p. 18), v. 1-2 : Τίτῆνες, ... ἡμετέρων πρόγονοι πατέρων.

2. MÜLLER, Claudii Ptolemaei Geographia I^a, 1901, p. 704 n.

d'Ephèse¹. Un des héros du roman, après s'être décidé à parcourir l'Égypte, se dirige vers Péluse et, naviguant sur le Nil, arrive à « Hermoupolis d'Égypte ». Il est évident, étant donné le sens général du passage, que, dans Xénophon aussi, Ἐρμούπολις τῆς Αἰγύπτου, veut dire Hermoupolis du Delta; Αἴγυπτος ne saurait en aucun cas désigner, en cet endroit, l'Égypte entière.

Mais il est possible d'affirmer peut-être encore davantage. Hérodote, comme l'a démontré F. Jacoby², lorsqu'il reproche aux Ioniens de limiter l'Égypte au Delta, s'attaque en réalité à Hécatee de Milet. Si l'on songe qu'Hécatee est le seul géographe à employer le terme d'Αἴγυπτος pour désigner le Delta (Jacoby, *loc. cit.*, col. 2726), si l'on songe d'autre part qu'Étienne de Byzance est une de nos principales sources pour restituer l'œuvre d'Hécatee, on ne pourra s'empêcher de penser que l'article Ἐρμούπολις κατ' Αἴγυπτον a été emprunté au *Περὶ Ἠεροῦ*, d'Hécatee de Milet. Quant au passage de Xénophon d'Ephèse et à la remarquable similitude qu'il présente avec Étienne de Byzance, deux explications peuvent être apportées : ou bien l'indication géographique qui s'y trouve remonte elle aussi, directement ou non, à Hécatee, ou bien la désignation Hermoupolis d'Égypte, pour nommer une des villes du Delta, existait réellement, en dehors de toute tradition littéraire, et Xénophon l'aurait apprise soit qu'il fût allé sur les lieux soit qu'il la tint de voyageurs. Cette seconde hypothèse, étant donnée la date d'*Anthias et Abrocomé*, et l'absence totale d'autres témoignages concernant cette énigmatique Hermoupolis d'Égypte me semble moins vraisemblable que la première.

Si l'attribution du passage d'Étienne de Byzance et de Xénophon d'Ephèse à Hécatee de Milet ne sauraient avoir que la valeur d'une hypothèse, il n'en reste pas moins vrai que la leçon κατ' Αἴγυπτον, dans Étienne de Byzance, peut parfaitement se défendre et qu'il est inutile d'avoir recours à une conjecture.

Un autre exemple de conjecture malheureuse, moins importante du reste, car il ne semble pas qu'elle ait rencontré grand succès, peut se trouver dans le *De Iside et Osiride* de Plutarque, c. 52 (372 C.). Squire, troublé de voir que les manuscrits appelaient Horus simplement fils d'Isis (Ὅρος δ' Ἰσιδος) crut bon de conjec-

1. *Anthias et Abrocomé*, lib. IV (Erotici scriptores, ed. Hirschig, 1856, p. 208) : ... ἐπορεύοντο κακὰ ἔθεν ἐπ' Αἴγυπτον, ἐδόκει γὰρ αὐτοῖς καταδραμεῖν Αἴγυπτον. Καὶ συλλεξάμενοι μὲν α ληστῆριον ἔρχονται τὴν ἐπὶ Πηλοῦσιον καὶ τῷ ποταμῷ τῷ Νεῖλῳ πλεύσαντες εἰς Ἐρμούπολιν τῆς Αἰγύπτου καὶ Σχεδίαν... ἦλθον δ' ἐπὶ Μέμφιν.

2. Art. *Hekataios*. PAULY-WISSOWA, *R. E.*, col. 2679 et 2726.

turer Ἦρος ὁ Ὀσίριδος ou ὁ Ἴσιδος καὶ Ὀσίριδος. Il ne pouvait savoir, évidemment, étant donné la date de son édition (1744) que Horus fils d'Isis (Harsisèsis) est une des épithètes et une des manifestations de ce dieu et que Plutarque s'est contenté d'utiliser la traduction d'un mot égyptien.

Mais il est temps que nous revenions au passage de Plutarque (*De Isid. et Osir.* 6) qui a servi de motif à la digression que nous venons de faire. Comme nous croyons l'avoir prouvé, ce passage contient des théories, des conceptions spécifiquement orphiques, or comme il est emprunté au livre II du *Περὶ ὁδοῦ* d'Eudoxe de Cnide, nous pouvons tirer cette conclusion : l'ouvrage d'Eudoxe contenait, présentées comme égyptiennes, des théories que nous sommes en droit d'appeler orphiques. Cela n'a du reste rien qui doive nous étonner outre mesure. Eudoxe avait été l'élève du pythagoricien Archytas ¹, lui-même est appelé pythagoricien ²; nous avons conservé des fragments de son œuvre où il rapporte que Pythagore était le fils d'Apollon et qu'il était né à Sidon ³, dans le 7^e livre du *Περὶ ὁδοῦ*, il dit aussi que Pythagore avait une telle répulsion pour le meurtre que non seulement il évitait de se nourrir de tout ce qui a vie, mais qu'il ne s'approchait jamais des bouchers et des chasseurs ⁴. Les théories pythagoriciennes semblent aussi l'avoir intéressé, du moins voyons-nous qu'il attribue à Typhon le polygone de 56 côtés ⁵. Or, comme l'a montré M. Delatte ⁶, l'idée de donner des noms de divinités à des figures géométriques est nettement pythagoricienne. Quoi d'étonnant dès lors, puisqu'Eudoxe portait un tel intérêt à Pythagore et à son école, qu'il se soit intéressé à un mouvement qui présentait avec le pythagorisme tant de points de contact, le mouvement orphique? Mais ce qu'il y a de curieux cependant et ce que Plutarque spécifie expressément, c'est qu'Eudoxe affirme que ces théories orphiques lui ont été rapportées par les prêtres égyptiens. Devons-nous conclure qu'Eudoxe a mis dans la bouche des Égyptiens des théories qui lui étaient personnelles? C'est possible, mais il est aussi une autre explication qui a un degré de probabilité au moins égal. M. C. Sourdille, dans l'introduction à

1. Diog. Laert. VIII. 8, p. 225, l. 20 Cobet.

2. Ibid., p. 226, l. 40 Cobet.

3. JAMBLIQUÉ, *De Pythag. Vita*, 5-7.

4. PORPHYRE., *Vit. Pythag.*, 7, p. 16 Nauck.

5. PLUT., *De Isid. et Osir.*, c. 30 (363 A).

6. *Etudes sur la littérature pythagoricienne*, p. 139. Cf. du même auteur, *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, Paris, Leroux, 1910, p. 157 ss.

son remarquable livre, *Hérodote et la religion de l'Égypte*, écrit (p. xv) : « C'est une théorie raisonnée de l'auteur de ce livre qu'il se serait formé en Égypte, avant même l'époque d'Hérodote une sorte de religion égypto-grecque, dont les éléments essentiels auraient été constitués par quelques traits extérieurs de la religion authentique, interprétés, altérés, développés par les Grecs, sous l'influence de leur mythologie, de leur philosophie, de leurs préjugés, de leur mentalité particulière. Or, ce ne serait pas la religion authentique, mais cette religion pseudo-égyptienne qui, après avoir influé sur l'autre, sans, du reste, la faire disparaître, se serait répandue largement dans tout le monde romain, elle aurait été l'un des levains qui ont provoqué l'énorme fermentation des idées vers le début de notre ère et, à ce double titre, elle intéresserait à un haut degré l'histoire même de la civilisation. L'œuvre d'Hérodote nous permettrait de saisir presque à son origine cette sorte de dédoublement de la religion en Égypte, et la manière dont, sous l'influence prépondérante des doctrines orphico-pythagoriciennes, le phénomène se serait opéré ». Le passage d'Eudoxe que nous venons d'étudier, où nous voyons des idées nettement orphiques émises par des prêtres égyptiens en l'an 380 av. J.-C. — ce qui est la date approximative du voyage d'Eudoxe en Égypte — semblerait bien une confirmation de la théorie de M. Sourdille. Il est possible que d'autres recherches parviennent à prouver encore mieux l'existence de cette religion égypto-grecque.

Georges MÉAUTIS.

Rhétorique à Hérennius, IV, xxii, 31 : « Alexandro si vita data longior esset, trans Oceanum... Macedonum transvolasset. » — Il y a une lacune dans les mss après le mot *Oceanum*. Il semble que le mot *nomen* la comblerait heureusement. « Si Alexandre avait eu une vie plus longue, le nom Macédonien aurait volé au delà de l'Océan », c.-à-d. aurait franchi les limites du monde, marquées par l'Océan, à l'Orient comme à l'Occident. Le mot *nomen* était exposé à être omis par haplographie dans un groupe comme : oceanum nom̄ macedonum. La disparition d'un mot comme *acies* proposé par Marx, dans son édition de la *Rhétorique*, ou comme *manus, numerus, imperium* proposés par E. Thomas, s'expliquerait moins aisément.

L. BAYARD.

DEUX PAPYRUS
DES PUBLICATIONS DELLA SOCIETA ITALIANA

I

Le n° 149 des *Publicazioni della Società Italiana (P. S. I.)* contient, d'une part, au recto, les débuts de dix-sept trimètres iambiques, d'autre part, au verso, les fins de dix-sept hexamètres. Les trente-quatre vers sont de la même main. Le papyrus provient d'Hermoupolis Magna (Ashmouneïn); les éditeurs le datent : iv^e-v^e siècle. Voici les hexamètres :

5] .χι.[] ων.[] .νζ.[] .ε..[] .ατ.[][] ..[...]. .[.] ων [..] σ [.....] εισ[
10] το. εστι...[] τα κεκοινωνηκ[...].] χαριτες της πατριδος[ο] υτοι πεφραστα[ι] ν.ε....[] .βη.αζ εστι καλη.. η[] νε σαοπολις εστιν α...[] .ων βλαστησεν εορτ[
15] ει θεμις αρτι χορευ[] ου τεον αυχενα...[] .μο[.] εξεναρ[

Il n'y a rien à tirer des huit premières lignes ; dans les neuf dernières aucun nom propre ne peut mettre sur une piste quelconque. Il ne s'agit donc ni de tenter une restitution, ni de risquer une attribution ; ce sont seulement quelques réflexions destinées à montrer que ce pauvre lambeau n'est peut-être pas dénué de tout intérêt.

Un seul mot nettement saillant dans tout le passage : σαόπτολις, dont les lexicographes signalent quelques emplois, d'ailleurs rares, chez Nonnos et les poètes de son école. Σαόπτολις fait partie des composés en -πτολις que Nonnos a inventés ou empruntés à Eschyle, Sophocle et Pindare et dont il use volontiers à cause de leur terminaison dactylique : ἀγγίπτολις, ἑτερόπτολις, λιπόπτολις, ὀμόπτολις, σαόπτολις, φερέπτολις. En y regardant de plus près, βλάστησεν est aussi un mot favori de Nonnos ; de même la tournure εἰ θέμις¹, sans verbe, est dans les habitudes du poète.

Si l'orientation indiquée par le vocabulaire est juste, quelques observations sur la métrique, si mécaniquement précise et tyrannique chez Nonnos et ses imitateurs, la confirmeront bientôt :

1° Dans ces fins d'hexamètres, les dactyles l'emportent en nombre sur les spondées et ceux-ci sont admis à la quatrième place du vers (9, 10, 14), ce qui est conforme aux règles nonniques.

2° Les vers sont sans doute trop mutilés pour que nous puissions toujours y étudier les coupes, mais, d'une part, les vers 9 et 13 ont sûrement la coupe au troisième trochée, chère au Panopolitain ; d'autre part, les vers 14 et 16 ont une coupe hepthémimère, ce qui souvent donne le droit, chez Nonnos, de supposer une coupe au troisième trochée².

Ainsi la métrique, comme le vocabulaire, attribuée à l'école de Nonnos ces misérables parcelles. Il y a plus. Le vers 13 offre une fin (ἔστιν et un trisyllabe : ∪ _ _) fréquente dans les *Dionysiaques*. En voici quelques exemples dans les derniers chants : XLII, 137, 433 ; XLV, 89 ; XLVI, 205, 303, 309 ; XLVII, 441 ; XLVIII, 638. — Le vers 15 se termine certainement par une forme de γορρεύω, vraisemblablement γορρεύειν ou γορρεύσαι. Il serait oiseux de les dénombrer, mais il faut signaler la fréquence des vers terminés par une forme de ce verbe dans les *Dionysiaques*. — Enfin le vers 16 est peut-être plus caractéristique encore. Pour rendre plus sensible la fin du vers et pour obtenir parfois la coupe bucolique, Nonnos aime à mettre au cinquième pied un mot dactylique. Un de ceux qu'il emploie le plus fréquemment est χύγεια ou χύγεια. En relever tous les exemples serait aussi long

1. Cf. une fin de vers tout à fait comparable, *Dionys.* XLII, 467: Βερόν, βλάστησε τετάρτη ; d'autre part, εἰ θέμις εἰπεῖν, est même une fin de vers fréquente dans les *Dionysiaques*.

2. Le vers 11, où n'apparaissent que des spondées, semble contenir une faute de copiste ou une mauvaise lecture.

qu'inutile, mais on peut du moins noter les vers où ce mot à l'accusatif est suivi d'un participe qui le commande, ce qui pourrait être le cas ici : τείνων, σείων, κάμπτων, τύψας, etc. III, 229 ; IV, 344 ; XI, 421 ; XII, 273 ; XIV, 265 ; XXV, 457 ; XXXVI, 230 ; XXXVII, 590 ; XXXVIII, 28, 215, 293 ; XXXIX, 30 ; XL, 44 ; XLI, 24 ; XLIII, 26, 135.

Ces minces remarques n'aboutissent pas uniquement à prouver que les dix-sept hexamètres sont un fragment épique de l'école de Nonnos, et même d'un imitateur très zélé du poète. On s'accorde aujourd'hui à dater les *Dionysiaques* des environs de 400, c'est-à-dire de l'époque où notre papyrus a été écrit. Dans ces conditions, ou bien l'auteur du poème est contemporain de Nonnos, son modèle, et du scribe copiste du fragment — coïncidence remarquable, singulière —, ou bien le papyrus est postérieur à la date qu'on lui a assignée.

II

Les mêmes *Publicazioni della Società Italiana*¹ nous ont offert, sous le n° 156, un court fragment (14 lignes au recto, 13 au verso, incomplètes à droite et à gauche), acheté à Louqsor et daté approximativement du iv^e siècle. Ce petit texte n'avait pas tout d'abord été identifié. Crusius² y a reconnu le début d'une Vie d'Esope et les éditeurs italiens ont signalé la trouvaille dans les *Addenda et Corrigenda* du tome III. Malgré la petitesse et le déplorable état du papyrus, aucun doute n'est en effet possible. Cette histoire où figurent un maître, des esclaves, où il est question de belles figues et de déjeuner, c'est bien l'aventure d'Esope chez son premier maître, lorsqu'il confondit l'intendant Agathopous. Voici ce texte :

Recto.

].αρων ει[
]τουτον α[γ]γο.[
]ποιητον της π[
]κτηματων α[
5]μεν αυτου κ[
].σε.. ει εις την πολ[ιν]?

1. Je suis heureux de remercier ici M. le Professeur Vitelli qui a bien voulu me donner quelques renseignements pour cet article et la Signorina Teresa Lodi qui a obligeamment consenti à faire une révision du papyrus.

2. *Liter. Zentralb.*, 1913, n° 50, p. 1725/26.

]..στον υπο δε την ωρα[
]..ην τησεν εις τα εαυτου[
]σας καλλιστα συκα επικ[
 10 δε]σποτη και φησιν' λαβε[
]. σπωραν οδε ειπεν.[
]ηπου' λαβε ταυτα τα σ[υκα
]ω και αριστησω παρα θ.[
]..[]...[

Verso.

15].. ευ χαρ[
].[] πων
]αξιος εαυτον[
].ετερου γευσα[
].γευσασθαι τ[
 20]αυτο ποιησατωσαν κ[
 θ]αυμασας αυτου το νοερον[
]αι οι δε δουλοι εις εαυτου[
].κατω μη χαλασωμεν.[
].ατω πεινα του στοχ[
 25]αν ελυσαν κ.[.]αυτι.σα[
]αι τα συκα αυτοματως[
]ων φησιν....συκ[

Jusqu'à la fin du xix^e siècle, nous n'avions aucun manuscrit ancien de la Vie d'Esopé, mais seulement deux textes dont aucun ne remontait plus haut que le xiv^e siècle :

1^o Des manuscrits nombreux ¹ nous avaient transmis une version attribuée à Maxime Planude, moine de Constantinople, hagiographe, biographe, épistolographe, sans esprit critique. La Fontaine a donné la célébrité et parfois une grâce naïve à cette plate compilation en la traduisant, ou plutôt en l'adaptant en tête de ses fables, sous le titre : Vie d'Esopé le Phrygien.

2^o Westermann, qui s'est spécialisé dans l'édition des *Bia*, a publié à Brunswick-Londres, en 1845, d'après des manuscrits de Breslau, de Munich et de Vienne, une seconde version où figurent des détails inconnus à Planude ou omis par lui².

1. Cf. EBERHARD, *Fabulae Romanenses* (Teubner).

2. *Vita Aesopi ex Vratislaviensi ac partim Monacensi et Vindobonensi codicibus nunc primum edidit Ant. Westermann*. Brunswick-Londres, 1845.

Or trois papyrus viennent en peu de temps de nous faire connaître des lambeaux de la Vie d'Esopé, provenant de récits plus anciens et, semble-t-il, différents :

1° Un papyrus Golenischeff, originaire du Fayoum, daté par Weil du VI^e siècle, contient l'aventure tragique d'Esopé chez les Delphiens¹.

2° Un papyrus, du Fayoum encore, daté par Zereteli du VI-VII^e siècle².

3° *P. S. I. 156*, objet de cette courte étude.

Il est facile de s'apercevoir à première vue que *P. S. I. 156* contenait de l'aventure des figues un récit plus copieux que les textes de Planude et même de Westermann. Toutefois, comme la version publiée par le dernier offre des ressemblances avec notre papyrus et n'est pas toujours accessible, en voici le premier chapitre qui va nous aider pour des compléments et des restitutions.

Βίος τοῦ πανθαυμάστου Αἰσώπου.

Ὁ κατὰ πάντα τὸν βίον βιωφελέστατος ὢν Αἰσώπος τῇ μὲν τύχῃ γέγονε δοῦλος, τῷ δὲ γένει Φρύξ ἐξ Ἀμορίου τῆς Φρυγίας, κακοειδῆς ὑπάρχων εἰς ὑπερβολὴν, προκέφαλος, κοντοτράχηλος, σιμός, μέλας, μυστάκιων, προγάστριος, στρεβλός, κυφός, ἡμερινὸν ἀμάρτημα. Τὸ δὲ χλιεπώτερον ἦν καὶ βραδύγλωστος καὶ βομβόφωνος, ραῦλός τε καὶ δεινὸς πρὸς κακουργίαν σφόδρα. Τοῦτον οὖν ἑ αὐτοῦ κύριος ὡς ἄχρηστον ὄντα εἰς ὑπηρεσίαν αὐτοῦ, ἐξέπεμψεν αὐτὸν εἰς ἓν τῶν κτημάτων αὐτοῦ σκάπτειν. Ἐν μὲν οὖν τῶν ἡμερῶν παραγενομένου τοῦ κυρίου αὐτοῦ ἐπὶ τὸν ἀγρὸν γεωργός τις πρυγῆσας κάλλιστα σῦκα προσήνεγκεν αὐτῷ καὶ φησὶ « λαβέ, δέσποτα, ἀπὸ τῶν σῶν καρπῶν πρώιμον ὀπίωραν. » Ὁ δὲ πάνυ τερφθεὶς ἐπὶ τούτοις εἶπε· « μὰ τὴν σωτηρίαν μου, κάλλιστα σῦκα. » Εἶτα λέγει τῷ οἰκέτῃ αὐτοῦ· Ἀγαθόπου, λαβὼν ταῦτα φύλαξον καὶ μετὰ τὸ λοῦσασθαί με καὶ ἀριστήσαι παράθεε μοι αὐτά. Συνέβη δὲ κατὰ τὴν ὄωραν ἐκείνην ἀνανεῦσαι τὸν Αἰσώπον ἀπὸ τοῦ ἔργου καὶ ἐλθόντα ζητεῖν τὸν ἐφήμερον ἄρτον. Ὁ οὖν Ἀγαθόπους λαβὼν τὰ σῦκα καὶ λιγνευσάμενος ἔφαγεν ἐξ αὐτῶν ἓν καὶ δύο. Εἶτα λέγει πρὸς τινὰ τῶν συνδούλων αὐτοῦ· « ἤθελον κορεσθῆναι τῶν σουκῶν καὶ φοβοῦμαι. »... Ὁ δὲ φησιν· « φάγωμεν οἱ δύο τὰ σῦκα, καὶ ἂν ὁ δεσπότης ἡμῶν ἐπιζητήσῃ ταῦτα, εἰπέ ὅτι Αἰσώπος ἐλθὼν ἀπὸ τοῦ ἀγροῦ καὶ ἄδειαν εὐρών, εἰσελθὼν κατέφαγε τὰ σῦκα. Καὶ ὁ μὲν Αἰσώπος βραδύγλωστος ὢν πρὸς ἀπολογίαν δαρήσεται καὶ ἡμεῖς τὴν ἐπιθυμίαν πληρώσομεν. » Καὶ παρακαθεσθέντες τὰ σῦκα ἓνα ἓνα τρώγοντες

1. Weil, *Rev. de Phil.*, 1885, pp. 19-21.

2. Cf. *Ber. der Akad. zu Petersburg*, février 1905, que je n'ai malheureusement pas pu avoir entre les mains.

ἔλεγον « οὐκί σοι, ταπεινὲ Αἴσωπε. » Συμφωνήσαντες οὖν οἱ δύο ἔφαγον ἔλα τὰ σῦκα. Ὁ δὲ κύριος αὐτῶν μετὰ τὸ λούσασθαι « Ἀγαθόπου, φέρε τὰ σῦκα. » Κάκεινος ἔφη « δέσποτα, ὁ Αἴσωπος εὐκαιρήσας καὶ εὐρῶν τὸ ταμείον ἀνεωγμένον, εἰσελθὼν ἔφαγε τὰ σῦκα. » Ὁ δὲ Αἴσωπος παρεγένετο καὶ φησιν ὁ δεσπότης « λέγε μοι σύ, ἐπικατάρατε δοῦλε; τοσοῦτον μου κατεφρόνησας καὶ εἰσελθὼν ἐν τῷ ταμείῳ τὰ ἡτοιμασμένα σῦκα κατέφαγες. » Ὁ δὲ Αἴσωπος ἀκούσας, λαλεῖν μὲν μὴ δυνάμενος διὰ τὸ τῆς γλώττης βραδύ, διὰ δὲ τοῦ νοδὸς τὴν ὀξύτητα, θεωρῶν δὲ καὶ τοὺς κατηγόρους αὐτοῦ εἰς ὄψιν αὐτοῦ ἐστῶτας. Καὶ μέλλων δαίρεσθαι ὁ Αἴσωπος, πεσὼν παρὰ τοὺς πόδας τοῦ κυρίου αὐτοῦ παρεκάλει μικρὸν ἐνδοῦναι αὐτῷ, καὶ δραμῶν λαβῶν ξέστην καὶ θερμῶν συγκεράσας καὶ λεκάνην παραθείς, ἐκπιῶν τὸ θερμὸν ἐχάλασε τοὺς δακτύλους αὐτοῦ ἐπὶ τὸ ἴδιον στόμα καὶ σπαράξας αὐτὸν ἀνέβαλλε τὸ ὕδωρ καὶ μόνον ἐκ τοῦ στομίου αὐτοῦ ὁ ἐπεπύκει οὐδενὸς γὰρ ἄλλου ἢν γευσάμενος παράπαν ὁ Αἴσωπος. Ἐδίετο δὲ, ἵνα καὶ οἱ κατήγοροι αὐτοῦ τοῦτο ποιήσωσι καὶ ἐν τούτῳ γνώσῃ τὸν βεβρωκότα τὰ σῦκα. Ὁ δὲ δεσπότης αὐτοῦ θαυμάσας τὸ νοερὸν τοῦ Αἰσώπου ἐπέταξε καὶ τοῖς ἄλλοις ὁμοίως ποιῆσαι. Οἱ δὲ δοῦλοι ἐβουλεύσαντο τοὺς δακτύλους πέμψαι παρὰ τὰς γνάθους καὶ κάτω μὴ χαλάσαι ἅμα δὲ τῷ πιεῖν αὐτοὺς τὸ γλιαρὸν ὕδωρ καὶ συγχύσαι τὰ σῦκα γλιποκίᾶ ἔντα πρὸς τὸ στόμα ἀνέλθοσαν καὶ ἀνέβραμον ἐξῶθεν. Ταῦτα δὲ ὁ δεσπότης αὐτῶν ἰδὼν εἶπε « τί κατεψεύσασθε τοῦ μὴ δυναμένου λαλεῖν. » Καὶ ἐκέλευε μὲν αὐτοὺς γυμνωθέντας τύπτεσθαι καὶ πομπεύεσθαι λέγων « ὅστις καθ' ἑτέρου δόλια μηχανεύεται, αὐτὸς καθ' ἑαυτοῦ τοῦτο παυθήσει. »

Après cette lecture, trois constatations s'imposent :

1^o Il y a des ressemblances frappantes entre le texte de Westermann et notre texte tronqué; elles sont soulignées dans la reproduction ci-dessus.

2^o L'auteur du papyrus semble préférer le dialogue au récit, le style direct au style indirect. Entre autres exemples : W. : οἱ δὲ δοῦλοι ἐβουλεύσαντο τοὺς δακτύλους πέμψαι παρὰ τὰς γνάθους καὶ κάτω μὴ χαλάσαι. Papyrus : . . . καὶ κάτω μὴ χαλάσωμεν.

3^o Les premières restitutions et corrections faites d'après le texte de Westermann nous inclinent à croire, selon toute vraisemblance, que la lacune du papyrus est minime à droite pour le recto, à gauche pour le verso et que, à gauche pour le recto, à droite pour le verso, il manque environ quarante lettres. De même on peut se rendre compte par le contexte que la lacune en haut et en bas n'était que de quelques lignes. Au lieu de le montrer par une série d'exemples, il nous paraît préférable de proposer une restitution. Loin de prétendre à l'infailibilité, nous n'avons d'autre but que de donner un sens aux bribes du papyrus, à l'aide du texte voisin de Westermann.

Recto.

-] .αρων ει[
] Τουτον ο[υ]ν ο α[υ-
 του κυριος ως αχρηστος οντα] ποιητον της π[
 εξεπεμπεν αυτον εις εν τω]ν κτηματων α[υτου
 5 σκαπτειν. Εν μαι ουν των ημερων τουτων παραγεν]ομενου του κ[υριου
 αυτου επι τον αγρον] .σε. . ει εις την πολ[
] .. στον υπο δε την ωρα[ν
 εκεινην αυτωι] απηνητησεν εις τα εαυτου
 κτηματα γεωργος τις τρυγη]σας καλλιστα συκα επιλ[ε-
 10 κτα προσηνεγκεν τωι δε]σποτη και φησιν λαβε
 δεσποτα απο των σων καρπων ταυτην την πρωιμο]ν σπωραν· ο δε
 ειπεν π[α-
 νυ τερρθεις επι τουτοις τω οικητη αυτου· Αγαθ]οκου, λαβε ταυτα τα
 σ[υ-
 κα και φυλαξας εν τωι ταμειωι, επειδαν λουσωμ]αι και αριστησω
 παραθε]ς
 μοι αυτα.....

Verso.

-
 15 του κυριου αυ]του παρ]εκαλει μικρον ενδουνηι αυτωι και δραμων
 ηνεγκε χ]λαρον
 υ]δ[ωρ και εκ]πιων [το θερμον εχ]αλασε τους δακτυλους επι το ιδιον
 στομα και σπα-
 ρ]αξας εαυτον[ανεβαλε το υδωρ μονον εκ του στομιου ο επεπιωκει .
 Ουδενος
 γα]ρ ετερου γευσα]μενος ην παραπαν ο Αισωπος
] .γευσασθαι τ[
 20 το] αυτο ποιησχωσαν κ[αι εν τουτωι γνωση τον βεβρωικωτα τα συκα .
 Ο δε δεσποτης
 θ]κυμασας αυτου το νοερον [επιταξε και τοις κατηγοροις αυτου
 ομοιως ποιη-
 σ]αι· οι δε δουλοι εις εαυτου]ς εβουλευσαντο· εκπινωμεν γε το θερ-
 μον υδωρ
 κ]αι κατω μη χ]λασωμεν τ[ους δακτυλους . αλλα πεμψωμεν παρα
 τας γναθους . Και
 α]μα τω πειν ατους το χ]λιαρρον υδωρ
 25]αν ελυσαν και [παρ]αυτικα[
 κ]αι τα συκα αυτοματως[προς το στομα ανελθουσαν . Ταυτα δε ο δεσ-
 ποτης
 αυτων ιδ]ων φησιν· τι τα συκ]α φαγοντες κατεψευσαθε του μη δυνα-
 μενου λαλειν

Voici, traduits sous forme d'apparat critique, les renseignements que la Signorina Teresa Lodi a bien voulu me communiquer.

L. 2. Il est possible de lire : ο[υ]ν ο α[.].

L. 4. La première lettre est probablement ν.

L. 5. Ma lecture est sûre et la première lettre après la lacune ne peut être identifiée; il n'en reste qu'une très petite trace, quasi un point.

L. 8. Ne semble pas ἀπηγτησεν, la première lettre est probablement α, mais la deuxième n'est pas π, c'est une lettre qui se prolonge en bas.

L. 9. επιχ[leçon sûre.

L. 11. La première lettre semble vraiment un ν, la dernière au contraire ne paraît pas un π : on voit seulement la partie inférieure d'une haste verticale; peut-être faudrait-il y voir le commencement d'une barre horizontale qui d'habitude dans cette écriture se prolonge un peu à gauche.

L. 12. On peut admettre σπου au lieu de ηπου.

L. 13. Ne semble pas αι, mais plutôt ω; à la fin, peut-être πρ α θ ε[;], mais de la dernière lettre il ne reste qu'une trace infime.

L. 15. La lettre du début, non la première lue, semble]α; εϋ est à peu près sûr; ce qui suit n'est peut-être pas γαρ, mais certainement pas παρ.

L. 16. Sur le texte l'espace de la lacune a été laissé trop large : il serait à peine suffisant pour contenir εκ, mais les lettres précédentes ne semblent pas α.

L. 18. La première lettre n'est pas lisible, mais on peut dire que ce n'est pas un ρ.

L. 23. La lettre qui précède le χ ne peut être ι; il en reste un fragment qui s'attache au χ, peut-être est-ce un π. La dernière ne semble pas un τ, mais plutôt une lettre ronde.

L. 24.]μχ très probable; pour ce qui suit ma lecture est ferme.

(M. le Professeur Vitelli m'écrit ceci : « α[μχ τῷ πείν < = πείν > α̅τους < = α̅τους > τὸ χ[λιαρὸν etc... Les formes πείν et α̅τός sont fréquentes dans la langue plus ou moins vulgaire, pendant de longs siècles¹ »).

1. On sait, en effet, en ce qui concerne πείν que cette forme de la langue vulgaire, inconnue à l'époque ptolémaïque, se rencontre à l'époque romaine : cf. MAYSER, *Grammatik der griechischen Papyri*, p. 365. En ce qui concerne α̅τός les exemples qu'on cite de son substitut α̅τός avant l'ère chrétienne (dès le 1^{er} siècle) ont été en général corrigés par une seconde main. Ce n'est qu'aux époques romaine et byzantine que ce mot se rencontre avec quelque fréquence, sans correction : cf. GROE-NERT, *Memoria graeca Herculanensis*, pp. 126-27.

L. 25. On peut lire $\chi\alpha\iota$. La lacune qui suit n'est pas suffisante pour contenir $\pi\alpha\rho$; $\alpha\upsilon\tau\iota$ est certain, peut-être $\alpha\upsilon\tau\iota\kappa\alpha$, mais entre ι et α , on ne voit pas nettement le χ , il semble qu'il y ait là une correction.

L. 27. Après $\phi\eta\sigma\iota\nu$, on ne peut lire $\tau\iota\ \tau\alpha\ \sigma\upsilon\kappa\alpha$, mais, semble-t-il, plutôt $\epsilon\delta\epsilon\ \tau\alpha\ \sigma\upsilon\kappa\alpha$.

Les papyrus nous ont rendu et nous rendront certainement encore beaucoup de textes plus attachants que celui-là. Mais s'il est sans grande valeur intrinsèque, il prend une certaine importance du fait qu'il rentre dans la série des biographies.

Vies isolées, vies groupées en recueil, comme celles de Satyros¹ dont le sixième livre contient : Eschyle, Sophocle, Euripide, vies mises en parallèle comme celles de Plutarque, les biographies ont toujours été appréciées dans l'antiquité grecque. Il y avait des biographes originaux, dont Plutarque est le modèle, et des biographes abrégiateurs, comme cet Héracléides Lembos, dont on vient de découvrir des fragments². Sur les grands hommes éteints, les biographes pullulaient; pour le seul Démosthène, si nous en croyons Plutarque³, ils étaient $\pi\acute{\alpha}\mu\pi\omicron\lambda\lambda\alpha\iota$. Les papyrus, en nous rendant des fragments de Vies, nous ont apporté une nouvelle preuve de la faveur du genre. Nous leur devons des passages des Vies du philosophe Secundus⁴, d'Alcibiade⁵, d'Euripide⁶, de Démosthène⁷ et nous avons relevé plus haut que l'Égypte nous avait rendu trois lambeaux de Vies d'Esopé.

Cette proportion un peu inattendue de Vies d'Esopé est-elle l'effet du hasard qui favorise certains auteurs ou peut-on lui assigner d'autres causes? Et d'abord, qu'est-ce, à tout prendre, que nos Vies d'Esopé? C'est à la fois un roman, une suite de fables et une compilation, une amplification scolaire. C'est un roman dont Esopé est le personnage principal, autour duquel gravitent dans des épisodes dramatiques variés des comparses nombreux. C'est aussi un recueil d'apologues qui comportent un enseignement et une morale. Ici, par exemple, nous lisons dans Westermann : $\delta\sigma\tau\iota\varsigma\ \kappa\alpha\theta'\ \acute{\epsilon}\tau\epsilon\rho\omicron\nu\ \delta\acute{\omicron}\lambda\iota\chi\ \mu\eta\chi\alpha\nu\acute{\epsilon}\sigma\tau\alpha\iota$, $\alpha\upsilon\tau\omicron\varsigma\ \kappa\alpha\theta'\ \acute{\epsilon}\alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon\ \tau\omicron\upsilon\tau\omicron\ \pi\alpha\nu\theta\acute{\iota}\nu\epsilon\iota$, ou, comme dit La Fontaine : « Par ce moyen Esopé se garantit, ses accusateurs furent punis doublement, pour leur gourmandise

1. *P. Oxy.*, 1176.

2. *P. Oxy.*, 1367.

3. PLUTARQUE, *Démosthène*, 30.

4. *P. Tischendorf*. *Bios; Σεκούδου φιλοσόφου*.

5. *P. Oxy.*, 411.

6. *P. Oxy.*, 1176, Satyros.

7. *P. S. I.*, 144.

et pour leur méchanceté. » C'est enfin un trésor d'exercices d'école parce qu'aucun sujet ne prête davantage aux διηγήσεις, aux ἐκπράσεις et aux μελέται que les aventures et les prouesses du fabuliste.

Or littérature romanesque, fables, exercices d'école sont abondamment représentés dans les papyrus gréco-romains. Quelques exemples permettront de s'en rendre compte. Nous avons retrouvé des fragments du *Chaereas et Callirrhoe* de Chariton¹, du *Clitophon et Leucippe* d'Achille Tatios² et de nombreux romanciers anonymes³. Du seul Babrios⁴, pour ne mettre en avant qu'un fabuliste connu, on peut citer quatre fragments, soit treize vers du premier Prologue, quatorze fables et des fragments gréco-latins. Quant aux exercices scolaires, on n'a que l'embarras du choix, à tous les degrés de l'enseignement. Voici des cahiers d'écolier⁵; voici des exercices de rhétorique⁶; voici un discours fictif d'un stratège attique⁷, une μελέτη⁸, des *epikedeia* pour un professeur de Bérytos⁹ — sans parler des innombrables florilèges, maximes, sentences en prose et en vers, destinés sans doute en majeure partie aux écoles. En est-ce assez pour expliquer comment, dans notre collection de fragments biographiques, les Vies d'Esope, romanesques, fabuleuses, pleines de rhétorique scolaire, tiennent une si grande place?

Nous pouvons conclure. Le fragment 156 des *P. S. I.* contient bien un passage d'une Vie d'Esope, le troisième que les papyrus nous donnent sur ce sujet. S'agit-il d'une nouvelle tradition? La question semble désormais oiseuse; il ne saurait y avoir, à notre avis, de tradition historique, scientifique sur cette matière. Les Vies d'Esope ne sont pas des œuvres d'érudition où puisse intervenir la critique des sources, ce sont des œuvres d'imagination rédigées, amplifiées dans les écoles par les sophistes et leurs élèves. Les fables ésopiques étaient dans toutes les bouches. Du fabuliste lui-même on ne savait à peu près rien. Quelques données authentiques sur sa vie avaient dû circuler

1. WILCKEN, *Archiv*, I, *P. Oxy.*, 1019 et *P. Fayoum*.

2. *P. Oxy.*, 1250.

3. Par exemple, *P. Oxy.*, 416, 417, 1368, 1382; *P. S. I.*, 151.

4. *P. Oxy.*, 1249; *P. Bouriant*, I, dans les *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde* de WESSELY, VI, 1906, édité par P. Jouguet et P. Perdrizet; *Tablettes de Palmyre*; *P. Amherst*, 26.

5. *P. Bouriant*, I: *P. Grenf.*, II, 84; *P. Ryl.*, 41; *P. Tebt.*, 278.

6. *P. Oxy.*, II, pp. 33-4; *P. Hib.*, I, pp. 56-60; *Mélanges Weil, Kenyon*.

7. *P. Hib.*, 15.

8. *P. Lipsiensis*, I.

9. *Berl. Kl. Tex.*, VI.

dans le peuple et sur ce mince canevas l'imagination des Grecs d'Europe et d'Asie avait brodé. Quand les sophistes sont venus, ils ont trouvé la matière belle; ils ont étiré la légende et ont enseigné à leurs disciples des préceptes pour l'allonger encore. Nos Vies d'Esopé ne sont pas autre chose que des développements de ce genre, elles ont tous les caractères des exercices d'école. Le sujet, en effet, était universellement connu dans le monde gréco-romain; — un maître bavard ou un apprenti proluxe pouvaient montrer la gentillesse de leur esprit et l'habileté de leur calame en l'enjolivant selon les recettes et artifices scolaires: analyses psychologiques, inventions de détails, menues fioritures de style; enfin il n'était point malaisé d'en faire jaillir, ainsi qu'il sied, une morale « puérite et honnête ».

Paul COLLART.

THUCYDIDE, 11, 65, 12. — Σφαλέντες δ' ἐν Σικελίᾳ ἄλλη τε παρασκευὴ καὶ τοῦ ναυτικοῦ τῷ πλείονι μορίῳ, καὶ κατὰ τὴν πόλιν ἤδη ἐν στάσει ὄντες, ὅμως τρία μὲν ἔτη ἀντείχον τοῖς τε πρότερον ὑπάρχουσι πολεμίοις, καὶ τοῖς ἀπὸ Σικελίας μετ' αὐτῶν καὶ τῶν συμμάχων ἔτι τοῖς πλείοσιν ἀφροστηκόσι, Κύρω τε ὕστερον βασιλέως παιδὶ προσγενομένῳ, ὃς παρεῖχε χρήματα Πηλοποννησίοις εἰς τὸ ναυτικόν, καὶ οὐ πρότερον ἐνέδρασαν ἢ αὐτοὶ ἐν σφίσι κατὰ τὰς ἰδίαις διαφορὰς περιπεσόντες ἐσφάλησαν. Τοσοῦτον τῷ Περικλεῖ ἐπερίσσευσε τότε ἀφ' ὧν αὐτὸς προέγνω καὶ πάνυ ἄν ῥαδίως περιγενέσθαι τῶν Πηλοποννησίων αὐτῶν τῷ πολέμῳ.

Les mss et certaines éditions portent τρία μὲν ἔτη. Les meilleures et plus récentes éditions de chez nous y substituent δέκα (Croiset, Hauvette). Il semble que l'on puisse fort bien conserver le τρία des mss, soit qu'avec certains commentateurs, comme Boehme par exemple, on entende τρία des trois années allant de 411 — époque où les Athéniens vaincus en Sicile en 413 sont déjà de plus ἐν στάσει — jusqu'à 408 ou 407 époque où Cyrus entre en scène et fournit de l'argent à leurs ennemis; soit plutôt que Thucydide voulant montrer que Périclès avait bien raison de croire, au début de la guerre, qu'Athènes pouvait vaincre Sparte, si elle avait été seule, dise en substance: « La preuve, c'est que malgré l'affaiblissement causé par le désastre de Sicile, elle sut tenir à la fois (ἀντείχον τοῖς τε. . .) contre les Spartiates aidés de leurs anciens et nouveaux alliés, et contre Cyrus (Κύρω τε ὕστερον) qui vint plus tard s'y joindre. Or, la période où Athènes eut l'occasion de lutter contre tant d'ennemis à la fois, dura trois ans, de 407, entrée en scène de Cyrus, à 404, capitulation d'Athènes.

L. BAYARD.

LES PAPYRUS D'OXYRRHYNCHOS

A PROPOS DU TOME XIII

I

Au mois d'août 1918, *The Journal of Egyptian Archaeology* publiait un rapport du Professeur B. P. Grenfell, lu à l'Assemblée générale de l'*Egypt Exploration Fund*. Nous apprîmes ainsi que, comme les tomes V et XI, le tome XIII des Papyrus d'Oxyrhynchos, qui allait paraître, comprendrait uniquement des fragments littéraires. La composition du volume nous était d'avance révélée : quelques textes théologiques, des Dithyrambes de Pindare, des discours inédits de Lysias, un fragment nouveau d'Hypéride, des passages d'Éphore, quelques répliques du dialogue sur Alcibiade d'Eschine le Socratique, des bribes du *Misoumenos* de Ménandre, les premiers fragments sur papyrus de l'*Ajax* de Sophocle, du *Plutus*, du *Protagoras*, des restes de quatre Olympiques de Pindare et de trois Idylles de Théocrite, etc. Heureusement, les papyrologues anglais ne promettent rien sans tenir. Notre impatience n'a pas longtemps languï. *P. Oxy.* XIII vient de paraître et renferme trente-deux numéros, de 1594 à 1625.

Notre intention n'est pas d'en faire une analyse complète, mais seulement de traduire quelques-uns de ces fragments et de proposer des compléments et des observations rapides à propos de plusieurs d'entre eux. Nous voudrions ensuite donner une liste succincte des principaux textes littéraires trouvés dans le site d'Oxyrhynchos par les savants anglais ¹.

1598. *Épîtres aux Thessaloniens*, I, iv, 3 ; II, i, 1.

La pagination des feuillets de ce *codex* a pu être établie : σζ, στ, σθ, σι. Puisque l'ordre des fragments est le suivant : σζ *recto*, στ *verso*, σθ *verso*, σι *recto*, le *codex* était composé de quaternions.

¹. Nous ne comprendrons pas dans ce bref relevé les textes provenant d'Oxyrhynchos publiés dans d'autres recueils, comme les *P.S.I.* par exemple (*Pubblicazioni della Società Italiana*).

1600. *Traité sur la Passion.*

L'auteur de ce traité — ou de cette homélie — marque nettement, au début du passage conservé, que la Passion du Christ a été annoncée et préfigurée dans l'Ancien Testament. Il cite alors, par ordre chronologique, des préfigures du Sauveur. Ll. 21-38 : « *Regarde Abel assassiné par son frère ;... comme le Christ.... ; Joseph, vendu comme lui ; Moïse, exposé comme lui ;... comme lui ; tous les autres, maltraités comme lui.* » Les éditeurs ont pensé à restituer, ll, 24-25 :

[τον Ισ]αακ τον ομοιωε
[υπο προ]ε σαζομενον¹,

et ont rejeté cette hypothèse, puisque le sacrifice d'Isaac n'a pas été consommé. On pourrait garder partiellement leur conjecture — car il ne peut s'agir, chronologiquement, que d'Isaac — en remplaçant σαζομενον par αιχιζομενον ou quelque chose d'analogue. Mais si l'on veut bien remarquer que chaque préfigure du Christ lui est comparée pour une raison spéciale, personnelle, Abel parce qu'il a été mis à mort, Joseph vendu, Moïse exposé, on est amené à chercher quelle est la ressemblance particulière d'Isaac avec le Christ et à penser que l'un comme l'autre ont été chargés du bois de leur sacrifice, d'où une conjecture comme :

[τα ξυλ]α φορτιζομενον².

Après la ligne 29, on ne voit pas de personnage qui convienne pour la lacune parmi les préfigures de Jésus postérieures à Moïse ; tous les noms sont trop courts, à moins de supposer la répétition de ἀπέβλεψον avec δέ, que continuerait, l. 23, ἀπέβλεψον δέ και... On pourrait alors penser à Daniel.

Les lignes suivantes font allusion à une préfigure anonyme : le Juste, dont il est question dans *Isaïe*, 53, frappé par Dieu pour l'iniquité des hommes. A la ligne 36, πατάξαντα, ne peut être admis ; παταθόντα, comme le remarquent les éditeurs, conviendrait mieux. Πατάξαντα ne serait-il pas une faute pour βασταξαντα, forme devenue courante dans la κοινή du verbe βασταζω ? Ne peut-on dès lors restituer quelque chose comme

τον βασταξαν[τα τα παθη],

1. Προς et κω, surmontés d'un trait horizontal, sont, comme on sait, les abréviations ordinaires de πατρός et de κυρίου dans les textes papyrologiques.

2. « *But I cannot read αιχιζομενον or φορτιζομενον, γαζομενον is possible but not αιμαζομενον,* » a bien voulu m'écrire le Professeur Grenfell, que je suis heureux de remercier ici de sa cordiale complaisance.

« celui qui s'est chargé du poids des souffrances » ? A la ligne suivante, je suppléerais *καί* après le complément de *σώσαντα* et, après *αίματος*, je comblerais la lacune par *ἐκ μάκρου*, car il me paraît qu'il y a un parallélisme entre ce passage et les lignes du début.

En somme, je proposerais une restitution de ce genre :

5	[. . . . ε] κ μακρου προσ [. . . .] ουτω δη και το [του κυ π] αθος εκ μακρου [.] ωθεν δια δε τυ	[. . . . ε] κ μακρου προε [λεχθη] ουτω δη και το [του κυ π] αθος εκ μακρου [σημει] ωθεν δια δε τυ
24	[. . . .] . . . των ομοιως [. . . .] . . . οζομενον	[τον Ισ] αακ τον ομοιως τα ξυλα] φορτιζομενον
29 bis
30	τ [ο] ν ομοι [ως] με νον εις το [υς] αλλους τους ομοιως [κακως πα σχοντες αποβ] λεψον δε και εις τον εν [Ησαια] ως	αποβλεψον δ εις τον Δανιηλ τ [ο] ν ομοι [ως] υβριζομε νον εις το [υς] αλλους τους ομοιως [κακως πα σχοντες αποβ] λεψον δε και εις τον εν [Ησαια] ως
35	προβατον σφ [αρχθεντα τον παταξ] αν [τα και σωσαντα] πολλους ?	προβατον σφ [αρχθεντα τον βασταξ] αν [τα τα παθη και σωσαντα] ημας. Και
περι	του α [ιμ] ατος [] δια π [ρο] φητικης [γραφης ?	περι του α [ιμ] ατος [εκ μακρου δια κτλ.

1602. *Homélie à des moines.*

Début d'une partie du discours, disent les éditeurs. Il semble bien que ce soit le début de la péroraison et peut-être presque toute la péroraison, tronquée seulement à la fin. Après avoir rappelé à ses auditeurs, par des emprunts à l'Ancien Testament, que Dieu a sauvé le peuple d'Israël tant qu'il a observé la Loi, le prédicateur, établissant un parallèle, engage ces « soldats du Christ » à persévérer, à « demeurer vainqueurs », pour mériter la récompense promise auprès du Sauveur¹.

1606. *Lysias.*

Ce sont les fragments (en tout 152, dont des lambeaux minuscules) d'au moins quatre discours inédits de Lysias : *Ἠρὸς Ἰππο-*

1. « ...1603 a été identifié par le Dr J. Rendel Harris, comme provenant du (Pseudo-)Chrysostome, *λόγος αθ*, in *decollationem Praeursoris* (Ed. Sav. VII, p. 516). » (GRÆNFELL.)

θέρησιν ; Κατὰ Θεομνήστου ; Πρὸς... υλιον. L'autre ou les autres titres sont trop mutilés pour qu'on puisse les restituer et les fragments afférents sont tellement petits qu'on n'en peut tirer sur ce sujet d'indication précise.

Si on en jugeait par le titre (ll. 237-38), le Contre Hippothersès semblerait devoir être insignifiant : πρὸς Ἱπποθέρησιν, ὑπὲρ θεραπαίνης. Or ce plaidoyer est extrêmement important dans l'œuvre et même dans la vie de Lysias. Comme dans le Contre Cratosthène, il s'agit d'une attaque contre le gouvernement des Trente. Lysias, il est vrai, n'y parle pas en son nom, mais la servante qu'il défend n'est certainement qu'un prête-nom, dont l'état du papyrus ne nous permet même pas de voir le rôle dans l'affaire. Ce subterfuge ne devait tromper personne. Par deux fois au moins dans son discours, Lysias a oublié lui-même qu'il s'agissait de la servante. Il se met en scène ; c'est lui qui est accusé (ll. 182-4) : ὑπὸ τούτου γὰρ φεύγει τὴν δίκην ; c'est lui qu'il faut absoudre (ll. 219-22) : θέρομαι οὖν ὑμῶν, ὡς ἄνδρες δικασταί, ἀποψήφισασθαι Λυσίου.

D'après l'introduction des éditeurs et les précisions supplémentaires que nous croyons pouvoir tirer du texte, l'occasion et les circonstances du discours auraient été les suivantes. Pendant que Lysias était en exil, les Trente se sont emparés de ses biens, après le meurtre de Polémarchos, son frère, par Cratosthène. Ils les ont, semble-t-il, vendus pour soixante-dix talents, meubles et immeubles, à Hippothersès, peut-être indirectement par l'intermédiaire de Nicostratos et de Xénoclès, premiers acquéreurs. Lysias de retour offre de racheter ses biens meubles à leur valeur, mais veut rentrer sans débours en possession des immeubles (un domaine et une maison), conformément aux conventions de l'amnistie. Hippothersès et consorts refusent d'accéder à cette demande et semblent vouloir se faire rembourser au préalable la moitié de la somme qu'ils ont versée aux Trente pour la totalité des biens.

Voici une traduction des fragments qui offrent un sens continu et quelques remarques ou conjectures sur le texte :

Fragment I, ll. 7-19 : « *Lysias, lui, réussit à s'enfuir. Quant à son frère Polémarchos, ils le firent périr et prirent sa fortune. Tandis que Lysias était au Pirée¹, il demandait qu'elle lui revînt à son retour et aujourd'hui qu'il est rentré, même en versant le prix de ses biens, il ne peut les recouvrer. Nicostratos, en effet, est en procès avec Xénoclès le vendeur...* »

Fragment II, ll. 29-47 : « *... et pour soixante-dix talents les*

1. On se rappelle l'existence des deux partis : οἱ ἐν Πειραιεῖ, οἱ ἐν Ἄστει.

Trente ont vendu la propriété que ces individus ne pouvaient ni réaliser ni vendre dans un long délai. Mais puisque Lysias s'en est allé en exil avec vous et que le voici de retour avec votre pouvoir démocratique, alors que les conventions de l'amnistie stipulent que les acheteurs gardent les biens vendus et que les exilés revenus recouvrent les biens non vendus, Lysias, sans être mis en possession ni du domaine, ni de la maison que précisément les conventions rendaient aux exilés revenus¹... »

Fragment IV, ll. 76-88 : « *Après cela, ô juges, il prétendait recevoir de Lysias la moitié du prix en narrant ses propres infortunes, comme si Lysias avait trouvé un trésor sous la tyrannie des Trente et n'avait pas perdu son avoir. Comme il s'indignait et supportait avec peine de se voir, par surcroît, réclamer par cet individu le prix... »*

Des lignes 87-88, il ne reste que ceci :

[.....]ντιλ...
[.....]υμ[ε]...α

Les lignes ayant de quinze à vingt-deux lettres, on songe, pour le sens, à une restitution de ce genre : προς

[τουτοις και τη]ν τιμην υπο
[τουτου ακαιτο]υμ[ε]ν]ην α-

Fragment V, ll. 113-124 : « *En effet, il serait étrange, ô juges, que vous fussiez revenus d'exil en victimes de l'injustice et que vous fussiez privés de vos biens en auteurs de l'injustice. N'auriez-vous pas certes raison de vous emporter contre ceux qui ont acheté vos biens dans de si pénibles conjonctures ? Oui, en premier lieu, les Trente n'auraient rien mis en vente, s'il ne s'était pas trouvé d'acquéreurs résolus... »*

Fragment VI, ll. 127-167. Je verrais volontiers ici le début de la péroraison. Le texte, surtout au début, est très mutilé. Lysias devait commencer par rappeler aux juges qu'ils doivent se conformer aux lois et, dans le cas présent, aux conventions de l'amnistie. Je pense qu'avant de demander au tribunal (ll. 138 sqq.) de déclarer quelle est la meilleure des deux causes, quel est le plus juste des deux hommes en présence, il pouvait affirmer dans une phrase précédente que, étant donnée sa conduite passée, l'opinion publique, représentée sans doute par les témoins, lui était favorable. D'autre part, il semble que δέομαι

1. Le texte de la l. 47 : εαν δε αν δε αποδωσι est manifestement altéré. Les éditeurs rejettent avec raison αν δε, mais εαν δε ne correspond à aucun εαν μέν précédent, à aucune autre supposition et ne paraît pas se justifier grammaticalement.

δέ (ll. 143) permette de restituer auparavant un μέν, que je place l. 134. J'adopte l. 135 περί τούτων proposé en note. Quant à πράγματος, comme le remarquent les éditeurs, sans περί il est bizarre, avec περί il serait une négligence de style entre les deux περί τούτων. Ne serait-ce pas une glose au premier περί τούτων (πράματος, le sujet du débat, le fait, pour indiquer que ce τούτων est du neutre), glose qui aurait fini par s'introduire dans le texte? Le μέν γάρ de la l. 152, introduisant une phrase où il est montré que Lysias a partagé la bonne et la mauvaise fortune de la démocratie, me semble venir à l'appui d'une affirmation antérieure de sa fidèle amitié. Enfin, l. 159, le verbe tronqué paraissant devoir signifier : éviter, on peut songer à ἐκδύειν, qui avec l'accusatif signifie : se soustraire, échapper à. Démosthène, par exemple, l'emploie dans ce sens avec τὰς λειτουργίας, se dérober aux liturgies. Pour toutes ces raisons, sans la croire infallible, je propose la restitution suivante de tout le passage :

127	[..... συ]νθη [κ.....το]υς νομους [.....ακη]κοατε η	[.....κατα τας συ]νθη [κας και κατα το]υς νομους [δικαζειν. Ακη]κοατε η
130	[.....ας δικαιο]τε [ρον.....]ντας λε [γειν.....]ς βελτιους [.....τ]ου[ς] αντιδι [κους...εισ[.....]υμιν	[μας προ]ξαντ[ας δικαιο]τε [ρα αει και ειπο]ντας λε [γεσθαι δικαιο]ς βελτιους [χειρους δε τ]ου[ς] αντιδι [κους. Ημ]εις [μεν ουν]υμιν
135	[.....]τουτων επιτρεπο [μεν α]κουσαντας τα Λυσι [αι και Ι]πποθερση πεπρα [γμεν]α οποτεραν βουλεσθε [κρισιν?] πραγματος ψηρι	[περι] τουτων επιτρεπο
140	[σασθαι] περι τουτων οπο [<τε>ρος βελ]τιων ων περι την [ημετερ]αν πολιν τυγχα [νει δεο]μαι δ' υμων ακου [σαι ινα κ]αι ουτος υμιν δο	
145	[ξας χρ]ηστος ειναι προθυ [μηται ε]πι του λοιπου και ο [Ιπποθερ]σης ακουσας τα [προσηκ]οντ αυτοι βελτι [ων το λοι]πον ηι οτ[ι] μεν	
150	[ουν?...α] Λυσι[...υ]μιν [.....]ε π[...πα]ντε [ως? δηλο]ν εω[ς] μ[ε]ν γαρ ο	[ενταυθ]α Λυσι[ας ην υ]μιν [φιλος οτι δε]μ[ενε]ν τε [λειως δηλο]ν

[μεις ηυδα]	ιμονειτε πλου	
[σιωτατος η]	ν των μετοι	
[κων επειδ]	η δε συμφο	
[ρα εγενετο]	επεμμενε	
[ουδε γ]	αρ ελαχιστον με	[ουδε γ]
[ρος των υμε]	τερων δυστου	[ρος των υμε]
[χιων . . .]	υσεν	[χιων εξεδ]
		υσεν

« juger conformément aux conventions de l'amnistie et conformément aux lois. Vous avez appris (des témoins ?) que pour avoir toujours fait et dit des choses plus conformes à la justice, nous passons justement pour meilleurs et nos adversaires pour pires. Dans ces conditions, nous vous laissons le soin, maintenant que vous avez entendu ce qu'ont fait Lysias et Hippotherès, de prononcer sur ces faits, par votre vote, celle des deux sentences que vous voulez et sur ces hommes lequel des deux est vraiment le meilleur pour notre cité. Je vous demande aussi de m'entendre afin que Lysias, déclaré par vous honnête homme, manifeste encore son zèle à l'avenir et que Hippotherès s'étant entendu dire ses vérités s'amende à l'avenir. Que Lysias ait été alors votre ami, qu'il le soit resté, c'est parfaitement évident. Au temps de votre prospérité, il était en effet le plus riche des métèques et quand vint la crise, il vous resta fidèle, car ce n'est pas lui qui a refusé même la plus petite part de vos malheurs, lui qui fut illégalement privé par les Trente de son frère et de grandes richesses. Quand il prit le chemin de l'exil, il envoya trois cents mercenaires pour la restauration de la démocratie et fournit à la fois deux mille drachmes en espèces et trois cents boucliers... »

Ll. 168-206 : « Puis s'étant rendu chez Thrasydaïos d'Elée son hôte, il lui persuada de fournir une contribution de deux talents et en retour de ses services, il n'a reçu de vous ni faveur ni privilège. Exilé, voilà ce qu'il fut. Rentré d'exil, jamais il n'a offensé aucun Athénien, soit en rappelant ses services, soit en reprochant les erreurs d'autrui. Mais il faut bien parler aujourd'hui de lui puisqu'il est mis en posture d'accusé par l'individu que je vais dire : lui, c'est au temps des Quatre Cents qu'il prit le chemin de l'exil et de Décélie comme base, il fit campagne avec les ennemis contre sa patrie. Ce sont les adversaires de la cité qui l'ont réintégré et fait de lui votre concitoyen. Aussi je pense qu'il est évident pour tout le monde que les murailles nouvellement bâties lui inspirent moins d'assurance que les murailles détruites à cette époque et qu'il ne fonde pas les mêmes espérances sur vos succès que sur vos disgrâces. Alors, devenu citoyen com-

plet, sans ombre de repentir et sans s'amender avec l'âge, il dif-fame le régime démocratique; après ce qu'il a fait contre vous... »

Ll. 216-236 : « ... il est juste d'autre part que Lysias jouisse de la reconnaissance du peuple après lui avoir rendu un si grand service. Je vous demande donc, ô juges, d'acquitter Lysias, vous souvenant de ce fait et des autres que j'ai allégués. Sinon, y aura-t-il un homme plus infortuné que lui, si de ces biens les uns lui sont pris par la force et les autres donnés par vous? Y aura-t-il d'autre part un homme plus heureux que ces gens, si non seulement ils obtiennent de vous le pardon des vilénies com-mises alors, mais encore si sur les questions qu'ils vous sou-mettent aujourd'hui vous votez au gré de leurs désirs? »

1607. *Hypéride (?)*. Pour *Lycophon*.

Les prouesses de Lycophon ont fourni la matière de ce que les éditeurs appellent eux-mêmes une cause célèbre. Il fallait à ce Lycophon ou une grande fortune ou une grande influence, ou les deux à la fois, pour que son adversaire, dans l'affaire d'adultère où il était impliqué, sollicitât deux discours de Lyeurgue et que lui, l'accusé, en demandât deux à Hypéride. Car telle fut en effet la situation. Nous savons, d'une part, que Lyeurgue a prononcé deux plaidoyers contre Lycophon, un devant le *εἴρηος*, l'autre devant les dicastes. D'autre part, un papyrus de Londres (*P. Brit. Mus. 115*) nous a gardé le début, la fin et le titre d'une *Ἀπολογία ὑπὲρ Λυκόφρονος* d'Hypéride. Le sujet en est exactement le même que celui de *P. Oxy. 1607*, mais ce sont manifestement deux œuvres distinctes. Les éditeurs — malgré leur point d'in-terrogation — ont montré avec une sagacité persuasive que toutes les bonnes raisons étaient : 1° pour que ce fragment appartint à un plaidoyer d'Hypéride ; 2° pour que ledit plaidoyer fût pro-noncé par un certain Théophilos à qui Lycophon — qui lit lui-même le discours du *P. Brit. Mus. 115* — demande en terminant de l'assister.

Nous ne faisons qu'entrevoir le sujet du procès, mais les détails que nous apercevons concordent et avec ceux du papyrus de Londres et avec ceux qu'Aristophane nous révèle dans les affaires de ce genre et avec ceux du discours de Lysias *Sur le meurtre d'Ératosthène* : subterfuges des deux amants pour se voir, complicité, puis trahison des gens à leur service. Qu'on en juge par cette traduction des passages les moins mutilés.

Fragment I, ll. 1-34 : « Qu'il ait percé la muraille pour ses relations avec la femme, ce n'est pas du tout croyable. Le deman-

deur en effet n'a pas prouvé ni qu'il fût entré en désaccord avec les gens antérieurement à son service et qui se soumettaient facilement à tous ses ordres, ni qu'à la suite d'une querelle ils lui eussent refusé leur entremise, circonstance qui aurait réduit Lycophon à percer la muraille, ses gens n'ayant plus pour lui les mêmes dispositions complaisantes. »

Le texte de cette dernière phrase est mutilé. Étant donné le sens général, et les lignes ayant de onze à dix-huit lettres, on a pensé à combler ainsi les lacunes :

31	μηκετι	μηκετι
	[των] σωματων[....	[των] σωματων [αυ]
	[...ο]μοιως τε[....	[του ο]μοιως τε [και ευ]
5 ou 6 lignes perdues.		μενωσ προς αυτον ε]
		[χοντων

Fragment I, col. II et III avec leurs lacunes : « ... il n'aurait pas percé la muraille. Comment en effet un homme qu'aucune nécessité ne presse, mais à qui il est loisible d'avoir des nouvelles de sa complice et de lui en communiquer des siennes..... Dans ces conditions, jamais il... jamais Chrémès, le mari ne lui a interdit sa maison et c'est autant dire impossible que les servantes se soient querellées avec lui. Laquelle en effet aurait trouvé assez d'audace pour ne pas faire les commissions dont il la chargeait ou celles de sa maîtresse pour son complice, à cause d'une haine personnelle ?..... Mais en réalité, les servantes voyaient le mari dans un état de faiblesse extrême et elles se représentaient bien en imagination leur maîtresse sur le point d'être propriétaire de la maison, craignant, s'il venait à mourir, d'être exposées à payer leur opposition. Aussi n'est-il pas croyable que ni la muraille ait été percée par lui, ni qu'il ait eu coutume, comme dit le demandeur, d'en conter aux servantes¹. »

1608. Eschine le Socratique. Alcibiade.

Dix-neuf fragments, dont quelques-uns sont de vrais lambeaux. La malchance poursuit Eschine le Socratique. Éclipsé dans le nombre des disciples favoris par Platon et Xénophon, il

1. L. 97 : διαλέγεσθαι, ce mot reste ambigu. Il a peut-être son sens ordinaire ; peut-être aussi n'est-il qu'un euphémisme dont Mœris nous donne l'équivalent brutal : πλῆσιάζειν ταῖς γυναῖξι (cf. l'introd. des éditeurs, p. 77). Mœris relève un exemple de ce sens dans Hypéride : Pollux en relève deux. On trouverait le même emploi dans Aristophane, *Plutus*, 1083 ; *Assemblée*. 890.

fut accusé de vilénies par Lysias dans un discours dont il nous reste des extraits et sa reproduction de l'enseignement du maître était si fidèle qu'on le soupçonnait de s'être approprié les propres dialogues de Socrate. Le rhéteur Aristide nous a cité — assez inexactement, comme le montre le papyrus — un passage du dialogue d'Eschine sur Alcibiade. Les fragments qui nous en parviennent aujourd'hui sont si mutilés qu'on ne peut ni en assurer l'ordre, ni en préciser le sujet. Nous voyons surtout qu'Alcibiade attaque violemment Thémistocle. Du moins pouvons-nous affirmer que ce n'est pas un véritable dialogue, mais plutôt une conversation rapportée par Socrate et dont trois interlocuteurs sont nommés : Socrate, Alcibiade, Apollodoros. En voici les passages traduisibles, qui ne sont pas cités par Aristide :

Fragment I, ll. 1-15 : SOCRATE. « *Voudrais-tu qu'on dise que tu t'es comporté à l'égard de tes parents comme Thémistocle, dit-on, à l'égard de ses parents ?* »

ALCIBIADE. *Tais-toi, Socrate.*

SOCRATE. *Les hommes, à ton avis, sont-ils nécessairement sans culture avant d'être cultivés ? et piètres cavaliers avant d'être bons cavaliers ?*

ALCIBIADE. *Nécessairement, à mon avis, d'abord sans culture et piètres cavaliers.*

Fragment IV, ll. 34-50 : SOCRATE. « *... et Apollodoros a donc bien présenté la défense de la médiocrité.* »

ALCIBIADE. *Reste pourtant ce point, dit-il : jamais je n'aurais pensé que Thémistocle eût été déshérité par son père. C'est en effet un signe de médiocrité et une telle attitude atteint la folie quand un homme est amené à de tels désaccords, à de si grandes haines avec ses parents, situation précisément dont un enfant trouverait moyen de se préserver.*

SOCRATE. *As-tu pensé, dis-je, Alcibiade, qu'être brouillé avec ses parents était si bas que.... »*

La position du fragment II, très mutilé, est douteuse, comme le reconnaissent les éditeurs. Mais peut-être n'est-il pas impossible d'en deviner le contenu. D'une part, le fait qu'Apollodoros vient de présenter en bons termes la défense des *φτωχοί* (ll. 34-36), d'autre part, le fait qu'on lit *οὐδατέρους* à la l. 20, allusion à deux catégories d'individus, immédiatement suivie de *οὔτε γὰρ τοῦς* (l. 21) et de *οὔτε[... | γες* (ll. 27-28) me font penser que cette apologie des *φτωχοί* pouvait se placer au fragment II, prononcée sans doute par Apollodoros comme réplique à une apologie orgueilleuse des *εὐδαίμονες* (cf. introd. p. 89) mise dans la bouche d'Alcibiade. Aussi incliné-je à une restitution de ce genre :

1. 20 οὔτε γὰρ τοὺς [φάβλους
 1 27 οὔτ'οἱ εὐδαίμο
 νες.

Le fragment II me semble donc bien devoir précéder le fragment IV. Je ne suis pas aussi sûr que le fragment I doive venir en tête. La réplique si nette d'Alcibiade à la l. 6 : « Tais-toi, Socrate », paraît bien devoir mettre fin au débat désagréable sur les relations de Thémistocle avec sa famille et provoquer le changement brusque du sujet de la conversation.

1610. *Éphore* (XI^e ou XII^e livre).

Soixante-deux fragments, dont plusieurs ne sont que de misérables bribes ; douze à dix-sept lettres par ligne. On est guidé pour combler les lacunes par Diodore de Sicile qui a, on ne peut plus dire imité, mais quasi littéralement copié Éphore en plusieurs passages.

Fragment I, ll. 4-5. Les éditeurs n'ont pas voulu imprimer dans le texte une restitution de Mr Bury signalée en note :

[.....]νι.[..ανα ...επα]νιε[ναι ανα
 γ[χ]αιον [ε]στιν[..... γ[χ]αιον [ε]στιν[αυθις

L'hiatus -ναι ανα- est en effet inadmissible dans Éphore. La conjecture suivante aura-t-elle plus de chance d'être admise ?

επ
 ανελθει]ν ισ[ως ανα
 γ[χ]αιον [ε]στιν [αυθις ου ανωθεν.

Fragments III, IV, V. Ici surtout on est aidé dans les restitutions (et jamais le mot ne s'est employé plus justement) par un passage où Diodore, XI, 59,3 a pillé Éphore. Il est cité en note : διόπερ ὅταν τὸ μέγεθος τῶν ἔργων αὐτοῦ θεωρήσωμεν καὶ σκοποῦντες τὰ κατὰ μέρος εὐρωμεν ἐκεῖνον μὲν ὑπὸ τῆς πόλεως ἀτιμασμένον, τὴν δὲ πόλιν διὰ τὰς ἐκείνου πράξεις ἐπαιρομένην, εἰκότως τὴν δοκοῦσαν εἶναι τῶν ἰπασῶν πόλεων σοφωτάτην καὶ ἐπεικεστάτην χαλεπωτάτην πρὸς ἐκεῖνον εὐρίσκειμεν γεγενημένην.

L. 18 [.]ε.[..]ω[...].εχ[εινον]

La restitution commode εὐρωμεν est déclarée inadmissible en note. Ne peut-on penser alors que Diodore, tout en copiant ici treize mots de suite avait opéré de légers changements et lire :

[θ]εω[ρησ]ω[μεν] εχ[εινον] ¹

1. Mais M. Grenfell vient de m'avertir : la lacune n'est pas suffisante pour [μεν].

Quant aux fragments IV, V, en jetant les yeux sur le facsimilé, on ne voit pas de raison pour que la lacune soit plus grande à gauche qu'à droite. Les éditeurs l'ont supposée de quatre ou cinq lettres à gauche, mais ils disent en note qu'elle pourrait être un peu réduite. En regardant la planche, nous la réduirions volontiers à deux lettres en moyenne et, avec l'addition de τυραννικωτάτην et la reprise à Diodore de γεγενημένην, nous disposerions ainsi les lignes, en sachant bien que c'est seulement un des multiples arrangements possibles.

27 σο]φ[ωτατην και δικαι?]στα[την.]τα[τ]η[ν] κ[αι χαλεπ]ωτατην [γενο μενη]ν προς εκε[ινον οιδ υ]πολαμβανου[σιν οτι ει]περ εβουλη[θη εκ?δο]υναι τη[ν ηγε μονια?]ν	. . σο]φ[ωτατην και δι και]στα[την τυραννι κω]τα[τ]η[ν] κ[αι χαλε π]ωτατην [γεγενημε νη]ν προς εκε[ινον οιδ υ]πολαμβανου[σιν οτι ει]περ εβουλη[θη προ δο]υναι τη[ν ηγεμονι α]ν
---	--

1618. *Théocrite. Idylles V, VII, XV.*

Ce ne sont que des fragments, mais importants, avec des leçons nouvelles. On se plairait à les discuter, s'il n'était plus sage d'attendre la publication annoncée pour cette année d'un beau papyrus de Théocrite trouvé à Antinoé par Mr. J. de M. Johnson. La critique de Théocrite en sera peut-être bouleversée, sinon même renouvelée.

1619. *Hérodote, III, 26-72 avec des lacunes.*

L. 176, nous trouvons la forme Καμβύσην, accusatif attique bien inattendu chez Hérodote, qui emploie toujours Καμβυσία. La faute est imputable au copiste. Il est peu vraisemblable d'ailleurs qu'il ait voulu écrire l'accusatif attique. Dès le III^e s., par analogie avec les radicaux en α de la première déclinaison, l'accusatif en -ην était devenu, dans la κοινή, la forme constante pour les noms propres, à la troisième déclinaison. C'est contre cet usage que proteste Phrynichos : Ἡρακλέα, Περικλέα, Θεμιστοκλέα, ἐπεκτείνων τὴν ἐσχάτην, λέγε, ἀλλὰ μὴ Ἡρακλήν καὶ Περικλήν καὶ Θεμιστοκλήν.

1622. *Thucydide, II, 67,3.*

Une nouvelle leçon importante mérite la discussion. La situation est celle-ci : des ambassadeurs lacédémoniens, se rendant

en Asie, sont arrivés à la cour du roi de Thrace Sitalcès. Ils espèrent obtenir son alliance, des subsides et un bateau pour traverser l'Hellespont. Mais des ambassadeurs athéniens sont également présents. Leurs menées auprès de Sadocos, fils du roi, Athénien d'adoption, font échouer le projet des Spartiates. Avant de traverser l'Hellespont, les Lacédémoniens sont arrêtés et livrés à leurs ennemis. On lit dans les manuscrits :

ὁ δὲ πεισθεὶς πορευομένους αὐτοὺς διὰ τῆς Θράκης ἐπὶ τὸ πλοῖον ᾧ ἔμελλον τὸν Ἑλλησποντον περαιώσῃν, πρὶν ἐσβαίνειν, ξυλλαμβάνει, ἄλλους (C et G donnent δὲ) ξυμπέμψας μετὰ τοῦ Λεάρχου καὶ Ἀμεινάδου, καὶ ἐκέλευσεν ἐκείνοις παραδοῦναι.

« Sadocos s'étant laissé persuader, alors que les Lacédémoniens traversaient la Thrace pour se rendre au bateau sur lequel ils devaient traverser l'Hellespont, les fait arrêter, ayant envoyé avec Léarchos et Aminiadès d'autres gens à qui il avait donné l'ordre de les leur livrer. »

Les difficultés sont la déconcertante brièveté de Thucydide et le fait que *περαιώσῃν* a indûment le sens du passif, sans parler de la présence injustifiable, mais non constante, de *δέ*. Le papyrus ne donne que la première partie de la phrase :

ὁ δὲ πεισθεὶς πορευομένους αὐτοὺς διὰ τῆς Θράκης ἐπὶ τὸ πλοῖον ἔμελλε τὸν Ἑλλησποντον περαιώσῃν πρὶν ἐσβαίνειν...

Texte d'autant plus inexplicable que la phrase est incomplète, mais « sans doute plus voisin de l'original que la leçon des manuscrits qui n'est peut-être qu'une correction ». Ἐμελλε supprime en effet la grosse difficulté résultant du sens forcé de *περαιώσῃν*, mais, disent les éditeurs, « ἔμελλε ne peut être défendu aussi longtemps que le sujet en est Sitalcès qui, comme le contexte le montre, n'a pas l'intention de permettre aux Spartiates d'atteindre l'Hellespont ». La correction très séduisante : *ὁ ἔμελλε*, « le bateau qui devait... » leur semble devoir arranger les choses.

On peut y faire plusieurs objections :

1° Est-il naturel que *ἔμελλε περαιώσῃν* ait un sujet autre qu'un nom de personne ?

2° Dans la phrase de Polybe citée en note, III, 113.6 : τοὺς λοιποὺς ἐξαγαγῶν.... καὶ περαιώσας κατὰ διττοὺς τόπους τὸ ρεῖθρον, le complément du deuxième verbe se tire aisément sans doute du complément du premier, mais les deux verbes sont au même temps et surtout ils ont le même sujet.

3° Le roi Sitalcès et son fils peuvent très bien n'avoir pas l'intention de faire passer l'Hellespont aux Spartiates, mais ils peuvent leur avoir donné à entendre le contraire, les avoir laissés partir comme pour s'embarquer et les avoir fait arrêter en che-

min ou au terme de leur voyage par terre, par trahison. C'est même ce qu'Hérodote nous dit, VII, 137 : Οἱ γὰρ πεμφθέντες ὑπὸ Λακεδαιμονίων ἄγγελοι εἰς τὴν Ἀσίην, προδοθέντες δὲ ὑπὸ Σιτάλκεω τοῦ Τήρειω Θρηϊκῶν βασιλέως, καὶ Νυμφοδώρου τοῦ Πύθειω ἀνδρὸς Ἀβδηρί-
 τειω, ἤλωσαν κατὰ Βισάνθην τὴν ἐν Ἑλλησπόντῳ καὶ ἀπαχθέντες εἰς τὴν Ἀττικὴν ἀπέθανον ὑπὸ Ἀθηναίων.

Aussi proposerais-je une correction qui est une contamination du texte des manuscrits et de la leçon des papyrus : ὃ ἔμελλε..., le bateau sur lequel il devait leur faire franchir l'Hellespont. J'inclinerais à voir une justification de cette conjecture dans ce que Thucydide dit un peu plus haut, 67, 1, de Pharnace : ἐς αὐτοῦς ἔμελλε ὡς βασιλέα ἀναπέμψειν et j'expliquerais l'introduction de ἔμελλον par un bourdon avec πλοῖον et τὸν Ἑλλησπόντον.

II

S'il est vrai que les épithètes amassées sont une mauvaise louange et que les faits seuls louent, comment faire un plus bel éloge de M^{rs}. Grenfell et Hunt, comment reconnaître mieux leurs mérites, leur labeur, comment évaluer d'une façon plus sensible notre gratitude envers eux qu'en dressant une liste, même rapide et incomplète, des textes qu'ils ont tirés pour nous des déblais d'Oxyrhynchos ?

Parmi les fragments religieux, nous en trouvons qui appartiennent aux différents livres de l'Ancien Testament, selon la tradition des Septante ou en dehors d'elle. Du Nouveau Testament nous avons des passages des évangiles canoniques et d'évangiles non canoniques ; des versets des Actes des Apôtres, de l'Apocalypse de Jean et de celle de Baruch. Citons encore, outre des ouvrages populaires comme l'apocryphe Tobie et l'inévitable Pasteur d'Herma, des bribes des Pères de l'Église, des homélies et un précieux Calendrier des offices chrétiens dans les différentes chapelles d'Oxyrhynchos.

Dans les textes profanes inédits, tous les genres, toutes les époques de la littérature grecque sont représentés. La poésie d'abord. Voici les lyriques avec des poèmes d'Alcée, d'Alcman, d'Archiloque, de Sappho, des odes : parthénies, péans, dithyrambes de Pindare ; des dithyrambes et des scolies de Bacchylide ; voici les tragiques : Sophocle avec de longs et beaux fragments d'*Eurypyle* et des *Ichneutes*, Euripide avec des bribes d'*Archelaüs* et d'*Hypsipyle* ; les comiques ; Cratinos avec l'argument du *Dionysalexandros* ; Antiphane ; Ménandre avec l'argument de la *Prêtresse* et des *Imbriens*, avec des vers

des *Epitrepointes*, du *Colax*, du *Misoumenos*, de la *Perikeiro-méné*, de la *Périnthienne* et on ne peut dénombrer ici tous les fragments comiques sans attribution déterminée. L'épopée figure par des bribes des Catalogues d'Hésiode, des fragments mutilés de poèmes non identifiés, parfois d'époque tardive et le titre des œuvres de Choerilos. Nous nous félicitons plus ou moins vivement, selon la valeur des trouvailles, de pouvoir lire les restes de Callimaque (*Aitia* et Iambes), des épigrammes, des épodes, des élégies anonymes, des florilèges composites, des Méliambes de Cercidas, quarante vers de Pancrates sur une aventure d'Hadrien et d'Antinoüs, un panégyrique d'Hermès en l'honneur d'un jeune et généreux gymnasiarque et jusqu'à une humble chanson de matelot : Aux vents rhodiens.

En prose, le mélange n'est pas moindre et atteste la variété des goûts à Oxyrhynchos. On y aimait l'histoire, puisque nous relevons les noms d'Hellanicos, d'Éphore, de Théopompe, de Cratippos, de Satyros, d'Héracléides Lembos, de Julius Africanus, sans parler des histoires anonymes de la Sicile et de Sicyone, d'une Vie d'Alcibiade, de fragments douteux, d'une Epitomé d'Hérodote et d'un curieux écrit où nous trouvons un écho des luttes antisémites à Alexandrie, sous Trajan. L'éloquence, la rhétorique y étaient appréciées puisqu'on a exhumé des œuvres de Lysias, d'Hypéride, d'Isée, d'Antiphon le Sophiste, puisque beaucoup d'autres fragments oratoires ont été lus, mais non identifiés, parmi lesquels des exercices de déclamation et des discours fictifs. L'étude des textes devait y être aussi très en vogue, à en juger par les traités de critique littéraire, les paraphrases et les commentaires d'Homère, alexandrins ou postérieurs, les gloses à Thucydide et même une accommodation grecque de Virgile. Parmi les philosophes, on ne peut guère citer que Philon, mais il y a un dialogue philosophique et des fragments ambigus. La littérature romanesque est représentée par des passages de plusieurs romans anonymes et la fin du Conte de Sarapis et Syron ; c'était évidemment un des genres les plus goûtés. Un fragment d'Aristoxène, un fragment métrique montrent que les ouvrages sur la musique et la rythmique trouvaient des lecteurs, et des fragments médicaux, mathématiques, métrologiques prouvent que des Oxyrhynchites s'intéressaient aussi aux sciences. Il faut enfin mettre à part, traces du mysticisme et de la superstition, un étrange Éloge d'Imouthès-Asklépios, une Invocation d'Isis, mi-liturgique, mi-géographique et toute la paperasserie fantastique, obscure et si copieuse des écrits sur la divination, des horoscopes, formules, symboles et charmes magiques.

Auteurs connus. C'est un véritable palmarès, mais avec quelques lauréats et quelques oublis surprenants. Les fragments de l'*Illiade* sont, comme toujours, plus nombreux que ceux de l'*Odyssée*. Des bribes du *Bouclier*, de la *Théogonie*, des *Travaux et Jours* attestent le succès d'Hésiode. Les poètes dramatiques ne sont pas moins aimés ; Aristophane dans la plupart de ses comédies ; Sophocle dans *Ajax*, *Antigone*, *Électre*, *Œdipe-Roi* ; Euripide avec *Andromaque*, *Hécube*, *Médée*, *Oreste*, les *Phéniciennes*. Des amateurs lisaient les Odes de Pindare, les *Argonautiques* d'Apollonios de Rhodes, les Idylles de Théocrite et il nous est parvenu des feuillets d'un exemplaire, sans doute scolaire, des Fables de Babrios.

Les orateurs étaient très prisés. Démosthène, Eschine, Isocrate, représentés tous trois, le premier surtout, par des passages nombreux de plusieurs de leurs œuvres. Platon et Xénophon sont aussi maintes fois nommés avec des fragments de plusieurs de leurs écrits. Hérodote et Thucydide ne le sont guère moins. Euclide et Théophraste n'ont qu'une mention, juste autant que le Pseudo-Hippocrate, bien inattendu. A côté des œuvres inédites signalées plus haut, l'édition de Philon contenait des traités connus du philosophe. Enfin Achille Tatios et Chariton, vu la mode du roman, ne pouvaient manquer de reparaitre et ont en effet reparu, en attendant Héliodore¹.

C'est, en somme, toute la littérature grecque en raccourci que MMrs. Grenfell et Hunt ont fait jaillir pour les hellénistes du sol d'Oxyrhynchos. Et ce n'est là qu'une faible partie des trésors provenant de cette source, mis en circulation par eux. Il y faut ajouter une masse énorme de documents, actes publics et privés, lettres officielles et intimes — comme ceux qui vont entrer dans le tome XIV — dont les papyrologues ont peut-être plus exclusivement la jouissance, mais où les historiens, les géographes, les juristes et les linguistes ont fait et feront encore de fructueuses glanes.

. Paul COLLART.

1. Il ne faut pas oublier quelques papyrus latins : fragments de Salluste (*Catilinea*), de Cicéron (*Verrines* et *De Imperio Gn. Pompeii*), Tite-Live, dans son texte original et dans une Epitomé, quelques vers de Virgile et plusieurs fragments de prose dont on a déterminé le genre, mais non l'auteur.

COLOR DETERRIMUS

Virgile, *Géorg.*, III, 82 :

... honesti
spadices glaucique, color deterrimus albis
et gilvo...

Cette phrase est suspecte sous deux rapports : d'abord pour le fond, on s'étonne que le cheval blanc, attelage du triomphateur, se trouve honni comme étant « de la plus vilaine couleur » ; et ensuite le pluriel *albis* allié avec le singulier *gilvo* est d'une asymétrie peu savante et qui ne ressemble guère aux procédés ayant pour but une variété élégante. Virgile peut bien écrire :

...nec fortibus ulmis
nec salici lotoque neque Idaeis cyparissis.
(*G.*, II, 84.)

pour ajouter les longueurs d'une énumération (quatre noms, schéma chiasique) comme il aime à s'ingénier dans le polyptoton (*G.*, II, 110-113) ; ici il n'y a rien de pareil.

On a essayé divers moyens pour échapper à la nécessité logique d'une correction. Il ne s'agirait, selon Heyne, que de la couleur de l'étalon. Mais le voici réfuté par Palladius (*Agr.*, IV, XIII) qui met et le *gilvus* et l'*albus* parmi les couleurs préférées (*praecipui*) pour l'étalon.

La distinction entre *albus* et *candidus* adoptée par Servius et reprise par Benoist (1884) ne saurait non plus se soutenir : déjà Martyn dans sa belle édition de 1740 a démontré par un tableau des emplois d'*albus* chez Virgile que les deux mots ne diffèrent qu'en tant qu'*albus* désigne le blanc mat, *candidus* le blanc brillant. Dans le catalogue de Palladius (*loc. cit.*), le *candidissimus* et l'*albus* figurent tous les deux. Et Conington trouvait que l'*equis praecurreret albis* d'Horace (*Sat.*, I, VII, 8) suffisait à lui seul pour écarter l'explication de Servius.

Le même Conington cite à titre de simple curiosité une « idée bizarre » de Servius, laquelle pourtant (Nettleship le fait remarquer) a été partagée par Philargyrius et les scholies de Berne qui relèvent de lui. Qu'est-ce que cette idée ? Peut-être à mieux l'examiner ne paraîtra-t-elle plus si bizarre.

Voici toute la note de Servius (texte de Thilo-Hagen) :

COLOR DETERRIMUS ALBIS atqui alibi ait *qui candore nives anteirent*, etc. Sed aliud est candidum esse, id est quadam nitenti luce perfusum, aliud album, quod palloris constat esse vicinum. « Gilvus » autem est melinus color.

Multi ita legunt « albis et gilvo » ut non album uel gilvum sed albugilvum vituperet. Quod falsum est. Quodsi singuli colores vituperandi sunt, quanto magis mixtus uterque, id est albo-gilvus ?

(On trouvera ce sophisme bien plus bizarre que l'idée contre laquelle Servius veut le faire valoir!)

et aliter (Servius Danielinus).

ET GILVO. *Spadix phoenicius est, quales sunt fructus palmarum, neque satis diluti coloris neque nimium pressi. Glaucus autem caeruleus est color¹, id est subviridis albo mixtus et quasi clarior. Nam ille sine dubio duplicet qui ex albo et gilvo constat, ut sit unum « albis et gilvo » : alioqui repugnant illi qui candore nives, etc.*

Servius se récrie donc contre une exégèse qui ferait de *albis-et-gilvo* une épithète composée, un ὑπ' ἕν. Comme grammairien il a bien raison. Mais puisque le blanc était la couleur sacrée et royale (v. les comm. sur Pindare, *Pyth.*, IV, 117 (208) λευγίππων πικτέρων), nous sommes forcés à chercher dans la phrase de Virgile une couleur mixte et où le blanc ne fait qu'un élément. D'ailleurs Palladius nous apprend que toutes les couleurs mixtes sont de mérite inférieur (*sequentis meriti*) aux couleurs simples : *in admissariis praecipue legamus clari et unius coloris*.

Comment éviter de conclure que c'est la latinité et non l'idée même qui est bizarre ? Supposez donc que Virgile ait voulu décrire la nuance *albugilvus* : comment indiquait-on en latin une telle nuance ? On se la figurait comme une transition, le point de départ s'exprimant par *ex*. Voici trois exemples chez Pline, *Hist. Nat.* :

bacae e viridi rubentes XV, 127.

bacis e nigro rufis XV, 132.

e rubro lacteum XII, xiv, 52.

Pline n'y fait pas de style : on est autorisé, je crois, à dire qu'avant que l'adjectif composé *albugilvus* fût frappé, cette

1. Le texte est assurément altéré. Je crois que le lemma ALBIS ET GILVO s'est déplacé, puisque les mots *subviridis albo mixtus quasi clarior* doivent en être la glose. Ce serait encore une confirmation de ma thèse.

nuance s'exprimait *proprie* par la phrase *albus e gilvo*. Et c'est bien *albis e gilvo* que Virgile a écrit.

La corruption est légère; elle s'expliquerait encore plus facilement en supposant ici la graphie *ec*, qu'il faut restituer *Géorg.*, II, 65 *plantis ecdurae coryli* et (selon Ribbeck) IV, 145 *ecduramque pirum*.

Hélas ! je retrouve à la fin de la note critique de Heyne *ad loc.* : « *albis et gilvo iunctim ut sint albogilvi, iam in servianis pannis legitur; ita tamen albo et gilvo expectares aut albis e gilvo.* » Il reste peu de découvertes à faire chez Virgile; mais en revanche il ne manque pas quelques procès en revision, quelques idées à ressusciter dont les auteurs n'ont pas su développer toutes les conséquences. *Albis e gilvo* : Heyne l'a bien dit; mais il ne s'est pas aperçu de ce fait capital, que la note de Servius ne devient intelligible qu'après cette correction faite. Ainsi corrigé, Servius nous signale que beaucoup d'éditeurs anciens donnaient *albis ec gilvo*. Qu'il l'approuve ou qu'il la rejette, le bon Servius malgré lui se porte garant pour l'existence de cette leçon, dont la latinité se trouve attestée par Pline et la vérité matérielle par Palladius.

Reste à déterminer le sens de *gilvus* :

equi colore dispares item nati :

hic badius, ille gilvus, ille murinus.

Varro, *Sat. Menipp. Rell.* (ed. Riese, p. 183).

ne nous apprend rien. Mais Servius (*loc. cit. supra*) nous dit que *gilvus* = *melinus*, et Isidore (*Etym.*, XII, 1, 50) ajoute que c'est *melinus color subalbidus*. Benoist veut que *gilvus* soit gris cendré, isabelle, et Lejay est du même avis. Pourquoi *melinus* ne serait-il pas couleur de coing, c'est-à-dire jaune? *flavus vel luteus*, dit Forcellini. Alors puisque pour Isidore le *gilvus* est déjà un jaune clair, il résulte que les *albi ec gilvo* sont de couleur crème. N'est-ce pas le *ἰππεὺς γλωρῆς* (vulg. *pallidus*) sur lequel est montée la Mort dans la vision de s. Jean (*Apoc.*, VI, 8)? C'est la couleur des bêtes qui, depuis deux siècles, traînent le *state-coach* des rois d'Angleterre, les jours de grande cérémonie.

Université de Glasgow.

J. S. PHILLIMORE.

NOTES SUR L'ÉLECTRE DE SOPHOCLE

Dans la première scène de l'*Électre* où s'opposent les caractères des deux sœurs (328 sqq.), Chrysothémis blâme Électre de ne point accepter l'inévitable et de s'obstiner vainement dans sa lutte contre les meurtriers. Électre réplique vigoureusement et conclut en disant qu'elle préfère sa vie misérable au luxe que valent à Chrysothémis de lâches complaisances ; 352 sqq. :

Ἐπεὶ δίδαξον, ἢ μάθ' ἐξ ἐμοῦ, τί μοι
κέρδος γένοιτ' ἂν τῶνδε ληξάσῃ γόων ;
Οὐ ζῶ ; κακῶς μὲν, οἶδ', ἐπαρκούντως δ' ἐμοί.
Λυπῶ δὲ τούτους, ὥστε τῷ τεθνηκότι
τιμὰς προσάπτειν, εἴ τις ἔστ' ἐκεῖ χάρις.
Σὺ δ' ἡμῖν ἢ μισοῦσα μισεῖς μὲν λόγῳ,
ἔργῳ δὲ τοῖς φρονέουσι τοῦ πατρὸς ἔυναι.
Ἐγὼ μὲν οὖν οὐκ ἂν ποτ', οὐδ' εἴ μοι τὰ σά
μέλλοι τις οἴσειν δῶρ' ἐρ' οἴσι νῦν χλιδαῖς,
τούτοις ὑπεικάθοιμι· σὶ δὲ πλουσίῃ
τράπεζα κείσθω καὶ περιρραϊτῷ βίος.
Ἐμοὶ γὰρ ἔστω τοῦμὲ μὴ λυπεῖν μόνον
βόσκημα· τῆς σῆς δ' οὐκ ἐρῶ τιμῆς τυχεῖν.
Οὐδ' ἂν σύ, σώφρων γ' οὔσα. Νῦν δ' ἐξῶν πατρὸς
πάντων ἀρίστου παῖδα κεκληθῆσθαι, καλοῦ
τῆς μητρὸς· οὕτω γὰρ φανῆ πλείστοις κακῆ,
θανόντα πατέρα καὶ φίλους προδοῦσα σούς.

Dans cette tirade, la phrase 'Ἐμοὶ γὰρ ἔστω τοῦμὲ μὴ λυπεῖν μόνον βόσκημα' est une *crux* de l'exégèse de Sophocle. Les conjectures sont abondantes et diverses à souhait, par exemple : νῦν λυπεῖν — μὴ λυποῦν — μὴ λυπεῖν γονῆ (ou φίλους, ou ἐμοῦς) — τοῦμὲ μὲνεν λύπη — τοῦμὲ μὲν λυπεῖν — τοῦσδ' ἐλᾶν λύπη — μὴ λυπεῖν γόον (ou νόμον, — μὴ ἄλυπεῖν — μὴ λήγειν γόων — μὴ ἀλιτεῖν — μὴ γλυπτεῖν, etc., etc. — Je ne fais pas tort à la renommée des auteurs de ces conjectures en omettant de citer leurs noms, quoique germaniques. Quand les corrections s'accablent ainsi à coups d'ingéniosité autour d'un texte, c'est le plus souvent un signe que la méthode conjecturale ne peut aboutir à rien de décisif.

La plupart des éditeurs ont pris le parti de conserver le texte du manuscrit, en essayant de rendre acceptable le seul sens qu'on lui ait trouvé jusqu'ici et qu'une scholie récente a exprimé comme il suit: Τοῦτο μόνον ἐμέ βροσκέτω, τὸ μὴ λυπεῖν ἐμέ αὐτήν, εἰ τοῖς φονεῦσι τοῦ πατρὸς πείθεσθαι ἀναγκασθήσομαι. « Que ma seule nourriture soit de ne pas me tourmenter moi-même (par une vile complaisance envers les meurtriers) », explique Jebb, et de même, en somme, tous les autres commentateurs. On ne voit donc nulle autre construction possible que celle qui rattache μόνον à βρόσκημα, pour en faire le sujet de ἔστω, et l'on admet que ἐμέ, complément de λυπεῖν qui a lui-même pour sujet Électre, est mis ici pour ἐμαυτήν.

On croit justifier le sens métaphorique qu'aurait ainsi βρόσκημα en comparant Eschyle, *Choéphores* 26 δι' αἰῶνος δ' ἰυγμοῖσι βρόσκειται κέαρ. Certes, « se nourrir de larmes » est une métaphore usuelle en grec et universellement comprise. Nous admettrions qu'Électre dise: « Garde ta riche table: la seule nourriture que je veux, ce sont mes larmes. » Mais on lui fait dire au contraire: « La seule nourriture que je veux, c'est de ne pas me tourmenter. » On peut se repaître de douleur, on peut se repaître de joie, mais s'alimenter de cette négation qu'est l'absence de l'une et de l'autre, serait d'un style misérable en toute langue, et que je me refuse à prêter à Sophocle. Très critiquable également dans cette interprétation est le fait qu'Électre doit être le sujet de μὴ λυπεῖν, alors qu'elle est par excellence une ἐμαυτήν τιμωρούμενη, une fille qui se tourmente à plaisir, ainsi que le chœur, sa sœur et sa mère ne manquent pas de le lui reprocher.

Je m'étonne que l'on n'ait point remarqué jusqu'ici que le passage permet une autre construction grammaticale, d'où l'on tire facilement un sens inattendu, énergique, et parfaitement en harmonie avec le contexte.

L'erreur des interprètes consiste d'abord à rattacher μόνον comme adjectif à βρόσκημα. Même au seul point de vue métrique, cette construction est peu élégante. En obligeant à couper le premier des deux vers avant le μόνον final, elle gâte l'effet que produit le rejet du terme réaliste βρόσκημα en tête du vers suivant. En fait, μόνον est ici adverbe et remplit, auprès de ἔστω... λυπεῖν, la fonction qu'il a très normalement dans les phrases de souhait. Chez Sophocle lui-même: *Philoctète* 528 Μόνον θεοὶ σώζοιεν ἔκ τε τῆδε γῆς | ἡμᾶς. *Trachiniennes* 596 Μόνον παρ' ὕμῶν εὖ στεργόμεθα. 1109 Προσκόλοι μόνον. *Oed. Col.* 1206 Μόνον, ξέν', εἴπερ κείνος ὄδ' ἐλεύσεται, | μηδαίς κραταίτω τῆς ἐμῆς ψυχῆς ποτα. Cf. Eschyle, *Choéphores* 244, *Suppliantes* 1012.

Une seconde erreur est de faire de βρόσκημα le sujet de ἐμοί

ἔστω, alors que j'y vois celui de μή λυπεῖν ἐμέ. Avec cette nouvelle construction, le sens devient : « Quant à moi, qu'il me suffise que ce que je mange ne me répugne pas. » Après avoir dit à sa sœur : « Libre à toi de t'asseoir à leur riche table ! », Électre ajoute : « Mais moi, je veux au moins que le pain que je mange ne me dégoûte pas. » Je risque une traduction littérale qui montrera, je pense, combien ce sens nouveau s'accorde avec l'ensemble du passage :

A renoncer aux pleurs, quel serait mon profit?
 Ne vis-je point ? Mal, oui ; mais cela me suffit.
 Je les tourmente, et c'est là rendre honneur au mort
 S'il existe là-bas un peu de joie encor.
 Toi qui prétends haïr, ta haine est un mot vide,
 En fait, tu vis en paix avec les parricides.
 Pour ma part, non jamais, dût quelqu'un m'apporter
 Ces dons que je te laisse et qui font ta fierté,
 Je ne leur céderai. Garde ta riche table
 Et que coulent tes jours en un luxe coupable !
 Moi, je veux seulement manger sans répugnance
 Le pain qui me nourrit. Mais ce qu'honneur tu penses,
 Je n'en ai nul désir. Toi-même, plus sensée,
 Tu n'en voudrais pas. Mais, pouvant être nommée
 Fille d'un père noble entre tous, sois la fille
 De ta mère. Tu ne seras que plus blâmée,
 Ayant trahi ton père et toute ta famille.

Peut-être quelques lecteurs s'étonneront-ils de l'emploi spécial que nous avons admis dans notre commentaire pour le terme λυπεῖν. Il s'appliquerait au malaise physique que peut causer l'absorption de certains aliments. C'est que l'on n'a pas assez remarqué les autres passages où ce même emploi est attesté et qui me paraissent apporter une garantie nouvelle à mon interprétation. Il est naturel qu'on trouve des exemples surtout dans le style familier, par exemple Aristophane, *Assemblée des femmes* 359, à propos d'une poire sauvage qu'un personnage ne peut digérer : εὐδὲ τοῦτό με | μένον τὸ λυπεῖν ἔστι, κτλ.

Ce sens de λυπεῖν éclaire curieusement un passage fort discuté de *l'Iphigénie à Aulis* d'Euripide, v. 23, où le dernier éditeur Murray, d'ordinaire si prudent, s'est laissé aller à admettre une fâcheuse correction : il y change λυπεῖ en λύπη. Agamemnon dit là à son vieux serviteur : τὸ φιλότιμον γλυκὸ μὲν, λυπεῖ δὲ προσιστάμενον. On entend d'ordinaire : « Les honneurs sont doux

à poursuivre, mais ils font le tourment de ceux qui les possèdent. » Weil a déjà bien vu que προσιστάμενον n'équivaut pas à προσγιγνώμενον, mais doit se traduire : « quand on s'en dégoûte ». En réalité, les termes γλυκύ, λυπεῖ, προσιστάμενον appartiennent à la même métaphore tirée du goût. Pour προσιστάσθαι, cf. Platon le comique, fr. 95 (I, p. 627 Kock) ἤδη φαγῶν τι...ὀψάριον ἕκαμες, καὶ προσέστη τοῦτό σοι ; Démosthène, 60, 14. Marcus Anton. VI, 46 : Ὡσπερ προσίσταται σοι τὰ ἐν τῷ ἀμφιθεάτρῳ καὶ τοῖς τοιοῦτοις χωρίοις ὡς ἀεὶ τὰ αὐτὰ ὀρώμενα, καὶ τὸ ὁμοειδὲς προσκορῆ τὴν θέαν ποιεῖ, κτλ. Le poète comique Machon a parodié le passage d'Euripide, *Athénée* 244 A :

« Μάγειρε, μὴ προσίστα τοῦτό μοι
τούστον. » Ὁ δ' εἶπεν « Ἀλλὰ μὴν ἐστὶν γλυκύ. »

Καὶ μὴν τὸ πρὸς ὄστον φασι κρέας εἶναι γλυκύ.

Ὁ Χαιρεφῶν δέ· « Καὶ μάλ', ὃ βέλτιστ', ἔφη,
γλυκύ μὲν, προσιστάμενον δὲ λυπεῖ πανταχῆ. »

..

Aux vers 775 sq., Clytemnestre dit en parlant de son fils Oreste dont un messenger vient de lui annoncer la mort :

ὅστις τῆς ἐμῆς ψυχῆς γειγῶς,
μαστῶν ἀποστῆς καὶ τροφῆς ἐμῆς θυγᾶς,
ἀπέξενούτο.

Je trouve dans la plupart des éditions (notamment Brunck, Tournier, Jebb, Wolff-Bellermann, Ewald Bruhn; les autres éditeurs s'abstiennent de ponctuer) le texte ponctué comme il suit :

μαστῶν ἀποστῆς καὶ τροφῆς ἐμῆς, θυγᾶς
ἀπέξενούτο.

Si je relève ce détail, c'est qu'il y a ici, je pense, la même coupe de vers fautive que celle que je viens de signaler pour le v. 363 avant μένον. Les deux moitiés de vers μαστῶν ἀποστῆς — καὶ τροφῆς ἐμῆς θυγᾶς se balancent pour la construction comme pour l'assonance, et ἀπέξενούτο est seul en rejet au début du vers suivant : « lui qui, né de ma propre vie, a déserté mon sein et a fui ma tutelle, pour vivre à l'étranger ». Comparez 1136, les paroles d'Électre à propos de la même mort :

Νῦν δ' ἐκτὸς οἴκων κἀπὶ γῆς ἄλλης φυγὰς,
κακῶς ἀπώλου, σῆς κασιγνήτης δέγχα.

Ici également, les éditeurs ont le tort de ne pas mettre de virgule après φυγὰς.

∴

Aux vers 1220 sqq., après une longue stichomythie, s'accomplit la reconnaissance du frère et de la sœur, et l'intensité de l'émotion se marque métriquement par l'échange de moitiés de vers (ἀντιλαμβάνει) au lieu de trimètres entiers :

ΗΛ. Πῶς εἶπας, ὦ παῖ ; ΟΡ. Ψεῦδος οὐδὲν ὦν λέγω.
ΗΛ. Ἥ ζῆ γὰρ ἀνὴρ ; ΟΡ. Ἐπερ ἔμψυχός γ' ἐγώ.
ΗΛ. Ἥ γὰρ σὺ κείνος ; ΟΡ. Τήνδε προσβλέψασά μου
σφραγίδα πατρός ἔκμαθ' εἰ σαφῆ λέγω.
ΗΛ. Ὡ φίλτατον φῶς. ΟΡ. Φίλτατον, συμμικτοῦρῶ.
ΗΛ. Ὡ φθέγμα ἀρκαῶ ; ΟΡ. Μηκέτ' ἄλλοθεν πύθη.
ΗΛ. Ἐχω σε χειρῖν ; ΟΡ. Ὡς τὰ λοιπ' ἔχεις ἀεί.

On voit que le mouvement du dialogue est singulièrement interrompu au v. 1223 donné tout entier à Oreste, et il est étrange qu'aucun des éditeurs n'ait admis dans son texte le changement facile qui — je le vois par la note critique d'Otto Jahn — a déjà été proposé par Morstadt :

ΗΛ. σφραγίδα πατρός. ΟΡ. Ἐκμαθ' εἰ σαφῆ λέγω.
Ἐλ. Alors toi, c'est donc lui ? — Or. Vois cet objet de près...
Ἐλ. Le sceau de notre père ! — Or. Apprends si je dis vrai.

Non seulement cette coupe rétablit la symétrie, mais elle nous représente un jeu de scène beaucoup plus vivant. A Électre qui s'est précipitée près de lui, Oreste montre son anneau et elle l'interrompt en nommant elle-même le sceau paternel. Si les mots σφραγίδα πατρός appartenait à Oreste, on attendrait encore une réponse d'Électre pour affirmer qu'en effet elle reconnaît l'anneau.

∴

Vers 1309 sqq. . . . ἦν σὺ μὴ δείσης ποθ' ὡς
γέλωτι πόντον φαιδρὸν ἔψεται κάρχα

μίσος τε γὰρ παλαιὸν ἐντέτηχέ μοι,
 κάπει σ' ἐσειδόν, οὐ ποτ' ἐκλήξω χαρᾶς
 δακρυρροοῦσα. Πῶς γὰρ ἄν λήξαιμ' ἐγὼ,
 ἥτις μὲν σε τῆδ' ὀδῶ θανόντα τε
 καὶ ζῶντ' ἐσειδόν;

Oreste avait exprimé la crainte (1296 sqq.) que Clytemnestre ne devine son retour à Argos, en voyant l'air joyeux d'Électre. C'est à quoi répond celle-ci dans les vers que je viens de citer :

Ne crains pas qu'elle voie un rire radieux
 Sur ma face et qu'ainsi son soupçon ne s'éveille.
 En mon cœur se distille une haine trop vieille.
 Je t'ai vu ; plus jamais je ne perdrai ma joie,
 Même en versant des pleurs. Jamais, car devant moi,
 Je t'ai vu tour à tour dans la même journée
 Mort et vivant.

Je vois que tous les éditeurs modernes (Jahn, Tournier, Jebb, Kaibel, Wolff-Bellermann, Bruhn) ont ici introduit dans leur texte la correction de *χαρᾶς* en *χαρᾶ* proposée par Schaefer. Ils entendent : « Puisque je t'ai vu, je ne cesserai jamais de pleurer de joie. Comment cesserais-je de pleurer, etc. »

Même chez la passionnée qu'est Électre, j'ose trouver absolument trop exagérée cette affirmation qu'elle ne cessera plus de verser des larmes de joie. Si elle parlait avec calme, elle dirait simplement : « Ne crains pas que je montre à ma mère un visage radieux. Je saurai bien pleurer devant elle, sans pour cela cesser d'être joyeuse. Car comment cesser de l'être, etc. » C'est bien assez, pour montrer l'exaltation où elle se trouve, que de lui faire exprimer cette pensée comme une vérité constante : « Puisque je t'ai vu, désormais quand je pleurerai (*δακρυρροοῦσα* = *ὅταν δακρῶσω*), je garderai encore ma joie. »

C'est au fond la pensée même qu'elle a déjà exprimée à la fin de la scène de reconnaissance, 1285 sqq. :

Νῦν δ' ἔγω σε προύρανης δὲ
 εὐτάταν ἔχων πρόσσωψιν,
 ἄς ἐγὼ οὐδ' ἄν ἐν κακοῖς λαθούμην.

Et voici le troisième passage où nous voyons que les commentateurs, en coupant le vers après le cinquième pied — ici même au prix d'une correction — aboutissent à un contresens.

∴

Le vieux serviteur, sortant du palais, presse son maître d'y entrer pour accomplir le terrible meurtre (1337 sqq.). Le piège est bien préparé à l'intérieur : nul ne connaît Oreste et il passe maintenant pour mort. Oreste a appris par Électre la joie que sa mort a causée à Clytemnestre (1153). Il veut cependant qu'on le lui répète et il se pourrait d'ailleurs que le langage de sa mère ne réponde pas à son vrai sentiment. De là sa double question où λόγος doit faire penser à l'antithèse ordinaire λόγος-ἔργον, 1343 :

Χαίρουσιν ἐν τούτοισιν ; ἢ τίνες λόγῳ ;

« En manifestent-ils leur joie ? Ou quelle est leur attitude ? » La réponse du vieux pédagogue a donné lieu à des interprétations laborieuses et très variées, 1344 sq. :

Τελουμένων εἶποιμ' ἄν · ὡς δὲ νῦν ἔχει,
καλῶς τὰ κείνων πάντα, καὶ τὰ μὴ καλῶς.

Elle n'offre pas toutefois de difficulté grammaticale. Le génitif absolu au neutre pluriel sans sujet, *τελουμένων*, est une construction connue, par exemple Eschyle, *Sept* 274 : εἰ ζυνοχόντων καὶ πόλεως σεσωσμένης. Euripide, *Iph. Aul.* 1022 : καλῶς δὲ κρανηθέντων. Dans l'*Andromaque* 997, Oreste, parlant de l'embûche qu'il prépare contre Néoptolème à Delphes, emploie exactement le même génitif que dans notre passage : (μηχανῆ) ἦν πάρος μὲν οὐκ ἐρῶ, | τελουμένων δὲ Δελφίδς εἰσεται πέτρα. On voit qu'ici *τελουμένων* équivaut à peu près à *τελευτηῆς οὔσης*.

C'est donc le sens même de l'idée exprimée qui a prêté à discussion. La traduction de Jebb : « Je te le dirai à la fin (I will tell thee at the end) », est évidemment acceptable, mais je ne crois pas qu'il lui donne le commentaire qu'il faut. Selon lui, la phrase, à mon sens nette et précise, serait vague à dessein ; elle veut dire : « Quand, la vengeance étant accomplie, l'œuvre sera couronnée par le rétablissement d'un régime régulier dans la maison. »

Kaibel entend : « Laisse là les paroles, nous voulons agir ; pour prix de l'action, je veux te répondre après (zum Lohn für das Handeln will ich dir nachher Rede stehen). Le participe est donc sans valeur temporelle (*zeitlos*) et donne seulement la condition pour εἶποιμ' ἄν. » Ainsi le vieillard, pour stimuler son maître à tuer sa mère, promet de lui rapporter après le meurtre les paroles de celle-ci ! On voit quel intérêt aura cette question pour Oreste quand il sera devenu parricide.

Ewald Bruhn, qui, à ma connaissance, est le dernier commentateur allemand de l'*Électre* (1912), a trouvé mieux encore : « τελοῦμένων. Nicht « Ist es geschehen », sondern « Wenn es geschieht » ; es mag vielleicht nötig sein, ihm die Hand zu stärken, indem er ihm davon erzählt, wie seine Mutter die Todesnachricht aufnahm. » Ce commentateur voit donc, au moment du meurtre, le vieux pédagogue à côté d'Oreste hésitant, pour le raffermir en lui décrivant la joie avec laquelle Clytemnestre a accueilli la nouvelle de sa mort. N'insistons pas.

Il me paraît que l'on cherche inutilement des complications dans un passage dont l'idée est fort simple. Non seulement l'idée est simple, mais même, comme elle préoccupe au plus haut point le vieux serviteur, il la répète à trois reprises. Il l'a exprimée dès son entrée, en disant 1335 :

Καὶ νῦν ἀπαλλαγθέντε τῶν μακρῶν λόγων

 εἶσω παρέλθεθ', ὡς τὸ μὲν μέλλειν κακὸν
 ἐν τοῖς τοιοῦτοις ἔστ', ἀπηλλάχθαι δ' ἀκριή.

La réponse que nous étudions n'est qu'une variation sur la même idée, un moyen de profiter de la question d'Oreste pour la répéter à nouveau. Comme il arrive souvent, le grec met au participe l'idée qui, dans notre syntaxe, serait la principale : « il faut en finir avant de vouloir que je parle ; *acta, non verba.* » C'est la réponse que le vieillard, un instant après, fera encore aux questions d'*Électre*, 1364 :

τούς γὰρ ἐν μέσῳ λόγους,
 πολλάκι κυκλοῦνται νύκτες ἡμέραι τ' ἴσαι,
 αἱ ταῦτά σοι θεῖζουσιν, Ἥλέκτρα, σαφῆ.
 Σφῶν δ' ἐννέπω γε τοῖν παρεστῶτον ὅτι
 νῦν καιρὸς ἔρδειν.

La suite de la réponse du vieillard, ordinairement mal comprise, doit s'entendre : « Dans la situation telle qu'elle est, tout est bien (favorable pour nos plans) de leur côté, même ce qui (dans leur attitude) n'est pas bien (moralement). » On voit qu'il y a un jeu de sens sur *καλῶς*. Remarquons aussi qu'en ajoutant *καὶ τὰ μὴ καλῶς*, le vieillard répond implicitement à la question d'Oreste. Il qualifie ainsi l'attitude de Clytemnestre et ses outrages envers le mort, comme l'avait fait sur le moment *Électre*, 790 : Ἄρ' ἔχει καλῶς ; question qui, sans ironie, équivaut à : *κίστρον ἔστιν.*

En poussant ici impatiemment à trois reprises son maître à l'action, le pédagogue ne fait qu'appliquer le principe qu'il a formulé au début de la pièce en disant à Oreste et à Pylade, 21 :

ξυνάπτετον λόγουςιν ὡς ἐνταῦθ' ἴμεν
 ἴν' οὐκέτ' ἔκνεϊν καιρός, ἀλλ' ἔργων ἀκμή.

« Délibérez (pendant qu'il fait nuit et que vous êtes seuls); car là où nous irons, ce ne sera plus le moment d'hésiter, mais l'instant de l'action. » Au lieu d'ἴμεν, le manuscrit a la forme impossible ἐμέν et le passage est considéré comme une *crux* du texte de Sophocle. Il m'a toujours paru cependant que peu de corrections s'imposent avec autant d'évidence que celle d'ἴμεν, indiquée jadis par Dawes et dédaignée par tous les modernes. Jebb, comme les autres, la rejette parce qu'ἴμεν est un futur et que le pédagogue doit ici parler au présent. C'est pourquoi, la plupart des corrections visent à introduire un présent ou un passé, par exemple ἔβης—ὡς ἐξήκομεν—ὡς καθέσταμεν—ὡς βεβήκαμεν—ὡς ἐλήλυθμεν, etc. Tout à l'inverse, c'est à mon sens parce que le futur est absolument nécessaire que la correction ἴμεν satisfait en tout point. Il n'est pas exact que le pédagogue veuille dire ici que c'est présentement le moment d'agir sans délai. Au contraire, il invite expressément ses amis à délibérer, parce qu'ils se trouveront bientôt dans une situation où il faudra agir sans hésiter. Cette situation est arrivée au moment où (v. 1342) Oreste veut faire parler le vieillard et où celui-ci lui rappelle l'urgence de l'action, répétant de nouveau par trois fois l'idée unique, semble-t-il, qu'il ait pendant toute la pièce.

∴

Aux vers 1466 sqq., Égisthe, se trouvant tout à coup devant le cadavre voilé de Clytemnestre qu'il croit être celui d'Oreste, s'écrie :

ᾠ Ζεῦ, δέδορκα φάσμι' ἄνευ ρθόνου μὲν οὐ
 πεπτωκός· εἰ δ' ἔπεστι νέμεσις, οὐ λέγω.
 Χαλᾶτε πᾶν κάλυμμα' ἀπ' ὀφθαλμῶν, ὅπως
 τὸ συγγενές τοι κάπ' ἐμοῦ θρήνων τύχη.

Le sens du premier de ces vers est très discuté et l'on a proposé diverses corrections, par exemple l'ingénieux changement de οὐ en εὐ de Tyrwhitt, adopté par Tournier. Toutefois, les

commentateurs allemands, à la suite de Wilamowitz, et indépendamment d'eux, le savant anglais Jebb, conservent le texte transmis et ils s'accordent à entendre ici *φθόνος* dans le sens de l'envie divine : O Zeus, je vois une forme (*φάσμα*, terme général, à la place d'un mot comme *σῶμα*, le corps du mort étant voilé) qui n'est pas tombée sans la jalousie des dieux, c'est-à-dire qui est une victime de l'envie des dieux.

Pour mettre ce sens d'accord avec ce qui suit : *εἰ δ' ἔπειτι νέμεσις, οὐ λέγω*, les commentateurs varient d'interprétation. Jebb note : « Égisthe se corrige avec une piété hypocrite ; c'est comme s'il disait : mais ce n'est pas à moi à juger mon semblable (but it is not for me to judge my fellow-mortal). » Explication bien subtile, mais qui paraît presque acceptable quand on lui compare tout ce que Kaibel veut faire dire au même texte : « Les dieux ont fait tomber Oreste parce qu'il était heureux, mais si, outre l'envie, il intervient aussi une punition, si les dieux croyaient qu'Oreste était heureux sans le mériter, c'est ce qu'Égisthe n'ose décider (*οὐ λέγω*). »

Il faudrait d'abord nous dire quel est ce bonheur extraordinaire, trop haut pour l'homme, qui aurait appelé sur Oreste la jalousie des dieux. Oreste, *ἔ τλήμων Ὀρέστης*, est précisément le représentant typique d'une grande infortune. Lui, fils du roi des rois, il est chassé de son palais et de sa patrie, renié par sa mère, dépouillé du trône et des biens paternels ; il vit en exil, ce qui est pour les Grecs le plus grand des maux. Alors, de quel bonheur s'agit-il ? Car je n'imagine pas que l'on puisse supposer que les dieux auraient été jaloux des premiers succès qu'Oreste a prétendument remportés aux jeux delphiques, succès dont Égisthe n'a d'ailleurs point entendu le récit. Oreste avait un seul bonheur, sa jeunesse, mais dans l'idée grecque, celui qui meurt jeune n'est point victime de la malveillance divine : *ἐν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος*.

Peut-être y a-t-il lieu de faire aussi à l'interprétation courante une objection d'ordre simplement grammatical. Il me semble que les commentateurs ont raisonné comme si le texte avait, non pas le parfait *πεπτωκός*, mais l'aoriste *πέσον*. La jalousie des dieux s'est montrée quand ils ont fait tomber Oreste : *μετὰ φθόνου θεῶν ἔπεσε*. On ne peut guère dire que le cadavre (*πεπτωκός*) que voit Égisthe est accompagné du *φθόνος θεῶν*. En effet, *φάσμα πεπτωκός* est une périphrase appropriée au contexte, mais qui en somme désigne le cadavre étendu devant Égisthe, comme le feraient les abstraits *πτῶμα*, *πέσημα*, *πέσος* employés par Euripide.

En raison de ces difficultés, il faut bien se demander si l'on

n'obtient pas un sens plus plausible, en entendant que le *φθόνος* en question est, non pas divin, mais humain. Je vois par l'appendice de Jebb que deux critiques, Paley et G. Wolff, ont cherché dans cette voie. « *φθόνος*, dit Paley, est l'*odium* qu'Égisthe a conscience d'avoir encouru en usurpant si longtemps le trône et les biens d'Oreste et en le hannissant de sa maison. » G. Wolff comprend : « *φθόνος* est l'envie des hommes pour le bonheur arrivé à Égisthe. Je vois un spectacle qui n'est pas sans envie, c'est-à-dire qui excitera une grande envie. » Je crois inutile de démontrer, après Jebb, combien l'une et l'autre de ces explications sont inadmissibles.

Je trouve singulier que personne ne se soit arrêté à l'interprétation que je vais maintenant indiquer, car elle me paraît être celle qui se présente d'abord à l'esprit du lecteur. Elle consiste à donner tout naturellement dans l'idée comme génitif subjectif à *φθόνου* Égisthe lui-même qui est le sujet de la phrase. Le sentiment qu'inspire à Égisthe la mort d'Oreste est celui de la joie. Il l'a dit crûment devant Électre au v. 1456 : « Ἡ πολλὰ χαίρειν μ' εἶπας οὐκ εἰωθότως. Le premier cri, qu'il ne peut retenir devant l'appareil funèbre, c'est qu'il voit là le cadavre de l'ennemi qu'il haïssait tant. Mais ce cri de nature est impie ; après en avoir du premier coup atténué quelque peu l'expression (*ἄνευ φθόνου* οὐ au lieu de *μετὰ φθόνου*), il lui paraît encore trop hardi et il le retire en disant : εἰ δ' ἔπεισαι νέμεσις, οὐ λέγω. En appuyant quelque peu sur le sens que je veux dégager, voici comment je traduirais les quatre vers :

Zeus ! Je vois un cadavre et sens que je le hais !
Si c'est là provoquer Némésis, je me tais.
Écartez de ses yeux le voile, car il doit,
Étant de la famille, être pleuré de moi.

Pour le sentiment moral des Grecs, toute *ὑβρις* (excès) entraîne la *νέμεσις* des hommes et des dieux. Il en est ainsi particulièrement de l'injure adressée aux morts, et le principe a déjà été proclamé par Ulysse chez Homère, γ' 412 :

Ἐν θυμῷ, γρη῏, χαίρει καὶ ἴσχει μὴδ' ἐλόλυξε ·
οὐχ ὅσση κατμένοισιν ἐπ' ἀνδράσιν εὐχετάσθαι.

Cf. Euripide, *Phéniciennes*, 1663 :

Κάκιστον κέκριται, μὴ ἐρυβρίζεσθαι νεκρούς.

L'Électre d'Euripide, avant d'adresser son invective au cadavre d'Égisthe, hésite beaucoup dans la crainte de s'exposer au blâme, *Électre*, 900 :

Αἰσχύνομαι μὲν
νεκροῦς ὑβρίζειν, μὴ μὲ τις φθόνῳ βάλῃ.

Thésée, après s'être d'abord réjoui au récit de la mort de son fils, se reprend et dit, *Hippolyte*, 1257 :

Μίσει μὲν ἀνδρὸς τοῦ πεπονθότος τάδε
λόγοισιν ἤσθην τοῖσδε· νῦν δ' αἰδοῦμενος
θεοῦς τ' ἐκείνου θ', οὐνεκ' ἐστὶν ἐξ ἐμοῦ,
οὔθ' ἤδομαι τοῖσδ' οὔτ' ἐπάχθομαι κακοῖς.

L'ὑβρις envers le mort appelait la νέμεσις des dieux, des hommes et du mort lui-même, ainsi que dans notre pièce même, *Électre* en menace Clytemnestre, quand elle insulte au malheur de son fils, 792 :

Ἄκουε, Νέμεσι τοῦ θανόντος ἀρτίως.

L. PARMENTIER.

UN MYTHE PYTHAGORICIEN CHEZ POSIDONIUS ET PHILON

Dans son traité *De Plantatione Noe*¹, Philon d'Alexandrie est amené à commenter le verset (Lév. xix, 24) : « Dans la quatrième année, tout son fruit sera saint et louable pour le Seigneur². » Ce texte lui suggère d'abord une dissertation sur le caractère sacré du nombre quatre, et il s'y inspire, comme dans ses autres allégories numériques, du symbolisme pythagoricien qui, on le sait, attribuait des vertus éminentes à la τετρακτύς. Il termine par la remarque que quatre contient en puissance dix, parce que dix est égal à la somme des quatre premiers nombres ($1 + 2 + 3 + 4 = 10$)³. Si Moïse a parlé de « tout son fruit », c'est que la tétrade et la décade sont l'une et l'autre le « Tout⁴ », mais celle-ci l'est en réalité, celle-là seulement en puissance. Puis l'exégète juif poursuit⁵ : « Le fruit de l'éducation n'est pas seulement saint, mais aussi digne de louange. Chacune des vertus est une chose sainte, mais la gratitude l'est éminemment, et l'on ne peut rendre véritablement grâces à Dieu, comme le croit la multitude, par des apprêts, des offrandes, des sacrifices — car le monde entier ne serait pas une victime suffisante pour l'honorer — mais on doit le remercier par des louanges et des hymnes, non pas ceux que chante une voix sonore, mais ceux

1. *De Plant. Noe*, 28, § 117 ss. (p. 347 M = II, p. 156 Wendland).

2. Καὶ τὸ ἔτος τῆς τετάρτης ἔσται πᾶς ὁ καρπὸς αὐτοῦ ἅγιος ἀνετός τῷ κυρίῳ = *sanctificabitur laudabilis domino*. Le texte hébreu dit « tout fruit sera saint, en louange à Jahvé », c'est-à-dire à la louange de Jahvé, et mon ami, M. Louis Canet, a bien voulu m'assurer qu'il n'offrait dans la tradition aucune variante. Le grec « louable pour le Seigneur, loué par le Seigneur » est donc une traduction peu fidèle. Mais le commentaire de Philon semble bien prouver qu'en interprétant la version des Septante, qu'il cite, il s'est reporté à l'original hébreu ou à une exégèse rabbinique de l'hébreu.

3. DELATTE, *Étude sur la litt. pythagoricienne*, I, 1915, p. 257. Cf. JAMBLIQUE, *Theologoumena arithm.* 24 (p. 23, 14 Ast) : Ἐπίμων δὲ αὐτῶν (τετρακτῶν) οἱ Πυθαγορεῖται ὡς δεκάδος γεννηταίην et *infra* note.

4. La tétrade = πᾶς; cf. *De Plantatione*, § 123, et sur le sens de cette identification DELATTE, *op. cit.*, p. 254. La décade = πᾶς; cf. *Theolog. arithm.*, p. 25, 15; p. 59, 23. PHILON, *De opif. mundi*, I, 15, § 47; PROCLUS, *In Tim.*, I, p. 132, 14 Diehl.

5. *De Plant.*, 30, § 126. (II, p. 158 Wendl.)

qu'entonne et que fait retentir la raison invisible et très pure. Il se chante un vieux récit, imaginé par des sages, et transmis à la mémoire, comme bien d'autres, de génération en génération. Nos oreilles avides d'instruction ne l'ont point laissé échapper. Il est tel que voici : Lorsque le Créateur eut achevé le monde entier, il demanda à l'un des prophètes (ὕποφρητῶν), s'il eût désiré qu'une chose n'existât pas parmi toutes celles qui étaient nées sur la terre, dans l'eau, dans l'air élevé ou dans les feux du ciel, élément extrême de l'univers. L'autre répondit que toutes étaient absolument parfaites et complètes, que seulement il en manquait une, la Parole (Λόγος) laudative, qui célébrerait, ou plutôt qui énoncerait l'excellence de ce qui semblait même le plus restreint et le plus obscur. Car expliquer les œuvres de Dieu était en faire un éloge très suffisant, sans qu'il fût besoin de l'orner d'aucune addition étrangère, la vérité authentique étant pour elles le plus parfait des panégyriques. Le Père du Tout écouta ce discours et, l'ayant approuvé, il produisit sans tarder la lignée des chanteuses pleines d'harmonie (τὰ πάμμουσον καὶ ὑμνωδῶν γένος), nées d'une des puissances qui l'entouraient, la vierge Mémoire, que le vulgaire, altérant son nom, appelle Mnémosyne. Tel est donc le mythe des anciens. »

Ensuite Philon, après avoir exposé que, sauf ses remerciements, l'homme ne peut rien offrir à Dieu qui n'appartienne déjà à celui-ci, exhorte le fidèle à célébrer le Créateur et la création « dont l'un, comme dit un sage, est la meilleure des causes et l'autre, la plus parfaite des productions ». Le « sage » cité est Platon, qui parle ainsi dans le *Timée* ¹.

Philon, selon sa coutume ², a atténué autant que possible le caractère païen du mythe hellénique qu'il s'est risqué à invoquer. Il est clair que sa source parlait non pas vaguement du Créateur, mais de Zeus, car c'est de Zeus et de Mnémosyne que les Muses sont filles selon la Fable, et c'est à Zeus que, suivant Hésiode, elles font agréer leurs chants dans l'Olympe ³. Pareillement dans un autre passage de Philon les Charites, nées de Zeus, deviennent « les Vierges, filles de Dieu, que le père qui les engendra élève immaculées et incorruptibles », et l'écrivain

1. Ὁ μὲν ἄριστος τῶν αἰτιῶν, ὁ δὲ τελευταῖος τῶν γεγονότων = PLAT., *Tim.*, 29 A.

2. Cf. Louis BRÉHIER, *Les idées philosophiques de Philon d'Alexandrie*, 1908, p. 38.

3. HÉSIODE, *Theog.*, 38 : Διὶ πατρὶ ὑμνεῖσθαι τέρπουσα· μέγαν νόον ἐντός Ὀλύμπου. Cf. Cornutus, 14 (p. 13, 15) : Περὶ δὲ τῶν θεῶν ὕμνους καὶ τὴν θεραπεύειαν καταρχομένων ταῖς ἀλλοῖσιν.

juif, ici et ailleurs, utilise le mythe des Grâces avec la signification que lui avait donnée l'exégèse stoïcienne¹. De même que Zeus, le prophète (ὁπορήτης) que Dieu interroge dans le récit du *De Plantatione*, devait être désigné par son nom. Peut-être était-ce Orphée, peut-être Musée, mis en relation avec les Muses, mais nous en sommes réduits ici à des conjectures².

Philon n'a pas marqué la connexion qui unit le mythe cosmogonique à son interprétation des nombres 4 et 10. La décade, dont le texte sacré ne dit rien, a été introduite ici par l'auteur qu'il suit pour servir de transition entre les spéculations sur la tétrade et le développement sur le monde. La suite des idées apparaîtra immédiatement si l'on se rappelle que les Pythagoriciens assimilaient le nombre 10 à Mnémè³. Pourquoi cette identification? Sans doute parce que Mnémè, mère des Muses, était semblable à la décade, qui contient les neuf premiers nombres, un de ceux-ci étant attribué à chacune des neuf sœurs⁴.

On sait comment les Pythagoriciens appliquaient les rapports des nombres à la fois à la musique et à l'univers. La décade est le Tout, or ce Tout comprend, en dehors de la terre, neuf cercles dont la rotation produit l'harmonie des sphères. Ils seront tout naturellement mis en relation avec les neuf Muses. « Pythagore, dit Porphyre », affirmait que les voix (φθέγματα) émises par la

1. *De Migr. Abrah.* 7, § 31; cf. *De poster. Caini*, 10, § 32. Mon attention a été attirée sur ces passages par M. Louis Bréhier qui a analysé la conception que se fait Philon de la Grâce et des Grâces, *op. cit.*, p. 147 ss. Cf. *infra* note.

2. Il est question de Mnémosyne et des Muses dans un fragment des « Cratères » orphiques (fr. 162 Abel; cf. Hymne 76), mais les vers cités n'ont aucun rapport apparent avec notre mythe.

3. PHILOLAÏOS dans JAMBLIQUE, *Theolog. arithm.*, p. 60,25 = Diels, *Vorsokr.*, 13, p. 305,8 : Μνήμη λέγουσι ἂν (ἡ δεκάς) ἐκ τῶν αὐτῶν ἀρ' ὧν καὶ μονὰς Μνημοσύνη, ὀνομάσθη ΝΙΣΟΜ. ΓΕΒΑΣ. dans PHOTIUS, p. 145 a 17 : Ἡ δεκάς... Μνήμη Μνημοσύνη.

4. Selon Nicomaque de Gérasa (dans PHOTIUS, *l. c.*), les nombres 2 — 10 sont répartis entre les Muses suivantes : 2 = Érato, 3 = Polymnie, 4 = Uranie, 5 = Melpomène, 6 = Thalie, 7 = Clio, 8 = Euterpe, 9 = Terpsichore, 10 = Uranie. Si le texte de Photius est exact, Uranie aurait donc été attribuée à la fois à la quatrième sphère et à la dixième, mais il est probable qu'à propos de la tétrade il faut lire au lieu d'Uranie, Calliope, qui manque. Uranie, dans le paragraphe sur la décade, est confirmé par *Theologoum. arithm.*, p. 59,15. Les Pythagoriciens de l'époque impériale ont été influencés par la théologie solaire qui faisait de la monade l'Apollon Musagète, comme dieu solaire, maître des cercles planétaires — j'aurai l'occasion de revenir ailleurs sur ce point — et Nicomaque donne ainsi la décade à Uranie en même temps qu'à Mnémosyne, tout en mettant Mnémè à la monade. L'idée primitive et simple paraît bien avoir été que les Muses sont les neuf premiers chiffres et que la décade qui les renferme est leur mère Mnémè.

5. PORPHYRE, *Vit. Pyth.* 31 : Τὰ τῶν ἐπτὰ ἀστέρων φθέγματα καὶ τῆς τῶν ἀπλανῶν, ἐπὶ ταύτης δὲ τῆς ὑπὲρ ἡμᾶς [cf. ZELLER, *l.*, p. 421] λεγομένης δὲ κατ' αὐτοῦ ἀντιφθονος τὰς ἐννέα Μούσας εἶναι διαβεβαίωτο, τὴν δὲ παρῶν ἅμα σύγκρισιν καὶ

sphère des étoiles fixes, par celle des sept planètes et par celle qu'il appelait anti-terre (ἀντίχθων), étaient les neuf Muses. Mais la combinaison et l'accord de toutes et pour ainsi dire leur lien, accord éternel et increé dont chacune d'elles était une partie et une émanation, il l'appelait Mnemosyne. » Quand les progrès de la science eurent fait abandonner l'idée de l'« anti-terre », les opinions différèrent sur le rôle de la neuvième Muse, mais l'ensemble de la conception pythagoricienne, qui faisait d'elles des chanteuses célestes, produisant l'harmonie des sphères, devait se transmettre à travers tout l'empire romain jusqu'au moyen âge et même jusqu'à la Renaissance ¹.

Cette doctrine était certainement rappelée dans le mythe que résume Philon. L'expression même dont celui-ci se sert, τὸ πάμμουσον γένος, en fait foi, car ailleurs, employant le même mot rare, il parle de la πάμμουσος ἀρμονία des cieux ou de la πάμμουσος χορεία des astres ². La désignation de « lignée tout harmonieuse » pour désigner les neuf filles de la Mémoire s'explique sans doute par son désir de ne pas nommer les déesses païennes, mais aussi par l'idée pythagoricienne, particulièrement soulignée dans les auteurs, que le chœur des Muses, dont Mnemosyne est le lien, forme un tout indivisible. Cette unité collective, qui présidait à l'enchaînement harmonieux du monde, était même pour les Pythagoriciens la puissance tutélaire de la concorde civique ³.

Ce qui caractérise le mythe rapporté par Philon, c'est qu'il identifie cette collectivité parfaitement unie avec le Logos. Comme lui, le Logos, selon la philosophie dont s'inspire l'interprète juif, a précisément pour fonction de maintenir liées les

συμφωνίαν καὶ ὡσανεὶ σύνδεσμον, ἥσπερ ὡς αἰθέρου τε καὶ ἀγεννήτου μέρους ἑκάστη καὶ ἀπόρροια, Μνημοσύνην ὀνόμαζεν. La Mémoire est dite éternelle comme identique à la décade; cf. JAMBL., *Theolog. arithmet.*, p. 18,32 : αἰθέριον καὶ αἰώνιον τῶν ὅλων φύσιν (δικαδὰ) et *Vit. Pyth.* 45; MAXIME DE TYR., X (XVI), fin.

1. CORNUTUS, 32 (p. 67,17 ss. Lang); PLUTARQUE, *Quaest. conviv.*, IX, 14,7, p. 746 A; *De anim. procr. in Tim.*, 32, p. 1029 D; MAXIME TYR., XXXVII, 4 ss.; PORPHYRE, Περὶ ἀγαμάτων, fr. 7 Bidez; AMELIUS dans LYDUS, *De Mensib.*, IV, 85; ARNOBE, III, 21; AUSONE, *Id.*, 20 (p. 412 Piper); MACROBE, *Sonn. Scip.*, II, 3,2; MARTIANUS CAPELLA, I, 28; *Mythog. Vatic.*, III, 19, etc.

2. *De Somniis*, I, 6, § 35 (III, p. 212,25 Wendl.); *De Congr. erud. gr.* 10, § 51 (III, p. 82 Wendl.).

3. JAMBLIQUE, l. c. : Τὸ σύνολον ἓνα καὶ τὸν αὐτὸν αἰεὶ χορὸν εἶναι τῶν Μουσῶν... αὐτῶν τὴν δύναμιν οὐ περὶ τὰ κάλλιστα νοήματα μόνον ἀνέχειν cf. le sacrifice de Pythagore, Vitruve, IX, 7) ἀλλὰ καὶ περὶ τὴν συμφωνίαν καὶ ἀρμονίαν τῶν ὄντων κ.τ.λ.; PORPHYRE, l. c.; MAXIME TYR., X (XVI), 9 (p. 126,15 Hobein); CORNUTUS, c. 14; Τὰς ἀρετὰς ἀγορίστους αὐτῶν καὶ ἀδελφεύκτους εἶναι.

diverses parties de l'univers, qu'il empêche de se dissoudre ¹, mais en même temps il est le Verbe divin qui explique et magnifie la création ². Que cette double notion, développée dans Philon, ait été empruntée par lui aux spéculations des Grecs, on n'en saurait douter. Nous invoquerons ici un seul témoignage qui touche directement au sujet qui nous occupe. L'Apollon Musagète, qui conduit le chœur des Muses, c'est-à-dire le Soleil qui dirige les révolutions des sphères célestes, fut identifié, lui aussi, par les stoïciens avec le Logos ³. Or Proclus, parlant de ce dieu, dit « qu'il chante le Père par ses odes spirituelles et tient uni par des liens indissolubles le monde entier qu'il parcourt ⁴ ». De même dans notre mythe les Muses chantent en l'honneur du Créateur des hymnes que Philon rapproche de ceux que « fait retentir la raison pure » sur la terre.

Plusieurs passages de Philon permettent de remonter à une interprétation toute semblable des Charites, que la mythologie joignait si souvent aux Muses. Elles aussi forment un groupe de vierges qu'une loi immuable de la nature empêche de se dissocier ⁵, bien que les théologiens eussent placé le siège de l'une dans la sphère des étoiles fixes, de la deuxième dans la zone des planètes et de la troisième dans notre monde sublunaire ⁶. On parlera donc tantôt de la Grâce et tantôt des Grâces ; elles seront regardées comme un aspect ou une forme du Logos ou des Λόγοι et conçues comme fécondant à la fois la nature physique et les esprits des hommes ⁷. On voit ainsi une même méthode d'exégèse appliquée aux mythes des Grâces et des Muses.

Dans quel auteur Philon a-t-il trouvé le récit allégorique dont

1. PHILON [= POSIDONIUS, cf. n. 19], *De Plant.* 2. § 8 ss., cf. Bréhier, *op. cit.*, p. 85.

2. *Ib.*, p. 101.

3. MAXIME TYR., XXXVIII, 4 m-5 b ; MACROBE, *Somn. Scip.*, II, 3,3 ; *Sat.*, I, 19,15. Cf. CORNUTUS, c. 32 (p. 67,17 ss. Laug.) et note suiv.

4. PROCLUS, *In Remp.*, I, p. 57,13 Kroll. : (Ὁ Μουσιγέτης), ὃς ὁμνᾷ τὸν πατέρα ταῖς νοεραῖς ᾠδαῖς, συνέρχεται δὲ τὸν ὅλον κόσμον τοῖς ἀλύτοις δέσμοις ὁμοπολῶν πάντα.. Cf. ARIST. QUINTIL., *Proem.*, p. 4 Meib. : Θεὸν Μουσιγέτην... εἶθ' οὖν Λόγον, εἶθ' ἐν, ὡς ἄνδρες θεοὶ καὶ σοφοί, λόγον ἐνιαῖον κελεῖν ἔστιν... πολλὰ τὰ ὄντα καὶ διαφερόμενα πύστας δέσμοις ἀλύτοις ἐν ἐνὶ συλλαβῶν ἔχει ; AULONE, *Id.* 20 (p. 112 Piper) : « Mentis Apollineae vis has movet undique Musas, In medio residens complectitur (= συνέρχεται) omnia Phoebus ».

5. *Vita Mosis*, II, 1, § 7 : Τὰς παρθένους Χάριτας, αἷς μὲν διαζεύγυσθαι νόμος φύσεως ἀκίνητος.

6. PROCLUS, *In Tim.*, III, p. 119. 3 ss. Djehl. Même explication des trois Muses de Delphes dans PLUTARQUE, *Quaest. conviv.*, IX, 14,4, p. 745 B.

7. Les passages où Philon parle des Charites ou de la Charis de Dieu [cf. HÉRACLITE, *Homer. problem.*, 43] sont nombreux et parfois le mythe grec, interprété par les stoïciens, y transparait encore, cf. *supra*, p. 80, note 1, et Bréhier, *l. c.*

il a obscurci la signification en voulant le rendre acceptable à ses coreligionnaires ? Il l'a connu, pensons-nous, par un ouvrage du philosophe dont il subit le plus profondément l'influence, Posidonius d'Apamée, à qui remontent en particulier de longs passages du livre *De Plantatione*¹. Les théories sur le quaternaire, qui précèdent immédiatement le mythe et auxquelles celui-ci, nous l'avons vu, se rattache logiquement, reproduisent souvent mot pour mot celles que Philon lui-même a insérées dans le *De opificio mundi*². Or, il est établi que les dissertations sur les nombres contenues dans ce traité « De la Création » sont empruntées au commentaire de Posidonius sur le *Timée*³. Mais d'autres indices encore révèlent l'emploi de cette source dans le chapitre qui nous occupe. Nous avons déjà noté (p. 79) que le commentateur de l'exégète alexandrin se termine par une citation d'« un sage », c'est-à-dire de Platon, citation tirée du *Timée*. Dans l'exposé même du mythe le nom de *πατήρ τοῦ παντός*, donné au Créateur⁴, est celui dont se sert aussi Platon au même endroit, et au début du morceau une phrase de Philon en condense deux qui se trouvent un peu plus bas, toujours dans le même Platon⁵. Enfin, coïncidence remarquable, les vers originaux d'un poème pythagoricien révélant comment de la monade naquit la tétrade et de la tétrade la décade, sont cités par Proclus précisément à propos de ce passage du *Timée*⁶ : il est à peine douteux que de commentateur

1. M. Bréhier a noté (p. 79-85) que le début du *De Plantatione* (3-18) contient un long fragment platonicien, où s'insère une discussion sur le vide dirigée contre les péripatéticiens par un stoïcien et que cette discussion a la même origine que Cléomède, *De motu circ.*, I, 1. Or, on sait que Cléomède a pour source le traité *Περὶ κτιστῶρων* de Posidonius. Le mélange de platonisme et de stoïcisme que nous offre ce morceau de Philon caractérise l'éclectisme de Posidonius. Le passage (4, § 14) sur les âmes qui descendent de l'éther pour y remonter lorsqu'après la mort elles sont héroïsées, est la pure doctrine du philosophe d'Apamée (*Tuscul.*, I, 20 ss., etc.).

2. *De Plant.*, § 119-120 = *De opif. m.*, § 52 — *De Pl.*, § 122 = *De opif. m.*, § 51 (cf. MACR., *Sonn. Scip.*, I, 5.17) — *De Pl.*, § 123 = *De opif.*, § 47. Comparer le passage du *de Decalogo*, 5, § 18 ss. (IV, p. 272 ss. Cohn).

3. Cf. SCHMEKEL, *Die Philosophie der Mittleren Stoa*, 1892, p. 409 ss., que confirment ΒΟΝΟΗΘΙΟΥΣΤ, *De Anatolii fontibus*, 1905, p. 59 ss. et ROSCHER, *Die Hebdomadentelehen* (Abhandl. Sächs. Gesellschaft Wiss., XXIV), 1906, p. 409 ss.

4. P. 159, 2 Wendl.

5. P. 157, 3 : ἴλιον καὶ σελήνην καὶ τὸν ἱερώτατον χορὸν τῶν ἀπτερόων οἱ νόκτα τε καὶ ἡμέραν, ἔτι τε μῆνας καὶ ἑνιαυτούς ἀνατολαῖς καὶ δύσεσιν ἐπεράτωσαν. ἀριθμοῦ τε φύσιν ἀνδείξαν = *Tim.* 37 E : ἡμέρας καὶ νόκτας καὶ μῆνας καὶ ἑνιαυτούς... 38 C : ἴλιος καὶ σελήνη καὶ πέντε ἄλλα ἄστρα ἐπίκλην ἔχοντα πλανητὰ εἰς διορισμὸν καὶ φυλακὴν ἀριθμῶν χορῶν γέγονε. Je dois ce rapprochement à M. Bréhier.

6. PROCLUS, *In Tim.*, t. I, p. 316.20 Diehl. M. Delatte, *op. cit.*, pp. 208-127, a montré que cet « Hymne du nombre » était bien pythagoricien et non orphique, comme le disent certains auteurs. Mais peut-être Orphée y figurerait-il comme acteur, cf. *supra*, p. 80, n. 2.

à commentateur, ils aient été transmis du stoïcien de la fin de la République au néoplatonicien de la fin de l'Empire. Certaines phrases de Philon paraissent bien reproduire des extraits de la paraphrase que faisait Posidonius des vieux vers que nous a conservés Proclus ¹. Les Pythagoriciens interprétés par lui voyaient dans les trois nombres 1, 4, 10, dont le dernier est contenu dans le second, qui dérive lui-même du premier, un symbole de l'identité du Principe suprême, qui est l'unité, et du Démonstrateur ou pour l'appeler d'un autre nom du Logos, qui est la dizaine ².

Philon introduit le mythe des Muses par les mots « il se chante un vieux récit » (παλαιὸς ᾄδεται λόγος). Il a donc en vue un hymne ou un ἑρὸς λόγος *en vers* ; et l'on est ainsi amené à penser que la création des Muses était racontée dans le poème même dont un court fragment nous a été conservé par Proclus, mais dont Posidonius s'occupait plus au long.

Toutes les spéculations que Philon rattache au mythe dont il donne une brève analyse, portent la marque de Posidonius. L'idée que l'hymne le plus parfait qui se puisse composer à la louange de Dieu, est celui de la raison, qui, après avoir compris l'harmonie du monde, en interprète les divers éléments, la création étant si excellente que l'expliquer est le plus bel éloge qu'on en puisse faire, cette idée, dis-je, est une des doctrines capitales de Posidonius qui, insistant sur la beauté de l'univers, définissait l'homme « le contemplateur et l'exégète des œuvres de

1. (Δεκάδα) μῆτις πάντων Πανδέγεια, cf. PHILON, *De decal.*, 6, § 23 (IV, p. 273 Cohn) : Δεκάδα, ὡσανεὶ δεκάδα οὔσαν, παρὰ τὸ δέγασθαι καὶ κειρωρηκέναι τὰ γένη πάντα τῶν ἀριθμῶν, κ.τ.λ. La preuve que le jeu de mots est pris à Posidonius, est fournie par la comparaison avec ANATOLIUS, p. 39 Heiberg : Καλεῖται δὲ (ἡ δεκάς) δεκάδα παρὰ τὸ πάντα δέγασθαι, cf. BORGHORST, *De Anatolii fontibus*, 1905, p. 23 ; JAMBL., *Theolog. arithm.*, p. 59, 28 et p. 200 Ast ; LYDUS, *De Mensib.*, I, 15 (p. 9, 5 Wünsch.) et DELATTE, *op. cit.*, p. 215 - "Ὅρον περὶ πᾶσι τηθείσαν ἄτροπον, PHIL., *De opif.*, 15, § 47 : Δεκάδα ἥτις ὄρος τῆς ἀπειρίας τῶν ἀριθμῶν ἐστὶ, περὶ ὃν ὡς κρηπτήρα εἰλοῦνται καὶ ἀνακίμπουσι, cf. *De Plant.*, § 125 (p. 158,6) et § 78 (p. 148,25 ss.), où la même image de la borne du cirque se retrouve ; *De decalogo.*, 7, § 27 (IV, p. 274,13). La comparaison avec Anatolius (p. 39, 1) prouve pareillement que l'expression remonte à Posidonius : Κύκλος ἐστὶ παντός ἀριθμοῦ καὶ πέρασ' περὶ αὐτὸν γὰρ εἰλοῦμενοι καὶ ἀνακίμπουτες ὡσπερ κρηπτήρα δολιγεύουσιν· ἐπὶ ὄρος ἐστὶ τῆς ἀπειρίας τῶν ἀριθμῶν. Cf. aussi THÉON SMYRNE., c. 39, p. 99, 17 ss. ; JAMBL., *Theolog. arithm.*, p. 59, 30 : "Ὅρον τελειότατον... κατὰ παλινοδίαν ἐπ' αὐτὸν ἀνακουλιέται. HERODES, *In aur. carm.*, 166 (*Fr. Phil. Gr.*, I, p. 464).

2. PROCLUS, *In Tim.*, III, p. 302, 20 Diehl : Τὴν δεκάδα καὶ τῷ δημιουργῷ προσοικεῖσθαι καὶ τῆς ἐμμετρίας Πυθαγορείων παιδῆς. Cf. III, p. 301, 25 ss., I, p. 316, 25 et pour l'ἐμμετρίας, JAMBL., *Theol. arithm.*, p. 60, 11 ss. Ast. Sur des spéculations analogues dans le commentaire de Posidonius sur le *Timée*, cf. SCHMEKEL, *op. cit.*, p. 105 s.

Dieu ¹ ». Pareillement la conception du culte, telle qu'elle est formulée dans ce passage du *De Plantatione*, est celle que l'autorité de Posidonius fit prévaloir dans la littérature philosophique de l'âge suivant. Mélange d'actions de grâces et de réflexion scientifique, d'effusion mystique et de compréhension rationnelle, d'extase et de gnose, la prière du sage y devient une exaltation de l'activité intellectuelle ².

Le chœur des Muses, filles de Mnémosyne, qui produisent et conservent l'harmonie du monde, éveille en l'homme le souvenir de la musique céleste qui a ravi son âme avant sa naissance terrestre, et il apprend d'elles à chanter dans des hymnes sacrés, Zeus, Père de toutes choses ³. Mais surtout les sœurs célestes, inspiratrices de la sagesse, communiquent à la raison le désir et le pouvoir de comprendre l'univers, et rappellent à la mémoire les vérités scientifiques, car toute connaissance n'est qu'une réminiscence. Les mortels, observant le ciel et la terre, deviennent alors capables d'en interpréter les merveilles, et il n'est point de forme plus haute du culte que cette oraison de l'intelligence. Tel est, si je ne me trompe, l'enseignement que Posidonius tirait du vieux « discours sacré » des Pythagoriciens.

Franz CUMONT.

1. Cf. CAPELLE, *Die Schrift von der Welt.*, dans *Neue Jahrb. für das Klass. Alt.*, VIII, 1905, p. 534.

2. Cf. mon *Mysticisme astral*, dans *Bull. de l'Acad. de Belgique*, 1909, p. 267 s.

3. Cf. PROCLUS, *In Remp.*, I, 57,12 Kroll, et surtout MAXIME DE TYR, X (XVI), fin: L'âme qui s'affranchit de la société de son corps, se souvient ici-bas des visions et des auditions de l'autre vie. « C'est ce que les poètes font entendre en disant que Mnémosyne est la mère des Muses, car les Muses sont les sciences, chœur divin, œuvre de Zeus, engendrées et coordonnées par la Mémoire. »

HYPOTHÈSES CRITIQUES

SUR LES *PENSÉES* DE MARC-AURÈLE

I, 16,17 : μήτε ὅτι σοφιστής, μήτε ὅτι οὐερνάκλος, μήτε ὅτι σχολαστικὸς, ἀλλ' ὅτι ἀνὴρ πέπειρος, τέλειος, ἀκολάκευτος... (Il s'agit d'Antonin.)

οὐερνάκλος n'est pas grec; lu en latin : vernacula, il détonne, il n'offre même aucun sens entre σοφιστής et σχολαστικός.

Je lis ὄνειροπ(ό)λος : Antonin n'était ni un charlatan, ni un visionnaire, ni un pédant...

ἀκολάκευτος est un autre coq-à-l'âne, d'autant plus surprenant que cette idée a déjà été traitée au § 13 de cette pensée : καὶ πᾶσαν κολακείαν...

Je lis : ἀπολεκτέ(τα)τος : « vir maxime eximius », sens qui convient bien ici : « un homme mûr, accompli, tout à fait hors de pair et capable de diriger, avec ses affaires, celles des autres. »

II, 17,1 : ἡ δὲ ψυχὴ ῥεμβός (sic pour l'accent).

Ni cet hapax ῥεμβός, que donnent tous les manuscrits, ni la correction ῥεμβός, variante donnée déjà par T., ne cadrent avec la suite. A la ligne suivante, l'auteur, pour se résumer, συνελόντι δὲ εἰπεῖν, dira de l'âme : τὰ δὲ τῆς ψυχῆς ὄνειρος καὶ τῦρος... Étrange résumé, qui d'une toupie (ou d'un tourbillon), conclut à un songe et à des vapeurs !

C'est pourquoi je lis : ἡ δὲ ψυχὴ ἔρεβος : « l'âme est un Erèbe, une région crépusculaire. »

N'oublions pas que le séjour fabuleux des songes est une annexe de l'Erèbe. Voir la description de ce séjour dans Ovide, *Métamorphoses*, XI, 593 :

Est prope Gimmerios...
nebulae caligine mixtae
 Exhalantur humo dubiaeque crepuscula lucis.

III, 11,2 : ἡ δὲ αἰλουπὶ πόλις ὡσπερ οἰκίαι εἰσὶν (T.)

— — — οἰκίαι — (A.)

Lire : — — — σικίαι —

« citoyen de la plus haute des cités, dont les autres cités (celles d'ici-bas) (ne) sont (que) comme de (pâles) ombres ».

III, 12,1 : ἀλλὰ τῆ παρούσῃ κατὰ φύσιν ἐνεργείᾳ... Dans cette position, κατὰ φύσιν n'a guère de sens. Il faut lire évidemment : προϊούσῃ κατὰ φύσιν « l'activité qui se développe conformément à la nature ».

Cf. κατὰ τὴν κατασκευὴν προϊούσης ἐνεργείας, VII, 53.

καὶ τῆ ὧν λέγεις καὶ φθέρῃ ἡρωϊκῇ ἀληθείᾳ ἀρκούμενος... — Locus desperatus.

L'a-t-on assez citée, cette sincérité héroïque, dont, pourtant, l'auteur ajoute aussitôt qu'il se contentera ?

En même temps on n'explique pas τῆ ὧν ni la raison de cette redondance : λέγεις, φθέρῃ.

Je lis : καὶ, ὅτι οὖν λέγεις καὶ φθέρῃ, ἀπλοῦκῃ (même accentuation) ἀληθείᾳ ἀρκούμενος « te contentant de la vérité toute simple, toute nue, dans tes moindres propos ».

IV, 27 : ἡ κυκεῶν συμπεφορημένος μὲν ἀλλὰ κόσμος. Locus desperatus.

Utilisant une conjecture de Schenkl « fort. : ἀλλ' οὐ κόσμος », je lis : ἀλλ' ἄχρισμος « ou un amas hétéroclite, formant bien un assemblage, mais sans ordre ».

V, 4 : μέχρι πεσῶν ἀναπύσομαι... Il faut lire : μέχρι πεσῶν ἀποπνεύσομαι..., ainsi que le prouve la reprise immédiate :

ἐναποπνεύσας μὲν τούτῳ, ἐξ ὅσῳ...

πεσῶν δὲ ἐπὶ τούτῳ, ἐξ ὅσῳ..., symétrie évidemment voulue, comme toutes celles qui se pressent dans les six lignes de cette pensée, si minutieusement composée.

La répétition de πεσῶν n'est donc pas une négligence, comme on l'explique d'ordinaire (Fournier et d'autres), mais une élégance ! Ἄνι pour ἀπό, à cause de ἀναπνέω à la ligne suivante.

V, 7 : κατὰ τῆς ἀρούρας τῆς Ἀθηναίων καὶ τῶν πεδίων ἤτοι...

Prière des Athéniens : « Fais, fais pleuvoir, ô cher Jupiter, sur les champs des Athéniens et sur les plaines ! » — « Ou bien, il ne faut pas prier, ou bien, il faut prier ainsi, naïvement, franchement. »

Utilisant une conjecture de Schenkl : « fort. καὶ περὶ τῶν ἰδίων », je finis comme lui la prière après Ἀθηναίων et je lis : καὶ τῶσων ἰδίων, ἤτοι... » « De même pour tes affaires personnelles... »

V, 15,4 : οὐδὲν τούτων ῥητέον ἀνθρώπου, ἂ ἀνθρώπῳ (T.).
— τηρητέον (absunt) — (A.).

Ni ῥητέον, ni τηρητέον ne répondent à la suite des idées. Il s'agit de choses qu'il ne faut pas exiger de l'homme (πρακτέον ἀνθρώπων. Cf. ἀπαιτήματα à la ligne suivante).

V, 23,3 : ὡς ἔν τινι χρόνῳ καὶ ἐπὶ μακρὸν (A.) μικρὸν (T.) ἐνοχλήσονται. Locus desperatus.

Il faut lire : ὡς ἄν. . . . καὶ ἐπὶ μακρὸν ἐνόχοις οὔσι « comme si ces choses étaient ancrées, pour ainsi dire (τινι), dans le temps et pour une longue durée », comme si on pouvait faire fond sur elles.

ἐπὶ μικρὸν pourrait aussi se défendre, mais ἐπὶ μακρὸν me semble préférable à cause de l'antithèse plus forte qu'il introduit entre l'erreur de ces gens-là (les choses durent bien longtemps) et la réalité (tout s'écoule).

VI, 13,4 : ἐντερίου παράτριψις καὶ... μυξαρίου ἔκκρισις.

Stich remplace le barbarisme ἐντερίου par νευρίου d'après Tzetzés qui cite ce passage : ὁ Μάρκος αὐτοκράτωρ δὲ τὸν ἀνθρώπον φησί που μυξάριον, ἐλκῦδριον, παράτριψιν νευρίου.

Stich s'est appuyé à un mur branlant. Cette phrase de Tzetzés, bien qu'elle se réfère à notre passage, est moins sûre encore. D'abord Tzetzés se trompe : Marc-Aurèle définit τὴν συνουσίαν et non l'homme.

Ensuite ἐλκῦδριον est un autre barbarisme. Et, à ce propos, comment ni Stich ni Schenkl n'ont-ils pas vu dans cet ἐλκῦδριον le mot de Marc-Aurèle, qu'on lit ici-même ?

Μυξαρίου, ἐλκῦδριον de Tzetzés, n'est-ce pas : μυξαρίου ἔκκρισις ?

Reste ἐντερίου. Le mot παράτριψις devrait amener, il me semble, l'équivalent de « inguinis frictio » et non de « nervi frictio ».

Je lis : ὑπητέρου παράτριψις.

Maintenant Tzetzés a pu lire νευρίου. Mais le second mot qui précède νευρίου dans sa phrase étant lui-même altéré, il convient de garder sur ce point un doute prudent.

VI, 38 : διὰ τὴν τονικὴν κίνησιν (A.).

— τοπικὴν κίνησιν (T.).

Je lis : — τακτικὴν κίνησιν « le mouvement bien réglé, l'accord profond et l'unité de la matière », — gradation.

Cf. les τακτικὰ κινήματα du *Dict.* de Bailly.

VII, 9,1 : και ἡ σύνδεσις ἱερὰ . . .

Pourquoi cette cohésion est-elle sacrée ? Il suffit de lire avec soin ce passage pour être convaincu que, dans l'esprit de Marc-Aurèle, elle est étroite, « serrée » — (σ)τερεά.

Pour la chute du σ dans cette position, cf. προσ(σ)εσηρός, I, 15,16.

VII, 24 : ὅταν πολλάκις ἐναποθνήσκῃ ἢ (vel ἢ) πρόσχημα ἢ τὸ τελευταῖον ἀπεσβέσθη. — Locus desperatus.

C'est la conscience du péché (de colère) qui diminue peu à peu par la répétition de la faute jusqu'à disparaître tout à fait. Le mot συναίσθησις, qui se lit quelques lignes plus bas, a été sauté ici après ἐναποθνήσκῃ, qui lui ressemble vaguement (longueur et lettres communes : ν, α, θ, η, σ, ι. dans l'ordre) et précisément pour cette cause.

Cela est si vrai que l'article est resté en place, sous la forme énigmatique ἢ vel ἢ.

Je lis donc : ὅταν πολλάκις ἐναποθνήσκει ἢ (συναίσθησις) πρόσχημα ἢ, κ. τ. λ.

Cf. plus loin : « Si la conscience de pécher s'évanouit, est-ce encore la peine de vivre ? »

VII, 58,3 : χρήση γὰρ καλῶς καὶ ὕλη σου ἔσται.

Je lis : — — εὐλη-πτα — « car tu en tireras fort bien parti (des événements) et ils te seront maniables ».

Cette phrase est un raisonnement, qui engage le lecteur à suivre le conseil de Marc-Aurèle : ce sera si profitable et si facile !

ὕλη σου (σοι, Gataker) n'offre qu'un sens des plus plats et, au point de vue logique, cette idée aurait plutôt comme résultat de décourager (si toutefois l'on traduit : et tu auras de la besogne).

VIII, 5 : πράξον τοῦτο ἀμεταστρεπτὴ καὶ εἰπέ, ὡς δικαιοτάτον φαίνεται σοι. Le lecteur passe sans défiance sur ce sol uni et ferme, en apparence ! Cependant un détail doit nous faire dresser l'oreille ; c'est de voir δικαιοτάτον joint à εἰπέ, alors que toujours (et pour cause !) Marc-Aurèle associe l'action à la justice, la parole à la sincérité (Ex. XII, 29,2).

Je lis : καὶ ὁποῖως « fais-le sans te détourner et de la manière qui te paraît le plus conforme à la justice ».

VIII, 30 fin : μέμνησο ταύτης τῆς ἐξουσίας κατὰ φύσιν.

— 31 : Ἀλαεῖν . . .

Les pensées sont mal coupées. Κατὰ φύσιν ne peut se rattacher aisément ni à μέμνησο, ni (à la place qu'il occupe) à ἐξουσίας.

Je termine après ἐξουσίας la pensée 30 et je lis : 31. Κατὰ φύσιν λαλεῖν . . .

Voir la suite de cette pensée : ὑγιεινὸν λόγῳ χρῆσθαι et V, 3,1. λόγου τοῦ κατὰ φύσιν.

VIII, 35 : τὰς ἄλλας δυνάμεις ἐκάστῳ τῶν λογικῶν * σχεδὸν ὅσον ἢ τῶν λογικῶν φύσις. Schenkl : « In σχεδὸν ὅσον verbum latere perspexit Cas(aubo), qui ἐσκέδασεν conj. »

Je crois que ce verbe, « qui n'est pas aisé à trouver », dit Fournier, n'est pas ἐσκέδασεν (dispersion), mais ἐνεδάσατο (distribution).

Du reste ἐσκέδασεν se construirait malaisément avec le datif, au contraire de ἐνεδάσατο.

IX, 10,3 : ὁ λόγος δὲ καὶ κοινὸν καὶ ἴδιον καρπὸν ἔχει (T.) — κοινίδιον καρποῦ (A.). « Marc-Aurèle veut dire apparemment », dit Fournier . . . Cela suffit à juger le texte.

Il faut lire : καὶ κοινὸς καὶ ἴδιος « La raison, aussi bien la raison universelle que celle qui appartient en propre (à chacun des êtres raisonnables) porte aussi son fruit... »

Les preuves à fournir seraient innombrables. Voir IV, 4 (péremptoire) ; VII, 9,2 ; VII, 53. Cf. τῇ φύσει τῇ ἰδίᾳ καὶ τῇ κοινῇ, V, 3 fin. Cf. encore VI, 14 fin ; VII, 55,1 ; XII, 23,3 ; XII, 33 fin.

Pour la confusion fréquente de ζ et ν final, cf. au hasard :

ιατρικῆς	(A.)	—	ιατρικῶν	(T.)	I, 16,20.
ἐξ αὐτῶς	(A.)	—	ἐξ αὐτῶν	(T.)	III, 4,5.
παίσεως	(A.)	—	παίσεων	(T.)	III, 6,2.
ἀνακλόουθος	(T.)	—	ἀνακλόουθον	(A.)	III, 9,1.

IX, 28,2 : τρόπον γὰρ τινὰ ἄτομοι ἢ ἀμερῆ. Locus desperatus. Peut-être : ἢ ἀμελῆ « Ce sont comme des atomes ou des choses livrées à elles-mêmes, (ou) dont personne ne s'occupe ».

Dans ce cas, ἀμελῆ = ἀμελούμενα, sens classique.

X, 6,1 : εἴτε ἄτομοι, εἴτε φύσις, πρῶτον κείσθω ὅτι μέρος εἰμὶ τοῦ ὅλου ὑπὸ φύσεως διοικουμένου.

La contradiction est formelle : on ne se tire de cette difficulté qu'en ergotant et je reconnais qu'on n'a pas d'autre ressource, si l'on conserve le texte.

Lire : τοῦ ὅλου ὅποιουσοῦν διοικουμένου « que je suis une partie du tout, de quelque manière qu'il soit gouverné (par des lois physiques ou par la nature) ».

Le scribe avait encore dans l'esprit le φύσις de la première ligne.

Pour ζ = ν, voir les exemples cités à l'hypothèse, IX, 10,3.

X, 11,2 : ἐξεδύσατο τὸ σῶμα.

Le lecteur ressent comme un cahot, car l'auteur passe brusquement, d'une règle qu'il se dicte à lui-même, à l'homme qui se l'appliquerait. On cherche vainement le sujet de ce verbe intempestif.

Ce sujet est dans le verbe Ἐξεδύσατο = ἐξέδου οὗτος, car ἐξεδύσατο n'a pas droit de cité. Il faut ou ἐξέδου ou bien ἐξεδύθη.

X, 15 : Ὀλίγον ἐστὶ τὸ ὑπολειπόμενον τοῦτο. Ζῆσον ὡς ἐν ἔρει (?). Οὐδὲν γὰρ διαφέρει ἔχει ἢ ᾧδε, εἴαν τις πανταχοῦ ὡς ἐν πόλει τῷ κόσμῳ (?). Locus desperatus.

Je lis : ... τὸ ὑπολειπόμενον. Τοῦτο ζῆσον ὡς ἐν ᾧψει¹.... ἐν ἀκλεί(σ)τῳ κόσμῳ « Vis ce peu (qui te reste) comme (si tu étais) en public.

Peu importe, en effet, (qu'on vive) ici ou là, si partout (l'on vit) comme dans le monde non fermé (aux regards), c.-à-d. où rien n'arrêterait la vue, qui serait transparent ».

X, 38 : ἐκείνο ῥητορεία (T.) ῥητορία (A.). Absurdité.

Le contexte suggère immédiatement : énergie. « Ce qui te tiraille comme un pantin, c'est ce qui est caché au dedans de toi-même; c'est ῥητορεία, c'est la vie, c'est, puisqu'il faut le dire, tout l'homme. »

Je lis : αὐτορραία, l'énergie spontanée.

XI, 18,8 : πολλὰ γὰρ καὶ κατ' οἰκονομίαν γίνεται (A.)
— (deest) — — (T.)

Peut-être : πολλὰ γὰρ κατὰ σκότον τινὰ γίνεται.

« Cinquièmement, s'ils pèchent, tu ne t'en rends même pas compte avec certitude, car bien des choses se passent pour ainsi dire, (τινα), en pleines ténèbres. Et en définitive, il faut avoir acquis au préalable bien des assurances avant de pouvoir décider de la conduite d'autrui d'une manière rigoureusement exacte. »

XII, 1,3 : καὶ μὴ παύσεσθαί ποτε ζῆν βοηθῆς, ἀλλὰ τό γε μηδέποτε ἔρξασθαι κατὰ φύσιν ζῆν...

1. La coupure ὑπολειπόμενον. Τοῦτο est déjà donné par Kronenberg.

Autant le second ζῆν est correct, autant le premier l'est peu.
A preuve, Morus qui écrit : παύσεσθαί ποτε τοῦ ζῆν.

Je lis : παύσεσθαί... ζῶν, sans addition, comme on a plus loin :
καὶ παύση ξένος ὦν... καὶ θαυμάζων... καὶ κρεμάμενος.

XII, 40 fin : εἰς ὕλην, αἴτιον, ἀναφοράν, ἠλίχην (T.) — τὸ ὕλην,
(υ corr.) dit Schenkl, (A.) (*sic* pour l'accent).

XII, 41 : Ἐξουσίαν ἔχει ἄνθρωπος...

Le mot dont on ne sait que faire à la fin de la pensée 40
(Schenkl y voit une glose), commence en réalité la pensée 41 qui
est exclamative :

41. Ἡλίχην ἐξουσίαν... « Quel admirable pouvoir possède
l'homme... ! »

XII, 47 : ἡ γὰρ ὁρμή σου ἔστω.

XII, 48 ; Εἰς τὸ πᾶν ἀεὶ ὄρα...

Il est évident que la pensée 48 où l'on tombe sur ἀεὶ, 4^e mot,
ne commence pas par εἰς τὸ πᾶν, synonyme de ἀεὶ, mais par :

40. Τὸ πᾶν ἀεὶ ὄρα « L'essentiel est de voir toujours... ».
Cf. XII, 33,4.

Reste : ἡ γὰρ ὁρμή σου ἔστω εἰς.

Je lis : — οὐκ ἄπρωτος « car le premier mouvement
n'est pas infallible ». C'est notre proverbe français : Il faut se
défier du premier mouvement. Pour la confusion σου, οὐκ, cf. V,
1,2 : ἔλω; δὲ οὐ πρὸς πείσιν (Schmidt-Fournier) : ἔλω; δὲ οὐ.

Cf. IV, 39,4 : σον (T.), ἐ ἐν (A.).

Cf. V, 9,3 : σὺ δὲ ἄλλο (T.), οὐ δὲ ἄλλο (A.).

A.-I. TRANNOY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LOUIS LAURAND, *Manuel des Études grecques et latines*. Paris, Picard; in-8°. Fascicule IV : *Géographie, Histoire, Institutions romaines* (1917). Fascicule V : *Littérature latine* (1918); Fascicule VI : *Grammaire historique latine* (1918). Prix de chaque fascicule : broché, 3 fr., cartonné, 4 fr. 1.

Le *Manuel des Études grecques et latines* de M. Laurand est un mutilé de la guerre. A la veille des hostilités, le fascicule III partait de l'imprimerie de Roulers; arrêté, il est resté derrière la ligne de feu, et qui sait ce que l'on en retrouvera dans les ruines enfin libérées. Ce contretemps n'a découragé ni l'auteur ni l'éditeur : on nous promet une réimpression des pages prisonnières ou anéanties, et en attendant, la publication de l'ouvrage va son train, un train de guerre, hélas ! puisque des fascicules que nous avons le plaisir d'annoncer, le IV^e porte la date de 1917, et les deux autres celle de 1918. Encore un peu de patience, et d'ici l'heure de la paix, cet instrument des tranquilles travaux sera entièrement forgé et aux mains de la génération studieuse de l'après-guerre. Pour donner une idée exacte de ce qu'est le *Manuel* de M. Laurand, je ne crois pouvoir mieux faire que de citer les lignes dans lesquelles l'auteur présente son ouvrage. « Ce manuel est composé d'après les sources, c'est-à-dire d'après les textes des auteurs anciens, interprétés d'accord avec les travaux de la philologie moderne. L'auteur y a réuni des renseignements dispersés dans un grand nombre de recueils très divers, dont beaucoup sont peu répandus et difficiles à consulter. L'*Histoire*, précédée de notions sur la *Géographie* ancienne, est résumée en tableaux permettant de retrouver rapidement les principaux faits et leur enchaînement; en tête de chaque période est placée une notice sur les « sources ». Les *Institutions* présentent en raccourci toute la civilisation grecque et romaine : vie privée et vie publique; avec beaucoup de curieux détails sur l'éducation, la fortune et les professions, l'agriculture, la banque, l'industrie, etc.; on y trouve un aperçu des principes qui dominaient les diverses constitutions antiques, des formes que revêtit le gouvernement démocratique ou aristocratique. Dans la *Littérature* l'auteur a donné place, avant tout, aux analyses et aux caractéristiques indispensables pour faire connaître les auteurs grecs et latins; il a pu y joindre, grâce à des travaux récents, nombre d'informations précieuses que ne contiennent pas des *Histoires littéraires* plus développées : telles sont, par exemple, les pages relatives à la question homérique, à la chronologie des dialogues de Platon et en général tout ce qui a trait à l'évolu-

1. Voy. sur le premier fascicule, l'article de notre regretté collaborateur René Duchamp de Lageneste, *Revue*, t. XXXVIII, 1914, p. 221. — Réu.

tion du style des principaux auteurs, à la réputation et à l'influence des grands écrivains. La *Grammaire* n'est pas un résumé des formes telles qu'on les trouve aisément dans les livres scolaires, mais une esquisse du développement de la langue. Les explications linguistiques sont rédigées de manière à pouvoir être comprises par les non initiés. La syntaxe historique et la stylistique grecques n'avaient pas encore été exposées en français. Sur l'*Établissement et l'interprétation des lettres*, la *Paléographie*, la *Numismatique*, l'*Archéologie*, on trouvera une orientation suffisante pour se faire une idée de ces sciences et de leurs méthodes, pour en poursuivre l'étude si on le désire. L'*Histoire de la Philologie* indique les principaux courants qui se sont fait sentir dans les études grecques et latines, surtout depuis la Renaissance, et caractérise les tendances de l'époque actuelle. Le manuel se termine par des *Renseignements pratiques* sur le travail philologique, les bibliothèques, etc. Ils sont le fruit d'une longue expérience et ils épargneront aux débutants bien des embarras.»

Cette abondante matière sera distribuée en huit fascicules, dont le huitième est réservé aux indices variés. Sur le nombre, cinq ont déjà paru. Ils suffisent pour juger de ce que sera l'œuvre achevée. La première constatation qui frappe quiconque parcourt ces pages substantielles, c'est que le *Manuel* de M. Laurand est une œuvre de maturité. C'est en effet après plus de vingt ans de lectures, après quinze ans d'enseignement, que l'auteur s'est décidé à livrer au public le « cours » sans cesse remanié et remis au point qui avait préparé tant de licenciés ès lettres et formé de nombreux professeurs. Là est le secret de cette brièveté pleine qui dénote le professeur qui ne se perd jamais dans le détail, va droit à l'essentiel et sait toujours être court. Aussi l'on peut dire, sans exagération, que son *Manuel* atteint le maximum de condensation. Nous lui saurons gré également de ne pas nous avoir accablés sous le poids de la bibliographie. Rien n'est plus facile, somme toute, que de dresser, sur un sujet, des listes imposantes de volumes, d'articles, de dissertations. Au lecteur de s'orienter dans ce fatras, quitte à opter pour une thèse périmée ou à s'attacher à un érudit aventureux. M. Laurand n'a point cédé à cette tentation : l'étudiant qui voudra pousser plus avant ses recherches trouvera dans le *Manuel* une bibliographie critique d'ouvrages de première valeur. L'auteur en a éliminé tout ce qui ne sert qu'à faire nombre, pour indiquer seulement les livres essentiels, en notant, d'un mot, d'une parenthèse, un détail suggestif, une appréciation où l'on reconnaît un long commerce avec les livres.

Il n'y a pas jusqu'à la commodité de la disposition, à la multiplicité des tables (chaque fascicule est pourvu d'une table analytique et d'un index alphabétique), à la distribution typographique des matières qui ne soient inspirés du désir pratique de faciliter la tâche de l'étudiant. Aussi faisons-nous des vœux pour que la publication du *Manuel* de M. Laurand s'active et s'achève dans le plus bref délai possible.

LOUIS JALABERT.

A concordance to the works of Horace, compiled and edited by Lane Cooper, professor of the English language and literature in Cornell University. Published by the Carnegie institution of Washington, Washington, 1916, x-593 p. gr. in-18.

Cet index a été exécuté par un groupe d'étudiants américains sous la direction d'un professeur de littérature anglaise, M. Cooper. Le but prin-

cipal de l'entreprise paraît avoir été de permettre de retrouver rapidement un passage d'Horace cité ou imité par un auteur moderne. De fait, peu de temps après cette concordance, Miss Caroline Goad publiait dans les « Yale studies in English » une étude de plus de six cents pages sur Horace dans la littérature anglaise du XVIII^e siècle. Ce genre de recherches est fort intéressant et il peut donner des résultats féconds si on le conduit avec méthode et si on y apporte une double préparation de philologie classique et de philologie moderne. Je crois cependant qu'à défaut de l'une des deux, c'est la philologie classique qui est le plus nécessaire.

Le texte dépouillé a été celui de Vollmer. Les variantes citées par Vollmer ont été comprises dans le dépouillement. De plus, on a relevé celles que cite Wickham dans ses éditions de 1903 et 1904. Ces données ont été confrontées avec Keller et Holder. Des conjectures ou des variantes de *testimonia*, puisées aux mêmes sources, ont été relevées également. La méthode de dépouillement est décrite dans la préface. M. Cooper a joint au volume les instructions données aux dix-huit collaborateurs qui ont eu à dresser les fiches, au nombre de 45.000. Ces instructions très précises peuvent être envoyées à toute personne qui les demandera à M. C., à Ithaca (New-York). Toutes les fiches ont été remplies dans les mois de juin et juillet 1913. La mise en ordre alphabétique et le contrôle ont été terminés au printemps de 1914. L'impression a été assez lente par suite de diverses circonstances.

L'ordre alphabétique strict a été adopté. Ainsi *taturus* est à l'L; les formes de *sum* sont dispersées entre l'E et l'S; *erat* est séparé d'*eris*, *erit*, par une série de mots; *annum* est séparé de *annus* par *annuo*, et ainsi de suite. C'est une ancienne méthode. M. C. dit qu'elle permet de voir tout de suite si une forme donnée se trouve ou non dans Horace. C'est possible. Je ne suis pas sûr que l'autre méthode soit bien plus gênante. Dans beaucoup de cas, on a besoin de voir quelles sont les formes d'un mot donné qui se trouvent dans Horace et quelles sont celles qu'il n'a pas. Ce sera tout un travail avec cette concordance.

Chaque passage est cité avec le contexte, sauf pour les petits mots qui ne figurent que par les chiffres des renvois: *et* occupe plus de deux pages de 69 lignes à raison de huit ou neuf références par ligne; qui voudra y aller voir? En tout cas, je regrette que *an*, *cum*, *cur*, *dum*, *inter*, *post*, *sine*, *sub* et d'autres aient été traités ainsi. On aurait pu gagner de la place dans certains cas. Prenons *demisit*. Nous avons ceci:

quo te demisit peccati conscia erilis (Serm. 2.7.60)
 quo te demisit peccati conscia erilis (peccati conscia erilis demisit;
 (var. Serm. 2.7.60).

Il semble que cette variante d'ordre aurait pu être indiquée plus brièvement, le premier texte ayant déjà été cité. En revanche, on n'est pas averti qu'il y a une variante à l'endroit où le texte de Vollmer est cité. Ainsi sous *demittit*, on trouve: *huc frequens | caementa demittit redemptor*. Carm. 3.1.35; *in triuis fixum cum se demittit ob assem*, Epist. 1.16.64; plus loin sous *dimittit*: *huc frequens caementa demittit [dimittit] redemptor*, var. Carm. 3.1.35; *in triuis fixum cum se demittit [dimittit] ob assem*, var. Epist. 1.16.64. Cela permet de retrouver le passage cité soit avec *demittit*, soit avec *dimittit*; mais si l'on étudie le sens de *demitto* dans Horace, on n'est pas avisé qu'en deux passages il y a une variante *dimitto*.

On peut toujours perfectionner un index. Celui-ci rendra de grands services. Nous n'avons rien de comparable depuis celui de Reifferscheid ; car les index de Keller et Holder et d'Orelli-Mewes sont des listes de chiffres. Reifferscheid est fondé sur un texte bien discutable, celui de Bentley ; de plus, l'ouvrage est épuisé. Comme le disait M. Cooper à ses collaborateurs pour les encourager : une pareille œuvre doit s'attirer la reconnaissance des « scholars » pour des générations. Mais les conseils d'un philologue ne seraient pas inutiles pour qu'elle rendit tous les services qu'on a le droit d'attendre d'elle.

Paul LEJAY.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENERAL LIBRARY
JAN. 20 1920
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER, P. LEJAY

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII, 2^e LIVRAISON

(Avril 1919)

SOMMAIRE : Victor BÉRARD, Sur le texte de l'Odyssée, p. 97. — Bernard HAUSSOULLIER, Inscriptions de Didymes. Classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion, p. 175.
Bulletin bibliographique, p. 227.
Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique, Fascicules publiés en 1918, pages 1-32.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

Majoration temporaire, 20 %.

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ *περί τῆς παραπροσβείας*, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÉRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8. 4 fr. »
- Anglade, J.**, Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné. 10 fr. »
- Antoine, F.**, Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné. 2 fr. »
- Arnould, L.**, Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné. 1 fr. »
- Audouin, E.**, Étude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'Attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. RIEMANN. 1891. In-12, cartonné. 3 fr. »
- Berger, E.**, Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Besnier, M.**, Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné. 10 fr. »
- Bonnet, M.**, La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix. 3 fr. 50
- Bourciez, E.**, Éléments de Linguistique romane. 1909. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Précis historique de phonétique française, 4^e édition revue et corrigée. 1914. In-12, cart. 3 fr. 50
- Brugmann, K.**, Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1905. In-8 avec 4 tableaux. 20 fr. »
- Cart, L. W.**, Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Chevaldin, L. E.**, La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné. 2 fr. 50
- Ciceronis, M. T.**, ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8. 3 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8. 3 fr. »
- Cucuel, G.**, Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie » de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné. 3 fr. 50
- Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (ix^e-xv^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Dottin, G.**, Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné. 6 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 10 fr. »
- Ernout, A.**, Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1914. In-12, cartonné. 3 fr. 50
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8. 5 fr. »
- Gache, F. et H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY. 1887. In-12, cartonné. 1 fr. 50
- et J.-S. Piquet, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8. 2 fr. »
- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné. 3 fr. »
- Hamant, N. et J. Rech**, Exemples de syntaxe grecque, pour servir à la traduction du français en grec, et précédés d'un Résumé des règles principales de la syntaxe attique, avec introduction par Am. HAUVETTE. 1891. In-12, cartonné. 2 fr. 50

SUR LE TEXTE DE L'ODYSSÉE ⁽¹⁾

Malgré le travail des xviii^e et xix^e siècles, la correction verbale du texte odysseén est loin d'être terminée : je laisse de côté toutes les théories et hypothèses grammaticales ou métriques, qui peuvent conduire à des changements presque innombrables de lettres, de particules et de mots et fournir la matière de volumes entiers, — tels les *Homerica* de Th.-L. Agar — ; mais on ne peut pas traduire l'*Odyssée* sans rencontrer dans nos meilleures éditions certaines fautes de transcription ou d'orthographe, auxquelles éditeurs et traducteurs semblent n'avoir pas encore prêté d'attention ; non seulement la « haute critique » ne s'en est pas aperçue ; mais elle en a tiré parfois des arguments pour ou contre l'unité des poèmes homériques.

Un exemple entre vingt peut nous être fourni par les vers 203-215 du chant IV.

C'est dans la rhapsodie Τὰ ἐν Λακεδαιμόνι. Ménélas vante le bonheur du vieux Nestor, que, toute sa vie, les dieux ont favorisé. Ménélas, lui, a connu bien des tristesses : non seulement, après les dix années de guerre, il a mis sept ans encore à revenir chez lui, alors que le seigneur de Pylos revenait en six jours ; mais dans toute sa vie, Ménélas n'a été très heureux ni comme époux ni comme père ; Hélène, sans parler du reste, ne lui a donné qu'une fille, Hermione, et c'est d'une esclave qu'il a eu son fils unique, ce fort Mégapenthès, dont il célèbre justement le mariage. Nestor, de la plus légitime et de la plus fidèle des épouses, a eu de nombreuses filles, mais des fils aussi, et braves, et pleins de sagesse ; le bâtard de Ménélas ne semble avoir pour lui que sa vigueur, *κατεργὸς Μεγαπένθηος*.

Or, voici le bonheur que Ménélas envie à Nestor, si l'on s'en

1. Je crois inutile d'allonger encore cet article par toutes les références au texte homérique ; il suffit d'ouvrir une *Concordance* pour retrouver tels passages dont je fais quelque citation. De même, il suffit, je crois, de renvoyer une fois pour toutes aux *Anhang* d'Ameis-Hentze, au livre de Fr. Blass, *die Interpolationen in der Odyssee*, Halle, 1904, et à celui de Th.-L. Agar, *Homerica*, Oxford, 1908.

tient au texte actuel de notre *Odyssee*. Ménélas parle au fils de Nestor, Pisistrate :

« Mon ami, tous tes mots et toute ta conduite sont d'un homme sensé ! Mais le fils d'un tel père ne peut parler qu'en sage ! Comme on retrouve en toi la race du héros à qui Zeus n'a jamais filé que le bonheur ! Heureux en mariage, *heureux en sa naissance* (vers 208)

ἔλθον ἐπιπλώσῃ γαμέροντί τε γεινομένῳ τε,

le Ciel donne à Nestor, pour la fin de ses jours, de vieillir sous son toit, dans le luxe, entouré des fils les plus prudents, et maîtres à la lance !... »

Γεινομένῳ se retrouve dans une formule commune à l'*Iliade* et à l'*Odyssee* :

γεινομένῳ ἐπένησε λίνῳ, ὅτε μιν τέκε μήτηρ.

Le sens de γεινομένῳ est certain : Ménélas envie — on ne sait pourquoi — la naissance de Nestor, *après* avoir envié son mariage. Corrigez en γειναμένῳ : une seule lettre changée remet tout au clair ; γείνατο désigne ordinairement la maternité,

πατὴρ δ' εἴμ' ἀγαθοῖο θεὰ δέ με γείνατο μήτηρ...,
 ἀποκαταγγήτω, τῷ μαι μία γείνατο μήτηρ...,
 ἐκ γὰρ ἐμεῦ γένος ἐσσί, ἐμοὶ δέ σε γείνατο μήτηρ.

Mais ce mot désigne aussi la paternité :

ἢ ὀλίγον οἱ παῖδα ἐοικότα γείνατο Τυδείης...,
 Λαμπετίδης, ὃν Λάμπος ἐγείνατο φέρτατος ἀνδρῶν...,
 ἔνθα δ' ἔγημε γυναῖκα καὶ ὑπερφερὲς θέτο δῶμα
 γείνατο δ' Ἀντιφάτην...,
 Ναυσίθοον μὲν πρῶτα Ποσειδάων ἐνοσίχθων
 γείνατο καὶ Περίβοια...,

L'exclamation de Ménélas prend alors un sens : « Heureux en son épouse, *heureux en ses enfants*, le Ciel donne à Nestor... »

Il semble que les Alexandrins aient eu ce texte sous les yeux. Les scholies nous disent à propos de γ 57 : οὐθενὸς γὰρ ἄλλου ἔδειτο [ὁ Νέστωρ] ἢ χρυσῶν ἢ κτημάτων ἢ πλοῦτου τινος ἄλλου ὁμοίου, ἀλλ' ἢ δόξης.... πλοῦτος γὰρ σύμμετρος ἦν τῷ Νέστορι, χρόνου μήκος, εὐπαιδία, μεγάλων πράξεων ἐπιτυχία, εὐρόνησις, ἀκμὴ λόγου... La scholie de δ 207 est encore plus explicite : οὐ τῷ γόνῳ, ἀλλὰ τῷ γεννητόρι ἔλθον ἔδοκεν ὁ Ζεὺς καὶ γαμοῦντι καὶ τεκνοῦντι.

Tous les éditeurs récents conservent pourtant γεινομένῳ qui ne veut rien dire. Jusque dans sa dernière édition de 1917, van

Leeuwen répète sa correction γιγνομένῳ τε et pense l'expliquer par la comparaison avec Γ 40 :

αἰθ' ὄφρα τις ἄγονός τ' ἔμεναι ἄγαμός τ' ἀπολέσθαι.

Cette imprécation d'Hector contre Pâris a un sens : appliquée à Nestor, l'expression ne saurait en avoir aucun ; il faut γεινομένῳ. En traduisant l'*Odyssee*, on s'aperçoit que plus d'un changement pareil serait nécessaire. En voici quelques exemples.

..

I. — Au chant VIII, le fils d'Alkinoos, Laodamas, veut inviter Ulysse à prendre part aux joutes (vers 131-139) :

Quand tous les cœurs étaient au plaisir de ces jeux, le fils d'Alkinoos, Laodamas, leur dit : « Maintenant, chers amis, demandons à cet hôte s'il n'est pas quelque sport qu'il connaisse et pratique ! Voyez comme il est fort ! ces cuisses, ces mollets, cette paire de bras qui pendent au-dessus, les muscles de ce col et cette grande force !... Non, il n'a rien encor perdu de sa jeunesse !... »

δεῦτε, φίλοι, τὸν ξείνον ἐρώμεθα εἴ τιν' ἀθλον
οἶδέ τε καὶ δεδάχηκε φύην γε μὲν οὐ κακός ἐστι,
μηρούς τε κνήμας τε καὶ ἄμρω χεῖρας ὑπερθεῖν
αὐχένα τε στιβαρόν μέγα τε σθένος...

Pourquoi *cette grande force* dans une énumération de mollets, de cuisses, de bras et de col ? Dès 1830, Schütz¹ avait signalé l'étrangeté de l'amalgame et proposé un remède ; il lisait μέγα δὲ σθένος, avec l'interruption d'un point en haut,

αὐχένα τε στιβαρόν· μέγα δὲ σθένος.

Quelques éditeurs, avec Nitzsch et van Herwerden, ont adopté cette correction, que van Leeuwen, en son édition si habilement prudente de 1917, repousse : « μέγα τε σθένος, sic veluti in unum colligitur id quod ex indiciis, quae praebant herois lumbi et crura et lacerti et collum, poterat effici ; pro τε, Schütz conjecit δέ, sed robur illud Laodamas nisi ex ipsa herois specie officere nondum potuit. » En 1890, van Leeuwen et da Costa (la mode était alors aux audaces même révolutionnaires) proposaient la

1. *Opusc. philolog.*, p. 12 ; van HERWERDEN, *Hermes*, XVI, p. 351-379 ; cf. ANEIS-HERTZKE, *Anhang III*, p. 26.

correction *στήθός τε μέγ'*, en disant : « De robore hospitis Phaeaces nihildum compertum habent. » Or, on lit au chant XVIII de l'*Illiade*, vers 415 :

αὐχένα τε στιβαρὸν καὶ στήθεα λαχνήεντα,

et ce vers fait partie d'une énumération analogue à celle de notre chant odysseén,

σπόγγῳ δ' ἄμφι πρόσωπα καὶ ἄμφω χεῖρ' ἀπομόργνυ
αὐχένα τε στιβαρὸν καὶ στήθεα λαχνήεντα.

Autre énumération analogue au chant XIX de l'*Illiade*, vers 285 :

στήθεά τ' ἠδ' ἀπαλὴν δειρὴν ἰδὲ καλὰ πρόσωπα.

De même, au chant VIII de l'*Illiade*, vers 326 :

αὐχένα τε στήθός τε...

Au chant XVIII de l'*Odyssee*, Ulysse le mendiant va lutter contre Iros ; il retousse ses haillons : « Et, sur sa nudité troussant alors ses loques, Ulysse leur montra ses grandes belles cuisses ; puis ses larges épaules et son poitrail et ses bras musclés apparurent ; Athéna, accourue près du pasteur du peuple, avait gonflé ses muscles... (vers 67-70) :

αὐτὰρ Ὀδυσσεὺς
ζώσατο μὲν βράκεισιν περὶ μῆδεα, φαῖνε δὲ μηρῶς
καλοῦς τε μεγάλους τε φάνεν δὲ οἱ εὐρέες ὤμοι
στήθεά τε στιβαροὶ τε βραχίονες· αὐτὰρ Ἀθήνη
ἄγχι παρισταμένη μέλε' ἤλδανε ποιμένι λαῶν.

En notre vers 136 du chant VII, comme en ces divers exemples, le sens appelle *μέγα τε στήθος* au lieu de *μέγα τε σθένος* : « les muscles de ce col et cette ample poitrine. » Mais, ainsi corrigé, notre vers devient faux :

αὐχενᾶ τε στιβαρὸν μέγα τε στήθος οὐδὲ τί ἕδης.

Il faut donc rétablir le texte primitif :

αὐχένα τε στιβαρὸν στήθός τε μέγ' οὐδέ τι ἕδης,

et l'on voit alors l'origine de la faute : sous la plume d'un copiste, une transposition de mots, *μέγα τε στήθος* au lieu de *στήθός τε μέγα*, avait rendu le vers faux ; un correcteur imagina *μέγα τε σθένος*,



qui torturait le sens, mais respectait la quantité. La faute doit remonter très haut dans l'établissement du texte homérique, car tous les manuscrits la reproduisent; mais tous gardent aussi ce μέγξ τε σθένης, qui en reste l'indice, comme l'avaient bien vu Schütz et les autres critiques du XIX^e siècle.

..

II. — C'est une pareille opération métrique qui nous a valu, je crois, le vers 295 du chant XIII en sa forme présente :

μύθων τε κλοπίων οἷ τοι πεδῶθεν φίλοι εἰσίν.

Ce vers est dans la bouche d'Athéna, lorsque, changée en un jeune berger, elle rencontre Ulysse sur le rivage d'Ithaque. Ulysse vient de lui forger une histoire de Crète, d'Élide et de naufrage (vers 256-286); la déesse sourit, reprend sa forme de grande et belle femme, artiste en beaux ouvrages, et lui répond (vers 291 et suivants) :

« Quel fourbe, quel larron pourrait te surpasser en tout concours de ruses? qu'un dieu même s'en mêle!... Mon pauvre ami, toujours broder, vivre de ruses! Même rentré chez toi, tu ne peux renoncer enfin à ces mensonges, ces contes de brigands qui te sont chers *du fond de toi?* »

Car les éditeurs modernes expliquent ce πεδῶθεν φίλοι par *stirpitus, radicitus, von Grund aus (durchaus)*, et W. C. Kayser rapproche le vers hésiodéen πεδῶθεν δ' ἐτινάσσετο μακρὸς Ὀλυμπος. En ce vers d'Hésiode, l'Olympe ébranlé jusque dans ses racines, πεδῶθεν, se comprend sans peine. Dans le vers odysseéen, il faudrait traduire « cet amour du mensonge enraciné en toi ». Mais nombre de manuscrits, et des meilleurs, donnent *κιδῶθεν* au lieu de πεδῶθεν : « Mira constantia, metro tamen invito », disent van Leeuwen et da Costa dans leur édition de 1909; « ridiculo errore », disaient-ils en leur édition de 1890.

Pour le sens, il n'est pas douteux que *κιδῶθεν* est préférable : « Même rentré chez toi, tu ne peux renoncer enfin à ces mensonges, ces contes de brigands, où tu te plais *depuis l'enfance!* »

Dans la langue homérique, *κιδῶθεν* est un *hapax*; mais πεδῶθεν en est un autre. Un seul vers de l'*Illiade* pourrait être invoqué en faveur de πεδῶθεν, le vers 796 du chant XIII

οἱ δ' ἴσαν ἀργαλέων ἀνέμων ἀτάλαντοι ἀέλλη
ἦ ῥά θ' ὑπὸ βροντῆς πατρὸς Διὸς εἴσι πέδονδε
θεσπεσίω δ' ὀμάδω ἀλὶ μίσγεται...

et un seul vers de l'*Odyssée*, le vers 398 du chant XI ; il s'agit de Sisyphe, roulant sa pierre vers le sommet d'un tertre, *ποτὶ λόγον*, d'où la pierre retombe *vers la plaine*,

αὐτίς ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λάαξ ἀναιδής.

Il ne semble pas qu'en ces deux passages πέδονδε soit autre chose que l'équivalent des πεδίωνδε, ἐς πεδίων, que l'on trouve ailleurs :

ἀλλ' ἄγ' ὁ μὲν πεδίωνδ' ἐπὶ βροῦν ἴτω...,
 ἤϊξαν πεδίωνδε διὰ πτόλιος μεμαῶτες...,
 ὡς τ' αἰετός ὑψιπετήεις
 ἐς τ' εἰσιν πεδίωνδε διὰ νεφέων ἐρεβεννῶν...,
 τῷ δ' ἐπὶ κυάνεον νέφος ἤγαγε Φεῖβος Ἀπόλλων
 οὐρανόθεν πεδίωνδε...

Substitué à πεδίωνδε, le mot *παιδέθεν* donnerait un vers faux :

μῦθον τε κλοπίων οἱ τοῖ παιδέθεν φίλοι εἰσίν.

Aussi Schulze proposait-il la lecture *παίθεν*, simple barbarisme. Mais il suffirait de prendre modèle sur le vers 331 du chant XII de l'*Odyssée*,

ἰχθύς ἔρνηθός τε, φίλας ὅ τι χεῖρας ἴκοιτο,

pour avoir un vers parfaitement juste :

μῦθον τε κλοπίων, φίλοι οἱ τοῖ παιδέθεν εἰσίν.

Comme plus haut, la modification *παιδέθεν* en *πεδίωνδε* s'explique par la faute d'un copiste, qui, transposant *φίλοι*, avait fait un vers faux, et par la correction d'un éditeur subséquent qui, pour rétablir le vers, corrigea *παιδέθεν* en *πεδίωνδε*. On pourrait reconstituer ainsi l'histoire de ce vers odysseén :

Texte primitif : μῦθον τε κλοπίων, φίλοι οἱ τοῖ παιδέθεν εἰσίν.

Faute du copiste : μῦθον τε κλοπίων οἱ τοῖ φίλοι παιδέθεν εἰσίν.

Correction de l'éditeur : μῦθον τε κλοπίων οἱ τοῖ πεδίωνδε φίλοι εἰσίν.

Aucun manuscrit ne nous a conservé le texte primitif ; mais un grand nombre nous ont transmis la faute du copiste, et la correction de l'éditeur se trouve dans les scholies, sans que nous en puissions fixer la date originelle : οἱ τοῖ πεδίωνδε, μεταφορικῶς, οἷον ἐκ φίλης, ἐκ γενετής, ἀπὸ φυτῶν, ἢ ἀπὸ τῶν γεννηθέντων ἐν τῷ πέδῳ παταίν *Schol.* de M² et M¹ (Allen), ἐκ νέας ἡλικίας ἢ ἀπὸ τοῦ πέδου *Schol.* V ἤτοι παιδέθεν φίλοι εἰσίν *Schol.* II³.

III. — J'inclinerais à corriger de même façon le vers 87 du chant II :

σοὶ δ' οὐ τι μνηστήρες Ἀχαιῶν αἰτιοί εἰσιν.

C'est le chef des prétendants, Antinoos, qui répond à Télémaque dans l'Assemblée des Ithaciens (vers 85 et suivants) :

« Quel discours. Télémaque ! l'orateur de plein vent et la tête emportée ! Tu viens nous diffamer ! tu veux nous attacher un infâme renom ! *Il te faut mettre en cause, parmi les Achéens, non pas les prétendants, mais ta mère qui pour la fourbe est sans rivale. Voilà déjà trois ans, en voici bientôt quatre, qu'elle va se jouant du cœur des Achéens, donnant à tous l'espoir, envoyant à chacun promesses et messages, quand elle a dans l'esprit de tout autres projets...* »

La tournure *μνηστήρες Ἀχαιῶν* surprend le lecteur ; les éditeurs ont soin de l'expliquer en note : « *Ἀχαιῶν, Genetiv der Zugehörigkeit, zu μνηστήρες gefügt zum nachdrücklichen Gegensatz gegen φίλη μήτηρ, die eigene Mutter* », dit Ameis-Hentze ; « *Ἀχαιῶν, d'entre les Achéens* », dit M. Maurice Croiset. Il est possible que l'on trouve dans les poèmes homériques des tournures semblables ; mais je n'en ai pas encore rencontré, malgré toutes mes recherches, et je ne vois pas comment, *parmi les Achéens*, on peut établir l'opposition, *Gegensatz*, dont parle Ameis-Hentze, entre les prétendants, d'une part, et Pénélope, de l'autre. Pénélope n'est pas un *Achéen* ; dans les vers qui suivent, c'est parmi les *Achéennes* qu'elle se range, en redoutant leur blâme,

μή τις μοι κατὰ ἔθμον Ἀχαιῶν νεμεσήσῃ.

Dans ce même chant II, aux vers 265-266, Télémaque oppose les Achéens et les prétendants :

τὰ δὲ πάντα διατρέβουσιν Ἀχαιοὶ
μνηστήρες δὲ μάλιστα, κακῶς ὑπερηνόροντες.

« Mais tout cela les Achéens l'empêchent, surtout les prétendants, ces tyrans de malheur. »

L'opposition ici se comprend sans peine : Télémaque sort de l'assemblée : il a demandé à tous les Achéens les moyens de partir pour Pylos ; les prétendants ont refusé et, sur leur ordre, les autres Achéens ont quitté l'agora sans prendre une décision en

sa faveur ; par leur silence et leur docilité, les Achéens se sont donc faits les complices des prétendants.

Mais dans notre vers 87, on ne voit pas pourquoi Antinoos établirait cette distinction entre Achéens et prétendants, alors qu'au vers 90, il emploie ce même mot Ἀχαιῶν pour désigner les seuls prétendants :

qu'elle va se jouant du cœur des Achéens,
ἐξ οὗ ἀτέμβει θυμὸν ἐνὶ στῆθεσσιν Ἀχαιῶν.

Pour notre vers 87, certains manuscrits donnent ἀχέων : « Absurde F aliique ἀχέων, quod in scholio commendatur », disaient dans leur édition de 1890 van Leeuwen et de Costa qui, dans leur édition de 1908, se contentent de la note : « ἀχέων F¹ D¹ T¹ ; γράφουσι καὶ ἀχέων, ἤγρουσι τῶν θλίψεων ἢ ὀξεία παρὰ τῷ Πουητῇ ἐκτείνει. M. »

Si l'on écrit ἀχέων, le sens du vers devient très clair : « La cause de tes maux, est-ce les prétendants ou ta mère qui, pour la fourbe, est sans rivale?... » ἀχέων serait le complément de αἰτίαι, comme πάντων au vers 48 du chant XXII (noter au vers 46 de ce chant XXII l'emploi de Ἀχαιοί pour désigner les prétendants) :

εἰ μὲν δὴ Ὀδυσσεύς Ἰθακῆσιος εἰληλούθας,
ταῦτα μὲν αἰσιμα εἶπας ὅσα βέζεσκον Ἀχαιοί,
πολλὰ μὲν ἐν μεγάροισιν ἀτάσθαλα, πολλὰ δ' ἐπ' ἀγροῦ.
ἀλλ' ὅ μὲν ἤδη κεῖται, ὅς αἰτίος ἐπλετο πάντων,
Ἀντίνοος.

Mais, ainsi corrigé, notre vers 87 du chant II deviendrait faux :

σοὶ δ' οὐ τί μνηστηρῆς ἀχέων αἰτιῶ εἶσιν,

et la raison métrique donnée par le scholiaste, ἢ ὀξεία παρὰ τῷ Πουητῇ ἐκτείνει, est sans valeur. Une transposition de mots ne suffirait pas à rétablir la quantité :

σοὶ δ' ἀχέων οὐ τί μνηστηρῆς αἰτιῶ εἶσιν.

Mais une correction complémentaire nous serait aussitôt fournie par tels autres vers de l'Iliade :

ἄσσον ἵτ' οὐ τί μοι ὕμμες ἐπαίτιοι, ἀλλ' Ἀγαμέμνων...,
ὦ Θέαν, οὐτίς ἀνήρ νῦν γ' αἰτίος, ὅσσον ἔγωγε.

Le vers rétabli serait juste et plein, en lisant soit

σοὶ δ' ἀχέων οὐ τί μνηστηρῆς ἐπαίτιοι εἶσιν,

soit plutôt

σοὶ δ' ἄχέων οὐ τι μνηστῆρες γ' αἰτιοὶ εἰσίν,

et l'histoire de ce vers pourrait s'écrire, comme ci-dessus :

Texte primitif : σοὶ δ' ἄχέων οὐ τι μνηστῆρες γ' αἰτιοὶ εἰσιν.

Transposition du copiste : σοὶ δ' οὐ τι μνηστῆρες γ' ἄχέων αἰτιοὶ εἰσιν.

Correction d'un éditeur : σοὶ δ' οὐ τι μνηστῆρες Ἀχαιῶν αἰτιοὶ εἰσιν.

∴

IV. — C'est encore un scrupule métrique de quelque éditeur ancien qui nous a valu, je crois, le vers 143 du chant XXII en sa forme présente,

ἐς θαλάμους Ὀδυσῆος ἀνά βῶγας μεγάραιο.

Il s'agit du chevrier Mélantheus qui s'en va au trésor d'Ulysse chercher des armes pour les prétendants. Au vers 140 du même chant, Mélantheus lui-même a employé le mot θαλάμου, et non pas θαλάμων, qui serait aussi bien entré dans le vers :

ἀλλ' ἄγεθ', ὕμιν τεύχε' ἐνείκω θωρηχθῆναι
 ἐκ θαλάμου· ἔνδον γὰρ, εἰομαι, οὐδέ πη ἄλλη, 140
 τεύχεα κατέσθην Ὀδυσσεὺς καὶ φαίδιμος υἱός.
 Ὡς εἰπὼν ἀνέβαινε Μελάνθιος, αἰπόλος αἰγῶν,
 ἐς θαλάμους Ὀδυσῆος....

C'est θαλάμοιο, et non pas θαλάμων, qu'emploie à son tour Télémaque pour parler de ce trésor, aux vers 155 et 157 :

...ὅς θαλάμοιο θύρην πυκινῶς ἀραρυῖαν
 κάλλιπον ἀγκλίνας· τῶνδε σκοπὸς ἦεν ἀμείνων·
 ἀλλ' ἴθι, δεῖ· Εὐμαιε, θύρην ἐπίθες θαλάμοιο...

C'est θάλαμόνδε, ἐς θάλαμον, que l'on a aux vers 161 et 165 pour le second voyage de Mélantheus, alors que θαλάμουσδε, ἐς θαλάμους, n'auraient en rien changé le vers :

βη δ' αὖτις θάλαμόνδε Μελάνθιος...,
 ἔρχεται ἐς θάλαμον· σὺ δέ μοι νημερτές ἐνίσπες...

C'est ἐς θάλαμον que le bouvier et le porcher doivent aller et jeter le même Mélantheus aux vers 174 et 179 :

ἐς θάλαμον βαλέειν...,
 βῶν δ' ἴμεν ἐς θάλαμον λαθῆτην δέ μιν ἔνδον ἐόντα·
 ἦτοι δ' μὲν θαλάμοιο μυχὸν κάτα...

C'est θάλαμόνδε qu'au vers 109, Télémaque était allé chercher les armes,

βῆ δ' ἵμεναι θάλαμόνδ' ὅθι οἱ κλυτὰ τεύχε' ἔκειτο.

C'est toujours le singulier θάλαμος qu'emploient l'*Iliade* et l'*Odyssée* pour désigner le magasin, le dépôt des armes, des tissus, des parfums, — nos archéologues disent aujourd'hui « le trésor » :

Iliade, VI, 288-289 : αὐτὴ δ' ἐς θάλαμον κατεβήσθε κηώνετα
ἐνθ' ἔσαν οἱ πέπλοι παμποικίλοι...

XXIV, 491 : αὐτὸς δ' ἐς θάλαμον κατεβήτετο κηώνετα,
κέδρινον, ὑψόροφον, ὅς γλήνεα πολλὰ κεχάνθει...

275 : ἐκ θαλάμου δὲ φέροντες εὐξέστης ἐπ' ἀπήνης...

317 : ὄσση δ' ὑψόροφοιο θύρη θαλάμοιο τέτυκται...

Odyssée, II, 337-8 : ὡς γὰρ ἔδ' ὑψόροφον θάλαμον κατεβήσθε πατρός
εὐρύον, ὅθι νητὸς χρυσὸς καὶ χαλκὸς ἔκειτο...

XV, 99 : αὐτὸς δ' ἐς θάλαμον κατεβήσθε κηώνετα...

XXI, 8 : βῆ δ' ἵμεναι θάλαμόνδε σὺν ἀμφιπόλοισι γυναιξίν
ἔσχατον· ἐνθα δὲ οἱ κειμήλια κείτο ἀνακτος...

C'est dans le sens de « chambre à coucher » que θάλαμος s'emploie au singulier ou au pluriel, suivant qu'il est question d'une ou de plusieurs chambres : dans l'*Odyssée*, les fils de Nestor arrivent, chacun de sa chambre ἐκ θαλάμων ἐλθόντες (III, 413); les servantes durant le massacre des prétendants restent au fond de leurs chambres, μυγῶ θαλάμων (XXIII, 41); dans l'*Iliade*, on dénombre les cinquante chambres des fils de Priam et les douze chambres de ses filles (VI, 242-250), πεντήκοντ' ἔνεσαν θάλαμοι, δώδεκ' ἔσαν τέγροι θαλάμοι..., ἐνθα δὲ κοιμῶντε (cf. XVIII, 492; XXII, 63).

Le texte original de notre vers était sûrement :

ἐς θάλαμον Ὀδυσῆος...

Mais, en prosodie classique, ce vers était faux, cinq brèves de suite ne pouvant trouver place dans un hexamètre :

εε θαλάμὸν Ὀδυσῆος.

En prosodie homérique, le vers est parfaitement régulier, il rentre dans la formule :

εστὶ πόλις Ἐρῶρη μυχῶ Ἄργεὸς ἱππῆβῆταιδ'...

V. — Un pareil scrupule métrique nous a valu le vers 246 du chant XIII :

αἰγίβοτος δ' ἀγαθή καὶ βούβοτος ἔστι μὲν ὕλη
 παντοίη ἐν δ' ἄρβμοι ἐπηετανοὶ παρέασι.

Il s'agit d'Ithaque. Athéna, sous les traits d'un jeune berger, en vante les ressources ; Ulysse, plongé par elle dans une céleste nuée, n'a pas encore reconnu son île :

... Athéna, la déesse aux yeux pers, répliqua : « Es-tu fol, étranger ? ou viens-tu de si loin ?... Ici, sur ce pays, c'est toi qui m'interroges ! tout de même, il n'est pas à ce point ignoré ! et combien l'ont connu, aussi bien chez les gens de l'aube et du midi que dans les brumes du nord, au fond du monde ! Ce ne sont que rochers impropres aux chevaux ; mais, sans être très grands, ses champs ne sont pas pauvres ; ils ont du grain, du vin plus qu'on ne saurait dire, de la pluie en tout temps et de fortes rosées : un bon pays à chèvres ! et à bœufs ! car il a des bois de toute essence et des eaux toujours vives ! Et voilà, étranger, pourquoi le nom d'Ithaque est allé jusqu'à Troie, que l'on nous dit si loin de la terre achéenne ! »

Le rocher d'Ithaque n'a jamais été célèbre pour ses bœufs. Eumée, dénombrant les richesses du maître au chant XIV (vers 96-108), parle des bandes de cochons, *σῶν σούσια*, et des hardes de chèvres, *αἰπόλια αἰγῶν*, qu'Ulysse possède ici, *ἐνθάδε*, dans son île d'Ithaque ; mais les troupeaux de bœufs sont *là-bas*, en terre ferme ou en d'autres îles, *ἐν ἡπειρῷ*. Car du bétail d'Ulysse, une partie est dans Ithaque même, *ἀπὸ τῆς Ἰθάκης*, une partie sur le continent dont on voit la côte noircir à l'horizon, *ἡπειροῖο μελάνης*.

(Vers 96-108) : « Sache que notre maître avait la vie très large ! Ni sur ce continent dont la côte noircit, ni dans Ithaque même, aucun autre héros n'avait aussi grand train : ils se mettraient à vingt pour égaler son bien ; veux-tu savoir le compte ? En terre ferme, il a douze troupeaux de bœufs, tout autant de moutons, en même nombre aussi les bandes de cochons et les hardes de chèvres, que font paître là-bas des bergers à sa solde ou des hommes à lui. En notre Ithaque, il a toute une armée de chèvres, onze hardes en tout qu'à l'autre bout de l'île gardent de braves gens qui doivent chaque jour envoyer une bête... Et tu me vois ici à garder ces cochons contre la dent des fauves, et chaque jour aussi je dois leur envoyer le plus beau de mes porcs. »

Quand le bouvier, le porcher et le chevrier d'Ulysse, Philætos Eumée et Mélantheus, se rencontrent au palais, Eumée ramène Ulysse des porchereries qui sont sur la Pierre au Corbeau ; Mélantheus amène ses chèvres de l'autre bout de l'île ; mais Philætos

est venu par mer : les passeurs l'ont transporté avec sa vache et ses chèvres, car un passage régulier unit Ithaque au rivage voisin (XX, 187-188) :

πρῶμῆες δ' ἄρα τούς γε διήγαγον, οἳ τε καὶ ἄλλους
ἀνθρώπους πέμπουσιν ὅτις σφέας εἰσαφίηται.

En Ithaque, sur la Pierre au Corbeau, les porcs sont heureux ; ils ont à foison du gland ; la source Aréthuse leur donne son eau noire ; ils ont là tout ce qui met les porcs en belle graisse (XIII, 408-410) :

πὰρ Κόρακος Πέτρης ἐπί τε κρήνη Ἀρεθούσῃ
ἔσθουσαι βάλανον μενσεικέα καὶ μέλαν ὕδωρ
πίνουσαι, τὰ θ' ὕεσι τρέφει τεθαλυίαν ἀλειψήν.

Ces trois vers du chant XIII répètent sous une autre forme nos vers 246-247 du même chant : « des bois de toute essence et des eaux toujours vives, ἔστι μὲν ὕλη παντοῖη, ἐν δ' ἄρδμοι ἐπηετανοὶ παρέασι. » Les bois de toute essence, ὕλη παντοῖη, sont favorables à l'élevage des porcs qui vivent en plein air, allant à la glandée et se nourrissant de fruits sauvages, glands, faines, arbrouses ou cornouilles, suivant la saison, « tout ce que mangent les pourceaux qui se vautrent » (X, 242-243) :

πὰρ β' ἄκυλον βάλανόν τε βάλεν καρπὸν τε κρανεΐης
ἔδμεναι, οἷα σῦες χαμαιευνάδες αἰὲν ἔδουσιν.

Mais les bœufs et vaches n'ont que faire de ces bois et de leurs fruits : il leur faut, à eux, de bonne herbe, que le rocher d'Ithaque ne porte pas ; ils ne vivent, comme les chevaux, qu'en ces prés d'élevage que possède l'Élide ou la Laconie. Ithaque n'est pas une île à chevaux (IV, 601-605) :

ἵππους δ' εἰς Ἴθάκην οὐκ ἄξομαι, ἀλλὰ σοὶ αὐτῷ
ἐνθάδε λείψω ἄγαλμα· σὺ γὰρ πεδίσιό ἀνάσσεις
εὐρέος, ᾧ ἔνι μὲν λωτὸς πολὺς, ἐν δὲ κύπειρον
πυροὶ τε ζεαὶ τε ἰδ' εὐρυφυῆς κρὶ λευκόν·
ἐν δ' Ἴθάκῃ οὐτ' ἄρ δρόμοι εὐρέες οὔτε τι λειμών...

Ithaque, n'ayant pas de prairies, οὔτε τι λειμών, ne saurait être une île à bœufs, βούβοτος. Ithaque, ayant sur la Pierre au Corbeau des bois de toute essence, est une île à porcs, σῦβοτος, et ses rochers du Nord ne conviennent qu'aux chèvres, αἰγίβοτος. Notre vers 246 du chant XIII disait donc à l'origine :

αἰγίβοτος δ' ἀγαθὴ καὶ σῦβοτος· ἔστι μὲν ὕλη...

Mais, en prosodie classique, ce vers était faux :

αιγίεδότης δ' ἀγᾶθη καὶ σὺδότης· ἐστὶ μὲν ὕλη.

Un éditeur ancien fit « l'ingénieuse » correction βουδότης, en ne changeant qu'une ou deux lettres... Mais, en prosodie homérique, le vers était régulier ; il rentre dans la formule :

ἀλλ' ὃ μὲν Αἰθιόπᾶς μετέκλιθη τῆλεθ' ἐόντας...
ὡς φάτο Τηλέμαχος φρεσὶ δ' ἄθανάτην θῆεν ἐγνώ...
πρωτὸς δὲ σταθμῶνδὲ λιλαίεαὶ ἀπὸνέεσθαι.

..

VI. — Certains éditeurs récents, Fick, Ludwich, Allen, etc., rétablissent au vers 260 du chant III une leçon donnée par certains manuscrits :

κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκάς Ἄργεος, οὐδέ κέ μιν τις
κλαῦσεν Ἀχαιῶδων...

Les éditeurs précédents, tel Ameis, préféraient la leçon de la Vulgate : ἐκάς ἄστεος. Il s'agit d'Égisthe et de son châtiment. Nestor dit à Télémaque :

« Égisthe, retrouvé vivant en son palais par Ménélas le Blond quand il revint de Troie, n'aurait pas obtenu la terre pour tombeau ; dans les champs, hors des murs, ἐν πεδίῳ ἐκάς ἄστεος, les chiens et les oiseaux l'eussent déchi-queté, et pas une Achéenne n'eût osé le pleurer ; son crime était trop grand. »

Après le meurtre d'Agamemnon, Égisthe « avait régné sept ans sur tout l'or de Mycènes », dit le vers 305 du même chant :

ἐπτάετες δ' ἤνασσε πολυχρύσιο Μυκῆνης.

Comme Ilion, comme Pylos, comme la plupart des « bourgs » fortifiés, ἄστεα, de ce temps, Mycènes avait devant elle, à ses pieds, la plaine où se livraient les batailles et où l'on abandonnait aux oiseaux et aux chiens les cadavres des ennemis et des criminels :

Iliade, XVIII, 256 : ἐν πεδίῳ παρὰ νηυσὶν ἐκάς δ' ἀπὸ τείχεός εἰμεν...

V, 791 : νῦν δὲ ἐκάς πόλιος κείλησ' ἐπὶ νηυσὶ μάχονται...

XV, 349-51 : οὐδέ νυ τὸν γε

γνωτοί τε γνώταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα,
ἀλλὰ κύνες ἐρύουσι πρὸ ἄστεος ἡμετέροιο...

- XV, 681 : σάσας ἐκ πεδίοιο μέγα προτὶ ἄστου δῖηται
λαοφόρον καθ' ὁδόν...
- VI, 392-93 : εὖτε πύλας ἔκανε διερχόμενος μέγα ἄστου
Σκαίας, τῆ ἄρ' ἔμελλε διεξίμεναι πεδίοινα...
- Odyssee*, III, 484-85 : τῷ δ' οὐκ ἄκοντε πετέσθην
ἐς πεδίων, λιπέτην δὲ Πύλου αἰπὺ πτολίεθρον...

La leçon fautive Ἄργεος s'expliquerait sans peine par une réminiscence du copiste ou du correcteur qui avait dans la mémoire d'autres vers homériques :

- Odyssee*, IV, 99 : Τροίη ἐν εὐρείῃ, ἐκὰς Ἄργεος ἵπποδότιοι...
- XXIV, 37 : ὅς θάνες ἐν Τροίῃ ἐκὰς Ἄργεος...
- Iliade*, I, 246 : εἰσθαι ἐνὶ Τροίῃ ἐκὰς Ἄργεος ἵπποδότιοι...

Ces vers devaient revenir à la mémoire du copiste ou du correcteur d'autant plus facilement qu'en cette même histoire d'Égisthe au chant III de l'*Odyssee*, ils lisaient

260 : κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκὰς ἄστεος, οὐδέ κέ τίς μιν
κλαῦσεν μὲν Ἀχαιῶδων· μάλα γὰρ μέγα μήσατο ἔργον·
ἡμεῖς μὲν γὰρ κείθι πολέας τελέοντες ἀέθλους
ἤμεθ'· ὁ δ' εὐκῆλος μυχῶ Ἄργεος ἵπποδότιοι...

249 : ποῦ Μενέλαος ἔην ; τίνα δ' αὐτῷ μήσατ' Ὀδυσσεύς ;
Αἰγισθοῦ δολόμητις, ἐπεὶ κτάνε πολλὸν ἀρείω ;
ἢ οὐκ Ἄργεος ἔην Ἀχαιικοῦ ; ...

Encadré entre les deux Ἄργεος des vers 251 et 263, il est trop naturel que l'ἄστεος du vers 260 soit devenu Ἄργεος.

Mais dans les passages de l'*Odyssee* et de l'*Iliade* cités plus haut, ἐκὰς Ἄργεος signifie, non pas *hors des murs de la ville d'Argos*, mais *loin de l'Argolide* ou plutôt *loin du pays d'Argos* : ce pays d'Argos comprenait alors toute l'île de Pélopie. Dans les poèmes homériques, Ἄργεος ne désigne la ville d'Argos (où, d'ailleurs, régnait Diomède, et non pas Égisthe) qu'en un passage de l'*Odyssee* qui fait partie d'une interpolation assez grossière (XXI, 108)

οὔτε Πύλου ἱερῆς οὔτ' Ἄργεος οὔτε Μυκῆνης,

et dans deux passages de l'*Iliade*, au *Catalogue* du chant II, vers 559

εἰ δ' Ἄργεος τ' εἶχον Τίρυνθά τε τειχεύσσαν
Ἐρμιόνην [τ'] Ἀσίνην τε, βαθὺν κατὰ κόλπον ἐχούσας ;
τῶν αὖθ' ἡγεμόνευε βοῶν ἀγαθῆς Διομήδης,

et au vers 52 du chant IV

ἦτοι ἐμοὶ τρεῖς μὲν πολὺ φίλιταταῖ εἰσι πόλεις,
Ἄργος τε Σπάρτη καὶ εὐρυάγυια Μυκῆνη...

Partout ailleurs, Ἄργος désigne le pays et non la ville : si Égisthe est « dans son fond d'Argolide, en ses prés d'élevage », *μυκῶ Ἄργεος ἱπποδότσιοι*, il en est de même de la ville d'Éphyre, la **Corinthe classique** (*Iliade* VI, 152) :

ἔστι πόλις Ἐφύρη μυκῶ Ἄργεος ἱπποδότσιοι.

Il faudrait donc conserver le texte de la Vulgate,

κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκὰς ἄστεος...

Mais en prosodie homérique, ce vers est faux à cause du *digamma* de *φάσ-εος*. Aussi les éditeurs ont-ils proposé diverses corrections. Bekker écrivait *ἐκὰς φάστεος*, et le vers redevenait juste ; mais nulle part dans les poèmes homériques, *ἐκὰς* ne se rencontre pour *ἐκὰς*. Agar, plus audacieux, veut remplacer *ἐκὰς* par *ἀπὸ*. Van Leeuwen et da Costa disaient en leur édition de 1890 :

Ἄργεος; F. G. P. M ; ἄστεος H, quod non sine causa praeferunt H. Stephanus et alii. *Argos*, licet de Agamemnonis regno totave Peloponneso saepe usurpetur, hic tamen parum apte nominatur : nam non *extra Agamemnonis ditionem*, neque in *remoto angulo* ejus regni, sed *ante ipsam urbem* in planitie projici debuit corpus Aegisthi (ut Polynicis ante Thebas) ; urbs autem Agamemnonis apud Homerum non *Argos* dicitur, sed Mycenae. Quominus tamen ἄστεος recipiamus, obstat \neq neglectum. Nisi igitur gravius subest vitium, verba sic sunt interpretanda : *seorsum* (i. e. *solum, neglectum*), *in planitie Argiva jacentem*, .

En disant *ante ipsam urbem*, van Leeuwen et da Costa parlaient comme Hector lui-même, au chant XV, vers 348-351, de l'*Iliade* :

ὄν δ' ἄν ἐγὼν ἀπάνευθε νεῶν ἐτέρωθι νήσω,
αὐτοῦ οἱ θάνατον μητίσσομαι οὐδέ νυ τὸν γε
γνωτοί τε γνωταί τε πυρὸς λελάχωσι θανόντα,
ἀλλὰ κύνες ἐρύουσι πρὸ ἄστεος ἡμετέροιο.

Dans notre vers odysseén, on ne saurait restituer :

κείμενον ἐν πεδίῳ πρὸ ἄστεος...

Le mètre s'y oppose. Mais on lit au chant XVIII de l'*Iliade*, vers 207-210 :

ὡς δ' ὅτε καπνὸς ἰὼν ἐξ ἄστεος αἰθέρ' ἵκηται
τηλόθεν ἐκ νήσου, τὴν δῆλοι ἀμφιμάχονται,
οἶτε πανημέριοι στυγερῶ κρῖνονται Ἄρηι
ἄστεος ἐκ σφετέρου...

Il faut rétablir en notre texte :

κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκ ἄστεος...

Texte primitif : κείμενον ἐν πεδίῳ ἐκ ἄστεος...

Texte fautif ou corrigé au temps où le digamma disparut :

ἐν πεδίῳ ἐκὰς ἄστεος...

Faute de contamination : ἐν πεδίῳ ἐκὰς Ἄργεος, à cause des deux vers 251 et 263 qui encadrent ce vers 260.

..

VII. — On lit au vers 165 du chant XVI :

ἐκ δ' ἦλθεν μεγάροιο παρὲκ μέγα τειχίον ἀλλῆς.

C'est le même texte que l'on retrouve, ou peu s'en faut, au vers 343 du même chant :

ἐκ δ' ἦλθον μεγάροιο παρὲκ μέγα τειχίον ἀλλῆς.

Les autres chants nous offrent des vers analoges :

IV, 300 : αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο...

XVIII, 185 : ὡς ἄρ' ἔφη γρηῦς δὲ διὲκ μεγάροιο βεβήκειν...

XIX, 60 : ἦλθον δ' ἀμείπολοι λευκώλενοι ἐκ μεγάροιο... etc.

De même, au chant XXIV, vers 647 :

αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο, δάος μετὰ χέρσιν ἔχρουσαι...

Au vers 343 de notre chant XVI, il s'agit du *palais* d'Ulysse : ce sont les prétendants qui sortent du *megaron*, traversent la cour et vont tenir séance devant le grand mur, hors des portes. d'où le port et les vaisseaux peuvent leur apparaître (vers 351 et suivants). Mais au vers 165, il en va tout autrement : il s'agit de la demeure d'Eumée, et jamais ce logis, qui n'est pas un palais, n'est appelé *megaron* ; c'est une « cabane », *σταθμός*, et le poète emploie toujours le mot de *σταθμός* pour désigner cette « loge » d'Eumée :

XIV, 381 : ἤλυθ' ἐμὸν πρὸς σταθμὸν· ἐγὼ δὲ μιν ἀμφαγάπαζον...

XV, 306 : αὐτοῦ ἐνὶ σταθμῷ, ἧ δ' ἐτρύναιε πάλινδε...

XVI, 45 : σταθμῷ ἐν ἡμετέρῳ..

Le Cyclope emploie le même mot pour son étable :

IX, 451 : πρῶτος δὲ σταθμὸνδε λιλαίεαι ἀπονέεσθαι.

L'Iliade emploie le même mot pour les huttes de bergers :

II, 469-470 : ἤϊτε μύκων ἀδινάων ἔθνεα πολλά,
αἶτε κατὰ σταθμὸν ποιμνήϊον ἡλάσκουσιν...

XIX, 377 : σταθμῷ ἐν οἰοπέλω...

De même, aux vers 304 du chant XII; 110 du chant XVII ; 377 du chant XIX, etc. Dans les divers chants de l'*Odyssée* où figure Eumée et où l'on parle de sa loge, jamais μέγαρον (sauf un autre cas, dont nous aurons à nous occuper bientôt) ne signifie autre chose que le palais d'Ulysse ou d'un autre roi : XIII, 2, 8, 51, 337, 384, 403, 377 ; XVI, 326, 201 ; XV, 77, 94, 231, 450, 354, 128, 461, 91 ; XVI, 104, 341, 411, 314, 284, 106, 77, 120, 91, 33, 390, 343, 165 ; XVII, 360, 61, 96, 325, 398, 460, 251, 391, 143, 79, 358, 521, 569, 604, 493. Aussi quand Télémaque sort du palais d'Ulysse, le poète dit, XIX, 47 :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διῆκ μέγαροιο βεβήκειν...

Mais quand Télémaque sort du logis d'Eumée, XVII, 26 :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διῆκ σταθμοῖο βεβήκειν.

Si donc, au vers 343 du chant XVI, les prétendants peuvent sortir du *megaron* d'Ulysse pour traverser la cour du palais,

ἐκ θ' ἤλθον μέγαροιο παρὲκ μέγα τειχίον ἀλλῆς,

c'est du *stathmos* d'Eumée que doit sortir Ulysse pour traverser la cour de l'étable, au vers 165 de ce même chant :

ἐκ θ' ἤλθεν σταθμοῖο παρὲκ μέγα τειχίον ἀλλῆς.

Cf. le vers 156 du chant XVI :

λήθεν ἀπὸ σταθμοῖο κίων Εὐμειος ὑφορβός...

Est-ce à une réminiscence du vers 343 qu'il faut attribuer la faute d'un copiste ou d'un correcteur¹ en ce vers 165 ? Il est à noter que certains manuscrits nous donnent la même faute au vers 26 du chant XVII :

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διῆκ σταθμοῖο βεβήκειν, dit la Vulgate ;

ὣς φάτο· Τηλέμαχος δὲ διῆκ μέγαροιο βεβήκειν, disent certains manuscrits.

1. Je reviendrai sur ces essais d'unification ; cf. le vers 408 du chant I :

ἤ τι ν' ἀγγελίην πατρός φέροι ἐρχομένοιο.

Il n'est pas douteux que ce texte est le bon. Mais certains éditeurs anciens donnaient la formule ordinaire πατρός οἰχομένοιο.

Peut-être une autre cause d'erreur intervint : σταθμός signifie *cabane*, mais aussi *montant de porte*, comme en cette formule que l'on trouve cinq fois dans l'*Odyssee*

στῆ ῥα παρὰ σταθμὸν τέγεος πυκνὰ ποιητοῖο·

La scholie de l'*Iliade*, II, 470, nous dit : σταθμὸν· νυνὶ τὴν ἔπαυ-
λιν· τρία δὲ δηλοῖ ἡ λέξις, τὸν σταθμὸν, τὸν τῆς θύρας παραστάτην
καὶ τὸν ἀριθμὸν τοῦ μέτρου. Un correcteur « ingénieux » voulut-il
éviter l'amphibologie ? ou fut-il influencé par trois autres vers
du chant XXII ?

120 : τόξον μὲν πρὸς σταθμὸν εὐσταθέος μεγάροιο...
257 et 274 : τῶν ἄλλος μὲν σταθμὸν εὐσταθέος μεγάροιο...

Au vers 381 du chant XIV, le texte porte actuellement :

ἦλθεν ἐμὰ πρὸς δώματ'

C'est Eumée qui parle ici, comme Alkinoos au vers 32 du chant VIII :

οὐδὲ γὰρ οὐδέ τις ἄλλος ὅτις κ' ἐμὰ δώμαθ' ἵκηται.

Mais Eustathe et certains manuscrits, — en particulier l'*Augustanus* de Munich, U de Ludwich, *Mon.* d'Allen, sur lequel j'appelle toute l'attention des homérisants —, nous donne la variante que je crois préférable :

ἦλθεν ἐμὸν πρὸς σταθμὸν

Cf. vers 66, XVI :

ἦλυθ' ἐμὸν πρὸς σταθμὸν

Au vers 521 du chant XVII, Eumée dit en parlant encore de son logis :

ὡς ἐμὲ κείνος ἔθελεγε παρήμενος ἐν μεγάροισι.

C'est la même formule que Pénélope emploie en parlant de son palais, aux vers 589-590 du chant XIX :

εἴ κ' ἐθέλοις μοι, ξεῖνε, παρήμενος ἐν μεγάροισι
τέρπεμεν

Cf. IV, 238 :

ἦ τοι νῦν δαίνυσθε καθήμενοι ἐν μεγάροισιν.

Je ne doute pas qu'au vers 521 de XVII, il ne faille rétablir *σταθμοῖσιν*, comme au 82 de XVI, 504 de XIV, 20 de XVII :

οὐ γὰρ ἐπὶ σταθμοῖσι μένειν ἔτι τηλίκος εἰμί.

Cf. encore 318 de XVI, 187 et 223 de XVII. Cf. la scholie de l'*Iliade*, V, 140 : *σταθμούς· τὰς κατ' ἀγρὸν ἐπαύλεις*, et XVIII 589 : *σταθμούς· τὰς κατ' ἀγρούς στάσεις τῶν θρεμμμάτων*. Cf. par contre la scholie de l'*Odyssée*, VI, 19 : *σταθμοῖν· σταθμοὶ λέγονται τὰ ἐκατέρωθεν τῶν θυρῶν ἔρθια ξύλα τὰ ἀνέχοντα τὰς φλιάς*.

..

VIII. — On lit au vers 758 du chant IV :

ὡς φάτο· τῆς δ' εὐνήσε γόνον σχέθε δ' ἔσσε γόοιο.

Bentley, Nauck et Bekker ont signalé avec raison, je crois, l'étrange répétition de *γόνον* et *γόοιο*¹. Le ou les poètes homériques n'avaient pas la haine des répétitions qu'ont eue ensuite les auteurs classiques et que les modernes surtout ont exagérée. Il semble qu'ici, néanmoins, ce double *γόνον-γόοιο* mérite l'attention; van Leeuwen et da Costa disent en leur édition de 1908 : « *Iteratum γόνον... γόοιο, vitii indicium; prius in γόλον mutat Bentley, in πόνον van Herwerden; sed magis suspectum est posterius.* »

Sans suspecter ni condamner le vers tout entier, peut-on le corriger? Des deux termes *γόοιο* et *γόνον*, faut-il condamner le premier et accepter le second, suivant le conseil de van Leeuwen? C'est le second qui ne me paraît pas susceptible de corrections; l'expression est juste, puisque *γόςος* dans l'*Odyssée* est un équivalent de *δάκρυ* :

XVII, 8 : *κλυθμοῦ τε στυγεροῖο γόοιό τε θακρυόεντος...*

X, 247-8 : *ἐν δέ οἱ ἔσσε*

θακρυόειν πύμπλαντο γόνον δ' ὠίατο θύμας...

Le poète dit alternativement : *θαλερόν γόνον* et *θαλερόν δάκρυ*.

Pour le premier terme, Ameis-Hentze rapproche de l'expression *εὐνήσε γόνον* les vers de l'*Iliade* au chant XVI :

523 : *ἀλλὰ σύ πέρ μοι, ἄναξ, τόδε καρτερόν ἔλικος ἄκισσαι, κοίμησον δ' ὀδύνας, ὅδς δὲ κράτος...*

527 : *ὡς ἔφατ' εὐχόμενος· τοῦ δ' ἔκλυε Φοῖβος Ἀπόλλων, αὐτίκα παῦσ' ὀδύνας.*

1. Cf. AMEIS-HENTZE. *Anhang*, I, p. 120.

Or nous avons dans l'*Odyssée*, au chant I, vers 242 :

οἶχετ' ἄιστος, ἄπυστος, ἐμοὶ δ' ὀδύνας τε γόους τε
κάλλιπεν· οὐδέ τε κείνον ὀδυρόμενος στεναχίζω...

Je crois qu'il faut rétablir en notre vers 758 du chant IV :

ὡς φάτο· τῆς δ' εὐνήσ' ὀδύνας σχέθε δ' ὄσσε γόοιο.

Aux vers 812 et 819 du même chant, Pénélope répond

καὶ με κέλεαι παύσασθαι διζύρος ἦδ' ὀδυνάων...
τοῦ δὲ ἐγὼ καὶ μᾶλλον ὀδυρόμαι ἢ περ ἐκείνου...

au fantôme de sa sœur Iphimé que lui a envoyé Athéna (vers 799-801)

πέμπει δέ μιν πρὸς βώματ' Ὀδυσσεὺς θεϊοῖο
εἴως Πηνελόπειαν ὀδυρομένην γοώωσαν
παύσειε κλαυθμοῖο γόοιό τε δακρυόεντος,

et qui disait à Pénélope (vers 805-806) :

οὐ μὲν σ' οὐδέ εἴωσι θεοὶ βεῖα ζῶοντες
κλαίειν οὐδ' ἀκάχησθαι.

On peut se reporter aussi aux vers 117-120 du chant XIX :

μή μοι μᾶλλον θυμὸν ἐνιπλήσῃς ὀδυνάων
μνησμένω· μᾶλα δ' εἰμὶ πολύστονος· οὐδέ τί με χρῆ
οἴκῳ ἐν ἀλλοτρίῳ γοῶντά τε μυρόμενον τε
ῆσθαι...

..

IX. — Une répétition analogue m'a toujours arrêté aux vers 14 et 15 du chant VII :

καὶ τότε Ὀδυσσεὺς ὤρτο πόλινδ' ἔμεν' ἀμφὶ δ' Ἀθήνη
πολλὴν ἡέρα χεῦε φίλα φρονέουσ' Ὀδυσσῆι.

Les répétitions d'un même nom propre sont fréquentes d'un vers à l'autre des poèmes homériques. On peut dire qu'elles sont « de style », dès qu'elles sont nécessaires ou seulement utiles à la rapide compréhension du texte par l'auditoire, et non pas seulement par le lecteur; car le ou les poètes homériques s'adressaient aux oreilles, et non pas aux yeux.

Mais dans ce chant VII, quelques vers plus loin, on lit (vers 40-42) :

οὐ γὰρ Ἀθήνη
 εἶα εὐπλόκαμος, δεινὴ θεός, ἧ ῥά σι ἀχλὺν
 θεσπεσίην κατέχευε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

On lit au chant X, vers 317 :

ἐν δέ τε φάρμακον ἤχε κακὰ φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

On lit au chant VIII de l'*Iliade*, vers 430 :

..... κείνος δὲ, τὰ ἄ φρονέων ἐνὶ θυμῷ.

Paléographiquement, on comprendrait la substitution de Ὀδυσσι
 à ἐνὶ θυμῷ par le lecteur d'un manuscrit usé ou sali : θυσι et
 θυμῷ se superposent lettre par lettre; mais nous ne connaissons
 encore aucun sigle de papyrus permettant la superposition ἐνὶ et
 σ... Une autre explication de cette faute nous serait fournie par
 telles autres erreurs soit des copistes, soit du lecteur à haute voix
 qui dictait aux copistes. Au chant III, après le vers 97

λίσσομαι, εἴ ποτέ τοί τι πατήρ ἐμός, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς...

on a au vers 106

πλαζόμενοι κατὰ ληϊδ' ἔπη ἄρξειεν Ἀχιλλεύς.

C'est le texte de tous les autres manuscrits et c'est assurément
 le bon; un seul manuscrit nous donne :

πλαζόμενοι κατὰ ληϊδ' ἔπη ἄρξειεν Ὀδυσσεύς.

Au lieu d'une simple faute de dictée ou de copie, faut-il
 admettre le subterfuge volontaire d'un interpolateur? Les
 vers 40-42 du même chant

ἐρχόμενον κατὰ ἄστου διὰ σφέας· οὐ γὰρ Ἀθήνη
 εἶα εὐπλόκαμος, δεινὴ θεός, ἧ ῥά σι ἀχλὺν
 θεσπεσίην κατέχευε φίλα φρονέουσ' ἐνὶ θυμῷ.

semblent être une interpolation de quelque éditeur ancien, qui don-
 nait une *Odyssée* πολύστιχον, « revue et augmentée », ainsi que Kirch-
 hoff, Fick, Heinrichs et Jordan l'ont montré depuis longtemps,
 ainsi qu'Ameis-Hentze et même Fr. Blass l'admettent¹. L'inuti-
 lité de ces trois vers 40-42 n'est sans doute qu'un faible argu-
 ment. Mais la matière dont ils sont faits en est un bon : nulle

1. Cf. là-dessus Fr. BLASS, *die Interpolationen*, p. 94; HENNING, *Homers Odyssee*, p. 190-191; AMEIS-HENTZE, *Anhang*, II, p. 5.

part ailleurs, les poèmes homériques ne donnent à Athéna ces épithètes que l'*Odyssee* applique à Calypso et Circé

Κίρκη ἐυπλόκαμος, δεινή θεός, ἀδότησσα...
 δολέεσσα Καλυψώ
 ναίει ἐυπλόκαμος, δεινή θεός...

Imitant le vers 15 pour le répéter aux vers 40-42, l'interpolateur le modifia légèrement en sa place originelle à seule fin de cacher son emprunt. Grammaticalement, cette modification de ἐνὶ θυμῷ en Ὀδυσσῆι pouvait se légitimer en faisant d' Ὀδυσσῆι le complément de χεῦε, comme τῷ l'est au vers 235 du chant VI,

ὡς ἄρα τῷ κατέχευε χάριν κεφαλῇ τε καὶ ὤμοις,

et cf. au vers 140 de ce même chant VII :

πολλὴν ἥερ' ἔχων ἦν οἱ περίχευεν Ἀθήνη.

Mais un autre vers (489-490) au chant XIII montrerait l'inutilité de ce complément, ou du moins en légitimerait l'absence :

περὶ γὰρ θεός ἥερ' αὖ χεῦε
 Παλλὰς Ἀθηναίη, κούρη Διός...

Cf. encore *Iliade*, V, 776; VIII, 50.

Je croirais plus volontiers qu'en ce vers 15 du chant VII, nous avons la correction maladroite, mais raisonnée d'un éditeur hellénistique ou romain. Le texte original, en effet, me semble avoir été:

πολλὴν φοι ἥερ' αὖ χεῦε φίλα φρονέουσα' ἐνὶ θυμῷ.

Ce vers, parfaitement juste dans la prosodie homérique, comportait l'éllision de Ϝ'. Une longue pratique du texte odysseén m'a persuadé que, par des révisions systématiques, les antiques éditeurs ont éliminé le Ϝ et les formes archaïques φοι, Ϝε, etc., en nombre de passages où il faut les rétablir pour retrouver le mètre ou le sens. Un exemple entre cent nous est fourni par une formule de l'*Iliade* qui figure au chant XIII, vers 544, sous la forme

καὶ κόρυς· ἀμφὶ δέ οἱ θάνατος χύτο θυμοραϊστής

et deux fois au chant XVI, vers 414 et 580, sous la forme

κάππεσεν· ἀμφὶ δέ μιν θάνατος χύτο θυμοραϊστής.

Voss, continuant, sans s'en douter, à vingt ou vingt-deux siècles de distance, les corrections des éditeurs grecs et romains, vou-

lait changer ἀμφὶ δὲ οἱ θάνατος du vers 544 de XIII en ἀμφὶ δὲ μιν θάνατος, sur le modèle des deux vers de XVI. Duentzer, au contraire, rétablissait en ces deux vers de XVI ἀμφὶ δὲ οἱ θάνατος. Les scholies de l'*Iliade*, IV, 461, nous donnent ce dernier texte pour le vers 414 : la correction en μιν est donc postérieure aux plus anciennes scholies. Tous les passages semblables ou analogues des deux poèmes homériques montrent que οἱ, et non μιν, était dans le texte primitif :

Iliade, XVII, 268-270 : ἀμφὶ δ' ἄρα σφι
λαμπρῆσιν κορύθεσσι Κρονίων ἡέρα πολλήν
χεῦ'
XX, 321-322 : αὐτίκα τῷ μὲν ἔπειτα κατ' ὀρθαλμῶν χέεν ἄγλυν
Πηλείδῃ, Ἀχιλλῆι.

XVIII, 205 : ἀμφὶ δὲ οἱ κεφαλῇ νέφος ἔστρεψε δία θεῶων.

Odyssee, V, 491-492 : τῷ δ' ἄρ' Ἀθήνη
ὑπνον ἐπ' ὄμμασι χεῦε

II, 395 : ἐνθα μνηστήρεσσιν ἐπὶ γλυκὺν ὑπνον ἔχευε.

XII, 338 : οἱ δ' ἄρα μοι γλυκὺν ὑπνον ἐπὶ βλεφάροισιν ἔχευαν.

VI, 232 : ὡς δ' ἔτε τις χρυσὸν περιχέυεται ἀργύρῳ ἀνήρ...

235 : ὡς ἄρα τῷ κατέχευε χάριν κεφαλῇ τε καὶ ὤμοις.

Ces deux vers 232 et 235, ainsi que les deux vers 233-234, ont été insérés au chant XXIII, 159-162, en un endroit où ils n'ont que faire et où tous les éditeurs actuels sont d'accord pour les supprimer. Mais, dans le vers 162 du chant XXIII, tous les manuscrits nous donnent περιχέυε au lieu de κατέχευε. La comparaison avec 232 de VI et 159 de XXIII, où tous les manuscrits nous donnent περιχέυεται, semble prouver que περιχέυε est la version originale. Nous aurions donc entre le vers 235 de VI, qui est à sa place et qu'il faut conserver, et le vers 162 de XXIII, qui fut ajouté par un éditeur πολύστιχος et qu'il faut supprimer, la même ressemblance qu'entre nos vers authentiques 14-15 de VII et les vers interpolés 41-42 du même chant : c'est dans l'interpolation que le vrai texte nous est conservé ; c'est dans le passage authentique qu'il a été altéré. Ce procédé me semble avoir été l'une des ruses habituelles aux interpolateurs homériques. Je crois donc que la restitution ἐν θυμῷ, au lieu de Ὀδυσῆι, au vers 15 du chant VII, s'impose et quant à *φ* entre πολλήν et ἡέρα, comparez les vers 139 et 140 du même chant :

αὐτὰρ ὁ βῆ διὰ δῶμα πολύτλας δίας Ὀδυσσεύς
πολλήν ἡέρ' ἔχων ἦν οἱ περιχέυεν Ἀθήνη.

En résumé, je crois que deux opérations combinées nous ont valu le texte actuel au vers 15 du chant VII : 1° ruse de l'interpolateur qui fabriqua les trois vers 40-42 du même chant ; 2° correction ou plutôt suppression du f soit qu'il fût écrit sous cette forme, — chose douteuse, — soit que l'écriture $\epsilon\kappa\ \pi\lambda\eta\rho\upsilon\varsigma$, que l'on avait encore dans les éditions d'Aristarque, — $\epsilon\iota\sigma'\ \upsilon\delta\mu\epsilon\nu\omicron\varsigma$ · $\epsilon\kappa\ \pi\lambda\eta\rho\upsilon\varsigma\ \tau\omicron\ \epsilon\iota\sigma\iota\ \alpha\iota\ \text{'}\ \text{A}\rho\iota\sigma\tau\acute{\alpha}\rho\chi\omicron\upsilon$, dit la scholie, VI, 131, — eût conservé :

$\pi\omicron\lambda\lambda\eta\nu\ \sigma\iota\ \eta\acute{\epsilon}\rho\alpha\ \chi\epsilon\upsilon\epsilon\ \phi\acute{\iota}\lambda\alpha\ \phi\rho\nu\epsilon\upsilon\sigma'$ ἐνὶ θυμῷ.

Peut-être ne serait-il pas impossible de dater l'une au moins de ces opérations. Les scholies font allusion au grand débat qu'avaient suscité parmi les éditeurs anciens ces vers 15 et 41 du chant VII. Pour expliquer et légitimer la double présence du nuage répandu par Athéna, Zénodote voulait qu'au vers 15, la déesse eût enveloppé d'abord Ulysse

$\pi\omicron\lambda\lambda\eta\nu\ \eta\acute{\epsilon}\rho\alpha\ \chi\epsilon\upsilon\epsilon,\ \phi\acute{\iota}\lambda\alpha\ \phi\rho\nu\epsilon\upsilon\sigma'$, 'Οδυσῆϊ,

et qu'au vers 41, elle eût ensuite enveloppé les Phéaciens ou plutôt tiré un voile de brume sur leurs yeux,

$\epsilon\rho\chi\acute{o}\mu\epsilon\nu\omicron\nu\ \kappa\alpha\tau\acute{\alpha}\ \acute{\alpha}\sigma\tau\upsilon\ \delta\iota\acute{\alpha}\ \sigma\rho\acute{\epsilon}\alpha\varsigma$ · οὐ γὰρ 'Αθήνη
 $\epsilon\iota\alpha\ \epsilon\upsilon\pi\lambda\acute{o}\kappa\alpha\mu\omicron\varsigma,\ \delta\epsilon\iota\nu\eta\ \theta\epsilon\acute{o}\varsigma,\ \eta\ \sigma\phi\iota\sigma\iota\nu\ \acute{\alpha}\gamma\lambda\acute{o}\nu$
 $\theta\epsilon\sigma\pi\epsilon\sigma\acute{\iota}\eta\nu\ \kappa\alpha\tau\acute{\epsilon}\chi\epsilon\upsilon\epsilon\ \phi\acute{\iota}\lambda\alpha\ \phi\rho\nu\epsilon\upsilon\sigma'$ ἐνὶ θυμῷ.

Les scholies de 15 nous disent : ὅτι τῷ 'Οδυσσεὶ περιέθηκε σκότος, οὐ τοῖς Φαίαξι· ὡς ἐν τοῖς ἐξῆς, Ζηνόδοτος. Celles de 41 nous disent : ἢ ῥά σὶ ἀγλόν· Ζηνόδοτος ἢ σφισιν ἀγλόν γράφει, οὐκ εὔ. Cette correction de Zénodote permettait de maintenir dans le texte les deux passages : en outre elle expulsait cet hiatus ἢ ῥά σὶ que Zénodote devait condamner, car l'existence du f semble lui avoir échappé et je montrerai quelque jour comment il fut l'un des grands artisans de la correction digammique. Les scholies, pour condamner cette correction de Zénodote, ajoutaient : οὐκ εὔ, ἐν γὰρ τοῖς ἐξῆς φησιν

$\kappa\alpha\iota\ \tau\acute{o}\tau\epsilon\ \delta\eta\ \rho'$ αὐτοῖς πάλιν χύτο θέσφατος ἄρ.

L'argument n'est pas valable : Zénodote aurait pu répondre qu'en ce vers 143, il était question du nuage répandu par la déesse autour de *lui*, Ulysse, αὐτοῖο, σὶ, et non pas du voile tendu par elle devant leurs yeux, à *eux*, Phéaciens, σφισιν. Mais ces discussions antiques me semblent le meilleur argument en faveur de l'athétèse contre les vers 40-42.

∴

X. — Un exemple de cette même opération des interpolateurs nous serait fourni par les vers 19-20 du chant III. Télémaque et Athéna sous les traits de Mentor débarquent à Pylos (vers 12-20) :

... Télémaque à son tour débarqua du vaisseau. Athéna lui montrait la route et, la première, la déesse aux yeux pers, lui disait : « Télémaque, il ne faut plus ici la moindre fausse honte. Il s'agit de ton père. Tu n'as franchi la mer qu'afin de t'enquérir du pays qui le cache, du sort qu'il a subi. Donc va droit à Nestor, le dompteur de chevaux et sachez la pensée qu'il enferme en son cœur. Il faut lui demander de te parler sans feinte ; ne crains pas de mensonge ; il est toute sagesse »

ἀλλ' ἄγε νῦν ἰθὺς κίε Νέστορος ἱπποδάμοιο
εἶδομεν ἦν τινα μητιν ἐνὶ στήθεσσι κέκευθε.
λίσσεσθαι δέ μιν αὐτόν, ὅπως νημερτέα εἶπη.
ψευδὸς δ' οὐκ ἔρεει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Ces deux vers se retrouvent au même chant III, vers 326-327, dans la bouche de Nestor parlant à Télémaque (vers 317-328) :

Pourtant, suis mon conseil. Jusque chez Ménélas, je t'invite à te rendre. C'est lui qui, le dernier, est rentré du dehors, d'un monde où l'on n'a pas grand espoir de retour quand une fois les vents vous y ont égaré : c'est si loin dans la mer que, même d'une année, on ne sait pas d'oiseaux qui fassent le voyage ; ah ! le gouffre terrible ! Va donc chez Ménélas ! prends ton vaisseau, tes gens ! ... Si tu veux, suis la route : j'ai mon char, mes chevaux, et j'ai des fils aussi qui sauront te conduire ; c'est à Lacédémone, la divine cité, qu'est le blond Ménélas. Demande-lui toi-même de te parler sans feinte ; ne crains pas de mensonge ; il est toute sagesse »

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτός, ἵνα νημερτές ἐνίσπῃ·
ψευδὸς δ' οὐκ ἔρεει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Entre ces deux passages, on voit les légères différences :

(vers 19)... αὐτόν ὅπως νημερτέα εἶπη...

(vers 327)... αὐτός ἵνα νημερτές ἐνίσπῃ...

Αὐτός, et non αὐτόν, est la leçon d'Aristarque, nous disent les scholies. Pour ἵνα et ὅπως, on lit dans l'*Illiade*, au chant XXIV, vers 466-467 :

καί μιν ὑπὲρ πατρός καὶ μητέρος ἠὺχόμειο
λίσσεο καὶ τέκεος ἵνα οἱ σὺν θυμὸν ὀρίνης,

au chant IX, vers 511-512 :

λίσσονται δ' ἄρα ταί γε Δία Κρονίωνα κιοῦσαι
τῷ Ἄτην ἄμ' ἔπεισθαι, ἵνα βλασθεῖς ἀποτείση,

en ce même chant IX, vers 451-452 :

..... ἢ δ' αἰὲν ἐμὲ λισσέσκειτο γούνων
πάλλακίδι προμηγῆναι ἴν' ἐχθήρεις γέροντα.

Par contre, au chant VIII de l'*Odyssée*, en ces *Amours d'Arès et d'Aphrodite*, qui sont une interpolation de date postérieure, on lit aux vers 344-345 :

οὐ δὲ Ποσειδάωνα γέλωσ ἔχε· λίσσετο δ' αἰεὶ
Ἥραιστον κλυτοσεργόν ὅπως λύσειεν Ἄρηα.

Encore en ce passage, l'emploi de ὅπως avec l'optatif pourrait se légitimer par d'autres exemples homériques (cf. *Odyssée*, XVIII, 160) : ὅπως dans les poèmes homériques signifie *de quelle façon*, et non pas *de telle façon que...* ; dans toute l'*Iliade* et toute l'*Odyssée*, il n'est qu'un endroit où ὅπως soit un rigoureux équivalent de ἵνα ; c'est au chant XIV de l'*Odyssée*, vers 181 :

..... τὸν δὲ μνηστήρες ἀγαυοὶ
οἶκαδ' ἰόντα λοχῶσιν ὅπως ἀπὸ φῦλον ἔληται
νόνημον ἐξ Ἰθάκης Ἄρκεισίου ἀντιθέοιο.

Or ces vers appartiennent à un passage (174-184) qu'Aristarque déclarait interpolé et devant lequel certains de nos manuscrits ont gardé l'*obelos*. Cf. la scholie de l'*Odyssée*, V, 386, au sujet des corrections postérieures de ἵνα en ὅπως : ἕως ἀντὶ τοῦ ἵνα, τινὲς δὲ γράφουσιν ὅπως.

Néanmoins, nombre d'éditeurs modernes, et Fr. Blass lui-même, tiennent les vers 19 et 20 du chant III pour authentiques et les vers 326-327 pour interpolés, alors que tous les manuscrits donnent à leur place ces vers 326-327, tandis qu'un assez grand nombre omettent le vers 19 dans le texte et que d'autres ne le donnent qu'en marge. Il me semble évident, d'autre part, qu'entre les deux leçons νημερτέα εἶπη et νημερτές ἐνίσπη, la seconde est la bonne. Car, obéissant au conseil que lui donne Nestor en ces vers 326-327 du chant III, Télémaque aux vers 328-331 du chant IV priera Ménélas, λίσσομαι, de lui dire la vérité, καὶ μοι νημερτές ἐνίσπες. Enfin, le choix me paraît devoir n'être pas douteux entre les deux formules ὅπως νημερτέα et ἵνα νημερτές. En prosodie classique, la première donne un vers juste,

λίσσεσθαὶ δὲ μὲν αὐτὸν ὅπως νημερτέα εἶπη,

et la seconde donne un vers faux,

λίσσεσθαί δέ μιν αὐτὸς ἴνα νημερτέες ἐνίσπη.

Mais la prosodie homérique en usait autrement : l'allongement *inā* devant *νημερτέες* rentre dans la catégorie de ces allongements devant ρ, λ, μ, ν, etc. que les métriciens constatent sans avoir encore pu l'expliquer de façon absolument certaine, tels les vers 338 du chant II, 105 du chant VI, 154 du chant IX :

εὐρὺν εἶθι νητὸς χρῦσός καὶ γὰλκός ἐκείτῃ...
 τηδὲ θ' ἄμᾶ Νῦμφαί, κοῦραὶ Δῖος αἰγίόχοιδ'.....
 ὠρσᾶν δὲ Νῦμφαί, κοῦραὶ Δῖος αἰγίόχοιδ'...

Pourtant Fr. Blass croit avoir la preuve que les vers 19-20 font partie du texte authentique : c'est qu'aux vers 98-101 du même chant, nous voyons Télémaque adresser à Nestor la prière que Mentor-Athéna lui recommandait en ces vers 19-20. Car Télémaque dit à Nestor : *λίσσομαι... μοὶ νημερτέες ἐνίσπες*.

L'argument est valable, mais plus complètement encore pour l'authenticité des vers 326-327. Nestor en ces vers conseille à Télémaque d'aller en personne implorer Ménélas, *λίσσεσθαί δέ μιν αὐτὸς*, afin qu'il lui dise la vérité, *ἴνα νημερτέες ἐνίσπη*. Nous voyons Télémaque aux vers 328-331 du chant IV suivre à la lettre le conseil de Nestor dans sa prière à Ménélas : *λίσσομαι... μοὶ νημερτέες ἐνίσπες*. Cette prière de Télémaque à Ménélas est, dans le texte actuel, une répétition un peu surprenante de sa prière à Nestor. Aux vers 79-101 du chant III, Télémaque disait à Nestor :

Nestor, fils de Nélée, l'honneur de l'Achaïe, tu veux savoir ? je vais t'expliquer d'où nous sommes. Nous arrivons d'Ithaque, au pied du mont Neion. C'est d'une affaire à moi que je viens te parler ; ce n'est pas de mon peuple. Du renom paternel, je vais de par le monde chercher quelques échos. Je suis fils du divin Ulysse au cœur vaillant que tu vis, me dit-on, au pays des Troyens, combattre à tes côtés et renverser leur ville. De tous ceux qui sont morts en cette guerre de Troie, nous savons où chacun trouva le jour funeste. Mais lui, Zeus a caché jusqu'au bruit de sa mort et nul ne peut me dire où, comment il tomba, si ce fut au rivage, accablé d'ennemis, ou s'il fut en mer sous les flots d'Amphitrite. C'est pourquoi tu me vois ici à les genoux : voudrais-tu me parler de sa mort lamentable ? L'as-tu vue de tes yeux ? en sais-tu quelque chose de l'un de nos errants ? Ils le connaissent tous pour le plus malheureux qui soit né d'une femme... Ne mets ni tes regards ni ta compassion à m'adoucir les choses. Mais dis-moi point par point ce que tes yeux ont vu... Je t'en conjure au nom de tout ce que mon père, cet Ulysse vaillant, a pu dire, entreprendre et, suivant sa promesse, réussir en Troade, au temps de vos épreuves, à vous, gens d'Achaïe. L'heure est enfin venue pour moi qu'il t'en souviennne ; dis-moi la vérité !..

Ce sont les dix derniers vers de ce discours (92-101), qui se trouvent répétés, mot pour mot, au chant IV, vers 322-331. Dans la traduction que je viens d'en donner, ils semblent convenir à l'égard de Nestor aussi bien qu'à l'égard de Ménélas. Nous n'aurions donc là que l'une de ces répétitions dont les parties les plus authentiques de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* nous offrent maints exemples. Mais regardons le texte de plus près :

τοῦνεκα νῦν [τεᾶ] γούναθ' ἰχάνομαι, αἶ κ' ἐθέλησθα
 κείνου λυγρὸν ὄλεθρον ἐνισπεῖν, εἰ που ὀπωπας
 ὀρθαλμοῖσι τεοῖσιν ἢ ἄλλου μῦθον ἄκουσας
 III, 95 πλᾶζομένου· περί γάρ μιν διζυρὸν τέκε μήτηρ. IV 325
 μηδέ τί μ' αἰδομένοσ μειλίσσεο μηδ' ἑλεαίρων,
 ἀλλ' εὐ μοι κατὰλεξον ὀπως ἤντησας ὀπωπῆσ.
 λίσσομαι εἰ ποτέ τοί τι πατήρ ἐμός, ἐσθλός 'Οδυσσεύσ,
 ἦ ἔπος ἤέ τι ἔργον ὑποστάσ ἐξετέλεσσε
 100 δῆμῳ ἐνι Τρώων, ὅθι πάσχετε πῆματ' Ἀχαιοί. 330
 τῶν νῦν μοι μνησθαι καί μοι νημερτέσ ἐνίσπεσ.

Au vers 98 du chant III, comme au vers 328 du chant IV; il est un mot que je n'ai pas traduit ci-dessus : c'est τοι. En ces vers, τοι ne saurait-être une enclitique : tous les exemples similaires de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* montrent qu'il faut le traduire comme le datif de σύ. C'est ainsi que le comprennent la plupart des éditeurs modernes (cf. Ameis-Hentze) et que le comprenait Virgile, quand il imitait telle de ces supplications homériques, aux vers 403-405 du chant IX de l'*Énéide* :

Tu, dea, tu praesens nostro succurre labori
 Si qua tuis unquam pro me pater Hyrtacus aris
 Dona tulit...,

Cf. les invocations de la forme

κλυθί μου, αἰγιόχοιο Διὸσ τέκος, Ἀτρυτώνη·
 εἰ ποτέ τοι πολύμητισ ἐνι μεγάροισιν 'Οδυσσεύσ
 ἦ βοός ἢ οἶοσ κατὰ πίονα μηρί' ἔκηε,
 τῶν νῦν μοι μνησθαι καί μοι φίλον οὔτᾳ σώωσων...

 "Ἐκτορ, τέκνον ἐμόν, τάδε τ' αἶδεο καί μ' ἐλέησον
 αὐτήν, εἰ ποτέ τοι λαθικηδέα μαζόν ἐπέσχον·
 τῶν μνησθαι...

Or on comprend ce τοι dans la prière de Télémaque à Ménélas : c'est pour les Atrides et pour Ménélas en particulier que les

Achéens sont allés en Troade, γάριν Ἀτρείδῃσι φέροντες, et qu'Ulysse a souffert; Ménélas « justement rappelé en ce même chant IV de l'*Odyssee* tout ce qu'Ulysse avait, d'un cœur si généreux, accompli pour sa cause, à lui, Ménélas (vers 169-170) :

.....ὅς εἶνεκ' ἐμεῖο πολέας ἐμόγησεν ἀέθλους.

Aux vers 240-243, Hélène a repris le mot :

πάντα μὲν οὐκ ἂν ἐγὼ μυθήσομαι οὐδ' ὀνομήνω
 ὅσσοι Ὀδυσσεὺς ταλασίφρονός εἰσιν ἄθλοιοι
 ἀλλ' οἷόν τ' ὅδ' ἔραξε καὶ ἔτλη καρτερὸς ἀνὴρ
 ὄημῳ ἐνὶ Τρώων, ὅθι πάσχετε πῆματ' Ἀχαιοί.

En reprenant lui-même ce dernier vers d'Hélène, Télémaque peut dire à Ménélas λίσσομαι εἰ ποτέ τοι... Mais adressée à Nestor, cette prière n'a aucun sens : Ulysse en Troade ne travaillait pas pour Nestor. Télémaque a raison de dire à Nestor (vers 85) :

σὺν σοὶ μαρνάμενον

« Mon père combattait avec toi », et non pour toi. C'est donc au chant IV, adressés à Ménélas, que les quatre vers 328-331 sont en leur bonne place ; au chant III, dans un discours à Nestor, les quatre vers 98-101 sont interpolés. Par suite, c'est bien à la fin du chant III qu'appartiennent réellement les vers 326-327, pareillement interpolés au début de ce chant III (vers 19-20).

Par contre, c'est au chant IV que sont interpolés, je crois, les six vers 322-327, et c'est au chant III (92-97) qu'ils sont en leur vraie place. Au chant III, en effet, ils sont grammaticalement et nécessairement liés au reste de la prière :

90 κείνου δ' αὖ καὶ ἔλεθρον ἀπευθέα θῆχε Κρονίων·
 οὐ γὰρ τις δύναται σάρα εἰπέμεν ὀπιπτόν ἔλωλεν
 εἴ θ' ὅ γ' ἐπ' ἠπείρου δάμη ἀνδράσι δυσμενέεσσιν
 εἴ τε καὶ ἐν πελάγει μετὰ κύμασιν Ἀμφιτρίτης·
 τοῦνεκα νῦν [τεῶν] γούναθ' ἰκάνομαι, αἶ κ' ἐθέλησθαι
 κείνου λυγρὸν ἔλεθρον ἐνισπεῖν...

« C'est parce que Zeus a caché jusqu'au bruit de sa mort, c'est parce que personne ne peut me dire où, comment il tomba, voilà pour quoi, τοῦνεκα, je viens à tes genoux... » Et la prière se termine par le vers 97 :

ἀλλ' εὖ μοι κατάλεξον ὅπως ἦντησας ὀπιπῆς,

exactement comme finit, au chant X (vers 419), l'interrogation des compagnons d'Ulysse

σοὶ μὲν νοστήσαντι, Διοτρεγές, ὡς ἐχάρημεν,
ὡς εἶ τ' εἰς Ἰθάκην ἀφικοίμεθα πατρίδα γαίαν·
ἀλλ' ἄγε, τῶν ἄλλων ἐτάρων κατὰλεξον ἔλεθρον.
ὡς ἔραν· αὐτὰρ ἐγὼ προσέειπον...

ou comme finit au chant XVII, vers 41-45, l'interrogation de Pénélope à Télémaque, avec ce même vers

ἀλλ' ἄγε, μοι κατὰλεξον ὅπως ἤντησας ἔπωπης.

Au chant IV, dans la prière de Télémaque à Ménélas, non seulement ce *τῶνεκα* n'a plus de sens ; mais d'autres mots encore ne sauraient convenir.

Quand Télémaque arrivait chez Nestor, il pouvait lui dire *ἰκάνομαι*, *je viens à tes genoux* ; mais Télémaque n'arrive pas chez Ménélas, il y est déjà à demeure, quand il lui adresse cette prière. En outre, Télémaque, en débarquant à Pylos, ignorait si Nestor avait vu, entendu ou appris quelque chose de la mort d'Ulysse, εἰ που ἔπωπας... ἢ ἄλλου μῦθον ἄκουσας : en arrivant à Sparte, il savait déjà par Nestor que, Ménélas et Ulysse s'étant séparés à Ténédos (III, 155-165), l'Atride ne pouvait pas avoir vu la mort d'Ulysse ; il ne pouvait en savoir la nouvelle que par les rumeurs ou les récits des étrangers ; aussi lui dit-il au vers 317 de ce chant IV, εἴ τινά μοι κληηθόνα πατρὸς ἐνίσποις. Ménélas lui-même, parlant à Télémaque, en ce chant IV, vers 109, avait confessé son ignorance et dit ne pas savoir si Ulysse était encore vivant ou déjà mort. C'est donc avec raison que Fr. Blass a proposé l'athétèse de ces vers 322-327 du chant IV ; mais c'est à tort qu'il a étendu cette athétèse aux vers 328-331. Ces quatre vers sont ici en leur place ; c'est au chant III qu'il faut les supprimer, et c'est au chant III qu'il faut supprimer aussi les deux vers 19-20, où l'interpolateur, soit pour masquer un peu son opération, soit pour corriger la faute métrique *ἰνᾶ νημερτέας*, soit pour obtenir ce double résultat, fabriqua le vers

λίσεσθαι δέ μιν αὐτὸν ὅπως νημερτέα εἶπη.

La substitution de *αὐτὸν* à *αὐτὸς* était nécessaire. Au vers 327, en effet, Nestor, qui est à Pylos, peut dire à Télémaque, lequel est à Pylos pareillement : « Rends-toi chez Ménélas, à Sparte : interroge-le toi-même ; adresse-lui ta prière en personne »

λίσεσθαι δέ μιν αὐτόν. . . .

Mais au vers 19, Télémaque est déjà devant Nestor ; il est venu en personne l'interroger ; il faut donc qu'il adresse sa prière, — dit l'interpolateur, — à Nestor lui-même,

λίσσεσθαι δέ μιν αὐτόν,

et non pas à l'un de ses fils ou sujets : « Va droit à Nestor et l'invoque lui-même. »

Au total, voici comment en ces différents passages de l'*Odyssee*, il faut rétablir, je crois, le texte original.

Au début du chant III, les vers 19 et 20 sont interpolés comme l'ont fort bien vu Bekker, van Leeuwen et da Costa, etc. ; il faut lire :

ἀλλ' ἄγε νῦν ἰθὺς κίε Νέστορος ἵπποδάμοιο	
εἶδομεν ἦν τινα μῆτιν ἐνὶ στήθεσσι κέκευθε.	18
τὴν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ἤϊδα.	21

C'est peut-être la présence de πεπνυμένος au vers 21 qui fit insérer le vers 20

ψεῦδος δ' οὐκ ἐρέει· μάλα γὰρ πεπνυμένος ἐστί.

Les vers 98-101 sont une pareille interpolation. Il faut lire :

μηδέ τι μ' αἰδόμενος μείλισσο μηδ' ἐλεάριον	
ἀλλ' εὖ μοι κατάλεξον ὅπως ἦντησας ὀπωπῆς.	97
τὸν δ' ἡμείβετ' ἔπειτα Γερῆμιος ἱππότης Νέστωρ.	102

Les vers 327-328, du chant IV, quoi qu'en ait dit Fr. Blass, sont en leur vraie place ; les vers 322-327, seulement, et non 322-331 comme le voudrait Fr. Blass, sont interpolés :

ἤλυθον εἴ τινα μοι κληηδόνα πατρὸς ἐνίσποις·	
ἐσθίεται μοι οἶκος, ὄλωλε δὲ πύονα ἔργα·	
δυσμενέων δ' ἀνδρῶν πλείους δόμος οἱ τέ μοι αἰεὶ	
μηλ' ἀδινὰ σφάζουσι καὶ εἰλίποδας ἔλικας βούς,	
μητρὸς ἐμῆς μνηστῆρες ὑπέρβιον ὕβριν ἔχοντες.	321
λίσσομαι εἴ ποτέ τοι τι πατὴρ ἐμός, ἐσθλὸς Ὀδυσσεύς,	
ἢ ἔπος ἦέ τι ἔργον ὑποστάς ἐξετέλεσσα...	329

Peut-être avons-nous un indice sur la date de ces interpolations. Les scholies nous disent qu'au vers 327 du chant III, Aristarque lisait αὐτός et non αὐτόν : elles ne nous disent rien de tel ou de contraire pour le vers 19 du même chant ; ce vers n'était-il pas encore inséré dans le texte au temps d'Aristarque ?

Les mêmes scholies nous donnent au vers 247 du texte actuel

ὦ Νέστορ Νηλεΐδῃ, σὺ δ' ἄληθές ἐνίσπες

la variante

.....μέγα κῦδος Ἀχαιῶν.

Cette variante doit être le texte original, car la formule homérique est

τῶν νῦν μοι μῆσαι καί μοι νημερτές ἐνίσπες.

C'est la formule que l'on rencontre huit fois dans l'*Odyssée* : ἄληθές est un hapax, et ce mot insolite dut être inséré ici par le même interpolateur des vers 19-20 et 98-101, qui ne parlait un grec qu'approximativement homérique.

∴

XI. — Je croirais volontiers à une autre répétition fautive, vers 439 du chant XVII :

.....οὐδέ τις ἔτλη
στῆναι ἐναντίβιον, περὶ γὰρ κακὰ πάντοθεν ἔστη...

Les vers 427-441 de ce chant XVII ne sont qu'une répétition des vers 258-272 du chant XIV ; mais au chant XIV, on lit :

... οὐδέ τις ἔτλη
μείναι ἐναντίβιον· περὶ γὰρ κακὰ πάντοθεν ἔστη...

Cette différence a été signalée depuis longtemps : Nauck proposait de rétablir μείναι des deux côtés ; Ellendt, au contraire, voulait mettre στῆναι partout.

On lit dans l'*Odyssée* (X, 53)

ἀλλ' ἔτλην καὶ ἔμεινα...

et dans l'*Illiade* (I, 534 ; XXII, 437)

...οὐδέ τις ἔτλη
μείναι ἐπερχόμενον, ἀλλ' ἀντίοι ἔσταν ἄπαντες...
οὐδ' ἄρ' ἔτ' ἔτλη
αὔθι μένειν...

Si on lit dans l'*Illiade*, XXI, 265-266

ἔσσαν δ' ἔρμησσε ποδάρχης διος Ἀχιλλεύς
στῆναι ἐναντίβιον...

c'est que, pour « rester debout », Achille lutte contre le Scamandre dont les eaux furieuses risquent de le jeter bas et de le rouler comme un petit pâtre emporté par le torrent (*vers 282*):

ἐρχθέντ' ἐν μεγάλῳ πεταμῶ, ὡς παῖδα συρορβόν :

En notre texte odysseén, c'est μέναι qu'il faut rétablir.

∴

XII. — On lit au vers 330 du chant VII :

εὐχόμενος δ' ἄρα εἶπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...,

et au vers 248 du chant XXI :

ὀχθήσας δ' ἄρα εἶπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν.

En ces deux passages seulement des poèmes homériques, on a le triple synonyme εἶπεν, ἔφατ', ὀνόμαζεν : partout ailleurs la formule se compose seulement de ἔπος ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν, à moins que le poète n'ait voulu ajouter une indication particulière,

ἄτρυνεν δ' Ὀδυσθα ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

Ἀντίνοος δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

Τηλέμαχος δ' ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

τὸν δ' Ἐκτωρ ἐνένιπεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

Il semble que, dès l'antiquité, ce triple synonyme ait arrêté les éditeurs ; nombre de manuscrits donnent :

εὐχόμενος δ' ἄρ' εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν...

ὀχθήσας δ' ἄρ' εἶπε πρὸς ὃν μεγαλήτορα θυμόν...

Cette autre formule se trouve sept fois dans l'*Illiade* et quatre fois dans l'*Odyssee* ; mais elle implique toujours un monologue du héros ne parlant que pour soi et à soi. Or Ulysse au chant VII parle devant Alkinoos et pour Alkinoos ; Euryloque au chant XXI parle devant les prétendants et Antinoos lui réplique aussitôt. D'autres manuscrits donnent pour le vers 330 du chant VII (et cette version est signalée par les scholies) :

.....εἶπεν ἰδὼν εἰς οὐρανὸν εὐρύν.

Mais cette formule et d'autres analogues, χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανὸν ἀπερέοντα, ne se rencontrent que quand le héros parle au grand air, sous le ciel libre. Or, Ulysse est dans le palais d'Alkinoos, sous

les plafonds du megaron... Je crois qu'au temps du digamma, nos deux vers se présentaient ainsi :

εὐχόμενος δ' ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ' ἔρατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...
ὀχθήσας δ' ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ' ἔρατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν...

Au temps où le digamma était oublié, un copiste ou un correcteur écrivit

εὐχόμενος δ' ἄρ' ἔπειτ' ἔπος τ' ἔρατ'...

C'est ainsi que, sur l'un de nos manuscrits, le vers 254 du chant VI

ὠτρυνεν δ' Ὀδυσῆα ἔπος τ' ἔρατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν

est devenu

ὠτρυνεν δ' Ὀδυσῆ' ἔπος τ' ἔρατ'...

De même, le vers 398 du chant III de l'*Iliade*

θάμβησεν τ' ἄρ' ἔπειτα ἔπος τ' ἔρατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν

est devenu dans un manuscrit

θάμβησεν τ' ἄρ' ἔπειτ' ἔπος τ' ἔρατ'...

Cette élision de *α* rendait faux nos vers 330 et 248 : un éditeur subséquent dut corriger ἔπειτ' en εἶπεν, d'où notre texte actuel.

∴

XIII. — On lit aux vers 59-62 du chant XV :

τὸν δ' ὧς οὖν ἐνόησεν Ὀδυσῆος φίλος υἱός,
σπερχόμενός βα χιτῶνα περὶ χροῖ σιγῶντα
δύεν καὶ μέγα φᾶρος ἐπὶ στιβαροῖς βάλει' ὦμοις
ἦρωσ, βῆ δὲ θύραζε παριστάμενος δὲ προσήδα...

Cet ἦρωσ du vers 62 surprend un peu par son inutilité d'abord, et surtout par l'emploi singulier du mot. C'est le seul passage de l'*Odyssee* où ἦρωσ tout seul serve de sujet : d'ordinaire, un nom propre l'accompagne, ἦρωσ Ἐλένος, Τηλέμαχος ἦρωσ, Φαίδιμος ἦρωσ, ἦρωσ Ἀτρεΐδης, etc. D'autre part, certains manuscrits nous donnent pour la fin du vers 60 ἔπος ἠῦδα. Cette fin de vers nous reporte à un vers de l'*Iliade* qui serait alors proche parent du nôtre (XVII, 419) :

βῆ δὲ θέειν, εἶθ' αὖ δὲ παριστάμενος ἔπος ἠῦδα.

Je crois qu'à l'origine, notre vers odysseén était calqué sur celui-là :

βῆ δὲ θύραζ', εἶθαρ δὲ παριστάμενος ἔπος ἠΐδα.

Un copiste oublia εἶθαρ et, peut-être, le remit en marge, en tête du vers ; la mauvaise lecture d'un autre copiste introduisit ce texte qui ne pouvait aller :

εἶθαρ βῆ δὲ θύραζε δὲ παριστάμενος ἔπος ἠΐδα.

La correction s'imposait. D'où, notre vers actuel. Mais il semble que, dès l'antiquité, cet emploi de ἦρωσ isolé ait éveillé l'attention ; quelque correcteur crut, peut-être, y remédier, en ajoutant un vers 63 :

62 : ἦρωσ, βῆ δὲ θύραζε, παριστάμενος δὲ προσῆδα

63 : Τηλέμαχος, φίλος, υἱὸς Ὀδυσσεύος θεῖοιο.

Ce vers 63, que la plupart des manuscrits omettent, est parfaitement inutile ; on a déjà au début de la phrase, vers 59, Ὀδυσσεύος φίλος υἱὸς : il est copié du chant XVII, vers 3, et du chant XXIII, vers 432, ou imité du chant III, vers 396. Une édition πολύστιχος l'introduisit encore ailleurs, en surnombre : cf., en ce même chant XV, le vers 554.

* *

XIV. — On trouve ce même mot ἦρωσ au début du vers 303 du chant VI. Mais, les manuscrits portant ἦρωσ et ἦρῶ, les éditeurs ont hésité entre ἦρωσ et ἦρωος. Grammaticalement, l'un et l'autre peuvent se justifier. C'est Nausicaa qui donne à Ulysse les derniers conseils pour arriver dans la demeure d'Alkinoos (vers 289-300) :

N'hésite pas, mon hôte, entre dans mes raisons, si tu veux obtenir que mon père, au plus tôt, te fasse reconduire... Sur le bord du chemin, nous trouverons un bois de nobles peupliers : une source est dedans, une prairie autour : c'est le bois d'Athéna, où mon père a son clos de vigne en plein rapport ; de la ville, ce n'est qu'à portée de la voix. Fais halte en cet endroit : tu l'assiéras le temps que nous soyons au bourg et que nous arrivions au palais de mon père. Mais lorsque tu pourras nous croire à la maison, alors viens à la ville des Phéaciens ! demande le manoir de mon père, du fier Alkinoos. C'est facile à trouver : le plus petit enfant te servira de guide ; dans notre Phéacie, il n'est rien qui ressemble à ce logis d'Alkinoos...

vers 301 νῆπιος· οὐ μὲν γάρ τι ἐοικότα τοῖσι τέτυκται

302 δῶματ' αἰθιῶν, οἶος δόμος Ἀλκινόοιο

303 { ἦρωος.
' Ἀλλ' ὅπως ἂν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ ἀλλή...
ἦρωος.

Suivant que l'on choisira le génitif ἥρωος ou le vocatif ἥρωε, il faudra traduire « à ce logis d'Alkinoos, notre seigneur, » ou « à ce logis d'Alkinoos, ô mon seigneur ! » Nausicaa poursuit (vers 303-309) :

« Mais, sitôt à couvert en ses murs et sa cour, ne perds pas un instant : traverse la grand'salle et va droit à ma mère ; dans la lueur du feu, tu la verras assise au rebord du foyer, le dos à la colonne, tournant sa quenouillée teinte en pourpre de mer, une merveille aux yeux ! Ses servantes sont là, assises derrière elle, tandis qu'à la colonne adossant son fauteuil, mon père à petits coups boit son vin comme un dieu ! ... »

Métriquement, les partisans de ἥρωος expliquent que la seconde syllabe est ici abrégée : *mit verkürzter Mittersilbe*, dit en note Ameis-Hentze. Toutes les fantaisies métriques — ou presque — pourront toujours se légitimer dans Homère. Néanmoins les éditeurs les plus récents, Ludwich et Allen, préfèrent le vocatif ἥρωε. Le génitif serait plus conforme au formulaire homérique : dans l'*Odyssée*, Λαέρτεω ἥρωος (XXII, 185), Λαέρτη ἥρωι (II, 99 : XIX, 149 ; XXIV, 134), et dans l'*Iliade* Ἀτρείδῃ ἥρωι, Ἐλένω ἥρωι, Πατρόκλῳ ἥρωι, etc. Mais, dans aucun de ces exemples, la seconde syllabe n'est abrégée. Nous aurions, dans l'*Odyssée*, un équivalent du rejet ἥρωε au début du vers ; c'est au chant XIV, vers 316-317 :

ἐνθα με Θεσπρωτῶν βασιλεὺς ἐκομίσσατο Φεῖδων
ἥρωε ἀπριάτην...

Si l'on préfère le vocatif, il est sûr que ἥρωε est employé tantôt seul, tantôt avec un nom propre :

Odyssée, IV, 423 : ἥρωε, εἶρεσθαι δὲ θεῶν ἕς τις σε χαλέπτει...

VII, 303 : ἥρωε, μή μοι τοῦνεκ' ἀμύμονα νεῖκεε κούρην...

X, 516 : ἐνθα δ' ἔπειθ' ἥρωε, χριμθθεῖς πέλας...

Iliade, X, 416 : νόσφιν ἀπὸ φλοίσβου φυλακὰς δ' ἄς εἶραι, ἥρωε...

XX, 104 : ἥρωε, ἀλλ' ἄγε καὶ σὺ θεοῖς αἰετιγενέτησιν...

En somme, on peut choisir entre ἥρωε ou ἥρωος, et je me garderais de condamner l'un ou l'autre. Pourtant l'abréviation de la seconde syllabe dans ἥρωός m'inspire quelque défiance contre le génitif. D'autre part, la présence du vocatif ἥρωε à la fin du discours me paraîtrait plus naturelle. Au début de son discours, Nausicaa a dit à Ulysse (vers 255)

ἔρσεο δὴ νῦν, ξεῖνε, πόλινδε ἵμεν...

au milieu (vers 289)

Ξεῖνε, σὺ δ' ὄκ' ἐμέθεν ξυνίει ἔπος...

Elle peut dire à la fin (vers 303)

ἦρωσ. Ἄλλ' ὅποτε...

Au chant X, un discours de Circé est bâti de semblable façon ;
début, vers 504 :

Διογενὲς Λαερτιάδη, πολυμήχαν' Ὀδυσσεῦ...

milieu, vers 516 :

ἔνθα δ' ἔπειτ', ἦρωσ, χριμφοεῖς πέλασ...

fin, vers 538 :

ἔνθα τοι αὐτίκα μάντις ἐλεύσεται, ὄρχαμε λαῶν...

Malgré tout, le vocatif ἦρωσ m'a toujours arrêté : il rompt la suite des idées en ce discours de Nausicaa et même en tout cet épisode de l'arrivée d'Ulysse au palais d'Alkinoos. Je suis peut-être victime de ma mémoire et des mêmes réminiscences homériques qui incitaient rhapsodes, correcteurs et copistes de l'antiquité à changer et gâter le texte du poète. Mais voici une hypothèse que l'on me pardonnera, si elle semble inutile.

Athéna a envoyé Nausicaa à la rencontre d'Ulysse (chant VI, vers 13-47). Athéna a fait en sorte (vers 112) qu'Ulysse réveillé vit la vierge charmante et qu'elle lui servit de guide vers la ville. Athéna est intervenue pour rendre à Ulysse toute sa beauté (vers 230) et lui gagner ainsi le cœur de la jeune fille. C'est alors que Nausicaa donne au héros ses conseils pour entrer au palais : elle le conduira jusqu'au bois sacré d'Athéna ; il devra sans elle achever la route vers la ville d'abord et le palais d'Alkinoos, puis dans ce palais même. En ville, il pourra demander son chemin même à un petit enfant,

298-299 καὶ τότε Φαιήκων Ἴμεν ἐς πόλιν ἠδ' ἐρέεσθαι
δῶματα πατρὸς ἐμοῦ μεγάλητορος Ἀλκινόοιο.

Mais, entré au palais, qu'il ne s'attarde pas à questionner les gens ; qu'il aille droit aux genoux d'Arété :

303 ἦρωσ. Ἄλλ' ὅπῳτ' ἄν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ ἀλλή,
ὄκα μάλα μεγάροιο διελθέμεν, ὄφρ' ἄν ἴκηαι
μητέρ' ἐμήν...

Les choses se passent ainsi. Entré en ville, Ulysse interroge une petite fille, qui est Athéna elle-même (chant VIII, vers 14 et suivants). Elle lui donne toutes les indications et lui sert de guide, mais lui recommande de ne plus rien dire désormais et de n'interroger personne,

30 ἀλλ' ἴθι σιγῇ τοῖον· ἐγὼ δ' ἔδδον ἡγεμονεύσω·
μηδέ τιν' ἀνθρώπων προτιόσσεο μηδ' ἐρέεινε...

Il me semble que la suite des idées, dans tout ce récit et en particulier dans le discours de Nausicaa, serait plus continue, si Nausicaa marquait mieux l'opposition entre les questions qu'Ulysse peut poser à l'enfant et le silence qu'il doit garder après ; or deux vers de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* m'ont depuis longtemps suggéré une correction qui, tout à la fois, rendrait notre texte plus clair et pourrait nous expliquer la présence de ἦρωσ en ce passage (*Iliade*, X, 416, et *Odyssée*, IV, 423) :

νόσφιν ἀπὸ φλοίσβου φυλαχὰς δ' ἄς εἶρεαι, ἦρωσ...
ἦρωσ, εἶρεσθαι δὲ θεῶν ὅς τις σε γαλέπτει...

Je lirais donc en notre vers 303 :

εἶρεσθ' ἀλλ' ὅπῳτ' ἄν σε δόμοι κεκύθωσι καὶ αὐλή.

Et voici ce que deviendrait le discours de Nausicaa :

« et viens au manoir de mon père, ἔρχεσθαι... C'est facile à trouver ; le plus petit enfant te servira de guide ; dans notre Phéacie, il n'est rien qui ressemble à ce logis d'Alkinoos : demande-le, εἶρεσθ'. Mais sitôt à couvert en ses murs et sa cour [tais-toi et] va droit à ma mère... » Le commentaire d'un éditeur, notant en marge de ce texte l'exemple similaire ἦρωσ, εἶρεσθαι, expliquerait le changement postérieur de ces deux mots ici.

L'origine du texte actuel nous serait donnée par la scholie du vers 298 :

καὶ τότε Φαιήκων ἵμεν ἐς πόλιν ἢ δ' ἐρέεσθαι
δώματα πατρὸς ἑμοῦ...

La scholie nous dit : ἐρέεσθαι· ἐρωτᾶν ἀντὶ τοῦ ἐρώτησον, γρ. ἢ δ' ἐρχεσθαι. Il y avait donc un texte où Nausicaa disait à Ulysse : « Mais lorsque tu pourras nous croire à la maison, pars alors vers la ville des Phéaciens et viens au manoir de mon père, le fier Alkinoos. » Avec ce texte, il est nécessaire de lire au début de notre vers 302 εἶρεσθ', *interroge*, puisque ce mot ne

se trouve plus à la fin du vers 298. C'est ce texte, je crois, qu'il faut préférer. Les poèmes homériques n'emploient que les deux formes εἶρεσθαι et ἐρέσθαι : en dehors de notre vers 298 où je propose de rétablir ἔργεσθαι, la forme ἐρέεσθαι ne se rencontre qu'en un vers odysseén, XXIII, 106

οὐδέ τι προσράσθαι δύναμαι ἔπος οὐδ' ἐρέεσθαι
οὐδ' εἰς ὄπα ἰδέσθαι ἐναντίον.

C'est Pénélope qui, devant Ulysse, répond à Télémaque : « Je ne peux proférer un mot ni [l']interroger ni [le] regarder en face dans les yeux »... Dans le texte actuel, il semble que le complément *φε* a disparu, ici comme en tant d'autres passages, lors de la correction digammique ; on pourrait rétablir

οὐδέ τι προσράσθαι δύναμαι ἔπος οὐδέ *φ'* ἐρέεσθαι,
οὐδέ *φ'* ἐς ὄπα ἰδέσθαι...

..

XV. — On lit au vers 260 du chant XII :

αὐτὰρ ἐπεὶ Πέτρας φύγομεν δεινὴν τε Χάρυβδι
Σκύλλην τ'...

Il faut écrire ici Πέτρας avec une majuscule, de même qu'au vers 327 du chant XXIII :

ὡς θ' ἵκετο Πλαγκτὰς Πέτρας δεινὴν τε Χάρυβδι
Σκύλλην θ'...

Ce vers du chant XXIII appartient au récit abrégé de ses aventures qu'Ulysse fait à sa femme ; la plupart des éditeurs y voient une interpolation contre laquelle Aristarque prononçait déjà l'athétèse ; Aristote, au contraire, en sa *Rhétorique*, III, XVI, 8, y voyait un modèle de narration résumée. Il est certain du moins que l'auteur de ces vers, quel qu'il soit, ne saurait être le poète qui composa le discours de Circé au chant XII.

En ce discours, Circé prévient Ulysse des dangers qui l'attendent jusqu'à son arrivée dans l'île du Soleil. Il devra tout d'abord doubler l'île des Sirènes et ne pas se laisser ensorceler par leurs voix. Puis il devra choisir entre deux routes que Circé lui décrit, mais entre lesquelles c'est lui seul qui décidera (vers 53 et suivants) :

Quand les rameurs auront dépassé les Sirènes, deux routes s'offriront ;

à toi de décider ; sans t'assigner le choix, les voici toutes deux. On trouve d'un côté les Pierres du Pinacle, où rugit le grand flot azuré d'Amphitrite ; chez les Dieux fortunés, on les appelle Planktes,

ἔνθεν μὲν γὰρ Πέτραι Ἐπηρεφές, προτὶ δ' αὐτὰς
κῶμα μέγα ῥοχθεὶ κυανώπιδος Ἀμφιπρίτης·
Πλαγκτὰς δὲ τοι τὰς γε θεοὶ μάκαρες καλέουσι·

L'une jamais ne laisse les oiseaux la frôler, pas même les colombes qui vont à Zeus le Père apporter l'ambrosie... ; sur l'autre, tout vaisseau qui passe est attiré et, planches du navire et corps des matelots, tout est pris par la vague et par les tourbillons du feu dévastateur. Des grands vaisseaux de mer, un seul put échapper : ce fut Argo rentrant du pays d'Aiétés, cet Argo que, partout, vont chantant les aèdes ; encor fut-il jeté contre les grandes Pierres ; mais Héra, pour l'amour de Jason, l'en gara,

καὶ νῦ κε τὴν ἔνθ' ὄκα βάλεν μεγάλας ποτὶ Πέτρας...

L'autre route te mène entre les Deux Écueils, οἱ δὲ Δύω Σκόπελοι... L'un dans les champs du ciel pointe sa cime aiguë... ; en son milieu, se creuse une sombre caverne, où demeure Skylla, la terrible aboyeuse... L'autre Écueil, tu verras, Ulysse, est bien plus bas ; il porte un grand figuier en pleine frondaison et, là-dessous, Charybde engloutit l'onde noire,

τὸν δ' ἕτερον Σκόπελον χθαμαλώτερον ὄψει, Ὀδυσσεῦ·
τῷ δ' ἐν ἔρινεός ἐστι μέγας, φύλλοισι τεθηλώς·
τῷ δ' ὑπὸ δια Χάρυβδις ἀναρρῶιδει μέλαν ὕδωρ.

Dans le texte primitif, Skylla et Charybde sont, à n'en pas douter, les Deux Écueils, οἱ δὲ Δύω Σκόπελοι : Skylla habite sur l'un, Charybde se cache sous l'autre, ἔνθα δ' ἐνὶ Σκύλλῃ ναίει, τῷ δ' ὑπὸ δια Χάρυβδις. Mais où sont les Deux Pierres ?...

Entre les deux routes décrites par Circé, — route des Pierres et route des Écueils —, Ulysse choisit la seconde : il va passer entre Charybde et Skylla, entre les Deux Écueils ; il évite la route des Planktes ; il n'a donc pas à affronter les Pierres.

Telle est, à n'en pas douter, l'imagination du poète ancien, lequel ne connaissait *de visu* ni les Écueils ni les Pierres, puisqu'il ne connaissait pas les parages de la Sicile : cette Ile du Soleil, cette « Ile aux Trois Pointes », était pour lui, non pas une *Ile du Triangle*, Τρινηρίξ, comme elle le devint ensuite pour les navigateurs et colons grecs, qui la fréquentèrent, et comme elle l'est dans la réalité ; c'était une *Ile du Trident*, Θρινακίη, qu'il se figurait, sans doute, analogue à telles autres terres de sa connaissance, la Chalcidique, par exemple, ou le Péloponèse.

Quand les navigateurs, puis les colons grecs fréquentèrent la Sicile, ils retrouvèrent sans peine les Deux Écueils, Charybde et

Skylla, dans le détroit de Messine ; mais ils semblent avoir toujours ignoré les Pierres Planktes qui, pourtant, se dressaient et se dressent encore en ces parages. Par le vers 327 du chant XXIII, nous voyons qu'avant même le temps d'Aristote on avait étrangement brouillé les données du vieux poète : ne connaissant dans la réalité que les Écueils, on supprima les Pierres et les deux routes, — cf. scholie XII, 73 : οὐ γὰρ δύο πορθμούς φησι, — et l'on admit, avec l'auteur du résumé des Aventures, que Skylla et Charybde étaient aussi les Planktes ; Ulysse était allé vers les Pierres, en allant vers Charybde et Skylla :

ὡς θ' ἴκετο Πλαγκτὰς Πέτρας δεινὴν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην θ', ἣν οὐ πῶ ποτ' ἀκήριοι ἄνδρες ἄλυξαν...

On appliqua donc à Skylla ce que le texte primitif disait de l'une des Pierres,

τῆ δ' οὐ πῶ τις νηὺς φύγεν ἀνδρῶν, ἧ τις ἴκηται.

Dans le texte primitif, certains mots prêtaient à cette confusion. De même que l'une des Planktes est une pierre lisse (vers 64), ἀραιρεῖται λίς πέτρα, l'Écueil de Skylla est un rocher aigu, ὀξεῖη κορυφή, une colonne de pierre lisse, πέτρα γὰρ λίς ἐστι, Σκύλλη πετραίη, avec une caverne au milieu de l'Écueil,

πέτρα γὰρ λίς ἐστι περιξέστη εἰκυῖα
μέσσω δ' ἐν Σκοπέλω ἐστὶ σπέος ἡρωειδές...

et pour enlever jusqu'à elle les compagnons d'Ulysse, Skylla les hisse le long de sa façade de pierre.

De même, Charybde est une sorte de « chaudron » de mer bouillante, entre des rebords de pierre qui apparaissent quand le gouffre se vide, ἀμφὶ δὲ πέτρα δεινὸν βεβρύχει.

Mais Charybde et Skylla ne sont pas les Pierres : l'une et l'autre sont l'un des Écueils, Σκύλλης Σκοπέλω (vers 108), Χάρυβδιν, ἕτερον Σκόπελον (vers 101-174), et quand vomit Charybde, l'écume se projette jusqu'au haut des Deux Écueils (vers 238 et 239) :

..... ὑψόσε δ' ἄχνη
ἄχροισι Σποπέλοισιν ἐπ' Ἀμφοτέροισιν ἐπιπτεν.

Quand donc Ulysse échappe à Charybde et à Skylla, ce ne sont pas les Pierres qu'il évite ; ce sont les Écueils. Il s'ensuit que le vers 260 du chant XII en sa forme actuelle,

αὐτὰρ ἐπεὶ Πέτρας φύγομεν δεινὴν τε Χάρυβδιν
Σκύλλην τ'...

est une mauvaise correction des rhapsodes ou des éditeurs de l'âge classique ; il faut rétablir :

αὐτὰρ ἐπεὶ [Σκοπέλου] φύγομεν δεινὴν τε Χάρυβδι
Σκύλλην τ'...

Du même coup, le vers 255 apparaît comme un non-sens :

ὡς οἳ γ' ἀσπαίροντες αἰέροντο προτὶ Πέτρας·

Les compagnons d'Ulysse, enlevés par Skylla, sont hissés, non pas « vers les Pierres », mais « contre la pierre », contre le roc de la pierreuse Skylla, προτὶ πέτρης, ou « le long de la pierre », προτὶ πέτρην. Ici encore, la correction malheureuse Πέτρας put être suggérée par les vers 59 et 71 :

ἐνθεν μὲν γὰρ Πέτραι Ἐπηρεφείες, προτὶ δ' αὐτάς...,
καὶ νῦ κε τὴν ἐνθ' ὠκα βάλεν μεγάλας ποτὶ Πέτρας.

Aux vers 233, par contre, le terme est juste : Ulysse cherchant à découvrir la pierreuse Skylla, Σκύλλην πετραίην, fouille en vain du regard cette pierre embrumée,

πάντη παπταίνοντι πρὸς ἠεροειδέα πέτρην.

Du même coup, il apparaît aussi, je crois, que ce fameux récit abrégé du chant XXIII est, comme le pensait Aristarque, une interpolation. Si l'on veut y voir, avec Aristote, un modèle de narration succincte, il faut reporter à d'autres qu'au poète primitif le mérite de ce chef-d'œuvre où, pour ma part, je ne vois qu'un mauvais rapiécage de formules et de vers empruntés à droite et à gauche, tant à l'*Iliade* et à l'*Odyssee* qu'à la *Batrachomyomachie* et aux *Hymnes* homériques. Les deux premiers vers de ce récit (vers 310-311)

ἤρξατο δ' ὡς πρῶτον Κίκονας δάμασ', αὐτὰρ ἔπειτα
ἦλθ' ἐς Λωτοράγων ἀνδρῶν πείραχν ἄρουραν...

semblent avoir été violentés pour entrer en cette place. Car, dans le poème, ce n'est pas Ulysse qui « dompte » les Kikones ; ce sont au contraire, les Kikones qui font plier et céder les Achéens d'Ulysse, chant IX, vers 59 :

καὶ τότε δὴ Κίκονες κλίναν θαμάσαντες Ἀχαιοῖς.

Quand ce résumé n'avait pas encore été intégré dans le texte

odysseén, j'imagine, à tort peut-être, que ces deux premiers vers devaient être un peu différents :

ὡς πρῶτον Κίκονες κλίναν δαμάσαντες Ἀχαιοῦς
ἦδ' ὡς Λωτοράγων ἦλθ' ἐς πείραν ἄρουραν

Les éditeurs ¹ qui tiennent à l'authenticité de ce passage, nous disent : « ἤρξατο ὡς, *il commença à raconter comment* ; ce verbe ἤρξατο gouverne toutes les conjonctions qui suivent ; il s'applique donc à tout le récit ; mais l'idée de *commencer* est oubliée à mesure que le récit se développe. » Étrange façon de commencer !... Au milieu de ce « commencement », qui est aussi un milieu et une fin, il est un vers extrêmement gênant ; c'est le vers 320 où l'on parle d'Ulysse, comme si le récit n'était pas dans sa bouche

ἤρξατο δ' ὡς πρῶτον Κίκονας δάμασ', αὐτὰρ ἔπειτα	310
ἦλθ' ἐς Λωτοράγων ἀνδρῶν πείραν ἄρουραν...	311
ἦδ' ὡς Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην ἀρίκανε	318
οἳ νῆας τ' ὄλυσαν καὶ εὐκνήμιδας ἑταίρους	319
πάντας, Ὀδυσσεὺς δ' ὅλος ὑπέκφυγε νηὶ μελαίνῃ.	320

Dès l'antiquité, on prononçait résolument l'athétèse contre ce vers gênant et la plupart des manuscrits ne le donnent pas.

Autre détail : ce résumé ne résume que les *Aventures* d'Ulysse, — nos chants V-XII actuels —, et s'arrête brusquement au débarquement du héros à Ithaque ; Ulysse néglige donc de raconter à Pénélope ce qu'il a fait des richesses, or, bronze, étoffes, dont les Phéaciens l'ont comblé,

καὶ πέμψαν σὺν νηὶ φίλην ἐν πατρίδα γαίαν,	340
γαλκόν τε χρυσόν τε ἄλις ἐσθῆτα τε βέντες.	
τοῦτ' ἄρα δεύτατον εἶπεν ἔπος...	

Est-il vraisemblable qu'ayant à résumer notre *Odyssee* actuelle, un Grec, un Ulysse eût négligé d'avertir sa femme que toutes ces richesses sont en sécurité, au secret, dans la Caverne des Nymphes ? En vérité, ces vers 310-343 n'étaient à l'origine que le résumé des ἐν | Ἀλκινόου Ἀπέλογοι, l'un de ces aide-mémoire métriques dont nous avons d'autres exemples pour l'*Odyssee* tout entière. Mais celui-là remonte à l'époque où notre *Odyssee* actuelle n'était pas encore aussi indissolublement constituée des deux ou trois poèmes que l'on y avait disposés à la queue leuleu : il ne

1. Cf. M. Croiset, *Odyssee, principaux Chants*, p. 320.

résume que l'un de ces poèmes, les *Aventures*, et il fallut le violenter (voir le début) ou y laisser subsister d'étranges façons de dire (vers 320) pour l'insérer en notre chant XXIII où il n'avait que faire ¹.

..

XVI. — On lit aux vers 20-24 du chant XXIII :

ἀλλ' ἄγε νῦν κατὰβηθι καὶ ἄψ' ἔρχεο μέγαρόνδ'·
 εἰ γὰρ τίς μ' ἄλλη γε γυναικῶν, αἴ μοι ἔασι,
 ταῦτ' ἔλθοῦσ' ἤγγειλε καὶ ἐξ ὕπνου μ' ἀνέγειρε,
 τῷ κε τάχα στυγερώς μιν ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι
 αὐτίς ἔσω μέγαρον· σὲ δὲ τοῦτό γε γῆρας ὀνήσει.

Pénélope s'adresse à Euryclée qui vient de la tirer du sommeil pour lui annoncer le retour d'Ulysse et le massacre des prétendants. Pénélope demeure incrédule. Elle renvoie la vieille :

« Mais, allons ! redescends ! retourne à la *grand'salle* !... Si, pour cette nouvelle, toute autre de mes femmes m'eût tirée du sommeil, crois bien que, sans tarder, ma colère l'aurait renvoyée *dans la salle*. Mais toi, il me faut bien excuser ta vieillesse ! »

Sous cette forme, ces vers ne semblent qu'un pur verbiage : aussi Nauck proposait-il de les supprimer. Mais les diverses leçons du manuscrit semblent conduire à une légère correction du texte. Un grand nombre des meilleurs manuscrits, en effet, portent au vers 24 *μεγάρων* au lieu de *μέγαρον*, et quelques-uns *ἔσω* au lieu de *ἔσω*. Ce dernier mot ne pourrait entrer dans le vers que si l'on remplaçait *αὐτίς* par *αὐτ'*,

αὐτ' ἔσω μέγαρον...

au lieu de :

αὐτίς ἔσω μέγαρον...

En combinant ces indications des manuscrits, il semble que l'on puisse songer à un texte primitif :

αὐτ' ἔξω μεγάρων...

La menace de Pénélope aurait alors un sens : « Ma colère l'aurait renvoyée du palais » [vers quelqu'une de nos fermes ou

1. Cf. HENNING, *Homers Odyssee*, p. 578-79.

près de nos troupeaux]. Quitter la ville, le service de la maison, échanger l'abondance et les distractions du palais contre les travaux, l'isolement et la rudesse de la vie campagnarde fut toujours un châtement ou une déchéance pour les esclaves de l'antiquité, comme pour nos « gens » modernes, ἀγροῦ ἐπ' ἐσχατιῆς, πὰρ ὕεστιν ἀπότροπος. Ainsi corrigés, les deux vers 23-24

τῷ κε τάχα στυγερώς μιν ἔγων ἀπέπεμψα νέεσθαι
αὐτ' ἔξω μεγάρων...

seraient la répétition des menaces qu'au chant XXI, Télémaque profère contre les prétendants (vers 372-376) : « Si j'étais aussi sûr que ma force et mon bras l'emportent sur tous ceux qui sont en cette salle, ma colère en mettrait à la porte plus d'un, car je connais leurs trames ! »

τῷ κε τάχα στυγερώς τιν' ἔγων πέμψαιμι νέεσθαι
ἡμετέρου ἔξ οἴκου...

A constater le parallélisme entre ces menaces de Télémaque au chant XXI,

αἱ γὰρ πάντων τόσσον, ὅσοι κατὰ δώματ' ἔασι,
μνηστήρων χερσίν τε βίηφι τε φέρτερος εἶην,
τῷ κε τάχα στυγερώς τιν' ἔγω πέμψαιμι νέεσθαι
ἡμετέρου ἔξ οἴκου, ἐπεὶ κακὰ μηχανόωνται,

et les menaces de Pénélope au chant XXIII, un « chasseur d'interpolations » pourrait se demander si ces deux passages font vraiment partie du texte original ou si l'un d'eux n'est pas copié sur l'autre : notre correction du vers 24 ne ferait-elle que confirmer les soupçons de Nauck ? faudrait-il prononcer l'athétèse contre les vers 21-24 du chant XXIII ?

Je ne crois pas que des similitudes de cette sorte ni même de pures et simples répétitions soient, en général, des motifs de condamnation contre tels vers ou tels passages des poèmes homériques : tout au contraire. Mais à lire ces menaces de Télémaque dans leur contexte, il est difficile de ne pas ressentir quelque surprise.

Sur l'ordre de Télémaque, Eumée portait l'arc au mendiant Ulysse ; effrayé par les menaces des prétendants, Eumée s'arrête et c'est alors que Télémaque, à son tour, lance des menaces (vers 369-375) contre Eumée d'abord, puis contre les prétendants :

« Avance donc, vieux frère, et porte-lui cet arc ! il l'en cuirait bientôt d'écouter tous ces gens ! Je vais te reconduire aux champs à coups de pierres,

car je suis ton cadet, mais non pas le moins fort... Si j'étais aussi sûr que ma force et mon bras l'emportent sur tous ceux qui sont en cette salle, ma colère en mettrait à la porte plus d'un, car je connais leurs trames. »

Après ces menaces quelque peu insolites, on s'attend à une explosion des prétendants contre Télémaque; tout au contraire, ils lui sourient le plus doucement du monde et déposent toute colère (vers 376-377) :

ὡς ἔραθ' οἱ δ' ἄρα πάντες ἐπ' αὐτῷ ἤδ' ὑ γέλασσαν
μνηστῆρες καὶ δὴ μέθιεν χαλεποῖο χόλοιο
Τηλεμάχῳ...

Voilà d'étranges sourires!... Or les quatre vers de menaces aux prétendants (372-375) semblent faits à la manière des interpolations les plus ordinaires. Le vers 373 est calqué sur le vers 371, lequel appartenait sûrement au texte original :

vers 371: βάλλων χειμαδίοισι βίηφι δὲ φέρτερός εἰμι...

vers 373: μνηστήρων χερσίν τε βίηφι τε φέρτερος εἶην.

Les vers 372, 374 et 375 sont calqués de même sur nos vers 22, 23 et 24 du chant XXIII. Comparez encore 374 et 23, et voyez comment 23 sonne plein

τῷ κε τάχα στυγερώς μιν ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι.

et comment 374 a les mêmes résonances, mais non la même sonorité

τῷ κε τάχα στυγερώς τιν' ἐγὼ πέμψαιμι νέεσθαι.

Il n'est pas douteux qu'il faudrait ici τούς, n'étaient le modèle et les nécessités du mètre. D'autre part, ἀπέπεμψα νέεσθαι offre un sens plus clair que πέμψαιμι νέεσθαι, et l'indicatif avec κε est plus homérique, si l'on peut dire, que l'optatif: n'avons-nous pas ici encore la ruse d'un interpolateur essayant de différencier sa copie de l'original? Eustathe lisait au vers 374, comme au vers 24,

..... ἐγὼν ἀπέπεμψα νέεσθαι.

La fin du vers 375, ἐπεὶ κακὰ μηχανῶνται, qui est ici d'une banale médiocrité, nous reporte à tels vers des chants IV, 822, XVI, 134, XVIII, 499

δοσμενέες γὰρ πολλοὶ ἐπ' αὐτῷ μηχανῶνται...

... πολλοὶ γὰρ ἐμοὶ κακὰ μηχανῶνται...

... ἐχθροὶ μὲν πάντες, ἐπεὶ κακὰ μηχανῶνται...

où elle est bien mieux en place. Enfin le vers 372

αἱ γὰρ πάντων τόσσον ὅσοι κατὰ δώματ' ἔασι

semble un calque ou une réminiscence de notre vers 21 du chant XXIII :

εἰ γὰρ τις ἄλλη γε γυναικῶν αἱ μοι ἔασι

Dans le vers 22, tous les mots ont leur sens plein : Pénélope parle des femmes qui ont la chance d'être à son service et qu'elle renverrait loin d'elle, en disgrâce, au dur labeur des champs.

Ajoutez que ce vers 372, — n'était la quantité, — devrait s'écrire plutôt : πάντων τόσσων ὅσοι...

Van Leeuwen disait en son édition de 1890 qu'à cette mauvaise tournure, il vaudrait mieux substituer en 372-373

αἱ γὰρ δὴ πάντων ὅσοι κατὰ δώματ' ἔασι
τόσσον ἐγὼ χερσίν τε. . . .

Il est probable, en effet, que le texte serait tel, si le vers était homérique.

Pour toutes ces raisons, s'il faut choisir entre les vers 372-375 du chant XXI et les vers 21-24 du chant XXIII, ce n'est pas contre ces derniers que l'athétèse me paraît légitime. J'admettrais plus volontiers qu'ici encore la mauvaise lecture αὐτὶς ἔσω μέγαρον fut peut-être volontaire : l'interpolateur, qui, empruntant et imitant ces vers 21-24 du chant XXIII, introduisit au chant XXI les vers 372-375 de sa fabrication, voulut effacer un peu la similitude trop grande entre la copie et l'original ; l'opération nous est maintenant familière.

De toutes façons, l'imitation de 21-24 en 372-375 implique un original ἔσω μέγαρον, car elle a été plaquée derrière le vers 370 où Télémaque menace Eumée de le chasser à la campagne, à coups de pierre, ἀγρόνδε θίωμαι. Cf. le récit d'Eumée au chant XV, vers 361-379 avec des mots qui semblent des rappels : ἐπλοότερος de 370, XXIII, et ἐπλοτάτην de 364, XV.

XVII. — On lit aux vers 743-744 du chant IV :

Νύμφα φίλη, σὺ μὲν ἄρ' με κατάκτανε νηλεὲς χαλκῷ
ἦ ἔα' ἐν μεγάρωι μῦθον δέ τοι οὐκ ἐπικεύσω.

C'est Euryclée qui répond à Pénélope. La reine vient d'ap-

prendre par le héraut le départ de son fils pour Pylos. Elle a reproché à ses femmes de lui avoir caché cette fuite (vers 722-741) :

Quand il s'est échappé sans bruit de ce palais, vous ne m'avez rien dit ! Malheureuses ! de vous, il n'en fut donc pas une pour avoir le courage, — pourtant, vous saviez tout, — de me tirer du lit quand lui, il s'en allait à bord du noir croiseur ! Ah ! si j'avais appris qu'il rêvât ce voyage, contre tout son désir il serait demeuré ou c'est morte qu'il m'eût laissée dans ce palais...

733. τῷ κε μάλ' ἢ κεν μείνε, καὶ ἐσσόμενός περ ὁδοῖο
ἢ κέ με τεθνηῖαν ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπεν.

C'est alors qu'Euryclée lui répond d'après le texte actuel (743-744) : « Chère fille, tue-moi sous l'airain sans pitié ou me laisse au palais ! Mais je dois avouer : j'ai su toute l'affaire !... »

Les éditeurs remarquent avec raison que le vers 733 est une étrangeté : τῷ κε μάλ' ἢ κεν, *non nisi hoc loco κε... κεν in homericis iteratur*, dit van Leeuwen. Pour un vers de l'*Illiade*, XXIV, 437 où la Vulgate nous donnait un pareil redoublement de ἄν et κε,

σοὶ δ' ἄν ἐγὼ πομπὸς καὶ κε κλυτὸν Ἄργος ἰκοίμην,

les papyrus nous ont fourni les corrections :

σοὶ μὲν.
σοὶ δ' αὖ.

En outre, dans notre vers odysseén, Cobet corrigeait μείνε en μίμνε. Or, on lit au vers 508 du même chant :

καὶ τὸ μὲν αὐτόθι μείνε. . . .

avec la variante des scholies μίμνε. C'est la formule habituelle dans l'*Odyssée*, VI 245 ; XI 187, 356 ; XII 161 ; XIV 285, 525 ; XIV 464 ; cf. dans l'*Illiade*, XIV, 119 et la mauvaise lecture de XIII, 564-565 :

καὶ τὸ μὲν αὐτοῦ μείν' ὥστε σκῶλος πυρίκαυστος
ἐν σάκει Ἀντιλόχοιο, τὸ δ' ἤμισυ κείτ' ἐπὶ γαίης,

où la comparaison avec nos deux vers 508 et 509 impose la correction adoptée par van Leeuwen αὐτόθι μείνε ou αὐτόθ' ἔμεινε. Il semble, par d'autres exemples que systématiquement l'archaïque αὐτόθι fut expulsé par les éditeurs de la plus récente anti-quité. Je crois donc qu'en notre vers 733, il faudrait rétablir

τῷ κε μάλ' αὐτόθι μείνε.

Quant au vers 744, il ne présente qu'un sens douteux : pour quoi Pénélope voulant punir Euryclée *la laisserait-elle* au palais ? Van Leeuwen dit en son édition de 1917 : « *Scribendum videtur ἐν θαλάμῳι (cf. v. 718 et 680) ; nam in megaro proci more solito nunc versantur (cf. v. 674 et 768) ; si tamen integrum h. l. est μεγάρῳι, verte : sine me officiis quotidianis in megaro etiam vacare (cf. α 139).* » L'explication me paraît insuffisante, ou la correction, arbitraire. Le contexte suggère autre chose. Euryclée reconnaît sa faute et admet la légitimité du ressentiment de Pénélope. Si donc elle lui disait : « Tue-moi ou renvoie-moi du palais [en me chassant de ta présence, en m'exilant aux champs] », la phrase serait expressive et claire :

ἦ ἔλα' ἐκ μεγάρων

Tous nos manuscrits nous donnent ἦ ἔα' ἐν μεγάρῳι. La faute s'explique sans peine. Elle doit être très ancienne et les commentateurs essayaient vainement de la pallier : τινές, — nous disent les scholies, par comparaison sans doute avec 887, V, de l'*Iliade*, — δασύνουσι τὸ ἦ ὡς ἄρθρον · τὸ δὲ ἔα ῥῆμα πρώτου προσώπου γασὶν ἐν' ἧ ἦτις ἤμην ἐν τῷ μεγάρῳι. L'origine de cette faute est peut-être au vers 728 qui se lit actuellement

ἀκλέεζ ἐκ μεγάρων οὐδ' ὄρμηθέντος ἄκουσα,

mais qui ne peut être métriquement juste qu'en rétablissant le F et l'écriture ἐκ πλήρους (cf. *Iliade*, XII 318, VII 100, II 115, IX 22)

ἀκλεέα ἐκ μεγάρων . . .

Mettez l'un au-dessus de l'autre ces deux débuts de vers :

728 ἀκλεέα ἐκ μεγάρων

744 ἦ ἐ ἔλα' ἐκ μεγάρων

il apparaîtra que le premier a pu influencer sur le second pour en faire

ἦ ἐ ἔα' ἐκ μεγάρων

surtout si le copiste avait soit en mémoire soit en marge de son exemplaire (comme citation à l'appui de quelque commentaire) les vers de l'*Iliade*, 885-887, V :

ἀλλά μ' ὑπήνεικαν ταχέες πόδες · ἦ τέ κε δηρὸν

αὐτοῦ πῆματ' ἔπασχον ἐν αἰνήσιν νεκάδεσσιν

ἦ κε ζῶς ἀμενηνὸς ἔα χαλκοῖο τυπῆσι.

Mais ἔα ἐκ μεγάρων n'avait aucun sens ; la correction ἐν μεγάρῳ s'imposait d'autant plus qu'au chant XXIII, 20, Pénélope disait à la même Euryclée :

ἀλλ' ἄγε νῦν κατὰβηθι καὶ ἔψ ἔρχευ μέγαρόνδῃ

et que cette même Pénélope venait de dire au chant IV, 734 :

ἦ κέ με τεθνηυῖαν ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπε.

Et le début nouveau ἦ ἔκ' ἐν μεγάρῳ cadrerait avec tel vers de l'*Iliade*, XXIV, 569

μή σε, γέρον, οὐδ' αὐτὸν ἐνὶ κλισίῃσιν ἔασω,

et mieux encore avec tel vers de l'*Odyssee*, XXIII, 113

Τηλέμαχ', ἦ τοι μητέρ' ἐνὶ μεγάροισιν ἔασον.

*
* *

XVIII. — On lit aux vers 299-302 du chant IX :

τὸν μὲν ἐγὼ βούλευσα κατὰ μεγαλήτορα θυμὸν
ἄσπον ἰών, ξίφος ὄξυ ἔρυσσάμενος παρὰ μηροῦ,
οὐτάμεναι πρὸς στῆθος, ὅθι φρένες ἦπαρ ἔχουσι,
χεῖρ' ἐπιμασσάμενος ἕτερος δέ με θυμὸς ἔρυκεν.

Ulysse parle de sa colère contre le Cyclope qui vient de dévorer deux de ses compagnons et de s'endormir :

Alors je prends conseil de mon cœur valeureux : si, au long de ma cuisse tirant mon glaive à pointe, je m'en allais d'un bond le lui planter au ventre, juste au point où le foie pend dans le diaphragme ! ma main saurait tâter !... Une idée me retint : enfermés avec lui, nous périssions encore ! la mort était sur nous ; car l'énorme rocher, dont le Cyclope avait bouché sa haute porte, jamais nos mains, à nous, ne pourraient l'enlever.

Le sens n'est pas douteux. Une première idée est venue à Ulysse : tuer le Cyclope ! Une seconde le retient. Les scholies nous disent : θυμὸς : νῦν λογισμὸς. Mais ἕτερος θυμὸς n'a pas cette signification, si même il veut dire quelque chose ; c'est μῦθος qui veut dire *pensée, idée*, cf. XIX 502, XXII 289, XIII 254, XX 17, XI 442, et dans l'*Iliade*, I 545 :

Ἦρῃ, μή δὴ πάντας ἐμοῦς ἐπιέλπεο μῦθους
εἰδήσειν. . . .

C'est le θυμὸν du vers 299 qui nous a valu θυμὸς en 302.

Au chant XIII, vers 16

ὡς ἔφατ' Ἀλκίνοος, τοῖσιν δ' ἐπιήνδανε μῦθος,

un manuscrit nous donne la variante θυμός, et quatre, la variante θυμῶ, par assimilation avec *Iliade*, I, 24 et 378; XV, 674, et *Odyssée*, X, 373.

*
* *

XIX. — On lit aux vers 526-529 du chant X :

αὐτὰρ ἐπὴν εὐχῆσι λίσσῃ κλυτὰ ἔθνεα νεκρῶν,
ἐνθ' ὄν ἄρνεϊὸν βέζειν θηλύν τε μέλαιναν
εἰς Ἑρεβος στρέψας, αὐτὸς δ' ἀπονόσφι τραπέσθαι
τέμενος ποταμοῖο βράων. . .

Circé donne ses conseils à Ulysse pour le voyage au Pays des Morts et pour l'évocation-des ombres :

Puis, lorsque ta prière aura touché les morts, fais à ce noble peuple l'offrande d'un agneau et d'une brebis noire, en tournant vers l'Érèbe la tête des victimes; mais détourne les yeux et ne regarde, toi, que les courants du fleuve.

Les scholies demandaient déjà ce que vient faire ici l'Érèbe et comment Ulysse pourrait, en l'obscurité de ce pays ténébreux, orienter son sacrifice vers cette direction dont Circé ne lui donne aucune marque : καὶ πῶς ἤπίστατο τὴν δῶσιν ἐν σκότῳ ὄντος; λέγομεν ὅτι παρὰ τοῖς Κιμμερίοις σκότος ἦν, οὐχ ὅπου ἡ θυσία ἐγίνετο. Au chant XI, Ulysse fait la prière, puis le sacrifice, en détournant la tête des victimes sur la fosse qu'il a creusée (vers 34-37) :

τοὺς δ' ἐπαὶ εὐχολῆσι λιτῆσί τε ἔθνεα νεκρῶν
ἐλλισάμην, τὰ δὲ μῆλα λαθῶν ἀπεδειροτόμησα
εἰς βόθρον· βέε δ' αἶμα κελαινεφές· αἰ δ' ἀγέροντο
ψυχὰι ὑπέξ Ἑρέβους νεκύων κατατεθνηώτων.

Cette fosse, Ulysse l'a creusée sur l'ordre de Circé et, si l'on relit les conseils de la déesse, on voit bien qu'il faut au vers 528 de X, comme au vers 36 de XI, εἰς βόθρον et non εἰς Ἑρεβος. Car la déesse disait au vers 516-517 :

βόθρον δρύξαι ὅσον τε πυγούσιον ἐνθά και ἐνθα·
ἀμφ' αὐτῷ δε χροὴν χεῖσθαι πᾶσιν νεκύεσσι. . . .

et au vers 520

..... ἐπὶ δ' ἄλριτα λευκὰ παλύνειν.

C'est dans la fosse, autour de la fosse, sur la fosse que le sacrifice et tous les rites doivent être accomplis. Épigraphiquement, on comprend la faute EPEBOΣ pour BOΘPON : le nombre de lettres est le même ; une par une, elles se ressemblent pour peu que l'écriture soit usée, et le vers 564 de XI, surtout le vers 81 de XII pouvaient inciter à de mauvaises réminiscences :

ψυχὰς εἰς Ἑρεβος νεκῶν κατατεθνηῶτων . . .
πρὸς ζόφον εἰς Ἑρεβος τετραμμένον

*
*
*

XX. — On lit au chant II, vers 146-151 :

ὣς φάτο Τηλέμαχος ἰτῶ δ' αἰετῶ εὐρύοπα Ζεὺς
ὕψῳθεν ἐκ κορυφῆς ὄρεος προέηκε πέτεσθαι.
τὼ δ' ἔως μὲν ῥ' ἐπέτοντο μετὰ πνοιῆσ' ἀνέμοιο,
πλησίω ἀλλήλοισι τιταίνομένω πτερύγεσσιν ἰ
ἀλλ' ὅτε δὴ μέσσην ἀγορῆν πολύρρημον ἰκέσθην, 150
ἔνθ' ἐπιδινθέντε τινάξασθην πτερὰ πυκνά . . .

Cet ἔως μὲν ῥ' du vers 147 a embarrassé les éditeurs modernes ; il est en vérité assez gênant, moins pour la correction verbale que pour la syntaxe ; la plupart des modernes y voient un équivalent de τέως μὲν et acceptent l'explication d'Ameis-Hentze : « ἔως μὲν *in demonstrativer Bedeutung* = τέως, *solange oder derweilen mit Imperf. leitet eine dauernde Handlung ein, deren Endpunkt erst durch die folgende adversative Zeitbestimmung im Aorist 150 genau begrenzt wird ; wir ziehen vor : eine Weile ; vgl. τέως π., 139, ω, 162-64, πρίν zu γ., 265. » La correction τέως μὲν ῥ', proposée par Nauck, a été adoptée par van Leeuwen. M. M. Croiset explique : « ἔως μὲν ῥ', ce *tant que* est déterminé par μετὰ πνοιῆσ' ἀνέμοιο : il faut sous-entendre un second ἐπέτοντο après πλησίω ἀλλήλοισι. » Ainsi expliquée, la tournure est logique et claire ; mais de pareils sous-entendus sont-ils dans l'usage homérique ? et la suite des idées ne suggère-t-elle pas une autre correction ?*

Télémaque parlait. Deux aigles, envoyés par Zeus à la grand'voix, arrivaient en plongeant du haut de la montagne. D'abord, au fil du vent, ils allaient [*devant eux*] et, volant côte à côte, planaient à grandes ailes. Mais quand ils dominèrent les cris de l'agora, ils *tournèrent sur place*, à coups d'aile pressés, . . .

Un passage de l'*Iliade* reproduit nombre d'expressions de ce texte odyséen ; c'est au chant XXII, 131-172, la fuite d'Hector ;

Achille le poursuit, comme un épervier fond *tout droit* sur sa proie; tous deux *tournent* ensuite autour de la ville :

ἤϊτε κίρκος ὄρεσφιν, ἐλαφρότατος πετεηνῶν,	
ῥηϊδίως εἴμησε μετὰ τρήρωνα πέλειαν.	140
ὡς ἄρ' ὄγ' ἔμμεμαῶς ἰθὺς πέτετο.	143
ὡς τῷ τρις Πριάμοιο πόλιν περιδινηθήτην.	165

Je crois qu'il faudrait lire en notre vers 148 :

soit	τῷ δ' ἰθὺς ῥα πέτοντο. . . .
soit	τῷ δὲ θοῶς ῥα πέτοντο. . . .

Le second ferait mieux voir l'origine de la faute et du texte actuel. L'exemple de l'*Iliade* me ferait préférer le premier : la *faute* pourrait alors s'expliquer par une de ces contaminations de la *marge* que l'on constate si souvent dans les scholies. Il faut, en effet, nous représenter les exemplaires homériques de l'antiquité avec leurs marges encombrées de notes qui, les unes, expliquaient, d'autres, commentaient ou corrigeaient le texte, d'autres encore, le traduisaient ou le rajeunissaient. Au vers 367 du chant II

οἱ δὲ τοι αὐτίκ' ἰόντι κακὰ φράσσονται ὀπίσσω,

les scholies expliquaient en marge : οὔτοί σοι εὐθὲως πορευθέντι. Au vers 434 du chant IV :

τρεῖς ἄγον, οἷσι μάλιστα πεποίθεα πάσαν ἐπ' ἰθύν,

les scholies expliquaient en marge : ἰθύν · ὄρμη, πρᾶξιν, ἐκ τοῦ ἰθύου τὸ πορεύομαι, et l'explication n'était pas inutile, puisque certains écrivaient ce mot insolite ἐπὶ ἰθύν. De même au vers 304 de XVI : ἰθύν · οὕτως αἱ Ἀριστάρχου · ὄρμη, σκοπόν, — cf. dans l'*Iliade*, les scholies de 79, VI, où certains manuscrits écrivent ἐπιθύν, d'autres ἐπ' ἰθύς. Pour l'adverbe ἰθύς, les scholies de l'*Iliade* au vers 118 de VIII nous disent : ἰθύς μεμαῶτος ἄντικρυς βουλευομένου ὄρμᾶν, et au vers 254 de XII : ὅτι τὸ ἰθύς τοπικῶς τίθησιν ἀντὶ τοῦ ἐπ' εὐθείας καταντικρὺ τῶν νεῶν, et au vers 227 de XVII : ἰθύς · κατ' εὐθὺ τῶν πολεμίων, cf. encore 79 et 336, XX ; au vers 143 de XXII, que je citais plus haut, les scholies T disent : ἰθύς · πάλιν κατ' εὐθεῖαν.

Nous avons dans l'*Iliade*, chant XX, vers 99,

καὶ δ' ἄλλως τοῦ γ' ἰθὺ βέλος πέτετ' οὐδ' ἀπολήγει,

cette indication des scholies ἐν ἄλλῳ ἰθὺ χωρὶς τοῦ σ. Nombre de manuscrits donnent néanmoins ἰθύς avec le σ, comme dans

tous les autres passages similaires ; mais avec ἰθύς le vers est faux. Peut-être avons-nous ici une erreur de copiste pour

ἄλλως δ' ἰθύς τῷ γε βέλος πέτετ' οὐδ' ἀπολήγει,

erreur perpétuée à l'époque où ἰθύς n'était plus qu'un terme archaïque.

En notre vers odysseén, je rétablirais en fin de compte :

τῷ δ' ἰθύς ἐπέτοντο ,

comme au vers 10 du chant III, nous avons :

οἱ δ' ἰθύς κατάγοντο

Une note marginale, expliquant ἰθύς par εὐθέως, nous aurait valu le texte actuel.

..

XXI. — On lit au chant II, vers 167-169 :

ἄλλὰ πρὸς πρὶν
φραζώμεσθ' ὡς κεν καταπαύσομεν * οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ
παυέσθων, καὶ γὰρ σφιν ἄφαρ τόδε λωΐόν ἐστι.

C'est le vieux devin Halithersès qui explique à l'assemblée d'Ithaque le présage des deux aigles :

Écoutez, gens d'Ithaque ! j'ai deux mots à vous dire ; mais c'est aux prétendants surtout que je m'adresse : sur eux, je vois venir la houle du désastre ! Ce n'est plus pour longtemps, sachez-le bien, qu'Ulysse est séparé des siens ; il est déjà tout près, plantant à cette bande et le meurtre et la mort ! que d'autres pâliront qui vivez aujourd'hui en notre aire d'Ithaque ! Pendant qu'il en est temps, songeons à [les] brider ! qu'ils se brident eux-mêmes ! dans leur propre intérêt, c'est le meilleur parti.

J'ai rétabli dans cette traduction un mot qui a disparu du texte et qui pourtant est indispensable : que peut signifier le vers actuel

φραζώμεσθ' ὡς κεν καταπαύσομεν . . .

sans complément ? La suite οἱ δὲ καὶ αὐτοὶ rend la présence de ce complément plus nécessaire ; au vers 241, Mentor va dire au peuple :

* παύρους μνηστῆρας καταπαύετε πολλοὶ ἐόντες,

et Léocritos lui répondra, vers 243-244 :

Μέντορ ἀταρτηρὲ, φρένας ἤλειε, ποῖον ἔειπες
ἡμέας ὀτρύνων καταπαυόμεν ;

Cf. *Iliade*, 36, VII ; 105, XV ; 62, XVI ; 457, XXII.

Un de nos manuscrits nous donne pour le début du vers 168 *φραζόμεθ'*. Je crois que le texte original était

φραζόμεθ' ὡς κέν σφεας καταπαύσομεν.....

Mais la forme *φραζόμεθ'* était un hapax dans les poèmes homériques : c'est *φραζόμεσθα* ou *φραζώμεσθα* que l'on trouve partout ailleurs. Un « unificateur » voulut introduire cette forme en notre passage : il fallut, comme en de nombreux autres passages, supprimer le pronom-complément.

..

XXII. — On lit au vers 446 du chant XXII :

ὡς ἔραθ' αἱ δὲ γυναῖκες ἀολλέες ἦλθον ἅπασαι.

C'est après le meurtre des prétendants. Sur l'ordre d'Ulysse, la vieille Euryclée amène les servantes coupables dans la grand'salle. Il faut traduire notre vers 446 en sa forme actuelle : « Il dit ; la troupe entière des servantes entra. » Or, cinquante vers plus loin, la vieille Euryclée retourne appeler le reste des servantes, dont la troupe fidèle accourt ; elles entrent à leur tour, une torche à la main (vers 497) :

αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάρου δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Si la troupe entière des servantes, *ἀολλέες ἦλθον ἅπασαι*, est venue au vers 446, comment peut-il en venir d'autres au vers 497 ?

La vérité est qu'Ulysse a commandé à Euryclée d'amener d'abord les servantes coupables, et celles-là seulement. Euryclée a répondu que, sur les cinquante filles ou femmes de service, douze en tout s'étaient déshonorées (vers 424)

τάων δώδεκα πᾶσαι ἀναιδείης ἐπέβησαν.

Ce sont ces douze filles qu'Ulysse va livrer au supplice (vers 431-432) :

... σὺ δ' ἐνθάδε εἶπε γυναῖξιν
ἀλθέμεν, αἳ περ πρόσθεν ἀεικέα μηχανώωντο.

Ce sont ces douze filles qu'Euryclée amène d'abord et qui entrent en poussant des cris de terreur, en pleurant (vers 446-447). Après leur supplice, Euryclée retourne chercher les autres, qui se jettent au cou d'Ulysse (vers 495-501). Le vers 424 peut suggérer une correction du vers 446 :

vers 424 : τᾶων δῶδεκα πᾶσαι ἀναιδείης ἐπέβησαν...

vers 446 : ὡς ἔραθ' αἱ δὲ γυναῖκες ἀναιδέες ἤλθον ἅπασαι...

« Il dit : on vit entrer les servantes *coupables*, toutes [les douze] ».

Paléographiquement, le passage de ANAIDĒES à AOLLĒES s'expliquerait sans peine. Mais plus on étudie le texte de l'*Odys-sée*, mieux on mesure l'importance que durent avoir, dans les déformations ou interpolations, soit les notes marginales dont les éditeurs anciens encadraient les vers du poète, soit les *Mémoires* ou *Commentaires* dont ils les accompagnaient. Plus haut nous comprendrions mieux, je crois, comment un interpolateur eut l'idée de transporter au chant XXI une imitation des vers 21-24 du chant XXIII, si nous admettions qu'un éditeur ou un commentateur avait, auparavant, expliqué les menaces de Pénélope, comme nous les avons expliquées nous-mêmes : « Je la chasserais du palais, de la ville, je la renverrais aux champs » et s'il eût rappelé qu'au vers 370 du chant XXI, Télémaque disait à Eumée ἀγρόνδε δίωμαι, ou comment, au vers 370 du chant XV, Eumée lui-même racontait qu'élevé au palais, il avait été dans la suite envoyé aux champs, mais sans qu'on eût désormais pour lui moins d'amitié :

ἀγρόνδε προίαλλε φίλει δέ με κηρέθι μᾶλλον.

Ici, je comprendrais la substitution de ἀλλέες à ἀναιδέες, si le copiste qui fit la faute avait sous les yeux, dans une note marginale ou dans un commentaire (mais peut-être les avait-il dans la mémoire), les deux vers 39 et 40 du chant XX :

ἔππως δὴ μνηστῆρσιν ἀναιδέεσι χεῖρας ἐρῆσω
μοῦνος ἐών' οἱ δ' αἰὲν ἀολλέες ἔνδον ἔασι.

∴

XXIII. — On lit au chant XXII, vers 497 :

αἱ δ' ἴσαν ἐκ μεγάροιο δάος μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

C'est le même vers qu'aux chants VI, 300, et VII, 339, de

l'Odyssee et au chant XXIV, 647, de *l'Iliade* ; mais en ces trois passages, le sens n'est pas douteux. Au chant IV, les servantes de Ménélas, au chant VII, les servantes d'Alkinoos et, au chant XXIV, les servantes d'Achille sortent de la pièce principale, de la grand' salle, ἐκ μεγάρου, pour aller dehors, dans la cour, dresser sous le préau le lit des hôtes, et les hôtes couchent hors du palais ou de la tente, ἐν προδῶμῳ, ὑπ' αἰθούσῃ, tandis que Ménélas et Hélène, Alkinoos et Arété, Achille et Briséis dorment au fond de la haute demeure, μυχῶ δόμου ὑψηλοῖο.

Au chant XXII, tout au contraire, les servantes, appelées par Euryclée, arrivent dans la grand' salle où se tient Ulysse : elles n'en sortent pas. Les éditeurs modernes athétisent ce vers ou l'expliquent en disant que ἐκ μεγάρου signifie ici « l'appartement des femmes », *dem Frauengemache* (Ameis-Hentze), « comme au vers 399 », ajoute M. M. Croiset. Au vers 399, on a μεγάρων εὐναιετώντων.

Quelle que soit l'imprécision apparente des mots μέγαρον et μέγαρον dans *l'Odyssee* et l'indifférence que le poète semble avoir pour l'un ou pour l'autre en nombre de passages, il peut sembler étrange que μέγαρον désigne au vers 497 l'appartement des femmes, d'où viendraient les servantes, et au vers 494 la salle des hommes, où se tiendrait Ulysse et où il s'est fait apporter du soufre et du feu pour la purifier :

vers 481 : οἶσε θεῖον, γρηῦ, κακῶν ἄκος, οἶσε δέ μοι πῦρ
ἔφρα θεεύσω μέγαρον...

vers 494 : εὐ διεθείωσεν μέγαρον καὶ δῶμα καὶ αὐλήν...

Ulysse avait dit à Eumée (XXI, 235-236) : « Tu diras aux femmes de fermer les portes de la salle, κληῖσαι μεγάρου θύρας, et, si elles entendent des cris ou des coups dans notre coin des hommes, ἀνδρῶν ἡμετέροισιν ἐν ἔρκεσι, de rester à l'ouvrage. » Eumée a transmis cet ordre, en le mettant au compte de Télémaque (380-385). Euryclée a fermé les portes du palais bourdonnant (vers 387)

κληῖσεν δὲ θύρας μεγάρων εὐναιετώντων.

Les femmes sont restées dans le fond de leurs chambres, derrière les portes closes (XXIII, 40-41) :

..... ἡμεῖς δὲ μυχῶ θαλάμων εὐπήκτων
ἦμεθ' ἀτυζόμεναι, σανίδες δ' ἔχον εὐἀραρυῖται.

Le massacre fini, Télémaque est venu du *megaron*, de la

grand' salle, chercher Euryclée, ἀπὸ μεγάροιο κάλεσεν (XXIII, 42) ; c'est son père qui, *du mégaron*, l'avait envoyé.

πρὶν γ' ὅτε δὴ γε σὸς υἱὸς ἀπὸ μεγάροιο κάλεσσε
Τηλέμαχος· τὸν γὰρ βα πατὴρ προέηκε καλίσσαι,

Euryclée a rouvert la porte du palais bourdonnant (XXII, 399) :

ᾧτις ἐν δὲ θύρας μεγάρων εὐ ναιετάοντων.

Elle est venue auprès d'Ulysse, qui lui a ordonné d'amener les femmes coupables. Elle est ressortie *du megaron* pour aller les chercher (vers 433) :

..... γρη῏ς δὲ διὰ μεγάροιο βεβήκειν
ἀγγελέσασα γυναῖξι...

Les femmes coupables sont venues ; elles ont tout remis en ordre *dans le megaron* (vers 457),

αὐτὰρ ἐπεὶ δὴ πᾶν μέγαρον διεκοσμήσαντο.

On les a entraînées hors du mégaron, dans la cour (vers 458-460). C'est après leur supplice et celui de Mélantheus qu'Ulysse a souffré le megaron, puis ordonné à Euryclée d'amener *ici*, ἐνθάδε, dans le megaron, le reste des servantes. Pour venir, celles-ci ne pourront donc pas sortir *du megaron*, ἐκ μεγάροιο : elles sortent *ou de leurs chambres*, ἐκ θηλάμων, *ou du palais*, ἐκ μέγρων, pour venir dans le megaron, ἐς μέγαρον. N'étaient les nécessités du mètre, il semble donc que notre vers 497 pourrait indifféremment se lire :

$$\alpha\iota' \delta' \dot{\iota}\sigma\alpha\upsilon \left\{ \begin{array}{l} \text{ἐκ θηλάμων} \\ \text{ἐκ μέγρων} \\ \text{ἐς μέγαρον} \end{array} \right\} \delta\acute{\alpha}\sigma\epsilon \text{ μετὰ χερσῖν ἔχουσαι.}$$

Mais le vers serait faux et d'une façon inadmissible, même en prosodie homérique :

αἰ δ' ἴσαν ἐκ μέγρων δᾶς μετὰ χερσῖν ἔχουσαι.

Il faut donc accepter la leçon de certains manuscrits qui donnent δαίδας au lieu de δᾶς. Comme ailleurs VII, 101, nous avons

ἔστασαν, αἰθομένας δαίδας μετὰ χερσῖν ἔχοντες,

nous aurions ici soit

αἰ δ' ἴσαν ἐκ μέγρων δαίδας μετὰ χερσῖν ἔχουσαι,

soit

αἱ δ' ἴσαν ἐς μέγαρον δαίδρας μετὰ χερσὶν ἔχουσαι.

Car des corrections possibles, ces deux dernières, et surtout la dernière, me semblent les plus vraisemblables, aussi bien pour le sens du texte que pour l'explication épigraphique de la faute. Le sens du texte ἐκ μεγάρων serait satisfaisant, puisque ce mot peut désigner l'ensemble du palais et que les servantes peuvent « sortir du palais » [pour gagner le megaron]. La faute, ici encore, s'expliquerait facilement par la bévue d'un « unificateur » qui se crut habile en donnant ici la leçon des trois autres passages homériques, dont une note marginale lui mettait le texte sous les yeux ou qu'une mémoire trop fidèle imposait à son esprit.

Mais ἐς μέγαρον, qui convient mieux encore pour expliquer la faute, me semble préférable pour le sens de tout le passage.

En séparant, en effet, ce vers 497 du contexte, la formule αἱ δ' ἴσαν ἐς μέγαρον, « elles allèrent au megaron », peut sembler inexacte, du moins à première lecture ; on attendrait plutôt « elles vinrent au megaron » ; au vers 446, pour la première arrivée des femmes coupables, nous avons

αἱ δὲ γυναῖκες [ἀναιδέες] ἤλθον ἔπασαι.

Mais αἱ δ' ἤλθον ἐς μέγαρον ne saurait entrer dans le vers 497 et, à relire tout le passage, on voit bien que, pour le sens comme pour le mètre, c'est αἱ δ' ἴσαν ἐς μέγαρον, qui convient ici.

Car Euryclée, à son premier voyage, est allée, du megaron dans le palais, chercher les femmes coupables ; elle est revenue ensuite dans le megaron et les femmes coupables sont toutes venues avec elle (vers 446). Euryclée est rentrée une seconde fois dans le palais pour aller chercher le feu et le soufre que demandait Ulysse (vers 492-494), puis est revenue au megaron. Euryclée rentre une troisième fois au palais pour aller chercher le reste des servantes (vers 495). Pendant que celles-ci vont au megaron, Euryclée ne revient pas avec elles ; mais, continuant sa course dans le palais, elle monte chez la reine :

γρηῖς δ' εἰς ὑπερῶ' ἀνεβήσεται κρυχάλωσα.

Ce dernier vers est le premier du chant XXIII. Dans nos textes actuels, il est séparé des précédents par l'un de ces intervalles factices et souvent illogiques, que les Alexandrins ont introduits dans la continuité du texte homérique quand ils ont voulu découper les poèmes en chants. Sans cette division factice, par-dessus laquelle bien peu de lecteurs, et même d'éditeurs, et

même de traducteurs de l'*Odyssee*, prennent l'habitude de passer, il me semble probable que la correction αἰ δ'ἴσα' ἐς μέγαρον se fût depuis longtemps imposée.

..

XXIV. — On lit au vers 499 du chant VIII :

ὡς φάθ' ὁ δ' ὄρμηθεὶς θεοῦ ἤρχετο, φαῖνε δ' αἰοιδὴν

Il s'agit de l'aède Démodocos qui se lève à la prière d'Ulysse et, sous l'inspiration divine, prélude, puis « montre son chant » comme ailleurs Ulysse lui-même « montre ses cuisses » ou « montre sa fesse »,

ζώσατο μὲν ῥά κ' εἰσιν περὶ μήδεα φαῖνε δὲ μηρούς...
 οἶην ἐκ ῥαχέων ὁ γέρων ἐπιγουνίδα φαίνει...

Le rapprochement de ces trois vers m'a toujours arrêté et l'exemple d'un quatrième (VIII, 237)

ἀλλ' ἐθέλεις ἀρετὴν σὴν φαίνεμεν...

n'a pu — peut-être à tort — me réconcilier avec cet « étalage de chant ».

Les scholies nous signalent parfois l'indécision ou les fautes qui avaient pu résulter de l'ancienne orthographe, ἀρχαία γραφή. Ne séparant pas les mots, ne possédant ni les voyelles longues η et ω, ni certaines consonnes doubles ou aspirées, mais usant de H comme signe de l'aspiration, etc., cette ancienne orthographe pouvait offrir, en effet, bien des chances d'erreur aux lecteurs et transcripteurs de l'âge classique. Pour le seul premier chant de l'*Odyssee*, les scholies nous en donnent deux exemples.

Au vers 52, on lit aujourd'hui

Ἄτλαντος θυγάτηρ ὀλοόφρονος ὅς τε θαλάσσης.

Cléanthes, nous disent les scholies, voyait ici une mauvaise lecture et proposait

Ἄτλαντος θυγάτηρ ὀλοόφρων, ὅς τε θαλάσσης,

en se reportant à l'ancienne orthographe : ὀλοόφρον ἐγέγραπτο κατὰ τὴν ἀρχαίαν γραφήν· εἶτα τις μὴ νοήσας πρόσέθηκε τὸ ος. De même au vers 275

μητέρα δ', εἰ οἱ θυμὸς ἐφορμᾶται γαμέεσθαι,

les scholies nous disent μητέρα ἀντί τοῦ μητήρ· τῇ ἀρχαίᾳ συνηθείᾳ ἐγγράπτο μέρ ἀντί τοῦ μήρ· τοῦτο ἀγνοήσας τις προσέθηκε τὸ α. Si pour tous les chants de l'*Odyssée*, nous avons des scholies aussi complètes — relativement — que pour le premier, nous y trouverions sans doute nombre de pareils cas. C'est, je crois, une mauvaise lecture de l'ancienne orthographe qui nous a valu notre vers 499 en sa forme actuelle. On lit, en effet, dans l'*Iliade* (VII, 324 et IX, 93) :

ταῖς ἑ γέρων πάμπρωτον ὑφαίνειν ἤρχετο μῆτιν.

Dans le langage homérique, on *tisse*, ὑφαίνει, des pensées, des ruses, des complots, comme, en notre langage on les *trame*. Les prétendants, au vers 678 du chant VI, μῆτιν ὑφαίνουν. Ulysse, au vers 422 du chant IX, *tisse* toutes ses ruses et pensées pour se tirer, lui et ses gens, de l'ancre du Cyclope :

αὐτὰρ ἐγὼ βούλευον ὅπως ἔχ' ἄριστα γένοιτο,
εἴ τιν' ἐταίροισιν θανάτου λύσιν ἤδ' ἐμοὶ αὐτῷ
εὐροίμην πάντας δὲ δόλους καὶ μῆτιν ὑφαίνον.

Que l'aède ait *tissé* son chant ὑφαίνει ἀοιδίην, quand il composait ou improvisait, quoi de plus vraisemblable ? ὕμνος ἀοιδίης, l'*hymne*, est la *pièce* de poésie, tissée sans suture, d'une seule trame. Quand, à la prière d'Ulysse et sous l'inspiration divine, Démodocos compose sa pièce du Cheval de Troie, il « *tisse* » son chant ; il faut lire au vers 499, malgré la césure bucolique :

ὧς φάθ' ἑ δ' ὀρμηθεὶς θεοῦ ἤρχεθ', ὑφαίνε δ' ἀοιδίην.

Au chant III de l'*Iliade*, vers 212 :

ἀλλ' ὅτε δὴ μύθους καὶ μῆδεα πᾶσιν ἔφαλλον,

nombre de manuscrits portent ὑφαίνον et les premiers éditeurs modernes d'Homère avaient adopté cette lecture, que van Leeuwen et da Costa rétablissent, mais que Casaubon, Bentley, Bekker et Nauck avaient condamnée.

..

XXV. — A l'appui de φαίνε δ' ἀοιδίην, je ne crois pas que l'on puisse invoquer telles expressions de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* :

εὐχόμενος Δαναοῖσι θεοπροπίας ἀναφαίνεις ...,
..... ποδῶν ἀρετὴν ἀναφαίνων ...
ἡμῖν μὲν τὸδ' ἔφη νε τέρας μέγα μητίετα Ζεὺς ...
νήπιε, μηκέτι ταῦτα νοήματα φαίν' ἐνὶ δῆμῳ. ...

où ce verbe φαίνω a le sens précis de « étaler au grand jour ». Mais un vers de l'*Odyssée*, IV, 10, pourrait prêter à discussion :

..... Ἐλένη δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον
ἐπεὶ δὴ τὸ πρῶτον ἐγένετο παῖδ' ἔρατεινὴν
Ἑρμιόνην. . .

D'ordinaire, on explique ces vers odysseens en les rapprochant d'un passage de l'*Iliade* (XIX, 104) :

σήμερον ἄνδρα φῶσδε μογροστόκος Ἐλεῖθουα
ἐκφανεῖ, ὅς πάντεσσι περικτιόνεσσιν ἀνάξει.

Dans l'*Iliade*, l'expression se comprend d'elle-même : puisque Eileithuia est la déesse de l'accouchement, φῶσδε ἐκφαναί, *mettre au jour, tirer à la lumière*, est d'une limpide clarté. Dans notre vers odysseén, il n'en est pas de même et, pour signifier que les dieux n'accordèrent plus à Hélène d'autre enfant, il faudrait un autre mot que ἔφαινον. On lit au chant IX, vers 489, de l'*Iliade* :

τὰ φρονέων, ὃ μοι οὐ τι θεοὶ γόνον ἐξετέλειον.

Mais cette expression ne saurait entrer dans notre vers odysseén : la mesure d'abord s'y oppose, et quatre vers plus haut le poète vient déjà d'employer

θωσέμεναι, τοῖσιν δὲ θεοὶ γάμον ἐξετέλειον.

Peut-être ces vers 10-14 du chant IV seraient moins obscurs pour nous, si nous étions plus sûrs de comprendre le mot τηλύγετος du vers 11 :

οἷέτι δὲ Σπάρτηθεν Ἀλέκτορος ἦγετο κόρυην
ὅς οἱ τηλύγετος γένετο κρατερὸς Μεγαπένθης
ἐκ θούλης· Ἐλένη δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον,
ἐπεὶ δὴ τὸ πρῶτον ἐγένετο παῖδ' ἔρατεινὴν
Ἑρμιόνην. . .

Le sens général n'est pas douteux : Ménélas, ne pouvant pas avoir de fils de sa femme Hélène, a pris une concubine pour en avoir un ; c'est ainsi qu'est né ce fort Mégapenthès, ce fils « de ses vieux ans », disent la plupart des Modernes, τηλύγετος n'étant, disent-ils, que la transcription récente d'un vieux mot τηλύγετος, *fernjährig, in späten Jahren, in dem Alter des Vaters geboren* (Ameis-Hentze). Dans l'*Iliade*, Oreste est de même le fils τηλύγετος d'Agamemnon. Mégapenthès et Oreste sont plus jeunes que leurs sœurs, Hermione, d'une part, Électre, de l'autre. Mais si Méga-

pentès était un fils de vieux, comment expliquer ce mariage des deux enfants de Ménélas, célébré le même jour à Sparte ? Hermione serait une fiancée un peu mûre si, durant de longues années après la naissance de cette fille, Ménélas eût attendu un fils d'Hélène et ne s'était résigné que sur ses vieux jours à prendre une concubine ? Il n'aurait eu ce « Grand-Douloir » qu'après la fuite d'Hélène, mais avant le départ des Achéens vers Ilion, car il faut bien que Mégapentès ait ses dix-huit ans pour se marier : quel âge aurait alors Ménélas dans notre poème odysseén, si, dix-huit ans auparavant, il était déjà en ses vieux jours ?... Dans l'*Iliade*, Hélène applique à sa fille Hermione cette même épithète (III, 175) :

θάλαμον γνωτούς τε λιπούσα
παιδά τε τηλύγετην καὶ ὀμηλικήν ἔρατεινήν.

Contre l'étymologie τηλύγετος, on pourrait invoquer l'ancienne orthographe et l'indifférence avec laquelle les poètes emploient tour à tour τηλεκλητοί et τελεκλητοί. Dans toutes les langues, d'ailleurs, l'usage infirme les étymologies les plus certaines et si nous ne savions pas le sens d'usage, combien de mots français, expliqués par l'étymologie, nous conduiraient à de singulières compréhensions de nos textes littéraires ! Les Anciens ne donnaient au mot τηλύγετος que le sens de « aimé, chéri ». Ménélas n'aurait donc pas attendu ses vieux ans pour prendre une concubine ; mais pour avoir un fils, ce bon mari n'aurait recouru à cet expédient que du jour où les dieux auraient *signifié, fait connaître, donné un présage*, ἔφαινον, à Hélène qu'elle n'aurait plus d'enfant. Tel est bien le sens de φαίνεσθαι dans les vers homériques :

Ζεὺς δὲ σφί Κρονίδης ἐνδέξια σήματα φάινων.

Mais la lecture ἔφαινον en notre vers 12 est-elle assurée ? Le vers 13 se termine par ἔρατεινήν, et ces deux fins de vers superposées

οὐκέτ' ἔφαινον
παιδ' ἔρατεινήν

ne sont-elles pas le résultat d'une erreur usuelle de copiste, ou de la mauvaise interprétation d'un sigle ? ἔρατεινήν, avec le τ suscrit, ressemblerait davantage encore à ἔφαινον. Faut-il donc remplacer cet ἔφαινον par quelque autre verbe, de sens moins douteux, ἔθωξαν, ἔπασσαν, etc. ?... Faut-il encore aller plus loin ?

Certains éditeurs antiques, — Diodore, le disciple d'Aristophane, entre autres — rejetaient tout ou partie de ces noces (vers 3-19) et y signalaient certains mots qui ne leur semblaient

pas homériques: tel δούλη au vers 11. Il est certain que l'âge homérique ne connaît pas les δούλοι classiques. Mais il suffirait ici de rétablir le mot homérique δμῶς sans rien changer au vers. Ces noces à Lacédémone, auxquelles Télémaque arrive juste pour prendre part, sont le pendant du sacrifice et du festin religieux qu'il a déjà trouvés à Pylos, et ces raisons de symétrie apparaissent comme très fortes à quiconque a vécu dans la fréquentation de ces poèmes odysseens.

Néanmoins toute cette description des noces est-elle originale? Les éditeurs d'*Odyssees* πολύστιχοι n'ont-ils pas introduit ici quelques vers de leur façon. Leur procédé le plus habituel était de répéter ou de délayer ce que le poète avait dit simplement, mais clairement. Nous avons ici trois vers qui pourraient être de cette sorte (6-9):

τὴν μὲν Ἀχιλλῆος ῥηξήνορος υἱεὶ πέμπεν
 [ἐν Τροίῃ γὰρ πρῶτον ὑπέσχετο καὶ κατένευσεν
 δωσέμεναι, τοῖσιν δὲ θεοὶ γάμον ἐξετέλειον·
 τὴν ἄρ' ὃ γ' ἔνθ' ἵπποισι καὶ ἄρμασι πέμπε νέεσθαι]
 Μυρμιδόνων προτὶ ἄστῳ περικλυτὸν εἰσὶν ἄνασεν.

Que l'on supprime ces trois vers, rien ne sera changé dans le reste du texte: on aura seulement fait disparaître la répétition inutile υἱεὶ πέμπεν et πέμπε νέεσθαι. Ces trois vers étant faits de formules que l'on retrouve ailleurs, le θεοὶ γάμον ἐξετέλειον ne viendrait-il pas de quelque γόνον ἐξετέλειον comme celui que nous avons plus haut? et avant que l'interpolateur eût fait cette opération, notre texte original ne pouvait-il pas comporter au vers 12

ἐκ δμῶς· Ἐλένη δὲ θεοὶ γόνον οὐκ ἐτέλειον

au lieu de

ἐκ δούλης· Ἐλένη δὲ θεοὶ γόνον οὐκέτ' ἔφαινον.

C'est à cette dernière solution que je me rallierais en fin de compte.

∴

XXVI. — On lit au vers 554 du chant X :

ὅς μοι ἄνευθ' ἐτάρων ἱεροῖσ' ἐν δώμασι Κίρκης
 ψύχρος ἱμερίων κατελέξατο οἴνοβαρείων.

Il s'agit d'Elpénor qui, pour chercher le frais, alourdi par le

vin, est allé se coucher loin de ses compagnons, dans le sanctuaire de Circé. Quelques vers plus loin, nous allons le voir tomber du toit, faute d'avoir pris le grand escalier, *τέγος πέσεν*, pour redescendre. Il ne s'était donc pas couché dans le sanctuaire, mais sur la terrasse, sur le sanctuaire

ἱεροῖσ' ἐπὶ δώμασι Κίρκης.

L'alternance de ἐπὶ et ἐνὶ ou ἐν dans le texte homérique est fréquente, et parfois surprenante: alors que, d'habitude, on a

νεμεσσηθέν ἐνὶ θυμῷ
φρονέων ἐνὶ θυμῷ
μέμασαν δ' ἐνὶ θυμῷ
τῷ δ' ἐνὶ θυμῷ,

pourquoi, en tel vers de l'*Odyssée*, XVI, 99, Aristarque voulait-il lire et pourquoi nos éditeurs lisent-ils aujourd'hui?

αἶ γὰρ ἐγὼν οὕτω νέος εἶην τῷδ' ἐπὶ θυμῷ.

La plupart des manuscrits donnent ἐνὶ θυμῷ. Même exemple dans l'*Iliade*, XIII, 485:

εἰ γὰρ ὀμηλικίη γε γενοίμεθα τῷδ' ἐπὶ θυμῷ.

Même alternance de ἐπὶ προθύροισιν aux vers 496, XVIII de l'*Iliade* et 103, I de l'*Odyssée*, avec les ἐνὶ ou ἐν προθύροισιν des autres passages.

Cette alternance nous est expliquée peut-être par tel sigle des plus anciens manuscrits. Les papyrus (cf. *Berliner Klassikertexte*, I, p. 2) nous donnent au lieu de ἐπὶ le sigle ε surmonté d'une longue barre oblique ε̄: la paresse du copiste a dû l'inciter parfois à prodiguer ces sigles même aux endroits où ils n'avaient que faire; d'autres sigles ont pu intervenir (cf. / = ἐστιν, γ̄ = γάρ, μ̄ = μέν, etc.) pour multiplier les fautes ou les incertitudes.

Mais en notre vers odysseén, il ne me semble pas douteux que le sens exige ἐπὶ δώμασι Κίρκης, cf. III, 353: νηὸς ἐπ' ἱερτέρῃν καταλῆξεται. Ce fut une réminiscence malencontreuse ou la maladresse d'un unificateur qui introduisit ici la formule de tel autre vers odysseén (X, 426):

ὄφρ' ἴδῃθ' ἐτάρους ἱεροῖσ' ἐν δώμασι Κίρκης...

Au vers 558 de ce même chant X, un des meilleurs manuscrits nous offre un bel exemple de cette opération. La Vulgate nous

dit en parlant d'Elpéonor, qui oublie d'aller chercher l'escalier et qui tombe du toit,

ἄφορρον καταβῆναι ἰὼν ἐς κλίμακα μακρὴν.

On lit dans P (cf. Molhuysen, *De tribus Odysse. codic. antiq.*) :

ἄφορρον καταβῆναι ἰὼν ἐς κίονα μακρὴν,

parce qu'au chant I, au vers 127, l'on a :

ἔγχρος μὲν ῥ' ἔστησε φέρων πρὸς κίονα μακρὴν.

Cf. XVII, 29 ; XXIII, 90. De même, au vers 68 du chant XI,

Τηλεμάχου θ' ἔν μούνον ἐνὶ μεγάροισιν ἔλειπες,

un manuscrit nous donne μούνον μεγάροις κατέλειπες, parce qu'on lit au vers 72

μή μ' ἄκλαυτον ἄθαπτον ἰὼν ἔπιθεν καταλείπειν.

Je crois donc qu'il faut rétablir et ponctuer ainsi nos deux vers :

ὅς μοι ἄνευθ' ἐτάρων, ἱεροῖσ' ἐπὶ δώμασι Κίρκης
ψύχρος ἱμείρων, κατελέξατο οἶνοβαρέων.

Au vers 62 du chant XI, la faute est répétée et aggravée :

Κίρκης δ' ἐν μεγάρω καταλέγμενος οὐκ ἐνόησα,

dit Elpéonor à Ulysse. Il n'était sûrement pas couché ἐν μεγάρω, dans la grand'salle. Faut-il lire « en dehors du palais », ἐκ μεγάρων? Nous avons rencontré déjà pareille alternance de μέγαρον et μεγάρων.

On peut songer à une autre correction. Au chant IV, vers 37, Aristarque lisait :

ὡς φάθ' ὁ δὲ μεγάροιο διέσσυτο κέκλετο δ' ἄλλους.

Homériquement le vers était juste ; classiquement il était faux, le second pied étant fait de trois brèves. Aussi les scholies nous donnent déjà la leçon de notre Vulgate actuelle

ὡς φάθ' ὁ δ' ἐκ μεγάροιο.

De même au chant VI, 8, la Vulgate nous donne

εἶπεν δ' ἐν Σχερίῃ ἐκάς ἀνδρῶν ἄλγηστάων,

et les scholies nous disent : Ἀρίσταρχος, εἶπεν δὲ Σχερίη. Notre vers original aurait pu être

Κίρκης δὲ μεγάρῳ καταλέγμενος

ou bien

Κίρκης δὲ μεγάρων κάτα λέγμενος

Je préférerais me reporter à un vers de l'*Iliade*, au sommeil de Zeus sur le haut du Gargaros, XIV, 352,

ὧς ὁ μὲν ἀτρέμας εἶδε Πάτηρ ἀνὰ Γαργάρω ἄκρῳ,

cf. XV, 152 ; un autre vers de l'*Iliade*, VIII, 441,

ἄρματα δ' ἄμ βωμοῖσι τίθει

avec les variantes ἄμβωμοῖσι, ἀνβωμοῖσι, ἀμβώνεσσι, nous expliquerait comment l'original

Κίρκης δ' ἄμ μεγάρῳ

a pu donner

Κίρκης δ' ἔμ μεγάρῳ

ou comme nous trouvons en maints cas analogues

Κίρκης δ' ἔμμεγάρῳ . . .

Cf. *Odyssee*, V, 329, 330 ; *Iliade*, V, 87, 96 ; VI, 74 ; X, 298, etc. En nombre de ces passages, ἄμ est devenu ἐς, εἰς, sur certains manuscrits. Au chant I de l'*Iliade*, le vers fameux

χρυσέῳ ἀνὰ σκήπτρῳ καὶ λίσσετο πάντας Ἀχαιούς

a été corrigé par certains modernes en

χρυσέῳ ἐν σκήπτρῳ

C'est le contraire que je propose pour notre vers odysseén : Elpénor dormait *au-dessus*, *en haut* du megaron.

∴

XXVII. — Au vers 413-414 du second chant :

οἱ δ' ἄρα πάντα φέροντες εὐσσέλμῳ ἐπὶ νηὶ
κάθεσαν,

il faut préférer la leçon ἐνὶ que donnent au moins six manuscrits, entre autres le F et le P de Ludwich et de Molhuysen. C'est le

mot que nous trouvons partout ailleurs dans l'*Odyssée* quand il s'agit, comme ici, de provisions ou d'agrès chargés dans le [creux du] vaisseau, et non pas sur l'un des châteaux de proue ou de poupe :

IV, 784 ; VIII, 52 : ἐν δ' ἴστον τ' ἐτίθεντο καὶ ἰστία νηὶ μελαίνῃ...

X, 23 : νηὶ δ' ἐνὶ γλαφυρῇ κατέθει μερμηθι φαεινῇ...

XII, 171 : καὶ τὰ μὲν ἐν νηὶ γ' ἀφουρῇ θέσαν...

cf. X, 176 ; XI, 3 ; XII, 50, 264, 320 ; XIII, 71 ; XIV, 345, etc.

En plusieurs de ces passages, un ou plusieurs manuscrits nous donnent la variante ἐπί, de même qu'au chant XI, vers 367 :

σοὶ δ' ἔπι μὲν μορφή ἐπέων, ἐνὶ δὲ φρένες ἐσθλαί,

les scholies nous disent : ἀναστρεπτέον τὴν ἔπι καὶ τὴν ἐνὶ. Cf. encore dans l'*Iliade*, I, 433 ; II, 610, etc. Je ne connais que deux vers homériques où ἐπὶ νηὶ soit la vraie lecture :

Iliade, XI, 599 : ἐστήκει γὰρ ἐπὶ πρύμνῃ μεγακῆτεϊ νηὶ...

Odyssée, X, 408 : εὖρον ἔπειτ' ἐπὶ νηὶ θοῇ ἐρήρηξ ἐταίρους...

Mais on voit la différence de sens ; cf. aussi : *Iliade*, XV, 603.

Dans un seul chant de l'*Odyssée*, les manuscrits nous donnent la variante ἐπί pour ἐνὶ ou réciproquement, en trois ou quatre cas :

I, 110 : οἶ μὲν ἄρ' οἶνον ἔμισγον ἐνὶ κρητῆρσι καὶ ὕδωρ...
ἐπὶ, dans manuscrit T.

I, 196 : οὐ γὰρ πω τέθνηκεν ἐπὶ χθονὶ Διὸς Ὀδυσσεύς...
ἐνὶ, dans manuscrit D.

I, 364 : ἡδὺν ἐπὶ βλεφάροισι βάλε γλαυκῶπις Ἀθήνη.
ἐνὶ, dans manuscrit G.

Il arrive même que ἐπί prend la place de περί :

X, 410 : ὡς δ' ὅτ' ἂν ἄγραυλοὶ πόριες περὶ βούς ἀγελαίας...

Un manuscrit nous donne : γράφεται καὶ ἐπί. Je croirais volontiers qu'au chant I, vers 123 :

πλέων ἐπὶ οἶνοπα πόντον ἐπ' ἄλλοθρούς ἀνθρώπους,
il vaudrait mieux lire avec le manuscrit H ἐς ἄλλοθρούς.

∴

XXVIII. — On lit au chant II, vers 58-59, et au chant XVII, 537-538 :

οὐ γὰρ ἔπ' ἀνήρ
οἶος Ὀδυσσεύς ἔσκεν ἀρῆν ἀπὸ οἴκου ἀμύναι.

Plusieurs manuscrits donnent la variante ὅς κεν. Pour légitimer le texte actuel, on peut invoquer le vers 489 du chant XXIV de l'*Iliade*:

τείρουσ', οὐδέ τις ἔστιν ἀρὴν καὶ λοιγὸν ἀμύναι.

Mais on peut objecter à nos vers 58 et 59 que ἔπ' et ἔσκειν font double emploi et que l'*Iliade* nous offre les vers 334 de XII, 736 de XV, 231 de VII, 174-175 de I

ἡγεμόνων ἔστις οἱ ἀρὴν ἐτάροισιν ἀμύναι...
 ἡέ τι τεῖχος ἄρειον ἢ κ' ἀνδράσι λοιγὸν ἀμύναι...
 ἡμεῖς δ' εἰμὲν τοιοῖοι οἳ ἂν σέθεν ἀντιάσαιμεν...
 πᾶρ' ἔμοιγε καὶ ἄλλοι
 οἳ κέ με τιμήσωσι...

et l'*Odyssee* les vers 166-167 de IV, 201-202 de VI, 437-438 de XVI :

οὐδὲ οἱ ἄλλοι
 εἶσ' οἳ κεν κατὰ δῆμον ἀλᾶλκοιεν κακότητα...
 οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ διερὸς βροτῶς οὐδὲ γένηται
 ὅς κεν Φαιήκων ἀνδρῶν ἐς γαῖαν ἵκηται...
 οὐκ ἔσθ' οὗτος ἀνὴρ οὐδ' ἔσσεται οὐδὲ γένηται
 ὅς κεν Τηλεμάχῳ τῶν υἱῶν χεῖρας ἐποίησιν.

Je ne doute pas que ὅς κεν soit aussi le vrai texte en 58-59. Si ἔσκειν est venu le remplacer, c'est par ce zèle « d'unification » dont nous avons eu d'autres exemples. On lit aux vers 688-689 de IV et 93-94 de XXI :

ὑμετέρων τὸ πρόσθεν ἀκούετε, παῖδες ἐόντες,
 οἷος Ὀδυσσεύς ἔσκει μεθ' ὑμετέροισι τοκεῦσιν...
 οὐ γάρ τις μετὰ τοιοῦτος ἀνὴρ ἐν τοισίδε πάσι
 οἷος Ὀδυσσεύς ἔσκειν· ἐγὼ δέ μιν αὐτὸς ἔπωπα.

Mais ces deux exemples, et le dernier surtout, me semblent prouver, par la différence du contexte, la nécessité de rétablir ὅς κεν dans notre vers du chant II.

XXIX. — Le vers 209 du chant XV

σπουδῇ νῦν ἀνάδχινα κελυέ τε πάντας ἐταίρους

est regardé par nombre de critiques comme l'œuvre d'un interpolateur maladroit qui ignorait le vrai sens de σπουδῇ dans la

langue homérique : σπουδῆ signifierait, en effet, *difficilement*, à *grand peine*, comme le prouvent surabondamment tels autres vers de l'*Odyssée* (III, 297 ; XIII, 279 ; XXI, 409) :

αἰ μὲν ἄρ' ἐνθ' ἦλθον, σπουδῆ δ' ἤλυξαν ὄλεθρον...,
σπουδῆ δ' ἐς λιμένα προερέσσαμεν...,
ὡς ἄρ' ἄτερ σπουδῆς τάνυσεν μέγα τόξον Ὀδυσσεύς.

Or il est évident que ce sens ne saurait convenir ici. C'est le fils de Nestor, Pisistrate, qui parle à Télémaque sur la plage de Pylos : « Hâte-toi de t'embarquer et d'embarquer tes gens avant que je rentre à la maison et que je donne la nouvelle au vieillard. » Avant de condamner tout ce passage, peut-être faudrait-il essayer d'une correction très simple :

σπεύδων νῦν ἀνάβαινε κελευέ τε πάντας ἐταίρους.

On a dans l'*Hymne à Hermès*, 233,

ἐνθα τότε σπεύδων κατεθήσατο λάϊνον οὐδὸν,

et dans l'*Iliade*, XXIII, 506,

ἐν λεπτῇ κονίῃ· τὼ δὲ σπεύδοντε πετέσθην.

♦♦

XXX. — On lit au chant XVII, vers 17 :

ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτὸς ἐρύκεσθαι μενεαίνω·
πτωχῷ βέλτερόν ἐστι κατὰ πτόλιν ἢ κατ' ἀγροῦς
δαίτα πτωχεύειν· δώσει δέ μοι ὅς κ' ἐθέλησι·
οὐ γὰρ ἐπὶ σταθμοῖσι μένειν ἔτι τηλίκος εἰμί.

C'est la réplique d'Ulysse, déguisé en mendiant, mais déjà reconnu par son fils. Télémaque vient de dire à Eumée :

« Vieux frère, je rentre en ville me montrer à ma mère ; je la connais ; je sais que ses cris lamentables, ses sanglots et ses pleurs ne trouveront de fin qu'après m'avoir revu. Mais toi, voici mes ordres : pour mendier son pain, amène-nous en ville notre pauvre étranger, où qui voudra lui donne et la croûte et la tasse ; quel que soit mon regret, je ne puis m'encombrer de tout le genre humain ; si notre hôte le prend très mal, tant pis pour lui ! j'aime mon franc parler. »

τὸν ξεῖνον δούστηνον ἄγ' ἐς πόλιν, ἔργ' ἂν ἐκεῖθι
δαίτα πτωχεύῃ,

disait Télémaque. La réponse d'Ulysse, qui semble s'imposer, est :
 « Ami, je n'ai jamais eu le moindre désir d'être gardé ici », αὐτόθι :

ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτόθ' ἐρύκεσθαι μενεαίνω.

On lit au chant IX, vers 29 :

ἤ μὲν μ' αὐτόθ' ἔρυκε Καλυψὼ δια θεάων.

Pour ce vers 17 du chant XVII, nombre de manuscrits donnent la version

ὦ φίλος, οὐδ' αὐτός τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω

et c'est le texte que van Leeuwen et da Costa adoptaient en leur édition de 1890 ; mais leur édition de 1909 porte οὐδέ τοι αὐτός, en conformité, disent-ils, avec tels passages de l'*Iliade* (chants XIII, 252, et XIX, 409). Cette variante nous expliquerait peut-être l'origine de la faute et de sa correction.

Texte primitif : ὦ φίλος, οὐδέ τοι αὐτόθ' ἐρύκεσθαι μενεαίνω...

Faute de copiste : ὦ φίλος, οὐδ' αὐτόθι τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω...

Correction d'éditeur : ὦ φίλος, οὐδ' αὐτός τοι ἐρύκεσθαι μενεαίνω...

..

XXXI. — On lit au chant XVII, vers 142 :

φῆ μιν ὁ γ' ἐν νήσῳ ἰδέειν κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...
 νύμφης ἐν μεγάροισι Καλυψοῦς...

C'est à peu près le vers que l'*Iliade* II, 721, emploie pour Philoctète torturé dans son île par la blessure de ses flèches,

ἀλλ' ὁ μὲν ἐν νήσῳ κεῖτο κρατέρ' ἄλγεα πάσχων.

Je ne doute pas que ce vers de l'*Iliade* ait donné naissance à l'ingénieuse imitation odysseenne du chant V, 395, où il est question d'un père torturé par la maladie, puis sauvé par les dieux :

πατρὸς ὅς ἐν νούσῳ κεῖται κρατέρ' ἄλγεα πάσχων...

Des vers analogues nous décrivent les tourments de Sisyphe et de Tantale aux enfers (XI, 582 et 593) :

καὶ μὴν Τάνταλον εἰσεῖδον κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...,
 καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα...

Les mêmes mots semblent déjà un peu forts, mais non point déplacés pour Mélémpous maltraité dans sa prison (XV. 232) :

δεσμῶ ἐν ἀργαλέῳ δέδετο κρατέρ' ἄλγεα πάσγων.

Mais peut-on dire, comme en ce vers 142 du chant XVII qu'Ulysse dans l'île océane, dans le palais et les bras de Kalypso, est en proie aux tourments ? C'est pourtant ce que disait déjà le vers 13 du chant V, textuellement copié de l'*Iliade* :

ἀλλ' ὁ μὲν ἐν νήσῳ κεῖται κρατέρ' ἄλγεα πάσγων
νόμφης ἐν μεγάροισι Καλυψοῦς...

Aristarque semble avoir proposé pour ce vers la correction *τετιημένος ἦτορ*. La plupart des critiques modernes ne voient dans ce début du chant V qu'un mauvais rapiécage du ou des « rajusteurs » : tout ce discours d'Athéna au chant V (vers 7-20) n'est en effet qu'une suite d'emprunts à d'autres chants.

Dans notre vers 142 du chant XVII, Eustathe lisait, non pas *κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα*, mais *θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα*, ce qui donne un vers de treize pieds, donc un peu trop long. Mais quand on lit dans l'*Iliade* (I, 413 ; III, 142 ; VI, 459) :

τὸν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα Θέτις κατὰ δάκρυ χέουσα...,
ὠρμαῖτ' ἐκ θαλάμοιο τέρεν κατὰ δάκρυ χέουσα...,
καὶ ποτέ τις εἶπῃσιν ἰδὼν κατὰ δάκρυ χέουσαν...,

et quand, au chant IV, vers 556, de l'*Odyssée*, on lit dans cette prophétie de Protée que Télémaque ne fait que résumer au chant XVII,

τὸν δ' ἴδον ἐν νήσῳ θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα,

il semble que, pour notre vers 142, la correction s'impose :

οἷ μιν ὁ γ' ἐν νήσῳ ἰδέειν κατὰ δάκρυ χέοντα.

La formule habituelle de l'*Odyssée* serait *θαλερὸν κατὰ δάκρυ χέοντα*. Partout ailleurs en effet, c'est cette formule que l'on rencontre (IV, 556 ; X, 201, 409 et 570 ; XI, 5 et 466 ; XII, 12 ; XXII, 447). On comprendrait l'origine de la correction malheureuse qui subsiste dans notre texte : quelque copiste avait fait d'abord, comme Eustathe, un vers de treize pieds en ajoutant ce *θαλερὸν* qu'il pouvait croire indispensable.

XXXII. — On lit au chant XXI, vers 125 :

στη δ' ἄρ' ἐπ' οὐδὸν ἰὼν καὶ τόξου πειρήτιζε.
 125 τρίς μὲν μιν πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι μενεαίνων,
 τρίς δὲ μεθήκε βίης, ἐπιελπόμενος τό γε θυμῷ
 νευρὴν ἐντανύειν διοϊστεύειν τε σιδήρου.
 καὶ νύ κε δὴ ῥ' ἐτάνυσε βίη τὸ τέταρτον ἀνέλκων...

On lit au chant XXI de l'*Iliade*, vers 176 :

..... ὁ δ' ἄρα μελίην Ἀχιλλῆος
 οὐ δύνατ' ἐκ κρημνοῖο ἐρύσσαι χειρὶ παχείῃ
 τρίς μὲν μιν πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι μενεαίνων,
 τρίς δὲ μεθήκε βίης· τὸ δὲ τέταρτον ἤθελε θυμῷ...

Dans l'*Iliade*, il s'agit de *retirer*, ἐκ κρημνοῖο ἐρύσσαι, d'*arracher* une lance : πελέμιξεν ἐρύσσεσθαι est donc exact. Mais dans l'*Odys-sée*, il s'agit de *tendre* un arc :

vers 75 : ὁ δὲ κε ρήϊατ' ἐντανύσῃ βιδν...,
 vers 92 : ρηϊδίως τόδε τόξον εὐξοον ἐντανύεσθαι...,
 vers 149 : στη δ' ἄρ' ἐπ' οὐδὸν ἰὼν καὶ τόξου πειρήτιζεν,
 οὐ δὲ μιν ἐντάνυσε πρὶν γὰρ κάμε χεῖρας ἀνέλκων...,
 vers 171 : ἐπεὶ οὐ δύνασαι σὺ τανύσσαι...
 vers 185 : οὐ δὲ δύναντο
 ἐντανύσαι... ,
 vers 254 : οὐ δυνάμεσθα τανύσσαι...
 vers 403 : ὡς οὐτός ποτε τοῦτο δυνήσεται ἐντανύσασθαι...

Je crois donc que notre vers 125, — avant qu'un unificateur malavisé introduisit le texte qu'il lisait dans l'*Iliade*, — devait se lire, comme le proposait Jordan,

τρὶς μὲν μιν πελέμιξε τανύσσεσθαι μενεαίνων.

Mais peut-être la lecture ἐρύσσεσθαι fut-elle introduite pour une autre raison. Le vers 127

νευρὴν ἐντανύειν διοϊστεύειν τε σιδήρου

se retrouve au chant XIX, vers 587, sous la forme

νευρὴν τ' ἐντανύσαι διοϊστεύσαι τε σιδήρου,

et au même chant XXI, vers 97 :

ὡς φάτο τῷ δ' ἄρα θυμὸς ἐνὶ στήθεσσιν ἐώλπει
νευρῆν ἐντανύειν διοϊστεύσειν τε σιδήρου.

En ce dernier passage, ce vers est, de toute évidence, nécessaire. Mais le vers 127 est parfaitement inutile si le vers 125 disait τανύσσεσθαι : car au vers 126, ἐπιελπόμενος τὸ γε θυμῷ, désignait alors ce qui précède, τὸ γε, c'est-à-dire τανύσσεσθαι, — de même qu'en ces vers 416-417, au chant VI de l'*Iliade* :

... κατὰ δ' ἔκτανεν Ἡετιῶνα
οὐδέ μιν ἐξενάριξε· σεβάσατο γὰρ τὸ γε θυμῷ.

Pour un éditeur de *Odyssee* πολύστιχος, la tentation était forte de répéter νευρῆν ἐντανύειν, etc..., après ἐπιελπόμενος du vers 126, comme après ἐώλπει du vers 96. C'est pour légitimer cette répétition que τανύσσεσθαι fut remplacé, je crois, par ἐρύσσεσθαι, pour lequel on pouvait invoquer l'exemple de l'*Iliade*. En fin de compte, je rétablirais ainsi ce passage :

125 τρὶς μὲν μιν πελέμιξε τανύσσεσθαι μενεαίνων,
126 τρὶς δὲ μεθῆκε βίης, ἐπιελπόμενος τὸ γε θυμῷ,
128 καὶ νῦ κε δὴ ῥ' ἐτάνυσε βίη τὸ τέταρτον ἀνέλκων...

Encore, pour ce dernier vers, peut-on songer à l'exemple du vers 75

ὧς δὲ κε ῥηίτατ' ἐντανύση βιδὸν ἐν παλάμησιν

et se demander si le texte original n'était pas

καὶ νῦ κε δὴ ῥ' ἐτάνυσε βιδὸν τὸ τέταρτον ἀνέλκων

ou même (la formule καὶ νῦ κε δὴ ῥα ne se trouvant nulle part ailleurs dans les poèmes homériques)

καὶ νῦ κε δὴ βιδὸν ἐντάνυσε τὸ τέταρτον ἀνέλκων.

La prosodie homérique admet ce vers que la prosodie classique répudierait à cause des cinq brèves qui se suivent ἐντάνυσε τὸ τέταρτον : l'allongement de ἐντάνυσε en cette place serait dans l'usage courant des poèmes homériques ; cette liberté même de la prosodie homérique aurait à l'époque classique amené les premières corrections qui aboutirent au texte actuel.

XXXIII. — On lit au vers 393 du chant V :

ὄψ' ἄλλ' ἀπὸ πρῶτον, μεγάλου ὑπὸ κύματος ἀρθείς.

Il s'agit d'Ulysse naufragé et longeant à la nage la terre phéacienne; il la fouille du regard, du sommet d'un grand flot qui l'avait soulevé. En grec classique, ὑπὸ signifierait *par* et pourrait être ici le complément de ἀρθείς. Mais en langue homérique, il n'en est pas ainsi: des 119 exemples que l'on peut trouver dans l'*Iliade* et l'*Odyssee* de ὑπὸ suivi du génitif, il n'en est pas où il ne puisse et ne doive se traduire par *sous*, *en dessous de*, au sens physique ou figuré. Ulysse étant, non pas *sous*, mais *sur* le flot, ὑπὸ en notre vers ne saurait convenir: les scholies nous disent que Rhianos et Aristophane de Byzance lisaient ἐπὶ, ce qui, pour le sens et pour l'usage homérique, conviendrait de tous points; Nauck acceptait cette lecture; van Leeuwen a proposé la correction μεγάλῳ ἐπὶ κύματι ἀρθείς, qui peut se légitimer et servir d'argument contre la lecture μεγάλου ἐπὶ κύματος. Je crois que Rhianos et Aristophane préféraient ἐπὶ, non pas à ὑπὸ, mais à ἀπὸ, car nous avons dans l'*Iliade*, au vers 63 du chant XIII

ὄς ῥά τ' ἀπ' ἀγίλιπος πέτρης περιμήκεος ἀρθείς.

C'est ἀπὸ, je crois, qu'il faut rétablir en notre texte: la faute est venue, sans doute, de l'unificateur maladroit qui, lisant au vers 320 de ce même chant V

αἴψα μάλ' ἀνσχεθέειν μεγάλου ὑπὸ κύματος ὄρυξ,

eut mieux faire en répétant cet ὑπὸ en notre vers 393. Mais au vers 320, Ulysse est *sous* la vague, ὑπὸ ὄρυξ, et non *dessus*.

Agar, en ses *Homerica*, p. 28, propose la correction μεγάλῳ ὑπὸ κύματι ἀρθείς et ajoute: « Van Leeuwen and da Costa read ἐπὶ needlessly. » Je ne crois pas qu'il soit inutile d'être *sur* la vague, et non *dessous*, pour apercevoir un rivage et le fouiller des yeux. Mais la lecture donnée par l'*Iliade* ἀπὸ me semble préférable et explique mieux la faute actuelle.

XXXIV. — On lit au chant VII, vers 321 :

εἶ περ καὶ μάλα πολλὸν ἑκάστέρω ἔστ' Εὐβοίης.

Le vers devient faux si l'on rétablit le ρ de $\rho\epsilon\kappa\alpha\sigma\tau\acute{\epsilon}\rho\omega$. Or dans tous les poèmes homériques, voilà le seul exemple où devant $\epsilon\kappa\acute{\alpha}\varsigma$ le ρ soit négligé. Agar, en ses *Homérica*, dit à la page 113 : « Bentley's suggestion $\rho\omicron\lambda\lambda\acute{\alpha}$ is improbable; $\rho\omicron\upsilon\lambda\acute{\upsilon}$ would be preferable » ; mais en considération du vers

Ἦγυγίη τις νήσος ἀπόπροθεν εἶν ἀλλὶ κεῖται,

Agar propose la correction

εἶ περ καὶ πολὺ μᾶλλον ἀπόπροθεν ἔστ' Εὐβοίης.

Nous avons dans l'*Odyssee* quelques exemples qui légitimeraient l'*improbable suggestion* de Bentley, $\rho\omicron\lambda\lambda\acute{\alpha}$ $\rho\lambda\acute{\alpha}\chi\theta\eta$, $\rho\omicron\lambda\lambda\acute{\alpha}$ $\mu\omicron\gamma\acute{\eta}\sigma\alpha\varsigma$, etc. ; mais nous avons surtout dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssee* nombre de $\rho\omicron\lambda\acute{\upsilon}$ $\mu\epsilon\acute{\iota}\zeta\omicron\nu$, $\rho\omicron\lambda\acute{\upsilon}$ $\phi\acute{\epsilon}\rho\tau\epsilon\rho\omicron\varsigma$, $\rho\omicron\lambda\acute{\upsilon}$ $\kappa\acute{\alpha}\lambda\lambda\iota\omicron\nu$, $\rho\omicron\lambda\acute{\upsilon}$ $\phi\acute{\epsilon}\rho\tau\epsilon\rho\omicron\iota$, $\rho\omicron\lambda\acute{\upsilon}$ $\kappa\acute{\epsilon}\rho\delta\iota\omicron\nu$, qui valident encore mieux la correction :

εἶ περ καὶ μάλα πολὺ ἑκατέρω ἔστ' Εὐβοίης.

Ce vers, classiquement faux, était homériquement juste.

XXXV. — On lit aux vers 434-442 du chant I :

ἦ οἱ ἄμ' αἰθομένως δαίδαϛ φέρε καὶ ἑ μάλιστα
 δμῳάων φιλέεσκε καὶ ἔτρεφε τυ-θὸν ἔοντα. 435
 ὤϊξεν δὲ θύραϛ θαλάμου πύξα ποιητοῖο,
 ἔξετο δ' ἐν λέκτρῳ μαλακὸν δ' ἔκδυσε χιτῶνα
 καὶ τὸν μὲν γράϊης πυκιμηδέος ἔμβαλε χερσίν.
 ἦ μὲν τὸν πτύξασα καὶ ἀσκήσασα χιτῶνα,
 πασσάλῳ ἀγκρεμάσασα παρὰ τρητοῖσι λέγεσσι, 440
 βῆ ῥ' ἴμεν ἐκ θαλάμῳ θύρην δ' ἐπέρυσσε κορώνῃ
 ἀργυρέῃ, ἐπὶ δὲ κληῖδ' ἐτάνυσσεν ἱμάντι.

Il s'agit d'Euryclée :

...C'est elle qui, devant Télémaque, portait les torches allumées : aucune des servantes ne l'aimait autant qu'elle ; tout petit, il avait été son nourris-

son. [Devant elle, il] ouvrit les battants de la chambre aux solides murailles; il s'assit sur le lit, tira son fin chiton, le jeta sur le bras de cette vieille femme aux solides conseils, et la vieille, pliant avec soin le chiton, le pendit au crochet, près du lit ajouré, puis sortit de la chambre et, refermant la porte par le corbeau d'argent, en fit jouer la barre en tirant la courroie.

Certains traducteurs et éditeurs donnent Euryclée pour sujet à ὤξεν θύρας, sans nous dire comment une femme, qui a une torche en chaque main, peut encore ouvrir une porte. Le sujet de ὤξεν et de ἔζετο ne peut être que Télémaque; aussi faut-il rétablir :

ὤξ' ὅ γε θύρας.

Si nous avons aujourd'hui

ὤξεν δὲ θύρας.,

c'est par similitude avec le vers 399 du chant XXII :

ὤξεν δὲ θύρας μεγάρων εὐ ναιετάοντων,

où il est question d'Euryclée. D'après Eustathe, il semble que les *Commentaires* faisaient aussi en notre vers 436, ouvrir la porte par Euryclée — malgré ses torches — de même qu'elle la ferme (après avoir laissé ses torches dans la chambre), au vers 441 : ὁ δὲ ἔζετο ἐν λέκτρῳ, dit Eustathe.

Mais dans la suite de ce texte, bien des détails sont aussi surprenants. On a souvent signalé dans le vers 436 cette étrange copie de l'*Iliade*, II, 42 :

ἔζετο δ' ὀρθωθείς μαλακὸν δ' ἔνδυε χιτῶνα.

S'asseoir sur son lit pour *mettre* son chiton paraît une opération facile; mais s'asseoir sur son lit pour *enlever* son chiton, comme fait Télémaque en ce vers 436, est une tout autre affaire.

Aux vers 438-339, pourquoi ces deux μὲν qui se suivent τὸν μὲν... ἢ μὲν : on attendrait plutôt ἢ δὲ, à moins que le τὸν μὲν du vers 438 ne soit qu'une contamination du μὲν τὸν du vers 439. On lit dans l'*Iliade*, XIV, 214-218, au sujet d'Aphrodite :

ἢ καὶ ἀπὸ στήθεσφιν ἐλύσατο κεστὸν ἱμάντα
 ποικίλον· ἔνθα δὲ οἱ θελκτῆρια πάντα τέτυκτο·
 ἔνθ' ἔνι μὲν φιλότης, ἐν δ' ἴμερος, ἐν δ' ὀχαριστύς
 πάρφρασις, ἢ τ' ἔκλεψε νόον πύχα περ φρονεόντων.
 τὸν ῥά οἱ ἔμβαλε χερσὶν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν.

Entre ces vers de l'*Iliade* et nos vers de l'*Odyssée*, on voit combien de mots sont communs : ἱμάντα, ἱμάντι — πύχα φρονεόντων,

πυκιμηδέος, — ἔμβαλε χερσίν. Comme au vers 218 de l'*Iliade*, il faut lire peut-être en notre vers 438 de l'*Odyssee*,

καὶ τὸν ἦα γραίης πυκιμηδέος ἔμβαλε χερσίν.

Aux vers 429-430, comment expliquer cette suite de participes πτύξασα, ἀσκήσασα, ἀγκρεμάσασα, dont les deux premiers sont unis par καὶ, mais dont le second est lâché dans la phrase, sans la moindre particule pour l'attacher ? On attendrait au moins πασσάλῳ τ'ἀγκρεμάσασα : seulement, le vers deviendrait faux. Qu'on relise d'ailleurs les trois vers 439-441 ; le μὲν de 439 s'accorde mal avec le ἦ' de 441 ; on attendrait plutôt βῆ δ'ἔμμεν et, entre ce δ' et le μὲν antérieur, un verbe à l'indicatif. Les manuscrits varient beaucoup sur l'orthographe de ἀγκρεμάσασα, ἀνκρεμιάσασα, ἐγκρεμιάσασα, ἐκκρεμιάσασα. La phrase serait bien mieux équilibrée si l'on avait :

ἡ μὲν τὸν πτύξασα καὶ ἀσκήσασα χιτῶνα
 πασσάλῳ ἐγκρήμνησε παρὰ τρητοῖσι λέγεσσι
 βῆ δ'ἔμμεν ἐκ θαλάμοιο θύρην δ'ἐπέρυσσε κοριώνη,

« et la vieille, pliant avec soin le chiton, le pendit au crochet, près du lit ajouré, puis sortit de la chambre et referma la porte par le corbeau d'argent ».

Les poèmes homériques emploient d'ordinaire les formes κρέμασε, παρακρέμασε, etc., mais ils ont aussi κρημνόν, et les hymnes homériques emploient κατεκρημνῶντο... Au surplus, il s'agit de ce chant I de l'*Odyssee*, dont la langue a fourni matière à tant de débats et qui semble construit, en effet, de formules, de phrases et de vers souvent douteux. Je reviendrai quelque jour à ce sujet.

Victor BÉRARD.

INSCRIPTIONS DE DIDYMES

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES DE LA CONSTRUCTION DU DIDYMEION

Le dernier article que la *Revue de Philologie* ait consacré aux inscriptions de Didymes, en juillet 1905, annonçait une importante découverte faite à Milet en 1903 et 1904, et qui devait singulièrement éclairer l'histoire du Didymeion, toute la vie même du bourg de Didymes¹. Il s'agissait de sept listes d'éponymes, nous fournissant plus de quatre cents noms et — après calculs — plus de quatre cents dates, nous permettant par conséquent de dater nombre de décrets, comptes de construction, catalogues et dédicaces.

Les précieuses listes ont été publiées en 1914 par M. Albert Rehm dans le troisième fascicule du grand ouvrage consacré aux fouilles de Milet², et je me propose aujourd'hui d'en tirer parti pour le classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion.

Bien que je doive accepter dans la suite les dates proposées par M. Rehm, le lecteur me saura gré de rappeler comment elles ont pu être établies. Pareille découverte est un fait sans précédent et elle mérite d'autant plus d'être brièvement exposée que la ville dont l'histoire en bénéficie a tenu dans l'Orient grec une place considérable.

1. XXIX, 1905, p. 237-272. Voy. la note 2, p. 245.

2. *Milet, Ergebnisse der Ausgrabungen und Untersuchungen seit dem Jahre 1899. Heft III : Das Delphinion in Milet* von Georg Kawerau und Albert Rehm, Berlin, 1914, p. 230-275. Les listes m'avaient été obligeamment communiquées en 1906 par M. Albert Rehm et j'en avais fait l'objet d'une lecture à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 6 avril 1906. Voy. *Comptes rendus*, 1906, p. 134.

I

Les sept listes d'éponymes ont toutes été découvertes dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon Delphinios, où l'on conservait les noms des aïsmyntètes des molpes (devenus plus tard les stéphanéphores), depuis le VI^e siècle au moins avant J.-Chr. ¹.

Elles se répartissent en trois séries dont la seconde ne comporte qu'une stèle, une liste ².

A. La série A est formée des nos 122 et 123 qui se font manifestement suite, à considérer les deux noms historiques dont l'un se trouve à la fin de 122, l'autre au commencement de 123.

N^o 122 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Voir les photographies dans *Milet*, III, p. 254 et 257). Le titre est : οἶδε μολπῶν ἡισύμνησαν.

Une date certaine est fournie à la col. II, l. 81 par le nom d'Alexandre (Ἀλέξανδρος Φιλίππου) qui fut stéphanéphore lors de son passage à Milet, en 334/33. C'est ce nom qui a permis de dater en toute certitude la liste n^o 122 qui remonte jusqu'à l'année 525/24 et la liste n^o 123 qui descend à 260/59. Les seules difficultés qu'on y rencontre tiennent à la présence de deux noms sur deux lignes (col. I, l. 11 et 22). Il se peut que M. Rehm ait tort de les compter chaque fois pour deux années, mais nous n'avons aucun intérêt à ouvrir cette discussion : la l. 22 se rapporte aux premières années du IV^e siècle, c'est-à-dire à une période où la reconstruction du temple de Didymes n'était certainement pas commencée, et, actuellement, le plus ancien de nos comptes n'est pas antérieur aux dernières années du III^e siècle.

N^o 123 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Photographie : *Milet*, III, p. 258). Titre : οἶδε μολπῶν ἡισύμνησαν. Années 313/12 à 260/59.

B. Le n^o 124 (aujourd'hui au Musée de Berlin) est isolé. Brisé à la partie supérieure, il renferme encore 49 noms que M. Albert Rehm rapporte aux années 232/31-184/83. Aucun de ces noms n'étant celui d'un personnage historique, sur quelles considérations s'est fondé M. Rehm pour obtenir ces dates ? Il s'appuie

1. Sur le Delphinion, qui ne renfermait pas de temple, mais seulement des autels, voy. *Milet*, III, p. 408 et suiv.

2. Je n'ai pas à m'occuper de l'époque à laquelle ont été gravées ces listes et me borne à renvoyer le lecteur aux renseignements fournis par l'éditeur dans chacun des sommaires.

principalement sur l'étude d'une importante inscription découverte également dans l'enceinte du Delphinion et qui porte dans son recueil le n° 148. C'est un traité de paix conclu entre Milet et Magnésie du Méandre et que M. Fr. Mezger s'est efforcé de dater¹; on y lit aux l. 89-90 :

89 [ἄρχειν δὲ τῆς συν]θήκης, ὡς μὲν Μιλήσιοι ἄγουσιν, στεφανηφό-
ρον θεὸν τὸν με-

90 [τ' Ἀπολλώνιον κ]αὶ μῆνα Πυανοψιώνα καὶ ἕκτην ἐπὶ δέκα.

Le traité entre donc en vigueur à partir du 16 Pyanopsion, c'est-à-dire de l'automne d'une année où le dieu était stéphanéphore. Le nom d'Apollonios est emprunté au n° 124, l. 36 :

36 Ἀπολλώνιος Ἰεροκλείδους.

37 Ἀπόλλων Διός.

Reste, si l'emprunt est légitime, à retrouver la date commune.

En tête du traité conclu entre Magnésie et Milet est placée une précieuse liste qui renferme d'une part les noms des cités et du κοινόν qui ont servi de conciliateurs et sont représentés par des délégués, d'autre part les noms des commissaires de Magnésie et de Milet². Cette liste éclaire en quelque sorte tout le traité. Les premiers conciliateurs nommés sont des Rhodiens. A n'en pas douter, c'est Rhodes qui a pris l'initiative du rétablissement de la paix entre les cités belligérantes. Il n'est pas douteux non plus que le congrès dont le n° 148 nous a appris l'existence se place au début du n° siècle av. J.-Ch, et se rattache aux négociations engagées à Rome à la fin de l'année 197, après la défaite de Philippe de Macédoine³. Parmi les délégués du congrès figure l'Achéen Δα... dont M. Mezger complète le nom, avec beaucoup de vraisemblance, en Δα[μοξένου]. Or Damoxénos est à Rome, où il représente déjà les Achéens, à la fin de l'année 197. Le congrès n'a donc pu se tenir avant l'année 196 et, comme les Rhodiens avaient intérêt à ne pas perdre de temps surtout après la

1. Je n'ai pas eu à ma disposition le mémoire de M. Fr. Mezger. Il a paru à Munich en 1913 sous la forme d'une *Dissertatio inauguralis*, et le titre : *Inscriptio Milesiaca de pace inter Milesios et Magnetes facta*.

2. L'exemplaire milésien du traité qui a été retrouvé dans le Delphinion est intitulé : Σοθῆκα: Μιλησίων καὶ Μυνησίων, mais dans le traité même Magnésie est constamment nommée avant Milet, sauf aux l. 89-90.

3. Nous ne savons pas où se tint le congrès. Rien n'autorise M. Rehm à croire, comme il y est disposé (p. 345, note 2), que ce fut à Magnésie.

venue de Lentulus en Carie, le congrès s'est tenu cette année même. Nous pouvons donc dresser le tableau suivant :

Fin de 197 (Tite-Live, XXXIII, 24, 3 et suiv.) : Négociations à Rome. Damoxénos y prend part en qualité de représentant des Achéens (Polybe, XVIII, 42, 6).

196. Lentulus à Bargylia (Tite-Live, XXXIII, 35, 2; 39, 2). — Fin de l'été et commencement de l'automne : congrès qui rétablit la paix entre Magnésie et Milet. Le traité entre en vigueur à partir du 16 Pyanopsion à Milet, du 15 Hagnéon à Magnésie.

Si nous revenons après ce long détour à la liste n° 124, il nous suffira de rappeler que les rapprochements établis par M. Rehm avec d'autres inscriptions et noms milésiens sont favorables à l'attribution de ladite liste aux dernières années du III^e et aux premières du II^e siècle. Dès lors nous pouvons accepter la restitution : τὸν μετ' Ἀπολλώνιον. La date d'Apollonios fils d'Hiéroclès est ainsi fixée et partant celle des trente-cinq éponymes qui le précèdent et des treize qui le suivent sur le n° 124. Comme une inscription inédite nous fournit de plus le nom qui précède immédiatement le premier de la liste¹, c'est en réalité cinquante dates que nous gagnons, c'est-à-dire des points de repère et de lumière pour un demi-siècle de l'histoire de Milet.

C. La troisième et dernière série comprend les nos 125, 126, 127 et 128. Les nos 125-127 et peut-être 128 se font suite.

N° 125 (aujourd'hui au Musée de Berlin. Photographie : *Milet*, III, p. 268). Titre : οἶδε μολπῶν ἡσύμνησαν. — 47 lignes et seulement 36 noms.

N° 126 (au Musée de Berlin. Photographie : p. 270). Titre : οἶδε μολπῶν ἡσύμνησαν. — 50 lignes et 36 noms.

N° 127 (Photographie : p. 271). Titre : οἶδε μολπῶν ἡσύμνησαν. — 45 lignes et 36 noms.

N° 128 (gravé au dos d'une stèle brisée dont la partie antérieure porte un décret d'Apollonia du Rhyndakos en l'honneur de Milet, *Milet*, III, n° 155. Photographie : p. 273). Titre : σεβαστη-
ζῆροι οἱ καὶ ἀισυμνηται. — 18 lignes et 15 noms.

Les noms historiques ne manquent pas dans cette série où l'on rencontre le roi Mithridate (125, l. 5), Auguste (127, l. 2 et 13), Gaïus César (127, l. 22), Tibère (127, l. 31). En republiant une liste de stéphanéphores d'Héraclée du Latmos où figurent quatre fois Auguste et deux fois de suite Gaïus son petit-fils et

1. *Milet*, III, p. 265.

fil^s adoptif, j'avais proposé de dater le premier éponymat de Gaïus de son passage dans la province d'Asie. Il me semblait vraisemblable que les Héracléotes avaient saisi la première occasion d'honorer le fils d'Auguste, avec d'autant plus d'empressement qu'ils avaient déjà choisi trois fois l'empereur pour éponyme. Le même raisonnement vaut pour Milet et M. Rehm n'a pas manqué de le faire. Le fortifiant par une étude approfondie du calendrier milésien, M. Rehm fixe à l'année 1/2 après J.-Ch. le stéphanéphorat milésien de Gaïus. Nous pouvons alors dresser le tableau suivant :

Été de 1 avant J.-Ch. — Gaïus rencontre Tibère à Samos ou à Chios (Suétone, *Tib.*, 12, 2. Zonaras, X, 39). Les Héracléotes dont l'année commence le 23 septembre s'empressent de le choisir une première fois pour stéphanéphore : 1 avant — 1 après J.-Ch.

1 après J.-Ch. — Les Milésiens dont l'année commence au printemps choisissent Gaïus pour stéphanéphore : 1 après — 2 après J.-Ch. Les Héracléotes le choisissent pour la deuxième fois. Les deux cités l'ont désigné aussitôt qu'elles en ont eu la possibilité.

C'est le stéphanéphorat de Gaïus qui permet de dater les n^{os} 125-127 et peut-être 128.

En résumé les trois séries de listes milésiennes sont réparties sur une longue période d'années qui s'étend de 525/24 (?) avant J.-Ch. à 20/21 ou 31/32 après J.-Ch.

Ces trois séries ne sont pas complètes et deux lacunes d'inégale étendue se creusent entre elles. Il nous manque :

1^o Les éponymes des années 259/58 à 234/33;

2^o Les éponymes des années 183/82 à 90/89.

Telles sont les bases solides de la chronologie milésienne.

II

Les noms des stéphanéphores sont le fondement le plus sûr du classement chronologique que je me propose d'établir. Mais il va de soi qu'un compte de construction strictement daté peut en éclairer d'autres qui ne le sont pas, soit parce que l'intitulé qui renfermait le nom du stéphanéphore n'a pas été retrouvé, soit parce que le nom du stéphanéphore placé en tête du compte ne figure pas sur les listes du Delphinion. L'état d'avancement des travaux mêmes nous fournit un premier indice chronologique, par exemple le numéro de l'assise ou des assises des grands murs auxquelles on travaille; puis les noms des chefs d'équipe,

des entrepreneurs ou des ouvriers ; enfin l'étude épigraphique des lettres, dont plusieurs — le pi, le sigma notamment — sont caractéristiques. Les comptes datés deviennent ainsi des points de repère, des centres autour desquels nos divers moyens d'information nous permettent de grouper d'autres comptes mutilés et incomplets. On ne sera donc pas surpris que l'ordre dans lequel je vais présenter les cinq textes du premier groupe ne soit pas celui du classement définitif. Je leur donne pourtant dès maintenant le numéro que je leur attribuerai à la fin de mon article.

Ce premier groupe, le plus ancien en l'état actuel des découvertes, n'est pas antérieur aux dernières années du III^e siècle.

N^o IV (Inventaire n^o 80). — Déjà publié dans la *Revue de Philologie*, XXIX, 1905, p. 238 et suiv. ; mais le nom du stéphanéphore n'avait pu être restitué.

L'intitulé doit être complété de la façon suivante :

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἐχε[κράτους τοῦ Εὐδήμου, προφητεύοντος δὲ Ἀριστείδου τοῦ Πολυξένου, ταμειούτων δὲ καὶ παρεδρευόντων ἐν τῷ ἱερῷ Πισαίου τοῦ Πο[λ., Ν. τοῦ Ν., ἀρχιτεκτονούοντος δὲ Κλ[ε. τοῦ Ν., Διονυσικλείους τοῦ Σωσθένου ἐπιστατήσαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμέως ἀπολογισμὸς τῶν ἔργων.

L. 1. Ἐχεκράτης Εὐδήμου est l'éponyme de l'année 217/16 (Liste n^o 124, l. 16. Cf. *Milet*, III, *Nachträge*, p. 441).

L. 2. Le prophète appartient à une famille qui nous est connue par les inscriptions du Delphinion. Lui-même est l'un des σύνεδροι sur la proposition desquels a été rendu en 228/27 le décret n^o 33^a en l'honneur des Crétois : [ἐπὶ τ]οῦ θεοῦ τοῦ δευτέρου τοῦ μετὰ Ἀθην[αγ]όρα[ν]. Cf. liste n^o 124, l. 5. Un autre des synèdres (Βάβων Πολυξένου, 33^a l. 13) est vraisemblablement son frère. Enfin son père, Πολυξένος Ἀριστείδου, figure parmi les cautions de Milet lors de l'emprunt souscrit en 282/81 par la ville de Cnide (n^o 138, II, l. 48). La famille d'Aristeidès est, à n'en pas douter, riche et considérée, depuis longtemps honorée, semble-t-il, s'il faut y rattacher le stéphanéphore de 345/44 : Βάβων Πολυξένο (n^o 122, II, l. 70).

L. 3. Le trésorier Πισκίος n'est pas connu, mais le nom s'est rencontré à Milet (n^o 138, II, l. 56).

L. 4. Un architecte dont le nom commence par Κλε... figure dans un compte inédit, mais qui est d'une période postérieure.

L. 5. L'épistate des travaux n'est pas connu, mais son nom

est porté à Milet par un sculpteur dont j'ai retrouvé une signature à Didymes : Διονυσιακῆς Ἀττίνου (voy. *Milet*, III, *Register*, s. v.) et par le père d'un stéphanéphore (?), dont le nom manque (voy. *Revue de Philologie*, XXI, 1897, p. 41, n° 13. — Musée du Louvre, *Marbres antiques*, n° 2813).

Le nom de Σωσθένης ne se rencontre pas dans l'Index milésien rédigé par M. A. Rehm.

Travaux. — Les travaux se poursuivent simultanément en plusieurs endroits du temple : on travaille à la construction des grands murs, au mur de la porte et aux murs des labyrinthes.

Pour les grands murs du naos, ils sont rarement désignés par un terme spécial ; on se contente ordinairement de dire qu'on a posé tant de carreaux de marbre ou de pierre à telle assise qui est elle-même désignée par un n° d'ordre : ainsi en 217/16 on travaillait aux 13^e (B, 72), 14^e (B, 75), 15^e (B, 79 et A, 95 ; 101) assises. Je ne cite ici que les passages où les numéros des assises se lisent ou se restituent en toute certitude.

Si désireux que je sois de n'étudier dans cet article que le classement chronologique des comptes de construction du Didymeion, on me permettra de corriger, chemin faisant, les textes ou les explications que j'ai donnés dans les articles précédents. Les fouilles des Allemands au temple peuvent être considérées comme terminées : à la lumière du nouveau plan qu'elles ont permis de dresser et des nouvelles inscriptions qu'elles ont mises au jour, je puis maintenant écarter des hypothèses, restitutions ou dénominations erronées, et je le ferai aussi souvent que l'occasion s'en présentera¹.

Un des résultats les plus remarquables de la dernière campagne de fouilles a été la détermination exacte de l'emplacement de la porte du sanctuaire. On a souvent rencontré dans les comptes didyméens la mention d'un θυραῖος τοίχος et je me suis efforcé de distinguer d'une part le θυραῖος τοίχος τοῦ λαβυρίνθου qui est, à n'en pas douter, le mur de la porte du labyrinthe Nord ou du labyrinthe Sud ; d'autre part, le θυραῖος τοίχος proprement dit, où il faut reconnaître le mur de la porte du temple même. D'autres inscriptions mentionnent le μέγξ θύρωμα — à n'en pas douter la

1. Le dernier plan du Didymeion a paru dans le septième Rapport de M. Th. Wiegand sur les fouilles de Milet et de Didymes : *Siebenter vorläufiger Bericht über die von den königlichen Museen in Milet und Didyma unternommenen Ausgrabungen*, Berlin, 1911, Taf. IV (Extrait des *Abhandlungen der königl. preuss. Akademie der Wissenschaften vom Jahre 1911*). Je citerai dans la suite le rapport de M. Wiegand sous la forme abrégée : Wiegand, VII, 1911. Les Rapports antérieurs seront cités de même avec leur numéro d'ordre et la date.

porte du temple — et nous apprennent qu'elle était rehaussée d'ornements d'ivoire, provenant de défenses d'éléphant offertes par Ptolémée Aulètes et par Ptolémée XIV¹. Mais nous nous trompions tous sur l'emplacement de cette porte. Nous admettions qu'elle ouvrait sur ce qu'on appelait dans les temples grecs le pronaos, à Didymes le dodécastylon, d'après le nombre des colonnes qui se dressaient entre les deux grands murs du Nord et du Sud². C'était une erreur. Sur le dodécastylon ouvrait une énorme baie qui n'a jamais pu être fermée par une porte³. Le seuil, monolithe, ne mesure pas moins de 8 m. de long et de 1 m. 50 de haut. A cette hauteur, il faut ajouter celle de la σπειρα ou base du seuil, sans oublier que la partie inférieure du seuil même était ornée d'une moulure (σχινίς) en forme de jonc tressé⁴. Ces dimensions mêmes et cette ornementation prouvent, à l'évidence, qu'il n'y a jamais eu là ni porte, ni même entrée publique puisque ce seuil, de plus de 2 mètres de haut, n'a jamais reçu de marches de marbre. Il faut chercher ailleurs le θυράϊος τοίχος et le μέγα θύρωμα.

Un passage du compte n° IV nous fournit une indication précieuse dont nous pouvons maintenant tirer meilleur parti. Je le cite en y introduisant les corrections et compléments nécessaires :

A. 95 .. Ἐβήσαν δὲ καὶ ἐν τῷ πεντεκαίδεκάτῳ δόμοι
 ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ νοτίου μέρους [ἐκ τῆς ἐντὸς λίθους δύς, τοὺς
 ἀπὸ
 τοῦ π[ρῶ]του Μεγακλείους, καὶ ἐκ τῆ[ς] ἐκτὸς τῶν τὸ πύχως
 πενθημιποδίων δύς
 καὶ τὸ προσκείμενον ἡμικύκλιον ἐς[ρῶ] ἔβησαν δὲ καὶ κατὰ
 τὸ
 θύρω[μ]α ἐκ τῆς ἐντὸς Μεγακλείους . . .

Je prie le lecteur de se reporter à la planche XIII du VII^e Rapport de M. Wiegand. Il y trouvera confirmée l'explication que j'avais proposée pour le mot ἡμικύκλιον⁵ : celui-ci ne peut s'entendre que d'un demi-tambour faisant partie d'une des demi-colonnes qui flanquaient la porte ouvrant directement sur les

1. Voy. Bernard Haussoullier, *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 253 ; Wiegand, VII, 1911, p. 50 ; *Milet*, III, p. 274.

2. Pour le dodécastylon, voy. plus loin le compte publié dans l'Appendice : n° I App., l. 9.

3. Voy. Wiegand, VII, 1911, Taf. X et p. 50.

4. Σπειρα et σχινίς ont été dégagées dans la dernière campagne de fouilles Wiegand, VII, 1911, Taf. X et XI) et sont mentionnées dans le compte publié ans l'Appendice, n° I App., l. 14 et suiv.

5. *Revue de philologie*, XXIX, 1905, p. 270, note 1.

degrés qui menaient à l'adyton. Seulement les fouilles nous ont appris que ce *θυραῖος τοῖχος* n'était pas percé d'une, mais de trois portes de même largeur (2 m. 10), de même hauteur (5 m. 40), de même profil¹. Voilà donc déterminé l'emplacement du *θυραῖος τοῖχος* et du *μέγα θύρωμα*.

Il est encore question du *θυραῖος τοῖχος* dans un passage très mutilé du n° IV que je ne puis compléter avec autant de sûreté que je le voudrais (A, 129 — B, 1 ; 2 ; 3). La rédaction en est embarrassée et je n'y retrouve pas l'ordre habituel. Aux l. 1 et 2 de B, par exemple, il est difficile de ne pas restituer : [ἐκ τῆς ἐντ]ός Μεγακλείους et de ne pas finir la phrase suivante, avant ὁμοῦ, par [ἐκ τῆς ἐκ]τός, ce qui est contraire à l'usage. Nous obtenons alors :

- B 1 un chiffre ἐκ τῆς ἐντ]ός, Μεγακλείους· ἔθηκαν δὲ
καὶ ἐπὶ τοῦ
2 θυραίου τοίχου *chiffre* ἐκ τῆς ἐκ]τός· ὁμοῦ τῶν τὸ πάχος
τριημιποδίων
3 ἐξ ἱεροῦ· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυ]ραίου τοίχου ἔβδομον
Ἀσκληπιοδίωνου,

mais le passage demeure confus et incertain.

Chefs d'escouade et ouvriers. — On en trouvera plus loin, à la fin de l'article, la liste complète. Je me bornerai maintenant à deux observations sur deux chefs d'escouade.

Le nom d'Apollonidès (IV A, 23 : οἱ μὲν περὶ Ἀπολλωνίδ[ην]) se retrouvera plus loin dans le n° I.

Le nom d'Antipatros (IV B, 4-5) se retrouvera également, à deux reprises, dans le n° I.

Les l. 4-5 du n° IV B sont aussi embarrassantes que celles qui précèdent et l'examen répété de l'estampage ne m'a donné qu'une correction : Ἀντίπατρον au lieu de : Ἀντιπάτρου. Il me semble que la barre droite qui suit l'omicron en est trop rapprochée pour appartenir à un upsilon et qu'elle convient mieux à un nu. Je proposerais donc avec hésitation :

- 4 ἄγδρον Οἱ δὲ περὶ] Ἀντίπατρον ἔντ[ες
5 δεκατέσσερες ἔθηκαν ἐν τῷ τριεκαίδεκάτ]οι δέμοι τῷ κατὰ
τὸ
6 νότιομ μέρος . . .]

Pour les l. 5 et 6 cf. les n°s I A, 20 et 21 ; III B, 5 et 6.

1. Wiegand, VII, 1911, p. 50.

N° III (Inv. n° 81). — Inédit. Grande plaque de marbre blanchâtre, opisthographe, retaillée à gauche, complète des trois autres côtés. Retrouvée au même endroit que le n° IV, dans le mur qui protégeait l'escalier du puits, et de mêmes dimensions. Hauteur : 2 m. 65. — Largeur maxima : 0 m. 33. — Épaisseur, un peu moindre que celle du n° IV : 0 m. 25 (au lieu de 0 m. 27), mais la face A a été martelée. Hauteur des lettres : de 0.011 à 0.013. Elles sont donc un peu plus grandes que celles du n° IV, qui variaient de 0.011 à 0.012. Mais dans les deux stèles l'omigron, le thêta et l'oméga sont plus petits et le pi, une des lettres les plus caractéristiques de l'alphabet didyméen, est le même, au moins en A (Π); en B la barre horizontale dépasse très légèrement à gauche la première barre verticale. L'interligne est sensiblement le même dans les deux stèles, puisque, les deux faces B comptant exactement le même nombre de lignes, soit 92, un blanc de même hauteur (0 m. 73) s'étend au-dessous des lignes. A ne considérer que les apparences et sans qu'on puisse dire qu'elles sont de la même main, ce sont donc en quelque sorte deux stèles jumelles. — Copie. Estampage.

A. De la face A il reste à peine trois lignes qui sont certainement les premières de la stèle puisqu'elles sont gravées au-dessous d'un blanc. Tout le reste a été martelé et complètement effacé. Je lis :

[Ἐπί στεφανήρου...] οὐ τ[ο]ῦ Δ [vide de 0.084] σφητεύον-
 [τος δὲ
 [N... τοῦ N... , ταμι]εύοντων δὲ καὶ παρεδρευόντων ἐν
 [τοῖς ἱεροῖς N... τοῦ...] οὐ, Εὐβού[λο]υ [το]ῦ Ἱεροκλέους.

L. 1. Me fondant sur les apparences que j'ai signalées plus haut et que va d'ailleurs confirmer l'étude de la face B, la seule conservée, j'ai cherché le nom de l'éponyme parmi les stéphanéphores les plus rapprochés d'Ἐγεκράτης Εὐδήμου, de qui date notre n° IV. Or la liste n° 124 m'en fournit deux qui peuvent également convenir aux débris des lettres déchiffrées :

219/18 Ἀρίστιππος Διονυσίου
 [217/16 Ἐγεκράτης Εὐδήμου]
 214/13 Δημάρχτος Δημαρχτου.

En dehors de ces deux noms, il n'en est pas dans toute la liste n° 124, dont le patronymique commence par un delta. Διονυσίου et Δημαρχτου comptent l'un et l'autre neuf lettres et il nous en

faut deux pour compléter le mot $\pi\rho\sigma\phi\eta\tau\epsilon\upsilon\sigma\tau\omicron\varsigma$. Y a-t-il place pour ces onze lettres dans la lacune ? Elles n'y seront certes pas à l'aise, à en juger par l'examen de la l. 2, mais on peut admettre que la l. 1 était plus serrée. $\Delta\iota\omicron\nu\sigma\iota\upsilon$ avec ses deux iota serait moins embarrassant que $\Delta\eta\mu\alpha\rho\acute{\alpha}\tau\omicron\upsilon$. Il y a donc lieu d'hésiter entre les deux restitutions que voici :

'Επί στεφανηφόρου Ἀριστίππου τ[ο]ῦ Δ[ι]ωνυσίου, $\pi\rho\sigma\phi\eta\tau\epsilon\upsilon\sigma\tau\omicron\varsigma$ δὲ
'Επί στεφανηφόρου Δημαράτου τ[ο]ῦ Δ[η]μαράτου, $\pi\rho\sigma\phi\eta\tau\epsilon\upsilon\sigma\tau\omicron\varsigma$ δὲ

Quoi qu'il en soit, qu'il y ait entre les nos III et IV un écart de deux ou trois ans au-dessus ou au-dessous d' Ἐγεκράτης Εὐδήμου, ils font évidemment partie de la même série : l'examen des travaux et des noms des entrepreneurs et ouvriers achèvera de nous le prouver.

L. 3. Le second trésorier Εὐβουλος Ἱεροκλέους nous est connu par une inscription de Milet qui est datée. Il souscrit à l'emprunt émis en 205/04 par Milet, non pas en son nom personnel, mais pour son fils mineur (ὑπὲρ Ἀμφικτύονος τοῦ Εὐβούλου, *Milet*, III, n° 147, l. 78). On notera la forme Ἱεροκλέους dans le compte de Didymes, où l'on attendrait plutôt Ἱεροκλείους, puisqu'on y lit constamment Μεγακλείους. Les décrets milésiens de 205/04 portent Ἱεροκλείους.

Donc : année 219/18 ou 214/13.

B. Travaux. — Dans aucun des passages où sont relatés les travaux exécutés aux grands murs du temple (l. 5 ; 75 ; 79) le n° des assises n'est conservé et je ne me suis permis de le restituer nulle part, mais on ne peut guère hésiter qu'entre les 13^e, 14^e ou 15^e qui sont citées dans le n° IV. Les travaux suivent, dans le n° III B, le même ordre que dans le n° IV B ; ils y ont le plus souvent même importance, si bien que les deux textes sont en quelque sorte parallèles et que l'un se restitue à l'aide de l'autre. La première édition de IV B devra donc être corrigée avec celle que je donne ci-dessous de III B¹. Quelques exemples cités plus loin suffiront à prouver la concordance constante.

1. J'indique plus loin, dans les rapprochements qui suivent, quelques-unes des corrections à faire. Je n'en ajoute ici qu'une : au n° IV B, 77 je lirais et restituerais maintenant : [ἀντικείμενον πέτρινον Ζωπυρίωνος. Zopyrion ne fournit que des carreaux de pierre et je ne retrouve pas sur l'estampage le I que j'ai noté comme douteux sur ma copie.

III B.

τὸν μὲν ἐκ τῆς ἐκτὸς ἱερὸν, ἐγ δὲ τ[ῆς ἐντὸς. . . . ἔθηκον δὲ καὶ
ἐπὶ τοῦ

θυραίου τοῖχου τοῦ λαβυρίνθου τὸ[ν μὲν

λίθ[ο]υς δύο, ὧν τὸ μ. πέμπτον ἀπὸ τοῦ παραθύρου. . . ἔκτον. . .

ἀντέθηκον δὲ τούτοις πετρίνο[υς. . . . Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον
ἄντες

5. δεκατέσσερες ἔθηκον ἐν [τοῦ. . . . καιδεκάτωι δόμωι τοῦι κατὰ τὸ νότιον μέρος τὸν τε γωνιαί[ον τὸν κατὰ πρόδρομον Δημητρίου καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς λευκοῦς λίθου[ς τεσσαράκοντα ἐπτά τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων, ὧν τὸ μ. πρῶτον [ἀπὸ τοῦ γωνιαίου. . . . , δεῦτερον Μοιρέου, τρίτον Μεγακλείους, [τέταρτον. . . . , πέμπτον. . . . ,
10. ἔκτον, ἑβδομον Ἀρέσκου, ὄγδοον[ν. , ἕνατον. . . . , δέκατον Μοιρέου, ἐνδέκατον Ἀπ[ολλωνίου, δωδέκατον. , τρ]εισκαιδέκατον, τεσσαρεςκαι[δέκατον. , πεντεκαιδέκατον Ἀπολλωνίου, ἑκκαιδέκατον, ἐπτ[ακαιδέκατον. , ὀκτωκαιδέκατον
15. Ἀπολλωνίου, ἐνναεκαιδέκατον[ν. εἰκοστόν, ἕνα ἐπὶ τοῖς εἰκοσι], δεῦτερον Μεγακλείους, τρίτ[ον. , τέταρτον. , πέμπτον Μεγ[ακλείους, ἕκτον Ἀπολλωνίου, ἑβδομον, ὄγδοον. , ἕνατον καὶ τριακοστόν Μολπαγόρου, ἐν[α ἐπὶ τοῖς τριάκοντα. , δεῦτερον Μολπαγόρ[ο]υ, τρίτον, τέταρτον, [πέμπτον. , ἕκτον, ἑβδομον, ὄγδοον
20. Καλλικράτου, ἕνατον ἱερὸν, τεσσαρακοστόν. , ἕνα ἐπὶ τοῖς τεσσαράκοντα ἱερὸν, δεῦτερον[ν. , τρίτον, τέταρτον. πέμπτον
25. ἱε]ρόν, ἕκτον Μοιρέου, ἑβδομον ἱερ[όν ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος πε]νήμιποδίων λίθους ὀκτώ, ὧ[ν τὸ μ. πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου. , δε]ῦτερον Ἀπολλωνίου, τρίτε[ν. , τέταρτον. , πέμπτον Μεγακλείους, ἕκτον, ἑβδομον Ἀ[πολλωνίου, ὄγδοον. καὶ δια]λιπόντι τὸν θυραῖον τοῖχον λίθ[ο]υς ἐπτά, ὧν τὸ μ. πρῶτον ἀπὸ τοῦ
θυραίου
τοῖχου ἱερὸν, δεῦτερον Νέωνος, [τρίτον. , τέταρτον ἱερὸν ἄγρανον, πέμπτον Δημητρίου, ἕκτον. , ἑβδομον. ἐν δὲ
τοῖς
μεταστυλίοις τῶν τὸ πάχος [πενήμιποδίων λίθους τριάκοντα,
ὧν τὸ μ. πρῶτον ἀπὸ τῆς προ[ηνέμου παραστάδος. , δεῦτερον
30. Καλλικράτου, τρίτον Ἐπικρ[άτου, τέταρτον Καλλικράτου, πέμπτον καὶ ἕκτον Ἐπικράτου, ἑβδομ[ον. , ὄγδοον, ἕνατον καὶ δέκατον Μεγακλείους, ἐνδέκατον Ἐπ[ικράτου, δωδέκατον. , τρ]εισκαιδέκατον Καλλικρά[του, τεσσαρεςκαιδέκατον. , πεντεκαιδέκατον

35. Μολπαγόρου, ἑκκαίδεκατον Κ[αλλικράτου, ἑπτακαίδεκατον ,
 ὀκτώκαιδέκατον Μολπαγόρου, [έννεακαίδεκατον ,
 εἰκοστὸν καὶ ἓνα ἐπὶ τοῖς εἴκοσι Δ[ημητρίου, δευτέρον, τρίτον,
 τέταρτον, πέμπτον
 ἱερούς, ἕκτον Πρώτου, ἕβδομον Κ[αλλικράτου, ὄγδοον , ἕνατον
 Νικομάχου, τριακοστὸν Μολπαγόρου ἔθηκαν δὲ καὶ συμπλεύρους
 ἐπὶ τῆς προηγέμου παραστάδος [εἴκοσι, ὧν τοὺς τρεῖς ἀπὸ τοῦ
 γωνιαίου
40. Καλλικράτου, τέταρτον ἱερόν, πέμ[πτον καὶ ἕκτον , ἕβδομον
 Εὐτύχου, ὄγδοον καὶ ἕνατον Μαιρέου, δέκατον, ἐνδέκατον ,
 δωδέκατον ἱερόν, τριεκαδέκα[τον , τεσσαρεςκαίδεκατον
 ἱερόν, πεντεκαίδεκατον, ἐ[κ]καιδέ[κατον Κ'αλλικράτου, τοὺς δὲ τέσσα-
 ρας
 ἱερούς ἄντέθηκαν δὲ τούτοις λίθους πετρίνους τεσσαράκοντα ἑπτά,
 45. ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου , δευτέρον
 Ἄρτεμιδώρου, τρίτον Εὐπειθο[υ, τέταρτον , πέμπτον
 ἕκτον, ἕβδομον Εὐπειθο[υ, ὄγδοον, [ἕνατον , δέκατον ,
 ἐνδ[έκατον, δωδέκατον Εὐπειθο[υ, τριεκαίδεκατον, τεσσαρεςκαίδεκατον
 ἱε-
 ρο]ύς, πεντεκαίδεκατον, ἐκ(κ)αιδέ[κατον , ἑπτακαίδεκατον,
 50. ὀκ]τωκαίδεκατον καὶ ἑννεακαιδέκατον , εἰκοστὸν ,
 ἓνα καὶ εἰκοστὸν Ζωπυρίωνος, δευτέρον ἱερόν, τρίτον, τέταρτον,
 πέμπτον καὶ
 εἰκοστὸν Ζωπυρίων(ος), ἕκτον Ἄρτεμιδώρου, ἕβδομον , ὄγ-
 δοον], ἕνατον Ἄρτεμιδώρου, τρια[κοστὸν , ἓνα καὶ τριακοστὸν
 Ἄρτεμιδώρου, δευτέρον, τρίτον, [τέταρτον, πέμπτον , ἕκτον
 55. ἱερό]ν, ἕβδομον, ὄγδοον, ἕνατον, τεσσαρακοστὸν , ἓνα ἐπὶ τοῖς
 τεσσαράκοντα Ἄρτεμιδώρο[υ, δευτέρον , τρίτον ,
 τέ]ταρτον, πέμπτον, ἕκτον Στράτιωνος, ἕβδομον ἱερόν ἔθηκαν δὲ καὶ
 ἐπὶ τοῦ
 θυ]ραίου τοῦ τοῦ τε παράθυρον Ἀπολλωνίου καὶ ἐκ μὲν τῆς ἐκτὸς
 τῶν
 τῆ] πάχος πενθημιποδίων λίθου[ς πέντε, ὧν τὸν πρὸς τῶι παραθύρωι
 ἱερόν.
60. δευτέρον Μολπαγόρου, τρίτον[. , τέταρτον καὶ πέμπτον
 ἐ]γ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος [. . . ημιποδίων λίθους πέντε ὧν τὸν
 πρὸς τῶι
 πα]ραθύρωι Πρώτου, δευτέρον ἱ[ερόν, τρίτον, τέταρτον ,
 πέμπτον
 ἱε]ρόν ἄντέθηκαν δὲ τούτοις λίθους πετρίνους ἕξ, ὧν τοὺς πέντε
 ἀπὸ τοῦ
 παραθύρου ἱερούς, ἕκτον Ζωπυρ[ίωνος ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου
 τοῦ

65. τοῦ λαβυρίνθου λίθους λευκοῦ[ς δύο, τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων,
 ὧν
 τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου Ἄπ[ολλωνίου, δεύτερον. ἄντέθη-
 καν δὲ
 τούτοις πετρίνους δύο, τὸμ. π[ρῶτον., δεύτερον. ἔθησαν
 δὲ
 καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου λευκ[οὺς λίθους τρεῖς, τῶν τὸ πάχος
 πενθημιποδίων, τὸν πρῶτο[ν., δεύτερον, καὶ τρίτον .
70. ἱεροῦς ἄντέθησαν δὲ τούτ[οις πετρίνους λίθους τρεῖς
 ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυρ[αίου., δεύτερον.,
 τρίτον Στράτωνος ἔθησαν δ[ὲ καὶ.
 κατὰ τὴν τρίτην ἐπιστροφή[ν.
 ἐπὶ τούτου βασιμὸν ἱερὸν, καὶ τ[ὸν προσκείμενον τούτῳ ἐπὶ τοῦ
75. μεσοτοίχου Καλλικράτου ἔθησαν δὲ καὶ ἐν τῷ. καιδεκάτωι
 δόμῳ βασιμαίων ἱερὸν καὶ τού[ς δύο ἀπὸ τοῦ βασιμαίου καὶ τὸν
 προσκείμενον τούτοις λίθον Π[ρῶτου ἔθησαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσο-
 τοίχου
 λίθους λευκοὺς δύο, τὸμ. μέ[ν πενθημιπόδιον Καλλικράτου, τὸν δὲ
 τριημιπόδιον Δημητρίου ἔθησαν δὲ καὶ ἐν τῷ. καιδεκάτωι
 δόμῳ
80. κατ' ἐπισθόδομον τὸν τε γωνιαῖον καὶ τὸν προσκείμενον τῷ γωνιαίῳ
 ἱεροῦς,
 καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς τὸν τε πα[ραγωνίον., καὶ τῶν τὸ πάχος
 τριημιποδίων λίθους πέντε[ς, ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τοῦ παραγωνίου
 ἱερὸν, δεύτερον Καλλικράτου, τρίτον., τέταρτον.
 πέμπτον Μεγακλείους ἔγ[γε δὲ τῆς ἐντὸς ἔκτομον τὸν κείμενον
85. ἐπὶ τῆς μυχίου παραστά[δος Εὐτύχου καὶ συμπλεύρους τρεῖς,
 τὸν τε προσκείμενον τῷ ἐκτόμῳ ἱερὸν, δεύτερον Ἄπολλωνίου,
 τρίτον Εὐτύχου, καὶ τῶν τ[ὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους ἕξ,
 ὧν τὸν πρῶτον ἀπὸ τῆς μ[υχίου παραστάδος Καλλικράτου,
 δεύτερον ἱερὸν, τρίτον Εὐτύχου, τοὺς δὲ λοιποὺς ἱεροῦς. . .
90. ἀντέθησαν δὲ τούτοις λ[ίθους πετρίνους ἕξ. τὸν προσκείμενον
 τῷ γωνιαίῳ ἱερὸν καὶ τὸν [πρῶτον ἀπὸ τοῦ παραγωνίου.,
 δεύτερον Ζωπυρίωνος, τ[ρίτον., τοὺς δὲ τρεῖς.

Vac. 0 m. 73.

L. 4-24. Assise *x* : pose de 1 pierre d'angle et sur la face extérieure de 47 carreaux de marbre; sur la face intérieure, de 8. Mêmes travaux et mêmes chiffres dans IV B, l. 4-24.

Vient une indication que je n'avais pu compléter dans IV B, 24 fin où je lisais : καὶ δια-. Le commencement de la l. 25 dans III B me donne : λιπένται τὸν θυραίων τοίχον λίθους. D'où même

restitution pour les deux textes : *καὶ διακλιπόντι τὸν θυραῖον τοῖχον*. L'emploi de ce datif de direction est bien connu dans l'épigraphie grecque, notamment dans les devis et inventaires ¹, et le sens n'est pas douteux : « passé le mur de la porte, ils ont posé 7 carreaux. » Même travail et même chiffre aux mêmes lignes des deux textes (l. 24-27).

Suit, aux l. 27-57, la pose de 30 carreaux de marbre dans les *μεταστάλια*, puis de 20 carreaux se faisant suite sur la même face (*σὺμπλευροὶ λίθοι* sur la *προήνεμος παραστάς*), enfin de 47 carreaux de pierre. Mêmes travaux et mêmes chiffres aux mêmes lignes de IV B, mais, semble-t-il, sur une autre *παραστάς*.

L'ordre est encore le même dans la dernière partie des deux textes : travaux au mur de la porte (57 et suiv.) ; au mur de la porte du labyrinthe (64 et suiv.) ; au mur du milieu du labyrinthe (67 et suiv.). Enfin, dans les travaux qui s'accumulent dans les dernières lignes (III B, 79-92 ; IV B, 72-92), nous retrouvons encore les mêmes chiffres. Il me faut cependant noter que je n'ai pas retrouvé dans IV B l'équivalent de l'indication unique : *κατὰ τὴν τρίτην ἐπιστροφήν* (III B, 73). Je l'ai rapportée à l'escalier du labyrinthe ², mais sans pouvoir m'appuyer sur aucun texte parallèle.

Chefs d'escouade. — On m'accordera sans difficulté que la restitution du nom d'Antipatros (III B, 4) est doublement justifiée : 1° par la présence du même nom au même endroit de IV B, 4 et en deux endroits du n° I, A, 20 ; B, 14 ; 2° par le nombre des ouvriers qui forment son escouade, quatorze (III B, 5 et I A, 20). Le nominatif *δεκατέσσαρες* dans III B ne peut avoir d'autre explication.

N° I. — Découvert dans les fouilles allemandes et publié en 1911 dans le septième Rapport de M. Th. Wiegand, p. 56 et suiv. Trouvé dans les décombres de la salle centrale. Stèle opisthographie de marbre bleuâtre traversé de raies, incomplète dans le haut seulement, mais par endroits détériorée sur les bords. Il faut noter la couleur du marbre : c'est la seule stèle de la première série qui soit en marbre bleu ; toutes les autres sont en marbre blanc et du même marbre qui servait à la construction du temple. Les lettres sont hautes de 0.012 et, d'après les spé-

1. Je me bornerai à citer le devis de la skeuothèque de Philon, Ch. Michel, *Recueil*, n° 579, l. 6.

2. *Revue de Philologie*, 1905, p. 268, note 1.

cimens publiés par M. Wiegand, semblables à celles du n° III B, mais je n'ai pas eu d'estampage à ma disposition.

Je n'hésite pas à republier toute la stèle, voulant grouper tous les textes de la série dans une même Revue, sinon dans un même article. Cette seconde édition diffère sur plus d'un point de la première.

I A.

ἀπὸ

δι[ατοίχου]ς ἐκτῶ, π[ά]ντας.....

ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου] τοίχου παρὰ[θ]υρον Κτήσιωνος, κα[ί]...

... ἐκ μὲν τῆς ἐκτ[ῆς] τῶν τὸ πάχος πενθημιποδίων πέντε, ὧν τὸμ
πρῶτον πρὸς5. τῶ]ι παραθύρωι καὶ τὸν ἐχόμενον ἱεροῦς, τρίτον Μοιρέου, τέταρτον
ἱερόν, π[έ]μπτονΜ]ολπαγόρου · ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων δύο, τὸμ
πρῶτ[ον]Θεοδότου, τὸν δὲ Μολπαγόρου · ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους
πέντε, ὧ[ν]τὸν ἀπὸ τοῦ παραθύρου ἱερόν, δεύτερον Στράτωνος, τρίτον καὶ τέταρ-
τον ἱερο[ύ]ς,πέμπτον Στράτωνος · καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοῦ λαβυρίνθου ἐκ τῆς ἐκτ[ῆς]
τῶν10. τὸ πάχος πενθημιποδίων τέσσαρας, τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου
τοίχ[ου]Μολπαγόρου, δεύτερον Καλλικράτου, τρίτον Μεγακλέους, τέταρτον
Μολπαγόρου · ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους ἕξ, ὧν τοὺς πρώτουςδύο
ἱεροῦς, τοὺς δὲ λοιποὺς Στράτωνος · ἔθηκαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοί-
χου τοῦ

λαβυρίνθου πενθημιποδίου πέντε, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου

15. Καλλικράτου, δεύτερον Πρώτου, τρίτον ἱερόν, τέταρτον Εὐτύχου,
πέμπτον ἱερόν · καὶ τὸν διακράσσοντα τὴν ἀνάβασιν τριημιπόδιον
Νέωνος ·ἀντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους τέσσαρας, τὸμ πρῶτον Στράτωνος,
τοὺς δὲ λοιποὺς ἱεροῦς · καὶ τὸν διακράσσοντα Στράτωνος · ἔθηκανδὲ καὶ ἐν τῷ
δωδεκάτῳ δόμῳ ἀμυρισκέπαρον· παρὰ τὸμ προήνεμον τοίχον τοῦ

βουρείου

20. μέρους, Μολπαγόρου. Vac. Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον ὄντες δεκατέσ-
σερες ἔθηκαν

ἐν τῷ νοτίῳ μέρει τοῦ τρεῖςκαιδεκάτου δόμου διάτοιχον ἐν τῷ
 τετάρτῳ
 μεταστύλῳ ἀπὸ τοῦ προημέμου τοίχου, Πρώτου· καὶ ἐκ τῆς ἐντὸς
 τῶν
 τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους δύο, τὸν δὲ πρὸς τῷ διατοίχ<ι>οι
 Ἀσκληπιοδώρου
 καὶ τὸν ἐν τῇ ἐξῆς παραστάδι Ἀσκληπιοδώρου· ἀντέθηκαν δὲ τού-
 τοις λίθο[υς
 25. πατρίνο[υς] δύο ἱεροῦς· ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῷ [ν]οτίῳ μέρει τοῦ τρε-
 σαρςκαιδεκά[του
 δόμου τὸν τε γωνιαῖον τὸν κατὰ πρόδομον ἱερόν· καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς
 τῶν
 τὸ πάχος πενθημιπο[δίων] λίθους....., ὧν τὸ μὲν πρὸς τῷ
 [γωνιαίῳ]

I B.

- [, τοὺς δὲ]
1. τρεῖ[ς] ἱεροῦς· ἀντέθη[καν] δὲ τούτοις πατρίνο[υς] ἐπτὰ,
 ὧμ μὲν πέντε ἱεροῦς, τὸν δὲ ἕκτον [.....], τὸν δὲ ἔβδομον οὐκ
 3. ἐξ[ῆς] εἶπον.
 3. Τῶν δὲ λίθων οἱ μὲν περὶ Ἀπολλωνί[δην] ἔτεμον
 καὶ ἐπελέκθησαν τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων δ[ώδεκα],
 5. δύο μὲν τρίποδας, πέντε δὲ τρίποδας ἡμιποδίου, [ἄλλον] τρίποδα
 τριδῶρον, δύο δὲ τετράποδας, τὸν δὲ τρίποδα δώρ[ου], ἄλλον
 πεντάποδα ἡμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος πενθημι[ποδίων] ἔνδεκα,
 τὸ μὲν τετράποδα, τὸν δὲ τρίποδα τριδῶρον, ἄλλο[ν]
 τετράποδα ἡμιποδίου, ἄλλοις τρεῖς τρίποδας ἡμιπο[δίου],
 10. τὸν δὲ πεντάποδα, ἄλλον ἐξάποδα, συμπλεύρους τρε[ῖς]
 πλάτος τὸ μὲν τρίποδα, τὸν δὲ τετράποδα, ἄλλον δίποδ[α]
 τριδῶρον· καὶ βασιμαῖον μῆκος ἐπτάποδα, πλάτος τρίποδ[α]
 ἡμιποδίου, παραγώνιον μῆκος ἑνεάποδα, πλάτος τρίποδ[α]
 ἡμιποδίου. Vac. Οἱ δὲ περὶ Ἀντίπατρον ἔτεμον καὶ ἐπελέκθησαν
 15. γωνιαῖον τὸν κατὰ πρόδομον εἰς ἀμφοτέρω ἐξ[ῆς]άποδα, ἄλλον
 γωνιαῖον τὸν κατ' ἐπισθόδομον, μῆκος ποδῶν ἑννέα
 ἡμιποδίου, πλάτος ἐξάποδα, ἐν δὲ τοῖς ἀρμοῖς τρίποδα
 ἡμιποδίου· καὶ διατοίχους ἐξ, ὧν τὸ μὲν ἐκ τῆς ἐκτὸς
 πεντάποδα τριδῶρον, ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τρίποδα δώρου,
 20. τὸν δὲ ἐγ μὲν τῆς ἐκτὸς ἐξάποδα τριδῶρον, ἐγ δὲ τῆς ἐντὸ[ς]
 τρίποδα δώρου, ἄλλον ἐκ τῆς ἐκτὸς πεντάποδα τριδῶρον,
 ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τρίποδα τριδῶρον, ἄλλον ἐκ τῆς ἐκτὸς πεντάποδα
 τριδῶρον,
 ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς πεντάποδα δώρου, ἄλλο μῆκος πεντάποδα ἡμιποδίου,

- πλάτος τρίποδα ήμιποδίου, άλλου μῆκος ἐκ τῆς ἐκτός ἐξάποδα
 ήμιποδίου,
25. ἐγ δὲ τῆς ἐντός τετράποδα ήμιποδίου ἄμφικεπάρνους τρεῖς συμ-
 πλ[εύρους
 ἕξ, πλάτος τέσσαρας μὲν τρίποδας, τὸν δὲ τετράποδα ήμιποδίου,
 ἄλλον
 τρίποδα ήμιποδίου· καὶ παράθυρον μῆκος τετράποδα, πλάτος τ[ρίποδα
 ήμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος πενημιποδίων λίθους εἰκοσι τέσσα[ρας,
 ὧν ἕξ μὲν ἐξάποδας ήμιποδίου, τέσσαρας δὲ πεντάποδας ήμ[ποδίου,
 τὸν δὲ
30. ἐξάποδα<ς>, τρεῖς ἐπτάποδας, τέσσαρας τετράποδας, τρεῖς τὸ
 [μῆκος
 πεντάποδα(ς) δώρου, ἄλλον τετράποδα δώρου, τὸν δὲ τρίποδα δ[ώρου,
 ἄλλον τετράποδα ήμιποδίου· καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων λίθ[ους
 εἰκοσι ἑκτώ, ὧν ἑπτὰ μὲν τετράποδας ήμιποδίου, τὸν δὲ ἐξάποδα
 τριδωρον, τρεῖς δὲ ἐπτάποδας, ἄλλον τετράποδα τριδωρον, τὸν δὲ
35. ἐξάποδα δώρου, δύο δὲ πεντάποδας τριδώρους καὶ ἐξάποδας δύο,
 τὸν] δὲ ἑνδεκάποδα, ἄλλου πεντάποδα δώρου, τὸν δὲ ἐξάποδα
 ήμιποδίου, πέντε δὲ τετράποδας, τὸν δὲ πεντάποδα ήμιποδίου, ἄλλο[ν
 τρίποδα] τριδωρον, τὸν δὲ τετράποδα [δ[ώ]ρου. Vac.

Vac. 0 m. 10.

L'établissement du texte donne lieu aux observations suivantes :

A. — Nous verrons plus loin pourquoi il faut maintenir l'ordre assigné par M. Wiegand aux deux faces.

L. 2. Δι[ατείχου]ς ἑκτώ. Le premier mot répond au nombre de lettres et aux traces relevés par M. Wiegand. Le chiffre est certain et n'est pas sans m'embarrasser : la pose de 8 parpaings mentionnée en une fois est faite pour surprendre. Dans les comptes postérieurs où nous trouvons 13 et 9 parpaings pour deux années¹, ces chiffres représentent des totaux, mais ici les comptes sont faits section par section, pierre par pierre et de plus il est d'usage d'indiquer exactement l'emplacement de chaque parpaing. Dans ce même n° I A, par exemple, aux l. 20-22, l'escouade d'Antipatros pose un parpaing dont l'emplacement est indiqué avec une grande précision. Nous devons admettre qu'il en était de même pour les 8 parpaings dans la l. 1 actuelle et plus haut.

1. *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 172, l. 20; 173, l. 43.

IIά[ντας peut être tenu pour certain. Après le chiffre ou le n° d'ordre vient toujours le nom de celui qui a fourni la pierre ou les pierres. Cf. II A, 70 : [πάντ]ας ἐε[ρο]ύς et II B, 57¹.

L. 3. Si la pierre forte παραθύρου, le dernier upsilon, que M. Wiegand marque d'ailleurs d'un point, est une faute pour παρᾶθυρον.

L. 4-5. Wiegand : ὄν τὸμ πρῶ[τον ἐπὶ | τῶ]ι παραθύρωι. Il faut peut-être lire : τὸμ πρὸ]ς τῶι (cf. III B, 59), mais certainement rejeter ἐπι. Cf. I A, 27. Toute cette première partie de I A, 1-19 est d'ailleurs à rapprocher de III B, 57-72.

Je n'insisterai pas sur différentes fautes du lapicide (21 τετάρτοι, 23 διατοίγωι) qui disparaîtront peut-être lors d'une revision de la pierre ou de l'estampage. Μεγακλέους surprend aussi à la l. 11 où l'on attendrait Μεγακλείους. En revanche, nous connaissons déjà par des comptes postérieurs l'usage de ces blancs de deux lettres qui annoncent un chapitre différent². Le n° I nous en fournit deux exemples (A, 20 et B, 14).

B. — La face B, dont je dirai plus loin le très grand intérêt, nous fait d'abord connaître une formule nouvelle. Au commencement de la l. 3, où il est encore question de la pose de pierres, on lit : ...εἶπον. Il s'agit d'un septième carreau de pierre et l'on attendrait soit le nom de l'entrepreneur qui l'a fourni, soit la formule qui nous est déjà connue et dont le sens n'est pas douteux : ἱερὸν ἄγραφον, « carreau fourni par les esclaves sacrés et ne portant pas de marque »³. Je propose de restituer, en rappelant qu'à chaque ligne du n° I commence un mot : [τὸν δὲ ἕβδομον οὐκ | ἐξ]εἶπον, « pour le septième carreau, il n'a pas été fait de déclaration ». L'épistate des travaux était tenu de noter la provenance de chaque pierre, d'indiquer la raison de son silence quand il ne le faisait pas.

L. 3. Il faut certainement restituer περὶ Ἀπολλωνί[δην et non περὶ Ἀπολλωνί[ων. Voy. plus haut, p. 183. Apollonidès et Antipatros, qui nous sont tous deux connus, sont les seuls noms propres cités dans cette dernière partie du compte (l. 3-38) et nous verrons plus loin pourquoi.

1. Il faut aussi, selon toute vraisemblance, restituer πάντ[ας à la l. 7 du compte publié par Wiegand, VII, 1911, p. 55, n° II.

2. Milet et le Didymeion, 1902, p. 163, l. 18; p. 173.

3. Revue de Philologie, 1905, p. 256.

Travaux. — Les travaux se poursuivent aux 12^e (A, 19), 13^e (A, 21), 14^e (A, 25) assises. On peut même admettre avec le premier éditeur que les premières lignes se rapportent à la 11^e assise. C'est en tout cas le premier compte où soit citée la 12^e assise.

L'ordre des travaux, à la face A, est le suivant : mur de la porte ; labyrinthe (mur de la porte du labyrinthe et mur du milieu) ; 12^e, 13^e et 14^e assises.

L'état de conservation de la pierre et la précision des renseignements font de ce compte un guide précieux, qui permet de suivre très nettement les travaux sur un plan. J'y trouve, entre autres clartés, la confirmation du sens que j'avais proposé pour le mot ἀμφισκέπηρος (λίθος) : A, 19 et suiv. « On a posé aussi dans la 12^e assise une pierre faisant partie d'un pilastre le long du mur Est de la partie Nord. » Il n'y a qu'un pilastre dans la partie Nord du mur Est, c'est-à-dire du mur de la porte et l'on notera la préposition παρά. Le pilastre fait en effet saillie sur le mur ; il est le long du mur. Même précision plus loin : A, 20 et suiv. « L'escouade des 14 ouvriers placés sous les ordres d'Antipatros a posé dans la partie Sud de la 13^e assise 1 parpaing dans le 4^e espace entre pilastres à partir du mur Est, et sur la face intérieure 2 carreaux de 2 pieds 1/2 d'épaisseur, dont celui qui est contigu au parpaing a été livré par Asclépiodoros et celui qui est dans la parastas suivante a été livré par Asclépiodoros. »

J'ai donné ailleurs ¹ l'explication des termes techniques et je n'ajouterai ici que deux observations sur les mots παράστῆς et μεταστόλιον. Dans le dernier passage que je viens de traduire, παράστῆς a le sens étroit de pilastre faisant saillie sur le mur, le long du mur. Il prendra par extension, dans les comptes suivants, le sens de façade intérieure décorée de pilastres : le pilastre est en effet l'élément caractéristique des façades intérieures du Didymeion. Μεταστόλιον désigne la partie du mur comprise entre deux pilastres. Les Milésiens — nous le verrons dans l'Appendice — se servent des mots κίων et κωνίσκος pour les colonnes du temple. Il est vrai, nous l'avons vu plus haut, qu'ils donnent le nom de δωδεκάστολον au pronaos où se dressent douze colonnes, mais le mot de μεταστόλιον ne peut se rapporter qu'aux parties du mur comprises entre les pilastres de l'intérieur, et c'est en effet de travaux accomplis à l'intérieur du temple qu'il est question dans le passage traduit.

1. *Revue de Philologie*, 1905, p. 257 et suiv.

Chefs d'escouade et entrepreneurs. — Pour Antipatros et Apollonidès, voy. plus haut, p. 183.

Pour les entrepreneurs, voy. le tableau dressé à la fin de cet article.

Le premier éditeur n'a pas suffisamment mis en valeur l'intérêt et la nouveauté de ce compte ; qu'il me soit permis de le faire brièvement. Résumant en quelques lignes la face B, M. Wiegand dit que nous ignorons à quel endroit du temple travaillait l'escouade d'Apollonidès, et il admet que celle d'Antipatros travaillait encore au même endroit où nous l'avons laissée dans la face A, c'est-à-dire à la 13^e assise ¹. Il n'en est rien. Ni Antipatros, ni Apollonidès ne travaillent ici à la pose, mais à la taille. Ils ne sont plus dans le temple, mais dans la carrière.

Le n° IV, le plus complet de la série, comprend :

1° l'intitulé :

2° l'évaluation des dépenses (A, l. 7-22). Je prie le lecteur de se reporter à l'Appendice, à la fin du commentaire du n° I *App.*, où j'ai repris l'étude de ce passage du n° IV et me suis efforcé d'en améliorer le texte. Il y verra comment les dépenses sont évaluées et groupées sous deux rubriques : *θέσις καὶ τομή* et *λατόμοι* ;

3° le rapport détaillé sur les travaux de pose (l. 22 et suiv. jusqu'à la fin de B).

Il y manque une 4^e partie, le rapport détaillé sur le travail des trente carriers qui sont mentionnés en A, l. 21-22. D'après l'ordre suivi dans l'évaluation des dépenses, ce rapport devait prendre place tout à la fin du compte : il n'a pas été gravé. On le trouve au contraire dans le n° I et il prend place à la fin du compte ; ce qui nous prouve, comme je le disais plus haut, que M. Wiegand a bien classé les deux faces A et B du n° I. Les deux équipes de carriers du n° I sont sous les ordres d'Apollonidès et d'Antipatros. Ce sont, selon toute vraisemblance, les mêmes que nous avons vues travailler dans le temple à la pose et taille pour la pose (*θέσις καὶ τομή*), qui travaillent dans la carrière à la taille et à l'abatage (*τομή καὶ πελέκησις*) ².

1. Wiegand, VII, 1911, p. 58.

2. Sur les travaux qui se font à la carrière et en particulier sur l'abatage (*πελέκησις*), voy. A. Frickenhaus, *Athens Mauern im IV. Jahrhundert v. Chr.*, Diss., Bonn, 1905, p. 22 et suiv. ; H. Lattermann, *Griechische Bauinschriften*, 1908, p. 39 et suiv., dans les *Dissertationes philologicae Argentoratenses selectae*. Les Milésiens se servent des deux verbes accolés *τεμεῖν καὶ πελέκησαι*, les Athéniens de *τεμεῖν* et d'*ἐκπελέκησαι* (Lattermann, *op. loc. cit.*). A la l. 3 du compte didyméen publié plus loin dans l'Appendice, n° I *App.*, nous rencontrerons encore

Ce rapport sur la taille et l'abatage, nous l'avons en entier (I B, 3-38); il y manque à peine quelques mots que nous pouvons restituer en toute certitude. C'est surtout en cette partie que notre texte diffère de la première édition et je dois d'abord justifier les principales corrections que j'y ai introduites.

L. 4 δ[ώδεκα. Il nous faut un chiffre et je le complète en m'aidant du n° II B, 60.

L. 5. Le texte publié par M. Wiegand est grammaticalement et mathématiquement inadmissible : τριῶρον est un singulier qui ne peut se rapporter à πέντε et de plus un Grec n'aurait jamais dit d'une pierre qu'elle mesure 3 pieds $1/2$ $3/4$, ce qui donne 4 pieds $1/4$! Il faut compléter les l. 5 et 6 de manière à obtenir 12 pierres. La correction faite à la fin de la l. 7 s'impose de même, et à la l. 10 nous remplacerons par une virgule le point en haut qui a été mis avant συμπλέροϋς, pour obtenir ainsi les 11 pierres dont j'ai restitué le chiffre à la fin de la l. 7.

L. 30-31. La double faute relevée dans ces deux lignes est à l'actif du lapicide et non de l'éditeur.

Tel qu'il est, ce rapport nous donne en quelque sorte l'accès du chantier et nous permet de voir les ouvriers à l'œuvre. C'est, à ce titre, un document précieux et nouveau. On en peut certes rapprocher le rapport des épistates de l'Érechtheion, qui est aujourd'hui conservé au Musée Britannique ¹. Les épistates athéniens nous introduisent aussi, en l'année 406/05, sur le chantier qui a été abandonné « à l'angle près du Cécropion », et nous les y suivons d'autant plus volontiers que nous avons Aug. Choisy pour guide ². Ils font le compte et notent les dimensions des pierres de taille, d'angle, etc., qui sont à terre (γχομί), ébauchées ou entièrement achevées, mais ils sortent constamment du chantier pour observer le monument lui-même, pour noter les parties non ravalées et non cannelées, etc. Le rapport didyméen est exclusivement consacré à la taille sur le chantier.

accolés les mots τομή και πελέκησις. Il ne me semble pas que le mot τομή soit employé seul. Il est précisé par l'adjonction d'un terme qui le précède ou qui le suit : τομή και πελέκησις, taille et abatage ; θέσις και τομή (par exemple, n° IV A. 21), pose et taille pour la pose.

1. *Inscriptiones graecae*, I, n° 322 et *Supplementum*, p. 38 = *The ancient greek inscriptions in the British Museum*, I, n° XXXV.

2. A. Choisy, *Etudes épigraphiques sur l'architecture grecque*, 1884, p. 88. Il va de soi que les inscriptions d'Éleusis étudiées par M. Lattermann dans le mémoire cité, notamment le cahier des charges publié dans les *Inscr. gr.*, II, v, n° 105¹^b, p. 227 et suiv., donneraient lieu à d'utiles rapprochements avec le rapport de Didymes.

Je m'éloignerais de mon sujet en l'analysant aujourd'hui, mais je veux pourtant appeler l'attention de ceux que ne rebutent pas ces études techniques et qui les considèrent au contraire comme la base de toute connaissance approfondie de l'architecture grecque sur deux séries de pierres :

1° Pierre d'angle (*γωνιαίος*, l. 15-18). La pierre d'angle est formée de 2 carreaux. Celui de la face extérieure mesure 6 pieds *εις ἀμφοτέρα*, c'est-à-dire pour les deux dimensions : longueur (*μήκος*) et largeur (*πλάτος*). Celui de la face intérieure mesure : longueur 9 pieds 1/2, largeur 6 pieds 1/2, enfin 3 1/2 dans les joints verticaux (*ἐν τοῖς ἀρμῶσι*), c'est-à-dire 3 pieds 1/2 d'épaisseur. L'ordre des dimensions est le même que dans l'inscription athénienne où l'on emploie le même mot pour les joints montants ¹.

2° Parpaing (*διάτοιχος*, l. 18-25). Des six parpaings que taillent les ouvriers placés sous les ordres d'Antipatros, un seul a même longueur sur les deux faces. Les cinq autres ont la forme d'un trapèze, dont le côté le plus long est sur la face extérieure. Les dimensions sont les suivantes :

Face extérieure :	5	—	3/4	Face intérieure :	3	—	1/4
—	—	6	—	3/4	—	—	3
—	—	5	—	3/4	—	—	3
—	—	5	—	3/4	—	—	5
—	—	6	—	1/2	—	—	4
							1/2

Nous sommes si mal renseignés sur le détail de la construction grecque que ce fait nouveau sera le bienvenu. Déjà, dans un livre qui décèle une étude approfondie du sujet et dont chaque page, pour n'être pas alourdie de notes, repose sur l'information la plus précise, M. Bourguet avait signalé pareil raffinement à Delphes, au Trésor des Athéniens : « Les faces latérales, les faces de joints ne sont pas forcément perpendiculaires à la face antérieure de la pierre : très souvent, pour augmenter la solidité, les pierres étaient taillées à joints un peu obliques ; et ces joints n'étaient pas parallèles, ils se contraiaient. Là encore, ce sont des différences de quelques millimètres : en regardant une de ces pierres par en haut, elle paraît de plan rectangulaire, on ne voit

1. *Inscr. gr.*, I, 322 a, l. 19 et suiv. = Choisy, p. 89. Pour l'ordre des dimensions, voir aussi les inscriptions d'Éleusis citées plus haut. Pour les joints montants, 322 a, col. II, l. 8-9 et suiv. = Choisy, p. 94 et note 21. Cf. Choisy, p. 192 et suiv. Voy. aussi l'index de Lattermann au mot *ἀρμός*.

pas que c'est un trapèze ¹. » Nos Milésiens n'ont donc fait que suivre une pratique très ancienne, puisque, dès les premières années du v^e siècle, les Athéniens s'y conformaient à Delphes.

N^o II (Inv. nos 41 bis, 41, 41 quater, 41 ter, 43). — Inédit. J'en ai seulement cité différents passages dans mon article de 1905, p. 260-266. Tous ces fragments faisaient partie d'une grande plaque de marbre blanc, opisthographe, et ont été découverts au même endroit, en avant du temple, non loin de l'angle Nord-Est. Le fragment le plus considérable est en partie complet à droite et à gauche. Largeur complète : 0.68. Épaisseur : 0.20. Les lettres varient de 0.01 à 0.013 et même 0.014. Les plus petites sont le thêta et l'omicron, les plus hautes, le delta et le mu. La barre horizontale du pi dépasse très légèrement la seconde barre verticale (Π). La gravure est élégante, mais je suis frappé du grand nombre de blancs laissés à la fin des lignes et le lecteur sera surpris de l'inégalité de celles-ci. Je sais bien que le lapicide ne coupe jamais un mot en deux ; il ne l'a fait qu'une fois (B, 41), mais il s'agissait d'un mot composé, du participe προσ | κείμενον et la dérogation à la règle est aussi excusable que possible, puisque la préposition πρὸς eût suffi sans κείμενον. On n'en garde pas moins l'impression qu'il tire à la ligne. Il faut dire à sa décharge que cette belle plaque de marbre était traversée d'une mauvaise veine où la gravure est plus difficile. Il a d'ailleurs commis d'assez nombreuses fautes, et la même, quatre fois répétée dans la même ligne (B, 56, omission de l'iota adscrit dans quatre datifs qui se suivent) mérite d'être signalée : c'est la première fois qu'elle se rencontre dans cette première série de comptes. — Copie. Estampage.

II A.

- Ἄντιθέτηκ' ἔν δὲ τούτοις πετρίνοις τέσσαρας, ὧν τὸ μ. πρῶτον ἀπὸ τοῦ
γωνιαίου ἰσέρων. δεύτερον Ζωπυρίωνος, τρίτον
Στράτωνος, τέταρτον ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῷ
ἑπισθοδόρμῳ [τοῦ τεσσαρεσκαίδεκάτου δόμου
δ]. τοῦ κατὰ τὸ βόρειον μέρος γωνιαίων ἰσέρων καὶ ἐκ τῆς ἐντὸς τῶν
τὸ πάχος τριημιπ. οἰῶν λίθους πέντε, ὧν τὸ μ. πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου

1. Émile Bourguet, *Les ruines de Delphes*, 1914, p. 103

- Μοιρέου, δεύτερον Κτήσωνος, τρίτον, τέταρτον
 Εὐτύχου, πέμπτον Θεοδότ[ου]· καὶ συμπλεύρους πέντε, ὧν
 τὸμ πρώτων ἀπὸ τοῦ βορείου μ[έρους], δεύτερον
 Μολπαγόρου, τρίτον ἱερόν, τέτ[α]ρτον καὶ πέμπτον καὶ τῶν
 τὸ πάχος πενθημιποδίων ἑκτώ, ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ πρώτου μεταστυ-
 λίου τοῦ
 ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος τῆ[ς] κατὰ τὸ βόρειον μέρος, τὸμ πρώτων
 Μολπαγόρου, δεύτερον Πρώτου, τρίτ[ον], τέταρτον,
 πέμπτον Πρώτου, ἕκτον Νικομάχου, ἑβδομον, ὄγδοον
15. κα(ι) συμπλεύρους ἕξ, ὧν τὸμ πρώτων ἀπ[ὸ] τοῦ
 βορείου μέρους ἱερόν, δεύτερον Ἀπολλωνίου[υ], τρίτον καὶ τέταρτον
 ἱερούς,
 πέμπ]τον Ἀσκληπιοδώρου, ἕκτον Μοιρέου· ἀν[τ]έθηκαν δὲ τούτοις
 πετρίνου]ς ἕξ, ὧν τὸμ πρώτων Ζωοπυρίωνος, δευτέ[ρον] καὶ τρίτον
 ἱερούς,
 τέταρτον Στράτ]ωνος, πέμπτον καὶ ἕκτον ἱερούς· ἔ[θη]καν δὲ καὶ
 20. ἐν τῷ π[ρ]οδόμενῳ τοῦ τεσ]σεραεκαιδεκάτου δόμου γωνιαῖ[ον]
 ἱερόν καὶ ἐκ τῆς ἐκ[τὸς τῶν τὸ] πάχος πενθημιποδίων εἴκο[σι] δύο,
 ὧν τὸμ μὲμ
 πρώτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου Μολπα[γόρου], τὸν δ[ὲ] δεύτερον ἱερόν,
 τρίτον
 Μολπαγόρου, τέταρτον· καὶ πέμπτον Πρώτου, ἕκτον καὶ ἑβδο-
 μον,
 ὄγδοον καὶ ἑνατομ Μεγακλείους, δέκατον ἱερόν, ἐνδέκατομ Μ,
 25. δωδέκατον Εὐτύχου, τρεῖςκαιδέκατον Ἀσκληπιοδώρου (*rasura*),
 τεσσαραεκαιδέκατον ἱερόν, πεντεκαιδέκατον Ἀπολλωνίου,
 ἑκκαιδέκατον καὶ ἑπτακαιδέκατον ἱερούς, ὀκτωκαιδέκατον καὶ
 ἑνεακαιδέκατον Ἀσκληπιοδώρου, εἰκοστὸμ Μολπαγόρου, ἕνα καὶ
 εἰκοστὸν
 ἱερόν, Δεύτερον καὶ εἰκοστὸν Μολπαγόρου· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς ἀμφισκε-
 πάρνου(ς)
 30. ὀκτώ, τὸν τε ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος καὶ τοὺς ἑξῆς, τὸμ πρώτων
 Ἀσκληπιοδώρου, δεύτερον Δημητρίου, τρίτον Μοιρέου, τέταρτον καὶ
 πέμπτον
 ἱερούς, ἕκτον καὶ ἑβδομον Καλλικράτου, ὄγδοον Μολπαγόρου· καὶ
 τῶν τὸ πάχος
 τριημιποδίων εἴκοσι ὀκτώ, ἀρχόμενοι ἀπὸ τοῦ πρώτου μεταστυλίου τοῦ
 ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος, τὸμ μὲμ πρώτον Νικομάχου, τὸν δὲ
 δεύτερον κα[ὶ]
 35. τρίτον ἱερούς, τέταρτον Πρώτου, πέμπτον Θεοδότου, ἕκτον ἱερόν,
 ἑβδομον
 Καλλικράτου, ὄγδοον Κτήσωνος, ἑνατον Καλλικράτου, δέκατον
 Νικομάχου,

- ἐνδέκατος καὶ δωδέκατος Καλλικράτου, τρεῖςκαιδέκατος Νικομάχου,
 τεσσαρεςκαιδέκατος ἱερόν, πεντεκαιδέκατος Κτήσωνος, ἑκκαιδέκατος
 ἱερόν, ἑπτακαιδέκατος Νικομάχου, ὀκτωκαιδέκατος Καλλικράτου,
 40. ἔνεακαιδέκατος Κτήσωνος, εἰκοστὸν ἱερόν, ἕνα καὶ εἰκοστὸν Κτήσωνος,
 δεύτερον Μολπαγόρου, τρίτον Καλλικράτου, τέταρτον Ἀσκληπιό-
 δώρου,
 πέμπτον καὶ ἕκτον καὶ ἑβδομον Καλλικράτου, ὄγδοον ἱερόν ἂντέθη-
 καν δὲ
 τούτοις πετρίνους εἰκοσι τρεῖς, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου
 Ζωπυρίωνος, δεύτερον ἱερόν, τρίτον Ζωπυρίωνος, τέταρτον ἱερόν,
 45. πέμπ[τ]ον καὶ ἕκτον Ζωπυρίωνος, ἑβδομον Στράτωνος, ὄγδοον Ζωпу-
 ρίωνος,
 ἕνατον καὶ δέκατον Στράτωνος, ἐνδέκατος καὶ δωδέκατος καὶ
 τρεῖςκα[ι]δέκατος καὶ τεσσαρεςκαιδέκατος Ζωπυρίωνος, πεντεκαιδέ-
 κατος
 Στράτω[ν]ος, ἑκκαιδέκατος καὶ ἑπτακαιδέκατος ἱεροῦς, ὀκτωκαιδέ-
 κατος
 Ζωπυρίωνος, ἔνεακαιδέκατος καὶ εἰκοστὸν καὶ ἕνα ἐπὶ τοῖς εἰκοσι
 ἱεροῦς,
 50. δεύτερ[ον Στρ]άτωνος, τρίτον [ἱε]ρόν ἔθηκαν δὲ καὶ ἐν τῷ ὀπισθο-
 δόμῳ τοῦ
 τεσ[σερεςκαιδεκάτου] δόμου, ἐγ μὲν τῆς ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος
 πεν[θημιποδίων] ἕξ, ἀ[ρ]χόμενοι ἀπὸ τοῦ γωνιαίου τοῦ κατὰ τὸ βόρειον
 μέρος[ς],
 τὸμ μὲμ πρῶτ[ον] ἱερόν, τὸν δὲ δεύτερον Εὐτύχου, τοὺς δὲ λοιποὺς
 ἱεροῦς ἔγ] δὲ τῆς ἐντὸς ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς κατὰ τὸ
 55. βόρειον μέρος ἀμ]φισκέπρνον ἱερόν καὶ ἄλλον ἀμφισκέπρνον ἐπὶ τῆς
 μυχίου παρ]αστάδος Ἀπολλωνίου καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων
 λίθου]ς [ἑκτώ], ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς
 κατὰ τὸ
 βόρ[ειον] [μέρο]ς Πύθιος, τὸν δὲ δεύτερ[ον] ἱερόν, τρίτον Πρώτου,
 τέταρτον
 Κ]αλλ[ικράτ]ου, πέμπτον Νικομάχου, ἕκτον Καλλικράτου, ἑβδομον
 ἱερόν,
 60. ὄγδο[ον Κα]λλικράτου ἂντέθηκαν δὲ τούτοις πετρίνους ἕξ, ὧν τὸμ
 πρῶτ[ον]
 ἀπὸ [τοῦ γω]νιαίου τοῦ κατὰ τὸ βόρειον μέρος ἱερόν, δεύτερον καὶ
 τρίτον
 Στρ[άτωνος], τέταρτον Ζωπυρίωνος, πέμπτον Στράτωνος, ἕκτον
 Ζωπυρίωνος ἂ
 ἔθηκαν δὲ] καὶ ἐν τῷ βορείῳ μέρει κατὰ πρόδομον τοῦ τρεῖςκαιδεκά-
 του δόμου

- τόν τε]γωνιαῖον ἱερόν καὶ ἐκ τῆς ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων
λίθους
65. ἐπτὰ, ὧν τὸμ πρῶτον Μεγακλείους, δεύτερον Ἀσκληπιοδώρου,
τρίτον
Μολπαγῶρου, τέταρτον Καλλικράτου, τοὺς δὲ λοιποὺς ἱερούς· καὶ
διατ]οίχους τρεῖς τοὺς ἐν τούτοις καιμέν[ους, ὧν τὸμ πρῶ]τον ἀ[πὸ τοῦ
γων]ιαίου Κτήσωνος, τοὺς δὲ δύο ἱερούς· ἔ[θησαν δὲ καὶ ἐκ τῆς
ἐντ]ῆς τῶν τὸ πάχος πενημιποδίων [λίθους.
70. πάντ]ας ἰε[ρο]ύς· ἀντέθησαν δὲ τούτ[οις πετρίνους.
ἔθησαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ [θ]υραίου [τοίχου.

II B

- [Ἀντέθησαν δὲ τούτοις πετρίνους τεσσαράκοντα πέντε.]
1. τριακσ]τὸν ἱερόν,
. Ζωπυρίωνος,
. ρο., πέμπτου
. Ζωπυρίωνος,
5. τεσσαρακοστὸν., ἕνα] ἐπὶ τοῖς τεσσαράκοντα
ἱερόν, δεύτερον, τρίτον.]ου, τέταρτον, πέμπτου
ἱερούς· ἔθησαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου τοῦ λα]β[υρί]νου τοῦ
αὐτοῦ δόμου
. καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου] τοίχου ἐκ τῆς ἐκτὸς τῶν
τὸ πάχος πενημιποδίων λίθους πέντ]ε, ὧν τὸμ πρῶτον ἀπὸ τοῦ
10. παραθύρου., δεύ]τερον Ἀσκληπιοδώρου, τρίτον
ἱερόν, τέταρτον Καλλικρά]του, πέμπτου Πρώτου· καὶ ἐκ τῆς
ἐκτὸς τῶν τὸ πάχος πεν]θημιποδίων δύο, τὸμ παράθυρον
καὶ τὸν ἐξῆς Εὐτύ]χου· καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοίχου τοῦ
λαβυρίνου τρεῖς τῶν τὸ π]άχος τριημιποδίων, ὧν τὸμ πρῶτον
15. ἀπὸ τοῦ παραθύρου] Εὐτύχου, δεύτερον ἱερόν, τρίτον
. ἀντέθηκα]ν δὲ τούτοις πετρίνους ἐπτὰ, ὧν τοὺς ἕξ
ἱερούς, ἔβδομον Νέω]νος· ἔθησαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ θυραίου τοίχου
τοῦ λαβυρίνου λε]υκοὺς λίθους δύο τῶν τὸ πάχος πενημιποδίων
τοὺς διαφράσσον]τας τὴν ἀνάβυσσον, τὸμ πρῶτον Μολπαγῶρου,
20. δεύτερον] Καλλικράτου· ἔθησαν δὲ καὶ πετρίνους ἐπὶ τοῦ θυραίου
τοίχου τοῦ λα]βυρίνου ἕξ, ἱερούς· ἔθησαν δὲ καὶ ἐπὶ τοῦ μεσοτοίχου
τοῦ λαβυρί]νου λευκοὺς τέσσαρας τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων,
ὧν τὸμ πρ]ῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου τοίχου καὶ τὸν ἐξῆς ἱερούς, τρίτον
Καλλικρά]του, τέταρτον Θεοδότου· ἀντέθησαν δὲ τούτοις πετρίνους
25. τέσσαρ]τας, τὸμ μὲν πρῶτον ἀπὸ τοῦ θυραίου τοίχου ἱερόν, τὸν δὲ

- δεύτ[ερον Στράτωνος, τρίτον ἱερόν, τέταρτον Στράτωνος]· ἔθηκ[αν δὲ
 καί
 ἐ]ν τῷ ἐπισθοδόμῳ τοῦ τεσσαρεςκαιδεκάτου δόμου, ἐγ μὲν τῆς
 ἐ[κτὸς
 τῶ]ν τὸ πάχος πενθημιποδίων λίθους ἑπτά, ὧμ παραγώνιον τὸν
 προσκείμενον τῷ γωνιαίῳ τῷ κατὰ τὸ νότιον μέρος ἱερόν καὶ τὸν
 30. ἐξῆς ἱερόν, τρίτον Ἀπολλωνίου, τέταρτον, πέμπτον, ἕκτον ἱερούς,
 ἔβδομον Νέωνος· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς ἀμφισκεπάρους τρεῖς, τὸμ [μὲν
 ἐπὶ τῆς μυχίου παραστάδος τῆς κατὰ τὸ νότιον μέρος καὶ τὸν ἐξῆς
 Δημητρίου, τὸν δὲ τρίτον. Πρώτου, καὶ τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων
 ἐκτῶ, τὸμ μὲμ πρώτον ἀπὸ τοῦ νοτίου μέρους ἱερόν, δεύτερον
 35. Πρώτου, τοῦς δὲ πέντε ἱερούς, ὄγδοον Κτήσιωνος· ἀντέθηκ[αν δὲ ἐ]
 τούτοις πετρίνους ἑπτά, ὧν τὸμ πρώτον ἀπὸ τοῦ γωνιαίου ἱερόν,
 δύο δὲ Στράτωνος, τέταρτον ἱερόμ, πέμπτον Στράτωνος, [τοῦς δὲ
 λοιπούς ἱερούς· ἔθηκ[αν δὲ καὶ ἐν τῷ βορείῳ μέρει τοῦ τρεῖς και-
 δεκάτου
 δόμου διατοίχους δύο ἱερούς, τὸν τε ἐν τῷ ὄγδῳ με[τακυλίῳ τῷ
 40. ἀπὸ τοῦ ἐπισθοδόμου καὶ τὸν ἐν τῷ ἐνάτῳ· καὶ τῶ ν τὸ πάχος
 τριημιποδίων ἐκ τῆς ἐκτὸς λίθους τέσσαρας, ὧν [τὸ]μ προσ-
 κείμενον τῷ διατοίχῳ Μεγακλείους, τοῦς δὲ δύο [ἱερούς, τέταρτο(μ)
 Με]γακλείους· ἐγ δὲ τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος πέν[θ]ημιποδίων
 λίθους τέσσαρας, τὸν τε προσκείμενον τῷ δια[τ]οίχῳ ἐν τῷ
 45. ὄγδῳ μετακυλίῳ Μολπαγόρου καὶ τὸν δεύτερον
 Ἀσκληπιοδώρου, τρίτον ἱερόν, τέταρτον Κτ[η]σιωνος· καὶ συμπλεύ-
 ρου[ς
 τέσσ[α]ρας ἀπὸ τῆς ἐνάτης γῶρας καὶ] δεκάτης, ὧν ὁ πρῶτος
 ἀπὸ τοῦ ἐπισθοδόμου ἱερός,] δεύτερος Κτήσιωνος, τρίτος Νικο-
 μάχου,
 τ[έ]ταρτος Εὐτύχου· ἀντέθηκ[αν δὲ τ]ούτοις πετρίνους τέσσαρας
 50. ἱερούς· ἔθηκ[αν δὲ καὶ ἐν τῷ βορείῳ μέρει] τοῦ τεσσαρεςκαιδεκάτου
 δόμου ἐγ μὲν τῆς ἐντὸς τῶν τὸ πάχος [πεν]θημιποδίων
 λιθ[ο]υς ἕξ, ἀρχόμενοι τοῦ τρίτου καὶ εἰς[σ] τοῦ ἀπὸ] τοῦ
 ἐπισθοδόμου πάντας ἱερούς· ἐγ δὲ τῆ[ς ἐ]ντὸς
 ἀμφισκεπάρους δύο ἀπὸ τῆς ἐνάτης [καὶ] δεκάτη[ς γ]ώρας,
 55. ὧν ὁ πρῶτος ἀπὸ τοῦ ἐπισθοδόμου ἱε[ρός], καὶ τῶν τ[ὸ πά]χος
 πενθημιποδίων] ἐν τῇ ὄγδῳ καὶ ἐνάτῃ γῶρᾳ [λιθ]ους ἐκτῶ,
 πάντας ἱερούς· ἀντέθ]ηκ[αν δὲ τούτοις πε]τρίνους ἕξ,
 ὧν ἕκτον . . . ω]νος.
 Ἐτῶν δὲ λίθων οἱ μὲμ περὶ Ἀπολλωνίδην ἔτεμο[γ καὶ
 60. ἐπελέχησαν τῶν τὸ πάχος τριημιποδίων λιθ]ους δώδεκα
 τὸ]ν δὲ τρίποδα
 ἄλ]λον

L'intitulé manque et l'ordre que j'avais assigné aux deux faces A et B est justifié par les restes du rapport sur les travaux de taille que j'ai reconnus en B, 59 et suiv. J'ai admis plus haut que ce rapport prenait place à la fin du compte, après le rapport sur les travaux de pose, donc en B.

L'établissement du texte donne lieu aux observations suivantes qui compléteront le sommaire.

A, 8. J'ai restitué [καὶ συμπλεύρους] d'après la l. 15. — 15. $\alpha\chi(i)$. L'iotte n'a pas été gravé. — 25. Le lapicide avait commencé à graver, après Ἀσκληπιωδώρου, le mot suivant; comme il était trop long pour tenir dans la ligne, il l'a effacé. — 29. Le dernier sigma d'ἀμφοτεπάρου(ς) a été omis. — 53. [τόμ. μέρ. πρώτον est trop court pour la lacune, mais il n'y a pas d'autre restitution possible, à moins d'ajouter en tête ὄν, mais d'ordinaire avec le relatif on n'emploie pas μέν.

B, 27. [ἐ]ν, au commencement de la ligne est trop court pour la lacune. Τεσσαρεςκαιδέκτος est plus fréquent dans ce compte (A, 26; 47; B, 27, 50) que τεσσαρεςκαιδέκτος qu'on rencontre une fois (A, 20) et aussi dans le n° I A, 20. — 52. Le mot λείθους, avec ses deux lettres rondes qui se suivent, est un de ceux qui sont le plus maltraités par le graveur. Ici, comme dans le n° IV A, 14, il a oublié l'omicron. Il semble avoir omis également la préposition ἀπὸ après ἀρχόμενοι.

Comme pour le n° I, c'est l'état des travaux et les noms des entrepreneurs qui nous fourniront des indices chronologiques.

Travaux. — On travaille à la 13^e assise (A, 63; B, 38) et à la 14^e (A, 20, cf. 4; 51; B, 50).

Le parfait état de conservation de la pierre en la partie principale, où les lignes sont complètes, et l'exacte symétrie des travaux qui se poursuivent simultanément sur les deux faces d'une même assise d'une part, aux deux angles N.-O. et S.-O. d'autre part, contribuent à faire de ce compte un des plus instructifs, un des plus lumineux de la série, et puisque je le publie pour la première fois, qu'il me soit permis d'en faciliter l'étude au lecteur par le tableau suivant où je ne m'occuperai que de la 14^e assise.

XIV. ASSISE.

<i>Côté Nord.</i>	<i>Côté Sud.</i>
<i>Face intérieure</i> : Pierre d'angle (A, 3) à l'angle N.-O. (A, 5; 12). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (A, 5-19).	<i>Face extérieure</i> : Carreaux de marbre d'appareil courant (B, 26-31) à partir de la pierre d'angle S.-O. (B, 29; 32).
<i>Face extérieure</i> : Pierre d'angle (A, 19). Carreaux de marbre d'appareil courant (A, 21-29).	<i>Face intérieure</i> : 3 ἀμφισκέπαρνοι (B, 31-33). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (B, 33-38).
<i>Face intérieure</i> : 8 ἀμφισκέπαρνοι (A, 29). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (A, 32-50).	
<i>Face extérieure</i> : à partir de l'angle N.-O. (A, 52). Carreaux de marbre d'appareil courant (A, 51-54).	
<i>Face intérieure</i> : 2 ἀμφισκέπαρνοι (A, 54-56). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (56-62).	
<i>Face intérieure</i> : Carreaux de marbre d'appareil courant (B, 50-53). 2 ἀμφισκέπαρνοι (B, 53-55). Carreaux d'appareil courant, marbre et pierre (B, 55-68).	

La face B où les travaux du labyrinthe tiennent une grande place (l. 7-26) nous fournit sur la construction des longs murs du temple moins de renseignements que la face A, mais encore une fois le compte n° II reste un des plus instructifs de la série. Il y faudra constamment puiser pour préciser le sens des termes *παρσπτάς*, *ὀπισθόδρομος*, *χώρος*. C'est également celui qui nous éclaire le mieux sur les *ἀμφισκέπαρνοι λίθοι*.

N° V (Inv. n° 17). — Inédit. Fragment de plaque en marbre blanc, opisthographe, découverte dans un mur byzantin en avant du temple. Complet en haut où l'on voit encore une partie de la moulure qui couronnait la plaque, et à droite. Hauteur max. : 0.315. — Largeur max. de la partie inscrite : 0.28. — Épaisseur à la hauteur de l'inscription : 0.175. — Hauteur des lettres : de 0.01 à 0.012. L'omicron et le thêta sont plus petits; la barre horizontale du pi fait légèrement saillie sur la seconde barre verticale. Gravure plutôt serrée. — Copie. Estampage.

V A

- Ἐπί στεφανήφορου Ἐκαταίου τοῦ Φο[ρμίων]ος, προφητεύοντος
 δὲ . . . τοῦ . . . , ταμειού]ντων δὲ καὶ παρεδρευόντων
 ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Δη]μοφάνου, Λυκ[ύ]φρονος τοῦ
 5. Εὐδῆμου, ἀρχιτεκτονού]ντος δὲ Λεωνίδου τοῦ . . . τα, Μιλησίου
 τοῦ ἐπιστατή]σαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ
 ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμῆως ἀ]πολογισμὸς τῶν ἔργων τῶν
 συντελεσθέντων ὑπὸ τῶν τοῦ θεοῦ] παιδῶν ἑτέθησαμ μὲν
 ἐν τῷ ναῷ.] Vac.
 Λευκοὶ λίθοι . . . α]κόσιοι ἐξήχοντα, Vac.
 10. ὧμ μέτρημα στερεοὶ πόδες ιςχίλιοι τετρακόσιοι
, τιθεμένου δὲ τοῦ ποδῆς] δραχμ[ὼν
 { τεσσάρων γίνονται δραχμαί }

 [dernière ligne : λίθους *chiffre*, ὧν τὸμ προσκείμενον τῷι]

V B

- γωνιαῖοι Πρώτου, δεύτερομ Μολπ[αγόρου, τρίτον . . . , τέταρτον
 Ἰύθιος, πέμπτογ Κτήσωνος, ἕκτ[ον . . . , ἑβδομογ καὶ ὄγδοον
 Μολπ[αγόρου, ἕνα[το]ν ἱερόν, δ[έ]κατον . . . , ἐνδέκατον . . . ,
 5. δωδέκατογ καὶ τριεκαιδέκα[τον . . . , τεσσαρεσκαιδέκατον ἱερόν,
 πεντεκαιδέκατομ Μοιρέου, ἕκκ[αιδέκατον ἱερόν, ἑπτακαιδέκατογ καὶ
 ὀ]κτωκαιδέκατομ Μολπ[αγόρο]υ, ἑνεακαιδέκατον . . . , εἰκοστὸγ καὶ
 ἕνα
 ἐ]πί τοῖς εἴκοσι ἱεροῦς, δεύτερομ [Μοιρέου, τρίτον . . . , τέταρτομ
 Μ]εγακλείους, πέμπτον ἱερόν, ἕκ[τον . . . , ἑβδομογ καὶ ὄγδοον
 Εὐ]τύχου, ἕνατον Καλλικράτο]υ, τριακοστὸν . . . , ἕνα καὶ
 10. τρι]ακοστὸν ἱερόν, δεύτερον Δ]ημητρίου, τρίτον . . . , τέταρτογ καὶ
 πέμπτομ Μο]ιρέου, ἕκτον ἱερόν

Intitulé. — Le nom restitué du stéphanéphore peut être tenu pour certain, celui de son père étant hors de doute. J'avais noté sur ma copie : « La lettre qui précède ος n'est pas un kappa mais un nu ». Φο[ρμίων]ος conduit à Ἐκαταίου τοῦ Φο[ρμίων]ος, c'est-à-dire à l'année 200/199. Hécatæos a souscrit en 203/04 à l'emprunt milésien, pour ses deux fils : ὑπὲρ Θεμισταίου τοῦ Ἐκαταίου, ὑπὲρ Εἰρηνία τοῦ Εἰρηνία κατὰ ποιήσιν, κατὰ εὔσιν δὲ Ἐκαταίου (*Milet*, III, n° 147, l. 87-88). Bien que son fils cadet Εἰρηνίας ait déjà été adopté par Εἰρηνίας, le père n'en tient pas moins à souscrire pour lui. C'est vraisemblablement de l'année d'Hécatæos

que date l'importante fondation scolaire d'Eudémos (*Ibid.*, n° 145 et p. 247), qui donne à penser que les finances de Milet n'étaient pas prospères à cette époque. La ville était d'ailleurs engagée dans la guerre avec Magnésie, dont j'ai parlé plus haut ¹, et avait dû en 205/04 faire appel au crédit de ses notables.

L. 3. Le nom du premier trésorier manque ; [$\Delta\tau$]μεφάνης, son père, n'est connu par aucune autre inscription milésienne. Le second au contraire appartient à une famille notable : son grand-père $\Lambda\upsilon\kappa\acute{\alpha}\sigma\tau\epsilon\rho\omega\nu$ Εὐδῆμου avait été stéphanéphore en 270/69 (*Ibid.*, n° 123, l. 49).

L. 4. L'architecte Léonidès n'était pas encore connu. Le nom de son père est embarrassant. Il ne compte que quatre lettres et les deux dernières sont certainement $\tau\alpha$. De la première il reste le haut d'une barre droite ; la seconde est ronde, vraisemblablement un omicron. J'avais d'abord pensé à $\text{Βῆ}\tau\alpha$. Le nom de $\text{Βῆ}\tau\eta\varsigma$ est porté — au IV^e siècle, il est vrai — par le Milésien qui propose un accord avec Sardes (*Ibid.*, n° 135, l. 2) et la forme $\text{Βῆ}\tau\alpha\varsigma$ était admissible. Le génitif $\text{Βῆ}\tau\alpha$ n'était pas plus incorrect que Ἐἱρηνία que nous venons de rencontrer en 205/04. Mais l'espace est trop étroit pour y placer les boucles d'un bêta, et nous sommes réduits à : $\text{Ἰῆ}\tau\alpha$. Quand M. W. Paton me fit l'amitié d'être pendant quelques jours mon hôte à Piéronda, je lui soumis la difficulté et, après long examen de la pierre, il lut : $\text{Ἰῶ}\tau\alpha$. Le nom n'est peut-être pas inconnu, mais avec un \omicron long : $\text{Ἰῶ}\tau\alpha\varsigma$ a été lu dans une inscription de Thrace, du I^e siècle av. J.-Ch. Il est vrai que M. Homolle lui substitue $\text{Ζω}\tau\alpha\varsigma$ d'après la copie de Papadopoules Kérameus, mais Albert Dumont et Mordtmann lisaient $\text{Ἰῶ}\tau\alpha\varsigma$ ².

Μιλῆσιος à la fin de la même ligne ne peut être l'ethnique de l'architecte. L'ethnique n'est jamais joint au nom de ces fonctionnaires qui sont — cela va sans dire — des citoyens de Milet. Il reste que Μιλῆσιος soit le nom de l'épistate des travaux. Le

1. P. 177.

2. W. Dittenberger. *Sylloge inscriptionum graecarum*, 1^{re} éd., 1883, n° 224, l. 6 : $\Delta\eta\mu\acute{\alpha}\tau\tau\iota\omicron\varsigma$ $\text{Ἰῶ}\tau\alpha$... — Albert Dumont, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie* réunis par Th. Homolle, 1892, p. 106, n° 81. M. Homolle emprunte $\text{Ζω}\tau\alpha\varsigma$ aux deux éditeurs grecs : $\Theta\epsilon\rho\alpha\kappa\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma$ $\Phi\iota\lambda\epsilon\kappa\pi\alpha\iota\delta\epsilon\upsilon\sigma\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma$ $\Sigma\acute{\omicron}\lambda\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$ ἐν $\text{Ἰ}\tau\alpha\lambda\epsilon\sigma\tau\epsilon\acute{\omicron}$, Constantinople, 1874, p. 66, n° 10. L'inscription est conservée au Musée du Syllogos, à Rodosto. — Ἰ ἐν Κωνσταντινουπόλει Ἐλληνικῶς $\Phi\iota\lambda\omicron\lambda\omicron\gamma\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma$ $\Sigma\acute{\omicron}\lambda\lambda\omicron\gamma\omicron\varsigma$, $\text{Πα\rho\rho\epsilon\tau\eta\mu\alpha}$ τοῦ ἔ ' τόμου , Constantinople, 1887, p. 82, n° 3. Ce dernier article ($\text{Ἀρ\chi\iota\tau\eta\tau\eta\varsigma}$ καὶ ἐπιγραφαὶ τῆς $\Theta\epsilon\rho\alpha\kappa\iota\kappa\acute{\omicron}\varsigma$) a pour auteur A. Papadopoules Kérameus qui a pris un estampage de la pierre. Le nom de $\text{Ζω}\tau\alpha\varsigma$ et celui de $\text{ῶ}\tau\alpha\varsigma$ ne sont pas rares en Ionie, à Priène, par exemple. Voy. Hiller von Gaertringen. *Inscriften von Priene*, 1906. Register.

nom ne s'est pas encore rencontré à Milet, mais n'est pas plus surprenant que Ἀθηναίος à Athènes. La l. 5 renfermera donc au commencement, avant le participe [ἐπιστατή]σαντος, l'article τοῦ, puis le patronymique. La ligne comptant de 46 à 48 lettres, le patronymique est un nom très long.

Compte des dépenses. — Le grand blanc laissé à la l. 8 montre que le lapicide avait tenu à isoler, pour les mettre en relief, les totaux qui suivent : nombre de carreaux de marbre, métrage des pieds cubes, dépenses. Ce serait perdre son temps que de chercher à compléter les chiffres dont nous avons les restes ; je me bornerai à quelques observations.

Nombre de carreaux de marbre : [2]60, [διὰ]κόσται ἐξήκοντα. Il restait, à la fin de la l. 9, assez de place pour graver le chiffre des unités, s'il y en avait eu ; admettons donc que le nombre se terminait par 60. D'autre part [2]60 me paraît plus vraisemblable que [3]60. En l'année 217/16 on n'a placé que 328 carreaux de marbre¹ et il est infiniment probable que ce chiffre n'a été ni dépassé, ni même atteint dans une année médiocre telle que 200/199.

Pieds cubes : [3]400 + dizaines et unités, [τρ]ισχίλια τετρακόσται | J'ai noté sur ma copie, avant τρισχίλια, le reste d'une barre droite qui convient mieux à un rho qu'à un kappa. Si nous nous en rapportons strictement aux chiffres du compte n° IV, 3.400 pieds seraient un nombre trop fort pour 260 pierres, mais nous ignorons les dimensions de celles-ci.

Dépenses : A 4 drachmes le pied (prix du compte n° IV, A, 9), nous obtenons pour 3.400 pieds la somme de 13.600 drachmes, μύρια τρισχίλια ἐξακόσται δραχμαί.

Travaux. — Les onze lignes de la face B ne nous fournissent aucun renseignement sur l'état des travaux. Nous n'y trouvons le numéro d'aucune assise, mais la banale énumération de carreaux d'appareil courant, dont le premier est attenant à une pierre d'angle.

Entrepreneurs. — Voir le tableau dressé plus loin.

A cette première série qui ne comprend que cinq textes je n'ajouterai pas le fragment Rayet que j'ai publié dans la *Revue de Philologie* en 1905, p. 246. La copie rapide de Rayet ne suffit

1. *Revue de Philologie*, 1905, p. 239, l. 8.

pas à me renseigner sur la gravure et je n'ai pas d'estampage à ma disposition. « Petits caractères assez nets », se borne à noter notre devancier. Dans les cinq stèles que nous venons d'étudier, les caractères sont fort nets mais ne sont pas petits. De plus, pour désigner les escouades, on dit dans nos textes : *οἱ περὶ τὸν δεῖνα*. Dans le fragment Rayet on emploie le participe *ὑποτεταγμένοι* avec la préposition *ὑπὸ* (l. 8); c'est un mode de désignation que nous retrouverons plus tard (Inv. n° 45,5. Cf. Inv. 38,4; Inv. 40,5). La place du fragment Rayet n'est pas dans notre premier groupe.

Si nous faisons maintenant la somme des résultats acquis, nous voyons que des cinq comptes du premier groupe, deux seulement, où se lit en toute sûreté le nom du stéphanéphore, sont très exactement datés : le n° IV de l'année 217/16, le n° V de l'année 200/199. Pour le n° III nous pouvons hésiter, selon la restitution adoptée, entre les années 219/18 ou 214/13.

L'étude du tableau des assises, où j'ai mis en regard du numéro de l'assise, le numéro des comptes où chacune d'elles est citée, nous aidera dans le classement définitif :

ASSISES DES MURS DU TEMPLE¹

11 ^e	:	[I]			
12 ^e	:	I			
13 ^e	:	I	II	[III]	IV
14 ^e	:	I	II	[III]	IV
15 ^e	:			[III]	IV

Nous établirons donc le classement suivant :

N° I : Compte Wiegand, le seul où soit citée la 12^e assise.

N° II : Compte Inv. n° 41, où n'est pas citée la 15^e assise.

N° III : 219/18. J'ai noté une telle concordance, une telle symétrie entre les travaux du n° III et ceux du n° IV que je me décide pour l'année 219/18, qui laisse un moindre écart entre ces deux comptes.

N° IV : 217/16.

N° V : 200/199.

Les listes des entrepreneurs et des chefs d'escouade nommés dans les cinq comptes n'infirmant pas ce classement.

1. Les numéros des comptes sont placés entre parenthèses quand le numéro des assises a été restitué.

ENTREPRENEURS

<i>Marbre.</i>		<i>Pierre.</i>	
Apollonios :	II; III; IV.	Artémidoros :	III; IV.
Areskos :	III; IV.	Eupeithès :	III; IV.
Asclépiodoros :	I; II; IV.	Zopyrion :	II; III; IV.
Démétrios :	II; III; IV; V.	<i>Straton</i> :	I; II; III; IV.
Épicratès :	III; IV.		
<i>Eutychès</i> :	I; II; III; IV; V.		
Théodotos :	I; II.		
<i>Kallikratès</i> :	I; II; III; IV; V.		
Ktésou :	I; II; IV; V.		
<i>Mégaclês</i> :	I; II; III; IV; V.		
Miléto :	IV.		
<i>Moiréas</i> :	I; II; III; IV; V.		
<i>Molpagoras</i> :	I; II; III; IV; V.		
Néon :	I; II; III; IV.		
Nicomachos :	II; IV.		
<i>Protos</i> :	I; II; III; IV; V.		
Pythis :	II; V.		

CHEFS D'ESCOUADE

Antipatros :	I; III; IV.
Apollonidès :	I; II; IV.

Les deux listes qui précèdent ne peuvent être complètes puisque les comptes ne le sont pas. Le plus mutilé — nous l'avons vu — est le n° V où n'est cité aucun fournisseur de pierre, pas plus qu'aucun numéro d'assise. Tels qu'ils sont pourtant, ces tableaux nous donnent une indication qui n'est pas dépourvue d'intérêt. Puisque six marbriers au moins sont également nommés dans les cinq comptes (leurs noms sont en italiques), puisqu'ils ont travaillé au temple non seulement de 219 à 199, c'est-à-dire pendant vingt ans, mais encore dans la période à laquelle appartiennent les comptes I et II, nous avons là une raison de plus de ne pas supposer un trop grand écart entre les deux périodes. Admettons, sans plus de précision, que nos cinq comptes prennent place dans le dernier quart du III^e siècle avant notre ère (225-200).

Enfin si, revenant à notre point de départ, c'est-à-dire aux listes de stéphanéphores et particulièrement à la liste n° 124, nous y cherchons un renseignement sur la période où se placent nos comptes, il nous faut constater d'abord, qu'en 226/25 finit une mauvaise série de quatre années sans autre éponyme qu'Apollon fils de Zeus; puis, qu'en 196/95 commence une série pire encore où, pendant treize années, Apollon est huit fois stéphanéphore,

notamment cinq années de suite (188/87 à 184/83)¹. Les difficultés étaient bien antérieures au traité de 196 que j'ai rappelé plus haut : la guerre avec Magnésie avait duré plusieurs années et Milet y avait perdu beaucoup d'hommes, libres ou esclaves, faits prisonniers ; la fondation scolaire d'Eudémos en 200/199, l'emprunt milésien de 205/04 suffisaient à nous avertir que les finances de la ville n'étaient pas prospères en cette fin de siècle. Le travail n'en continue pas moins au temple de Didymes. Retenons qu'en 217/16 les grands murs en sont à la quinzième assise.

Bernard HAUSSOULLIER.

1. *Milet*, III, p. 264-265.

APPENDICE

Les deux fragments de comptes que je donne en Appendice ne sont pas inédits. Si je les republie à mon tour, c'est que cette seconde édition est sensiblement plus correcte et plus complète que la première, c'est surtout que j'ai des raisons particulières de m'intéresser à l'un d'eux, le n° I, qui est le plus important.

N° I *App.*

Écriture du commencement du II^e siècle av. J.-Ch., selon Wiegand, VI, 1908, p. 38.

Se compose de six fragments dont cinq proviennent des fouilles allemandes, le sixième des fouilles françaises. Un tableau d'assemblage serait nécessaire pour montrer comment se mêlent et s'emboîtent ces six morceaux. Il me suffira de dire que les quatre premiers ont pu être estampés ensemble sur une même grande feuille de papier et que le cinquième se raccorde exactement avec le quatrième et forme la fin, à droite, de l'inscription ; le fragment provenant des fouilles françaises en forme la fin, à gauche. L'inscription est en effet complète à la partie inférieure.

M. Wiegand l'a publiée au fur et à mesure de la découverte, d'abord dans son VI^e Rapport, 1908, p. 39, avec le fragment provenant des fouilles françaises (Inv. n° 57) ; puis, en entier, dans le VII^e, 1911, p. 59 et suiv. Malheureusement cette dernière édition est très défectueuse et M. Wiegand s'en excusait dans une lettre qu'il m'adressait le 20 juin 1911 de Constantinople où les Musées royaux de Berlin avaient une *Station*. Il n'avait pu revoir les épreuves imprimées en Allemagne et les fautes y abondent : fautes d'impression, chiffres faux, omissions même (les l. 42 et 43 manquent). Comme j'avais collaboré à l'établissement du texte et que M. Wiegand l'avait obligeamment reconnu, je me trouvais partager la responsabilité de quelques-unes de ces fautes. J'ai donc le droit de rétablir aujourd'hui le texte vrai. Je le ferai très sobrement. Le commentaire technique m'entraînerait trop loin : il sera d'ailleurs plus facile quand j'aurai publié d'autres comptes ou fragments de la même série.

- ἀπὸ τ]ῆς τρια[κ]ᾶ[ς] τοῦ μηνὸς ἕως τῆς τρια-
κάδος τοῦ Θ]αργηλιώνος μηνὸς παρεστ[ή]σαμεν
. τῶν γωνιαίων τῶν ἐπὶ τοῦ
τὴν κατ]αγλυρὴν τῶν ἐν αὐτοῖς γαστρῶν I
5. . . καὶ ἀντιθέμα[τα, ὦ]ν πόδες στερεοὶ ἑξακόσιοι δύο θ[άκτυλος, τιθε-
μι]ένου δὲ τοῦ ποδῶ[ς] δραχμῶν τριῶν (vac. 2 l.) γίνοντα[ι] δραχμαὶ
χ]ίλια ἑκτακόσια ἕξ, ἕβολός. Καὶ ἐπεκόψαμεν ὑπόσπ[ειρον, οὗ πό-
δες 34, τιθεμένου [θ] ἐ τοῦ ποδῶς 1 δραχμαὶ 34. Κα[τεξέ]σαμεν δὲ καὶ
10. ε]ῦθυμετρικᾶς 9459 1/2, ὡς τὸν πόδα 1 3^{ob}. <ὦν> γίνον[ται]
δραχμαὶ
14189 1^{ob}. 6^{ch}. Κατεξέσαμεν δὲ καὶ τὸν εὐθυνηριαῖον [βραχμῶν,
οὗ πόδες
2]59 1/2, ὡς τὸν πόδα 1 γ[ί]νονται δραχμαὶ 259 3^{ob}. Καὶ κα[τεξέ-
σαμεν βαθ-
μι]δας δύο ἐν τῇ ἀναβάσει τῇ ἐν τῷ ἀθύτῳ πόδας εὐθυμε[τρικοὺς 100,
ὡς] τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 100. Κατεγλύψαμεν δὲ καὶ τὴν σπ[είραν τὴν
15. ἐν] τῷ δωδεκαστύλῳ καὶ τὴν τοῦ ὀδοῦ, ὦν πόδες 119, [ὡς τὸν πό-
δα] δραχμῶν 4 δραχμαὶ 476. Ἐργασάμεθα δὲ καὶ τὴν σπ[είραν εἰς
τ]ὴν κατ]αγλυρὴν τῆς σχοινίδος ἐπὶ πόδας 107, ὡς τὸν πόδα 1, δρα-
χ]μαὶ 107. Ἐργασάμεθα δὲ καὶ σφονδύλους 16, ὦν πόδες 1561 [1/4,
ὡς τὸν πόδα δραχμῶν 2 δραχμαὶ 3122 3^{ob}. Ἐργασάμεθα δὲ κα[ι]
ται-
20. νίαν καὶ κατεγλύψαμεν ἀστράγαλον, οὗ πόδες 77 1/4 1/16, ὡς τὸν
[πό-
δα] δραχμῶν 3 δραχμαὶ 231 4^{ob}. 6^{ch}. Καὶ ἐπεκόψαμεν καὶ ἐμιλι[ώ-
σαμεν πλίνθον, ἧς πόδες 81, ὡς τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 81. [Καὶ ἐ-
θ]ήκαμεν ὑπόσπειρον, [ο]ῦ πόδες 8. 1/4, ὡς τὸν πόδα 1 δραχμαὶ 8.
[1^{ob}. 4^{ch}.
Κ]αὶ ἤργασαντο καὶ κα[τ]έγλυψα[ν] κεφαλᾶς] ἰωνικὰς δύο, ὦν πόδες,
25. 3]77 1/4, ὡς τὸν πόδα δραχμ[ῶν 5 δραχμα]ῖ 1886 1^{ob}. 6^{ch}. Καὶ
ἐστῆσ[α-
με]ν τὸν κίονα ἀπὸ τῆς βορε[ίου παραστάδος] σὺν κεφαλῇ, οὗ πόδες[ς
. . . 1 1/4, ὡς τὸν πόδα 1 δραχμ[αὶ. . . 1 1^{ob}. 4^{ch}.]. Καὶ ἤργα-
σαντο κα[ι]
. πετρίνων λίθους 50, [ὦν εἰς τὴν οἰκο]δομὴν πόδες στ[ερε-
ο]ῖ 9032, [ὡς] τὸν πόδα 1^{ob}. 6^{ch}. δραχμ[αὶ 2634. Καὶ ὀμαλ]ῖ-
ξ[εως τῆς εἰς τὴν] οἰκο-
30. δομὴν πόδας [. ὡς] τὸν πόδα[. . . δραχμαὶ. . .] 1 4^{ch}. Καὶ
π[.]νλι.
ς ἕως τοῦ ἐν Μακρόθῃ [λατομί]ου δραχμαὶ [. . . Καὶ ἐτέμοσαν καὶ
ἐπελέκησαν

- σφονδύλους 5, ὧν πόδες 516, ὡς τὸν πόδα 5 γίνονται δραχμαὶ 2580. Καὶ τομῆς καὶ πελ[εκήσεω]ς κρηπίδ[ων] . . . , ὧν πόδες , ὡς τὸν πόδα 1 3^{ob}. δραχ[μὰ] . . .] 5^{ob}. Καὶ ἐπελέκ[ησαν] , ὧν πό-
35. δες 32, ὡς τὸν πόδα δρα[χμῶ]ν 3 δραχμαὶ 96. Κ[αὶ] τῆς ἐν τῷ θόλω τῷ ἐν τῷ πρεσβ[υτι]κῷ, ἧς τέθεικον οἱ ἐγλο[γισταί], δραχμαί Καὶ τῆς ἐξαιρέσεως τῶν λιθ[ῶ]ν τῶν ἐκ τῶν ἀμριπρ[ύμων] καὶ τῆς προσαγωγῆς τῆς δ[ιὰ] τοῦ χώματος πρὸς τ[ὸ] Πάνορμον ποδῶν 1837, ὡς τὸν πόδ[α] 1^{ob}. δραχμαὶ 305 1^{ob}. Καὶ τῆς ἀγω- γῆς τῆς ἐ-
40. κ Πανόρμου εἰς τὸ ἱερὸν δραχ[μ]ῶν 100. Καὶ τῆς ἀγωγῆς σφονδύ- λων 5 καὶ κεφαλῶν 2, ὧν πόδες 1[.] 7 1/2, ὡς τοῦ ποδός [.] , δραχμαί Καὶ τῆς προσαγ[ωγῆς] [τῆς πρ]ὸς τὴν μηχανὴν σφονδύ[λων] 5 καὶ κεφα[λῶν] 2, ὧν πόδες [.] 8 ὡς τὸν πόδα 1^{ob}. δραχμαί[.] Καὶ ἀγωγ[ῆς] καὶ ἐναρτήσεως μη[χ]ανῆς δικώλου ἀπὸ τῆς νο[τρ]ου παρα-
45. στάδος πρὸς τὴν ἄρσιν τῶν [σ]φονδύλων καὶ στάσιν τοῦ κί[ονος] τοῦ τρίτου ἀπὸ τῆς βορείου παραστ[ά]δος, δραχμαὶ 200. Ὅμοῦ ὁ εἶσιν ἤργασ- μένοι οἱ λευκοῦργοὶ δραχμῶν 33909 4^{ob}. Ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς εἰς τε τὰ ὀψώνια καὶ τὸν σίτρον καὶ τὸν εἰματισμὸν καὶ εἰς τὴν λιθη- γίαν καὶ εἰς τὴν στόμωσιν τοῦ [σ]ιδήρου καὶ ἔξυντρα δραχμαὶ
50. 7075 2^{ob}. 3^{ch}. Περίεσιν ἐν τοῖς ἔργο[ις] δραχμαὶ 26834 1^{ob}. Vac.
- Ἐργάσαντο δὲ καὶ οἱ λατόμο[ι] οἱ ὑπὸ ἡγούμενον Ἀπολλᾶν ὄντες τὸν ἀριθμὸν, σὺν ὑπηρέταις 3, 15 ἐτέμωσαν καὶ ἐπελέκωσαν σφονδύ- λους 7, ὧν πόδες στερεοὶ 978, καὶ [κερ]αλὴν ἰωνικὴν, ἧς πόδες 175 1/8 1/16, ὧν γί- νονται δραχμαί, ὡς τοῦ ποδός 5 3^{ob}, [.] 59 3^{ch}, καὶ κρηπίδια 227, ὧν πόδες 480
55. 1/2 1/4, ὡς 1 4^{ob}, δραχμαὶ 802, καὶ καλούμμα[τα] 50, οὗ πόδες 60, καὶ ἀντηρίδια 204, ὧν πόδες 64, ὡς τοῦ ποδός δραχμῶν [3, 3]72. Καὶ τῶν ἄλλων ἔργων ὧν οἱ ἐγλο- γισταὶ ἀνενήνοχον ἐπὶ τὸ νηωπ[οιεῖον], δραχμῶν 2225 4^{ob}. Ἀνή- λωται δὲ
60. εἰς αὐτοὺς εἰς τε τὰ ὀψώνια καὶ τὸν σίτρον καὶ τὸν εἰματισμὸν καὶ τὰ ἔξυντρα καὶ τὰ λοιπὰ δαπανή[ματ]α δραχμαὶ 2860. Λοιπαὶ περίεσιν ἐν τοῖς ἔργοις δραχμαὶ 59 [.] 4^{ob}. 3^{ch}. Ὅμοῦ εἶσιν ἤργασμένοι οἱ τε λευκοῦργοὶ καὶ λατόμοι [δρα]χμῶν μυριάδας 3 Vac. καὶ δραχμῶν 27 [.] 7^{ch}. Vac.
- Vac.

Intitulé. — L. 1-2. La restitution est fondée sur les deux comptes suivants : *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 172, l. 10-11 : ἀπὸ τοῦ μηνὸς τοῦ ΙΙα[νῆμου ἕως] τοῦ μηνὸς τοῦ Ἀρτεμισίωνος. — Inv. n° 76, l. 11-12 : [ἀπὸ τοῦ μηνὸς τοῦ] Ταυρεῶνος ἕως τοῦ [μηνὸς τοῦ 9 à 12 lettres][ν]ος. Si nous consultons le calendrier milésien dressé par M. Rehm¹, nous tirons de l'ordre des mois les conclusions suivantes :

1° On n'a travaillé que de Panémos (IV) à Artémision (XII), c'est-à-dire pendant huit mois ;

2° On a travaillé de Tauréon (I) à un mois dont le nom n'est pas conservé, mais qui n'est pas le premier mois de l'année suivante. Si l'on avait travaillé douze mois, c'est-à-dire toute l'année, on n'eût pas pris la peine de le faire savoir. Le seul emploi de la formule ἀπὸ τοῦ μηνὸς... ἕως τοῦ μηνὸς... dénote une irrégularité, vraisemblablement encore une année écourtée ;

3° Autre irrégularité dans le compte dont nous commençons l'étude. Les travaux ont pris fin le 30 Thargéion (II). Ils sont — nous le verrons plus bas — trop importants pour n'avoir duré que deux mois, du 30 Artémision (XII) au 30 Thargéion (II) ; donc ils n'ont pas commencé au commencement de l'année. S'ils ont commencé le 30 Panémos (IV) par exemple, ils ont duré dix mois.

Conclusion générale : ces trois comptes se rattachent manifestement à une période où les finances de Milet n'étaient pas prospères. Nous y trouverons encore d'autres preuves des embarras financiers de la grande cité.

La formule que nous venons d'étudier ne peut prendre place qu'au début d'un compte. Il ne nous manque donc qu'une partie de l'intitulé, à savoir les noms du stéphanéphore, des trésoriers et de l'architecte. Le compte — nous l'allons voir — n'est pas rendu par un épistate, mais par une commission qui, dans toute la première partie (l. 1-26), emploie la première personne de l'aoriste au pluriel. Je n'ai rencontré cet emploi du pluriel que dans deux fragments inédits, très mutilés et de lecture très difficile (Inv. n°s 67 et 77).

Avant d'aborder les chapitres consacrés aux travaux, je dois avertir le lecteur du mode de transcription que j'ai adopté pour les chiffres. Les nombres sont exprimés alphabétiquement de deux façons dans ce compte. Exceptionnellement au début (l. 5-7) et une fois à la fin (l. 61), ils sont écrits en toutes lettres, qu'il s'agisse d'une somme de pieds ou d'une somme d'argent. A partir de la l. 7, ils sont exprimés en chiffres. Les chiffres milésiens, que j'ai commu-

1. *Milet*, III, 1914, p. 231.

niqués et expliqués en 1900 au Congrès des orientalistes tenu à Paris, méritent une étude spéciale. On les lit aujourd'hui sans difficulté, mais il est malaisé, pour ne pas dire impossible, de les reproduire au moyen des caractères d'imprimerie dont nous disposons actuellement. M. Wiegand l'a tenté à Berlin, mais sans grand succès ni exactitude suffisante. Renonçant à ces à peu près, j'ai transcrit tous les nombres (pieds et fractions de pied ; drachmes, oboles et chalques) par des chiffres arabes. C'est un détour qu'on peut me reprocher, mais aussi une garantie d'exactitude.

Travaux des marbriers (l. 2-50.) — L. 2. Après $\pi\alpha\rho\epsilon\sigma$ M. Wiegand, dans la copie qu'il m'a communiquée, marque un trait oblique qui a pu appartenir à un chi et propose avec hésitation : $\pi\alpha\rho\acute{\epsilon}\sigma\gamma\rho\mu\epsilon\nu$. L'estampage est moins net et j'emprunte $\pi\alpha\rho\epsilon\sigma\tau[\acute{\eta}\sigma\alpha\mu\epsilon\nu$ au compte Inv. 67, l. 23. J'entends : « nous avons présenté », vraisemblablement à ceux qui étaient chargés de recevoir les travaux.

L. 3. Peut-être faut-il noter un trait oblique (les restes d'un alpha) avant $\tau\acute{\omega}\nu$ $\gamma\omega\nu\iota\acute{\alpha}\tau\iota\omega\nu$.

L. 4. $\Gamma\acute{\alpha}\sigma\tau\rho\acute{\omega}\nu$ est suivi d'une barre droite. Le mot s'est déjà rencontré dans un devis de Délos, d'où il a passé dans le *Lexicon graecum suppletorium...* de van Herwerden², 1910, s. v. $\Gamma\acute{\alpha}\sigma\tau\rho\acute{\alpha}$. Le devis de Délos a été publié par M. F. Durrbach dans le *Bull. de corr. hellén.*, XXIX, 1903, p. 459 et suiv., illustré et traduit par A. Choisy au même endroit. Choisy y reconnaît le devis d'un plafond à établir sur le portique extérieur d'un temple (p. 463)¹. Ce plafond, véritable empilage de cadres de charpente, est en bois. Le mot $\gamma\acute{\alpha}\sigma\tau\rho\acute{\omega}\nu$, qui ne se rencontre qu'une fois (p. 460, l. 7), désigne les alvéoles des caissons (quatre par caisson). Dans le compte didyméen, caissons et alvéoles sont en marbre et les alvéoles sont sculptés.

L. 5. Dans aucun compte je n'ai encore rencontré le mot $\delta\acute{\alpha}\kappa\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma$ écrit en toutes lettres, mais nous trouverons plus bas $1/16^{\circ}$ écrit en chiffres (l. 20 et 53). A la fin de la l. 5, $\delta\acute{\alpha}\kappa\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma$ est le seul mot qui convienne aux nombres qui suivent. 602 pieds à 3 drachmes donnent 1.806 drachmes. La fraction de pied dont le nom commence par un delta est payée une obole, prix trop faible de trois oboles et demie pour un quart de pied ou $\delta[\acute{\omega}\rho\omicron\nu]$, prix exact à un chalque près pour un seizième de pied ou $\delta[\acute{\alpha}\kappa\tau\upsilon\lambda\omicron\varsigma]$. Il n'a pas été tenu compte du chalque.

1. Cf. le compte délien d'Hypsoclès, *Inscr. gr.*, XII, II, 161 A, l. 45.

L. 9-10. Des travaux de ravalement sont faits ἐν τῷ προδῶμῳ τοῦ δωδεκάστουλου. Il ne faut pas parler de πρόδρομος δωδεκάστουλος. Le nom de la partie du pronaos où s'élèvent les douze colonnes (Wiegand, VII, 1911, pl. IV) est τὸ δωδεκάστουλον. Je préfère en effet la forme neutre à la forme masculine que semble adopter Wiegand¹.

J'ai restitué ὄν à la fin de la l. 9 et je le supprime à la fin de la l. 10 où il est employé incorrectement.

L. 11. Il manquait un chalque au total de la l. 7 ; le total de la l. 11 en porte deux de trop.

L. 11-21. Il faut suivre sur les planches du VII^e Rapport Wiegand les travaux énumérés dans ce passage.

Ravalement du soubassement du mur (ἐῤθουνηριαίος [βασμός]). Βασμός m'a paru préférable à λίθος. C'est un terme à la fois plus complexe et très précis, surtout joint à l'adjectif ἐῤθουνηριαίος, et il nous surprend d'autant moins que βασμός (n^o III B, 74) et surtout βασμιαίος λίθος se sont rencontrés à Didymes. Pour le soubassement, voy. Pl. IX, X, XI.

Ravalement de deux degrés de l'escalier de l'adyton. Voy. Pl. IV et XIII.

Sculpture de la base du mur (σπειρα) dans le Dodécastylon et au seuil. Le seuil est mentionné séparément bien qu'il fasse partie du même mur, mais il ne reçoit pas la même décoration. Voy. Pl. X.

Travail préparatoire à la base du mur pour la sculpture de la moulure en forme de jonc tressé (σχοινίς). Voy. Pl. IX, X, XI.

Travail à la moulure supérieure de la base du mur (ταινίχ, guirlande de feuilles de laurier) et sculpture de l'astragalos sur les montants de la grande baie centrale. Voy. Pl. X et aussi IX et XI. Le graveur a fait une faute dans le total. Il n'a ajouté qu'un trait oblique au signe du triobole ; il en fallait un second pour obtenir 5 oboles. En effet, cinq seizièmes de pied ($1/4 + 1/16$) à 3 drachmes donnent exactement 5 oboles et 5 chalques. Qu'il ait arrondi le

1. J'accepterais de même τὸ τετράστουλον plutôt que ὁ τετράστουλος dans une inscription de Sébastopolis de Carie (J. R. Sitlington Sterrett, *An epigraphical Journey in Asia Minor*, 1888, n^o 25, l. 9) et dans les nombreux papyrus d'Hermoupolis-la-Grande ou d'ailleurs (C. Wessely, *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, V, 1905 = *Corpus papyrorum Hermopolitanorum*, I^r Teil, Index, p. ix. Cf. Georges Méautis, *Hermoupolis-la-Grande*, 1918, p. 53 et suiv. Voir aussi *Papiri greco-egizii*, III, 1915, n^o 335, l. 2. M. G. Vitelli admet également à l'Index s. v. la forme neutre.

chiffre des chalques, rien de plus conforme à l'usage, mais il manque une obole.

L. 23. Après le chiffre 80 il manque le chiffre des unités.

L. 25. J'ai restitué différemment les chiffres en me fondant sur un autre passage du même compte. A la l. 53 on taille, à la carrière, un chapiteau ionique et le nombre des pieds cubes est entièrement conservé : $175 \frac{1}{8} \frac{1}{16}$. J'admets à la l. 25 : [3]77 pieds $\frac{1}{4}$, soit 188 pieds $\frac{1}{2} \frac{1}{8}$ par chapiteau. Le total de la dépense étant conservé, il est aisé d'en tirer le prix du pied qui revient à 5 drachmes.

L. 26. La désignation de la colonne semble manquer de précision. Devons-nous entendre la première colonne à partir de la parastas du Nord, comme le fait M. Wiegand, VII, p. 62? Devons-nous, d'après les l. 45-46, admettre l'omission du numéro d'ordre de la colonne : [τὸν πρῶτον οὐ [δευτερον] ἀπό? En tout cas il nous faut reconnaître ici au mot παραστάς un sens différent de celui que nous avons constaté tant de fois. Il ne s'agit plus ici d'une façade décorée de pilastres, mais de l'ante Nord du long mur. Tous les travaux énumérés dans cette première partie du compte, au moins depuis la l. 14, se rapportent en effet à la région du Dodécastylon.

L. 27-28. Après le κα[ί qui suit ἠργάσαντο, peut-être conviendrait-il d'ajouter un second verbe. L'article τῶν est trop court pour combler la lacune au commencement de la ligne 28 et l'on peut s'en passer.

L. 30. Je n'ose plus restituer à la fin καὶ π[ῆλι]ν ἀν[ακαθήρ] |σεως. Le mot ἀνακαθήρις se rencontre dans un compte inédit (Inv. 38, l. 10), mais après le nu je ne reconnais plus que deux barres obliques, qui peuvent convenir à un delta, et un fragment de barre droite. Puis au commencement de la l. 31 il faut plutôt lire : εἰς ἕως τοῦ ἐν Μαρᾶθῃ λατομίου, en se fondant sur un compte inédit, Inv. 39, l. 23-24 : καὶ ἔδοσαν[ί]ας τῆς ἱερᾶς ἐκ..... | εἰς ἕως τοῦ ἐν Μαρᾶθῃ λατομίου.

L. 31-33. Taille de 5 tambours de colonne ; prix total : 2.580 drachmes. Or aux l. 52-54, je lis : ἐπέμισαν καὶ ἐπέλεγκσαν σφονδύλους 7, ὧν πόδες στερεοὶ 978..., ὡς τοῦ ποδὸς 5 3^{ob}. J'admets que les marbriers (λευκοουργοί) qui taillent les 5 tambours sont un peu moins payés que les carriers (λατόμοι) qui taillent les 7 autres, soit 5 drachmes par pied et j'obtiens ainsi pour le cubage des 5 tambours : 516 pieds. Nous avons rencontré plus haut le prix de 5 drachmes par pied pour la sculpture des chapiteaux (l. 24-35). Un travail fait à 16 tambours de colonne (l. 18-19) est payé seulement 2 drachmes par pied, mais nous ignorons en quoi il consistait.

Pour le cubage des tambours, on rapprochera les passages suivants :

N° I App., l. 18 :	16 tambours = pieds cubes :	4361 1/4
	soit un peu plus de :	97 pieds 1/2 par tambour.
l. 32 :	5 tambours = pieds cubes :	[516]
	soit :	103 pieds 1/5 par tambour.
l. 53 :	7 tambours = pieds cubes :	978
	soit :	139 pieds 5/7 par tambour.
Inv. n° 39, l. 30 :	8 tambours = pieds cubes :	780 3/8
	soit un peu plus de :	97 pieds 1/2 par tambour.

J'ai cité ce dernier passage dans le livre que nous avons consacré, M. Pontremoli et moi, aux fouilles de Didymes, à la p. 75 où s'est glissée une faute d'impression (700 pieds au lieu de 780) ¹. Je me permets de renvoyer le lecteur à ce même chapitre où il lui sera rappelé que les tambours n'avaient ni même hauteur, ni même diamètre ². Les colonnes sont un des membres de l'ordre sur lequel les comptes didyméens nous fournissent le plus de renseignements : sur la taille, le transport, le travail et la pose des tambours et chapiteaux.

L. 33-34. Cf. l. 55 où le prix des *κρηπίδες* est plus élevé d'une obole par pied. Les carriers sont encore une fois plus payés que les marbriers. A la fin de la l. 34 il manque au moins quatorze lettres. Cf. l. 55-56, où sont mentionnés, à la suite de *κρηπίδες*, des *κλίσυρα* et des *ἀντηρίδες* qui sont d'ailleurs payés 3 drachmes le pied, comme à la l. 35.

L. 35 fin. Après *κ[α]ί* vient, avec ou sans l'article, un substantif féminin au génitif : cf. l. 36. *ἡς πέθεικον οἱ ἐγχο[ρισται]*.

L. 39. Deux chiffres sont certains : celui des pieds (1837) et celui du total du prix (305 dr. 1 ob.). Pour le prix par pied, M. H. Lattermann, qui a revu la pierre, a oublié de le mettre entre crochets (Wiegand, VII 1911, p. 60), comme M. Wiegand l'avait fait avec raison dans son Rapport VI, 1908, p. 39. L'estampage m'apprend : 1° qu'il n'y avait place que pour un chiffre après *π[ε]δ[ε]ς* ; 2° que la seconde moitié de ce chiffre est vraisemblablement la moitié droite de la barre horizontale qui désigne l'obole. S'il en est ainsi, il y a une erreur dans le total puisque 305 drachmes 1 obole donnent seulement 1.831 oboles. Il faut donc corriger 305 drachmes en 306. En gardant 305 drachmes

1. *Didymes. Fouilles de 1895 et 1896*, Paris, 1904.

2. Nous avons pu relever sur quatre des tambours de la colonne épannelée qui est encore en place des chiffres qui expriment le diamètre du tambour. Voy. *Ibid.*, p. 72 et suiv.

1 obole et en restituant, pour le prix du pied, 7 chalques, on n'obtient d'ailleurs pas 1.831 oboles.

L. 41. On distingue nettement sur l'estampage l'extrémité gauche du caractère qui désigne 1.000 : un fragment de la barre horizontale du sampi et la moitié de l'alpha qui est placé au-dessus.

L. 47. Une légère faute d'impression dans le VII^e Rapport de Wiegand, p. 60, mène à un chiffre faux. La barre horizontale, placée au-dessus du caractère qui désigne les dizaines de mille, existe bien, mais il faut la relever : elle appartient, non pas à un 6 (Ϛ), mais à un 3 (Γ).

L. 50. Autre faute d'impression dans Wiegand, VII, p. 60, qui n'avait pas été commise dans VI, p. 40. Le dernier chiffre commence bien par 26.800. Il n'y a d'hésitation possible que sur le chiffre des dizaines. Je crois que le lapicide avait gravé une première fois 45 qui a été corrigé en 34. Le lambda (30) et le delta (4) sont sensiblement plus profonds, plus écrasés que les autres chiffres du même nombre. Il y a eu certainement retouche, donc revision. Ajoutons aussitôt : revision partielle seulement, car on n'a pas corrigé les erreurs évidentes que nous avons signalées plus haut ; mais on ne pouvait se dispenser de reviser un total qui terminait un chapitre, ainsi que l'indiquent et le blanc laissé après le signe de l'obole et le titre du chapitre suivant qui est consacré aux carriers. Peut-être apprendrons-nous plus loin à qui est due cette correction.

Travaux des carriers (l. 51-62). — Ce dernier chapitre du compte n'a pas été gravé par la même main que le précédent. Les lettres ont bien même forme, encore qu'on note certaines différences dans l'upsilon très largement ouvert et à très petite base, dans l'oméga moins largement ouvert et aux barrettes moins longues, mais la gravure plus serrée d'une part, le trait plus profond de l'autre et surtout l'accentuation des apices donnent, à n'en pas douter, l'impression d'une main différente. Si je ne me trompe, c'est elle qui a fait au total de la l. 50 les retouches signalées plus haut. Ayant à clore le compte et à inscrire le total général (l. 60-62), le dernier lapicide a soigneusement révisé les totaux de chaque chapitre. Le total général est d'ailleurs gravé en caractères beaucoup plus grands.

L. 51. Le nom du chef d'équipe, Apollas, se rencontre dans un compte inédit, Inv. 38, l. 6 et suiv. : [Ἱερογασμένοι οἱ λατόμοι οἱ ὑπὸ ἡγερούμενον Ἀπολλᾶν τὸν Δωριῆ[..... ὄντες σὺν ὑπηρέταις 5 τὸν ἀρι]θμὸν 29.

L. 52-54. Il y a dans cet article une erreur évidente : 978 pieds + 175 pieds $\frac{3}{16}$ à 5 drachmes $\frac{1}{2}$ ne peuvent pas donner un produit finissant par 59 drachmes, 3 chalques. Nous reviendrons plus loin sur ce passage.

L. 54-55. Le total de 802 drachmes ne correspond pas exactement à 480 pieds $\frac{3}{4} \times 10$ oboles. On attendait 801 dr. 1 ob. 4 ch. Le total est arrondi en 802 drachmes, soit majoré d'une obole et de quatre chalques.

L. 60. Les chiffres donnés par Wiegand, VI, p. 40, sont seuls exacts : ceux du VII^e Rapport ne le sont pas.

Le compte finissait là. Au-dessous de la dernière ligne s'étend un blanc qui, dans l'état actuel du fragment de gauche, est de 0 m. 09 et qui, dans la stèle complète, était plus considérable encore. Nous avons dit déjà qu'il n'y manque au commencement que les premières lignes de l'intitulé et que celui-ci se terminait par la mention du collègue — non de l'épistate — qui avait surveillé les travaux dans la période commençant au 30 du mois α et finissant au 30 Thargélion. Si regrettable que soit la perte de l'intitulé, ce compte — à quelques mots et quelques chiffres près qui ont disparu quand la stèle a été brisée — est complet. C'est donc un document précieux.

Maintenant qu'il est restitué, je voudrais l'analyser brièvement et montrer comment il a été établi.

Le compte comprend deux chapitres :

I. Travaux des marbriers ($\lambda\epsilon\upsilon\kappa\omicron\upsilon\rho\gamma\omicron\iota$) et dépenses faites pour eux.

II. Travaux des carriers ($\lambda\alpha\tau\omicron\mu\omicron\iota$) et dépenses faites pour eux.

A ces deux chapitres est joint :

III. Total général où est inscrit le montant de la valeur des travaux exécutés par les marbriers et les carriers.

I. **Travaux des marbriers.** — Le chapitre se termine par trois totaux :

Total des travaux : $\acute{\omicron}\mu\omicron\upsilon\ \acute{\omicron}\ \epsilon\iota\sigma\iota\nu\ \eta\epsilon\rho\gamma\alpha\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\iota\ \sigma\iota\ \lambda\epsilon\upsilon\kappa\omicron\upsilon\rho\gamma\omicron\iota$	33.909 ^{dr.} 4 ^{ob.}
Total des dépenses : $\acute{\alpha}\nu\eta\lambda\omega\tau\alpha\iota\ \delta\acute{\epsilon}\ \epsilon\iota\varsigma\ \alpha\upsilon\tau\omicron\upsilon\varsigma\ \kappa\alpha\lambda$	7.075 ^{dr.} 2 ^{ob.} 3 ^{ch.}
Valeur totale des travaux, après déduction [des dépenses] : $\pi\epsilon\rho\acute{\iota}\epsilon\iota\sigma\iota\nu\ \acute{\epsilon}\nu\ \tau\omicron\iota\varsigma\ \xi\epsilon\rho\gamma\omicron\iota\varsigma$...	26.834 ^{dr.} 1 ^{ob.}

Rien de plus exact que la dernière opération. Il n'a pas été

tenu compte des cinq chalques que donne la soustraction (4 oboles moins 2 oboles et 3 chalques), mais nous avons noté plus d'un exemple de cette pratique.

Nous ne pouvons vérifier exactement le Total des travaux. Il nous manque huit chiffres et ceux qui restent donnent seulement un total de 28.289 dr. 4 ob. 6 ch. Les huit chiffres perdus représentent donc la différence de 28.289 dr. 4 ob. 6 ch. à 33.909 dr. 4 ob.

Pour les dépenses, nous n'en avons pas le détail. Admettons, en nous fondant sur les l. 56-57, que le détail en était remis par les ἐγλογισταί au νηωποιεῖον ou bureau des νηωποῖαι¹. On se bornait, dans le compte, à indiquer les différents chapitres (ἰψώνια, σίτας, etc.). L'intervention des ἐγλογισταί nous est d'ailleurs attestée plus haut, l. 36, où est mentionné un travail à prix fait. Comme ce travail n'était pas compris dans la série milésienne des prix, l'estimation a été faite par les ἐγλογισταί. Ces travaux à prix fait sont assez nombreux dans le chapitre des carriers pour former un article à part.

II. Travaux des carriers. — Ce chapitre n'a été rédigé — ou gravé — ni avec le même soin, ni avec le même détail.

Pas de Total des travaux.....	x
Total des travaux à prix fait : τῶν ἄλλων ἐργῶν ὧν οἱ ἐγλογισταί ἀνεθροχῶσαν ἐπὶ τὸ νηωποιεῖον.....	2.225 ^{dr.} 4 ^{ob.}
Total des dépenses : ἀνήλωται δὲ εἰς αὐτοὺς κτλ.....	2.860 ^{dr.}
Valeur totale des travaux, après déduction [des dépenses] : λοιπαὶ περίεσιν ἐν τοῖς ἔργοις ἔπραχμαί.....	5.9[.] ^{dr.} 4 ^{ob.} 3 ^{ch.}

Le Total des travaux manque à la l. 56 où on l'attendait sous la rubrique rencontrée plus haut : ὁμοῦ ὃ εἰσιν ἡργασμένοι οἱ λατόμοι. A-t-il été jugé inutile parce qu'il n'y avait que trois sommes à additionner et qu'il n'y avait pas grand effort à faire pour les retrouver dans les trois lignes immédiatement précédentes? Est-ce simplement une omission, une faute de plus à l'actif du lapicide? Il y a dans ces trois lignes mêmes des fautes plus graves que nous avons relevées déjà. D'abord, à la l. 54, une

1. Ce sont vraisemblablement les νηωποῖαι qui rendent le compte que nous étudions, mais nous ne savons l'existence du collège que par la mention de son bureau (νηωποιεῖον).

somme terminée par 59 dr. 3 ch. qui ne correspond ni au nombre des pieds, ni au prix du pied. Puis, si nous nous mêlons de corriger cette somme, de rétablir le produit correspondant à 1.153 pieds $3/16 \times 5$ drachmes $1/2$, nous obtenons une somme beaucoup trop forte pour le reliquat inscrit à la l. 60. L'examen du Total général nous apprendra que le montant du reliquat est exactement indiqué : l'erreur est manifestement à la l. 54.

Encore une fois ce n'est pas la seule que nous ayons relevée. Si précieuses que soient pour nous toutes ces inscriptions, nous ne devons pas oublier qu'elles ont surtout pour objet d'assurer la publicité des comptes. Exposées dans le temple même, elles donnent aux visiteurs nationaux et étrangers d'utiles indications : ce sont des actes publics, si l'on veut, mais ils ne suffisent pas à faire foi. Le Milésien qui voulait se renseigner exactement sur les progrès et les frais de l'énorme et lente entreprise ne venait pas se documenter, comme ailleurs certains érudits de l'antiquité ou comme les épigraphistes d'aujourd'hui, sur les degrés du temple ; il avait l'accès des archives de la cité, des bureaux des *νηωπιται* et des *ἐγλογισται*. Les stèles de Didymes ne sont pas les pages détachées d'un *Journal officiel* : elles n'en sont tout au plus qu'une édition réduite, dont la gravure n'est pas suffisamment surveillée et où les fautes sont nombreuses.

III. Total général. — Il tient en moins de trois lignes qui sont gravées en caractères plus grands que les autres.

« Ensemble, valeur des travaux des marbriers et des carriers » : *ἐμοῦ εἰσιν ἡρρασμέναι οἱ τε λευκοσφραγοὶ καὶ λατόμοι*..... 32.7[...]dr. 7ch.

Si nous additionnons les totaux des deux chapitres Marbriers et Carriers, nous obtenons :

26.834 dr. 1ob.	
5.9[...]dr. 4ob. 3ch.	32.734dr. 5ob. 3ch.
<hr/>	

Il manque au total des carriers le chiffre des dizaines et celui des unités, mais la somme ne pouvait dépasser soixante-cinq, ni même soixante-quatre drachmes. Soixante-six drachmes donneraient au Total général : 32.800 et la pierre porte : 32.700. Pour les fractions, il est probable que la somme de 5 ob. 3 dr. a été arrondie en six oboles, sept chalques. Le Total général ne pouvait donc dépasser. 32.7[99]dr. 7ch.

C'est ce chiffre que le graveur a mis en vedette. Quand l'année

avait été bonne pour les travaux, il importait de le faire savoir, de souligner en quelque sorte l'importance de la somme portée au compte de l'épistate ou des *νηωπισταί*. C'était le cas pour l'année que nous étudions. On a donc attiré l'attention, si souvent sollicitée, du passant et du visiteur par des caractères sensiblement plus grands.

L'analyse qui précède serait incomplète si nous ne cherchions pas à donner l'explication d'une opération qui a pu surprendre plus d'un lecteur. En deux endroits du compte, à la fin de chacun des deux chapitres, il est procédé à une soustraction : certaines dépenses ont été déduites du Total des travaux. Pour ces dépenses on emploie le verbe *ἀνῆλωται* (l. 47 et 57) et elles sont énumérées dans l'ordre suivant :

Marbriers.

Ὀψώνια καὶ σίτος.
 Εἰματισμός.
 Λιθηγία.
 Στόμασις τοῦ σιδήρου.
 Ὀξυντρα.

Carriers.

Ὀψώνια καὶ σίτος.
 Ἴματισμός.
 Ὀξυντρα καὶ τὰ λοιπὰ
 δαπανήματα.

Les frais de *λιθηγία* ou transport des pierres par eau manquent au chapitre des carriers : c'est en effet pour les marbriers qu'on transporte les pierres. Pour le reste, les frais sont les mêmes : nourriture, habillement, trempe du fer, aiguisage des outils. L'ensemble monte à 9.935 dr. 2 ob. 3 ch.

Pourquoi ces dépenses ne viennent-elles pas s'ajouter aux dépenses des travaux ? Pourquoi une soustraction où nous attendrions une addition ? C'est que les travaux sont exécutés par « les esclaves sacrés du dieu ». Ces esclaves appartiennent au dieu, c'est-à-dire au temple qui les a, soit acquis de ses deniers, soit reçus à titre d'offrande¹ : au temple de les nourrir, de les habiller et de prendre soin de leurs outils. Ces dépenses ne doivent pas être supportées par la cité qui fait les frais de l'énorme entreprise, qui remet la surveillance, l'estimation et le contrôle des travaux à ses fonctionnaires ou commissaires : épistate ou néopes, *ἐγλωπιστάς*, architecte. Elles sont donc mises à la charge du temple : elles sont déduites des dépenses pour travaux. Com-

1. Voy. le fragment d'inventaire publié dans *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 208, n° 7. l. 1 et suiv. Cf. p. 211 et suiv.

ment ces dernières sont-elles payées par la cité ? Nous n'avons pas à le chercher aujourd'hui ¹. Qu'il nous suffise d'avoir analysé le plus complètement que nous avons pu ce texte important.

Peut-être nous aidera-t-il à améliorer la restitution et l'interprétation d'un passage du compte n° IV, de l'année 217/16. L'intitulé du n° IV présente de grandes difficultés que je ne me flatte pas d'avoir toutes résolues. On y trouve, de la l. 7 à la l. 10, l'estimation détaillée des travaux de pose (θέσις καὶ τομή).

Revue de Philologie, 1905, p. 239 et 249 :

[Λευκοσυργί]: Pose de 328 carreaux de marbre	15.432 ^{dr.}
— 147 — pierre	1.414 ^{dr.}
— 170 — pierre	1.214 ^{dr.} 3 ^{ob.}
Travaux de sculpture . .	19.801 ^{dr.} 1 ^{ob.} 4 ^{ch.}
après déduction (ἀφαιρουμένου δὲ . . .)	13[000]

Première difficulté : pourquoi la déduction porte-t-elle sur les travaux de sculpture et non sur le Total des travaux de pose ?
Deuxième difficulté : à quoi correspond la somme déduite ? Je laisse la première question sans réponse et je donne à la seconde une solution différente de celle que j'avais proposée en 1905 (*ibid.*, p. 249). Me fondant uniquement sur les rapports des chiffres conservés, j'avais restitué ainsi qu'il suit les l. 19-20 :

ἀφαιρουμένο[υ δὲ τοῦ τρίτου μέρους, γίνονται
αἱ λοιπαὶ δραχμαὶ μύρια τρισχίλ[ιαὶ διακόσται, πεντώβωλον.

M'éclairant aujourd'hui du compte nouveau, je suis tenté de lire :

ἀφαιρουμένο[υ δὲ τοῦ ἀνηλώματος, περίεσις
αἱ λοιπαὶ δραχμαὶ κτλ.

Le Total général des travaux de pose serait donc
[31.060^{dr.} 3^{ob.}].

Mais troisième difficulté : il n'y a manifestement pas de place à la l. 21 pour une somme aussi considérable exprimée en toutes lettres.

1. Voy. H. Francotte, *L'industrie dans la Grèce ancienne*, II, 1901, p. 99 et suiv. La publication de l'ensemble des comptes didyméens permettra d'arriver à plus de précision.

A la fin de la même l. 21 manque un commencement de phrase que j'avais restitué :

[ἤργασαντο δὲ καὶ τέκτονες
ὄντες τριάκοντα δραχμᾶς τρι[σχιλίας...

La présence de trente charpentiers me choque aujourd'hui : c'est un nombre trop élevé pour l'entretien des machines, car les maçons qui construisaient les murs du temple suffisaient à dresser les échafaudages ordinaires. D'autre part l'omission des carriers me surprend et puisque nous avons rencontré plus haut une équipe de 29 carriers, je me crois autorisé maintenant à proposer :

[ἤργασαντο δὲ καὶ λατόμοι
ὄντες τριάκοντα δραχμᾶς τρι[σχιλίας... ¹

En ajoutant cette somme au Total restitué plus haut, nous obtenons un chiffre qui ne diffère pas sensiblement du Total général du n° I App. [34.060^{dr.} 3^{ob.}]
Dies diem docet.

N° II App.

Entre 184/83 et 89/88 av. J.-Ch., mais plus près de cette seconde date que de la première.

Publié par Wiegand, VI, 1908, p. 28. J'ai de plus à ma disposition une copie et un estampage que M. Wiegand m'a obligeamment envoyés en janvier 1908.

Ἐπὶ στεφ]ανηφόρου Σωσιστράτου τοῦ Ἴπποθέ-
οντος, προφ]ητεύοντος δὲ Βοήθου τοῦ Εὐμηγά-
νου, ὕσει δ]έ λυσιμάχου, ταμειούτων δὲ καὶ παρε-
δρευόντ]ων τὴν μὲν πρώτην ἐξάμηνον Ἄπολ-
5. λωνίου? τοῦ Διο]γυσίου, τὴν δὲ δευτέραν Μουσα-
ίου τοῦ....., | ἀρχιτεκτονούντος δὲ Φιλίσκου
τοῦ....., ἀπο]λογισμὸς τῶν ἔργων Βαδρο-
μίου τοῦ..... αἰρεθ]έντος προνοεῖν τῆς οἴκο-
δομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμῆως κατὰ τὸ

1. Pour les 29 carriers mentionnés dans le compte Inv. n° 38, voy. plus haut, p. 219. Rappelons aussi que le compte n° 1 B nous montre deux équipes de carriers travaillant ensemble. Celle d'Antipatros comptait 14 esclaves ; celle d'Apolonides pouvait être supérieure de quelques unités. Voy. plus haut, p. 190 et 191.

10. γραφὲν ψήφισμα ὑπὸ τῶν ἀρχόντων καὶ τοῦ δήμου πρ[ὸς
 [τὸν ἐγδεδομένον χρησμὸν περὶ τῆς οἰκοδομίας τοῦ]
 [ναοῦ...]

L. 1. Le nom du stéphanéphore ne s'est pas rencontré sur les listes du Delphinion, mais il nous est connu par deux textes milésien et didyméen : 1^o fragment de décret milésien retrouvé au Delphinion (*Milet*, III, n^o 182, p. 398 : ἐπὶ στεφανηφόρου Σωσιστράτου τοῦ τοῦ Ἰπ[ροθώντος]); 2^o inventaire découvert à Didymes (*Milet et le Didymeion*, 1902, p. 210, l. 23 : Σωσιστράτου τοῦ Ἰπροθώντος). L'inventaire est daté du stéphanéphorat d'Aristanor, fils d'Aristanor, que M. Rehm place dans la période « avant 89 av. J.-Ch. » (*Milet*, III, p. 253, note 1) et Sosistratos y figure comme agonothète. Comme je l'ai dit plus haut, nous avons des raisons de croire que le compte daté de Sosistratos est plus près de 89 que de 184 av. J.-Ch., mais je veux me borner à corriger et compléter les deux dernières lignes.

L. 9 et suiv. J'emprunte les restitutions à un compte inédit, Inv. n^o 76. Κατ' ἐξο[ς] doit être corrigé en κατὰ τό et le second alpha se voit sur l'estampage. A la l. 10 la copie que m'avait envoyée M. Wiegand portait υσημουπρ... Dans le VI^e Rapport ont été introduites deux lectures nouvelles, l'une excellente et confirmée par l'estampage : υ δήμου, l'autre fautive et condamnée par l'estampage : πλ, au lieu de πρ qu'il faut compléter en πρ[ὸς]. La suite est empruntée au n^o 76.

L'intervention de l'oracle suffirait à nous apprendre que le compte de Badromios et celui de Phaidon, fils de Sopolis (n^o 76), appartiennent tous deux à une période où les travaux languissaient. C'est surtout en cas de détresse que Milet avait recouru au dieu. Quand les candidats à la couronne éponyme venaient à manquer, on l'offrait à Apollon. Quand les embarras financiers de la grande cité forçaient à l'inaction les esclaves sacrés des carrières et des chantiers, on demandait au dieu de s'aider lui-même et de ranimer le zèle de ses fidèles : le dieu, d'accord avec le prophète, réclamait, du fond de l'adyton, l'achèvement de son interminable demeure. Les inscriptions de Didymes permettent de faire une petite part à l'oracle dans l'histoire de la construction du Didymeion : le chapitre est court, mais ne manque pas d'intérêt.

B. H.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

E. H. STURTEVANT, *Linguistic change, an introduction to the historical study of language*. The university of Chicago press, Chicago (Illinois). Octobre 1917. x-185 p. in-18, cartonné. Prix : 1 dollar.

Le premier titre de l'ouvrage de M. Sturtevant est un peu trompeur : il annonce, semble-t-il, une monographie. Le second titre le précise ; il s'agit d'une introduction à l'étude des langues.

En huit chapitres, le lecteur passe en revue les questions suivantes : la nature du langage (relations entre la parole et l'écriture, éléments de la langue, phonétique, forme et sens, imitation, mutation dans la langue), changement primaire dans la forme (méprises résultant de l'audition, imperfection de l'articulation, interférences par analogie ou autres, rythme, etc.), changement secondaire dans la forme (changements affectant certains mots ou changements isolés), changements de sens, de vocabulaire, de syntaxe, langues et dialectes, marche du développement linguistique.

Le détail de la composition des chapitres n'est pas toujours bien clair. On ne voit pas pourquoi telle question est traitée et ensuite telle autre. Cela tient à un défaut de beaucoup de livres américains, l'absence d'idées générales. Les faits apparaissent morcelés, dispersés, sans rien qui les relie. Et cependant si quelque chose est un, quoique multiple, c'est bien le langage. Je crois, d'ailleurs, que la seule véritable introduction à la linguistique, pour un commençant, c'est une description géographique et historique des divers types de langues sur lesquels on a des renseignements assez abondants et assez sûrs. M. S. a conçu son livre autrement, mais il n'a pas su grouper les faits qui s'associent pour constituer les phénomènes généraux du langage. Ces phénomènes généraux et les lois qui les régissent n'apparaissent pas dans son livre, qui n'est qu'une préparation du livre à écrire.

Dans le détail, je ferais des réserves sur la part faite à la convention, à l'imitation accidentelle et consciente. — M. S. commet une confusion fâcheuse entre le rythme et l'accent mélodique (p. 56) : c'est confondre le mouvement avec la mélodie. — P. 88, M. S. cite l'anglais *fee* signifiant d'abord « bétail », puis prenant le sens de « paiement, honoraires », parce que le paiement se faisait primitivement par des têtes de bétail. Il aurait pu rapprocher le latin *pecunia*. — Même page, l'histoire de *praetor* qui est délicate, n'est pas assez précise. — P. 139, les rapprochements entre *missa habeo* de Plaute et le français « j'ai mis », *nihil habeo scribere* de Cicéron et le français « je n'écrirai rien », sont beaucoup trop sommaires et peuvent induire en erreur sur le sens véritable des expressions latines. Pour mon compte, je ne puis croire que dans Plaute, *omnia missa habeo*, soit l'équivalent exact de « j'ai tout mis de côté ». — P. 142, un élément essentiel de l'analyse de l'ablatif absolu latin, c'est l'accord. Non seulement on dit *omnibus rebus comparatis*, mais on dit *Cicerone consule, plano litore, ciuibus*

saluis, etc. Sans doute le débit interprète l'expression et en suggère la fonction, mais il y a là plus qu'une question d'accentuation de la phrase. P. 140, M. S. voit de même un effet de l'emphase ou de l'insistance du débit dans la construction latine du collectif avec un pluriel : *pars exigua delati sunt*. Il emploie une expression qui me paraît manquer de rigueur, « strift of emphasis ». Cependant le phénomène est d'ordre psychologique, comme le prouve d'ailleurs la pratique de certains écrivains. Les uns (Cicéron) n'ont le pluriel que dans une phrase suivante, quand le souvenir exact du mot, en tant que singulier par la forme, est effacé ; les autres (Virgile), l'admettent dans la même phrase, quand, dans le contexte, un autre mot suggère l'idée de pluralité. M. S. obéit à la tendance de beaucoup de linguistes qui réduisent à des accidents phonétiques ou à des phénomènes d'ordre auditif des faits psychologiques ; les phénomènes auditifs ou phonétiques sont des accidents qui n'expliquent pas le fond des choses.

Cette dernière observation revient à ce que je disais en commençant du caractère général de l'ouvrage. Il manque de profondeur, et, malgré de nombreux détails précis, il donne l'impression d'être plus curieux que véritablement instructif. Il rendra service certainement aux étudiants américains, à qui le soin de M. Sturtevant de prendre beaucoup d'exemples dans leur milieu ne manquera pas de plaire, comme il divertira les lecteurs étrangers.

Paul LEJAY.

Corpus scriptorum latinorum Paravianum, moderante CAROLO PASCAL :
T. Macci Plauti Miles Gloriosus, recensuit praefatus est, appendice critica instruxit C. O. ZURETTI ; xi-151 p. Prix : 5 lire.

M. Tulli Ciceronis Pro Sex. Roscio Amerino, De imperio Cn. Pompei, recensuit, etc. SIXTUS COLOMBO ; xiv-125 p. Prix : 5 lire.

Carmina ludicra Romanorum, recensuit C. PASCAL ; xxxi-57 p. Prix : 4 l. 50.

Corneli Taciti Historiarum Libri I et II, recensuit MAXIMUS LENCHANTIN DE GUBERNATIS ; xx-136 p. Prix : 4 l.

P. Vergili Maronis Aeneidos libri I, II, III, recensuit Rem. SABBADINI ; xii-99. Prix : 3 l.

— *Libri IV, V, VI*, rec. Rem. SABBADINI ; iv-107 p. Prix : 3 l.

In-18 ; cartonné. Turin, Paravia.

Les savants italiens ont décidé de ne plus être tributaires de l'étranger pour les études anciennes. Une commission, présidée par M. F. Ramorino, a résolu la mise en train de cinq entreprises parallèles : une collection d'auteurs grecs et latins, dont nous avons ici quelques volumes ; un manuel de biographie, antiquités, archéologie, institutions ; un dictionnaire de mythologie ; des lexiques complets des langues grecque et latine ; une encyclopédie philologique embrassant les méthodes, la grammaire, l'histoire et l'archéologie¹.

Il serait bien à souhaiter que chez nous des dictionnaires de mythologie, d'histoire, d'antiquités, sérieux et détaillés, quoique concis, vissent aussi compléter l'outillage si pauvre de notre enseignement.

La collection d'auteurs comprend une préface, un texte, une annotation

1. *Atene e Roma*, t. XX (1917), p. 49 (*Rev. des rev.*, t. XLII (1918), p. 128, 6).

critique. Ces éditions sont, avant tout, des éditions de texte. Les préfaces ont pour but d'indiquer les sources du texte et une bibliographie relative aux éditions et aux manuscrits. L'annotation critique est rejetée à la fin du volume, disposition économique, mais fâcheuse dans des livres destinés aux étudiants d'universités. Cette annotation donne les variantes utiles, çà et là des conjectures, rarement une discussion.

Ces éditions sont faites avec soin. Dans le *Miles*, M. Zuretti est revenu, pour le nom du vieillard complaisant, à la forme *Periplectomenus*, que Ritschl avait expulsée, mais que donnent toutes les sources et qu'a reprise Leo. Je ne suis tout de même pas sûr que ce n'est pas un barbarisme. Les deux discours de Cicéron ont, outre un index des noms propres et les « testimonia », un « index elocutionis », où sont relevés les mots caractéristiques de la langue de Cicéron. Cet index, très long (quatorze pages d'impression serrée), pourra rendre service et donner lieu à d'utiles recherches dans l'enseignement supérieur. L'annotation critique des *Histoires* de Tacite est un peu plus développée que celle des autres volumes et indique souvent les raisons de la leçon adoptée.

Les deux éditions des *Carmina ludicra* et de l'*Énéide* doivent être mises à part. Les *Carmina ludicra* sont le *Peruigilium Veneris*, le *Carmen de rosis* et le recueil des *Priapea*. M. Pascal donne plus de détails dans son introduction et apprécie ou discute l'œuvre de ses devanciers. Le texte de ces petites pièces est conservateur. Dans le *Peruigilium*, M. Pascal a seulement placé 71-72 après 74. Cela est un minimum de bouleversement, qui repose des acrobaties d'éditeurs célèbres et ingénieux. L'emploi de trois croix † † † pour distinguer les diverses parties du poème fait un effet singulier, surtout dans ce texte qui n'a rien de commun avec un faire-part de décès.

L'édition de l'*Énéide*, due à M. Sabbadini, mériterait, avant tout examen, de retenir l'attention, puisqu'elle part d'un homme qui a fait de Virgile une des principales occupations de sa vie. Il est à peine besoin de rappeler qu'en dehors de nombreux travaux particuliers, il est l'auteur d'une excellente édition de l'*Énéide* avec notes italiennes. Dans la nouvelle publication nous n'avons que le texte, avec des notes critiques. Il a pris soin de vérifier les indications de son apparat sur le ms. M. Nous avons ainsi, pour la première fois, une édition critique où les renseignements sont sûrs. C'est elle qu'il faudra maintenant consulter, et non plus Ribbeck. En même temps, M. Sabbadini nous a débarrassés des mss. en minuscule que Ribbeck avait pris au hasard dans les bibliothèques suisses. Il les remplace par un Laurentianus Ashburnham 4, du x-xi^e siècle. Dans l'indication des corrections du Mediceus, il a également simplifié et démontré que M² et M⁵ d'Hoffmann étaient la même main. M⁸ et M⁹ sont des humanistes ; il se confirme de plus en plus que M⁹ est Politien. La question des manuscrits en minuscule ne pouvait être traitée dans une édition. J'ai l'impression, par l'examen des mss. de Paris, que quelques-uns, très rares sans doute, sont des copies carolingiennes de mss. en capitale qui ont disparu. Cela est à voir.

Dans ces temps de détresse typographique, il n'y a pas lieu d'insister sur le papier et l'exécution matérielle. Il convient cependant de remarquer une chose qui ne tient pas à des fatalités accidentelles. Le cartonnage ne s'ouvre pas, ou, si on cherche à l'assouplir, ne se referme plus. Les prix sont élevés. Un texte de l'*Énéide*, avec un simple apparat critique sommaire, pour douze lire, représente une dépense de vie chère.

P. L.

W. Warde FOWLER, *Aeneas at the site of Rome, observations on the eighth book of the Aeneid*. Oxford, B. H. Blackwell, 1917. ix-129 p. petit in-8°. Prix : 4 sh. 6.

On n'a pas oublié que M. Fowler a publié sur le « Rassemblement des clans italiens » (*En.*, VII, 601-817), un précieux opuscule ; cf. *Revue*, t. XL (1916), p. 142. Ce petit volume devra être placé à côté. Une courte introduction est une analyse et une appréciation littéraire du goût le plus fin et le plus juste. Elle est suivie du texte et enfin des « observations ». Bien entendu, ces notes ne sont pas un commentaire régulier. Quelquefois brèves, généralement développées, elles exposent les vues personnelles et les réflexions que le texte a suggérées à M. Fowler. Elles ont souvent une portée générale. A propos de l'interprétation de Virgile d'après les imitations d'Ovide, de Lucain ou de Stace, M. Fowler met en garde, très justement, contre les erreurs ou les contresens auxquels peuvent conduire de tels rapprochements : « Une phrase de Virgile perd beaucoup de sa force vivante quand elle a passé dans les imitations de l'âge d'argent. C'est exactement l'inverse des rapports de Virgile avec Ennius : Virgile augmente l'éclat d'Ennius, Lucain et les autres diminuent l'éclat de Virgile et souvent obscurcissent sa pensée » (p. 33). Parmi les remarques particulières, je signalerai (p. 36) la défense du texte *sole repercussum*, contre le prosaïsme de certains éditeurs allemands qui lisent *repercusso* (la discussion eût été plus nette et plus approfondie, si M. F. avait fait intervenir la notion de l'hypallage) ; toute l'analyse de la comparaison familière des v. 22 suiv. (p. 35), dont la supériorité sur le modèle, Apollonius de Rhodes, est bien démontrée (on eût voulu trouver ici un rapprochement et une semblable discussion à propos de 407 suiv. : les deux tableaux paraissent avoir été conçus pour se faire pendant au commencement de deux parties du livre) ; l'explication des vers si discutés sur le Tibre (31 suiv., p. 37), où *lacus* est justifié par *Georg.*, IV, 363 suiv., mais où le sens général proposé paraît peu certain ; la discussion sur *uiridisque secant silvas* (96, p. 47), dans laquelle M. F. invoque sa propre expérience (mais on peut évoquer une expérience personnelle contraire, sur la couleur des ombres des futaies reflétées dans l'eau : question d'heure et d'éclairage, probablement) ; le sens de *diuis* (103, p. 49), rapproché du v. 352 ; l'amusante question de savoir quels oiseaux éveillent Evandre dans sa cabane, coqs ou oiseaux en liberté (456, p. 81 ; ce ne sont certainement pas les coqs) ; la leçon proposée pour 542-543 (p. 95) : « Et primum *hesternis* sopitas ignibus aras | excitat *herculeum* larem... » ; le principe qui a guidé le choix de Virgile dans les scènes historiques du bouclier, et la division qui en résulte de cet épisode (p. 103) ; etc. Je crois qu'au v. 698, il faut lire : *omnigenum*. La correction de Lachmann : *Niligenum*, est contraire à la méthode. Car si M a, de première main, *nigenum*, cela vient de la perte du commencement du mot, accident naturel et ordinaire. De plus, *omnigenum* paraît convenir mieux au contexte.

Mais on ne peut reprendre une à une les observations de M. Fowler, si intéressante que pourrait être cette revue. Notons seulement, avant de le quitter, qu'il a encore montré, à propos de ce livre VIII rempli d'antiquités religieuses, sa compétence particulière et son intuition, fondée sur une science étendue, des conditions de la vie italique primitive et de « l'expérience religieuse du peuple romain ».

P. L.

W. Warde Fowler, *La vie sociale à Rome, au temps de Cicéron* ; traduit avec l'autorisation de l'auteur par A. BIAUDET. Paris et Lausanne, Payot, 1917. 294 p. 1 pl., et fig. In-8°.

L'ouvrage de M. W. Warde Fowler, *Social life at Rome in the age of Cicero*, a paru en 1913. Onze chapitres résument ce que nous savons de Rome au temps de Cicéron ; la topographie, la population de condition inférieure, les gens d'affaires et leurs opérations, l'aristocratie gouvernementale, le mariage et la matrone romaine, l'éducation des hautes classes, la population servile, l'habitation du riche à la ville et à la campagne, la journée de l'homme à son aise, les jours fériés et les divertissements populaires, la religion, tels sont les sujets traités.

M. F. a eu en vue les étudiants (p. 164 et 226). Cependant l'ouvrage est un livre et rarement sent le manuel. Ainsi, pour faire comprendre la topographie de Rome, l'auteur reprend l'itinéraire d'Énée dans le VIII^e livre de l'*Énéide*. C'est comme une anticipation de l'essai dont nous venons de rendre compte, attrayante pour le lecteur par la forme choisie, attestant pour le critique l'unité des études de M. F. Les faits et les détails sont toujours habilement groupés, de manière à laisser dans l'esprit un tableau bien net.

Il est rare d'y trouver de ces inexacitudes qui sont excusables dans un ouvrage d'ensemble. P. 13, M. F. a l'air de prendre bien au tragique une époque où Horace propose aux Romains d'aller s'établir aux îles Fortunées. Comment cela prouve-t-il qu'ils n'étaient pas attachés au site et au sol de Rome ? La mention des îles légendaires permet-elle de placer ce mouvement de découragement poétique à côté des projets prêtés à César d'établir en Orient la capitale de l'Empire ? Sur l'esprit dans lequel Horace a écrit, outre l'Épode 16, l'ode III, 3, voy. F. PLESSIS, *Troica Roma*, dans *Mélanges Boissier* (Paris, 1903), 401. Un peu plus loin, M. F. parle à propos d'Horace de « cet immortel fâcheux dont les *judges inexorables* le délivrèrent enfin en mettant brusquement la main sur ce drôle malencontreux » (p. 19). M. F. a mal lu Hor., *Sat.*, I, 9, 74 : « Casu venit obuius illi | *aduorsarius* ». P. 244 : « Il paraît certain que les tragédies adaptées du grec (*fabulae palliatae*) ou de caractère national (*fabulae togatae*) étaient fort goûtées des auditeurs. » On ne peut mettre sur le même pied le succès des unes et celui des autres. M. F. est parfois dupe des préjugés, soigneusement propagés par les Allemands, sur la soi-disant grossièreté des Romains. Il en est puni, en nous livrant cette phrase prudhommeuse : « On trouve au fond du caractère romain une certaine grossièreté native et, à cette époque où les richesses et le désœuvrement portaient au laisser-aller, les repas risquaient de devenir un but en eux-mêmes au lieu de rester des adjutants nécessaires à une vie saine. » (P. 225.) Il faut manger pour vivre et non pas vivre pour manger, disait Harpagon. Sérieusement, de qui se moquet-on ? Est-ce que la *comissatio* n'est pas toute grecque, jusqu'au nom inclus ? M. F. nous décrit le mobilier de ces salles à manger, la vaisselle, les tapis, les draperies qui recouvraient les lits. Alors que dire des plus modestes installations d'aujourd'hui, de notre porcelaine, de notre argenterie, de nos sièges en cuir ? Quand cessera-t-on de ressasser des lieux communs de moralistes et de satiriques ? Le passage de Cicéron (*Pro Mur.*, 75) auquel renvoie M. F. n'a, d'ailleurs, aucun rapport avec la question, comme le prouve la conclusion : « Odit populus romanus priuatam luxuriam, publicam magnificentiam diligit ». En général, M. Fowler s'est tenu à l'abri des

partis pris de certains Allemands ; voy. p. 109 et 211. Dans celle p. 211, on voudrait un renvoi aux articles de Boissier sur l'*humanitas*.

La traduction est aisée, mais a quelques taches. P. 8, l. 21, *Aventin* est un lapsus (lire *Palatin*) et l'appel de la n. 2 (k. 3) est omis. Il ne faudrait pas employer « excavation » au sens de « fouilles » (p. 19), « compte rendu » au sens d'« exposé, description » (p. 255, n. 57 et 67), « émétique » au sens de « vomitif » (p. 227). La phrase suivante est au moins obscure (p. 247) : « Ce décret extraordinaire dont la légalité aurait pu être mise en question une génération plus tard resta-t-il en vigueur ? » Mais ces faiblesses sont assez rares. Je ne sais si c'est au traducteur qu'il faut attribuer, p. 255, n. 6, l'erreur : A. C. LEGRAND, au lieu de Ph.-E. LEGRAND. Il eût été bien préférable de mettre les notes au bas des pages au lieu de copier la disposition du livre anglais. En somme, ouvrage bon et utile, qu'il a été méritoire de publier en pleine guerre.

P. L.

L. Annaei Senecae Dialogorum liber XII ad Helviam matrem de Consolatione. Texte latin publié avec une introduction et un commentaire explicatif par Charles FAVEZ. Paris et Lausanne, 1918, LXIX-113 p. in-8°. Prix : 7 fr. 50.

Dans l'introduction, très développée, que M. Favez a mise en tête de son édition, il étudie la vie de Sénèque jusqu'à l'exil, l'exil, la famille de Sénèque, la *Consolation* à *Helvie*, l'influence de la déclamation dans la *Consolation*. Un argument analytique précède immédiatement le texte qu'accompagne un double étage de notes, notes critiques et explicatives. Mais c'est surtout sur les causes de l'exil et sur le genre adopté par Sénèque que l'auteur apporte des vues originales et des analyses approfondies.

Pour M. F., Sénèque a été impliqué dans une intrigue de cour montée par Messaline. Un groupe s'était formé contre Messaline autour de Julia Livilla, sœur d'Agrippine et de Caligula. Probablement l'âme de ce groupe était Agrippine. Mais fort habilement elle sut rester dans l'ombre. Livilla avait été une première fois accusée d'adultère et exilée par Caligula. Rappelée par Claude, elle subit de nouveau le même traitement. Cette fois, elle fut mise à mort peu après son exil. Sénèque était alors désigné pour son complice. M. F. plaide son innocence plus qu'il ne la proclame. Le cercle des sœurs de Caligula était un cercle raffiné, très cultivé, mais fort léger. Sans doute Sénèque y apportait une note plus grave. Philosophe déjà reconnu, célèbre pour avoir exposé sa santé dans de fâcheuses expériences d'ascétisme, représentant d'une de ces excellentes familles provinciales qui fortifiaient l'Empire et donnaient à Rome les meilleurs gouvernants, il pouvait attirer à son parti tous les gens honnêtes et sérieux. M. F. croit que ce fut là le véritable motif des poursuites et que l'accusation d'adultère était un simple prétexte. Toujours est-il que le Sénat voulait le condamner à mort, que Claude obtint qu'on lui laissât la vie, qu'il fut condamné à l'exil et que l'exil fut transformé en rélegation en Corse.

Les sentiments de Sénèque en exil me paraissent avoir été finement démêlés par M. F. Contrairement à l'opinion de M. Waltz et se fondant sur le premier chapitre de la *Consolation*, M. F. a raison de penser que Sénèque eut d'abord une crise d'abattement. Puis il reprit courage et écrivit la *Consolation* à *Helvie*, eut d'autres crises de désespoir dont une nous est révélée par le ton de la *Consolation* à *Polybe*. Ces alternatives sont

naturelles et cadrent, au surplus, avec ce que nous savons. J'ajouterai que la *Consolation à Helvie* me semble inspirée inconsciemment par le découragement foncier d'une âme troublée. Le ton auquel se monte Sénèque est forcé, son assurance est factice. Je trouve dans cet opuscule l'effort d'un cœur brisé qui cherche à dissimuler son chagrin et à montrer aux parents, aux amis, surtout aux ennemis un calme qui lui manque. Sénèque à mauvaise fortune a voulu faire bon visage. Malheureusement la *Consolation à Polybe* est venue ensuite révéler ce que cachaient tant de belles phrases. Le caractère sophistique et déclamatoire de la *Consolation à Helvie* ne tient pas seulement au genre de l'œuvre ou à l'éducation de l'auteur. Il s'explique par un véritable désarroi intime.

En rassemblant sur la famille de Sénèque les renseignements nécessaires, M. F. est amené à définir qui sont les oncles de Sénèque. Gertz veut qu'il ne soit question que d'un seul et même personnage, aux chapitres 2, 4 et 19, 4, et cet oncle unique, préfet d'Égypte, serait Vitrasius Pollio. Mais Vitrasius Pollio mourut en 32, tandis que l'oncle du chapitre 2 périt un mois environ avant Sénèque le Père, vers 39, et était l'oncle d'Helvie, non de Sénèque. L'*auonculus* du chapitre 19 était le mari de la tante de Sénèque. Il n'avait pas droit au nom d'*auonculus*. Mais M. F. suppose que Sénèque le lui donnait par affection. Il exerça les fonctions de préfet d'Égypte pendant seize ans. M. F. conclut qu'il s'agit de C. Galérius, préfet de 16 à 31.

M. Duff, qui a publié récemment la *Consolation*, a donné pour acquis que l'enfant appelé Marcus au chapitre 18, 4-6, est Lucain. M. Favez incline visiblement vers cette hypothèse, mais expose impartialement les raisons pour et contre. Jusqu'ici, on avait pris cet enfant pour un fils de Sénèque. Le principal argument de M. Duff est le silence des textes : aucun ne mentionne un second fils de Sénèque. C'est un argument négatif. Dans le passage relatif à ce Marcus, une phrase va mieux avec l'explication ordinaire (18, 6) : « In me omnis fatorum crudelitas lassata consistat : quicquid *matri* dolendum fuit, in me transierit ; quicquid *aviae*, in me ; floreat reliqua in suo statu turba. » Si Marcus est le fils de Sénèque, *matri* désigne sa mère, *aviae*, sa grand-mère Helvie. Si Marcus est Lucain, *matri* désigne la mère de Sénèque, *aviae* la grand-mère de l'enfant, c'est-à-dire une même personne Helvie (voy. la n. de M. F.). La redondance est un peu forte.

L'étude du genre de la consolation et de la manière dont Sénèque l'a pratiqué en la circonstance est bonne. Mais M. F. ne paraît pas avoir compris une phrase de Gercke, ou cet Allemand s'est fort mal exprimé en disant que la consolation est une manière de philosophie populaire. Ce qu'il faut entendre par philosophie populaire, c'est tout un ensemble d'écrits et de genre d'écrits, auquel appartient, entre autres, la consolation. Le pseudo-stoïcisme romain surtout s'est développé et manifesté par la conférence, la satire, la consolation, le protreptique, l'homélie, la lettre, etc. Si M. F. avait vu cela, il aurait rattaché le genre de la consolation à toute une littérature morale que Sénèque connaissait et pratiquait.

Le chapitre sur la déclamation est satisfaisant, mais M. F. doit à ses auteurs quelques traits forcés ou contestables. Il emprunte à Norden une idée fort risquée sur le style coupé (p. lvi) : « La période calme et majestueuse des ouvrages philosophiques de Cicéron ne convenait ni à la nature ardente de l'Espagnol Sénèque ni à l'époque agitée et sanglante d'un Claude ou d'un Néron. » A la nature ardente de Sénèque : soit ; mais pourquoi pas à une époque agitée et sanglante ? L'époque de la Révolution et de l'Empire n'a-t-elle pas consommé beaucoup de périodes ? Chateaubriand n'écrivait-il pas en style périodique ? Voltaire passe pour avoir créé chez nous le style

coupé : le XVIII^e siècle était un temps où on se laissait vivre en attendant les catastrophes. Il a été beaucoup moins troublé et moins sanglant que le XVI^e et le XVII^e. Plus loin (p. LX), M. F. parle de la couleur poétique que prend la prose au temps de Sénèque. Il en donne entre autres preuves l'emploi d'adjectifs neutres à la place de substantifs. Mais c'est là aussi un trait du style particulier à Thucydide : dira-t-on que sa prose est poétique ? Je crois que M. F. aurait bien fait de se renseigner auprès des philologues qui se sont occupés du style de la diatribe, de ses métaphores, de ses tics ; voir en dernier lieu le livre de M. Villeneuve sur Perse (ci-dessous).

Le texte adopté est dans l'ensemble, celui de Gertz. Le commentaire est abondant, précis, exact. Il eût fallu expliquer le génitif *mensum* (16, 1). Dans 18, 3, l'idée de *dignitas* me paraît répondre à « crédit » ; dans 18, 6, *turba* pourrait être traduit par « notre monde », plutôt que par « nichée », qui d'ailleurs ne convient pas à PROPERCE, IV, 11, 76. Dans la note sur 12, 3, lire : C. Martha (non J. Martha).
P. L.

Essai sur Perse, par François VILLENEUVE. Paris, Hachette, 1918. xiv-540 p., in-8°.

A. Persi Flacci Saturae, Les satires de Perse, texte latin, publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction, par François VILLENEUVE. Paris, Hachette, 1918. Lxviii-185 p., in-8°.

L'essai sur Perse de M. Villeneuve a pour but une définition de l'œuvre de l'écrivain. En conséquence, la première partie, sur l'éducation, les maîtres et les amis du poète, a pour seul objet de rechercher les influences qui ont déterminé la nature de son talent et les penchants de son esprit. Un chapitre entier est consacré à Cornutus ; c'est une étude complète du personnage. Surtout M. V. s'étend sur le traité de Cornutus, *Abrégé des traditions grecques relatives à la théologie*, livre élémentaire, mais qui donne une idée exacte de la manière dont les stoïciens interprétaient les mythes traditionnels. Mythes traditionnels n'est pas assez dire. Car ils accordaient une large place aux curiosités : Chrysispe savait que la mère des Grâces s'appelait Eurynome. L'explication des poètes, d'Homère avant tous les autres, comportait chez les Anciens deux méthodes, la méthode allégorique et la méthode érudite. Celle-ci consistait à recueillir les renseignements de tout ordre et à dépister les allusions. La méthode allégorique est attribuée aux Stoïciens. En effet, tout devient symbole pour eux. Le traité de Cornutus le démontre amplement. Mais ils ajoutaient au symbolisme les curiosités de la méthode érudite, celle qui faisait chercher les noms des compagnons d'Ulysse dévorés par Scylla. C'est l'étymologie qui les a induits à superposer l'érudition à l'allégorie. Les stoïciens étaient d'ardents étymologistes. Pour allégoriser par le moyen de l'étymologie, il leur fallait beaucoup de noms propres. Ainsi ils étaient amenés à découvrir dans les traités spéciaux deux noms d'Atlas, Astraeos et Thaumás, que Cornutus interprète. On comprend dès lors que ce philosophe ait pu écrire sur Virgile un commentaire minutieux. Mais on comprend aussi de quelle subtilité il donnait l'exemple à ses disciples. Ce défaut s'associait naturellement à celui de tous les enseignements trop exclusivement formels, qui est de réduire toute la littérature à des procédés. Dans une certaine mesure seulement, cette tendance se trouvait corrigée par la philosophie que Cornutus exposait, tandis que dans d'autres leçons il commentait les poètes grecs.

Il y avait sans doute autre chose dans l'influence de Cornutus. Perse admirera les comiques grecs, Lucilius, Horace, Virgile. Aux grâces malsaines des poètes contemporains, il opposera la mâle beauté de l'*Énéide*. Perse reste classique, voulant dire quelque chose et gardant la tradition, contre le mauvais goût. M. V. l'a mis très justement en lumière dans une étude particulière de la première satire. On peut croire qu'un autre maître de Perse, Remmius Palaemon, eut sa part dans la direction imprimée à l'esprit sérieux du jeune homme.

Mais à côté des poètes classiques, Perse trouvait chez les moralistes antérieurs d'autres modèles et une autre tradition. Une véritable littérature nouvelle avait été créée par des philosophes qui prétendaient diriger les consciences et convaincre les foules. Ainsi naquit la diatribe. M. V. en fait l'histoire et en montre la nature. Ce chapitre excellent fait, dans une seconde partie sur les modèles et les intentions de Perse, le pendant du chapitre sur Cornutus dans la première partie de l'ouvrage. La diatribe était, par son but même, une forme un peu grossière de sermon ; les procédés en étaient peu variés et assez ingénus ; il s'agissait de frapper fort. Un des meilleurs historiens du stoïcisme, qui était en même temps un contemporain de la renaissance catholique, Juste Lipse, comparait la prédication de ces philosophes populaires à celle des capucins. Perse est l'opposé d'un capucin. Il est cultivé, raffiné, compliqué ; surtout il tend constamment vers le nouveau. Si son œuvre est pleine de souvenirs, elle les rajeunit, les modifie, les combine et finit même par les rendre obscurs à force de travail. Tout ce qu'il a retenu de la diatribe ce sont des thèmes. Mais la composition des satires n'a pas la rigueur pédantesque et simple du sermon stoïcien. Dès lors, peut-on dire que Perse doit quelque chose à la diatribe ? Les sujets de ses développements, il pouvait les puiser dans le fond commun de la doctrine stoïcienne.

Et par suite, dans la troisième partie, sur la matière des satires, nous voyons à quoi se réduit même cet élément doctrinal. Aucun axiome, sauf celui que développe la cinquième satire dans sa seconde partie : Le sage seul est libre. Partout ailleurs des vérités générales, comme le vieil adage *ἡσθησέων*, thème de la quatrième satire. Dans le détail, beaucoup de distinctions et de notions empruntées à l'école, dont on entend le grec à travers les formules latines ; beaucoup de vers qu'on annotera par des citations de Musonius ou d'Épictète. Mais cela même est entré dans le courant de la morale générale de l'époque et je ne voudrais pas jurer que, si nous retrouvions de longs écrits de quelque sage épicurien, nous ne retrouverions pas aussi les mêmes idées avec des nuances imperceptibles d'expression. Comme le dit très justement M. V., Perse a été un peu timide. Ni la logique, ni la physique, ni la métaphysique de l'école ne l'ont inspiré.

Je crois que nous avons la clé de son œuvre dans la quatrième partie de l'*Essai*, la composition et le style dans les satires de Perse, où l'on voit : 1° que Perse a voulu calquer la méthode de composition suivie par Horace, 2° que, dans son style, il s'est efforcé d'imiter et de renchérir sur Horace. Perse est, avant tout, horatien. Et il est de son temps, et cela, plus que le stoïcisme et la diatribe, fait qu'il n'est pas Horace, sans parler de l'infériorité du talent. Le temps de Perse a été sous le signe de la déclamation. L'école du rhéteur a eu plus d'importance encore sur son esprit que l'école du philosophe. A distance, on peut même dire que les deux écoles n'étaient point tellement différentes. Perse est aussi de son temps par les procédés de style, emploi de l'abstrait pour le concret, goût de la description et du pittoresque, emploi des périphrases, multiplication des comparaisons

et des métaphores, crudité de l'image amenée par la recherche de l'expression rare. Surtout Perse est de son temps par l'abondance des souvenirs livresques. Le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne ressemble un peu au 19^e, où la variété des lectures tendait à meubler les esprits de réminiscences inconscientes.

« S'il me fallait resserrer dans une brève formule les résultats de cette longue enquête, conclut M. V., je définirais volontiers la satire de Perse comme un essai de transformation de la diatribe en satire horatienne par un stoïcien qui a subi l'action de la rhétorique. » (P. 511.) Je ne suis pas même sûr que la mention de la diatribe soit indispensable. Perse a coulé dans les moules d'Horace retouchés par la rhétorique les lieux communs de morale qui étaient à la mode de son temps. On s'en doutait. A qui s'étonnera de voir plus de cinq cents pages consacrées à cette démonstration, on pourrait d'abord répondre par le mot célèbre, dit à propos du Perse de Casaubon : La sauce en vaut mieux que le poisson. Il y a plus. La connaissance du poète, de son œuvre, de son époque, de son milieu, de Cornutus et des moralistes du 1^{er} siècle, se précise et s'enrichit par une des enquêtes les plus consciencieuses qui soient sur un sujet de littérature. Le livre a donc une portée plus large que son sujet.

La méthode de M. V. déroutera peut-être, dans certains chapitres, les lecteurs habitués aux travaux philologiques. Au lieu de cataloguer les lieux communs, les comparaisons, les antithèses, les personnifications, les métaphores, les vulgarismes, etc., M. V. reprend trois fois les six satires de Perse et les étudie, en suivant le texte, pour les idées, pour la composition et pour le style. Cette méthode est la bonne. L'autre a une rigueur qui n'est qu'un trompe-l'œil. Dans une œuvre littéraire, tout se tient. Si on détache un détail pour le mettre à côté d'un détail semblable pris ailleurs, on fausse le sens des textes cités en les séparant du contexte, on fausse aussi leur rapprochement. Perse surtout est très complexe, tout se tient et se combine chez lui dans une élaboration surveillée et consciente. On ne peut analyser une sonate en mettant en tableau synoptique tous les accords de la main gauche et dans un autre tableau tous les thèmes et les variations de la main droite. Ce qui est absurde en musique ne l'est pas moins en littérature.

L'édition est précédée d'une introduction développée où sont traitées les questions d'érudition qui n'avaient pas trouvé place dans l'*Essai* et qui ne devaient pas y figurer : la biographie de Perse, la *Vita Persi*, les sources du texte, les scolies, les éditions, la métrique. Avant le texte du poète nous avons une édition de la *Vita Persi* attribuée à Valérius Probus. L'édition comporte une double annotation, critique et explicative, suivant le plan des éditions savantes de la maison Hachette. Toutes les parties de ce travail témoignent du même soin, de la même conscience, de la même sûreté. L'ensemble des deux volumes fait honneur à notre école philologique. On s'est plaint, pendant la guerre, que les vitrines des libraires suisses étalaient d'énormes volumes allemands, attestations frappantes pour le neutre naïf de l'activité d'une science qui travaille au kilogramme. Les deux volumes de M. Villeneuve auraient pu contrebalancer un peu ces gros calibres. S'ils sont épais, ils sont pleins, ils sont clairs, ils sont pénétrants et justes.

P. L.

Prosper ALFARIC, *L'évolution intellectuelle de saint Augustin*, t. 1^{er}, *Du Manichéisme au Néoplatonisme*. Paris, Emile Nourry, 1918, 1x-556 p. in-8.

Encore une thèse qui contribuera au bon renom de la science française.

M. Alfarc a entrepris l'histoire des idées de saint Augustin. Les deux volumes suivants auront pour sous-titres : Du Néo-Platonisme au Catholicisme, du Catholicisme à l'Augustinisme. Il avait été précédé dans cette voie par plusieurs excellents travailleurs. Mais tous ceux qui ont voulu mettre des dates et distinguer des périodes dans le développement d'une pensée aussi vivante et aussi progressive que celle de saint Augustin paraissent avoir eu le même sort : du xvi^e au xx^e siècle, les gens qui parlent aux foules et habillent leur système personnel d'un costume emprunté n'ont pas voulu entrer dans ces distinctions. Augustin était un bloc, pour eux, bloc variable selon les temps et les coteries. Cependant si un peu d'histoire avait pénétré dans certains cercles du xvii^e siècle, il n'y aurait pas eu de jansénisme. Mais nous n'aurions pas les *Provinciales*.

L'œuvre de M. Alfarc mérite un meilleur accueil. Elle est très solide, très prudente, très respectueuse des idées d'Augustin, ce qui est en somme assez rare. Il n'est pas toujours aisé de les bien connaître, malgré l'étendue de ses ouvrages, leur tour direct et autobiographique. C'est que si Augustin est incapable de mentir, comme le dit M. A., il est également incapable d'être impersonnel en se racontant à distance. Le témoignage des *Confessions*, pour ne citer qu'un exemple, demande à être interprété. Augustin adopte le manichéisme en 373, il reçoit le baptême catholique en 387, il écrit les *Confessions* vers 400. Déjà toute son âme passionnée et vibrante s'était transformée et avait changé sa vision. Autrefois, quand il avait donné son adhésion au manichéisme, il avait cru y trouver la vraie philosophie, il avait admiré et admiré longtemps l'ordonnance logique du système. Aujourd'hui, la doctrine abjurée est un tissu d'insanités, un amas de fables extravagantes. Augustin s'est donc trompé lourdement pendant des années. Un homme qui a commis une pareille erreur a le droit de se faire entendre, mais l'historien a le devoir de contrôler ses déclarations par d'autres dépositions et de les éclairer par la psychologie du personnage. Fort heureusement les écrits de saint Augustin sont nombreux et s'échelonnent sur une longue période ; les assertions de l'auteur peuvent être confrontées ; d'abondantes citations et des analyses diverses d'écrits manichéens ont la valeur de renseignements directs.

Le manichéisme n'est qu'une période dans la vie intellectuelle et religieuse d'Augustin. Il en est sorti par la porte du scepticisme. Des lectures montraient à Augustin l'inconsistance de la physique manichéenne et lui faisaient entrevoir la méthode scientifique. Ses doutes ne reçurent pas de réponses du grand docteur manichéen, Fauste de Milève. Des scandales lui firent suspecter la vertu des Elus de la secte. Surtout son entourage était foncièrement hostile au manichéisme. Ce fut la cause déterminante. Augustin avait peu de volonté. Des considérations secondaires le déterminaient souvent. Il a toujours été accessible à l'influence et à la pression de son milieu. Ce penseur s'arrête à des opinions par des motifs qui ne sont pas intellectuels. M. A. a très bien mis en lumière ce trait du caractère d'Augustin. Cela est important, presque nouveau. L'abandon de la secte le laissa dans une crise. Il lut de plus en plus les philosophes, les Latins, et les Grecs traduits en latin ; car il ne savait pas assez le grec pour lire un ouvrage entier et sa culture est toujours restée fâcheusement tronquée (voy. p. 18). Ces lectures l'amènèrent à un académisme mitigé, qui ressemblait plus à de l'indécision qu'à une doctrine. Il a toujours gardé de sa première éducation la foi en Dieu et en la Providence, la crainte de la mort et des jugements de Dieu. Ces doutes devenaient une angoisse qu'il communiquait à son entourage. On ne conçoit pas un Augustin sceptique. Pour

une âme de passion, le scepticisme n'est qu'un équilibre instable. Il se fixe dans le néoplatonisme.

Mais son néoplatonisme était mêlé de religion. Plotin devenait son maître, et le catholicisme était pour lui une simple forme du néoplatonisme : telle est l'équivoque avec laquelle il allait vivre à Milan, dans cette période où se place sa conversion. Pour les événements eux-mêmes on en trouvera l'analyse psychologique dans le livre de M. A. Comme le montre aussi fort bien M. A., Augustin était foncièrement néoplatonicien ; sa théorie du catholicisme, adaptation ou plutôt compression des dogmes ecclésiastiques dans les cadres du système plotinien, n'était rien moins qu'orthodoxe. On trouvera dans les dernières pages du volume un exposé des divergences entre les croyances du nouveau baptisé et celles de l'Eglise où il venait d'entrer.

Le livre de M. Alfarc est parfaitement composé. Le style est d'une lucidité admirable. En un sujet difficile et parfois hérissé, jamais le lecteur n'est arrêté ni même ne se doute des épines. L'auteur a fait à la bibliographie une place très limitée, et a eu raison. Ce qu'il convient de connaître c'est saint Augustin, et non pas ses critiques ou ses panégyristes. J'aurais cependant voulu trouver la mention du volume consacré à saint Augustin par Tillemont, si honnête, si judicieux, si savant, malgré son jansénisme.

P. L.

Max NIEDERMANN, *Essais d'étymologie et de critique verbale latines* (Université de Neuchâtel, Recueil de travaux publiés par la faculté des lettres sous les auspices de la Société académique, 7^e fascicule). Paris et Neuchâtel, Attinger frères, 1918. 119 p. in-8. Prix : 7 fr.

Dans la préface, M. Niedermann trouve que les linguistes ont trop négligé l'étymologie et se contentent d'hypothèses en l'air que n'a point contrôlées l'histoire du mot, c'est-à-dire la philologie. D'autre part, il veut montrer que la linguistique peut aider la philologie, servir à corriger les textes ou à les expliquer. Ces deux affirmations correspondent aux deux parties de la brochure : étymologie, critique verbale. Mais, en même temps, elles résument une méthode par l'union de la linguistique et de la philologie. Nous n'avons pas à la définir, puisque M. N. nous en a donné récemment dans cette *Revue* d'excellents exemples.

La première partie contient quatre étymologies :

I. Le verbe *acquiperare* est un dérivé d'un adjectif **aequipar*, qui a disparu, puis qu'on a reformé plus tard, au temps d'Ausone, en le tirant du verbe. Le primitif est un composé où l'idée du simple est renforcée par l'adjonction d'un synonyme.

Cela est l'occasion pour M. N. de donner (p. 11) un aperçu des procédés de renforcement ou d'insistance dans les langues indo-européennes. Les plus usuels sont la répétition du même mot (gémination) et l'assemblage de deux termes synonymes. Dans chacun de ces groupes, il faut distinguer la juxtaposition sans intercalation de la particule « et », ou avec « et », et la composition.

On a donc les types suivants : A a z : *Marmar, o pater pater* (PLAUTE, *Trin.*, 1180), *tace tace* (PERSA, 591), *nunc nunc* (HOR., *Epod.*, 5, 53), *modo modo* (SÉN., *Dial.*, XII, 2, 5 ; voy. la n. de M. Favez qui me suggère cet exemple), « l'argent, l'argent » (BOILEAU, *Épil.*, 5, 85), etc. ; — A a β : ἑζυγῆς ὁ μῆγας καὶ μῆγας (DITTENBERGER, *Or. Gr. Inscr. sel.*, 90, 19), *procul ac procul* (APULÉE, *Mét.*, VII, 2) ; — A b : ἀγίγιμος (AUDOLLENT, *Def. tab.*, 155 a 22) ; *feriferus* (CGL., V, 600, 1) ; — B a z : τὸ πᾶσι καὶ τοῖς (ARIST., *Nub.*, 975,

prudens sciens (TÉR., *Eun.*, 72) ; — B a β : ὄλος καὶ πᾶς (PLATON, *Leg.*, VII, 808 A), *facies atque ora* (LUCR., IV, 1004), « en lieu et place », « par voies et par chemins » ; — B b : *contortuplicatus* (PLAUTE, *Persa*, 708). Il y a là l'amorce d'une étude pour laquelle on pourra consulter, outre la bibliographie donnée p. 12, n. 1, un travail de M. F. F. ABBOTT, *The use of repetition in Latin* (Chicago, 1900). Si on devait reprendre le sujet pour le latin, il faudrait distinguer les genres et les divers types de langue. A a α, B a α et β, se trouvent dans les œuvres littéraires. A a β, Ab paraissent être familiers ou vulgaires.

II. La deuxième étymologie est celle de *falx*. De tous les noms de la serpe, un seul paraît primitif dans les langues indo-européennes, c'est ἄσπις (même racine que *sarpere* probablement). Notre mot « serpe » se rattache directement par le bas latin *sarpa* au verbe *sarpere*. Les autres mots qui se trouvent dans les diverses langues isolément ne paraissent pas avoir une racine impliquant l'idée de courbure. De plus, ils se sont propagés souvent par la voie de l'emprunt. Les étymologies proposées par *falx* ne sont pas satisfaisantes. M. N., en conséquence, prend un autre point de départ que la linguistique. L'héroïque et savant Déchelette a établi une corrélation frappante entre les trouvailles de faucilles préhistoriques et l'extension des Ligures à l'âge du bronze ; les deux aires se recouvrent à peu près complètement. Les Ligures étaient donc agriculteurs et propagateurs de l'agriculture, comme le confirment les gravures rupestres du Monte Bego, au nord de Vintimille, dont plusieurs sont des représentations d'objets agricoles. D'autre part, THUCYDIDE, VI, 4,5, dit que Zanclé, l'ancien nom de Messine, a été donné à cette ville par les Sicules parce qu'elle a la forme d'une faucille, Ζάγκλον dans leur langue. Or les Sicules étaient, d'après Philistos de Syracuse (DEN. HAL., I, 22,4) et Constantin Porphyrogénète (*Them.*, p. 59 Bekker), un rameau des Ligures. Cette origine a été combattue, mais non réfutée. Les données archéologiques contredisent absolument l'hypothèse, qu'on a voulu lui substituer, qui veut que les Sicules aient été des Italiotes. Ils enterrent leurs morts dans des grottes artificielles, comme les Ligures ; certains noms se trouvent à la fois en Sicile et sur la côte Ligure (Entella, Segesta, Portus Erycis). A côté de Ζάγκλη, on a les formes Δακλή, *phancla* (VAR., *L. L.*, V, 137), [ce qui indique la spirante *d* (*d* barré ; *th* doux anglais). Le français « daille » suppose **dacla*. De diverses considérations phonétiques, M. N. remonte à une forme primitive **daltlo*, **dallta*. Ce mot contient le suffixe indo-européen de nom d'instruments -*tlo-*, -*tlā-*, devenu en italique primitif -*clo-*, -*cla-* (*poclum*, *inducula*). Si l'étymologie de M. N. est fondée, elle fournit, en effet, un argument morphologique très solide pour attribuer le ligure à la famille des langues indo-européennes, les rapprochements de vocabulaire ou d'onomastique étant essentiellement fragiles. Quant à *falx*, il paraît avoir été tiré du mot emprunté *falcula*, par régression, d'après les couples *fax facula*, *uox uocula*, etc.

III. Le bouclier rond de l'infanterie légère et de la cavalerie dans l'armée romaine, puis du gladiateur appelé *Thraex* à partir de Sulla, porte le nom de *parma*. Il n'y a pas de preuve que l'objet et le mot soient celtiques comme on l'a cru. Or les noms des parties du corps ont souvent donné naissance aux noms du vêtement de ces parties ou de l'objet qui y est attaché : corslet, épaulette, bracelet, *capitulum*, *armilla*, *manicula*, etc. M. N. suppose que *parmula* « bouclier » a été formé de même, d'après *palma* « main » ; puis de ce *parmula*, on aura tiré, par voie rétrograde, un pseudo-primitif *parma*.

Je n'ai pas d'objections à faire à l'ensemble de ces déductions. Mais deux points me paraissent appeler une réserve. Dans PROPERCE, IV, 10,40, le chef gaulois Viridumarus se voit enlever son bouclier *belge* : « Belgica cum uasti *parma* relata ducis | Viridumari. » Pourquoi « belge » ? Cet adjectif ne renferme-t-il pas le sens particulier de *parma* « bouclier gaulois » ? Une telle insistance, qui est presque un jeu de mots, est bien dans le style de Propertius, surtout dans le style de cette description où il y a comme une affectation de couleur locale, *gaesa, uirgatis bracis, torquis*, la généalogie et la tactique du personnage (cf. *Journal des savants*, 1916, 221). Croyait-on, au temps d'Auguste, à l'origine gauloise de la *parma* ? Notons cependant que César n'emploie que le mot *scutum*, aussi bien pour les Romains que pour les Gaulois.

Je serais plus affirmatif sur l'autre point. Dans TIBULLE, I, 9,82 : « Fixa notet casus aurea *palma* meos », M. N. voit une variante phonétique de *parma*. Il y aurait eu dissimilation dans le groupe *aurea parma*. Que de tels phénomènes expliquent des lapsus de langage, cela est certain. Mais que ces lapsus soient consignés par un auteur qui n'est ni un illettré ni un Barbare dans une poésie écrite, non, cela n'est pas vraisemblable. Mais pourquoi supposer le sens de *parma* ? pourquoi ne pas admettre qu'une palme peut être offerte en ex-voto à Vénus avec une inscription ? cela est si simple. On ne voit vraiment pas ce que vient faire dans la circonstance un bouclier. M. N. suit une explication justement abandonnée.

IV. La quatrième étymologie est celle du pluriel *pullaria*, désignant l'abcès alvéolaire (cf. *παρουλίας*), mais mis en relation avec *pullus* par Végèce et le soi-disant Chiron.

Je me suis tellement étendu sur les étymologies que la place me manque pour parler des notes critiques. Cette partie contient des conjectures et des explications convaincantes sur la poésie épigraphique, les *Hisperica famina*, les gloses médicales du *Corpus glossariorum latinorum*. Cependant on croira difficilement que dans *Carm. epigr.*, 262 : « Vt facias hilares semper tua templa colamus », *facias* soit une parenthèse. Immédiatement après *ut*, il est impossible de ne pas comprendre : *ut facias ut colamus*, ou bien l'auteur est un imbécile. Je ne pense pas qu'il en ait été tout à fait là. Beaucoup de corrections ou de restaurations de ces textes encore peu étudiés seront certainement retenues par les futurs éditeurs. M. N. y apporte une connaissance des latins de décadence qui est précieuse et rare.

Le volume a cette dédicace : « A la section des sciences historiques et philologiques de l'École des hautes études de Paris, à l'occasion du cinquantième de sa fondation, Hommage reconnaissant d'un ancien élève suisse. » Nous sommes touchés de voir qu'en pleine guerre, un Suisse a pensé à cette date ; nous sommes fiers de l'ouvrage que M. Niedermann offre aux maîtres français de la philologie classique. P. L.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENERAL LIBRARY
OCT - 6 1920
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER, P. LEJAY

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIII, 3^e ET 4^e LIVRAISONS

(Juillet-October 1919)

SOMMAIRE : La durée et le moment exprimés par le verbe latin, par Paul LEJAY, p. 241. — La mort de Livius Andronicus, par le même, p. 275. — *Vita Cypriani*, 2, 3, 9, par L. BAYARD, p. 276.
Bulletin bibliographique, p. 277.
Table de la *Revue de philologie*, p. 282.
Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique. Fascicules publiés en 1918, tables, p. 33-180.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINOKSIËCK

11, RUE DE LILLE, 11

1919

TOUS DROITS RÉSERVÉS

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

NOUVEAUX PRIX (Septembre 1920)

Les ouvrages annoncés ci-dessous sont envoyés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 0/0 pour frais de port et emballage.

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ περί τῆς παραπροσβίαις, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÈRE, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8. 6 fr. »
- Anglade, J.**, Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1921. In-12, cartonné. 15 fr. »
- Antoine, F.**, Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné. 4 fr. »
- Arnould, L.**, Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné. 2 fr. »
- Audouin, E.**, Etude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. RIEMANN. 1891. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Berger, E.**, Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Besnier, M.**, Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné. 20 fr. »
- Bonnet, M.**, La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. 5 fr. »
- Bourciez, E.**, Eléments de Linguistique romane. 1910. In-12, cartonné. . . 15 fr. »
- Précis historique de phonétique française, 4^e édition revue et corrigée. 1914. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Brugmann, K.**, Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1905. In-8 avec 4 tableaux. 30 fr. »
- Cart, L. W.**, Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Chevaldin, L. E.**, La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné. 5 fr. »
- Cicéronis, M. T.**, ad Quintum fratrem epistolâ prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8. 5 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8. 5 fr. »
- Cucuel, G.**, Eléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie » de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné. 7 fr. »
- Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (IX^e-XV^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Dottin, G.**, Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné. 15 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, textes et glossaire. 1920. In-8, cartonné. 15 fr. »
- Ernout, A.**, Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1914. In-12, cartonné. 7 fr. 50
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8. 7 fr. 50
- Gache, F.** et **H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY. 1887. In-12, cartonné. 3 fr. »
- et **J.-S. Piquet**, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orateur et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8. 3 fr. »
- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné. 12 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné. 6 fr. »

LA DURÉE ET LE MOMENT EXPRIMÉS PAR LE VERBE LATIN

I. On appelle « aspects » les nuances qu'expriment les formes verbales, en dehors du sens proprement temporel marquant simultanité, antériorité, postériorité à un temps donné. L'aspect, en grec, est, par exemple, la distinction de sens qui existe entre le présent, l'aoriste et le parfait des modes autres que l'indicatif. — II. En latin, quelques-unes de ces nuances sont rendues, d'une manière plus ou moins régulière, par l'opposition du simple exprimant la durée, et du composé exprimant le momentané. Les composés latins servent ainsi à indiquer le commencement, la fin ou le résultat d'une action. Mais ils ne paraissent correspondre que par accident et rarement à la notion de l'aoriste exprimant l'action pure et simple. — III. C'est que la fonction latine du composé est d'indiquer le moment, l'instant caractéristique où se produit un changement dans la direction de l'activité et des événements ; telle est la série des petites péripéties dont se compose une narration. Le principe de cette fonction est une double opposition, opposition du verbe composé de forme non intensive au verbe simple ou au composé de forme intensive, opposition de ce verbe composé au contexte. Car bien que le composé ait parfois plus de relief que le simple et comporte souvent l'idée d'un effort, sa valeur momentanée le distingue des intensifs comme *conspicari* qui sont régulièrement duratifs. Par là, l'emploi du composé se rattache au système d'oppositions qui est le plan général de la syntaxe des temps latins. — IV. Pour que cette valeur du composé existe, il faut que le préverbe soit de sens effacé, que le composé n'ait pas pris un sens spécial, qu'il ait dans la langue son vis-à-vis de forme simple ou de forme intensive (*condolere, dolere; conspicere, conspicari*). Expriment au contraire la durée les composés de sens prépositionnel, ceux de forme intensive, les verbes simples dont le sens n'implique pas par lui-même une idée momentanée. Les verbes simples auxquels leur sens impose la valeur momentanée sont infiniment peu nombreux, quoique quelques-uns soient très usités. — V. La combinaison du sens momentané d'un verbe composé avec le sens temporel d'une forme donnée a divers effets, soit la rareté de tel temps d'un composé, soit un sens particulier, soit la création de certaines formules antithétiques. — VI. Application de ces principes à quelques textes. — VII. Problèmes qui restent pendants et questions qui prennent une nouvelle face.

Une découverte de syntaxe est fort rare. Sans doute, quand, à quinze années de distance, on compare l'état d'une question

grammaticale, on s'aperçoit qu'elle a changé de face ; quantité de retouches et d'additions, faites sur des points très particuliers, ont fini par modifier l'ensemble de la doctrine. Mais une découverte qui bouleverse de fond en comble les idées reçues ou qui nous force d'ajouter un chapitre à la syntaxe latine est un événement à peu près inouï. C'est cependant ce qui est arrivé dans ces derniers temps. Comme presque toujours, la nouveauté s'est dégagée lentement, par les efforts successifs de savants qui travaillaient parfois sur des champs fort éloignés. Si l'on doit attacher un nom au progrès ultime dont a bénéficié notre connaissance de la langue latine, c'est le nom de M. Antoine Meillet qui devra être prononcé. Grâce à sa connaissance du système verbal slave, M. Meillet a pu en dégager une notion applicable aux langues occidentales, spécialement au latin. Un élève de M. Meillet, M. Barbelenet, a développé et appliqué l'idée première, en s'attachant surtout à Térence, secondairement à Plaute, Varron, César, Cicéron, Caelius, Lucrèce, Salluste et Virgile. De cette enquête est sorti un livre d'une lecture parfois malaisée, mais dont l'importance est considérable pour l'intelligence des auteurs latins¹. Je voudrais ici mettre en lumière quelques principes certains et des applications variées de ces principes. Mon article n'existerait pas sans le livre de M. Barbelenet. Cependant, il n'est ni un résumé ni un extrait. On ne doit donc pas attribuer à M. Barbelenet ce qu'on va lire ; je tiens à en garder toute la responsabilité. Ma peine serait récompensée si les latinistes se décidaient à étudier le livre de M. Barbelenet et à en faire entrer les résultats dans l'interprétation des textes. Ce travail exige un effort que M. Barbelenet n'a pas toujours aidé, à en juger par les comptes rendus rares et sommaires parus sur son ouvrage. C'est cet effort qu'un article plus court que le livre peut provoquer en montrant les données essentielles de la question.

I

Quand on aborde la syntaxe temporelle de la langue latine, il faut oublier les distinctions qui constituent le système grec.

1. D. BARBELENET, *De l'aspect verbal en latin ancien et particulièrement dans Térence*, Paris, 1913 (thèse). Outre Térence, l'auteur a dépouillé PLAUTE, *Persa*, *Poenulus*; VARRON, *R. R.*, I; CICÉRON, *Cat.* I, *Epist.* I, et VIII (CAELIUS); CÉSAR, *B. G.*, I et VIII (HIRTICIUS); LUCRÈCE, II; SALLUSTE, *Jugurtha*; VIRGILE, *Enéide*, IX et X. Il faut rappeler toujours l'article de M. Meillet publié ici même, t. XXI (1897), 81-90. — La nécessité de refondre la théorie des temps dans la sixième édition de la *Syntaxe latine* de Riemann m'a obligé à rédiger cet article où je puis entrer dans un détail que le manuel ne comporte pas.

Tandis que les formes verbales grecques se répartissent en trois séries, présent, aoriste, parfait, les formes verbales latines ne se répartissent qu'en deux, thème de *scribo* et thème de *scripsi*. Tandis que l'idée du développement de l'action préside à la distribution des formes grecques, la distribution des formes latines est une antithèse, antithèse de l'action inachevée *scribo* à l'action achevée *scripsi*. Le passé *scripsi* correspond à l'aoriste ἔγραψα en tant qu'il est un passé. Mais les deux infinitifs, *scripsisse* et γράψαι, n'ont, pour ainsi dire, plus rien de commun au point de vue du sens : γράψαι exprime l'idée verbale pure et simple d'écrire ou un moment indivisible de l'action d'écrire, par exemple le commencement ou la fin ; ces nuances sont étrangères à *scripsisse*. De même *scripsisse* et γεγραπέναι n'ont pas de point commun qui justifie une comparaison.

Mais puisque γράψαι n'a pas sa traduction dans *scripsisse*, on doit se demander si les Latins n'ont pas cherché par quelque autre moyen à exprimer l'idée de γράψαι. De fait, ils l'ont tenté, ou plutôt ils ont trouvé dans l'héritage indo-européen un expédient auquel ils ont quelque temps recouru, dont d'autres langues congénères ont plus ou moins complètement fait un procédé morphologique. C'est la composition. *Dolui* signifie : « j'ai eu une douleur, qui a duré un certain temps » ; *condolui*, « j'ai eu un accès douloureux, un élancement, la douleur m'a attaqué » : « At si condoluit temptatum frigore corpus » (Hor., *Sat.*, I, 1,80), « si la douleur t'a attaqué d'un accès de fièvre ». Le sens de *condoluit* est appuyé par celui de *temptatum*. Les langues slaves ont développé ce système qui détourne la composition verbale de sa fonction propre, purement lexicographique, pour lui assigner un rôle grammatical. En russe, la différence entre « je mangeais » et « je mangeai » résulte d'un changement du radical verbal, qui dans le dernier cas, s'accompagne d'un préfixe. Dans d'autres groupes de langues, on trouve la trace du même effort. En irlandais, l'addition d'un préfixe entraîne l'emploi des désinences secondaires, tandis que le verbe simple garde les désinences primaires : les désinences secondaires sont caractéristiques de l'aoriste. En allemand, c'est l'addition du préfixe *ge* qui sert à former le participe passé. Ce dernier exemple montre que le préverbe a d'autant plus de chances de jouer un rôle morphologique que sa signification primitive est plus effacée. Tel est en latin le cas de *cum*.

On a emprunté à la grammaire russe la terminologie de ce chapitre de la syntaxe. On appelle « aspects », « aspects verbaux », les nuances qui distinguent γράψαι, γράψειν, γεγραπέναι. Nous par-

lons alors des « temps » de l'infinitif ; nous parlons encore des « temps », quand nous discutons le sens de γράζω, ἔγραζον, ἔγραψα. Il y a là une confusion fâcheuse, qui fausse complètement, dès les premières heures de l'enseignement du grec, les idées des commençants, et qui, chez la plupart des élèves, les fausse pour toujours. Depuis que ces distinctions sont établies pour le grec, les Allemands se servent de *Zeitstufe*, « degré du temps », et de *Aktionsart*, « espèce de l'action ». Ces termes sont obscurs, surtout le dernier. Gardons le mot « temps » pour ce qu'il signifie réellement, et prenons le mot « aspect » pour ces nuances, très précises, mais moins faciles à classer, qui varient suivant les langues, tout en restant dans le même ordre de conceptions.

Deux autres termes nouveaux me paraissent, au contraire, devoir être bannis de la grammaire des langues classiques. Les linguistes ont pris l'habitude d'appeler « perfectif » un parfait comme *condolui* et « imperfectif » un parfait comme *dolui*. J'estime cette terminologie fâcheuse. Elle ne peut produire que de perpétuelles équivoques avec les noms des temps, imparfait et parfait. Et, puisqu'il s'agit d'aspects verbaux, quiconque est familiarisé avec la syntaxe grecque, au vu du mot « perfectif », pensera à un parfait grec ou à quelque chose d'analogue, en somme à l'opposé de ce qu'est le perfectif. Si ces désignations restaient enfermées dans le cercle des linguistes, le danger des confusions serait nul. Mais les notions qu'elles expriment doivent entrer dans l'enseignement, pénétrer parmi un vaste public étranger aux précisions scientifiques, subir l'épreuve de l'étourderie, de l'inattention et de la paresse. Le mieux est d'employer des termes plus clairs, des termes qu'on trouve souvent d'ailleurs chez les savants qui se sont occupés de cette question. On appellera « duratif » ce qui correspond à l'imperfectif slave, *dolui* ; et « momentané » ce qui correspond au perfectif, *condolui*. Ces termes ne sont pas à l'abri de toute critique : rien n'est à l'abri de toute critique. Il suffit qu'ils disent en gros ce qu'on veut qu'ils disent¹.

II

La langue latine garde, en général, au verbe simple le sens duratif. Le simple *dolui* exprime un état permanent. Les verbes d'action, comme *seruavi*, expriment une action uniforme, indéfi-

1. Pour rassurer les personnes de plus en plus rares qu'impatiente la linguistique, M. Barbelenet, p. 11, déclare qu'il avait commencé son travail sur Térenee avant d'avoir lu du slave et du gotique.

niment prolongée. Pour le momentané, on emploie le composé, *condolui, conseruau*. CIC., *Epît.*, I, 9,13 : « Ciues a me conseruatos et me seruare cupientes », « mes concitoyens que j'ai tirés du danger (action momentanée) veulent me maintenir à l'abri de toute atteinte (action indéfiniment prolongée) ».

Le duratif ne présente, en soi, aucune difficulté d'interprétation, parce que la notion de durée est simple. Le momentané est d'application plus variée. Le moment peut être un point bien défini d'une action durable, le commencement ou la fin. Il peut être aussi absolument indéterminé et la forme *condolui* pourrait exprimer l'action pure et simple du verbe, indépendamment de toute comparaison. Ces distinctions sont familières aux philologues, grâce à la syntaxe grecque. Elles s'imposent dans l'étude d'un aoriste comme γράψω. Partons en conséquence du connu, pour voir comment la langue latine a employé le composé pour suppléer l'aoriste.

A. Composés exprimant le COMMENCEMENT de l'action. — PLAUTE, *Persa*, 615 : « Aduigila », ouvre l'œil (de même TÈR., *And.*, 674 ; *Ph.*, 203) ; cf. le sens duratif, dans TÈR., *Eun.*, 278 : « Ne ad lucem uigiles ». — Quand Junon entend Jupiter lui déclarer que rien ne peut changer le destin de Turnus, elle se met à pleurer en lui répondant : « Et Iuno allacrimans » (*En.*, X, 628). Mais après avoir rapporté les paroles de regret qu'Enée adresse à Palinure tombé dans la mer, Virgile remarque qu'il versait des larmes en parlant ; cette action durable est exprimée par le simple : « Sic fatur lacrimans » (VI, 1). — Dans le récit de bataille que fait Sosie, l'idée de se mettre en fuite, *conuortitur*, est opposée à celle d'être en fuite, *uortentibus* : « Sed in fugam se tamen nemo conuortitur », « uortentibus Telebois telis complebantur corpora » (PLAUTE, *Am.*, 238 et 251). — Dans la suite de la scène, Mercure prétend que Sosie a une odeur (action permanente) ; Sosie se demande s'il a émis une odeur (début de l'action) : « Olet homo quidam malo suo. † Ei, numnam ego obolui? » (Ib. 321). La formule épique, employée par Virgile au commencement du récit d'Enée, a été beaucoup discutée : « *Conticuere omnes intentique ora tenebant* » (*En.*, II, 1). Elle s'explique par l'opposition des composés au simple. Le festin a été bruyant (I, 725 : « fit strepitus tectis »). Enée va raconter ses malheurs et cette guerre de Troie dont des épisodes décorent à Carthage les murs du temple en construction (I, 456). Tous les assistants se mettent à garder le silence, ils ferment la bouche, *conticuere* ; puis ils tournent leurs regards

vers Enée, *intenti (ora)*. Ce sont les deux actes préliminaires de quiconque devient attentif dans une assemblée. Ces actes sont essentiellement momentanés et surtout s'opposent à la durée de l'état qui en résulte : *tenebant*. Ce verbe simple marque que l'attitude prise est fixée, persiste. — Suétone raconte qu'Auguste avait souvent des insomnies et s'endormait par moments en litière : « Saepe indigens somni, inter aliquas moras *condormiebat* » (*Aug.*, 78,2) : *condormire* s'oppose à *dormire* comme « s'endormir » à « dormir ». — L'exemple de Cicéron cité plus haut, qui oppose *conseruatos* à *seruare* rentre dans la même série, et aussi l'exemple initial d'Horace, *condoluit*.

B. Composés exprimant la FIN de l'action. — PLAUTE, *Am.*, 696 : « Paulisper mane | dum *edormiscat* unum somnum » TÉRENCE, *Ad.*, 786 : « Aliquo abeam atque *edormiscam* hoc uilli » ; cf. PLAUTE, *Rud.*, 586. SALLUSTE, *Jug.*, 93,2 : « Studio legundi (cocleas) paulatim prope ad summum montis *egressus est* ». C'est ainsi que *recipere* prend le sens de « sauver » : « Fruges receptas » ; « Illum ego per flammam... | eripui his umeris medioque ex hoste recepi » (*Virg., En.*, I, 178 ; VI, 111).

Les exemples de ce sens sont assez rares, parce que, le plus souvent, à l'idée de la fin de l'action s'ajoute celle d'un résultat poursuivi ou obtenu et presque celle d'un calcul. Il arrive en effet qu'une expression latine qui, par elle-même, énonce un fait concret, implique en plus un rapport d'ordre psychologique. Cette tendance se révèle de bien des manières et demanderait une étude particulière que nous tenterons peut-être quelque jour.

Le préverbe *ex* a encore sa valeur propre et concrète dans *effodire*, déraciner, *effugere*, échapper par la fuite, *eripere*, enlever par la violence. Mais il ne l'a plus dans un verbe qui exprime cependant un acte physique, *escendere*. Salluste décrit une escalade. Des soldats romains, sous la conduite d'un Ligure, grimpent jusqu'à la citadelle des Numides en s'aidant aux saillies des rochers et aux racines d'un arbre poussé entre les pierres. Pour les aider, le Ligure attache des courroies à ces points d'appui : « Praegrediens Ligus saxa et, si quae uetustae radices eminebant, laqueis uinciebat, quibus alleuati milites facilius *escenderent* » (*Jug.*, 94,2). Le verbe marque le résultat qui doit être atteint grâce à cette ingénieuse disposition : *escendere*, finir par monter. Le mot est en harmonie avec le sens même de la proposition où il se trouve, une proposition relative dont le subjonctif, de son côté, exprime le but.

Alors se trouve expliqué le choix du même verbe un peu plus loin, à propos de la surprise du camp de Marius par Jugurtha et Bocchus. La nuit tombait. Les Romains, dans le désordre et la précipitation, se jettent sur leurs armes et leurs chevaux : « Pars equos *escendere*, obuiam ire hostibus » (*Jug.*, 97,5). M. Barbelenet a bien raison de critiquer la note de Lallier-Lantoine : « Quelques-uns réussissent à grand'peine à monter à cheval en se dégageant (*ex*) de tous les obstacles qui devaient les arrêter ». Dans ce camp, il n'y a pas d'obstacles matériels ; il y a pis, le trouble et l'embarras qu'apporte la surprise. Le préverbe *ex* ne montre donc pas les soldats se dégageant d'obstacles. « Cette interprétation fait au sens propre de *ex* une part trop grande », dit justement M. Barbelenet (p. 289). Je crois qu'on peut encore arriver à plus de précision. Les Anciens, qui ne connaissaient ni notre selle ni les arçons, montaient à cheval en saisissant la crinière. Cela est expliqué tout au long par Xénophon dans le traité de *l'Équitation* : « Le cavalier doit d'abord avoir prête, dans la main gauche, la longe qui tient à la gourmette ou à la muse-rolle, ayant soin de tenir cette longe assez lâche pour ne point tirer... De la droite il saisira près du garrot les rênes et la crinière ensemble...; après quoi prenant l'élan pour se mettre en selle, il s'enlèvera de la main gauche et s'aidera de l'autre fortement tendue. » Si le cavalier a la pique dans la main droite, il fera de la droite ce qui est dit de la gauche et inversement. « Cette pratique est utile, et nous la recommandons, parce qu'ainsi le cavalier se trouve tout d'un coup en selle et prêt à combattre en cas de surprise¹. » Il faut la minutie d'un traité technique pour décomposer et décrire ainsi tous les mouvements. Les lecteurs de Salluste n'avaient pas besoin de ces détails, ils savaient comment ils montaient à cheval. Mais ils avaient besoin d'un mot qui suscitât dans leur imagination tout ce que doit faire un cavalier surpris à pied. Ce mot est *escendere*, qui en insistant sur l'action comme résultat, peint du même coup tous les gestes que l'on fait inconsciemment dans la tranquillité, fébrilement, sinon gauchement, dans la hâte. Virgile, énumérant les qualités de l'étalon, dit : « *Densa iuba et dextro iactata recumbit in armo* » (*Géorg.*, III, 86). C'est une autre allusion, aussi rapide, à l'usage de monter en saisissant la crinière ramenée à la droite du cheval. Salluste se sert du même verbe *escen-*

1. XÉNOPHON, *De l'Équitation*, 7,1-4 ; voy. la traduction et les notes de P.-L. COURIER, dans ses *Œuvres complètes*, éd. Armand Carrel, t. IV (Paris, 1834), p. 259-260.

dere que dans le récit de l'escalade, parce que, là, les soldats s'aidaient des roches saillantes et des racines émergeantes, ici, des poils de la crinière. Le résultat est atteint par des moyens semblables.

L'expression ordinaire est *equum conscendere*. Le verbe composé désigne une action essentiellement momentanée ; mais fixé en quelque sorte dans cette locution, il a pris un sens général, d'où la nuance propre au momentané disparaît. Pour la faire reparaître dans une circonstance donnée, l'écrivain doit employer un autre préverbe, *ex*. De plus, *escendere*, choisi pour désigner le résultat, se trouve, par contre-coup, faire sentir l'idée d'effort et devient plus énergique que le banal *conscendere*. Enfin *conscendere* pouvait très bien passer ici. Le choix de *escendere* dépendait de la volonté de Salluste qui a tenu à souligner une nuance, légitimement, mais non fatalement. L'écrivain use des ressources de la langue en vue de ses desseins particuliers ; c'est en cela que consiste le style. Nous aurons à revenir sur ces conclusions ; il est utile de s'en saisir dès maintenant.

Dans *escendere*, le résultat est acquis par des efforts antérieurs que le préverbe *ex* symbolise. D'autres composés exprimeront encore plus nettement le rapport d'une action au contexte comme le résultat des actes ou d'une situation antérieure : *exclamare*, crier à la suite d'une émotion ; *edocere*, tirer d'incertitude. TERN., *Ph.*, 870 : « Facinus audiui : itaque paene *exclamaui* gaudio ». Par suite, *exclamare* est le verbe employé quand quelqu'un appelle un tiers à la suite d'une péripétie ; ainsi Brutus, tout frémissant du meurtre de César, tenant encore son poignard ensanglanté, s'écrie : « Cicéron ! », *Ciceronem exclamauit* (CIC., *Ph.*, II, 30 ; cf. PLAUTE, *Am.*, 1120).

Le rapport des deux termes du composé peut être inverse : le simple indique l'action par laquelle le résultat est obtenu ; l'idée de résultat est alors représentée par le préverbe. *Numerare* veut dire « faire un compte », *enumerare* « arrêter un compte », c'est-à-dire faire un compte de manière à l'arrêter ; *ornare* « faire toilette », *exornare* « atteindre un certain degré d'élégance par la toilette » : « Basilice exornatus », « Tu as la toilette d'un roi » (*Persa*, 462). M. Barbelenet hésite devant un autre exemple de *exornari*. Une courtisane dit : « Qui voudra se donner beaucoup d'embarras et d'affaires n'aura qu'à se donner deux choses, un vaisseau et une femme. Car il n'y a pas de choses au monde qui occasionnent plus d'embarras quand on les veut arranger », « Nam nullae magis res duae plus negoti | habent, forte si occiperis *exornare* » (*Poen.*, 212-213). *Occiperis* et *exornare* paraissent

contradictoires. Cependant ils ont tous deux leur sens momentanément : « Si tu te mets en tête de leur faire une toilette qui les pare complètement », c'est alors que la difficulté commence, comme l'explique fort bien la courtisane : « Neque umquam satis hae duae res ornantur | neque eis ulla ornandi satietas est » ; *ornare* est possible, *exornare* est paradoxal. Le composé prend, grâce à l'idée de résultat, une force particulière, qui l'approche d'un intensif, mais c'est toujours l'idée de fin, non celle d'effort, qui est dans *exornare*, comme plus haut dans *escendere*.

C'est dans ce sens qu'il faut entendre une note remarquable de Madvig, sur la différence entre *laborare* et *elaborare* : « In hoc (*laborare*) molestiae anxiaeue curae (*non laboro* i. e. *non curo* ; *brevis esse laboro*), in illo studii et consilii cum efficiendi spe (*in aliqua re elaboro*) significatio eminent¹. » Il ne déplaira pas aux linguistes de voir leur doctrine pressentie et recommandée aux philologues par le plus grand latiniste du XIX^e siècle.

Ces exemples multiples montrent que la valeur propre du préverbe s'est effacée. La dernière limite de cette usure est atteinte par *euenire*, qui ne signifie jamais « arriver en sortant de », mais bien « se produire, réussir d'une certaine façon ». Le préverbe *ex* n'est pas seul, au surplus, à donner à un simple le sens de « finir par ». Voici des exemples de composés avec *de* et avec *com-*. Dans l'attaque d'Avaricum, les Romains ont occupé les murs et les tours : « Hostes... in foro ac locis patentioribus cuneatim constiterunt, hoc animo ut, si qua ex parte obuiam contra ueniretur, acie instructa *depugnarent*. » Cf. Dosson : « *Depugnarent*, livrer un combat décisif, combattre à mort ; cf. *decertare*, I, 50,4 », que le même éditeur commente ainsi : « *decertaret*, livrer un combat décisif, diffère de *certare*. » Tout le monde connaît la différence de *uincere* et de *deuincere*. On doit joindre à ces verbes, *debellare* (TITE LIVE, IX, 16,1 ; etc.).

La nouvelle théorie a l'heureux effet de coordonner et d'éclairer par une idée générale des faits isolés que l'on constatait sans les expliquer.

Voici d'autres composés de *cum* marquant le résultat : *confirmare*, rendre assuré ; *commerere*, s'acquérir des droits à ; *constabilire*, établir solidement. Dans LUCR., II, 149 : « Conuestire sua perfundens omnia luce », *conuestire* peint le résultat de *perfundens*, suivant une ingénieuse explication de M. Barbelenet (p. 272).

On peut encore citer CÉS., *B. G.*, I, 53,3 : « Ariouistus, nau-

1. *De finibus*, I, 10 ; 3^e éd., p. 28.

culam nactus, ea *profugit* », « réussit à s'enfuir ». Même nuance dans *B. G.*, I, 15,3 : « Quingentis equitibus tantam multitudinem *propulerant* », « avaient réussi à chasser ».

C. Une fonction de l'aoriste grec est plus difficile à retrouver dans l'emploi du verbe composé latin, l'expression de l'idée verbale pure et simple. M. Barbelenet en convient pour le parfait des composés de *cum* (p. 98). La remarque peut être généralisée. L'opposition, qu'il note p. 282, entre *locavi* et *collocatum* (TÉR., *Ph.*, 752 et 759), me paraît un peu trop sollicitée. Les exemples de *commonstrare* sont plus probants : PLAUTE, *Poen.*, 1043 : « Commonstra, si nouisti, Agorastoclem » (cf. TÉR., *Ph.*, 306). Je ne crois guère au sens purement verbal de *confido*, dans le passage où Jupiter berne Alcèmène : « Confido fore » (PLAUTE, *Am.*, 935). M. Barbelenet voit, p. 317, dans *denego* « le fait pur et simple de refuser son consentement », mais il ajoute : « et par là même de mettre fin aux espérances ou aux craintes d'autrui » ; cette addition prouve que *denegare* n'exprime pas « le fait pur et simple ». On trouvera plutôt cette notion dans le *Persa*, 460 : « Ista tabellas quas *consignavi* tibi » ; « mais le verbe a un sens technique » (p. 101). En somme, dans tout le volume de M. Barbelenet et parmi les milliers d'exemples qu'il cite, comme dans les textes que j'ai pu lire depuis, il ne semble pas que cette fonction de *γράφει* ait trouvé son analogue avec les composés latins, ou, plus exactement, que les Romains aient éprouvé le besoin de compléter sur ce point une lacune de leur conjugaison¹.

Sans doute, dans les imitations ou les traductions du grec en latin, l'aoriste est souvent rendu par un composé. Voici un des exemples les mieux réussis que cite M. Barbelenet (p. 162) :

Vtinam mortem *oppetam*, priusquam *euenat*
quod in pauperie mea senex grauiter gemam.

ὅμως δέ μοι θανεῖν

εἴη πρὶν αἰσχροῦ περιπεσεῖν τυγῆτινί².

Mais pour un parallélisme exact, combien de discordances ! M. Barbelenet conclut qu'il n'y a rien à dégager des textes de

1. Il faut ajouter que M. Barbelenet, notamment dans son introduction, reconnaît que, sur la notion même du perfectif, ses opinions se sont modifiées peu à peu : « Je ne crois plus que le concept fondamental du perfectif fut le « ponctuel ». Les exemples incontestables seraient très rares. » Il est resté cependant, çà et là dans le livre, des traces de la première idée.

2. ENNIUS, dans *Nonius*, p. 491 et 507 ; EURIPIDE, *Héc.*, 497.

ce genre, qu'une tendance générale à rendre l'aoriste par un composé. On le comprend aisément. Trop de causes viennent traverser les intentions d'un traducteur, surtout d'un traducteur de l'antiquité, pour qu'on puisse se fier à sa méthode. Il est plus sûr de consulter la langue vivante et indépendante.

Dira-t-on que la théorie reçoit un coup sensible? Non certainement, si on se rappelle combien le composé est préféré pour exprimer le commencement, la fin ou le résultat de l'action. Ce qui subit une défaite, c'est la comparaison des aspects latins et des aspects grecs. Après nous être affranchis des théories qui assimilaient par force et contre l'évidence le système temporel du latin au système grec, nous ne devons pas retomber par un autre biais dans la même idée préconçue. Le choix du composé, au lieu du simple, est dicté par des besoins analogues à ceux qui ont eu pour conséquence le système des aspects grecs. Mais il n'y a pas coïncidence. Sans doute, le principe est autre en latin.

III

Commencement, point final, résultat de l'action, ces diverses notions se résument en une seule, un point remarquable, un moment au sens latin du mot. Car *momentum* (**mouimentum*) est le petit poids qui suffit à faire fléchir le plateau de la balance. C'est, au figuré, une péripétie ou, comme le dit M. Barbelenet, un changement dans la direction de l'action. « Dum haec *dubitas*, menses abierunt decem » (TÉR., *Ad.*, 691) : il y a continuité sans interruption de l'action du verbe simple ; « Manco dum haec quae loquitur magis *cognosco* » (TÉR., *Ph.*, 737) : il y a un point fixe marquant une pause indiquée par le composé. Une nouveauté de ce livre est d'avoir mis ce principe en lumière : « Tous les emplois du perfectif¹ se ramènent en dernière analyse à l'expression de la production d'un état nouveau » (p. 94), « ou, ce qui revient au même dans la majorité des cas, la rupture avec un état antérieur » (p. 100). « Le plus souvent ce moment est le début d'une action succédant immédiatement à une autre, exprimée ou sous-entendue, dont elle rompt le cours naturel » (p. 24). « La seconde catégorie de verbes exprime l'action en tant qu'elle met fin à une situation antérieure » (p. 11). « Il n'y a de perfectif démontrable que là où il y a deux actions ou,

1. Je rappelle que les linguistes appellent « perfectif » l'expression du momentané.

pour mieux dire, deux états de choses successifs » (p. 11). « La langue ne distingue par l'expression que, d'une part, l'action homogène et continue que nous avons appelée imperfective et, de l'autre, l'action comportant un point remarquable, en général son début ou son terme, que nous avons appelée perfective. Cette opposition ne recouvre nullement l'opposition du présent et de l'aoriste en grec ou en indo-iranien. » (P. 451.) Ces assertions sont mises en tête et dans la conclusion de l'ouvrage, ou rappelées incidemment. Il est regrettable que le plan adopté les ait en quelque sorte étouffées sous la masse des faits et des remarques accessoires, qu'elles n'aient pas été le cœur et la partie centrale du livre, que l'auteur ait laissé au lecteur le soin de deviner leur importance et d'en chercher la démonstration à travers quatre cent cinquante pages de fiches classées d'après un principe purement extérieur.

Voici quelques exemples de « ce changement dans la direction de l'action » qu'exprime le composé. TÉR., *Heaut.*, 730 : « Dormiunt : ego pol istos *commouebo*. » CIC., *Cat.*, I, 4 : « Cupio me esse clementem, sed iam me ipse inertiae *condemno* » ; « cette réflexion, remarque M. Barbelenet, p. 280, met fin au désir. » TÉR., *Ph.*, 218 : « Egomet me noui et peccatum meum : | uobis *commendo* Phanium et uitam meam » ; Antiphon, après avoir promis de faire bonne contenance devant son père, ne songe plus qu'à se dérober à l'arrivée du vieillard, laissant Phédria et Géta se débrouiller ; se connaissant incapable de secourir Phanium sa maîtresse, il la leur confie.

Par suite, le composé marquera la succession des faits dans la narration. TÉR., *Heaut.*, 905 : « Huc abiit Clitipho... Bacchis *consecutast* ilico. » Que l'on étudie de ce point de vue la narration de l'*Hécyre*, 365-381, en se rappelant que nous ne devons pas faire entrer en ligne les composés dont le préverbe garde son sens fort :

Nam modo intro me ut *corripui* timidus, alio suspicans morbo me uisurum *adfectam* ac sensi esse uxorem... ei mihi !
 Postquam me *aspexere* ancillae, *aduenisse* omnes ilico simul *exclamant* laetae, id quod me derepente *aspexerant*.
 Sed continuo uoltum earum sensi *immulari* omnium, quia tam incommodo illi fors *obtulerat* aduentum meum.
 Vna illarum interea propere praecurrit nuntians me uenisse : ego eius uidendi cupidus recta *consequor*.
 Postquam intro *adueni*, extemplo eius morbum *cognoui* miser ; nam neque ut celari posset tempus spatium ullum dabat neque uoce alia ac res monebat ipsa poterat *conqueri*.

Postquam *aspexi*, « O facinus indignum ! » inquam et *corripui* ilico me inde lacrumans, incredilibi re atque atroci *percitus*.

Mater *consequitur* ; iam ut limen exieram, ad genua *accidit* lacrumans misera : miseritumst. Profecto hoc sic est ut puto : omnibus nobis ut res dant sese, ita magni atque humiles sumus. Hanc habere orationem mecum principio *instilit*¹...

On notera que les composés ont presque tous ici leur fonction de succession chronologique précisée par des adverbes temporels : *modo*, *ilico*, *derepente*, *continuo*, *recta* (local, mais analogue à un adverbe de temps), *extemplo*, *ilico*, *iam*, *principio*. Une alliance semblable se retrouve dans les récits en prose, dont ne diffèrent ceux des comiques que par le mètre : « *Consurgentem iam Fulvium Taurea Vibellius Campanus per mediam vadens turbam nomine inclamavit* », « Déjà Fulvius se levait, quand Vibellius Taurea de Capoue, marchant à travers la foule, l'appela par son nom en criant » (TITE LIVE, XXVI, 15,11).

L'idée fondamentale est celle d'un changement, d'une crise. Ce n'est pas seulement le momentané qu'exprime le composé latin, mais le moment, τὸν καίρῳ, ce qu'il y a de soudain, de caractéristique, de déterminant dans un fait nouveau. Cette idée du caractéristique se fait jour ailleurs en latin. Elle oppose *in tempore* à *tempore*, le déterminé *in tota Graecia* à l'indéterminé *tota Graecia*, la série des expressions adverbiales (donc indéterminées) comme *loco*, *bello*, à la série des expressions prépositionnelles (donc déterminées), *in loco*, *in bello*. Il est curieux de retrouver la même préoccupation du caractéristique dans l'emploi des modes, dans l'opposition de *cum Athenae florent* à *cum haec gesta sunt*. Le terme de « momentané » n'exprime donc qu'une partie de la fonction des composés, ou n'exprime que leur fonction

1. « Donc aussitôt que je me suis précipité dedans, plein de crainte, pensant voir ma femme atteinte d'une autre maladie, et que je me suis aperçu qu'elle était... ah ! malheur ! Dès que les servantes m'eurent aperçu, toutes aussitôt s'écrient joyeusement : « Il est arrivé », parce qu'elles m'avaient aperçu brusquement. Mais aussitôt je vis leur physionomie changer à elles toutes, parce que si mal à propos le sort leur avait révélé mon arrivée. Une d'entre elles cependant se hâta de courir en avant pour annoncer ma venue. Moi, désireux de voir ma femme, je me mets à la suivre tout droit. Quand je suis entré, du coup j'ai reconnu sa maladie, malheureux : car le temps manquait pour qu'on eût le moyen de dissimuler, et sa voix, à elle, lui interdisait de pousser d'autres plaintes que celles que conseillait sa position. Dès que je l'aperçus : « Quelle indignité ! » m'écriai-je, et je me précipitai aussitôt en pleurant, sous le coup d'une pareille surprise et si cruelle. Sa mère me suit. Je franchissais le seuil. Elle tombe à mes genoux, en pleurs, pitoyable : elle obtint pitié. Sans doute les choses se passent comme je pense : nous tous, suivant que va notre fortune, nous sommes fiers ou modestes. La voici qui commence d'abord à me tenir ce langage... »

grammaticale. Il n'épuise pas leur valeur sémantique ou littéraire, en tant qu'ils servent à noter LE MOMENT.

Si l'on veut bien reprendre les exemples que nous avons cités jusqu'ici, on verra que le composé apporte cette idée d'un changement ou du moment. Il suffira d'opposer dans une liste un certain nombre de verbes simples et de composés.

caedere, frapper cruellement ; *occidere*, frapper à mort. Cf. *schlagen* et *erschlagen*. *Occidere* sert, dans une certaine mesure, de passif à *occidere*.

capere, prendre ; *recipere*, sauver.

certare, lutter ; *decertare*, livrer un combat décisif.

cubare, être couché ; *accubare*, se coucher (se mettre au lit ou à table).

dolere, avoir mal ; *condolere*, être attaqué par le mal.

dormire, dormir ; *obdormire*, s'endormir.

— — — *edormire*, finir de dormir (s'éveiller, cuver son vin).

egere, être dans le besoin ; *indigere*, ressentir le besoin.

lubet, il plaît ; *collubet*, il passe par la tête, il fait un caprice.

lucescit, il fait jour ; *illucescit*, le jour paraît.

memini, j'ai dans l'esprit ; *commemini*, il me vient à l'esprit.

negare, se refuser à, ne pas vouloir ; *denegare*, refuser.

noui, j'ai connaissance ; *cognoui*, j'ai appris.

orare, prier ; *exorare*, obtenir par prière.

petere, demander ; *expetere*, obtenir.

quiescere, reposer ; *requiescere*, prendre du repos.

sciscere, se renseigner sur ; *resciscere*, découvrir.

sentire, comprendre ; *persentire*, venir à s'apercevoir.

sequi, suivre ; *assequi*, atteindre.

seruare, tenir en sûreté ; *conseruare*, mettre en sûreté.

tacere, garder le silence ; *conticere*, se taire (cesser de parler).

vincere, vaincre ; *devincere*, réduire à merci.

urere, brûler ; *comburare*, mettre le feu.

Cette liste montre, par une série d'oppositions, la véritable valeur du verbe composé. C'est l'opposition du simple, duratif, au composé, momentané. La même opposition existe entre le composé non intensif et le composé intensif ou fréquentatif, entre *incipere* et *inceptare*, *obicere* et *obicetare*. Ce point a été très bien mis en lumière par M. Meillet dans son article et on trouvera tout un chapitre sur cette question dans le livre de M. Barbelenet (p. 177-213). Une des conséquences de l'opposition entre les deux formes doit être rappelée cependant. Quand le verbe simple est inusité, le moyen d'avoir un duratif s'opposant au composé momentané est de former l'intensif de ce composé. Tel est le cas de *specio*, sorti de la langue courante. Les

composés *conspicio*, *adspicio*, ont une valeur essentiellement momentanée. Pour exprimer l'action durable, on se servira des intensifs *conspicari*, *adspectari*, qui signifieront, non plus « apercevoir, découvrir », mais « arrêter le regard ».

Le sentiment de cette différence est encore très vivant à l'époque classique. Aux exemples tirés d'*Amphitruo* par M. Meillet, j'en puis ajouter de tout semblables pris dans César. Dans la bataille engagée contre les Nerviens sur la Sambre, des soldats des deux légions qui avaient la garde des bagages accourent et se montrent aux ennemis sur la crête des collines, pendant que Labiénus, de l'emplacement élevé du camp ennemi, arrête ses regards sur le désordre du camp romain et envoie une légion à l'aide : « Interim milites legionum duarum quae in nouissimo agmine praesidio impedimentis fuerant, proelio nuntiato, cursu incitato, in summo colle ab hostibus *conspiciebantur* ; et T. Labienus, castris hostium potitus et ex loco superiore quae res in nostris castris gererentur *conspicatus*, decimam legionem subsidio nostris misit » (Cés., *B. G.*, II, 26, 3-4). Dosson nous donne une excellente note : « *Conspiciebantur* : ce verbe se dit d'une chose qui saute aux yeux et dont la vue produit de l'émotion » ; « une chose qui saute aux yeux », voilà le momentané ; « dont la vue produit de l'émotion », voilà le changement dans la marche des événements, la péripétie. C'est un plaisir de trouver dans une édition française publiée pour la première fois en 1893, avant les études sur l'usage « perfectif » des composés latins, un commentaire qui s'adapte exactement à la théorie future et qui la prévient¹. *Conspicari* est encore employé plus d'une fois par César pour exprimer l'action durable, pour montrer les Gaulois suivant du regard, du haut des murs d'Alise, le combat suprême livré par l'armée de secours et par Vercingétorix : « *Conspicati* ex oppido caedem et fugam suorum » (VII, 88, 3) ; pour mettre en scène César, rencontrant une première fois les Bretons et examinant cette armée nouvelle pour lui : « *Hostium copias conspicatus est* » (V, 9, 2) ; etc.

L'opposition du composé non intensif et du composé intensif fait une petite difficulté. En beaucoup de cas, le composé non intensif, marquant un résultat, suppose une série d'efforts antérieurs, ou déterminant un changement brusque, détonne avec

1. Il est essentiel de remarquer que le professeur allemand R. Schneider, dans un *Jahresbericht*, a déclaré que cette édition n'a pas de valeur scientifique (*Rev. des revues*, t. XVIII [1894], p. 45, 17).

force sur la ligne continue des événements. De là, il n'y a pas loin à concevoir le composé non dérivé, du type *conspicere*, comme ayant un sens intensif. On se rappellera que l'ancienne explication des préverbes assignait à *cum-* une idée de renforcement. Ainsi *tenere*, « tenir », s'oppose à *continere* « retenir » ce qui allait échapper ; l'acte suppose un effort¹. Certains préverbes, en dehors de *cum*, sont assez fréquents avec cette idée d'effort. Pour *ex*, rappelons la note de Madvig citée plus haut, et joignons à *elaborare*, *excruciare*, *exoptare*. Pour *dis*, on peut citer *distorqueo*, *discrucior*, *discupio*. Les composés de *de* ont souvent cette valeur.

Il semble qu'on doit distinguer dans ces espèces, deux cas différents. L'un est celui où le préverbe garde sa valeur propre ; c'est celui surtout de *per*, dont les composés n'ont presque jamais la valeur momentanée. Ces verbes sont en dehors de notre étude. L'autre cas est celui où, l'opposition avec le duratif n'étant pas exprimée, le composé ne garde plus qu'une valeur vague, attirant mieux que le simple l'attention sur le fait de l'exécution de l'acte. Il n'est pas difficile, alors, de remonter de ce sens dérivé à la fonction première, encore très saisissable dans *continere* « retenir », *elaborare* « tourner ses efforts », *excruciare* « mettre à la torture ». Mais ce qui est essentiel, c'est que ces verbes n'expriment pas la durée. Ils gardent de leur nature le sens momentané, tandis que l'intensif correspondant, s'il existait, aurait une valeur durative. On ne doit pas être dupe du terme « intensif », qui désigne les verbes du type *conspicari*. Ces verbes expriment surtout une circonstance de temps, la durée ou la répétition de l'action². Il suffit donc d'opposer les composés marquant un effort, aux simples, à *tenere*, *laborare*, *cruciare*, *tor-*

1. Dans Cés., *B. G.*, I, 38,5 : « Reliquom spatium mons continet », le composé me paraît indiquer le terme, le résultat : « enfermer, enclorre ». C'est autre chose.

2. Le sens duratif de ces formes est très sensible dans des formules comme *te ipsum quaerito* (TÉR., *Ad.*, 81, 322, etc.), « je suis en train de te chercher, je suis à ta recherche ». La notion de la durée et celle de la répétition de l'action sont assez voisines pour que l'esprit passe instinctivement de l'une à l'autre et se serve des mêmes formes pour exprimer indifféremment l'une ou l'autre. Mon ami, Bernard Haussoullier, m'en signale un exemple typique. Dans les décrets athéniens, quand on décide de faire une proclamation, *ἀνεπιέν* et *ἀναγορεύειν* ont un sens différent. *Ἀνεπιέν* veut dire que la proclamation sera faite une fois, pour une fois ; *ἀναγορεύειν*, que la proclamation sera renouvelée, ainsi à chaque retour de la fête. On voit comment une langue technique se sert de l'opposition *γράφαι γράφειν* de la langue générale. M. Barbelenet distingue peut-être un peu trop rigoureusement les intensifs fréquentatifs et les intensifs duratifs. Cf. l'opposition *scribe*, *scribito*.

quere, etc., pour mettre en relief leur valeur première de verbes momentanés, non duratifs.

Nous touchons enfin à ce qui est, en dernière analyse, le principe de l'emploi du composé, c'est une opposition, et même une double opposition. Si on prend le composé isolément, comme on l'extrait du dictionnaire, il s'oppose au simple et à l'intensif sous le même rapport, le rapport du momentané et de la durée, *condolere* : *dolere*, *conspicere* : *conspicari*. C'est ce qu'on peut appeler la fonction grammaticale du composé. Mais dans la phrase, il est assez rare qu'un jeu de mots heurte au simple le composé : « Ex meo propinquo rure hoc capio commodi : neque agri neque urbis odium me unquam percipit », « Du voisinage de mon domaine, je tire cet avantage (permanent) : le dégoût, soit de la campagne, soit de la ville, à aucun moment ne peut m'atteindre (ingressif) » (TÉR., *Eun.*, 971-972). Le composé s'oppose le plus souvent à ce qui précède et détermine la suite du discours. On peut s'en assurer par la narration de l'*Hécycy* que nous avons rapportée. Les verbes *corripui*, *aspexere*, *exclamant*, *immutari*, etc., font autant de petites péripéties. Là est l'usage littéraire du composé. Cet usage procède de la fonction grammaticale, sans laquelle il n'existerait pas. Tout est donc fondé sur une opposition.

Cette conclusion permet de rattacher le phénomène à un groupe plus large de faits, d'expliquer en même temps sa différence avec le phénomène grec. Le système temporel latin est une opposition : opposition de deux thèmes, le thème de *scribo* et le thème de *scripsi* ; opposition de deux idées, l'idée de l'action non achevée et l'idée de l'action achevée. Le système temporel grec ne comporte des oppositions que par accident. Il est établi non pas sur deux, mais sur trois thèmes, *γράφειν*, *γράψαι*, *γεγραμέναι*. L'idée maîtresse est celle d'une action considérée dans différentes phases de son développement. Sans doute, *γράφειν* et *γράψαι* s'opposent, mais cela est accessoire. En grec sont coordonnés les débris d'une morphologie primitive beaucoup plus riche, dont chaque élément existait par lui-même et était absolument indépendant de tous les autres. Les débris de ce passé ont pu recevoir une ordonnance qui les met en série, soit que l'idée directrice ait pris corps après coup, soit plutôt qu'elle se soit précisée lentement en éliminant les formes qui ne se rangeaient pas au plan définitif. Nous voyons maintenant pourquoi le verbe composé latin peut correspondre à certains sens de l'aoriste grec

(*νῶσθησι*, *condoluisse* « tomber malade »), mais ne semble pas se réduire à l'idée verbale pure et simple. Cette nuance ne rentrait pas sous le principe d'opposition qui commande l'emploi du composé latin.

On peut aller encore plus loin dans l'appréciation de l'opposition latine. Il semble que le choix des temps en latin est constamment soumis à une relation : « *Hunc librum si legeris, laetabor* » ; « *Ea cum taces, nulla esse concedis.* » Dans la première phrase, *legeris* marque une antériorité logique par rapport à *laetabor* ; dans la seconde, il y a simultanéité marquée par la similitude des temps : « en te taisant » ; dans les deux, l'expression temporelle est réglée par la relation des deux verbes. Ainsi l'emploi des temps, au sens précis du mot temps, dépend d'une comparaison. On sait jusqu'à quel point la langue a poussé ce principe. Si on met en regard l'emploi des composés, nous serons amenés à conclure que le plan général de la syntaxe des formes temporelles et assimilées est une série d'oppositions. L'antithèse, qui paraît avoir été une des maîtresses de la pensée romaine dans le droit, dans les institutions, dans le style, a commandé encore une partie de la syntaxe du verbe.

IV

Il reste maintenant à délimiter avec plus de précision les deux catégories de verbes, duratifs et momentanés.

Nous avons vu incidemment que tous les intensifs ou itératifs, simples et composés, *cantare* et *conspicari* ont une valeur durative. Rappelons-le ici. Un verbe composé est donc toujours de sens momentanés, sauf quand il est de forme intensive. Pour qu'il ait cette valeur, il faut cependant trois conditions :

1° Le préverbe doit être de sens effacé. Le plus apte est *cum*. D'autres préverbes ont un sens effacé en composition, mais gardent de leur signification originelle la convenance à telle nuance plutôt qu'à telle autre : *ad. ob*, à l'idée de commencement ; *ex*, à celle de fin ou de résultat. Rien ne montre mieux l'équivalence fréquente des préverbes comme le passage de *TÉN.*, *Ph.*, 305-306, où *commonstrarier* est repris par *demonstrarier*. Les composés qui ont en outre le suffixe *-sco* sont tout particulièrement de sens momentanés ; car le suffixe transformait de simples présents en présents de progression, impliquant l'idée de commencement. L'addition du préverbe ne faisait, en quelque manière, que renforcer leur valeur. Mais alors ils ne gardent plus le sens ingressif du suffixe *-sco* ; ils servent pour la fin,

pour le résultat, pour le caractère soudain de l'action, comme pour son début (voy. Barbelenet, p. 235). Le sens momentané est dans ces formes constant, mais indépendant du suffixe ; la nuance est plutôt déterminée par le préverbe. En revanche, même le préverbe *cum* peut avoir toute son énergie, comme dans *conuenire*, au sens de « être d'accord ». On doit exclure de l'étude des momentanés toutes les formes où le préverbe a ainsi un sens précis ; tel est *praecurrit* dans la narration de l'*Hécyre*.

2° Le verbe composé ne doit pas avoir pris un sens spécial, très différent du simple. *Intellego* est complètement séparé du simple pour le sens. Des verbes comme *coerceo*, *experior*, *decerno* ont une acception indépendante. D'autres composés sont si anciens ou si obscurs qu'on les traite comme des verbes simples : *pono*. Même certains composés de sens généralement momentané paraissent prendre une valeur durative à cause de l'ancienneté de la composition et de l'usure du mot (*accipio* dans TÉR., *Ad.*, 167, 606).

3° La valeur momentanée d'un composé n'est assurée que s'il existe en regard un simple duratif ou un composé de forme intensive. Elle découle d'une opposition qui doit être d'abord établie pour garantir l'interprétation : *dolere* garantit le sens de *condolere*, *conspicari* celui de *conspicere*. M. Barbelenet en a fait la remarque incidemment pour TÉR., *Ad.*, 643 : « *Erubuit* : *salua res est* » ; le composé correspond à un présent grec : ἔρυθριῶν πᾶς χρηστὸς εἶναι μοι δοκεῖ. Comme presque toujours, il n'y a pas correspondance exacte de la pensée entre les deux textes. Mais, de plus, le simple latin est inusité, les formes isolées *rubeo*, dans Lucrèce, et *rubesco*, dans Virgile, sont artificielles. L'aspect reste douteux. On ne devra donc pas subtiliser dans des cas analogues. P. 305, M. Barbelenet note que *existumo* a une valeur douteuse ; mais le simple ne se trouve pas dans Plaute, Térence, Cicéron, Virgile. Ces exemples suffisent à établir la méthode qui doit être suivie rigoureusement si on veut obtenir des résultats solides.

Nous venons de définir les momentanés. Ont, au contraire, la valeur durative : 1° les composés de sens prépositionnel : *praecurrere* ; 2° les composés de forme intensive : *conspicari* ; 3° presque tous les simples.

Ce dernier point demande encore quelques explications. Un certain nombre de verbes simples ont par leur sens même une valeur momentanée ; l'action qu'ils expriment se fait en une minute : ainsi *ferire*, dont le parfait inusité est remplacé par un

composé *percussi*, parce que¹ seule une forme composée était capable d'avoir la valeur momentanée qu'a le présent. De même *tollere* a pour parfait *sustuli*. Le parfait *tuli*, ayant une valeur durative, est devenu le parfait du duratif *fero*. La langue a dû créer, en certains cas, des formes nouvelles ou appairer d'autres verbes pour posséder le duratif correspondant à un simple momentané : *parturio* est duratif par opposition à *pario*; *dono*, *condono*, peut-être *dedo*, sont duratifs par opposition à *do*, essentiellement momentané; *ago* est le duratif de *facio*, tandis que *agor* et *fiō* sont momentanés. Il est même arrivé qu'on a créé inversement des formes concurrentes pour avoir le momentané s'opposant au duratif normal, au lieu de recourir à la composition. Mais cela s'est produit surtout en grec, où le procédé de la composition paraît se développer tardivement pour la création des momentanés (dans Polybe) : auparavant paraissent des présents à redoublement : τίπτω, γίγνομαι, πίπτω, etc.¹. Ces créations doivent être mentionnées incidemment pour montrer à quelles exigences de la pensée répondent les catégories que nous étudions. Mais en latin, les simples ont généralement la valeur durative, si bien que l'on cherche à posséder des duratifs quand par hasard le sens du verbe impose la valeur momentanée.

V

L'opposition de la durée et du moment étant exprimée par des formes temporelles, cette opposition se trouve entrer nécessairement en combinaison avec les idées propres aux formes temporelles de la langue latine, inachèvement ou achèvement de l'action. Dans une certaine mesure, l'inachèvement comporte la durée; souvent, l'achèvement suppose un point final, donc le momentané. Du voisinage de ces notions résultent, dans la pratique, des nuances et des interférences. M. Barbelenet les a étudiées avec soin, mais son travail doit être considéré comme un début. La matière est difficile et compliquée. Notons seulement quelques points acquis.

1° Le parfait d'un composé latin ne correspond pas exactement à l'aoriste grec : *cognoui* n'est pas le synonyme exact de ἔγνων. C'est une des conclusions les plus claires qui résultent de la comparaison des imitations latines avec les originaux grecs. Alors

1. VENDRYÈS, dans les *Mém. de la Soc. de linguistique*, t. XX, p. 117-123 (cf. *Rev. des revues*, t. XL, p. 48).

qu'on attend des verbes composés, trop d'aoristes sont représentés par des simples pour qu'on puisse croire à un hasard. La théorie faisait pressentir ce résultat, puisque le principe latin qui oppose le composé au simple est différent du principe grec qui préside au rapport des formes temporelles.

2° L'action exprimée par le parfait latin d'un composé non duratif ne peut plus se prolonger, puisque de par le choix de la forme temporelle elle est présentée comme achevée. CÉS., *B. G.*, I, 53,5 : « Reliquos omnes equitatu consecuti nostri interfecerunt ». « César veut nous faire entendre, dit M. Barbelenet, p. 62, que les Romains, ayant rejoint leurs ennemis (ce qui naturellement termine toute poursuite) se mettent à les tuer et les tuent jusqu'au dernier. » Ce sens de *interfecerunt* est tellement clair qu'une note est inutile dans une édition. Mais le cas de *consecuti* est pareil : c'est la fin achevée, si l'on peut dire, de la poursuite. Dosson, que nous avons déjà trouvé attentif à ces nuances, avertit d'un mot : « *Consecuti*, atteindre ».

Il suit de là que les parfaits latins de verbes composés, énonçant l'achèvement et un changement dans la direction de l'activité, pourront exprimer un état résultant d'une action passée. Dans un système différent et par des voies absolument séparées, le latin arrive à se rencontrer avec le grec. Mais s'il y a synonymie entre ces parfaits latins et des parfaits grecs, leur nature est complètement dissemblable. Sous le bénéfice de cette observation, on pourra souvent adopter les traductions suivantes : *consedi*, je suis assis ; *constiti*, je me tiens ; *consuevi*, j'ai l'habitude (*soleo*) ; *occidi*, je suis mort ; *percepi*, je comprends ; *perspexi*, je connais.

3° Les composés de sens momentané ne sont pas employés, en principe, ni à l'imparfait, ni au participe présent, ni à l'infinitif précédé par un verbe signifiant commencer, continuer, cesser. Il est évident que dans *redi quo coepisti* (TÉR., *Ad.*, 190), le verbe à suppléer après *coepisti est ire*, non pas *redire* qui serait absurde. Le composé peut, d'ailleurs, être employé avec intention et par figure ; nous avons expliqué plus haut (p. 248-249) *occeperis exornare*. Les temps en question restent possibles, quand le composé n'a plus nettement la valeur momentanée et quand il indique seulement l'opposition avec l'idée contraire. Par opposition à *tenere*, *continere* veut dire « retenir ». Mais *se continere* arrive au sens de « ne pas s'échapper, se maintenir », et peut être mis à l'imparfait : TÉR., *Ph.*, 363 : « Ruri fere | se continebat » : cf. CÉS., *B. G.*, III, 17, 5 : « Castris sese tenebat ». La nuance qu'introduit le composé, c'est le sentiment que le sujet pourrait s'échapper quelque-

fois de la campagne vers la ville, devrait même le faire suivant l'usage ordinaire des hommes. L'imparfait se justifie ailleurs par l'idée d'efforts répétés : CÉS., *B. G.*, I, 15, 4 : « Caesar suos a proelio continebat ». *Continebat* se traduira par « retenait » ; l'imparfait ajoutera la notion de la répétition. *Tenebat* énoncerait une continuité sans effort.

4° Le participe présent des composés ayant vraiment le sens momentané ne se rencontre guère. En revanche, le participe présent d'un simple duratif s'oppose souvent à un composé de sens momentané faisant fonction de verbe principal. Alors l'action principale modifie ou interrompt la situation peinte par le participe présent : TÉR., *Heaut.*, 285 : « Textentem telam studiose ipsam offendimus ». Nous retrouvons là le changement brusque dans l'activité du sujet : *dormiunt, commouebo*. La phrase de T. LIVE, XXVI, 15; 11, *consurgentem inclamauit* (plus haut, p. 253), rentre dans cette catégorie. Comme le remarque M. Barbelenet, p. 51, il s'établit une tendance à opposer au participe présent un verbe principal composé et il se crée une sorte de cliché; cf. dans la narration de l'*Hécyre*, *corripui me lacrumans, accidit lacrumans*. Le type pourra dégénérer en formule où l'opposition primitive ne se sentira plus.

VI

Avant de conclure, j'essaierai d'éclaircir par les notions précédentes quelques expressions que le hasard m'a mises sous les yeux dans ces derniers temps. Ce sont des observations détachées, qui n'ont pas d'autre but que de montrer l'application des principes. L'ordre suivi est celui des idées le plus souvent exprimées par l'emploi d'un composé : commencement de l'action, fin, résultat, changement.

A. COMMENCEMENT DE L'ACTION.

Collaudare, « porter aux nues ».

Ce verbe exprime un mouvement d'admiration. C'est « porter aux nues », plutôt que « louer vivement ». En tout cas, ce n'est pas « louer longuement », comme on l'a cru. Le verbe est employé par le Syrus des *Adelphes* dans le récit qu'il fait devant Déméa en affectant de ne pas le voir; Déméa pousse des exclamations scandalisées :

Omnem rem modo seni
 quo pacto haberet enarramus ordine.
 Nil quicquam uidi laetius. — Pro Iuppiter,
 hominis stultitiam! — Conlaudauit filium;
 mihi qui id dedissem consilium, egit gratias. —
 Disrumpor! — Argentum adnumerauit ilico;
 dedit praeterea in sumptum dimidium minae.

« Tout à l'heure nous nous sommes mis à raconter au vieillard toute l'affaire, telle quelle, de point en point. Je n'ai rien vu de plus enchanté. — Au nom de Jupiter, ce bonhomme, quelle sottise ! — Il a porté aux nues son fils. A moi qui avais donné ce conseil, il a rendu grâce. — Je crève. — Il a compté la monnaie sur-le-champ. Il a donné en plus pour la dépenser une demi-mine. »

Dans ce récit, où chaque phrase est un coup d'épingle pour Déméa, les verbes ont le sens momentané, y compris *dedit*, sauf *egit*. Je ne pense pas qu'il faille voir avec M. Barbelenet, p. 97, dans *conlaudauit filium* une sorte de parenthèse explicative. Tous ces verbes, *conlaudauit*, *egit*, *adnumerauit*, *dedit* sont le développement de *nil uidi laetius*.

Conlaudare marque nettement le début de l'action dans le portrait qu'Horace trace de lui-même en attribuant ses qualités à l'éducation paternelle (Sat. I, 6, 65-71) :

Atqui si uitis mediocribus ac mea paucis
 mendosa est natura alioqui recta, uelut si
 egregio inspersos reprehendas corpore naeuos,
 si neque auaritiam neque sordis nec mala lustra
 obiciet uere quisquam mihi, purus et insons
 (ut me collaudem) si et uiuo carus amicis :
 causa fuit pater his...

Il y a dans ce portrait une partie négative, qui finit à *mihi*. Puis, vient l'énumération des qualités, et cette énumération est introduite par une parenthèse, *ut me collaudem*, « pour que je me mette à me louer ». On notera en passant le sens analogue de *reprehendas* : « si on vient à surprendre ».

Les vers d'Horace montrent le sens premier du composé. On a passé fort naturellement de « se mettre à louer » à : « porter aux nues ». Le composé a eu plus de relief que le simple et a paru une sorte d'intensif. C'est le cas d'un passage de Plaute où un esclave achève la litanie des hauts faits d'un compère : « Num male relatast gratia, ut collegam *collaudauit*? » (As., 576). La recherche de l'allitération a pu influencer sur le choix du verbe. Dans un autre passage, *Capt.*, 420-421, le sens est plus voisin de l'origine : « Videas corde amare inter se : quantis laudibus |

suom erum seruos *conlaudauit!* » Le sens est encore « porter aux nues ».

Ces exemples montrent que la langue n'est pas figée, mais qu'une acception nouvelle étant acquise, celle-ci évolue à son tour et que tout est soumis à un continuel mouvement.

Concidere, « s'abattre ».

LUCRÈCE, V, 1328 :

Nam transuorsa feros exhibant dentis adactus
iumenta aut pedibus uentos erecta petebant :
nequiquam, quoniam ab neruis succisa uideres
concidere atque gravi terram consternere casu.

On notera le momentané *consternere*, qui a la même nuance (commencement de l'action), et qui est employé après *concidere*. La succession est peinte par *succisa*, *concidere* et *consternere*.

Conoubare « se coucher ».

PROPERCE, IV, 1, 3 :

Atque ubi Nauali stant sacra Palatia Phoebos,
Euandri profugae *concubuer*e boues.

L'opposition de *cupare* *accubare* a été notée p. 254. Ici, les génisses d'Évandre se couchent au terme de leur course fugitive; *profugae* et *concubuer*e se complètent.

Collucere, « commencer à briller ».

Énée, en quittant Carthage, voit de la mer les murs de la ville qui commencent à rougir des flammes que lance le bûcheur de Didon (VIRG., *En.*, V, 3-4) :

Moenia respiciens quae iam infelicis Elissae
collucent flammis.

Comme dans la phrase de T. Live citée plus haut (p. 253), *consurgentem iam*, la même nuance est soulignée par le même adverbe *iam*. Sur ce passage de Virgile, Servius est complètement à côté. Il entend *collucent* des torches des funérailles et traduit par « lucent undique », égaré peut-être par un faux enseignement d'école sur la valeur du préverbe *cum*.

Conspicere « porter les regards sur ».

Nous avons déjà rencontré ce verbe à plusieurs reprises, notamment à propos d'une phrase de César (p. 255). Il faut revenir sur ce composé fort intéressant. Un de ses emplois est particulière-

ment instructif : il indique la manière dont le regard est surpris par les gens qui sont un spectacle ou qui se donnent en spectacle, autorités, grands personnages, champions de sport. Telle est l'impression que produit un homme respecté sur une assemblée troublée (VIRG., *En.*, I, 151-152) :

Tum, pietate grauem ac meritis si forte uirum quem
conspexere, silent arrectisque auribus adstant.

Cf. HORACE, *A. p.*, 227-228 :

Quicumque adhibebitur heros,
regali *conspectus* in auro nuper et austro.

Il faut donc garder le texte des mss. dans le *Culex*, 264 :

Ecce Ithaci coniunx semper decus Icarioris,
femineum *conspecta* decus.

La correction ancienne, *concepta*, ou celle de Heyue, *incorrupta* sont inutiles.

C'est surtout pour peindre le cavalier, qui attire les regards par son attitude fièrement campée et par son armement, que *conspicior*, *conspectus* et *conspiciendus* sont employés par les poètes.

VIRGILE, *En.*, VIII, 588 :

Ipse agmine Pallas
in medio, chlamyde et pictis *conspectus* in armis.

HORACE, *Odes*, III, 7, 25-26 :

Quamuis non alius flectere equom sciens
aeque *conspicitur* gramine Martio.

TIBULLE, I, 2, 67-70, oppose à son bonheur près de Délie la folie de celui qui va chercher la fortune dans les combats :

Ille licet Cilicum uictas agat ante cateruas
ponat et in capto Martia castra solo,
totus et argento contextus, totus et auro,
insideat celeri *conspiciendus* equo.

L'adjectif verbal a presque la valeur d'un adjectif en *-bilis* qui n'a pas été formé. Nous trouvons, d'ailleurs, *conspiciendus*, « digne d'arrêter les regards », c'est-à-dire avec un sens analogue à celui du *conspexere* de Virgile, dans une épigramme que Pithou attribuait à Sénèque et qui est, en tout cas, du temps de Claude ou de Néron (Riese, 405, 1-2) :

Crispe meae uires laesarumque ancora rerum,
Crispe uel antiquo *conspiciende* foro.

C'est à la fois le vainqueur au jeu et le beau cocher que Virgile décrit, en s'annonçant lui-même comme le champion couronné dans les jeux qu'il instituera à la gloire d'Octave (*Géorg.*, III, 17-18) :

Illi, uictor ego et Tyrio *conspectus* in ostro,
centum quadriugos agitabo ad flumina currus.

La prose connaît les mêmes nuances. Les soldats de César, dans le passage cité p. 255, se montrent sur la crête des collines comme les beaux cavaliers sur la croupe de leurs chevaux. Chez les poètes, l'image est complétée par certains détails qui font ressortir l'éclat et l'ajustement. Mais pour le lecteur, le mot à lui seul suffit pour éveiller l'image avec cette association inconsciente et obscure d'autres images qui sont comme les harmoniques du sens fondamental. Dans une langue expressive, un mot entraîne avec lui quelque chose du contexte dans lequel il est souvent placé. Le triomphe de Camille est décrit avec les mêmes termes que la victoire de Virgile, dans T. LIVE, V, 23,5 : « Maxime *conspectus* ipse est curru equis albis iuncto urbem inuectus ». Le verbe est transporté du cavalier au cheval et aux armes à propos d'Hannibal, *ib.*, XXI, 4,8 : « Vestitus (substantif) nihil inter aequales excellens; arma atque equi *conspiciebantur* ». Le verbe finit par prendre le sens de « se distinguer » ; *ib.*, IV, 60,8 : « Quos cum et a patribus collaudari et a militari aetate [les centuries des *iuniores* formant l'armée active] tamquam bonos ciues *conspici* uolgens hominum uidit. . . ». On notera le rapprochement avec *collaudari*. SALLUSTE, *Cat.*, 7,6 : « Se quisque hostem ferire, murum ascendere, *conspici*, dum tale facinus faceret, properabat. » Une édition classique annote avec italiques : « Être *bien* en vue, attirer *tous* les regards ; *cum*, en composition avec un verbe, indique. . . l'intensité de l'action exprimée ». La vérité sera : « attirer les regards », en omettant précisément le mot que soulignait l'ancienne doctrine. *Conspici* est généralement pris en bonne part. Mais cela n'est pas exclusif. Auguste recommande qu'on avertisse le jeune Claude de ne pas se faire remarquer aux jeux qu'il présidera (lettre d'Auguste à Livie, dans SŪÉT., *Claude*, 4) ; « . . . admoneri ne quid faciat quod *conspici* et *derideri* possit ; spectare eum Circenses ex puluinari non placet nobis : expositus enim in fronte prima spectaculorum, *conspicietur* ». Dans son souci de la dignité, le vieil homme d'État n'est pas loin de confondre *conspici* et *derideri*.

Nous avons remarqué que *conspiciendus* joue le rôle d'un adjectif en *-bilis*. C'est aussi quelquefois le cas de *conspectus*. TITE-

LIVE, II, 5,5 : « *Sumptum supplicium conspectius eo quod poenae capiendae ministerium patri de liberis consulatus imposuit* », « un supplice d'autant plus remarquable que... ».

Inflammare, « enflammer ».

M. Barbelenet, p. 359, cite une phrase dont on peut tirer encore un meilleur parti qu'il n'a fait, dans CIC., *Epît.*, I, 7, 9 : « *Vt omnem gloriam ad quam a pueritia inflammatus fuisti omni cura atque industria consequare* », dès ta jeunesse on t'a donné la passion de la gloire. Ce qui rend l'expression intéressante, c'est la forme avec *fui*. L'idée qu'amène cet auxiliaire est l'idée d'un acte qui a eu lieu dans le passé et qui a cessé. Par conséquent *inflammatus fuisti* est une formule doublement momentanée : *inflammatus* indique le commencement de l'état qu'exprimerait *flammar*, et *fuisti*, qu'il s'agit d'un acte qui a eu lieu une fois dans le passé et ne s'est pas renouvelé. Lentulus n'a pas eu besoin d'être averti deux fois d'avoir à poursuivre la gloire.

Le sens momentané de *inflammare* aide à résoudre une question de critique verbale autrement insoluble dans Virgile. Le poète se sert du simple pour désigner l'état d'être enflammé, un état durable, à propos des yeux d'un serpent : « *Flammantia lumina torquens* » (*Géorg.*, III, 433), à propos de la rage constante où l'impunité des Troyens met Junon : « *Talia flammato secum dea corde uolutans* » (*En.*, I, 50). Mais la métrique ne nous guide plus dans deux autres vers de l'*Énéide* où les mss. sont en désaccord :

Ast illum ereptae magno *flammat* amore
coniugis et scelerum Furiis agitatus Orestes
excipit... (III, 330-333.)

flammat F P αγ : *inflammatus* M b c.

His dictis impenso animum *inflammavit* amore.
(IV, 54.)

inflammavit M b γ : *flammat* F P R c.

Les mss. paraissent avoir chacun suivi un système uniforme, soit dans le sens du simple soit dans celui du composé. On peut soutenir que F et M se balancent et que les autorités sont presque de poids égal. Dans IV, 54, après *animum*, l'addition ou l'omission du préverbe est facile même dans l'écriture capitale. C'est le sens ou plutôt la nuance qui devra décider. La situation d'Oreste, dans III, 330, est à peu près la même que celle de Junon dans I, 50. Le ressentiment qu'éprouve Oreste de s'être vu enlever sa fiancée est persistant comme le dépit de Junon.

Virgile n'établit pas la succession des événements : on donna Hermione, fiancée d'Oreste, à Néoptolème; Oreste en conçut de la colère; il surprit Néoptolème et le tua. Virgile décrit un état psychologique, un aliéniste dirait une psychose : le ressentiment et la folie d'Oreste; ce sont des états permanents. Donc on lira : *flammatus*. Au contraire, quand Anna excite l'amour de sa sœur pour Énée et lui conseille de quitter toute réserve, c'est la flamme qu'elle porte dans le cœur de Didon jusque là hésitante; *inflammavit* peint le déchaînement de l'incendie, *flammavit* serait presque un contresens.

Infundere, « se mettre à verser ».

Notre langue, qui a gardé le sens d'*inflammare* dans « enflammer », n'a pas de correspondant pour *infundere* et ne le distingue pas de *fundere*. Il faut recourir à une périphrase. *Infundere* peint le mouvement de la main qui incline la coupe et la fait déborder. Pour décrire l'acte de la libation, ce verbe entrera en concurrence avec *fundere*. Nous avons le simple dans VIRG., *En.*, V, 77-79 :

Hic duo rite mero libans carchesia Baccho
fundit humi, duo lacte nouo, duo sanguine sacro,
 purpureosque iacit flores, ac talia fatur.

Infundit se comprendrait mal pour cette triple libation de deux coupes qui suppose nécessairement la durée, de même que l'action suivante, *iacit* (cf. VI, 884 « purpureos *spargam* flores »). Mais dans V, 774-776, le poète avait le choix, car aucun motif de logique, de style ou d'image n'imposait plutôt une forme que l'autre :

Iipse, caput tonsae foliis euinctus oliuae,
 stans procul in prora, pateram tenet extaque salsos
 porricit in fluctus ac uina liquentia *fundit*.

Dès lors, on peut hésiter dans un passage où les mss. sont de nouveau en désaccord (VI, 252-254) :

Tum Stygio regi nocturnas inchoat aras
 et solida imponit taurorum uiscera flammis,
 pingue super oleum *infundens* ardentibus exis.
infundens M: *fundens* FPRbcγ.

Le Mediceus est seul à donner la forme composée. M. Sabbadini, fidèle au Vaticanus F, accorde la préférence au simple dans sa récente édition. Mais nous avons affaire à un groupe de lettres où l'autorité des mss. est faible; c'est le même cas que plus haut,

animum inflammauit (IV, 54) : l'omission du préverbe après *m* a au moins autant de chances sous la plume des copistes que son addition. Une raison cependant plaide en faveur de l'authenticité de *infundens*. Nous avons vu que l'opposition du participe présent simple au verbe principal composé, *accidit lacrumans*, était fréquente et formait presque un cliché stéréotypé. Les copistes de la fin de l'antiquité, qui ne sont pas de simples manœuvres, mais qui connaissent assez bien le style de leurs auteurs et se laissent quelquefois égarer par des réminiscences¹, devaient plutôt écrire d'instinct *imponit fundens* que *imponit infundens* ; le premier texte a un peu plus de chance d'être une faute que le second.

A cet indice, s'ajoute une considération de style. Ce que Virgile décrit, c'est une suite d'actes d'Énée, *inchoat*, *imponit*. La libation, versée sur les *exta* brûlants, est postérieure à leur disposition sur la flamme de l'autel ; *imponit fundens* supposerait la simultanéité. C'est cette absurdité que Virgile a voulu éviter en choisissant *infundens*. Le composé équivaut à un aoriste grec. Une formule comme ἐπέθετο σπείσας serait fautive, à cause du rapport temporel du participe avec le verbe principal, rapport d'antériorité. L'emploi du participe présent évite en latin cet inconvénient². Le choix du participe, au lieu de *infundit*, est sans doute destiné à marquer la liaison étroite des deux actes : *inchoat* est une première scène, *imponit infundens* en est une seconde.

Nous avons le parallèle de *super infundens* dans IV, 122, *desuper infundam*. L'adverbe dans les deux expressions achève de montrer aux yeux le mouvement de la main qui commence la libation. Au contraire, un dieu fluvial qui déverse continuellement l'eau de son urne, sera *fundens*, non *infundens* (VIII, 792) : « *Amnem fundens pater Inachus urna* ».

Obmutescere, « devenir silencieux ».

VIRGILE, *Énéide*, VI, 155 :

..... Dixit pressoque *obmutuit* ore.

« La Sibylle dit et ayant fermé les lèvres, elle devint silencieuse. » La tradition épique souligne les actes ordinaires en les décomposant, avec une minutie de peintre hollandais.

1. L. HAVET, *Manuel de critique verbale*, § 1082.

2. Tout autre est l'emploi du participe présent actif dans la langue de l'époque impériale pour suppléer l'absence d'un participe passé de voix active ; voy. RIBMANN, *Syntaxe*, § 156, r. 2. Alors c'est une idée temporelle qui est exprimée, en relation avec le verbe principal.

Procurare corpora, « se donner au repos ».

L'expression habituelle est *corpora curare*.

Le commencement de l'action est exprimé par le composé dans VIRGILE, *Enéide*, IX, 156-158 :

Nunc adeo, melior quoniam pars acta diei,
quod superest, laeti bene gestis corpora rebus
procurate uiri et pugnam sperate parari.

Le verbe ne marque pas l'antériorité, mais insiste sur la nécessité de se donner tout de suite au repos dans l'attente de la bataille du lendemain.

Le sens est moins net dans un passage de PLAUTE, *Poen.*, 715, que M. Barbelenet discute, p. 340 :

Hinc me procura ; prope hosce apsumi uolo.

Collybiscus, se donnant pour un riche étranger qui veut faire la fête, remet à Lycus le proxénète une bourse de trois cents philippes d'or (*hosce*), en lui recommandant de le bien soigner et d'activer la dépense. Je crois, cependant, que *procura* n'a pas le sens de *cura*. Il complète l'idée exprimée par *hinc* : une fois en possession du nerf de la guerre, *hinc*, Lycus n'a plus qu'à se mettre à soigner l'étranger.

Ces deux textes sont intéressants, parce que les composés de *pro* ont rarement un sens assez effacé pour jouer le rôle de momentanés.

B. FIN DE L'ACTION.

Conuinci, « venir à bout » d'un adversaire.

LECRÈCE, V, 4175 Munro (4173 Benoist) :

Aeternamque dabant uitam, quia semper eorum
subpeditabatur facies et forma manebat,
et famen omnino quod tantis uiribus auctos
non temere ulla ui *conuinci* posse putabant.

« Les mortels attribuaient aux dieux une vie éternelle, parce que toujours se maintenaient pleinement (dans les visions) devant eux leurs images avec une beauté permanente, et aussi, sans parler de tout cela, parce des êtres doués de telles forces ne pouvaient pas facilement succomber à une puissance quelconque. »

Le *Thesaurus linguae latinae*, t. IV, col. 878, l. 60, place cet exemple de *conuinci* dans une très longue série où *conuincere* est expliqué par « aliquid uerum uel falsum esse demonstrare, comprobare, persuadere », etc. Cela est une ineptie. Munro, Benoist, Merrill, et, je pense, tous les commentateurs, notent ici que

conuinci a le sens de *uinci*. Munro remarque qu'il n'y en a pas un second exemple. Le *Thesaurus* des académies allemandes a passé sur une occasion de signaler une signification unique, un $\xi\pi\alpha\xi$ lexicographique; cet accident n'est pas isolé dans cette savante publication.

Mais *conuinci* n'a pas le sens pur et simple de *uinci*. Ici encore la théorie des verbes composés montre la nuance. *Conuinci* marque le terme de l'action ou même son résultat. Nous avons vu le sens de *debellare*, *decertare*, *devincere*. *Conuinci* s'explique à peu près de même; ce n'est pas seulement être vaincu, c'est être abattu, c'est être réduit à néant. La théorie est confirmée par le contexte. Il s'agit de l'éternité des dieux. Qu'un immortel soit vaincu, cette défaite peut ne pas entraîner la fin de son existence. Seule pourrait venir à bout de son être une défaite qui l'anéantirait. C'est ce que dit *conuinci*. On voit en même temps pourquoi le verbe est si rare avec cette nuance : c'est qu'il est rare qu'on ait à parler de destruction totale. Lucrèce a bien pu créer cet emploi de *conuincere*. Il l'aurait fait alors d'après les principes vivants de la langue. Nous aurions là un témoignage de la conscience qu'avaient les Romains de la fonction spéciale du préverbe.

Expurgare, « réussir à se disculper ».

SALLUSTE, *Jug.*, 69, 4 :

« Turpilius, quem praefectum oppidi unum ex omnibus profugisse supra ostendimus, iussus a Metello causam dicere, postquam sese parum expurgat, condemnatus uerberatusque capite poenas soluit. »

Le sens d'*expurgat* est trop clair pour qu'on ajoute un mot. Mais il n'est pas inutile de citer la note d'une édition allemande : « *Expurgo* est un composé vulgaire pour le classique *purgo*; cf. par exemple, CÉS., *B. G.*, IV, 13, 5 : *sui purgandi causa*. » Nous avons là une façon de considérer les faits qui était ordinaire avant qu'on ait précisé le rôle du préverbe. Voyez Barbelenet, p. 303.

D. CHANGEMENT DANS LA DIRECTION DE L'ACTION.

M. Barbelenet a vu et montré que *re-red-* a pour fonction essentielle d'indiquer une situation nouvelle, avec un changement plus brusque, plus imprévu que pour les autres préverbes. Il suffira d'ajouter ici à ses exemples quelques textes de Virgile.

Un brusque changement de fortune est rendu chez nous par une métaphore : la fortune nous sourit. Nous pouvons traduire

ainsi, en donnant l'essentiel du sens, deux verbes différents, comportant des images seulement voisines, qui ont en commun le préverbe *re*, *respexit* et *reuisit* (*Buc.*, I, 28; *En.*, III, 318) :

Libertas quae sera tamen *respexit* inertem.
Quae digna satis fortuna *reuisit*
Hectoris Andromachen?

Reuiso a un sens un peu différent à propos des âmes des morts qui, n'ayant pas reçu les honneurs des funérailles, doivent attendre cent ans pour passer le Cocyle (VI, 330) :

Tum demum admissi stagna exoptata *reuisunt*.

Après une longue attente et bien des tentatives pour approcher, ils voient enfin l'eau sur laquelle ils désiraient naviguer.

Reficere signifie « donner une nouvelle forme », quand Cybèle métamorphose en nymphes les pins de l'Ida employés dans la construction de la flotte énéenne (X, 234) :

Hanc Genetrix faciem miserata *refecit*.

Certains termes de droit paraissent s'expliquer par une étymologie analogue. On pourrait assigner comme sens initial l'idée de réclamation à *condicere*, *condictio*; c'est un acte d'intervention qui interrompt un état de fait.

Peut-être aussi faut-il chercher dans la fonction du préverbe la raison de l'expression *furtum conceptum*, dont l'analyse est épineuse. Le cas comporte la notion de la surprise, notion qu'il est difficile d'écarter d'un autre texte obscur des XII Tables : « *Tignum iunctum aedibus uinaeae, ast concapit, ne soluito*¹. » Ce sont des points que les spécialistes examineront.

VII

Si ces dernières interprétations sont justes, l'usage du composé pour l'expression du moment remonterait à une date ancienne; les XII Tables sont antérieures de deux siècles à la première représentation de drames réguliers par Livius Andronicus. Une des obscurités que M. Barbelenet n'avait pas à dissi-

1. Dans Festus, v° *tignum*. Mss. *et concapit*. Comme *iunctum* forme une première hypothèse en réalité, *ast* est légitime grammaticalement. Il a été rajeuni en *et* quand on n'a plus su la fonction primitive de *ast*. Le verbe *concapit* a un sujet indéterminé; cf. *Revue*, t. XL (1916), p. 155-156.

per, dans les limites de son livre, est la chronologie. Le système étudié est-il ancien ? En vieux latin, le composé verbal a déjà son unité et peut recevoir une fonction précise, bien que le préverbe soit quelquefois séparable. Car les exemples de *tmèse* sont rares ou artificiels ; bien différents de ce que nous trouvons dans Homère, ils n'appartiennent plus à la langue vivante. Rien ne s'oppose donc à ce qu'on fasse remonter le procédé avec sa fonction spéciale au delà de l'époque décevrale.

Le système s'est-il développé graduellement, comme un moyen d'expression peu à peu reconnu et apprécié ? Plaute « souvent, quand la métrique le demande, substitue aux simples les composés formés avec *ad* sans qu'on puisse reconnaître la différence de sens » (Barbelenet, p. 364). Par contre, un styliste tel que Térence a tiré un excellent parti de ce jeu d'oppositions. Mais ne nous méprenons pas. Ce n'est pas à dire que le sens particulier du composé relève de la rhétorique et non de la grammaire. Les aspects latins ont servi à nuancer la phrase comme les aspects grecs. En bien des rencontres, le choix de la forme dépend de la volonté de l'écrivain et peut révéler les variations du sentiment. On sait quelles indications délicates Démosthène donne par un aoriste ou par un parfait. Il n'en va pas autrement chez les écrivains latins. Ce besoin de nuancer a pu aider au développement du système ; il ne l'a pas fait naître.

Comment a-t-il disparu ? M. Barbelenet relève une seule donnée, le phénomène de la recomposition ; les composés ont été refaits dans le passage du latin au roman, ce qui atteste la conscience très nette de la composition. Le fait frappe d'abord, mais il n'est pas peut-être aussi décisif qu'on pourrait le croire. La date de la disparition de l'aspect latin est incertaine. Les traducteurs de la Bible paraissent n'avoir point perdu l'habitude de ces oppositions, car ils rendent ordinairement l'aoriste par un composé. Mais cette langue de traduction est une langue artificielle les traducteurs n'offrent aucune garantie ni de nationalité latine ni de pratique de la langue latine. L'emploi du composé au sens de l'aoriste a été signalé en grec dès le temps de Polybe. Les habitudes des traducteurs peuvent être les habitudes du grec hellénistique.

La question chronologique se complique d'un autre problème. Dans quelle mesure la distinction des aspects a-t-elle été admise par la langue familière, par la langue vulgaire ? Il est possible que le problème, comme beaucoup d'autres de même nature, ne reçoive

jamais de solution assurée. M. Barbelenet a noté qu'en français subsistent des traces de l'aspect. Est-ce survivance ? Est-ce renaissance ? Nous sommes sur un terrain plus solide en nous tenant à la langue littéraire. Là il y a encore beaucoup à faire. Nous venons de voir un commentateur de Salluste attribuer au caractère vulgaire de sa langue l'emploi d'un composé qui n'a pas d'autre raison que l'expression d'une nuance. Dans cette direction, tout est à faire. On a dressé des listes de simples et de composés par auteurs, on a cru que le choix des uns ou des autres était une question de date, ou de langue soit poétique soit vulgaire ; des articles et des brochures forment sur le sujet une petite bibliothèque. Tous ces travaux sont à recommencer.

On devra aussi s'inquiéter des répercussions que la notion de l'aspect a sur d'autres chapitres de la grammaire. Nous avons mentionné déjà le chapitre le plus voisin, celui de l'emploi proprement temporel des formes verbales. Mais d'autres questions qui concernent la syntaxe des verbes composés sont à examiner. Ainsi on sait qu'un verbe composé se construit avec le datif quand le sens du préverbe n'est plus sensible ; on répète la préposition qui entre dans le composé, lorsqu'il y a l'idée d'un rapport de lieu ou d'un mouvement physique. La distinction est beaucoup moins nette en grec ; elle s'efface chez les poètes latins et les prosateurs de l'époque impériale. Elle a une analogie avec le sens momentané que prend le composé quand le préverbe a un sens effacé et a perdu son énergie physique. Y a-t-il quelque rapport entre les deux ordres de faits ? Il est au moins intéressant de retrouver partout, quand on approfondit la syntaxe latine, le besoin de distinctions psychologiques qui anime et explique son histoire.

Les lexicographes auront à revoir leurs traductions et la classification des sens. Cependant, ils sont plus au point qu'on pourrait le croire. La nécessité d'éclaircir le sens par la comparaison des exemples et d'établir un certain ordre logique dans leurs articles les a conduits souvent à des résultats auxquels on ne touchera pas, qu'on n'aura aucune peine à ranger dans la théorie nouvelle, parce qu'elle les explique. Certains articles du P. De Vit, de Forcellini ou même de Freund restent excellents. On n'en dira pas autant du grand *Thesaurus* allemand. Il se distingue de ses devanciers par l'accumulation des exemples. Mais les bons articles sont l'exception. A partir de la lettre C, il n'y a plus qu'un choix d'exemples pour la plupart des mots et les exemples omis ne sont pas toujours les moins significatifs. Enfin la disposition et l'interprétation des matériaux recueillis révèlent souvent

de la légèreté ou de l'inintelligence. Nous possédons maintenant les articles concernant les composés de *ab*, *ad*, *cum*, *de*. Une étude de ces composés, complétée par la collation avec les lexiques spéciaux de Cicéron, César, Varron, Plaute, Térence, Virgile, Horace et autres, ne manquera pas de donner des résultats. Les composés de *cum* se recommandent surtout à cause de leur importance pour la doctrine de l'aspect. Il est possible que les articles des composés de *ab* et de *ad* laissent moins à faire, parce que le travail du *Thesaurus* était alors inspiré et dirigé par le savant suisse Wölfflin.

Enfin l'interprétation des auteurs sera singulièrement aidée ; par suite, nous apprécierons encore mieux les qualités de leur style. Les études grammaticales ne doivent pas seulement enrichir notre connaissance philosophique de l'homme et de ses facultés. Elles ne mériteraient guère le temps et la peine qu'on y consacre si elles ne donnaient un nouvel aliment et de nouveaux mouvements à notre admiration, à notre goût, à notre sensibilité, au sentiment que nous prenons de la vie dans les œuvres antiques. Et, à cet égard, nous devons nous féliciter que ces recherches sur l'aspect latin soient l'œuvre de savants français, d'esprit plus souple, de sens plus avisé, de culture plus affinée que certains étrangers.

Juin 1919.

Paul LEJAY.

LA MORT DE LIVIUS ANDRONICUS. — CICÉRON, *De sen.*, 50, fait dire à Caton que Livius a vécu « usque ad adulescentiam meam ». Caton, né en 520/234, a cessé d'être un *adulescens* vers 550/204. On en conclut que Livius est mort peu de temps après avoir composé l'hymne à Junon qui est de 547/207. Cela est confirmé par TITE LIVE, XXXI, 12, 8 (récit de prodiges survenus en 554/200) : « Abominati semimares iussique in mare extemplo deportari, sicut *proxime* C. Claudio M. Liuius cos. [547/207] deportatus similis prodigii fetus erat. Nihilominus x uiros adire libros de portento eo iusserunt. X uiri ex libris res diuinas easdem quae *proxime* secundum id prodigium factae essent imperarunt. Carmen praeterea ab ter nouenis uirginibus cani per urbem iusserunt donumque Iunoni Reginae ferri. Ea uti fierent C. Aurelius cos. ex x uirorum responso curauit. Carmen, sicut *patrum memoria* Liuius, ita *tum* condidit P. Licinius Tegula. » Tite Live emploie d'ordinaire *patrum memoria* pour renvoyer d'une génération à la précédente ou pour renvoyer à une époque lointaine par rapport à la sienne. Ici *patrum memoria* opposé à *tum* a le premier sens. Cela paraît singulier, surtout après les deux *proxime* qui qualifient mieux un espace de sept ans. Mais

quand Tite Live dit *proxime*, il a présente la date de l'hymne de Livius, date qu'il énonce. Quand il dit *patrum memoria*, il pense à un récit où il a trouvé la mention de la mort de Livius. Car Livius est de la génération antérieure à Licinius. On devait expliquer le choix de l'un par la mort de l'autre. On ne pouvait plus s'adresser à Livius. La rédaction hâtive de l'historien produit une impression de contradiction. En réalité, elle suppose que Livius était déjà mort en 554/200. — Cf. avec la fin, dans l'inscription des jeux séculaires d'Auguste : « Carmen composuit Q. Horatius Flaccus ».

P. L.

Vita Cypriani, 2, éd. Hartel : « *Distractis rebus suis ad indigentium multorum pacem sustinendam, tota prope pretia dispensans, duo simul junxit...* » Tel est le texte adopté par Hartel, qui tire *prope* de *pro* donné par T, le meilleur des mss. Harnack (*das Leben Cypriani* 2, 7) supprime *prope*, comme une glose fâcheuse, et renvoie à S. Jérôme, *de Vir. ill.* 67 : « Cyprianus Christianus factus omnem substantiam suam pauperibus erogavit. » Mais ce texte a contre lui le fait que Cyprien plus tard dispose encore d'une partie de son avoir pour diverses bonnes œuvres. Cf. Monceaux, *Cyprien et son temps*, p. 207. *Prope* est donc justifié.

Harnack conserve *ad multorum indigentium pacem sustinendam* en indiquant de prendre *pacem* au sens large de *sécurité*. Mais *pacem sustinere* est assez singulier. Hartel tire *sustinendam* de *sustendam* que donne T. On en tirerait aussi bien, sinon mieux, *sustentandam* que donne T². Mais *pacem sustentandam* ne vaut pas mieux que *pacem sustinendam*. Il faut sans doute substituer *famem* à *pacem*. *Sustentare famem* est une expression très classique.

Un peu plus loin, l'excellent ms. T donne *proelia preda* dont Hartel tire *pretia*, et les éditeurs d'Oxford *praedia pretio*. Il me semble que *praedii pretia* répondrait mieux aux leçons de T et au sens du passage : « Partageant son bien, pour sustenter nombre d'indigents affamés, il distribuait presque tout le prix de son patrimoine (vendu), et ainsi obtenait deux résultats d'un seul coup, etc. »

Vita Cypriani, 3 : *Tam matura fide coepit quanta pauci fortasse perfecerint*. Tel est le texte de l'éd. de Vienne, adopté par Harnack. Le manuscrit T portant *perfecerunt*, il n'y a aucune raison d'employer une autre forme.

Vita C. 9 ad finem : *Quos renatos per Deum constat, degeneres esse non congruit, sed probare potius in subole traducem boni patris aemulationem bonitatis*. Tel est le texte de Hartel et probablement de T, puisque l'éditeur viennois ne signale *aemulatione* que comme la leçon de mss. inférieurs, vw. Harnack adopte *aemulatione* à cause du sens, et sur la foi de ces mss. L'ablatif est indispensable à cause de la clause *_____*, groupe que ne donne pas *aemulationem bonitatis*. Pontius suit pour les clauses les mêmes règles que Cyprien, et les observe très strictement.

L. BAYARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Livres d'Allemagne et d'Autriche :

U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, *Vitae Homeri et Hesiodi in usum scholarum*, Bonn, A. Marcus und E. Weber (*Kleine Texte für Vorlesungen und Übungen*), 1916, 1 mark 60.

J. H. LIPSIVS, *Cratippi Hellenicorum fragmenta Oxyrhynchia scholarum in usum*, Bonn, *ibid. id.*, 1916, 1 mark 20.

C. WESSELY, *Literatur der Papyruskunde 1913-1917*, extrait du XVII^e volume des *Studien zur Palaeographie und Papyruskunde*, Leipzig, 1917.

Benedikt HAAG, *Die Londoner Version der byzantinischen Achilleis*, Inaugural-Dissertation, München 1919 (extrait de la *Beigabe zum Jahresbericht des humanitischen Gymnasiums Günzburg 1918/19 und 1919/20*), 106 pages.

Les savants ou les éditeurs d'Allemagne et d'Autriche n'ont pas attendu le 10 janvier 1920 pour reprendre leurs relations avec la *Revue de Philologie*. Les quatre plaquettes que je viens d'énumérer forment le premier lot qui lui soit parvenu de Bonn, Munich et Vienne. Nos lecteurs ne seront pas surpris d'en trouver ici le compte rendu. Je ne leur apprendrai pas que la *Revue* n'a jamais feint d'ignorer la science allemande. Même au cours de la longue et terrible guerre, nous nous sommes efforcés de maintenir dans la *Revue des Revues* l'analyse des périodiques allemands. Nous avons trouvé en Suisse de dévoués collaborateurs, — d'abord des professeurs suisses attachés à la France et à la science, puis des officiers français internés ou en mission — qui nous ont aidés, dans la mesure du possible, à combler les lacunes de notre *Revue des Revues*. Il n'est pas trop tard pour exprimer nos remerciements aux uns et aux autres. Il n'est pas impossible non plus que nous ayons encore recours à nos amis de Suisse pour l'année à venir, tant l'ordre sera difficile à rétablir dans nos bibliothèques publiques et privées.

Pour les livres qui sont adressés directement au bureau de la *Revue*, nous en rendrons très régulièrement compte, plus régulièrement encore que par le passé. Ce sera, si je puis ainsi parler, la règle de notre politique étrangère vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche. Nous nous interdirons de demander aucun ouvrage, à titre de Rezensionsexemplar, à un éditeur allemand ou autrichien : nous rendrons compte de tous ceux que nous recevrons. Encore une fois, le simple fait d'avoir continué la *Revue des Revues* pendant la guerre suffit à nous garder du reproche d'intolérance. Le reste est affaire de dignité et de mémoire.

La collection des *Kleine Texte* publiés par Hans Lietzmann rend de grands services : le format même, la netteté de l'impression, les proportions de ces petites plaquettes sont autant de recommandations en leur

faveur. Les professeurs allemands de littérature ancienne ont la bonne habitude de distribuer à leurs auditeurs, dès la première leçon, un certain nombre de textes autographiés se rapportant, par exemple, à la vie de l'auteur qu'ils veulent étudier. Je conserve encore les textes distribués par H. Diels à l'ouverture d'un cours sur Hérodote : il n'y en avait pas moins de vingt-quatre, auxquels il se plaisait à renvoyer chemin faisant¹. M. von Wilamowitz a jugé, lui aussi, à propos, de mettre sous les yeux de ses auditeurs un exemplaire correct des Vies d'Homère et d'Hésiode. Il publie donc : 1° la Vie mise au nom d'Hérodote ; 2° la Vie mise au nom de Plutarque ; 3° la Vie de Proclus ; 4° et 5° les Vies conservées à l'Escurial ; 6° la Vie conservée dans un ms. de la Bibliothèque Victor-Emmanuel à Rome ; 7° la Vie d'Hésychius, d'après Suidas ; 8° le Combat d'Homère et d'Hésiode ; 9° le Papyrus Flinders Petrie XXV, 1, où Mahaffy a reconnu un fragment du Certamen ; 10° la Vie d'Hésiode de Tzetzés ; 11° la Vie d'Hésychius, d'après Suidas ; 12° des extraits de Pausanias se rapportant aux deux poètes ; 13° des extraits de Plutarque sur la vie d'Hésiode. Enfin sous les nos 14 et 15, pour faire pendant aux jolis vers ioniens cités dans la Vie d'Homère faussement attribuée à Hérodote, M. v. W. a enchâssé deux chansons bien connues qui terminent harmonieusement son recueil : l'une (Εἰρῆσιωνῆ σῶμα φέρει...) se chantait à Athènes lors des Oschophoria, l'autre (ἦλθ', ἦλθε γελιδόν), à Rhodes, lors de la quête faite au printemps par les enfants. Ainsi finit le recueil, j'allais dire : l'Anthologie, très riche et très variée, de M. v. W. Le commentaire est d'une rare sobriété : il tient en une introduction d'une page, mais en de nombreuses notes critiques où le maître se retrouve tout entier avec ses corrections et ses conjectures personnelles.

Il a fallu à M. J. H. Lipsius une introduction plus longue pour présenter Kratippos, l'auteur présumé des *Helléniques*, dont les papyrus d'Oxyrhynchus nous ont fait connaître d'importants fragments. Je crois, pour ma part, que M. L. a parfaitement raison d'écartier le nom de Théopompe. Un ancien membre de l'École française d'Athènes l'avait fait avant lui, à la suite d'une longue étude qui n'a pas été citée par le nouvel éditeur. Dans le vol. XXXIV du *Bulletin de correspondance hellénique*, 1910, M. Ch. Dugas a consacré, à la campagne d'Agésilas en Asie Mineure, un très intéressant mémoire (p. 58-95) dont les conclusions ne manqueront pas d'attirer l'attention de M. L. Ce dernier prend nettement position pour Kratippos et je crois encore qu'il a raison. C'est à coup sûr un Athénien qui a écrit les premières pages où l'on trouve un si vivant tableau de l'état d'Athènes en 396-95, et aussi la fin du ch. XII où l'auteur insiste sur le luxe et le confort des maisons athéniennes dans la γόρξ. Il faut rapprocher de ce passage et le ch. 14 du livre II de Thucydide et le § 54 de l'*Aéropagitique* d'Isocrate (ὡστε καλλίους εἶναι τὰς οἰκίσεις καὶ τὰς κατασκευὰς τὰς ἐπὶ τῶν ἀγοῶν ἢ τὰς ἐντοῖς τείχους).

Nos lecteurs savent de longue date les services rendus par les *Studien* de C. Wessely, qui étaient d'ailleurs largement ouverts aux savants étrangers. Le bulletin que nous avons reçu est d'autant plus précieux que bon

1. L'usage s'est répandu en Angleterre et j'ai reçu, il y a quelques années, du Professeur SANDYS de Cambridge, une petite plaquette renfermant : *A Selection of Passages bearing on the Attic Law of Succession*, soit quarante textes de Démosthène, Isée et Harpocraton, admirablement imprimés. L'Université de Cambridge dispose, il est vrai, d'une imprimerie !

nombre des recueils dépouillés par C. W. manquent à nos bibliothèques. Il est rédigé avec le soin et la netteté dont est coutumier ce maître de la papyrologie. Je profite de l'occasion pour rappeler aux savants et aux étudiants français que la nouvelle série de la *Revue égyptologique*, publiée par A. Moret et P. Jouguet (Paris, Leroux, 1919), fait une part considérable aux papyrus. Le premier fascicule renferme deux bulletins très utiles : le premier, p. 103-105, sous la signature de H. I. Bell : *English Papyrology during the War*; le second, p. 105-108, dû au professeur P. de Francisci, de l'Université de Pérouse : *Les études papyrologiques en Italie pendant la guerre*. A ces bulletins, il faut joindre d'importants comptes rendus bibliographiques qui sont l'œuvre de P. Jouguet et de deux de ses meilleurs élèves : M^{lle} Germaine Rouillard et M. Paul Collart. Souhaitons longue carrière au nouveau recueil et témoignons dès maintenant notre reconnaissance à tous ces vaillants qui luttent pour le bon renom de la science française.

Le *Roman d'Achille*, étudié par M. Benedikt Haag, a été publié pour la première fois en France par M. C. Sathas, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des Etudes grecques*, XIII, 1879. Il ne se rattrache que de loin à la philologie classique et, me déclarant incompetent, j'ai prié un de mes collègues de se charger du compte rendu qui paraîtra dans le prochain numéro de notre *Revue*.

BERNARD HAUSSOULLIER.

FR. SLOTTY, *Vulgärlateinisches Übungsbuch (Kleine Texte, n° 143)*. Bonn, Marcus et Weber, 1918, 64 p. in-16. Prix : 2 Mk. 50¹.

Ce recueil comprend : des inscriptions, l'*Appendix Probi*; Pétrone, ch. 36-46; Lucifer de Cagliari, *De non parcendo in Deum delinquentibus*, 27-29; sept chapitres de la *Peregrinatio*, dite d'Aetheria; Anthimus, 3, 10-15, 165; Comédiens, *Instr.*, I, 3, 7, 17, 27; II, 3; Fortunat, *Carmina*, I, 20. Un tel recueil ne s'explique que si un maître apprend à s'en servir. Il est certain que Pétrone et Lucifer de Cagliari ne sont pas « vulgaires » au même degré ni aussi uniformément (à supposer que Pétrone le soit), que Comédiens et Fortunat représentent deux degrés de culture assez éloignés et n'ont guère de commun que le désir de faire des vers classiques. Le recueil rendra surtout service par une édition portative de l'*Appendix Probi*. Les inscriptions sont données comme échantillons de phonétique et classées d'après les phénomènes qu'elles révèlent. Cette classification est arbitraire puisque chaque texte a plus d'une particularité différente. Un système compliqué de références prétend répondre à la difficulté. En somme, le recueil de Diehl suffisait.

P. L.

Porphyre, L'autre des nymphes, traduit du grec en français par Joseph TRABUCCO, professeur de philosophie au lycée de Bastia, suivi d'un *Essai sur les grottes dans les cultes magico-religieux et dans la symbolique primitive*, par P. SAINTYVES. Paris, Emile Nourry, 1918, 262 p. in-8° carré.

La traduction de Porphyre par M. Trabucco est exacte et élégante. Mais, dans ce volume, elle n'occupe que 32 pages. L'essai sur les grottes est le morceau principal.

1. Ces indications de prix (d'ailleurs élevé pour une plaquette de 64 pages) ne répondent à rien de précis. Car la majoration est de 30 à 40 % pour l'Allemagne et de 400 % environ pour l'exportation, d'après les décisions de l'union des Bourses du commerce de la librairie allemande.

M. Saintyves part des peintures et sculptures des grottes quaternaires. Il ne pense pas qu'elles aient pour but la multiplication des animaux représentés, car on a trouvé des figurés d'animaux non utiles ou nuisibles. De plus, une tribu ne peut manger son totem ; si elle en multiplie l'image, ce n'est pas pour un but utilitaire. M. S. croit que les hommes ont multiplié ces images simplement pour obtenir la prospérité en général. Il attache, au fond, plus d'importance au lieu de ces images. La grotte était une réduction du Cosmos, la voûte étant le ciel, le sol la terre. Si on objecte que la conception du Cosmos paraît peu attendue chez des primitifs, il citera un jésuite qui donne ce renseignement sur le type ancien de la case chez les Hovas : « Le plan, étant un parallélogramme un peu allongé, orienté du N. au S., avec porte et fenêtre à l'occident, fut considéré comme une sorte de projection de la sphère céleste pouvant correspondre assez exactement par ses angles et ses cloisons aux différentes positions occupées par le soleil dans les douze mois de l'année et participant du même coup à chacune de leurs destinées. » Cela, c'est de l'astrologie embryonnaire. Pour M. S., les cavernes sont des temples d'initiation à une sorte de panthéisme, rudimentaire d'abord, puis qui évolua et devint polythéiste et anthropomorphique dans les cultes grecs, monothéiste dans les grottes chrétiennes.

Cet exposé est un peu systématique. Ce qui est positif et satisfaisant, c'est l'étude des grottes comme lieux de culte. Si on réduit le livre à ce sujet, il est solide et utile. Pour l'époque classique, signalons les textes et les faits réunis sur les grottes des Nymphes et de Pan, de Déméter et de Coré, de Dionysos, de Mithra, de Cybèle et d'Attis, d'Adonis. Il y a là un ensemble qui se présente à l'historien des religions, même un domaine nouveau dans cette histoire. M. S. s'est borné aux textes des auteurs. Mais s'il avait dépouillé les sources épigraphiques, il aurait singulièrement multiplié ses informations, enrichi son enquête, et développé ses recherches en des sens fort différents. Ainsi pour les grottes des Nymphes et de Pan. Il ne parle pas non plus des grottes de Théra et de leurs inscriptions, des grottes de la Crète, et de bien d'autres. C'est une mine à exploiter. M. Saintyves a eu le grand mérite d'orienter les recherches et d'apporter les prémices d'une récolte qui peut être très riche et un peu inattendue.

P. L.

G. A. OLDFATHER, A. S. PEASE, H. V. CANTER, *Index uerborum quae in Senecae fabulis necnon in Octavia praeterea reperiuntur*. Apud Universitatem Illinoiensem, 1918, 103 p. in-4°. Prix : 2 \$.

Nous avons un index des tragédies de Sénèque dans la collection Lemaire. Ce travail paraît donc moins urgent que ne le serait un index des œuvres en prose. Mais on doit cependant louer les savants américains d'entrer dans la voie des index spéciaux d'auteurs. Ils rendent des services, même s'ils ne sont que des listes de mots et de chiffres comme celui-ci. Le texte pris pour base est celui de Peiper et Richter, mais toutes les variantes utiles et les conjectures ont été relevées. Une importante bibliographie précède le fascicule et annonce quel large champ a été exploré. Ce fascicule, daté de mai 1918, s'arrête à la fin de la lettre G. Nous ignorons si la publication a continué.

P. L.

A. W. DE GROOT, *De numero oratorio latino*. Specimen litterarium inaugurale quod ...in Academia Groningana... submittet, etc. Groningue et La Haye, J. B. Wolters, 1919, viii-52 p., in-8°. Prix : 3 fr.

A. W. DE GROOT, *A Handbook of antique prose-rhythm*, I, History of Greek prose-metre, Demosthenes, Plato, Philo, Plutarch and others, Bibliography, curves, index. Groningue et La Haye, 1918, xiii-228 p. et 1 f. Prix : 12 fr.

D'après M. De Groot, Cicéron a emprunté aux Grecs son système de clausules métriques. Ce système, qui se rattache à l'école asiatique, est opposé à celui qu'on découvre dans Salluste et Tite-Live. Car il y a aussi des clausules chez ces historiens, mais elles dérivent de la cadence dactylique, que rejette Cicéron. La clausule grecque, adoptée par lui, repose sur le rythme du trimètre iambique des tragiques, avec application de la loi de Porson. Ainsi se justifierait la distribution des mots dans la clausule, ce que M. De Groot appelle la césure.

Ces idées sont développées dans le volume anglais, qui est antérieur. On y trouvera des observations justes sur les origines de la clausule, qui paraît avoir eu pour cause la répugnance pour certains rythmes. Il ne semble pas que dans la théorie de la clausule une fois constituée le rôle que M. De Groot assigne à l'accent soit certain. Mais ce qui caractérise la méthode de l'auteur, c'est l'emploi des statistiques mathématiques et des courbes schématiques. Le volume anglais se termine par une bibliographie extrêmement complète de la question.

P. L.

J. S. PHILLIMORE, *The Revival of Criticism*, a Paper read at the Meeting of the Classical Association at Oxford on May 17th 1919. Oxford, B. H. Blackwell, in-8°, 32 p. 1 sh. 6 p.

Il est difficile d'analyser le *Paper* lu par le Prof. Phillimore à la réunion de la *Classical Association*. Le mot *Paper* même ne se laisse pas aisément définir. Il s'agit ici d'une causerie plutôt que d'une conférence, faite par un *Professor of Humanity* devant un auditoire où les philologues étaient à coup sûr en minorité. Causerie brillante, remplie d'esprit et d'humour, toute pénétrée de bon sens aussi, mais causerie substantielle où l'on reconnaît l'éminent latiniste qu'est l'auteur. Le Prof. Phillimore a de plus l'esprit très ouvert : il a lu et cite des romans français, il a pratiqué surtout nos maîtres, les Havet et les Lejay, dont le nom revient plus d'une fois sous sa plume. Il va de soi qu'il n'ignore pas non plus la science allemande qu'il juge très librement avec mesure et fermeté.

Il commence par rappeler les grandes époques de l'histoire de la culture classique, depuis la Renaissance italienne, et les caractérise en quelques mots. La dernière période a pris fin en 1914 — la période allemande — et il lui consacre quelques pages. A la juger d'ensemble, la science allemande du XIX^e siècle a fait revivre à sa façon ce que la France avait inventé : l'activité encyclopédique et l'esprit des grandes constructions des maîtres du XVII^e siècle. Mais la période allemande a faussé la critique, pour n'avoir pas fait leur part aux différents facteurs de l'esprit critique, pour avoir — par fatuité et manque de psychologie pratique — perdu trop souvent le *sensus communis*. L'Allemagne fera-t-elle après sa défaite ce qu'a fait la France en 1871 ? Se rendra-t-elle à l'école de ses vainqueurs, la France et l'Angleterre ? On sait

ce qu'a gagné la France à cette étude sans rien perdre de ses qualités propres : les maîtres latinistes de Paris en sont la preuve.

Toute cette première partie de la causerie du Prof. Phillimore (p. 3-12) mérite d'être lue. Elle a été certainement d'autant plus goûtée de son auditoire qu'il a relevé les jugements sommaires et défavorables portés par les Allemands sur la science anglaise.

La seconde partie (p. 12-32) est consacrée à la critique des textes. On y retrouvera surtout le latiniste que connaissent tous nos lecteurs et on y sera frappé du très grand bon sens qui éclaire toutes ces pages. Quand le Prof. Phillimore met ses auditeurs en garde contre la prétention d'assimiler la méthode littéraire à la méthode scientifique, quand il rappelle en excellents termes les principes généraux de la critique des textes, quand il étudie différentes corrections, quand il fait le procès des copistes, il donne partout l'impression de cet esprit de mesure et de justice qui l'anime vraiment.

Sachons enfin profiter du conseil qu'il donne en terminant : faisons revivre l'art perdu de la lecture ; lisons infiniment mieux et aussi infiniment plus que nous ne le faisons. Il nous faut lire à fond et sans cesse dans tout auteur grec et latin.

Bernard HAUSSOULLIER.

TABLE

N. B. On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des revues* de l'an prochain.

	Page
BAYARD (L.). — Note sur la Rhétorique à <i>Hérennius</i> , IV, xxii, 31..	3
BÉRARD (Victor). — Sur le texte de l' <i>Odyssee</i>	97
COLLART (Paul). — Deux papyrus des <i>Publicazioni della società italiana</i>	36
— Les papyrus d'Oxyrhynchos à propos du t. XIII.	47
CUMONT (Franz). — Un mythe pythagoricien chez Posidonius et Philon.....	78
HAUSSOULLIER (Bernard). — Inscriptions de Didymes, Classement chronologique de la construction du Didymeion.....	175
JOURDAN (Paul). — Notes de critique verbale sur Scribonius Largus : Les indications de poids et mesures dans le dosage des préparations pharmaceutiques	5
— Les mots grecs.....	12
— Conclusion.....	19
LEJAY (Paul). — La durée et le moment exprimés par le verbe latin.	241
MÉAUTIS (Georges). — Eudoxe de Cnide et l'Égypte, contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien.....	21
PARMENTIER (L.). — Notes sur l' <i>Electre</i> de Sophocle.....	66
PHILLIMORE (J. S.). — <i>Color deterrimus</i> (Virg., <i>Géorg.</i> , III, 82)....	63
TRANNOY (A.-I.). — Hypothèses critiques sur les <i>Pensées</i> de Marc-Aurèle.....	87
<i>Bulletin bibliographique</i>	93, 227, 277
<i>Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique</i> (Rédacteur en chef : Paul LEJAY).....	1-180

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les noms d'auteurs de comptes rendus sont en petites capitales; les noms d'auteurs de livres, en romain ordinaire; les sujets de livres (indiqués sommairement), en italiques.

- Alfaric (Prosper), 236.
Augustin (saint), 236.
 Biaudet (A.), 231.
byzantine (littérature), 277.
 Canter (H. V.), 280.
Cicéron, 228, 231.
 Colombo (S.), 228.
 Cooper (Lane), 94.
Cratippe, 277.
critique des textes latins, 238, 281.
 De Groot (A. W.), 281.
 Favez (Ch.), 232.
 Fowler (W. W.), 230, 231.
 Gubernatis (Lenchantin de), 228.
 Haag (Ben.), 277.
 HAUSSOULLIER (Bernard), 277, 281.
Hésiode (vie d'), 277.
Homère (vie d'), 277.
Horace, 94.
 JALABERT (Louis), 93.
latin vulgaire, 279.
 Laurand (Louis), 93.
 LEJAY (Paul), 94, 227-238, 279-281.
linguistique, 227, 238.
- Lipsius (J. H.), 277.
 Niedermann (Max), 238.
 Oldfather (G. A.), 280.
papyrus, 277.
 Pascal (C.), 228.
 Pease (A. S.), 280.
Perse, 234.
 Phillimore (J. S.), 281.
philologie, 93, 281.
Plaute, 228.
Porphyre, 279.
prose métrique, 281.
 Sabbadini (R.), 228.
 Saintyves (P.), 279.
Sénèque, 232.
 Slotty (Fr.), 279.
 Sturtevant (E. H.), 227.
Tacite, 228.
 Trabucco (Joseph), 279.
 Villeneuve (François), 234.
Virgile, 228, 230.
 Wessely (C.), 277.
 Wilamowitz-Moellendorff, 277.
 Zuretti (C. O.), 228.

Le Gérant : C. KLINCKSBECK

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES

RELATIVES

A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Quarante-troisième Année

FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

Rédacteur en chef : PAUL LEJAY



REVUE DES REVUES
ET
PUBLICATIONS D'ACADÉMIES
RELATIVES
A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1918

AVIS

On trouvera ci-dessous des analyses de fascicules parus avant 1918 que nous n'avions pas encore pu nous procurer.

Les chiffres qui suivent le nom de l'auteur de l'article ou qui précèdent ²⁰ le titre indiquent la page initiale et la page finale de cet article.

ALLEMAGNE

25

Berichte über die Verhandlungen der königl. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften zu Leipzig. Philologisch-historische Klasse. Tome LXVII 1915. Fasc. 1. L'historien d'Oxyrhynchos [Justus Hermann Lipsius]. 1-26. Depuis la découverte de la Politicia d'Aristote on n'a pas fait de ³⁰ trouvaille dont l'importance dépasse celle des œuvres de cet historien du milieu du IV^e siècle (vol. 5 des O. P.). Il contient le récit très détaillé des événements compris entre l'automne 396 et la fin de l'été 395. Comme nous ne possédons ni le titre, ni l'indication de l'auteur, c'est dans l'écrit lui-même qu'il faut chercher des données qui permettront peut-être de ³⁵ conclure à ce sujet. Colonne 2, 2, l'auteur, que l'on désignera de la lettre P, s'exprime comme suit : « ὡςπερ εἶρηξά που καὶ πρότερον », à propos de Timolaos et de ses trois entreprises pendant la guerre de Décélie. On en a conclu qu'il continuait Thucydide. Une difficulté se présente cependant : colonne 3, 7, s'agit-il du printemps ou de l'été, et qu'est-ce que cette 8^e ⁴⁰ année dont parle l'auteur? Meyer et Wilcken admettent que c'est l'été, et qu'il s'agit de la 8^e année de la guerre, soit 395/4. Mais il est peu vraisemblable que P. ait choisi l'année 402 comme début d'une nouvelle période. Un examen plus attentif permet d'affirmer qu'il n'est pas question d'une période ⁴⁵ nouvelle, mais seulement de la 8^e année de paix entre deux périodes de guerre (cf. Thuc. V, 25). Or cette 8^e année de paix se terminait en automne 396. Il faut donc compléter (col. 3, ligne 8) non pas $\tau\alpha$ mais $\theta\epsilon\rho\alpha$ et ligne 9, $\tau\epsilon\lambda\epsilon\upsilon\tau\omega\delta\omicron\tau\omicron\varsigma$ et non $\alpha\rho\chi\omicron\mu\acute{\iota}\nu\omicron\upsilon$. Les événements relatés colonne 3 et 4 n'appartiennent donc pas à l'année 395 mais à l'automne et à l'hiver 396, et par conséquent, les colonnes 1-4 sont à placer avant le fragment 13 qui ⁵⁰ commence à la campagne d'Agésilas au printemps 395. L'hypothèse est confirmée par la concordance avec le récit de Diodore XIV, 79. La composition de l'ouvrage doit avoir eu lieu avant 346, alors que les Phocéens formaient

encore un état indépendant. Et même avant 356 : cela résulte du fait que P. parle des querelles au sujet des frontières comme d'événements contemporains. On ne saurait par suite identifier l'ouvrage avec les Hellenika de Théopompe, comme le voudraient Meyer et Wilamowitz. Théopompe, né en 377, s'est adonné d'abord à l'éloquence épидictique et ne peut avoir composé si tôt un ouvrage historique de cette importance. On n'y trouve d'ailleurs ni la passion, ni l'amertume, qui, selon Polybe, caractérisent Théopompe. L'ouvrage serait-il de Cratippos? On a rouvert à ce sujet la discussion qui dure depuis vingt ans. Stahl le place au 1^{er} siècle avant notre ère. Schwartz (Hermès, XLIV, p. 499 ss.) le tient pour un faussaire et la plupart des savants l'ont suivi. Les arguments de Walker (Die Hellenika Oxyrhynchia, 1912) pour en donner la paternité à Ephore ne sont pas probants. Les arguments produits contre cette thèse gardent leur valeur: un récit si détaillé ne convient pas à une histoire universelle; l'exposition synchrone est contraire aux habitudes d'Ephore; on ne saurait expliquer le silence qui a plané sur une œuvre aussi considérable. Il faut donc revenir à Cratippos. On a mal compris la pensée de Plutarque dans le début de son ouvrage sur la gloire latine: il n'oppose pas les historiens hellénistiques aux vrais historiens athéniens qui ont décrit les événements contemporains, mais à Xénophon, héros de sa propre histoire, ceux qui racontent les actions d'autrui. S'il mentionne Cratippos après Xénophon, il faut croire qu'il suit l'ordre chronologique, comme il le fait pour les autres historiens. Il est bien renseigné sur le contenu de l'ouvrage de Cratippos. On ne peut admettre qu'il se soit laissé induire en erreur par un faussaire. Encore moins Denys d'Halicarnasse, qui a dû être à peu près contemporain de l'auteur. Le reproche que, selon lui, Cratippe aurait fait à Thucydide d'avoir abusé des discours dans la première partie de son œuvre n'est pas un jugement si inintelligent et si faux qu'on l'a dit. Les discours étaient une création de Thucydide contraire aux habitudes des historiens grecs, et même aux tendances personnelles de Xénophon, qui croit devoir l'imiter. Ce n'est que sous l'influence de la rhétorique qu'ils deviennent l'usage courant. Diodore (X, 4) est le premier qui proteste contre leur abus, il est vrai. Mais il n'est pas invraisemblable que des critiques se soient élevées plus tôt. Platon déjà, dans le Ménexène, p. 238 c, fait une critique très fine et ironique d'un discours de Thucydide, et surtout dans la République III, p. 392 Dss. De fait, on ne trouve pas de discours direct dans ce qui subsiste de l'œuvre de P. (sauf un petit passage col. 10, 2). L'argument tiré contre Cratippos de la scholie de Marcellinos (Vie de Thucydide, § 32) peut être écarté: Marcellinos a pu commettre une erreur en suivant Didyme. Enfin, l'on a dit que P. ne pouvait être Athénien. Cratippos l'était d'après Plutarque et Phylarque. Il n'est pas facile de dire à quel parti politique se rattachait P. Mais on n'a pas le droit de déclarer qu'il haïssait les Athéniens; il ne s'élève que contre la fraction radicale des démocrates. Comment expliquer enfin que l'on n'ait rien su de l'existence de cette histoire jusqu'à l'apparition du fragment des O. P.? Par le succès de l'histoire universelle d'Ephore, qui s'est abondamment servi de son prédécesseur.

¶ Année 1916. Fasc. 2. Les limites de l'humanité. 1^{re} partie: L'oikoumene des anciens. [J. Partsch]. 1-62. L'auteur se propose de déterminer quelles étaient, d'après les relations des anciens, les parties habitées de la terre, et d'étudier les conditions et les formes de vie des peuples-limite. Le concept οἰκουμένη doit dater des premiers efforts de la pensée pour se représenter les limites de la terre ferme, c'est-à-dire des premiers systèmes philosophiques des Ioniens. C'est un effet du hasard, si on le trouve pour la

première fois chez Hérodote (III, 106), dans le passage où il exprime l'idée que les limites extrêmes de la terre ferme sont les plus favorisées. Conception qui se rapproche de ce que les anciens disaient des « îles des bienheureux » et de leur mythe étrange du monde enchanté (v. Rohde, *der griechische Roman*, 2^e édition, p. 184-236, *Psyche*, 2^e éd., II, 133, I, 371). La notion d'oikoumene se confond parfois avec celle de terre habitée par les Grecs, mais elle n'est pas toujours aussi étroite : quand Aristote dit que l'expédition d'Alexandre a fait connaître l'oikoumene dans toute sa largeur, il entend aussi par là les contrées habitées par les non-Grecs (*Mét.* II, 5, 15). L'expédition d'Alexandre amène d'ailleurs un changement, à cause de la découverte des pays situés entre l'Océan Indien et l'embouchure des fleuves de Mésopotamie. On entre en contact avec les Ichthyophages, peuplade aux mœurs primitives de la côte de Gédrosie. Ils se nourrissent exclusivement de poissons, le plus souvent crus, de coquillages et de crustacés. Les renseignements les plus abondants concernent les Ichthyophages de la Mer Rouge (Agatharcides, 31, 40, 50, 83 ; Strabon, XVII, p. 770, 772 ; *Periplum maris Erythr.*, 2, 20). Les plus misérables sont ceux de la Côte de corail sur la rive ouest de la Mer Rouge. Essai de reconstitution de la description d'Agatharcides au moyen de celles de Diodore et de Photios. Il montrait les indigènes se précipitant à marée basse à la recherche des poissons restés dans les riffs de corail, puis les séchant au soleil sur des pierres, foulant avec les pieds la chair à laquelle ils mêlaient des graines de paliure, et confectionnant avec cette pâte des sortes de briques qui leur servaient de nourriture jusqu'à la pêche suivante. En cas de tempête, ils se contentaient de coquillages, et même parfois des arêtes restées de leur dernière pêche. Au bout de quatre jours, ils se dirigeaient en foule vers les sources de l'intérieur du pays, en poussant des cris de bête et en dansant de joie. Ils s'y abreuvaient, puis, pleins comme des outres, ils retournaient à leurs demeures primitives (Agath., 33, 44, 46). Description conforme aux relations plus récentes de différents voyageurs. Les Ichthyophages de l'Océan Indien paraissent avoir été un peu plus avancés : ils usent de filets et de canots, ils cuisent la chair des poissons et se servent de la peau de certains poissons pour se vêtir (Strabon, XIV, 720, 721, etc.). Quant aux Ichthyophages mentionnés par Ptolémée et qu'il désigne du nom d'Ethiopiens, ils devaient habiter les côtes de la Chine actuelle, entre le Mekong et le Yang-tsé-kiang ; il est fort possible qu'ils fussent parents des « Negritos » qui habitent aujourd'hui Formose et des « Pescadores » de ces contrées. Où faut-il situer les Ichthyophages qui selon Ptolémée (IV, 8, 2) habitaient les rives occidentales de l'Afrique ? Il s'agit probablement des Berbères de la Mauritanie française d'aujourd'hui (v. Lydus, *de mensibus*, IV, 107 ; Diodore, III, 53, 6, puise ses renseignements dans un roman et ne peut être d'aucune utilité), et de la colonie espagnole Rio de Oro. Les récits des contemporains concordent avec ceux des anciens (v. spécialement Gruvel « La mission de pêcheries de la côte occidentale d'Afrique » *Bulletin de la Société géographique commerciale de Bordeaux*, n° 288, année 1905, p. 341-355). Les relations des anciens ne dépassent pas le 9^e et le 28^e degrés de l'hémisphère nord. Les Romains parlent des pêcheurs d'Ecosse. La Norvège devait être très peu habitée : Othier au moyen-âge n'y constate encore que quelques rares huttes isolées. Des habitants des îles du delta du Rhin César rapporte qu'ils se nourrissent de poissons et d'œufs d'oiseaux (de Bello Gallico, IV, 10). On aurait tort cependant de faire dériver Oionae du grec *ὄϊον*, malgré les récits de Méla, III, 56 et Plin. H. N. IV, 95. L'impression générale est

l'étroite dépendance des populations à l'égard des productions du coin de terre où ils habitent. L'échange libérateur n'existe encore presque pas. Les peuples navigateurs étaient rares et il suffisait de quelques écueils pour tenir toute une population à l'écart des routes des vaisseaux. L'on ne peut se faire qu'une image très imparfaite de l'état de la navigation dans l'antiquité. On sait que les Vénètes avaient des bateaux à fond plat, en chêne, munis d'ancres, de chaînes de fer, et de voiles de cuir (César bell. gall., III, 13); les Bretons naviguaient sur des canots de cuir avec carcasses d'osier (b. civil., I, 54, 1-2; Lucain, 134-138; Pline, H. N., IV, 104, VII, 206, XXXIV, 156). Les dessins retrouvés sur le rocher de Schärsgaard ont révélé l'existence de la navigation chez les anciens Germains. Il y avait un trafic des Celtes avec la Bretagne, de la Bretagne et de l'embouchure de la Seine avec le pays de Cornouaille et l'île de Wight, où l'on trouvait l'étain que venaient chercher aussi les Phéniciens; on allait dans la mer du Nord à la recherche de l'ambre. D'autre part, les navigateurs qui partaient d'Égypte arrivèrent à l'Océan Indien et y constatèrent une navigation indigène. On trouve dans le *Periplum maris Erythraei* une description des radeaux et des canots en usage dans cette contrée (*periplum* 60; 27) ainsi que des canots faits de troncs creusés ou de peaux cousues de la côte orientale de l'Afrique; entre l'Arabie et Barygaza (Barotsch) on se servait de canots de grandes dimensions, faits de planches réunies par des cordes de fibres de palmier (*Periplum* 36, et autres nombreux témoignages, entre autres Ptolémée VII, 2, 31). Les récits des anciens concordent avec les rapports des voyageurs du moyen âge et des temps modernes. L'absence de clous a longtemps été attribuée dans l'antiquité à la crainte des roches magnétiques. La Mer Rouge n'est ouverte au commerce grec et romain qu'à partir d'Auguste. Elle devient une porte de l'Oikoumene, grâce au canal qui allait des lacs amers au Nil. Un trafic régulier s'établit jusqu'aux Indes (*Peripl.* 57; Pline H. N. VI, 100, 104), et jusqu'en Chine. Importance et développement d'Aden d'un côté, de Gadès de l'autre. Gadès ne le cède qu'à Rome pour le nombre d'habitants. La romanisation de l'Europe occidentale met fin à sa prépondérance; on fonde des ports à l'embouchure des fleuves: Seine, Loire, Doura, Taje. La colonisation des îles situées à quelque distance du continent date des temps préhistoriques. Pythéas constate que la Bretagne, l'Irlande, les côtes plus au Nord (peut-être les îles Orkney ou les côtes de Norvège) sont habitées. La découverte des îles de Madère et de Porto Santo par des navigateurs lusitaniens vers 80 avant notre ère confirme le mythe des îles des Bienheureux; ce nom est reporté dans la suite aux îles Canaries. Agatharcides parle aussi d'îles des Bienheureux au sud de l'Arabie (Microcides ou Sokotora?). Le Nord de l'Europe reste très longtemps terre inconnue. Pour Hérodote, la limite est le Danube. Ce n'est qu'à l'époque d'Auguste qu'on découvre la mer de Germanie. On considère la Scandinavie comme une grande île (Pline H. N. IV, 96, 104; Ptolémée, II, 11, 16). Le Nord-Est reste tout à fait inconnu. ¶ Fasc. 3.

45 Eirene, recherche de philologie historique [Karl Brugmann]. 1-23. Les différents mots des langues indo-européennes exprimant l'idée de paix n'ont pas de racine commune. C'est que la notion de paix ne pouvait guère exister en un temps de luttes constantes, où il n'y avait ni traités ni états régulièrement constitués. D'où vient le mot εἰρήνη? Chez Homère il signifie concorde, entente entre tribus et peuples et à l'intérieur de ceux-ci (ε 403, ω 486 cf. Hésiode Théogonie, 901 ss.) Les significations de salut, salutation sont d'origine hébraïque et très postérieures. Etude des formes que le mot εἰρήνη revêt dans les différents dialectes grecs. La forme pri-

mitive semble avoir été ἴρανα et ἴρηνα. Comparaison avec les mots des autres langues indo-européennes: idée commune de repos, d'amitié, d'inclination ou de pacte. En grec on peut le rapprocher de ἀραρίσκω. Le problème de la parenté d'εἰρήνη avec 1) εἰράων Σ, 531; il faut lire probablement εἰρεάων. Ce mot signifie assemblée, ἐκκλησία, βουλευτήριον, 2) εἰρεσιώνη, qui provient probablement d'une forme *εἰρεσι; signifiant assemblage ou réussite, prospérité, bénédiction. 3) ἴρην, ενος; désignant des jeunes gens d'une certaine classe d'âge; on a trouvé récemment la forme εἰρένων (O. Hoffmann, SGDI., 4, 683 s.) et l'expression μέγρι μελλειροναίας. Il faut le rapprocher de ἀρετή, ἀρείων, ἀριστος, le jeune homme accompli, capable; cf. la même terminaison, dans Ἀλκήτι, Νικήν, Καλλήν. 4) ἱρέες et ἱρέας (Hérodiad, 9, 85); ἱρέας correspondait à ἀριστεύς. D'où provient la double forme ἴρανα et ἴρηνα? C'étaient probablement deux mots qui coexistaient et avaient une signification pareille ou identique (cf. l'allemand « Hilfe » et « Hülfe »; le grec πῶνος et πῖνος, στοίχος et στίχος). ¶ Fasc. 4. Eirene, recherche philologique et archéologique [Bruno Keil]. 1-88. Pour donner un sens à la phrase de Thucydide IV, 118-119, Wilamowitz ajoute προσιθέναι: « καὶ τοὺς προσιθένας < προσιθέναι > πρώτου περὶ τῆς εἰρήνης βουλευέσασθαι Ἀθηναίους ». Mais la chute d'un mot aussi important serait bien extraordinaire. Il faut trouver une autre explication et pour cela étudier le sens de chacun de ces termes: « περὶ τῆς εἰρήνης βουλευέσασθαι Ἀθηναίους ». 1) Dans les actes officiels jusqu'en 387 le mot εἰρήνη n'a jamais la signification de relations pacifiques établies entre deux états au moyen d'un contrat basé sur le droit des gens. Jusqu'à cette date ce concept s'exprime par « σπονδαὶ καὶ ὅρκοι » ou « συνθήκαι καὶ ὅρκοι ». Σπονδαὶ signifie armistice purement militaire, conclu entre les armées de deux états en guerre, et accompagné de cérémonies religieuses; συνθήκαι désigne le contenu des stipulations, les clauses d'un traité conclu entre deux états en guerre ou deux partis hostiles d'un même état. Ni l'un ni l'autre de ces termes n'impliquent l'idée d'engagement basé sur le droit des gens. C'est là l'idée que vient y ajouter le terme ὅρκοι. Sans doute il y a eu des serments prêtés à l'occasion des σπονδαί, mais ce sont les ὅρκοι qui constituent la ratification politique du contrat: ils correspondent à la signature des diplomates d'aujourd'hui (Démosthène, Ambassade, XIX, 57, 59; GD., 13749, 8). Que signifiait alors εἰρήνη jusqu'au début du IV^e siècle? Non pas le « traité de paix », mais l'« état de paix ». Le mot date d'une époque où l'état de guerre est l'état normal. Aussitôt l'échéance du traité arrivée, l'état de guerre recommence. Les traités à durée illimitée: « εἰς τὸν ἀπαντα χρόνον » n'existent pas avant 400. La paix est considérée comme négation de la guerre (v. Platon, Lois, 625, E). Mais comment expliquer les doubles cérémonies religieuses des σπονδαί et des ὅρκοι? Par le développement des états. Au début, le roi conduisait l'armée et concluait la paix sur le champ de bataille. Plus tard, on dut en référer à la βουλή ou à l'ἐκκλησία: les σπονδαί n'engageaient plus que l'armée: l'état manifestait son consentement par les ὅρκοι. On comprend aussi comment naquit l'expression συνθήκαι καὶ ὅρκοι. Les cérémonies des σπονδαί n'ayant qu'une importance secondaire, on ne considéra que les clauses du traité. Les pouvoirs du général vont en diminuant. Même lorsqu'il est envoyé comme ἀποκράτωρ, il craint de conclure sans la ratification de la cité. C'est une conséquence du développement de l'esprit démocratique. Si l'évolution politique de la cité grecque explique le passage de l'expression σπονδαί tout court à σπονδαί καὶ ὅρκοι, l'évolution de la civilisation de la nation dans son ensemble fournit l'explication de l'importance que va prendre le mot εἰρήνη, ainsi que de l'apparition du terme « κοινή εἰρήνη ». Fatigué de 50 années de guerre, on salue

dans le traité lui-même la période de paix qui le suivra : *εἰρήνη* va tendre à se substituer aux mots qui désignaient le traité et les cérémonies qui l'accompagnaient. C'est d'autre part à ce moment que se forme le sentiment de l'unité de la civilisation grecque (Isocrate, IV, 50). Jusqu'en 384/3, le mot *εἰρήνη* est totalement absent dans le texte des traités (sauf dans le traité de Samos, de 405 < IG, II², 1 >, où il signifie d'ailleurs période de paix). Sitôt après cette date, survient un changement radical et général : on trouve constamment *εἰρήνη* (p. cx, IG, II², 34, 35, 5; II, 97, 11, 21, 31). Les exceptions: Xénophon *Hellenica*, V, 1, 31 et Diodore, XIV, 110, 3 ne sont qu'apparentes. Quant à *σπονδαί*, au sens de traité politique, il tend à disparaître des inscriptions : l'explication en sera fournie par l'étude de la langue des orateurs attiques. Les formations parentes ou dérivées de ce mot sont aussi presque totalement absentes des anciens documents officiels. On ne rencontre jamais *σπένδεισθαι*; *ἔκασπονδος* et *παράσπονδος* sont excessivement rares, de même *παρασπονδεῖν*, *παρασπονδήματα*, *παρασπόνδους*, *ὁμόσπονδος*, *ὑπόσπονδος*. On trouve *ἀσπονδαί* dans la formule *ἀστυαὶ καὶ ἀσπονδαί*, fréquente sur les côtes de l'Asie-Mineure, de Rhode à l'Eolide, en Propontide, à Byzance, sur le Pont-Euxin occidental, en Chersonèse Taurique. Dans la Grèce continentale et l'Italie occidentale elle est remplacée par les termes *ἀσφάλεια* et *ἀστυαί*. Son origine est probablement Milet; elle se sera répandue à l'époque de la grande colonisation du Nord par cette ville. Elle n'avait de sens qu'aussi longtemps que les états possédaient l'indépendance politique. Si dans certains cas, on la trouve encore après la perte de l'indépendance, c'est que la monarchie hellénistique a cherché à sauvegarder les apparences de la liberté. La formule subsiste, inaltérée et incomprise jusqu'à l'époque romaine. Elle ne disparaît totalement que vers 70 avant notre ère. Elle reparaît en Chersonèse deux siècles plus tard : c'est une recherche d'archaïsme, conséquence de la reconnaissance de l'indépendance de la Chersonèse sous Adrien. Mais déjà au début de son apparition on ne devait plus en comprendre le sens, car on la trouve toujours unie à « *ἀσφάλεια πολέμου καὶ εἰρήνης* » ou « *ἐμπολίμοι καὶ ἐν εἰρήνῃ* ». On voit par là que l'Occident a influencé l'Orient, car *ἀσπονδαί* n'a aucun sens à côté de *ἐν πολέμῳ*. Aussi Ephèse la supprime-t-elle. Il ressort de l'étude de cette formule que *σπονδαί* ne signifie plus ni la paix ni la conclusion de la paix. 2). L'emploi de ces termes dans la littérature. a) Chez les poètes, Homère, B339, Δ 158; Eschyle *Eum.* 1044, *Agam.* 1235; Euripide *El.* 905, *Phén.* 365, 600, 81, 171, 1240; Aristophane *Telekl.* fr. 42, 3, *Acharn.* 1020, *Chevaliers* 794, *Paix* 214, 216, *Acharn.* 652, 626, *Oiseaux* 386, *Lys.* 121, *Acharn.* 60, *Paix* 1198, *Chev.* 579, *Lys.* 118, 1055, 513; Homère X, 156 = 1403; B 797; Eschyle *Perses* 768 ss.; Hésiode *Théog.* 701 ss.: « *Ἐνομήην τε Δίκην τε καὶ Εἰρήνην τελααλίαν* ». Cf. Pindare O. 13, 6 ss., Hésiode *fragm.* P. L. G. III, 734 fr. ad. 140; Bacchylide 12, 186; *Hymnes homér.* 7 (8) 16. Il ressort de ces passages et spécialement des termes avec lesquels *Εἰρήνη* est mis en relation, que ce mot signifiait époque de paix, éveillant l'idée d'ordre, de justice et de prospérité. 45 On le trouve de plus en plus fréquemment allié à *πλοῦτος*: Homère ω 486, Euripide, fr. 453, Aristophane *fragm.* 109 K., *Oiseaux* 731 ss., inscription de Magnésie n. 98, 29, *Théognis* 885, Euripide, fr. 453; Aristophane *Thesmoph.* 1147: *φιλοπότον*. Euripide *Bacch.* 417: *κουροτρόπον*; *Suppl.* 489: *Μούσαισι προσφιλεστάτη, ποιναῖσι δ' ἔγχερά, τέρπειται δ' ὑπαιδίζ, χαίρει δὲ πλοῦτον*. Bacchyl. p. 4, B1 (13 Bergk). On trouve l'idée de paix associée à celle de protection et prospérité de la jeunesse déjà chez Hésiode O. D. 228; Pindare *fragm.* 110, 109 donne les attributs contraires à la *στάσις*. Cf. la statue de Céphissodote à Munich, portant un petit Ploutos dans ses bras.

b) Chez les prosateurs. Il ne saurait être question d'examiner tous les innombrables passages des auteurs des v^e et iv^e siècles, où se trouve le mot εἰρήνη. La question est la suivante : A partir de quel moment et dans quels auteurs trouve-t-on pour la première fois le mot εἰρήνη dans les acceptions diverses qu'il a prises une fois qu'il a cessé de signifier exclusivement l'« état de paix » ? On constate qu'au cours du iv^e siècle, εἰρήνη prend toutes « les significations que le terme correspondant possède dans les langues modernes. Le passage d'un sens à l'autre se fait insensiblement, aussi n'est-il pas toujours facile d'en préciser la signification exacte. Il faudra tenir compte surtout des adjectifs et des verbes qui l'accompagnent. Thucydide se tient strictement à la langue des documents officiels, sauf en un seul passage. Andocide établit une distinction sophistique entre σπονδαί et εἰρήνη (Discours pour la paix II, 11). Cette distinction fautive, qui lui sert à recommander la paix qu'il propose au nom de Sparte, prouve du moins que εἰρήνη a déjà un sens très large et que σπονδαί signifie encore la paix. C'est chez lui qu'on trouve pour la première fois l'expression « κοινή εἰρήνη » (17, 34). Chez Lysias, εἰρήνη signifie le plus souvent l'état de paix, parfois déjà le traité de paix. Statistique tirée des orateurs attiques, qui montre clairement le changement qui se produit au début de iv^e siècle. Εἰρήνη se substitue à σπονδαί. Ce dernier terme ne signifie plus que traité purement militaire et de peu de durée. Au milieu du iii^e siècle, il disparaît même dans cette signification et est remplacé souvent par ἀνογαί. Il se retire dans le domaine religieux et signifie paix religieuse mais il en est chassé par ἐκχειρία. Xénophon fait contraste avec les orateurs : il use souvent de σπονδαί qui chez lui semble synonyme de εἰρήνη. Plutarque, Pausanias, Aristide, font preuve du même conservatisme. Si σπονδαί disparaît cependant presque complètement, c'est qu'il n'a jamais été qu'un terme de droit public et de droit sacré, il ne se plaçait pas au point de vue de la genèse du traité, de son contenu et de son but, mais seulement du dernier acte qui le sanctionne; il ne contenait ni l'idée de « se lier » ni celle de paix proprement dite, ni celle d'armistice. Le mot συντείσαι (Homère B 339, etc.) est remis en honneur par les Alexandrins. Pindare emploie σύνθεσις. Au v^e siècle on voit apparaître συνθῆκαι, συνθήεσθαι, qui avaient sur σπονδαί l'avantage de s'appliquer aussi au droit privé et d'être immédiatement intelligibles. Εἰρήνη prend le sens de traité de paix. Cela n'a rien d'étonnant : les Grecs ont l'habitude de désigner les actes officiels par leur contenu : ὄνη, πράσις = contrat d'achat; ὑποθήκη = reconnaissance d'une dette hypothécaire; φιλία = contrat d'amitié. Le passage de συνθῆκαι du droit privé au droit public est suivi de celui de ἡμόλογον, σύμφωνον, ἡμολογία. Συνθήκη, σύνθεσις, ἡμολογία, τὰ ἡμολογούμενα finissent par être tout à fait synonymes. Déjà chez Isocrate, on voit apparaître toutes les acceptions de εἰρήνη. Le plus souvent il signifie à la fois contrat de paix et état de paix sans qu'on puisse distinguer nettement; on l'emploie avec εἶναι, γίνεσθαι, ποιεῖσθαι, ἄγειν. Liste de textes où εἰρήνη est pris : a) dans le sens général et imprécis, b) dans le sens de traité de paix, c) de document, acte officiel, d) de conclusion de la paix, dans Démosthène, Eschine, Isocrate, Isée, Xénophon, Philochoros, Aristote. La signification de document n'apparaît qu'au milieu du iv^e siècle, elle est rare. Celle de « conclusion de la paix » donne naissance à l'expression μετὰ τὴν εἰρήνην « après la conclusion de la paix » qui a un sens contraire à son sens primitif (cf. Platon Ménexène 242 E). L'histoire du mot εἰρήνη met en lumière la rapidité de l'évolution qui se produit en Grèce pendant les 50 premières années du iv^e siècle. Il faut revenir maintenant au passage de Thucydide IV 118, 14 : περὶ τῆς

- εἰρήνης βουλευσασθαι Ἀθηναίους. L'on peut affirmer en toute certitude que dans un acte officiel de 423, εἰρήνη est impossible dans le sens de traité de paix. Il faut supprimer περὶ τῆς εἰρήνης et les considérer comme un doublet : le sens ne perd rien à leur suppression. D'autre part, Ἀθηναίους au lieu de δῆμον est très invraisemblable; βουλευσασθαι de même : le moyen, très employé dans la littérature, est presque totalement étranger à la langue des documents. L'examen de tous les actes officiels athéniens du v^e siècle à la fin du i^{er} amène l'auteur à la conclusion qu'il est inadmissible ici. Comme on ne peut admettre que Thucydide ait altéré la teneur du texte officiel, il faut en conclure que ces mots sont une glose, qui explique les expressions du langage officiel dans la langue de la littérature. Quel verbe pouvait-il y avoir dans le texte à la place de βουλευσασθαι? προτίθεναι est impossible; peut-être y avait-il γρηματίσαι πρὸς τὸν δῆμον. Une remarque : on a reproché au grec son imprécision dans les termes de droit. C'est qu'on ne les a pas étudiés à la lumière des temps, des lieux et des styles. En réalité on n'a le droit de parler de confusion qu'à l'époque hellénistique. ☞ Année 1917, t. LXIX, fasc. 3. Observations sur les dunes dans l'antiquité [J. Partsch].
- 1-27. I. Désignation des dunes. Le mot « dune » apparaît pour la première fois dans un texte du moyen âge, des environs de Calais, alors territoire bas-allemand. Vient-il du celtique? Cela est peu probable. On l'a rapproché de θῆν ou θῆς qui se trouve dans Homère, signifiant la grève, l'amas de sable, et plus tard le banc de sable. Chez Hérodote (III, 26), on le trouve dans le sens de dune du désert. Plus tard il est communément employé pour désigner les dunes (θῆνες ἀέριοι). Dans la langue littéraire il avait aussi le sens d'amas de varech, de blé, etc. Aurait-il signifié primitivement simplement « tas » et faut-il le rapprocher de τῆμα? Cela est peu probable, car θῆς ne signifie proprement tas que chez les poètes. Son origine serait plutôt un mot primitif *θF-uv-. Les Grecs ont d'autres mots encore pour désigner les dunes : montagne, colline. De même, les Latins se servent de cumulus, tumulus. On trouve une définition de la dune dans Festus 536, 27 (corriger fluctibus en flatibus). L'emploi de tumulus par Festus ne prouve pas que ce soit là un terme usuel, pour désigner les dunes. Il semble cependant qu'en latin vulgaire, ce soit devenu le terme consacré (cf. « tombolo » en italien). Que les Romains n'aient pas eu de terme particulier, cela s'explique par le fait qu'en Afrique on se servait du terme berbère : « siccas... Gadaias » dit Corippus. II. Leur formation. C'est le vent qui « verse » le sable : v. déjà Hérodote III 26, IV 473 (γώνωμα, γῆνο) ; cf. Lucain IX 458. III. Le champ d'observation de la Méditerranée orientale. Le caractère en général escarpé des côtes n'empêchait pas des dunes de se former entre les falaises, sur les grèves. Pline parle des dunes de Leukas (H. N. IV 5), Pausanias de Leukas (V. 5, 7) mais surtout de l'Asie-Mineure, de Chypre, de Syrie, du delta du Nil. C'est aux Syrtes, près de Leptis Magna, qu'ont été faites les observations les plus certaines. Les Anciens mentionnent aussi le rivage de la Sicile, où Archimède se livra à ses observations sur les grains de sable. IV. La conception des dunes comme d'une formation côtière. L'idée se fait rapidement jour que la proximité de la mer est une condition de la formation des dunes (v. déjà Hérodote, II, 11, 42). Longtemps après, Olympiodore soutient une idée toute pareille. V. Depuis l'expédition d'Alexandre on se rend compte qu'il y a des dunes à l'intérieur des terres. La traversée jusqu'à l'oasis d'Ammon révèle aux Grecs la grandeur des déserts, ainsi que celle des parages de l'Oxus et du Iaxartes et le retour des Indes par la Gédrosie (v. Aristobule Arrh. III 3-4, 3, cf. Curtius III 7, 6-17. VI. La forme des dunes. Hérodote les compae à un dos de

sable mouvant (ὄρη ψάμμου) qui irait de Thèbes en Egypte jusqu'aux colonnes d'Hercule. A partir de l'expédition d'Alexandrie, on les compare plutôt à des vagues, v. Lucain IX, 411-947. VII. Eau mêlée de sable, sable mêlé d'eau, sable mouvant. Diodore I, 30 décrit la langue de terre entre l'Egypte et la Syrie : les Barathra. Les Romains attribuent à l'Atlantique le rôle principal dans la séparation de la Maurétanie d'avec la presqu'île Ibérique. Eratosthène croyait encore à une éruption de la Méditerranée (ἐκρηγμα τῆς θαλάττης) qui aurait abaissé le fond de la mer et fait apparaître l'isthme qui sépare la Méditerranée de la Mer Rouge. La crainte que les Egyptiens éprouvent à l'égard du lac Sirbon, célèbre par ses sables mouvants, s'exprime dans le mythe de Set-Typhon. Il faudrait noter dans les dictionnaires comme sens intermédiaire de βάραθρον, entre ses significations de gorge, précipice et de terrain marécageux, celle d'endroit où se trouve du sable mouvant. ¶ Fasc. 6. Les aspects perfectif, imperfectif et parfait en latin [Karl H. Meyer] 1-74. Le présent et l'imparfait grecs expriment une action achevée ou inachevée. L'aoriste exprime l'action rapportée à un moment précis ou résumée en un court espace de temps; le parfait exprime tantôt l'action dans son intensité tantôt un état acquis. A l'origine, il exprimait l'état du sujet résultant d'une action précédente : cf. ἴδεν et οἶδα. Le grec reflète assez exactement l'indo-européen. En latin, il en reste quelques traces : cf. tacere et conticere, meminisse et comminiscor; fero et tuli. Mais elles sont beaucoup moins nettes qu'en grec. La thèse de M. Barbelenet « De l'aspect verbal en latin et particulièrement dans Térence » (Paris, 1913. Excellent résumé par Herbig I. F. Anzeiger, 1916 XXXVI, p. 38 ss.) n'a pas apporté beaucoup de lumière dans cette question; l'auteur a abouti à trop de règles, qui souffrent trop d'exceptions, et qui sont en outre basées sur un jugement subjectif. Il a négligé un critère important : la détermination du régime des verbes latins. Puisque l'aoriste et le parfait indo-européens se sont fondus dans le parfait latin, c'est dans ce dernier, ainsi que dans le plus-que-parfait et le futur antérieur latins que l'on devra trouver des traces de l'aspect en latin, s'il en reste. De fait, Meyer va démontrer que le parfait latin des verbes imperfectifs continue dans sa signification actionnelle l'ancien parfait indo-européen, exprime donc un état; que par contre le parfait des verbes perfectifs a le sens de l'ancien aoriste. Il n'est pas possible en effet, dans le latin de Plaute, de Térence, de Lucrèce, d'adjoindre au parfait des verbes imperfectifs un attribut qui indique l'issue ou la direction : on peut dire « ille it ad cenam », mais non « ii ad cenam ». Dans ce cas, Plaute dira « abii ad cenam ». La règle est absolue pour ces trois auteurs, à peine reconnaissable plus tard dans Catulle, Virgile et Horace, nettement appliquée par Cicéron par contre, moins régulièrement par Tacite. On ne peut, pour prouver cette loi, prendre en considération que les verbes indiquant un mouvement. Etude de l'emploi des verbes imperfectifs ire, currere, migrare, volare, fugere, ducere, ferre, rapere, movere, trahere, agere, quaerere, vocare, petere, habere, postulare et des verbes perfectifs venire, vehi, cadere, mittere, jacere, vertere, figere, capere, emere, dare, nuntiare, audire. On aboutit aux constatations suivantes : 1. Le parfait latin unit les formes et le sens du parfait et de l'aoriste indo-européens; un parfait latin à forme aoriste n'a pas nécessairement le sens aoriste, un parfait à forme de parfait n'a pas nécessairement le sens du parfait indo-européen. 2. La différence que faisait l'indo-européen entre sens perfectif et imperfectif est restée vivante dans le sentiment de la langue. Des verbes imperfectifs ne peuvent former de parfait à sens aoriste, des verbes perfectifs de parfait à sens duratif. 3. Les verbes

imperfectifs prennent un sens perfectif par l'adjonction de préverbes. 4. Ce n'est qu'au cours de l'évolution historique du latin que le sentiment de la différence des aspects s'est perdu, et que les significations aoriste et parfaite du parfait se sont fondues. Les causes générales en sont la trans-

5 formation du sens des verbes, l'action d'autres idées verbales, l'action réciproque des paradigmes et du sens du simple et du composé. Si chez Plaute on ne peut toujours traduire « ii » ou « duxi » par exemple par j'ai fini d'aller, j'ai fini de conduire, c'est que comme dans les langues modernes le parfait a pris un sens de prétérit. L'auteur n'a pas eu l'intention de don-

10 ner une liste complète de tous les verbes imperfectifs ou perfectifs. Il suffit que l'on ait constaté que la loi est sans exception chez Plaute et est reconnaissable dans beaucoup d'autres auteurs. Il faut continuer l'investigation avec d'autres verbes et aussi avec les mêmes verbes chez d'autres auteurs.

¶ Année 1918, t. LXX, fasc. 1. Quelques problèmes au sujet de la Médée

15 d'Euripide [E. Bethe]. 1-22. La Médée d'Euripide renferme deux passages qui ne s'expliquent que si l'on admet la thèse suivante : Euripide a changé le plan de son œuvre au cours de sa composition. 1. Vers 386-394 : ils contredisaient le contexte. Au vers 384, Médée avait résolu de recourir aux moyens magiques pour exercer sa vengeance. Pourquoi au vers 386

20 suppose-t-elle tout à coup que l'acte est accompli, sans avoir imaginé la façon dont elle s'y prendra et calculé ses chances de réussite ? Pourquoi au vers 389 attend-elle au lieu d'agir ? La suite des idées serait logique si l'on rattachait v. 395 au v. 385. Les 9 vers qui les séparent sont un contresens. Et pourtant ils sont certainement d'Euripide ; seul il est capable d'en

25 écrire de si dramatiques et de si passionnés : le vers 386 par exemple. Il faut donc admettre qu'il les a introduits postérieurement pour préparer la scène d'Egée qui a toujours, comme le disait déjà Aristote, fait l'effet d'une douche d'eau froide. L'arrivée d'Egée est une faute du point de vue psychologique aussi bien que du point de vue poétique. Elle n'est d'aucun

30 avantage pour le développement dramatique. Médée n'a pas besoin de refuge, puisqu'elle ne tient plus à la vie. Ses déclarations antérieures sur son dégoût de la vie feraient un effet de phraséologie si le poète ne lui avait donné une si grande profondeur d'amour et de haine : Médée ne vit plus que parce que son corps vit encore ; son cœur est mort, sa vie réelle

35 est terminée. Le salut que vient lui apporter Egée, la fuite à Athènes n'ont plus guère d'importance pour elle. 2. Il est encore plus étonnant de constater que Médée ne pense plus à sa fuite quand (v. 1045 ss.) elle réfléchit si elle ne peut sauver ses enfants. Dans son grand monologue, v. 1020-1080, le vers 1058 est en contradiction avec le contexte. S'il ne lui est pas

40 possible de sauver ses enfants, pourquoi parle-t-elle de son salut et s'y résout-elle v. 1040-48 et 1056-58 ? Fait plus étonnant encore : elle n'abandonne (v. 1040-51) le projet de son salut que par esprit de vengeance et non parce qu'il lui paraît impossible à réaliser. Elle avait des moyens surnaturels qui lui auraient permis d'échapper à la mort et de fuir avec Egée. Mais

45 elle aurait été détournée du meurtre de ses enfants et de sa propre mort. Faire de Médée la meurtrière de ses enfants, c'était l'idée géniale qui avait donné naissance à cette tragédie ; Euripide ne pouvait y renoncer. Or, l'arrivée d'Egée faisait disparaître les motifs que Médée avait de les tuer : il fallait lui en fournir d'autres, et c'est pour cela qu'Euripide donne comme

50 mobile à cet acte le désir de punir son époux (v. 870, dernière scène et 1370). Mais ce mobile manque précisément là où on l'attend le plus : v. 1236 et ss. A qui d'ailleurs se rapporte le vers 1050 ? A Jason, dit-on. Mais le pluriel ? Et les vers 1053-1055 ? Comment Médée peut-elle

supposer que Jason assisté au meurtre ? Ces difficultés ne disparaissent pas entièrement, mais sont beaucoup atténuées si l'on admet qu'Euripide ne donnât primitivement comme mobile à Médée que la crainte des Corinthiens, et que, par suite de l'introduction de la scène d'Égée, il a dû chercher un nouveau motif et a trouvé le désir de Médée de se venger de Jason. 5

Quant à l'introduction de cette scène d'Égée, elle s'explique par la complaisance d'Euripide pour les Athéniens. Peut-on reconstituer la trame primitive ? On aurait : premier discours de Jason, cœur (ἔρωτες; . . .), scène de Créon, monologue de Médée (ἄνω ποταμῶν. . .), second discours de Jason. Cet ordre correspond à celui d'Alkestis, d'Andromaque, d'Hippolyte et d'Héraclès et 10 rappelle la technique de Sophocle. Chez lui aussi le personnage principal se présente par un long discours qui suit la parodos; chez lui aussi le même motif apparaît parfois avant et après la parodos: de même dans Médée, le pélagogie annonce le bannissement de l'héroïne déjà dans le prologue, puis au premier acte, le roi le fait à son tour. Mais tandis que 15 chez Sophocle, l'action devient toujours plus serrée, chez Euripide c'est tout à coup le calme complet: Médée et Jason discutent de leur exil, de leur vie, de leur être, de leur volonté, dans une scène qui ne tient aux précédentes que par des fils bien ténus. Wilamowitz se trompe lorsqu'il prétend que l'arrière de la scène représente le palais du roi devant Corinthe 20 et que l'habitation de Médée serait une sorte d'annexe sur le côté. La dernière scène surtout contredit cette théorie: l'action ne peut se passer qu'au milieu de la scène. La maison de Médée n'eût d'ailleurs été visible que pour une partie des spectateurs. En réalité, il faut admettre que seule la demeure de Médée était représentée, et cela sur le fond de la scène. 25

D'autre part, il est faux de prétendre, comme on l'a fait jusqu'ici, que Médée dans la scène finale, est emportée dans les airs par-dessus le toit: elle sort par la porte, v. 1314-1317 et Hippolyte 808-809; confirmé par l'athétèse de 1290-1298. ¶ Fasc. 2. L'idée de l'omphalos chez différents peuples, et spécialement chez les Sémites [Wilhelm Heinrich Roscher], p. 1-115. 1. 30

L'idée du centre (ou nombril) de la terre chez les peuples de l'Est. 2. Chez les Juifs. 3. Autres ὀμφαλοὶ γῆς de Palestine. 4. La Mecque, nombril de la terre. 5. L'omphalos d'Athènes et d'Eleusis (p. 61-79). L'autel dont Pisistrate a fait présent à Athènes est appelé par Pindare ἄσπετος ὀμφαλὸς θυοῖς (p. 45 Boeckh = 53 Bergk); « ὀμφαλὸς τῆς Ἑλλάδος καὶ πάσης οἰκουμένης » 35 disent Xénophon de vect. I, 6 et Aristide Panath. 99 en parlant d'Athènes. Deux beaux pinakes trouvés récemment sur l'emplacement du Telesterion d'Eleusis et trois images de vases qui se rapportent à des divinités éleusiniennes sont de nouveaux témoignages de l'existence de cette pensée chez les Grecs. On ne peut plus douter de l'existence d'un véritable omphalos 40 dans le culte des divinités éleusiniennes. Il est probable qu'il s'agit d'un omphalos γῆς: v. la légende de Triptolème. Cf. Isocrate Panégyrique 28 ss. et Platon Ménexène, p. 237. Que les témoignages d'un culte de l'omphalos dans la religion d'Eleusis proviennent uniquement de l'art plastique, cela s'explique par l'influence extraordinaire de Delphes qui savait 45 combattre victorieusement toute concurrence ouverte. 6. Les Egyptiens. 7. Les Etrusques, les Italiques et les Germains. Le rite considéré comme étrusque, qui consistait à creuser un « mundus » lors de la fondation d'une ville parle en faveur de l'existence de l'idée d'ὀμφαλός chez les Italiques. v. Caton C. Fest. p. 154. 8. Chez les Celtes. 9. Chez les Indiens de Californie. 50

10. Remarques supplémentaires.

Ernest BOSSHARDT.

- Berliner philologische Wochenschrift.** Année 1918. N° 1. Notes critiques et exégétiques sur Plotin. VI [H. F. Müller]. 21-23. Corrections de détail sur le premier chapitre du sixième livre des Ennéades. ¶¶ N° 2. Sur César, B. g., V, 56, 2 [A. Kunze]. p. 47. Appuie l'interprétation proposée par Kurfess, B. ph. Woch. 1917, n° 42. Les parenthèses ne sont pas rares dans César, qui les introduit généralement par *nam* ou *enim*. Sans doute, faut-il écrire : — *hoc enim more Gallorum est initium belli*. — Cf. de Bello civ. I, 7, 7. ¶¶ N° 3. Sur Salluste, Catil. 59. 3 [A. Kunze]. 65-68. On doit ponctuer ainsi : ...*centuriones, omnes lectos et euocatos, etc.* Le sens est :
 10 *centuriones qui omnes lecti et euocati erant.* Catilina avait choisi des coopérateurs éprouvés. Dans l'expression *ab eis, ab* comporte décidément un concept local, plutôt qu'une idée partitive : cf. Jug. 98, 3. 4. ¶ Du nouveau sur Franciscus Modius [Paul Lehmann]. 68-71. Petit poème en français adressé par l'érudite flamand à Bonaventura Vulcanius, son compatriote et son ami de jeunesse. Détails sur l'iconographie de François de Maulde et sur quelques-uns des mss. dont il s'est servi (Végèce, Martial, Apulée). ¶¶ N° 4. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 91-96. Corrections et interprétation. ¶¶ N° 5. Pour IG II 140 [W. Bannier]. 110-120. ¶¶ N° 6. Pour Catulle 68 a [E. Howald]. 141-144. A étudier le sens général du morceau,
 20 on est amené à supposer une lacune avant le mot *nam*, quelque chose comme ceci : « Tu dois avoir des livres de mes amis ; quant à moi, je ne peux t'en envoyer que bien peu, car... » ¶¶ N° 7. Pour l'inscription béotienne IG II 1880 [E. Loeh]. 167-168. Il faut conserver les mots *μνᾶμ' ἐπ' Ὀλυπέϊδαι ἐπιθήκεν*. La correction proposée par Bannier (Berl. ph. Woch. 1917, n° 46)
 25 est inutile. ¶¶ N° 8. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. 183-186. Sur Enn. VI 2. ¶ Virgile, Bucol. IV 62 : qui non risere parentes [Th. Birt]. 186-192. La leçon *cui non risere parentes* ne cadre pas avec le contexte. Quintilien (IX, 3, 8) lisait sûrement : qui non risere parentes, son commentateur le prouve. Pour le passage brusque du pluriel au singulier
 30 (*hunc*), on peut comparer Eurip. Médée, 220 ; Androm., 180 ; Térence, Andr. 55 ; Heaut. 205 et 390 ; Cicéron, Tusc. 1, 6 ; César, Bell. G. V, 14, 4. Corriger *parenti* pour *parentes* serait créer une équivoque, et s'accorderait mal avec le pluriel qui. La construction *risere parentes* n'a rien de si choquant : cf. Pétrone 61 ; Hor., Sat. I, 1, 23, etc... C'est le rire un peu grimaçant et
 35 farceur du bébé sur qui se penche sa mère : *mater ridetur*. ¶¶ N° 9. Notes critiques et exégétiques sur Plotin [H. F. Müller]. 210-212. Sur la place à assigner aux chapitres 6-19 du livre III des Ennéades. Il y a également quelque désordre dans Enn. VI, 3, 9-10. ¶ Pour Virgile, Enéide I, 8 : *quo numine laeso* [Th. Birt]. 212-216. Dans l'expression *quo numine laeso quid-*
 40 *ue dolens regina deum, etc...* *ue a*, comme souvent chez Virgile, le sens de « ou pour m'exprimer autrement ». *Numen*, c'est la volonté de la déesse, Cf. Enéide II, 123 ; VIII, 574 ; Lucr. II, 434 ; Ovide, Met. IV, 451 ; V, 17 : etc. L'expression *uoluntatem (= numen) laedere* est à rapprocher du *temerata uoluntas* d'Ovide, Met. IX, 627. ¶¶ N° 10. Pour Tacite et Sénèque le Rhéteur
 45 [Fr. Walter]. 237-240. Corrections diverses sur Hist. II 29, 1 ; III 5, 7 ; Ann. XI, 28, 1 ; XII 22, 12 ; XIV 2, 3 ; Sénèque, Contr. I, 2, 8 ; I, 2, 21 ; II 4, 11 ; II 4, 13 ; II 4, 3 ; II 5, 2 ; II 6, 4 ; II 7, 8 ; IV praef. 8 ; V, 3 ; VII 1, 13 ; VII 8, 3 ; X 5, 8 ; Suas. I, 2 ; 4, 1 ; 6, 12 ; 6, 21. ¶¶ N° 11. Anthol. Palat. V 154. 155 [K. Preisendanz]. 263-264. Au n° 154 *ἐπλάκεν* est une forme dorienne
 50 pour *ἐπλάσει* : il n'y a rien à changer. Au n° 155, il faut maintenir *χάλεποις* ; la conjecture de Planudes *χάροποις* est inutile. *χάλεπός* signifie ici : qui menacent d'un péril. ¶¶ N° 13. Pour le premier discours de Démosthène contre Boïotes [C. Rüger]. 309-311. Il n'y a pas de raison sérieuse de con-

lester l'authenticité de ce discours. Il faut considérer comme interpolés, non pas les § 37 et 38 en entier (telle est la thèse de Blass), mais seulement la conclusion du § 36 (ἀνάγνωθι... ἔθετο). ¶ N° 14. Un ancien index des écrits de saint Cyprien [K. Mengis]. 326-336. Dans le ms. de Wurzburg Theol. 145 (= Hartel W) se trouve au fol. 43 un index des œuvres de Cyprien, auquel Hartel ne paraît pas avoir prêté attention. Hartel, au surplus, a travaillé d'une façon fort négligente. Cet index ne correspond pas exactement au contenu du Wirceburgensis theol. 145. La comparaison avec les indices déjà connus décèle une certaine parenté de la liste de Wurzburg avec celle de S. Daniele nel Friuli, subsidiairement avec celle du Cod. S (= Paris. 10592) et celle de Lorsch. D'autre part, à rapprocher la liste des traités (libelli) contenue dans nos divers indices de celle qui se cache, dans la Vita Cypriani du diacre Pontius, au § 7, sous des périphrases de rhétorique, on voit que la source de l'index de Wurzburg, du ms. lui-même, de l'index de S. Daniele nel Friuli et de celui du Parisinus 10592 a dû être le texte de Pontius, ou une liste établie d'après ce texte. C'est donc dans ce groupe que nous aurions la forme la plus ancienne de la collection des libelli. Conclusions assez analogues pour les lettres. Au total l'index de Wurzburg est un document fort important qui représente une tradition antérieure à celle du ms. de Cheltenham, et voisine de l'époque de Cyprien. ¶ N° 15. Le chef de clique Percennius [S. Reiter]. 358-360. L'explication des mots dux theatralium operarum, dans Tacite, Ann. I, 16, remonte à Juste-Lipse et à Gronovius. Elle s'appuie sur Pline, Epist. VII 24, 7; mais le mot opera ne paraît pas comporter, dans le texte de Pline, le sens qu'on veut y attacher : il a une valeur abstraite, et ne signifie nullement une « clique ». Les operae theatrales, ce sont simplement les employés d'un théâtre, le personnel technique. Cf. Suétone, Aug. 3, 1 diuiores operaeque campestris; Cic. ad Att. I, 13, 3; 14, 5; IV, 3, 3 operae Clodianae, etc. Histrionali studio veut dire sans doute : avec une passion telle qu'au théâtre. Histrionalis est un mot créé par Tacite : on le retrouve dans le dial. des Orateurs 26 et 29. ¶ N° 16. Sur Nonnos [A. Ludwich]. 373-384. Remarques critiques sur les deux Epimetra publiés par l'auteur dans deux programmes de l'Université de Königsberg, 1911 et 1913 : cf. Rhein. Museum LXVIII (1913) p. 91 et s. ¶ N° 17. Noms parlants dans Horace [Fr. Vogel]. On a remarqué qu'Horace choisit souvent ses noms propres avec une arrière-pensée de telle ou telle qualité. Porphyriion note à propos du nom Malthinus (Sat. I, 2, 25) : « Ab re nomen finxit, maltha enim malacos dicitur. » Cf. Lepos, Lalage, Eutrapelos, Opimius. Il est probable qu'il faut ranger dans la même catégorie Scacua (Sat. II 1, 53), Mutus (Ep. I 6, 22), et même Nouius (Sat. I, 6, 41 et 121). Peut-être l'allusion du vers 121 se rapporte-t-elle à Horace lui-même. Horace avait le sentiment très vif du sens primitif des noms (cf. Sat. I, 3, 44). ¶ N° 19. Pour les inscriptions attiques [W. Bannier]. 449-456. Observations critiques. ¶ N° 20. Sur Aurelius Victor [Otto Rosshach]. 476. Caes. 16, 9 corriger ainsi : ita inter incerta belli. Ibid. 33, 31 corriger : perduci iusso effossos oculos perpendisse satts constat. Epit. de Caes. 16, 7 changer peritissimus en guarus. ¶ Pour les documents grecs d'Egypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 477-480. Corrections sur les textes réunis par Preisigke, Bd I, Strasbourg, 1915. ¶ N° 22. La déesse grecque du Musée royal de Berlin [P. Herrmann]. 525-528. Installée à Berlin fin 1915, cette statue d'une déesse assise sur son trône est une œuvre remarquable qui doit remonter au début du v^e siècle avant notre ère. ¶ N° 5. Remarques critiques sur Cicéron de Deorum Natura I. [Th. Birt]. 545-552. Ces remarques portent sur la grande édition critique

de O. Plasberg (Leipzig 1914) et sont relatives à la première partie du premier livre, là où Cicéron jette un coup d'œil sur les placita philosophorum. § 1 : les mots de qua se reliaent étroitement à ce qui précède. Lire ensuite : ...esse dubitationem causam et principium philosophiae, haud scientiam. Pour cet emploi de haud, cf. Kühler, Lat. gramm. § 449, 5 et 6. Dans les mots ad cognitionem animi, animi est un génitif subjectif. Ecrire quid est enim temeritate importunius? (au lieu de fortius). § 2 : lire : quo omnes fere duce natura uenimus. Ponctuer ainsi la phrase suivante : nam et de figuris deorum et de locis... multa dicuntur deque his summa philosophorum dissentione certatur, quod uerò maxime rem causamque continet, utrum nihil agant... an contra ab iis et a principio omnia facta et constituta sint et ad infinitum tempus regantur atque moueantur; in primis quae magna dissensio est. § 3 : maintenir ficta simulatio : cf. saint Jérôme, Ep. 14, ficta adulatio. § 4 : fabricati paene uideantur : paene tombe sur le premier mot. § 5 : Quo quidem in causa est une conclusion et ne doit pas marquer le début d'un nouveau chapitre. § 11 : lire omnis autem eius partes... noscuntur : on a de nombreuses attestations de ces nominatifs pluriels n-is. § 12 : Dans la citation des Symphobi de Caecilius, lire < itane > in ciuitate fieri facinora capitalia ! Ab amico amante argentum accipere meretrix noluit. § 19 : animi est à effacer. Lire res illa palmaris quod... § 21 : écrire : spatio tamen qualis ea fuerit intellegi < non > potest. § 22 : pour le sens de tenebris, cf. Cicéron, Catil. IV 40 ; Varron, Men. 435 ; Ammien-Marcellin 19. 5. 5 ; Apulée, Met. 6, 5. § 23 : haecenus doit être une dittographie de l'auteur : dans les mss. an et ac sont souvent confondus ; autem a dû être lu actem et introduit dans le texte sous la forme haecenus. ¶ N° 24. Remarques critiques sur Cicéron, de Deorum natura, I [Th. Birt]. 369-376. § 24 : corriger significetur en sollicitetur ; les deux propositions qui commencent par ubinam et cur dépendent l'une et l'autre de non uideo. § 25 : corriger qualia uero cetera, au lieu de qualia uero est. Lire : sic dei possunt esse sine sensu ? § 26 : la fausse doctrine imputée par Cicéron à Anaximène, par les mots eumque gigni trouve son explication dans un texte d'Hippolyte de Rome, Ref. Haer. 1, 7 ; lire : non uidit neque motum sensu iunctum et continentem in infinito ullum esse posse neque sensum omnino, quo non ipsa natura pulsa sentiret. — Quo est un datif, pour cui : cf. J. Martha, Rev. de Philol. 31 (1907), p. 27, auquel on peut ajouter Orator I, de fin. II 75 ; Ep. ad Fam. III, 43, 2 ; Pro Mur. 28 ; Phil. XI, 15 ; De Orat. III, 468 ; César, de Bello gall. VII, 55, 7, etc. § 27 : aperta = nuda, non ciucta, comme dans Varro, Men. 301 ; lire : qui deum censuit animum esse ; corriger reprehenderetur en reprehendendus ; § 28 : ponctuer ainsi : nam Parmenides quidem commenticium quiddam : coronae similem efficit et stephanem appellat continentem ardorum lucis orbem, qui cingit caelum, quem appellat deum, in quo neque figuram diuinam neque sensum quisquam suspicari potest ; § 29 : lire : Quid Democritus ? qui tum < idola siue > imagines... tum mentem etiam intelligentiamque nostram ; § 30 écrire : qui in Timaeo patrem huius mundi nominari < concedat, uulgari > neget posse ; § 32 : corriger et uim en mentem ; § 33 : écrire : Aristoteles quoque in tertio de philosophia libro multa turbat a magistro suo Platone dissentiens. § 34 : supprimer est après prudentior ; est n'est que faiblement garanti par les mss. et la clause devient ainsi plus régulière 55 5 - 2 5 -. § 36 : corriger annorumque en eorumque. § 39 : sous le mot umbram (tam fatalem umbram et necessitatem) doit se cacher inarmenen, transcription du grec εἰμάρμενης xxi ἀνάρμενης. Ecrire : solem lunam sidera conuersionemque rerum qua omnia commouerentur. § 41 : écrire : ex immortalibus proccatos. ¶

N° 25. Pour la critique du texte de Justin Martyr [Alfred Feder]. 597-600. Résultats d'une collation du Cod. Paris. 450, a. 1364. ¶ Pour Apollodoros, Epit. Vat. 1, 4 [O. Höfer]. 600. Corriger $\xi\iota\sigma\omega\theta\eta\ \xi\iota\sigma\omega\theta\omega\tau\iota$. ¶¶ N° 26. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 615-624. Discussion de la théorie de Bernays. Ses insuffisances. Le mot $\kappa\alpha\theta\alpha\rho\iota\varsigma$ a plus de significations que Bernays n'en a relevé, en particulier celle qu'offre le Sophiste 226 D, 227 C, 227 D, 228 E, qui a certainement fait impression sur l'esprit d'Aristote. Comment celui-ci concevait les passions de l'âme. ¶¶ N° 27. Sur la Katharsis aristotélicienne [A. Dyroff]. 634-644. La théorie des passions chez Aristote. Il est probable qu'Aristote songeait à une sorte de « dématérialisation » 10 de la pitié et de la terreur, qui, d'après sa psychologie, sont des $\pi\acute{\alpha}\theta\eta$ μετὰ σώματος. Le rôle de la tragédie aurait donc été d'épurer dans ces passions l'élément sensuel et de fortifier l'élément intellectuel. Les vues d'Aristote sur la tragédie cadrent bien avec cette explication. Examen des théories modernes sur la question (Wecklein, Herwegen, Knoke, Finsler, Fischl, 15 Siebeck, Egger, Otte). ¶¶ N° 28. Shaftesbury et Plotin [H. F. Müller]. 670-671. Contrairement à la thèse de Wundt, Shaftesbury a largement utilisé la philosophie de Plotin. ¶¶ N° 29. Petites remarques critiques sur l'Anabase de Xénophon [Karl Löschhorn]. 694-695. Anab. IV, 2, 3 : mettre $\acute{\alpha}\mu\alpha\chi\iota\alpha\iota\omicron\upsilon\varsigma$ à côté de $\acute{\omicron}\lambda\omicron\iota\tau\rho\acute{\omicron}\gamma\omicron\upsilon\varsigma$; IV, 3, 17 : corriger $\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\beta\alpha\upsilon\epsilon$ en $\acute{\alpha}\nu\epsilon\lambda\acute{\alpha}\mu\beta\alpha\upsilon\epsilon$; 20 IV, 6, 8 : corriger $\delta\omicron\kappa\alpha\iota$ en $\delta\epsilon\iota$; IV, 8, 27 : lire $\epsilon\tau\alpha\iota\rho\omega\acute{\nu}$, non $\epsilon\tau\alpha\iota\rho\omega\upsilon\upsilon$. ¶ Du nouveau sur Franciscus Modius [Paul Lehmann]. 695-696. Détails sur un exemplaire de la première publication de Modius intitulée *Maphei Vegii Laudensis Astyanax et uellus aureum, Coloniae apud Maternum Cholinum. MD LXXIX*. L'opuscule est dédié à Joachim Camerarius, un médecin de Nurem- 25 berg. ¶¶ N° 30. Pour le Songe, de Lucien [Th. O. Achelis]. 717-719. Analyse et renvois aux travaux précédents. ¶ Le papyrus magique Z. 2225 de Paris [Karl Preisendanz]. 719-720. Interprétation de la phrase $\kappa\rho\epsilon\mu\acute{\alpha}\sigma\theta\omega$ δὲ ἡ λάμπα ἐὼς ἐν πρώτοις = (que la lampe) soit suspendue (au cou) comme dans les premiers cas. ¶¶ N° 31/32. Pour Virgile, Buc. IV, 62 [A. Kurfess]. 760-761. 30 La leçon cui est attestée par le discours de Constantin à l'Assemblée des saints. Ce discours a dû être composé d'abord en latin et le texte était certainement : *Incipe, parue puer, cui non risere parentes*. ¶ Pour Germania, c. 7 : *unde-audiri* [E. Müller-Graupa]. 761-768. Ce passage est une crux interpretorum. Il faut conserver *audiri*, d'autant plus qu'il y a sous cette 35 expression une réminiscence de Virgile (En. II 461 ; X 267 ; XI 49 ; XII 216). Il y a là un tour audacieux emprunté à la langue poétique. ¶¶ N° 33. Les *Περιοχαὶ τῶν Μενάνδρον δραμάτων* d'Homeros Sellios [Alfred Körte]. 787-791. On peut trouver probablement un vestige de cet ouvrage, mentionné en deux endroits par Suidas, dans le t. X des *Oxyrhynchos-Papyri*, p. 81, n° 40 1205. Ce Sellios était sans doute un grammairien de la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. ¶¶ N° 34. Pour l'histoire d'une règle de grammaire latine [Alfred Kunze]. 815-816. Il s'agit de la règle qui veut l'indicatif au lieu du subjonctif dans les verbes qui signifient devoir, pouvoir, etc. C'est, semble-t-il, Corte, Heusinger, Ruhnken qui l'ont mise en lumière, 45 ¶¶ N° 35. L'ordonnance de l'inscription attique des Propylées [W. Bannier]. 836-840. Comment elle était aménagée sur les deux colonnes où elle se trouvait gravée. ¶¶ N° 36. Pour Nonnos [Heinrich Tiedke]. 861-864. Observations sur la métrique de Nonnos à propos des *Dionysiaka xxxiii* 276. ¶¶ N° 37/38. Pour les inscriptions grecques d'Égypte II [K. Fr. W. Schmidt]. 50 906-912. Notes critiques sur les nos 276, 289, 311, 322, 384, 417^a, 428, 8 ; 443 ; 450 ; 463, 1 ; 463, 3 ; 4 ; 543 ; 599, 32 ; 619 ; 625 ; 672 ; 678, 55 ; 680, 5 ; 699 ; 702 ; 710 ; 755 ; 787 ; 798 ; 828. ¶ N° 39. Pour Livius et Curtius [Fritz

Walter]. Corrections diverses : X, 46, 5 ...et militi < debi > tum dari; XXIV, 37, 5 < a > p < ert > a ui rati agendum ; XXXIII, 48, 9 < in qui > et < ae > multitudinis ; XLIV, 19, 8 : praelio < melior > fuerat ; XLIV, 26, 1 ...cum pecunia tutante pacem habere per Eumenem au < t ha > c re
 5 < de > ceptus ; Perioch. VII ...ipse < se > ab hostibus circumsessus eripuit ; Per. XLVIII cum Cato suaderet... P. Corn. Nasica < dissuaderet > ; Per. XLIX : Catonis sententia i < d > euicit... ; Per. XLIX (vers la fin) a < d > Syria < m > se contulisse ; Per. CXXV : prouinciae ex < ea > parte imperi positae ; Curt. VI, 11, 38 : saxis obru < ti procubu > erunt ; VIII,
 10 5, 6 ...Agis quidam Argiuius, p < ut > i < d > issimorum carminum... ; X, 5, 29 : ita ut iuueni et in tantis < s > ane < re > mittenda rebus. ¶ Pour Horace, Carm. IV, 7 [R. Philippson]. 936. Damna caelestia signifie bien, comme l'a vu R. Heinze, les phases de la lune en décroissance. Cf. Ovide, Mét. I, 11 nec noua crescendo reparabat cornua Phœbe ; Lucrèce emploie
 15 aussi reparari en ce sens. Pour damna, cf. Aulu-Gelle XX, 8, 7 : lunae augmenta atque damna. ¶ N° 41. Pour les inscriptions grecques [W. Bannier]. 977-984. Etude critique relative à l'inscription de Milet publiée par Wilamowitz, Sitz.-Ber. Berl. Ak. d. Wiss. 1904, 619 ; Rehm, Milet I [III] 133 ; Dittenberger, Syll.³ 57. Notes sur l'inscription béotienne IG VII. 1880 ; sur
 20 l'inscription de Syracuse IG XIV, 1 ; sur IG XIV, 1474 ; IV, 177 ; IX, 2. 1098 ; IV, 611. ¶ N° 42. Pour le Dialogue des Orateurs de Tacite [August Klamp]. 1003-1006. Au § VI, 9 l'Apographeon X de l'Hersfeldensis donne, d'après tous les mss. qui en dérivent : quanquam alia diu seruantur ; les mss. qui procèdent de l'Apographeon Y donnent : quanquam diu. La plupart
 25 des éditeurs, sauf Andresen, dans sa nouvelle édition, croient le texte de X fautif, et suspectent alia. Sans doute faut-il lire : quam quae diu seruantur atque elaborantur, gratiora tamen quae sua sponte nascuntur. Le subjonctif après quae montre que ce relatif a le sens concessif. ¶ N° 43. Note critique et exégétique sur Plotin X [A. Kurfess]. 1028-1031. Observations de détail
 30 sur Enn. II, 3, 5 ; II, 4, 15. ¶ Pour la Pompeiana [A. Kurfess]. 1031-1032. Pour le texte de Cicéron, un sage éclectisme se recommande. Il a été beaucoup trop prisé par Clark dans son édition de la Pompeiana, tandis que Sternkopf ne l'a pas estimé à son juste prix. § 24 écrire : Mithridates autem et suam manum iam confirmarat eorum opera, qui se ad eum ex ipsius
 35 regno collegerant, et magnis aduenticiis auxiliis multorum regum et nationum iuabatur. § 57 écrire : uictoriae atque gloriae eius imperatoris. § 18 : garder le texte des mss., nos publicanis amissis : le Thesaurus signale plusieurs exemples d'amittere au sens de perte d'êtres animés dont on est frustré pour d'autres causes que la mort. ¶ N° 44. Pour les Scriptores Historiae Augustae [W. Soltau]. 1047-1056. C'est toujours un problème de
 40 savoir si l'œuvre des Scriptores H. A. est authentique, interpolée, ou si elle a été forgée de toute pièce à l'époque de Théodore. Chacun de ces auteurs doit être examiné séparément. Vopiscus : liste des faux dans les documents afférents aux empereurs Aurélien, Tacite, Probus, Carus (270-
 45 283) ; traces des remaniements probables. Les écrits de Vopiscus ont subi après coup des altérations concertées. Cela exclut l'hypothèse que les écrits de l'Histoire Auguste soit un faux des temps théodosiens. Des distinctions s'imposent. Spartien et Vopiscus ont de la bonne foi, et là où ils utilisent des sources de quelque valeur, ils fournissent des matériaux à
 50 l'histoire. Capitolinus et Pollion ne sont que des faussaires de la pire espèce. Ce sont eux qui ont essayé de compléter par leurs inventions le recueil de Biographies de Spartianus et de Vopiscus, qui offrait une lacune entre 218 et 270. Quant à Lampridius, il essaya de continuer l'Histoire des Sévères,

plus loin que 218 : il doit avoir été le contemporain de Capitolinus, mais plus âgé que celui-ci. Il travaillait d'après Dion, Hérodien et un ancien Panégyrique adressé à Alexandre Sévère. ¶¶ N° 45. L'épicurien Timasagoras [R. Philippon]. 1072-1073. Ce Timasagoras, souvent combattu par Philodème dans le *περί ἠθῶν*; était un épicurien du 1^{er} siècle, un des chefs de l'École de Rhodes qui suivait une direction fort opposée à celle de l'école⁵ épicurienne d'Athènes. Il est très probable qu'il faut l'identifier avec le Timagoras mentionné par Cicéron, Lucullus 80 et par Aetius (IV, 13, 6, Diels p. 403, 22). ¶ Pour les documents grecs d'Égypte [Karl Fr. W. Schmidt]. 1073-1080. Notes critiques sur les n° 833, 977, 1038, 1042, 1065, 1070, 1077, 1102, 1185, 1211, 1230, 1326, 1339, 1411, 1419, 1426, 1430, 1434, 1437, 1460, 1471, 1523, 1544, 1558, 1624, 1636, 1654, 1668. ¶¶ N° 46. L'infinitif « primitif » [E. Müller-Graupa]. 1097-1104. La meilleure théorie de l'infinitif historique est celle qu'a donnée P. Kretschmer (Glotta, II 270 et s.). avec d'heureuses comparaisons tirées du français, de l'italien, etc. . . 15 Selon lui, les propositions de cette sorte consistent en un infinitif employé comme nom, en vue d'exprimer simplement un état. Bennet dans sa *Syntax of Early Latin*, 1910, p. 419 ne trouve pas l'explication satisfaisante, parce qu'on ne voit point comment la transition a pu se faire, des infinitifs descriptifs « achronistiques », aux infinitifs narratifs se rapportant au 20 passé. En réalité, il semble que l'on ait dans l'infinitif historique comme dans l'infinitif descriptif, qui sont à distinguer nettement l'un de l'autre, des variétés de la même forme fondamentale, qu'on peut appeler l'infinitif primitif, en tant qu'elles représentent un retour à des manières primitives de s'exprimer. Exemples de ces réflexes involontaires dans la langue moderne 25 dans celle des peuples non civilisés, dans le parler des enfants, etc. ¶¶ N° 47. Même sujet. 1122-1128. Exemples de propositions nominales infinitives en latin : dans les titres (Caton, de Agric. 110, 122, 128, etc.), dans les ordres (le plus ancien exemple serait Val. Flaccus III 412). Les latins n'ont jamais perdu le sentiment qu'originellement l'infinitif était une forme casuelle et 30 avait la valeur d'un substantif (cf. Priscien XVIII, 260). Cicéron lui-même écrit *Fin. II, 27, 89*: *in uirtute positum est uiuere beate*; *Tusc. II 15*: *Hieronymus dolore uacare summum bonum duxit*. Autres ex. dans Wölflin, *Archiv III, 73*. ¶ N° 48. Même sujet. 1143-1152. Exemples qui attestent que l'infinitif avait encore en latin la valeur d'un substantif et que cette valeur 35 était perdue. *De Off. I, 108*; *Caton, Agr. 61, 1*; *Salluste, Catil. 20, 6*; *Verr. V, 1*. L'infinitif d'indignation est significatif aussi. Quant à l'infinitif historique, il y faut voir un infinitif primitif, qui correspond tout à fait à certains usages de l'allemand. Ex. caractéristique dans *Salluste, Jug. 101, 11*. ¶¶ N° 49. Les noms des lettres grecques et l'histoire de l'alphabet grec [Arthur 40 Mēntz]. 1173-1176. Discussion des théories de Eduard Hermann, dans les *Nachrichten der Kgl. Ges. d. Wiss. zu Göttingen*, 1917, p. 476 et s. qui prétend tirer parti du nom même des lettres grecques pour éclairer l'histoire si obscure de l'alphabet. ¶¶ N° 50. Pour l'Anabase de Xénophon, livres I-III [K. Löschhorn]. 1192-1196. Notes critiques sur divers passages : I, 2, 45 1; I, 2, 9; I, 2, 21; I, 3, 7; I, 3, 8; I, 3, 12; I, 3, 19; I, 4, 4; I, 4, 5; I, 6, 1; II, 4, 21; II, 4, 6; III, 1, 35; III, 2, 13. ¶ Le titre de l'écrit de jeunesse de Cicéron sur la rhétorique [J. Tolkiehn]. 1196-1200. Ce titre est cité dans l'antiquité sous des formes différentes. Le titre authentique était probable- 50 ment *Rhetoricon libri*. ¶¶ N° 51. Pour les lois attiques relatives aux modifications de lois [W. Bannier]. 1215-1224. A propos de la loi insérée dans le discours de Démosthène contre Timocrate, § 20-23. ¶ N° 52. Pour la *Peregrinatio Ætheriae* 12, 2 [G. Wolterstorff]. Interprétation de la phrase...

Qui responderunt : hic positus est sanctus Moyses... jusqu'à ita sibi traditum a maioribus esse dicebant. Il faut traduire ainsi : « Ici repose Moïse, enseveli par les anges. Car, comme nul homme ne connaît, ainsi qu'il est écrit, sa sépulture, il est donc certain qu'il a été enseveli par les anges. »
 5 Aucun signe ne fait connaître où il l'a été : nous pouvons cependant vous montrer l'endroit, de même qu'il nous a été montré par nos devanciers ; et ces devanciers nous disaient que telle était la tradition qu'ils avaient eux-mêmes reçue de leurs prédécesseurs. » ¶ Pour Virgile, *Énéide* II 461 et s. [A. Kurfess]. 1246-1247. Müller-Graupa considère à tort le mot *audiri*
 10 comme un infinitif historique, et ce texte ne peut avoir exercé aucune influence sur le tour employé par Tacite, *Germ.* 7. *Solitae* est le verbe principal.

Pierre DE LABRIOLLE.

Hermes. 1918. N° 1. Études sur les anciens élégiaques grecs [F. Jacoby].
 15 1-14. Tyrtée : Wilamowitz a donné une réponse définitive à la plupart des questions qui se posaient au sujet de Tyrtée (*Textgeschichte der griech. Lyriker*, p. 96 et ss.), depuis que Schwartzens les a posées à nouveau. J. se propose de compléter et de corriger, s'il y a lieu, les conclusions de Wilamowitz. On en est arrivé à la conception d'un recueil resté longtemps ouvert,
 20 et enrichi peu à peu de couplets et même d'élégies complètes. Il faut distinguer : α) les quelques poèmes spartiates du temps de la guerre de Messénie (l'*Eunomie*, une élégie à laquelle font allusion Strabon VI, 3,3 et Pausanias IV, 15, et probablement les élégies 6 et 7 Bgk.). L'auteur de ces poèmes fut-il stratège ? Spartiate ou d'origine étrangère ? Il est difficile de
 25 se prononcer. On peut l'appeler Tyrtée, à condition de se souvenir que c'est là un nom conventionnel et qui ne s'appliquerait pas à l'auteur des élégies du vi^e siècle si l'on venait à prouver que c'était un Dorien. Le nom *Τυρταῖος* (cf. *Τύρταμος*, *Τύρσις*) serait plutôt originaire d'Asie-Mineure. β) Les élégies postérieures. Battue à Leuctres, Sparte fait des élégies de Tyrtée un
 30 élément de reconstruction nationale. Mais, entre temps, le recueil était sorti de Laconie (Xénophon et Hérodote ne savent rien d'un Tyrtée à Sparte). Il y revient, transformé et enrichi d'éléments nouveaux. Le fr. 10 (Bgk) est à couper en deux : 10 A (v. 1-14) ; 10 B (v. 15-32). Tout diffère dans ces deux morceaux, le ton, la situation, les circonstances, la marche de la pen-
 35 sée, la forme extérieure. Ce sont deux exemples caractéristiques du type « nous » et du type « vous » de la poésie parénétiq ue guerrière. Type « nous » cf. Il. X, 374 ; Solon, élégie de Salamine ; quand les deux types sont réunis, le type « vous », précède toujours le type « nous », ce qui n'est pas le cas ici (Il. M. 326/8, N 95-124 ; élégie de Salamine). Le fr. 10 A paraît inspiré
 40 de Il. O. 486 et ss. Il s'agit d'une guerre défensive, d'une situation presque désespérée. Une élégie du vi^e siècle n'aurait pas cette unité de pensée et de forme ; il faut admettre qu'il n'est pas primitif. Le fr. 10 B au contraire peut fort bien être du « Tyrtée » du vi^e s. L'argument tiré par Wil. du mot *φιλοφυγῆν* est sans valeur, car les vers 17-18 sont interpolés. L'imitation d'Ho-
 45 mère n'est pas non plus une preuve de son origine récente (cf. fr. 11/11-14 considéré comme authentique et Il. O. 561 ss.). Le vers 25 à lui seul serait une preuve suffisante de l'antiquité du fragment. On ne saurait lui faire un reproche de manquer d'allusions précises, individuelles. L'ancienne élégie aimait les idées générales (cf. fr. 11). Le fr. 12 ne peut avoir pour auteur,
 50 vu la perfection de sa forme, qu'un poète du temps des sophistes. Mais il a certainement fait usage d'un poème ancien que l'on peut reconstituer presque entièrement en joignant les vers 1-2, 11-14, 16-19, 23-38. ¶ Hippias d'Elide [W. Zilles]. 45-56. L'auteur veut compléter l'étude de Gomperz dans son

livre sur la sophistique et la rhétorique. Les données sur la doctrine d'Hippias sont rares. La comparaison de Hipp. mai. 284 d et c, 301 b, 304 a, et Hipp. min. 369 b c fait ressortir l'idée commune de l'opposition entre l'arbitraire humain (*νόμος*) et la nature (*φύσις*). Confirmé par le rapprochement de Lysis 214 b avec Protag. 337 d et Hipp. mai. 301 b. Hippias doit tenir sa doctrine d'Empédocle (cf. fr. 135, 17, 34, 59 Diels), le créateur de la rhétorique. — Le « discours troyen » mentionné Hipp. mai. 286 a b ne peut être le même que celui de l'Hipp. min. 363 c. Ce devait être un exposé de l'idéal de culture des rhéteurs (cf. Hipp. mai. 304 ab). On peut supposer que le plan en était celui des discours isagogiques postérieurs. Les définitions de Socrate (Hipp. mai. 293 c, 295 c, 296 c, 297 e, 303 e) en fourniraient une confirmation. Cette hypothèse aurait en outre l'avantage d'éclaircir le plan et le sens de l'Hipp. mai. ¶ Recherches au sujet d'Hippocrate. V. [H. Diels], p. 57-87. D. a trouvé dans le mss. Urbinas une version beaucoup plus étendue de la lettre 19 du pseudo-Démocrite à Hippocrate *περὶ μανίας*. Il reproduit les deux textes avec notes critiques. Cette nouvelle version serait-elle le texte primitif? Cette hypothèse ne rend pas compte de l'absence dans le texte abrégé de tout le passage sur la rage ni du fait que les citations tirées d'Hippocrate (de morbo) y sont tantôt moins complètes, tantôt, au contraire, plus abondantes. Il vaut mieux admettre que la nouvelle version représente un texte remanié par l'auteur lui-même. Il aurait repris et complété les lettres 17 et 19 pour y ajouter une étude sur la rage et la théorie du pneuma. Ces deux éditions correspondent aux deux versions des lettres 4 et 5 ; le changement de destinataire des deux versions de la lettre 6 s'explique aussi plus aisément dans l'hypothèse d'un remaniement de l'auteur que d'une faute de copiste. L'auteur des lettres 1-24 est un médecin-littérateur de Cos. L'allusion à Crateras permet de le situer au 1^{er} siècle de notre ère, sous Tibère ou Caligula. Serait-il le futur médecin de Claude, Xénophon? La nouvelle version de la lettre 19 ne nous apprend rien sur Démocrite. Le style révèle une recherche constante de l'archaïsme et du néologisme. Le « Democritus ridens » de ces lettres a obscurci pour quinze siècles la figure du vrai Démocrite. ¶ Gemmes portant l'inscription ΜΝΗΣΘΗ [K. Scherling]. 88-93. L'auteur considère ce mot comme la 2^e pers. sing. d'un subj. ao. dont la flexion serait celle du moyen et la formation passive. Remarques sur les noms Ὀνήσιμος, Βασιλέα, Ὀλυμπιάς, Εἰθεύα, Κάταιλλα, Ἀκυλα, Σύθηος. ¶ Σκυταλισμός [H. Swoboda]. 94-101. Le récit que fait Diodore (XV, 57, 3, 58) du soulèvement des Argiens contre les oligarques a été mal interprété. On a compris qu'il s'agissait du massacre à coups de bâtons des 1200 (Diodore) ou 1500 (Plutarque et Heliados) bourgeois victimes d'une émeute populaire. Diodore n'est pas d'une exactitude parfaite et les autres données sur le soulèvement d'Argos sont rares. Mais les termes de Diodore (ὁ δὲ ὄχλος οὐκ ἐλέγξας ἀκριβῶς) permettent d'établir qu'on ne négligea pas toute formalité judiciaire. Comment expliquer le terme *σκυταλισμός*? Il désigne un mode d'exécution capitale en usage aussi dans d'autres cités grecques. On donnait la mort au moyen d'un gourdin ou d'une massue. ¶ Mélanges. Le décret de Lete en Macédoine en l'honneur de M. Annius [O. Cuntz]. 102-107. L'étude des circonstances dans lesquelles le décret fut promulgué tend à confirmer la thèse que l'ère macédonienne commençait en 148 et l'ère proprement grecque en 146. Le décret serait de 120/119 et non 117. L'emplacement du succès d'Annius est Argos. 50 C. croit pouvoir la situer au sud de Monastir, près de Florina. ¶ Clément d'Alexandrie et Xénophon [W. Gemoll]. 105-107. Aux trois citations notées par Persson, il faut ajouter les emprunts suivants: Paed. II 10, 110 (Xén.

Apomn. II 4, 22) ; Paed. II 7, 60 (Cyrop. I 2, 46) ; Paed. II 2, 21 (Cyrop. VIII 8, 8) ; Paed. I 7, 55 (Cyrop. I 2, 4). Les erreurs que contient ce dernier passage prouvent que Clément n'a pas puisé dans le texte de Xénophon ou des *Magica* de Xanthus, mais qu'il a utilisé un manuel. Ces citations mettent en lumière le défaut d'esprit critique de Clément. ¶ Le décret du peuple athénien au sujet de Chalcis [J.-H. Lipsius]. 107-110. L. soutient contre Lehmann-Haupt (Hermès 1917, p. 520 ss.) la justesse de son interprétation du décret (IG. I. Suppl. n. 27 a). Il n'a pas pour but d'attirer à Chalcis les métèques athéniens en les exonérant de tout impôt ou en leur accordant l'isotélie, mais stipule que les métèques athéniens établis à Chalcis continueront à payer leurs impôts à Athènes et ne seront redevables d'aucune contribution à Chalcis. ¶ Quand vécut Nicandre ? [E. Bethe]. 110-112. a) Vers 275 d'après les βίοι Ἀράτου 1, 2, 4 ; Hypothes. Theocr. I, βίοι Λυκόφρονος, p. 4, 30, Scheer et aussi Cic. de or. I 16 ; Schol. Nicand. Ther. 3. 15 Confirmé par les caractères de sa poésie ; la dédicace des Theriaka au poète Hermesianax n'a rien d'in vraisemblable. b) A la fin du III^e s. (v. 225) : Comm. des Arat. Maass, p. 78, 323, 326 c) après Attalos III (138-133) d'après les comm. des Theriaka (γένος et v. 3). Mais cette dernière donnée est certainement fautive ; il faut entendre Attalos I, ce qui nous reporte à 20 225 (confirmé par le décret de Delphes (BCH. VI, 1882, p. 217, n° 5). Il y aurait donc deux poètes de ce nom, le premier auteur des Géorgiques, des Heteroioumena, Theriaka, contemporain d'Hermesianax et d'Aratus ; le second, auteur de l'hymne à Attalos I, vers 225/200. ¶ Bacchylidea [A. Körte]. 113-147. 1. La liste des vainqueurs de Céos. L'étude de cette 25 inscription (IG. XII 5, 608) fournit des données importantes pour les Epinicies de Bacchylide. Les 24 victoires se répartissent entre 15 vainqueurs ; le nombre des familles qui se livraient aux sports n'était donc pas considérable. La liste (gravée vers 400 ?) s'interrompt brusquement en 450 ; serait-ce sous l'influence de la domination athénienne ? L'inscription permet de dater en 458 les deux premiers poèmes de Bacchylide et prouve 30 qu'avec Kenyon il faut distinguer les poèmes VII et VIII ; le fr. 12 fait partie du n° VII, le fr. 7 du n° VIII. Le héros du n° VIII est Liparion, fils de Liparos. 2. Les nouveaux fragments (O. P. n° 1361, t. XI). Le fr. 1 complète heureusement le fr. 20 de l'Athenaios Epitome II, 39 E (Blass-Suess). Etude critique du texte. Bacchylide doit avoir imité Pindare fr. 124 a et b. (Schröder). Adressé à Alexandre fils d'Amynatas, il nous révèle des relations, ignorées jusqu'ici, du poète avec le roi de Macédoine. Fr. 4. Etude critique du texte. Date : 474/5. Adressé à Hiéron, il est probablement une tentative du poète pour prendre pied à la cour du tyran. Le fr. 5 est très mal conservé. S'agirait-il du mythe de Tyro, fille de Salmonéus (cf. Hermès, t. LI, p. 274, fig. 1 ; Sophocle, fr. 598 N. ; Anthol. Pal. III, 9). Comme les fr. 1 et 4, le fr. 12 est un poème bacchique ; comme le fr. 5, le fr. 20 devait contenir un récit mythique. Quel nom portait ce recueil dans l'antiquité ? Sa ressemblance avec les ἐγκώμια de Pindare permet de supposer que les Alexandrins le désignaient du même nom. 3. Les dates de la vie 40 de Bacchylide. Contrairement à l'opinion courante, Körte croit que Bacchylide n'était que de deux ou trois ans plus jeune que Pindare. D'après Strabon X, 486 il est facile de calculer que sa mère ne peut guère avoir eu d'enfant après 516. Dans son épinicie adressée à Pytheas (485 ou 483 v. Wilamowitz, Sitzungsberichte der Berliner Akademie 1909, p. 811 ss.) il a déjà le ton assuré d'un poète célèbre et la forme en est tout à fait achevée. D'autre part, il serait mort déjà vers 450. Son oubli à Athènes, le silence de la comédie à son égard ne s'expliquent pas autrement. Son exil doit avoir

eu lieu après 464 et avant 462. ¶ Un nouveau fragment des Aitia de Callimaque [L. Malten], 148-179. Le fr. 1362 des O. P. XI, 1915 offre un intérêt particulier soit par son étendue soit par sa valeur poétique. Le début manque. Il s'agit d'un banquet auquel le poète est convié par un Athénien du nom de Pollis établi à Alexandrie. Il lie conversation avec un convive égyptien qui, comme lui, a plus de goût pour les entretiens délicats que pour les libations excessives à la mode des Thraces. L'Égyptien fournit au poète des renseignements sur le culte de Pélée dans l'île d'Ikos et sur les relations de cette île avec la Thessalie. Étude critique du texte et commentaire explicatif. L'auteur relève l'emploi des mots *ἡμέρα* et *ἡμέρα* dans le sens de « jour ». L'allusion aux petites coupes que préfèrent les deux convives a trait à une ancienne habitude grecque (Athénée X, 431 E; XI 461 A), délaissée plus tard en faveur des grandes coupes (Athénée XI, 461 B). On mettait généralement à la disposition des convives des coupes de plusieurs grandeurs; ils choisissaient celle qui leur convenait (v. Lucien Kronosolen 15 18, p. 400; Philon de Vita contemp. ed. Cohn-Reiter VI, p. 59, ch. 6; Platon Symposion 223 c; Xénophon Symposion II, 23; Athénée IV, 129 D; Horace Sat. II, 8, 35; Galen. *θεραπευτικὸς μέτρος*. 1^{er} vol. X, p. 3 K). En tendant la coupe à son voisin, on prononçait son nom (Athénée X, 432 DE; XI, 498 D). On a voulu voir dans le vers 19 une allusion à des mœurs érotiques. Le fait n'aurait rien d'in vraisemblable, mais l'étude serrée du texte ne permet pas cette interprétation. Pour le mythe de Pélée à Ikos v. Scholies Pindare Pyth. III, 167; Antipater de Sidon Anthologie Pal. VII, 2, 9; Scholies Euripide Troyennes 1128. On a coutume de ne voir en Callimaque que le maître d'école et le poète de cour. La fraîcheur et la vie de ce fragment ne s'accordent pas avec ces désignations traditionnelles. Avec le poème intitulé Kydippe (O. P. 1014, v. 78 ss.) il nous révèle un Callimaque plus naturel et qui puise dans ses souvenirs personnels. Ce fragment serait le début d'un des livres des Aitia. Le convive égyptien ne doit pas s'être borné au maigre récit de l'île d'Ikos. La description détaillée du banquet fait elle aussi prévoir de plus amples développements. Ovide s'est beaucoup inspiré de Callimaque. Dans les Fastes il amène le récit proprement dit soit par l'invocation d'une muse ou d'une divinité, soit par la rencontre d'un narrateur, soit en rapportant les dires des vieillards. Dans les Métamorphoses la personne du poète disparaît de la scène. La technique de Propertius dans son dernier livre a aussi quelque ressemblance avec celle de Callimaque. On voit le même mythe s'adapter à tous les genres, suivant que les poètes en font la matière d'un poème épique, étimologique, catastérique ou d'une métamorphose. Ainsi le mythe de Coré dans l'hymne à Déméter, dans le traité des Berliner *Klassikertexte* V, 1, 7 ss. (Bücheler), dans le poème étimologique de Callimaque (Hermès, tome XLV, p. 560 ss.); dans les Fastes d'Ovide (IV, 393 ss.); dans les Métamorphoses (V, 341 ss.) ¶ Contribution à l'histoire de la Grande-Grèce au v^e siècle [U. Kahrstedt]. 180-187. Les monnaies qui portent les noms de deux cités ne signifient pas que les deux états fussent liés par un « *aequum foedus* ». Les monnaies de Crotona confirment cette conjecture et nous révèlent une phase de l'histoire de cette ville. Celles qui portent à la fois les noms de Crotona et de Sybaris appartiennent en effet à l'époque où le territoire de Sybaris est incorporé à celui de Crotona, après la chute de Sybaris (510). Il en est de même de plusieurs autres villes. On peut donc parler d'un véritable empire de Crotona qui comprenait presque tous les états au sud de Métaponte et de Velia et qui atteignit son maximum de puissance vers 460 pour s'effondrer brusquement dix à vingt ans plus tard. Le développement et la chute de cet empire

correspondent à la domination et à la faillite soudaine de la secte des Pythagoriciens. La révolution qui met fin à leur pouvoir (entre 459 et 454) a pour conséquence un morcellement de l'empire crotoniate. ¶ La date de composition de quelques écrits de Sénèque [H. Dessau] 188-196. D'une

5 allusion à l'agrandissement du pomerium et de quelques autres passages, Dessau conclut que le « de brevitae vitae » a été écrit après la mort de Claude et après la mort de Paulinus lui-même, auquel le dialogue est dédié. Ce serait aussi après la mort de Serenus que Sénèque aurait composé les

10 trois dialogues (II, VIII, IX) qui lui sont dédiés. ¶ Une aporie dans la doctrine de Lucrèce sur les agrégats (II, 444-477) [J. Mussehl]. 197-210. Etude critique et commentaire de ce passage difficile. On a voulu rattacher au vers 455 l'aporie contenue dans les vers 464-477 parce qu'il s'agit de l'agrégation des atomes de liquides. En réalité, la suite des idées est celle-ci : « Les corps de la nature de l'air, se composent surtout de particules

15 légères et rondes; comment sont faites alors les particules qui provoquent une impression désagréable ou douloureuse? La même question se pose pour les liquides : comment expliquer qu'ils puissent être amers? » Le lien logique est un peu lâche. Il ne faut pas en vouloir à un poète. Ce n'est pas le seul passage où Lucrèce entremêle plusieurs preuves : cf. II, 62-141.

20 ¶ L'épithaphe du philosophe Julien [M. Bang]. 211-216. CIL. IV, n° 9783. L'auteur en arrive à l'interprétation suivante : le philosophe Julien — un inconnu — manifeste avec toute la ville sa joie de la mort de l'empereur Commodien. Couronné de laurier, il sort de la ville, tombe aux mains des prétoriens qui l'enferment dans leur caserne (castra) et le mettent à mort.

25 ¶ Mélanges. Drusus Castor (A. Stein), p. 217-220. Drusus fut surnommé Castor pour avoir battu un chevalier très en vue (Dion Cassius LVII, 14-1). Quel est le sens de ce surnom? C'est une allusion, non pas au gladiateur du temps d'Auguste, mais au héros frère de Pollux : les Dioscures passaient pour protecteurs de l'ordre équestre. ¶ Une citation de Solon chez Lysias

30 [O. Kern]. 220-221. Dans son λόγος Ὀλυμπιακός, § 7. Lysias cite probablement Solon Athen. polit., ch. 5. Il faut donc remplacer le mot καιρομένην par κλινομένην. ¶ L'âge des fonctionnaires municipaux romains (complément à Hermès LI, 1916, fr. 65) [H. Dessau]. 221-224. L'âge requis pour les fonctions municipales sous l'empire était généralement 25 ans. Mais on y accé-

35 dait souvent plus tôt, surtout dans les petites communes. Rien n'empêche donc d'identifier (contrairement à l'opinion de P. Corssen, Zeitschrift für neutest. Wissenschaft XVIII, p. 188 ss.) l'auteur de la vie de saint Cyprien avec Helvius Honoratus Pontius de Curubis. ¶ Nysius [C. Robert]? 224. C'est « Mysius » qu'il faut lire : Hygin fab. 71; cf. fab. 100. ¶¶ N° 3. Le

40 ΔΟΥΚΙΟΣ Η ΟΝΟΣ [H. Werner]. 225-261. La fable qui fait le sujet du récit intitulé « l'âne », attribué à Lucien, et des Métamorphoses d'Apulée avait déjà été traitée par Lukios de Patrai (v. Photius, biblioth. cod. 129), dont les Métamorphoses ont servi de source aux deux auteurs. L'auteur de l'« Onos » fait-il une satire des Métamorphoses de Lukios? Rohde en

45 donne comme preuves le récit à la première personne d'aventures grotesques et obscènes, et la révélation à la fin du récit du nom du narrateur. Werner se propose de montrer, par l'étude des τῶποι du genre, que ces preuves ne sont pas valables. Le merveilleux, dans la littérature, a deux buts : récréer ou édifier. Les deux genres ont reçu des anciens le nom d'ἄρετρολογία. Comment expliquer que deux genres si différents aient reçu

50 une désignation commune? C'est que les anciens paraissent avoir attaché moins d'importance à leur but différent qu'à leurs caractères communs : le ψεῦδος (glose de Juvénal : falsidicus, mendax, artificiosus) et l'effort de l'au-

leur pour donner un air de vérité à son récit (garrulitas, loquacitas v. gloses d'Horace, Sat. I, 1, 120). Le genre profane n'est donc pas sorti du genre religieux, comme le veut Reitzenstein (Die hellenistischen Wundererzählungen); tous deux ont coexisté dès l'origine et se sont souvent confondus dans la suite (cf. Ovide, Mét. VI, 313 ss. et Apulée I, 9). On s'explique ainsi le caractère humoristique et parfois obscène de l'arétalogie religieuse; et l'on s'explique les éléments divers de l'« Onos ». Au récit profane de Lukios, avec ses plaisanteries et ses obscénités, il a ajouté une conclusion édifiante. Le récit à la première personne et l'indication du nom et souvent de la profession et des relations du narrateur pour donner plus de crédit au récit, sont des τῶροι communs aux deux genres. Ils n'ont rien de satirique dans l'Onos. L'auteur de ce récit demande qu'on le croie. Son ouvrage ne serait donc qu'un extrait de celui de Lukios de Patrai et ne saurait être attribué à Lucien. On peut tenter dès lors de se faire une idée de l'œuvre de Lukios. Ce n'était ni un roman, ni un spécimen d'arétalogie obscène et édifiante à la fois. Tous ses motifs étaient empruntés à la veine populaire, on les retrouve soit dans les fables d'Esopé, soit dans les contes des différents peuples de l'Europe. Ces récits, dont l'épisode central est la métamorphose d'un homme en âne et son retour à la forme humaine après diverses aventures, l'auteur les a habilement soudés, tantôt en retranchant les détails qui auraient nui à l'ensemble, tantôt en laissant son imagination broder sur le thème primitif. Il a même su incorporer à son œuvre souvent licencieuse un épisode tiré d'un roman d'amour sérieux (ch. 22, 26). ¶ Les anciens élégiaques grecs. II [F. Jacoby]. 262-307. Mimnerme. Comment se fait-il que dans le fragment 9, cité par Strabon (XIV, 1, 4), Mimnerme dise « nous » en parlant des conquérants ioniens de Smyrne et malgré cela leur reproche leur violence? Était-il originaire de Colophon ou de Smyrne? L'étude de ses poèmes, l'inscription CIG. II, 3376 le font généralement considérer aujourd'hui comme citoyen de Smyrne. Un habitant de Colophon n'aurait pas dit κείθεν ἀπορρώμενοι. Il faut admettre qu'il est né à Smyrne de descendants des conquérants ioniens. S'il blâme les chefs des conquérants, c'est qu'il appartient à une génération qui n'a plus la foi patriotique d'un Callinos, d'un Solon ou d'un Tyrtée. L'Asie ionienne ne résiste qu'avec peine à la poussée des Lydiens. Le patriotisme est en baisse. On se soumet à l'inévitable, et l'idée se fait jour: il faut laisser l'Asie aux Asiates (cf. Hérodote V, 36, V, 125). De là le ton de ce fragment, de là l'abandon de la poésie guerrière pour celle qui chante la crainte de la mort, de la vieillesse et de la maladie. Ce fragment faisait probablement partie du poème où Mimnerme racontait la lutte contre Gygès (Pausanias IX, 29, 4) auquel il ne faut rattacher ni le fragment 10, ni le fr. 14. Ce poème avait, selon Pausanias, un prologue dans lequel le poète invoquait les Muses nouvelles. Cela signifie probablement que l'on a affaire à un genre nouveau, créé par Mimnerme, la poésie narrative dont le sujet est emprunté à l'actualité. Le pas que fait ici Mimnerme est aussi important que celui que fera Hérodote lorsqu'il se bornera à raconter « ce qu'il sait ». Quel est le rapport de l'élegie de Mimnerme avec l'élegie romaine d'un Propertius par exemple? Plus d'idées, moins de sentiment; les élégiaques romains décrivent avec plus d'insistance leurs sentiments personnels et attirent l'attention sur leur personne. Ce serait faire erreur que de croire que Propertius a fait de Mimnerme une étude approfondie, comme Horace l'a fait d'Alcée. ¶ A quel parti politique se rattachait Thémistocle [A. Rosenberg]? 308-316. Dans son histoire grecque II, 2 (1913), Beloch distingue, au temps des guerres médiques, à Athènes, trois partis: les partisans de

la tyrannie, les γυώριμοι et les démocrates. Thémistocle aurait fait partie des γυώριμοι. Mais il n'a pas prouvé l'existence de ce parti. Il est vraisemblable qu'il n'y avait que deux partis, les partisans de la tyrannie et les républicains ou démocrates. On a tort de confondre ces derniers avec les démocrates du temps de la guerre du Péloponnèse. C'était un parti bourgeois qui comprenait la classe moyenne possédante. Si Thémistocle n'a pas pris de mesure démocratique radicale, c'est que précisément les tendances ultra-démocratiques n'existaient pas encore à Athènes. La réforme de 488/7 qu'on qualifie souvent d'ultra-démocratique est en réalité modérée. Thémistocle, 5
 10 Miltiade et Aristide sont tous trois des représentants du parti républicain. ¶ Le KΥΝΗΓΗΤΙΚΟΣ de Xénophon [G. Körte]. 317-323. Rademacher (Rhein. Mus. LI, 1896, p. 596) a prouvé qu'il n'est pas de Xénophon. Körte met en lumière une série de lacunes et d'erreurs qui trahissent l'inexpérience de l'écrivain. ¶ ΠΥΘΜΟΣ [O. Schröder]. 324-329. D'après le fr. 15
 66 d'Archiloque et le fr. 78 N² d'Eschyle, ainsi que la signification des mots en -θρος, il faut admettre que ἔθμος signifie plutôt le mouvement des vagues que l'écoulement d'un cours d'eau. Ainsi s'expliquerait le sens qu'il a pris en poésie. ¶ Les rhapsodes et l'épopée homérique [E. Meyer]. 330-336. Il faut rattacher le mot ἔπφοδος à ἔπτειν : les rhapsodes chantaient 20
 des poèmes « cousus » ensemble, qui formaient entre eux un tout. La division alexandrine en 24 chants n'a rien de commun avec les parties primitives (v. l'édition de l'Iliade de Christ). La fin de l'Iliade manque. L'épisode de la lutte entre Penthésilée et Achille la rattachait à l'Éthiopide et à la Prise d'Ilion. La fin de l'Odyssée manque aussi. L'Iliade semble bien avoir 25
 été le noyau de tout le cycle, y compris les chants cypriens. Le terme Homérides exprime une filiation toute spirituelle. ¶ N^o 3. Etienne de Byzance [B.A. Müller]. 337-337. D'après des données de l'ouvrage lui-même, on peut placer les Ethnica entre 339 et 365. Remarques sur quelques articles : « Ἀδύζνη » doit être la ville de Lybie, et πόλις Θράκης se rapporte à 30
 une autre ville du même nom. « Στρομομάται, ἔθνος Ἰουδαίων... » il faut intercaler ἔθνος Σκοθικών... Σαχλίται. Au lieu de Βόξινι, πόλις περὶ τῆς περρατικῆς. A l'article Δρύς, lire περὶ τῆς Σάρις ou Σινάρις au lieu de τῆς Ἀρῆς. A l'article ψάλλα, lire καὶ τοῦ Πόντου au lieu de καὶ τοῦ Ἰόντου. ¶ La doctrine religieuse des Epicuriens [R. Philippson]. 358-395. Philippson se pro- 35
 pose d'exposer quelques divergences de vues d'avec les opinions exprimées par Diels dans son édition de Philodème (Preuss. Akad. der Wissenschaften, 1916, n^{os} 4 et 6). Selon Diels, les Epicuriens auraient eu des doctrines variables et contradictoires sur la divinité des astres. A côté des dieux proprement dits, impérissables et bienheureux, ils auraient tantôt reconnu, 40
 tantôt nié l'existence des dieux astraux, dieux inférieurs qui n'avaient en partage ni l'éternité ni la félicité parfaite. La logique de leur système les poussait à la négation de ces divinités astrales, mais la crainte de l'opinion publique et l'exemple d'Anaxagore leur auraient fait maintenir et affirmer parfois des croyances qu'ils combattaient en d'autres passages. Pour sou- 45
 tenir sa thèse de la négation absolue, Philippson cite saint Augustin (Civ. dei, XVIII, 41), Plutarque (Adv. Colot., 27), Epicure (Lettres, § 76, 97) et discute différents passages des œuvres de Philodème sur lesquels se fonde la thèse de Diels : col. 8, l. 37 ss., il faut entendre par οἱ θεῖ non les dieux astraux, mais les dieux éternels ou plus exactement leur représentation 50
 (cf. Epic. Br. III, 123). Col. 9, l. 22 ss. cf. Lucrèce V, 146. La négation des dieux astraux ressort très nettement de col. 10 l. 6 ss. et col. 10 l. 34-36. Le passage de col. 10 l. 38 à col. 11 l. 20 contient une étude sur le mouvement des dieux. Il faut rapprocher du concept aristotélicien le concept ἔθ

καὶ ταῦτόν. On aboutit à cette conclusion que selon Philodème les astres ne sont que des unités passagères, qui dureront autant que durera le monde, de même que l'homme n'est une unité qu'aussi longtemps que dure sa vie. Les dieux sont au contraire des unités πρὸς τὸν αἰῶνα. Les astres ne sont donc pas divins. Les relations étroites de Philodème avec Pison permettent de supposer qu'il partageait ses convictions politiques. On pourrait donc, d'après περιθεῶν A adopter le milieu de l'an 44 comme date de composition. Remarques sur le texte et le commentaire de Diels. ¶ Le chapitre 20 du De prisca medicina d'Hippocrate [M. Pohlenz]. 396-421, I. Le texte. Les emprunts faits par l'auteur de la 19^e lettre de Démocrite à Hippocrate au texte du De prisca medicina permettent d'établir que les manuscrits M et ζ différaient déjà avant notre ère et que la séparation de A d'avec M ζ s'est faite encore beaucoup plus tôt. On a tort par conséquent de se passer tout à fait de ζ . Il peut servir parfois de contrôle pour M, lorsque A et ζ ont la même leçon. Quelques exemples. II. Quelle conception l'auteur se fait-il de la science médicale ? Après s'être élevé contre ceux qui font dépendre la science médicale d'hypothèses arbitraires sur les éléments dont se compose le corps humain, l'auteur du De prisca medicina attaque au ch. 20 ceux qui lui donnent comme point de départ une philosophie de la nature. C'est un empiriste radical que l'on ne peut identifier avec Hippocrate. Ce dernier enseignait au contraire que la science médicale devait se fonder sur une connaissance approfondie et raisonnée de la nature (Phèdre 270 C 269 E). On a donc affaire à un adversaire d'Hippocrate, défenseur de l'empirisme absolu. Il nous fournit des renseignements sur Hippocrate. L'idée qu'il faut remonter aux causes premières, étudier les questions εἰ ἀρχῆς; au moyen de la philosophie rappelle le de victu I, 2. On retrouve ces mêmes termes dans les Lois IV, p. 720 ss., IX, p. 857 C, 857 D, Platon distingue nettement l'ἐμπειρία et la τέχνη (Lois 720 ABC, 857 D). Aurait-il pris cette distinction chez Hippocrate ? On constate en tous cas qu'il se sert de ces termes presque toujours en corrélation avec une discussion sur la médecine. Mais est-il vraisemblable qu'Hippocrate ait déjà formulé cette opposition ? On ne la rencontre en ces termes ni dans le Corpus ni spécialement dans le de Prisca Medicina. Et pourtant l'auteur de ce traité aurait pu s'en servir, car il ne renonce pas à toute étiologie (cf. ch. 20, p. 25, 4 K; ch. 23 p. 30, 1; chap. 21, etc.). D'autre part elle est fréquente dans la littérature médicale hellénistique qui ne l'a probablement pas empruntée à Platon, et chez Dioclès (tr. 112 Wellm.) qui n'est certes pas sous l'influence de Platon. Il est certain qu'Hippocrate ne songeait pas à bannir de la médecine tout élément empirique. Il distinguait peut-être, comme Platon (Philebos SSE; cf. de prisca med. 9) entre les sciences qui se fondent sur le nombre et la mesure et la médecine qui se fonde sur l'αἰσθησις, non mesurable exactement; ou bien les sciences et les arts (τέχναι) qui ont un but sérieux et qui restent en relations étroites avec la nature, telles que l'agriculture et la médecine, et ceux qui visent au plaisir (Lois 889 C; cf. de prisca med. ch. 3). Cette dernière classification proviendrait de Démocrite et expliquerait un passage obscur du chap. 20: la peinture y est considérée comme le type des arts qui ne continuent pas la nature. Quant à la date du traité, une allusion du ch. 20 à Empédocle permet de dire tout au moins qu'il est postérieur à 410. ¶ Ser. Sulpicius Similis [A. Stein]. 422-433. Dion Cassius (exc. LXIX, 19) parle d'un nommé Similis qui fut préfet de la garde de corps de Trajan, puis préfet du prétoire, donna sa démission et se retira à la campagne où il passa, dit-il lui-même dans son épitaphe, sept années, les seules où il ait véritablement vécu. Mentionné aussi comme

préfet de la garde dans la Vita Hadriani (ch. 9, 5, 6). Ulpien fait allusion à un praefectus annonae du même nom, dont le gentilicium est Sulpicius. Une inscription égyptienne C.I.G. III, 4713 C = CIL III, 24 parle d'un préfet d'Égypte « Sulpicius Simius ». Malgré l'opposition qui s'est élevée⁵ contre l'identification de ce vice-roi d'Égypte avec le Similis de Dion, on doit admettre aujourd'hui qu'ils ne sont qu'une seule et même personne. Une série de textes fournis par les papyri nous ont appris que le successeur de C. Vibius Maximus fut Sulpicius Similis, préfet d'Égypte de 107 à 113 environ (P. Amh. II, 64, II, 65). L'objection qu'on a formulée au nom du¹⁰ Pap. Oxyr. II, 237 est insuffisamment fondée. Grenfell a reconnu qu'il fallait lire Servius et non Flavius. ¶ La patrie de l'épigrammatiste Posidippe [O. W. Hinreich]. 434-439. L'obscurité qui régnait sur la date de naissance et la patrie de Posidippe vient d'être dissipée par la découverte de l'inscription de Thermon (Elle paraîtra dans le I. G. Suppl. à IX, 1.) L'écriture et¹⁵ les indices prosopographiques la font dater en 280. On en conclut que Posidippe, qui y figure au nombre des nouveaux proxènes de l'alliance étolienne, ne peut être né après 312. Sa patrie est Pella. ¶ La plus ancienne définition de la rhétorique [H. Mutschmann]. 440-443. La définition à laquelle arrive Socrate dans le Gorgias 452 E ne peut avoir été empruntée²⁰ au sophiste. Il est peu probable aussi qu'elle soit de Korax ou de Tisias, comme le veut l'auteur des Prolegom. in Hermogenem IV, 19 L'expression poétique *πειθοῦς δημιουργός* doit être d'origine dorienne, dit Spengel. En réalité ce n'est pas une définition : Platon use à dessein de termes vagues pour arriver à sa conclusion à la fin du dialogue : la rhétorique n'est pas un²⁵ art du tout. Son but est la *κολακέα* (cf. Charmides 174 E, Symposium 188 D). ¶ Mélanges. La fin de l'Odyssee et Apollonius de Rhodes [E. Bethe]. 444-446. Ed. Meyer (Hermès, 1918, p. 334) et Wilamowitz (L'Iliade et Homère, p. 12) admettent qu'Apollonius a imité dans son œuvre la fin de l'Odyssee, c'est-à-dire ψ 296 : il y aurait eu à cette époque des manuscrits qui³⁰ s'arrêtaient là. Or, la thèse de l'imitation se base uniquement sur la ressemblance de *ἀσπασίως* et *ἀσπασιοί*. D'autre part ψ 296 ne peut avoir été la fin de l'Odyssee : il faudrait supprimer alors les allusions à ce qui suit, c'est-à-dire δ 114, ξ 173, π 302, δ 738, ο 353, λ 187. La scholie qui rapporte l'opinion d'Aristarque et d'Aristophane signifie ceci : au vers ψ 296 le but essentiel est atteint. ¶ L'Hercule de Sénèque [C. Robert]. 446. Renverser deux³⁵ vers dans le chœur 560 ss. : lire d'abord le vers commençant pas « *telum* » puis celui qui commence par « *tecum* ». E. BOSSHARDT.

Jahresbericht über die Fortschritte der klassischen Altertumswissenschaft, 1916-1918 (fasc. 174-177).

1. Rapport sur la littérature concernant⁴⁰ Apulée et l'histoire d'Apollonius, roi de Tyr, de 1897-1914 [Georg Lehner] fasc. 175, p. 1-80. ¶¶ 2. Rapport sur les recherches des monuments linguistiques du vieil italique, 1897-1913 [W. Schwering et Michael Bacher] fasc. 176, p. 1-127. ¶¶ 3. Rapport sur l'histoire grecque, 1907-14 [Thomas Lenschau] fasc. 176, p. 129-199. ¶¶ 4. Rapport sur les antiquités⁴⁵ romaines, 1902-1916 [Arthur Rosenberg] fasc. 176, p. 201-224. ¶¶ 5. Articles nécrologiques sur Rich. Wunsch, éd. Scheer, W. von Christ, G. Körte fasc. 177 B, p. 1-128. ¶¶ 6. Bibliotheca philologica classica, 1916, fasc. 177 A, p. 1-138.

Nachrichten von der königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu⁵⁰ Göttingen Philosophisch-historische Klasse. Année 1918. Fasc. 2. Les données de Tite-Live et d'Horace sur le développement du théâtre romain [R. Reitzenstein] p. 233-258. A quelles sources Tite-Live a-t-il puisé pour son récit (VII, 2) qui est certainement un résumé d'un exposé plus détaillé?

Comment s'y est-il pris pour faire ce résumé ? Les informations de Tite-Live et d'Horace trahissent-elles à tel point l'influence des théories grecques que l'hypothèse de sources romaines est exclue a priori ? Le récit assez incohérent de Tite-Live trahit deux sources différentes, une source annalistique et une autre que l'on peut appeler archéologique. De la seconde il a tiré les données suivantes : La jeunesse romaine avait de tout temps pratiqué les vers satiriques, mais improvisés le plus souvent et sans art. A un moment donné vinrent s'y ajouter la danse et l'accompagnement de flûte, introduits d'Etrurie. Bientôt on fixe les paroles à l'avance par écrit. Livius Andronicus apporte un dernier perfectionnement : une action bien ordonnée et des parties parlées. Avec les difficultés croissantes de la représentation, les amateurs, les dilettantes font place à des acteurs de profession, et reviennent au genre primitif plus simple des *exodia* qui s'est conservé dans l'Atellane. Cette seconde source de Tite-Live devait être moins une histoire de la poésie dramatique à Rome qu'une histoire de l'« ars ludica » ou de l'état d'acteur. Aussi n'est-il pas étonnant que Tite-Live ne mentionne pas l'influence grecque : il la supposait connue. Il est inexact de voir dans le passage sur Livius Andronicus et la *satura* une traduction d'Aristote (Poét. 5), Leo (Hermes XXXIX 1904, p. 63 ss.) prétend que toutes les informations de Tite-Live sur la vie d'Andronicus sont pure invention. Or, il n'y a rien d'in vraisemblable à ce que ce dernier fût à la fois auteur, acteur et chanteur. Certaines formes primitives de la comédie romaine se rapprochent de la forme décrite par Tite-Live ; par exemple, l'*ἀγών* entre les acteurs du temps de Plaute devait être une improvisation avec chants et gestes (cf. le *Trinummus*, v. 705, Plaute y fait allusion et l'appelle « *comœdia* »). Il est probable que grâce au conservatisme des Romains, ces scènes avaient subsisté à côté de la comédie proprement dite pendant les 4 jours que duraient les *ludi*. La description que fait Denys d'Halicarnasse de la « *pompa* » et des figures grotesques que l'on y promène, confirme le récit de Tite-Live. En somme, si l'on ne peut nier qu'il y ait dans son récit une influence grecque, qui se traduit dans sa conception d'une évolution de l'art comique, on affirmera à bon droit d'autre part qu'il n'a pas puisé directement à une source grecque. Quant à Horace (Ep. II, 4, 139 ss.), il semble qu'il ait puisé à une source latine aussi. Il faut noter l'accord du témoignage des deux auteurs sur le *versus fescenninus*. L'origine de ce mot est probablement *Fescenninus*, habitant de la ville d'Etrurie de ce nom, tandis qu'Atellane serait un nom de personne d'origine osque. Ces deux termes trahissent les deux influences qui ont agi sur le Latium. Il faut évidemment y ajouter l'influence grecque : la métrique des parties chantées ainsi que la *fabula* sont grecques. On peut conclure que l'histoire du théâtre où puisa Tite-Live avait plus de valeur qu'on ne l'a dit. Si elle se ressentait des théories trop hardies des Grecs, elle contenait cependant d'excellente matière. La part de la théorie a été fort exagérée. Ἡ Μονόχλων et *onager* [E. Schramm]. 259-271. L'engin que décrivent Apollodore et un anonyme, et qu'ils appellent *μονόχλων* ne doit pas avoir existé en réalité. C'est un engin imaginaire, sorte de catapulte qui lancerait, au lieu de pierres, un filet destiné à capturer les défenseurs d'un rempart. On peut déduire de leur description des informations sur la construction de la catapulte. Comparaison de la catapulte grecque avec l'*onager* décrit par Ammien Marcellin XXIII, 4. Fasc. 3. L'accentuation béotienne [Eduard Herrmann]. 273-280. Des papyrus du second siècle de notre ère nous ont livré deux poèmes de Corinne. Wilamowitz considère l'accentuation de ces poèmes comme béotienne. Il a sans doute raison, mais on peut espérer que

des textes béotiens viendront confirmer ses vues. Cette accentuation se rapproche plus de celle de l'attique que de celle du dorien. Il semble que la loi des trois syllabes existait déjà dans le grec primitif et que la loi du hema s'applique au ionien, à l'attique, et peut-être à l'achéen, mais pas au dorien. Dans le lesbien, ces deux lois règnent en maîtresses, elles ont fait disparaître tout accent plus rapproché de la fin du mot. Dans le dialecte attique, il y a eu lutte avec la loi des 3 syllabes, elle s'est terminée, pour les noms, par la victoire de l'ancien accent. De même pour le béotien et le dorien. Mais, tandis que l'attique en reste là, dans le béotien la loi de l'analogie triomphe de celle du hema. Dans le dorien, l'analogie triomphe de la loi des 3 syllabes, de même qu'en grec moyen et moderne. ¶ Questions étymologiques [Eduard Herrmann]. 281-287. Étymologie de ἔξδρις, πός, μάχη, ὕπαρ, ὀχθησαί. ¶ Les scolies d'Horace Ode I. 14 [R. Reitzenstein]. 393-396.

15

Ernest BOSSHARDT.

Neue Jahrbücher. 1918, t. XLI, nos 1 et 2. La statue de Ménandre [Franz Studniczka]. 1-31. 1) Statues pourvues d'une inscription endommagées ou perdues. La faveur dont jouit Ménandre auprès des anciens explique le grand nombre de ses statues, dont il ne nous reste souvent, malheureusement, que le socle avec l'inscription. La plus ancienne est la statue de théâtre de Dionysos. Elle doit être environ de 293-2, date de la mort de Ménandre et avoir servi de modèle aux autres. 2) Les sources principales pour la connaissance du petit buste de Ménandre, dit buste Orsini. 3) Les dessins de ce buste. 4) Le buste de Ménandre, de Marbury Hall. 5) Le nombre des têtes représentant Ménandre. Il en est trente-deux qui ne font l'objet d'aucun doute. Souvent les anciens ont cru y voir des portraits de Pompée. 6) La tête en marbre de la glyptothèque de Copenhague. 7) Description de cette tête. 8) Détermination de la date d'après les indications fournies par le style. Elle doit être d'environ 287. 9) La comparaison de cette tête et de plusieurs autres, portant les noms de divers poètes grecs, avec les bustes reconnus pour être des Ménandre, fait croire qu'il s'agit bien de Ménandre. 10) La comparaison avec le relief de Ménandre au musée du Latran fait aboutir à la même conclusion. 11) Confrontation du portrait avec ce que l'on sait de la personne du poète. Ménandre n'a pas dépassé de beaucoup la cinquantaine. Il avait reçu une excellente éducation, c'était un homme du monde, un élégant raffiné. On vantait sa beauté. Il devait être très nerveux, peut-être souffrait-il de migraines. Les portraits répondent à ces particularités, mais ce qui y apparaît surtout, c'est l'âme si riche du poète avec ses dons d'observation et de pensée, sa sensibilité et sa noblesse. ¶ Le concept de temps chez s. Augustin [Max Wundt]. 32-37. On n'a pas voulu s'accoutumer encore à considérer la philosophie chrétienne comme un prolongement et un aboutissement logique de la pensée païenne. Bien à tort, car on ne peut comprendre l'évolution de la philosophie romaine que si l'on renonce à élever une cloison étanche entre la pensée romaine et la pensée chrétienne. S. Augustin est le point final de la pensée antique. Cela apparaît clairement si l'on suit, par exemple, l'évolution du concept de temps à travers les philosophies grecque, latine et chrétienne. Les Grecs étaient des visuels. Leur conception du temps, qu'ils appellent mouvement, se ressent de cette tendance à tout situer dans l'espace. Aristote, puis Plotin, font cependant une distinction toujours plus nette entre le temps et le mouvement. Mais c'est saint Augustin qui apporte la solution aux problèmes soulevés par Plotin. Il montre que notre esprit crée en quelque sorte, le temps, grâce à sa faculté de réunir le passé au

moyen du souvenir, le présent par la vue directe, et l'avenir par la prévision. Pour éclairer sa doctrine, il se sert d'une comparaison de l'ordre auditif, ce qui est peut-être caractéristique de l'esprit latin, plus auditif que visuel. ¶ Les antécédents de la guerre du Péloponnèse et l'enseignement (de la valeur actuelle de l'histoire ancienne) [Carl Reuter]. 18-34. « Savoir pour prévoir, pour pouvoir », tel n'est pas le but de l'enseignement de l'histoire ancienne. Il ne permet ni la prévision, ni la démonstration, mais seulement l'illustration des faits contemporains ou plutôt des lois générales. Il forme l'esprit sinon à une compréhension plus juste de tel fait particulier, du moins à une conception générale des choses plus riche et plus exacte. Exemple de leçon sur les antécédents de la guerre du Péloponnèse. L'auteur souligne les analogies avec l'histoire contemporaine et fait ressortir tout ce qui prête à des considérations générales sur les causes, mobiles et effets de l'histoire. Le grand mérite de l'histoire antique est de donner une vue nette des facteurs historiques, avec d'autant plus de facilité que le cadre des événements est restreint et que tout se passe en pleine lumière. Elle a pour mission de faire connaître au jeune citoyen d'aujourd'hui les vérités fondamentales de la politique. ¶ N° 3. Héraclite et ses juges dans l'antiquité [Ernst Howald]. 81-92. Les anciens n'ont vu en Héraclite que le physicien. Ils n'ont pénétré que rarement au delà de la science que représentaient leurs penseurs dans l'intimité de leur personnalité. C'est Schleiermacher qui a éveillé l'intérêt pour Héraclite. Il tient beaucoup de l'orphisme. Sa langue est obscure et antithétique comme celle des oracles. Elle trahit une forte passion. Il veut amener ses compatriotes à comprendre le Logos, et leur enseigne un mystère qui contient quatre vérités essentielles : c'est d'abord le logos, le principe qui domine tout, même les dieux. On peut l'appeler aussi — c'est la seconde vérité — le feu ou la guerre, créatrice de toutes choses et fin de toutes choses ; elle s'affirme dans la coexistence des contraires. En physique — troisième vérité — ce scepticisme et ce pessimisme s'expriment par la formule : πάντα ἔει. Enfin, par la guerre et le mouvement continuels tout tend à la mort, qui est en même temps une naissance. La civilisation est une chute vers le néant. Héraclite n'a pas eu de véritable disciple. Cratyle, le maître de Platon, se réclame de lui et développe son scepticisme. L'influence d'Héraclite se remarque chez Epicharme, Empédocle dans la science ionienne, mais surtout chez les sophistes, Socrate, Euripide et Platon dans sa jeunesse. Plus tard, Platon combat Héraclite (Cratyle et Théétète), Aristote en est l'adversaire déclaré. Puis on voit apparaître les commentaires des doxographes, les anecdotes fantaisistes. Héraclite devient l'homme triste en opposition avec Démocrite le rieur. Les littérateurs le tournent en ridicule, commettent des faux. Avec le stoïcisme on assiste à une renaissance de sa doctrine. Le panthéisme des Stoïciens tient du Logos d'Héraclite, leur conception de l'âme est apparentée à la sienne. Son influence est grande sur la seconde sceptique (Sextus Empiricus) Philon le tient en grande estime, Justin l'appelle un chrétien, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, les néo-platoniciens le connaissent fort bien, Hippolyte s'en sert fréquemment, sans puiser directement dans l'œuvre d'Héraclite : son livre doit avoir disparu avant cette date. ¶ La fin du paganisme gréco-romain [Johannes Geffcken]. 93-124. Le problème de la victoire du christianisme sur la religion antique n'a pas encore été étudié et exposé comme il le mérite. On a eu trop souvent la tendance de considérer cette victoire comme fatale et de passer trop rapidement sur les vicissitudes d'une lutte longue et mouvementée. De fait, jusqu'au milieu du

III^e siècle, le paganisme a été beaucoup plus puissant et plus vivace qu'on ne l'a dit. Les cultes nationaux aussi bien que les religions venues de l'Orient jouissent d'une grande faveur. Dans le monde latin, le culte de Mithra suit le succès des armes romaines. Le culte des empereurs, la pratique des mystères ont d'innombrables fidèles. Puis tout à coup, dans la seconde moitié du III^e siècle, tout nous révèle un déclin du paganisme : il coïncide avec la faiblesse du pouvoir impérial, son principal soutien. Le christianisme en profite pour faire de rapides progrès. Mais sous Dioclétien et ses successeurs on assiste à une réaction de la religion antique. L'époque est dominée par l'apparition d'un génie : c'est Plotin, avec son mysticisme, son idée d'un Dieu cause première, au delà de tous les dieux, dont la connaissance est le souverain bien. En fidèle disciple de Platon, il unit la dialectique la plus acérée à un sens mystique tout à fait extraordinaire. Il a forgé une conception du monde qui devait avoir un succès immense. Saint Augustin est son héritier direct. La pensée de Plotin dépasse la pensée grecque, elle a une portée universelle, on ne saurait le ranger parmi les adversaires du christianisme. Son disciple Porphyre est plus philologue que philosophe. Il prêche l'ascétisme, défend la croyance aux démons. Jamblique établit des classifications minutieuses des dieux. On est loin de la joie de vivre qui caractérisait les Grecs. Le paganisme ascétique du néo-platonisme est plus sombre et plus dépourvu de culture que le christianisme du IV^e siècle. L'orientalisme l'a emporté et en particulier l'esprit de l'Égypte. C'est à ce moment qu'apparaissent les écrits hermétiques et les oracles dits chaldéens. La seconde moitié du III^e siècle est une époque de foi païenne ardente. Ce qui manque au paganisme, c'est un chef. Quand il en aura, ce sera trop tard, le christianisme aura triomphé. La constitution de 313 est le premier coup de clairon de sa victoire. Cependant, une tolérance réelle n'était pas encore possible. Les chrétiens, par leur fanatisme, amassent contre eux les rancunes. La réaction de Julien n'est donc pas un anachronisme. Sa mort prématurée fait le salut du christianisme. Après diverses vicissitudes, on se trouve sous Théodose devant la même situation que trente ans auparavant sous l'irrésolu Constantius : la guerre de religion est toute proche. Le IV^e siècle est riche en esprits distingués. Dans le monde païen, il faut citer Libanius, Themistius, Eunapius, Vettius Agorius Prætextatus, Symmaque, Ammien Marcellin. Les poètes Claudien et Nonnus ne sont chrétiens que de nom. Le paganisme se sent pourtant vaincu ; il se teinte d'amertume et de résignation. La religion antique résiste encore avec plus ou moins de succès, suivant les pays, parfois jusque bien avant dans le VI^e siècle. Alexandrie et Athènes sont les derniers refuges de la pensée païenne. Proclus est un homme profondément religieux, mais d'une religion qui n'est plus grecque, ni même néo-platonicienne : elle est purement orientale. Son spiritualisme devient du spiritisme. Ses classifications des dieux sont encore plus compliquées que celles de Jamblique. Quant à Synesius, il fond ensemble le christianisme et le néoplatonisme. Quelle est la part de la culture antique dans la formation de la civilisation chrétienne ? Le problème est complexe, et il est loin d'être élucidé. Il faut pour le résoudre tenir ferme à ce principe : le christianisme fait partie de l'histoire de la culture antique. Le paganisme n'a pas péri, il s'est transformé, il a passé à une nouvelle culture. ¶ « Pignus » et « hypotheca » [Richard Samter]. 138-140. Les juristes romains, à partir de Marcianus, emploient ces deux termes indifféremment. Dans le passage des Pandectes (XXI, § 1) : « Inter pignus autem et hypothecam tantum nominis sonus differt », il est vraisemblable que Marcianus entendait par

hypotheca le mot grec. ¶ N^{os} 4 et 5. Une défaite de Socrate [Alf. Gercke]. 145-191. Contrairement à l'opinion généralement reçue jusqu'ici, Platon donne dans le Protagoras la victoire au sophiste contre Socrate. Le jugement préconçu défavorable aux sophistes et dont on revient aujourd'hui, a été la cause de l'incompréhension générale des intentions de Platon dans ce dialogue. Si Platon a voulu démontrer l'insuffisance de la science des sophistes, pourquoi a-t-il donné une place prépondérante au grand discours de Protagoras, qui est comme le centre du dialogue et le but de toute la première partie ? Pourquoi lui aurait-il fait exposer des théories sur l'éducation, sur l'enseignement de la vertu, sur la politique que lui-même ne 10 pouvait qu'approuver et qu'il a développées plus tard dans d'autres dialogues ? Pourquoi enfin a-t-il soigneusement évité tout ce qui pouvait faire paraître dangereuse ou immorale la doctrine de Protagoras, par exemple l'adage : Chaque homme est la mesure de toutes choses ? On veut voir des contradictions dans les thèses soutenues par le sophiste. En réalité, elles 15 ne s'opposent pas, elles se complètent : la capacité intellectuelle et morale a trois fondements : les dispositions naturelles, l'exercice et l'influence d'un bon maître. Dans la première partie du dialogue, Socrate est vaincu, chacun le reconnaît. Il a nié par trois fois que la vertu pût s'enseigner, (319 A, 319 B-320 B, 328 E) et a dû reconnaître le mal fondé de sa thèse. 20 Mais, dit-on, il reprend l'avantage dans la seconde partie et reconquiert, bribe par bribe, grâce à la supériorité de sa dialectique, tout ce qu'il avait concédé à son adversaire. C'est ici que les idées préconçues ont fait faire fausse route aux commentateurs. On n'a pas pris garde que l'argumentation de Socrate, victorieuse en apparence, est un tissu de sophismes, de trucs de rhéteur et que chaque fois qu'il se sent en mauvaise posture, il change rapidement de sujet sans permettre à Protagoras de poursuivre son idée ou de lui répondre librement. La thèse de Socrate, c'est l'identité de toutes les vertus. Il la défend au moyen d'un raisonnement captieux, en confondant le contraire avec le contradictoire, l'injuste avec le non-juste, 30 l'impie avec le non-pieux. Le seul tort de Protagoras consiste à ne pas démasquer la ruse : mais il ne se déclare pas vaincu pour cela et affirme avec raison qu'il n'y a qu'une analogie là où Socrate veut qu'il y ait identité. L'identité qu'établit ensuite Socrate entre la sagesse et la circonspection, puis entre le courage et l'assurance repose sur un sophisme tout 35 pareil. Protagoras lui répond avec une parfaite logique qui serait fatale à Socrate si celui-ci ne détournait l'attention de son adversaire par une digression sur l'agréable. Après avoir ainsi fait dévier la discussion, et s'être posé en défenseur de l'hédonisme, il revient subitement en arrière, et grâce à un véritable tour de passe-passe, en jouant sur les deux sens de 40 l'expression *ἐναίματι*, il convainc Protagoras d'erreur. L'interprétation traditionnelle de ce dialogue s'est heurtée à tant de difficultés que l'on en est arrivé à lui nier toute portée philosophique. En réalité, Platon ne s'attaque ni à Protagoras, ni au Socrate historique ; il critique les doctrines et les habitudes de pensée de certains disciples de Socrate (en particulier 45 Euclide), les méthodes pleines d'arbitraire et de fourberie des philosophes qui pratiquent l'éristique, et fait en même temps, sans exprimer nettement ses propres convictions, défiler toutes les doctrines sur la vertu qui avaient cours à cette époque. ¶ Hellenisme et christianisme [Eduard Stemplinger], t. XLII, p. 81-89. Brève esquisse de l'influence de la rhétorique et 50 de la philosophie grecques sur le christianisme primitif ainsi que de la morale des cyniques et des stoïciens dans les premiers siècles, de la persistance de certains rites, mythes, coutumes, recettes de médecine popu-

R. DE PHILOL. — *Revue des Revues de 1918.* LXIII. — 3

laire et croyances superstitieuses, en particulier dans les pays du Nord. ¶ N° 6. Politique et morale dans l'antiquité [Wilhelm Nestlé]. 225-244. Le problème des rapports de la politique et de la morale a été posé dans l'antiquité dans les termes les plus précis. La liberté avec laquelle il a été envisagé et discuté s'explique par le fait qu'on n'avait pas à tenir compte du facteur religieux. Les sophistes s'élèvent contre la morale établie au nom de la morale naturelle, et c'est tantôt au profit des faibles, tantôt au profit d'une minorité d'hommes supérieurs et aristocratiques (v. le Calliclès du Gorgias de Platon). Les écrits très répandus de Thrasymaque définissent la justice : l'avantage du plus fort (Platon Rép. I 338 C, lois X 890 A ; cf. Euripide, Phéniennes 524 s.). A propos de la politique athénienne à l'égard de Mélos, Thucydide (v. 84) expose les deux conceptions contraires ; il semble bien que ses convictions personnelles soient celles de ses personnages qui affirment la nécessité pour l'homme d'état de se conformer à la loi naturelle : la force l'emporte toujours (I, 76, 2 ; IV 61, 5 ; VI 83, 1). Son Périclès déclare qu'une grande puissance ne doit pas hésiter à commettre même des actes injustes s'il s'agit du maintien de sa puissance (II 63, 2). D'autre part, l'idée du droit naturel mène quelques sophistes à des conclusions opposées : ils affirment l'égalité de l'esclave et du maître et prêchent le cosmopolitisme : Hippias, Alcidas, Lycophon, Antiphon. V. aussi Euripide fr. 1047. Socrate subordonne la politique à la morale. Mais la pratique lui a montré que la politique se concilie difficilement avec les exigences de la morale et il établit alors la distinction du θεωρητικός et du πρακτικός βίος. Pour Platon, le dernier but de la politique, c'est l'éducation du citoyen, pour en faire un homme de bien. Il veut l'union étroite de la politique et de la morale. Dans la Politique, il propose comme solution le gouvernement d'un homme supérieur. Il complète sa pensée dans le Timée et le Critias et reste fidèle à son principe que l'acquisition de biens matériels est nuisible à l'âme, il rejette la guerre de conquête et assigne comme seul but à la guerre le maintien de l'indépendance. Mais il semble se rendre compte (Lois IV, 918 D) que dans ces conditions une politique économique de grand style est impossible, et il finit par se détourner de la politique qu'il définit un mal nécessaire. Aristote ne touche guère à la question des conflits entre la politique et la morale. Il défend l'institution de l'esclavage et proclame le droit des Grecs à dominer sur les barbares. Théophraste semble avoir traité la question plus à fond. Zénon prêche le cosmopolitisme. L'idée du droit naturel fait éclore l'idée de l'humanité. Chez les Romains, Caton et César représentent deux directions opposées : la politique qui se subordonne à la morale, et la politique réaliste. Epictète voit dans la mission du stoïcien quelque chose de bien supérieur aux réalités mesquines de la politique. Carnéade défend le pour et le contre, mais il semble avoir donné la préférence à la doctrine qui niait le droit naturel et la justice, et défendait la guerre de conquête. Avec le néoplatonisme, le sage se retire dans un monde supra-terrestre. Plotin peut dire comme saint Paul qu'il est citoyen du ciel et que les choses terrestres ne le concernent pas. En somme on reconnaît partout les deux tendances qui se dessinaient déjà du temps des premiers sophistes : les uns cherchent à plier la politique à la morale, les autres affirment l'impossibilité de concilier la politique avec les exigences d'une morale altruiste. ¶ N° 7 | 8. Les origines du culte de Zeus [Otto Gruppe]. T. XLI. 289-302. Le mot Ζεῦς vient de l'ic. Djēus, qui signifiait le ciel. Désignait-il déjà le dieu du ciel ? Cela est peu probable. Ni dans la religion indoue, ni dans les religions grecque et romaine, les divinités d'origine indo-européenne ne personnifient de préférence des

phénomènes célestes. L'étude des origines du culte grec de Zeus semble montrer que le Zeus des Grecs n'est pas le même que le dieu indou Dyaūs. Le culte de Zeus apparaît vers le x^e siècle avec la civilisation nouvelle qui suit la grande invasion et succède à la civilisation minoenne. Il consiste au début en cérémonies magiques destinées à faire tomber la pluie. Tantôt on célébrait les noces du Dieu du ciel avec la Terre, tantôt on simulait l'éducation de l'esprit de la pluie abandonné sous la forme d'un enfant dans une grotte, tantôt enfin on rappelait à la vie le dieu qui passait pour mort. Il se produit donc à cette époque une synthèse du dieu grec primitif, dieu du ciel, avec le dieu crétois qui était surtout le dieu de la pluie. On représente ce Zeus primitif, appelé souvent Poseidon, avec ses attributs l'éclair qui prend parfois la forme du trident, et la hache ou le marteau, qui servait à produire le feu. Il est souvent personnifié par une pierre qu'on dit tombée du ciel. Bientôt on célèbre les fêtes religieuses non seulement pour mettre fin à la sécheresse mais aussi pour prévenir les malheurs à venir. Les fêtes étaient en rapport avec la marche des étoiles et de la lune. Les constellations, les signes du zodiaque jouent un rôle important. Il en résulte un foule de mythes (Zeus et Europa, Pasiphae, Io, etc.). Une autre transformation, bien plus importante, est celle des fêtes religieuses en mystères. La lune devient un élément essentiel dans cette religion nouvelle. L'apparition du premier quartier paraissait aux participants une promesse et un gage de salut. On en fait parfois un dieu masculin, Attis. C'est là de nouveau un emprunt fait par les Grecs aux populations primitives des bords de la mer Égée. Comment le culte de Zeus, tel que nous le trouvons à l'époque homérique, est-il sorti de cette religion primitive ? Il est à peu près impossible d'en suivre l'évolution à travers les siècles obscurs qui précèdent la période homérique. On peut admettre cependant que son culte s'est propagé de Crète dans le Péloponnèse et dans le reste de la Grèce continentale ; que le dieu primitif, adoré très généralement sous le nom de Potida ou Poseidon a vu son nom de Zeus imposé par le décret d'un puissant monarque, peut-être bien le même que les poèmes homériques dépeignent sous les traits d'Agamemnon, le conducteur des peuples. ¶ A propos de la technique dramatique de Sophocle [Ewald Brahn]. T. XLI. 303-320. Exposé et critique de quelques idées de Wilamowitz dans son livre sur la technique de Sophocle. ¶ Les fouilles de Pompéi et l'archéologie après la guerre [Erich Pernice]. T. XLI. 324-329. Importance de Pompéi, soit du point de vue de l'archéologie, soit du point de vue de l'histoire de l'art. Il faut placer sa période la plus florissante entre 300 et 100 avant notre ère. C'est de cette époque que datent les grands palais de tuf dont le luxe et le nombre devaient la faire ressembler à une cité italienne de la Renaissance. On ne possède pas encore d'étude détaillée et complète : l'architecture révèle un style particulier dont il s'agit de préciser les traits caractéristiques. Il faudra vouer une attention spéciale aux bronzes. Parmi les œuvres d'art, il est probable que l'on en trouvera de très anciennes, car les Romains étaient des collectionneurs passionnés. ¶ Passages d'auteurs anciens à la lumière de l'archéologie romano-germaine [Georg Wolff]. T. XLII. 181-195. Les travaux archéologiques entrepris en Allemagne et en Autriche ont démontré la vérité d'un grand nombre d'informations de Tacite dans la Germanie. ¶ N° 9. Statues de généraux antiques [Bruno Sauer]. T. XLI. 369-388. Description de 14 têtes et bustes de généraux antiques. ¶ Barbarus [Haas Werner]. XLI, 389-408. Le mot βαρβαρος s'applique à l'origine à un objet inanimé ou à un être vivant qui fait entendre ou émet un son inintelligible. Il se disait de l'eau qui bout, du

gazouillis des oiseaux et des langues que les Grecs ne comprenaient pas. C'est ainsi que les Slaves appellent les Germains « Njemetz », c'est-à-dire « muets », que les Arabes désignent les Perses du nom de *agam* (bègues), etc. Hérodote dit expressément que le langage des étrangers produit sur les Grecs l'impression d'un gazouillis d'oiseau (II, 54). Le mot *βάρβαρος* prend alors un sens péjoratif dont la cause est le sentiment national, le chauvinisme des Grecs. Avec l'agrandissement de l'empire grec, *βάρβαρος* perd son sens ethnique et garde seulement une signification péjorative. Quand la puissance des Grecs s'éclipse devant celle des Romains, ceux-ci se font encore traiter de barbares. Caton l'Ancien s'en irrite (Pline h. n. XXIX 7, 14). Plus tard c'est aux chrétiens qu'on applique ce terme, tandis que ceux qui s'estiment les représentants de la culture et de la civilisation se nomment *Graeci*. La nationalité ne joue plus aucun rôle. Au ^ve siècle, *barbarus* s'applique aux barbares qui servent dans les légions, et prend le sens de « soldat » « courageux ». Dans les langues romanes, il donne naissance à l'italien « bravo », au portugais et à l'espagnol « bravio », « bravo », qui signifient à l'origine « sauvage », « impétueux », « rude » ; au provençal « brau », synonyme de « dur », « rude », « farouche », et ce n'est qu'à partir du ^{xiv}e siècle, qu'il signifie « courageux », « vaillant ». Il s'introduit en Allemagne pendant la guerre de 30 ans. Quel sort lui réserve l'avenir ? Il semble que déjà s'y attache, comme à tous les mots qui expriment un éloge un sens légèrement péjoratif, une teinte d'ironie. ¶ Les études grecques au moyen âge en Allemagne [Paul Pendsig]. T. XLII. 213-227. Les couvents et les écoles cathédrales étaient au moyen âge les uniques refuges des études. 25 On y cultive la théologie et le latin. Le grec est tout à fait négligé. A Reichenau, s'établissent au ^xe siècle quelques moines grecs ; mais ils ne semblent pas avoir transmis à d'autres la science de leur langue. Herrmann le paralytique, moine de ce couvent, doit cependant en avoir appris l'alphabet et quelques mots, car il aime à intercaler des mots grecs dans ses séquences 30 latines. A Saint-Gall, on copie des manuscrits grecs, sans en comprendre le sens. Seul Ekkehard IV a eu une connaissance relative du grec. Au ^{xiii}e siècle, les villes, qui prennent un grand essor, fondent des écoles ; on y enseigne le latin et l'allemand. Les universités prennent naissance dans la seconde moitié du ^{xiv}e siècle. Les franciscains et les dominicains s'en disputent les chaires 35 et les savants bénédictins sont relégués à l'arrière-plan. Aussi faut-il attendre jusqu'à la Renaissance pour voir apparaître l'étude des auteurs grecs. ¶ N° 10. La distribution des peuples de l'ancienne Grèce à la lumière de la linguistique [Albert Debrunner]. T. XLI, 433-448. L'archéologie est impuissante à nous renseigner sur la distribution des peuplades habitant le 40 territoire qui devint la Grèce. La linguistique par contre peut fournir quelques renseignements. La méthode la plus sûre consiste à aller du certain à l'incertain, de commencer par conséquent par la dernière des invasions : l'invasion doriennne. L'étude des langues des habitants de la Laconie, de l'Argolide et de la Messénie confirme la légende qui leur donne 45 un ancêtre commun. Il en est de même pour les villes qui passent pour leurs colonies : Corinthe, Sicyone, Phlios, Mégare. En Crète aussi, l'influence doriennne est très forte. Quels sont les peuples que les Doriens ont trouvés dans le pays qu'ils envahissaient ? On distingue actuellement, à côté des Doriens, trois groupes linguistiques : l'ionien attique, l'éolien et l'arcadien-cypriote. Ce sont là très probablement les races établies dans le pays 50 lors de l'invasion doriennne. Entre les Éoliens et les Arcadiens-Cypriotes il existe une parenté assez étroite ; aussi leur a-t-on donné le nom commun de Grecs du centre ou Achéens. Les rapports des langues de l'Épire, de

l'Acarnanie, de l'Étolie, de la Phthiotide, de la Locride et de la Phocide avec les groupements ci-dessus ne sont pas encore établis. On les désigne du nom de dialectes du nord-ouest. Ce fut probablement la langue primitive des Béotiens, qui chassés par les Thessaliens, s'établirent plus au sud, dans la Béotie de l'époque historique, tandis que les habitants primitifs de cette région se réfugiaient en Asie-Mineure et à Lesbos. Quels étaient ces peuples primitifs ? Les noms de villes en -vθ- et en -σσ- désignent très probablement des villes qui existaient avant l'invasion grecque : Κόρινθος, Ἀλικαρνασσός, etc. On en trouve en Crète, en Asie-Mineure au delà des limites qu'atteignit Alexandre. On a mis en rapport le mot λάβρος, qui signifie la hache, attribut du dieu adoré, semble-t-il, dans tout le bassin de la mer Égée, avec Λαβραυνός et Λαβύρινθος, noms qu'ils reçoivent en Carie et en Crète. On retrouve cette même terminaison en -vθ- et en -σσ- dans un nombre assez considérable de mots désignant surtout des plantes et des animaux, propres aux pays du sud : ils auraient donc été empruntés par les Grecs aux populations primitives. D'autre part, l'établissement du dictionnaire de Boisacq a montré qu'une foule de mots grecs ne pouvaient s'expliquer au moyen de racines i.-e. ou phéniciennes. Ces études sont encore à leurs débuts. Peut-être démontreront-elles que les Athéniens se sont mêlés aux populations primitives beaucoup plus que les Spartiates et expliquera-t-on par là la vivacité et la souplesse de leur intelligence. ¶ Aulus Serenus, une énigme qui n'a pas été déchiffrée [Georg Wissowa]. T. XLI, 449-459. L'auteur du roman « In Moor und Marsch », M^{me} Bernhardina Schulze-Smidt, avait en sa possession un manuscrit, égaré depuis lors, où se trouvaient des vers d'un certain Aulus Serenus. Ils sont sans doute l'œuvre d'un imitateur du poète Septimius Serenus. Il serait intéressant de retrouver un exemplaire du livre que l'auteur, vraisemblablement un savant hollandais, doit avoir fait paraître au xvi^e ou au xvii^e siècle.

Rheinisches Museum, 1917, t. LXXII, n^o 1. De l'origine des jeux olympiques [L. Weniger], 1-13. L'agon olympique est dès l'origine un élément du culte de Zeus. Or, le culte de Héra à Olympie était plus ancien que le culte de Zeus et comprenait déjà une course à pied. L'agon des jeux olympiques ne serait donc qu'une imitation de la course des jeunes filles en l'honneur de Héra. L'attribution du petit stade aux femmes et du grand stade aux hommes confirme cette hypothèse : le petit stade est le stade primitif ; le grand, qui mesurait un plèthre de plus, fut construit plus tard et l'on dut, pour l'établir, empiéter sur le Temenos de Demeter Chamyne. Ainsi s'explique le privilège si extraordinaire de la prêtresse de cette déesse d'assister aux jeux des hommes. Quel est le motif qui a poussé à l'institution de ces courses pour jeunes filles ? A cette époque reculée, ce ne peut être le souci de la gymnastique. Les légendes sur leur origine nous livrent la clé du problème : Hippodamie et Physkoa sont toutes deux des Thyiades, des prêtresses de Dionysos, fiancées du vent, déesses de l'ouragan. De là l'idée d'instituer des courses. La fuite et la poursuite sont des caractéristiques du culte de Dionysos. Hippodamie est la Thyiade de Pise et Physkoa celle d'Elis, deux contrées où l'on vénérât particulièrement ce dieu. Le nom de Parthenios donné au mois pendant lequel les courses avaient lieu, atteste l'importance qu'on y attachait. A Sparte, des fêtes toutes pareilles, avec courses pour jeunes filles, se célébraient aussi en l'honneur de Dionysos. Pourquoi ne trouve-t-on aucun autel consacré à ce dieu ? Il est probable qu'après la défaite de Pise (Ol. 50), le culte de Dionysos a été supprimé à Olympie. Il est plus difficile d'expliquer comment les Thyiades sont devenues les prêtresses de Héra. ¶ Charès et ques-

- tions connexes [O. Hense]. 14-24. L'étude de Gerhard (Sitzungsberichte Heidelberg 1912, n° 13) nous a fait connaître le gnomique Charès. Examen du fragment cité par Stobée III, 17, 5. Est-il réellement de Charès? Cela est possible, mais on ne peut l'affirmer en toute certitude. Étude critique
- ⁵ des papyrus a, b, c. ¶ A propos du « De elocutione » de Demetrius [F. Boll]. 25-33. 1. Les raisons que l'on a avancées pour placer la composition du *Περὶ ἑρμηνείας* après le premier siècle avant notre ère sont sans fondement. Ni Apion ni Strabon ne peuvent avoir servi de sources à Demetrius, bien plutôt un paradoxographe du genre d'Antigonos. Serait-ce Callimaque lui-même? 2. Critique de l'opinion de Rademacher: τῷ ξένῳ (§ 95) ne peut être une corruption de Φιλοξένῳ. Rapport de Demetrius avec les scoliastes d'Homère. La polémique de ces scoliastes n'est pas dirigée contre Demetrius lui-même, car on le lisait trop peu, mais contre l'auteur qui lui a servi de source. ¶ Contribution à la biographie du rhéteur Himerios [Heinrich Schenkl]. 34-40. I. On trouve soit dans le livre d'Otto Seeck sur les lettres de Libanius, soit dans l'histoire de la littérature grecque de Christ-Schmid, soit dans l'article de l'auteur dans le Pauly-Wissowa, la même erreur: on a confondu les deux Himerios. II. La lettre 758 de Libanius ne peut faire allusion au sophiste. S'agirait-il peut-être d'Hierios?
- ¹⁰ III. La rencontre du rhéteur Himerios et de Libanius à Nicomédie n'a rien de certain: Ἀθήνηθεν ne se rapporte pas nécessairement à Himerios. ¶ A propos de Pétrone et des nouveaux fragments des Actes des Arvales [Wilhelm Heraeus]. 41-51. Les données sur le culte des Arvales fournies par les nouvelles inscriptions permettent de proposer au ch. 66 de Pétrone
- ¹⁵ « sangunculum » au lieu de « saucunculum ». Les mêmes fragments rendent certaine la leçon « offla collaris » (ch. 56, 8) et feraient croire que le mot « facinus » désignait à l'origine un aliment, peut-être un « produit de la cuisine » en général. ¶ Contribution à l'histoire de la religion romaine [E. Bickel]. 52-62. II. A propos du culte de Cybèle (Stace. Silv. V, 3, 176 ss.).
- ²⁰ ²⁵ ³⁰ ³⁵ ⁴⁰ ⁴⁵ ⁵⁰

Interprétation des vers 176-184. ¶ Etudes sur Arnobe [W. Kroll]. 63-112. Suite de l'article consacré aux livres I et II sous le titre: « L'époque de Cornelius Labeo » (Rh. Museum LXXI, p. 309). Analyse des livres 3, 4, 5 (avec des remarques sur la technique du rhéteur), 6, 7. Remarques sur le texte des deux premiers livres. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid]. 113-149. I. La transmission du texte. Histoire des manuscrits. Le titre τέχνην ῥητορικῆν du manuscrit P ne convient pas au livre II. Le vrai titre serait, si l'on ne tient pas compte des adjonctions faites au livre I (p. 501 l. 3 à 512 l. 4): Περὶ ἰδεῶν. 1. τῶν ἐν τῷ πολιτικῷ. 2. τῶν ἐν τῷ ἀρετῆς λόγῳ. II. Le plan et l'intégrité du texte. Analyse du livre I. Il s'agit des ἰδέαι et des ἀρετῶν du λόγος πολιτικός. A partir du ch. 8 les exemples font défaut, on a l'impression que les chapitres 8-12 ne sont qu'un résumé, dont le style est d'ailleurs mauvais, surtout à partir du ch. 9. Suit un passage sur les ἰδέαι περὶ λόγους et περὶ ποιήσιν, mal relié à ce qui précède, et où les exemples sont tirés d'Homère et non de Démosthène: ce fait seul suffirait à prouver que la τέχνη n'est pas d'Aristide. Puis l'auteur décrit les effets artistiques de la virtuosité mêlant toutes les ἰδέαι, en termes identiques à ceux qu'Aristide employait Orat. 28. 119 K. La beauté du style de ce passage contraste avec le reste. Enfin, une série d'adjonctions: 1° (p. 501 l. 30-p. 506 l. 32 de l'édition du Corpus rhetorum de Rabe) sur l'orateur comme porteur des quatre vertus cardinales, sur les devoirs de l'orateur dans l'invention et le développement, sur les trois genres orationis; 2° περὶ συνθέσεως καὶ φράσεως (p. 507, l. 1-508 l. 13). Suit, après une lacune, un développement sur le but du discours, qui est la persuasion. Tout cet appendice, destiné à compléter le

περί τοῦ πολιτικοῦ λόγου et à en faire une τέχνη, est du même auteur. Hermogène le connaissait, ainsi que le περί τῶν πολιτικοῦ λόγου : il doit donc avoir été écrit avant 184. Le traité se termine par une μελέτη sur la campagne de Sicile et deux paraphrases d'Homère. Le second traité, περί ἀφελούς λόγου, établit la distinction entre le λόγος πολιτικός et le λόγος ἀφελής dans la pensée, dans la façon de traiter le sujet, dans les figures et dans la langue. Le plan n'est pas net. Il semble que l'auteur ait voulu donner un modèle du *πλανᾶσθαι τοῖς λόγοις* qui convient au style de l'ἀφέλεια. III. Les rapports entre les deux écrits. Le premier ne suppose pas le second, tandis que le second se rattache nettement au premier. Étude du style, de la syntaxe, du vocabulaire des deux traités : les différences sont assez considérables pour rendre douteux qu'ils aient le même auteur. On arrive au même résultat par l'examen de la terminologie, des idées, de la doctrine. Le livre II était d'ailleurs inconnu à Hermogène au moment où celui-ci écrivait la partie principale de son περί ἰδέων (p. 218-380). Peut-être le connaissait-il lorsqu'il écrivait l'introduction (p. 213-218) et l'appendice sur le λόγος πολιτικός et le λόγος πανηγυρικός. Conclusion : La partie la plus ancienne est celle qui traite des douze ἰδέαι (p. 459-501 l. 13). Le livre II a été écrit après 184. L'auteur de ce dernier connaissait peut-être l'ouvrage d'Hermogène; il n'en a pas moins fait une étude reposant sur une exégèse personnelle de Xénophon. ¶¶ Mélanges. Un mythographe inconnu [Hermann Mutschmann], 150-153. Inscription trouvée dans la nécropole du port de Notion. Étude critique et exégétique. ¶ Lat. manciola, manuciolum, peciolus [W. Meyer-Lübke], 153-154. ¶ A propos de Tacite, Germanie 39 [C. Clemen], 155-158. Remarques sur le culte des Semnon. ¶ Κατά τινα καιρόν [Karl Preisendanz], 159-160. Ces mots (papyrus Leid. J. 384) ne doivent pas appartenir à la formule magique; il faut les considérer comme une observation faite par le magicien. <Seul numéro paru en 1917.>

1918. LXXII. N° 2. Dactyles lyriques [Ed. Fraenkel], 161-197. On a voulu voir dans les dactylo-épitrites de Pindare et de Bacchylide des enoplioi (Blass, Fleck. Jahrbücher LVI (1886), p. 455, suivi par Schroeder et Leo) et l'on a affirmé leur parenté avec les mètres ioniques. La question mérite d'être étudiée à nouveau. I. Le vers dactylique en général. Chez Stésichore et Ibycus, les séries dactyliques peuvent commencer par deux brèves. Ces séries se distinguent des séries anapestiques par le fait que la fin du mètre ne coïncide pas nécessairement avec la fin du mot. Ils commencent aussi par une longue. On ne trouve la brève seule ni chez les poètes de Chalcis ni chez Pindare, parfois chez Simonide et Bacchylide. Les vers éoliens (voy. Hephaist. ch. 7) sont des dactyles : ce sont des vers de 7 syllabes commençant par un spondée, un iambe, un trochée ou même un pyrrhique. Les séries dactyliques se terminent souvent par les rythmes : —υυ— ou —υ— ; cf. l'Archebulleion de Callimaque et le Praxilleion. Le décasyllabe alcaïque peut être lui aussi considéré comme dactylique : —υυ | —υυ | —υ— . Chez Archiloque et les poètes lesbiens on trouve des séries dactyliques terminées par un crétique —υυ— υυ— υυ— υ— . Toutes ces formations obéissent à la loi générale, caractéristique des séries dactyliques : la longue est indécomposable. Cette loi s'explique par le fait qu'elle ne valait pas tout à fait deux brèves. A l'origine, la longue remplaçant les deux brèves n'était probablement pas autorisée non plus. Le dimètre joue dans les séries dactyliques un rôle bien moins important que dans les séries iambiques, ioniques, choriambiques, etc. Le plus souvent il n'est pas l'élément constitutif : v. l'hymne à Asklépios, la parodos des Nuées, l'hymne à Attis (Hermès, XXXVII, p. 328), Stésichore, Ibycus fr. 2. Le tétramètre

dactylique, fréquent dans la comédie, le dithyrambe et chez Alcman, doit être ramené à un mètre décasyllabique. Le double dimètre dactylique est en somme une formation restreinte à quelques genres. Ce qui caractérise les séries dactyliques ce sont les vers à 5, 6, 7, 8, 11 pieds que l'on trouve dans le chœur des Perses et de l'Agamemnon. Excursus : les *ῥυθμικοί* dont parle Denys d'Halicarnasse dans son passage sur les dactyles (ch. 17) admettent que la longue du dactyle n'est pas équivalente à deux brèves. Cette théorie s'oppose à celle d'Aristoxène qui désigne le genre dactylique du nom d'*ῥσον γένος*. C'est sur le caractère *ἄλογος* de la longue que se fondent les *ῥυθμικοί* de Denys pour distinguer les séries dactyliques précédées de deux brèves des séries anapestiques. ¶ Le roman de Ninos [B. A. Müller]. 198-216. Etude critique et commentaire du fragment B, colonne 3 : les préparatifs à la bataille de Ninos contre les Arméniens. ¶ Remarques sur les auteurs grecs et latins. I [Wilhelm Bannier]. 1. Hésiode, Travaux et Jours. L'opinion courante, qui voit dans le poème d'Hésiode des morceaux d'origine diverse soudés avec plus ou moins d'habileté, n'est pas suffisamment fondée. Il faudrait examiner si certaines expressions et certains tours n'ont pas leur parallèle ailleurs. Ainsi, dans l'introduction, on en arrive par ce moyen, à revendiquer comme authentiques les vers 25-26, 35-42.

2. *Ἄσπις Ἡρακλέους* vers 144, il faut revenir à la leçon des mss. *ἐν μέσῳ δὲ δράκοντος*. 3. Nilsson, vol. LX (1905), p. 163 considère la double mention de la Crète, Iliade B 645 ss. comme la preuve d'une double rédaction. Mais on trouve chez Homère des répétitions analogues Δ 176 ss., E 841 ss., Θ 477 ss., K 292, K f, 13, Ξ 200, 301. Aristide I, p. 440 *Δ ἐν τοῖς κατάπλοις* : ce mot désigne peut-être une partie d'une fête ou d'un culte. 4. Xénophon, Mémoires II, 1, p. 21 ss. Il faut maintenir la leçon *οὐ μόνον τὰς στρωμνάς μαλακάς, ἀλλὰ καὶ τὰς κλίνας καὶ τὰ ὑπόβαθρα ταῖς κλίναις*. 5. Lysias, 19, 23. Maintenir la leçon *μηδενὸς ἀπορήσειν ἐκ Κύπρου*. 6. Dans le fragment de papyrus publié par W. Aly (Sitzungsberichte der Heidelberger Akad. der Wiss. 1914, n° 2, p. 25 ss.) nous avons probablement le début du dialogue. 7. Th. Birt. (Rhein. Museum LXIX 1914, p. 242 ss.) se trompe lorsqu'il prétend que les autels des *ἄγνωστοι θεοί* ne peuvent avoir porté l'inscription *ἄγνωστων θεῶν*, ou *ἄγνωστοι θεοί*. 8. Epigramme, n° 39 du Peplos d'Aristote : il faut rattacher *κῶων* à *Ἐφύρα*. 9. Lucrèce V, 28 ss. On peut admettre que *Tymphala* désigne une localité de Thrace, peut-être faut-il lire *Temp(h)yra*. 10. Sénèque Phèdre v. 555-558 R. Maintenir la leçon des mss. : « *taceo novercas : mitius nihil est feris* ». *Nihil* signifie : aucune des personnes mentionnées. ¶ La rhétorique dite d'Aristide [W. Schmid]. 238-257. IV. L'auteur. Le livre I a tous les caractères d'un manuel d'école. Il n'a certainement pas le même auteur que le livre II et le supplément au livre I, dans lesquels on sent une influence stoïcienne, et qui sont peut-être du rhéteur stoïcien Zénon. Le livre I serait-il de Basilicus ? V. Les sources : a) La distinction entre le *λόγος πολιτικός* et le *λόγος ἀρελής* se retrouve chez Aristide Quintilien, de mus. II, 10, qui doit puiser à la même source que l'auteur de la *τέχνη*. Même distinction, quoique en d'autres termes, chez Cicéron de officiis I 132 et Orat. 61-64, entre l'éloquence ornée et pompeuse du forum et le discours philosophique sans apprêt. Cf. Quintilien inst. VIII, 3, 87. Sa source, c'est Platon, Lois VII 802 e. L'intermédiaire entre Platon et les écrivains de l'empire, c'est Posidonius. C'est là qu'aura puisé l'auteur du livre II de la *τέχνη*. b). La division en *γνώμη*, *σχήματα*, *ἀπαγγελία* : origine : Platon, Anaximène, Théophraste. c) Etude de l'origine des termes employés pour désigner les procédés de style. Conclusion : L'ordre chronologique est le suivant : 1° La *τέχνη* d'Aristide, livre I, p. 459-501 l. 13 Sp. (auteur :

Basilicus ?) ; 2° Supplément, p. 501, l. 14-508 l. 20 (auteur : Zénon ?) ; 3° Le *περὶ ἰδεῶν* d'Hermogène, noyau central, p. 218, l. 13-380 l. 10 R ; 4° La *τέχνη* II dite d'Aristide (auteur : Zénon ?) ; 5° Le *περὶ ἰδεῶν* d'Hermogène, introduction, p. 213-218 l. 12. R et supplément, p. 381, l. 11-413. ¶ Contributions à l'histoire ancienne de Rome [Ulrich Kahrstedt], p. 258-274. l. Les patriciens et les comices par tribus. L'on admet en général qu'il y avait deux sortes de comices par tribus, celles où votait le « *populus* » tout entier et celles où le droit de vote était réservé à la plèbe et qu'il faudrait désigner plus exactement du nom de « *concilia plebis* ». Mais cette distinction est l'œuvre des historiens modernes et ne se trouve chez aucun des auteurs anciens. On l'a imaginée pour expliquer que des comices par tribus élussent et jugeassent des patriciens et fussent présidées par des patriciens. Comment se fait-il alors que les événements de 290 soient considérés par les anciens comme un immense succès pour la plèbe ? En réalité, il faut admettre qu'avant 290 il n'y avait pas de comices par tribus et que les comices par tribus n'ont jamais été composées que de plébéiens. Les termes de « *comitia* » et de « *leges* » au lieu de « *concilia* » et de « *plebiscita* » s'expliquent par le fait qu'en pratique, sinon en théorie, ces assemblées de la plèbe étaient les égales des assemblées du peuple. La « *patrum auctoritas* » n'était plus qu'une formalité. La constitution des centuries date de la dernière génération du iv^e siècle, la première génération du iii^e siècle voit la plèbe consacrée comme « *populus* ». L'évolution est très rapide. II. Problèmes chronologiques des v^e et iv^e siècles. A quel moment perd-on pied dans la chronologie romaine ? Jusqu'à 300 la liste des éponymes est exacte et certaine. A partir de ce moment on constate des divergences. Il y a 9 ans de différence entre Diodore et la Vulgate. Pour la destruction de Rome par les Gaulois, Denys d'Halycarnasse donne 388/87, Polybe, Justin et même Diodore 387/86, les annalistes où puisait Diodore lui donnaient 381. Si l'on essaie de serrer de près les données de ces auteurs, on aboutit à une confusion plus grande encore. Si l'on ne veut pas admettre que 81 années consulaires sont l'équivalent de 87 ou 88 années d'archonte, il faut conclure à des erreurs dans la liste des consuls ou dans les données des historiens grecs. A propos de l'invasion gauloise un point est acquis : lorsque Denys aborda à Caere en 384, il n'en était pas encore question. Pour le iv^e siècle, il faut donc se contenter d'une chronologie approximative avec des erreurs possibles de cinq ans. La chronologie du v^e siècle est beaucoup plus incertaine, les divergences dans la liste des consuls se multiplient. ¶ A propos du « *De medicamentis* » de Marcellus. [G. Helmreich]. 275-283. L'édition parue dans le *Corpus medicorum latinorum* de Leipzig (1916) a le mérite d'avoir utilisé un manuscrit (codex Parisinus 6880) resté inconnu à l'auteur de l'édition parue chez Teubner en 1889. Les progrès accomplis dans la connaissance du latin vulgaire ont permis une appréciation plus juste des leçons des mss. Examen critique du texte adopté par Niedermann. ¶ Le *Ménon* de Platon et ses rapports avec le Protagoras et le Gorgias [Paul Cauer]. 284-306. Quel est l'ordre chronologique de ces trois traités ? Platon y étudie le problème : la vertu peut-elle être enseignée ? Il faut voir dans lequel la pensée est plus mûre. 1. Il doit y avoir une idée commune à tout ce que l'on désigne sous le nom de vertu. Le savoir en est un élément essentiel. Platon développe cette pensée plus longuement dans le Protagoras que dans le Ménon, mais le passage du Ménon à tout l'air d'un résumé de celui du Protagoras. 2. Les meilleurs citoyens ne sont pas capables de communiquer à d'autres leur vertu. L'idée est suivie avec plus de logique dans le Ménon que dans le Protagoras. Ici

encore le Ménon paraît être postérieur. Platon ajoute le développement sur l'ἐπιστήμη et l'ὁρθὴ δόξα, qui complète la pensée, tandis que dans le Protagoras il passait brusquement à ce problème: Y a-t-il une seule vertu ou plusieurs? La critique des autorités politiques est plus vive que dans le 5 Protagoras, moins acerbe que dans le Gorgias. 3. Le Ménon fournit une réponse à cette question restée en suspens dans le Protagoras: Pourquoi la vertu, qui est une science, ne peut-elle s'enseigner? Socrate conclut qu'on peut fort bien concevoir des hommes d'état capables de transmettre à d'autres leur vertu. Dans le Gorgias, nouveau développement: le véritable 10 homme d'état doit être l'éducateur de son peuple. Réfutation de la théorie de Gomperz qui considère le Ménon comme antérieur au Protagoras. L'éloge que fait Socrate des hommes d'état athéniens dans le Ménon cache plus d'ironie que ne le croit Gomperz. Réfutation de Pohlenz, qui place le Ménon après le Gorgias (Aus Platons Werdezeit). Si l'on admet l'ordre 15 chronologique: Protagoras, Ménon, Gorgias, République, au lieu d'être forcé de supposer que Platon a passé continuellement d'un pôle à l'autre dans son appréciation des hommes d'état, on se trouve en présence d'une évolution de sa pensée en forme de courbe régulière. ¶ Mélanges. Pindare, Pythique II, 72 γένοι' οἶος ἔσσι μαθών... [P. Von der Mühl]. 307-310. Il faut 20 entendre: écoute favorablement mon chant; sois celui que tu es, quand tu l'auras entendu, c'est-à-dire juge-le avec équité et ne fais pas comme les enfants qui prennent plaisir aux grimaces d'un singe. ¶ Un passage d'Épique [Paul Maas]. 311. Oxyrh. Papyr. II, 215, col. II. 12. Observations critiques. ¶ L'édition et les recettes des écrivains anciens [Th. Birt]. 311-316.

25 Les écrivains riches éditent eux-mêmes. Ils ont à leur service l'un « mercennarius bibliopola ». C'est ce que fait Cicéron au début. Ensuite il confie l'édition de ses ouvrages à Atticus. Les libraires achetaient les livres à l'auteur. Les livres d'école étaient source de grands profits pour l'auteur et le libraire. Ce qui rapporte le plus, ce sont les pièces de théâtre. Les 30 poètes lyriques et épiques, dont le cercle d'acheteurs est plus restreint, sont souvent obligés de se faire entretenir par un patron. Souvent on préférerait vendre ses droits d'auteur. Cf. la plaisanterie de Cicéron à Atticus VII, 2. Atticus était donc en relation avec les νεώτεροι, c'est-à-dire Catulle et son cénacle. Peut-être était-il l'éditeur de Catulle. ¶ Topographie du 35 Bruttium [Conr. Cichorius]. 316-318. Les abréviations de noms de villes sur les monnaies mentionnées dans l'Hermès LIII, p. 480 ss.: YAI désigne Ὑλίας; IA probablement Ἰαπυγία; IM peut-être Σιδερίνη. ¶ Corrections de textes [A. Brinkmann]. 315-320. Philon de act. mundi 2, 4 lire: καθ' ἕνα μὲν τρώπων. — Calastérismes d'Eratosthène ch. 31, lire: ἐλεγειακῶς au lieu de 40 ἐλεγειαίς ταῖς. ¶ Fasc. 3. Dactyles lyriques [Eduard Fraenkel]. 321-352. Poèmes dactylo-iambiques. Aristophane (Ranae 1282) dit qu'un grand nombre des chœurs d'Eschyle étaient composés comme des nomes citharédiques: longues séries dactyliques avec iambes. Cette association avait un caractère solennel; qu'elle fût ancienne, le début du proœmium dit de Ter- 45 pandre, le prouve (v. Wilamowitz Timotheos, 92). L'art des citharédistes dérivait d'ailleurs du chant des poèmes épiques. Dans les hymnes chantés on trouve aussi des éléments iambiques. Le proœmium de Terpandre est, dans ses parties dactyliques, composé de tétramètres catalectiques alcéens. Alcman était aussi citharédiste (fr. 26). Si dans ce qui nous reste de 50 son œuvre on ne trouve pas d'iambes, c'est probablement l'effet du hasard. Pour Eschyle, on peut citer le chœur de l'Agamemnon: κύριος εἶμι θροεῖν; pour Sophocle, le dernier stasimon de l'Hippolyte: hexamètre épique, puis i + 4 d, 6 d, 2 d, 2 d + i + énoptien, 2 i. Seconde paire de strophes: 6 d,

2 i + énoptien, 4 d, 2 i (répétés 3 fois), et le mètre iambique à la fin de la strophe. Le stasimon d'Œdipe roi (v. 151) : a) 6 d, 2 i, 6 d, énoptien, 4 m. dact. catal., 6 m. épique dact. b) 2 i, 2 i (énoptien, 4 dact. acat., 4 dact. catal., i + énoptien, i + 4 d. acat., 4 d. acat., 2 i 2 i. c) iambes, sauf un énoptien : εἶς ἕξ... κλύδωνα. Sophocle use beaucoup du tétramètre d'Alc-
 5 man; les hexamètres ont la diérèse bucolique très souvent. Dans le chœur de l'Œdipe, comme dans celui de l'Hippolyte, l'élément dactylique domine dans la première paire de strophes, dans la seconde il est contrebalancé par les iambes, dans la troisième, ces derniers l'emportent. Euripide, stasimon de Bellérophon (fr. 303, Stobée flor. 2; 13) : 6 d, 2 i, 5 d.
 10 i + 3 d, 5 d. Critique de l'opinion de Wilamowitz (p. 228 de son édition de l'Hippolyte) : il a raison de dire qu'il ne faut pas partir des dactylo-épitrîtes de Pindare; il a tort d'y voir un mètre trochaïque et de soutenir que l'épitrîte de Pindare a été différencié en iambes et trochées par les tra-
 15 giques. Les formes dactylo-iambique et dactylo-trochaïque sont bien plus anciennes; elles étaient employées spécialement dans les chœurs hiératiques et le haut lyrisme d'Asie. Pindare n'a pas suivi cet exemple. La seule strophe dactylo-iambique qu'on trouve chez lui est de toute autre nature, soit en ce qui concerne les dactyles, soit en ce qui concerne les iambes (péan 9). Cf. le 16^e poème de Bacchylide : 2 crét., 4 d, 5 d, 2 troch.,
 20 5 d, 5 d, série dactylique du genre de Stésichore, adonique, crét., reizianum (— υυ — —), adonique, dochmiaque, adonique, reizianum. Le chœur de l'Iphigénie en Tauride (v. 1234) lui est apparenté. Andromaque, parodos (v. 117) a) 6 d, ithyphallique, 3 i, 6 d, ithyphallique, puis vers dactylique montant, ithyphallique; b) 6 d, 2 i, 3 d, 3 i, 2 i, ithyph. Le chœur (v. 274) : a)
 25 5 d + spondée, 8 i; la ligne suivante est incertaine; reizianum, 3 i, 3 i b) 4 d acat., 3 i, 2 i, puis membre dactylique + spondée, 2 i, puis υυ — υυ — υυ — + spondée, 3 i, 3 i. Le chœur (v. 464) est de forme très simple : 1^{re} strophe iambique, 2^{de} : 3 i, série dactylique, 3 i, 4 d, 6 i. Les deux chœurs suivants sont essentiellement des dactylo-épitrîtes. La monodie de
 30 Pélée (v. 4173) est tout à fait dactylique; puis vient un kommos iambique chanté par Pélée et le chœur. On voit avec quel soin le poète a donné un caractère commun à l'ensemble des parties lyriques. III. On trouve fréquemment des dactyles indépendants avec des trochées indépendants : Eschyle, Perses 864; Agam. 165, 979; Choéph. 591; Eumén. 958; Aristopha-
 35 ne Nuées 457. Mais dans la poésie lyrique grecque les séries dactylo-trochaïques asynartètes jouent un rôle bien plus important : Euripide Kykl. 608 : 5 tr, 4 d + claus., 3 tr, 5 d + claus., tr, praxill. + claus., tr, praxill. + claus., 5 tr. (clausula = — υ — υ —). Les quatre grands stasima de la Médée sont en dactylo-épitrîtes pindariques. La première paire
 40 de strophes est en dactylo-épitrîtes purs, dont le caractère convient à la solennité de l'entrée. Avec la seconde paire apparaissent des énoptiens et des πῶλα encore plus courts : iambes, choriambes, mais pas de trochées ni d'épitrîtes. Le poète a substitué à la forme conventionnelle des mètres populaires ou empruntés au culte. Le stasimon de l'Alkestis (v. 568) contient
 45 aussi des dactylo-épitrîtes, mais ils n'apparaissent qu'à la seconde strophe : 3 d, e + 3 d, e + 3 d, 7 d, 3 d + 3 d, 3 i, 3 i. 1^{re} strophe : e + praxilleion, 3 d + e, ithyph., dim. chor., ithyph., telesilleion, telesilleion + spondée, phérecratien. Dactylo-trochées asynartétiques purs : Eschyle, Suppl. 42. Remarquer la série de 7 dactyles, que l'on ne trouve pas dans les vers des
 50 Méliens; par contre Ajax, v. 172. La série de 4 dactyles n'est pas rare : cf. Ibycos, fr. 8 et fr. 16, Simonide 39; Pindare Ol. VI, 16; Pythique IV, 4, 6 21; Néméenne I 6, 15 b, 17, V, 18; Isthm. III, 5, V, 20, VI, 3; Bacch., X,

6. La série de 5 dactyles : Pyth. III, 19. En somme, on peut affirmer ce qui suit : les membres dactyliques des dactylo-épitrîtes sont en fait, par leur origine et par leur forme, des dactyles ; ils ne décomposent jamais leur temps fort et il est très rare que les deux brèves se condensent en une
 5 longue. Les membres trochaïques par contre (épitrîtes) permettent la décomposition du temps fort. Les maîtres de la grande lyrique chorale préféraient le trimètre dactylique aux membres plus longs. Le vers asynartète a été pris comme unité et l'on en arriva à employer non seulement des dactyles à rythme montant, mais aussi des épitrîtes à rythme montant,
 10 ce qui est contraire à la nature du trochée et ne se trouve nulle part en dehors de l'union du trochée avec le dactyle. Les « épitrîtes » ne sont que des trochées normalisés, peut-être pour faire contrepoids au grand nombre de brèves des dactyles. Si dans les dactylo-épitrîtes on avait étudié aussi les membres de plus de trois dactyles, on aurait renoncé plus tôt à y voir
 15 des énoptiens ionisés. D'ailleurs rien n'est plus caractéristique pour l'énoptien que la liberté au temps faible. Pourquoi alors la double brève serait-elle obligatoire dans les dactylo-épitrîtes ? Il faudrait parler plutôt de dactyles ionisés. Mais les cas sont moins nombreux qu'on ne le croyait jusqu'à ces dernières années. Il est indéniable que pour les poètes du 5^e siècle le
 20 *κῶλον* normal dactylique ainsi que le double épitrîte peuvent dans les dactylo-épitrîtes être équivalents à un dimètre ionien (Parodos des Guêpes, v. 273). On comprend dès lors certains mètres particuliers de Pindare et de Bacchylide : Ol. VII, v. 3, Epode *ἔνθα ποτέ*... On mesurera à la façon ionienne le début de strophes telles que Pyth. IX ; Bach. I ; Ol. VII, 4 ;
 25 Ol. VIII, 6 ; Pyth. I, 20 ; IX 3 ; Ném. VIII 13 ; X. Il faut admettre que pour Pindare le *κῶλον* dactylique (—) — υυ — υυ — (—) équivaut au dimètre ionien-choriambique. Les vers dactylo-trochaïques asynartétiques doivent avoir servi de modèle déjà au maître lydien de la lyrique chorale spartiate, et aux poètes de l'Ouest. Les iambes pénètrent dans les passages en
 30 dactylo-épitrîtes de l'ancienne tragédie : v. la parodos des Trachiniennes (v. 94) : i, 3 d, e, 3 d, 3 d, 2 e, 3 d, e, 3 d, 6 e (cf. v. 497 et 821). Le dimètre choriambique y étant autorisé depuis longtemps, il était inévitable que les iambes y pénétrassent aussi. ¶ Noms et cens des Romains [V. Gardthausen]. 353-373. Les coutumes des Grecs et des Romains dans ce domaine correspon-
 35 dent à leur caractère et le font ressortir ; les usages, les mêmes à l'origine, vont en se différenciant. Les Grecs n'ont en général plus qu'un seul nom, de forme très variée, produit de la fantaisie et de la poésie. Les Romains, gens pratiques et hommes d'affaires, ont des règles fixes, des noms peu nombreux qui non seulement servent à désigner l'individu, mais
 40 révèlent encore sa situation sociale, sa qualité de citoyen, et même parfois son histoire et celle de sa famille. C'est ainsi que beaucoup de cognomina seront réservés spécialement aux chevaliers ou aux affranchis ; que d'autres seront une allusion au passé glorieux de la famille ; que les noms des tribus seront différents s'il s'agit de tribus de la ville ou de la campagne. L'individu n'a presque aucune liberté. C'est la volonté du censeur qui fait loi.
 45 Les recensements sont fréquents chez tous les peuples de l'antiquité. A Rome, les plus anciens se font de façon très primitive (Denys d'Halic. 4, 15, Hist. rom. fragm. n° 14 éd. Peter ; Tite-Live, I, 42 ; Val. Max. 3, 4). A chaque naissance, maturité, mort, on déposait une pièce d'argent dans un temple spécialement désigné à cet effet. On ne notait probablement pas
 50 les noms. Tandis que chez les autres peuples, les recensements étaient une exception, chez les Romains ils étaient la règle. Sur la base des listes que leur remettaient leurs prédécesseurs, les censeurs devaient estimer le

nombre des citoyens et la fortune publique (voy. Ulpien, de censibus). Ils apportaient au Champ de Mars de grosses archives, conservées primitivement dans la Villa publica, puis dans l'Atrium Libertatis. Dans la suite, leur local fut l'aedes Nympharum, détruit par P. Clodius (Cicéron, Pro Milone 27, 73). Il ne nous reste rien de ces archives, aucun souvenir même dans les papyrus d'Égypte (car le cens romain d'Égypte est tout différent; c'est le système des Ptolémées). La tâche du censeur était double: établir l'état des personnes et des fortunes. Les censeurs ne fonctionnant que tous les cinq ans, des édiles étaient chargés entre temps de noter les noms des jeunes gens qui prenaient la toge virile (Servius in Vergil. Georgic. II 502). Les généraux et les fondateurs de colonies avaient le droit de nommer des citoyens romains. Les listes provisoires étaient reportées dans la liste quinquennale des censeurs. Celle-ci se composait de deux parties: 1) les citoyens de première classe; 2) les citoyens de seconde classe: *tabula Caeritum*. Il y avait une liste spéciale pour les sénateurs et les chevaliers. Les censeurs n'avaient pas le droit de conférer le droit de cité, mais de le reconnaître officiellement par l'inscription dans la liste. Ils contrôlaient les noms, les rectifiaient au besoin; leur influence était essentiellement conservatrice. Ils dressaient leur liste d'après les centuries et les tribus. L'inscription CIL VI 200 doit être faite exactement sur le modèle de la liste des tribus. Dans chaque centurie, on notait les noms par ordre alphabétique. Les lois CIL I 498 et CIL I 206, indiquent les exigences des censeurs: *nomen, patrem, tribum, cognomen*. Le nombre des prénoms était très limité. Varron en connaît 30, et seulement 15-18 vraiment usuels. Une seule sigle était autorisée pour les abréviations. L'influence conservatrice des censeurs s'y fait sentir: C. reste l'abréviation de Gaius, Cn. de Gnaeus, M' de Manius, K. de Kaeso. Sur le choix du prénom le censeur avait une certaine influence. Il ne pouvait empêcher un patricien de choisir le nom qui lui convenait, mais il devait veiller à l'exécution des sénatus-consultes qui interdisaient à une gens de porter un certain prénom (Plutarque Cic. 49; Cass. D. 51, 19; Tacite Ann. 3, 17). C'était lui qui devait veiller à l'exécution de la loi de 514/240: *μόνος τῆς τοῦ πατρὸς ἐπωνυμίας τῶν πρεσβυτέρων τῶν παίδων μετέχειν* (Cass. Dio. fragm. 44). A la fin de la république, les familles nobles les plus anciennes cherchent à se distinguer des autres en adoptant d'anciens *cognomina*. Le nom de famille est une invention des Romains, qui a conquis le monde. Les censeurs ont dû favoriser cette transformation du nom patronymique. Au temps de Varron, on comptait environ mille *nomina gentilicia*, alors que peu de temps après Rome avait 4 millions de citoyens. Environ 4000 citoyens portaient par conséquent le même nom de famille. Dans la suite, les censeurs en ont créé de nouveaux; ils dédoublent par exemple les noms Verrius et Verres; ils donnent à des soldats des *gentilicia* tirés du nom de leur chef: Caepio, Longinus ou des noms tirés de celui de la colonie qu'ils habitent. Les affranchis qui devenaient citoyens recevaient le nom de leur ancien maître ou de la personne à laquelle ils devaient leur affranchissement (Cicéron, ad familiares 13, 36; 13, 35). Il fallait l'autorisation du censeur pour donner un autre nom que celui du maître. Parfois les noms rappelaient l'ancien métier de l'affranchi: Modius, Vicensumarius, probablement par suite d'une décision du censeur. Chez presque tous les peuples, le nom du père ou du patron faisait partie du nom complet. Chez les Romains, il est plus ancien que le nom de famille. Il ne devait pas manquer dans la liste des censeurs. Le censeur pouvait se refuser à en reconnaître la légitimité (Valer. Maxim. 9, 712). Le nom de la tribu, c'est-à-dire du district, était

une précision de plus. L'état romain était divisé en districts, dont le nombre varia et fut finalement de 35. Ces noms étaient très anciens : l'orthographe Oufentina, Clustumina, Succusana n'est plus conforme à l'usage classique. C'est encore un effet de l'action conservatrice de la liste des censeurs. Pour les magistrats et les empereurs, on omettait la désignation de la tribu : on ne pouvait douter de leur qualité de citoyen. Si on la trouve sur certaines monnaies, c'est qu'il s'agissait alors de familles plébéiennes qui n'avaient pas de cognomen et le remplaçaient par celui de leur tribu. Cicéron (leg. 3, 3, 7) dit que les censeurs notaient aussi les « populi aevitates », quot annos quisque eorum habeat ; cf. Pline h. n. 7, 48, 159, 162 ; Ovide ars amatoria 2, 663. Les cognomina deviennent de plus en plus nécessaires à cause du nombre restreint des familles. Ce sont les patriciens qui donnent l'exemple ; les plébéiens ne suivent que beaucoup plus tard et obtiennent finalement le droit de faire inscrire leur cognomen dans les listes des censeurs. Logiquement, le surnom aurait dû se trouver après le nom, mais les censeurs, pour conserver l'ordre ancien, inscrivent d'abord le nom de la tribu. L'habitude se prend même dans l'usage privé : preuve de la puissance des censeurs. Les surnoms grecs apparaissent sous la république, disparaissent pour plusieurs siècles et reparaissent au III^e siècle de notre ère. Certains surnoms étaient réservés à la classe des chevaliers. Parfois ils n'avaient rien de flatteur : Crassipes, Pansa, mais les censeurs s'opposaient au changement. En résumé, le citoyen romain était désigné par 1^o) le nom de son père, 2^o) le nom de sa tribu, 3^o) les tria nomina. L'institution de la censure n'a pas survécu longtemps à la république. Sulla déjà avait tenté de l'abolir. Auguste la rétablit en 726/28, Claude et les Flaviens la restaurent aussi ; Domitien la joint aux dignités impériales. On perd l'habitude de fêter les lustres. Au III^e et au IV^e siècle, c'est l'arbitraire qui triomphe, et le désordre. Il y avait cependant encore une liste des citoyens et une liste de l'état civil, que l'on peut suivre de Marc-Aurèle jusqu'au milieu du III^e siècle. Le rescrit de Gordien établit qu'un nom faux n'entache pas la légitimité d'un enfant. Mais l'autorité de magistrats supérieurs chargés de veiller sur l'emploi des noms et de maintenir les traditions faisait défaut. ¶ Le miroir du souverain de Sopatros [Friedrich Wilhelm]. 374-402. Stobée IV, p. 212 Hense. L'histoire du sage qui présente au puissant un miroir, lui parle de ses devoirs, des rapports du souverain avec ses sujets et de son vrai bonheur, est très ancienne : les sept Sages (Plutarque, sept. sap. conv. p. 152 A = Stobée IV, p. 260) ; l'ancienne école pythagoricienne (cf. Aristoxène, Diels Vorsokratiker 3^e éd. p. 363, 29 ss. ; 364, 25 ss. ; 368, 24 ss.) ; la nouvelle école pythagoricienne aussi la tenait en honneur (v. aussi Stobée IV, p. 184-320 ; Christ-Schmid, Geschichte der griechischen Litteratur I, 6^e éd., p. 513). Des philosophes de toutes les écoles avaient abordé ce sujet : Xénophon, Isocrate, Platon, Aristote, Sénèque, Dion Chrysostome, Plutarque, Thémistios et de nombreux écrivains de l'époque byzantine (Agapet, le miroir du roman de Balaam, Basileios, Theophylacte d'Achrida, Nicéphore Blemmydes, Thomas Magister, Manuel II Paléologue ; v. Krumbacher Gesch. der byz. Litt. 2^e édition). La forme varie, c'est tantôt le dialogue, tantôt l'exposé philosophique continu, la parénèse symboléutique, souvent la lettre. C'est dans ces écrits qu'a puisé Stobée pour son *περὶ ἀρχῆς καὶ περὶ τοῦ ὀπίσθου χρόνου εἶναι τὸν ἀρχόντα*, et particulièrement pour la lettre de Sopatros à son frère Hemerios : πῶς δεῖ πράττειν τὴν ἐγκειρισμένην αὐτῷ ἡγεμονίαν (p. 212, 13 ss.). Le début de l'introduction manque. On peut compléter : Le politique ne doit pas s'imaginer qu'il puisse se passer de l'aide du philosophe.

Analyse détaillée de la lettre, avec indication des emprunts et des influences subies. Caractère général de l'ouvrage : ce ne sont pas des indications pratiques, c'est de la morale socratique, avec une certaine dose d'aristotélisme. Le souverain ne doit pas rechercher l'éclat extérieur et passager, mais le bien moral, la raison conforme à la vérité, la supériorité du caractère, la vertu. La dignité, la justice et la douceur le caractériseront. Tous ses soins doivent aller au bien de ceux qu'il gouverne. L'idéal du souverain doit être exactement le même que celui du sage. Sopatros est un sophiste, il compose comme les sophistes postérieurs : il fait de la mosaïque. Il faut l'analyser mot par mot pour voir ce que deviennent sous sa plume 10 les modèles auxquels il n'emprunte souvent qu'une seule expression, mais caractéristique. S'il ne dédaigne pas les lieux communs de la littérature philosophique populaire et s'il se sert d'un florilège, il n'en reste pas moins vrai qu'il a lu beaucoup d'auteurs dans l'original. On reconnaît les traces d'Isocrate, d'Aristote, de Dion Chrysostome, d'écrivains néo-pythagoriciens : 15 Diotogène, Ephantos, de stoïciens qui ont servi de source aussi à Sénèque dans son « de clementia », de Platon, de Plutarque, très fréquemment ; mais surtout des lettres de Jamblique *περί ἀρετῆς*. Il semble avoir exposé aussi le fruit de ses observations personnelles, de ses relations avec les souverains. On peut l'identifier avec Sopatros d'Apamée, élève de 20 Jamblique, sophiste et philosophe, qui fut le favori et l'ami de Constantin le Grand, puis fut condamné à mort, victime de la jalousie. C'est à ce même Sopatros sans doute que Jamblique adresse ses lettres *περί διαλεκτικῆς, περί παιδῶν ἀγωγῆς, [περί ἀχαριστίας], περί ἀρετῆς, [περί ἀληθείας]*. Il est l'auteur du *περί προνοίας καὶ τῶν παρὰ τὴν ἄξιαν εὐπραγούντων ἢ δυσπραγούντων* et peut-être des 25 *ἐκλογαὶ διάφοροι*. ¶ Remarques sur les scolies de l'Iliade [Ernst Howald]. 403-425. Adolf Römer a été trop loin dans sa théorie sur les scolies, il n'aurait pas dû toucher au contenu du Venetus A : c'est un ouvrage scientifique, qui n'a pas subi les remaniements d'une foule d'auteurs postérieurs, comme c'est le cas pour les autres recueils de scolies. Römer a éveillé 30 l'intérêt pour les mss. de la classe BT. Depuis, l'attention a été attirée sur les scolies D = minora ou vulgata. Malheureusement les recherches de Schimberg sur ses scholies ont été interrompues par sa mort, l'édition attendue n'a pas paru. Aussi ne peut-on encore opérer avec les scolies D. Même les précieuses trouvailles faites dans les papyrus ne peuvent être 35 utilisées : les recherches de Ludwig sont insuffisantes. Nous ne savons encore si les scolies D sont antérieures ou postérieures aux scolies paraphrastiques de Prallos. L'influence de D sur BT n'est pas déterminée. Nous sommes mieux au point pour les BT. Le meilleur manuscrit est T, quoiqu'il soit très abrégé. Le Genav. lui est supérieur pour les scolies grammaticales. Venetus A est intéressant ; on y trouve les traces du livre des quatre, sacrifié en partie au profit des scholies BT et D. A' est meilleur que A, quoique plus court. Quand on a acquis la conviction qu'en cas d'accord mot à mot avec un ms. de la classe BT, cela signifie non pas qu'il ait été influencé par A, mais qu'il appartient à la tradition BT, la collection de 45 Didyme et d'Hérodien perd de son intérêt. Aristonikos est moins atteint, parce que son champ est très limité. Une impression très nette se dégage : A remonte à une composition plus ancienne que BT. L'importance d'Eustathe grandira avec celle de la classe BT. Les papyrus auraient dû apporter une vie nouvelle à cette question, mais ils n'ont pas encore été étudiés 50 à fond. Etude des papyrus les plus importants, nos 221 et 1086. ¶ A propos d'inscriptions grecques [E. Schwyzer]. 426-436. 1) L'inscription thessalienne de Sotairos (Solmsen, *Inscr. selectae*³, n° 11) ; 2) *Ἀβωνιάς* ; 3) Le

- thessalien *Ναυσικαῖος* et l'homérique *ΝΑΥΣΙΚΑΑ*. ¶ Krateros, Perdikkas et les derniers projets d'Alexandre. Etude sur Diodore XVIII 4, 1-6 [Heinrich Endres]. 437-445. Ce passage de Diodore est très important pour juger de la personnalité de Perdikkas et connaître les projets d'avenir d'Alexandre.
- 5 On n'a pas osé jusqu'ici en tirer les conclusions qu'il faut en tirer. Diodore expose les plans du roi : construction de 1000 vaisseaux de guerre, plus grands que des trirèmes, en Phénicie, Syrie, Cilicie et Chypre, pour une campagne contre Carthage ; établissement d'une route stratégique sur la côte de Lybie et jusqu'aux colonnes d'Hercule avec ports et chantiers ;
- 10 construction de six temples grandioses et d'un monument colossal en l'honneur de Philippe de Macédoine. Les critiques modernes ont émis des avis tout à fait opposés sur la valeur de ces *ὑπομνήματα*. Il semble que Hiéronyme de K. soit la source de Diodore, qui cherche à justifier Perdikkas d'avoir renoncé à l'exécution du testament d'Alexandre. Les *ἐπιτολῆαι* de
- 15 Krateros sont bien identiques aux *ἐπιτολῆαι* des *ὑπομνήματα*. Nous savons que pendant sa maladie Alexandre faisait continuellement des projets d'expéditions grandioses ; il est très naturel que Perdikkas ait eu, après la mort du roi, à sa disposition le journal royal qui contenait ses projets d'expédition en Occident (cf. Arr. Anab. VII, 1). Les successeurs d'Alexandre ne
- 20 réalisèrent pas ses projets. Il aurait fallu qu'ils restassent unis, Perdikkas ne le voulait pas. Confier à Antipater, à Krateros et à Ptolémée l'exécution des plans royaux, c'était augmenter leur puissance financière et leur considération. Or il ne pouvait réaliser ses projets personnels qu'en accentuant les divergences d'intérêts pour affaiblir ses rivaux. Il fait casser les
- 25 volontés du roi : ce fut son premier pas vers la puissance et aussi vers sa fin lamentable. ¶ Ptolémée le fils [A. W. de Groot]. 446-463. L'auteur n'est pas d'accord avec Stern (Hermes 1915, p. 427 ss.). Le corégent du second Ptolémée n'est pas le fils de Lysimaque ; c'est Evergète. L'interruption brusque dans la corégence s'explique par une renonciation d'Evergète
- 30 à un titre qui aurait pu blesser le sentiment d'indépendance des Cyréniens. ¶ A propos des livres de Sénèque « De beneficiis » et « De clementia » [K. Busch], p. 464-472. Critique du texte et propositions de corrections à la seconde édition des œuvres de Sénèque par O. Roszbach dans la Berliner philologische Wochenschrift, XXXV, p. 678 ss. De beneficiis, I, 3, 3 propose
- 35 dividere au lieu de videri ; II, 8, 2 < aulæ > auxilium ; II, 14, 2 maintenir omnium et compléter par usum à la fin de la phrase « sic omnium... non dare < usum > » ; II, 34, 2 « fortitudo est virtus... » remplacer *justa* par *funesta* ; IV, 5, 1 non dat deus beneficia... ajouter *quae quaeris* après *quae possides* ; IV, 8, 1 hunc et liberum... lire : *quoi primum inventa seminum*
- 40 *vitis est consolatura per voluptatem* ; IV, 20, 3 *ingratus est... maintenir le texte des mss. en changeant seulement (avec N) qui en quid et sperat en speret* ; IV, 24, 1 *quid ergo... lire penetret au lieu de generet* (cf. 23, 1) ; V, 3, 1 *cum invictos esse... cadentis vaut mieux que cedentis* ; lire *tardare* (s. c. *impetum*) *jubentis* au lieu de *trudere* ; VI, 31, 11 *acciderunt quae...*
- 45 *maintenir mutantem* (cf. même chapitre § 6) ; VI, 35, 5 *nemo, ut existimo... maintenir metum* (cf. ep. 96, 1 ; 99, 11 ; 103, 2) ; VII, 2, 1 *haec Demetrius noster... lire immo < animo > affigere* (cf. N. Q. VI, 32, 12 ; Ep. 11, 8 ; 75, 7 ; 113, 32). De clementia I, 12, 3 *clementia efficit... lire < arce > armis valletur*. ¶ La *Hydippe* de Callimaque [A. Brinkmann]. 473-478. Oxyrh.
- 50 Pap. VII éd. Hunt 1910, n° 1014, p. 15 ss. Propose au vers 39 ἢ δ' ἀνὰ τῷ πᾶν ἐκάλυψεν ἔπος ; aux vers 40-41 : κτῆν αὖ σῶς· ὃ τ[ε] λοιπόν, Ἀχόντιε, σείο μεταλθεῖν ἔσται τὴν ἰδίην ἐς Διονυσίαδα. ¶¶ Mélanges. A propos d'Etienne de Byzance [F. Atenstädt]. 479-489. Corriger Γενταπόλις en Πεντάπολις. Pas-

sages des Ethnica provenant certainement ou très probablement de Marcianus, Peripl. mar. ext. Ernest BOSSHARDT.

Sitzungsberichte der königlich bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München. Année 1918. Fasc. 6. Poètes, chanteurs et bateleurs ambulants dans l'antiquité [Hugo Blümmer]. 1-53. Si les chanteurs que met en scène l'Odyssée sont fixés à la cour d'un roi ou d'un noble, ce n'en sont pas moins des rhapsodes errants qui ont propagé les poèmes épiques. Nous savons qu'en Asie Mineure, les poètes, dès le VI^e siècle, allaient de cour en cour (Simonide de Céos). Les Romains avaient des esclaves attirés pour les déclamations et les chants après les banquets, mais aussi des acteurs de profession, qui se faisaient payer. Les homéristes jouaient des scènes tirées des poèmes homériques, simulaient des combats ; souvent le sang coula. Dans les campagnes, des troupes itinérantes organisaient des représentations de pièces classiques ou de farces burlesques. D'autres jouaient des mimes et des pantomimes. Xénophon (Banquet IX, 2) décrit une scène de ce genre ; la troupe se compose d'un Syracusain, d'une joueuse de flûte, d'une danseuse et d'un jeune garçon. On représente une scène d'amour entre Dionysos et Ariane. Ces danses étaient souvent très licencieuses ; elles furent interdites sous l'Empire. Les danseuses de Gadès et les « ambubaïae » de Syrie étaient connues pour leurs productions particulièrement lascives. Parmi les bateleurs de toute espèce (θαυμαστοί, θαυματουργοί ou πλάνοι, circulatores), on peut citer les hercules. Pline raconte que le nommé Rusticilius portait un mulet sur son dos ; Fufius montait sur une échelle, chargé de six quintaux. Les κυβιστήρες (cernui ou cernuli) exécutaient des gambades, des culbutes, faisaient la roue, marchaient sur les mains ; telle femme, tout en marchant sur les mains, tirait de l'arc ou versait du vin dans une coupe avec ses pieds. Il y avait aussi des hommes-serpents et des hommes-caoutchouc. On goûtait particulièrement la danse des épées, les tours des « petauristae » au trapèze, des danseurs de corde, qui ignoraient, semble-t-il, l'usage du balancier. Il faut mentionner les artistes de l'échasse, les gravisseurs de murs (τειχοβάται), les jongleurs, les écuyers, les prestidigitateurs, les mangeurs de feu, de clous et même de souliers, les avaleurs de sabres. Sur la place publique apparaissaient souvent des ménageries ambulantes, des théâtres de singes ou de chiens, des chameaux portant un singe et accompagnés d'un ours apprivoisé. Les prêtres de Cybèle se faisaient suivre parfois d'un lion apprivoisé. On assistait aux exploits d'un éléphant funambule ou à ceux du charmeur de serpents. On allait voir le théâtre de marionnettes, d'automates ou écouter les bouffons (γέλωτοποιοί, scurrae, derisores, moriones) qui se plaisaient à imiter les cris des animaux ; on consultait les devins, les interprètes des songes, des charlatans, les mages, les marchands d'orviétan ; les prêtres mendiants (ἀγύρται) se livraient à des danses extatiques, vendaient des charmes, prédisaient l'avenir. Presque tous ces bateleurs étaient Grecs. Leur science leur venait en grande partie de l'Égypte et de l'Inde. Ils apparaissaient surtout aux grandes fêtes, en particulier aux Amphictyonies. Comment se transportaient-ils eux et les accessoires dont ils avaient besoin ? Nous l'ignorons. Ils semblent n'avoir pas fait usage des roulottes employées à notre époque. ¶ Fasc. 7. Vers ajoutés et retranchés dans le texte des poèmes homériques [N. Wecklein], p. 1-82. Étude critique. ¶ Fasc. 8. Tâches et suggestions de la philologie latine du moyen âge [Paul Lehmann], p. 1-59. La philologie latine du moyen âge s'est assigné comme but d'étudier et de contribuer à exposer la culture du moyen âge occidental pour autant qu'elle est représentée, conditionnée et

influencé par des ouvrages écrits en latin. Elle sera à la fois une science linguistique, car elle étudiera le latin du moyen âge, les transformations de la langue classique et du latin d'église, leur influence sur les langues romanes et germaniques ; une histoire de la littérature et une histoire de la transmission des textes. Elle appellera à son aide un certain nombre de sciences secondaires : l'histoire de l'écriture, du livre, des bibliothèques, des écoles, des sciences ; elle ne pourra rien ignorer de ce qui a rapport à la vie intellectuelle et artistique du moyen âge. 1. L'écriture, les livres, etc. Il faudra étudier l'origine de la minuscule carolingienne. Les théories actuelles sont insuffisantes et contradictoires. Des variations constatées dans l'écriture on tirera des conclusions sur l'origine et l'âge des manuscrits. Il faut pour cela dresser des listes de codices. On étudiera par exemple l'évolution de l'écriture dans un lieu donné, v. g. à Saint-Gall. Il s'agira d'apprendre à mieux distinguer les éléments insulaires (anglo-saxons et irlandais) des éléments continentaux dans les différents types d'écriture. Le problème de la lutte de l'écriture insulaire avec la minuscule carolingienne au ix^e siècle mérite une étude approfondie, qui permettra peut-être de dater et de localiser un bon nombre de manuscrits et fournira des informations précieuses pour l'histoire des écoles d'écriture. Il faudrait étudier à part chacun des îlots d'où rayonne l'influence anglo-saxonne. Il s'agira de suivre aussi le développement de l'écriture dite gothique, d'étudier la naissance de l'écriture des humanistes, dite « antiqua » (Boccace et Pétrarque semblent avoir donné le signal de la réaction ; ils n'ont pas pris modèle, comme on l'a affirmé, sur l'écriture des anciens Romains, mais sur celle de manuscrits dont il faudra déterminer l'époque précise : on hésite actuellement entre le ix^e et le xiii^e siècle !). On recherchera comment l'antiqua a pénétré en Allemagne. A ces études il faudra joindre celles du livre, de l'histoire des manuscrits ; on s'efforcera de reconstituer les bibliothèques ; l'intérêt pour l'histoire des bibliothèques doit dépasser l'intérêt local ou la curiosité du spécialiste. Il serait navrant que la guerre eût pour résultat de détourner l'intérêt des savants allemands des bibliothèques de l'étranger. Il faudra viser à mettre cette histoire des bibliothèques en rapport avec la paléographie et l'histoire de la transmission des textes. Il faut publier les statuts des bibliothèques, établir des recueils d'indications de provenance, de cotes, de titres. On écrira une histoire de la lecture de table dans les couvents. On vouera ses soins à l'étude de la quantité et de l'accent, de la ponctuation, soit dans les manuels théoriques, soit dans les textes eux-mêmes. 2. La langue. Il faut avant tout un dictionnaire du latin du moyen âge. On suivra les variations du latin avec les époques et dans les différents pays. Il s'agit, d'une part, de déterminer les transformations que subit le latin classique et qui le font aboutir aux formes romanes et, d'autre part, d'étudier l'influence des langues romanes sur le latin du moyen âge. On analysera la langue de quelques écrivains en particulier ; on publiera et on étudiera les florilèges et les glossaires, très importants pour la critique des textes et l'histoire de la transmission des classiques romains. On déterminera la position des humanistes italiens, français et allemands par rapport à la langue et de la littérature du moyen âge, ce qu'ils lui doivent peut-être malgré tout. 3. Histoire de la transmission et de la littérature. La condamnation de la langue et de la littérature latines du moyen âge a pour cause un préjugé. On a tort de l'opposer au classicisme ou de mêler à la critique et à l'éloge des préoccupations d'ordre religieux et confessionnel. On n'a su encore que trop rarement se placer au point de vue purement scientifique. Il faudra étudier l'influence des auteurs latins et de

la littérature biblique. Il y a un livre à faire sur Ovide au moyen âge et beaucoup à dire encore, après Comparetti, sur Virgile. L'interprétation allégorique, la tendance moralisatrice du moyen âge sont des sujets d'étude tout indiqués. On est loin d'avoir tout dit sur l'influence des « Révélations » de Méthodius de Patara. On ignore encore quelle est la part des Irlandais, des Anglo-Saxons à la conservation et à la propagation des œuvres littéraires. On n'a pas de monographie détaillée et complète sur les couvents, les hommes remarquables. On n'a pas étudié encore la transmission des mythes grecs et romains ; la littérature latine du moyen âge compte des centaines d'auteurs à publier, à analyser. Si le Corpus poetarum projeté est encore un rêve assez éloigné de sa réalisation, du moins pourrait-on publier une anthologie de poètes et de prosateurs. Ecrire des biographies, établir un corpus des Libri de viris illustribus de saint Jérôme à Trithemius, étudier la façon dont le moyen âge a compris l'antiquité, et pour couronner le tout, écrire une grande histoire de la vie intellectuelle au moyen âge, voilà encore quelques tâches qui s'imposent.

Ernest BOSSHARDT.

Sitzungsberichte der königlich preussischen Akademie der Wissenschaften. Année 1918. N° I-IV. Les antécédents de la guerre mondiale dans l'Antiquité [Eduard Meyer]. 18-43. La déclaration de guerre du 4 août 1914 a commencé une époque nouvelle dans l'histoire mondiale. C'est la première fois que l'humanité tout entière coopère à une action commune. Ainsi trouve son terme le développement inauguré par les voyages de découvertes du xv^e siècle et les débuts de la colonisation européenne, et dont la ligne s'est continuée dans le développement croissant de la puissance anglaise, dans les luttes de l'Angleterre avec la France et l'Espagne, dans l'entrée en scène du Japon, et dans la politique universaliste des Etats-Unis. Jamais la puissance de tels moyens n'a été mise, de part et d'autre, au service d'un tel essai d'anéantissement de l'adversaire. C'est la culture européenne, jusqu'ici prépondérante, qui est directement menacée. — Il va de soi qu'on ne trouve rien d'analogue dans l'antiquité, dont la civilisation n'était que méditerranéenne. Toutefois, il est intéressant de noter quels furent au cours de l'histoire antique les grands efforts qui rappellent de loin la conflagration présente, et de les caractériser : ce sont l'expédition de Xerxès contre la Grèce, la guerre entre Athènes et Sparte, les entreprises de Philippe, les luttes de Carthage contre Rome, d'où sortit la prépondérance de la puissance romaine. ¶ N° V. L'« Eros » dans l'ancienne littérature chrétienne [A. von Harnack] 81-94. Ignace d'Antioche dans sa lettre à la communauté romaine, § VII, s'exprime ainsi : « C'est vivant que je vous écris, désirant passionnément mourir (ἐρῶν τοῦ ἀποθνεῖν) ; mes passions terrestres ont été crucifiées (ὁ ἐμός ἐρως ἐσταύρωται), et il n'y a plus en moi de feu pour la matière. » Dans le prologue de son Commentaire sur le Cantique des Cantiques, Origène cite ce passage et interprète ἐρως comme si, par ce mot, Ignace eût fait allusion au Christ. C'est qu'à la faveur de ce vocable, ainsi employé par un saint, il espérait se rapprocher peu à peu des spéculations platoniciennes et en tirer parti. Son exégèse a été suivie par nombre d'écrivains ecclésiastiques (v. l'édition de saint Ignace, par Lightfoot). Elle aurait été légitimée par certaines expressions mystiques chères à Ignace, si le contexte n'en imposait une autre, à laquelle on peut comparer saint Paul, Gal. V, 24 et VI, 14. Origène n'était donc pas fondé à appeler Dieu lui-même « l'Eros », en se prévalant d'Ignace. — Ἐρως ne se trouve que deux fois dans les Septante, au sens d'amour charnel. Ἐρῶν et ἐραστός ne sont employés qu'une fois, dans une

acception plus relevée (Prov. IV, 6; Sag. VIII, 2). Le mot est étranger à la langue du N. T. et à la littérature chrétienne primitive, sauf dans Ignace et dans un traité des Pérates. Les Gnostiques le laissent de côté. C'est saint Justin qui, le premier, a employé ἔρωσ; et ἐρᾶν au sens philosophique (Apol. I, 8; I, 39; Dial. IV, début; VIII). Aucun apologiste n'a imité Justin avant Clément d'Alexandrie, chez qui ces expressions sont très fréquentes. Origène essaie enfin dans le Prologue du Comm. sur Cantique des Cantiques de développer toute une spéculation sur l'ἔρωσ; πνευματικός;. Il met à profit les deux textes des Prov. et de la Sagesse. De même dans les Homélies (traduites par saint Jérôme) sur le Cantique des Cantiques. Son utile contre-sens sur le passage d'Ignace l'a aidé à oser conclure : Dieu est ὁ ἔρωσ;. C'est Origène qui a ainsi introduit l'Eros platonicien dans la religion chrétienne : mais il ne faut pas oublier les initiatives de Clément d'Alexandrie et de Justin. L'idée de l'amour jouera un rôle important dans la théologie de saint Augustin. C'est lui qui a écrit : « Faciunt bonos uel malos mores boni uel mali amores », et encore « Mihi adhaerere Deo bonum est. » ¶ Germani. Un problème grammatico-ethnologique [E. Norden] 95-138. Ce problème a été souvent traité depuis des siècles, et il a attiré de nouveau, en ces derniers temps, l'attention des savants. On constate que le témoignage de Strabon (VII, 290) pour qui le nom de Germain signifierait « authentique », les Romains ayant voulu signifier par là que les Germains étaient d'authentiques Gaulois, n'est pas toujours reçu avec assez de précautions. En fait il ne mérite aucun crédit. Les efforts pour expliquer par le lexique allemand le nom des Germains n'ont abouti à rien non plus. Les espoirs de la philologie celtique ont été également déçus. Le résultat de tant de recherches aboutit à un « ignoramus ». La philologie classique doit à son tour tenter quelque chose pour déchiffrer cette énigme. a) Dans les mots du type Germani, l'a est long : c'est la quantité primitive, quoi qu'on ait dit ; b) R. Much pensait que germanus était la forme latine correspondant au nom celtique Germani ; la consonnance des deux mots s'expliquerait par la parenté des deux langues. Mais l'étude linguistique des faits ne favorise pas le rapport, tel qu'il le suppose ; c) Examen des textes de portée ethnologique. On n'y trouve rien de décisif sur l'étymologie de Germani, mais on y rencontre quelques données intéressantes sur la plus ancienne histoire de ce mot. Dans leur diffusion au dehors, les Germains ont marché pour ainsi dire sur les pas des Celtes. Voilà le fait à retenir, si obscure que reste cette question. Appendice : Germanus comme surnom. ¶ N° VI-VIII. L'Archonte Euthios [J. Kirchner]. 142-152. Kolbe, dans le Philol. LXXIV (1917), p. 58, a repris la question si souvent traitée de la date des archontes dans les quatre-vingts dernières années du 1^{er} siècle, à propos d'un fragment d'Apollodore nouvellement découvert (Pap. Hercul. 339, col. 5). Il faut maintenir, contre Kolbe, l'ordre de succession suivant : Diocles (290/89), Diotime (289/8), Isaios (288/7), Euthios (287/6). Les faits historiques s'ajustent parfaitement à cette chronologie, tandis que l'ordre proposé par Kolbe (Diocles 287/6, Diotime 286/5, Isaios 285/4) soulève de grosses difficultés. Et l'examen du nouveau fragment d'Apollodoros n'apporte aucune raison décisive de placer Euthios à une autre date que 287/6. ¶ N° XVIII-XIX. An Crinog. Un ancien poème irlandais à une « Syneisakte » [Kuno Meyer]. 362-374. Certains usages chrétiens des premiers siècles se sont conservés assez tardivement au moyen âge dans la lointaine Eglise irlandaise, alors que, dans le reste de la chrétienté, ils étaient déjà périmés et discrédités. Il en va ainsi du mariage spirituel, dont Achelis a eu tort d'arrêter l'histoire au 1^{er} siècle. Ce phé-

nomène a été étudié pour l'Irlande en 1894 par Th. Olden dans un article intitulé : *On the Consortia of the first order of Irish Saints* (Proceeding of the Royal Ir. Akad. Ser. 3, Vol. III, p. 415-420). On en rencontre une manifestation curieuse dans un poème en vieil-irlandais que deux copies ont conservé : le ms. A (9) du Couvent des Franciscains, à Dublin, et le ms. H. 4. 22 de la Bibliothèque du Trinity College de la même ville. C'est un cantique d'amour adressé à une « syneisakte » qui, après avoir vécu avec le poète en une chaste union, revient vers lui sur le tard, vieillie, mais pure toujours. Ce poème est une preuve nouvelle du rôle considérable que jouèrent les femmes dans l'Eglise d'Irlande et de Bretagne. ¶¶ N° XXVII. Sur l'époque et la patrie du poème faussement attribué à Tertullien contre Marcion [Karl Holl]. 514-559. La date du poème « Aduersus Marcionem » est très controversée. On le localise ordinairement au III^e siècle. Mais il doit être rapporté à la fin du V^e siècle, entre 475 et 525. 1° La liste des papes, III 275 et s., procède, non pas de saint Irénée, mais du Catalogue Libérien de 354. C'est dans ce Catalogue qu'apparaît pour la première fois le doublet Clet-Anaclet, lequel vient d'une faute de transcription dans la Chronique d'Eusèbe. Dans sa notice sur Hermas, v. 294 et s., Hermas est traité d'angelicus pastor. Rufin le désigne ainsi pour la première fois vers 400. 2° Au livre II, 199 et s., la tombe d'Adam est placée sur le Golgotha. Il est évident que cette histoire est née postérieurement à l'invention de la Croix sous Constantin. Or le poète rapporte la tradition aux « ueteres nostri ». Saint Epiphane 46, 5, 1 déclare, lui aussi, qu'on trouva sur le Golgotha le crâne d'Adam. Saint Jérôme se fait l'écho d'une autre tradition, d'origine juive, et parle d'un Adam magnus à Hébron. L'auteur du poème fait allusion, non pas à un crâne, mais à un os magnum. Il est probable qu'il associe les deux légendes. 3° L'Aduersus Marcionem dépend de Commodien, ainsi qu'Oxé l'a démontré : or Commodien doit être placé, selon la thèse de Brewer, vers le milieu du V^e siècle. 4° Au livre IV, 47, le poète nie le châtement éternel des enfants innocents : c'est du Semi-pélagianisme. Il faut lire V, 52 subolemque patrum peccata sequentem (au lieu de sequentum) par opposition à l'innoxius infans du vers suivant ; V, 54 lire ignarus neque criminis auctor (au lieu de auctus). — Le poème, d'après une combinaison de vraisemblances, a dû être écrit dans le sud de la Gaule. ¶¶ N° XXXII. La parole sur Pierre, rocher de l'Eglise (Matth. 16, 17 et s.). [Harnack]. 637-654. L'addition des versets 17-19 n'apparaît que chez Mt. L'expression « portes de l'Hadès » n'était point nouvelle dans la tradition biblique. Elle se rencontre souvent dans les Septante. L'Hadès, c'est le royaume des morts, la mort. C'est à tort qu'on voit là une allusion au démon. Jésus promet à Pierre que la mort n'aura pas la haute main sur lui. C'est à Pierre que la promesse est faite, non à l'Eglise. Cette interprétation, les théologiens modernes, depuis deux générations, ne la discutent même plus. Ils devraient savoir qu'elle est cependant primitive ; que l'exégèse courante n'a, avant Eusèbe, qu'un seul représentant ; et qu'après Eusèbe elle a été plus d'une fois combattue. Textes significatifs : Ephrem (Hymni et Serm. II, p. 156 Lamy) ; le païen cité par Macarius Magnes (III, 22) ; Origène (de Princ. III, 2, 4 ; C. Cels. II, 77). Tous rapportent à Pierre l'assurance que la mort ne l'atteindra pas. Saint Jérôme, cependant, repousse cette explication. « Nemo putet de morte dici, quod apostoli conditioni mortis subiecti non fuerint. » — Jésus a donc bien promis à Pierre qu'il ne mourrait pas : c'est le sens qui se dégage du texte même et que confirme la façon dont l'Eglise primitive l'a compris. Les exégètes ultérieurs ont rapporté αὐτῆς exclusivement à ἐκκλησία. Déjà Origène avait essayé de

rapporter le mot à *πίτρα* et à *ἐκκλησία*, tout à la fois. Il paraît probable que les mots relatifs à l'établissement de l'Eglise n'étaient pas primitifs, car ils manquent de lien avec le contexte. D'ailleurs l'idée d'une pierre qui ne meurt point serait étrange. Le texte fourni par un témoin aussi ancien que le Diatessaron de Tatien semble confirmer cette conjecture. Il faut chercher l'auteur de l'interpolation dans l'Eglise romaine, très probablement, et de fort bonne heure, puisqu'aucun exemplaire de l'Evangile ne l'omet. Mais ce ne sont plus là que des vraisemblances. ¶ N° XXXIV-XXXVI. Fragments en vers de la collection de Papyrus du Musée Royal [Willamowitz-Moellendorff]. 728-751 (une photographie). Depuis l'édition de la cinquième partie des Berliner Klassikertexte (1907), ce qui valait la peine d'être connu a été publié dans les Sitz.-Ber. sous le titre « Neues von Kalimachos » en 1912 et 1914. Restent encore quelques fragments que Schubart a déchiffrés et qui méritent un bref commentaire, à savoir : a) 3 fragments de Tyrtée = 78 vers incomplets de style tout épique ; b) une élégie hellénistique, adressée à l'ambassadeur d'un roi inconnu, qui revient avec sa mission de chez les Galates. Ces 17 vers ne permettent que des conclusions peu précises sur le caractère du poème ; c) des gloses homériques ; d) un recueil de 12 sentences, empruntées à divers auteurs ; e) un fragment en 26 vers d'une comédie qui devait être d'Alcixis ; f) un fragment en 23 vers appartenant à la Comédie nouvelle ; g) des Scholies sur Pindare, Pyth. 2 ; h) une épigramme de Méléagre, Anth. Pal. V, 152. ¶ Le siège de Rhodes en 304. Papyrus grec du musée royal de Berlin [Hiller von Gaertingen]. 752-762 (trois photographies). Le pap. 11632 rapporté de la moyenne Égypte par W. Schubart, contient un écrit du 1^{er} siècle en dialecte ionien où est raconté en partie le fameux siège de Rhodes par Demetrios Poliorcète. Il semble que ce soit un fragment d'un ouvrage personnel composé par un écrivain de talent assez médiocre. La parenté avec le récit de Diodore XX, 93 est d'ailleurs évidente. ¶ Un papyrus grec avec notes [W. Schubart]. 763-768 (une photographie). Document du début du 1^{er} siècle p. C. Formé de trois morceaux poétiques avec notation musicale, ces morceaux figurent au verso du Pap. 6870 déjà publié par Mommsen, Berl. griech. Urk. II 696. ¶ N° XL-XLI. Etudes sur Lucrèce [Diels]. 912-939. Les digressions dans le de Natura Rerum. De quelle technique elles procèdent (Théopompe, Denys d'Halicarnasse [de Smit. 3] ; cf. Norden, Hermès 40, 491). L'invocation à Vénus : on trouve dans les hymnes homériques des prières de tour analogue (21 à Apollon ; 24 à Hestia) ; cf. aussi Pindare, Ol. 4 et surtout Ol. 8. Etude critique des vers 1, 50-51. Il est probable que le vers 50 circulait dans l'antiquité sous cette double forme : tu mihi da tenuis (ou : uacuas) aures animumque sagacem. Il faut écrire aussi : Quod superest, Gai, uacuas auris < animumque >. Appendice : il est vraisemblable que le ms. primitif, du 1^{er} siècle environ, qui a été copié dans l'archétype, avait encore la forme d'un rouleau. ¶ N° XLIII-XLIV. Pour l'histoire des débuts de l'organisation intérieure de l'Eglise de la ville de Rome [Harnack]. 954-987. La communauté romaine n'a eu très vraisemblablement aucun siège central ni aucune église-mère avant le 1^{er} siècle, où le Latran devint le centre de l'administration ecclésiastique et culturelle. C'est là une question qui a été souvent étudiée par Duchesne, Armellini, Delehaye, Monaci, Wilpert et en dernier lieu par Kirsch, dans son ouvrage intitulé : die römischen Titerkirchen im Altertum, 1918. On a pu songer à l'église du Transtévère, bâtie par Calliste ; à une église de l'Aventin, parce que le pape Fabien érigea en Regio I la Regio XIII (= Aventin) dans l'organisation à laquelle il présida. Mais ces hypothèses sont très mal affer-

mies. L'installation d'une sorte de siège central au Latran fut bien une innovation. — A la différence des autres églises où avaient été unifiées de bonne heure les fonctions de prêtre et celle de diacre, ces fonctions restèrent fort longtemps distinctes à Rome. Le nombre des diacres avait été fixé à sept, et ceux-ci jouissaient d'un grand prestige. C'est sans doute le pape Fabien qui, vers 245, divisa la ville en sept régions à chacune desquelles était préposé un diacre ; cette division resta strictement diaconale. L'ordre presbytéral, tout à fait indépendant de l'ordre diaconal, fut l'œuvre des papes Denys (vers 265) et Marcellus (308/9) et se rattache aux églises titulaires, selon que le hasard les faisait naître. Sources : la 1^{re} Ep. de Clément de Rome, le Pasteur d'Hermas, le Liber Pontificalis, le Catalogus Liberianus, la Correspondance de saint Cyprien. Carte des 25 églises titulaires romaines au début du v^e s. et des VII regiones ecclesiasticae (p. 966). — Résumé des recherches de Kirsch sur les églises titulaires. Elles peuvent être développées en ce qui concerne la question de l'existence de ces églises dès le III^e siècle : les Actes de Justin, § 3, les indications du Liber Pontificalis permettent de conclure qu'il y en avait déjà à cette époque, de 20 à 23 sans doute. — Excursus : le clergé romain d'après Eusèbe, VI, 43, 41.

P. DE LABRIOLLE.

Zeitschrift für die neutestamentliche Wissenschaft und die Kunde des Urchristentums. 1917/18, fasc. 3. La suite des idées et la pensée fondamentale de l'épître aux Hébreux [Th. Haering]. 145-164. L'épître aux Hébreux n'est pas une lettre au sens propre du terme. C'est l'écrit du N. T. où l'effort de style est le plus apparent. On est donc en droit de supposer qu'elle a un plan bien défini. Si l'on ne tient pas compte de la division artificielle, et souvent malheureuse, en chapitres, on se rend compte du caractère de cette œuvre : la succession de déclarations de foi et d'exhortations pratiques la rapproche du genre profane appelé *προσίμιον πρὸς εὐνοίαν*. Peut-on y distinguer les mêmes divisions, c'est-à-dire la *προθεσις*, la *διήγησις πρὸς πιθανότητα*, l'*ἀποδείξις πρὸς πειθὸν*, l'*ἐπίλογος*? La proposition comprendrait les versets 1 : 1 à 4 : 16 ; la *διήγησις* 5 : 1 à 5 : 10 ; la démonstration 7 : 1 à 10 : 18 ; l'épilogue 10 : 19 à 13 : 21 (auquel il faudrait rattacher l'exhortation 4 : 14). Appendice. Dans son exposé sur la première épître de Jean, l'auteur n'entendait pas que la suite des idées fût le résultat d'une préméditation. Il a simplement voulu montrer que l'auteur a consciemment exposé trois fois les deux pensées fondamentales : la foi en Christ et l'amour envers les frères, qui dépend de la foi. ¶ *Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου* [E. Kuhnert], 165-176. On a étudié le sens de l'expression araméenne correspondante. Il faut aussi rechercher quelles idées évoquait l'expression grecque. 1. De l'usage de ces termes dans les synoptiques ressortent les idées suivantes : Fils de l'homme évoque l'idée de bienfaiteur, de sauveur ; sa passion, son apparition prochaine, sa glorification sont en étroit rapport avec l'idée du salut qu'il est venu apporter aux hommes. Le « Fils de l'homme » est le « sauveur des hommes ». L'étude de l'Évangile de Jean fait aboutir aux mêmes conclusions, malgré les différences d'expression. 2. Dans les inscriptions grecques des premiers siècles, on trouve fréquemment le mot *υἱός* employé comme titre honorifique, accompagné d'un nom de ville ou de pays. Il s'agit dans ce cas de personnages haut placés qui se sont distingués dans des fonctions importantes et qui ont rendu à leur patrie des services extraordinaires. Ces inscriptions sont fréquentes tout particulièrement en Asie Mineure. 3. Les expressions sémitiques « ben adam » et « bar enasch » signifient simplement « l'homme », « un homme », « quelqu'un ». Mais il est certain que Daniel, Hénoch, Esdras IV entendent par là le futur maître du monde. Les

auditeurs du Christ ne pouvaient se méprendre sur le sens de ces termes ; ils signifiaient pour eux et pour lui le sauveur du monde que les Juifs attendaient. Ὁ υἱὸς τοῦ ἀνθρώπου en était la traduction grecque la plus naturelle et la plus exacte. ¶ La rencontre des apôtres à Jérusalem et les sources de l'histoire des apôtres [Arthur Mentz], 177-195. Nous avons trois récits de cette entrevue (Actes 11, Actes 15 et Galates 2), mais ils diffèrent entre eux et ne sont pas exempts de contradictions très embarrassantes. Saint Paul dit n'avoir été que deux fois à Jérusalem. Les Actes parlent de trois voyages. Si l'on admet que le récit du ch. 11 : 27-30 n'est qu'un doublet de celui du ch. 15, que de deux sources différentes relatant le même voyage, l'auteur des Actes a tiré deux récits de voyages distincts, on aura la solution de beaucoup de difficultés. Ainsi s'explique la confusion entre Simon-Pierre et le Siméon dont parle l'apôtre Jacques (15 : 7) ; l'hésitation entre « Barnabé et Paul » et « Paul et Barnabé » (Barnabé semble avoir été l'envoyé principal de la communauté d'Antioche). La révélation dont parle saint Paul serait ainsi la prophétie du prophète Agabus et non une vision ; c'est à la suite de cette prophétie que l'apôtre aurait été chargé d'apporter des secours à l'église de Jérusalem. Ainsi s'expliqueraient aussi les divergences dans les noms des villes auxquelles est adressé le message des apôtres. On peut résumer les événements de la façon suivante : A la suite de la prophétie d'Agabus, l'église d'Antioche envoie, par l'entremise de Barnabé et de Paul, des secours en argent à la communauté de Jérusalem. Un certain nombre de judéo-chrétiens étaient venus à Antioche avec Agabus et il s'était élevé des discussions au sujet de leurs exigences mosaïques. On charge les deux délégués de consulter à ce sujet les apôtres. Paul le désirait d'ailleurs lui-même, car il craignait, dit-il, d'avoir « couru en vain » s'il se trouvait en désaccord avec ceux qu'il considérait comme les colonnes de l'Eglise. Quant au résultat de la discussion, il n'est pas clair : les Actes et l'Épître aux Galates sont en désaccord. On peut expliquer cette incertitude par le fait qu'après une discussion qui fut certainement longue et vive — « Je ne leur cédaï pas même une heure », dit saint Paul, — on accepta un compromis, proposé par l'apôtre Jacques, compromis qui se révéla, comme si souvent, une source de nouvelles discordes dans la suite, et ne fut accepté que dans le désir de mettre fin à la dispute. La lutte, très âpre, entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens judaïsants continua. On s'en aperçoit dans presque toutes les épîtres de saint Paul. L'apôtre Pierre, réfugié à Antioche pour échapper à Hérode, se rend coupable d'une inconséquence que saint Paul lui reproche. Ces faits permettent de préciser la date de la conférence de Jérusalem : elle a dû avoir lieu au commencement de l'an 44. La persécution d'Hérode, dirigée contre Pierre et Jacques, s'expliquerait par le fait qu'Hérode, strict observateur de la loi, ne pouvait admettre les principes de tolérance adoptés à cette entrevue. ¶ Deux passages de Lactance passés inaperçus [Hogo Koch], 196-201. On peut considérer comme prouvé le fait que le De mortibus est bien de Lactance. A titre de confirmation, il n'est pas sans intérêt de montrer la parenté des idées du De mortibus et de l'Institution divine. On retrouve en effet dans ce dernier traité deux idées fondamentales du De mortibus : 1° Inst. div. 4, 16 ss. (CSEL 19, 110 ss.) l'idée d'une rétribution divine preuve de l'existence de Dieu ; les tyrans et persécuteurs romains sont frappés de mort subite et prématurée. Denys le Tyran et Verrès, qui avaient outragé les dieux païens, restent au contraire impunis (cf. De mortibus 1, 2 CSEL 27, 172 sq.). 2° L'idée que la vérité de la religion chrétienne est prouvée par l'impossibilité du sacrilège, les chrétiens ne possédant ni temples,

ni statues, ni images (cf. Ins. div. II 4 : 7, IV, 13 : 26 et de mortibus 15 : 7). Plus tard, ces deux idées n'auraient plus été conformes aux faits : l'église chrétienne triomphante a eu des temples et des images, et a compté sur la protection et la vengeance non plus de Dieu seul, mais aussi du bras séculier. ¶ Sénèque et le christianisme primitif [B. A. Betzinger] 201. 5

Parallèle entre II Cor. 12 : 15 et Sénèque Prov. 5 : 4 ; I Pierre 3 : 4 et Sénèque Ep. 106 : 7. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corsen] 202-223, V. Le caractère littéraire et la tendance de l'écrit de Pontius. Pontius n'a pas eu l'intention d'écrire la biographie de saint Cyprien. Il emploie le terme « vita », mais il le précise lui-même en disant qu'il s'attachera aux 10 « opera et merita » de l'évêque. Aussi supprime-t-il tout ce qui précède la conversion. Les autres biographies chrétiennes, telles que celle de saint Augustin par Possidius et celle de saint Martin par Sulpicius Severus commencent à la naissance de leur héros. Pontius supprime aussi au cours de son récit tout ce qui nuirait à son but, qui est la glorification de saint Cyprien, 15 et présente sous un jour favorable les événements qui pourraient lui faire tort : l'opposition des cinq presbytres à sa nomination à l'épiscopat, par exemple. Il esquisse à peine la position de saint Cyprien à l'égard du schisme novatien et ne fait pas même mention de sa politique d'opposition contre l'évêque de Rome Etienne. Ce qu'il fait ressortir, ce n'est pas la 20 fidélité de saint Cyprien aux articles de foi, ni sa défense énergique des prérogatives épiscopales, ni les services qu'il a rendus dans la constitution de la hiérarchie ; c'est sa sainteté, ses bonnes œuvres, sa justice, son humilité, le soin qu'il a pris des pauvres, ce sont ses mérites de confesseur, d'exilé, de martyr. Le genre profane auquel fait penser la vita de Pontius, ce 25 sont les « exitus illustrium virorum », très en honneur à l'époque de Trajan. Pline les compare à des éloges funéraires. Cependant, un examen approfondi rend très improbable que Pontius ait pris ce genre pour modèle. Il faut examiner les circonstances particulières qui ont donné le jour à la « Vita ». Tout semble indiquer que c'est une œuvre destinée à la lecture et 30 à l'édification. Le martyre de saint Cyprien est le centre et le but du récit. Nous savons qu'on lisait les « actes » des martyrs à certaines dates fixes. Pontius a voulu perpétuer le souvenir du martyre de saint Cyprien : les actes étaient trop brefs, il a écrit une vie qu'on lisait probablement à l'anniversaire du martyre devant toute la communauté. Son écrit fait donc 35 partie du genre littéraire qu'on appelle les « passions ». Sans s'inspirer de la Passion de Perpétue et de Félicité, il la rappelle. Mais surtout il a servi de modèle à la Passio Marculi et à la Passio Maximiani et Isaac. C'est la même conception : le martyre est le couronnement, voulu par Dieu, de toute une vie de sainteté. Même interprétation de certains épisodes (la vision), 40 mêmes tournures, même rhétorique. Pontius a donc fait l'apologie de saint Cyprien. Deux événements de la vie de l'évêque offraient surtout le flanc à la critique : la nature de son élection à l'épiscopat et sa fuite pendant la persécution de Dèce. En ce qui concerne le premier point, Pontius dit nettement que saint Cyprien a été nommé par le peuple, sans qu'il ait 45 revêtu auparavant aucune autre fonction ecclésiastique et sans l'assistance d'autres évêques : « iudicio dei et plebis favore... adhuc neophytus » (ch. 5). Sous la rhétorique de Pontius on découvre ce qui suit : pour permettre l'élection de Cyprien, après la mort de l'évêque, on précipite son baptême. Cinq presbytres cependant s'opposent à sa nomination. Mais ils doivent 50 céder devant les manifestations de la volonté du peuple qui assiège la maison de saint Cyprien. Ces données concordent avec ce que dit et ce que ne dit pas saint Cyprien dans sa correspondance. Jamais il n'affirme avoir été

nommé par un évêque ; il prend pour preuve de la validité de son élection la volonté du peuple et la protection de Dieu pendant son ministère. L'opposition n'a dû se faire jour qu'au moment de sa fuite ; elle venait de la partie de l'église qui avait suivi Felicissimus et avait nommé un évêque particulier. Mais le point sur lequel Pontius insiste surtout, c'est sur sa défense de saint Cyprien à propos de son attitude pendant les persécutions de Dèce et de Valérien. ¶ Fasc. 4. La langue des lettres pastorales [F. Torm] 225-243. Ni le vocabulaire, ni le style, ni la doctrine théologique des lettres pastorales ne nous autorisent à douter de leur authenticité. Il faut tenir compte de la richesse du vocabulaire de saint Paul, de sa faculté de s'adapter à des matières nouvelles. Les différences entre les autres groupes (I, Thess. ; II, les 4 grandes lettres ; III, les lettres de la captivité ; IV, les lettres pastorales) sont aussi grandes qu'entre les lettres pastorales et les trois premiers groupes. ¶ Εἰκὼν τοῦ θεοῦ τοῦ ἀρχαίου, Col. 1 : 15 [E. P.]. 243. ¶ A propos de la tentation de Jésus. Mt. 4 : 1-11 Luc 4 : 1-13 [E. Böklen] 244-248. Le but que voulait atteindre le diable en proposant au Christ de sauter du haut du temple ne pouvait être que de tuer le Christ. C'est une idée qui revient fréquemment dans les Evangiles. L'ordre de Luc serait alors seul logique. Matthieu n'aurait plus saisi le sens de cette tentation. ¶ Le martyre de l'évêque Cyprien [P. Corsen] 249-272. VI Exposition tendancieuse et réalité. Le procès de l'évêque d'Alexandrie, Denys, est contemporain de celui de saint Cyprien. Comme l'évêque de Carthage, celui d'Alexandrie préfère la fuite à la résistance : il quitte son poste et s'engage à ne pas tenir d'assemblées. Saint Cyprien se retire à Curubis, une petite ville peu éloignée de Carthage. Pourquoi les ecclésiastiques et les laïques auxquels est adressée la correspondance de saint Cyprien, et auxquels il prodigue ses consolations et ses encouragements sont-ils punis beaucoup plus sévèrement que leur évêque ? Il faut croire que les autorités ne traitaient pas de la même façon les « honestiores » et les « humiliores ». Nous ne connaissons guère les motifs qui ont poussé à la promulgation de l'édit impérial. Peut-être est-il dû à l'influence sur Valère de son ministre Macrion. Quoi qu'il en soit, l'édit de 257 n'a pas dû être appliqué. Valère et Gallien étaient trop absorbés par leurs expéditions militaires. La haute société romaine était très atteinte par le christianisme. C'est là ce qui expliquerait peut-être les fluctuations et les inégalités dans l'application de l'édit ; elle dépendait de l'attitude personnelle des gouverneurs. Paternus est très bienveillant à l'égard de saint Cyprien. Æmilius et Denys ne furent pas si bien traités. Le retour de l'évêque à Carthage fut l'effet d'un rescrit impérial dont nous ne connaissons pas la date précise. La phrase des actes XV 224 est certainement une interpolation. Sa peine a dû être la « deportatio », c'est-à-dire le bannissement à vie avec perte des droits civiques et confiscation des biens plutôt que la simple « relegatio ». Il est probable que son retour à Carthage a eu lieu encore sous le gouvernement de Paternus, probablement grâce à l'intervention de personnalités de haut rang qui s'intéressaient à lui (voy. Pontius ch. 14). On a considéré plus tard son retour comme un acheminement volontaire vers le martyre. C'est la thèse de Pontius. En réalité, ce ne fut pas le cas, malgré le songe avertisseur dont Pontius fait grand cas. Il est certain que les faits renferment quelque obscurité. Saint Cyprien, rentré à Carthage, vivait dans sa propriété, séparé de sa communauté. La nouvelle du martyre de l'évêque de Rome et de quatre de ses diacres lui fait l'effet d'une menace. Dans sa correspondance, il parle constamment du martyre. Son courage faiblit. On lui offre une retraite, il l'accepte, quoique Pontius n'en dise rien. Il explique sa décision en disant

qu'il ne fuit pas le martyr, mais attendra dans sa retraite le retour du proconsul. Comment se fait-il alors qu'il ait été arrêté à Carthage, dans sa propriété? Il paraît certain cependant qu'il avait quitté Carthage, car nous possédons une lettre datée de sa retraite. Était-il rentré en ville pour un motif quelconque? Ou bien l'aurait-il écrite de Carthage avant de partir, et aurait-il été arrêté avant de pouvoir mettre son projet à exécution? Pontius ne mentionne pas cette lettre. Ce qui est certain, c'est que son arrestation le prit par surprise. Devant le tribunal, son attitude, quoi qu'en dise Pontius, qui passe sous silence les points délicats, ne fut pas aussi courageuse qu'aurait pu le faire supposer sa lettre à Successus. La relation de Pontius est manifestement tendancieuse. Ernest BOSSHARDT.

AUTRICHE

Rédacteur général : E. BOSSHARDT.

Sitzungsberichte der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften in Wien, 1918. Vol. 187, 2^e mémoire. Vestiges romains au nord du Danube. Rapport sur les fouilles faites à Stillfried sur la Marche [Eduard Nowotny]. 400 pages. Au delà des frontières naturelles de l'empire, par delà le Rhin et le Danube, Auguste fonde des cités clientes, fortifiées, et jouant le rôle de têtes de ponts. Plus tard, les Romains se voient obligés de prendre souvent l'offensive et d'instituer des zones d'interdiction : chez les Quades et les Jazyges par exemple (v. Dion Cassius 71.15). De plus, ils placent de fortes garnisons à l'intérieur du pays : 70.000 hommes chez les Quades. L'inscription funéraire de Velius Rufus prouve que les Romains ont poussé jusque dans les vallées de la Marche, de la Waag et de la Gran. L'inscription C. III 13439 signale une victoire d'une garnison romaine à 130 km. au nord du Danube. Stillfried sur la Marche était une position naturellement forte, en forme de plateau surélevé, qui a servi de résidence et probablement de forteresse à tous les habitants successifs de la contrée, des hommes préhistoriques jusqu'aux Romains. Description des ouvrages romains. On trouverait sans doute d'autres traces d'établissements romains au nord du Danube. Des fouilles entreprises à Oberhaus, à Stein sur le Danube, à Krems, au Mont Michel près de Stockerau, à Ernstbrunn mettraient sans doute au jour des ruines de forts romains. De même, sur la ligne qui forme la frontière nord de la zone d'interdiction dans le pays des Marcomans; on voit en effet des restes de constructions romaines près du Hasenberg et de Engelhartstetten. La distance de 7 km. correspond exactement aux données de Dion Cassius sur la largeur de la zone. Si l'on admet, ce qui paraît très probable, que le lit du Danube se trouvait à quelques centaines de mètres au nord de son lit actuel, on peut considérer Engelhartstetten comme la frontière sud, Breitensee (Hasenberg) comme la frontière nord de la zone défendue. Stampfen, Thèbes, Pressbourg recèlent certainement aussi des traces de forts romains. ¶ N° 3. Contribution à l'étude des coutumes populaires de l'antiquité [L. Radermacher] 1-140. I. Les voisins. Dans l'Assemblée des femmes d'Aristophane 311 ss., le voisin qui intervient à plusieurs reprises dans la conversation de Blepuros parle sans doute de la fenêtre de sa demeure, ou plutôt de sa lucarne. Cf. les dessins sur vases, par ex. Bendorf, Griech. und Siz. Vasenbilder, table 44. A rapprocher de l'aventure bien connue d'Alcmène qui attend à sa fenêtre Zeus muni d'une échelle. Lysias, contre Teisis, parle d'un homme qui invite son voisin à un repas

pour la seule raison que c'est la fête d'Anakaia et qu'il l'a vu passer devant sa maison. Il semble que les voisins aient pris une part très vive à tous les faits et gestes de leurs voisins de gauche et de droite. On voit par les comédies de Ménandre que les mariages entre enfants de voisins sont fréquents, surtout à la campagne. Les disputes sont fréquentes aussi, surtout entre femmes. La très grande complaisance des voisins s'explique par la rareté de l'intervention de l'état. Aristote, p. 611,18 rapporte le cas d'un village où la victime d'un vol est indemnisée par tous ses voisins. Comparaison avec les relations de voisinage de l'Allemagne occidentale, en particulier les Siebenbürgen. Platon, Lois I, 8 (843 a et ss.) mentionne tout un système de conventions entre voisins, spécialement pour les questions d'irrigation et l'usage des sources [843 c lire τὸ μὴ γὰρ βλάπτειν]. A Athènes on célébrait une fête des voisins, Μεταγείνια. On y sacrifiait à Apollon μεταγείνιος. Il semble donc que les voisins fussent unis par un lien assez étroit. Les combats d'éphèbes, à Sparte, qui avaient lieu après un repas solennel, rappellent les luttes entre jeunes gens de mêmes quartiers de nos villes modernes. Il semble que tous les habitants d'un même quartier se considéraient comme voisins : vicinus vient de vicus, comme κομήτης vient de κόμη. Au moyen âge, les habitants d'un même quartier s'appellent vicini (v. le glossaire de Du Cange). Les auteurs byzantins rendent le latin « regio » ou « vicus » par γειτονία et appellent γειτονιάρχης le fonctionnaire qui est à la tête de cette circonscription. II. Hommes et animaux. L'écrivain καρκίνος; représente le sort (Euripide, Cyclop.); les étincelles sont les chiens d'Héphaistos (Meineke fr. com. III 452). Κραῖός, σκορπίος, testudo, κόρακις désignent des machines de guerre; κόραξ et γέρανος la grue-machine; ὄνος la pierre à moulin; καρκίνος la maladie du cancer; κύων a pris tout espèce de sens; μῦς signifie le muscle; ταῦρος désigne une chaîne de montagne. ἄρκτος, une constellation, σκώληξ s'applique aux remords de conscience. Les caractères attribués aux animaux sont en général très simplifiés, schématisés. On leur attribue des traits de caractère de l'homme : le lion est courageux et noble, le loup brave, sauvage et rusé etc. (Aristote h. anim. A. I. p. 488 b 12, Clém. Alex. Protr. I. 4, Epict., I 3,7). D'où les surnoms comme Κραῖος, Κονίσκος, Καρκίνος, v. Aristoph. Aves 1290 ss. On donne parfois aux animaux des noms d'hommes. Ἀλέκτωρ et ἀλεκτρούων viennent-ils du nom des deux héros homériques? On l'a prétendu, mais il vaut mieux y voir le « protecteur » contre les malélices, les incendies, la foudre. Ἀλέκτωρ, que l'on trouve dans les papyri, est probablement l'ancien mot populaire. Κερδῶ désigne le renard, Καλλίας le singe, Μέμωνον l'âne. Le latin Simia vient probablement du nom propre Σιμίνας. Cette schématisation du caractère des animaux est un résultat de la civilisation qui creuse un fossé entre l'homme et les animaux. L'homme primitif doit avoir individualisé (v. le conte du chat, W. Lederbogen, Kameruner Märchen n° 4); il a plus d'estime pour les animaux. Le sauvage traite son hôte de buffle ou d'âne quand il veut lui marquer son respect. La satire de Simonide contre les femmes a un caractère littéraire : les caractères des animaux y sont évidemment fixés par la tradition. La Batrachomyomachie représente une autre tendance : attribuer aux animaux les actions et les pensées de l'homme pour obtenir un effet de ridicule. Étude de deux documents : 1. « Le testament du porc », dont saint Jérôme déplore qu'il soit dans la bouche de tous les étudiants. 2. Ox. Papyri II 39 ss. Liste de formations verbales provenant de noms d'animaux. III. Espèces variées de dieux. 1. Κονίσταλος désigne un démon; il faut le rapprocher des démons de l'orage, phénomènes électriques, boules de feu, tourbillons, v. Iliade X 401, Γ 43, E 503.

2. Philoctète 533 ss. La προσκύνησις de Philoctète et de Néoptolème s'adresse à la nymphe de la grotte. 3. Χεζοκαρχάλης Chil. V. 793 Tzetzes = « qui in cacando strepitum facit ». Exemples de la même idée. 4. L'homme représenté sur le sarcophage d'Ephèse doit être Eaque, le gardien des Enfers (v. Jahresheft des österr. archäol. Inst. 1914, t. XVII, pp. 133 ss.). 5. Iambe et Iambus. La servante qui fait rire Déméter (Hymne à Dém. 200 ss.) s'appelait Iambe. Il existait probablement aussi un Iambos. Cf. Φοῖβος et Φοῖβη, Μόριος et Μορία etc. IV. Dans la prédication des premiers siècles chrétiens. Etude sur les réjouissances des calendes de janvier. V. Claudia Quinta. Explication de la légende de Claudia Quinta (v. par ex. Ovide, 10 Fasti IV, 291 ss.). Rapprochement avec une coutume roumaine : la belle-mère accueille sa bru en l'attirant à elle au moyen d'une ceinture. Claudia Quinta doit avoir entouré de sa ceinture, en un geste symbolique, la statue de la déesse.

BELGIQUE

15

Bulletins de l'Académie royale de Belgique. Classe des lettres. 1914. N° 6. L'épigramme du tombeau de Midas et la question du cycle épique [L. Parmentier]. 341-394. Dans le Phèdre, Platon raille avec esprit les modes littéraires du jour en adaptant la leçon à la nature d'esprit de l'interlocuteur de Socrate. Il suppose que Phèdre lit à Socrate la dernière nouveauté, un Erotikos de Lysias. Le morceau a trompé beaucoup de philologues. C'est en réalité un pastiche fort habile où sont délicatement indiquées les recherches du rhéteur et persifflées par une parodie très fine. 25 A la fin du dialogue, Socrate imagine la fable égyptienne du dieu Teuth; mais Phèdre ne s'y laisse pas prendre (p. 275 B). Ailleurs, Socrate, débordant de verve ironique et d'inspiration poétique pastiche Homère (252 B, 241 D). Un autre morceau de même nature est l'épigramme du tombeau de Midas (264). Les anciens et les modernes s'y sont laissés prendre. En fait, elle a été imaginée comme exemple d'un morceau brillant dont les diverses parties peuvent à volonté être échangées. Les quatre vers peuvent être lus dans leur ordre ou dans un des ordres : 4, 3, 2, 1; 1, 3, 2, 4; 1, 2, 4, 3, etc.; les vers 2, 3, 4 peuvent être placés dans tous les ordres possibles. C'est là le défaut de Lysias, qui semble avoir jeté ses phrases au hasard, de sorte que son discours ne fait pas un tout organique. Mais l'épigramme détachée de son contexte est entrée dans les recueils et les biographies d'Homère. Simonide de Céos avait protesté contre une épigramme de Cléobule de Lindos qui assurait l'éternité à une stèle. Malgré les différences, notamment le fait que Platon parle d'une statue de bronze, un savant de l'antiquité s'est avisé de la ressemblance et pour l'assurer plus complète ajouta deux vers aux quatre de Platon (Diog. L., I, 89). C'est sous cette forme qu'elle est citée ensuite, notamment dans les biographies homériques. Une autre erreur commise par les Anciens a été suggérée par un passage d'Aristote, *Analyt. post.*, I, 12, p. 77 B 32 : τὰ ἐπιγράμματα. On a voulu voir dans τὰ ἐπιγράμματα une allusion à l'épigramme qui peut se lire dans tous les sens. Mais d'abord l'analogie est fautive, car l'épigramme ne se prête pas absolument à ce jeu, surtout avec les deux vers interpolés. De plus τὰ ἐπιγράμματα désigne l'épopée grecque. Welcker n'a pas voulu admettre que le cycle épique fût antérieur à Zénodote. Dès lors, 50 l'interprétation du passage d'Aristote a été faussée. Le cycle épique est la suite ininterrompue des événements depuis l'origine du monde jusqu'à la mort d'Ulysse. Il est appelé cercle, parce que dans les récitations conti-

nues, une fois arrivé au terme, on se trouve obligé de reprendre le début. De plus, on ne peut rien y ajouter du dehors ; le point qui marque le terme marque aussi le commencement. Acception qui est analogue à celle du mot en cosmologie et en astronomie. Par là, le mot est ancien, donc
 5 la chose, beaucoup plus ancienne qu'Aristote et Aristoxène, aussi ancienne que les tragiques (Athénée, VII, 277 E), et que les récitations où les poèmes autres que l'Iliade et l'Odyssée étaient encore goûtés et raccordés (sur Ω 80½). Discussion sur Philopon et son commentaire du texte d'Aristote.

10

BOHÈME

Rédacteur général: Ch. SWOBODA.

- 15 **Listy filologické** (Prague). Tome XLI, 1914. La plus ancienne histoire grecque [E. Perontka]. 1-16, 81-88, 168-192, 321-337. Les Grecs vinrent en Grèce entre 1500-1000 avant J.-C. La population pré-hellénique fut extirpée, ou se mêla avec les nouveaux venus. Les Doriens, étant venus en dernier lieu, conservèrent leur caractère intact. Avant leur arrivée, les nouveaux habitants occupèrent l'île de Chypre et la côte asiatique. La prise de
 20 Troie est un fait historique, mais une expédition commune des princes grecs à cause du rapt d'Hélène est une fiction du poète vivant au VIII^e siècle. Il connaissait la topographie de Troie par son expérience. Il jugeait que les Achéens vivaient au temps primitif tant au nord du Péloponnèse que dans
 25 les autres parties de la Grèce. Il connaissait Argos en Thessalie et au Péloponnèse ; or il considérait les rois de l'Argolide comme les commandants de toute l'armée grecque. Voulant dépeindre des époques primitives, il ne fit aucune mention des Doriens. Les noms « éolien » et « ionien » prirent naissance en Asie Mineure. L'expédition dorienne eut lieu au XIII^e siècle. Vers
 30 1000 la migration des tribus grecques prit sa fin. La culture mycénienne, trop avancée, n'est pas d'origine grecque. Par l'arrivée d'Achéens, elle fut arrêtée dans son développement et par les Doriens tout à fait détruite. Il fallut recommencer de nouveau. ¶ Études sur l'histoire de l'art oratoire attique [Ch. Wenig]. 16-19. Lysias cultivait deux genres spéciaux de discours, les *ἔρωτικοί* et *ἐπιστολικοί*. Un exemple du premier genre est le Phèdre de Platon, celui du deuxième le Busiris d'Isocrate, qui a au commencement et à la fin la forme d'une lettre. Les lettres de Lysias, au nombre de sept d'après Suidas, étaient des jeux de rhétorique sur une matière érotique. 102-104. H. Gomperz doute à tort des études philosophiques de Thrasymaque. Il proclamait à Athènes la morale du surhomme. Contre cette doctrine, Platon luttait au premier livre de la République. ¶ Le pilum à l'armée romaine pendant l'empire [J. Vira]. 19-23. Au temps des Flaviens, les légions romaines étaient armées encore du pilum, mais elles ne l'employaient pas avec la même habileté qu'auparavant. Car les soldats se recrutaient dans les provinces et les officiers favorisaient la tactique grecque.
 45 Les efforts d'Hadrien pour introduire de nouveau cette arme furent vains. Arrien ne la connaît plus par son expérience. Le pilum devint une arme de parade des prétoriens. C'est pourquoi les légionnaires sur la colonne de Marc-Aurèle n'ont pas de pilum et Tacite en parle très rarement. ¶ La nouvelle littérature concernant le rythme de la prose antique [Fr. Novotný]. 88-102, 192-212, 414-422. Analyse des travaux de Zander, Thumb, Zielinski et Bornecque. Les deux premiers ont peu de valeur, les deux autres sont considérables bien qu'ils ne soient pas sans erreurs. ¶ Endymion [O. Jiráni].

161-167. Endymion était au commencement le dieu du sommeil, mais déjà Homère mit Hypnos à sa place, et Endymion perdit de cette manière sa qualité de dieu. Les Grecs le regardaient comme un bel adolescent, dormant un sommeil éternel. De là prit naissance le mythe de l'amour entre Sélééné et Endymion. Le mythe provient de l'Asie-Mineure, et est une imitation du mythe de Cybèle et Attis. ¶ Quelque chose de nouveau venu d'Oxyrhynque [O. Jiráni]. 401-409. Rapport sur le X^e vol. des Oxyrynchus Papyri, surtout sur les nouveaux fragments de Sapho, Alcée et Ménandre. ¶ Le pluriel des neutres latins suivi du singulier des verbes [O. Jiráni]. 409-414. Contre G. A. Baehrens qui prenait ce pluriel pour un reste des temps préhistoriques, Jiráni explique la construction par la licence de l'accord grammatical en latin vulgaire. ¶¶ Comptes rendus.

Tome XLII, 1915. Les nouvelles explications de quelques odes d'Horace [O. Jiráni]. 1-8, 96-107, 203-219, 334-343. L'auteur examine les explications, données dans ces dix dernières années, d'Hor. Carm. I, 2, 3, 7, 10, 12, 14, 20, 22, 24, 28, 32, 34, II, 3, 6, 17, 20, III, 1-7, 12, 17, 21, 29, IV, 8. ¶ Πλησιότων Ἀτλαγενέων ἐπιτελλομένων [Fr. Novotný]. 9-18. Les écrivains antiques indiquaient souvent le temps par les phénomènes célestes. L'auteur examine quelques passages, où la saison est désignée par Sirius, Orion, les Pléiades, les Hyades et Arcture. Il ajoute deux tableaux, composés par le prof. B. Mašek, où est indiqué le terme du lever et du coucher de ces astres en 100 avant J.-C. et en 1916. ¶ Les pauses dans le vers de Ménandre [A. Kolár]. 81-96. 50, 54 % de trimètres iambiques de Ménandre sont divisés par la césure, 24,13 % par une ponctuation, 25,33 % n'ont ni césure ni ponctuation, mais sont divisés par le sens. Dans les tétramètres trochaïques, le poète s'efforçait que la diérèse ne fût pas troublée par une ponctuation voisine. Ménandre ne composait pas ses vers d'après beaucoup de « lois » différentes et compliquées, mais selon un petit nombre de règles employées de son temps. ¶ Le fétichisme dans la religion grecque [V. Niederle]. 161-184. Exposition minutieuse de tous les témoignages sur le culte de pierres, herbes et animaux chez les Grecs. ¶ Eudoxe de Cnide [Fr. Čada]. 185-203, 321-334. Eudoxe naquit en 408 et mourut en 355 avant J.-C. Il rencontra en Sicile Platon et était en 385 son élève. Entre 383-380, il vécut en Égypte et ensuite fonda une école à Cyzique. Eudoxe différait de Platon dans la métaphysique et l'éthique. Platon écrivit le Philèbe contre son hédonisme. ¶ Une nouvelle dédicace athénienne à Isis [A. Salač]. 219-222. L'inscription publiée par K. Kuruniotis dans *Arch. epigraph.* 1913, p. 197 suiv., est identique à l'inscription publiée par K. Keil dans le *Rhein. Mus.* 1863, p. 256. On jugeait autrefois qu'elle provenait de Délos, mais c'est une dédicace athénienne du commencement du 1^{er} siècle avant J.-C. On a trouvé l'inscription dans la contrée où était le temple athénien des dieux égyptiens. ¶ Les temples des dieux égyptiens à Délos [A. Salač]. 401-421. Examen, d'après les inscriptions, de l'histoire des trois sanctuaires égyptiens, découverts à Délos. Le temple A, construit dans la première moitié du 1^{er} siècle avant J.-C., était particulier; ses prêtres perpétuels provenaient de l'Égypte. Le temple B existait déjà en 196 avant J.-C. et avait aussi des prêtres à vie. Il était soutenu par des adorateurs, organisés en cinq sociétés; mais la ville aussi y avait une part d'influence. Cela aussi vaut pour le temple C en 180 avant J.-C. Ayant occupé l'île, les Athéniens fermèrent le sanctuaire C. Les Romains les empêchèrent de fermer le temple A. Bientôt les Athéniens rouvrirent le temple C et se chargèrent de son administration. ¶¶ Comptes rendus.

Tome XLIII, 1916. La distraction homérique [O. Hujer]. 1-11. Les deux

- théories sur la distraction de L. Meyer et de J. Wackernagel, n'ont pas perdu leur portée. Chacune a ses raisons et ses difficultés. Par les nouvelles recherches, quelques points sont mieux expliqués. ¶ Les nouvelles recherches sur le théâtre grec [Fr. Groh]. 11-20, 97-102, 305-310, 385-402. En complétant son œuvre sur le théâtre grec (Prague 1909), l'auteur examine les nouvelles études de Reisch sur les inscriptions didascaliques, puis les livres de Noack et Fiechter, prouvant l'existence d'une scène élevée. A cette occasion, il fait observer que les récents fragments de la comédie nouvelle prouvent aussi une scène élevée. Enfin, il traite les travaux de
- 10 Wilamowitz, Bolle, Petersen, Fensterbusch, Nilsson, etc., concernant les représentations scéniques, les décors et le nombre des acteurs. ¶ Le mythe de Prométhée et Pandore chez Hésiode [A. Salač]. 81-91, 190-204. Le mythe de Prométhée dans la Théogonie v. 510-616 appartient à Hésiode, excepté les v. 576, 577 et 590. Il a joint le mythe du premier sacrifice de
- 15 Prométhée avec les narrations du vol du feu et de la première femme. Dans les Travaux et les jours v. 47-105, il transforma le mythe, pour lui donner un sens plus profond. Il raconte que les dieux créent une belle femme et lui donnent un pithos, renfermant tous les maux et l'espérance; cela veut dire que l'espoir a apparu au monde dans le même temps que les maux.
- 20 Mais Zeus continuait à dominer l'espoir. Selon sa volonté, la femme l'enferma dans le pithos. Les v. 76, 79 et 93 sont interpolés. ¶ Une édition tchèque du Pervigilium Veneris de l'année 1592 [Ch. Hrdina]. 92-96. Cette édition, jusqu'à présent à peu près inconnue, parut à Prague comme appendice à un poème latin. L'éditeur était Samuel Radešinský de Radešovice, qui
- 25 se servit des éditions de Juste-Lipse (1582) et de Dousa (1588). Un exemplaire unique de ce livre se trouve à la Bibliothèque de l'Université à Prague. ¶ Transito ad plebem [Vl. Groh]. 161-189. L'auteur examine toutes les transitions connues, spécialement celle de P. Clodius. Elle s'accomplit ainsi: en 60 le tribun C. Herennius convoqua une contio, pour recommander
- 30 Clodius au peuple; cette contio n'était pas exigée par la loi. Ensuite le consul Q. Metellus Pius, stimulé par Herennius, proposa la transitio de Clodius. Les comices centuriates devaient voter. Mais les optimates avaient engagé quelques tribuns d'intercéder contre la rogation. Clodius, voyant que la transition était impossible, se servit de l'arrogation. En 59, César
- 35 comme pontifex maximus fit arroger Clodius par L. Fonteius, en présence de Pompée comme augure et 30 licteurs, qui représentaient les comices curiates. Cette arrogation n'a rien de commun avec la transitio. Pour celle-ci n'était nécessaire que le vote aux comices centuriates. ¶ Les restes d'une nouvelle comédie de Ménandre [A. Kolár]. 215-219. L'auteur donne des ren-
- 40 seignements sur les restes d'une comédie grecque, publiés dans le II^e vol. des Papiri Greci e Latini, indique le contenu de la pièce et exprime l'opinion que Ménandre fut son auteur. ¶ A propos de la chronologie d'anciens systèmes de métrique [Fr. Novotný]. 310-318. Suivant Fr. Leo, on pensait ordinairement que les deux systèmes de la métrique ancienne prirent naissance au
- 45 II^e siècle avant J.-C. L'auteur montre qu'ils sont plus anciens. Denys d'Halicarnasse fixe le rythme prosaïque dans le même ouvrage (περὶ συνθέσεως ὁνομάτων) de deux manières tout à fait différentes, d'après les pieds insérés et d'après le rythme de séries métriques entières. La première méthode, provenant peut-être d'Isocrate, est d'accord avec le système rythmique,
- 50 qui dérivait tous les rythmes de 9 ou 10 pieds principaux. La seconde méthode, apparaissant d'abord chez Théophraste, est identique avec le système qui dérivait tous les vers de l'hexamètre dactylique et du trimètre iambique. ¶ Le proconsulat de Cicéron [A. Salač]. 318-322. Cicéron

obtint l'administration de la Cilicie de la manière suivante. En 53 les consuls proposèrent au Sénat une loi pour que les anciens consuls et préteurs ne pussent administrer une province qu'après cinq ans. Cette proposition ne fut pas acceptée. En 52, fut acceptée une loi, peut-être la lex Pompeia, concernant l'administration des provinces. En 51, M. Claudius Marcellus⁵ proposa un sénat-consulte d'après lequel Cicéron devait aller en Cilicie, Bibulus en Syrie et les autres consuls dans les autres provinces. En la même année, Cicéron obtint l'imperium par une lex curiata. ¶ Comptes-rendus.

Tome XLIV, 1917. Le successeur de Platon à l'Académie [Fr. Căda]. 1-15, 81-95, 161-175. Speusippe naquit en 393 avant J.-C., était l'ami de Dion et l'ennemi d'Isocrate. Pour faire honneur à Platon mort, il prononça Πλάτωνος περιδεικνον; l'autre titre Πλάτωνος ἐγκώμιον n'est pas précis. Dans la liste de ses œuvres chez Diogène Laërte, quelques écrits sont cités sous deux titres, p. e. περί φιλοσοφίας et φιλόσοφος, Ἀρίστιππος ὁ Κυρηναῖος et Ἄριστιππος. Les épîtres ne sont pas authentiques. Dans la philosophie, il regardait la connaissance des ressemblances (ὅμοια) et différences (διαίρεσις) comme plus importante que celle des définitions, divisait le savoir en ἀξιώματα θεωρήματα, prenait les nombres pour la plus haute substance, croyait au progrès perpétuel et détestait l'hédonisme. Bref, il continuait la²⁰ tendance pythagoricienne dans la philosophie de Platon. ¶ Pour mieux connaître le contenu des comédies de Ménandre [S. Kolár]. 16-21, 179-189. D'après les papyrus nouvellement découverts. Géorgos à l'action suivante : Le fils d'un riche vieillard fit violence à la jeune fille de sa voisine. Le vieillard voulait le marier à une autre fille. Le fils de la voisine Gorgias²⁵ est au service de Kleinetos, qui veut épouser sa sœur. Mais on découvre qu'il est le père des deux enfants. Il donne à la jeune fille une dot et épouse peut-être la mère qu'il avait séduite autrefois. Contre S. Sudhaus qui plaçait dans les Epitrepontes les fragments du papyrus du Caire et un de Saint-Pétersbourg, l'auteur objecte que le même nom de Pamphyle ne suffit pas à l'identification de deux comédies; on parle dans les Epitrepontes³⁰ d'un festin, par contre dans le fragment de Saint-Pétersbourg d'une affaire amoureuse. ¶ Les couples des substantifs et des adjectifs dans la poésie antique [Ch. Svoboda]. 21-26, 95-105. Les orateurs de la tendance asiatique, les poètes alexandrins et, suivant leur exemple, les poètes de la³⁵ période impériale attribuaient, autant que possible, à chaque substantif un épithète. Ils aspiraient de cette manière à la pleine expression et à la symétrie. L'ordre affecté des mots, trop fréquent (p. e. silvestrem tenui Musammediataris avena), ne provient pas de la poésie latine, comme E. Norden pense, mais il apparaît déjà dans la poésie alexandrine. Il dérive⁴⁰ de l'usage de l'ancienne élégie, de placer un adjectif et un substantif devant la césure et à la fin du vers. La tendance à donner à chaque substantif une épithète, causait souvent l'hypallage de l'adjectif, l'emploi de l'adjectif au lieu de l'adverbe et l'abondance des pronoms possessifs. ¶ La doctrine d'Aristote sur les caractères de la tragédie [Ch. Svoboda]. 175-179, 324-332. Aristote indique tantôt ἦθος (le caractère moral) et δῖναοια (l'intellect), tantôt — moins exactement — ἦθος seul pour la cause de l'action et dans la vie et dans la tragédie. Au sens plus large, ἦθος signifie le naturel modéré et placide, πάθος la passion; par cette raison, ἠθικὴ τραγωδία a des caractères modérés. Les termes σπουδαῖος et φαῦλος dans la définition de la⁴⁵ tragédie et comédie ont un plus large sens (brave, mauvais) qu'ἠπεικλής, χρηστός (honnête), μοχθηρός (infâme) aux chapitres 13 et 15 de la Poétique. φιλόανθρωπος (chap. 13 et 18) signifie humain, qui comprend aussi le senti-

ment de la justice. ἀμαρτία est une mauvaise action, commise par un malentendu. ὅμοιος est précis selon la réalité. Les préceptes d'Aristote, étant fondés sur l'effet esthétique, surpassent ceux de Platon, qui n'avait égard qu'à la morale et l'éducation. ¶ Bellum civile de Pétrone [Ch. Hrdina]. 5 190-201. Pétrone emploie dans le Bellum civile à la fois des expressions de la poésie classique et des sentences de déclamateurs contemporains. Il ne voulait pas parodier la Pharsale de Lucain, mais prouver qu'un poète s'efforce en vain d'échapper au style de son époque et qu'il balance nécessairement entre la poésie classique et la rhétorique nouvelle. ¶ La fédération panionienne [Vl. Groh]. 10 201-218, 308-323. La fédération prit naissance bientôt après l'arrivée d'Ioniens en Asie et était une amphictyonie. L'opinion de Wilamowitz, qu'elle fut fondée vers 700 pour détruire Mélie, est fausse. La conquête des villes ioniennes par les Perses ruina la fédération. Elle fut restaurée bientôt après 373/2 et dura jusqu'à l'époque impériale. 15 Elle comprenait 12 villes, la 13^e, c'est-à-dire Smyrne, s'ajouta vers 300. Les amphictyons adoraient Poseidôn de l'Hélicon ; son nom prouve l'origine béotienne. Le prêtre jouissait d'un grand respect. La βουλή maintenait l'administration. ¶ Le mythe d'Hésiode sur les cinq générations humaines (les Travaux et les jours, v. 109 et suiv.) [A. Salac]. 385-404. Suivant Hésiode, 20 les générations ne descendaient pas l'une de l'autre, mais furent créées toujours de nouveau, après la perdition des devanciers ; seulement la génération de fer descendait des héros. La narration contient de vieux mythes (l'expédition contre Troie et Thèbes) et des motifs fabuleux (les hommes d'arbre, les maisons et les ustensiles de cuivre, les géants qui ont été long- 25 temps des enfants). Le poète voulait montrer que les dieux ont créé l'homme bon ou mauvais, selon leur volonté, mais que l'homme même contribue par son action à sa destinée. ¶ Comptes rendus.

Tome XLV, 1918. La date de la naissance et de la mort de Ménandre [A. Kolár]. 1-9. Strabon témoigne que Ménandre était éphèbe dans le même temps qu'Épicure, c'est-à-dire en 323-2 et 322-1 (Épicure naquit en 342-1 et l'éphébie commençait après la 18^e année). D'après cela, dans le περί κωμωδίας 17 : Μένανδρος ... ἐδίδαξε δὲ πρῶτον ἔφηβος ὢν ἐπὶ Διοκλέους ἄρχοντος, il faut lire : Φιλοκλέους < 322-1 >. Ainsi Ménandre est né en 342-1 ou 341-0. Selon IG XIV, 1184, le poète mourut pendant l'archontat de Philippe, c'est-à-dire 35 en 291-1 (cela résulte de Denys Hal. vita Din. 2 et 9). Eusèbe indique la même année. On racontait que Ménandre mourut âgé de 52 ans. Ainsi il était né plutôt en 342-1 qu'en 341-0, et avait tout au plus 51 ans ; le nombre 52 n'est pas juste. L'année 342-1 est indiquée aussi dans IG IX 1184. ¶ La traduction des passages semblables chez Homère [O. Vanorny]. 40 9-18, 79-83, 137-147. L'auteur montre à l'aide de plusieurs exemples de l'Odyssée qu'on ne peut traduire toujours des passages semblables de la même manière. C'est avant tout là où il y a une différence syntactique (dans la personne, nombre, genre). Puis le même mot a souvent une autre signification, p. e. δῆμοιό τε φῆμιν ο 468 l'assemblée, π 75 renommée. La 45 langue moderne ne permet pas toujours les mêmes métaphores. Il faut marquer les diverses nuances de la signification, p. e. μῦθος, mot, rapport, volonté, δῶμα maison, salle, château. Aussi le mètre exige souvent un changement. ¶ Les mérites de J. Král à l'égard du texte de Platon [O. Jiráni]. 65-71, 129-136. Le défunt prof. Král commença ses études du texte de Platon par un examen du manuscrit Lobkovičensis en Roudnice, et prouva de 50 nouveau qu'il a été copié du Vindob. 1. Contre Schanz, il soutenait que Lobkov. n'était pas un modèle direct pour Vatic. et que Paris. B ne fut pas copié de Venet., mais d'un manuscrit qui ressemblait et à Venet. et à

Clark. Enfin, il démontra que Vindob. ne dérive ni de Clark. ni de Venet., mais qu'il représente une troisième famille indépendante. L'opinion de Král fut confirmée par des nouvelles découvertes papyrologiques, les fragments ici contenus étant d'accord avec Vindob. Dans la nouvelle édition de Platon, Burnet accepta les principes de Král. ¶ Les descriptions de la nature chez les poètes du 1^{er} siècle ap. J.-C. [Ch. Svoboda]. 71-79, 164-169. A peu près tous les poètes du 1^{er} siècle ap. J.-C. dépeignaient la nature. Ils y suivaient les poètes de l'époque d'Auguste et les déclamateurs. Les motifs sont ou idylliques ou romantiques. Les premiers dérivent de Théocrite et devinrent à Rome communs à l'époque d'Auguste, les seconds appartiennent à la période impériale quoiqu'ils apparaissent rarement déjà auparavant. Les vues lointaines, l'atmosphère, les nuages, l'ombre, les teintes d'automne sont rarement décrits. La grande érudition des poètes et les personnifications mythologiques nuisaient à l'évidence des descriptions. Dans les beaux arts, dans ce temps, on préférait les motifs idylliques. ¶ Les Bacchantes d'Euripide indiquent-elles un changement dans les sentiments du poète [B. Zahour] ? 147-164, 263-271. L'auteur démontre qu'Euripide critiquait en effet dans ses pièces la croyance du peuple et les institutions religieuses. De telles idées se trouvent aussi Bacchantes : v. 242 suiv. (le mythe de la naissance de Dionysos), 274 suiv. (Déméter est la terre), 1348 (la colère des dieux), etc. Dionysos est dépeint plus vindicatif qu'il ne fallait. Les mots de Tiresias v. 200 suiv., où l'ancienne foi est défendue, conviennent au prophète. On a cherché les traces du mysticisme, surtout dans les chants du chœur. A tort : dans la parodos est décrit le culte de Dionysos ; dans le 1^{er} stasimon est blâmé l'orgueil de l'homme et dans le 3^e est louée la justice divine comme dans les autres tragédies. Le 4^e stasimon, où Penthée est blâmé, convient aux Ménades. Bref, le caractère religieux des chants du chœur résulte du sujet. Le poète combattait la religion et dans Iphigénie à Aulis qui est du même temps et dans Oreste qui fut écrit plus tard ; il n'est pas vraisemblable qu'il aurait changé tout à coup ses sentiments. ¶ La nouvelle méthode de constater les clauses et les écrits apocryphes de Salluste [Fr. Novotny]. 257-264. L'auteur examine, à l'aide de sa méthode, les clauses dans les œuvres de Cicéron, Salluste et César, c'est-à-dire il compare la fréquence de chaque clause au milieu et à la fin de la phrase (cf. Berl. ph. Woch. 1917, p. 117 suiv.). Cicéron évitait le rythme dactylique, spécialement la clause héroïque. Il terminait volontiers par -v, -v et -v, vv-v. Au contraire, Salluste préférait le rythme dactylique et la clause héroïque. A cet égard, les Suasories sont d'accord avec les autres œuvres de Salluste et peuvent être authentiques, tandis que l'invective contre Cicéron ressemble aux écrits de Cicéron. ¶ Les diverses opinions sur la fondation et le développement de la ville de Rome [L. Brtnicky]. 323-327. On habitait dans la contrée de Rome dès le temps néolithique. Cela est prouvé par le « pons publicus fabriqué sans métaux. Les gens qui habitaient sur les rives du Tibre, étaient des Romains ; car le nom Roma signifie « le lieu près du fleuve ». Tout près du fleuve est le Palatin où, d'après la tradition, était une très ancienne colonie. ¶ ῥυθμός, étude sémasiologique [Fr. Novotny]. 328-332. L'auteur dérive le mot ῥυθμός de la racine *srew- et prétend qu'il ne signifiait pas seulement l'action de couler, mais aussi la place, la voie d'eau. De là se développa la signification « le chemin », l'ordre. ¶ Comptes rendus.

CH. SWOBODA.

DANEMARK

Rédacteur général : HANS RÆDER.

5 **Det kgl. danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Medde-**
lelser. I, 6. La réception et le développement de l'alphabet par les Grecs
 [Martin P. Nilsson]. 1-30. Il s'ensuit du fait qu'on apprenait les lettres en
 énumérant par cœur leurs dénominations, que chaque lettre devait signi-
 10 fier le son avec lequel commençait la dénomination de cette même lettre.
 Par conséquent, si le son avec lequel commençait la dénomination d'une
 certaine lettre manquait dans un certain dialecte (comme le *h* dans le dia-
 lecte ionien), la signification de cette lettre changeait. En vertu de ce prin-
 cipe, l'alphabet grec a acquis les signes des phonèmes qui manquaient
 15 dans les langues sémitiques. Un autre principe pour multiplier les signes
 de l'alphabet est celui de la différenciation, c.-à-d. que l'on modifiait le
 signe d'un certain son pour signifier un autre qui s'articulait au même
 endroit de la bouche. Cette différenciation est provoquée par un troi-
 sième principe : si, pour un certain point d'articulation, la langue possé-
 20 dait déjà des signes différents pour les différentes manières d'articulation,
 le système exigeait qu'il s'en formât aussi pour les autres (en allemand).

Kunstmuseets Aarskrift, 1917. Le sommeil et la mort [Chr. Blinken-
 berg]. 131-154. La description du Sommeil et de la Mort sous la forme
 d'enfants sur la ciste de Cypselus n'est pas conforme aux idées grecques
 communes (Homère, Iliade 14, 231 seq. Hésiode, Theog. 758 seq. et sur les
 25 vases peints). Le fait que sur la ciste de Cypselus la mort était peinte en
 couleur noire (Pausan. V 18, 1) rappelle plutôt la peinture d'Eurynomos
 par Polygnote (Pausan. X 28, 7). De telles idées remontent sans doute à
 l'Egypte ; particulièrement le fait que le sommeil et la mort étaient
 figurés avec les jambes contournées ou déformées (c'est ainsi qu'il faut
 30 traduire *διστραμμένους* ou plutôt *διστραμμένον*) rappelle le dieu égyptien
 Ptah-Sokar, qui est représenté ainsi en céramique.

Nordisk Tidsskrift for Filologi, 4^e série, VII, fasc. 1. L'évangile de
 Socrate [Hans Ræder]. 1-18. A propos de Heinrich Maier, Sokrates. On
 doit approuver la critique de Maier, mais sa reconstruction de la morale
 35 positive de Socrate n'est pas à tout égard acceptable. ¶ Ad carmen Anacre-
 onteum XXI [Emile Smith]. 37. Ecrire : *πίνει βέεθρα δ'αὐτῆν, πίνει θάλασσα*
δ'αὐ βούς. ¶ Fasc. 2 et 3. Observations syntactiques [C. Jörgensen].
 49-53. Une quantité d'exemples pris dans la langue latine (« manere ali-
 quem », « somniare ovum », « deperire aliquem ») montrent comment une
 40 construction singulière peut avoir l'effet de modifier la signification d'un
 mot. Fasc. 4. Traces d'accentuation éolienne chez Homère [Carsten Høeg].
 ¶ 141-158. Contrairement à l'opinion de Wackernagel, l'accentuation
 traditionnelle, qui pourrait en certains cas attester l'origine éolienne
 45 des mots homériques, ne remonte pas à des temps fort anciens, mais elle
 est due à une construction des grammairiens alexandrins.

ÉTATS-UNIS

50 Rédacteur général : M^{lle} ROUILLARD.

American Journal of Archaeology. Vol. XXII. N° 1. Le facteur subjectif
 dans le plan en architecture grecque [Albert W. Barker]. 1-24. 11 fig. —

1. Les partisans de la théorie d'un canon relatif aux proportions mathématiques en architecture grecque se trouvent aux prises avec de nombreuses difficultés; il semblerait, et telle est notamment l'opinion de Goodyear, que le plan eût été pour l'architecte grec une question de goût personnel; l'existence d'un canon n'est pas prouvée pour l'instant. — 2. Prédominance des sections coniques dans les plans des monuments grecs, en particulier dans les ornements, dans le profil des reliefs, dans la forme des vases, etc. . . — 3. Il existe d'ailleurs certaines règles fondamentales propres à l'architecture grecque dont on constate l'existence durant plusieurs siècles. — 4. Les ornements sculptés dans l'architecture grecque aussi bien que les lignes générales sont l'expression d'un caractère propre. — 5. Quelles furent les causes et les règles de la transformation des éléments empruntés à la nature dans l'ornementation, comment se sont formés les prototypes suivant lesquels se combinent les lignes et les surfaces. Il semble qu'il y ait un rapport entre les temples des dieux et le corps humain; il ne s'agit pas d'une identité de lignes, mais uniquement d'une identité des types de lignes qui produit une identité de sentiment. ¶ Les objets antiques appelés « tire d'arc » [Walton Brouks Mc. Daniel] 25-43. 10 fig. Les divers types de l'objet appelé « tire d'arc » et différentes explications proposées sur l'usage de cet objet. La ressemblance générale des « tire d'arc » de types variés fait penser qu'ils avaient tous un même usage, on ne saurait admettre aucune des hypothèses proposées à ce sujet par les archéologues. Leur identification avec des amulettes est satisfaisante, elle n'exclut pas la possibilité d'une destination pratique ou de leur emploi comme ornement. ¶ Une statue de Polyclète à Wellesley College [Alice Walton] 44-53, 2 pl., 5 fig. Etude d'une statue présentant les caractères de l'art de Polyclète. Elle représente un jeune athlète debout au repos s'appuyant sur la jambe droite; son pied gauche pose à plat sur le sol, il regarde vers le sol et semble méditer. ¶ Un nouveau relief de Mithra provenant de Syrie [A. L. Frothingham] 54-62, 1 pl., 6 fig. Etude d'un bas-relief exhumé par Howard C. Butler, dans l'area du grand temple de Si. Ce bas-relief représente le sacrifice du taureau par Mithra. Explication du symbolisme de la scène. Elle se distingue des scènes similaires sur deux points: la queue du taureau est tournée vers le bas, non vers le haut comme de coutume; l'attitude, et partant le rôle, du serpent sont autres que dans les bas-reliefs analogues, elles semblent correspondre sous une forme plus réaliste à un même symbolisme. Ce bas-relief paraît dater du premier siècle de notre ère. ¶ James Rignall Wheeler [H. N. F.] 71-72. Notice nécrologique. ¶ Nouvelles archéologiques [W. N. Bates] 73-78. ¶ N° 2. Le bas-relief Ludovisi et le bas-relief analogue de Boston [L. D. Caskey] 101-145, 2 pl., 17 fig. Etude de la forme de ces deux monuments similaires. Analyse critique des diverses théories prétendant expliquer l'usage des deux bas-reliefs, et la nature du rapport qui les unit; l'hypothèse qui en fait les éléments décoratifs d'un autel est de beaucoup la plus vraisemblable parmi toutes celles qui ont été imaginées. Discussion des théories relatives aux sujets des deux bas-reliefs; les trois femmes groupées au centre du bas-relief Ludovisi, la joueuse de flûte et la femme brûlant des parfums qui se trouvent sur les côtés, l'Adonis et les deux femmes placés au centre du bas-relief de Boston, la vieille femme accroupie et le joueur de lyre qui se tiennent sur les côtés, toutes ces figures attestent l'universalité du culte d'Aphrodite; elles suggèrent des analogies et des rapprochements témoignant d'une fine psychologie. Etude de la technique et du style des deux bas-reliefs. Discussion détaillée des théories de Gardner < cf. Journ. of

- Hellenic Studies XXXIII, 1913, p. 73-83, et p. 360 et Rev. des rev., XXXVIII, 190,27 ; 192,28 > au sujet de la façon dont sont traitées les surfaces, de la pose des figures, des ornements, des angles, des personnages eux-mêmes, des draperies, des accessoires, de l'usage de la couleur, de l'expression du caractère des personnages, de leurs sentiments. On peut conclure que le triple bas-relief de Boston est vraiment le pendant du monument Ludovisi non seulement au point de vue matériel pour la grandeur, la forme, mais aussi pour les traits essentiels de la technique, du style et de l'inspiration. Les rapports entre les deux œuvres sont si étroits qu'on pourrait les supposer conçues par le même esprit, exécutées par la même main. La comparaison de ces bas-reliefs avec les œuvres contemporaines montre qu'ils sont en complète harmonie avec les principes et la technique des artistes grecs de la même époque. ¶ Le vase Vivenzio et les tyrannicides [Oliver M. Washburn] 146-153, 5 fig. Etude des rapports entre les figures du vase Vivenzio à Naples et le groupe des Tyrannicides. ¶ Notes sur le mur de Servius [Tenney Frank] 175-188, 1 pl. Etude relative à une porte du Forum Boarium : « Ut magnam Herculis aram amplecteretur » (Tacite, Ann., XII, 24). Les arcades placées dans le mur : Τετραὶν ἐπισκευεῖς ὀγκύρου καὶ μηχανήματα ἐπίστανον (Aprien Bel. Civ., I, 66). Les réparations durant les guerres civiles : 30 « Nihil absurdius ; urbem tu relinquis » (Cicéron ad. Att. VII, 11, 3). La provenance des matériaux de construction : « Sunt aliae molles lapidicinae uti . . . Rubrae, Pallenses, Fidenates etc. . . » (Vitruve II, 7). ¶ Inscriptions latines provenant de Corinthe [L. R. Dean]. 189-197, 4 fig. Texte et commentaire de quatre inscriptions relatives à Tiberius Claudius Dinippus ; 25 elles prouveraient l'existence d'une legio VI Hispana sous le règne de Septime Sévère et fournissent des indications sur l'histoire de Corinthe. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates] 199-240. ¶ N° 3. Une tombe étrusque du troisième siècle [L. G. Eldridge]. 254-294, 19 fig. Etude relative aux différents objets funéraires acquis en 1913 par le Musée des Beaux- 30 Arts de Boston et qui auraient constitué le contenu complet d'un tombeau de Chuisi. — I. L'urne renfermant les cendres, en forme de sarcophage, est surmontée d'une figure de femme et porte une inscription. — II. Objets en argent, miroirs, vases strigiles, bracelets. — III. Objets d'or, boucles d'oreilles, anneau, collier, plaque circulaire en relief. — IV. Objets d'ivoire ; 35 — V. Objets de verre. — VI. Objets de bronze. — VII. Objets de plomb. ¶ L'anneau dit d'athlète [Walton Brooks Mc Daniel]. 295-303, 2 fig. De nombreux travaux étaient exécutés à l'aide des pieds dans l'industrie antique ; ceux qui fabriquaient ainsi l'huile d'olive ou le vin avaient besoin d'un appui pour maintenir leur équi- 40 libre. Il se pourrait que les anneaux dits d'athlète eussent été utilisés dans ce but ; on en a retrouvé un grand nombre dans les régions de l'Italie où croissent les oliviers. ¶ Notes sur l'éruption du Vésuve de 79 av. J.-C. [Elmer Truesdell Merrill]. 304-309. Certains phénomènes observés par les savants à propos de l'éruption du Mont Pelé en 1902 et de celle du Mont 45 Katmai (Alaska) en 1912 permettent d'expliquer telles particularités de l'éruption du Vésuve en 79 av. J.-C. ¶ Revêtements de terre cuite provenant d'Etrurie, actuellement au Musée de l'Université de Philadelphie [Stephen Bleeker Luce et Leicester Bodine Holland]. 319-339, 11 fig. Description et étude de vingt fragments de revêtements en terre cuite fai- 50 sant partie de la collection des fragments d'architecture étrusque du Musée de l'Université de Philadelphie < cf. Amer. Journ. Arch. XXI, 1917, pp. 296-307 et Rev. des rev., 1917, p. 38, l. 13-20 >. ¶ Note sur les bases de statue en forme de chapiteaux ioniques [W. R. Lethaby]. 340. ¶ Nouvelles

archéologiques [W. N. Bates]. 343-359. ¶¶ N° 4. L'intérêt du vers 113 de l'Iphigénie en Tauride pour l'histoire de l'architecture [Oliver M. Washburn]. 434-437. Il semble qu'on ne doive pas interpréter littéralement ce vers d'Euripide, il ne permet pas de conclure à l'absence de métopes entre les triglyphes dans le temple primitif. Cette discussion montre la fragilité des documents dont nous disposons pour l'étude de la fresque primitive. ¶ Discussions archéologiques [W. N. Bates]. 439-467. G. ROUILLARD.

American Journal of Philology. Vol. XXXIX (1918), fasc. 1 (n° 153). Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 1-26 < 1^{er} article >. Etude et critiques des théories relatives à l'origine du datif indo-européen. C'était d'abord un cas sans désinence; s'il en prit une, ce fut par analogie avec les locatifs; à ceux-ci, le datif emprunte certaines significations, comme celle de la direction, qui lui étaient d'abord étrangères. Le datif est donc le résultat du syncrétisme entre un cas à l'origine sans désinence pour le complément indirect, et certains locatifs auxquels il emprunta ses désinences. Etude des cas où le datif primitif est employé avec un complément à l'accusatif, il est alors en rapports plus ou moins étroits avec le verbe. ¶ Une épigramme de Philodème et deux pièces analogues en latin [G. L. Hendrickson] 27-43. Comparaison entre Anth. Pal. XI, 34, et Anth. lat. 458; le thème développé dans ces deux petites pièces érotiques est le même; elles présentent une étroite analogie pour le style. On peut également les rapprocher d'une pièce d'Horace: Od. I, 38. ¶ La rhétorique dans le discours direct chez Tite Live [H. V. Canter] 44-64. 2^e article < cf. Amer. Journ. cf. Philol., 1917, vol. XXXVIII, p. 125-151; et Rev. des rev., 1918, p. 40, l. 30 sq. >. Différentes variétés d'anaphores usitées dans le discours direct chez T. L.: emploi du chiasme, de la paronomase, de l'asyndète, de la polysyndète. Table statistique relative à l'emploi des diverses figures de rhétorique dans les discours chez T. L.: on en peut conclure que T. L. en a fait un usage plus libre dans la première décade pour donner plus de vie et de couleur aux événements lointains et incertains qu'il y rapportait; le genre d'éloquence ainsi adopté par l'historien convenait bien aux orateurs passionnés qu'il associe aux premières luttes politiques et sociales de Rome. ¶ Les serments chez les épistolographes grecs [F. Warren Wright] 64-74. Les serments qui peuvent être relevés dans le recueil d'Hercher sont prononcés au nom de tous les dieux en général, des douze dieux, d'Athéna, d'Apollon, d'Aristée, d'Artémis, d'Aphrodite, de Gè, de Déméter, des deux déesses, de la Justice, de Dionysos, de Diane, d'Eros, d'Hermès, d'Hestia, de Zeus, d'Hélios, d'Héra, d'Héraclès, de Thémis, des Destins, des Muses, de Némésis, des Nymphes, de Pan, de Poséidon, de Sérapis, des Grâces, des Saisons, des Démon, de Dieu, d'attributs humains. Etude de l'emploi respectif de ces formules de serments chez les divers auteurs de lettres. Il est hasardeux de faire usage des serments pour étudier la question de l'authenticité des lettres contenues dans le volume d'Hercher; apparemment, les serments n'étaient pas parmi les caractéristiques de style que les épistolographes s'efforcèrent d'imiter chez leurs modèles. ¶ La Griselda de Chaucer et l'Arété d'Homère [Albert Stanburrough Cook] 75-78. Les analogies entre le caractère de Griselda et celui d'Arété peuvent amener à penser que Pétrarque ayant emprunté des traits à l'héroïne homérique fut à son tour imité par Chaucer. ¶ Nouvelle collation du Parisinus 7900 A pour les Epîtres d'Horace [M. S. Slaughter] 79-80. Série de variantes pour le premier livre des Epîtres. ¶ Fasc. 2, n° 154. Le syncrétisme dans le datif indo-européen [Walter Petersen] 117-144. 2^e article < cf. Amer. Journ. of Phil., XXXIX, 1-26 et plus haut >. Etude du datif indiquant le but, du datif

ayant la valeur d'un locatif au singulier, du datif ayant la valeur d'un ablatif au pluriel. D'une façon générale, les emplois du datif qui se sont maintenus à l'époque historique dérivent des emplois étudiés ci-dessus sous l'influence de deux facteurs ; la force d'analogie et l'existence de suffixes sans flexion ayant primitivement le sens locatif : le datif employé comme complément unique et en rapport étroit avec le verbe ; le datif se rattachant d'une façon assez lâche à des verbes intransitifs ; le datif de but ; le datif employé avec des substantifs ; le datif employé avec des adjectifs. Conclusions ; avantages que présente la théorie du syncrétisme pour l'origine du datif. ¶ Problèmes relatifs à la chronologie de Delphes [Allan Chester Johnson] 145-172. Les travaux des dernières années ont apporté des précisions dans la chronologie de Delphes au III^e siècle ; l'histoire des rapports politiques de certains Etats de la Grèce en a profité. On peut arriver maintenant à dater d'une façon plus exacte quelques-uns des documents provenant de Delphes. Etude relative aux décrets amphictyoniques qui servent de base à toute discussion chronologique pour la période de la domination étolienne ; critique de certaines vues de Beloch. Chronologie proposée pour les archontes de Delphes ; elle est basée sur ce principe qu'aucun Etat grec reconnaissant l'autorité macédonienne n'envoya de représentants au conseil amphictyonique tant qu'il fut dominé par l'Étolie. Prosopographie des archontes, sénateurs et hiéromnémons de Delphes pour la période qui va de 302-340, complétant la liste de Pomtow. ¶ Les suffixes comiques chez Aristophane. 4^e partie < cf. Amer. Journ. Phil. XXXI, 428-444 ; et Amer. Journ. Phil. XXXVII, 459-65 > [Charles W. Peppler] 173-183. Le suffixe -της servant à former des ethniques et des noms d'agents. Etude des formes employées pour certains mots chez Aristophane. Les féminins dans la langue comique. Emploi spécial des comparatifs et des superlatifs. ¶ Le participe latin en -tus construit avec l'accusatif [Clara M. Knight] 184-192. Diverses théories proposées jusqu'alors pour l'explication de la construction du participe avec l'accusatif ; elles ne peuvent s'appliquer à tous les cas, et ne tiennent pas compte de l'influence de l'analogie. Une étude basée sur un plus grand nombre d'exemples permet de conclure que la construction en question n'a pas été empruntée au grec ; elle existait dans le latin archaïque ; d'autre part, dans l'expression « vestem indutus » la terminaison en -tus n'est pas seulement une forme de l'adjectif, elle se rattache à la conjugaison de « induor ». Le fait que les exemples d'adjectifs en -tus construits avec l'accusatif sont plus nombreux en latin est purement fortuit. L'étude de l'origine de la forme en -tus montre que les adjectifs ainsi formés ne devaient pas nécessairement se construire avec l'accusatif. ¶ Derniers échos de la poésie bucolique grecque (supplément à l'article paru dans Amer. Journ. Phil. XXX, 245-283) [W. P. Mustard] 193-198. Imitations faites par des poètes modernes, des idylles de Théocrite, de Bion, de Moschos. ¶ Fasc. 3 (n^o 155). Le rôle et la valeur dramatique de la scène de reconnaissance dans la tragédie grecque [Donald Clive Stuart] 268-290. ¶ Contrairement aux apparences, Aristote reconnaissait vraiment la valeur dramatique des sentiments de sympathie, d'attente et de surprise. C'est par rapport à ces ressorts de la tragédie qu'il faut juger la valeur des scènes de reconnaissance, c'est ainsi que la jugeait Aristote. Le sens des mots ελεος et φόβος dans la Poétique. La surprise et l'attente dans la tragédie grecque. Etude des divers types de scènes de reconnaissance d'après Aristote. La théorie d'Aristote peut s'appliquer à toutes les scènes de reconnaissance dans la tragédie grecque en général. Le rôle de telles scènes est divers ; elles peuvent contribuer à l'exposition, à la préparation,

au développement de l'action, au dénouement, etc. Leur valeur dramatique est indépendante de la façon dont se produit la reconnaissance ; elle résulte de l'intensité des sentiments : sympathie, attente, surprise, qu'elle excite, et de son rôle dans la marche de l'action. ¶ Le préfixe négatif composé *ana* en grec [Eugène Watson Burlinghame] 299-305. Le préfixe se trouve dans *ἀνά-εδνος*, *ἀνά-ελλπος*, *ἀνά-γνωστος*, *ἀνά-πνευστος*, dans les mots *ana-bhāva*, *anamata*, *ana-malagga* en pali, et un grand nombre de fois dans les prakrits et vernaculaires de l'Inde. On le rencontre aussi en iranien. ¶ *Omoroka* et *Thalath* [Paul Haupt] 306-311. Etude critique et linguistique sur *Ομοροκα*, l'une des créatures primitives d'après Bérosee, la *Θαλατθ* des Chaldéens et la *Θάλασσα* 10 des Grecs. ¶ Cicéron, ad Att. XV, 9, 1 [Tenney Frank] 312-313. Explication. ¶ Fasc. 4, n° 156. Un « thème suggéré » aux poètes de l'époque d'Auguste [Elizabeth Hazelton Haight] 341-366. Le culte d'Apollon et les oracles sibyllins en Italie ; comment l'extension de ce culte et le prestige de ces oracles se rattachent à la politique religieuse d'Auguste. Il semble que 15 l'Empereur et Mécène aient suggéré aux poètes contemporains l'idée de célébrer tout particulièrement Apollon et les oracles de la Sibylle en les associant à la légende d'Enée, aux origines de la gens Julia et à la glorification de l'Empereur. Etude des passages où Virgile traite ce thème officiel. Sans doute les autres poètes ont-ils subi à ce propos l'influence de Virgile ; 20 comment le thème en question a ainsi été traité par Horace, par Tibulle, par Propertius, par Ovide. ¶ La date de la loi Vatinia [Evan T. Sage] 367-382. Discussion de la date acceptée à tort par Ferrero, sur la foi de Suétone, pour la formation du premier triumvirat. Principaux événements de l'an 59 av. J.-C. ; leur ordre chronologique. La loi Vatinia, ses rapports 25 avec la situation politique. Contrairement à ce qui a été admis d'après Suétone, il ne semble pas que le Sénat ait violé la loi Sempronia lors de l'attribution des provinces consulaires. Voici quel paraît être d'une façon générale l'ordre dans lequel se sont succédé les événements en l'an 59 av. J.-C. : 1° Mesures ayant pour but de fortifier la situation de César et celle 30 des triumvirs ; 2° Mesures destinées à assurer l'avenir de César, en particulier la loi Vatinia ; 3° Série de mesures législatives. La loi Vatinia se placerait ainsi tout à la fin de l'an 59. ¶ *Vindiciae Phaedianae* [J. P. Postgate] 383-392. Explication d'un certain nombre de prétendues obscurités ou illogismes dans le texte de Phèdre, XIV ; III, 7 ; IV, 13, 7 ; I, 10 ; V, 5 ; 35 IV, 19, 6 ; App. 15, 10 ; App. 13 ; III, 8, 14 sqq. ¶ La « modération », la sagesse opposée à la folie dans la tragédie grecque [Larue Van Hook] 393-401. De l'étude d'« Electre » de « l'Œdipe Roi » de Sophocle, et du « Prométhée enchaîné » d'Eschyle, on peut tirer les conclusions suivantes : les tragiques grecs ont volontiers opposé la sagesse à son contraire. Le sens exact qu'ils 40 donnent alors à *τὸ φρονεῖν* est déterminé par les exigences de l'intrigue, des caractères, de la situation ; ainsi dans « Electre », *τὸ φρονεῖν* implique l'idée de prudence, dans « Œdipe roi » celle de sagesse, dans « Prométhée » c'est l'obéissance à Zeus. ¶ Aenas Tacticus [W. A. Oldfather] 402-404. Notes critiques sur le texte d'Aenas Tacticus, d'après l'édition de R. Schöne, 45 Leipzig, 1911. ¶ Arthur Stanley Pease]. Note critique : Aenas Tacticus 38, 4-5. ¶ Les *Κεστοί* de Julius Africanus [W. A. Oldfather et A. S. Pease] 405-406. Lectures proposées pour un certain nombre de passages. ¶ *Praevaricatio* et *delirium* [Norman W. De Witt] 407-408. Discussion sur l'étymologie de ces deux termes. Le verbe *praevaricare* n'a pas dû être purement et simplement emprunté au langage des laboureurs et transporté sur le Forum ; le verbe « varicare », marcher en écartant les pieds, étant actif, le verbe « *praevaricare* » ayant un sens déponent possède en outre un pré-

fixe ; le terme *praevaricare* a dû être forgé par quelque Caton habitué aux choses de la campagne pour flétrir la conduite de ceux qui adoptent délibérément une attitude de duplicité. Le verbe *delirare* signifie aussi à l'origine s'écarter du sillon (lira), peut-être aussi s'écarter de la verticale, le mot « lira » désignant probablement la rainure tracée sur la planche employée avec le fil à plomb. ¶ Dans les quatre fascicules « Courtes notices » [B. L. Gildersleeve].

G. ROUILLARD.

- American historical review (the)**, XXIII (1917-1918). N° 4. Impérialisme oriental [Albert T. Omstead]. 755-762. Vues générales. ¶ Impérialisme grec
- 10 [William S. Ferguson]. 763-771. Résumé des faits considérés du point de vue des peuples menacés par les entreprises impérialistes. Les Grecs ne pouvaient vivre sans l'autonomie des cités, car cela aurait signifié sans démocratie ; ni avec elle, car cela signifiait tôt ou tard la perte de l'autonomie ; malgré cela, ils ont eu un développement et une vie incomparablement
- 15 heureux et longs. ¶ Impérialisme romain [George W. Botsford]. 772-777. Le système hellénistique trouvé par les Romains en Sicile, en Macédoine, dans le royaume des Séleucides, en Egypte, a été introduit et développé par Jules César, plutôt qu'il n'a continué et adopté les institutions de l'époque républicaine. Il se considérait comme le successeur d'Alexandre le Grand.
- 20 Octave a repris les éléments subsistants dans la constitution républicaine, est revenu à l'idée fondamentale d'un Empire gouverné par la nation italienne, a pris pour administrateurs les membres de l'aristocratie républicaine. Claude a rompu avec cette pratique, impossible dans la décadence de l'Italie. Ce personnage excentrique a été le plus grand créateur en politique entre Auguste et Hadrien. Les affranchis grecs auxquels il abandonna
- 25 la conduite des affaires répudièrent le système d'Auguste et introduisirent définitivement une politique hellénistique, comprenant : 1° une grande administration civile rendant le gouvernement apte à assumer constamment de nouvelles fonctions ; 2° l'assimilation politique rapide des provinciaux à
- 30 Rome. Ce mouvement continua jusqu'à Dioclétien qui le fit complètement aboutir. Le Bas-Empire est essentiellement hellénistique. Causes de la décadence de l'Empire. La principale a été l'abaissement de l'intelligence et des connaissances. La conquête romaine a détruit la plus grande partie de la vie intellectuelle, par ex. à Tarente, Syracuse, Pergame, et l'adminis-
- 35 tration romaine a réprimé et découragé le peu qui en subsistait. Le gouvernement impérial, sous Auguste, a refusé son patronage aux talents locaux, et après Auguste, a donné un faible encouragement à ceux de la capitale. La divinisation des vieux auteurs a aussi arrêté toute recherche de nouveauté. Les résumés prirent la place des originaux. < Les autres articles
- 40 de cette année ne nous concernent pas. >

Art and archaeology. < Cette Revue est réduite de moitié pour 1918 et ne forme qu'un seul volume. > Vol. VII. N° 1-2. Numéro double consacré à l'anniversaire de Santa-Fé. ¶ N° 3-4. Mars-avril. Epidaure et la médecine gréco-romaine [Ch. N. Smiley]. 120-130. Bref résumé sur les fouilles d'Epidaure et

45 la médecine antique. 9 gravures : Le Tholos ou rotonde du sanctuaire d'Asklépios à Epidaure ; le théâtre d'Epidaure ; instruments de chirurgie du musée de Naples (3 grav.) ; statue d'Asklépios (3 grav.) ; Nikè d'Epidaure. ¶ N° 5-6. Mai-juin. Numéro double consacré à la Palestine. Recherches archéologiques en Palestine [A. T. Clay]. 160-162. Vue de Jérusalem, côté sud de la citadelle. ¶ La citadelle de Jérusalem [W. J. Moulton]. 163-172. 9 vues. ¶

50 L'école américaine d'études orientales à Jérusalem [J. A. Montgomery]. 173-179. 3 grav. ¶ Tombes peintes de Palestine [J. P. Peters]. 181-195. 13 gravures. Ces tombes du III^e s. av. J.-C. sont d'art hellénistique. ¶ Les

fouilles de Harward à Samarie [D. G. Lyon]. 196-205. 8 grav. ¶ Le monnayage de Palestine [E. T. Navell]. 206-211. 2 pl. de monnaies, depuis les dariques et les sicles phéniciens jusqu'aux monnaies romaines et aux sicles juifs du temps de Domitien. ¶ Fouilles près de la rue de Damas [G. A. Barton]. 212-214. 1 fig. ¶ Notes et nouvelles sur la Palestine. 215-216. ¶ N° 7. 5 Juill.-août. Numéro double italien. Quelques sculptures en Italie pendant la guerre [A. W. Van Buren]. 225-238. 13 grav. Précautions prises pour protéger les œuvres d'art contre le vandalisme germanique (le Gaulois mourant sous les sacs à terre). ¶ Les fresques de Bosco-Reale au Musée métropolitain de New-York [Gisela M. A. Richter]. 238-246. 9 grav. dont 10 un plan de la villa ancienne de Bosco-Reale; peintures décoratives; paysage de jardin, festons de fleurs et de fruits avec masques suspendus, femme tenant un bouclier, homme et femme assis sur un canapé, femme jouant de la lyre. ¶ La représentation d'un volcan sur une médaille italienne de la Renaissance [H. S. Washington]. 255-263. 6 fig. Manière dont 15 à diverses époques on a représenté un volcan en éruption (Etna, Stromboli, Vésuve); photographie de l'éruption du Krakatoa. ¶ La tombe de Virgile [Fr. W. Kelsey]. 264-271. 7 grav. ¶ La villa d'Hadrien [N. E. Harry]. 272-277. 4 grav. ¶ N° 8. Sept.-oct. Notes et nouvelles. 337-338. L'enfant à l'oie : 2 grav. — 340-341. L'archéologie dans les colonies italiennes : découvertes en Cyrénaïque, statues trouvées dans les thermes de Cyrène; temple de Jupiter. Les monuments de cette ville ont souffert d'une insurrection juive; la plupart des statues ont été restaurées ou rétablies par Hadrien. ¶ N° 9. Nov.-déc. Tours et châteaux préhistoriques dans le S.-O. des Etats-Unis. 353-366. 13 fig. ¶ Chirurgie chez les anciens Péruviens [G. G. Mac 25 Curdy]. 381-394. 18 fig. Mentionné à cause des preuves de l'usage de la trépanation dite préhistorique. P. L.

Classical Journal (The). < Nous n'indiquons pas les articles de pédagogie ou d'enseignement. > Vol. XIII (1917-1918). N° 4. Janvier [Pipeaux de Pan]. 225-229. Citations de poèmes anglais du prof. Keith Preston, qui 30 signe Pan, et qui s'inspire d'Horace et de Martial. ¶ Les animaux curieux de la forêt hercynienne [W. W. Hyde]. 231-245. Dans B. G., 25-28, César décrit trois animaux curieux. Ces chapitres ont été discutés. En tout cas, le fond n'en est pas merveilleux. Tout s'explique parfaitement pour le renne (bos cerui figura) et l'urus. Pour l'élan, le détail « crura sine nodis 35 articlisque habent » et l'histoire qu'il dort debout appuyé à un arbre sont imaginaires; mais les deux faits étaient affirmés par les Anciens à propos de l'éléphant. Tout le reste de ces descriptions, comme le prouvent les données de la zoologie et les idées des Anciens, peut s'expliquer rationnellement. ¶ Les Pères de l'Église et les cultes orientaux [Gordon Laing]. 246-257. Attaques dirigées contre le culte de la Grande 40 Mère, Isis et Mithra. Cette polémique trahit une certaine ignorance, repose sur des erreurs et des confusions de divinités qui n'ont rien de commun, s'attache à des vécilles. L'adversaire le plus redoutable du christianisme fut le mithraïsme. ¶ Q. Horatius Flaccus, Ph. d., professeur de morale [B. L. Ullmann]. 258-266. Caractères généraux de la poésie d'Horace, considérée surtout dans Od. I, 3, 4, 7, 9, 11, 16, 18, 22, 34, 24; III, 1-6. Pendant deux mille ans, ces odes ont fait d'Horace le professeur de morale dans tous les collèges du monde occidental. ¶ Une famille d'athlètes [E. L. Green]. 267-271. La famille de Diagoras chanté par Pin- 50 dare. ¶ La période de transition dans l'éducation athénienne et l'éducation moderne [J. C. Morgan]. 272-276. ¶ La force de hominis dans César, B. G., V, 58,6 [B. O. Foster]. 277-281. Il pose une antithèse entre l'homme et la

- Fortune; c'est l'écho d'un lieu commun; *Plt.*, *Ps.*; 678; *Cic.*, *Font.*, 43; *Tull.*, 51; *Balb.*, 9; *Tusc.*, II, 11; *V.*, 25; *Lael.*, 20; *Att.*, XIV, 11,1; *Ces.*, B. G., VII, 20,2; *Hirtius*, 43,5; *Sal.*, *Jug.*, 92,6; *Publ. Syrus*, 192; *T. L.*, V, 19,8; *VI.*, 23,9; etc.; *Sén. Contr.*, XXII, 18,9; *Dial.*, III, 11,5; *Pétr.*, 82;
- ⁵ *Tac.*, *Hist.*, I, 31; etc. ¶ Un point dans l'argumentation de *Platon*, *Apol.*, 32 A (*S. E. Bassett*). 282-283. οὐδ'ἐνί, au lieu de οὐδέν. Prépare la réfutation du grief d'avoir corrompu la jeunesse et prouve qu'il pense à Alcibiade et à Critias. cf. 32 c δημοκρατουμένης et ἀλιγαρχία, et *Xén.*, *Mém.*, I, 2.12. ¶ *Xénophon*, *Anab.*, I, 59 [*G. S. Scoggin*]. 283-284. La phrase est correcte;
- ¹⁰ οὐνιδεῖν n'est pas le sujet de ἦν, mais un infinitif épexégétique; la forme au nomin., οὐστ, s'accorde avec le sujet de ἦν. Cf. une phrase analogue, I, 2.21. ¶ N° 5. Février. *Dumnorix*, *Fabula braccata* [*Max Radin*]. 314-342. Pièce de collège, en prose latine, avec jeux de scène indiqués en anglais. ¶ Le style du *Bellum ciuile* justifie-t-il les doutes soulevés sur son authenticité
- ¹⁵ [*Miriam G. Paslay*]. 343-353. Discussion des faits allégués par divers Allemands. Le style est différent de celui du B. G. parce que les circonstances sont différentes. César, pressé par les événements, pris dans une lutte violente, ne pouvait garder l'égalité et l'élégance de la Guerre des Gaules. ¶ Analyse et interprétation des phrases conditionnelles [*R. B. Steele*]. 354-
- ²⁰ 313. ¶ La jalousie des dieux dans *Homère*, II [*J. A. Scott*]. 372. Cf. *Cl. J.*, X, 181. Pour un passage, P 71, nous avons l'interprétation des Anciens dans *Eustathe*. ¶ Encore *Lincoln* et *Gorgias* [*N. W. Dewitt*]. 373. Les figures de *Lincoln* abondent dans la Bible, qu'il lisait assidûment. Le plus colossal exemple d'anaphore se trouve dans *Matthieu*, 5. Mais *Lincoln* est l'Esopé
- ²⁵ américain, et là, il avait réellement une source grecque. ¶ Trois passages de l'*Agricola* de *Tacite* éd. *Elmore* [*N. W. Dewitt*]. 373-374. 19,4; 30,4 et 31,5. ¶ Citations de la Bible dans la littérature latine [*C. N. Smiley*]. 374. Exode 3,5 est cité par un rhéteur chrétien dans un traité grec sur les figures, *Spengel*, III, p. 145,6. ¶ N° 6. Mars [*Horace* et *Thackeray*]. 393-
- ³⁰ 410. *Horace* revit dans *Thackeray* en nombre de passages et par une partie de sa morale. ¶ Un auteur en exil [*Keith Preston*]. 411-419. L'exil d'*Ovide*. ¶ Le voyage entrepris par *Télémaque* et son influence sur l'action de l'*Odyssée* [*J. A. Scott*]. 420-428. Il sert à montrer le caractère de *Télémaque*, dont le développement est un fait isolé chez *Homère*; car les autres
- ³⁵ personnages ont et gardent leur caractère tel quel. ¶ Roulement dans les magistratures de la république romaine [*S. E. Stout*]. 429-435. Ce principe était observé sans qu'il y eût de loi positive générale, malgré quelques exceptions. Son abandon dans le dernier siècle avant J.-C. est un des signes les plus clairs de la disparition prochaine d'un gouvernement libre.
- ⁴⁰ ¶ Economie de la lumière du jour chez les Romains [*B. I. Ullmann*]. 450-451. Leurs occupations étaient réglées d'après le lever du soleil; ils travaillaient beaucoup pendant une longue matinée, laissant l'après-midi à la récréation et aux exercices. ¶ N° 7. Avril. Le serment des éphèbes athéniens [*J. W. Taylor*]. 495-501. Texte, traduction et commentaire. Rapprochement avec le serment militaire des États-Unis. ¶ Les femmes dans la famille de César [*M. E. Deutsch*]. 502-514. La famille immédiate de César était exclusivement composée de femmes, sa mère *Aurelia*, ses deux sœurs, *Julia Maior* et *Julia Minor*, ses femmes, *Cossutia*, *Cornelia*, sa tante *Julia*, etc. ¶ *Aere conlato* [*J. F. Ferguson*]. 515-520. Cette formule épigraphique
- ⁵⁰ est un signe de la générosité romaine dont les inscriptions contiennent tant de preuves. Différentes classes qui emploient cette formule. Exemples caractéristiques. Exemples littéraires. Liste des inscriptions contenant cette formule. ¶ La seconde *Necyia* [*S. E. Bassett*]. 521-526. Elle ne peut

être supprimée de l'Odyssee sans laisser de lacunes. ¶ Pain de guerre romain [M. E. Deutsch]. 527-528. Cés. B. C., III, 47-49; cf. Pl., N. H., XIX, 8 (41), 144; Suét., Cés., 68; Ap., II, 61; Plut., Cés., 39; Polyen, Strat., VIII, 23,24; Lucain, VI, 109-117. ¶ Athéna et les aventures d'Ulysse [S. E. Bassett]. 528-529. Elle est absente des aventures des livres IX-XII de l'Odyssee pour une raison de composition. ¶ N° 8. Mai. Horace sur la poésie contemporaine [Tenney Frank]. 550-564. On a abordé l'étude de l'Art poétique par la voie de la recherche des sources. Mais il faut surtout l'interpréter par les courants contemporains, les idées qu'Horace trouve dans son entourage, qu'il approuve ou désapprouve. ¶ Cumes dans la légende et dans l'histoire [Elizabeth H. Haight]. 565-578. Les données fournies par les auteurs permettent de reconstituer son histoire, que l'on peut documenter archéologiquement d'autre part d'après l'ouvrage monumental de Gabrici. ¶ Les classiques et les Pères grecs, saint Basile [R. J. Deferrari]. 579-591. Influence de la littérature attique. ¶ Jours que jette sur la vie romaine la littérature [Ch. Chr. Mierow]. 592-599. Pages de Pline le jeune, Ovide (Tr. III, 3), Cicéron (Att. IV, 1). ¶ Virgile et la littérature apocalyptique [N. W. De Witt]. 600-606. Son œuvre a un fond prophétique qu'il doit à l'influence des Orientaux. Tout n'était pas dans la politique aristocratique des Cicéron, des Tite-Live, des Tacite. Cela était le passé. Virgile a su prendre dans les aspirations souterraines de son temps, manifestées par les Orientaux, la largeur de vision qu'il a mêlée au poème épique. ¶ Homère avait-il en vue une Odyssee en composant l'Iliade [J. A. Scott]? Certainement non, car il ne songeait alors nullement à Ulysse comme héros d'un grand poème. ¶ Élément pastoral dans l'épigramme grecque [Ch. E. Witmore]. 616-620. Exemples de l'anthologie. ¶ Subjonctif conditionnel [B. M. Allen]. 621-22. ¶ Lincoln et Gorgias encore une fois [Ch. N. Smiley]. 623. ¶ N° 9. Juin. Quelques faits d'ordre des mots en latin [A. T. Walker]. 644-657. Place de l'adjectif épithète. Propositions subordonnées intercalées. ¶ Lesbos dans la guerre de Troie [E. S. Shields]. 670-681. Elle a été conquise alors par les Grecs. ¶ Achille et les armes de Patrocle [J. A. Scott]. 622-686. ¶ Comparaisons dans Homère et dans Virgile [J. A. Scott]. 687. L'étude de Virgile montre que le plus grand nombre de comparaisons constaté dans l'Iliade par rapport à l'Odyssee tient à la différence des sujets. ¶ Hexamètres de Cicéron [J. C. Rolfe]. 688. Le jugement courant est injuste. ¶ Encore trois notes sur l'Agricola [N. W. De Witt]. 689-680. Sur 36,3; 44,4-5; 45, 1.

Volume XLV (1918-1919). N° 1. Octobre. Cicéron sur la paix et la guerre [G. A. Harrer]. 26-38. Recueil de textes, tirés de tous les ouvrages, mais surtout du De officiis et de la République. Attitude de Cicéron dans les guerres du temps d'après sa correspondance. ¶ N° 2. Novembre. Aspects maritimes de la Grèce homérique [C. A. Maury]. 97-102. Homère est un témoin exact de la vie maritime d'une époque. Mais la marine grecque, en dehors de l'expédition de Troie, est purement côtière. Le commerce et la navigation lointaine appartiennent à la Crète et à l'Egypte. ¶ La politique de Charlemagne sous l'influence de la Cité de Dieu de saint Augustin [Th. K. Sidey]. 119-127. Einhard permet de mesurer cette influence. ¶ César, B. G., I, 9 [B. M. Allen]. 132. Il ne faut pas sous-entendre devant ut prohibeant, ne transeant : obsides dant; l'idée à suppléer est celle de convention, promesse, qui n'est pas exprimée, mais résulte suffisamment du contexte et de perficit. ¶ N° 3. Décembre. Les sources classiques de W. L. Landor [Elizabeth Nitchie]. 147-166. ¶ Fouea [A. C. Nutting]. Pièce écrite en prose latine, avec indication des jeux de scène en

anglais. 176-184. ¶ Etudes de sémantique latine [N. W. De Witt], 185-190. Parenté de *industrius* et de *instrumentum*, de *induperator* et de *parare*, de *explorator* et de *plorare* (cf. Seruius, En. VII, 168), de *praetor* (celui qui reçoit et dicte le serment) et de *praecire uerba*, de *prouincia* (pays des 5 frontières) et de *uicus* (Φοικία) avec l'n de *uincere*.

Classical Philology, vol. XIII, 1918. N° 1. Noms d'oiseaux dans les glossaires latins [W. N. Lindsay], 1-22. Contribution à un projet de Dictionnaire des mots anciens que rendront possible le *Corpus Glossariorum Latinorum* et le *Thesaurus Glossarum* de Goetz. Trois sources. I. Le Glossaire Philoxène, glossaire complet latin-grec compilé dans quelque monastère d'Italie. Ses noms d'oiseaux proviendraient de : 1. Festus, résumé de Verrius Flaccus; 2. de Charisius, listes de noms tels que les noms qui diffèrent de genre en latin et en grec. Notre texte de Charisius est très imparfait, un seul ms. de Bobbio vers 700; 3. Notes marginales sur les mss. de Virgile, 10 des Satiriques, de la Bible (Itala). II. Le Glossaire Abolita, compilation monastique espagnole vers la fin du septième siècle (?). Ses noms d'oiseaux viennent de Festus et de notes marginales sans valeur des mss. de Virgile. III. Glossaire Abstrusa, œuvre d'un compilateur monastique français, du 15 septième siècle puisant dans les scolies de Virgile (Donat, etc.) et dans 20 des notes marginales de mss. de la Bible (Itala). Un livre scolaire tenant du manuel de conversation et du dictionnaire, publié en 200 A. C., *Hermeneumata pseudo-Dositheana*, contient une liste alphabétique de noms d'oiseaux latins suivis des équivalents grecs. Les glossaires latins intéressent les linguistes et les historiens. Tel vieux mot sauvé par un ms. de Leyde 25 du douzième siècle nous montre l'Irlande devenue le refuge du savoir après les invasions barbares : *sub quorum vastatione omnes sapientes cismarini fugam ceperunt et in transmarinis, videlicet in Hiber<n>ia et quocumque se receperunt maximum profectum sapientiae incolis illarum regionum adhibuerunt* (voir K. Meyer, dans *Irish Review*, nov. 1912). Excepté certaines parties de l'Italie, l'Irlande était la seule contrée de l'Europe où le grec fût connu et enseigné. Connaître l'origine d'une glose permet souvent d'en juger la valeur. Notes sur le précédent article d'Arcy Wentworth Thompson. Discutent l'identification d'une trentaine de noms latins d'oiseaux. ¶ ΟΙ ΑΘΑΝΑΤΙΖΟΝΤΕΣ (Herodotus, IV, 93-96) [Ivan M. Linforth], 30 23-33. A propos de l'expédition de Darius en Thrace, Hérodote décrit les idées et les pratiques religieuses des Gètes. Il le fait avec son esprit de grec et nous révèle involontairement les instincts et les croyances de la Grèce. Hérodote dit trois fois des Gètes ἀθανατίζουσι. Comment l'entendre ? Quelle action définie désigne ce verbe actif ? Le sens « croire à l'immortalité » admis par Larcher Rawlinson, How et Wells n'explique pas les 40 textes où l'on voit les Gètes rendre les hommes de leur race immortels. Hérodote, V, 4; Platon, Charmides, 156 D; Diodore I, 94; Arrien Anab. I, 3,2; Photius, Suidas, *Etymologicum Magnum*, s. v. « Zamolxis »; Lucien Σκύθης I (860); Lucien θεῶν Ἑκκλησία 9(533). Le mot dans les deux passages 45 de Lucien a le sens de « déifier », θεοποιεῖν. Même sens dans Diodore, II, 20, Dion Cassius, XLV, 7; Aristote, fr. 601 (Athenaeus, XV, p. 697 a), Polybe, VI, 54,2; Philon περὶ συγγήμιος διαλέκτων, 149 p., 427 M.; Josèphe Ant. Jud. XVIII, 1,5. Pour les Grecs devenir ἀθάνατος c'est devenir divin. Aristote Nich. Ethique, X, 7,8; Philostrate Vit. Apollon, VIII, 7. ἀθανατίζειν = 50 faire le dieu, jouer le rôle d'un dieu. Le composé ἀπαθανατίζειν n'a que le sens transitif : rendre immortel et divin, diviniser; οἱ ἔται οἱ ἀθανατίζοντες = Les Gètes qui pratiquent la déification. Si Hérodote emploie l'expression c'est que l'idée était courante chez les Grecs. Les Gètes refusaient de

reconnaître d'autres dieux que le leur, Zamolxis. Ils croyaient à ce que nous appelons la métempsychose. Les Grecs tenaient Zamolxis pour un esclave imposteur qui avait dupé sa nation en se cachant pendant trois ans, et la doctrine des Gètes sur l'âme pour une absurdité ridicule. Celui qui nie la réalité de la mort ne mérite qu'un sobriquet méprisant. Les Gètes⁵ furent οὐ ἀνατιζόντες. Les Grecs appliquèrent sans doute aux Gètes le terme de mépris dont ils désignaient Pythagore et les charlatans mystiques de Honie auxquels le rationaliste grec ne se laissait pas prendre. Cette interprétation du texte d'Hérodote nous ferait connaître l'attitude de la majorité des Grecs envers les cultes mystiques qui s'introduisirent au septième et au sixième siècle avant le Christ et qui étaient destinés à exercer une profonde influence sur l'avenir de la pensée grecque. ¶ Quelques remarques sur les cas de trahison dans la société romaine [Elmer Truesdell Merrill], 34-52. La désobéissance au commandement de l'état, l'affirmation du droit de l'individu contre le droit de la communauté à limiter et à contrôler son action, tel est le concept le plus ancien de la trahison chez les Romains. Il était plus large et plus indéfini que dans les états modernes. Ainsi le meurtre d'un citoyen pouvait y rentrer comme un acte d'insubordination militaire. Le crime de trahison dut être reconnu et puni longtemps avant que la philosophie ou la jurisprudence eussent analysé la nature de l'état et ses droits, le caractère essentiel et les variétés de la trahison. Ces conclusions ressortent d'une étude comparative de la coutume, de la loi et du langage. Le plus ancien nom romain du crime de trahison fut perduellio = guerre mauvaise, par opposition à justum bellum. Il garda ce sens sous la République et même sous l'Empire. Par une autre figure le traître était appelé parricida. Parricidium et perduellio sont deux Ménechmes qui ont comme tous les mots pour origine une figure. Vers la fin de la République on adopta un terme plus général qui ne semble pas suggérer essentiellement une faute militaire. Commettre une trahison, c'était majestatem populi Romani imminuere ou laedere. Perduellis fut plus réservé à son sens étymologique. Dans les derniers temps républicains parricida et même hostis furent des épithètes oratoires non des définitions techniques. Même quand le Sénat déclarait hostes certains citoyens, ce n'était qu'une menace. Menace aussi les décrets qui déclaraient tel ou tel acte contra ou adversus rem publicam, ou improbe factum (Tite Live, X, 9, 6, la plus ancienne sanction de la troisième loi valérienne de provocatione 300 a. C.). On ne peut fixer la date à laquelle perduellio commença d'être réservé à la trahison militaire. Il est naturel que les historiens l'aient employé pour désigner rétrospectivement ce crime. Les graves fautes militaires et quelques autres non strictement militaires continuèrent à être classées trahisons, mais on en vint à distinguer le meurtre, le sacrilège, l'extorsion ou le détournement de fonds. Le cas d'Horatius accusé de perduellio pour le meurtre de sa sœur a été regardé comme un cas modèle. Les derniers juristes de la République s'y intéressaient à cause de la procédure suivie : accusation, citation devant le roi, délégation des duumviri, appel contre la sentence de mort aux comitia du peuple. Ce qui trouble quelques modernes c'est que la charge était perduellio. Les anciens n'y voyaient rien d'obscur (Tite Live, I, 23 ff.). Le cas de Rabirius (63 av. J.-C.) où le consul Cicéron fut défenseur en appel fut réglé sur ce vénérable précédent. Mais Rabirius était accusé du meurtre de Saturninus un tribun de la plebs. Le meurtre d'un officier de l'état pouvait être perduellio. Mais comment le meurtre d'Horatia rentrait-il dans cette catégorie? On a proposé diverses explications : Horace était un soldat en service; ou Horace a

usurpé une fonction de l'état, ou la tradition est dans l'erreur en désignant par perduellio la charge qui pesait sur Horace (ainsi Mommsen et trois siècles avant lui Turnebus). La difficulté disparaît avec la distinction de deux périodes dans l'histoire du sens de perduellio. Toute l'histoire de la

5 République Romaine est une histoire de l'irréconciliable antinomie entre une théorie aristocratique et une théorie démocratique de gouvernement. La perduellio attaque l'existence de l'état. C'est le droit et le devoir du magistrat d'imposer sans délai l'obéissance à l'autorité publique. Mais la communauté a le droit de juger ses membres. Il y a donc conflit entre le

10 magistrat administratif et le droit judiciaire de la société. Aucun acte de trahison ne peut ipso facto mettre un citoyen hors la loi. (Cicéron pro domo sua 33.) Aucun citoyen ne pouvait être exécuté sans droit d'appel au peuple dans les comitia contre la sentence de mort. Comment et quand ce principe fut-il établi ? Cela n'est pas historiquement déterminé. Hora-

15 tius en appela au peuple contre la sentence des délégués du roi et fut acquitté. Mais attribuer des formes légales à un procès si ancien est un anachronisme. Même le langage de *lex horrendi carminis* (Liv. I. 26.6.) n'est pas d'une si lointaine antiquité. Il paraît certain que les mots *vel intra pomerium vel extra pomerium* appartiennent à l'époque qui suivit

20 l'établissement de la provocatio. Toute l'histoire de ce procès légal est une invention qui a pour but d'attribuer une haute origine à la provocatio ad populum. C'est la pensée de T. Live. Denys (III, 22) ne connaît rien de l'appel des duumviri et dit que par une prudente concession du roi, le peuple rendit pour la première fois une sentence capitale dans le jugement

25 d'un citoyen. Le droit du peuple de réviser une sentence capitale contre un citoyen fut affirmé de temps en temps dans des actes légaux. Preuve qu'il fallait le maintenir contre l'opposition de l'autorité. Le dernier de ces actes fut la *lex Sempronia* votée sous la conduite de Gaius Gracchus en 123 a. C. Dans la période qui précéda C. Gracchus le sénat avait réduit à

30 rien les droits du peuple constituant de temps en temps des tribunaux dont les sentences capitales étaient sans appel. La *lex Sempronia* de provocation était inspirée par la pensée de rendre au peuple le droit de prononcer les sentences capitales. Le sénat y riposta par le *senatus consultum ultimum*. T. Live (III, 4.9) dit qu'en 464 a. C. le Sénat fut si effrayé des succès

35 militaires des Aequi ut, quae forma senatusconsulti ultimae semper necessitatis habita est, Postumio, alteri consulum, negotium daretur, videret ne quid res publica detrimenti caperet. Il semble raisonnable de penser que Tite Live a par méprise transformé en la formule du *senatus consultum ultimum* un décret spécial du sénat conférant au consul en charge des pou-

40 voirs extraordinaires pour la défense de la cité. Un peu plus tard (T. Live, VI, 19) les magistrats par un vote du Sénat en 384 a. C. furent commissionnés ut videant ne quid ex perniciosis consiliis M. Manlii res publica detrimenti capiat. Nous avons ici le texte du décret tel qu'il fut régularisé aux derniers jours de la République. Il n'était apparemment pas si bien

45 établi, quoique ancien, au temps de Gracchus. Cicéron (Phil., VIII, 14) rapporte que les termes du décret de 121 a. C. furent de *ea re ita censuerunt, uti L. Opimius consul rem publicam defenderet*. La formule technique de la clause introductive indique que la clause dépendante a aussi été notée verbatim. Cependant Cicéron était familiarisé avec le texte plus

50 d'une fois employé de son temps, videret ne quid detrimenti res publica caperet (cf. Cat., I, 4). Plutarque (C. Gracch. 14) semble s'accorder avec Cicéron et précise le texte : *προσέταξαν Ὀπιμίου τῷ ὑπάτῳ σώζειν τὴν πόλιν ὅπως δύναται καὶ καταλείναι τοὺς τυράννους*. Il faut convenir que T. L. a falsifié

son récit. Du reste comment les magistrats eussent-ils agi en 384 sous ce fatal décret ? Ils eussent traduit Manlius devant le peuple pour la forme ! Parturiunt montes... Il semble tout à fait incroyable que le senatus consultum ultimum en sa forme propre ait existé avant 121 a. C. Plutarque dit clairement qu'Opimius fut le premier à exercer cette autorité quasi dictatoriale (C. Gracch. 18). Elle ne fut certainement pas invoquée contre Ti. Gracchus et ses partisans. On sait du reste ce qui arriva. C. Gracchus ou plutôt ses misérables associés après quelques négociations inutiles recoururent aux armes. Le consul Opimius marcha contre eux et en fit un lamentable massacre. La lex Sempronia succombait dans le mépris et son auteur perdait la vie dans une émeute. Nous ne possédons aucun renseignement sur les débats qui précédèrent le décret. Il avait pour objet de supprimer au moins temporairement la lex Sempronia et de renforcer l'autorité par la proclamation de la loi martiale (cf. Sall. Catil. 29). Personne ne fit remarquer ce retour à la dictature dont l'office était soumis à la provocatio (cf. Festus, s. v. optima lex). Le consul Opimius fut traduit devant les comices pour outrage à la lex Sempronia. Mais le parti sénatorial l'emporta et Opimius fut acquitté. Quel fut le moyen de défense d'Opimius ? Nous l'ignorons. Cicéron (De orat. II, 132 ff. et Part. orat. 104) imagine qu'il invoqua le principe suprême du salut de l'état : (quaestio est num poena videtur afficiendus qui civem ex senatus consulto patriae conservandae causa interemerit, cum id per leges non liceret). La défense ne s'appuie pas sur le pouvoir dirigeant du Sénat ; (les principes romains ne relèvent jamais un agent de sa responsabilité personnelle), mais sur la maxime salus populi suprema lex (Cicéron, de Leg. III. 8). Le cas paraît ainsi rejeté dans le domaine de l'éloquence judiciaire et de l'esprit de parti. Pourquoi un tribunal populaire eût-il été forcé d'admettre que le meurtre de Fulvius Flaccus intéressait le salut public plus que celui d'Opimius lui-même ? La défense est la même que celle invoquée par Cicéron à la sortie de son consulat, son cas est intéressant à plusieurs points de vue. Cicéron était armé par le dernier décret avant son premier discours ; cependant il diffère d'agir, il veut convaincre l'opinion du crime de Catilina et de ce fait que le consul n'a rien fait crueliter et regie, il recule l'arrestation après le commencement de la rébellion, il s'entoure de toutes les formes judiciaires d'un procès de majesté : on se croirait presque devant le sénat de Tibère. L'explication ordinaire est que le consul avait une nature timorée en dépit de son verbe sonore ; il ne connaissait pas bien l'étendue de la conspiration et des sympathies qu'elle pouvait rencontrer ; il craignait pour son propre salut. Mais d'un autre côté Cicéron se montre alerte, confiant, hardi, si bien informé qu'il avait de quoi convaincre jusqu'aux chats de Rome. Pourquoi donc hésite-t-il à agir ? C'est qu'il avait des doutes sur le caractère constitutionnel du senatus consultum ultimum. La lex Sempronia n'avait pas été abrogée. Elle avait eu le dessous dans l'acquiescement d'Opimius, mais le peuple n'avait pas abdiqué ses prérogatives. Récemment contre le progrès de son pouvoir Cicéron avait espéré en vain unir le sénat et les equites. Les partis avaient croisé l'épée. Ils avaient mesuré leur force l'année précédente dans le cas de Rabirius qu'il n'avait sauvé de la mort que par l'antique artifice du drapeau du Janicule. Exaspéré, le peuple guettait une occasion de revanche. Cicéron espérait difficilement échapper au danger. S'il exécutait des citoyens sous le bouclier du Senatus consultum ultimum, non seulement sa tête était en danger, mais l'autorité du sénat était menacée de ruine ; s'il laissait les coupables échapper à la mort, l'existence de la société était en péril. La seule issue était d'infliger la peine de mort et en

- même temps de sauver la prérogative du sénat en faisant quelque chose de semblable à ce qu'on avait fait en 121 av. J.-C. pour donner une base nouvelle à la vieille autorité. C'est pourquoi Cicéron, en prudent légiste, sans déroger au pouvoir légal du dernier décret évite d'en employer les formes.
- 5 Il produit en public un principe constitutionnel entièrement nouveau et il l'accompagne comme d'un corollaire essentiel d'une forme également nouvelle de procédure judiciaire. Le principe nouveau était que les citoyens coupables de trahison perdaient ipso facto (sans doute à l'instant de leur crime) leurs droits de citoyens et la protection de la *lex Sempronia* (in
- 10 *Cat. I*, 28 an leges quae de civium Romanorum supplicio rogatae sunt? at nunquam in hac urbe qui a re publica defecerunt civium jura tenuerunt). Il soutint son argument devant le sénat avec plus d'ingéniosité que de vérité, si bien que César et tous les sénateurs présents qui étaient sympathiques au peuple accordèrent que les traitres n'étaient plus citoyens et n'étaient
- 15 plus protégés par la *lex Sempronia* (in *Cat. IV*, 10). Le nouveau mode de procédure consistait à faire prononcer par le sénat la sentence de mort contre les conspirateurs. La procédure du sénat fut assimilée à celle d'une cour de justice (cf. note du professeur Abbott, *Classical Journal*, II, 123-125. M. Abbott signale que Cicéron regarde le sénat comme siégeant en
- 20 qualité de cour criminelle. Remarque faite par M. A. H. J. Greenidge, dans sa *Legal Procedure*, p. 403; l'idée remonte à Zumpt et peut-être au delà). L'idée de créer en regard du *Judicium populi* un *judicium senatus* compétent dans les causes capitales éclaire les passages suivants de Cicéron *De domo sua* 33 « hoc juris in hac civitate etiam tum, cum reges
- 25 essent, fuisse, hoc nobis esse a majoribus traditum, hoc esse denique proprium liberae civitatis, ut nihil de capite civis aut de bonis sine iudicio senatus aut populi aut eorum qui de quaque re constituti iudices sint, detrahi possit. — *Pro Sulla* 21 quod tandem, Torquate, regnum? consulatus credo, mei; in quo ego imperavi nihil et contra patribus conscriptis et bonis
- 30 omnibus parui. — In *Pis.* 14 relatio illa salutaris et diligens fuerat consulis, animadversio quidem et iudicium senatus. *Phil. II*, 18 comprehensio sontium mea, animadversio senatus fuit. — *Pro Mil.* 8 aut *Ahala* ille *Servilius* aut *P. Nasica* aut *L. Opimius* aut *C. Marius* aut me consule senatus. Mais comment distinguer les cas ressortissant à chacun des deux tribunaux? En réservant
- 35 au sénat le cas des traitres déclarés, notoires, en armes contre l'état et dont le danger réclamait une défense aussi urgente que l'attaque d'un ennemi extérieur. Cicéron voulait étendre contre l'ennemi intérieur le pouvoir que la constitution donnait au sénat d'armer le consul contre l'ennemi du dehors. On ne suit qu'imparfaitement la manœuvre oratoire et parlementaire de Cicéron pour faire admettre son innovation (*Salluste Catil.* 49; 51; *Suet. Jul.* 47; *Cic.* 4 in *Catil.*; *pro Sulla*, 33). Le tribun *Métellus Nepos* lui imposa le silence en l'accusant d'avoir envoyé à la mort des citoyens romains sans leur avoir permis d'en appeler au peuple; et le tribun *Clodius* porta contre lui la même accusation devant les *comitia*.
- 45 L'arme qu'il avait voulu forger pour se défendre lui et son parti contre le pouvoir grandissant du peuple ne se trouva être qu'un roseau fragile. N'en déplaise à Mommsen et à ceux qui l'ont répété, il est contraire aux faits historiques ainsi qu'à la raison qu'un citoyen pour une faute commise contre l'Etat ait perdu sa qualité de citoyen. Dans la famille, le *paterfamilias*
- 50 punit son fils coupable non comme étranger à la famille, mais comme membre de la famille. Il en était de même dans l'état romain. La seule *provocatio* prouve que dans la période la plus ancienne le traître n'avait pas ipso facto perdu ses droits de citoyen à partir de son crime. Il est étonnant

qu'on ait soutenu qu'il y avait à Rome deux opinions, l'une, aristocratique, tenant pour ennemi le traître dès le moment de son crime, l'autre, démocratique, ne le regardant comme hostis qu'après une condamnation légale. La tradition littéraire et historique est muette sur une telle division de l'opinion. La théorie de Cicéron adoptée par Mommsen ne trouve pas même une apparence de justification dans quelques textes juridiques relatifs à la loi de majesté ou aux déserteurs, Dig. XLVIII, 4, 11; Dig. XLVIII, 2, 20 et Dig. IV, 6, 14. ¶ Mots non-odysseens trouvés dans l'Iliade [John A. Scott] 53-59. Il y en a 1471 (cf. *Class. Phil.*, V, 42). Toutes les parties de l'Iliade sont uniformes dans l'usage des mots non-odysseens. Il résulte du classement de ces mots que l'absence d'un mot ou d'une construction ne prouve nullement que l'auteur ne connaissait pas ce mot et cette construction. ¶ La confusion de la question indirecte et de la proposition relative en latin [A. F. Bräunlich] 60-74. Collection d'exemples de question indirecte et de proposition relative classés sous les rubriques suivantes : 1, l'antécédent est un pronom ; 2, l'antécédent est un nom ; 3, l'antécédent est un nom avec prolepse ou pléonasme ; 4, le subjonctif est dû au discours indirect ; 5, à l'attraction ; 6, à l'influence d'un infinitif ; 6, à la confusion de la clause-quod avec la question indirecte ; 7, à l'influence du mètre et du rythme. Conclusions : la question indirecte et la clause relative sont souvent confondues par les auteurs latins et en particulier par Cicéron. Cette confusion n'est jamais une raison suffisante pour suspecter la lecture d'un manuscrit. ¶ Etude sur la formation du nom en grec. Terminaisons dentales. Mots à génitif en -τος, -κτος, -ρτος [Carl de Buck] 75-88. ¶ Note sur la République de Platon T. 562 A. [A. G. Laird] 89-90. L'état démocratique et l'homme démocratique, dit Platon, contiennent toutes sortes de τρόποι (εἶδη τρόπων 554 D) τίς τρόπος τυραννίδος γίνεται signifie donc : quel τρόπος se développe en τρόπος de tyrannie, car il est bien évident que la tyrannie est une transformation de la démocratie. ¶ Note sur le grec σκωδᾶ [Edwin W. Fay] 90. Hesychius attribue σκωδᾶ à un certain Εὐζλος. ¶ Emendation d'une scolie de Pindare Pyth. 1,20 [Paul Shorey] 90. Au lieu de οὐ κατὰ παντός (II, 14 in Drachmann-Teubner), il faut lire οὐ κατὰ πᾶν ἔτος. ¶ N° 2. Les origines de la comédie hellénistique [Henry W. Prescott] 113-137 <cf. *Class. Phil.*, vol. XII, 1916, n° 4, p. 405-425 et *Rev. des rev.*, XLII, 57> (à suivre). On n'a pas donné de preuves complètes de la théorie moderne de l'influence d'Euripide sur la comédie hellénistique. La vogue présente de cette théorie est due en grande partie aux études de Leo sur la comédie romaine, notamment au troisième chapitre de ses *Plautinische Forschungen*. Mais le raisonnement de ce critique, juste quand il affirme le fondement grec de la comédie romaine, est vicié par des déductions fausses quand il prétend que la comédie hellénistique dépend substantiellement de la tragédie d'Euripide par des éléments communs de contenu et de forme. Quand il prend les règles de l'art d'Euripide pour distinguer ce qui est grec et ce qui est romain dans Plaute il nous entraîne au delà de ce qu'il est possible de connaître. Quelle est la valeur de ces larges ressemblances de forme et de contenu que les critiques modernes trouvent entre l'art d'Euripide et la comédie hellénistique ? Dans le dernier quart du troisième siècle, Satyrus, un Péripatéticien, écrivit une biographie d'Euripide en forme d'un dialogue d'Aristote. Il dit qu'Euripide et la Comédie Nouvelle ont en commun : 1° certaines relations de personnages privés, le mari et la femme, le père et le fils, le maître et l'esclave ; 2° les moyens d'amener la péripétie, a) trahison de jeunes filles, b) substitution d'enfants, c) reconnaissances par le moyen d'anneaux et de colliers ; 3° les στίχοι συντάξεως λεκτικῆς ; ici le papyrus n'est pas très clair

et le texte présenté par les premiers éditeurs peut difficilement être établi. Nous observons ici simplement que Satyrus est un Aristotélicien ; son style et sa terminologie sont d'un Aristotélicien ; mais Aristote lui-même trouve dans la comédie sicilienne-attique, non dans Euripide, le fondement de la

5 Comédie Moyenne. Satyrus, en appliquant d'une manière générale ce que Quintilien dit de Ménandre qu'il admira et suivit Euripide, pense à un type de littérature tout différent. Ce sont là de vagues généralisations dont l'analyse moderne a montré le peu de solidité. L'idée prévaut qu'Euripide en donnant un intérêt considérable à l'amour comme motif dramatique est res-

10 ponsable du thème sentimental de la comédie. Koerte dans un récent essai populaire (*Die griech. Komödie*, 1914) maintient que das Liebesmotiv a été donné à la comédie par la tragédie. Il mentionne ici Phèdre, Sthénobée, Médée et conclut en disant que si l'on change les noms des personnages héroïques dans *Hélène* on obtient ein bürgerliches Schauspiel. Sehrt (*De Menandro Euripidis imitatore*, Giessen, 1912, 25) affirme que Ménandre

15 apprit d'Euripide que la jalousie et l'adultère étaient des moyens propres à provoquer les complications dramatiques, que Ménandre découvrit ce procédé dans les *Eifersuchtsdramen* d'Euripide ; tout cela à propos de ce fait que dans la *Perikeiromène* de Ménandre Polémon est l'amant de Glycère et la traite brutalement et que Polémon est le rival jaloux de Moschion, frère de Glycère. Sehrt rapproche l'amour du frère pour sa sœur dans cette

20 pièce du même thème dans l'*Aeolus* d'Euripide. La reconnaissance du frère et de la sœur dans la même pièce rappelle l'*Electre* et l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide. Ménandre assemble les deux thèmes d'Euripide : la *Perikeiromène* était faite. La dépendance de Ménandre envers Euripide est très vraie ; mais la méthode Sehrt pour obtenir ce résultat est un petit travail de charpentier plutôt que de la critique d'art. Comment les intrigues amou-

25 reuses de Phèdre et de Sthénobée entraînent de respectables femmes à des faiblesses extraconjugales ou comment les amours de courtisanes sont un développement ou un soutien de la comédie, ce sont travaux pour les habiles. Polémon est brutal et jaloux comme Médée ; mais la seule vie réelle offre assez de motifs à Polémon de couper cruellement la chevelure de Glycère et toute la situation peut trouver sa source dans des événements journaliers pareils à ceux qu'Aristophane expose dans *Plutus* 1013. Si Polé-

30 mon était un mari jaloux projetant de tuer ses enfants, on pourrait penser à la Médée d'Euripide. Quoi qu'on puisse dire pour *Hélène*, l'induction qui veut que la rencontre du mari et de la femme dans cette tragédie ait un rapport avec la rencontre des amants dans presque toutes les intrigues de comédie, ne sera pas établie ; jusqu'à ce qu'on ait prouvé que cette intrigue

35 comique n'est en somme qu'un thème tragique d'action emprunté par les poètes comiques. Bien des absurdités dans les conclusions courantes seraient écartées si les critiques voulaient distinguer entre l'amour thème, l'amour motif dramatique d'une part, et de l'autre la psychologie et la pathologie de l'amour révélé dans l'action et caractérisant un personnage. Il

40 semble que presque tous les types hellénistiques de poésie sont marqués de ce trait que l'amour y est le thème dominant. En aucun d'eux la manière d'Euripide ne suffit à donner une raison principale et exclusive du phénomène. Au v^e siècle l'amour était regardé comme un thème trop peu élevé. Il peut avoir été employé dans la comédie sicilienne-attique du v^e. Il a pu

50 exister même antérieurement comme thème de contes populaires. Dans la période hellénistique, l'épopée et la tragédie l'écartèrent. Il paraît inévitablement dans la comédie de la dernière période. Euripide est simplement en avance sur son époque. Les femmes dans la comédie sont seule-

ment employées pour provoquer l'émotion de l'amour. Les hommes le montrent dans l'action sans beaucoup découvrir leur âme. Les conditions générales, psychologiques et pathologiques, et les conséquences sociales et personnelles sont parfois exposées dans une série de discours, mais ces conditions générales sont largement grecques et hellénistiques autant qu'euripidéennes. Quelle preuve avons-nous que l'intrigue tragique ou les spectacles d'Euripide aient pleinement ou pour une large part influencé les intrigues de comédie? Il faut considérer ici ce que les critiques ont coutume d'isoler sous les rubriques amour, trahisons de jeunes filles, expositions d'enfants, substitutions d'enfants, enlèvements, reconnaissances, intrigues et autres éléments matériels. Ce sont les éléments essentiels de l'intrigue dans la comédie. On s'accorde à dire que ces éléments de l'intrigue sont en harmonie avec l'actualité de la vie contemporaine. La tradition littéraire ne fait que d'encourager leur usage. Que cette influence littéraire vint de la tragédie, plutôt que d'une autre forme littéraire, c'est très probable. Les poètes comiques avaient l'occasion de voir des tragédies sur la scène et la tradition des comédies mythologiques ne tomba qu'à la fin de la période moyenne. A l'origine, avec Epicharme, quelques pièces peuvent avoir été fondées sur une tradition orale ou sur des sources épiques plutôt que sur la donnée tragique d'un mythe, et ensuite à Athènes à travers le cinquième siècle, quoique un peu submergée par la satire politique, la comédie mythologique devient le type favori de comédie dans la période de transition qui précède la comédie de mœurs, de sentiment et d'intrigue, qui est complètement établie dans la période nouvelle. Ces transformations de la tragédie mythologique ont certainement introduit dans le théâtre comique bien des motifs et des situations qu'on retrouve dans la comédie romaine. Le Kokalos d'Aristophane, à en croire le renseignement un peu vague du biographe du poète, contenait des thèmes de trahison et de reconnaissance et les autres thèmes que Ménandre a imités. Dans Anaxandride (peut-être, d'après Suidas, l'inventeur de ces thèmes), l'amour et la trahison ne peuvent guère être séparés de l'intérêt presque exclusivement mythologique indiqué par les titres de ses pièces. La théorie moderne veut que dans la période de transition les pièces d'Euripide furent abondamment prises pour sujets de parodies. Mais les généralisations des critiques ne nous font pas connaître à quelle époque la comédie de mœurs remplaça la comédie mythologique. Les divinités de la comédie mythologique s'humanisèrent-elles jusqu'à prendre les noms de Chrémès ou de Pheidon? Les amours de Zeus en vinrent-elles à des situations sentimentales communes? Les bonnes amies des dieux se changèrent-elles soudain en courtisanes ou en jeunes femmes compromises d'une situation sociale plus élevée que les courtisanes? La parodie des personnages héroïques peut avoir ouvert la voie à la comédie de mœurs. L'Amphitruo de Plaute ne détournerait pas de penser qu'une courtisane a trouvé sa voie dans la comédie de mœurs en contribuant à parodier les illustres amours de Zeus. La place importante des courtisanes dans la vie de ce temps et la Korianno de Phécrate font croire à une grande influence de la tragédie sur ce point de détail. Le seul moyen d'éviter les vaines spéculations serait de comparer les plans de comédies et de tragédies. Le plan de l'Augé d'Euripide semble avoir été le suivant. Pendant une fête de nuit à Athènes, Héraclès dans l'ivresse d'un banquet a violé Augé, une prêtresse, et lui a laissé un anneau. A la naissance de l'enfant, le père de la prêtresse découvrant la faute de sa fille ordonne d'exposer le nouveau-né. L'enfant est élevé par une dame. Augé

était menacée de mort, mais Héraclès arrive à propos, reconnaît l'anneau et sauve l'enfant et la mère. Pour répondre aux ordres de l'oracle d'Apollon, Teuthras épouse Augé et élève l'enfant Telèphe comme son propre fils. Les éléments de ce plan se retrouvent dans bien des comédies, mais c'est en outre une histoire dramatique. Un détail de la pièce a probablement provoqué la censure des Grenouilles 1080 d'Aristophane. Les poètes comiques de la période de transition, Philyllius et Eubulus, parodièrent l'histoire et peut-être la pièce d'Euripide. Elle était dans l'esprit de Ménandre quand il écrivait *Epitrepontes*; car l'esclave (583-84) cite un passage de la tragédie justifiant la violence du héros et menace de citer toute la $\xi\eta\sigma\tau\iota$; tragique si Smicrinès n'est pas convaincu. Cette continuité dans la tradition dramatique peut empêcher de regarder comme purement accidentelle la rencontre des éléments tragiques et comiques et de presser trop le fait que la comédie, contrairement à la tragédie, a pris le thème de son action dans la vie contemporaine. Mais quels sont ces éléments communs et quelle en est la signification? Ce sont la trahison dans une fête de nuit, l'excuse de l'ivresse, l'anneau, la naissance et l'abandon, le dénouement par reconnaissance. Nous trouvons quelques-uns de ces thèmes et de ces situations dans *Aulularia*, *Cistellaria*, *Truculentus*, les fragments grecs de Ménandre. Il semble que les éléments du plan : le stupre, l'exposition, la reconnaissance fournissent dans quelques comédies les scènes de complication et de dénouement. Mais entre les scènes du début et celle de la fin, il y a une foule de données qui ne peuvent provenir de la tragédie. L'*Aulularia* part de la même idée d'un stupre commis dans l'ivresse d'une fête nocturne de Cérés; mais les complications suivantes naissent d'un conflit entre les plans de Megaronides et l'engagement de Lyconides. Euclio et tout le développement de son rôle et la solution de toutes les complications n'ont rien de commun avec les pièces tragiques et proviennent soit de la vie contemporaine, soit de la plus ancienne tradition comique. Les critiques modernes ont relevé une identité presque complète de paroles entre la justification personnelle de Lyconides (*Aul.* 794) et Augé (*frag.* 265 Nauck); ils comparent la scène de reconnaissance dans le *Rudens* et dans *Ion*, la reconnaissance de *Perikeiromene* et les scènes correspondantes de la tragédie, la scène d'arbitrage dans *Epitrepontes* et dans *Alope* d'Euripide. Mais il n'y a là que des détails du commencement ou de la fin. Et quel rapport ont avec la tragédie d'Euripide *Asinaria*, *Mercator*, *Mostellaria*, *Pseudolus*? L'amour et la trahison, l'exposition et la reconnaissance d'enfants sont des éléments flottants, mais l'habileté à faire naître ou à résoudre les complications peut avoir été enseignée pour une grande part aux poètes comiques par la tragédie. Ménandre pensait à Augé d'Euripide en écrivant *Epitrepontes*; mais les effets essentiels de Ménandre viennent de ce que le séducteur épouse sans le savoir sa victime, découvre ensuite la faute de celle-ci et la punit dans l'ignorance où il est de l'identité du coupable. A cela s'ajoutent les effets accidentels du rôle de la courtisane *Habrotonon*. L'histoire d'Augé n'est pour rien dans tout cela. Ménandre paraît avoir construit sa pièce non en humanisant Augé et Héraclès par une simple transposition de l'histoire tragique, mais par l'invention d'une situation entièrement différente et d'embellissements dans lesquels l'histoire tragique fournit au plus quelques fils dans la riche broderie de son propre dessin. Il a créé une situation d'une puissance tragique bien supérieure à ce que l'histoire d'Augé pouvait lui suggérer. Un tel intérêt est une caractéristique personnelle que ne révèlent certainement pas les auteurs grecs de *Asinaria*, *Mercator*, *Mostellaria*, *Pseudolus* et Ménandre ne l'a jamais

découvert à un pareil degré. Les critiques modernes ont donc exagéré l'influence d'Euripide. Les expédients empruntés à ses pièces ne sont que des artifices pour faire naître ou résoudre des complications scéniques et ces expédients ne se retrouvent que dans un nombre relativement faible de pièces encore existantes. Quoiqu'il soit impossible de généraliser, en décrivant l'intrigue comique, on peut dire que la partie centrale d'une comédie, le corps de l'action consiste dans la plupart des cas en une intrigue qui vise à délivrer deux amants des complications initiales et qui quelquefois les entraîne à des complications ultérieures. Les critiques relèvent ce plan d'intrigue dans *Ion*, *Iphig. Taur.* et *Helena*. La valeur de leur effort peut être contrôlée par l'examen des ressemblances entre certaines parties d'*Hélène* et le *Miles Gloriosus*. Leo voit dans *Helena* le pont qui conduit d'Euripide à la Comédie Nouvelle. Il s'agit dans les deux pièces de réunir deux sincères amants. Dans les deux pièces l'héroïne est accompagnée de serviteurs portant des présents offerts par le traître de la pièce. Elle suit sur un vaisseau ici son mari, là son amant déguisé en matelot pour duper le traître. Dans la tragédie, *Hélène*, dans la comédie, un esclave engage un long dialogue avec le traître pour donner au spectateur l'impression du danger. Dans les deux pièces avant que le tour soit joué, son succès est mis en grand danger par les propositions de la dupe. Dans les deux pièces, la dupe est informée du succès du tour qui la confond par des serviteurs qui portaient ses présents. Il y a ici un ensemble bien fait pour encourager les chercheurs de sources. Mais il serait possible de présenter les choses beaucoup moins favorablement si l'on n'était pas obsédé par la théorie de l'influence d'Euripide. Le déguisement de l'amant en matelot est imposé par les conditions et la mise en scène des deux intrigues. L'enlèvement de la jeune fille et la consignation de l'esclave par les pirates chez le traître à Ephèse n'est emprunté ni à *Hélène* ni à aucune tragédie, mais à l'expérience du temps. Le reste est imposé par les conditions de l'art dramatique. Par un heureux accident, comme Leo le remarque, une comédie latine est parallèle à une tragédie d'Euripide dans l'arrangement matériel de l'intrigue. Mais par un autre accident malheureux, aucune autre comédie latine n'a de ressemblance avec une autre intrigue d'Euripide. Sur trente-six pièces latines une seule se trouve apparentée à une intrigue d'Euripide et cette ressemblance générale est combinée avec beaucoup de différences. Laissant de côté les éléments essentiels des pièces, les modernes critiques trouvent même dans les situations incidentes de l'action comique des traces de l'influence d'Euripide. L'emploi du style noble et tragique en vue d'un effet comique est un genre de burlesque de la plus basse qualité. Mais les critiques nous invitent à étudier des scènes sérieuses et vraisemblablement trop tragiques et émouvantes pour la comédie. Telles sont les scènes de fureur, de songes, de supplication aux autels. Ces scènes aux autels doivent être un trait ancien de mythologie et de tragédie. Sophocle en usait aussi bien qu'Euripide. Les critiques modernes ne se demandent pas si l'antiquité de ce thème n'enlève pas quelque chose à l'influence d'Euripide. Phormis, par exemple, poète comique Sicilien que Suidas donne pour contemporain d'Epicharme, écrivit une parodie de *Ἰάσων Ἡρόδοτος*. Est-il vraisemblable qu'il omit d'y faire entrer la scène dans laquelle Priam recourt à l'autel pour échapper à Néoptolème? Les critiques qui cherchent aux éléments de la comédie une origine dans la tragédie ne se demandent pas assez s'il ne faudrait pas remonter souvent au temps d'Epicharme. Quand Leo affirme qu'un esclave de comédie coupable ne peut échapper à une juste punition, sans que le

poète soit redevable à Hypsipyle d'Euripide ou que Ménandre avait sous les yeux *Hélène* 1621, quand dans *Samia* il représentait Demeas empêchant Niceraton d'enfoncer la porte de sa maison et de tuer sa femme, on ne peut voir là qu'une pétition de principe. C'est la nature essentiellement sérieuse de la situation générale dans une comédie et son libre jeu qui lui donne l'émotion que les critiques veulent expliquer par une imitation d'Euripide. Cette explication ne peut raisonnablement être trouvée dans la tragédie, si la trame comique n'en est pas substantiellement dérivée, et si cette trame comique empruntée directement à la vie porte en elle un caractère sérieux. Tels les *Captivi*, qui semblent à beaucoup de critiques une simple tragédie avec l'addition du parasite Ergasilus pour leur donner une couleur comique. L'action se passe en temps de guerre. Cette guerre est une image des conditions de la période hellénistique. Le père a perdu deux fils, l'un dérobé par un esclave, l'autre fait prisonnier de guerre. Il essaie de racheter celui-ci en achetant des prisonniers qu'il pourrait offrir en échange de son fils captif. Il achète ainsi par hasard son autre fils que sans le connaître il traite brutalement. De ces éléments naissent des situations sérieuses qui amènent des scènes touchantes. Cependant aucun de ces éléments n'a de rapport avec les données de la tragédie d'Euripide. Ils viennent directement de l'expérience contemporaine et naissent évidemment de la guerre. Mais comment un poète pourrait-il tirer une pièce d'un pareil sujet sans y rencontrer des situations pleines d'intérêt et par suite des scènes pathétiques? Le plus qu'on puisse dire de l'influence de la tragédie dans de telles conditions, c'est qu'une fois la trame de la comédie déduite de la vie réelle, le poète comique peut tirer des suggestions de quelque poète tragique dans les détails de la technique ou dans l'élaboration des éléments pathétiques. Mais la matière substantielle, les scènes et les situations, le pathétique, au sens large, sont la suite inévitable du plan d'action choisi, et ce plan est indépendant d'Euripide. Et naturellement en pareil cas les éléments comiques doivent être inorganiques. A moins que la trame comique ne soit démontrée être substantiellement une transposition d'une trame tragique, les scènes et les situations tragiques de la comédie ne peuvent révéler la trace d'une tragédie; elles sortent en effet naturellement et inévitablement d'un plan d'action qui ne comporte lui-même le plus souvent que des situations sérieuses et touchantes. Cette affirmation n'empêche pas du tout d'admettre des scènes et quelques éléments importants directement inspirés par une tragédie. Un thème de tragédie peut s'être introduit dans une comédie directement ou par une comédie mythologique. Les critiques ne sauraient arguer contre cette théorie de la comédie sérieuse et pathétique, de ce fait que dans la littérature moderne une telle comédie s'est quelquefois développée sous l'influence de la tragédie. La faiblesse de la théorie moderne en tant qu'elle porte sur le contenu de la tragédie et de la comédie est admise par les critiques eux-mêmes quand ils avouent franchement que les personnages de la comédie viennent non de la tragédie, mais de la vie réelle. Leo (Gesch. d. röm. Litt. I, 101) du moins assure que « in der Wahl und Formung der dem allgemeinen menschlichen Erlebnis zu entnehmenden Stoffes war die Tragödie... vorangegangen » et il explique sa pensée en disant que par un simple changement de costume, des pièces comme *Ion*, *Helena*, *Iph. Taur.* peuvent très facilement être converties en comédies; il représente les poètes comiques comme modelant de nouveau la forme et l'action de la comédie ancienne sur le modèle de la tragédie d'Euripide. Mais en parlant des personnages de comédie, il admet, comme on le doit, que les types professionnels de la comédie sont inconnus à la tragédie et il dit expressé-

ment des rôles domestiques : « Es ist nur das Leben mit den typischen Figuren der Familie und des Lebensalters » (Ibid. 105). Il regarde la beauté des caractères comme une exigence de la tragédie et leur fixité de stéréotype comme constamment soutenue par les générations de poètes comiques. Si la comédie est complètement et substantiellement dépendante de la tragédie pour son contenu, il est singulier que les caractères ne soient pas passés de la tragédie dans la comédie. Les critiques modernes répliqueront peut-être qu'Euripide en humanisant les héros, les dieux et les situations de la mythologie prépara accidentellement des situations et des motifs dont les poètes comiques pouvaient faire usage, sans leur procurer des personnages. Les personnages (ou caractères) de comédie fournis par un plan d'action réaliste s'accordaient en ce qui concerne les rôles familiers avec les figures humanisées de la tragédie d'Euripide. Mais d'après cela même, il est difficile de prouver que les motifs et les situations de comédie, puisqu'ils se développent naturellement en connection avec des caractères réalistes, ont une relation substantielle avec les situations et les motifs correspondants dans la tragédie. Ce que les critiques modernes admettent touchant les caractères de la comédie n'affecte que les rôles, en tant que rôles. Il est encore possible pour eux de maintenir, et souvent ils maintiennent que la conduite intérieure ou technique du caractère est Euripidéen. Les commentaires sur ce point sont nombreux et variés. Quelques remarques sur les cas représentatifs. Leo affirme (Pl. Forsch², 132) que l'esclave philosophe dans la comédie est pris directement dans la tragédie. Onesimus, esclave, dans la scène finale d'Epitrepontes, fait le philosophe. Sa philosophie est contemporaine de l'Epicurisme. Cet esclave philosophe est-il Euripidéen ? Dans Euripide, les hommes libres et les esclaves moralisent et philosophent souvent avec une prolixité abusive et en forme de digression ; dans la vie réelle, il semble, la classe servile est très portée à moraliser. En tant qu'Epicurien, l'esclave Onésime semble manquer de naturel et la philosophie contemporaine explique ce trait de manque de naturel par le contenu de ses remarques. En tant que moraliste il paraît réaliste. En tant que faiseur de digressions déclamatoires il semble Euripidéen. L'esclave moralisant d'Euripide paraît dans Helena 725-26 *κακός γάρ ὅστις μὴ σέβει τὰ θεσπότηων | καὶ συγγένητε καὶ συνωδῖνοι κακοίς*. Cette généralisation concise rappelle les sermons travaillés d'Aul. 587 ff., Men. 966 ff., Most. 858 ff. Mais qui pourrait regarder ces passages de comédies comme de simples développements de la courte sentence tragique ? L'esclave sincère qui moralise est du réalisme bien que stéréotypé par la tradition littéraire. Euripide et la comédie sont indépendamment l'un de l'autre bourgeois et réalistes. Euripide s'arrête à une courte sentence. La tragédie en général n'admet pas un développement du thème contraire à sa dignité. La comédie développe librement non le thème tragique mais les traits communs du caractère et de la situation. Bref, affirmer sommairement que l'esclave philosophe dans la comédie est une inspiration Euripidéenne, c'est exagérer le degré de dépendance, dépasser la vérité. La comédie hellénistique est un phénomène complexe, au lieu d'être une tragédie Euripidéenne avec des accessoires comiques. Le grand en de discrètes questions laisse entendre que les bonnes courtisanes de la comédie sont autant d'Aduromaques et de Laodamies, que Médée a enseigné les fureurs de la jalousie à la Leucadienne de Ménandre, que les courtisanes qui consultent les sorcières sont modelées sur Médée et Déjanire qui emploient des philtres pour se venger, que Selenium dans Cistellaria est langoureuse et néglige son extérieur parce que Phèdre est pareillement langoureuse et négligée (Daos,

317 ff.). Les trois derniers exemples des rapports entre la vie grecque et l'expérience humaine que l'on cite pour renforcer la thèse de la théorie Euripidienne, ne méritent pas l'honneur de les discuter. Quant à la bonne courtisane, puisque l'on met en avant un exemple, il est établi que la mé-
 5 chante courtisane est un type fréquent dans la vie réelle du temps et peut être un personnage de comédie aussi ancien que Phérécrates; en même temps la bonne courtisane est également empruntée à la vie réelle, quoiqu'elle soit légèrement idéalisée et parfois employée d'une manière extravagante pour la convenance dramatique. Parfois la fonction du personnage dans le mouve-
 10 ment de l'action est en désaccord avec la capacité technique du personnage. On n'a pas encore beaucoup examiné cet aspect de la comédie; mais il est à craindre qu'on s'appuie sur le préjugé de l'influence Euripidienne pour négliger l'étude impartiale des deux types de drame. Ainsi, par exemple Ahlers (*Die Vertrautenrolle in d. gr. Trag.* Giessen 1911, 68) en
 15 concluant une étude du rôle de confident dans la tragédie, affirme que la tragédie est l'école de la comédie par rapport à ce rôle; ajoutant sagement que les comparaisons ne peuvent être dessinées entre deux types « ohne Weiteres ». En comparant la tragédie et la comédie, on se souviendra que le rôle de confident est un expédient technique employé par le
 20 conte populaire, la tragédie, la comédie, la nouvelle hellénistique et qu'on peut reconnaître ce procédé d'art littéraire à la fin du iv^e siècle et même plus anciennement. Une précaution différente assurerait les résultats obtenus par ceux qui ont étudié le messenger dans la comédie. En étu-
 25 diant la tragédie et la comédie par rapport aux traits de technique, les critiques semblent avoir omis de considérer que certaines conditions de la scène et du théâtre se réunissent pour imposer une technique commune à la tragédie et à la comédie. Ainsi, par ex., le messenger est exigé par les limites de la scène, toute autre considération mise à part. Des parodies de messenger tragique peuvent être trouvées dans Aristophane et dans Plaute,
 30 mais le messenger comique est inévitable. Ce point établi, nulle ressemblance dans de petits détails ne peut affaiblir l'affirmation que les messagers dans Aristophane et dans la comédie hellénistique sont des rôles organiques, non des rôles relativement inorganiques comme dans la tragédie, et que les messagers tragiques sont caractérisés par des discours à perdre haleine,
 35 pendant que dans la comédie, excepté un petit nombre de cas de parodie, les discours des messagers sont directs et brefs comme la réalité. Les traits significatifs les différencient plus qu'ils ne les rapprochent. Une bien plus grande dépendance d'Euripide est signalée par Leo (*Pl. Forsch.*² 113):
 40 « Es ist bekannt und im Zusammenhang der attischen Kunst mit dem Leben tief begründet, das die Komödie des Menander und Philemon... in der Welt — und Lebensanschauung deren Spiegel sie ist, mehr in der euripideschen Tragödie als in der alten Komödie wurzelt. » Plus loin (*Ibid.* 126), il distingue trois courants d'influence, la vie contemporaine, la tragédie d'Euripide, et les mœurs contemporaines; ce dernier courant continue
 45 celui que la pensée d'Euripide a fertilisé. Les propositions ironiques d'une réforme visent la comédie d'Aristophane et la comédie à utopie du v^e siècle. N'est-ce pas l'esprit de pareils jugements que la parabase d'Aristophane? L'amélioration de la société et de la politique d'Athènes n'a-t-elle pas servi de fondement substantiel à la Weltverbesserung de la comédie hellénistique? Euripide ainsi que la comédie Nouvelle placent ce programme dans la bouche de personnages individuels en forme de quelque digression déclamatoire, non dans la bouche d'un chœur. Ce point de ressemblance est important bien qu'on serait intéressé à connaître comment

la comédie sicilienne-attique, relativement dépourvue de chœur, exprimait au v^e siècle la même attitude critique. Pour les détails, les matériaux de Leo et ses inductions peuvent à l'occasion être enrichis et éclaircis. Un coup de sonde plus profond peut conduire à des conclusions différentes. Ainsi, par exemple, il observe (ibid. 131) avec pénétration la ressemblance entre Euripide et la Comédie nouvelle dans des attaques fréquentes contre des groupes sociaux et professionnels. Des bordées grossières lancées contre les procureurs, banquiers, *scurrae*, marchands de poissons, comme classes de la société sont parallèles aux attaques bien connues d'Euripide contre les athlètes, les crieurs publics et les rhéteurs. Mais Leo omet de mentionner qu'Euripide étend seulement le champ des attaques contre les manteis, familières aux lecteurs d'OEd. Rex et d'Antigone 1035. Leo paraît abuser du terme stéréotypé employé par Euripide et par les poètes comiques de *genus et γένος* dans ces diatribes; mais ce passage d'Antigone a le même mot et le rapprocher seulement d'Orestes 895 et Curculio 499 détruit les relations entre Euripide et la comédie. Il ne nous dit pas qu'Aristophane attaque les rhéteurs (cf. Platon, frag. 186) et on ne peut dire qu'Aristophane soit plus vraisemblablement influencé par Euripide dans ce passage (Plutus 567) que ne le fut Démosthène (XXIV, 124). Le style d'Aristophane n'est pas toujours celui de la comédie nouvelle, mais le passage de Plutus, 567 est un parallèle rigoureux. Cf. Plutus, 30-31 et 160 ff. Naturellement il a été souvent noté que les attaques contre Socrate étaient dirigées contre un groupe ou un type plutôt que contre un individu. Mais c'est une autre affaire. Eupolis attaque les *stratēgoi* (frag. 117, 205) et des poètes iambiques beaucoup plus anciens peuvent avoir précédé la comédie dans ces tendances satiriques; Archiloque en témoigne (frag. 38 Bergk). La plus lointaine indication sur ce sujet peut être trouvée en remontant aux attaques contre les manteis qui ont également leur place dans la tragédie. C'est le poète comique sicilien Epicharme qui attaque les manteis dans frag. 9 Kaibel; et il est probable qu'au delà d'Epicharme la tradition se retrouvait chez Aristoxène de Sélinonte qu'Epicharme connut comme auteur d'iambes; cf. Epich. frag. 88 Kaibel (Aristoxène ap. Hephaest. p. 49, 4 *τις ἀλαζονίαν πλείστην παρέχει τῶν ἀνθρώπων; τοὶ μάνται;* le mètre semble être anapestique; l'attaque d'Archiloque contre le *stratēgos* n'est pas non plus en vers iambiques). En d'autres termes, les plus anciennes traces de ce trait général sont une suite possible de la tradition depuis la poésie satirique la plus ancienne à travers la comédie sicilienne jusqu'à la plus récente comédie, et la tragédie peut simplement avoir suivi une voie à côté dans cette histoire. On aurait peut-être la surprise de voir disparaître la relation supposée entre la comédie et Euripide si nous possédions Epicharme. Dans cette revue sommaire de l'attitude critique envers la vie et la société, le simple fait d'admettre que la vie contemporaine et les mœurs contemporaines sont des facteurs importants, nous ramène à l'influence d'Euripide. C'est, comme dit Leo « die euripidische Weise », la manière plutôt que la matière qui apparaît dans la comédie hellénistique et dans la comédie romaine. Les personnages sont beaucoup adaptés à des desseins de philosophie générale ou de réforme et ils ont souvent des points de contact dans le style. La démonstration de Leo suffit à établir que cette manière est Grecque plus que Romaine; mais quelle importance y a-t-il à ce que Philémon ait pris à Euripide cette manière de proposer des réformes dans l'arrangement du monde et de la vie et l'ait développée en comédie, on ne le voit pas immédiatement avec une preuve tirée d'un texte de Philémon.

On ne peut nier que le programme de réforme soit pour l'essentiel semblable à celui d'Euripide. Quelle est la manière particulière d'Euripide? Tel que Leo le définit, le réformateur comme un législateur professionnel propose une amélioration du monde, un progrès de la loi existante et de la coutume, qui ne peut être réalisé et qui apparaît comme un paradoxe en regard de l'ordre existant (ibid. 118). Les exemples de Leo montrent dans le style un recours constant aux formes établies du langage : les termes d'obligation, *nomos* et *lex*, sont aux formes conditionnelles : « *hoc si ita fiat, mores meliores parent* » (Aul. 492). Leo a réuni des matériaux nombreux. Une génération spontanée peut avoir été enfermée dans l'appréciation finale de ces matériaux. Que dans la dernière appréciation des points de ressemblance entre Euripide et la Comédie Nouvelle, on ne fasse pas entrer trop laborieusement l'éternel lieu commun. Le protagoniste de la théorie Euripidéenne est bien plus prudent en ses affirmations que beaucoup de ses disciples. Parfois il dit, touchant la comédie, que « die Form was durch die Tragödie gegeben, der Inhalt war grade der Stoff der täglichen Lebens »... (Gesch. d. röm. Litt. I, 101). Pour le but de cet article, il ne convient pas de traiter séparément la forme et le contenu ; mais jusqu'ici on a insisté sur ce point que le matériel de la comédie a peu ou pas de relation substantielle avec la tragédie d'Euripide. Il reste à examiner les plus forts appuis de la théorie moderne, la forme cohérente de la comédie nouvelle, le prologue et le monologue et les divers procédés techniques qu'Euripide semble avoir transmis aux poètes comiques. ¶ Une phase du développement de la prose chez les Romains [Charles Knapp], 138-154. La prose latine a pour caractère primitif la concision. C'est ce qu'on peut constater dans Caton l'Ancien. Mais la concision aboutissait à une brièveté tendue à l'excès. Cicéron s'en rendit compte et créa le style abondant et périodique. Mais après lui, les écrivains subirent de nouveau l'influence intime de leur pays. La concision devint de plus en plus réglée. Elle trouve dans Tacite sa réalisation la plus parfaite, mais on y voit en même temps quelle difficulté insurmontable elle crée au lecteur. ¶ Quelques données économiques du C. I. L., volume XV [Tenney Frank] 155-168. Les données fournies par C. I. L. sur les poteries d'Arretium, sur les industries du verre, de la céramique, de la brique, du fer et du plomb, ne permettent pas d'établir une large généralisation sur l'échelle de la production à Rome et sur la condition sociale du producteur au commencement de l'empire. La théorie de Bücher qui classe l'industrie romaine sous la rubrique de l'économie domestique n'explique pas complètement la situation. D'un autre côté Edouard Meyer exagère le caractère de modernité de l'industrie ancienne. Des tendances aux monopoles appaurent souvent quand le producteur pouvait commander un approvisionnement d'un article rare, quand il possédait un secret commercial ou industriel, quand il disposait d'ouvriers spécialistes particulièrement habiles. Il apparaît que le travail était tombé aux mains des esclaves et des affranchis qui par leur manque d'initiative empêchèrent l'outillage industriel de se développer pendant que le caractère servile des associations d'affaires éloignait en général les hommes de vastes capacités et d'active énergie. Le système industriel à Rome se développa sous le règne d'Auguste aussi pleinement qu'on pouvait l'attendre du travail dans le régime de l'esclavage. ¶ Δικαστηρια, παραγραφή et la loi d'Archinus [George Miller Calhoun] 169-185. I. Origine et développement des procès spéciaux. Avant l'archontat d'Euclides un défendeur pouvait engager un procès d'exception en l'incorporant dans sa plaidoirie (ἀντιγραφή) ou en obtenant du magistrat de le noter sur

la plainte (*παραγραφή*), ou en mettant en avant un témoin (*διαμαρτυρία*). Le second mode de procédure fut appliqué par Archinus aux cas dans lesquels l'amnistie devenait une base pour l'exception et plus tard ce mode remplaça complètement le premier. Ainsi au temps de Démosthène tous les procès d'exception étaient introduits ou par *παραγραφή* ou par *διαμαρτυρία*. II. Leur but respectif et leur exercice. *Διαμαρτυρία* et *παραγραφή* étaient tout à fait distinctes l'une de l'autre dans la forme quoique semblables par l'effet. La seconde procédure remplaça la première parce qu'elle obtenait le même résultat : empêcher l'action, par des moyens plus directs et plus expéditifs. Il n'est pas prouvé que la distinction des deux procédures fut le résultat d'une prescription légale. Quand on plaidait une exception d'effet purement interlocutoire ou quand on mettait opposition à une action civile ordinaire où en général le droit d'action appartenait à un seul individu, la *παραγραφή* suffisait et était uniformément préférée à la *διαμαρτυρία* parce qu'elle était plus facile et comportait moins de risques, puisqu'elle donnait au défendeur le droit de s'adresser d'abord au jury. Mais dans les formes de litiges où le droit d'action n'était pas ainsi restreint, la *διαμαρτυρία* était employée comme un moyen efficace d'établir légalement un titre ou un fait qui constituait un obstacle final à l'action. III. Leur admission dans les actions publiques. 20 La loi d'Archinus. Kennedy affirme que la *παραγραφή* avait été instituée dans l'intérêt de ceux qui étaient persécutés pour leurs fautes politiques passées et que l'usage de cette procédure passa dans les affaires civiles par une extension de son usage primitif. Platner sans distinguer entre les actions civiles et les publiques explique la *παραγραφή* comme une mesure destinée 25 à assurer l'application de l'amnistie par des décisions du tribunal. Les faits et le texte d'Andocide contredisent ces opinions. Pour lutter contre les sycophantes et conserver à l'amnistie sa pleine efficacité, Archinus champion ardent de l'amnistie fit voter par le peuple la loi qui permettait aux défendeurs de recourir à une action civile contre ceux qui contre- 30 venaient à l'amnistie. Mais il n'y a pas d'exemple de *παραγραφή* dans une cause publique. Tout porte à croire qu'il en fut de même de la *διαμαρτυρία*. ¶ Remarques sur la première ode d'Horace [Henry M. Martin]. 186-193. 1. Horace veut exprimer l'espoir d'être regardé comme le poète lyrique de Rome, l'émule d'Alcée parmi les Grecs et à cette fin il sollicite la sympathie de Mécène. On peut regarder cette ode comme un discours du *genus demonstrativum* dans lequel les vers 1, 2 sont l'exordium, 3-34 la probatio, 35, 36 le peroratio. L'exordium est conforme aux principes de la rhétorique sans aucune flatterie. La probatio prend la forme familière d'une comparatio par laquelle le poète justifie le choix de l'emploi de sa vie. 2. 40 Dans l'énumération (v. 3-34) deux des personnages, le chasseur et l'homme de loisir, ne sont pas de la même classe que les autres. Ils ne sont pas déplacés et font ressortir la sagesse du choix du poète. Horace affirme qu'il met l'orgueil de sa vie dans les soucis intellectuels et qu'il y trouve la compensation aux reproches des sots. Il lutte contre une conception 15 dédaigneuse du rôle du poète dans la société. 3. On peut rapprocher l'arrangement des termes de la probatio (v. 3-34) des principes généraux des anciens sur la dispositio. Horace a disposé les membres de son argumentation avec l'habileté et l'insouciance aisée d'un artiste consommé. ¶ Chalcidicus et le Néo-Platonisme [Roger Miller Jones]. 194-208. Pour avoir écrit un commentaire latin du *Timée* à une époque où régnait le Néo-Platonisme, Chalcidicus a pu être regardé comme appartenant à cette école. Baumker et Praechter le rangent à côté de Macrobie et de Boëthius. Edouard Stein-

heimer s'efforce de montrer que dans certaines parties la source de Chalcidicus a été Porphyre. Il a raison d'affirmer contre Switalski que la source de Chalcidicus n'était point Posidonius. Mais il se trompe en faisant de Chalcidicus un néo-platonicien. L'examen des idées de Chalcidicus sur l'éternité du monde, sur la division de l'âme du monde, sur le mouvement de la terre et des planètes autour d'un feu central, sur les démons, sur la providence, sur Dieu, sur les diverses fonctions de l'âme, amène à penser que les ressemblances entre Chalcidicus et Plotin peuvent facilement s'expliquer par le fait qu'ils ont puisé au fond commun des idées de l'école de Platon. Leur doctrine sur la nature de la matière développe l'enseignement de Platon et d'Aristote. Il y a une différence profonde entre Chalcidicus et les théories des néo-platoniciens. Les idées qui leur sont communes peuvent avoir été empruntées à des écrivains plus anciens, sauf la théorie des trois qualités des éléments et la négation de la transmigration des âmes dans des animaux inférieurs. Nous ne pouvons assigner comme source à Chalcidicus ni commentaire ni traité néo-platonicien. ¶ L'archonte Lysitheides [A. C. Johnson]. 209. Un décret des thiasotai de Bendis de Salamine daté de l'archontat de Hléron, publié par Dragoumes dans *Ἐξ' Ἀγγ.* (1915) permet de restaurer un document fragmentaire analogue de l'archontat de Lysitheides (IG., II, 620 ; cf. Wilhelm JOAI [1902] 130) qui doit être fixé à 265/4. ¶ Note sur Iliade XVI, 823-28 [Paul Shorey]. 210. *ἰσθμίζοντα* n'a pas seulement le sens de « haletant », il signifie aussi « faisant un effort, résistant, combattant » ; cf. Eschyle Euménides, 651. ¶ Cicero de Divinatione I. 80 [Arthur Stanley Pease]. 210-11. Equidem etiam in te saepe vidi et, ut ad leviora veniamus, in Aesopo, familiari tuo, tantum ardorem, vultuum atque motuum ut eum vis quaedam abstraxisse a sensu mentis videretur. Propose de lire : ut eum vis quaedam mentis abstraxisse a sensu videretur. ¶¶ N° 3. La vie économique d'une cité ancienne [Tenney Frank]. 225-240 ; cf. n° 2. Les données économiques du C. I. L. vol. XV. Etude sur l'outillage économique à Pompéi. Malgré son voisinage du monde grec, Pompéi offre une image assez exacte de la vie à Rome. Une cité de vingt-cinq mille âmes était plus importante qu'elle ne le serait aujourd'hui. La haute société composée surtout des descendants des vétérans de Sulla prenait sans doute le ton à Rome. La via Patricia à Rome au temps de Néron différait sans doute peu d'une rue de Pompéi. Examen maison par maison d'une insula typique : n° II de la VII^e région (voir carte du C. I. L. IV suppl. II). En somme les méthodes d'affaires prouvent que comme à Rome on s'enfermait dans une étroite routine des petits ateliers et des opérations commerciales restreintes. Toutefois l'ensemble des industries représente un stade de développement vers la production capitaliste. Le commerce des laines commençait à se libérer de la sujétion des séries de cours imposés au hasard par des entreprises sans lien. Boulangerie, tannerie, foulage, commerce de poisson étaient dans les mains de spécialistes possédant quelque capital et finalement un petit nombre de grands manufacturiers avaient centralisé dans des localités favorables la production des meilleurs ustensiles de bronze et des objets d'art, de la quincaillerie, des meilleures formes de poterie et étaient ainsi parvenus à diriger en fait le commerce d'une grande partie du monde romain. ¶ La Personnification dans Thucydide [Charles Forster Smith]. 241-250. La personnification de la guerre dans Thucydide II, 36,4 se retrouve dans Libanius Or. 724 c, dans Plutarque Camillus 23^e dans Thucydide I, 122, et III, 82, 2, dans plusieurs passages d'Homère. Thucydide personnifie la flotte IV ; 44, 1, VII, 41, 4 ; VIII, 10, 4, 42, 3 ; VI, 104, 2 ; II, 91, 4 ; VII,

72, 4; la cité IV, 59; VIII, 64, 4; VI, 14; VI, 18, 6; des abstractions : la liberté II, 62, 3, l'audace, la fortune, l'espérance, la prudence, la vengeance. ¶ La cinquième forme de la Découverte dans la Poétique d'Aristote [Lane Cooper], 251-261. Le désir universel de savoir est la note dominante dans la philosophie d'Aristote; la sentence la plus familière sans doute de ses ouvrages est la pensée par laquelle débute la Métaphysique : « Tout homme par nature désire connaître ». La satisfaction de ce désir est pour lui le plaisir fondamental non seulement dans la poursuite de la science et de la philosophie, mais aussi dans le domaine de l'art et par suite dans la poésie. Selon Aristote la marque essentielle du génie dans un poète est sa facilité à découvrir les secrètes ressemblances des choses qui sont en apparence différentes. La découverte (*ἀναγνώρισις*) peut être prise dans un sens général (simple transition de l'ignorance à la connaissance : ainsi les découvertes d'Œdipe), ou dans un sens spécial de technique : dans un drame, reconnaissance d'une ou de plusieurs personnes par une ou plusieurs autres. Il y a d'après Aristote six sortes de découvertes : la première par signes ou gages; la deuxième par déclaration; la troisième par un effort de mémoire; la quatrième par raisonnement, la cinquième est la découverte synthétique, ou composée, fausse ou imaginaire; la sixième, la plus parfaite, est celle où l'identité du héros se révèle par ses larmes quand il entend le récit de ses malheurs. Exemple de la cinquième découverte (Odyssee, 19) : Ulysse en haillons de mendiant veut convaincre Pénélope que ce mendiant a vu le réel Ulysse. Cette forme de la Découverte a embarrassé les commentateurs. Le sens du nom (*συνθετή*) qui lui est donné n'a pas été rendu assez clairement. Aristote cite en exemple un poème intitulé : Ulysse ou le faux messager ou Ulysse et les fausses nouvelles. Mais le texte est douteux. La référence est trop brève. Nous ne savons pas qui reconnaît et qui est reconnu. Le passage de la Poétique 1455 a 12-16 édit. Bywater pourrait être traduit : « Quant à la Découverte par raisonnement, il y a une espèce de Découverte synthétique (ou imaginaire) dans laquelle le poète fait en sorte que A est reconnu par la fausse induction de B (ou par une déception logique imposée par A à B). Il y a un exemple de cela dans Ulysse et les fausses nouvelles. Ici A dit : « Je connaîtrai l'arc » (qu'il n'avait pas vu); mais que B assurément pourrait reconnaître A, par ce qui représente un faux raisonnement (i. e. poétiquement un paralysisme). Aristote vise à observer les faits; aussi quand un point de sa conception du drame ou de l'épopée est absent, le meilleur moyen de l'éclairer c'est non de faire des théories sans fin sur son texte mais de le comparer avec la pratique des poètes. Chaque genre de Découverte peut être illustré par Homère. On pourrait appliquer les termes d'Aristote à deux reconnaissances bibliques : Joseph et ses frères, Genèse 37 : 31-33 et Joseph et la femme de Putiphar Genèse 39 : 7-20. La Comédie Nouvelle en Grèce, Plaute et Térence, Shakespeare (Comédie des Erreurs, Othello, Le Roi Lear) offrent nombre d'exemples de fausses reconnaissances et d'artificieuses déceptions. ¶ Notes sur le texte de Phèdre [J. P. Postgate]. 262-271. Le texte de Phèdre nous vient dans une large mesure par les paraphrases au moyen âge. Mais il faut user de ces paraphrases qu'on en a faites avec discernement. M. Havet l'a prouvé en substituant *lupus* à *lepus* dans App. 26 et dans l'ordre des vers de III. 7. 11 ff. Une fable peut être dans Phèdre et dans la paraphrase sans que celle-ci l'ait empruntée au fabuliste. Dans les fables où Phèdre a été la source originale, à côté des altérations involontaires qu'a pu faire un latiniste médiéval en mettant en prose des vers d'un écrivain classique, il peut

se rencontrer des déviations ou des additions dues au paraphraste lui-même. Les restitutions proposées au texte portent sur I, 2, 27 sq.; I, 21, 3 sq.; I, 27, 4; App. 23, 2; I, 5, 6; I, 2, 27 sq.; I, 31, 3 sq.; III, 8, 9, sq.; IV, 18 (19), 24 sq.; IV Epilogon (V, 5); Appendix 14, 6 sq.; 17; 24; 26; 27. ¶

5 Aspects de l'automne dans la poésie romaine [Keith Preston]. 272-282. Les poètes anglais dans la description des saisons se sont beaucoup inspirés des latins. Le printemps des poètes romains surtout a offert une source d'émotions et d'idées. Le torride été d'Italie ne pouvait donner aux poètes l'impression du « glorieux été » de la littérature anglaise. L'automne présente un problème plus délicat. Il semble que la mélancolie automnale qui tient une si grande place dans la poésie moderne soit une innovation relativement récente (voir Lanson: Lamartine, t. I, pp. 247-248). Toutefois cette idée moderne n'est pas non plus venue par un bond soudain, mais par un développement naturel des suggestions de la poésie

10 romaine. Le présent article passe en revue les divers aspects de l'automne dans la poésie romaine, non sans y faire entrer l'hiver qui est à peine distingué de l'automne chez les poètes romains. L'automne italien suit la moisson et amène la vendange (références à Virgile. Georg. II, 1-8, 516-31; Horace, Odes III, 18, 5-16; Ovide Trist. III, 10, 71-72; Lucrèce, I, 20 175; Ovide Met. II, 29-30; XV, 209-13; Lucr. V, 737-50; Horace, Epodes II, 17-18). Personnifications de l'Automne (Ovide Met. IX, 88-92; Horace, Epîtres I, 12-29; Odes I, 17, 14-16, (voir Otto Sprichwörter, p. 94). Epithètes habituelles. L'automne est formosus (Ovide, Ars am. II, 315 sq.) varius (Horace, Odes II, 5, 12), sordidus, par la vendange (Ovide, Met. II, 29,

25 Fasti 4, 897); dives (Sénèque Apocol. 2, 1; Stace Silv. V, 1, 49) frugifer (Avienus Arat. 1807). pomifer (Horace Ode IV, 7, 11), mustulentus (Apulée Met. II, 116, 20). Le vent du sud amène la pluie dans les environs de Rome et rend à l'occasion l'automne gravis (Horace Sat. II, 6, 19, Ep. I, 16, 16) et pallens (Stace Silves II, 1, 217. La poésie romaine rappelle volontiers l'automne perpétuel d'Alcinoüs (Odyssee VII, 114 sq.). Les pommes d'Alcinoüs étaient proverbiales (Juvénal V, 151). L'Age d'or était un printemps (Ovide Met. I, 108; Virg. Georg. II, 136 sq.). Mais Virgile assimile aussi l'automne à l'âge d'or (Georg. II, 519 sq.-538). De même Horace (Epode XVI, 44-46, et Odes III, 18, 13). Avec le déclin de l'automne (autumnus vergens) arrive l'hiver (bruma) et surviennent des changements notés par les poètes d'une note descriptive ou sentimentale (voir Tompson Autumn. 1730): altérations de la température, brouillards, tempêtes, gelées, chute des feuilles, migration des oiseaux. Privée de sa beauté la saison offre en compensation les plaisirs de la chasse (Horace, Epodes II,

40 29-36), la cueillette des noix (Virgile, Ecol. II, 51-52). Chez les poètes anciens la réaction émotionnelle de la nature se trouve plutôt dans des comparaisons que dans des descriptions. La chute des feuilles suggère à Homère une idée de nombre (Il. II, 467-68). Elles lui rappellent aussi le caractère éphémère de la vie humaine (Il. VI, 145-49). Eschyle voit aussi dans « la vie une feuille desséchée » (Agamemnon 79) et Aristophane (Oiseaux 685 sq.) développe pathétiquement la même idée. Apollonius de Rhodes (IV, 216-17) ne pense qu'au nombre. Virgile de même (Aen. VI, 309-12). Sénèque (Œdipe 598), Milton; « Nombreux comme feuilles d'automne qui tombent à Vallombrosa. » Horace (Ars poet. 60-62) (cf. Odes I, 25, 17-20; Ovide, Trist. III, 1, 45-46; Am. II, 16, 45; III, 703-4; Met. III, 729-31, IX, 631; Trist. III, 8, 27-31). Les prosateurs romains reproduisent cette comparaison. Cicéron (Cato Major II, 5 et XIX, 71). Tacite dans l'interprétation d'un songe (Annales XI, 4, 6); s. Augustin développe la comparaison (Civit.

XXII, 1). En regard des poètes modernes pour l'usage du sentiment de la nature Ovide est un des plus intéressants parmi les latins. Il n'a peut-être pas un sentiment très profond ni subtil, mais sa technique est très suggestive. Il montre en bien des cas son artifice ex. : « Les bois pleuraient Phillis en laissant choir leurs feuilles » (Ars amat : III, 38, cf. l'aspostrophe de Narcisse aux bois, Met. III, 441-45 ; et la mélancolie érotique que Sappho promène dans les bois, Héroïdes XV, 143-44, 149-55. Le chant d'automne du rossignol est une invraisemblance palpable). Les épithètes montrent le sentiment des poètes latins pour l'hiver. C'est la saison sterilis (Martial, VIII, 68, 10), iners (Ovide Ex Ponto I, 2, 26) et Trist. III, 10, 9. A cause de la tempête c'est la saison saeva (Sénèque Herc. Oet. 394), impotens (Martial I, 49, 19), cana, dura, glacialis. Les poètes romains détestaient l'hiver. Ils aiment les bois ombrés. Ovide a dit son horreur des terres sans bois de son exil. Un feuillage sombre toujours vert donnait une impression de froid (Virg. Georg. II, 256-58 et II, 113). Ces arbres conviennent aux lieux horribles, aux bords du Styx (Virg. Georg. IV, 468-69 ; Ovide, Met. IV, 432, 434, 436 ; Sénèque, Hercules, furens, 697-706 ; Thyestes, 110-111 ; Ovide Met. VIII, 788-91. ¶ La date de la composition de la Guerre des Gaules de César [Max Radin]. 283-300. Les Commentaires de César sur la Guerre des Gaules étaient connus à Rome avant l'année 46 av. J.-C. L'éloge enthousiaste de Cicéron si souvent cité (Brutus, 262) est de cette date ; mais il indique que les livres étaient déjà en circulation. Les exploits actuels de César doivent avoir été connus longtemps avant — à mesure à peu près qu'ils étaient accomplis — par ses lettres personnelles à des particuliers et par ses dépêches au Sénat (note 2 : César mentionne ses lettres au Sénat II, 35 ; IV, 38 ; VII, 90). Une collection de ses lettres au Sénat, à Cicéron, à ses familiars existait au temps de Suétone (Divus Julius 56). Parmi les dernières ou dans une collection spéciale en plusieurs livres étaient ses lettres à ses représentants à Rome, Oppius et Balbus (Aulu-Gelle N. A., XVII, 9). Il y a en outre les nombreuses références dans le discours de Cicéron De provinciis consularibus, prononcé en 56 av. J.-C. et les allusions dans Catulle, nécessairement antérieures à 54 et considérablement avant cette date. Nous pouvons encore assurer que les Acta Diurna Populi Romani que César institua lui-même (Suétone Div. Jul. 20) rapportaient les événements des Gaules peu de temps après leur accomplissement. Il n'y a pas d'autre témoignage externe sur la date de la composition ou de la publication des commentaires. Chaque commentaire déclare donner les événements d'une seule année. Ce système de composition nous ferait un peu considérer ces livres comme des espèces de rapports que César adressait chaque année au peuple romain (Hirtius B. G., VIII, 48). On a souvent suggéré que c'était bien le caractère des commentaires : des rapports annuels au peuple offrant plutôt des matériaux pour une histoire qu'une histoire même (Cicéron, Brutus 262, Hirtius, VIII). Que chaque commentaire ait été écrit séparément et publié séparément, cela a été soutenu par des critiques et des historiens à diverses époques. Mais récemment l'idée a prévalu qu'il n'en était pas ainsi, que César écrivit les sept livres entiers à la même époque, faisant naturellement usage de ses notes, journaux et dépêches et autres memoranda qu'il avait faits à diverses époques. On soutient de nouveau que le temps de la composition fut l'hiver 52-51, juste après la grande révolte de Vercingétorix. Dans son étude exhaustive de la Guerre des Gaules, M. T. Rice Holmes (Caesar's Conquest of Gaul, p. 162) admet la théorie mais reconnaît que le passage d'Hirtius s'y oppose. Cette théorie n'est fondée sur aucun

témoignage externe. Le passage de la préface d'Hirtius au 8^e livre : « ceteri enim quam bene atque emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos perfecterit scimus » souvent cité à l'appui, ne parle pas de l'époque de la composition. A. Köhler (Bl. f. d. bay. Gymn., XXVII, 740-45) croit que les Commentaires furent écrits en deux fois I-IV et V-VII. Cf. G. A. A. Hecker Quaest. de Comm. Caes. de B. G. Gröningen 1888 et Walther, Ueber die Echtheit und Abfassung der Schriften des Corpus Caesarianum, Grunberg, 1903. L'idée opposée a prévalu malgré une dissertation de Chr. Ebert (Nürnberg 1909 Ueber die Entstehung von Cäsars « Bellum Gallicum ») qui a ouvert de nouveau la question en faisant valoir à nouveau les arguments en faveur d'une composition et d'une publication séparées. Un nouvel examen semble donc possible. En l'absence d'un témoignage externe, il y a dans les Commentaires deux passages (I, 1, 28 et IV, 21) qui sont souvent invoqués pour prouver que César doit avoir écrit les chapitres dans lesquels ils se trouvent après la guerre entièrement terminée. Les partisans de l'opinion reçue admettent l'existence de contradictions ; ils les attribuent à ce fait que le manuscrit de César ne fut pas revu avant la publication (Holmes Caes. de Bello Gallico, pp. ix-x). Ceci toutefois implique presque la composition séparée des Commentaires ou de parties des Commentaires au moins sous la forme de brouillons détachés). Dans I, 28 se trouve cette affirmation : « Quibus [Boiis] illi [Haedui] agros dederunt quosque postea in parem juris libertatisque condicionem atque ipsi erant receperunt. » D'abord, le terme vague postea ne nous donne aucune indication sur l'époque où le plein droit de cité fut donné aux Boïens. Le fait peut avoir eu lieu peu de mois après la bataille de Bibracte. Mais en fait le renseignement est un témoignage plutôt opposé que favorable à l'opinion reçue. Quand nous rencontrons de nouveau les Boïens dans le livre VII nous les voyons non sur un pied d'égalité avec les Héduens, mais clients des Héduens. Ils étaient appelés Haeduorum stipendiarii (VII, 40) et précédemment il est dit des Boïens que César les avait placés sous la dépendance des Haeduens [quos] Haeduis attribuerat (VII, 9). Parcelllement les Suessiones qui avaient été unis aux Remi en ce qui était de fait un seul état (II, 3) furent après la guerre assignés comme clients aux Remi (VIII, 6). Puisque les mots de I, 28 peuvent être interprétés de manière à les rendre conciliables avec VII, 10, il serait bien plus naturel d'admettre que dans I, 28 César était sous une impression différente de celle qui est rappelée en VII, 40 et que par conséquent les deux livres n'ont pas été écrits en même temps. En IV, 21 il est dit de l'Atrebate Commius : « ejus et virtutem et concilium probabat et quem sibi fidelem esse arbitrabatur. » Cette phrase, dit-on, doit avoir été écrite après la révolte de Commius. On doit admettre qu'il n'y avait pas de motif spécial de mentionner en cet endroit la confiance de César en la fidélité de l'Atrebate sinon de montrer que César pensait à la récente rébellion de cet homme. Quand César envoie Procillus à sa mission hasardeuse (I, 47), il ne fait pas violence à sa fidélité présumée. Plus loin, la phrase est tout à fait pareille à celle de I, 21 sur l'étonnant capitaine-éclaircur Considius, « qui rei militaris peritissimus habebatur ». Ici nous avons incontestablement une phrase introduite après l'événement pour excuser une erreur de jugement. Ce passage est donc totalement différent de I, 28 et il a été écrit avec les événements de plusieurs années postérieures dans l'esprit. Que cela prouve le bien fondé de l'opinion commune, nous allons cependant trouver une raison d'en douter. Toutes les fois qu'on essaie de montrer que ce qui semble un seul ouvrage

a été en réalité composé à différentes époques et par des auteurs différents, la procédure générale consiste d'abord à montrer l'apparente contradiction entre les parties données ou secondairement les différences de style. Dans le cas présent, il est évident qu'aucun groupe de différences ne peut être fondamental ni bien profond. Dans n'importe quelle théorie nous regardons 5 comme admis qu'il s'agit d'un même auteur dans le même sujet. Mais c'est un fait d'expérience commune que même en un tel cas le même homme peut s'exprimer lui-même différemment à différentes époques et à moins que l'ensemble du travail ne soit revu soigneusement, on pourra trouver des contradictions dues à des impressions momentanées non revisées. 10 Ebert, dans l'ouvrage cité, après avoir rejeté les deux passages mentionnés, résume les contradictions qui à diverses époques ont été notées entre les parties de la Guerre des Gaules. Une de ces contradictions a déjà été mentionnée. Une autre concerne les Nerviens. Dans le livre II, après la bataille nervienne, il est dit (II, 28) : « in commemoranda civitatis calamitate 15 ex sescentis ad tres senatores, ex hominum milibus vix ad quingentos qui arma ferre possent sese redactos esse [Nervii] dixerunt. » Mais trois années plus tard, les Nerviens se soulevèrent de nouveau en une formidable rébellion et leur grand nombre est particulièrement rapporté (V, 427) : « qua quidem ex re hominum multitudo cognosci potuit » etc. Cette armée, 20 il est vrai, était composée d'Eburons, de Nerviens et d'Aduatuci (V, 39). Mais en V, 42, il est seulement question des Nerviens, ce qui montre qu'ils étaient le gros des assiégeants. On a demandé avec raison comment en si peu de temps les cinq cents étaient devenus une si forte armée. Holmes a suggéré récemment que ce renfort venait des jeunes gens 25 qui en 57 étaient trop jeunes pour combattre. Ceci supposerait que l'armée de 54 était principalement composée de recrues novices et très jeunes. Mais les opérations de cette véritable armée devant le camp de Cicéron ne laissent pas de vraisemblance à une telle supposition. L'exceptionnelle habileté militaire de l'armée nervienne excita l'admiration de César (V, 52). 30 D'ailleurs, il serait difficile de calculer les levées de trois années. Une supposition plus plausible, c'est que les Nerviens exagèrent leurs pertes. Ils avaient naturellement une bonne raison de le faire, puisque leur seul espoir était la clémence du vainqueur. En ce cas, il n'y a pas de différence réelle entre les faits tels qu'ils sont peints dans le livre II et ceux du 35 livre V. Mais il ne semble pas avoir été remarqué que la contradiction entre les deux ne repose pas sur l'affirmation des Nerviens, mais sur le rapport de César. Que les Nerviens aient exagéré ou non, César paraît avoir cru leur affirmation. Au commencement de II, 28, nous lisons : « Hoc proelio facto et prope ad internecionem gente ac nomine Nerviorum 40 redacto. » C'est-à-dire que quand il écrivait ces lignes, il était sous l'impression que les Nerviens avaient été virtuellement exterminés. Mais si, comme il est généralement admis, César écrivit son ouvrage tout entier dans l'hiver 52-51, les Nerviens révoltés de 54 doivent avoir laissé un souvenir plus frais dans sa mémoire que la bataille de 57, et il est difficile de 45 voir comment il pourrait paraître se fier en écrivant à un rapport qu'il savait exagéré. Il y a donc une réelle contradiction entre les livres II et V qu'aucune des explications ordinaires ne peut écarter. Une autre phrase plus importante pour l'état d'esprit qu'elle implique que pour le fait en lui-même, se trouve à la fin du livre II : « his rebus gestis, omni Gallia 50 pacata » cf. Sihler, *Annals of Caesar*, p. 105. Le mot *pacata* ne signifie pas que la Gaule était en paix, mais qu'elle avait été subjuguée. *Pacare* implique régulièrement la cessation des hostilités puisque la souveraineté de

Rome était reconnue. Il signifie la paix romaine, le *pacis imponere morem* de Virgile; cf. les phrases *pacem petere* I, 27; II, 13, de *pace venire* IV, 36; *legatos de pace mittere* III, 28; V, 27. En II, 35, nous avons donc l'affirmation que la Gaule avait été soumise. Les *hiberna*, signe d'une province 5 subjuguée, étaient établis et la *supplicatio* triomphale de quinze jours était décrétée. Cicéron fait la motion à cet effet au sénat, *De prov. Cons.* 26. Le plus grand nombre de jours obtenus avait été de dix pour Pompée après la guerre de Mithridate, *ibid.*, 27. Même les lointains états armoricains s'étaient rendus à sa simple demande. Si nous essayons de nous 10 mettre à la place de César dans l'hiver de 57-56, nous devons facilement admettre qu'il avait toutes sortes de raisons de penser que sa tâche était accomplie. Nous savons toutefois qu'il s'était trompé et que loin d'être accomplie, sa tâche en Gaule était à peine commencée. Mais l'important est de savoir qu'il n'avait pas de raison de penser ainsi en 57 et 15 qu'il parlait comme il pensait. Nulle part ailleurs César n'emploie un terme aussi énergique que *pacata omni Gallia*. Il reviendra, plus loin (VII, 1) sur *Gallia quieta* ou *hac parte Galliae pacata* (VI, 5). Une rude expérience lui avait appris à comprendre que la simple cessation des mouvements hostiles ne signifiait pas une réelle soumission de la part des tribus 20 gauloises. Au vrai, nous pouvons voir dans III, 7 quelque chose d'une apologie de son excessive confiance précédente en l'achèvement de son œuvre. Tout ceci est difficile à concilier avec la supposition que César à la fin de ses sept années de campagne écrivit entièrement l'ouvrage que nous avons. Ces indications créent d'elles-mêmes une position au premier aspect 25 très forte contre l'opinion reçue et sont les plus forts arguments qui aient été mis en avant par ceux qui croient que chaque commentaire a été écrit et publié à part. Mais cette manière de voir est-elle la seule alternative? Il y a une autre interprétation possible. Les faits relevés conduisent plutôt à conclure que les Commentaires n'ont été écrits ni par livres séparés, ni 30 d'une seule pièce, mais en trois fois. Le premier travail comprit les livres I et II écrits dans l'hiver 57-56; le second, les livres III-VI écrits dans l'hiver 53-52; et enfin le dernier, le livre VII, écrit dans l'hiver 52-51. La rupture entre le livre II et le reste du récit a déjà été indiquée. César ne pourrait pas avoir écrit *omnia Gallia pacata* à la fin du livre II avec la 35 connaissance des événements subséquents dans l'esprit, ni il n'aurait parlé de l'extermination des Nerviens en II, 28 en même temps qu'il se préparait à écrire les événements du livre V. Mais il y a une charnière encore plus visible entre le livre II et les livres suivants. On la trouvera dans l'intrusion de III, 1-6, le récit de l'attaque menée contre Galba par les tribus 40 alpines. Il est généralement admis que cette attaque prit place en 57 et non en 56, bien que le livre III concerne à proprement parler les seuls événements de 56. L'explication généralement présentée est que César traite toutes les choses arrivées après la campagne d'été comme appartenant à l'année précédente. Mais quelle preuve donne-t-on de cette affirmation? 45 Hirtius, VIII, 48: « *Scio Caesarem singulorum annorum singulos commentarios confecisse; quod ego non existinavi mihi esse faciendum propterea quod insequens annus L. Paulo C. Marcello coss. nullas habet magnopere Galliae res gestas.* » Ceci semble montrer assez clairement qu'annus pour César signifie l'année civile et il faudrait certes trouver un fort argument 50 pour montrer qu'un récit divisé en forme d'annales tel que les Commentaires, prend le mot en un autre sens. Ainsi les livres IV et V, bien qu'à strictement parler ils commencent avec les événements de l'hiver, donnent ce renseignement spécial sur le fait que l'époque est placée après l'inauguration

des consuls. Cela apparaît spécialement dans V, 55-58. L'attaque contre Labiénus prend place dans l'hiver de 54 (cf. *totius hiemis*, V, 55). Si l'explication mentionnée pour III, 4-6, est adoptée, il y a ici la même raison que là, pour placer le récit non à la fin du livre V, mais au commencement du livre VI. Mais César ne fait pas ainsi, simplement parce qu'il sépare strictement ses événements d'après le calendrier de l'année. Et l'attaque contre Labiénus semble être arrivée avant janvier, I, 53. Cette vue semble renforcée par la considération avancée plus loin concernant l'attaque contre Commius par Labiénus. César écrivit probablement III-VI dans les premiers mois de 52 plutôt qu'à la fin de 53. Dans le livre III, les événements semblent s'être produits avant le 1^{er} janvier de l'année à laquelle ce livre est consacré. La plus simple explication est sans doute que II était déjà complètement écrit quand on annonça à César que Galba avait échappé à Octodurus. Il y a aussi certaines confusions de détail auxquelles on peut s'attendre si, comme on l'allègue ici, l'espace de quatre années est intervenu entre la composition du second et celle du III^e livre. En II, 34, il est dit que Crassus fut envoyé avec une légion en Bretagne. Quand? On ne nous le dit pas, mais il semble que ce soit avant la bataille des Nerviens. En III, 7, la légion placée sous le commandement de Crassus est dite la 7^e qui prit part à la bataille contre les Nerviens et souffrit si durement qu'elle put à peine être envoyée au nord après la bataille. Encore en II, 35, il semble que César partit pour l'Italie et l'Illyrie avant que le rapport de Galba lui fut parvenu. En III, 7, il semble être parti après l'avoir reçu. Ce sont là des traits légers en eux-mêmes, mais qui ont une valeur de confirmation. Comme il y a une fissure entre les livres II et III, il y en a une entre VI et VII. Il n'y a là qu'une simple indication, mais elle paraît concluante. Les derniers mots du livre VI sont : « *frumento exercitui proviso, ut instituerat in Italiam ad conventus agendos profectus est.* » Les premiers mots du livre VII sont : « *Quieta Gallia, Caesar, ut constituerat in Italiam, ad conventus agendos proficiscitur.* » Puisque nous partons de ce renseignement précis que, à quelque époque qu'il écrivit, César écrivit rapidement, nous devons admettre que la seconde de ces phrases a été écrite après la première. Il suffit de la juxtaposer pour voir combien cette conjecture est invraisemblable. Nulle part, ni chez César ni chez aucun autre écrivain on ne trouvera au commencement d'un livre une phrase qui répète presque mot à mot la dernière phrase du livre précédent. Mais ceci pourrait très bien être arrivé si le livre VII avait été écrit à une époque considérablement éloignée de l'achèvement du VI^e. On peut arguer que la répétition de pareilles phrases serait bien plus commune chez les écrivains actuels n'était la revision attentive que reçoivent leurs ouvrages avant la publication. Mais la pratique des écrivains anciens mènerait à une supposition précisément contraire à ceci. Si nous admettons que les Commentaires aient été écrits consécutivement, nous avons les plus fortes raisons d'être surpris de la présence d'une phrase répétée précisément parce que selon toute vraisemblance les commentaires ne furent pas soigneusement révisés avant la publication. Nous avons dans le traité de Cicéron sur les Lois un exemple d'un travail non révisé probablement avant la publication et là nous voyons que l'écrit est en fait continu, et la séparation en livres purement mécanique. Il n'y a rien ici qui ressemble même de loin au fait noté dans ce livre VII des Commentaires, d'une phrase identique à la fin d'un livre et au commencement du livre suivant. Dans les Commentaires, pareillement, si nous rapprochons le dernier chapitre du livre I du premier chapitre du livre II, nous verrons que le récit est continu et que l'interruption est un

fait machinal de chronologie. La même chose est vraie des livres III et IV, IV et V, V et VI, mais il y a une fissure entre II et III et entre VI et VII. Outre l'absence d'hiatus entre les livres cités, il y a d'autres indications à la fois dans la substance et dans le style qui montrent que les Commentaires ont été groupés comme il est ici allégué. L'une d'elles peut être trouvée dans l'usage du mot *supra*. Dans V, 2, *supra* se rapporte à V, 1; VI, 34 à VI, 31; VII, 83 à VII, 80. Dans V, 56, *supra* se rapporte à un incident de V, 3. Dans VI, 35: « *Sugambri a quibus receptos ex fuga Tenceros utque Usipetes supra docuimus* », l'écrivain a dans l'esprit IV, 16 le refus des Sicambres de reconnaître aucune juridiction aux Romains au delà du Rhin. Donc IV et VI appartiennent à une même composition. De même II, 1 et I, 54. Quand César se réfère à une époque plus éloignée, il emploie une autre expression ex. : V, 6 sur *Dumnorix de quo ante(I) dictum est*; III, 5 sur *P. Sextius Baculus* et VI, 38. Autre argument : la curieuse disparition de *Diviciacus*. C'était une figure bien connue à Rome, le vieux druide qui avait sauvé son frère le traître *Dumnorix* et assuré le pardon des *Bellovaques*. Il était l'interprète de toute la Gaule (I, 20, 31, 32, 41; II, 14). Après un complet silence depuis le livre I, *Dumnorix* réapparaît soudain V, 6, et de *Divitiacus* pas un mot. Sans doute est-il mort entre 57 et 54. Mais si César écrivait les Commentaires en 52 avec tant de tendresse (I-II) pour la mémoire de *Divitiacus*, il eût eu un souvenir pour lui quand son frère l'agitateur fut tué. Mais si les livres I et II furent écrits en 57 pendant la vie de *Divitiacus* et les livres III-VI en 53, les deux attitudes s'expliquent. En outre, détails nombreux, frappants, vivants sur les campagnes contre les Helvètes et les Germains, de César ou de ses lieutenants. César en 53-52 avait les rapports des chefs. Par contre, la campagne de 56 est décrite sommairement, pourtant elle était unique dans la carrière de César. Elle était la plus éloignée dans le souvenir de César quand il écrivait. Différence de style; particularités des livres I et II; le discours indirect; de longs chapitres dans cette construction: *Sihler* suggère que le fait est dû à la rapidité de composition. Le discours ind. est-il donc plus facile? César est l'auteur du *De analogia*. Intérêt de César pour la rhétorique. Il a écrit le *De analogia* pendant les campagnes des Gaules, pendant l'hiver en Gaule cisalpine. C'est un livre d'érudition qui suppose une bibliothèque et la liberté d'esprit. En 58-57 rumeurs de Belgique, en 56-55 invasion de la Gaule par les Germains, en 55-54 préparation d'une nouvelle invasion en Bretagne, en 54-53 troubles en Gaule, en 53-52 l'Italie est troublée par *Clodius*. Seul l'hiver de 57-56 offre une apparente tranquillité. Le *De analogia* et les livres I-II de la guerre des Gaules furent écrits dans l'hiver de 57-56. Usage du discours indirect, de l'infinitif dans le discours indirect. En un sens, l'essai fut un échec. L'effort était trop grand pour César qui écrivait rapidement. Il le renouvela dans la Guerre civile. Mais il n'y a plus de discours ind. dans II et III de la Guerre civile. *Tacite* a seul suivi l'exemple de César. Pour résoudre la difficulté de *Commius* (IV, 24-VII, 76), il faut examiner toute l'aventure du personnage. Il se tourna lentement contre les Romains. *Labienus* l'attaqua dans les premiers mois de 52. César connaissait sa conduite en écrivant III-VI dans les premiers mois de 52. Quand il écrivit IV, 21, il était fixé sur la déloyauté de l'*Atrébate*. La crédibilité du récit de César, attaquée par *Asinius Pollio*. Animosité de *Pollio*. Il accuse César de vouloir dérober la gloire de ses lieutenants, ex. : victoire de *Labienus*, non de César, sur les *Tigurini* (I, 12). Affirmation de *Plutarque* qui semble l'avoir empruntée à *Timagène* et à *Pollio*. Ceci semblerait indiquer que le livre I et donc toute la Guerre des Gaules auraient été

écrits en 52 quand César avait commencé à douter de la fidélité de son lieutenant. Mais César n'a pas dissimulé dans tout son récit l'importance du rôle de Labiénus. César mérite plus de créance en la question que Pollion-Timagène-Plutarque. ¶ Quelques points des dernières histoires d'Alexandre [R. B. Steele]. 301-309. Les faits de l'histoire d'Alexandre 5 avaient été depuis longtemps établis quand ces auteurs ont écrit. Ils n'ont pu montrer d'originalité que dans la manière de présenter les faits. Rapprochements de détails des récits de Quinte-Curce, Diodore, Arrien, Plutarque et Strabon.. ¶ Dérivation et signification du nom grec du coq [Grace H. Macurdy]. 310-311. Meyer (Griechische Etymologie, I, 296) a 10 donné la formation régulière d'ἀλέκτωρ, de ἀλέξω, mais s'est trompé sur l'interprétation. C'est l'oiseau qui détourne le mal. Croyance qu'on retrouve dans Shakespeare (Hamlet, I, 1, 150). S. Basile et Prudence. ¶ Une étude sémantique de licio [N. W. de Witt]. 311-313. Verbe préhistorique a été confondu avec lacio dans ses composés elicio, adlicio, perlicio. Le lictor = 15 ductor des prisonniers, non celui qui lie (ligare). Associé à l'idée d'eau, licio a des dérivés parallèles à ceux de luo : « colliciae et colluvies ; elices et eluvies ; delicia, gouttière, ruisseau qui explique delubrum, temple ; cf. Servius sur Aen. 2, 225 : « Delubrum esse locum ante templum ubi aqua currit, diluendo. Est autem synecdoche, hoc est a parte totum. » Le seni de 20 façade est approprié à Aen. 2, 410 : « Nos delubra Deum.... festa velamus fronde per urbem. » La gouttière d'une simple maison privée est delicia. La même association d'idées se trouve dans aquam elicere pour aquam ducere et peut-être dans Jupiter Elicius. L'association de l'idée de filer et de lin est frappante. Linum, nom encore inexpliqué, est pour liesnom ; linea, licium, 25 lien, delicatus au sens de deductus, détiré, aminci ; deliciae, colifichet ; licinium, mèche. L'association avec filer est voisine de traho aussi bien que de duco, d'où lanam trahere. Licio donne lima et traho trama, limes et trames. Limen est une ligne assez importante pour être gardée par le dieu Limentinus. Licinus et Licinius, noms propres dénonçant une difformité 30 faciale. Oculis limis et oculis obliquis sont fréquents. Limus est pour liesmos et obliquus doit être oblicus. Licio avec ago tirer, amène l'idée de poids et nous mène à publica, pile ou pieu que nous trouvons dans le ponsublicus. Ce verbe vieux et intimement lié à la vie privée ancienne se retrouve dans la vie agricole. Sollicitare de solum lici- 35 tare. Servius Aen. I, 145 : « Sane fodere est tantum sollicitare terram, effodere hoc ipsum faciendo aliquid eruere vel invenire. » ¶ Démocrite sur la nouvelle éducation [Paul Shorey]. 313-314. Dans le fragment 178 de Démocrite : πάντων χάριστον ἢ εὐπειθεῖ παιδεῦσαι τὴν νεότητα· αὐτὴ γὰρ ἐστὶν ἢ τίεται τὰς ἡδονὰς ταύτας, ἐξ ὧν ἡ καχότης γίγνεται, la pensée de Démocrite n'est-elle pas de condamner la mollesse, la complaisance dans l'éducation ? Que 40 les dieux vendent tout au prix du travail, c'est un lieu commun chez les Grecs. Cette interprétation est confirmée par le fragment 179 : μὴ [ἔξω τί κως ἦ] ποιεῖν παῖδες ἀνέντες, οὔτε γράμματα ἂν μάθοιεν. ¶ N° 4 Scheria-Coreyra [A. Shewan]. 321-334. L'île de Scheria ou des Phéaciens n'a rien d'imagi- 45 naire et Bérard a raison de l'identifier avec Coreyre. ¶ La Pupula duplex et autres signes de « mauvais œil » à la lumière de l'ophtalmologie [Walton Brooks Mc Daniel]. 333-346. La croyance à la double pupille dans un seul œil et les superstitions nées de cette croyance ont pris fondement dans un phénomène de contraction et de dilatation de la pupille et dans 50 des troubles souvent héréditaires de la vue. ¶ Sappho [William K. Prentice]. 347-360. La critique des traditions sur Sappho montre que nous n'avons aucune donnée historique sur sa vie. Les fragments qui nous

restent ne nous permettent pas de porter un jugement équitable sur sa valeur morale. Ils prouvent seulement qu'elle sentait plus profondément et exprimait plus librement les émotions de l'amitié et de l'amour que les conventions et les habitudes modernes ne nous le permettent dans une civilisation où les plaisirs sont raffinés et les confidences mesurées. Il n'est pas démontré que Sappho ait été une dégénérée-sexuelle. ¶ La dépense d'Athènes pour son second empire [Frank Eggleston Robbins]. 361-388. Recherches sur le budget militaire et naval d'Athènes durant les années 378-369 av. J.-C. Entretien de la flotte. Frais des opérations militaires et navales. ¶ Le rôle du cuisinier dans le *Curculio* de Plaute [Clinton C. Conrad]. 389-400. A toutes les époques, l'auteur dramatique doit adapter son œuvre à certaines conventions de temps et d'espace et aux restrictions imposées dans une mesure considérable par la tradition théâtrale. Les conditions de la représentation à une époque donnée doivent en quelque mesure se retrouver dans la composition d'une pièce et peuvent être révélées par une étude attentive de sa structure. Le *Curculio* de Plaute est l'adaptation de cette comédie à la représentation par une distribution limitée des rôles. L'examen attentif du rôle du cuisinier dans cette pièce (v. 251 sq.) montrera que l'hypothèse d'une lacune au v. 273 peut être évitée par une exacte interprétation de ce passage avec une attention légitime à son importance dans la division des rôles. Nous aborderons mieux le problème en considérant avec quelque détail le plan de la pièce. Le *Curculio* est une des plus courtes pièces de Plaute. De ses sept cents vers inégaux, presque la moitié est employée à un libre développement de ce thème : la rivalité en amour de *Phaedromus* et de *Therapontigonus*. Dans la scène d'ouverture qui occupe une toute petite partie, *Phaedromus* quitte sa maison accompagné de nombreux esclaves parmi lesquels *Palinure*, l'esclave confident familier de la Comédie Nouvelle. Pour un intime supposé, *Palinure* est étonnamment ignorant des affaires de son maître. Les réponses de *Phaedromus* à ses questions apprennent à l'auditoire son amour pour *Planesium*, la servitude de celle-ci chez le perjurus *Ieno Cappadox* et le refus de ce dernier de se défaire de la jeune fille moyennant une somme importante. *Cappadox*, à ce qu'il paraît, est tombé victime de désordres mystérieux et a cherché asile au temple d'*Esculape* situé fort à propos près de sa propre maison et dans son sommeil il obtient du dieu un songe qui diagnostique sa maladie. Ainsi le chemin est ouvert pour la rencontre des amoureux et dans une scène pleine de vie *Phaedromus* entraîne l'ivrognesse *Laena* à la garde de qui *Planesinus* a été laissée et la gagne avec une outre de vin. Pendant que les amoureux profitent de leurs moments dérobés, notons plus particulièrement le rôle de *Palinure*. Dans la scène initiale, l'esclave est un admirable repoussoir à *Phaedromus*. Son entretien avec ce dernier ouvre excellemment la pièce si nous admettons, comme le faisait le parterre au temps de Plaute, que *Palinure* peut être aussi ignorant des affaires de son maître. Ses vives ripostes et ses plaisanteries faciles forment un contraste amusant avec les soupirs de l'amoureux, et sa sollicitude pour l'outré au vin ajoute beaucoup d'humour à la scène avec la *Laena*. Pendant la conversation des amoureux il débite mainte plaisanterie à leurs dépens. Bref, il est une figure de premier plan dans ces scènes d'exposition. Son rôle doit avoir été assigné à un acteur de talent remarqué. Cependant il nous manque un attribut conventionnel de l'esclave confident. Quand nous apprenons que *Phaedromus* est sans le sou, nous attendons de *Palinure* qu'il mette en mouvement l'intrigue qui doit délivrer *Planesium* de sa vile captivité. Mais *Phaedromus* met son espoir en d'autres ressources.

Curculio, l'astucieux parasite, a été envoyé à Caria pour emprunter la somme requise. Ceci est rendu tout à fait clair pas une répétition (67 sq., 143 sq., 206 sq.) et l'arrivée du parasite est annoncée comme imminente. Finalement, on entend débarrer les portes de l'enclos du temple (v. 203) et l'entrevue des amants est finie. Phaedromus se retire chez lui avec sa suite. Celui qui ouvre le temple annonce l'arrivée de Cappadox torturé par son mal et très mécontent de son traitement. Comme il monologue, Palinure entre pour rassurer Phaedromus encore dans la maison sur l'arrivée de Curculio. Le motif pour l'entrée de Palinure n'est pas clair. Mais si nous réfléchissons, il apparaît bien que Palinure est le seul personnage déjà introduit qui puisse soutenir la conversation avec Cappadox. L'arrivée de ce dernier est inévitable, car il doit laisser le temple après son incubatio. Une fois sur la scène, pourquoi ne pas le mettre sur son chemin ? Il en résulte une scène humoristique dans laquelle le présage sinistre du drame contribue légèrement à l'action. Ainsi Palinure entre sans raison particulière et son allusion à Curculio empêche l'attention des spectateurs de se porter sur ce petit défaut. Comme nous l'avons vu, Palinure n'est pas doué d'un grand fond de dévouement. Cependant Cappadox dans sa souffrance, pour trouver un soulagement à sa maladie, est tout à fait désireux de surraonter cette défaillance et d'appeler à son aide. La vanité de Palinurus est touchée et il se présente comme l'homme qui interprète les songes : « quin conjectores a me consilium petunt. » Et de nouveau survient une curieuse interruption. Un cuisinier entre et somme Palinurus de lui procurer de la viande pour le repas du parasite sur le point d'arriver. Cela ne peut pas être différé : le cuisinier se charge d'interpréter le songe et Palinurus le quitte avec une flatteuse recommandation. Cappadox fait son récit. Le cuisinier donne un commentaire approprié et renvoie le leno avec l'avis éminemment convenable de faire sa paix avec le dieu comme premier pas vers la guérison. Alors comme le cuisinier s'en retourne avec une imprécation, on annonce l'arrivée de Curculio. Dans cette scène, peu de mots sont communément attribués à Palinure : v. 303, Te ille quaerit; 313, Vin aquam; 314? Vae capiti tuo; 315, Maxime... Ventum; 317, Jupiter te dique perdant; 324, Immo si scias reliquias quae sint. Après le v. 324, il ne prend aucune part à la pièce quittant le théâtre à la fin de la scène pour ne plus reparaitre. Le contraste entre cette maigre part dans l'action et le premier rôle de Palinurus est manifeste. D'un autre côté, le rôle de Curculio occupe une large place dans le reste de la pièce. Il entre à la manière du servus currens, une foule imaginaire lui fait place. Il vient à Phaedromus, il tombe d'épuisement et doit être rappelé à la vie par la promesse d'un bon morceau. A cette offre, il répond avec un empressement professionnel ; mais il n'a pas d'argent. La consternation de Phaedromus est grande jusqu'à ce qu'il soit relevé par un rayon d'espoir comme Curculio raconte ses exploits. Il a rencontré le soldat Therapontigonus et par des moyens détournés s'est emparé de son sceau. L'anneau donnera au porteur le moyen de se procurer une somme suffisante pour achever de payer Cappadox et ainsi entrer en possession de Planesium. Dans une rapide succession de scènes, Curculio atteint son but. Alors Therapontigonus entre et devient furieux de ne trouver personne qui veuille rendre justice à ses réclamations. Pendant qu'il rumine sa mauvaise fortune, Curculio fait irruption sur la scène et l'anneau dérobé amène la reconnaissance de Planesium pour la sœur de Therapontigonus. Par les soins de Curculio la jeune fille est formellement fiancée à son amant et la pièce finit à la satisfaction de tous sauf de Cappadox qui est réduit à abandonner ses profits mal acquis. En nous reportant aux vers 270 sq., nous

rencontrons plusieurs difficultés. Quand Palinurus rentre-t-il ? Que devient le cuisinier ? Depuis Fleckeisen, on a communément répondu par la supposition d'une lacune au v. 273. Dans sa mystérieuse profondeur, le cuisinier s'évanouit et Palinurus revient avec un monologue approprié.

5 Aucune part à l'action n'est plus assignée au cuisinier et la nouvelle de l'arrivée de Curculio tombe sur Palinurus. L'hypothèse d'une lacune est un aveu d'impuissance de la critique. Il n'y a ici pas trace de lacune, ni vers inachevé, ni dialogue interrompu. A quel motif attribuer l'intervention du cuisinier ? En général, dans la Comédie Nouvelle, le rôle du

10 cuisinier n'était nullement négligé. Il est le coquus gloriosus. Les fragments des comiques grecs nous font mieux connaître son caractère que son rôle dans l'action et les Latins ne l'ont pas employé aussi librement. Seules les pièces de Plaute et les nouveaux fragments de Ménandre peuvent indiquer la relation entre le rôle et le plan de l'action. Cario le brutal boucher

15 du Miles n'est pas le type du personnage. Les traits dérobés de Citrio sont commentés dans Casina (720), sa part à l'action est très petite quoique essentielle au développement de la pièce. Le rôle de Cylindrus dans les Ménechmes est étroitement uni à l'action, comme le rôle du cuisinier impudent de Mercator. Dans Aulularia et dans Pseudolus, nous trouvons le cuisinier dans sa gloire. Ici, le cuisinier de Curculio prend le rôle d'interprète du songe pour permettre à l'acteur du rôle de Palinure de revenir sur la scène comme Curculio. Le rôle de Curculio est très semblable à celui de Palinure. L'esclave adroit que sa familiarité avec son maître entraîne souvent à l'impertinence, peut aisément chausser les souliers du parasite.

25 La preuve que nous avons est suffisante pour justifier les changements proposés dans le texte. Le passage où le cuisinier prend la place de Palinure dans le dialogue avec le leno est explicable seulement dans l'hypothèse où Palinure et Curculio sont joués par un seul acteur, mieux que dans le Pseudolus où un seul acteur joue les rôles de l'esclave intrigant et du cuisinier. ¶ Quelques significations rares d'excludo [Ira D. Hyskell]. 401-409. ¶ Le status de Callistrate dans le procès du domaine de Conon [Démotsthène] XLVIII, 31, 43 sq. [George Miller Calhoun]. 410-412. ¶ Note sur Diogène Laërce, ix, 108 [Paul Shorey]. 412-413.

Harvard Studies. Vol. XXI. Les idées de Platon sur la poésie [William

35 Chase Greene]. 1-76. L'œuvre de Platon renferme au sujet de la poésie des idées contradictoires. Diverses explications proposées sur ce point par les critiques modernes. L'opposition entre la philosophie et la poésie existe dans la pensée grecque avant Platon, comment on la conçoit avant lui. De l'étude des œuvres de Platon on peut tirer les conclusions suivantes : une

40 formule fixe ne saurait représenter l'opinion du philosophe sur la poésie, sa pensée était continuellement en cours d'évolution. La propre personnalité de Platon reflète le conflit qui règne entre la poésie et la philosophie puisqu'il est à la fois poète et philosophe. On retrouve cette opposition, entre ses goûts et ses aptitudes diverses, dans un certain nombre des dia-

45 logues. Dans l'Ion, il rejette la conception courante sur l'inspiration poétique réservant à plus tard une explication plus adéquate de la valeur de la poésie. Dans le « Symposion », il trace le but vers lequel doit se porter l'amour du Beau suprême en s'affranchissant des sens et en s'élevant par la pensée. Platon élabore dans le « Phédon » la distinction entre les

50 sens et la pensée, indiquant, au moyen de la théorie des idées, comment on peut s'élever des sens jusqu'à la pensée. Dans la « République », il délimite le domaine de la poésie. Il reprend dans le « Phèdre » le problème de l'inspiration poétique par rapport à la doctrine des idées, distinguant

l'expérience parfaite de celui qui réaliserait l'amour absolu du Beau en soi et les essais imparfaits des poètes. Dans les « Lois », il condamne la poésie. En dépit des contradictions que révèle l'œuvre de Platon, on peut voir que durant presque toute sa vie, il a soutenu que l'hypothèse de l'existence des idées pures était nécessaire, que la pensée s'élève de la perception du monde sensible à la contemplation de ces formes éternelles. L'Absolu est à la fois un principe d'existence et un principe de bonté et de beauté; l'amoureux du Beau peut l'atteindre, mais il n'y parvient pas dans la pratique parce que la pensée et le goût du Beau sont corrompus par les sens; le poète peut ainsi, dans quelque mesure, exprimer les Idées pures, dans la mesure où il y parvient, il est philosophe. D'après Platon, le conflit entre la poésie et la philosophie pourrait ainsi cesser. ¶ Collations des manuscrits des « Oiseaux » d'Aristophane [John Williams White et Earnest Cary]. 77-131. ¶ Les appréciations de Joseph Scaliger sur les auteurs grecs et latins [George W. Robinson]. 133-176. Réunion de tous les passages des œuvres de Scaliger contenant une appréciation sur des auteurs grecs ou latins y compris les jugements critiques qui se trouvent dans les Scaligerana.

Memoirs of the Americana academy in Rome. Vol. II (1918). Œuvres récentes de l'École américaine des Beaux-Arts [], 11-14. 15 pl. Reproduction des travaux de cette école. <Concernent la philologie classique> : pl. 2, chapiteau du temple de Mars Ultor [W. L. Ward et K. E. Carpenter]; pl. 3, plan du palais de Domitien au Palatin [W. J. Hough]; pl. 4, Ponte senatorio ou Ponto Rotto, état après la restauration de 1573 [W. J. Hough]; pl. 6, restauration du pavillon circulaire de la villa d'Hadrien à Tivoli, plan [Ph. T. Shutze] : les fouilles de Blondel et Esquié ont prouvé que l'ilot avait un caractère moins monumental qu'on avait cru, description et commentaire du plan. ¶ Arulae de terre cuite [E. Douglas van Buren]. 15-53. 7 pl. Ces petits objets, trouvés en quantité dans la Sicile, dans l'Italie méridionale et même à Rome, paraissent bien avoir été de petits autels pour brûler de l'encens. Sans grande valeur artistique, ils ont cependant exercé une grande influence sur la sculpture romaine des bas-reliefs en général et sur celle des sarcophages. On en trouve beaucoup qui sont semblables, mais qui ont toujours quelque détail empêchant l'identité absolue. Le feu a dû changer les dimensions. Ils étaient souvent coloriés et recevaient alors des retouches. Le principal intérêt est dans les sujets. Les plus anciens, trouvés en Sicile, sont du VI^e-V^e siècles. Liste des arulae d'après les sujets : animaux, monstres mythologiques (sphinx, sirènes, Harpyes, etc.), divinités et êtres divins, combattants et lutteurs, etc. Ces objets proviennent des colonies grecques et sont étrangers à la Grèce continentale (ceux de Delphes sont d'époque hellénistique). Les sujets indiquent un culte oriental. Les colons connaissaient l'usage des autels sculptés comme tombes monumentales en Asie Mineure et dans leur nouvelle patrie ont perpétué cette forme de mémorial, mais en miniature, le plaçant à l'intérieur et non sur la tombe. Ils pouvaient ensuite servir d'ex-voto ou d'objets commémoratifs dans les maisons. La prédominance de la forme de sablier dans les districts du Nord implique l'influence d'une autre tradition qui ne peut qu'être étrusque, ce qui est confirmé par la comparaison avec les autels de Veiovis à Bovillæ, de Calvinus au Palatin, l'autel-cippe d'Orviété. ¶ L'incendie de Rome par les Gaulois et les archives [Lucy G. Roberts]. 55-65. On a été beaucoup trop sceptique sur la destruction des documents par l'incendie et sur les traditions antérieures à la prise de Rome. Les documents étaient conservés : au Capitole, les traités et textes de caractère international (traité avec Carthage de 509), cf. Suét.

Vesp. 8; pour des raisons particulières, traité de Tarquin avec Gabies et de Servius Tullus avec les Latins, aux temples de Dius Fidius et de Diane; au temps de Cicéron, traité de Sp. Cassius avec les Latins en 493 au forum (Balb. 53); dans l'aerarium de Saturne, documents de l'administration intérieure; au temple de Cérès, les sénatus-consultes en 449, mais en 187 sont à l'aerarium; les douze tables sur le forum; dans la Regia, les archives et annales des pontifes. Dans quelle mesure les destructions ont-elles été étendues? On admet une dévastation générale fondée sur trois renseignements des sources: occupation et siège de plusieurs mois, destruction de fond en comble, reconstruction totale. Mais nous n'avons aucune mention précise; le récit relatif au temple d'Apollon en 353 (T.-L., VII, 20,9) marque un plus grand besoin de purification que de restauration. De plus, les récits de la guerre sont un mélange confus et contradictoire de légendes, influencées par des préoccupations étimologiques. Dès lors, il faut faire intervenir les considérations archéologiques. Le forum a dû souffrir beaucoup à cause de sa proximité avec le Capitole. Or le temple de Saturne dédié en 498, n'a pas été restauré avant 42; celui de Castor, dédié en 387, pas avant 117; la Regia et son contenu ont été probablement détruits; de même les Rostres, mais les douze tables ont été facilement reconstituées de mémoire et les statues des ambassadeurs pouvaient bien se dresser en divers lieux au temps de l'invasion. Le temple d'Apollon sur le Champ-de-Mars, le seul du dieu avant Auguste (Asconius, *Tog. cand.*, pr. 19), dédié en 431, a dû être restauré en 353, date que Tite-Live, VII, 20,9, assigne à la dédicace. Les terres cuites ornementales trouvées sur le Palatin et datant du IV^e siècle peuvent se rattacher à un groupe d'édifices détruit par les Gaulois. On peut déduire de divers documents qui ont échappé à la destruction le temple de Dius Fidius (avec le traité de Gabies), le temple de Diane sur l'Aventin (traité avec les Latins), le temple de Cérès avec sa décoration conservée jusqu'en 31-27 av. J.-C. (*Pl. N. H.*, XXXV, 154), le temple de Junon sur l'Aventin. Parmi les statues, ont échappé celles des ambassadeurs de Fidènes (*Cic. Phil.*, IX, 4), de Minucius (*Pl.*, XVIII, 13), d'Horatius Cocles (*A. G.*, IV, 5,6; le livre XI des *An. Max.* est au moins du commencement du IV^e s.). On peut donc conclure que certaines parties de Rome ont été dévastées, d'autres sont restées intactes. On doit penser que les documents internationaux ont été conservés dans les temples et au Capitole; les leges et les sénatus-consultes également, ce qui explique la quantité de ceux qu'on connaît. Les annales des pontifes ont été détruites et peuvent avoir été restituées de mémoire avec un fort degré d'exactitude pour le demi-siècle précédent. ¶ Etudes sur l'archéologie du forum de Pompéi [*A. W. van Buren*]. 67-76. 3 pl. Notes sur la grande statue du culte de Jupiter, la grande inscription du pavé du forum, l'arc de l'angle méridional du forum, la curie, l'école (édifice proposée pour un marché au grain ou aux herbes), changements apportés au forum par les colons romains, < La suite ne nous concerne pas. >

45 **University of Michigan studies, Humanistic series.** Vol. IX, part. II. Le manuscrit des épîtres de saint Paul [*H. A. Sanders*]. 251-315, 3 pl. ¶¶ Vol. XII, part. II. Un trésor d'objets d'or de la dernière période romaine [*Walter Denison*]. 85-175, 54 pl. et 57 fig. < Ces deux mémoires ont été analysés dans la *Rev. de philologie*, t. XLIV (1920), Partie originale, p. 86-50 87. >

University of Pittsburgh, Bulletin. XIV, n° 18, 30 septembre 1918. Questions politiques suggérées par les discours de Cicéron contre Catilina [*B. L. Ullman*] < 6 feuillets non paginés >. Parallèle entre la politique

romaine telle qu'elle se reflète dans Cicéron et la politique moderne, celle des Etats-Unis en particulier. Parmi les Anciens, Cicéron occupe le premier rang par son influence immense sur la civilisation moderne. Cependant il n'est point l'auteur le plus apprécié par la jeunesse américaine. Cela tient au fait que la plupart des professeurs de latin sont des femmes et que celles-ci ne s'intéressent pas à la politique. Un changement s'établira après que les femmes auront obtenu le droit de vote. Cicéron offre les meilleurs points de comparaison entre la politique romaine et la politique américaine. A son époque, la politique romaine était arrivée à sa phase aiguë; les Catilinaires sont particulièrement intéressantes à ce point de vue. Mais pour les comprendre, il faut d'abord se faire une idée de la politique romaine en général et étudier ses rapports constants avec les conditions modernes. Ce sont d'abord les méthodes électorales et les moyens mis en œuvre par les candidats pour s'assurer leur élection. Sens des mots *candidatus*, *ambitio*, *prensatio*, *ambitus*. Incidents survenus au Congrès américain en 1916. Moyens pratiques mis en usage à Rome : affiches, nombre limité des votants. Comparaison avec la Prusse. La grosse question était le problème agraire; il existe sous une forme analogue au Mexique et en Russie. Venaient ensuite ceux du coût de la vie : le mauvais effet produit par les lois sur les céréales avertit qu'il est nuisible de vendre le pain à un prix inférieur au prix de revient comme on l'a fait en Angleterre pendant les trois premières années de la guerre; de l'inégalité politique : elle est comparable aux difficultés qu'éprouvent les étrangers pour se faire naturaliser Américains. Le rôle de certaines Romaines, Fulvia, Clodia, rappelle les revendications féministes de nos jours; les mariages entre familles politiques rappellent ceux qui se font dans des conditions semblables en Amérique. Circonstances de l'élection de Cicéron et de son consulat; occasion des Catilinaires. Catilina eut des soutiens parce qu'il promettait un changement dans les conditions financières. La politique modérée de Cicéron au milieu de ces troubles fait penser à celle du président Wilson avant l'entrée en guerre des Américains; les intrigues de Lentulus, à celles des Allemands dans le but de fomenter des grèves. Profitons des leçons du passé. « Nous avons un grand pays, faisons-le plus grand encore. »

O. R.

FRANCE

Rédacteur général : Ch. BEAULIEUX

Annales de l'université de Grenoble. Tome XXX (1918). N° 3-4. L'inaliénabilité dotale et la nouvelle 61 [Pierre Noailles]. 451-509. 1^{er} article. La nouvelle 61 concerne bien la dot. Elle prouve que la loi Julia sert de garantie de la restitution de la dot, elle est liée à l'action « de dote ». Postérieurement l'institution romaine de la dot s'est développée. Mais la nouvelle, en étendant à la donation *propter nuptias* la défense d'aliéner la dot portée par la loi Julia, montre que la défense d'aliéner a uniquement pour but de garantir la femme exerçant ses actions et que le mari ne peut pas l'invoquer.

Anthropologie (L'). < Voir pour le t. XXVIII, Rev. des rev., t. XLII, p. 67, 1. Le n° 1-2 a paru ensuite en janvier 1919 et formera le premier fascicule du volume XXIX, unique pour les deux années 1918 et 1919. L'analyse de ce volume paraîtra l'an prochain. >

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. Tome XXI, fasc. 1 (N° 66).

- Procès-verbaux des séances du 17 nov. 1917 au 15 juin 1918. Pages 1-8. 15 déc. 1917. [A. Meillet]. 4. Le rôle des lèvres a été considérable dans la prononciation du grec ancien; il est devenu moindre ensuite. ¶ Les parentés de langue [A. Meillet]. 9-15. Les expressions figurées sont trompeuses.
- 5 Une langue fille n'est pas un rejeton, mais une transformation de la langue mère. De plus, beaucoup de phénomènes, communs aux langues filles ne remontent pas à l'ancêtre, mais sont des développements parallèles postérieurs à la séparation. Le latin vulgaire est une entité fallacieuse. Les langues romanes continuent le latin, mais leurs innovations communes ne
- 10 constituent pas une langue parlée on ne sait quand, on ne sait par qui. Une langue subsiste, en dépit de la masse des emprunts, quand les sujets ont le sentiment et la volonté de parler leur langue traditionnelle. Ainsi l'anglais. Les mélanges informes de deux langues différentes, comme le slavo-italien et l'italo-slave, ne sont pas stables. Hors le cas de bilinguisme,
- 15 les emprunts d'une langue appartiennent aux éléments qui ne constituent pas un système fermé, donc pas à la morphologie et à la prononciation. Plus un élément a un caractère grammatical, plus il est apte à démontrer la parenté linguistique. Quand les langues ont beaucoup divergé et que le temps a effacé les ressemblances morphologiques, la démonstration de la
- 20 parenté est impossible. ¶ De quelques noms propres parthes [A. Meillet]. 24-25. Deux documents grecs trouvés à Avroman, de 88 et 22/21 av. J. C., contiennent des noms parthes. On y trouve Μιραδάτης et Μιριδάτης, alternance comparable à Μιθραδάτης et Μιθριδάτης. Les formes avec α coïncident avec un type arménien ancien de composés où le premier terme est en a.
- 25 L'i est inexplicable. ¶ Le témoignage de la langue homérique et les exigences du vers [A. Meillet]. 28-30. Certains faits de la langue homérique ne s'expliquent que par la métrique. L'hypocoristique Θερσίτης est justifié parce que le personnage est odieux; mais la forme solennelle du nom propre est seule régulière, sauf impossibilité métrique, comme dans Πατρο-
- 30 κλέης (Πάτροκλος), dont certaines formes ne peuvent entrer dans le vers. On expliquera de même άλλός, ὄρεγνός, δεικνός, pour άλλύων, etc.; ῥηγνύσι pour ῥηγνύουσι (cf. τανύουσι). ¶ Remarque étymologique [A. Meillet]. 113-114. Le latin unda suppose en latin un présent à nasal *uned-, *und-, qui est postulé par védique unātti, « il mouille », 3^e plur. undānti. L'influence de ce
- 35 présent a fait insérer une nasale dans le nom, où elle est autrement inexplicable.

Bulletin de la société nationale des antiquaires de France. 1917.

- Séance du 10 janvier. [Batiffol]. 86. Recherches sur l'emploi chez saint Augustin des mots theologia et theologi. ¶¶ Séance du 17 janvier.
- 40 [L. Demaison.] 86. Trésor d'argenterie, datant probablement du III^e siècle après J.-C., découvert à Reims au fond d'un puits gallo-romain. ¶ [A. Merlin.] 87. Carthage: chaton de bague: D(e) ἡhesauro (?) Ausoni Ser.; intailles: 1. Bonus Eventus; 2. Vespasi. ¶ [Héron de Villefosse]. 88. 1 fig. On classe à tort parmi les fibules à inscriptions de petits objets, de bronze
- 45 mou et flexible, en forme de boucle et munis d'une estampille. Thédénat proposait de les appeler provisoirement étiquettes. Elles portent des noms propres et constituaient des marques individuelles. On en connaît cinq exemplaires, dont le dernier, provenant d'Orange, a été mal interprété et décrit CIL. XII, 5698, 16. Il faut lire: Sex. Ap. Pr. ¶¶ Séance du 21 février.
- 50 101. [F. Martroye] explique les titres donnés par saint Augustin dans sa lettre 151 au commissaire impérial. ¶¶ 28 fév. [J. Toutain]. 103-107. Buste découvert en juillet 1914 à Alésia. C'est la Tutela d'Alesia, comme le prouve une couronne de tours. Il était adossé à une paroi de pierre sur

laquelle il se détachait en haut-relief. On trouve les mêmes particularités dans des monuments de Sens et de Vertault (Vertilium), qui devaient représenter la tutelle de ces localités. On voit donc qu'il n'y avait pas que les grandes villes à se réclamer de ces divinités. ¶ [Monceaux]. 107. Sceaux chrétiens en plomb découverts à Carthage: Gregorius patricius, Scribon(i)os, etc. ¶¶ 7 mars. [Homolle]. 108. Bas-relief trouvé dans la plaine de Phalère reposant sur un socle portant une longue inscription. ¶ [A. Merlin.]. 109-115. 4 fig. Tombeau punique trouvé à Carthage, du VII^e s. av. J.-C., contenant des objets intéressants: bague, avec chaton en forme de scarabée portant sur le plat en creux un homme debout devant un taureau à droite qu'il tire d'une main par une de ses cornes; peigne en ivoire, représentant d'un côté un sphinx au repos, de l'autre un taureau s'avancant tête baissée, cornes en avant; lotus; statuette d'ivoire représentant une déesse coiffée à l'égyptienne, les mains pressant les seins pour en faire jaillir le lait, avec une jupe-gaine et une ceinture. La statuette ressemble à celle de Douimès. C'est une déesse nourrice, de caractère égypto-asiatique, un produit de l'industrie phénicienne, qui a pu servir de manche de miroir. ¶¶ 28 mars. 118. La Société, émue de la destruction injustifiée des restes du château de Coucy et de tant d'autres dévastations systématiques commises sur le sol français, raye de la liste des correspondants de la Société les noms des nationaux des puissances ennemies. ¶ 136-139. [H. de Villefosse]. 1 fig. Dessin d'une curieuse lampe chrétienne trouvée à Carthage envoyé par le P. Delatte. Elle représente la résurrection de Lazare, sujet fréquent dans l'art chrétien, mais inouï sur les lampes. Le Christ est barbu. Diverses particularités tiennent à l'exiguïté du champ. ¶¶ 18 avril. [Pallu de Lessert]. 25 143-146. Conflit entre Primianus et Maximianus, donatistes, en 392. Le mot sacerdote, joint à legato dans Aug., Contra Cresconium, IV, 57, est un surnom rare qu'on trouve comme tel à Tébessa et à Carthage (CIL. VIII, 1873, 1148-14279). Ces inscriptions doivent nous donner le nom du légat qui a jugé, Flavius Sacerdos, légat de Carthage, tandis que son frère, 30 Flavius Rhodinus Primus Junior était légat d'Hippone. Ils avaient pour père un proconsul qui s'appelait Flavius Rhodinus Primus. ¶ [Monceaux]. 146-147. Plombs antiques de Carthage portant à la face un oiseau aux ailes éployées, avec noms propres grecs. ¶¶ 2 mai. [Monceaux]. 156-157. Quatre plombs chrétiens de Carthage avec noms 35 grecs. ¶¶ 9 mai. [R. Cagnat]. 161-162. Les propriétaires de la maison où a été trouvé l'Apollon Pythien en Algérie avaient leur nom sur un pavement qui a été retrouvé: Thybridiorum Basilianorum. Les mosaïques et les noms indiquent le IV^e siècle. ¶ [Monceaux]. 162-164. Cinq plombs chrétiens à inscription grecque. ¶¶ 16 mai. [Formigé]. 164. Au Sérapéum 40 de Sakkara, se trouvent une série de petites niches demi-circulaires dans les parois d'un couloir à la hauteur de l'épaule. Même disposition dans le couloir intérieur de l'édifice africain appelé Tombeau de la Chrétienne. Ces niches paraissent avoir été destinées à recevoir des lampes pour éclairer des passages souterrains. [Enlart]. Il en est de même en France dans 45 divers édifices, ainsi le grand escalier du XV^e siècle du château de Chambord. ¶¶ 23 mai. [J. Formigé]. 165-168, 2 fig. Place de l'autel du dieu Consus dans les cirques romains. Il se trouvait à l'intérieur de la première borne, formée d'un mur en hémicycle sur lequel une voûte en calotte supportait trois petits obélisques. Sous cette voûte était une petite chambre. 50 ¶¶ [H. de Villefosse]. 168-169. Épitaphes envoyées par Delattre: Dynamius fidelis in pace; Μεσορή τ': cette seconde inscription ne porte qu'une date, 10 de mesori (mois égyptien). ¶ [J. Tardif]. 169-173. Tombes probablement

- chrétiennes trouvées dans le cimetière gallo-romain et mérovingien de Saint-Pair (Scessiacus, dans le pagus Constantinus, diocèse de Coutances) et qui atteste l'importance de cette nécropole et de la bourgade. ¶ [H. de Villefosse]. 176-179. Fouilles d'Ostie. Mosaïques trouvées sous les portiques
- 5 qui entouraient le forum de Cérés mentionnant les villes maritimes dont des associations possédaient des locaux pour le commerce : < nauic(ularii) > Narbonenses; nauiculari Curbitani d(e) s(uo). La mosaïque des Narbonais reproduit un navire et, à côté, une construction destinée probablement au chargement ou au déchargement des navires, mais dont l'exact
- 10 usage n'est pas visible. ¶¶ 6 juin. [J. Toutain]. 180. Les fondations de Notre-Dame-de-Paris reposent sur un mur gallo-romain où l'on découvrit les autels des Nautae. ¶¶ 27 juin. [Pallu de Lessert]. 190-193. Inscription de Khamissa faisant connaître un pro-consul d'Afrique, Valerius Severus, qui doit être l'ancien légat de Lycie-Pamphylie en 130; l'inscription est
- 15 postérieure à la mort d'Hadrien (138). Il est douteux que le personnage soit le consul de 124. ¶¶ 4 juillet. [V. Chapot]. 195-198. A propos de l'article de Deonna < R. d. r., XLII [1918], 90, 52 > sur une peinture représentant un jeu analogue à celui du livre V de l'Enéide, on doit expliquer de même le monument destiné dans S. Reinach, Répertoire des reliefs, III, p. 522, 3.
- 20 C'est le même symbolisme, où ici le serpent figure Apollon, dieu de la lumière, au-dessus d'un trépied. Observations sur le catalogue des bronzes de Genève par Deonna, n^o 68, 97, 131 (inscription d'une base: Libero Patri Coeliensi P. Seuericus Lucanus u. s. l. m.; l'épithète paraît dérivée de cochlea, appareil servant à élever l'eau). ¶¶ 11 juillet. [P. Girard]. 200. Dessin d'un monument trouvé à Givona, région de Salonique, près la frontière
- 25 serbe, portant une inscr. grecque d'époque tardive. ¶¶ 17 octobre [P. Batiïfol]. 203-204. Les bonnettes ou manches mobiles d'étoffe précieuse de saint Martin et le miracle des bonnettes apportées par un ange à saint Martin quand il donna sa tunique à un pauvre. ¶¶ 24 oct. [P. Batiïfol]. 204.
- 30 Suite du même sujet. Le texte de Sulpice Sévère. ¶ [Pallu de Lessert]. 205-211. Les vice-préfets et les vicaires d'Afrique. Explication et lecture des inscriptions CIL. VIII, 962-12440, 10609-14752, 7014, 7068. ¶ [Monceaux]. Plombs de bulle byzantins. ¶¶ 14 nov. [J. Toutain]. 214-216. Le dieu Alisanus. < Cf. Pro Alesia >. ¶ 21 nov. [P. Monceaux]. 218-219. Cinq
- 35 plombs byzantins. < Le 4^e fasc. de 1917 n'avait pas encore paru le 15 oct. 1919. >

- Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1917.** Séance publique annuelle du 23 novembre. Au tombeau d'Œdipe [Paul Girard]. 433-444. 4 grav. Différence dans le caractère
- 40 d'Œdipe, quand on considère Œdipe-Roi et Œdipe à Colone. La protection du héros sur Athènes remonte vraisemblablement à une bataille de la fin de la guerre du Péloponnèse (cf. Diodore). ¶ Notice sur G. Maspero [R. Cagnat]. 445-582. 1 portr. ¶¶ 30 nov. De quelques mss. à peintures des bibliothèques de Pétrograd [Alex. de Laborde]. 484-502. ¶¶ 7 déc. Une
- 45 grande basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 507-529. 7 fig. 1. La basilique. 2. L'atrium. Prescriptions funéraires : formules, noms rares dont quelques-uns apparaissent pour la première : Afrodite, Asella, Aurea, Caliope, Campessa, Iobinus, Iscantia, Isthénus, Preietticia, Proficius, Quodiubet, etc.; emblèmes. Tabula lusoria anépigraphe. ¶¶ 14 déc. [Th. Reinach]. 537-538. Eros de Cyrène, qui permet
- 50 de serrer de plus près le problème de l'original. Cet Eros n'a jamais eu d'ailes. ¶ [Villefosse]. 538. Fouilles du D^r Carton à Bulla Regia : monument contenant une mosaïque. ¶ [H. Boussac]. 539. Le lieu d'exil de Juvénal et

l'Ombos de la sat. 15 < cf. la Revue de philol., R. des R., p. 42, 89, 23 >. ¶¶ 21 décembre. Note sur l'alphabet libyque [J.-B. Chabot]. 558-564. Valeur du signe IIII. ¶¶ 28 déc. [H. Omont]. 565-566. Fragment d'un ms. de S. Jérôme, Comm. sur Isaïe, provenant de Cluny. ¶ Le marché aux poissons à Larsa en Basse-Babylonie [V. Scheil]. 567.

Année 1918. Séance du 11 janvier. Les travaux du service archéologique de l'armée française d'Orient [Gustave Mendel]. 9-17. Fouilles des tépé macédoniens (tumuli) de l'époque néolithique. Les tables, amoncellements en forme de plateau, sont le résultat de l'exhaussement du sol par le fait de l'existence de villages pendant de longues générations. ¶¶ Séance du 18 janvier. [P. Foucart]. 2. Correction à Aristote, Const. Ath., 62 < voy. Rev. de phil., plus loin, p. 123, 33 >. ¶¶ 25 janv. Fouilles à Bolonia [P. Paris]. 34-40. Petit village de la côte espagnole en face de Tanger. C'est probablement le site de la ville antique de Belo. Ruines du théâtre. Usine pour la salaison du poisson, probablement du thon, avec décoration 18 de colonnes, fosses à garum, ateliers et magasins; maison attenante; tombeau aux parois stucquées et peintes. ¶ Note sur des chapiteaux chrétiens de Tozeur (Tunisie) [Carton]. 40-45. Chapiteaux décorés de têtes de moulon avec une colombe portant un rameau dans le bec. Sur l'un d'eux : Gloria in excel. Autel de Tozeur : Ara Min||eruae. ¶¶ 8 février. Objets de 20 bronze et de fer de la collection Mouret provenant d'Ensérune [S. Reinach]. 95-97. Epoque de la Tène I. Il faudra peut-être transférer du N.-E. au S.-E. de la Gaule le centre de diffusion d'une industrie et d'un art qui, avant et pendant l'époque romaine, se sont étendus avec les conquêtes et l'influence celtique sur une grande partie de l'Europe, de l'Espagne et des 25 pays scandinaves jusqu'aux environs de Kiev. ¶ Céramiques de la même provenance [E. Pottier]. 97-99. Coupe à figures rouges du iv^e s. du style de Meidias : réunion élégante de jeunes gens et de femmes. Coupe avec un combat d'Arismaspe à cheval contre deux griffons. Fragments d'une scène de toilette. Objets conservés à Béziers et à Montpellier, notamment une 30 grande amphore attique d'un style magnifique, qui date des environs des guerres médiques et que l'on peut rattacher au groupe de Brygos. Coupe trouvée dans les fouilles d'Etrurie et signée Hiéron : scène de banquet avec danse d'une Ménade. ¶¶ 22 février. 105. [S. Reinach] propose de lire 3 laeua, dans Lucain, VIII, 245, au lieu de parua. ¶ Un monarque d'Edfou au début de la VI^e dynastie [A. Moret]. 105-115. ¶¶ 1^{er} mars. 123. [A. Thomas] explique que Aliboron est une déformation du mot « elleboron », nom de plantes, dont un glossateur de Marcianus Capella a fait un maître philosophe. ¶¶ 8 mars. Fourvière en 1493 [Ph. Fabia]. 128-139. Cadastre consulaire de cette date, montrant l'état des lieux, intéressant pour l'his- 40 toire des antiquités romaines que le plan scéno-graphique de 1545 et d'autres témoignages permettent de situer. ¶¶ 15 mars. 139. [S. Reinach]. Le mythe d'un androgyne primitif, d'où auraient été tirés par division l'homme et la femme n'a jamais été admis par Eusèbe de Césarée. Traces de ce mythe dans Philon et saint Augustin. Histoire de la création de la 45 femme par Clément d'Alexandrie. ¶ Nouvelles recherches sur le littoral carthaginois [Carton]. 140-150. 3 fig. Fouilles précisant la topographie et faisant connaître une stèle où un personnage est représenté en prière devant les murs de Carthage. ¶¶ 22 mars. [Villefosse]. 151-156. 4 fig. Bronzes donnés par Collignon au Louvre : fragment d'une applique de miroir grec 50 représentant un jeune homme debout devant une colonne cannelée; statuette de Silène ivre. Torse d'empereur cuirassé en marbre blanc (fig.); l'ornementation est identique à celle d'une autre cuirasse impériale prove-

- nant d'Olympie. ¶ Trois bornes milliaires du Soissonnais [S. de Ricci]. 157-160. Rectification d'une lecture de Le Bœuf. ¶¶ 27 mars. 161. [F. Cumont] envoie des photographies des bas-reliefs en stuc d'un vaste édifice souterrain découvert près de Rome en 1917. ¶ 161. [L. Havel] étudie
- ⁵ le sens de proprius, appliqué à une bête de sacrifice < voir plus loin Rev. de philologie, p. 123, 43 >. ¶ 162-163. [Villefosse] annonce que le comte de Laborde offre à la bibliothèque du Louvre l'album des dessins de Cassas, dessinateur de Choiseul-Gouffier et compagnon de Le Chevalier dans son voyage en Troade. Ces dessins, très soignés, représentent de nombreuses
- ¹⁰ antiquités de Grèce et d'Orient. ¶¶ 5 avril 165. [P. Paris] envoie des nouvelles des fouilles de Bolonia en Espagne : découvertes de maisons ; fouilles dans la nécropole ; deux statuettes de bronze, de style hellénistique, représentant un danseur et une danseuse. ¶ Rapport sur les fouilles de Bulla Regia en 1917 [Carton]. 167. L'édifice que Tissot considèrerait comme une
- ¹⁵ forteresse punique est un établissement thermal de l'époque impériale. ¶¶ 12 avril. 167-170. [Naville] envoie une note sur le fragment de grammairie égyptienne laissé par Maspero. ¶ 170. [S. Chabert] montre que l'idée du proverbe : Quem vult perdere Jupiter dementat prius, est très répandue et se trouve dans Homère, la Bible, les tragiques grecs, etc. Sa forme
- ²⁰ actuelle remonte à 1645 environ et a pris naissance probablement à Cambridge sous l'influence de la révolution d'Angleterre. ¶¶ 19 avril. L'activité littéraire d'un évêque arien de la région danubienne, Palladius de Ratiaria [Zeiller]. 172-177. Il est surtout connu par saint Ambroise qui le fit déposer au concile d'Aquilée. Il avait écrit vers 379 un Contra Ambrosium de fide,
- ²⁵ dont on a des fragments, et des traités dont des parties palimpsestes ont été publiées par Mai sous le titre de Sermones Arianorum et qui sont postérieurs à 378. Sont apparentés le commentaire arien sur Luc dont un fragment provient de Bobbio et qui est probablement d'Auxence de Durostorum, et l'Opus imperfectum in Matthaëum du Pseudo-Chrysostome qui
- ³⁰ doit être de l'évêque goth Maximin. Tous ces ouvrages professent l'arianisme voilé d'Eusèbe de Nicomédie et du Concile de Rimini. L'église arienne eut un véritable mouvement intellectuel qu'elle utilisa dans la propagande parmi les barbares, avant l'église officielle. ¶¶ 26 avril. 184-185. [P. Paris] donne de nouveaux détails sur les fouilles de
- ³⁵ Bolonia. Curieuses images funéraires trouvées dans la nécropole qui paraissent se rattacher à la religion indigène. Les deux statuettes mentionnées plus haut forment en réalité un groupe étroitement uni ; c'est un homme, peut-être un satyre, enlevant une femme éperdue. ¶ [P. Monceaux]. 185-188. Communication d'une dédicace chrétienne déchiffrée par
- ⁴⁰ Gsell : Qu(a)e primiti(a)e nostr(a)e virtutis sunt, ex lectione et aspectu probantur. Nam nouum (a)edificium quod cernis, nostro labore hoc inceptum adque perfectum est. L'édifice et l'inscription doivent être du iv^e siècle. Les « prémisses de la vertu » du donateur prennent la forme matérielle d'une offrande, d'un ex-voto ; lectione, vise la lecture de la dédicace ;
- ⁴⁵ aspectu, l'aspect du monument. Inscription trouvée entre Bône et Souk-Ahras, conservée au musée de Bône. ¶ 188. [M. Croiset] commence la lecture d'un mémoire sur les dialogues composés par Platon lors de son séjour à Mégare. Cette lecture est achevée dans la séance suivante. ¶¶ 10 mai 192. [S. Reinach] montre la photographie d'un buste de femme représentant sans doute une femme poète et copie exécutée à l'époque d'Auguste
- ⁵⁰ d'un original grec du v^e siècle. ¶ 192-193. [V. Scheil] communique la fin d'un petit poème épique babylonien. ¶¶ 17 mai [S. Reinach]. 197. Traduction et commentaire d'un scénario de mime païen d'après Psellus. ¶ L'en-

trelacs cruciforme [Capitan]. 197-209. 20 fig. Ornement qui se trouve à Suse, dans les monuments bouddhiques, en Géorgie, au Mexique, sur des mosaïques d'époque romaine et au moyen âge. ¶¶ 24 mai. 210. [Fougères] écrit d'Athènes sur l'aspect des Propylées. ¶ 211. [Homolle] indique la répartition des métopes du Trésor des Athéniens à Delphes. ¶¶ 21 juin. 222. [P. Paris] annonce l'interruption des fouilles de Bologna. Tout un quartier industriel dans la ville maritime a été exhumé; plus de cinq cents tombes de la nécropole ont été fouillées. ¶ 223-224. [Fabia] envoie la photographie d'une épitaphe chrétienne découverte à Francheville-le-Haut, près Lyon. Gravure. Elle est datée de 540. ¶ [G. Fougères]. 224. Nouvelle note sur l'aspect des Propylées. ¶ 225. [F. Cumont] identifie une lettre écrite par Thessalus de Tralles < voy. plus loin, Rev. de phil., p. 123, 52 >. ¶¶ 28 juin. 226. [Th. Reinach] communique la copie d'une inscription grecque sur marbre faite d'après l'original par S. de Ricci. Le texte avait été copié à Athènes par Fourmont et on le croyait perdu. Il est maintenant à Vicence. ¶ Note complémentaire sur l'inscription de Volubilis [Ed. Cuq]. 227-232. L'interprétation de de Sanctis (Atti de l'Académie de Turin, mars 1918) ne saurait être acceptée. Elle donne au mot incolae un sens qu'il ne saurait avoir en l'absence du qualificatif contributi. Elle est inconciliable avec les principes du droit romain sur la propriété. ¶¶ 5 juillet. 233. [Th. Reinach] communique un monument trouvé près de l'embouchure de la Moselle et portant une dédicace en celtique par un tribun militaire, Cassius, fils d'Ansancatous. ¶ 233-4. [Villefosse] communique une inscription votive trouvée par Thyl dans les ruines de Thibilis (Numidie); Veneri Aug. M. D. M. I. Q. Clodius M. f. Quintillus nomine Fuficiae Vitae quondam maritae suae dedit. ¶¶ 12 juillet. Les sculptures des parois de la caverne d'Isturitz (Basses-Pyrénées) [E. Passermard]. 238-240. Bas-reliefs représentant des animaux et qui ne sont pas plus récents que le magdalénien. ¶ Fragments d'un très ancien manuscrit latin provenant de l'Afrique du Nord [H. Omont]. 241-250. Pl. Manuscrit en onciale d'un texte théologique. ¶ Sur un style du musée de Cologne [Ch. Clermont-Ganneau]. 250-260. Lire: Sine m(i) manum, hego (ou: et ego) scribo, « Laisse-moi ta main, et moi j'écrirai ». Discussion de diverses inscriptions gravées sur des styles antiques. ¶¶ 26 juillet. 261. [E. Pottier] communique une lettre de Merlin sur une terre cuite punique peinte, représentant une femme jouant sur un tympanon. ¶ Les premiers prisonniers germaniques à Rome [C. Jullian]. 262-265. Le casque de gladiateur du Museo Borbonico, X, 31, commémore le triomphe de Germanicus sur les Germains, la restitution des enseignes de Varus, la présence dans le cortège dans l'attitude de captifs demandant grâce, de Thusnelda et de Thumelicus, femme et fils d'Arminius. ¶ Les Celtes, d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et en Espagne [L. Joulin]. 265-270. Au VIII^e siècle, les Celtes occupent tout le sud de l'Allemagne et ont la civilisation du bronze; ils ont une langue commune, et sont déjà établis dans les îles bretonnes. Au VIII^e, ils sont arrivés à reproduire avec le fer la grande épée à crans de l'âge du bronze; ils se fixent dans la Gaule orientale et civilisent les Ligures. Au VI^e, ils ont perfectionné la technique du fer, connaissent le bronze martelé (civilisation du Hallstatt) et dominent sur l'Europe occidentale; ils l'ont libérée du tribut payé aux contrées du bronze. Aux IV^e et III^e s., cet empire se disloque; dès la fin du V^e s., la civilisation de Hallstatt a cédé devant celle de la Tène, plus parfaite, imprégnée d'influences grecques. ¶¶ 2 août. La basilique souterraine découverte près de la Porta Maggiore à Rome [F. Cumont]. 272-275. Cette salle avait l'aspect caractéristique des

basiliques chrétiennes. La décoration en reliefs de stuc représente des scènes en rapport avec les mystères. Le voisinage d'une nécropole de la gens Statilia fait conjecturer que le propriétaire était un membre de cette famille; cf. Tac., An., XII, 59. L'édifice doit être du commencement du 1^{er} siècle de notre ère. La secte qui s'y réunissait était probablement néo-pythagoricienne. Au fond de l'abside, une grande composition fait allusion au voyage des âmes vers les bienheureux. ¶¶ 9 août. Une grande vente à Rome [S. Reinach]. 277. Vente des biens personnels de l'empereur Commode en 193. Il y figurait des voitures avec compteurs de vitesse et horloges. ¶ La triple commémoration des morts [F. Cumont]. 278-294. Les Grecs célébraient le 3^e, le 9^e et le 30^e jour; les Syriens, le 3^e et le 7^e et le 40^e. L'église byzantine a combiné: 3^e, 9^e, 40^e. Les dates syriennes sont dues à la croyance de l'influence de la lune sur la décomposition des cadavres. ¶ Note additionnelle sur les Τετραταχοστια et la recension lucianique des Septante [L. Canet]. 294-297. La coutume était déjà bien établie à Antioche. Le texte biblique a été altéré isolément pour justifier la célébration du 40^e jour. ¶¶ 16 août. Tarif d'octroi de la ville de Palmyre en 137 [J.-B. Chabot]. 298. Le texte bilingue peut être amélioré sur plus d'un point. ¶¶ 23 août. [J.-B. Chabot]. 299-300. Le mot *costus*, plante aromatique de l'Inde, qu'on a cru lire sur le tarif de Palmyre, est le résultat d'une méprise; il s'agit de la mesure grecque *xestès*, setier. ¶ Rapport sur les fouilles de Chella (Maroc) [H. Basset]. 300-302. Nécropole antique, dont le terrain a été bouleversé antérieurement et qui n'a pas donné ce qu'on devait en attendre. ¶¶ 30 août. 303-304 [Carton] annonce la découverte sur le littoral carthaginois de voûtes singulières. ¶ 304-305. Omont communique une lettre de dom [Wilmart] qui croit que les fragments théologiques provenant d'un ms. latin d'Afrique appartiennent à un traité polémique contre le manichéisme, peut-être l'œuvre d'un disciple d'Augustin. ¶ 305. [Pottier] communique une étude sur la céramique ibérique. ¶¶ 6 septembre. 307. [Homolle] donne des nouvelles de la mission dirigée en Macédoine par L. Rey. ¶ Gravures rupestres d'une grotte de Montesquieu Avantès (Ariège). [Comte Begouen] 308. ¶ L'építaphe d'Afronia de Salone [Clermont-Ganneau]. 308-310. Il faut lire: εὐροίρει, Ἀφρονία: le verbe est orthographié par itacisme εὐροίρει. ¶¶ 13 sept. Les hastiferi de Bellone d'après une inscription d'Afrique [F. Cumont]. 312-323. Ils formaient non pas une milice municipale, mais une confrérie religieuse. C'étaient des soldats de parade, qui figuraient dans la procession des Hilaries, où la statue de la déesse était portée sur une civière à la suite de celle de Cybèle. C'est ce qu'on peut déduire de l'inscription récemment trouvée à Madaure: *Genio has>thiferorum deae Virtutis*. La déesse *Virtus* n'est autre que Bellone, c.-à-d. *Mâ*. ¶ 20 sept. [C. Jullian]. 326. Note sur l'Alsace romaine: ce qui n'est pas romain en Alsace est gaulois. ¶ 331. [Lantier et Breuil]. Mémoire présenté sur l'oppidum ibérique de Tolmo. ¶¶ 11 oct. Note sur des édicules renfermant des statues en terre cuite découverts dans la région de Ghardimaou (Tunisie) [Carton]. 338-347. 2 fig. Sanctuaire punico-romain dédié à Saturne (inscription votive); autres sanctuaires rustiques fréquentés par la population indigène, qui, au 1^{er} siècle de notre ère, était restée fidèle au culte des divinités africaines d'origine libyenne. ¶ Fouilles de Bolonia (1918). [P. Paris]. 347-356. 1 fig. Résumé. ¶¶ 18 oct. 365. [F. Cumont] interprète un bas-relief romain du musée de Copenhague. Il représente le buste d'une enfant défunte placé dans un large croissant entouré d'étoiles. Le symbole du croissant, fréquent dans les monuments funéraires, s'explique par la croyance populaire que les morts vont habiter la lune, croyance que trans-

formèrent les néo-pythagoriciens. ¶ 29 oct. [Replat] a reconstitué à Délos le mur de défense improvisé par le légat romain Triarius en 69 a. C. et identifié l'hippodrome, qui comportait un dispositif architectural. ¶ 372-373. [P. Alfarié] montre qu'on peut reconstituer les grandes lignes de l'Évangile de Simon le Magicien. ¶ 8 nov. 375-376. [Bascoul]. Gravures rupestres du Djebel Toukra, arrond. de Bougie. < La suite n'avait point paru le 7 juin 1919. >

Gazette des Beaux-Arts, 60^e an. 4^e Période, t. XIV, N^o 694. Janv.-mars, L'Eros de Cyrène [Lucio Mariani]. 1-4. 1 pl. 3 grav. L'exemplaire de Cyrène beaucoup mieux conservé que d'autres, surtout pour le visage, montre que le modèle appartenait à l'école de Lysippe. Les formes graciles du garçonnet, mais qui n'ont rien de puéril, le profil très noble de la tête, l'expression pleine de vie, la maîtrise dont témoigne le modelé des cheveux sont conformes aux qualités distinctives attribuées par la tradition littéraire au grand bronzier de Sicyone. Car cette statue de marbre pentélique (haut. 1^m 30), qui est presque complète, trahit, surtout dans le modelé très fin de la tête, la copie du bronze. ¶ Auguste Rodin (1840-1917) [L. Bénédite]. 3-34. 4 pl.; grav. Mentionné ici pour l'interprétation de quelques thèmes antiques, Faunesse (p. 15), Centaure et Nymphes (pl.), Apollon (p. 21), Satyre et Nympe (p. 30), Bellone (pl.). ¶ N^o 695. Une statuette memphite du Nouvel Empire au musée du Louvre [G. Bénédite]. 115-122. 1 pl. 3 grav. Statuette en bois du prêtre Zâi, fin de la XVIII^e dynastie. Cet objet, avec d'autres, comme la prêtresse Toui (même musée, XIX^e dynastie), montre l'esprit de précision de l'école memphite, par opposition au laisser-aller thébain qui atteindra ses dernières limites sous la XX^e dynastie. < Rien ne nous concerne dans les n^{os} 696 et 697. >

Journal des Savants. Nouvelle série, 16^e année. Mai-juin. Nouvelles et correspondance. La Société Guillaume Budé [A. Ernout], 154-157. Dès l'année 1915, des professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur français s'inquiétaient de savoir s'il ne serait pas enfin possible, autant qu'il semblait nécessaire, d'établir une collection de textes grecs et latins qui fût bien nôtre et digne de notre grande tradition philologique. C'est pour répondre à ces aspirations que s'est fondée la société placée sous le patronage du maître humaniste Guillaume Budé. Dès maintenant elle se propose de publier : 1^o des textes d'auteurs grecs et latins; 2^o des traductions de ces textes; 3^o des commentaires et annotations. C'est dans la préparation des commentaires que la Société peut le plus utilement exercer son activité. Elle aura le plus grand avantage à grouper des spécialistes. L'édition d'Homère demandera la collaboration d'un philologue classique connaissant la tradition alexandrine, d'un linguiste, d'un archéologue, d'un papyrologue, d'un paléographe, d'un métricien. Platon sans doute devra être commenté par un philosophe; mais celui-ci pourra-t-il accomplir seul la besogne minutieuse et compliquée de l'établissement du texte? A côté d'un helléniste, Hérodote ne réclame-t-il pas un égyptologue? Qu'on songe à l'admirable Pausanias que le concours d'anciens élèves de notre école d'Athènes peut seul nous donner! Un géographe aidera à expliquer les campagnes de César; un juriste éclaircira plus d'une question de droit soulevée par un discours de Cicéron, ou une controverse de Sénèque le Père; un architecte est indispensable pour Vitruve, un agronome pour Varron ou Columelle. La société Guillaume Budé créera des centres d'études dans lesquels, sous une direction autorisée, les multiples et délicates questions que soulèvent l'établissement et l'exégèse d'un texte, seront examinées et résolues par l'accord des plus compétents. ¶ Novembre-

décembre. Variétés. Conjectures de Fermat sur deux passages de Théodoret et d'Athénée [H. Omont]. 321-323. Le vol. 412 de la collection Baluze, à la Bibl. Nat., fol. 56 et v^o contient 2 corrections qui ont échappé aux éditeurs des œuvres de Fermat. La 1^{re} se rapporte à Théodoret, Hist. 5 *Eccles.*, IV, 8. Περὶ τῶν καθισταμένων ἐπισκόπων ἢ συλλειτουργῶν κατασταθέντων, εἰ μὲν εἶεν ἐκ τῶν ἐν τέλει γρησαμένων ὑγιεῖς, ἐπισκόπους καθιστάται, εἰ δὲ μὴ κτέ. Athénée, Deipnosophistes XII, p. 534-535. Fermat lisait : Ἀξίολος καὶ Ἀλκιβιάδης... ἔγγυαν ἐν Ἀβύδω δύο ὄντι Μεδοντιάδα καὶ συνοικεῖτην (au l. de Συνοικεῖτην) < conjecture adoptée par l'éditeur d'Athénée, Kaibel, qui ignore 10 rait la conjecture de Fermat > se basant sur XIII, 574 e).

H. LEBÈGUE.

Mémoires de la société de linguistique de Paris. Tome XX, fasc. 6. Les correspondances de vocabulaire entre l'indo-iranien et l'italo-celtique [J. Vendryès]. 265-285. Un certain nombre de termes communs (*credo*, 15 *ius*, *lex*), de noms de fonctions ou de qualités (*flamen*, *gutuater*, *rex*, *erus*, *Faunus*, *ciprus*, *catus*, *purus*, *castus*), de noms d'actes religieux (*censere*, *medicus*, *sepelire*, *auere*, *uoueo*, *preces*, *ridere*, *bibo*), de noms d'objets et d'instruments (*ara*, *cacumen*, *uacca*, *hirnea*, *ensis*), des noms de parties du corps et de défauts physiques (*caesaries*, *lien*, *menda*, *caluus*, *rabies*), des 20 expressions diverses (*hodie*, *aprilis*), qui ont ou ont eu un caractère religieux, attestent une civilisation commune. ¶ Sur cypriote *δο φεναι* [A. Meillet]. 293-294. Il suppose un élargissement en -en- et confirme l'hypothèse que *ἐγεν* repose sur une ancienne finale en -es-en-.

Tome XXI, fasc. 1. Etymologies [J. Vendryès]. 39-44. Le latin *mentula*, 25 par son correspondant *sanskrit*, apparaît comme un nom d'instrument destiné à remuer un liquide, à haratter le lait, à allumer le feu par frottement. Il a pris un sens obscène par métaphore, mais a le suffixe latin des noms d'instrument (*capula*, *decipula*, *ferula*, *regula*, etc.). Les formes latine, irlandaise et germanique du nom de la noix attestent un primitif com- 30 mun, du type *knud-*, devenu en latin *knuk-*, *gnuk-*, *nuk-*, par assimilation; le mot ne se retrouve pas ailleurs. Le mot *salebra* appartient aussi à une famille propre aux langues occidentales qui exprime l'idée de saleté. ¶ Le nom du fils [A. Meillet]. 45-48. Il n'y avait pas de nom pour l'enfant en indo-européen. Le nom du fils était frappé d'interdit. ¶ Fasc. 2. Le syra- 25 cusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite [V. Magnien]. 49-85. I. Les données historiques. II. Le dialecte syracusain et le dialecte de l'idylle XV de Théocrite. Phonétique. Morphologie. ¶ Sur une exception au traitement labial des labio-vélaires en grec [A. Meillet]. 86-90. L'élément *w* était très fragile, de là des irrégularités dues à la gémination ou à l'analogie; *πέσω* 40 atteste la tendance à éviter la double labiale. ¶ Grec *κτιζω* [A. Meillet]. 91. On a refait un présent thématique sur le thème *κτι-*, dont *ἰν-κτιμνας* atteste la forme athématique antérieure. ¶ Latin *cognitus*, non *cognitus* [A.-C. Juret]. 92. Les dérivés provençaux supposent la brève.

Mémoires de la société nationale des antiquaires de France. Tome 45 LXXV, 1915-1918. Le rite de la plantation du clou étudié principalement dans l'antiquité romaine [J. Toutain]. 43-80. Tite-Live, VII, 3, VIII, 48, IX, 28, mentionne le rite de la plantation du clou pour 363, 331 et 313 av. J.-C. Le troisième fait était controversé. Les *Fastes Capitolinus* mentionnent un dictateur *clauī figendi causa* pour 364, manquent pour 331, et désignent 50 pour 313 un dictateur *rei gerundae causa*. De plus, ils mentionnent en 263 un dictateur *clauī figendi causa*. D'après Dion Cassius, LV, 10, les censeurs sortant de charge devaient planter un clou dans le temple de Mars Ultor, dédié en 2 av. J.-C.; mais Ovide, qui s'étend sur la construction et le

dédicace de ce temple (Fastes, V, 550), ne parle pas de cet usage. De plus, entre 22 av J.-C. et 47 après J.-C., il n'y eut pas de censeurs. Il faut donc écarter Dion Cassius. Il résulte des faits acquis que le rite est un piaculum extraordinaire, destiné à écarter un fléau particulièrement redoutable. D'autre part, un clou devait être planté chaque année aux ides de septembre par le plus haut magistrat (praetor maximus) dans la partie du temple capitolin où se trouvait la chapelle de Minerve (T. L. VII, 3). Cette loi d'être ancienne a donné naissance à l'expression clauus annalis (Cic., Att., V, 15; Festus, v°). L'hypothèse de Mommsen que le clou marquait les siècles ne repose sur rien. Dans les premières années de la République, les magistrats entraient en charge aux ides de septembre. Le rite dont parle T. L. était un piaculum périodique, introduit peut-être avec la triade capitoline parmi des usages étrusques, puis tombé en désuétude. Le rite était une opération magique, n'ayant rien de commun avec les attributs de certaines divinités. D'annuel, il est devenu exceptionnel, comme un autre usage, le uer sacrum; comme peut-être l'usage des sacrifices humains. ¶ Buste de Mélitiné, prêtresse de Métroon du Pirée (musée du Louvre) [Et. Michon]. 91-129. 1 pl. Buste d'une conservation merveilleuse découvert en 1854, dans des fouilles entreprises par les troupes françaises d'occupation, et conservé chez M. de Vassoigne, qui avait dirigé les travaux. Acquis par le Louvre. Le Louvre avait déjà une statuette de Cybèle, en marbre, de la même provenance. Édition nouvelle de l'inscription placée sous le buste, dont la division est fautive CIA., III, 1, n° 94. La date est 162 ou 164-165. Autres bustes du Louvre avec inscription ¶ Fragment de sarcophage chrétien trouvé à Meximieux (Ain) [Et. Michon]. 131-158. 4 fig. Ce fragment a été publié par A. M. A. Sirand, dans un ouvrage rarissime. Il forme la bande du couvercle d'un sarcophage dont la cuve est au Louvre. Sirand avait eu tort de rapporter ce fragment au moyen âge. Il est aujourd'hui conservé au musée de Lyon avec d'autres antiquités décrites par Sirand, notamment un Dis Pater, un miroir de bronze étamé, et un fléau de balance avec index. ¶ L'asile et la législation impériale du iv^e au vi^e siècle [F. Martroye]. 159-246. Le droit d'asile des temples païens avait donné lieu à des abus, qui durent être réprimés dans le Haut-Empire (Tac., An. III, 60-63; Suét., Tib. 37). De même le droit d'asile des églises chrétiennes passa par des alternatives diverses depuis Théodose jusqu'à Justinien. ¶ L'ivoire de Peiresc [A. Héron de Villefosse]. 267-295. 1 pl. Cet ivoire était connu jusqu'ici comme ivoire Barberini. Le Louvre l'a acquis en 1899. Il avait été possédé au vii^e siècle par quelque grande abbaye ou église d'Austrasie. Il résulte de la correspondance de Peiresc que le savant français l'avait acquis et qu'il l'offrit, en 1624, au cardinal Barberini, chargé d'une mission diplomatique auprès de Louis XIII. Jamais les Barberini n'ont fait allusion à la munificence princière de Peiresc et n'ont laissé soupçonner l'origine de ce merveilleux ivoire, qui avait dû être primitivement un plat de reliure. Il convient de lui rendre le nom de l'antiquaire français.

Nouvelle revue historique de droit français et étranger. Tome XL. Lettres inédites de Cujas et de Scaliger [P.-F. Girard]. 403-424. Lettre de Cujas à Pierre Pithou, du 19 février 1570, et de Joseph Scaliger à Fr. de Saint-Vertunien, du 23 mars 1576, relatives à leurs études et à leurs travaux. ¶ Tome XLII. Rodolphe Dareste et les études de droit grec en France [B. Haussoullier]. 5-42. Exposé des travaux de Dareste. ¶ L'animus lucrī faciendi dans la notion romaine du vol [P. Huvelin]. 73-101. L'exigence de l'intention lucrative comme condition générale du furtum ne date que de Justinien. Les compilateurs ont inséré à maintes places des

mentions de cette exigence ; mais ils ont laissé plus d'un texte qui reflète la notion ancienne et classique du *furtum*. Le *furtum* est la « *contractatio* » de la chose d'autrui ; elle peut satisfaire un caprice, servir à se faire justice à soi-même, aider un complice, causer un préjudice, sans aucune intention de gain. ¶ Le mariage et le divorce à travers l'histoire romaine [Ch. Lefebure]. 102-133. Conférence faite à la Sorbonne d'après les « Leçons d'introduction générale du droit matrimonial français » publiées en 1906 par l'auteur.

Pro Alesia. III^e an., n^o 13-14, août-novembre 1917. (Paru en 1919.)
 10 Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gréco-romaine [J. Toutain]. 129-147. Le nom du dieu Alisanus n'est pas explicable par celui d'Alisia. Il faut le rapprocher de Silvanus et y voir le dieu des alizes ou bien une divinité de cours d'eau ; le dieu de l'Ozerain ; il est peut-être sous le nom moderne du village d'Auxan. 2^o La divinité aux seins multiples. 2 fig. et 15 1 pl. C'est une personnification de la Nature féconde.

Revue archéologique. V^e sér., VII. Janv.-avr. Byzance, l'Orient et l'Occident [L. Bréhier]. 1-35. L'iconographie orientale est la source du pathétique et du mysticisme des primitifs occidentaux du xv^e siècle. ¶ Le serpent d'airain fabriqué par Moïse et les serpents guérisseurs d'Esculape [Maurice Vernes]. 36-49. Il existait aux confins de Moab et d'Edom un sanctuaire consacré au dieu serpent guérisseur des Phéniciens, Eshmoun, assimilé à Asklépios ; il y avait là des serpents vivants et des serpents de bronze. ¶ Archéologie thrace [G. Seure]. 76-91. N^{os} 152-157 ; inscriptions funéraires conservées au musée de Sofia. ¶ Le kermès dans l'antiquité [J. et 25 Ch. Cotte]. 92-112. Dans la caverne énéolithique de l'Adaouste (Bouches-du-Rhône), on a trouvé des débris animaux de couleur rouge ; ce sont des fibres de la cochenille du chêne-kermès, arbrisseau de la région méditerranéenne. Le nom de cet insecte dans l'antiquité. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [Maurice Pillet]. 113-20 130. Fin. ¶ Les sujets antiques dans la tapisserie [L. Roblot-Delondre]. 131-150. Sujets mythologiques, par ordre alphabétique. ¶ Un griffonnement du cabinet de Peiresc [G. Lafaye]. 151-157. Croquis d'un sarcophage des environs d'Hyères, perdu maintenant. ¶ Esquisse d'une bibliographie égyptologique [Seymour de Ricci]. 158-176. Muséographie. Écriture et 35 langue. ¶ Les Isiaques de la Gaule [W. Deonna]. 177-178. ¶ Mai-juin. Les inscriptions de Delphes dans la troisième édition de la *Sylloge inscriptionum graecarum* [E. Bourguet]. 209-251. Nouvel exemple de larcins épigraphiques de Pomtow sous le patronage de Hiller von Gärtringen. Preuves détaillées du travail de démarquage auquel s'est livré l'Allemand. ¶ La 40 petite Samos [S. Reinach]. 252-258. 1 fig. Dans Lucaïn, VIII, 245-246, *spumantia paruae* | *radit saxa Sami* : lire *laeuae* au lieu de *paruae*. Pompée, dans sa fuite après Pharsale, a passé au nord de Samos. Cf. Virg., *En.*, V, 169. ¶ Sur un rasoir de l'âge du bronze et sur un rasoir abyssin du musée de Saumur [M. Valotaire]. 259-262. 2 fig. Les rasoirs préhistoriques en bronze 45 avaient bien l'usage qu'on leur assigne. ¶ Les stations antiques de la Basse-Loire [Léon Maitre]. 263-274. Stations placées sur la rive droite de Varades à Saint-Nazaire. ¶ Utilisation religieuse des monuments mégalithiques par les anciens Hébreux [M. Vernes]. 275-290. ¶ Juil.-oct. Vases antiques du musée d'Orléans [Madeleine Massoul]. 1-31. 21 fig. Le musée historique 50 d'Orléans possède environ cinq cents vases antiques. C'est une des collections les plus importantes des départements. Aucun n'a été ni publié ni étudié. Description avec illustrations des plus intéressants. ¶ La basilique souterraine de la Porta Maggiore [F. Cumont]. 52-73. 7 fig. Hypogée qui fut

vraisemblablement construit par les Pythagoriciens et dont les peintures représentaient les allégories propres à la secte. ¶ Les Celtes d'après les découvertes archéologiques récentes dans le sud de la France et dans la péninsule hispanique [Léon Joulin]. 74-109. Rôle extrêmement actif des Celtes dans la civilisation ancienne d'après les textes et les monuments jusqu'à l'ère chrétienne. ¶ Notes archéologiques [W. Deonna]. 131-149. 5

VIII. Groupe en marbre de la collection Dattari et Aphrodite Anadyomène. Aphrodite touchant ses cheveux, symbole de vie, est un emblème de la fécondité. Elle protège le couple nuptial dans le groupe Dattari. ¶ Esquisse d'une bibliographie archéologique [Seymour de Ricci]. 150-165. Histoire, 10

religion, archéologie démotique. ¶ Une palette de pierre avec étoi de bronze [G. Bonsor]. 166-169. 1 fig. Trouvée dans une nécropole d'Espagne. Elle devait faire partie des objets de toilette d'une dame romaine. ¶ La mort d'Ariane [S. Reinach]. 170-180. Il existe diverses versions. Celle que rapporte Plutarque d'après Péon d'Amathonte se rattache à un scénario 15

rituel où un éphèbe attaché au temple d'Amathonte jouait le rôle d'Ariane en travesti. ¶ Quelques documents inédits sur les fouilles de Victor Place en Assyrie [M. Pillet]. 181-204. ¶ Nov.-déc. Στρατηγός ἀνόπιστος [M. Holleaux]. 221-238. Iste de ces magistrats avec le texte des inscriptions et des auteurs. ¶ Promenades archéologiques en Espagne [P. Paris]. 239-274. 13 fig. 20

Antequerra : la Cueva de Menga, la Cueva de Viera, tumulus du Cerro Blanco, Cueva del Romeral. ¶ Le fleuve Catadas [E. Vassel]. 286-300. C'est probablement le chenal de la Bahira. ¶ Le narcisse dans Homère et dans Sophocle [S. Reinach]. 301-316. Dans un état ancien de la légende, Koré tombait dans une fissure du sol dissimulée par un narcisse gigantesque, et 25

Déméter allumait deux torches pour chercher sa fille sous terre. Les grandes déesses couronnées de narcisse dans Sophocle sont les Euménides. Le nom du narcisse n'est pas grec et le rapprochement avec *νάρκη* provient d'une étymologie populaire. ¶ Notes d'archéologie préhistorique franc-comtoise [M. Piroutet]. 317-328. ¶ Revue des publications épigraphiques. 363-403. 30

Revue de l'histoire des religions. T. 77. N° 1. Les écritures manichéennes [P. Alfarc]. 51-125. ¶ N° 2. Suite de cet article. 225-285. ¶ N° 3. Idem. 345-365. ¶ Tome 78. N° 1-2. Idem. 63-97. ¶ Essai sur le conflit du christianisme primitif et de la civilisation [A. Causse]. 98-142. La déca-

dence de la civilisation antique est bien antérieure à la naissance de l'Église ; 35

mais les premiers chrétiens y voyaient une œuvre de l'esprit du mal. ¶ Questions d'archéologie religieuse et symbolique [W. Deonna]. XIII. Les monuments gaulois du musée de Dôle, bas-reliefs recueillis par M. Feu-

vrier, sont authentiques, comme le prouvent les symboles qui appar-

tiennent à l'art gallo-romain. Ils se rapportent à une divinité céleste, dis-

pensatrice de la fertilité. ¶ N° 3. La naissance d'Ève [S. Reinach]. 185-

206. Le mythe de l'androgyné qui se trouve dans Platon a servi à expliquer

le passage de la Genèse. Plus tard, les Pères et les exégètes ont élaboré

diverses interprétations. Photius attribuait à Clément d'Alexandrie une

opinion qui n'est ni l'interprétation littérale ni le mythe de Platon appliqué 45

à la Genèse. ¶ Mithra et Dusarès [Fr. Cumont]. 207-242. Importance en

Orient du Natalis Solis. ¶ Les écritures manichéennes [P. Alfarc]. 243-

242. ¶ Les grottes dans les cultes magico-religieux [P. Saintyves]. 561-

266. Défense des rapprochements réunis dans un livre de l'auteur.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. Tome XLII. 50

N° 1. Essai sur le « Catilina » de Salluste [Ragnar Ullmann]. 5-27. Le

premier ouvrage historique latin qui ait une valeur littéraire est le *Cati-*

lina. Salluste a créé le genre en s'inspirant avec indépendance des modèles

grecs. Ses tendances personnelles et politiques lui ont fait altérer les faits et les caractères des personnages, bien qu'il n'ait pas eu de parti pris en commençant son œuvre. D'ailleurs les Anciens n'attachaient aucune importance à l'objectivité. Le *Catilina* est écrit dans l'esprit de la démocratie, esprit de révolte qui ne pouvait aboutir qu'à l'autocratie d'un seul homme, génie dominateur qui le prenait à son service et se rendait maître à la fois des gouvernants, incapables et divisés, et de la foule, insensée et mobile. Aussi César est le héros et l'idéal de Salluste, son livre, un acte d'accusation contre l'aristocratie. Il s'arrange pour réduire le rôle de Cicéron et l'importance du Sénat, pour concentrer l'intérêt autour de trois personnages, *Catilina*, César et *Caton*. Ce dernier, représentant le vieil idéal romain, malgré son honnêteté et l'élévation de son caractère, personnifie une politique usée qui a fait son temps. *Catilina* est anarchiste. Pour cacher les compromissions de César avec lui, Salluste insiste sur le côté moral de la conjuration plus que sur ses tendances politiques et l'antidate d'une année avant l'élection de 64, et non après l'élection de 63. Il se trouve amené à des contradictions formelles, ainsi dans le discours de *Catilina* à ses compagnons (20), où il leur parle comme s'ils étaient de la plèbe et où ils les appelle nobiles. Ces défauts n'avaient que peu de portée, se trouvant couverts par l'originalité et la perfection de l'art et du style. La composition est réglée comme une œuvre dramatique. Les phrases successives glissent facilement et sans transitions brusques de l'une à l'autre. Les personnages paraissent au moins deux fois. Le plan est celui d'un drame, où on peut distinguer (après l'introduction philosophique, sorte de prologue) :

25 le prologos, servant d'exposition (5-16), rappelant les expositions compliquées d'Euripide; la parodos, quand le chœur des conjurés entre en scène devant *Catilina* (17-19); le premier épisode, phrase initiale de la conjuration, d'action très variée (20-30); le premier stasimon, description de la terreur à Rome (31, 1-4); le second épisode, incidents se rattachant à la fuite de *Catilina* au camp de *Manlius* (31, 5-36, 3); le second stasimon, méditation développée sur la corruption de l'Empire romain (36, 4-39, 5); le troisième épisode, développement de la conjuration jusqu'à la prise des conjurés et la séance du Sénat du 5 décembre avec les discours de César et de *Caton* (39, 6-53, 4); le troisième stasimon, portrait des deux orateurs (52, 2-54); l'exodos (55-64). Tout l'intérêt est concentré autour des trois principaux personnages, *Catilina* (surtout 14-40), les auxiliaires de *Catilina* (41-50), César et *Caton* (51-54), enfin *Catilina*. Pour Salluste, l'histoire est la création des grands hommes (53, 4); aussi donne-t-il la première place aux considérations psychologiques, soit sur les individus, soit sur les foules (surtout 36, 4-39, 5), où il imite *Thucydide*. Mais les caractères sont montrés en action, les motifs des actions particulières rarement indiqués et le plus souvent d'une manière artificielle, pour servir les vues politiques de l'auteur (p. 16-17). Les portraits et les lettres ont pour but d'expliquer les événements. C'est là qu'il faut chercher sa morale, qui est pessimiste, mais qui propose comme but la gloire, exercice et prix de la « *virtus* », gloire acquise par l'action ou par les œuvres littéraires; la volonté peut triompher au-dessus de la corruption générale. L'occasion de l'ouvrage paraît avoir été la publication posthume du pamphlet de Cicéron contre César, peut-être intitulé: *De consiliis suis* (*Ascon.*, *Toga cand.*, p. 74 K. et S.; *Plut.*, *Crassus*, 50 13). Ce pamphlet a indigné Salluste. De plus, Cicéron était un rival, qui, précisément comme Salluste, mais mieux que lui, avait acquis l'immortalité par ses écrits, ayant échoué dans la politique. C'est pourquoi il cherche à diminuer le rôle de Cicéron, ne trace pas son portrait, attribue à ses actes

des causes blâmables, et cherche dans son style l'opposé du style de Cicéron. Il a voulu créer un style particulier au genre historique, plus serré, archaïque, et sententieux, réunissant des traits de la vieille tradition romaine et des qualités qu'il a étudiées dans Thucydide. Le style de Saluste triompha dans les écoles de l'époque impériale, exerça son influence sur Sénèque et fut l'intermédiaire de la tradition entre Thucydide et Tacite. Mais ce qui frappe dans le *Catilina*, c'est en somme la diversité et la multiplicité des éléments et des tendances que l'auteur a cherché à fonder dans une unité tout de même remarquable, malgré les disparates. § Note sur l'inscription d'Abercius [L. Saint-Paul]. 28-31. V. 11, lire : πάντη δ' ἔσθρον συνομίλους, πᾶλλον ἴγων ἐπ' ὄγων. Abercius voyageait en portant avec lui les Epîtres de saint Paul. Le pays qu'il visitait était plein de Judéo-chrétiens, qui, à cette date (II^e et III^e siècles), avaient un renouveau d'activité grâce au livre d'Elkasai. Ils rejetaient saint Paul. Pour garantir son orthodoxie dans les communautés, Abercius devait montrer les Epîtres. Abercius oppose aux Judéo-chrétiens, qui ne célébraient l'eucharistie qu'une fois par an, la pratique de la grande Eglise, qui donne le pain continuellement διὰ παντός. Le vin excellent du sacrifice (16) s'oppose à la pratique des Elkésaites, qui ont horreur du vin et le remplacent par l'eau dans l'eucharistie. La splendeur de Rome, centre du christianisme, s'oppose à Jérusalem, centre du Judéo-christianisme. § Corrections aux tragiques grecs [J. E. Hardy]. 32-41. < En anglais >. 10 corrections à Eschyle ; Soph. El., 451 ; six corrections sur Œd. Col. ; Trach., 186, 678 ; Eurip., Iph. Aul. 1193. § Homère et Bacchylide dans le papyrus d'Oxyrynchos [P. Collart]. 42-51. Les fragments d'Homère et de Bacchylide du t. XI. Ces derniers permettent de se faire une idée des scolies, dont il est si peu resté. Ce sont des chansons de table, mais il faut distinguer les scolies impersonnels, froids et guindés et les scolies dédiés à un personnage, admis dans les cérémonies privées où l'ode n'eût pas été à sa place, qui sont de chaudes invitations aux plaisirs de l'amour et de la table. § Un fragment de critique d'art dans Suidas [F. Préchac]. 52-54. Suidas, v° Σεβαστιανός. La fin est une addition marginale, sur le Colosse de Rhodes et le Colosse de Néron. § Aristote, Πολιτεία Ἀθηναίων, 62,2 [P. Foucart]. 55-59. Lire : ... προστίθεται, < τῷ δ' ἐπιστάτῃ > δίχα προστίθενται. Rôle et salaire de l'épistate des prytanes. § Un héros éphésien, ΗΡΩΙ ΗΡΟΠΥΘΩΙ [P. Foucart]. 60-62. Inscription appartenant à l'auteur, dédicace au Héros Héropythos, cf. Arrien, I, 17, 11. § Ecrits hermétiques. I. Sur les douze lieux de la sphère [F. Cumont]. 63-79. 1 fig. Reconstitution d'après diverses sources de ce traité hermétique dont nous avons un résumé, tiré vers 500 par Rhétorius, d'une Introduction composée vers 200 par l'astrologue Antiochus d'Athènes. Le fonds primitif remonte à la période des Ptolémées, par un mélange de croyances religieuses et de spéculations astronomiques. § N° 2. Proprius, terme rituel [L. Havet]. 81-84. Ce mot dans Plaute *Capt.*, 862, est un terme technique comme le prouve l'inscription des jeux séculaires, l. 137 (Eph. ep. VIII, 232) ; un autre passage de cette inscription, l. 103, prouve que ce n'est pas une qualité de la victime, mais une circonstance de l'immolation. Dans les idées antiques, que révèle Phèdre, 5, 4, la victime devait être récemment nourrie, et sans doute de purioribus cibis (Pétrone dans Servius, En., III, 37 ; Lact. Plac. sur Stace, Theb. X, 793 ; cf. Var., Mén. dans Non., 131). C'est ce que confirment les rapprochements du folk-lore (cultes mexicains et juifs). Dans Phèdre, il faut lire : libenter purum (istum Perotti, tuum ms.) prorsus adpetere cibum. § Ecrits hermétiques, II. Le médecin Thessalus et les plantes astrales d'Hermès Trismé-

- giste [F. Cumont], 85-108. Un texte sur les plantes astrales, publié par Graux (Revue de phil., II, 65), puis plus complètement par Boudreaux (Cat. cod. astr., VIII, 3, 132), et précédé d'une lettre traduite en latin dans un ms. de Montpellier, 277 (xiv^e s.), est d'un médecin Thessalus, un des ⁵ maîtres de l'école méthodique, originaire de Tralles, qui eut une grande vogue et un aussi grand aplomb à Rome au temps de Néron. L'influence des théories astrologiques sur la médecine est un épisode particulier d'un phénomène général, l'action de l'Égypte à Rome dès le règne d'Auguste. ¶ La date d'avènement de Ptolémée IV Philopator [Maurice Badolle]. 108-121.
- ¹⁰ Le témoignage des papyrus concorde avec celui de Polybe: l'avènement a bien eu lieu en septembre 221. ¶ Isocrate et Thucydide [Georges Mathieu]. 122-129. Isocrate a beaucoup étudié Thucydide, soit pour s'en inspirer, soit pour le contredire. Isocrate voulant agir sur l'esprit public est obligé de céder aux goûts du jour et d'attacher une grande importance ¹⁵ à la beauté de la forme, tandis que Thucydide est comme un savant qui s'adresse au public idéal des penseurs de tous les temps. ¶¶ N° 3. Cas en -e- et cas en -i- de la troisième déclinaison dans Lucrèce [Alfred Ernout]. 133-168. Listes classées des formes de Lucrèce comparées avec les formes des grandes inscriptions de la République et du monument ²⁰ d'Ancyre. Mommsen, dans sa restitution de ce dernier texte, a souvent introduit des barbarismes. L'action de l'analogie s'est exercée des thèmes consonantiques sur les thèmes vocaliques; les réactions en sens inverse sont extrêmement rares et de caractère accidentel. Dans les thèmes consonantiques, on ne doit pas admettre l'acc. en -im, le nom. et l'acc. plur. en -is; ²⁵ l'abl. sg. en -i doit être expressément attesté par la métrique. Dans les thèmes vocaliques, l'acc. en -im ne doit être admis que sur un témoignage formel. L'abl. en -i des thèmes vocaliques est constant dans les adjectifs; pour les participes et les mots de nominatif en -is il faut qu'il soit attesté sérieusement ou réclamé par la métrique. Au plur., écrire toujours -es au ³⁰ nominatif; -is à l'accus. des adjectifs. Pour les substantifs, l'accus. en -is doit être attesté par de bons mss. ou réclamé par le contexte pour éviter une obscurité. P. 141, formes dialectales dans le SC. des Bacchanales et la lex Julia municipalis. P. 135, n. 2, plura, pluria, compluria. P. 139, n. 2, sus. ¶. Note de critique verbale sur Scribonius Largus [Paul Jourdan].
- ³⁵ 169-188. Bibliographie; vie et œuvre de Scribonius Largus; éditeurs et éditions des Compositions. La source du texte est une édition de 1529 par Jean Du Rueil, médecin de François I^{er} et chanoine de N.-D., doyen de la faculté de médecine (1474-1537). Détails sur la vie de ce savant et sur son édition, sur les éditions de Rhodius et de Helmreich. ¶¶ N° 4. Notes ⁴⁰ de critique verbale sur Scribonius Largus [P. Jourdan]. 189-251. Corrections et discussions dans l'ordre du texte, en se fondant, quand il y a lieu, sur Marcellus Empiricus. P. 191, sens de uel. P. 215, donec, non donicum. P. 223, extra. P. 232, inrequiebilis, inextinguibilis. P. 236, infinitif dans les recettes. P. 240, in nocte et in noctem. P. 250, gelari, se congelare. — Cette ⁴⁵ revue contient, en outre, comme annexes, la **Revue des revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique**. Fascicules parus en 1918 (42^e année), et la **Revue des comptes rendus d'ouvrages relatifs à l'antiquité classique**, parus en 1914 (5^e année).
- Revue des deux mondes**. 88^e année. Tome LXVI. 1^{er} août 1918. Les ⁵⁰ batailles de l'Aisne, I. Dans l'histoire [L. Madelin]. III. La bataille de César. 618-623. 2 cartes.
- Revue des études anciennes**. T. XX. N° 1. Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 1-8. IX. Méonien *ξανδαλα* (vocatif), « étrangleur de chiens ».

L'hypothèse de l'origine italique concorde avec l'histoire et la phonétique du mot. Il remonte à l'époque où les parlers italiques étaient encore nouveaux venus dans la péninsule. ¶ Etudes d'histoire hellénistique [M. Holleaux]. 9-19. VIII. Un nouveau document relatif aux premiers Attalides : inscription de Delphes, généalogie des Attalides. IX. Sur la lettre d'Attale 5 aux Ἀρλᾶδαι. ¶ Inscriptions de Delphes [E. Bourguet]. 20-24. ¶ La date des Captivi de Plaute [H. de la Ville de Mirmont]. 25-32. En 563/191 ou peu après. L'allusion à la basilique s'explique. La basilique Porcia est de 570/184. On a dit que c'était la première, parce qu'elle a remplacé fort 10 avantageusement les bâtiments de même ordre. ¶ Stèle funéraire archaïque de Ténos [P. Graindor]. 33-37. 1 fig. Jambes et pieds chaussés. Tous les détails et les courroies de la chaussure sont indiqués en relief. L'œuvre est des environs de 475. ¶ Kouï dans une inscription gauloise de Cavaillon et l'oghamique Koi [J. Loth]. 38-42. Les deux mots sont identiques; u ajouté indique un o fermé. C'est le locatif du thème pronominal 15 ke, ko, devenu l'enclitique -ce, -c en latin. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 43-46. LXXVII. De l'unité italo-celtique, sur la race et le nom des Ligures. Réponse à Piganiol, pour qui les Ligures ne sont pas Indo-européens et représentent la civilisation néolithique et le premier âge du bronze. Le texte de Strabon opposant Ligures et Gaulois ne vise qu'une distinction 20 politique. ¶ L'enceinte grecque de Marseille [M. Clerc]. 47-52. A propos d'un ouvrage de V. de Gaudemar, 1 pl., 2 fig. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 53-54. La question ligure, etc. ¶ N° 2. Pour l'histoire du scepticisme antique [E. Bréhier]. 69-76. Les tropes d'Enésidème contre la logique inductive. Le scepticisme d'un Sex. Empiricus s'attaque au dogma- 25 tisme déjà vicilli des Stoïciens et des Epicuriens. Enésidème attaque la séméiologie des Epicuriens et revendique la saine méthode inductive. ¶ Patron de miroir étrusque au musée de Genève [W. Deonna]. 77-112. 12 fig. Cet objet est ou un miroir incrusté ou un patron pour reporter le décor par impression humide sur un miroir ensuite gravé. L'examen 30 conclut en faveur de la seconde conclusion. Nous avons là une preuve de l'existence au v^e s. av. J.-C. de procédés techniques crus beaucoup plus modernes. Il n'y a pas de raison de douter de l'authenticité. Le sujet est Persée et Athéna regardant la tête de la Gorgone que reflète l'eau d'une fontaine. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. LXXVIII. 113-115. Emblèmes 35 conjugués, roues et maillets. Figurent au-dessous de l'inscription d'un autel trouvé à Psalmodi, près de la Camargue : IOVI ET SILVANO OCTAVIVS | PEDO. Les emblèmes de Silvain sont le maillet, le pot et une serpette. Ce dernier attribut est nouveau. ¶ Oppidum Batauorum [F. Cumont]. 116. Fouilles nouvelles à Ubbergen, près de Nimègue. ¶ Le 40 mithréum de Kœnigshofen à Strasbourg [F. Cumont]. 117-118. Particularités de ce temple trouvé en 1912. ¶ Une porta romana à Marseille [Eugène Duprat]. 119-120. Elle est mentionnée entre 993 et 1032 dans un acte de Saint-Victor. ¶ De Charlemagne et du fromage de Brie [Georges Gassies]. 121-124. A propos d'une anecdote du moine de Saint-Gall. ¶ Chronique 45 gallo-romaine [C. Jullian]. 125-127. ¶ A propos de linguistique [A. Meillet et A. Cuny]. 131-134. Discussion sur formica et les aspirées indo-européennes. ¶ N° 3. Jupiter dementat [S. Chabert]. 141-163. Origines antiques de cette formule qui a été cristallisée pour la première fois par J. Lightfoot, en 1647, dans Harmony, Chronicle et Order of the Old Testament. 50 ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 164-168. X. Latin resina, gr. ῥηίνη, lat. rasis. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 169-176. LXXIX. Dans l'Alsace gallo-romaine. Réflexions suggérées par le t. VII du Recueil Espérandieu.

- ¶ A propos de quelques divinités rhénanes [C. Jullian]. 176-180. ¶ Les oppida et théâtres antiques de la cité des Lémoviques [J. Plantadis]. 181-184. Répertoire avec bibliographie. ¶ L'oppidum de Nages (Gard) [F. Mazauric]. 185-190. 1 fig. ¶ Les fouilles de Nimègue [J. Breuer]. 190-192. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 193-198. ¶ N° 4. Theophrasta [O. Navarre]. 213-222. Conjectures sur le texte des Caractères en vue d'une édition. ¶ Questions gréco-orientales [A. Cuny]. 223-230. XI. Gr. βόρτρον (βοράτη), sorte de cèdre; βόραστος (βούραστος), apathe enveloppant la feuille du palmier, datte enfermée dans son enveloppe. Emprunts de différentes dates à l'araméen et à l'assyro-babylonien. ¶ Notes gallo-romaines [C. Jullian]. 231-236, 1 fig. LXXX. En suivant l'enceinte d'une cité gallo-romaine. A propos de la carte du diocèse de Saintes par Dangibeaud pour le XVIII^e siècle. Germanicomagus (en Saintonge). A propos des stations frontières. ¶ Notes d'archéologie marseillaise [E. Duprat]. 237-241. I. Porta gallica et Porte de la Joliette. ¶ A propos du cimetière celtique de Cavailon [C. Jullian]. 242-243. 2 fig. ¶ L'autel de Psalmodi [C. Jullian]. 244, 1 fig. Supplément à l'article de la p. 113. ¶ Stèle de Capvern [J. A. Brutaills]. 245-246, 1 fig. ¶ Le tombeau d'un grand druide [M. Prinnet]. 246-247. Imposture qui en a imposé au P. Ménestrier. ¶ Sur la cité à laquelle appartenait la villa de Chiragan [C. Jullian]. 247-248. D'après l'abbé Degert, dépendait de Toulouse, non du Comminges. ¶ Tonneaux de l'époque romaine trouvés en Hollande [J. Breuer]. 249-252. A Vechten et Arentsburg, dans des puits. ¶ Chronique gallo-romaine [C. Jullian]. 253-258.
- 25 **Revue des études grecques.** T. 30. N° 139. Juillet-septembre 1917. Hypothèses sur le contrat primitif en Grèce [Louis Gernet]. 249-293 et 363-383. Traduction et commentaire des vers 344-359 de θ de l'Odyssee. 1. L'ἔγγυη homérique. Au vers 351 du passage cité ἔγγυη ne désigne pas une caution. L'ἔγγυη est le nom du contrat interfamilial qui fonde une obligation *ex delicto* et dont l'élément capital est la promesse faite au nom de la famille du délinquant. Quant au vrai cautionnement, il apparaît plus tard, quand le groupe familial s'est désagrégé. — 2. L'ἔγγυη contrat de fiançailles. A côté de l'ἔγγυη, obligation *ex delicto* il y a aussi une ἔγγυη dans le mariage. C'est le contrat de fiançailles, acte préliminaire à l'union conjugale. L'ἔγγυη est bien l'affaire d'un groupe familial conçu comme unité collective. Il en reste une trace à l'époque classique où l'on voit que l'ἔγγυον ne tient pas son pouvoir d'une fonction protectrice de tutelle, mais d'une espèce de délégation. En résumé, dans l'ἔγγυη à fin d'épousailles, les deux parties sont non point deux individus mais deux groupes. — 3. Société et contrat. Entre l'ἔγγυη matrimoniale et cette ἔγγυη qui est devenue caution le rapport sémantique est celui-ci : dans les deux cas, il y a un arrangement interfamilial en vue de cette union ou de cet accord que paraît signifier essentiellement le contrat primitif; pacification dans le cas d'un arrangement à cause délictuelle; alliance dans le cas d'un arrangement à fin d'épousailles. L'étymologie de ἔγγυη est claire; le mot s'apparente à γυῖον, γυάλον et signifie paumée. La notion de l'hospitalité que nous rencontrons sur notre chemin est associée au geste de la main qui accueille et qui reçoit; le terme δέχομαι a toutes les chances d'appartenir à la même famille que δεῖται. Un hôte est un quasi parent; on se l'unit par un acte qui symbolise une espèce d'agrégation au groupe familial. Pareillement l'accord qui clôt une vendetta se traduit par le serrement de mains. En résumé la force obligatoire du contrat se présente sous deux aspects, l'un objectif et social, l'autre subjectif et individuel: d'une part, le contrat vaut parce que la garantie en est assurée par

une puissance supérieure aux contractants; d'autre part, il implique comme condition nécessaire la foi du créancier dans la promesse du débiteur. ¶ Sur les métropoles égyptiennes à la fin du 1^{er} siècle ap. J.-C. d'après les papyrus Rylands [Pierre Jouguet]. 294-328. Il paraît prouvé que la population, au point de vue politique, était divisée en 4 classes: les citoyens romains, peu nombreux d'ailleurs; les citoyens des villes grecques; la population hellénique du pays égyptien (χώρα) et la population indigène. Les citoyens des villes grecques ont leur quatre πόλεις (cf. Rev. Et. Gr. 25, 223-226): Alexandrie, Naucratis, Ptolémaïs, et, depuis 130, Antinooupolis. Le δῆμος des Ἕλληνες de la χώρα (ou Μητροπολίται) a pour élite οἱ ἐκ (ou ἀπό) τοῦ γυμνασίου. Au-dessous de cette aristocratie il y a d'autres privilégiés: les κάτοικοι, les εἰσοσίδραχοι, les δωδεκάδραχοι, les ὀκτάδραχοι. Le privilège le plus apparent de ce δῆμος, au point de vue politique, est d'être administré par des « magistrats » ἄρχοντες. Pas de conseil à côté des archontes; ils forment néanmoins ce que nos textes appellent le κοινόν des archontes qui dans certaines affaires où sa responsabilité collective est engagée est représenté par l'exégete et le gymnasiarque. L'administration financière de la ville semble avoir été placée sous la surveillance du κοινόν; il agit encore collectivement dans la procédure de désignation aux curatelles municipales. Il semble que l'autorité des archontes s'étendit au delà des limites de la ville. En résumé, on peut malgré tant de lacunes se former une idée assez nette de ces communes grecques qui ne sont pas des πόλεις et dont les membres ne sont pas des citoyens. Elles peuvent voter des décrets honorifiques et sont administrées par des archontes prises dans leur sein, et qui les représentent en face du pouvoir central. Le papyrus Rylands 77, dont l'auteur donne une traduction, accompagnée d'un commentaire critique et exégétique nous renseigne sur la désignation et la nomination aux ἀρχαί des métropoles. La réforme de Septime Sévère, qui donna aux métropoles les assemblées régulières, dut être considérée comme un bienfait, de même que le célèbre édit de Caracalla. ¶ Bulletin archéologique [W. Deonna]. 329-361. 1. Fouilles, topographie, musées. — 2. Architecture. — 3. Sculpture. — 4. Peinture. — 5. Bronze et fer. — 6. Orfèvrerie. — 7. Terres cuites, verres, gemmes. — 8. Mythologie, religion, rites. — 9. Divers. ¶ N° 140: Novembre-décembre. Le décret de 401/0 en l'honneur des métèques [Paul Cloché]. 384-408. Texte de l'inscr. découverte sur l'Acropole < cf. Mitt. d. d. arch. Inst. 23 (1898) > tel que l'édite Nachmanson, Historische attische Inschriften, avec les principales différences qui le séparent de celui de Michel, Recueil d'inscriptions grecques, accompagné d'observations critiques et historiques. On peut se représenter ainsi la suite des idées contenues dans l'inscr. : pour récompenser les métèques de l'armée de Phylè et leurs auxiliaires immédiats, on leur octroie la πολιτεία. Ce décret récompensait chez une partie des métèques une série de services suivis et prolongés. On peut s'étonner de ne pas trouver dans cette liste l'absence presque exclusive de commerçants, d'armateurs, de matelots, d'industriels et d'artisans, mais au contraire de voir que l'ensemble des métèques inscrits sur les deux colonnes appartient à la petite industrie, urbaine ou rurale, à l'agriculture ou à des professions très voisines. C'est que deux des mesures brutales prises par les Trente (interdictions de séjour et mainmise sur les domaines ruraux) ont frappé davantage la population agricole, fait d'autant plus remarquable que les éléments ruraux de la population athénienne ne passent pour avoir été les plus favorables à un mouvement démocratique. Il ne semble pas qu'une fraction appréciable de métèques marins ou commerçants ait pris part aux opérations de Phylè;

l'ensemble des métèques de cette catégorie qui purent appuyer l'armée démocratique n'a dû affluer au camp de Thrasybule qu'après l'affaire de Munychie. La fin de la guerre d'Eleusis et le retour de la presque totalité des Trois-Mille émigrés ont fait reprendre par Thrasybule une tentative qu'Archinos en 403 avait réussi à combattre. En résumé, la portée matérielle et effective du décret de 401/0 n'était pas très considérable et était loin de combler les vides creusés par les Trente dans les rangs du Dèmos : 300 métèques entraient dans la cité, en même temps que reparaissaient dans Athènes, à quelques fugitifs près, les principaux complices de Critias

5 < v. R. d. R. 41, 62, 44 >. ¶ Bulletin épigraphique [P. Roussel et G. Nicole]. 409-425. Attique, Péloponnèse, Grèce du Nord, Thrace, Cyclades, Crète, Iles d'Asie et Pérée rhodienne, Asie Mineure, Lycie, Pamphlie, Cilicie, Syrie-Phénicie, Egypte et Cyrénaïque, Italie, Afrique du Nord. ¶ Tables décennales de la Revue (1908-1917) []. 431-453.

15 ¶ Tome 31. N° 141. Janvier-mars 1918. Le geste de l'aède et le texte homérique [V. Bérard]. 1-38. Il a toujours été admis que les poèmes homériques avaient été composés pour la récitation et que durant des siècles ils avaient été « joués » devant des auditoires. Tout au long des poèmes homériques et dans les passages originaux il est des mots qui non seulement appellent le geste, mais le nécessitent. P. ex. Odyssée II, 191 τῶνδε, avec

20 un geste d'Eurymaque, désigne les deux aigles < cf. R. d. R. 42, 97, 17 >. Il n'est nullement besoin de supprimer le vers. Au vers 97 du chant IV, la notation du geste entraîne la correction d'un mot, τῶν δ' (au lieu de ὧν). Les vers 277-279 du chant I et 196-197 du chant II ont été discutés depuis

25 l'antiquité. Dans ces deux passages οἱ δὲ qu'il faudrait écrire οἷδε désigne, avec un geste, les prétendants (γάμον signifie le festin de nocce et les ἔδνα le prix d'achat dont le fiancé paie sa femme). De même, I, 76 οἷδε (au I, de οἱ δὲ). Il n'est pas douteux qu'au chant II les deux vers 196-197 sont une claire réponse aux vers 52-67; il faut donc les conserver l'un et l'autre dans

30 le texte. Au chant I on pourrait trouver qu'ils sont moins en place. Le parallélisme de II, 194-197 et de I, 275-279 fut-il voulu et établi par le compositeur du chant I ? n'est-il au contraire que l'effet d'une réminiscence des aèdes postérieurs ? Nul ne saurait nous le dire. ¶ Le nœud gordien [W. Deonna]. 39-82 et 141-184 (19 gravures). L'examen de la légende phrygienne apprend que le nœud gordien est un nœud cosmique, de nature végétale, attribué à un dieu céleste, comme le char et les oiseaux; qu'il est sans commencement ni fin. Les monuments figurés répètent de siècle en siècle, depuis la Mésopotamie jusque dans la Scandinavie, un ornement noué qui répond à toutes ces conditions : a) Il est conçu de façon à paraître n'avoir

40 ni commencement ni fin. b) Il répond à la notion d'infini, comme d'autres motifs étroitement apparentés (serpent ouroboros). c) Il a un sens mystique et talismanique qu'il conserve encore dans les premiers siècles du christianisme. d) Il est toujours associé, depuis la Chaldée jusque dans l'art chrétien, aux anciens thèmes célestes, dieux anthropomorphes, serpent, cheval, oiseau, arbre du monde, signes aniconiques tels que la croix,

45 rosace, double hache, marteau, etc. On peut donc l'identifier avec le nœud gordien. Cela posé, le rôle de ce nœud dans la légende d'Alexandre est aisé à comprendre. Devenu le maître du monde, Alexandre a été divisé en un dieu céleste lumineux. Il a agi en dieu du ciel qui tisse, lie ou délie

50 et coupe à son gré le nœud du monde. On retrouve l'association de l'épée et du nœud dans l'iconographie de Salmonée, la légende d'Ocnos, d'Ixion, de Tantale, de Sisyphe qui est la même divinité que Tantale. Ce sont de vieilles divinités célestes devenues des réprouvés. Divers motifs de l'art

barbare, que l'on prend pour des lettres, sont en réalité de vieux symboles dont la valeur talismanique semble indiscutable : A, E, C, L, etc. L'ornement ∞ en forme de huit couché qui souvent les accompagne est le très ancien nœud gordien, réduit à deux boucles ; il est devenu le signe de l'infini, c'est-à-dire qu'il a conservé la même valeur qu'autrefois < cf. supra, Capi-
tan, Acad. Inscr. >. ¶ ΣΕΙΦΗΔΟΝΕΣ [H. de la Ville de Mirmont]. 83-87. Au vers 30 du *Griphus Ternarii numeri* d'Ausone, une leçon douteuse de 2 < ? > mss. Siredones sur l'autorité de Scaliger a passé dans les éditions d'Ausone (La correction Κηληδόνες que les derniers éditeurs d'Ausone attribuent à Fr. Ritschl et à M. Schmidt avait été faite au xvi^e siècle par un
avocat bordelais Martin Despois). Elle n'a pas plus droit à figurer dans un dictionnaire latin que le mot Σειρηδόνες dans un dictionnaire grec. ¶ La monnaie de bronze à Delphes [G. Glotz]. 88-90. Il résulte des comptes de Delphes publiés par Bourguet, Bull. corr. hell., t. 26, p. 53-54, que le chalque delphien est le 1/12 de l'obole comme il arrivait pour le chalque
attique. ¶ Pierres qui roulent. 2^e série < v. R. d. R. 25, 196, 39 > [Th. Reinach]. 91-100. Seymour de Ricci a trouvé un fragment de marbre grec de la Biblioteca Bertoliana de Vicence. C'est un des exemplaires du décret de Dryantinos (C. I. A., 3, 5) dont l'un est en partie au Musée britannique, et en partie au Musée d'Athènes. Il confirme les leçons de la pierre de
Londres et dans certains cas les restitutions des éditeurs. L'auteur en donne le texte avec fac-similé à grande échelle avec les restitutions. Ce fragment (de Vicence) avait été vu vers 1730 à Athènes par Fourmont qui en avait pris une médiocre copie. — Post-scriptum. S. de Ricci a retrouvé
parmi les livres de cette Bibliothèque une brochure de la catégorie dite Per nozze, dont les auteurs ont donné des extraits du journal manuscrit du comte Tornieri qui nous apprend comment ce fragment est passé depuis
1814 de collections particulières à la bibliothèque de Vicence. S. de Ricci a noté dans cette brochure la copie fautive des premières lignes d'une inscr. de la Villa Albani (I. G., 14, 1078). La pierre de Vicence conservée
à la Biblioteca Bertoliana est un faux. Dans cette même bibliothèque S. de Ricci a retrouvé : 1^o un bas-relief funéraire venant de Padoue (Bœckh C. I. G., 2, 2347 ; 2^o un autre bas-relief de Padoue (C. I. G., 2, 2347 a) et un autre de même provenance (Ibidem, 4, 6871). ¶¶ 142. Avril-juin. Note sur les parents de Démosthène [L. Gernet]. 185-196. Confirme ce que Dareste présumait des droits du mari dans le cas où son beau-père mourait sans postérité masculine. De plus le petit-fils peut être, au plein sens, du γένος de son grand-père maternel. C'est ainsi que Démosthène, si la dette de Cylon avait continué de courir, en eût été responsable sur ses biens et dans sa personne. L'atimie des débiteurs publics se transmettait au petit-fils en
l'absence d'autre descendant direct. Il y a vivante encore au 4^e s. la notion d'une solidarité étroite entre le grand-père et son petit-fils. Par cette continuité de l'un à l'autre nous nous expliquons mieux les invectives d'Eschine contre Démosthène petit-fils de Gylon. ¶ Petites contributions à l'histoire des sciences < v. R. d. R. 40, 48, 19 > [Michel Stéphanidès].
197-203. Un essai du cinabre chez les anciens. Le κιννάβρι des anciens existait dans le commerce en trois qualités : 1^o le cinabre naturel pur ; 2^o le produit du broyage et du lavage du minerai impur ; 3^o le cinabre pauvre, secundarium minium de Pline (33, 40) et de Vitruve, 7, 9, 4. La méthode de vérification — mal décrite par Pline et Vitruve — était basée sur les résultats de la combustion de la substance, et non pas sur un simple échauffement. — Λακκίματα sont les petites écailles oxydées qui se détachent du métal après une trempe répétée. L'étymologie λακκίον est juste, comme l'a
R. DE PHILOL. — *Revue des Revues de 1918.* XLIII, — 9

vu Berthelot, parce que le métal chauffé et trempé crie. Dans les Papyrus de Leyde (éd. Leemans 5, col. 6, p. 23, lire *πίταλον πυρρίσας βάρτε πολλὰ κικαι, ἴως λακηθῆ*. — *Χάλασις* = *ἀνεσις*. — Le *χαλκός ἀνερίμος* du Papyrus de Leyde 10, 11, 16 ne signifie pas *aes solutum* comme traduit Leemans mais

15 cuivre trompé. — *Ῥαχία* (*κούρη*). Aristote De plant. B 823. C'est la pierre ponce. — Homère donne les épithètes de noire et obscure à l'eau se présentant sous un gros volume; il n'entend pas les eaux mauvaises ou dures des sources des roches comme le veut Athénée B 414. — Le cuivre mossynique. Les anciens appelaient oricalchos le laiton, c'est-à-dire un alliage

20 de cuivre et de zinc. Bien qu'un passage du Pseudoaristote, De mirab. 64, 62 attribue la préparation du laiton au pays des Mossyniques, il est plus vraisemblable qu'il s'agit d'une préparation mentionnée par Strabon, 63, 56, p. 640 qui se faisait dans la Troade de Mysie, les Mossyniques du Pont étant une peuplade trop sauvage pour s'occuper d'alliages. — *Βροντήσιον*.

25 C'était un alliage d'étain et de cuivre, c'est-à-dire le bronze d'aujourd'hui, alliage sonore par excellence. — *Κλαυδιανόν*. C'était une espèce de laiton (ou de bronze), et le cuivre qui entrait dans sa composition provenait du mont Claudion dans la Thébaidé d'Égypte, où étaient situées les carrières de la pierre porphyrite. — Le métal *σταγών* est le stagnum de Pline. Ce n'était

30 pas l'étain, mais probablement l'alliage du laiton ou plutôt un élément constitutif du laiton, le zinc de la pierre cadmie. — Cuivre persan ou indien. C'est sans doute le même alliage (une espèce de tombac) que le Pseudoaristote De mirab. 49 appelle cuivre indien. — Science et inertie. Le curieux phénomène de l'*ἀνακιχλωσις δαΐων*, Aristote, Meteor. A, 3, p. 339 s'ob-

35 serve aussi bien dans la philosophie que dans la vie sociale. L'hérédité et l'atavisme, les habitudes et les instincts ne sont-ils pas une forme particulière de cette inertie? La science de même n'a-t-elle pas son inertie? ¶ La date des comptes relatifs au portique d'Eleusis [Gust. Glotz]. 207-220. C'est probablement en juin et juillet 332 que furent expédiés du Pentélique à

40 Eleusis les marbres destinés aux colonnes du portique et que fut gravée l'inscr. relative à ce transport. ¶ Etudes épigraphiques sur Athènes à l'époque impériale [Paul Graindor]. 221-240. L'archontat de Philopappos et la date des *Συμποσιακῶν Προβλήματων* de Plutarque < R. d. R. 43, 97, 1 >. — Décret en l'honneur d'Hadrien. Les deux fragments IG. 3, 7 et 55 dont l'auteur donne le texte avec un commentaire critique et explicatif font

45 partie d'un même décret en l'honneur d'un empereur. Cet empereur ne peut guère être qu'Adrien. — Dédicace à Asklépios (IG. 3, 132). Il ne paraît pas douteux que nous ayons affaire à deux fragments d'une même dédicace. Le n° 132° a été trouvé près de l'Asklepieion et le n° 132

50 en provient sûrement bien qu'ayant été découvert sur les degrés du Parthénon. — Le catalogue IG. 3, 1012. Nous n'avons aucune preuve que la liste 1012 soit postérieure au début de l'Empire. Jusqu'à nouvel ordre, il faut admettre que les documents semblables se placent tous entre le commencement du 1^{er} s. avant notre ère et le règne de Claude. ¶ Bulletin archéologique [A. De Ridder]. 241-276 (43 gravures). 1. Architecture.

55 Fouilles. — 2. Sculpture. — 3. Fresques. Vases peints. — 4. Bronzés. Terres cuites. — 5. Orfèvrerie. Objets divers. < Les deux derniers fascicules de la Revue des études grecques n'ont pas encore paru >. H. LÉNÈQUE.

50 *Revue tunisienne*. XXV. N° 125. L'inscription des ethniques [E. Vassel], 57-69. < Cf. R. d. R., XLII, 19, 30. > ¶ N° 126. Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 92-102. Cette basilique doit être une des basiliques de saint Cyprion, celle dont parle Procope à l'occasion de la prise de Carthage par Bélisaire et qui

était située en avant de la ville, près de la mer. Les épitaphes s'y comptent par centaines, malheureusement en fragments. Epitaphe en distiques : « + In hoc tumulo iacens [le nom est resté en blanc] quisquis ades lector causam qui noscere benis, Fuude precor lacrimas ; non minor hic dolor est. Hic iacet exauimis magnus decor illa parentum, Quam mors iuneritam 5 inpia sorte tulit, Incassum nil saeua iubans quam perdere duxit, Insontem animam dum sine sorde trait (sic). Sed hanc dira dolum rapiens commune parentum Tradidit et miseris tristia corda dedit. Nam uiuit haec moriens : aeterna in luce maebit Redemta et magno permanet Aelisis. Vis quinos linquens supletis mensibus annos, In pace deposita pridie kalendas apriles 10 ind(ictione) XU. » Le nom pouvait être Redempta. L'inscription est de 429 ou 444. Noter dans une autre épitaphe : Paulus aurifes. ¶ Addition à l'inscription des ethniques [E. Vassel], 103-105. Fragments nouveaux signalés par Merlin, C. I. L. VIII, 14280 a et b. Ils confirment le fait qu'il y avait deux exemplaires au moins. C'était un édit affiché dans plusieurs villes. ¶ N° 127. 15 La Carthage punique d'après M. St. Gsell [Dr L. Carton]. 165-182. Discussion de détails topographiques. ¶ Etudes puniques [E. Vassel]. 183-198. 7 fig. VIII. Epigraphes et anépigraphes. Fragments d'inscriptions n° 41-46 ; fragments anépigraphes, portant des symboles ; le tout provenant de Carthage. ¶ Deux nouveaux fragments de l'inscription des ethniques 20 [A. L. Delattre]. 199-203. Ils confirment l'hypothèse d'un édit exposé sur le forum de Carthage et reproduit dans d'autres villes. ¶ N° 128. L'épigraphie de Maxula [E. Vassel]. 300-312. Edition, bibliographie et discussion des textes. ¶ Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage [A. L. Delattre]. 378-389. Epitaphes, où on relève les noms : Couuldonia, Cudilu, Dominica, Iscantia, Barbarus, Leucius, etc. ¶ L'épigraphie de Maxula [E. Vassel]. 390-406. 2^e article. ¶ La guitare d'Orphée sur une mosaïque de Sousse [Dr A. T. Vercoutre]. 416-418. Cette guitare, à corps triangulaire, est de type très ancien et comparable à la balalaïka russe. Cet instrument a été inventé dans la région actuellement appelée le Turkestan indépendant. C'est la pandore. ¶ Une estampille romaine [E. Vassel]. 432. Sur une brique romaine trouvée près de Saint-Cyprien : Statius Marcus Demetrius (cf. CIL, XV). Nouvelle en Afrique.

35

GRANDE-BRETAGNE

Rédacteur général : M^{lle} Germaine ROUILLARD

Annual of the British school at Athens, XXII (1916-1917; 1917-1918).
 Pont, Bithynie et Bosphore [M. Rostovtsef]. 1-22. Le premier marché de la Crimée a toujours été la côte méridionale de la mer Noire. Mais son extraordinaire richesse la poussait à étendre plus loin ses relations commerciales, dans les cités du Bosphore, de la Propontide et du Pont. Ces relations ont subi des variations suivant les conditions économiques de ces pays. Il est 45 probable que ces relations se sont développées pendant que le royaume Hittite était à son apogée et que florissait le royaume transcaucasien de Van (Habdi). Les traditions grecques relatives aux Amazones, des découvertes faites par l'Académie des sciences de Van, une riche nécropole du second millénaire av. J.-C. explorée près de Maïkop dans le Kuban forment 50 autant de preuves. La question est de savoir si le Kuban a été pénétré par terre à travers le Caucase ou par mer le long de la côte de la mer Noire. Depuis lors ces relations se sont maintenues ou étendues et ont subi des

phases que peuvent indiquer des événements connus ou des noms de personnages historiques : la fondation des colonies grecques, Mithridate, la domination romaine, qui avait pour but de préserver le monde gréco-romain des atteintes de l'extérieur. Ce que nous apprennent les trouvailles de monnaies et les inscriptions. Sort de la province de Bithynie et du Pont sous l'Empire. L'administration de la Bithynie impliquait des difficultés particulières, d'ordre économique, diplomatique et militaire. Ces graves problèmes requéraient plus d'énergie et de responsabilité que celles qu'on supposait d'ordinaire à un proconsul prétorien de province sénatoriale. Aussi à côté du proconsul, qui avait sans doute à s'occuper des cités de Bithynie et de Pont, il y avait un procurateur dont les fonctions dépassaient singulièrement celles des procurateurs dans les provinces sénatoriales. Il n'était pas un simple administrateur des domaines impériaux. Il représentait l'empereur et la politique de l'empereur. Aussi choisissait-on des hommes de caractère et leurs actes montrent qu'ils avaient des pouvoirs étendus. Pline a réuni, par la suite, ceux du procurateur et du proconsul. On voit par sa correspondance quelle variété d'affaires relevait du procurateur. ¶ Strabon et Démétrius de Skepsis [W. Leaf]. 23-47. 1 carte. Démétrius a inauguré la méthode qui consiste à comparer le texte d'Homère avec des faits connus. Cette méthode a été pratiquée et élargie par Apollodore. Démétrius l'avait appliquée à la géographie et nous retrouvons ses conclusions dans le chapitre que Strabon a consacré à la Troade; car Strabon n'avait pas visité cette région. Etude du chapitre de Strabon. ¶ Notes sur le texte de Strabon, V, 3 [A. W. Van Buren]. 48-50. Leaf a montré que des notes marginales ont passé dans le texte. Nous avons deux autres exemples à ajouter. Mais c'est Strabon lui-même qui a rédigé ces notes; elles ont été ensuite insérées à une fausse place. C'est dans la description du Champ-de-Mars, § 8 *διόπερ... κατάρτος* qu'il faut placer un peu plus haut entre *τὴν θέαν* et *πλησίον*. Et § 10, *καὶ Ἀλέτριον... ἀποστῆσα*, rédaction nouvelle de Strabon qui était destinée à prendre la place des mots *παρ' ἣν ὁ Λαίρις... Μυτιλήνας*. ¶ La campagne et la bataille de Mantinée en 418 av. J.-C. [W. J. Woodhouse]. 54-84. 1 carte. Agis a gagné la bataille par une manœuvre hardie et savante. La jalousie des Athéniens a fait que Thucydide a tu la part prise au succès par le roi de Sparte, comme, plus tôt, Hérodote celle du roi Pausanias. ¶ La prétendue royauté du vainqueur d'Olympie [E. N. Gardiner]. 85-106. La théorie anthropologiste fait des jeux olympiques la continuation d'une lutte rituelle pour la royauté. Mais les arguments qui la supportent ne sont pas probants. L'origine des jeux d'Olympie est dans les jeux funèbres célébrés aux funérailles de Pélopes. ¶ Lettre inédite écrite d'Athènes [Lord Byron]. 107-109. 2 pl. Propriété de l'École anglaise. Datée d'Athènes, 20 janv. 1811. Vie de Lord Byron à Athènes. ¶ Poteries prémycéniennes du continent [A. J. B. Wace et C. W. Blegen]. 175-189. 6 pl. Classification et chronologie de ces poteries trouvées dans le Péloponnèse et la Grèce orientale. ¶ Documents provenant de Mylasa [W. H. Buckler]. 190-215. Essai de restitution et d'explication d'un certain nombre d'inscriptions. Résumé des institutions qu'elles font connaître et le régime des terres appartenant au temple d'Olymos.

Archaeologia or miscellaneous tracts relating to antiquity. Vol. LXVIII (1916-1917). Les voies romaines et la distribution des églises saxonnes à Londres [Reginald A. Smith]. Le général William Roy et ses « Military antiquities of the Romans in North Britain » [George Macdonald]. 161-228. 4 pl. et 7 fig. L'ouvrage est gâté par des conclusions trop larges pour les prémisses sur lesquelles elles reposent et par la croyance en l'authenticité

du *Desitu Britanniae* de Bertram. Mais l'auteur avait des connaissances de génie militaire qui lui ont servi, il a réuni des données topographiques très précieuses, il a sauvé dans de nombreuses planches très soignées des vestiges d'antiquité aujourd'hui disparus ou très effacés. Le livre reste un des classiques de l'archéologie de la Grande-Bretagne. On peut, grâce à une quantité de documents, reconstruire la carrière archéologique de Roy. Ses travaux année par année. Ses dessins (avec reproductions d'après le ms. du Br. Mus.). 229-262. 10 fig. plans et cartes. Les fondations ecclésiastiques antérieures aux Normands sont liées avec le système des routes romaines et les circonstances particulières qui ont fait passer un village de pêcheurs à la situation d'une métropole. Révision et établissement raisonné du réseau des voies romaines sur le sol de Londres. On a jusqu'ici négligé deux faits, le tracé en ligne droite des voies, l'éloignement des sépultures hors des cités. Le camp romain de Londres. ¶ Second rapport sur les fouilles du village de Hal-Tarxien à Malte [T. Zammit]. 263-284. 22 fig. 11 pl. Sculptures en relief, fragments de vases, de statuettes, etc.

Classical Quarterly (The). Vol. XII, 1918. N° 1. Restitutions et corrections, Tite-Live, VI-X [W. C. F. Walters et R. S. Conway]. 1-14. < Cf. Clas. Quart. IV, 1910, 267; V, 1 et Rev. des rev. 35, 162, 47; 36, 166, 1 > (à suivre). Notes critiques pour Tite Live VI, 6, 8; 17,2; 18,5-7, 23,3-6; 20 32,6; 42,13; VII, 10,13; 12,5; c. 17,12; c. 18,1; 24,4; VIII, 7, 16-19; 8, 3-8. ¶ Les adjectifs grecs composés comportant un élément verbal dans la tragédie [G. C. Richards]. 15-21. Examen des cas où les tragiques font usage de l'adjectif comportant un élément verbal; on peut les classer ainsi : — 1. Transfert de l'épithète simple ou composée. — 2. Redondance. — 3. 25 Brachylogie. — 4. Comparaisons. — 5. Inversion. — 6. Juxtaposition. — 7. Introduction de l'idée de verbe. — 8. Affaiblissement de l'élément verbal. ¶ Un soi-disant fragment de mime (XXI, Ribb.) [W. M. Lindsay]. 21. C'est à tort que Ribbeck attribue le mot « *ingluviae* » (Goetz, Corp. Glossariorum Latinorum : Gloss. Amplon. C. G. L. V, 367 G) à un fragment de mime; il 30 ne s'agit pas dans le cas en question du mot latin *ingluvies* (-ia) mais des deux mots anglo-saxons « *in gliovae* » = « dans une pièce ». ¶ Les gloses de Virgile dans le glossaire des « *abolita* » [Robert Weir]. 22-28. Le texte de Virgile est une des sources du glossaire imprimé entre crochets carrés dans le « *Corpus Glossariorum Latinorum* » de Goetz (vol. IV, pp. 4-198) 35 auquel Lindsay donne le nom de « glossaire des *Abolita* » < cf. Clas. Quart. vol. XI, n° 3, pp. 119-131 et Rev. des rev., 1918, p. 103, l. 9-20. > Il en résulte qu'un certain nombre de corrections doivent être faites au « *Thesaurus Glossarum emendatarum* ». Ces corrections sont valables pour le *Thesaurus* latin qui reproduit les fautes d'après le Thes. 40 Gloss. ¶ Anth. Lat. Ries. 678 [A. E. Housman]. 29-37. Etude critique et commentaire de Anth. lat. 678. C'est à tort que Scaliger, Burman et Meyer ont corrigé le texte des mss. l'édition de Riese établie d'après huit mss. meilleurs que le ms. de Cujas. Corrections purement typographiques. Tous les détails astronomiques donnés par le texte sont confirmés par 45 ailleurs. Commentaire détaillé de la pièce. ¶ Les « *professiones* » chez Cicéron et dans la table d'Héraclée [Jefferson Elmore]. 38-45. Critique des vues exprimées par E. G. Haray < Clas. Quart. vol. XI, p. 27-37 et Rev. des Rev., 1918, p. 101, l. 29-39 > à propos d'un article de l'auteur < cf. Journ. Rom. Stud. vol. V, pp. 125-137 >. ¶ Note sur Euripide [H. G. Viljoen]. 45. Lectures proposées pour : Hécube 1172 sqq. ¶ Le sacrifice des chèvres dans Homère [John A. Scott.] 46. C'est à tort que Alex. Pallis propose de lire *οἶων* au lieu de *αἰγῶν* dans A. 40, 66, 315 < cf. Clas. Quart.,

- vol. XI, p. 49 et Rev. des rev., 1918, p. 101, l. 51-52 > en alléguant que le sacrifice des chèvres n'est pas conforme à la tradition homérique. ¶ La prosodie de « divitius » [W. M. Lindsay]. 47. Note répondant à un article de Postgate < cf. Clas. Quart. XI, p. 169-178 et Rev. des rev. 1918, p. 104, l. 8-10 >. ¶ N° 2. Un verbe synonyme non remarqué [Roderick Mc. Kenzie]. 57-58. Emploi des composés de πορεύομαι au lieu des composés de ἐργάζομαι dans la *χοιμή*. ¶ Mehercle et Herc(u)lus [W. M. Lindsay]. 58. ¶ En vue de la restitution du texte de Properce [O. L. Richmond]. 59-74. Exposé de la méthode suivie par l'auteur pour tenter la restitution du texte de Properce. Le texte a été altéré à la suite d'interversions assez compliquées. Quels sont les mss. qui ont été ainsi altérés; traces de déplacements et de remaniements dans IV, 1; comment on a dû procéder en copiant un texte altéré; pagination de ce texte. Le développement de la composition chez Properce. ¶ Eurynome et Euryclée dans l'Odyssee [John A. Scott]. 75-79.
- 15 Contrairement à la théorie de Bergk (Griech. Literaturgeschich. Vol. I, pp. 708, 709, 710, 715) on ne saurait rejeter tous les vers de l'Odyssee où il est question d'Eurynome, servante dans le palais d'Ulysse. Pénélope exclusivement donne des ordres à Eurynome et Euryclée est la seule des servantes à qui Télémaque en adresse. Il n'y a pas de confusion dans
- 20 l'esprit du poète; Eurynome et Euryclée sont des personnages distincts et nécessaires à l'action. Euryclée servait chez Laërte, longtemps avant la venue de Pénélope. D'autre part, Eurynome est en rapport avec la seule Pénélope, c'était sa compagne. Lorsque la reine quitta le palais de son père, on lui donna un serviteur Dolios, il était encore plus nécessaire de lui donner
- 25 une suivante qui l'accompagnerait à Ithaque. ¶ Note sur Euripide Rhésus 252, 340 [A. C. Pearson]. 79. ¶ La tragédie d'Electre d'après Sophocle [J. T. Sheppard]. 80-88. Il est important, pour pénétrer l'art et les intentions de Sophocle dans « Electre », de remarquer avec quel soin le poète a voulu opposer Electre et sa tragique douleur à Oreste qui est avant tout
- 30 destiné à l'action. ¶ Phaedriana [J. P. Postgate]. 89-97 (à suivre). Etude critique relative au texte de Phèdre. ¶ Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X [C. F. Walters et R. S. Conway]. 98-105 (suite) < cf. Clas. Quart. IV, 1910, p. 267; V, p. 1 >. Corrections et restitutions proposées pour IX, 6, 12; IX, 9, 17; IX, 11, 40; IX, 18, 11; IX, 24, 9; IX, 40, 3. ¶ Sur deux
- 35 passages du Phédon [Arthur Platt]. Note sur 84 B et 95 B. ¶ Une question de métrique chez Lucrèce [Arthur Platt]. 106. Lucrèce n'élide l's final qu'à la fin du cinquième pied ou à la césure faible du cinquième pied; en dehors de ces deux cas, l'élosion de l's final est tout à fait exceptionnelle chez Lucrèce. ¶ N° 3 et 4. Restitutions et corrections pour Tite Live VI-X
- 40 (fin) [C. Flamstead Walters et R. S. Conway]. 113-119 < cf. plus haut >. Notes critiques : Tite Live X, 13, 10 et 33, 3; 33, 6; 21, 14; 30, 9; 35, 14; 36, 9; 43, 13; 45, 7, 3. ¶ Cada, nom. plur. [W. M. Lindsay]. 119. ¶ Socrate, « quantum mutatus ab illo » [Adela Marion Adam]. 121-139. Exposé et discussion des théories de Taylor et de Burnet au sujet des idées et du caractère de
- 45 Socrate d'après Platon, Aristote, Xénophon, et Aristophane. La question de l'impiété de Socrate. La distinction entre Σωκράτης employé par Aristote sans article pour désigner Socrate et ὁ Σωκράτης désignant Platon. Socrate s'intéressait-il principalement aux questions relatives à la morale? L'origine de la théorie des Idées, influence des croyances orphiques et
- 50 pythagoriciennes sur Socrate. L'intérêt de Socrate pour les sciences mathématiques. Les renseignements fournis par Xénophon, par Platon dans ses premiers dialogues, concordent avec ceux que nous donnent Aristophane et Aristote et permettent de tracer un portrait de Socrate qui présente

de l'unité. On en peut conclure que le Socrate de la République est une création de Platon. ¶ Ovide, *Fastes*, VI, 271 sq. [J. P. Postgate]. 139. La théorie exposée par Ovide dans ce passage est beaucoup plus ancienne que la doctrine stoïcienne. ¶ Plaute, *Poenulus* 1168 [W. M. Lindsay]. Note critique. ¶ *Vergiliana* [Gilbert Norwood]. 141-150. Commentaire des passages suivants : Géorg. I, 36 sq. ; I, 498 ; II, 498,9 ; *Enéid.* IV, 393 ; VI, 210 sq., 367 ; XII, 473 sqq. ; 546, 926. ¶ *Phaedriana* [J. P. Postgate]. 151-161. La méthode d'après laquelle on cherche à retrouver le texte de fables de Phèdre dans les paraphrases en prose est critiquée par J. Hartmann. On voit cependant à l'aide des exemples suivants ce que l'on peut attendre de cette méthode. Etude critique des fables : Le Moucheron et le Taureau, le Cheval avare, le Cheval orgueilleux, le Bûcheron et les Arbres, le Rat de ville et le Rat des champs, la Chauve-Souris « neutre », la Femelle du Renard changée en femme. ¶ Le ms. des tragédies de Sénèque [E. Harrison]. 161. ¶ Notes sur les consonnes grecques en Asie Mineure [D. Emrys Evans]. 162-170. Les aspirées ; les inscriptions provenant de l'ancienne Phrygie trahissent une confusion entre les aspirées φ, θ, γ et les sourdes π, τ, χ ; la même confusion règne dans d'autres parties de l'Asie Mineure. Les sourdes et les consonnes *d, m, b* dans les dialectes de l'Asie Mineure ; les sourdes s'adoucissent sous l'influence d'une nasale qui les précède immédiatement ; *vr, μr, vr*, deviennent *vd, vb, vg*. Les combinaisons de consonnes dans les dialectes d'Asie Mineure. ¶ Une édition anglaise de Virgile au VII^e siècle [N. F. G. Dall]. 170-178. Le compilateur du glossaire dit « *Affatim* » a puisé en partie ses matériaux dans le texte des « *marginalia* » de Virgile comme l'a montré Lindsay ; < Cf. *Clas. Quart.* XI, 185 sqq. et *Rev.* 25 des *rev.*, 1918, p. 104, l. 15-22 > la chose se manifeste tout particulièrement pour la section I. Les items de Virgile fournis par *Affatim* et ceux que donne *Ampl.* II se retrouvent dans le « *Corpus Glossary* », tous proviennent des « *marginalia* » d'un ms. de Virgile ; c'était un ms. anglais qui doit remonter au VII^e siècle ; ses *marginalia* sont les notes d'un éditeur 30 anglais. ¶ *Phaedriana. Addendum* [J. P. Postgate] < cf. *Clas. Quart.* XII et plus haut >. ¶ Le mythe de Posidonius [J. F. Dobson]. 179-195. Dans quelle mesure peut-on reconstruire le système philosophique de Posidonius en examinant les écrits de ses contemporains et de ses successeurs ? Une telle étude permet de conclure que Posidonius adapta et répéta un grand nombre 35 des lieux communs de l'école stoïcienne mais il se séparait des stoïciens sur des points fort importants ; si bien qu'on ne doit pas le ranger parmi les Stoïciens. Ses idées sur la nature de l'âme, l'origine et l'importance des passions, par exemple, différaient profondément de celles de Chrysippe. Il en est de même sur d'autres points. En réalité, il enseignait la philosophie 40 et dirigeait l'école stoïcienne, mais s'il exposait à ses auditeurs le système adopté par l'école, il ne se croyait point obligé de s'abstenir de le critiquer. Nous ne disposons pas des moyens nécessaires pour attribuer à Posidonius tel système particulier, il paraît avoir été un critique plutôt qu'un créateur en matière de philosophie. Il s'occupa d'astronomie, de géogra- 45 phie et particulièrement d'histoire. ¶ Notes sur la « Paix » d'Aristophane [T. L. Agar]. Explications et lectures proposées pour les vers 154-156, 416, 605, 1078, 1306.

G. ROUILLARD.

Classical Review (The). Vol. XXXII, 1918. Nos 1, 2. *Πολύχρυσος Μυκίνη* [A. Shewan]. 1-9. Discussion de la thèse de Bérard et de celle de Leaf à 50 propos de l'origine des richesses amassées à Mycènes. L'examen des diverses questions soulevées à ce sujet vient confirmer les vues de Bérard. L'étendue des pouvoirs d'Agamemnon, le commerce entre l'Orient et l'Oc-

- cident à l'époque mycénienne. On peut conclure que la possession de Mycènes et de Corinthe attribuée par l'auteur du « Catalogue » à Agamemnon permettait à celui-ci de dominer deux grandes routes commerciales; ce fait explique de façon satisfaisante l'étendue de ses richesses. ¶ La taupe dans l'antiquité [D'Arcy Wentworth Thompson]. 9-12. Discussion sur le sens des mots *ἀσπίλαξ*, *σπάλαξ*, *σφάλαι*, *σάλοψ* désignant la taupe. ¶ Ovidiana : Notes sur les « Fastes » [E. H. Alton]. 13-19 (à suivre). Notes sur les passages suivants : I, 181-227; II, 193-243, 472, 749, 750. ¶ L'idée de futur dans les propositions construites avec le subjonctif [E. A. Sonnenschein]. 20-21. La théorie de Goodrich < cf. *Clas. Rev.*, XXXII, p. 83-86 et *Rev. d. rev.*, 1918, p. 107, l. 10-20 > est satisfaisante, corrections et additions apportées à son exposé. ¶ Priscianus Lydus et Jean Scot [M. Esposito]. 21-23. Contrairement à l'opinion de J. Quicherat, le traducteur des « Solutions » de Priscianus, conservées dans un ms. latin de Paris, n'est pas Jean Scot. Ce ms. remonte très probablement au VI^e ou au VII^e siècle. ¶ La strophe de quatre vers dans les « Odes » d'Horace [J. P. Postgate]. 23-28. Horace a-t-il composé toutes ses Odes par strophes de quatre vers? Dans la plupart des odes, le fait se présente, mais il n'a aucune portée : il est dû au hasard, ou bien il révèle une préférence pour les couples de distiques. D'une façon générale, sauf dans certaines pièces réellement composées par strophes de quatre vers, et dans les distiques asclépiades, la combinaison métrique en question ne doit point préoccuper un éditeur d'Horace. ¶ Térence, *Andria*, 434 (II, vi, 3) [J. S. Phillimore]. 28-29. Lecture proposée. ¶ Horace, *Od.* I, XXXIV-XXXV [L. H. Allen]. 29-30. Les allusions politiques dans ces deux pièces d'un ton solennel. ¶ Note sur Virgile; *Eglogue VII*, 52 [A. G. Peskett]. 31. Lire « murum » au lieu de « numerum ». ¶ Cicéron, *Ep. ad familiares*, IX, 20, § 2 [A. G. Peskett]. 31. Lire « exactae artis ». ¶ Note sur Virgile, *Enéide XI*, 336-337 [F. A. Wright]. 31. ¶ Les voyelles devant « gn » en latin [J. S.]. 31. 30 Il semble que le groupe « gn » était prononcé en latin comme il l'est actuellement en italien et que la voyelle précédente devait être longue. ¶ Un recueil de phrases par S^t Columban? [W. M. Lindsay]. 31-32. La liste qui porte le titre : « Latinitates » ou « De Latinitate », publiée par Goetz dans le vol. V de son « *Corpus Glossariorum* » (p. 600 sqq.), pourrait être un recueil de phrases latines; S^t Columban en serait le compilateur. ¶ N^o 3 et 4. La rose des vents chez les Grecs [D'Arcy Wentworth Thompson]. 49-56. 4 fig. On ne saurait adopter la rose des vents telle que la conçoivent Kaibel et Capelle, et à leur suite, Forster et Hort. Renseignements fournis par Aristote dans les « *Meteorologica* » (2, vi, 363 a.). La classification des vents adoptée par Aristote repose sur une théorie météorologique relative aux rapports des vents et du soleil. Cette classification et la division correspondante de la rose des vents est duodécimale. Une telle numération est justement en rapport avec la division duodécimale de l'écliptique; il se pourrait qu'elle fût d'origine babylonienne. Elle était symétrique, 45 comportant douze secteurs égaux. A la latitude d'Athènes, elle concordait ainsi à une fraction de degré près avec l'hypothèse solaire et il en est ainsi à peu de chose près pour toute l'étendue des pays de civilisation hellénique ou pré-hellénique. Cette classification duodécimale fut en usage pendant très longtemps; on en trouve les traces dans les poèmes homériques, 50 chez Théophraste, Varron, Sénèque dans la Table des vents de la terrasse du Belvédère. Elle survit encore au Moyen Age. ¶ Trois passages des *Travaux et Jours* d'Hésiode [T. L. Agar]. 56-58. Discussion sur l'interprétation des vers 11; des vers 31½ et sqq.; du vers 416 et critique de vues de Gow

< cf. Clas. Quart., vol. XI, pp. 113-118 et Rev. d. rev., 1918, p. 103, l. 7-9 >. ¶ Ovidiana : Notes sur les Fastes (2^e article) [E. H. Alton]. 58-62 < voir plus haut >. Notes critiques pour les passages suivants : II, 770; III, 713-718; IV, 617; VI, 345, 346. ¶ Notes sur « Lydia » [W. M. Lindsay]. 62-63. Les innovations poétiques de la « Lydia » de Valerius Caton. Notes critiques sur le texte. ¶ Horace (Sermones, I, 6, 126) [D. A. Slater]. 64-65. Etude critique. ¶ Deux notes sur les oiseaux chez Virgile [W. Warde Fowler]. 65-68. Commentaire explicatif de : Enéide X, 262 sq., où les grues fuient devant l'orage, et de : Enéide XI, 271 sqq., passage relatif aux oiseaux de Diomède, il paraît s'agir ici de l'oiseau dit : « Puffinus Kuhlî ». 10 ¶ L'indicatif dans les propositions relatives [E. A. Sonnenschein]. 68-69. Réponse à la question posée par Smith. < Cf. Clas. Rev. XXXI, p. 69-71 et Rev. d. rev., 1918, p. 107, l. 4-9. > Nécessité de préciser les termes « défini » et « indéfini » à propos des temps et des modes. ¶ Le titre des « Etymologies » d'Isidore [W. M. Lindsay]. 69-70. On ne saurait adopter 15 pour les « Etymologies » ou « Origines » d'Isidore le titre de : « de origine quarundam rerum » comme le propose Anspach. L'édition d'Oxford renferme une erreur : l'épître-préface doit commencer par : « dum amici litteras ». ¶ Portus itius [E. E. Genner]. 70. Note sur l'identification de « Portus itius » et de Boulogne, c'est par un processus analogue que Port Natal 20 a pris le nom de Durban. ¶ Nos 5 et 6. L'idéalisme d'Euripide [R. B. Appleton]. 89-92. L'évolution des idées religieuses chez Euripide. On ne saurait, comme Thomson, distinguer, dans cette évolution, trois phases bien distinctes ; la première et la troisième n'apparaissent pas telles que les décrit Thomson. ¶ Les oiseaux de Diomède [D'Arcy Wentworth Thompson]. 92-96. 25 Etude complétant l'article de Warde Fowler sur l'identification des oiseaux de Diomède < cf. Clas. Rev. XXXII, 66-68 et plus haut >. ¶ Note sur le « Pervigilium Veneris » [J. A. Fort]. 97-98. Les fautes des mss. dont on dispose pour l'édition du texte. Corrections proposées. ¶ Terentiana [J. S. Phillimore]. 98-102. La question du plagiat dans le prologue de l'« Eunuque ». 30 L'accusation de Luscius contre Térence, réponse de ce dernier. Les arguments qu'il présente sont cohérents si on corrige « scisse sese » (v. 34) en « ascivisse » ou « se ascivisse ». Notes critiques sur les passages suivants : Héautontimorumenos 600-607, Phormion 368, Eunuque 317, 1011, 326, 978. ¶ Note sur l'Enéide VIII [J. W. Mackail]. 103-106. Commentaire des pas- 35 sages suivants : Voyage d'Enée sur le Tibre v. 26-101, généalogie contenue dans le discours d'Enée à Evandre v. 134-142, la scène du départ d'Hercule v. 213 sqq. ¶ Plaute, Stich. 1 sqq. [W. M. Lindsay]. 106-110. Etude de métrique. ¶ Euripide, Troades 226 sqq. [R. B. Appleton]. 110. Explication proposée. ¶ Callimaque, Epigr. 5 [E. J. Brooks]. 110. Explication du pas- 40 sage. ¶ Thucydide VII, 21,3 [M. Kean]. 110. Note critique et grammaticale. ¶ Ἄχαλασθι; Ἄρτεμι; [Arthur Sykes]. 110-111. On pourrait lire ἀχαλά dans Aristoph. Aves, 874, en rapprochant ce vers de Eschyle, Agamem. 140. ¶ Ausoniana [Hugh G. Evelyn White]. 111. Lectures proposées pour : Ephemeris, VIII ad init.; Prof. XIX, 15 sq.; Ecl. VIII, 21; XXVI, 14; Bis- 45 sula, III, 5 sq.; Epist. XIII, 25; XXVII, 69 sq. ¶ Nos 7 et 8. L'« Electre » d'Euripide [J. T. Sheppard]. 137-141. Il y a dans l'« Electre » d'Euripide des allusions à la prière des « Choéphores » où Electre souhaite d'être plus pieuse et plus sage (σώφρων) que sa mère ; mais dans la pièce d'Euripide, le caractère même de la jeune fille n'est pas, comme dans l'« Electre » de 50 Sophocle, inspiré par la prière des « Choéphores ». L'Electre d'Euripide a soif de vengeance, elle est aigrie par les souffrances de sa vie manquée. Elle est cruelle et incapable de pitié ou d'affection, si ce n'est pour Oreste,

et c'est elle qui pousse son frère au crime. Son caractère s'oppose à celui du paysan auquel on l'a donnée pour femme ; en effet, dans la pièce d'Euripide, c'est ce dernier qui est pieux et sage et qui a une vue saine des réalités de la vie. Euripide a voulu éveiller chez les spectateurs la sympathie en leur montrant la cruauté des hommes. Cette conception du caractère de l'Electre d'Euripide explique un certain nombre de détails de la pièce qui paraissent déconcertants à première vue. ¶ Le problème de l'Antigone, ce qu'écrivit Sophocle [J. J. Murphy]. 141-143. Corrections et interprétation proposées pour le dernier discours d'Antigone. ¶ Les hymnes homériques [T. L. Agar]. 143-146. Notes critiques pour l'hymne à Apollon, v. 154, 159-60, 163, 169, 177, 181, 201, 208, 231, 246, 252, 263, 275. ¶ Notes sur quelques textes dans Platon et Marcus Aurélius [R. G. Bury]. 147-149. Notes critiques pour Euthyd. 303 D, Epist. 8, 354 A, Epp. 8, 354 D; Eryx 401 A; Clitoph. 409 E. Marc Aurel. III, 12; 16,2; IV, 27; V, 12; VI, 40; IX, 28. ¶ Note sur les « Symposia » et quelques autres dialogues de Plutarque []. 150-153. La date de composition des « Symposia », les sujets qui y sont discutés. Renseignements que nous possédons sur les deux frères de Plutarque : Timon et Lamprias; il semble que ce dernier étant mort au moment où furent écrits les dialogues, le nom de Lamprias y désigne Plutarque lui-même. Les allusions aux « Symposia » qui se trouvent dans les œuvres de Plutarque. ¶ Ovidiana, notes sur les Fastes [E. H. Alton]. 3^e article <voir plus haut>. 153-158. Etude critique du passage suivant : VI, 419-436. ¶ Tite Live et le titre d'Augustus [Lily Ross Taylor]. 159-161. Tite Live emploie le mot « augustus » en l'opposant au mot « humanus » : ce dernier, sans se rapporter de façon précise à l'empereur, a, semble-t-il, la valeur d'un commentaire destiné à éclairer le sens du titre d'Augustus que prit Octave en 27 av. J.-C. Pourquoi l'empereur a-t-il choisi ce titre ? Parmi les explications qui ont été données, la plus satisfaisante est, semble-t-il, celle-ci : le sens religieux de cette épithète répondait exactement aux desseins d'Octave. ¶ L'ordre des mots dans la poésie latine et spécialement dans Horace, Epodes. 5, 19 [H. Darnley Naylor]. 161-162. Diverses combinaisons constituant les types habituellement employés. ¶ Plaisanteries de Plaute, Cicéron et Trimalcion [A. E. Housman]. 162-164. Explications relatives aux mots plaisants qui se trouvent dans le « Rudens », 7, 66-8, à une plaisanterie de Cicéron (Macrob. Saturn. II, 3, 16) et à un bon mot de Trimalcion (Petron. 41, 6-8). ¶ Deux notes sur Virgile et Horace [C. A. Vince]. 164-166. Explication et note critique, Enéid. I, 462, Horace. Epist. II, 1, 161 sq. ¶ Stace, le Pogge et Politien [D. A. S.]. 166-167. Exposé et critique des vues de Garrod <cf. Clas. Rev. XXVII, p. 265 sq. et Rev. d. rev. 1914, p. 187, l. 40-45 > au sujet du ms. des « Silves » dit « Vetustissimus » qui aurait été trouvé par le Pogge au monastère de St-Gall, collationné par Langermann, puis perdu dans un naufrage. ¶ ΗΕΡΙΣΚΕΑΙΗΣ [S. W. Grose]. 168-169. On ne saurait admettre l'interprétation de Blümner et de Jebb pour le mot περισκελής; dans Antigone, v. 474-476, le poète a voulu faire allusion à ce fait que le fer qui est seulement travaillé au feu sans être trempé par immersion reste cassant ; le mot περισκελής est ainsi, dans le passage en question, synonyme de « cassant ». ¶ Les routes stratégiques d'Agamemnon [A. Shewan]. 169. Les routes dont on a trouvé des restes dans le voisinage de Mycènes n'étaient pas des routes stratégiques; l'intérêt qu'elles présentaient était purement local; il est probable qu'elles étaient destinées, conformément à la théorie de Bérard, à favoriser le trafic entre les mers du Sud, de l'Orient et de l'Occident à travers les montagnes du golfe de Corinthe. ¶ Les propositions relatives

générales en grec [A. W. Mair]. 169-170. Réponse à une question soulevée par un article de J. A. Smith < cf. *Clas. Rev.* XXXI, p. 69-71, et *R. d. rev.*, 1918, p. 107, l. 4-9 >. ¶ Thucydide II, 48,3 [A. W. Mair]. 170. Il n'y a pas lieu de corriger le second αὐτός dans : αὐτός τε νοστήσας καὶ αὐτός, etc. ¶ Virgile, *Enéide*, VIII, 90 [E. J. Brooks]. 170-171. Ponctuation et interprétation proposées. ¶ Cicéron, *ad Att.* VIII, 4 [M. Kean]. 171. Lecture proposée : « ne tui quidem testimonii... veritatem veritus. » ¶ Tite Live XXIV, 26¹⁰ [A. G. Peskett]. Lecture proposée. G. ROUILLARD.

Hermathena. < N'a point paru en 1918. >

English historical review. Vol. XXXIII. N° 431 (juillet). La centuriation 10 dans la Bretagne romaine [F. Haverfield]. 289-296. 2 fig. Des survivances de l'ancienne division romaine du sol en rectangles ont été reconnues en Tunisie et en Italie. Les tentatives faites pour en retrouver en Grande-Bretagne n'ont pas été heureuses. Cependant on peut en découvrir en Essex, où le centre romain était la Colonia Victricensis Camulodunum. Le tracé 15 des chemins en ligne droite ou se coupant à angles droits sont des restes de la centuriation, bien qu'il ait été brouillé par des innovations.

Journal of Hellenic Studies (The). Vol. XXXVIII. 1918. Une statue de femme dans la première manière de Phidias [Percy Gardner]. 2 pl. 8 fig. 1-26. Etude d'une statue de femme provenant de la collection Hope, acquise 20 récemment pour l'Ashmolean Gallery. Détails caractéristiques de la draperie et de la tête. Cette statue représente-t-elle une divinité, un type de femme idéalisé ? Est-ce un portrait ? L'examen de ces différents points permet de conclure que l'œuvre en question remonte au milieu du v^e siècle, elle provient d'Athènes et peut être rattachée à l'école de Phidias. Il est 25 fort probable qu'elle reproduit les traits d'une femme sous prétexte de représenter une divinité ou une héroïne. Il est difficile de savoir quel fut le modèle de l'artiste ; il se pourrait très bien que ce fût Aspasia ; du moins peut-on adopter cette hypothèse jusqu'à nouvel ordre. ¶ Sept vases de la collection Hope [Winifred Lamb]. 27-36. 1 pl., fig. Etude de vases acquis 30 par l'auteur. — 1. Léclythe, la scène représentée nous montre Achille traînant le cadavre d'Hector autour de la tombe de Patrocle. — 2. Léclythe sur fond crème. La scène représente l'attelage d'un quadriges. — 3. Kotylé ornée de deux satyres, l'un dansant, l'autre se penchant pour atteindre un rhyton placé sur le sol. Ce vase rappelle le style de Brygos et peut être 35 rattaché à la série de vases ornés de satyres attribués à cet artiste. — 4. Kotylé. Sur un côté, un Eros ailé vole dans l'espace, devant lui, un ornement floral ; sur l'autre côté, un athlète, la main droite étendue sur un autel carré, derrière lui se trouve un pilier. ¶ Monuments grecs représentant un lion [W. R. Lethaby]. 37-44. ¶ Noms lyciens et phrygiens [W. G. Arkwright]. 40 45-73. ¶ Etudes sur le texte de l'Éthique à Nicomaque [W. Ashburner]. 74-87. < Cf. *Journ. of Hell. St.*, vol. XXXVII, p. 30-35 et *Rev. d. rev.*, 1918, p. 110, l. 22-36. > Un quatrième ms. vient s'ajouter à ceux qui ont été décrits par l'auteur comme renfermant les trois livres communs à l'Éthique à Nicomaque et à l'Éthique à Eudémus. Il s'agit du Palatinus 45 græcus 323 (D). Description de ce ms. qui a dû être écrit entre 1442 et 1459. Comparaison détaillée du texte avec celui que donnent A, B, C. Il en résulte que D, sous sa forme originale, paraît plus près de l'archétype commun ; lorsque A et D concordent, nous sommes en présence de lectures fournies par l'archétype. D'autre part, B et C ne dérivent probable- 50 ment pas immédiatement de l'archétype commun, mais plutôt d'une copie de l'archétype qui a été elle-même corrigée. On constate des rapports étroits entre A et D. La présente étude vient modifier quelque peu les

vues exposées par l'auteur dans un premier article < cf. Journ. of Hell. Stud., vol. XXXVII, p. 51 > au sujet du nombre de lettres à la ligne dans l'archétype. Hypothèse sur l'origine du ms. D. Appendice sur un autre ms. de l'Éthique à Eudèmos, Palatinus Graecus 165. Appendice relatif à l'identification du ms. inconnu de Victorius. ¶ Le caractère de la colonisation grecque [Aubrey Gwynn]. 88-123. — 1. Étude sur les causes de la colonisation grecque. — 2. Formation d'une colonie grecque. — 3. Développement politique et relations avec la métropole. — 4. Conclusions générales. La cause fondamentale de la fondation des colonies grecques était l'extension croissante d'une population pour les besoins de laquelle la capacité productive du pays était insuffisante. D'autre part, les colons souhaitaient d'échapper aux contraintes d'une organisation sociale entièrement basée sur la possession héréditaire des terres. L'émigration fut encouragée par l'éloignement des pirates des côtes de la Grèce propre. Il y a lieu de distinguer entre les premières colonies grecques dont le caractère est agricole et celles qui furent fondées plus tard, celles-ci étaient des centres d'activité industrielle et commerciale. Tant que durèrent les colonies grecques, en tant qu'unités indépendantes et parfois même longtemps après qu'elles eurent perdu leur indépendance, elles conservèrent les traits essentiels de la πολις. Ce fait explique le développement des institutions sociales et politiques dans les colonies grecques ; ce développement y est exactement parallèle à ce qu'il fut dans la Grèce propre. Exceptionnellement, en Sicile par exemple, on voit surgir une forme du despotisme militaire. Il est à peu près impossible de savoir ce que furent les relations des colonies et de leurs métropoles ; on trouve seulement à ce propos les traces de ce respect religieux qui unit le présent au passé dans toute société grecque. Les détails qui nous ont été conservés sur l'organisation des colonies de Corinthe ne nous permettent guère que de réaliser l'étendue de notre ignorance. Pourquoi les colonies grecques ne dépassèrent-elles point, jusqu'à l'époque d'Alexandre, les limites qu'elles avaient atteintes vers le milieu du VI^e siècle av. J.-C. ? Les Grecs se contentaient de posséder des établissements isolés sans se soucier d'occuper l'intérieur des contrées dont ils tenaient les côtes, l'impérialisme est une notion complètement étrangère à l'esprit grec. ¶ Comment on peut utiliser les anciennes copies d'inscriptions [W. M. Ramsay]. 124-192. L'étude des copies d'inscriptions faites en Anatolie par les anciens voyageurs et actuellement noyées dans de grandes collections telles que le C. I. G. présente un réel intérêt. On suivra dans cette étude la méthode suivante : On aura soin tout d'abord de faire aussi peu de corrections que possible ; il faudra tenir compte cependant de ce fait que certaines lettres sont susceptibles d'être mal lues, par n'importe qui, dans un texte difficile. D'autre part, il faut se défier des lectures de certains érudits doués d'une brillante imagination et d'une mauvaise vue, tels que F. Lenormant. Il faut se servir des copies originales, ne pas prétendre expliquer les textes provenant d'Anatolie en raisonnant par analogie à l'aide de ce que nous savons des idées grecques. Applications de ces principes à l'étude critique détaillée des inscriptions suivantes : C. I. G., 3988 ; Ath. Mitt., 1888, p. 237, n. 10 ; inscription inédite copiée par l'auteur ; C. I. G., 3994 ; C. I. G., 3995 ; Sterrett, W. E., n° 548 ; C. I. G., Add. 175 b ; B. C. H., VIII, p. 315 ; C. I. G., 4000 ; C. I. G., 4008 ; Sterrett, Ep. J. n° 203 = Journ. hel. St., 1902, p. 351 ; Journ. hel. St., 1902, p. 119, n° 44 ; C. I. L. III, 13638 ; C. I. G., 3990 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 183 ; Ath. Mitt., 1888, p. 238 ; Sterrett, W. E., 546 ; C. I. G., 4007 ; Heberdey-Wilhelm, Reisen in Kilikien, n° 179 ; Sterrett, W. E.,

253 ; *Studies in the Eastern Roman provinces*, p. 46 ; id., p. 41 ; id., p. 32 ; C. I. G., 3995 b ; 3990 b ; *Journ. hel. St.*, 1902, p. 349 ; Wilhelm, *Beitrag*, p. 222, n° 223 ; *Journ. hel. St.*, 1883, p. 424 ; id., 1884, p. 253. ¶ A la suite de cette revue : *Proceedings of the Society for the promotion of Hellenic Studies*. Session 1917-1918. Réunion du 7 mai 1918. La valeur des papyrus pour la critique des textes littéraires déjà connus [B. P. Grenfell]. XLIII-XLIV. Les textes des auteurs importants n'ont pas subi de changements essentiels depuis le II^e siècle ; avant cette époque, il en était tout autrement. Les papyrus viennent parfois confirmer les conjectures qui ont été faites. La division des mss. en familles est postérieure à la période des papyrus. ¶ Réunion du 25 juin 1918. La prétendue royauté du vainqueur aux jeux olympiques [Norman Gardiner]. XLVI-XLVIII. Critique de la théorie de J. Frazer et Cornford qui trouvent l'origine des jeux olympiques dans une dispute rituelle pour le trône. G. ROUILLARD.

Journal of Philology. — < N'a point paru en 1918. >

Journal of Roman studies (The). Vol. VI (1916). N° 1. Virgile, Stace et Dante [W. R. Hardie]. Virgile ne s'est jamais donné que comme l'auteur des Bucoliques, des Géorgiques et de l'Énéide. Ce que raconte la biographie sur la publication posthume de l'Énéide est historique. Du vivant de Varius, Tucca et Auguste, aucune autre œuvre ne pouvait passer sous le nom de Virgile. Il n'en fut plus de même sous Tibère. On commença par déterrer un Culex. Ce poème pouvait se trouver dans les papiers d'Auguste. Il lui a été dédié quand il s'appelait encore Octavius, non Octavianus, donc avant la mort de César, et probablement pendant l'hiver qu'il passa à Apollonie (43-44), puisque le lieu de la scène est placé en Épire. Il était donc antérieur au mariage avec Livie et à la naissance de Tibère : ni Livie ni Tibère ne pouvaient en avoir eu vent. Virgile aurait eu alors 26 ans. L'intérêt qu'excitaient les œuvres de Virgile aida la croyance que le Culex était de lui, à cause de l'ancienne et étroite relation entre Octave et Virgile, parce qu'on voulait aussi avoir un parallèle complet avec Homère auquel on attribuait la Batrachomyomachie. L'authenticité n'était plus discutée sous Néron, comme le prouve le mot de Lucain : *Et quantum mihi restat ad Culicem*. Ce mot a deux sens possibles : il me reste fort à faire pour atteindre la perfection du Culex ; ou : Je suis beaucoup plus jeune que Virgile quand il écrivait le Culex. C'est ce second sens que lui donne Stace, *Silv.*, II, 7, 74. Au moyen âge la personne de Stace et celle de Virgile ont subi une altération profonde. Virgile est devenu un magicien, Stace un chrétien. Le christianisme de Stace et de Virgile est le fond des caractères donnés à ces poètes par Dante, dans le Purgatoire, XXI et XXII. Verrall a supposé que l'idée du christianisme de Stace a été suggérée par le fait que dans le prélude de la Thésaïde, Domitien est explicitement reconnu comme dieu, dans celui de l'Achilléide, cette apothéose manque parmi tous les compliments adressés à l'empereur. Stace se serait donc converti pendant qu'il écrivait la Thésaïde. Verrall trouvait dans le VII^e livre les passages qui avaient suggéré l'idée du baptême de Stace aux lecteurs du moyen âge. Il prenait au sens littéral les mots de Dante : « Avant que j'aie conduit les Grecs dans une mélodieuse fiction aux rivières de Thèbes » ; c'est le v. 424, « Boeotaque, uentum flumina ». Virgile a, en effet, dit à Stace qu'il n'était pas encore chrétien quand il a commencé la Thésaïde. Mais ce qui a déterminé à croire à sa conversion, ce sont les vers 437 suiv., où l'on voit les chefs alliés hésiter à traverser l'Asopus gonflé. On y aurait vu un aveu voilé de Stace où il confesserait sa propre répugnance à avouer sa nouvelle foi. La comparaison et l'expres-

sion du v. 437, *Stat triste pecus*, seraient une allusion au nom de *Stace*. Dans la première partie du livre VIII ne manquent pas, de plus, les traits où un lecteur médiéval, une fois parti à la piste des allusions, pouvait découvrir des *aveux* voilés. Cela, on peut l'ajouter aux hypothèses de Verrall. Le huitième livre commence par l'enlèvement d'*Amphiaräus*. En signe de deuil, chaque année, à pareille date, les oracles d'*Apollon* se tairont. Mais les expressions du poète sont ambiguës. Il y a bien « *hac luce* », non « *ex hac luce* » ; mais ces deux mots peuvent être mal compris, car le poète commence par « *aeternus Phoebos dolor* ». Il n'est donc pas impossible de faire un contresens et d'entendre les vers de *Stace* du silence perpétuel des oracles. *Phoebos* annonce les oracles d'*Apollon*, mais *Stace* développe en énumérant avec eux *Dodone* et *Ammon*. L'explication est qu'*Apollon* est l'interprète général des volontés de *Zeus* et que *Stace* a développé en poète rhétorisant en accumulant tout ce qu'il a trouvé dans ses manuels sous la rubrique oracle. Mais un homme du moyen âge pouvait croire au silence perpétuel et général des oracles, jusqu'au jour où *Amphiaräus*, figure du Christ, recevrait les honneurs divins, *iamque erit ille dies*, etc. Quant au successeur que l'armée donne à *Amphiaräus*, *Thiodamas*, *Stace*, par une exagération de l'écrivain de l'âge d'argent, semble le faire parler d'*Amphiaräus* comme de *Phoebus* (332 suiv.). Ce *Thiodamas*, interprète du dieu, pouvait être pris pour une allégorie de saint Pierre. ¶ *Italie ancienne et moderne Bornéo, étude de civilisation comparée* [W. W. Fowler]. 13-26. Une ressemblance frappante entre les usages primitifs de l'Italie et ceux de Bornéo résulte du livre de *Hose* et *M. Dougall*, *Pagan tribes of Borneo* (1912 ; c. r. dans *Journal of R. st.*, II [1912], 269). Cette ressemblance peut s'expliquer par le même état de civilisation. Mais aussi peut-être par une origine commune, car la population des *terramares* est venue d'Asie par la vallée du Danube et le Nord en Italie. Les *Kayans* de Bornéo sont probablement en partie de sang caucasique et ont passé de l'Asie centrale par la Birmanie ou le Bengale. Similitudes : longues maisons sur pilotis, patriciat, talents oratoires des chefs, soin à garder l'histoire de la tribu pendant quelques générations, traitement bienveillant des esclaves, *testudo* dans le combat, usages rituels, administration de la justice, animisme, divination par les oiseaux, par l'inspection du foie, mariage par enlèvement, absence de mythologie, condamnation de la magie, idée d'une connexion entre le sexe féminin et le développement des céréales, etc. ¶ Un buste en bronze d'un prince de la famille julio-claudienne (*Caligula*?) au musée de Colchester, avec une note sur le symbolisme du globe dans les portraits impériaux [Mrs. S. Arthur Strong]. 27-46. 4 pl. et 5 fig. 40 Ce buste à peu près inconnu, trouvé en 1845, est peut-être un buste de *Caligula*, comme l'avait conjecturé dans sa jeunesse *Henry Newton*. Le buste repose sur un globe. Le globe est le symbole de la domination sur le monde, mais est un emblème divin de l'empereur comme représentant la providence de *Jupiter* sur la terre. *César* avait voulu être identifié avec le dieu du Capitole. Si ses successeurs ont officiellement évité d'éveiller le soupçon d'un tel dessein, les monuments (*camée Blacas*, *camée de Vienne*, grand *camée de France*, statue de *Piperno*, colonne *Claudienne*, *camées de Claude* triomphateur, etc.), montrent les premiers empereurs avec les attributs de *Jupiter*, égide, foudre. Le globe est un attribut grec de *Zeus*. 45 Il est combiné à Colchester avec le symbole italique du pilier. Il existe encore deux portraits d'empereurs avec le globe pour support, de *Philippe l'Arabe* et de son fils, passés de la collection *Altemps* au Louvre. Les autres exemples de cette disposition représentent des dieux, *Athéna* et

lais du Musée britannique, terre cuite de Lezoux à Saint-Germain. Addenda relatifs au culte des empereurs, aux ornements du triomphe, sur le culte de Sol dans la Rome primitive. Monnaies représentant le buste de l'empereur sur un globe. ¶ Deux portraits romains en buste à la glyptothèque Ny Carlsberg [Fr. Poulsen]. 47-55. 6 pl. Portraits de Cornificia, sœur de Commode et de Gordien I^{er}. ¶ Une date des Catilinaires [E. G. Hardy]. 56-58. Asconius sur In Pis., 5 (p. 5, 13 k.) dit que Cicéron donne une date fautive dans Cat. I, 4, par amour des nombres ronds. Il parle de vingt jours écoulés depuis le sénatus-consulte des pleins pouvoirs, alors qu'il n'y en avait que dix-huit. Le sénatus-consulte est du 21 octobre, le discours du 7 novembre. Il est invraisemblable que Cicéron ait arrondi les chiffres dans une séance où chacun avait les événements présents. Dion, 37, 31, parle de deux séances du sénat relatives aux pouvoirs extraordinaires. La première n'eut pas le résultat décisif de la seconde, où les pleins pouvoirs furent proclamés; mais Cicéron, qui a intérêt à faire sentir la longueur du délai, l'a fait partir de la première. ¶ Le nombre des sénateurs à l'époque de Sulla [E. G. Hardy]. 59-62. Appien mentionne à deux dates différentes, en 88 et pendant la dictature de Sulla en 82, la mesure qui a fait entrer d'un coup trois cents nouveaux membres dans le sénat. La première fois, ils furent choisis par les consuls, la seconde fois le choix fut soumis aux comices tributes. La mesure prise en 88 ne fut, en fait, jamais appliquée; la loi tomba avec les autres lors de la réaction démocratique. En 82, Sulla prit un autre biais. Il créa vingt places de questeurs qui, chaque année, entraient automatiquement au sénat et le complétaient (Tac., An., XI, 22). C'est ce renseignement mal compris qui est sous l'indication inexacte d'Arrien. ¶ La question transpadane et la loi sur les étrangers de 65 ou 64 av. J.-C. [E. G. Hardy]. 63-82. Discussion nouvelle de Dion Cassius, XXXVII, 9, et des interprétations de M. J. M. Nap. ¶ Colonia Caesarea (Antioche de Pisidie) à l'époque d'Auguste [W. M. Ramsay]. 83-134, 8 fig. Fondation et importance de la colonie. Les premiers colons (leg. V gallica): Corvatus Arruntius Aquila. Nom de la colonie et de la province. Auguste et la Colonia Caesarea. Monumentum Augusti Antiochenum. Texte de ce monument et comparaison avec le texte d'Ancyre. Caparcotna, Inscription de Yalowadj (p. 90) : L. Pomponio Nigro uet(erano) legionis) V g(allicae) scribae q(uaestorio) Vrbanus libertus); — et Viciat. Les datifs en -ai sont des archaïsmes conservés dans le parler rustique italien. Le personnage était parmi les premiers colons envoyés en 24 ou 23 av. J.-C. P. 115-121 édition des fragments du monument d'Auguste à Antioche, nouvelle source pour le texte du monument « d'Ancyre ». ¶ N° 2. Les monnaies de l'Arabie romaine et de la Mésopotamie [G. F. Hill]. 135-169. 2 pl. Adraa, Bostra, (p. 138, le culte de Dusarès), Charachmoba, Dium, Eboda, Esbus, Gerasa, Medaba, Moca, Petra, Philadelphia, Philippopolis, Rabbathmoba, Anthemusias, Carrhae (culte lunaire local, p. 153), Edesse (p. 155, chronologie du royaume d'Edesse et des Abgars; p. 161, chronologie et généalogie des Abgars), Maizomalcha, Nisibe [Nesibi toujours sur les monnaies], Nicephorium, Rhesaena, Singara, Zaütha. ¶ Idées romaines sur la divinité [J. S. Reid]. 170-184. Notes marginales sur le livre de M. W. Fowler portant le même titre. ¶ Confarreatio, étude d'un usage patricien [W. Warde Fowler]. 185-193. Il faut distinguer deux rites : le rite patricien ordinaire qui tire son nom du gâteau, principal élément de la cérémonie; le rite spécial et solennel, seulement applicable au flamme dial et à sa femme, qui comportait notamment l'emploi de la peau de la victime. ¶ Tacite à la fin de la période romaine et au moyen âge [F. Haverfield]. 196-201. Citations

- et imitations de Tacite depuis Plutarque jusqu'à la Renaissance. ¶ Vacuna [A. W. Van Buren]. 202-204. 2 fig. Un bas-relief, encastré dans le mur du château du marquis de Roccagiovine, représente une déesse de face en chiton et himation. La main droite serre les pattes de devant d'un daim. C'est
 5 probablement Vacuna, assimilée à Diane, reine des bêtes sauvages. L'inscription connue mentionnant la restauration d'un temple de la Victoire par Vespasien se rapporte aussi à Vacuna, assimilée à la Victoire. Des débris d'architecture, appartenant à un grand monument, trouvés à Roccagiovine, confirment ces hypothèses.
- 10 **Journal of theological studies (The)**. Nous n'indiquons que les articles relatifs à des textes antérieurs au vi^e siècle de notre ère ou à des questions qui peuvent avoir un lien avec la philologie classique. > XIX. N^o 73, oct. 1917. Bibliographie des œuvres de feu Henry Barclay Swete [C. H. Turner et A. Rogers]. 1-19. Éditeur de Théodore de Mopsueste (1880), la Bible des
 15 LXX (1887), l'évangile de Pierre (1892, 1893), saint Marc (1898), une introduction à l'Ancien Testament grec (1900, 2^e éd. 1914), l'Apocalypse (1906), etc. ¶ Les Maximes de Paul de Samosate [H. J. Lawlor]. 20-45. Édition critique, discussion et explication de dix-huit fragments grecs; étude de la doctrine. ¶ La métaphysique de Nestorius [Leonard Hodgson]. 46-55. Sens
 20 des mots *ὑπόστασις, πρόσωπον*, etc. ¶ Itoria [A. Wilmart]. 73-78. Note sur le traité d'Optat, I, 1. Ce mot, qui paraît ne se rencontrer qu'en Afrique, dont le sens premier est « pourboire », a pris celui de « don gratuit, cadeau spécial, viatique ». On l'a signalé, dans un sermon du v^e siècle, appliqué à l'œuvre du Christ. Il faut le rétablir dans Optat, à la place de « storiam »,
 25 gardé par Ziwsa, bien que le ms. de Pétrograd, du vi^e siècle, ait, de première main, « itoriam » <art. en français>. ¶ Origine du nom Panthera [L. Patterson]. 79-80. Ce nom se trouve dans l'histoire juive de la naissance de la Vierge. Les étymologies proposées jusqu'ici supposent qu'il a été inventé pour cette légende (*παρθένος, πόρνος*). Mais Deissmann a
 30 montré que ce nom se rencontrait dans les inscriptions des deux premiers siècles de notre ère, principalement comme surnom de soldats romains. Noter CIL. XIII, 7514 Tib. Iul. Abdes Panthera Sidonia ann. LXII stipend. XXXX miles exs. coh. I sagittariorum; Abdes semble juif; le corps a été transféré en 6 de Syrie en Dalmatie et en 9 de Dalmatie sur le Rhin. ¶
 35 I Tim. 3, 13 [Agnes Smith Lewis]. 80-81. Un ms. donné par l'auteur à Westminster College et disparu dans l'exposition de Leipzig en 1914, lectionnaire syriaque, suppose le grec *ὁμολογοῦμεν ὡς* en deux mots. ¶ Janv.-avril 1918. N^o 74-75. Les Maximes de Paul de Samosate, supplément [H. J. Lawlor]. 115-120. Pitra a donné un texte syriaque de quatre fragments
 40 publiés dans le numéro précédent et d'un dix-neuvième fragment. ¶ Le plus ancien catalogue des mss. de Durham [C. H. Turner]. 121-132. C'est la liste des livres offerts par le fondateur de la cathédrale actuelle, Guillaume de Saint-Carileph (évêque 1081-1109); « ista sunt nomina librorum quos domnus Willelmus episcopus sancto Cuthberto dedit ». Outre des livres ecclésiastiques et bibliques s'y trouvent : Hystoriae Pompeii Trogi (un Justin; dans
 45 un catalogue de 1391-1416, ce nom figure deux fois; manque aujourd'hui), Iulius Pomerius (sans doute les Prognosticon des catalogues subséquents; manque); Sidonius Sollius panigericus (poèmes de Sid. Apollinaire dont quatre exemplaires sont notés en 1391-1416). ¶ Une prière ancienne de l'euchologie médiévale [R. H. Connolly]. 132-144. Bénédiction des premiers fruits, qui appartient à la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome (Didascalie). Le texte grec, publié par Goar, a été réédité avec exactitude
 50 par Mercati d'après dix mss. Comparaison de ce texte avec l'ancienne ver-

sion latine découverte par Hauler et les versions orientales. Rapprochements divers. ¶ Mémoire sur l'hymne syriaque de l'âme [V. Busch]. 145-161. Analyse de cet ouvrage qui contient une autobiographie et une partie mystique. Explication du symbolisme, qui, en particulier pour la perle se rattache aux physiologues. L'ensemble est marconite. On peut attribuer l'hymne à Cesdon lui-même. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélage sur l'Épître aux Romains [A. J. Smith]. 162-230. Étude inspirée par A. Souter. Pélage est le premier écrivain latin de Bretagne. Il mérite d'être étudié. Mais ses ouvrages, et le principal, son commentaire sur saint Paul, écrit vers 409, ont été publiés avec de graves interpolations. En 1906, A. Souter a montré que la forme authentique du texte se trouve dans un ms. de Carlsruhe. C'est sur ce texte qu'est fondée l'enquête des sources conduite par la méthode ordinaire aux philologues. I. Comparaison avec le commentaire de l'Ambrosiastre. Il y a un rapport fréquent entre Origène-Rufin, l'Ambrosiastre et Pélage. ¶ Mythes et généalogies [F. H. Colson]. 15 265-271. Dans les écoles de l'antiquité, la tâche du grammaticus consistait principalement dans l'explication des auteurs, surtout des poètes. Dans cette explication, avaient une grande place l'ἱετήριος ἱστοριῶν, explication des allusions de tout ordre, et la réunion de données abondantes, réelles ou fictives, sur les personnes et sur les choses. Sextus Empiricus énumère 20 parmi ces « histoires » : 1^o l'élément légendaire, 2^o l'élément fictif mais possible, 3^o (μῦθοι) ce qui est réellement historique. Une autre classification (Denys le Périégète, intr., p. 81 Bernh.) distingue les personnes, les lieux, les temps, les événements. Dans cette classification, l'élément prosopographique est appelé « généalogies », τὸ δὲ παρὸν ποίημα καλοῦσιν οἱ 25 παλαῖοι, συγκείμενον ἐκ τοπικοῦ καὶ πραγματικοῦ καὶ χρονικοῦ καὶ γενεαλογικοῦ, εἰς ἃ διαιρεῖσθαι τὴν ἱστορίαν φασίν. Il suit de là que le mot généalogie a un sens plus large que chez les modernes et entraîne l'idée de détails personnels et biographiques. Dans Homère, les « histoires » les plus intéressantes sont, d'après le premier point de vue, des mythes, d'après le second, des 30 généalogies. On le voit par les exemples qu'en tirent Juvénal, Aulu-Gelle, etc. Dans Tim. I, 1, 4, Titus 3, 9, généalogie a donc un sens large. Sur ce sujet, le public était partagé. Il y avait des gens qui trouvaient ce genre de curiosité vain et ridicule. Cf. Mayor sur Juvénal, 7, 234. On raillait les gens qui voulaient savoir les noms des compagnons d'Ulysse enlevés par 35 Scylla, qui était la mère d'Hécube, quel était le nom d'Achille quand il était déguisé en fille, qui était la mère d'Euryale. Sénèque, Quintilien, Augustin (De ord., II, 12, 37), parlent de cet abus de l'érudition. La polémique des pastorales paraît être dirigée contre une pareille curiosité. Cette méthode était grecque et païenne, mais elle était appliquée à des sujets 40 juifs. Il y avait parmi les Juifs hellénistes des docteurs qui appliquaient à l'Ancien Testament les deux méthodes qu'ils voyaient appliquées à Homère, l'allégorie philosophique représentée par Philon et surtout Aristoboule (cf. pour Homère, Hor., Ép., I, 2, 1-4), et l'exégèse philologique avec tous ses ζητήματα, qui dans ce cas pouvait se teinter de paganisme : 45 Cléodème ou Malchus disait que la petite-fille d'Abraham était la femme d'Hercule (Josèphe, Ant. Jud., I, 15). Quand I Tim. parle, non seulement des généalogies, mais des ἑρμῆς γνομικαί, on peut supposer qu'il s'agit d'une école de légalistes, qui donnait un caractère philosophique à leurs discussions, peut-être dans la manière de Macchab. IV. Il ne s'agit donc 50 pas de l'Haggada et de l'Halacha, mais d'exégèse analogue d'inspiration grecque. Les antithèses dont parle l'auteur rentrent dans ces études, soit qu'on y voie des figures, soit que plutôt il ne s'agisse des objections et des

- réponses suscitées par l'interlocuteur fictif. ¶ L'adresse d'Ignace, Épître aux Romains [J. S. Phillimore]. 272-274. D'une étude des divers sens du mot τόπος résulte qu'on doit lire : ἤτις καὶ προεβήθη: ἐν τόπῳ Χριστοῦ (non χωρίου).
- ¶ Ruth, III, 13 b' [H. W. Sheppard]. 277. La leçon du texte grec dans B provient de la confusion de deux leçons de l'hébreu. ¶¶ Juillet. N° 76. Le De Lazaro de Potamius [A. Wilmart]. 289-304. Homélie qui s'est trouvée de bonne heure confondue avec des pièces diverses et que saint Augustin cite en 421 comme de Jean Chrysostome. Potamius, évêque d'Olisipo en Lusitanie, vers le milieu du iv^e siècle, a laissé au moins quatre écrits, d'un style
- 10 amphigourique. Édition du De Lazaro, conservé d'une part dans un recueil d'homélie attribuées à Zénon de Vérone, d'autre part dans un recueil mis sous le nom de Chrysostome. ¶ La collection des 38 homélie latines de saint Jean Chrysostome [A. Wilmart]. 305-327. Analyse de ce recueil, où figurent, outre Potamius, des anonymes grecs et latins, saint Augustin,
- 15 saint Jérôme, Pontius Maximus, et, pour la plus grande partie seulement, Chrysostome. L'ouvrage de Pontius Maximus, De solstitiis et aequinoctiis conceptionis et natiuitatis Iesu Christi et Ioannis Baptistae, mériterait d'être réédité. Il établit le parallélisme des dates du calendrier chrétien, 24 juin et 25 décembre, 24 septembre et 25 mars, et montre les préoccupations
- 20 des milieux chrétiens au iii^e-iv^e siècle après les travaux d'Hippolyte. La date de Noël était fixée, mais non pas encore fêtée. Elle dépend de la date de la Passion. Elle a été influencée, pour le 25 décembre, par la coïncidence du Sol nous; Potamius mentionne expressément la Natalis Inuicti. Tout ce système avait été conjecturé par Duchesne, Origines du culte,
- 25 4^e éd., p. 263, qui ajoutait : « Cette explication serait plus facilement acceptable, si on la trouvait toute faite dans quelque auteur; malheureusement, il reste encore à produire un texte qui la contienne ». Ce texte est celui de Potamius, avec toute la précision désirable. Cette découverte montre la justesse des inductions de Duchesne. < Ces deux articles sont en
- 30 français. > ¶ Le De instituto christiano attribué à Grégoire de Nysse [G. L. Marriott]. 328-330. Ce traité reproduit un long passage d'une lettre de Macaire d'Égypte, Migne, XXXIV, 424 B. Ce n'est pas une œuvre de Grégoire ni une composition originale, mais une compilation de vieux fragments ascétiques, postérieure à la divulgation des lettres et homélie de Macaire.
- 35 ¶ Le traité de Syméon Métaphraste De perfectione in Spiritu [G. L. Marriott]. 331-333. Syméon n'a fait que reprendre des passages de Macaire et du De Intitutu, en leur donnant du brillant. ¶ La division chronologique des Actes [G. J. Cadoux]. 333-341. Les termes sont placés de cinq ans en cinq ans à la Pentecôte : 29, 34, 39, 44, 49, 54 et 59. Pour ces calculs, il faut
- 40 tenir compte de l'Épître aux Galates et de l'inscription de Delphes qui place le commencement du proconsulat de Gallion en Achaïe au milieu de l'été 51. ¶ Notes sur les écrits latins de saint Patrick [M. Esposito]. 342-346. Il avait une culture relativement étendue. Remarques sur son vocabulaire. Mots rares : inenarrabiliter (Cassiodore), ratum substantif, dominicati,
- 45 exagellia (Ennodius), grauitudo « peine », efficior contraire de inficior, scriptula, modicitas, crismati, rebellatores, Hiberione, Hiberonicum. ¶ Salathiel qui est Esdras [M. R. James]. 347-349. Épiphanie connaît un Esdras qui n'est pas celui de la Bible et qui s'appelle Salathiel. De même IV Esdras. ¶ Les sources du commentaire de Victor d'Antioche sur Marc [Harold
- 50 Smith]. 350-370. Compilation dont Chrysostome a fourni la plus grande partie, mais où ont été utilisés treize autres écrivains. Table des passages.
- Vol. XX. Octobre 1918. N° 77. La classification des doublets dans les évangiles synoptiques [T. Stephenson]. 1-8. ¶ Apocryphes irlandais [M. R.

James]. 9-16. Sur le livre « Evernew Tongue » et la vision d'Adamnanus. Rapport de ces visions et légendes avec d'autres; étude du merveilleux. ¶ L'unité littéraire de l'Ascension d'Isaïe [V. Busch]. 17-23. ¶ Une leçon non relevée du manuscrit de Leicester [Frank Granger]. Apoc. 2, 13 *αυταιτες, non αυταιτας*. ¶ Macaire d'Égypte, son épître ad Filios Dei en syriaque [G. L. Marriott]. 42-44. Comparaison des passages dans le syriaque et le latin; le grec est perdu. ¶ Un nouveau ms. de la Vulgate des Actes [F. C. Conybeare]. 44-54. Ms. en possession de l'auteur contenant les additions « occidentales ». Collation. ¶ Les sources latines du commentaire de Pélage sur l'Épître de saint Paul aux Romains [A. J. Smith]. 55-65. ¶ Rapport de 10 Pélage avec les deux ouvrages d'Augustin, *Expositio quarundam propositionum ex epistula ad Romanos et Epistulae ad Romanos inchoata expositio*.

P. L.

New Palaeographical Society. Series 2, P. 4. Pl. 76. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyri, 2^e s. Fragment d'Homère *Odyssée xi*, v. 244-15 323. L'onciale penche fortement à droite; les esprits, les accents, la ponctuation, les dièses et à l'occasion, des signes de quantité ont été ajoutés. ¶ Pl. 77. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyrus 1048. Vers 210-214 de n. è. Relation d'un procès, suivie de la circulaire du préfet Juncinus aux stratèges de l'Heptanomie. De caractère cursif, avec peu de ligatures. ¶ Pl. 78. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Pap. 1414, de 270-275 de n. è. Compte rendu du sénat d'Oxyrhynchus relative à une fourniture de fil pour un temple local. Cursive serrée. ¶ Pl. 79. Bibliothèque Parham. Ms. Zouche 72, sur parchemin du XI^e s. C'est le ms. Evau. 548 de Gregory. 535 de Scrivener-Miller, et 1015 de von Soden. Il a été rapporté 25 par Robert Curzon du monastère de Saint-Sabas sur le ruisseau du Cédron. La dièse apparaît fréquemment sur l'i et l'u. Le double accent grave se voit souvent sur les monosyllabes *μην, δὲ, μή, ναί* et sur *ἰπαι*. Fac-similé de Matthieu I, 1-8 et Luc IV, 36-5, v. 3. ¶ Pl. 80. British Museum. Additional Ms: 24382, de juin 1321. Bulle sur parchemin, écrite en minuscule byzantine 20 claire, mais sans élégance, d'Andronic (II) Paléologue. La souscription de l'empereur avec la date, et le mot *λόγος* quand il se rencontre dans le texte sont ajoutés à l'encre rouge. ¶ Pl. 81. Oxford, Bodléienne, Rawlinson G. 167 (Ms. 14890) de la 1^{re} moitié du VIII^e s., sur parchemin. Vulgate des évangiles (en latin) de saint Luc et de saint Jean. L'écriture est la semi-onciale 35 du type northumbrien, carrée et gauche en comparaison des évangiles Lindisfarne. L'abréviation pour m est en forme d's bouclé qui s'ajoute à la voyelle par le haut et qui à l'occasion se trouve au milieu des mots. Fac-sim. de Jean, v. 27-37. ¶ Pl. 82. Oxford, Bodléienne, Hatton 48 (MS. 3684) sur parchemin, du VIII^e s. Règle de saint Benoît du type interpolé. Le 40 caractère de l'onciale, épaisse, et les initiales font supposer pour l'origine le sud de l'Angleterre, le comté de Kent suivant Traube. Fac-similé du chap. 17, p. 28, éd. Wölflin. ¶ Pl. 83-85. Oxford, Bodléienne. Laud. Misc. 126 (MS. 1556) sur parchemin, du milieu du VIII^e s. Saint Augustin, *libri 15 de Trinitate*. L'origine en est douteuse (cf. Chatelain *Uncialis Scriptura* 45 Codd. Lat. pl. 52). On peut distinguer trois sortes d'onciale et une minuscule mélangée d'onciale. ¶ Les pl. 86 et 87 ne concernent pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 88, 89. Oxford, Bodléienne. Canonici. Bibl. Lat. 56 (MS. 18949), sur parchemin, de 1265. Le copiste se désigne: Lanfrancus de Pancis de Cremona. ¶ Les pl. 90 à 95 ne concernent pas l'antiquité classique. 50

H. LEBÈGUE.

Numismatic Chronicle (The). 1917. Part III, IV. Nos 67, 68. *Primitiae Heraclienses* [S. W. Grose]. 169-189. Liste et étude des lettres et des noms

abrégés qui sont gravés sur certaines monnaies d'Héraclées. Lettres isolées ou groupes de deux lettres sur une face de la pièce. Groupes de deux, trois lettres ou plus sur la face ou sur le revers, ou sur les deux faces à la fois, etc. A-t-on affaire à des signatures d'artistes ? Cette hypothèse n'est pas confirmée; elle semble même difficilement acceptable. ¶ Chronologie des monnaies d'Antiochos VIII de Syrie [C. Oman]. 190-206. 1 pl. Etude des monnaies successivement frappées par Antiochos dit Grypos au cours de son règne. Le type aquilin très accentué de l'effigie royale. Les monnaies frappées par Antiochos Grypos reflètent la décadence progressive des Séleucides, les premières monnaies émises par ce souverain sont d'une valeur artistique égale à celles des pièces frappées par les Séleucides au 11^e siècle. Les dernières portent la marque d'un goût semi-barbare en faveur chez les descendants de Grypos. Circonstances dans lesquelles furent émises les diverses monnaies à l'effigie d'Antiochos VIII. ¶ Classement chronologique des monnaies de Chios. 4^e partie [J. Mavrogordato]. 207-257. 1 pl. (à suivre) < cf. Numis. Chronicl. 1916, p. 353 sqq. et Rev. d. rev. 44, 90, 50. Les monnaies de Chios pendant la 10^e période depuis 84 av. J.-C. jusqu'au règne d'Auguste. Liste de ces monnaies; étude détaillée. ¶ Divus Augustus [E. A. Sydenham]. 258-278. 1 pl. Classement chronologique des pièces commémoratives d'Auguste groupées en trois classes: « asses et dupondii » ne portant pas la mention du règne pendant lequel ils furent frappés; monnaies d'or, d'argent ou de bronze à l'effigie d'Auguste portant le portrait ou les titres de l'empereur régnant; monnaies reproduisant d'anciens types portant le mot: RESTITVIT ou l'abréviation REST. Dans quelle mesure ces monnaies contribuent-elles à éclairer l'histoire du culte impérial. ¶ Miscellanea, quelques monnaies rares provenant des colonies romaines [Leopold A. D. Montagne]. 313-315. Monnaies provenant de Buthrote (époque d'Auguste), de Sagonte (Sempronius Vettonianus et Lucius Fabius Postumius), de Castulo (Auguste?), de Corinthe (Caligula), de Leptis Magna (Auguste). ¶ Note sur la disposition des coins [J. C. Milne]. 315-316. ¶ Eua en Arcadie [G. F. H.]. 319. Note sur l'unique pièce provenant d'Eua en Arcadie trouvée dans des fouilles récentes.

1918. Part I, n^{os} 69, 70. Classement chronologique des monnaies de Chios; part V [J. Mavrogordato]. 1-79, 2 pl. < cf. Num. Chron., 1917, p. 207 sq. et Rev. des rev. plus haut >. Onzième période, du règne d'Auguste — 268 ap. J.-C. Bien que Chios ait en réalité perdu son indépendance dès le règne d'Auguste, on trouve dans les monnaies de l'époque des restes de l'ancien ordre de choses. Cependant ces monnaies n'ont de grec que le nom et n'ont plus de rapport, au point de vue métrologique, avec le système monétaire des Grecs; leur style reflète le goût des diverses périodes de l'art romain. Inscriptions gravées sur ces monnaies. Description détaillée suivant l'ordre chronologique de celles qui portent: ΧΙΟΣ; de celles qui portent: ΧΙΩΝ, de l'assarion avec le nom du magistrat ΦΑΥΣΤΟΣ, des trois assaria, et de l'assarion et demi, de l'obole et du trichalchon qui portent: ΣΤΕΦΑΝΗΦΟΡΟΣ, de pièces sans dénomination avec le mot ΧΙΟΣ, etc., etc... ¶ Les monnaies de Sévère et de Gallien commémorant les légions romaines [C. Oman]. 1 pl. 80-97. Etude des monnaies frappées par Sévère en 193-4 en l'honneur de quinze légions: I Minerva, I Italica, I adjutrix, II Italica, III Italica, IV Flavia Felix, V Macedonica, VII Claudia, VIII Augusta, XI Claudia, XIII Gemina, XIV Gemina, XXII Primi-genia, XXX Ulpia Victrix. Ces monnaies sont des denarii, à l'exception de deux aurei et d'une sesterce de bronze. Il est probable qu'elles étaient destinées à récompenser la fidélité des légions en question envers Sévère,

pendant la guerre contre Pescennius. Elles portent l'aigle entre deux étendards de cohortes. Les monnaies frappées par Gallien en l'honneur des légions sont d'un type tout différent ; ce sont des pièces de billon portant sur le revers l'emblème propre à dix-sept légions ; celles-ci sont à peu près identiques à celles qu'honorèrent les précédents empereurs ; elles comprennent les quinze corps du Rhin et du Danube qui figurent dans les monnaies frappées par Sévère, plus la X^e legio Gemina et la II^e Parthica. Les monnaies frappées par Gallien doivent remonter aux années 257, 258 et 259. Pourquoi les légions en question ont-elles été spécialement distinguées par Gallien. ¶ Tinc[ommius] [J. E. Sandys]. 97-109. 1 pl. Défense des vues de John Evans au sujet de la restauration exacte du nom d'un roi breton qui rechercha avec Dumnobellaunus la protection d'Auguste. Theodor Mommsen, Hübner et d'autres savants allemands se rendirent un compte parfait des vues exposées par John Evans. ¶ Poids de verre [W. M. F. Petrie]. 110-111. Notes sur des poids de verre portant des monogrammes romains, poids d'époque arabe. ¶ Part II, n^o 71-72. Récentes trouvailles en Grande Grèce, monnaies de Métaponte, Tarente et Héraclée [Arthur J. Evans]. 133-154. 2 pl. Parmi les monnaies déterrées dans un jardin de Salonique par un soldat anglais se trouvent une série de didrachmes ; ils peuvent être rattachés à une collection de pièces provenant de diverses cités de Grande Grèce récemment léguées au British Museum par M. Ford ; les didrachmes en question viennent des mêmes cités et remontent à la même époque. Liste et étude de ces monnaies. Cette trouvaille contribue de façon sérieuse à augmenter nos connaissances pour les types et la chronologie d'une catégorie de monnaies qui avaient peu attiré jusqu'ici l'attention des numismates. ¶ Le système monétaire des Romains, 1^{er} article [E. A. Sydenham]. 155-186. — 1. Origine du système. — 2. Les monnaies de bronze de la première période 335-286 av. J.-C. — 3. La valeur relative de l'argent et du bronze durant cette première période. — 4. Seconde période 286-268 av. J.-C. — 5. Troisième période 268-217 av. J.-C. La réforme de 268 av. J.-C. L'as est réduit au 1/6 de la livre et les monnaies inférieures à l'as sont également réduites ; la frappe de la monnaie d'argent est inaugurée. — 6. Quatrième période 217-18 av. J.-C. L'as est réduit à l'once. — 7. Cinquième période 88-82 av. J.-C. Le poids de l'as est réduit à une demi-once. — 8. Les monnaies de bronze frappées entre 46 et 20. Monnaies de Cn. et Sextus Pompée, monnaies dues à C. Clovius et Q. Oppius, monnaies sorties des ateliers de Lyon et de Vienne. — 9. La réforme d'Auguste. Le sesterce, le dupondius, l'as, le quadrans. Usage de l'orichalcum et du cuivre. ¶ L'origine du sesterce d'Auguste, un essai de trimétallisme [Arthur Beanlands]. 187-204. Pourquoi Auguste inaugura-t-il un nouveau système monétaire vers l'an 15 av. J.-C. ? Pourquoi lui donna-t-il la forme qui nous est familière dans les séries impériales ? Quelles difficultés rencontra-t-on pour réaliser les réformes adoptées ? Les modifications apportées au système primitivement choisi. Pourquoi ce système en arriva-t-il à être finalement abandonné vers la fin du III^e siècle ? ¶ Au n^o 2 s'ajoute le compte rendu des séances de la Société royale de numismatique. Exercice 1917-1918. Octobre 1917. Monnaies trouvées dans des temples grecs [R. Scott Mylne]. ¶ Novembre 1917. Divus Augustus < Art. paru dans Numism. Chronic. vol. XVII, p. 258-78. > ¶ Janvier 1918. Les monnaies de Sévère et de Gallien à l'effigie des légionnaires < cf. plus haut >. ¶ Février 1918. Trois monnaies inédites des Séleucides [Rogers]. ¶ Mai 1918. L'origine du sesterce [Beanlands] < cf. plus haut >. ¶ Juin 1918. Réponse à une critique de Grose à propos des signatures d'un groupe de

monnaies de Tarente. — Observations au sujet des monnaies d'ambre de Cyzique étudiées par Greenwell. — A History of Ancient Coinage 700-300 av. J.-C. par Percy Gardner. Trouaille récente de monnaies provenant de Grande Grèce < cf. plus haut > [Arthur J. Evans].

5

G. ROUILLARD.

ITALIE

10

Rélecteur général : Émile CHATELAIN.

Atene e Roma. An. 21. N^{os} 229-231. Janv.-mars. P. 12-24. Etudes sur le drame attique [Giorgio Pasquali]. I. Pour qu'on comprenne l'art de Ménandre. Suite et fin. Analyse des pièces ou fragments qui nous sont parvenus. ¶ 23-46. L'idéal latin de la femme avant l'Empire [Maria Quartana]. Il faut grouper les documents fournis par les auteurs, les inscriptions et les monuments figurés pour le reconstituer. Vie simple et vertueuse des filles et des femmes. ¶ 47-49. Le sarcophage romain de Belluno [G. Bellissima]. Trouvé en 1480. Description. C. Fl. Hostilius, mentionné sur l'inscription, est représenté comme un jeune homme luttant contre un gros sanglier. De l'autre côté le même personnage attaque un cerf. La date en est inconnue, il semble qu'on puisse la placer dans une période de la décadence de la civilisation romaine. ¶ N^{os} 232-234. Avril-juin. 57-77. Etudes sur le drame attique [G. Pasquali]. II. Ménandre et Euripide. Malgré la différence des sujets, la tragédie euripidéenne a tracé au comique la voie de ses créations. ¶ 78-84. Cinq sorores [Camillo Morelli]. Poésie latine d'un jeune philologue tué pendant la guerre. ¶ 85-93. Femmes et filles dans les œuvres de Sénèque [Maria Quartana]. Elles réalisent l'idéal stoïcien, il est curieux de comparer leur caractère avec les jugements si opposés que porte sur les femmes le satirique Juvénal. ¶ 94-103. La mort de Turnus et deux urnes étrusques du Musée de Florence [N. Terzaghi]. Le guerrier casqué figuré sur ces deux monuments semble être illustré par Virgile chantant la mort de Turnus. ¶ N^{os} 235-237. Juil.-sept. 115-130. Louis Savignoni et son œuvre scientifique [Luigi Pernier]. Vie et travaux de l'archéologue mort à 53 ans. ¶ 134-158. Portus Lunae [Luigi Pareti]. Le fameux Portus Lunae se trouvait à l'embouchure de la Magra. Son importance commerciale. Des fouilles en cet endroit fourniraient sans doute de belles découvertes. ¶ 159-163. In Alpibus, huiusce tempore belli [R. Melani]. 140 vers latins sur la guerre des Italiens contre les Autrichiens. ¶ 164-165. Federico Hauser [C. Albizzati]. Article nécrologique. ¶ N^{os} 238-240. Oct.-déc. 169-180 : La « storia dei Romani » de G. de Sanctis [Plinio Fraccaro]. Important travail. Les Italiens, pour connaître l'épopée de leurs ancêtres, n'auront plus besoin de recourir aux livres publiés par les étrangers. ¶ 181-188. Lettres privées de l'Égypte romaine récemment découvertes [Maria Calderini Mondini]. Traduction et commentaires de lettres fournies par les papyrus d'Oxyrhynchus. ¶ 189-198. Marcia et Cornelia dans le poème de Lucain [Maria Quartana]. Analyse du caractère stoïcien de ces deux femmes. ¶ 207-214. Laine et toile dans l'Égypte gréco-romaine [Amerina Roscio]. Extrait d'un travail qui paraîtra bientôt dans les Studi della scuola papirologica. ¶ 215-219. Une nouvelle traduction de la Poétique d'Aristote [Paolo Fabri]. Éloge de la trad. italienne de Valgimigli. ¶ 224. Giuseppe Pellegrini [Antonio Taramelli]. Notice nécrologique.

E. Cu.

Athenaeum. Studii periodici di letteratura e storia. Anno 6, fasc. 1. Janv.

P. 34-43. Le son de l'u doux dans le latin suivant les anciens grammairiens [Carlo Pascal]. L'u ayant dans certains cas le son intermédiaire entre u et i, divers écrivains ont, comme César, préféré écrire *optimus* et *maximus*, il n'est pas étonnant qu'Auguste ait voulu écrire *simus* et *possimus*, à l'indicatif, au lieu de *sumus* et *possumus*. Mais ni la graphie, ni la prononciation ancienne ne disparurent, témoin l'Appendix Probi. § 44-47. Observations sur l'épithaphe de Florentius [Antonio Amante]. Composée par un versificateur païen, quoique le mot *depositio*, ajouté à la fin, indique une sépulture chrétienne. Au v. 3, *improbe* est bien un vocatif. La femme exprime le regret de survivre à son mari. § 47. Postilla [C. Pascal]. Le voc. ¹⁰ *improbe* est confirmé par le passage d'Ovide, A. am. 1, 665. Au v. 6, le supplément proposé par Sabbadini : « Nil mores iuvere < nihil > pietasque fidesque » est rendu très vraisemblable par l'exemple d'Ovide, A. am. 2, 365 : Nil Celene peccat, nihil hic committis adulter. § 48-61. Le génie du mal dans la poésie de Claudien [P. Fabbri]. Le génie du mal est ¹⁵ représenté par les Furies, mais on s'aperçoit qu'outre les grands classiques, Claudien avait étudié Juvencus et d'autres auteurs chrétiens. § 72-75. D'un manuscrit de Catulle conservé à Pesaro [Romano Sciava]. Provient de la Bibliotheca S. Agnetis, ord. praed., coté n° 1167. Copié le 8 décembre 1470 par Franciscus Futius. Transcription du carm. 14 donnant un texte ²⁰ très fautif, mais avec des variantes en marge. §§ Fasc. 2. Avril 106-121. Hermocrate de Syracuse [Ferl. Bernini]. Suite et fin. Questions chronologiques sur le retour en Sicile et sur la mort d'Hermocrate. Importance d'Hermocrate dans l'histoire de la Sicile. Il échoua toujours dans ses entreprises politiques par sa modération. § 122-134. Plutarque et la littérature ²⁵ chrétienne antique [Ern. Buonaiuti]. Passage de S. Paul, des Actes des Apôtres et de Pelagius qu'on peut comparer avec les écrits de Plutarque. § 135-142. D'un nouveau ms. des Elégies de Maximianus [Umberto Moricca]. Le Casanatense 537 est un recueil de feuillets d'époques diverses; les ff. 84-90 remontent au xi^e siècle et contiennent les trois premières élégies de ³⁰ Maximianus, avec gloses. Relevé des variantes. § 146-148. Marginalia al trattato sopra i figliuoli [Nicola Terzaghi]. Corrections proposées pour trois passages. §§ Fasc. 3. Juillet. 186-188. La poétesse Eucheria [Aida de Cavazzani Sentieri]. Mariée probablement à un patricien nommé Dynamius, dépourvu d'intelligence, elle a laissé une pièce de vers vengeresse. On ne peut pas ³⁵ prouver que ce Dynamius fut l'ami de Fortunat. § 189-203. D'une hypothèse peu probable sur l'origine des héros de la mythologie grecque [Romano Sciava]. Ce qui semble peu probable, c'est que les héros doivent être considérés comme des divinités déchues. Les mythes sont plutôt de libres créations de la fantaisie, des œuvres d'art sorties de l'imagination des ⁴⁰ poètes. § 204-208. Les dissertations d'Epictète et l'επιτοσιος du Pater noster [Primo Vannutelli]. L'adjectif qui qualifie le pain a embarrassé les interprètes. Un rapprochement avec Epictète 2, 21, 20, permet de traduire « suffisant ». § 209-214. Emendare [C. Pascal]. Signifie « corriger, nettoyer des fautes des copistes », cela revient à dire « éditer ». §§ Fasc. 4. Octobre. ⁴⁵ 237-246. Horace et Tibulle [Id.]. Etude d'Horace, Ep. I, 4. Cette épître est adressée à un Albius qui doit être Tibulle.

E. CH.

Atti della reale Accademia delle scienze di Torino. Vol. 53 (1917-18). 183-189. Sur la doctrine grammaticale de l'ablatif absolu [E. Jacopini]. La nouvelle théorie de Ramorino sur ce point n'est pas assez claire, elle ne ⁵⁰ peut faire oublier les grammairres de Cocchia et de Rasi. § 267-282 et 296-306. Sur l'origine de la tragédie grecque [N. Terzaghi]. Elle se forma de trois éléments : 1^o le mythe, récit et évocation des dieux ou des héros, 2^o l'ac-

tion, 3^e la forme. Tragédie signifie « chant des chèvres », c'est-à-dire des Satyres revêtus de peaux de chèvre ; ce nom lui est venu des chants en l'honneur de Dionysos, bien qu'elle n'ait aucun rapport avec les fêtes dionysiaques. Il n'y eut qu'un drame sous trois aspects : comédie, tragédie, 5 drame satyrique. ¶ 453-458. Notes d'épigraphie romaine. 3. L'inscription de Volubilis [G. de Sanctis]. Postérieure à la mort de Claude, mais se rapporte aux premières années de son règne (41-42), à la victoire remportée sur Aédémon. Document remarquable des méthodes de pénétration romaine en Afrique septentrionale. A la ville phénicienne de Volubilis 10 furent accordés le droit de cité romaine et les droits municipaux, tandis qu'on lui attribuait, en condition d'incolats, les tribus voisines indigènes qui n'étaient pas encore aptes à la vie de cité. ¶ 459-470. Pour la chronologie de l'incursion des Vandales à Rome, mai-juin 455 [R. Cessi]. Le sermon du pape Léon, comme le texte de Prosper, limite à 14 jours la durée du 15 séjour des Vandales à Rome. ¶ 543-559, 631-653, 903-932. De quelques manuscrits possédés par l'Ac. des Sc. de Turin [F. Patetta]. Peu de textes intéressant l'antiquité classique. ¶ 579-586. Circumnavigation de la Britannia ? [L. Valmaggi]. On a mal interprété deux passages de Tacite, Agric. 10 et 38. Circumvehi signifie « naviguer le long, côtoyer » ; Britanniam est 20 employé pour Caledoniam. La prétendue circumnavigation est une pure légende. E. CH.

Atti della Società piemontese di archeologia e belle arti. Vol. 9, fasc. 1. 125-128. Deux nouvelles inscriptions à ajouter à celles d'Augusta Bagiennorum [G. Assandria]. Les Sarmates avaient construit un castrum dont les 25 ruines servirent à bâtir le castello di Monfalcone, ruiné lui-même. Encastés dans les murs, on a retrouvé 2 fragm. d'inscr. en marge, avec des caractères hauts de 0,14 ; 0,09 et 0,12 cent. ; l'un mentionne un praefectus Sarmatum gentilium, l'autre un Pontifex Maximus. E. CH.

Bollettino d'arte del ministero della P. Istruzione. 12^e année. Janvier-avril. Nouveaux monuments du Museo Nazionale Romano [R. Paribeni]. 30 49-56. 5 gravures. Le Museo Nazionale Romano a reçu en 1916 : la Niobide des Jardins de Salluste, un fragment de statue colossale égyptienne en basalte noir trouvé dans un angle du jardin du ministère des Postes et Télégraphes, un grand fragment angulaire d'architrave et une frise de 35 marbre, une tête de marbre d'Isis-Déméter, un fragment d'un grand plat de verre à figures, où l'on voit une Victoire volante, vêtue d'un peplum soutenant un globe des deux mains (elle peut être attribuée à l'art du bas empire), le mobilier d'une tombe d'une fillette, avec une stèle, trouvée dans le lieu-dit I Colli entre Palombara Sabina et Monte Celio. Dans l'urne funé- 40 raire un jouet en pâte de verre, représentant une petite barque, probablement d'origine égyptienne, une coupe à vernis noir avec l'inscription osque Ca. Spuri'ieis culcfnam-Caius Spurii culignam (dedicavit ?) trouvée près l'antique Saticula (S. Agata dei Goti), une dalle de columbarium en marbre blanc, avec l'inscr. sépulcrale en caractères très élégants, de deux frères Hy- 45 blaues et Ismenus (cf. C.I.L. VI, n. 8967), une table de frise en terre cuite représentant un paysage égyptien. Le médaillier s'est enrichi de deux petits trésors : l'un de 820 deniers impériaux de la fin du second et du commencement du III^e s. trouvé à Rome via del Tritone, le 2^e de 2.000 pièces environ d'argent de mauvais aloi de la seconde moitié du III^e s., trouvé près d'An- 50 cône. Parmi les dons et les acquisitions, à noter un petit aureus étrusque avec tête mâle imberbe et la légende VXX, une monnaie d'argent de Populonie, un bronze de Calès, deux deniers italiques (représentant, l'un les Dioscures galopants, l'autre le Serment), un sextans de la gens Aurelia, des

deniers de la Cossutia, Livineia, Lucretia, Maenia, Maria, Servilia, ainsi que des monnaies impériales. Mais l'acquisition la plus importante fut celle de deux magnifiques et rarissimes pièces d'or de la fin du v^e s. avant J.-C. avec les types de Perséphone, de Syracuse et Héraclès luttant avec le lion. Derrière la tête de la déesse est la signature de l'artiste EYA, c'est-à-dire Evenetos ; dans l'autre, à la même place, est le signe d'une étoile à huit rayons.

H. LEBÈGUE.

Bollettino di filologia classica. Anno 24, n° 8. Février 1918. 117-119. Remarques gréco-égyptiennes [N. Terzaghi]. Interprétation d'Hermes trism. 18, 11 et d'Orphica, hymn. in Isim, p. 297 Abel. ¶¶ N° 9. 129-133. Qui est ó κατήγορος; dans le 2^e chapitre du 1^{er} livre des Mémoires de Xénophon [Fed. Kiesow]. L'hypothèse de Cobet proposant le sophiste Polycrate est très vraisemblable. ¶ 133-134. Haud semper errat fama, aliquando et eligit [L. Valmaggi]. Vers iambique d'un auteur inconnu, cité par Tacite dans l'Agricola. Peerlkamp a reconnu le vers, mais déjà Rhenanus avait corrigé la leçon des mss. elegit, par pure raison grammaticale. Les recueils parémiologiques ont oublié de relever ce proverbe. ¶¶ N° 10. Avril. 147-148. Que signifie la phrase de Socrate και πάλιν ἐπι σμικροῖς; dans le 3^e discours de l'Apologie de Platon ? [Fed. Kiesow]. Examen et rejet du sens proposé par Volquardsen (Das Dämonium d. Sokrates, 1862). Socrate ne voulait pas faire allusion aux défauts comme le mensonge, l'hypocrisie, l'injustice, défauts qu'il faut exclure d'un personnage de sa grandeur morale ; il pensait plutôt aux événements quotidiens de sa vie, semblables à ceux que mentionne Platon dans ses Dialogues. ¶¶ N° 11. Mai. 156-160. Sur les Numidie de la Liste de Vérone [G. Sanna]. Si sous Dioclétien on avait constitué une province comprenant la côte de Thenae jusqu'aux Arae Philenorum, elle aurait porté le nom de Tripolis, provincia Tripolitana, que l'on rencontre plus tard, et non pas le nom étrange de Numidia ou militiana, ou limitanea, ou Tripolitana. Rien ne s'oppose donc à admettre comme correcte et correspondant à la réalité l'expression de Numidia militiana employée dans la Liste de Vérone. ¶¶ N° 12. Juin. 168-169. Les Dèmes d'Eupolis et l'Enée d'Euripide [Ettore Bignone]. Le premier vers du prologue de la tragédie d'Euripide, fragment cité par Aristote, Rhet. 3, p. 1417a, fut imité par Eupolis, fr. 1, v. 13. L'Enée d'Euripide fut certainement représentée avant l'année 425, puisqu'Aristophane y fait allusion dans les Acharniens 418-420. Les Dèmes d'Eupolis sont postérieurs à la bataille de Mantinée (Ol. 90, 3). Les dates chronologiques montrent aussi la possibilité de l'imitation. ¶ 169-172. Un manuscrit de χρυσᾶ ἔπη conservé à la bibliothèque de Lucques [Br. Lavagnini]. C'est le ms. 3002 décrit par Mancini sous le n° provisoire 2737 bis dans les Stud. ital. di fil. 1900. Il offre des leçons particulières qui n'indiquent pas un rapport de parenté ou de filiation avec les mss. qui ont servi de base à l'édition de Nauck. ¶¶ An. 25, n° 1. Juillet. 6-7. Aristophane, Aves, v. 155 sq. [N. Terzaghi]. En mettant dans la bouche de Pistétère le v. 155 et la première moitié du v. 156, on obtient une scène mieux coordonnée et un développement plus conforme au caractère des deux personnages Euelpidès et Pistétère. ¶ 7-10. Bricoles [Gaetano Munno]. Alciphron, Ep. 3, 20, 10. Rien à changer au texte des mss., de même que ib. 16. C'est à tort que Meineke et Schepers ont voulu supprimer τῶν στρουθίων, expression qui précise ici quels oiseaux a vus Ampelion. — L'épigramme d'Helvius Ciinna : Haec tibi Arateis, etc. est difficile à traduire. L. Müller, Skutsch, Ribbeck et Pascal diffèrent d'avis. Il semble bien qu'Helvius a composé un poème astronomique à l'imitation de celui d'Aratus et qu'il l'a offert à un ami en revenant de Bithynie. ¶ N° 2-

3. Août-sept. 27-29. Une réminiscence philonienne dans le gnostique Valentin [E. Buonaiuti]. En acceptant la correction *παρουσία*, Clement. Alex. Strom. 2, 2, 114, le texte valentinien est une évidente réminiscence de Philon. ¶ 29-31. Pour le texte de l'Agricola [Felice Ramorino]. Défend contre une critique du *Bullettino* l'édition qu'il a donnée de l'Agricola, fondée sur le ms. d'Iesi, mais en s'en écartant quand c'était nécessaire. — Postilla [L. Valmaggi]. Sur l'interprétation des mots : *incusaturus... tempora* 1, 15. ¶ N° 4. Oct. 44-45. Sur Prudence, Symm. 2, 1059 [F. di Capua]. La vraie leçon est : *decies deni*, c'est-à-dire soixante. ¶ N° 5. Nov. 57-58.
- 10 Aristophane, Aves, v. 177 [N. Terzaghi]. Lire *νή Δία, ἰπολάσσομαι* : τί δ' εἰ διαπραρήσομαι. ¶ N° 6. Déc. 70. Aristophane, Aves, v. 480 [Id.]. Le sens paraît réclamer une interrogation. La correction de Bentley est inutile.

E. CH.

- Cronaca delle belle arti** (Supplemento a *Bollettino d'Arte*). 5^e année,
- 15 Janvier-février. Edifice antique trouvé près de la station du chemin de fer de Rome []. P. 10-11. A été découvert sous les rails de la ligne Rome à Naples à moins de 2 kilom. de la station de Rome un édifice antique divisé en 3 nefs avec une abside en face, celle du milieu et un pronaos décorés de stucs de grande valeur. Des peintures en partie décoratives, en partie représentant des figures ou des scènes mythologiques ornent le pronaos. La destination de cet édifice, qui a donné lieu à deux rapports, l'un d'Ed. Gatti, l'autre de Francesco Fornari est encore inconnue. ¶ Mai-août. Inauguration des estampes de Luigi Rossini dans la Reg. Galleria d'Arte Moderna à Rome [O. M.]. 21-22. L'œuvre de L. Rossini qui dans la première moitié du
- 25 XIX^e s. fut consacrée à la majeure partie de l'antiquité classique de Rome et de toute l'Italie est d'une haute valeur historique. ¶ Fouilles et recherches en Libye [Lucio Mariani]. < Nous renvoyons au résumé des Rendiconti de la R. Accademia dei Lincei où cette note est reproduite. > Le 2^e vol. du *Notiziario Archeologico* comprend les rapports sur les découvertes faites
- 30 en Libye en 1916 relatifs à la Cyrénaïque et à la Tripolitaine < cf. supra *Gazette des Beaux-Arts* >. ¶ Inspection des Fouilles de Rome et de province []. 36-37. Découvertes récentes. 1. Découverte à la gauche de la via Ostense à une centaine de mètres de la Basilique de Saint-Paul d'un ensemble de columbaria et de tombeaux de l'époque impériale, pour la
- 35 plupart bien conservés avec les inscr. encore en place et très intéressants pour la variété des types architectoniques. Ils se rapportent à de petites familles d'esclaves et de commerçants. — 2. Mise à jour d'anciens tombeaux et découverte d'une petite reproduction en bronze du diadumène de Poly-clète dans la localité Marranella sur la via Casilina (ancienne via Labicana).
- 40 Le matériel trouvé est de peu de valeur sauf le petit bronze romain haut de 14,5 centim. reproduisant le diadumenos, dont il est une copie soignée et exacte et d'un merveilleux travail. Cet objet ainsi que le reste du matériel consistant en une vingtaine d'inscr. et dans qqs fragments de marbre travaillé est actuellement au Museo Nazionale Romano. — 3. Ruines inté-
- 45 ressantes de constructions antiques sur la via Cassia. On a trouvé qqs fragments de marbre architectoniques et épigraphiques, qqs statues de marbre dont trois représentent Bacchus jeune. Les autres statues représentent, en petite dimension, une divinité orientale et un Hercule couché. ¶ Luigi Savignoni Luigi Pernier. 39-40. Article nécrologique. Son nom restera
- 50 attaché aux fouilles de Crète et de Norba, aux études relatives à la sculpture antique et aux peintures de vases grecs et italiens. ¶ Sept.-décembre. Notices []. 43-45. On a passé un contrat pour la restauration et la consolidation du Nymphaeum dorique de Genazzano (Rome), et pris

des dispositions pour le transport au Museo Nazionale Romano des débris épigraphiques d'une tombe romaine découverte il y a des années sur le territoire de Magliano Romano, qui sera réédifiée dans le jardin du musée.

H. LEBÈGUE.

Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'Ecole française de Rome. 5
36^e année (1916-17), fasc. 1-5. P. 205-261. Les funérailles et le tombeau de Constantin le Grand [P. Franchi de' Cavalieri]. Commentaire de la description d'Eusèbe. A la mort de Constantin, il s'agit pour la première fois de rendre les honneurs funèbres à un empereur chrétien. Les cérémonies traditionnelles furent observées, sauf en ce qui aurait pu froisser les chrétiens. La cérémonie religieuse qui suivit ne fut pas obligatoire pour tous les fonctionnaires.

37^e année (1918-19), fasc. 1-3. 32-54. Astrologues romains et byzantins [Franz Cumont]. 1. — Balbillus, celui que Néron consulta pour éviter la mort dont l'apparition d'une comète le menaçait. C'est le savant Tiberius Claudius Balbillus, nommé en grec βίβιλλος qui avait été préfet d'Egypte en 55-59. — 2. Antiochus et Rhétorius. Il semble qu'Antiochus, souvent cité dans les mss. grecs d'astrologie, ait vécu vers l'an 200, mais ce que la tradition littéraire lui attribue n'est probablement pas de lui. Rhétorius en aurait fait des extraits, mais en puisant aussi dans des sources plus anciennes. ¶ 107-178. Une fabrique à Vulci de vases à figures rouges [Carlo Albizzati]. Etude de 29 vases, dont 13 conservés au Museo Gregoriano, 14 dans dix musées différents et 2 connus seulement par des publications. Caractères généraux. L'artiste de la tasse du Vatican, — du vase Gollini, — des Argonautes. La production de l'Ecole. Stratigraphie et chronologie. L'âge de ces vases peut remonter aux années 370 à 350, comme la première période de la fabrique de Chiusi, celle des meilleures céramiques de l'Italie du centre et du midi. E. CH.

Memorie della R. Accademia dei Lincei. Série 5, vol. 15, fasc. 3 (1916)-213-368. Essai d'étude sur la céramique attique figurée du iv^e s. avant J.-C. [Pericle Ducati]. Liste de vases attiques du iv^e s. et leurs caractères. Représentations figurées sur ces vases. La prédominance des figures de femmes, les scènes nuptiales et érotiques. La polychromie. Lieu de provenance. Autre série de vases du iv^e s. Scènes mythiques ou aphrodisiaques. Vases avec figures absolument en relief. Observations ultérieures et rapprochements au sujet de la céramique attique du iv^e s. Terme chronologique où a cessé cette céramique. Développement de la céramique en Apulie et en Lucanie. La nudité féminine sur les vases. La céramique et le relèvement politique d'Athènes un peu avant le milieu du iv^e s. Rapports commerciaux avec le Bosphore Cimmérien (9 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 6 (1917). 471-628. Arts et artistes de la Sicile antique [Biagio Pace]. L'architecture, la plastique, la peinture, les arts mineurs (monnaies, pierres gravées). Terres cuites et céramiques. Conclusion. Appendices. 1. Actéon dans la métope du temple E de Sélinonte. 2. Pour l'iconographie des tyrans siciliotes : les statues de Gélon et Denys I à Syracuse. Offrandes siciliotes dans les sanctuaires de la Grèce : à Olympie, Delphes, Délos, Lindos. Le bouc de Syracuse (4 pl. h. t.). ¶¶ Fasc. 9 (1918). 781-819. Etude sur les guerres Puniennes [E. Pais]. Les actes et les triomphes des consuls Appius Claudius et Manius Valerius. Les confins du règne de Hiéron de Syracuse. La politique de Hiéron et la paix avec Rome (264-263 av. J.-C.). ¶¶ Fasc. 10. 821-840. Traditions antiques et toponomastique moderne, à propos des Ligures, des Ombriens, des Etrusques et des Piceni [Ettore Pais]. Pour discuter les problèmes relatifs à la plus ancienne ethnographie de l'Italie, il faut

employer cinq critères : les auteurs anciens, le résultat des fouilles, le matériel linguistique, les caractères anthropologiques, la comparaison des usages et institutions sociales. On n'arrive souvent qu'à des hypothèses incertaines, néanmoins les Italiens doivent ne pas laisser aux étrangers l'étude de ce sujet. Par exemple le mot ligure Arno donné à une douzaine de cours d'eau en Italie ne se trouve jamais dans les régions dominées par la race étrusque. Même remarque pour le nom Stura. On sait que les Ombrions ont occupé beaucoup de régions de la péninsule, l'onomastique peut nous aider à dire lesquelles ; il suffit de recueillir les noms de fleuves ou de montagnes commençant par Umbr-. Il faudra composer un Dictionnaire toponomastique de l'Italie antique et une Géographie historique de l'Italie du haut moyen âge.

E. CH.

Monumenti antichi pubblicati per cura della reale Accademia dei Lincei.

- Vol. 24, punt. 2. Col. 401-458. Le siège Corsini [Pericle Ducati]. Tav. 1-7.
 15 Sièges en marbre ornés de sculptures d'une époque archaïque. Comparaison avec des monuments analogues. Ornementation : cérémonie sacrée (procession) et scènes de jeux. Les caractères archaïques sont en quelque sorte modernisés et offrent une exécution assez plate. L'artiste a probablement copié un modèle métallique, entre le milieu du IV^e et le milieu du III^e siècle.
 20 ¶ 461-630. La caverne de Latronico et le culte des eaux salutaires dans l'âge de bronze [Ugo Rellini]. Tav. 2. En Lucanie occidentale. Etude des objets trouvés. Comparaison avec d'autres grottes sacrées de l'Italie. ¶ 633-695. Gonnessa. Recherches dans la citadelle nuragique de Serrucci [Antonio Taramelli]. Topographie archéologique du littoral du golfe de
 25 Carloforte (Sardaigne). Structure et reconstitution des cabanes. La tombe des géants sur la colline de Serrucci. ¶ 697-736. La basilique de Salemi [Biagio Pace]. Tav. 2. Monument byzantin, avec mosaïques, nombreux objets, pouvant être datés du VI^e s. de notre ère. ¶ 737-838. Les fouilles du Palais de Théodoric à Ravenne [Gherardo Ghirardini]. Tav. 1-9. Construc-
 30 tions explorées, mosaïques. Nombreux objets de terre cuite : statuette, tuiles avec inscriptions, un torse. ¶ 841-914. Tombe avec vases et bronzes du V^e siècle av. J.-C. découverte dans la nécropole de Todi [Goffredo Bendinelli]. Description des objets trouvés en 1915 à l'occasion des travaux d'agriculture, en bronze, fer et ivoire. Cratère en terre cuite sur lequel
 35 sont représentés quatre personnages. Plusieurs kylix de beau style. Tav. 1-6.

E. CH.

- Notizie degli scavi di antichità.** Vol. 14 (1917). Fasc. 1. P. 1-8. Etruria : Sieci. Restes d'un bain romain [Edoardo Galli]. ¶ 9-26. Rome. Découvertes d'antiquités à Piazza Colonna [E. Gatti]. Liste des objets trouvés
 40 [F. Fornari]. Statues acéphales d'Asklepios et de Hygieia, tête d'enfant en marbre grec. 43 inscriptions. En outre 8 fragm. d'inscr. provenant des fouilles pratiquées pour la construction de la Banque commerciale. ¶ 27-30. Lanuvium [A. Galieti]. Vases de tombes de type latial, etc. ¶ 30-31. Vicovaro. Restes de villas rustiques [G. Lugli]. ¶¶ Fasc. 2. 33-36. Santa
 45 Maria di Capua vetera [Alda Levi]. Tête en marbre d'art romain. ¶ 37-67. Rosarno. Campagne de 1914 [P. Orsi]. Brillants résultats de l'exploration de la nécropole. Vases, statuettes, objets divers. ¶¶ Fasc. 69-93. Populonia Etruria : Populonia [A. Minto]. Rapport sur les fouilles gouvernementales exécutées en 1915. Restes d'une nécropole étrusco-romaine, d'une autre italico-
 50 étrusque. Tombes avec objets en bronze, terre cuite, etc. ¶ 94-99. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [C. Lugli]. A 3 kilom. hors de la Porta maggiore, découverte d'une statue sépulcrale en marbre blanc, de bon travail. Femme couchée tenant dans sa main gauche une guirlande.

Semble dater de la seconde moitié du 1^{er} siècle. Aux environs 5 inscr. [F. Fornari]. ¶¶ Fasc. 4. 101-167. Locri Epiz. [P. Orsi]. Campagne de fouilles dans la nécropole Lucifero en 1914 et 1915. Vases figurés, statuettes. Les découvertes nous révèlent au moins deux siècles de l'existence de cette cité, le v^e et le iv^e av. J.-C., bien que certains monuments doivent être attribués au vi^e ou au iii^e. ¶¶ Fasc. 5. 169-174. Voghera [G. Patroni]. Inscr. paléochrétienne d'un presbyter Brevulfus, trouvée dans l'église ruinée de Saint-Hilaire à Staffora. ¶ 175-179. Rome. Nouvelles découvertes dans l'area de la ville antique [F. Fornari]. Fragments d'inscr. ; 10 lampes. ¶ 180-195. Ostia. Découverte d'un fragment des Fastes [G. Calza]. Énumération des magistrats et des événements pour les années 36-38 de notre ère. 28 lignes mutilées à droite. (Fac-similé.) ¶¶ Fasc. 6. 197-8. Besano (Varese). Trésor impérial romain découvert sur le territoire de la commune [Seraf. Ricci]. 18 monnaies en bronze de Domitien à Alexandre Sévère. ¶ 199-214. Venetia : Vo Euganeo [G. Pellegrini]. Restes d'une habitation préromaine retrouvée sur le mont Rovalora. ¶ 214-217. Enceinte euganéenne. Tombes romaines trouvées dans la fraction de Fontanafredda [Id.]. ¶ 217. Baone. Tombes romaines près de la route d'Arquà Petrarca [Id.]. ¶ 217-220. Martellago. Cachette de monnaies impériales romaines [Id.]. 497 monnaies, de Vespasien à Trebonius Gallus. ¶ 220-221. Fossalta di Portogruaro [Id.]. Restes d'habitations et de tombe romaine. ¶ 221-2. Cavazzere. Tombe romaine à crémation [Id.]. ¶ 223-224. Cisterna di Roma [G. Moretti]. Découvertes faites pendant les travaux du chemin de fer « direttissima Roma-Napoli ». Une mensa ponderaria, statue de femme sans tête, tuiles timbrées. ¶¶ Fasc. 7-9. 225-6. Milan. Fouilles et recherches près des ruines romaines du monastero maggiore [G. Patroni]. ¶ 227-8. Verona. Trouvailles variées d'antiquités romaines [G. Pellegrini]. Fragment d'architrave avec l'inscr. [Cornelius, f. S]ulla nomine | [Corneliae s]lororis suai fecit. Galerie souterraine. ¶ 229. Soave. Tombe romaine près de la fraction Colombara de S. Lorenzo [Id.]. ¶ 229-230. Sant'Orso (Vicenza). 30 Statuette romaine de la Victoire, en bronze [Id.]. ¶ 231. Udine. Antiquités variées trouvées dans la ville [Id.]. ¶ 232. Resiutta. Tombes et ruines de l'époque romaine [Id.]. ¶ 233-4. Cividale del Friuli. Trouvailles diverses dans l'area de la ville [Id.]. ¶ 235-7. San Giorgio di Nogaro. Découvertes archéologiques près du fleuve Zumello [Id.]. ¶ 237. Pocenja. Tombe romaine [Id.]. ¶ 237-9. Etrurie; Montaione. Tombes d'époques variées dans la localité « tre case » et « boscotondo » [S. Isolani]. ¶ 230-247. Rome. Nouvelles découvertes dans la ville et la banlieue [E. Gatti]. Statues de marbre sans têtes, inscriptions. ¶ 247-264. Pompéi. Continuation des fouilles dans la via dell'abbondanza [V. Spinazzola]. Objets en verre, inscr. 40 diverses, entre autres : « Cacator, cave malum aut si contempseris habes Iove iratum » ; qqs inscr. relatives à la candidature de Popidius. ¶¶ Fasc. 10-12. 265-273. Como. Inscr. funéraires romaines trouvées dans la ville, principalement dans l'ancienne nécropole de S.-Jean [G. Patroni]. 23 inscr. ¶ 273-312. Rome. Découvertes nouvelles [F. Fornari, E. Gatti, G. Lugli]. 45 Beaucoup d'inscr., bas-relief, fragments de statuettes. ¶ 312-328. Ostia. La maison dite de Diana. Une amulette magique avec l'image de Salomon [G. Calza]. ¶ 329-331. Palestrina. Important fragment épigraphique trouvé dans la ville [O. Marucchi]. Permet de rectifier le C. I. L. 14, 2983. ¶ 332-341. S. Vittorino (Amiternum). Reliefs antiques dans la contrada Torricello [F. Fornari]. ¶ 341-348. Selinonte et Motye. Fragments épigraphiques [E. Gabrici]. En grec archaïque. Une inscr. boustrophédique. ¶¶ Vol. 15 (1918). Fasc. 1-3. P. 3-11. Angera. Fouilles dans l'antrè

- mithriaque [G. Patroni]. Gracieuse cuiller en bronze dont le manche est terminé par une figure de femme. Nombreuses monnaies trouvées dans la grotte. ¶ 12-15. Pitigliano. Tombe préhistorique [Ed. Galli]. ¶ 16-19. Nepi. Sépulcre antique de la nécropole Nepesina [E. Stefani]. ¶ 20-52. Rome.
- 5 Découvertes récentes [G. Lugli]. 22 inscr. Petite copie en bronze du Diademenos de Polyclète. — Via Prenestina. Découverte d'un monument souterrain près la Porta Maggiore [E. Gatti]. Les faces et le plafond de la voûte sont décorés de figures en bas-relief de stuc blanc. C'est un temple destiné au culte des mystères. — Observations sur le monument souterrain
- 10 [F. Fornari]. Etudes des scènes mythologiques représentées. C'est peut-être le temple même où T. Statilius Taurus, consul en l'an 44, célébrait, avec d'autres initiés, des rites qui servirent de prétexte à ses ennemis pour le condamner à la ruine. ¶ 53-71. Catania. Découvertes d'antiquités en 1916 et 1917 [P. Orsi]. Inscr. en grec et en latin. Trois lécythes noires ornées de
- 15 dessins. ¶ 72-76. Sardaigne. Tempio Pausania [A. Taramelli]. Statuette de guerrier, d'art protosarde, acquise pour le Musée de Cagliari. ¶ 76-79. Zerfaliu. Antiquités d'époque romaine trouvées dans la région Santu Giuanne [Id.] Couvercle de boîte en bronze, avec gravure au burin. ¶¶ Fasc. 4-6. 81-84. Ameno. Tombes préromaines, découvertes dans la fraction Lortallo
- 20 P. Barocelli]. ¶ 84-88. Galliate. Nécropole romaine de la Costa grande [Id.]. ¶ 88-90. Zoverallo. Nécropole romaine [Id.]. ¶ 90-91. Rivoli Torinese. Epitaphe romaine [Id.]. Stèle en forme ronde au sommet : V. F. Veriounus Coesius pal. avif. aiusa soror firm. ///// ruf. La dernière ligne manque. Le nom gaulois latinisé était encore inconnu. ¶ 91. Sangallo. Fragment d'épi-
- 25 taphe rom. [Id.]. ¶ 91. Introbio. Tombe gauloise découverte à Malaveda [G. Patroni]. ¶ 92-93. Besano. Petit trésor de monnaies impériales près du territoire de la commune [Id.]. Monnaies de Tibère à Philippe, entre les années 35 et 249. ¶ 94-95. Alba. Epitaphe romaine [P. Barocelli]. ¶ 95-96. Finalpia. Découverte de céramique préromaine [Id.]. ¶ 96-100. Pornassio.
- 30 Tombe découverte au Piano d'Isola [Id.]. Objets en terre cuite et en bronze. ¶ 100-102. Este. Antiquités romaines trouvées par occasion [G. Pellegrini]. Tête de femme en bronze, ornée du bonnet phrygien [Id.]. ¶ 103-123. Nocera-Umbria. Découverte d'un tombeau antique [E. Stefani]. Description du mobilier funèbre : sseau, bracelets, etc. ¶ 123-127. Magliano Romano.
- 35 Tombe avec inscr. latine : Comiciae Doxsa. ¶ 127-8. Morlupo. Cippe funéraire au 20^e mille de la via Flaminia [P. Romanelli]. ¶ 128-138. Ostia. Fouilles et restaurations exécutées d'oct. 1917 à mars 1918 [R. Paribeni]. ¶ 138-141. Velletri. Cippe avec l'indication d'une voie antique [Or. Nardini]. La via Mactorina n'était pas encore connue. ¶ 142-144. Castel di Sangro.
- 40 Inscriptions latines du territoire Aulidenate [V. Balzano]. 5 textes dont 2 mutilés. ¶ 145-155. Sardaigne. Cabras. Masques protecteurs en terre de la nécropole punique de Tharros et un autre semblable de celle de S. Sperate [A. Taramelli]. Ces masques devaient être placés à côté du défunt, peut-être pour protéger sa dépouille mortelle dans sa dernière
- 45 demeure. Comparaison avec des masques analogues. ¶ 155-163. Berchidda. Cachette de deniers républicains trouvée dans la région « sa Contrizzola » [Id.]. 1398 monnaies mentionnant 87 familles romaines et 133 fabricants. Leur date s'étend de 268 à 89 av. J.-C. C'est une des plus importantes cachettes de la Sardaigne à l'époque romaine. ¶ 163-168. Decimoputzu.
- 50 Recherches sur la cachette de bronzes nuragiques du mont Idda [Id.].

E. CH.

Nuova rivista storica. Vol. II (1918), fasc. 1, 5-8. Philologie et littérature [G. Fraccharoli]. Extraits d'un vol. sous presse : L'educazione nazio-

nale. ¶ 48-76. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite [G. Porzio]. On est porté à admettre la sérénité des rapports entre Corinthe et la Béotie pendant les années de l'aristocratie ; en vérité le contraste des intérêts produisait la haine entre Corinthe et l'ionique Milet. Une guerre commerciale et les hypothèses variées sur l'intervention des Corinthiens. Haines 5 coloniales. La lutte pour la conquête des richesses creusa un abîme entre Corinthe et Corcyre. Autres manifestations de la vie matérielle et spirituelle à Corinthe. (A suivre.) ¶ 97-100. Une initiative de l'école papyrologique milanaise [C. Barbagallo]. ¶ Fasc. 3. 239-252. L'esprit de Domenico Comparetti [A. Chiappelli]. Bibliographie complète de ses œuvres. ¶ 253- 10 266. Les personnages d'Eschyle [E. Romagnoli]. Fragments d'un vol. sous presse : Il teatro greco. ¶ 292-318. La plus ancienne aristocratie corinthienne. Suite et fin [G. Porzio]. Psychologie des marchands. Lumières et ombres dans les coutumes corinthiennes. La splendeur des arts et de la poésie. Le monde des dieux et des héros. Les causes et la marche de la 15 révolution ; chute du gouvernement républicain. ¶ Fasc. 5-6. 437-449. Giuseppe Fraccaroli. La lutte contre le philologisme [C. Barbagallo]. Extr. d'une biographie de Fraccaroli sous presse. ¶ 450-470. Un Le Play athénien, etc. Suite [G. Platon]. Nature de l'unité économique primitive, le patrimoine antique. L'identité de beauté, bonté, utilité. Qualités morales et 20 religieuses de l'administrateur. Nécessité sociale du manque d'égalité entre les hommes. (A suivre.) ¶ 498-507. L'Etat et la cité capitale du monde romain [E. de Ruggiero]. L'Etat romain et sa capitale sous la République, sous l'Empire. La fin de Rome capitale. E. CH.

Rassegna italiana di lingue e letteratura classica. Anno 1, n° 1. Juillet 25 1918. P. 3-10. Sur la publication de l'Histoire de Thucydide [Nicola Festa]. Thucydide emploie douze fois la même formule en terminant le récit d'une année de guerre ; en y ajoutant le premier qui n'avait pas besoin de cette attestation, on arrive à diviser son Histoire en treize livres, comme affirment 30 Marcellinus et les scolastes. Il semble que l'historien, mort avant d'avoir son œuvre, l'ait publiée en treize fois. Ce sont ses éditeurs qui l'ont groupée en huit rouleaux. ¶ 11-16. Pour Lucain « de bellis Punicis » et la critique des « dicta Catonis » [Vincenzo Ussani]. Ugo de Trimberg en 1280 et Amplonius Ratinek en 1412, dans l'inventaire de sa bibliothèque donnée 35 à Erfurt, parlent de l'œuvre de Lucain « de bellis Punicis ». Dans la préface du 2^e livre des Dicta Catonis, dont les mss. remontent au ix^e siècle, on lit : « Si Romana cupis et Punica noscere bella Lucanum quacres. » L'erreur est donc ancienne. En outre, le philologue Corn. Val. Vonck, en 1744, atteste qu'il possède un ms. portant le titre : Lucani de Bellis Punicis. Conjectures sur l'origine de la confusion. ¶ N° 2. Sept. 73-79. Sur les Caractères de Théophraste [Giorgio Pasquali]. C'est moins un livre que des 40 matériaux réunis en vue d'un livre. On y trouve le langage de la conversation tel qu'on le parlait sur les places et dans les boutiques d'Athènes au iv^e siècle. (A suivre.) ¶ 80-86. Pour une digression [Luigi Valmaggi]. La digression sur la Britannia qui occupe les chap. 10-17 de l'Agricola a pour 45 but d'augmenter la gloire de ce général et par suite celle de la famille de Tacite. Le but réel de l'œuvre est l'éloge d'Agricola et l'apologie de la conquête britannique. ¶ N° 3. Novembre. 143-150. Sur les Caractères de Théophraste [G. Pasquali], II. Comparaison avec Ariston de Céos dont Philodème nous a conservé un long extrait dans son livre X *περί ζακτών*. Ariston 50 n'est pas un simple imitateur, mais tandis que Théophraste est l'image de son pays et de son temps, on ne saurait d'après les Caractères d'Ariston deviner ni son époque, ni son pays. — III. Le prologue et la fin de tous les

- chapters de Théophraste ont été ajoutés postérieurement par un écrivain byzantin ou tout au moins un Grec de la fin de l'époque impériale. Le style seul suffirait à le prouver. (A suivre.) ¶ 151-152. La timidité de Virgile. Doutes philologiques [A. G. Amatucci]. La vie de Virgile écrite par Donat 5 est pleine de fantaisies. Si les Napolitains ont donné à Virgile le surnom de Parthenias, c'est de Παρθενιάς (et non Παρθενίας) qu'il s'agit, allusion à la solitude que cherchait le poète près du Mons virginum. Représenter l'auteur de l'Énéide comme « una verginella », grotesquement timide, est une des nombreuses fantaisies des anciens grammairiens. É. CH.
- 10 **Rendiconti del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere.** Série 2, vol. 51, fasc. 1-2. 141-153. Noms grecs dans les inscriptions latines de l'Étrurie [Arturo Solari]. Commentaire de l'inscription du CIL. XI, 1, 3080. Julia Ammia, fille du prince arménien Tigrane, introduisit à Phalères, dans la moitié du 1^{er} siècle, le culte de la Dea Diacritamena. D'autres invasions 15 de pratiques syriennes sont attestées encore par qqs inscriptions. ¶¶ Fasc. 3-4. 227-234. Une lettre négligée de Manuel Chrysoloras à Salutati et une autre mal datée [Giovanni Mercati]. Lettre inédite tirée du Vat. gr. 1368. ¶¶ Fasc. 10-13. 481-500. Alphonse II d'Este collectionneur de manuscrits grecs [Domenico Fava]. Extraits de sa correspondance prouvant son désir 20 d'acquérir à Venise ou de faire copier des mss. grecs. ¶¶ Fasc. 14-15. 586-597. « Jus liberorum » et alphabétisme. A propos du papyrus Oxyr. XII, 1467 [Siro Solazzi]. Une femme demande au préfet d'Égypte le droit d'administrer elle-même ses affaires. Le jus liberorum se reconnaissait volontiers aux femmes qui savaient lire. ¶¶ Fasc. 17. 778-789. La valeur de l'instant 25 dans la doctrine aristotélique du temps [Cesare Ranzoli]. La méthode d'Aristote, Phys. lib. 4, pour étudier τὸ νῦν constitue un effort remarquable de méditation, un modèle incomparable de raisonnement déductif et analogique. E. CH.
- Rendiconti della Reale Accademia dei Lincei.** Série 5^a, vol. 26, fasc. 1-2. 30 Sept. 1917. 51-59. Le premier préfet de Constantinople [Luigi Cantarelli]. Les préfets de Rome ont fait l'objet de travaux remarquables, tandis que ceux de la Rome nouvelle sont peu connus. La préfecture de Constantinople a été instituée le 11 décembre 359, époque où fut supprimé le proconsulat. L'empereur Constance voulut qu'à la tête des deux capitales il y 35 eût un magistrat pourvu du même titre. Le premier préfet, Honoratus, est peu connu. Les lettres de Libanius à lui adressées nous fournissent qqs renseignements. ¶ 60-87. La statistique des habitations et le calcul de la population dans la Rome impériale [G. Calza]. Examen de l'interprétation proposée par Edouard Cuq, Mém. Ac. inscr. 1915, suivant laquelle les 46602 40 insulae de la Notitia seraient des appartements et non des maisons ou parties de maisons. Nombreuses difficultés pour l'admettre. Vraisemblablement insula = casa. ¶¶ Fasc. 3-4. Déc. 1917. 91-98. Une villa domitienne à Asciano [G. F. Gamurrini]. Dans ce gracieux pays de la province de Siena, on a trouvé en 1899 un pavement de marbre en mosaïque où l'on avait à 45 tort reconnu des Thermes. Sur une tuile ronde, une inscr. circulaire RVM. D doit être restituée DOMITIORVM, ce qui prouve qu'il s'agit d'une villa appartenant aux deux Domitius : Lucanus et Tullus, construite probablement par Domitius Afer vers le milieu du 1^{er} siècle. ¶ 98-102. Sur une inscription du territoire de Venosa [G. F. Gamurrini]. On peut la compléter ainsi : C. ELLEni || VS. C. F. || MEL SVave et || DVLCISsimum || 50 In || ROGO poni iussit. Mention curieuse du miel qui avait la propriété de conserver les corps. ¶ 105-195. La traduction latine des Actes d'André et Mathieu [U. Morica]. On en connaissait des versions en syriaque, éthiopien,

copte, anglo-saxon. Le texte latin se trouve dans un ms. de la Casanatense; c'est une copie du xiv^e siècle. C'est un véritable document linguistique. Observations sur la langue, analogue à celle de Grégoire de Tours. ¶ 216-234. Autres matériaux de la sépulture de Visentium dite « della Bucacce » [Ed. Galli]. Addition à la description publiée Mon. ant. d. Lincei, vol. 21 (1912). Objets en bronze et terre cuite; plusieurs scarabées. Ces tombes peuvent dater des années 750 à 650 av. notre ère. ¶ 253-272. Études et recherches archéologiques en Sicile [Biagio Pace]. Historique des travaux entrepris depuis la Renaissance jusqu'à notre époque. ¶ 359-378. Commémoration de l'associé étranger Gaston Maspero [Evaristo Breccia]. ¶ Fasc. 10 5-6, Décembre. 343-347. La petite propriété dans la Rome antique [Luigi Luzzatti]. Intérêt que présente pour comprendre Virgile l'ouvrage du prof. de chimie agraire Ulpiani intitulé *Le Georgiche*. ¶ 573-580. Une notice de Pline relative à l'introduction du culte d'Esculape à Rome [Alfonso Bartoli]. C'est à tort qu'on a voulu corriger le texte de Pline 29,16. Le temple d'Esculape extra urbem fut constitué en 293 et probablement abandonné quand le serpent d'Epidaure amené à Rome, conformément à l'ordre des livres sibyllins, se fut jeté à la mer et réfugié dans l'île comme pour indiquer l'endroit où il fallait adorer le dieu de la médecine. ¶ 603-623. Les communes de l'Etrurie [Arturo Solari]. L'antique dodécapole cisapennine comprenait Arezzo, Cere, Chiusi, Cortona, Perugia, Roselle, Tarquini, Veii, Vetulonia, Volterra, Volci, Volsini. Dans la géographie de Ptolémée on constate la survivance de l'ancienne dodécapole, mais elle n'est plus mentionnée dans les Itinéraires. Pline concorde encore avec Ptolémée, mais Strabon ne parle plus de qq-unes de ces cités et signale la décadence des centres. Rutilius fit son voyage par mer parce que les cités étaient ruinées. ¶ 624-633. L'épître 159 de Synésius [N. Terzaghi]. C'est à tort que Fritz a regardé comme apocryphes les trois dernières lettres attribuées à Synésius; si 157 et 158 ne sont pas de lui, il n'y a aucune bonne raison pour contester l'authenticité de 159. E. Ch.

Rivista di filologia e di istruzione classica. An. 46, fasc. 1. Janv. 1-40. Les Phéniciennes de Sénèque [Umberto Moricca]. Suite et fin. Les sources. Outre les Phéniciennes d'Euripide, Sénèque a employé les deux Œdipe de Sophocle et les Sept d'Eschyle. ¶ 41-77. Le deuxième et le troisième livre de l'*Ars amatoria* d'Ovide [Concetto Marchesi]. Le 2^e est le plus parfait pour la composition, la vigueur de l'inspiration et la richesse des formes. Ce poème est un des chefs-d'œuvre de l'antiquité. ¶ 78-80. Une citation d'Ennius dans le Brutus de Cicéron [Rem. Sabbadini]. Les éditeurs ne respectent pas la tradition manuscrite, il faut rétablir: *Additur orator Cornelius suaviloquenti | Ore Cethegus Marcus Tuditano conlega | Marci filius... | ... is dictus ollis popularibus olim, | Qui tum vivebant homines atque aevom agitabant, | Flos delibatus populi... | ... Suadae... medulla.* ¶ 81-89. Corrections à Sénèque, Ep. 2,2 (14^v) [Achille Beltrami]. Lire, malgré l'unanimité des mss. « non damnat latro cum occidit ». Un peu plus loin le texte le plus probable serait: « an sapienti ori (ou oris) opera perdenda sit ». ¶ 90-94. Pour une recension [Dom. Bassi]. Réplique à la recension faite par Terzaghi de la *Collectio tertia* des papyrus d'Herculanum p. p. Bassi, dans la Riv. indo-gr.-ital. 1917. ¶ 95-98. Curiosités aliennes [E. Stampini]. A propos des « duo amantes » d'Allia Potestas, il suffit de rapprocher l'inscr. du CIL. VI, 21200 reproduite par Bicheler, Carm. epig. 973. Infamis a le sens de sine fama. ¶ 99-107. Tibulliana [Ferr. Calonghi]. 4. Quelques leçons du ms. Vatic. 3270. Rectifications à la collation de Baehrens. (A suivre.) ¶ 108-111. Définitions de Pompei [Rem. Sabbadini]. Parmi

- celles qu'a publiées récemment Della Corte, *Not. d. sc.* 1916, il en est une remarquable écrite sur deux lames de plomb, contenant des imprécations contre Plematius Hostilis et Vestilia qui étaient en rapport très intimes. Observations sur la langue archaïque, l'emploi du C pour G, l'apocope de m dans capilu, cerebru, quiqua, l'aphérèse de l'h dans aec, umanos, etc. ¶ 112-124. A propos d'une nouvelle édition de la *Vita Agricolae* de Tacite [Pietro Ercole]. Observations critiques sur le texte adopté par Annibaldi dans l'édition qui fait partie du *Corpus Paravianum*. ¶ Fasc. 2. Avril. 135-206. Pelasgica [L. Pareti]. Lemnos conquise par Milliade II. Les Pélasges et les « Mini » (peuple inventé). La légende du rapt de Brauron par les Pélasges de Lemnos. Dionysos enlevé par les Tyrrhèni et l'âge du 6^e hymne homérique. Les Pélasges en Crète, en Sicile et dans l'Italie méridionale. Conséquences tirées des théories d'Hécatée, d'Hérodote et d'Hellanicus sur les Pélasges en Etrurie. ¶ 207-215. L'emploi pléonastique des conjonctions copulatives latines [Rem. Sabbadini]. Les *Acta Andreae et Matthaei*, p. p. Moricca, assignés au VI^e s., fourmillent d'exemples de et ou que, qui sont de vrais pléonasmes. En remontant plus haut, on peut en trouver chez Plaute et dans Virgile. ¶ 216-225. En relisant l'*Agricola* [L. Valmaggi]. Explication d'une dizaine de passages controversés. ¶ 226-240. *Tibulliana*. 20 Suite et fin [Ferruccio Calonghi]. Quelques leçons du *Vatic.* 3270. ¶ 241-255. Salvien et la date du *De gubernatione Dei* [U. Moricca]. Probablement après la conquête de la Sardaigne par Genséric, c'est-à-dire après 461. ¶ 256-271. Socrate ou Platon [Adolfo Levi]. Examen des théories de Burnet. La théorie des idées qu'on lit dans le *Phédon* est attribuée par Aristote à Platon et non à Socrate. ¶ Fasc. 3. Juillet. 307-344. Pelasgica. Suite et fin [L. Pareti]. ¶ 345-362. Les tragédies de Sénèque [U. Moricca]. Préjugés des critiques modernes contre ces tragédies. 1. Comment Sénèque imite les modèles grecs. (A suivre.) ¶ Fasc. 4. Oct. 385-396. Encore sur les *Taurini* au temps d'Hannibal [L. Pareti]. Les témoignages anciens ne concordent pas sur l'étendue du territoire des *Taurini*, dont la principale cité a été assiégée par Hannibal. La thèse de Pareti a été adoptée par E. Pais. ¶ 397-410. Le manuscrit F de Virgile [Rem. Sabbadini]. Le *Vat.* 3225 n'a plus que 75 feuillets sur 420, il a été recueilli en 1579 par Fulvio Orsini et entra en 1602 à la bibl. Vaticane. On peut lui supposer une origine espagnole. La graphie quum s'y trouve trois fois, elle est attestée par Quintilien et Isidore, auteurs espagnols. Etude des particularités : épenthèses, prothèses, syncopes, assimilation et dissimilation, voyelles (confusions de e avec i, u avec o), semi-voyelles, consonnes, etc. Tout semble confirmer l'origine espagnole. ¶ 411-446. Les tragédies de Sénèque. Suite [U. Moricca]. 40 2. De l'invention dans ces tragédies. 3. Le développement de l'action et des caractères. Malgré toutes ses imitations des poètes grecs, on ne peut nier l'originalité de l'art dramatique de Sénèque. A suivre.) E. CH.

Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità. Anno 2, fasc. 2. Juillet. 1-3. Sur l'usage du parfait en -ere dans Ammien Marcellin [Marco Galdi]. Comme Ammien recherche la prose métrique, il a souvent recours à la forme -ere dans les clausules. ¶ 4-6. Le nom technique du rythme oratoire dans Quintilien. Pour une correction non nécessaire [E. Cocchia]. *Inst.* 9, 4, 57, F. di Capua voudrait substituer « compositione » au mot « composito », correction inutile. ¶ 6-8. Cicéron, *Tuscul.* 2, 16-17 [Gaetano Curcio]. La citation d'Ennius finit à « non potest accedi ». Le reste est de Cicéron. La période suivante : Etiam si... Aesopus doit être interrogative. ¶ 9-24. Etudes critiques d'exégèse virgilienne antique [G. Funaioli]. Suite. Gloses pour les dix *Bucoliques*. ¶ 25-33. Sur l'origine du parfait en -u dans

l'antique indien et en -vi dans le latin [Franc. Ribezzo]. A suivre. ¶ 34. Latin colubra, préróm. colúbra [Clemente Merlo]. Si nous imaginons que la prononciation préromane de tenebrae, integrum, cathedra, etc., était teneberae, integeru, catedera, le déplacement de l'accent de la 4^e à la 3^e syllabe devient normal. ¶ 35-38. Une singulière inscription protosabellique ⁵ inédite [F. Ribezzo]. On peut l'interpréter : Truentaolus Siolus filius Pulfoulioth ¶ 39-41. Reliquie Sicule [Cam. Sapienza]. Origine sicilienne des mots Δουκέτιος, κότταδος, λάταξ, ούγκία, λίτρα, Αίτην. ¶ 43-63. Orphica. Questions d'herméneutique vasculaire [Vitt. Macchioro]. Suite. Si l'orphisme avait eu une aussi grande diffusion que prétend Patroni, nous devrions ¹⁰ trouver par toute la Grande Grèce des tombes à incinération, sans objets mobiliers, puisque le rite orphique excluait tout ornement funéraire. Alors la céramique funéraire italiote n'existerait point. ¶ 64. Etymologica [F. Ribezzo]. ἄμοιος·κακός. Σικελοί Hes. ¶ 72. A propos du latin recula [C. Pascal]. Réplique à l'article de G. Curcio. Dans Moretum 66 la leçon ¹⁵ recula est due à Ribbeck, non à Curcio ni à Ellis. E. CH.

Scientia (Rivista di scienza). An. 12, n° 7. Vol. 24. 53-55. L'origine de notre notation numérique [G. R. Kaye]. Les recherches de Carra de Vaux confirment l'auteur dans son opinion de ne pas admettre l'origine indienne de notre notation. ¶ N° 10. 257-269. Sur les définitions d'Euclide [H. G. ²⁰ Zeuthen]. Euclide a remplacé l'analyse par la synthèse inverse. C'est la place qu'Euclide a donnée à ses premières définitions qui lui a défendu de caractériser plus amplement les notions définies, cependant elles satisfont aux conditions qu'Aristote pose aux définitions dans le chapitre 10 du 1^{er} livre des Analytiques. ¶ N° 12. 137-143. L'origine de l'alphabet [W. M. ²⁵ Flinders Petrie]. Dès l'époque des hommes des cavernes, des signes ont été souvent employés dont certains sont des formes très voisines de celles que présentent les lettres plus récentes. Ces signes étaient employés dans la civilisation préhistorique de l'Égypte pour marquer la propriété personnelle. Quand un signe continue à rester en usage, il doit naturellement ³⁰ acquérir un nom ou un son qui le distingue. La phase syllabique se place vers la XII^e dynastie. Vers 1500 av. J.-C. la combinaison d'une rangée de signes devient chose usuelle; c'étaient ou des syllabes ou des sons isolés. L'emploi de ces signes se répandit sur toute la Méditerranée. De cet ensemble de signes au nombre de 60 ou plus, les Phéniciens en adoptèrent ³⁵ 22 et, les employant comme chiffres, ils en fixèrent l'ordre de façon irrévocable. Pourtant les Grecs possédaient une partie du plus grand alphabet restant. Le court alphabet des Grecs fit disparaître alors l'alphabet plus long, et plus de moitié des signes disparurent. E. CH.

40

PAYS-BAS

Rédacteur général : Paul LEJAY.

45

Mnemosyne. T. XLVI. Ad carmina Ouidi in exilio composita [P. H. Damsté]. 1-37. A propos de l'édition Owen, dans la Bibliotheca Oxoniensis. Conjectures et interprétations sur les Tristes, Ibis, Pontiques. ¶ Sophocles, Indagatores, 209 [G. V < ollgraff >]. 37. Lire : μισθοῦ γόμοισιν (209), ὄν (155). ¶ Ad Platonis Rempublicam [J. L. V. Hartman]. 38-52. Sur les p. 507- ⁵⁰ 515 B. ¶ Ad Ciceronis Pro Rosc. Am. or. § 44 [J. J. II < artman >]. 52. Lire : iussisse dicis. ¶ Ad Senecae epistulas [F. Muller]. 53-72. Sur les lettres 40-70. ¶ Ad Sophoclis Antigonom [G. Vollgraff]. 71-82. P. 78, λέυχασις.

*

- ¶ Lugdunum Batauorum et Forum Hadriani [A. W. Bijvanck]. 83-100. Discussion des données fournies par Ptolémée, les itinéraires, les noms de lieux, les trouvailles et les fouilles. Arentsburg occupe l'emplacement de Forum Hadriani. C'était originairement un castellum, dont les canabae formèrent une bourgade civile quand il fut abandonné, probablement sous Hadrien. On peut en conséquence interpréter comme suit les indications de la carte de Peutinger : Lugdunum (Katwijk aan Zee), 2 lieues (4 km. 1/2), Praetorium Agrippinae (Valkenburg), 3 l. (6 km. 1/2), Matilo (Roomburg), 5 l. (11 km.), Albanianis (Alfen), 17 l. (37 km. 1/2), Traiectum (Utrecht), 2 l. (4 km. 1/2), Fectio (Vechten). ¶ Ad Menandri Heroem [J. J. Hartman]. 101-104. Sur le sens de οἶμω. ¶ Ad Plinii epistulam III, 21 [J. J. H < artman >]. 104. Lire : quoque < cupere > ineptum. ¶ De prima Propertii elegia [J. J. Hartman]. 105-110. P. 107, sur at (cf. Ovide, Hor.). ¶ Emendatur scholion ad Horatium [J. J. H < artman >]. 110. Dans Chatelain, Paléogr. cl. lat., pl. 85, B. N. 7975 au-dessus de fastidiosa (Epod. 17,73) la glose inintelligible doit être lue : δυσαρστούμενη. ¶ Ad Lucretium [J. van Wageningen]. 111-112. III, 240 : sensiferos motus, quandoque elementa uolutat. ¶ Observatiunculae de iure romano [J. C. Naber]. 113-126. CXI, De mensurae generibus, I. De la mesure des pièces de terre. ¶ Crepusculi notio [P. H. D < amsté >]. 127. Sén., Méd., 71 : gemini temporis, désigne le crépuscule, comme twilight (entre chien et loup). Cf. Herc. fur., 671 ; Troad. 1141 ; Phaedr. 749. ¶ De Menandro et Terentio [J. J. Hartman]. 127-134. Sur Sam. 242 suiv. L'exemple de Danaé se retrouve dans Tér., Eun. Dans la Samienne, tout cela est grossier et bouffon ; dans l'Eun., fin et délicat. Que Térence ait emprunté ou non, il a transformé et embelli. L'incident de l'anneau enlevé dans l'Héc. est tout à fait banal (cf. Hor. Od. I, 9,23) et ne prouve pas du tout une imitation de l'Arbitrage. La peinture des femmes dans l'Hécyre est d'une délicatesse qui ne peut qu'être originale. Le style de Térence est très supérieur à celui de Ménandre. Les changements apportés à l'Andria de Ménandre par Térence rendent la pièce vive et intéressante. ¶ Seneca fatidicus [P. H. D < amsté >]. 134. Les vers 375 suiv. de Médée paraissaient à Fernand Colomb annoncer la découverte de son père. Les v. 1025 suiv. prédisent l'aviation. ¶ Etymologiae graecae [F. Muller]. 135-155. Πρῶτον : le premier est le mot qui est rex en latin. Ἡερόφωνος ; signifie « à la voix de métal » ; la racine aies-, ais- signifiait primitivement « fort, dur ». ¶ ἱερά καὶ ὄσια [G. V < ollgraff >]. 155. ὄσιος est employé pour βέβηλος (cf. scol. Arist. Lys. 743). ¶ De Catulli, 1, 8-10 [J. J. Hartman]. 156-160. En reprenant les conjectures de Phillimore, lire : Quare quicquid habetur hoc libelli | quaecumque, tuo, patrone, uerbo | plus uno maneat perenne saeculo. ¶ Hodie [J. van Wageningen]. 161-164. Cet adverbe est employé dans les menaces, surtout avec une négation par les comiques. Très souvent avec numquam. De là est venu l'emploi dans des phrases affirmatives où le sens temporel est effacé : Plt. Am. 454, As., 699 ; Tér., Ad., 215, etc. Dès lors, on rajoute dies : Plt., Mén., 597 ; Ad., 527, etc. Cet usage est en vigueur sous l'Empire ; Pétr., 38 ; Virg., B., 3,49 ; En., II, 670 (cf. Macr. VI, 1,38) ; Hor. S., II, 7,21 ; Tert., Apol. II, 10. On peut comparer τῆμερον, Arist., Plut., 433. ¶ Varia [P. Groeneboom]. 165-171. Sur Héronidas, Achille Tattius, Chariton. ¶ Ad Plat. de republ., p. 421 C [G. V < ollgraff >]. 171. Lire : οἰκτιζομένης. ¶ Loculi (ad Tert. Apol. 6,4) [J. van Wageningen]. 172-173. Tertullien a abrégé d'une manière presque inintelligible Plinc, N. H., XIV, 89. Plaute, Mil., 852, n'a rien à faire ici. ¶ Ad Sophoclis Antigonom [G. Vollgraff]. 174-183. ¶ Ad Ovid. Tr. IV, 3,83 [P. H. D < amsté >]. 183. Lire : secta est. ¶ Ad Senecae Phaedram [P. H.

Damsté]. 184-200. ¶ Quo tempore exarata sit tabella emptionis in Frisia nuper reperta [A. G. Roos]. 201-215. Cf. *Mnem.*, 1917, 341. Nouvelles lectures. La date doit être l'époque de Tibère. ¶ Quæstiunculae Anneanae [H. Wageningen]. 216-224. III. Ψόγος γήριος (Ep. 26). IV. De interpolatioribus quibusdam. ¶ De Nonno euangelii Iohannei interprete [K. Kuiper]. 5 225-270. Nonnos était égyptien, avait adoré les divinités égyptiennes et les astres. ¶ Κάθαρις τῶν παθημάτων [J. J. Hartman]. 271-280. Lire dans Aristote : δι' ἑλέου καὶ φόβου καὶ τῶν τοιούτων παθημάτων περαίνουσα τὴν κάθαρσιν. Dans Aristote, *Polit.*, 8,7 lire : ἐπιθετόν pour θετόν. ¶ Ad schol. Hom. Il. I, 189 [G. V<ollgraff>]. 280. Schol. A : ὅπερ οὐ καταλαβῶν τις. ¶ Ad Senecae 10 *Herculem Oetaeum* [P. H. Damsté]. 281-301. ¶ Ad Verg. *Ecl.* 7,14-17 [J. Berlage]. 301. Intervertir 16 et 17. ¶ Ad Platonis *Rempubicam* [J. L. V. Hartman]. 302-319. P. 515 C-527 E. ¶ Unde Vergilius hauserit praeccepta de re apiaria (Georg. IV, 1-280) [G. Piepers]? 320-326. Virgile n'a pu les prendre dans Varron avec qui il est souvent en désaccord. La source de 15 Virgile doit être Hygin, qui avait écrit un grand ouvrage sur les abeilles, postérieur à 37 (date de Varron), mais qui devait être tout récent quand Virgile écrivait. Cf. Hygin dans *Col.* 9,14 et 9,2 avec *Virg.* IV, 245 et 149. ¶ Ad Theocriti id. 3,32 [J. J. H<artman>]. 326. Lire : ποιολογεῖσαι. ¶ Ad Senecae *epist.* 27 [J. Berlage]. 327-328. Au § 5, lire : quos tam bene noue- 20 rat quam paedagogi nostri. Le mot paedagogus a le sens de praecceptor : *Colum.*, I, 1,53; *Vopiscus, Bonosus*, 14; cf. ce que dit *Quint.*, I, 1,8. ¶ Ad *Nemesianum* [F. Muller]. 329-333. Nouvelles preuves de la lecture de *Grattius*; corrections. ¶ *Varia ad uarios* [J. J. Hartman]. 334-336. Lire dans *Hor.*, *epod.*, 2,45 : fetum pecus; *Od.*, III, 8,20 : grande certamen! 25 tibi praeda cedat | miror an illi; *Pindare, Ol.*, 6,104 ἐόντι δίδοι; *Dem. fals. leg.* p. 403 A : πικρῶν ὄντων et supprimer ὁ οἰκέτης. ¶ Ad *Ouidii de Ceyce et Aleyone narrationem* (*Met.* XI, 410-748) [J. J. Hartman]. 337-357. Cette narration est un chef-d'œuvre de sensibilité et de vérité. *Sources.* P. 342 : « Boni esse poetae ea describere quae ipse uiderit et corporis hauserit 30 oculis opinio est nostro nata tempore falsissima ». Les abeilles des Géorgiques vivront éternellement, alors même que Virgile n'ait pas connu la vie réelle des abeilles, alors même qu'elles n'auraient jamais existé que dans son imagination. Analyse et étude détaillée. *Ovide* s'est imité lui-même, *Tr.* I, 2, surtout v. 13-50. ¶ Ad *Sophoclis Antigouam* [G. Vollgraff]. 35 358-367. ¶ *Polenarianum ad* *Hor.* C. III, 29, 62-64 [J. J. H<artman>]. 367. Lire : dum me... scapha... aura ferat. ¶ Ad *Senecae Thyesten* [P. H. Damsté]. 368-375. ¶ De quattuor temperamentis [J. van Wageningen]. 374-382. *Alcméon de Crotoné* (fin du vi^e s.), le premier affirma que le corps humain est formé d'éléments variés, humide, sec, froid, amer, etc. et que la com- 40 binaison de ces éléments déterminait la santé. Il lui a donné le nom de πρᾶσις, traduit en latin (*Col.* III, 12) par temperamentum. *Parménide* (504 av. J.-C.) affirma que les deux principes, le feu et la terre, déterminaient la nature de l'esprit par la combinaison du chaud et du froid. *Empédocle*, partisan des quatre éléments, en place le siège principalement dans le sang; 45 la densité plus ou moins grande du mélange détermine la nature de l'esprit. *Platon* et *Xénophon* font allusion aux tempéraments physiques (*Banq.*, 188 A; *Tim.* 186 A; *Xén. Mém.* I, 4,8), mais n'établissent aucun rapport entre eux et les caractères. La théorie des deux éléments et des quatre humeurs se trouve dans *Hippocrate*, *Περὶ φύσεως ἀνθρώπου*, 4, mais ne 50 met pas non plus les humeurs en rapport avec le caractère. Le premier qui l'ait fait est *Aristote*, *De part. an.* 1, et *Problem.*, 30,1, que suivirent les *Stoiciens* (*Chryssippe, Arnim*, III, 121, 14; *Sén.*, *De ira*, 2,19 traduisant un

vieux maître) et Epicure (Lucr., III, 288, cf. Heinze). Mais c'est Galien qui a élaboré le système qui est encore, à peu de choses près, celui d'aujourd'hui. Les quatre tempéraments résultent, en proportions variées, de la combinaison du chaud, du froid, du sec et de l'humide. Il les mit en relation avec la bile, le sang et le flegme; mais les Anciens ne s'occupèrent vraiment que des mélancoliques, Galien mentionne en outre les flegmatiques. Le traducteur arabe de Galien, Johannitius (Honeïn Ben Ishak) introduisit les noms des quatre tempéraments, lui-même ou ses traducteurs latins, dans l'Isagoga ad paruum artem de Galien : mélancolique, 10 flegmatique, sanguin, cholérique (bilieux). Il ne s'agissait que des humeurs. Honorius d'Autun (première moitié du XII^e s.) applique la distinction aux caractères (Migne, P. L. 172,93; mais déjà Bède, De elementis philosophiae, ed. de Cologne, 1612, t. II, p. 227). Ainsi sont unis ces quatre noms, deux grecs, un latin, un quasi-grec. Dans l'antiquité, cette question était 15 traversée par des conceptions astrologiques; Catal. cod. astr., VII, 104. ¶ Polenarianum ad Hor. C. IV, 4,68 [J. J. H<artman>]. 383. Lire : coniugibus dolenda. ¶ Quo tempore Phaedrus Platonicus scriptus sit [H. D. Verdam]. 383-402. Discussion de la thèse d'Arnim et défense de celle d'Hermann. ¶ Polenarianum ad Hor. C. III, 24,58 [J. J. H<artman>]. 20 402. Lire : seu multis metita. ¶ Ad Senecae Medeam [P. H. Damsté]. 403-414. ¶ Ad Pindari Ol. XIII, 53 [J. J. H<artman>]. 414. Placer la virgule avant αὐτῶν. ¶ De lege collegii cantorum Milesii [G. Vollgraff]. 415-427. Inscription publiée en 1904 par Wilamowitz, de 450-449. Texte ramené à l'orthographe ordinaire du grec, traduction latine et commen- 25 taire. ¶ Ad Senecae Herculem furem [P. H. Damsté]. 428-434. P. 428 : « Probe scio usu receptum iam esse poetas Latinos tantum non omnes prae Graecis contemnere, tamquam rhetoricos neque umquam ex se fertiles dam- nare, hoc uno consilio etiam nunc commentari ut ergasterium atque adeo ergastulum eorum excutiat, deinde uero doctissima grauissimaque inqui- 30 sitione exponatur cui Graeco unamquamque sententiam debere et singula enuntiata, immo uocabula singula surripere poterint. Qui ea ratione utitur quam nunc tenet saeculum et moris antiqui homunculos naso adunco suspendit, totus de capsula est, ut Senecae uerbis utar... In eorum igitur numerum me refero qui Senecae tragoediis delectentur nec me pudet 35 societatis quamuis exiguae. » ¶ De origine participii futuri linguae latinae [F. Muller]. 435-444. A l'époque ancienne, futurum convient à tous les genres et n'est généralement pas suivi de esse; donc c'est un infinitif : il vient de factum ire, cf. sublatuiri, nuptuire (Mart.), d'où facture refait d'après ire factum, etc. ¶ Locus Gellianus [P. H. D<amsté>]. 444. II, 40 21,8 : cetera, à supprimer. ¶ Ad Pindarum [J. J. Hartman]. 445-451. Sur dix passages. P. L.

SUISSE

Rédacteur général : J. LE COULTRE.

45 **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde** 1919. 1^{er} cahier. Notes d'archéologie suisse [W. Deonna] p. 1-10.1. Statuette romaine de nègre provenant de Corsier (Genève). Dans cette localité se trouvait une villa ro- 50 maine dont on a retrouvé quelques vestiges. La statuette en question représente un nègre tombé sur le genou gauche. Il est vêtu d'un pagne et son corps est couvert d'un clipeus ovale très allongé. Dans sa main droite, on voit un fragment de tige ronde. II. Minerve d'Avenches. (Voir Revue

des Revues, 1917.) La seconde statuette de Minerve découverte en 1916 est remarquable. C'est une œuvre romaine, due à un artiste habile qui a scrupuleusement conservé le caractère du prototype grec du v^e siècle. Le cimier du casque est supporté par une chouette; cet animal est spécialement l'attribut d'Athéna Ergané; la déesse pacifique. La statuette devait avoir dans la main gauche une patère d'abondance et non un bouclier. Elle porte un manteau, ce qui est rare avant Phidias; elle est comparable au bronze du Louvre et le modèle doit remonter à l'école de Phidias, mais avec certains détails qui trahissent des habitudes archaïsantes. A remarquer l'abondance des représentations de Minerve à Avenches, où elle a dû être assimilée à quelque divinité locale. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle (suite) [E. Major] p. 11-22. 3. Poterie simple, faite au tour. Très petit nombre d'exemplaires. Ecuelles, bols, assiettes, pots et cruches, couvercles. 4. Poterie lisse faite au tour. On constate la tendance à lisser certaines parties des vases et orner d'autres de lignes lisses. Le noircissement est produit par l'action du feu dans des endroits fermés. Les vases de cette catégorie étaient destinés à servir les aliments ou à les conserver et ont été fabriqués sur place. Ecuelles, plats, bols. ¶ Les fouilles de Saint-Maurice, suite [P. Bourban] p. 23-25. II. La carrière de la Molière (canton de Fribourg, district de la Broye). Cette carrière de grès coquillier a été exploitée par les Romains. On trouve spécialement un piédestal, découvert en 1906 à Avenches et douze sarcophages à Saint-Maurice. III. Le cipolin antique du Valais. Ce marbre fut exploité dès le III^e siècle soit au pied de la Batiâz à Martigny, soit à Saillon sur la rive droite du Rhône. Les Romains employaient ce cipolin pour leurs pierres milliaires. ¶ 2^e cahier. Le dépôt de bronze de Wabern (canton de Berne) p. 69-79. Découvert dans l'été de 1916 d'un dépôt de 137 boucles de bronze dans une cavité artificielle. I : 5 types principaux de formes. 1^o Bracelet formé d'une tige repliée sur elle-même. D'après Déchelette, ce type appartient à la période du bronze. III. 2^o Boucle de bronze massif de coupe triangulaire. Ce type semble appartenir à la période bronze III. 3^o Bande de bronze de 10 mm. de large. Fin de la période de bronze III. 4^o Tige tordue en spirale. Bronze II et III. 5^o Tige à coupe ovale ou polygonique. Bronze II et III. On trouve également 5 types d'ornementation : 1^o avec des traits perpendiculaires à la tige; 2^o avec des traits en biais; 3^o losanges; 4^o en dents de loup; 5^o en courbes aplaties. II. Ces objets doivent avoir été en usage dans la période de 1900 à 1300 a. C. III. Ces objets ont été fabriqués au moyen de moules perdus. L'ornementation a été faite avec un ciseau avant que l'on courbât les tiges pour leur donner la forme d'une boucle. Le dépôt de Wabern était un dépôt de commerce; on y trouve des objets neufs et d'autres qui ont été employés. ¶ L'établissement préhistorique (gaulois) près de l'usine à gaz de Bâle, suite [E. Major] p. 80-98. Pots avec petites raies faites au moyen du peigne d'os. Cruches atteignant la hauteur d'un demi-mètre avec lignes peintes autour des parois. Bouteilles. Tonnes sans ornements si ce n'est des bourrelets en relief. Cuveaux (Tonnenkübel) dont l'ouverture est plus large et dont la partie inférieure est un cône tronqué. Hanaps qui peuvent atteindre la hauteur de 30 centimètres, caractérisés par leur forme conique. Couvercles. ¶ Notes d'archéologie suisse, suite [V. Deonna] p. 99-112. III. Le relief d'Avenches à la louve. Ce relief présente deux arbres, rappelant les deux jumeaux; ce ne sont pas des figuiers, mais peut-être des lauriers ou quelque essence locale. La dualité est aussi exprimée par les deux piverts. L'un d'eux apporte à manger à ses deux petits : allusion à Picus Martius. Le nid est un emblème

- d'amour et de fécondité. La chouette rappelle que Minerve est en étroite relation avec Mars. Sur la face latérale est une oie ; il faut remarquer que l'oie a reçu un culte spécialement dans les pays celtiques et germaniques. Elle peut figurer dans ce monument comme consacrée à Mars. Ce relief n'était pas un monument funéraire, mais faisait partie d'un monument public qui devait avoir un caractère militaire. Les divinités celtiques ont continué à être adorées à Avenches sous la domination romaine, par exemple Mars sous le nom de Cassivus ¶¶ 3^e cahier. Inscriptions romaines trouvées à Genève en 1917 [A. Cartier] p. 133-143. I. Milliaire d'Élagabale: [Imp. Caes.] DIVI MAGNI ANTONINI. PI[us] F. DIVI SEVERI NEPOS [Marcus Aurelius Antoninus] PIVS FELIX AVG. P. M. TR. POT[estate] II COS II P. P. PRO COS. M. P. VIII. Il est de l'an 219 et se trouvait près de Versoix, bourg à 13 kil. de Nyons. Le nom de l'empereur a été effacé en vertu du senatus consulte qui abolissait la mémoire d'Élagabale. II. Cippes funéraires de Seuva, fille de Verecunda. SEVVAE VERECVNDAE FIL. L'inscription est surmontée d'un buste de femme en bas relief. III. Cippes funéraires d'Aurelius Valens. D. M. AVR. VALENTI. AVG. LIB. P(rae) P(ositio) XL GALL(iarum) STAT(ionis) GEN(avensis) AVR. EVTYCHES LIB. ET EVE(ntius?) HERE (des faciundum curaverunt). Valens était directeur du bureau de perception de Genève pour la douane des Gaules (quadragesima). Le bureau de Genève dont cette inscription révèle l'existence devait être à la frontière des Gaules et de la Germanie supérieure. ¶ Trouaille de monnaies romaines d'argent à Stein am Rhein (Schaffhouse) [R. Wegeli] p. 144-150. Cette trouvaille date du 7 février 1918. 47 pièces recouvertes d'un pot (46 deniers et un demi-denier) datant de l'an 112 avant J.-C. à 70 après J.-C. Il faut remarquer un denier du roi Juba avec inscription punique. ¶ Sur les collivaria ou colliquaria des aqueducs romains [K. Stehlin] p. 167-175. Étude sur Vitruve 8, 6, 6 et Pline H. N. 31, 58 (où il faut lire avec Gundermann colliquaria au lieu de collivaria). L'auteur prouve que par ces mots dérivés de colluere, il faut entendre un arrangement destiné à éviter les détériorations que produit l'afflux de l'eau dans les aqueducs dans les changements de direction. Il en donne des exemples à l'aqueduc de Giers, près Lyon et à l'aqueduc d'Aspendos en Asie Mineure. On croit en avoir trouvé un autre à Vindonissa. ¶ Nouvelles. Fouille romaine à la place Sturm, à Genève [P. Cailler et H. Bachofen] p. 191-192. 1^o Une trentaine de fragments de vases dits gaulois; 2^o un grand nombre de poteries grises; 3^o poterie de fabrication indigène; 4^o trois fragments d'une superbe couleur orange; 5^o anses de grosses amphores; 6^o terres sigillées. Marque du potier Cadgatus; 7^o lampes, poids, etc.
- 40 (Sechsvierzigstes) Jahrbuch des Vereins schweizerischer Gymnasiallehrer, p. 22-41. Le rythme dans le vers antique [P. von der Mühl]. La question est de savoir ce qu'est le rythme antique, s'il repose purement sur la quantité ou s'il renfermait un *ictus* indépendant de l'accent tonique de chaque mot. Frédéric Nietzsche a montré avec la plus grande énergie la différence entre la versification moderne et la versification ancienne. Il prétendait que les Grecs en récitant un vers d'Homère n'employaient pas d'autre accent que celui des mots. Selon lui, la rythmique germanique repose sur le sentiment, celui des Grecs a pour tâche de dominer le sentiment et jusqu'à un certain point de l'éliminer. Cette théorie, qui nie la présence d'un *ictus*, a été préconisée par plusieurs modernes: Madvig p. e. et Kukula. Il est certain que la scansion usitée dans les écoles allemandes introduit un élément qui ne se trouve pas dans la langue parlée; dans la récitation des vers, on entendait dans l'antiquité l'accent tonique. Néan-

moins celui-ci ne jouait pas un rôle dans la versification, puisqu'il ne tombait pas sur la même place dans la strophe et l'antistrophe d'un chœur ou dans les différentes strophes d'une ode. D'autre part, nous voyons que dans l'hexamètre latin, l'ictus coïncide avec l'accent tonique. Mais cela peut s'expliquer par le caractère musical de l'accent tonique. D'après tout ce 5 que nous savons du débit des vers anciens, le rythme ne consistait que dans une succession régulière de longues et de brèves. Les plus anciens théoriciens ne parlent que de pieds. Enfin, il faut remarquer que dans l'Inde on ne connaît pas d'autre élément de versification. Néanmoins, il faut se souvenir que primitivement la poésie lyrique, la musique et la 10 danse étaient intimement liées, ce qui suppose nécessairement la présence d'un *ictus*. Cela se manifeste spécialement dans la poésie populaire, surtout celle qui accompagnait le travail. Les vers éoliens doivent être basés sur l'*ictus*. Il en est de même de l'hexamètre, ce qui est prouvé par le fait que l'on peut remplacer le dactyle par le spondée. Car il ne pourrait y avoir de 15 rythme si les syllabes sont égales entre elles.

J. LE COULTRE.

TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres suivis de l'astérisque désignent des études sur des passages isolés dans les auteurs. — Chaque renvoi peut indiquer des articles consécutifs sur un même sujet. — L'abréviation *suiv.* signale des articles qui peuvent ne pas être consécutifs dans un même recueil.

A

accentuation grecque 68,42. — béotienne 29,50.
Achille, 77,31.
Achilles Tatius 164,48.
Actes d'André et Mathieu 160,53.
Aeneas tacticus 73,41.
aere conlato 76,49.
Alciphron 153,47.
Alesia 110,52. 120,9.
Alexandre 48,4. 103,4.
Alisanus 112,34.
Allia Potestas 161,49.
alphabet 163,25. — grec 19,40. 68,6. — libyque 113,2.
Alsace romaine 116,41. 125,53.
Ammien Marcellin 162,44.
Anacréon 68,35*.
anneau d'athlète 70,36.
Anthologie latine 133,41.
Anthologie palatine 14,48.
Aphrodite 121,7.
Apollodore 17,2. 29,44.
Apollonius de Rhodes 28,26.
Apollonius de Tyr (roman d') 28,40.
Apôtres (Hist. des) 56,4.
Apulée 28,40. — *Met.* 16,23. 24,41.
aqueducs 168,27.
ARCHÉOLOGIE 68,52 suiv. 110,37 suiv. 113,6 suiv. 118,44 suiv. 126,25 suiv. 127,30. 152,21. 156,13 suiv. — préhistorique 113,21 suiv. 121,28. 156,20. 167,11 suiv. — rom. 107,18 suiv. 166,47. — thrace 120,23.
architecture 113,17. — étrusque 70,46. grecque 68,52.
archontes 52,38. 94,16.
argenterie 110,40.

Ariane 121,14.
Aristide, 38,34. 40,24* suiv.
Aristophane 72,22. — *Ar.* 107,12 (mss.). 137,43. 153,42*. 154,10*. — *Pax* 135,46*.
Aristote 65,45. — *Ath. pol.* 113,11. 123,32. — *Eth. Nic.* 139,41 (mss.). — *Phys.* 160,26. — *Poet.* 95,5. 150,50. — *Polit.* 165,9.
Arnohe 38,30.
ART 117,8 suiv. 152,29 suiv. 154,14 suiv.
art militaire 29,44.
Arvaes (Actes des) 38,22.
astrologues 155,13.
Athéna 77,4.
Athénée 118,4*.
Athènes 130,31.
athlètes 75,50.
Augustin (S^t) 30,40. 77,47. 110,39. 110,50.
Aulu-Gelle 166,39*.
Aurelius Victor 15,43*.
Ausone 129,6*. 137,44*.
autels 40,32. 111,47. 112,12. 113,20.
automne 96,5.

B

Bacchylide 22,23. 123,24.
barbarus 35,51.
Basile (S^t) 77,14.
basilique rom. 112,45.
basilique souterraine 115,51. 120,52.
bas-reliefs 69,40. 111,6. 116,49. 125,10.
bateleurs 49,4.
Bible, 76,27.
bibliothèques 114,41. 160,18.
Bologna 113,12. 114,10 suiv.
bornes milliaires 114,1.
Bosco-Reale 75,8.
brique estampée 131,31.
bronzes 142,38. 167,26.
Bruttium 42,35.

Bulla regia 112,52. 114,13.
Byron (lord) 132,40.
Byzance 120,16.

C

Caecilius 16,18*.
Callimaque 23,1. 48,49. 137,40*.
Callistrate 106,31.
Carthage 111,8. 113,46. 131,16.
Cassas 114,7.
Catadas, fleuve 121,22.
Catania 158,13.
Catulle 11,19*. 151,18 (mss.). 164,37*.
Celtés 115,41. 121,2.
cens des Romains 44. 33.
centuriation 139,10.
céramique 155,29. — ibérique 116,29.
César 97,18. 124,50. — *B. G.* 14,3*.
75,30. 75,52. 77,48. — *B. civ.* 76,14.
— (famille de) 76,46.
Chalcidicus 93,50.
chanteurs ambulants 49,4.
Charès 37,53.
Chariton 164,48.
Chaucer 71,46.
Chella (Maroc) 116,21.
chiffres 163,17.
Chios 148,15 suiv.
Christ (W. von) 28,46.
christianisme 33,49. 54,43.
chronologie de Delphes 72,10.
Cicéron 64,53. 77,35. 77,38. 133,46.
138,33. — *Rhet.* 19,47. — *Catil.* 108,52.
113,6. — *Rosc. Am.* 163,51. — *Ep. fam.* 136,27*. — *All.* 73,11*. 139,6. —
Div. 94,24. — *Nat. d.* 15,52 suiv. —
Tusc. 162,49.
cinabre 129,46.
cirques romains 111,47.
claque au théâtre 15,21.
Claudien 151,15.
clausules 67,31.
Clément d'Alexandrie 21,51.
colonia Caesarea 143,28.
colonisation grecque 140,5.
Columban (S^e) 136,22.
comédie grecque 83,33.
Como 157,43.
commerce 131,41. 138,48.
Commode 116,8.
Comparetti (Dom.) 159,9.
consonnes grecques 135,15.
Constantin 155,6.
Constantinople 160,29.
coq 103,9.
Corevra 103,44.
Corinthe 159,2.
coutumes populaires 59,46.
Cratippos 4,8.
crépuscule 164,19.
Cujas 119,45.
Cumes 77,10.
Cyprien (S^e) 15,3. 57,7 suiv.

D

Dante 141,16.
Dareste (Rodolphe), 119,50.
déclinaison latine 124,17.
defixiones 161,53.
delirium 73,48.
Délôs 63,42. 117,1.
Delphes 115,5. 125,6. 129,13.
Demetrius 38,5.
Démétrius de Skepsis 132,18.
Démocrite 103,37.
Démosthène 14,52. 129,35. — *Fals.*
165,26. — *Tim.* 19,52.
Diagoras 75,50.
dieux égyptiens 63,42.
Diodore 48,2*.
Diogène de Laërte 106,32*.
Donatistes 111,25.
drame attique 150,12 suiv.
Droit grec 19,50. 21,46. 22,5. 92,50.
126,25. 127,34. — romain 32,49. 73,22.
109,40. 143,26. 164,28.
Drusus Castor 24,25.
Dumnorix 76,12.
dunes 10,17.

E

économie domestique 92,32.
écrits hermétiques 123,37 suiv.
écritures manichéennes 121,31 suiv.
édition des écrivains 42,24.
éducation 75,51. 158,53.
eirène 6,45.
élégiaques grecs 20,14. 25,24.
Eleusis 130,28.
emendare 151,44.
Endymion 62,53.
Ennius 161,38.
Ensérune 113,21.
entrelac cruciforme 115,1.
Epictète 151,41.
Epicure 42,22.
Epicuriens 26,34.
Epidaure 74,43.
ÉPIGRAPHIE grecque 14,17 suiv. 15,42.
18,16. 21,33. 47,51. 63,36. 116,32.
120,35. 121,17. 128,10. 129,16. 130,28
suiv. 135,15. 140,34. 166,22.
— latine 70,22. 111,51. 112,31. 125,36.
130,49 suiv. 151,6 suiv. 152,5. 152,22.
168,8.
— chrétienne 114,39. 119,5.
épistolographes grecs 71,33.
Eros 51,37.
Eschyle 123,22.
Esculape 161,14.
ETHNOGRAPHIE 36,37. 125,16. 142,23.
Etienne de Byzance 26,26.
Etrurie 161,20.
études grecques au moyen âge 36,22.
ETYMOLOGIES 30,12. 118,21. 144,28. —
grecques 163,12. 164,33.
Eucheria 151,33.
euchologie médiévale 144,50.
Euclide 163,20.

Eupolis 153,31.
 Euripide 123, 23, 137, 21. — *Bacch.* 67,16.
El. 137,46. — *En.* 153,34. — *Hec.*
 133,50. — *Iph. Taur.* 71,1. — *Med.*
 12,14. — *Rhes.* 134,25. — *Troad.*
 137,39.
 Euryclée 134,14.
 Eurynome 134,14.
 Euthios 52,38.
 évangiles 53,35.
 Eva 148,30.

F

fédération panionienne 66,10.
 femme romaine 150,15.
 fétichisme 63,29.
 Fils de l'homme 55,37.
 FOLK-LORE 118,45. 155,51.
 Fourvière 113,39.
 Fraccaroli (Gius.) 159,17.

G

gemmes 21,32.
 Genazzano 154,53.
 généalogies 145,15.
 GÉOGRAPHIE 4,47.
 Germani 52,17.
 Gètes 78,36.
 glossaires latins 78,6. 133,29 suiv.
 135,22.
 GRAMMAIRE GRECQUE 83,23. 133,22. 138,53.
 — LATINE 63,9. 72,28. 76,19. 77,26 suiv.
 136,9. 137,11. 151,49. 162,14. 162,44.
 166,35.
 grammaticus 145,16.
 Grande Grèce 23,42.
 gravures rupestres 116,30. 117,5.
 Grèce 36,37.
 Grégoire de Nysse 146,30.
 guerre 51,19.
 guerres puniques 155,48.

H

habitations 160,37.
 hastiferi 116,34.
 Hauser (Federico) 150,39.
 hellénisme 33,49.
 Helvius Cinna 153,50.
 Héraclée (tables d') 133,17.
 Héraclite 31,19.
 Hermocrate de Syracuse 151,22.
 Hérodote 78,34.
 Hérodas 164,47.
 Héropythos 123,36.
 héros 151,37.
 Hésiode 40,14. 64,12. 66,18. 136,51*.
 Himerios 38,14.
 Hippias d'Elide 20,52.
 Hippocrate 21,13. 27,9.
 Histoire auguste 18,39.
 Histoire égyptienne 113,36.
 — grecque 21,46. 28,43. 31,4. 62,15.
 123,3.

Histoire littéraire 49,4.

— romaine 24,32. 27,49. 41,5. 59,19.
 67,41. 76,40. 79,13. 143,16. 150,41.
 historien (l') d'Oxyrhynchos 3,29.
 hodie 164,40.
 Homère 26,18. 40,22. 49,48. 63,53. 66,39.
 71,46. 76,20. 77,23 suiv. 83,8. 123,24.
 133,52*. — *Il.* 94,21. — *Od.* 76,53.
 77,4. 129,15. 134,14. — *Hymn.* 138,10.
 — scolies de l'Iliade 47,26.
 Horace 15,34. 28,51. 71,49 (mss.). 75,46.
 76,29. 77,6. — *Od.* 18,12*. 63,13. 93,33.
 136,13. 136,24. 166,16 suiv. — *Epod.*
 138,30. 165,25. — *Epist.* 138,37. 151,46.
 — *Serm.* 136,6.
 — scol. 30,13. 164,13.
 Hygin *Fab.* 24,39.

I

Ignace 146,1.
 impérialisme 74,8 suiv.
 incendie de Rome 107,49.
 instant 160,25.
 isiaques 120,35.
 Isidore 137,15.
 Isocrate 124,11.
 italiques (langues) 28,12.
 ivoire de Peiresc 119,35.

J

Jean Chrysostome 146,13.
 Jérôme Sⁱ (ms.) 113,4.
 jeux olympiques 37,29. 132,35. 141,12.
 Julien le philos. 24,20.
 Julius Africanus 73,47.
 Justin Martyr 17,1.
 Juvénal 112,53*.

K

Katharsis aristotélicienne 17,7.
 kermès 120,24.
 Körte (G.) 28,47.
 Krateros 48,1.

L

Lactance 56,43.
 laine et toile 150,48.
 lampe chrétienne 111,22.
 Landor 77,52.
 Lanuvium 156,43.
 Larsa 113,4.
 LATIN 11,14. 17,42. 39,23. 68,37. 83,13.
 114,5. 136,29. 151,1. *Voy. Gramm.*
 latine.
 légions romaines 148,47.
 Lemovices 126,2.
 Lesbos 77,30.
 LEXICOGRAPHIE LATINE 106,30. 123,43.
 134,42. 138,23. 144,20.
 Ligures 125,18. 155,51.
 Lincoln 76,22.

LINGUISTIQUE 19,12 suiv. 71,8. 73,5.
103,13. 109,53 suiv. 118,12 suiv.
124,52. 125,46. 162,53.
lion 139,40.
littérature apocalyptique 77,18. —
chrétienne 51,37. — grecque 61,19
suiv. 72,40 suiv. — latine 76,27.
Locri 157,2.
Longin (Pseudo) 151,31.
Lucain 113,35*. 120,40*. 150,46. 159,32.
Lucien 24,41. — *Somn.* 17,26.
Lucrèce 24,10. 40,34*. 54,33. 124,11.
134,36. 164,16*.
Lugdunum Batavorum 164,1.
Lukios de Patras 24,40.
Lysias 24,29. 62,34.

M

Macaire d'Égypte 147,5.
magistratures romaines 76,36.
Manuel Chrysoloras 160,16.
Marc Aurèle 138,12.
Malte 133,15.
Mantinée 132,31.
Marcellus 41,38.
mariage 120,5.
Marseille 125,21 suiv.
Martin (S^t) 112,27.
Maspero (G.) 112,42. 161,10.
Maximianus (ms.) 151,28.
Maxula 131,27.
MÉDECINE 74,43.
Mehercle 134,7.
Ménandre 17,38. 30,16. 63,23. 64,38.
65,22. 66,28. 150,13. 164,22.
métèques 127,35.
MÉTRIQUE 64,43. 168,41. — grecque
39,30. 42,40. 63,22. 116,27. — latine
134,36. 136,16. 137,38.
miel 160,51.
Milan 157,25.
Mimnerme 25,24.
miroir du souverain 46,33.
miroir étrusque 125,29.
Mithra 69,29. 121,46.
mithréum 125,46.
Modius (Franc.) 14,13. 17,22.
MONUMENTS FIGURÉS 68,23. 70,13. 113,49.
115,35. 150,20. 166,48.
morale 34,2.
mosaïques 112,4.
musique 54,29.
Mycènes 135,49. 138,49.
Mylasa 132,44.
mythographe inconnu 39,21.
MYTHOLOGIE 23,22. 66,18. 76,20. 113,42.
145,15. 151,37.

N

Nages 126,3.
narcisse 121,23.
néo-platonisme 93,50.
Nemesianus 165,23.
Nestorius 144,19.

Nicandre 22,12.
Nimègue 126,4.
Ninos (roman de) 40,11.
Nocera 158,23.
nœud gordien 128,34.
noms d'oiseaux 78,6.
noms grecs 160,11.
noms romains 44,33.
Nonnos 15,31*. 17,48. 165,5.
Numidia 153,25.
NUMISMATIQUE 23,43. 129,13. 143,39.
147,52 suiv. 168,22. — orientale 75,2.
Nysius 24,38.

O

Oedipe 112,38.
oiseaux 137,7 suiv.
omphalos 13,19.
ophtalmologie 103,47.
oppidum Batavorum 125,44.
Optat 144,21.
orphica 153,9. 163,8.
Ostie 112,4. 157,10. 158,26.
Ovide 76,31. 168,46. — *A. am.* 161,35.
— *Met.* 165,27. — *Fast.* 135,2. 136,7.
137,2*. 138,22*.

P

pain de guerre 77,1.
Palestine 74,48 suiv.
Palestrina 157,48.
paléographie 147,14 suiv. — latine
115,30. 162,34.
Palladius de Ratiaria 114,23.
Palmyre 116,17.
Pandore 64,12.
Panthera 144,26.
Papyrus grecs 15,47. 17,27. 17,40. 19,9.
29,50. 39,25. 40,28. 48,49. 54,9 suiv.
63,6. 123,24. 127,25. 141,5. 147,15
suiv. 150,45. 160,21.
Patrick (saint) 146,42.
Paul (S^t) 108,45 (mss.). — *Hebr.* 55,22.
Paul de Samosate 144,17 suiv.
PEINTURES 154,19. — des mss. 112,43.
Pélage 145,6. 147,10.
Pélasges 162,9 suiv.
Pellegrini (Giuseppe) 150,51.
Percennius 15,21.
Perdiccas 48,4.
peregrinatio Aetheriae 19,52.
personnification 94,49.
Pervigilium Veneris 64,22. 137,28.
Pétrone 38,22*. 66,4. 138,36*.
Phèdre 73,33. 93,46. 134,30 suiv. 135,7.
135,31.
Philodème 71,18.
philologie latine du moyen âge 49,50.
Philon 42,38*.
philosophie 135,32.
pilum 62,41.
Pindare 75,50. 166,40. — *Ol.* 165,26.
166,21. — *Pyth.* 42,18*.
— scolies 83,31.
plaisanteries 138,33

Platon 41,44. 61,20. 66,48 (mss.). 106,34.
114,46 suiv. 138,12. 162,23. — *Apol.*
76,5. 153,18. — *Phédon* 134,35*. —
Phèdre 166,17. — *Rép.* 83,25. 163,30.
164,48. 165,12.
Plaute, *Curc.* 104,10. — *Poen.* 135,4.
Rud. 138,35. — *Stich.* 137,38.
plombs 111,33 suiv. 112,33.
Plotin 14,2*. 14,25*. 14,36*. 17,16. 18,28*.
Plutarque 151,25. — *Dial.* 138,15.
poésie 106,34. — grecque 77,25. — latine
65,33. 67,5. 96,5. 138,30.
poids de verre 149,14.
politique 34,2.
Polyclète 69,25.
Pompei 35,35. 94,30. 108,39. 157,39.
161,53.
Pont 131,41.
Populonia 156,48.
Portus itius 137,19.
Portus Lunae 150,35.
Posidippe 28,11.
Posidonius 135,32.
Potamius 146,6.
poteries prémycénienne 132,42.
praevaticatio 73,48.
préfets 160,30.
préhistoire 75,23.
Preston (Keith) 75,30.
Priscianus Lydus 136,12.
prisonniers germains 115,36.
professions 133,46.
Prométhée 64,12.
Properce 134,8.
Propylées 115,4.
prose latine 94,24. — rythmée 62,50.
prosodie latine 134,3.
proverbes latins 114,17. 125,48. 153,43.
Prudence, *Symm.* 134,8*.
Psellus 114,53.
Ptolémée 48,26.
Ptolémée IV Philopator 124,9.
pupula duplex 103,46.

Q

quatre tempéraments 165,38.
Quinte-Curce 17,53.
Quintilien 162,46.

R

Ravenne 156,29.
RELIGION 26,34. 31,49. 52,48. 73,13.
78,36. 116,10. 121,31 suiv. — grecque
63,30. — romaine 38,28. 143,46. —
orient. 75,40.
rhapsodes 26,18. 49,7.
rhétorique 28,18. 71,22.
Rodin (Aug.). 117,17.
Rome 151,31. 156,38 suiv. 160,38.
rythme 168,10.

S

saisons 63,17.
Salathiel 146,46.
Salluste, *Catil.* 14,8*. 121,51.

Salvien 162,21.
Sappho 103,51.
sarcophage 120,32.
Savignoni (Louis) 150,33. 154,49.
Scaliger 107,14. 119,46.
scepticisme 125,23.
Scheer (Ed.). 28,46.
sciences (hist. des) 129,45.
Scribonius Largus 124,34 suiv.
SCULPTURE 30,16. 35,49. 70,52. 114,49.
119,15. 139,18 suiv. 152,32 suiv.
Sellios (Homeros) 17,38.
sémantique 78,1. 103,13.
sémasiologie 67,47.
Sénèque 24,4. 51,5. 150,27. — *Epist.*
161,43. 165,3. 165,20. — *Ben.* 48,31.
— *Clem.* 48,31. — TRAG. 135,14
(mss.). 162,27 suiv. — *Herc.* 28,35.
166,25. — *Med.* 161,31. 166,20. —
Phaedr. 40,36. 164,53. — *Phoen.*
161,33.
Sénèque le Rhéteur 14,44.
Serenus Aulus 37,21.
Serments 71,33. 75,43.
Septante 116,15.
serpent d'airain 120,19.
sesterce d'Auguste 149,39 suiv.
Shaftesbury 17,16.
Sicile 155,41.
Sieci 156,38.
Similis (Sulpicius) 27,49.
Simon le magicien 117,5.
société G. Budé 117,27.
Socrate 33,1. 68,33. 134,42. 162,23.
Solon 24,29.
Sommeil et Mort 68,22.
Sopatros 46,33.
Sophocle 35,33. 123,22. — *Anf.* 138,38.
163,53. 164,52. 165,35. — *El.* 134,26.
— *Indag.* 163,48.
Speusippe 65,10.
Stace 141,16. — *Silv.* 138,41 (mss.).
Stillfried 59,20.
Strabon 132,18 suiv.
style 115,31.
Suidas 123,30.
Swete (H. Barclay) 144,13.
Syméon Métaphraste 146,35.
synonyme grec 134,5.

T

Tacite 14,44. 143,52. — *Germ.* 17,33.
35,49. 39,24. — *Agr.* 76,26*. 77,36.
151,18*. 154,1. 159,41. 162,6. 162,18.
— *Dial.* 18,21*.
tapisserie 120,30.
taupe 136,5.
Taurinii 162,29.
Télémaque 76,32.
Térence 137,29. 164,22. — *Andr.* 136,23.
terres cuites 107,27.
Tertullien 53,11. 164,49.
Thackeray 76,29.
théâtre grec 64,4 suiv. — romain 28,51.
Thémistocle 25,51.
Théocrite 118,35. 165,19*.

Théodoret 118,4.
 Théophraste 126,5. 159,40 suiv.
 Thessalus de Tralles 115,12.
 Thibilis 115,24.
 Thucydide 7,16*. 94,49. 124,14. 137,41*.
 139,3*. 159,25.
 Tibulle 161,51 (ms.) suiv.
 tire d'arc 69,19.
 Timasagoras 19,3.
 Tincommius 149,10.
 Tite-Live 17,53. 28,51. 71,23. 133,17.
 134,31 suiv. 138,23. 139,7*.
 Tolmo 116,42.
 tombe de Virgile 75,17.
 tombes 156,31.
 tombes étrusques 70,27.
 tonneaux romains 126,21.
 topographie romaine 70,15.
 tragédie 65,45. — grecque 151,52.
 trahison 79,13.
 transitio ad plebem 64,27.
 Tyrtée 20,15. 54,15.

V

Vacuna 144,1.
 Valentin 154,1.
 Valerius Cato 137,5.
 Vandales 151,13.

vases 120,48. 155,21. 168,35.
 vents 136,36.
 Verona 157,27.
 Vésuve 70,42.
 Victor d'Antioche 146,49.
 vie économique 94,28.
 vie maritime 77,43.
 villa domitienne 160,43.
 villa d'Hadrien 75,18.
 Virgile 77,17. 77,32. 135,5. 135,22.
 141,16. 160,4. 162,32 (mss.). 165,13.
 — *Buc.* 14,26*. 17,30*. 165,11. — *En.*
 14,38. 20,8*. 112,18. 136,28. 137,8.
 137,35*. 138,37*. — *Moretum* 163,15.
 voies romaines 132,49.
 volcan 75,14.
 Volubilis 115,16. 152,6.
 Vulci 155,21.

W, X, Y, Z

Wheeler (J. Rignall) 69,38.
 Wunsch (Rich.) 28,46.
 Xénophon 21,52. — *Anab.* 17,18. 19,43.
 — *Cyneg.* 26,11. — *Mem.* 40,25*.
 Zamolxis 79,1.
 Zeus 34,49.
 ZOOLOGIE 75,31. 137,7 suiv.

II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

- Achelis** (Th. O.) 17,26.
Adam (Adela Marion) 134,43.
Agar (T. L.) 135,47. 136,52. 138,10.
Albizzati (C.) 150,40. 155,22.
Alfaric (P.) 117,4. 121,32. 121,47.
Allen (B. M.) 77,27. 77,48. — (L. H.) 136,24.
Alton (E. H.) 137,2. 138,22.
Amante (Antonio) 151,7.
Amatucci (A. G.) 160,4.
Appleton (R. B.) 137,21. 137,39.
Arkwright (W. G.) 139,40.
Ashburner (W.) 139,41.
Assandria (G.) 152,24.
Atenstädt (F.) 48,53.
Bacherler (Michael) 28,42.
Bachofen (H.) 168,35.
Badolle (Maurice) 124,9.
Balzano (V.) 158,10.
Bang (M.) 24,20.
Banner (W.) 14,17. 14,18. 15,43. 17,46. 18,16. 19,51. 40,14.
B(arbagallo) (C.) 159,9. 159,17.
Barker (Albert W.) 68,53.
Barocelli (P.) 158,20 et suiv. 158,28 et suiv.
Bartoli (Alfonso) 161,14.
Barton (G. A.) 75,4.
Bascoul 117,5.
Basset (H.) 116,22.
Bassett (S. E.) 76,6. 76,53. 77,5.
Bassi (Dom.) 161,45.
Bates (W. N.) 69,39. 70,27. 71,1. 71,7.
Batifol (P.) 110,38. 112,27. 112,29.
Beanlands (Arthur) 149,40. 149,52.
Begouen (C^e) 116,31.
Bellissima (G.) 150,18.
Beltrami (Achille) 161,43.
Bendinelli (Goffredo) 156,32.
Bénédite (G.) 117,21. — (L.) 117,17.
- Bérard** (V.) 128,16.
Berlage (J.) 165,12. 165,20.
Bernini (Ferd.) 151,22.
Bethe (E.) 12,15. 22,12. 28,26.
Betzinger (B. A.) 57,5.
Bickel (E.) 38,29.
Bignone (Ettore) 153,32.
Bijvanck (A. W.) 164,1.
Birt (Th.) 14,27. 14,39. 15,53. 16,26. 42,24.
Blegen (C. W.) 132,42.
Blinkenberg (Chr.) 68,21.
Blümmer (H.) 49,5.
Böklen (E.) 58,16.
Boll (F.) 38,5.
Bonsor (G.) 121,12.
Botsford (George W.) 74,15.
Bourban (P.) 167,19.
Bourguet (E.) 120,37. 125,6.
Boussac (H.) 112,53.
Brahn (Ewald) 35,33.
Bräunlich (A. F.) 83,14.
Breccia (Evaristo) 161,10.
Bréhier (E.) 125,24. — (L.) 120,17.
Breuer (J.) 126,4. 126,22.
Breuil 116,42.
Brinkmann (A.) 48,49.
Brooks (E. J.) 137,40. 139,5.
Brtnicky (L.) 67,42.
Brugmann (K.) 6,45.
Brutails (J. A.) 126,17.
Buckler (W. H.) 132,44.
Buonaiuti (Ern.) 151,26. 154,2.
Burlinghame (Eugene Watson) 73,5.
Bury (R. G.) 138,12.
Busch (K.) 48,32. — (V.) 145,2. 147,3.
Čáda (Fr.) 63,32. 65,10.
Cadoux (C. J.) 146,38.
Cagnat (R.) 111,36. 112,43.
Cailler (P.) 168,35.
Calderini Mondini (Maria) 150,44.
Calhoun (George Miller) 92,50. 106,32.
Calonghi (Ferruccio) 161,51. 162,20.
- Calza** (G.) 157,10. 157,48. 160,38.
Canet (L.) 116,15.
Cantarelli (Luigi) 160,30.
Canter (H. V.) 71,23.
Capitan 115,1.
Capua (F. di) 154,8.
Carpenter (K. E.) 107,22.
Cartier (A.) 168,9.
Carton (L.) 113,18. 113,47. 114,14. 116,24. 116,45. 131,16.
Cary (Earnest) 107,13.
Caskey (L. D.) 69,40.
Cauer (P.) 41,45.
Causse (A.) 121,34.
Cavazzani (Aida de) 151,33.
Cessi (R.) 151,13.
Chabert (S.) 114,17. 125,48.
Chabot (J. B.) 113,2. 116,17. 116,19.
Chapot (V.) 112,16.
Chiappelli (A.) 159,10.
Cichorius (Conr.) 42,35.
Clay (A. T.) 74,49.
Clerc (M.) 125,21.
Clermont-Ganneau (Ch.) 115,31. 116,32.
Cloché (Paul) 127,35.
Cocchia (E.) 162,47.
Collart (P.) 123,24.
Colson (F. H.) 145,15.
Connolly (R. H.) 144,50.
Conrad (Clinton C.) 104,10.
Conway (R. S.) 133,18. 134,32. 134,40.
Conybeare (F. C.) 147,7.
Cook (Alb. Stanburrough) 71,46.
Cooper (Lane) 95,4.
Corssen (P.) 57,7. 58,20.
Cotte (J. et Ch.) 120,5.
Croiset (M.) 114,46.
Cumont (F.) 114,3. 115,11. 115,53. 116,10. 116,35. 116,49. 120,53. 121,46. 123,38. 124,1. 125,40. 125,41. 155,14.
Cuntz (O.) 21,47.
Cuny (A.) 124,53. 125,47. 125,51. 126,7.
Cuq (Ed.) 115,17.

- Curcio (Gaetano)** 162,50.
Dall (N. F. G.) 135,23.
Damsté (P. H.) 163,45.
 164,20. 164,31. 164,53.
 165,1. 165,11. 165,38.
 166,20. 166,25. 166,39.
Dean (L. R.) 70,23.
Debrunner (Al.) 36,38.
De Buck (Carl.) 83,24.
Deferrari (R. J.) 77,15.
De Groot (A. W.) 48,26.
Delattre (A. L.) 112,45.
 130,51. 131,21. 131,25.
Demaison (L.) 110,40.
Denison (Walter) 108,48.
Deonna (W.) 120,35.
 121,6. 121,33. 125,28.
 127,30. 128,34. 166,48.
 167,49.
De Ridder (A.) 130,45.
Dessau (H.) 24,4. 24,33.
Deutsch (M. E.) 76,46.
 77,2.
De Witt (Norman W.)
 73,49. 76,22. 76,26. 77,
 18. 78,1. 103,14.
Diels (H.) 21,13. 54,33.
Dobson (J. F.) 135,32.
Ducati (Pericle) 155,31.
 156,14.
Duprat (Eugène) 125,43.
 126,14.
Dyloff (A.) 17,9.
Eldridge (L. G.) 70,28.
Elmore (Jefferson) 133,47.
Endres (H.) 48,3.
Enlart 111,45.
Ercole (Pietro) 162,7.
Ernout (A.) 117,28. 124,
 18.
Esposito (M.) 136,13.
 146,42.
Evans (Arthur J.) 149,18.
Evans (D. Emrys Evans)
 135,16.
F (H. N.) 69,38.
Fabia (Ph.) 113,39. 114,8.
Fabri (Paolo) 130,50. 151,
 15.
Fava (Domenico) 160,19.
Fay (Edwin W.) 83,30.
Feder (Alfred) 17,1.
Ferguson (J. F.) 76,49.
Fergusson (William S.)
 74,10.
Festa (Nicola) 159,26.
Formigé 111,40. 111,47.
Fornari (F.) 156,40. 157,
 9. 157,45. 157,51. 158,
 10.
Fort (J. A.) 137,28.
Foster (B. O.) 75,53.
Foucart (P.) 113,11. 123,
 33. 123,35.
Fougères (G.) 115,3. 115,
 10.
Fowler (W. Warde) 137,
 8. 142,23. 143,49.
- Fraccaro (Plinio)** 150,41
Fraccaroli (G.) 158,53.
Fraenkel (Ed.) 39,29. 42,
 40.
Franchi de Cavalieri (P.)
 155,7.
Frank (Tenney) 70,16.
 73,11. 77,7. 92,24. 94,
 29.
Frothingham (A. L.) 69,
 30.
Funaioli (G.) 162,52.
Gabrics (E.) 157,52.
Galli (Edoardo) 156,38.
 158,3. 161,5.
Gamurrini (G. F.) 160,43.
 160,49.
Gaertringen (Hiller von)
 54,23.
Galdi (Marco) 162,45.
Galiati (A.) 156,42.
Gardiner (E. N.) 132,35.
Gardiner (Norman) 111,
 12.
Gardner (Percy) 139,18.
Gardthausen (V.) 44,33.
Gassies (Georges) 125,44.
Gatti (E.) 156,39. 157,38.
 157,45. 158,47.
Geffcken (Joh.) 31,49.
Gemoll (W.) 21,52.
Genner (E. E.) 137,19.
Gercke (Alf.) 33,1.
Gernet (Louis) 126,26.
 129,35.
Ghirardini (Gherardo)
 156,29.
Gildersleeve (B. L.) 74,7.
Girard (P.) 112,24. 112,
 39.
Girard (P. F.) 119,46.
Glötz (O.) 129,13. 130,28.
Graindor (P.) 125,11. 130,
 32.
Granger (Frank) 147,4.
Green (E. L.) 75,50.
Greene (William Chase)
 106,35.
Grenfell (B. P.) 141,6.
Groeneboom (P.) 164,47.
Groh (Fr.) 64,4.
Groh (Vl.) 64,27. 66,10.
Grose (S. W.) 138,43.
 147,53.
Gruppe (Otto) 34,50.
Gwynn (Aubrey) 140,6.
H (G. F.) 148,31.
Haering (Th.) 55,23.
Haight (Elizabeth Hazel-
ton) 73,13. 77,11.
Hardie (W. R.) 141,17.
Hardy (E. G.) 123,21.
 143,17. 143,27.
Harnack (A. von) 51,38.
 53,36. 54,45.
Harrer (G. A.) 77,39.
Harrison (E.) 135,14.
Harry (N. E.) 75,18.
- Hartman (J. J.)** 163,51.
 164,10. 164,11. 164,13.
 164,14. 164,22. 164,37.
 165,7. 165,19. 165,24.
 165,28. 165,36. 166,16.
 166,19. 166,21. 166,40.
Hartman (J. L. V.) 163,50.
 165,13.
Haupt (P.) 73,9.
Haussoullier (B.) 119,50.
Haverfield (F.) 139,11.
 143,53.
Havet (L.) 114,4. 123,43.
Helmreich (G.) 41,39.
Hendrickson (G. L.) 71,
 19.
Hense (O.) 38,1.
Heraeus (W.) 38,23.
Héron de Villefosse 110,
 43. 111,21. 111,51. 112,
 4. 119,35.
Herrmann (Eduard) 29,51.
 30,12.
Herrmann (P.) 15,49.
Hill (G. F.) 143,40.
Hinreich (O. W.) 28,12.
Hodgson (Leonard) 144,
 19.
Höfer (O.) 17,3.
Hög (Carsten) 68,41.
Holl (K.) 53,12.
Holland (Leicester Bo-
dine) 70,48.
Holleaux (M.) 121,18. 125,
 3.
Homolle 111,6. 115,4.
 116,29.
Hough (W. J.) 107,22.
 107,24.
Housman (A. E.) 133,41.
 138,33.
Howald (E.) 14,19. 31,19.
 47,26.
Hrdina (Ch.) 64,22. 66,5.
Hujer (O.) 63,53.
Huvelin (P.) 119,51.
Hyde (W. W.) 75,32.
Hyskell (Ira D.) 106,30.
Isolani (S.) 157,37.
Jacoby (F.) 20,14. 25,24.
Jacopini (E.) 151,49.
James (M. R.) 146,47.
 147,1.
Jirány (O.) 62,53. 63,7.
 63,10. 63,14. 66,48.
Jørgensen (C.) 68,37.
Johnson (Allan Chester)
 72,11. 94,17.
Jones (Roger Miller) 93,
 50.
Jouguet (Pierre) 127,4.
Joulin (L.) 115,42. 121,4.
Jourdan (P.) 124,34. 124,
 40.
Jullian (C.) 115,36. 116,41.
 125,16. 125,23. 125,35.
 125,46. 125,52. 126,1.

- 126,5. 126,11. 126,16.
126,20. 126,23.
Juret (A. C.) 118,43.
Kahrstedt (U.) 23,43. 41,
5.
Kaye (G. R.) 163,18.
Kean (M.) 137,41. 139,6.
Keil (B.) 7,16.
Kelsey (Fr. W.) 75,18.
Kern (O.) 24,30.
Kiesow (Fed.) 153,12
153,19.
Kirchner (J.) 52,38.
Klamp (A.) 18,22.
Knapp (Charles) 92,21.
Knight (Clara M.) 72,28.
Koch (H.) 56,43.
Körte (Alfred) 17,38. 22,
24.
Körte (G.) 26,11.
Kolar (A.) 63,23. 64,39.
65,22. 66,28.
Kroll (W.) 38,30.
Kuhnert (E.) 55,38.
Kuiper (K.) 165,5.
Kunze (A.) 14,4. 14,8.
17,43.
Kurfess (A.) 17,30. 18,30.
20,9.
Laborde (Alex. de) 112,44.
Lafaye (G.) 120,32.
Laing (Gordon) 75,41.
Laird (A. G.) 83,25.
Lamb (Winifred) 139,30.
Lantier 116,42.
Lavagnini (Br.) 153,39.
La Ville de Mirmont (H.
de) 125,7. 129,6.
Lawlor (H. J.) 144,17.
144,39.
Leaf (W.) 132,18.
Lefebure (Ch.) 120,6.
Lehmann (Paul) 14,13.
17,22. 49,51.
Lehnert (Georg) 28,10.
Lenschau (Th.) 28,44.
Lethaby (W. R.) 70,53.
139,40.
Levi (Adolfo) 162,23.
Levi (Alda) 156,45.
Lindsay (W. N.) 78,7.
133,28. 134,3. 134,7.
135,4. 136,32. 137,4.
137,15. 137,38.
Linforth (Ivan M.) 78,34.
Lipsius (J. Herm.) 3,28.
22,6.
Loch (E.) 14,23.
Löschnhorn (K.) 17,19.
19,45.
Loth (J.) 125,14.
Luce (Stephen Bleecker)
70,48.
Ludwich (A.) 15,31.
Lugli (C.) 156,51. 157,45.
Lugli (G.) 158,5.
Luzzatti (Luigi) 161,12.
Lyon (D. G.) 75,1.
- M.** (O.) 154,24.
Maas (P.) 42,23.
Macchioro (Vitt.) 163,9.
Mac Curdy (G. G.) 75,25.
Mc. Daniel (W. Fr.) 69,
18. 70,37.
Macdonald (George) 132,
51.
Mackail (J. W.) 137,35.
Mc. Kenzie (Roderick)
133,6.
Macurdy (Grace H.) 103,
10.
Madelin (L.) 124, 50.
Magnien (V.) 118,35.
Mair (A. W.) 139,1. 139,3.
Maitre (Léon) 120,46.
Major (E.) 167,12. 167,43.
Malten (L.) 23,2.
Marchesi (Concetto) 161,
35.
Mariani (Lucio) 117,9.
154,27.
Marriott (L.) 146,31. 146,
35. 147,6.
Martin (Henry M.) 93,33.
Martroye (F.) 110,50. 119,
31.
Marucchi (O.) 157,49.
Massoul (Madeleine) 120,
49.
Mathieu (Georges) 124,
12.
Maury (C. A.) 77,42.
Mavrogordato (J.) 148,15.
148,34.
Mazauric (F.) 126,4.
Meillet (A.) 110,2. 110,4.
110,20. 110,26. 110,32.
118,21. 118,33. 118,38.
118,40. 125,46.
Melani (R.) 150,38.
Mendel (Gustave) 113,7.
Mengis (K.) 15,4.
Mentz (A.) 19,41. 56,5.
Mercati (Giovanni) 160,
17.
Merlin (A.) 110,41. 111,7.
Merlo (Clemente) 163,2.
Merril (Elmer Trues-
dell) 70,43. 79,13.
Meyer (E.) 26,18. 51,20.
Meyer (Kuno) 52,49.
Meyer (Karl H.) 11,14.
Meyer-Lübke (W.) 39,23.
Michon (Et.) 119,17. 119,
25.
Mierow (Ch. Chr.) 77,16.
Milne (J. C.) 148,30.
Milne (R. Scott) 149,48.
Minto (A.) 156,48.
Monceaux (P.) 111,4. 111,
33. 111,34. 111,39. 112,
32. 112,34. 114,39.
Montague (Leopold A.
D.) 148,27.
Montgomery (J. A.) 74,
51.
- Morelli (Camillo) 150,26.
Moret (A.) 113,36.
Moretti (G.) 157,23.
Morgan (J. C.) 75,52.
Moricca (U.) 151,28. 160,
53. 162,21. 162,26. 162,
39.
Moulton (W. J.) 74,50.
Mühl (P. von der) 42,19.
168,41.
Müller (B. A.) 26,27. 40,
11.
Müller (H. F.) 14,2. 14,
25. 14,36. 17,16.
Müller-Graupa (E.) 17,
34. 19,13 suiv.
Muller (F.) 163,52. 164,
33. 165,23. 166,36.
Munno (Gaetano) 153,47.
Murphy (J. J.) 138,8.
Musschl (J.) 24,10.
Mustard (W. P.) 72,41.
Mutschmann (H.) 28,18.
39,21.
Naber (J. C.) 164,18.
Navarre (O.) 126,6.
Navell (E. T.) 75,2.
Naville 114,16.
Nestlé (W.) 34,2.
Nicole (G.) 128,10.
Niederle (V.) 63,30.
Nilsson (Martin P.) 68,7.
Nitchie (Elizabeth) 76,29.
77,53.
Noailles (Pierre) 109,41.
Norden (E.) 52,17.
Novotny (Fr.) 62,50. 63,
17. 64,43. 67,32. 67,47.
Nowotny (E.) 59,20.
Nutting (A. C.) 77,52.
Oldfather (W. A.) 73,44.
73,47.
Oman (C.) 148,6. 148,47.
Omont (H.) 113,3. 115,30.
118,2.
Omstead (Alb. T.) 74,9.
Orsi (P.) 156,46. 157,2.
158,14.
P. (E.) 58,15.
Pace (Biagio) 155,41. 156,
27. 161,8.
Pais (E.) 155,48. 155,52.
Pallu de Lessert 111,25.
112,12. 112,30.
Pareti (L.) 150,35. 162,9.
162,26. 162,29.
Paribeni (R.) 152,30. 158,
37.
Paris (P.) 113,13. 114,10.
114,34. 115,6. 121,20.
Parmentier (L.) 61,20.
Partsch (J.) 4,48. 10,17.
Pascal (Carlo) 151,2. 151,
10. 151,44. 151,46. 163,
15.
Paslay (Miriam G.) 76,15.

- Pasquali (G.) 150,24. 159, 41. 159,49.
 Passemerd (P.) 115,27.
 Patetta (F.) 152,16.
 Patroni (G.) 157,6. 157,26. 157,44. 158,1. 158,26.
 Pattersen (L.) 144,27.
 Pearson (A. C.) 134,26.
 Pease (A. S.) 73,47. 94,24.
 Pellegrini (G.) 157,15 et suiv. 157,27 et suiv. 158,31.
 Peppler (Charles W.) 72, 24.
 Pernice (E.) 35,36.
 Pernier (Luigi) 150,34. 154,49.
 Perontka (E.) 62,16.
 Peskett (A. G.) 136,26. 136,28. 139,8.
 Peters (J. P.) 74,52.
 Petersen (Walter) 71,9. 71,52.
 Petrie (W. M. Flinders) 149,15. 163,26.
 Phillimore (J. S.) 136,23. 137,30. 146,2.
 Philipsson (R.) 18,12. 19,4. 26,34.
 Piepers (G.) 165,14.
 Pillet (Maurice) 120,29. 121,18.
 Piroutet (M.) 121,30.
 Plantadis (J.) 126,2.
 Platon (G.) 159,19.
 Platt (Arthur) 134,35. 134, 36.
 Pohlenz (M.) 27,9.
 Porzio (G.) 159,1. 159,13.
 Postgate (J. P.) 73,33. 95, 46. 134,30. 135,2. 135,31. 136,17.
 Pottier (E.) 113,27. 115,34. 116,28.
 Poulsen (Fr.) 143,5.
 Préchac (F.) 123,31.
 Preisendanz (K.) 14,49. 17,28. 39,26.
 Prentice (William K.) 103,51.
 Prescott (Henry W.) 83, 33.
 Preston (Keith) 76,31. 96,5.
 Prinset (M.) 126,18.
 Quartana (Maria) 150,15. 150,28. 150,47.
 Radermacher (L.) 59,47.
 Radin (Max) 76,12. 97,19.
 Raeder (M.) 68,33.
 Ramorino (Felice) 154,4.
 Ramsay (W. M.) 140,35. 143,29.
 Ranzoli (Cesare) 160,25.
 Reid (J. S.) 143,47.
 Reinach (S.) 113,21. 113, 34. 113,42. 114,49. 114, 52. 116,8. 120,40. 121, 14. 121,24. 121,41.
 Reinach (Th.) 112,50. 115,13. 115,21. 129,16.
 Reiter (S.) 15,21.
 Reitzenstein (R.) 28,52. 30,13.
 Rellini (Ugo) 156,21.
 Replat 117,1.
 Reuter (C.) 31,5.
 Ribezzo (Franc.) 163,1. 163,6. 163,14.
 Ricci (S. de) 114,1. 120, 34.
 Ricci (Seraf.) 157,14.
 Richards (G. C.) 133,23.
 Richmond (O. L.) 134,8.
 Richter (Gisela M. A.) 75,10.
 Robbins (Frank Egles- ton) 104,7.
 Robert (C.) 24,38. 28,35.
 Roberts (Lucy G.) 107,50.
 Robinson (George W.) 107,14.
 Roblot-Delondre (L.) 120,30.
 Rogers 144,14. 149,50.
 Rolfe (J. C.) 77,35.
 Rumagnoli (E.) 159,11.
 Romanelli (P.) 158,36.
 Roos (A. G.) 165,2.
 Roscher (Wilh. H.) 13,30.
 Roscio (Amerina) 150,48.
 Rosenberg (A.) 25,51. 28, 45.
 Rossbach (Otto) 15,44.
 Rostovtsef (M.) 131,41.
 Roussel (P.) 128,10.
 Rüger (C.) 14,53.
 Ruggiero E. de 159,23.
 S (D. A.) 138,38.
 Sabbadini Rem.) 161,38. 161,53. 162,9. 162,15. 162,32.
 Sage (Evan T.) 73,22.
 Saint-Paul (L.) 123,10.
 Saintyves (P.) 121,48.
 Salacé (A.) 63,37. 63,43. 64, 12. 64,53. 66,19.
 Samter (Rich.) 32,50.
 Sanctis (G. de) 152,6.
 Sanders (H. A.) 108,46.
 Sandys (J. E.) 149,10.
 Sanna (G.) 153,25.
 Sapienza (Cam.) 163,7.
 Sauer (Br.) 35,50.
 Scheil (V.) 113,5. 114,51.
 Schenkl (H.) 38,15.
 Scherling (K.) 21,33.
 Schmid (W.) 38,34. 40,38.
 Schmidt (K. Fr. W.) 15, 47. 17,50. 19,10.
 Sciava Romano) 151,18. 151,38.
 Scoggin (G. S.) 76,9.
 Scott (J. A.) 76,20. 76,33. 77,24. 77,32. 77,33. 83,9. 133,52. 134,14.
 Schramm (E.) 29,44.
 Schroeder (O.) 26,14.
 Schubert (W.) 54,30.
 Schwering (W.) 28,42.
 Schwyzer (E.) 47,52.
 Seure (G.) 120,23.
 Sheppard (H. W.) 146,4.
 Sheppard (J. T.) 134,27. 137,47.
 Shewan (A.) 103,15. 135, 49. 138,48.
 Shields (E. S.) 77,30.
 Shorey (Paul) 83,31. 94, 21. 103,38. 106,33.
 Shutze (Ph. T.) 107,25.
 Sidey (Th. K.) 77,47.
 Smiley (Ch. N.) 74,44. 76, 27. 77,28.
 Smith (A. J.) 145,7. 147, 10.
 Smith (Charles Forster) 94,49.
 Smith (Emile) 68,36.
 Smith (Harold) 146,50.
 Smith (Reginald A.) 132, 50.
 Slater (D. A.) 137,6.
 Slaughter (M.S.) 71,50.
 Solari (Arturo) 160,12. 161,20.
 Solazzi (Siro) 160,22.
 Soltau W.) 18,40.
 Sonnenschein (E. A.) 136, 10. 137,11.
 Spinazzola (V.) 157,40.
 Stampini (E.) 161,48.
 Steele (R. B.) 76,19. 103,5.
 Stefani (E.) 158,4. 158,33.
 Stehlin (K.) 168,27.
 Stein (A.) 24,25. 27,49.
 Stemplinger (Ed.) 33,50.
 Stéphanidès (Michel) 129, 45.
 Stephenson (T.) 146,53.
 Stout (S. E.) 76,36.
 Strong (Mrs. S. Arthur) 142,40.
 Stuart (Donald Clive) 72, 44.
 Studniczka (Fr.) 30,17.
 Svoboda (Ch.) 65,34. 65, 45. 67,6.
 Svoboda (H.) 21,36.
 Sydenham (E. A.) 148, 19. 149,27.
 Sykes (Arthur) 137,42.
 Taramelli (Antonio) 150, 52. 156,24. 158,15 et suiv. 158,43 et suiv.
 Tardif (J.) 111,53.
 Taylor (J. W.) 76,44.
 Taylor (Lily Ross) 138,24.
 Terzaghi (N.) 150,31. 151, 32. 151,52. 153,9. 153, 43. 154,10. 161,27.
 Thomas (A.) 113,36.

- Thomson (D'Arcy Wentworth) 136,5. 136,36. 137,25.
 Tiedke (H.) 17,48.
 Tolkieln (J.) 19,48.
 Toutain (J.) 110,51. 112, 10. 112,33. 118,46. 120, 10.
 Torm (F.) 58,8.
 Turner (C. H.) 144,13. 144,41.
 Ullmann (B. L.) 75,46. 76,40. 108,53.
 Ullmann (Ragnar) 121,51.
 Ussani (Vincenzo) 159,33.
 Valmaggi (L.) 152,18. 153, 14. 154,7. 159,44. 162, 18.
 Valotaire (M.) 120,44.
 Van Buren (A. W.) 75,7. 108,40. 132,24. 144,2.
 Van Buren (E. Douglas) 107,28.
 Van Hook (L.) 73,37.
 Vannutelli (Primo) 151, 42.
 Vanorny (O.) 66,39.
 Van Wageningen (J.) 164,16. 164,40. 164,50. 165,38.
 Vassel (E.) 130,50. 131,13. 131,17. 131,23. 131,27. 131,31.
 Vendryès (J.) 118,14. 118, 24.
 Vercontre (D' A. T.) 131, 28.
 Verdam (H. D.) 166,18.
 Vernes (Maurice) 120,20. 120,48.
 Viljoen (H. G.) 133,50.
 Villefosse 112,52. 113,49. 114,6. 115,23.
 Vince (C. A.) 138,37.
 Vira (J.) 62,42.
 Vogel Fr. 15,35.
 Vollgraf (G.) 163, 53. 164, 36. 164,48. 164,52. 165, 10. 165,35. 166,22.
 Wace (A. J. B.) 132,42.
 Wagenvoort (H.) 165,4.
 Walker (A. T.) 77,29.
 Walter Fr. 14,45. 18,1.
 Walters (C. F.) 134,32. 134,40.
 Walters (W. C. F.) 133, 18.
 Walton (Alice) 69,25.
 Ward (W. L.) 107,21.
 Washburn (Oliver M.) 70,13. 71,2.
 Washington (H. S.) 75,15.
 Wegeli (R.) 168,23.
 Weir (Robert) 133,33.
 White (Hugh G. Evelyn) 137,44.
 Wilmarl 116,26. 144,20. 146,6. 146,13.
 Woodhouse (W. J.) 132, 32.
 Wright (F. A.) 136,29.
 Wright (F. Warren) 71, 33.
 Wecklein (N.) 49,49.
 Wenig (Ch.) 62,34.
 Weniger (L.) 37,30.
 Werner H. 24,40. 35,51.
 White (John Williams) 107,13.
 Wilamowitz-Moellendorf 54,9.
 Wilhelm (Fried) 46,34.
 Wissowa (Georg) 37,22.
 Witmore (Ch. E.) 77,26.
 Wolff (Georg) 35,46.
 Volterstorff G. 19,53.
 Wundt Max 30,40.
 Zahour (B.) 67,17.
 Zammit (T.) 133,15.
 Zeiller 114,23.
 Zeuthen (H. G.) 163,21.
 Zilles (W.) 20,53.

Le Gérant : C. KLINCKSTECK.

REVUE
DE
PHILOGOLOGIE
DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE
CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE
ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER, P. LEJAY
MEMBRES DE L'INSTITUT
ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIÉCK
11, RUE DE LILLE, 11

1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENERAL LIBRARY
MAY 16 1920
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER, P. LEJAY

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV, 1^{re} LIVRAISON

(Janvier 1920)

SOMMAIRE : Récents travaux sur les *Defixionum tabellae* latines, 1904-1914, par Maurice BESNIER, p. 5. — Note sur Aristophane, par L. BAYARD, p. 30. — Inscriptions de Didymes, classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion (*deuxième article*), par Bernard HAUSSOULLIER, p. 31. — A propos de Properce, III, 18, 31 et de Pythagore, par Franz CUMONT, p. 75. — ΗΑCCAAΕΥΜΕΝΟC (Eschyle, *Prométhée*, 113), par J. E. HARRY, p. 79. — *Bulletin bibliographique*, p. 81.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

—
1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Les Livraisons 3 et 4 de 1919 sont sous presse pour paraître très prochainement.

Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, à PARIS

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

REVUE DE PHILOGIE

DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

fondée par **E. Tournier** et **L. Havet**

continué sous la direction de **E. Chatelain**, **B. Haussoullier**,
P. Lejay, Membres de l'Institut, et **D. Serruys** (XL à XLIV, 1916 à 1920).
44 volumes grand in-8° à 30 francs.

Prix d'abonnement aux quatre livraisons (trimestrielles) par an :
Paris : 30 francs. — Départements : 32 francs. — Union postale : 35 francs.

REVUE DES REVUES

ET

PUBLICATIONS D'ACADÉMIES RELATIVES A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Rédacteurs en chef :

Ch. Graux (I à III : 1876-1878), **Em Chatelain** (IV à XII : 1879-1887),
L. Duvau (XIII à XX : 1888-1895), **A. Krebs** (XXI à XXXIX : 1896-1914),
P. Lejay (XL à XLIV : 1915-1919)

forme chaque année un volume grand in-8° à 12 francs.

REVUE DES COMPTES RENDUS D'OUVRAGES

RELATIFS A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Publiée par **J. Marouzeau**.

Années I-VI (1910-1915), gr. in-8° à 6 fr.

REVUE HISPANIQUE

Recueil consacré à l'étude des langues, des littératures et de l'histoire
des pays castillans, catalans et portugais,
dirigé par **R. FOULCHÉ-DELBOSC**.

Prix d'abonnement par an (6 livraisons, grand in-8°) 20 fr.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE

DES

ANTIQUAIRES DE FRANCE

(PARAISANT DEPUIS 1857)

4 livraisons (trimestrielles) in-8° avec planches et figures dans le texte.

Prix d'abonnement par an : Paris : 8 fr. ; Départements : 9 fr. ; Union postale : 10 fr.

BULLETIN MENSUEL

DES

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

reçues par le Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale
forme chaque année un volume grand in-8°.

Prix d'abonnement par an : Paris, 8 fr. — Départements, 9 fr. — Union postale, 10 fr.

CATALOGUE

DES DISSERTATIONS ET ÉCRITS ACADÉMIQUES

provenant des échanges avec les Universités étrangères
et reçus par la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ANNÉES 1882 A 1913

Chaque année : un volume grand in-8° 5 fr.

1914-1918 : 33^e-37^e Années, 1^{re} partie : un volume grand in-8° 3 fr. 50

RÉCENTS TRAVAUX
SUR
LES DEFIXIONUM TABELLAE LATINES
1904-1914.

M. Maurice Jeanneret a publié dans la *Revue de philologie* de 1916 et 1917 un important mémoire sur *La langue des tablettes d'exécration latine*¹. Ses observations ont pour base l'examen et la comparaison, au point de vue linguistique, de 125 inscriptions, à savoir les 103 tablettes latines réunies par M. Audollent en 1904², auxquelles s'ajoutent : quatre tablettes de Bologne signalées par M. Olivieri dès 1899 et dont M. Audollent n'avait pu se procurer le texte ; six tablettes d'Afrique publiées par M. Audollent lui-même de 1906 à 1910 ; une tablette de Poetovio que M. von Premerstein a fait connaître en 1906 ; six tablettes de Trèves, sur les 32 que M. Wuensch a éditées en 1910, les 26 autres n'offrant pas de sens intelligible ; enfin les

1. *Revue de philologie*, 1916, p. 225-258 ; 1917, p. 5-99.

2. Aug. AUDOLLENT, *Defixionum tabellae quotquot innotuerunt*, Paris, 1904. Bibliographie jusqu'à cette date, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, aux pages vii-xvi. En tout 305 tablettes, grecques ou latines, sont énumérées, dans l'ordre géographique des provenances. Seules ont été laissées de côté à dessein les *tabellae* d'Attique, déjà rassemblées par R. Wuensch en 1897 dans le *Corpus Inscriptionum Atticarum*, t. III, fasc. 3. — M. Jeanneret ne cite qu'un seul compte rendu du livre de M. Audollent, celui de R. Wuensch, dans la *Berliner philologische Wochenschrift* de 1905, p. 1071-1082. On trouvera également d'utiles remarques dans ceux de : A. GUENIER, *Revue de philologie*, 1905, p. 174-176 ; R. MUENSTERBERG, *Zeitschrift für die österreichischen Gymnasien*, 1905, p. 723-732 ; E. ZIEBARTH, *Wochenschrift für klassische Philologie*, 1906, p. 113-118 ; G. GLOTZ, *Revue de synthèse historique*, 1907, II, p. 412-414.

cinq tablettes de la *Johns Hopkins University*, à Baltimore, reproduites et commentées par M. Sherwood Fox en 1912.

Il ne sera pas inutile, à titre d'*addimenta* au *Corpus* constitué en 1904, de donner la teneur des nouveaux documents, très dispersés, que M. Jeanneret a utilisés, en y joignant celle d'un certain nombre d'autres tablettes qui lui ont échappé. Pour compléter les indications bibliographiques trop sommaires qu'il a mises en tête de son mémoire, nous passerons en revue tout l'ensemble des travaux concernant les *defixionum tabellae* latines qui ont paru depuis l'impression du livre de M. Audollent jusqu'à l'année 1914.

I

Nous citerons tout d'abord les articles consacrés aux tablettes récemment découvertes.

A. OLIVIERI, *Tavolette plumbee bolognesi di defixiones*, dans les *Studi italiani di filologia classica*, VII, 1899, p. 193-198.

N° 1, p. 194 (fac-similé, p. 195). Inscription gravée en creux.

	φωρβη	φυια	τιωρ
	φωρβεθ	βραι	βαριω
	φωρβεν	ω	βαθακκρ
	φωρβι		καμφι
5	φωρρω	Por	ρηθ
	φωρβι	cel	αναακ
	φωρρα	lus	θηθ
		mo	
	Porcellu	lo medicu	Porcellu
10			medicu
	<i>malo medicu interficite om</i>		
	<i>corpus caput tente . oculu</i>		
	<i>** tas . facite . Porcellu et</i>		
	<i>Silla usure ipsius . * ite</i>		
15	<i>bis et octo ? Porcelli qui ice . d</i>		
	<i>t 2 Lar ? ** ut etru</i>		

N° 2, p. 195. Graffito.

	φωρβη	φουα	τιωρ
	φωρβεν	βιρα	βαριω
	φ[ω]ρβεθ	ω	βαθασωρ
	φωρβι		κινρι
5	φωρβω		ρηθ
	φωρβι	τιυ	σεβρνβ
	φωρρω	τυ	ι <i>asaa</i> κερβε
	* <i>isturina</i>	<i>occi</i>	ληε <i>fistu</i>
	<i>tuse occi</i>	<i>dit</i>	<i>sinator d</i>
10	* <i>ini</i>	<i>inic</i>	<i>caecen</i>
		<i>ade</i>	<i>tinocci</i>
			<i>lun</i>
			<i>tion.....</i>
			<i>stus difloiscutlontulli</i>
15	<i>ergututdisulus</i>	* <i>omni</i>	
	<i>menbra omnis uis</i>	** <i>aip</i>	
	* <i>tus fistidis olbi</i>	***	
	<i>brabis cidala</i>	//////////	
	<i>runpiae binas sipr</i>	* <i>u</i>	
20	<i>runpiae omnis mo</i>	****	
	** <i>i sinator</i>	//////////	

N° 3, p. 196. Tout autour de l'image graffite d'un corps ligotté.

Au-dessus de la tête : [Po]rcellu
à gauche de la tête : [Po]rcell
mo
me
à droite, quelques lettres et : ...molo
le long du bras droit : Porce
le long du bras gauche : Porcello
puis, horizontalement : molo porce
la. molo, medico
interficite eum occidete eni
te profucate Porcellu et mall?
5 Silla usore ipsius. anima cor
atu. epar.....
tius//////////

N° 4, p. 197.

.....
tercianas quartana

Luris frigora morbu em
 [P]orcellus . molo . medicus
 erdos ? autur aton ? *** a **
 5 arcini aliace
 gymnia morfus part
 *meras ceos ** macas*
 trias cata pomas si
 *as . e * fructus ierom*
 10 *eis podisos//////////*
 n . tos os ? ////////////
 [Por]cellu//////////

Quatre autres fragments, illisibles, provenant d'une cinquième tablette trouvée en même temps que les précédentes.

Imprécations contre un médecin appelé Porcellus et sa femme Silla.

A. GRENIER, *Nouvelles tabellae defixionis de Sousse* (une tablette grecque et une tablette latine avec commentaire), dans les *Mélanges de l'École française de Rome*, 1905, p. 55-62, fac-similés à la planche III. — La tablette latine, est reproduite, sans commentaire, par A. Audollent, *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1905, *Comptes rendus des séances*, p. CLXXXII-CCXXXIII (M. Jeanneret ne connaît que la publication du *Bulletin*), et par R. Cagnat et M. Besnier, *L'année épigraphique*, 1905, n° 171.

N° 5, p. 61.

. . . a c a n a ξ a t r a s a m a c n a
 [Basi]lius Amor Pretiosus
 Profugus Pelops Clarus Salutaris
 (signes magiques)

Ces sept noms de chevaux se retrouvent sur trois autres *tabellae* de Sousse (Audollent, nos 272, 273, 274).

P. STICOTTI, *Di due lamelle letterate renvenute a Pola*, dans les *Atti e memorie della societa istriana di archeologia e storia patria*, XXII, 1905 (volume intitulé : *Nesazio-Pola*), p. 213-223, fac-similés aux planches I et II.

N° 6, p. 218.

	<i>Caecilius Honoratus</i>	<i>Lucifer disp(ensator)</i>
	<i>Mindius Donatus</i>	<i>Lucifer adiutor coloni</i>
	<i>Mindius Charmides</i>	<i>Vitalis disp(ensator)</i>
	<i>Mindius Zoticus</i>	<i>Trophimus</i>
5	<i>Mindius Hermes</i>	<i>Trophimus alius</i>
	<i>Mindius Maleus ?</i>	<i>Anconius qui vilicavit</i>
	<i>Mindius Narcissus</i>	<i>Tertius</i>
	<i>Mindius Eititeus ?</i>	<i>Amandus</i>
	<i>Marcius Soter</i>	<i>Viator</i>
10	<i>Decidius Hister</i>	
	<i>Decidia Certa</i>	
	<i>Minervius Epaphroditus</i>	

N° 7, p. 218.

	<i>[Mind]ius Narcissus</i>
	<i>Mindius Maleus ?</i>
	<i>Decidius Hister</i>
	<i>Decidia Certa</i>
5	<i>Minervius Epaphroditus</i>
	<i>Me[nande]r ?</i>
	<i>Lu[cifer d]ispensator</i>
	<i>Lucifer alius</i>
	<i>Amandus dispensator</i>
10	<i>Vitalis dispensator</i>
	<i>Trophimus qui dispensavit</i>
	<i>Anconius qui vilicavit</i>
	<i>Viator colonus</i>
	<i>[Sept]imius Sabinianus</i>
15	<i>Flavius Hedistus</i>
	<i>Annius Calvo</i>
	<i>Annius Civilis</i>

Listes d'affranchis et d'esclaves appartenant à la même exploitation agricole ; sur la première sont nommés deux *dispensatores*, un *ex vilico*, un *adjutor coloni* ; sur la seconde trois *dispensatores*, un *ex dispensatore*, un *ex vilico* et un *colonus*.

Le P. DELATTRE et P. MONCEAUX, dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1906, p. 322-323 : tablette magique en plomb, trouvée à Carthage (fac similé). Reproduite dans *L'année épigraphique*, 1907, n° 163.

N° 8.

a) Face. Dans le sens de la largeur, à gauche d'un personnage grossièrement dessiné :

Saturn[i]us orarius (ou : *osarius, osmius?*)

Au-dessus de la tête du personnage, un peu à droite :

civis

Dans le sens de la hauteur et de bas en haut :

*rim
ber*

(peut-être : *R*, signe magique, et *Imber*, nom de cheval).

b) Revers. Inscription cursive, sur plusieurs lignes, où l'on distingue seulement

en haut, à droite :	... <i>eris lueris</i>
au-dessus, à gauche :	[<i>c</i>] <i>adat</i>
à droite :	<i>erus</i>
perpendiculairement :	<i>vusi</i>

A. VON PREMIERSTEIN, *Ein Fluchtäfelchen mit Libeszauber aus Pœtovic*, dans les *Jarhreshefte des österreichischen archæologischen Instituts*, 1906, p. 192-198 (fac-similé). — Tablette trouvée à Pettau, dans la Basse Styrie, en 1904, reproduite dans *L'année épigraphique*, 1907, n° 99.

N° 9.

a) Face (1^{re} et 3^e lignes écrites de droite à gauche) :

*Paulina aversa sit
a viris omnibus
et deficsa sit ne quid*

b) Revers :

*possit mali facere
Firminam [cl]od[as] ab o
mnibus humanis*

Inscription qui rentre dans la catégorie des *amatoriae defixiones* : imprécation contre une rivale en amour.

A. AUDOLLENT, *Rapport sur des tabellae defixionum récemment découvertes à Sousse*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1906, p. 378-387. — Texte et commentaire de deux tablettes latines, reproduites dans *L'année épigraphique*, 1907, nos 68 et 69. Nous donnons aux lignes les numéros que leur assigne Audollent, pour permettre de rétablir en les lisant leur ordre véritable.

N° 40, p. 380.

a) Face :

16	tant nec frenis [a]ndiant nec	15
	(signes magiques)	
	<i>Proteu Felice Pompeiu</i>	
	<i>Castrese Cesareu Romanu</i>	
	<i>Amandu Acceptore Luxuriu</i>	
5	..loti ..u Africunu [Di]amante	
	[? Vict]oricusce cadant	
cadant	
inte	
	<i>Exorbe Ne.an</i>	
10	<i>Querulu Eli.....</i>	
	<i>ganted sunete</i>	
	(signes magiques)	
13	<i>cadant frangant dis [fran</i>	
17	<i>int cadant.....cadant cadant</i>	
18	<i>cadant disfrangantur cadant</i>	14

b) Revers :

Vers le haut : R

Au milieu : O

N° 11, p. 382.

a) Face :

41	<i>vincant male</i>	41
	(signes magiques)	
	<i>Privatianu Heliu Pompeiu</i>	
	(signes magiques)	
5	<i>Privatianu Heliu Pompeiu</i>	
	<i>Repentinu Felice Surdu</i>	
	<i>Supestite russei Regiu</i>	
	<i>Centauru Bracatu Virgineu</i>	
	<i>Celestinu Paratu Glaucu</i>	
	<i>Eolu Igneu Decore Oceanu</i>	
10	<i>Garulu Eburnu Verbosu</i>	
	<i>Germanicu Eminente</i>	
	<i>Tagu Voluptate Capriolu</i>	
	<i>Viatore Securu Maguriu</i>	
	<i>Audace Arbustu Cesareu</i>	
15	<i>Capria Placidu Medu Linceu</i>	
	<i>Pardu Tigride Felice Percussore</i>	
	<i>Aliatore Decoratu Elegante</i>	
	<i>Corentu Paratu Vagarfita</i>	
	<i>Derisore Prevalente Aureu</i>	
20	<i>Eucles Massinissa Latrone</i>	
	<i>Egiptu rogo vos cadant</i>	
	(signes magiques)	
	[Privatianu] Heliu Pompeiu	
25	[Repentinu] Felice Surdu Supes[ti]te	
	russei [Regiu] Centauru [B]racatu	
	[Vir]gineu Celestinu Paratu	
	[Glauc]u Eolu Igneu Decore	
	Oceanu Garulu Eburnu	
	Verbosu Germanieu Eminente	
30	Tagu Voluptate Capriolu Viatore	
	Securu Maguriu Audace Arbustu	
	Cesareu Capria Placidu Medu	
	Linceu Pardu Tigride Felice	
	Percussore Aliatore Decoratu	
35	Elegante Corentu Massunissa	
	Vagarfita Paratu Derisore	
	Prevalente Aureu Eucles	
	Latrone Egyptu rogo vos	
	cadant cient male	
40	(signes magiques)	
42	<i>nt male gurent et agitan</i>	43

Rogo vos obligate e[qu]os.....minesren.....[ne]c se moere possint se[i]c[apa]

tes v]ertant nec lora teneant nec ante se nec adversarios suos videant nec

b) Revers :

(signes magiques)

Les noms énumérés sur ces deux tablettes sont ceux de chevaux et de cochers du cirque. Cf. Audollent, nos 275-284.

F. BUECHELER, *Eine italische Blei- und eine rheinische Ton-Inschrift*, dans les *Bonner Jahrbücher*, CXVI, 1907, p. 291-301. — Tablette de plomb trouvée à Cumes, maintenant à Bonn. Reproduite par F. Weege et F. Buecheler, *Neue italische Dialektinschriften*, 5, dans le *Rheinisches Museum*, LXII, 1907, p. 554-559, et par M. Bréal, dans les *Mémoires de la Société de linguistique*, XV, 1908, p. 146-148.

N° 12, p. 296 (fac-similé, planche IV, 1).

aturi

L. Harines Her. M
 C. Eburis
 Pomponius
 5 M. Caedicius M. f.
 N. Andripius N. f.
 pus olu solu fancua
 recta sint pus flatu
 sicu olu sit

Mélange de mots osques et latins : l. 1-2 : *L. Harini Harii (filius) Maturi*; l. 3 : *C. Eburius*; l. 7-9 = *ut illorum omnium fancua recta sint, ut flatus siccus illorum sit. Fancua* dériverait de *famex*, contusion (plus spécialement des parties viriles). *Flatus* est l'équivalent de $\pi\nu\epsilon\upsilon\mu\alpha$; le *flatus siccus* était un symptôme de fièvre (cf. la formule *uti tabescant*, si fréquente sur les *tabellae*).

A. AUDOLLENT, *Rapport sur deux fragments de lamelles de plomb avec inscriptions découvertes à Sousse*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1908, p. 290-496.

N° 13, p. 291.

..... Perse]phone oblig
 o illius quam peperit illa..... inc]olunitatem
 ex h]ac die ex hac
 ora ut obliviscatur patris et matris et] omnium suo

5 *rum*..... *amor*] *is insani e*[*a*
m?..... *sed*] *amore et d*
esiderio meo uratur..... *ha*] *nc obl*[*igo*...

N° 14, p. 294.

..... *sapienti*] *a sensus* *
 *illa quam pepe*] *rit Rus*... *ob*[*li*
go eam?..... *ut oblivisc*] *atur patr*[*i*] *s et ma-*
tris et omnium suorum et amicorum omnium et alior] *um viror*[*um*...
 5 *uratur* [*amore*
et desiderio meo..... *ex h*] *ac di*[*e ex hac*
ora.....

Compléments d'après les tablettes analogues de Sousse, en particulier d'après le n° 266 d'Audollent.

A. AUDOLLENT, *Deux nouvelles defixiones de Tunisie*, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1910, p. 137-148. — Tablette grecque de Hammam-Lif et tablette latine de Sousse, reproduite dans *L'année épigraphique*, 1911, n° 6.

N° 15, p. 142-143 (fac-similé, planche XXIX).

a) Face :

Démon portant sur la poitrine les mots :

Baitmo
Arbitto

Il est debout dans une barque où on lit :

Lynceus
Margarita
premas depremas
hocidas quinto de
premas

A droite :

nervi
a illis con
cidas
neque spi
ritum
abeant

b) Revers :

*Adjuro te demon cui
cuncue es et demamdo
tibi ex anc ora exoc mo
mento ut crucietun*
5 *tur ecui cuos abies tecum
Donati Conditoris pra
sini adjuro te per eum cui
te resosvit ex vite tempo
ribu deum pelagicum*
10 *aerium altissimum*
ΙΑΩ ΟΙΟΥ ΙΑ ΙΑΑ ΙΩ ΙΩΕ
ΟΟΡΙΩ ΩΑΗΙΑ

Noms de chevaux et de cochers du cirque. Cf. Audollent, nos 286-294.

R. WUENSCH, *Die laminae litteratae des Trierer Amphitheaters*, dans les *Bonner Jahrbücher*, CXIX, 1910, p. 1-12 et planches I-III. — Trente-deux tablettes magiques en plomb ou en argent; M. Jeanneret n'en a utilisé que six; en réalité, sur seize d'entre elles R. Wuensch a reconnu des mots latins; les autres ne portent que des caractères indéchiffrables ou des signes magiques; les cinq principales sont reproduites dans *L'année épigraphique*, 1911, nos 148-152.

N° 16, p. 4-5 (n° 10 de Wuensch, fac-similé à la planche I, 3, a) et b).

a) Face.

.....
..... *cium?*

b) Revers. Deux lignes de signes magiques.

N° 17, p. 5 (n° 11 de Wuensch). Quatre lignes effacées à dessein; à la première on lit :

Primus

N° 18, p. 5 (n° 12 de Wuensch, fac-similé à la planche I, 4)

*quidquid adh[ibet] R
aca[n]us et advo[ca]
tus a[b]es*

N° 19, p. 5 (n° 13 de Wuensch).

quidquid.....
.....

N° 20, p. 5-6 (n° 14 de Wuensch).

Matrona

N° 21, p. 6-7 (n° 18 de Wuensch, fac-similé à la planche II, 1).
Au-dessous d'une tête humaine :

Ursus.....
neca.....

N° 22, p. 7 (n° 19 de Wuensch, fac-similé à la planche II, 2).

Ursus
Ursula
Martini
anus
5 *Ursacia*

N° 23, p. 7-8 (n° 22 de Wuensch).

matrimoni[a A]b[ae et
amicorum [A]ba
reddat [pre
tia damno

N° 24, p. 8 (n° 23 de Wuensch). Quelques mots seulement
sont reconnaissables

au début de la ligne 1 :	<i>inimicum</i>
à la fin de la ligne 2 :	<i>qui</i>
ligne 5 :	<i>ivate</i>
ligne 7 :	<i>Marti et Diane.</i>

N° 25, p. 8-9 (n° 24 de Wuensch, fac-similé à la planche II, 4).

a) Face. Trois compartiments.

Dans le premier, signes et caractères magiques, entre autres
le nom de *Bal*.

Dans le second :

Inabintiaro vestro...
Di]anam et Martem
vinculares ut me vi
ndicetis de Ququma

L. 1 : Cf. *C. I. L.*, XIII, n° 3653 : *Mars Intarabus* à Trèves ;
l. 4 : *cucuma* est proprement une marmite, un vase allant
au feu ; le mot est employé ici comme sobriquet, pour dési-
gner un personnage à la tête chaude.

Dans le troisième :

*Eusebium in unguis
obligetis et me
vindictis*

b) Revers :

*pepostum
Eusebium.*

N° 26, p. 9 (n° 25 de Wuensch).

a) Face : signes magiques (fac-similé à la planche III, 2).

b) Revers :

*Pr[u]siae nom
en de
posit[um]*

N° 27, p. 9-10 (n° 26 de Wuensch).

*si tu Ostillam qe e Bacatia
frau q[ia] mihi fraude fe
deus nos te qi audis*

L. 1 : *Si tu (H)ostillam q(ua)e e Bacatia[nata est consumpse-
ris...]* ; au début de la l. 2 *frau* est mis par erreur, lire ensuite :
q(u)i[a] mihi fraude(m) fe(cit) ; l. 3 : *deus, nos te q(u)i audis[ti
sacrificio colemus]*

N° 28, p. 10-11 (n° 27 de Wuensch).

Un seul mot reconnaissable à la ligne 3 : *viro*.

N° 29, p. 11 (n° 28 de Wuensch). Trois fragments.

Sur le premier, ligne 1 :

Nestoria

au milieu du troisième :

quam pep[erit].

N° 30, p. 11 (n° 29 de Wuensch). Tablette couverte de signes
sur les deux faces. D'un côté on lit le mot :

deus

N° 31, p. 11 (n° 31 de Wuensch, fac-similé à la planche III, 3).

*Bona santa nomen pia
nomen noemnolia
...ecessedenitia tibi
santne dia dekigo*
 § *Roldanum quen peperit
anula Regula catta
aer domina que a
..... e tanta kamapo
m... r... re... carnis
Bonarium... ekigo
att... a... trata
... te..... ti... nci
tai... ta... otun*

Mélange de mots latins et celtiques.

D. VAGLIERI, dans les *Notizie degli Scavi*, 1911, p. 87, avec fac-similé : tablette trouvée à Ostie, reproduite dans *L'année épigraphique*, 1911, n° 195.

N° 32.

*Agathemeris Manliae ser.
Ac|hulea Fabiae ser. ornatrix
Ca|etuche Vergiliae ser. ornatrix
Hilara Liciniae [ser. orn]atrix*
 § *Crheste Corn[eliae] ser. ornatrix
Hilara Sciae ser. ornatrix
Moscis ornatrix
Rufa Apeiliae ser. ornatrix
Chila ornatrix*

L. § : lire *Chreste*.

W. SHERWOOD FOX, *The Johns Hopkins University tabellae defixionum*, dans l'*American Journal of Philology*, 1912, supplément au n° 1, 68 pages et 9 planches. — Fac-similés, transcription et commentaire de cinq tablettes provenant de Rome et datant du second tiers du 1^{er} siècle avant l'ère chrétienne. Elles répètent les mêmes formules d'imprécation dans le même ordre ; seul le nom de la personne visée diffère. La première est reproduite dans *L'année épigraphique*, 1912, n° 140.

N° 33, p. 16-19, fac-similé à la planche II. Texte complété d'après les autres tablettes :

- Bona pulchra Proserpina, [P]lut[o]nis uxor,
seiue me Saluiam deicere oportet,
eripias salutem, c[or]pus, co[lo]rem, uires, uirtutes
Ploti. Tradas[Plutoni] uiro tuo . . . Ni possit cogitationibus*
- 5 *sueis hoc uita[re. Tradas] illunc
Febri quartan[a]e, t[ertian]ae, cottidia[n]ae,
quas [cum illo] luct[ent], delucent; illunc
eu[in]cant, [uincant], usq[ue dum animam
eiu]s eripia[nt]. Quare ha[nc] uictimam*
- 10 *tibi trad[o, Prose]rpi[na, sei]ue me
iam
Proserpin[a, sei]ue m[e Ach]eruos dicere
oportet. M[e] mittas a[rc]essitum canem
tricepitem, qui [Ploti] cor eripiat. Polliciarus
illi te daturum t[r]es uictimas,*
- 15 *palma[s, ca]rica[s], por[c]um nigrum,
hoc sei pe[rfe]cerit [ante mensem]
M[artium]. Haec P[roserpina] Saluia, tibi dabo]
cum compote[m] fe[cer]is. Do tibi cap[ut]
Ploti Auon[iae]. Pr[roserpina] S[aluia],*
- 20 *do tibi fron[tem] Plo[ti]. Proserpina Saluia,
do [ti]b[i] su[percilia] Ploti. Proserpin[a]
Saluia, do [tibi palpebra]s Plo[ti],
Proserpina Sa[luia, do tibi pupillas]
Ploti. Prose[rpina] Saluia, do tibi nare]s,*
- 25 *labra, or[iculas, nasu]m, lin]guam,
dentes P[loti], ni dicere possit
Plotius quid [sibi] dole]at : collum, umeros,
bracchia, d[i]gitos, ni po]ssit aliquit
se adiutare : [pe]c[tus, io]cinere, cor,*
- 30 *pulmones, n[on] possit] senti(re) quit
sibi doleat : [intes]tina, uenter, um[b]licu[s],
latera, [n]on] possit] dormire : scapulas,
ni possit] s[anus] dormire : uiscum
sacrum, nei possit] urinam facere :*
- 35 *natis, anum, [fem]ina, genua,
[crura], tibias, pe[des], talos, plantas,
digito]s, unguis, ni po]ssit] stare [sua
u]irtute. Seiue [plu]s, seiue paru[m]
scrip[tum] fuerit, quomodo quicqu[id]*

40 *legitim[e scripsit]*, mandavit seic
 ego Ploti t[ibi tr]ado, mando,
 ut tradas, [mandes me]nse Februari[o
 e]cillunc. Mal[e perdat, mal]e exset,
 [mal]e disperd[at. Mandes, trad]as, ni possit
 [ampliu]s ullum [mensem aspice]re,
 [uidere, contempla]re.

Cf. Audollent, nos 134, 135 et 190. — L. 2 : Proserpine est appelée *Salvia*, traduction du grec Κόρη Σώτειρα; l. 4 et 19 : l'imprécation est dirigée contre Plotius, esclave d'Avonia; l. 11 : lire [*Ach*]eruosiam, transcription du grec Ἀχερούσιος; l. 13 : polliciarus, pour pollicearis; l. 15 : carica = ficus Carica; l. 18 : compote(m) est mis pour me compotem voti; l. 29 : [io]cinera, de iocur, ἰπυρ; l. 32 : scapulae, épaules, est mis pour tergum, comme la partie pour le tout; l. 36 : [sem]ina, pour femora; l. 37 : ungis = ungues; l. 43 [e]cillunc, formé par redondance en combinant ecce, ille et le suffixe ce.

N° 34, p. 19-22, fac-similé à la planche III. Même libellé. Imprécation contre une femme appelée *Avonia*, à qui appartenait l'esclave Plotius.

N° 35, p. 22-25, fac-similé à la planche IV. Même libellé. Imprécation contre une femme appelée *Maxima Vesonina*.

N° 36, p. 25-28, fac-similé à la planche V. Même libellé (texte très mutilé). Imprécation contre un homme dont le nom ne nous a pas été conservé.

N° 37, p. 28-31, fac-similé à la planche VI. Même libellé (texte très mutilé). Imprécation contre une femme appelée ...a *Aquillia* (le prénom ne nous a pas été conservé).

A. MAIURI, dans les *Notizie degli Scavi*, 1913, p. 472-476 : tablette en langue osque, trouvée à Cumae; reproduite et étudiée par Fr. Ribezzo, *La nuova defixio osca di Cuma*, dans la revue *Neapolis*, 1914, p. 293-304.

N° 38, p. 474, avec fac-similé :

Stenim Kaluuium tri
akinss urinss ulleis
fakinss fankeam
biass biitam astium a...
 ð *anamum aitatum*
amirikun tif

Cf. Audollent, nos 192, 193 (tablettes de Capoue) et 209 (tablette de Cumes, rapportée par Audollent à Pouzzolés : l'erreur s'explique par le fait que l'emplacement de la ville antique de Cumes et de sa nécropole appartient maintenant au territoire de Pouzzolés). L. 1 : *Stenis* est un prénom ; *Kaluiium* = *Calavium* ; l. 1 et 2 : *triakinss* = *ter agerent* (*tōrmentarent*) ; *urinss* = *urerent* ; *ulleis* = *illius* ; l. 3 : *fakinss* = *facerent* ; *fankeam* = *facere* ; l. 4 : dans *biass* on retrouve le même radical que dans *baetere*, βᾶσις ; *biitam* est à rapprocher de *baetere*, *ar-biter* ; l. 5 : *aitatum* = *aetas*, *aevitas*.

A. ALFONSI, dans les *Notizie degli Scavi*, 1914, p. 369-371 : tablette trouvée à Este, reproduite dans *L'année épigraphique*, 1915, n° 101.

N° 39, p. 370, fac-similé à la p. 371 :

<i>Priuatum Camidium</i>	<i>Prisca [u]xor Vassidi</i>
<i>Q. Praesentius Albus</i>	<i>Monimus Acutius</i>
<i>Secunda uxor Pr(a)esenti</i>	<i>Ero[ti]s Acutia ?</i>
<i>T. Praesentius</i>	<i>C. P[r]o[culus] ? Damio l....</i>
5 <i>Maxsuma T. Praesenti uxor</i>	<i>Si quis [i]namicus inimi[ca]</i>
<i>C. Arilius</i>	<i>adve[r]sarius hostis Orce</i>
<i>C. Arenus</i>	<i>pater [P]roserpina cum tuo Plutone</i>
<i>Polla Fabricia ?</i>	<i>tibi trado ut tu il(l)u(m)</i>
<i>L. Allius</i>	<i>mit[t]as et deprem[as]</i>
10 <i>L. Vassidius Clemens</i>	
	<i>tradito tuis</i>
	<i>canibus tricipiti</i>
	<i>et bicipitibus ut ere[pia(nt)]</i>
	<i>capita cogit(ationes ?) cor</i>
	<i>in tuom gem[ini] ?].....</i>
	<i>r[ecipia]nt il(l)os.....</i>

Formules d'imprécation qu'on retrouve souvent sur les *tabellae* déjà connues : nos 111 d'Audollent (*Pluto et Proserpina*), 140 (*Pluto*), 161 et 163 ("Ορσερς), 233 et 248 (*trado*), 190 (*cor*), 134, 135 et 190 (*caput*), etc.

II

Dans les volumes récents du *Corpus Inscriptionum Latinarum* ont pris place quelques-unes des *Defixionum tabellae* de M. Audollent, et aussi plusieurs tablettes dont il n'avait pas donné le texte.

Bien que son livre porte le millésime de 1904, il ne donne aucune référence aux fascicules du *Corpus* parus en 1904 et 1902.

C. I. L., XI, 2^e partie, 1^{er} fascicule, 1901. Sous le n^o 6722 sont réunies trente inscriptions sur plomb d'Étrurie, d'Ombrie et de Ligurie. L'une d'elles, n^o 6722,2, conservée au musée de Pérouse, figurait, d'après des publications antérieures, dans le recueil d'Audollent sous le n^o 130; c'est une tablette percée d'un trou et portant un nom propre écrit sur chaque face; il semble bien que ce soit une *defixio*¹. Les autres textes de même forme et de même caractère doivent donc être compris parmi les *additamenta* dont nous dressons la liste; ils sont au nombre de treize, la plupart opisthographes²; nous laissons de côté les n^{os} 6722,13 et 13-16, qui proviennent de lingots de plomb estampillés, et 17-30, tessères et *glandes plumbeae*: ni les uns ni les autres n'ont rien à voir avec les *defixiones*.

Fac-similé des n^{os} 1, 3, 5, 6, 10, 11, 12 dans G. F. Gamurrini, *Appendice al Corpus inscriptionum italicarum di Ad. Fahrenetti*, Florence, 1880, p. 62, n^o 738, pl. 8 a, d, c, f, e, h, g.

N^o 40 (*C. I. L.*, n^o 6722,1). A Pérouse, collection Guardabassi.

a) Face :	<i>Fausti(no)</i>	b) Revers :	<i>villi</i>
	<i>cr</i>		<i>co</i>

Le sens des lettres *cr*, qui reparait sur le n^o 42 et peut-être aussi sur le n^o 47, est incertain.

N^o 41 (n^o 6722,3). A Pérouse, collection Guardabassi. Écrit sur une seule face.

Lecture de Gamurrini :	<i>Fus</i>	Lecture de Rostowzew :	<i>Fys</i>
	<i>fu</i>		<i>fe</i>
	<i>b</i>		<i>r</i>
			<i>Fysfer</i> , pour <i>Phosphorus</i> .

N^o 42 (n^o 6722,4). A Pérouse, collection Bellucci, provenant de Civitella d'Arna.

a) Face :	<i>Hilarus)</i>	b) Revers :	<i>cr</i>
	<i>Tiber(ianus)</i>		

1. Cf., en sens contraire, R. Wütsch, *Corp. inscr. attic.*, III, 3, *Praef.*, p. xxviii : *sepulcralem fuisse non negaverim*.

2. A. Audollent n'avait pu s'en procurer la copie et ne les connaissait que par le témoignage de M. Rostowzew et de F. Gamurrini (*Defixionum tabellae*, p. 186 et 119).

N° 43 (n° 6722,5). A Pérouse, collection Guardabassi.

a) Face (lecture de Gamurrini ; Rostowzew n'en parle pas) :	<i>Karus</i>	b) Revers. Gamurrini :	<i>Cint</i> <i>co</i> <i>C. Vas</i>
		Rostowzew :	<i>Min</i> <i>Con</i> <i>Aul</i>

N° 44 (n° 6722,6). A Pérouse, collection Guardabassi.

a) Face. Gamurrini :	<i>Ami</i> <i>co</i> <i>n</i>	b) Revers. Gamurrini :	<i>Nic</i> <i>AA</i>
Rostowzew :	<i>Ni</i> <i>co</i> <i>n</i>	Rostowzew :	<i>Nic</i> <i>A...</i>

N° 45 (n° 6722,7). A Chiusi, au musée :

a) Face :	<i>Panfil</i> <i>i</i>	b) Revers :	<i>Favor</i>
-----------	---------------------------	-------------	--------------

N° 46 (n° 6722,8). Provenant du Podere di Metato, commune de Cassole, à 7 kilomètres de Colle di Val d'Elsa.

a) Face :	<i>Vale</i> <i>Vale</i> <i>p.....as</i>	b) Revers :	<i>AVA</i> <i>XXXI</i>
-----------	---	-------------	---------------------------

N° 47 (n° 6722,9). A Pérouse, collection Bellucci, provenant de Civitella d'Arna.

a) Face :	<i>nani</i> <i>ptro</i>	b) Revers :	<i>col?</i>
Peut-être :	<i>P(e)tron(i)ani?</i>		

N° 48 (n° 6722,10). A Pérouse, collection Guardabassi.

a) Face. Gamurrini :	<i>Pi</i> <i>suus</i> <i>c r</i>	b) Revers. Gamurrini :	<i>st</i>
Rostowzew :	<i>Le</i> <i>nus</i> <i>co</i>	Rostowzew :	<i>v</i>

N° 49 (n° 6722,11). A Pérouse, collection Guardabassi. Écrit sur une seule face.

Gamurrini :	<i>Riclo</i>	Rostowzew :	<i>Pelo</i>
-------------	--------------	-------------	-------------

N° 50 (n° 6722,12). A Pérouse, collection Bellucci.

a) Face. Gamurrini : *tapctitr*
ias
Rostowzew : *iapstitr*
ias

b) Revers. Gamurrini : *tu*
Rostowzew : *pfves*

N° 51 (n° 6722,14). Fragment trouvé à Arezzo.

Q. Orfi
Procli

N° 52 (n° 6722,17). A Florence, au musée. Les deux premières lignes écrites de droite à gauche.

M. Ponti
Secundio
M. Ulp. Anici f(ecit)

Les auteurs du *Corpus* rapprochent de ces tablettes de plomb d'Ombrie et d'Étrurie neuf *tabulae* semblables, de Concordia en Vénétie, toutes percées de trous, publiées par G. Fiorelli, d'après les lectures de G. de Petra, dans les *Notizie degli Scavi*, 1880, p. 420-421 et planche XIII.

E. PAIS, *Supplementum italicum (additamenta al volume V C. I. L.)*, dans les *Atti dei Lincei, Scienze morali, Memorie*, V, 1, 1888, p. 218-221, n° 1090, 1-10, reproduit les inscriptions de Concordia (avec fac-similés), en même temps qu'une autre *tabula* de même provenance, publiée par F. Barnabei, d'après H. Dressel, dans les *Notizie degli Scavi*, 1882, p. 430. Aucun de ces dix textes ne figure dans le recueil d'Audollent; si la lecture des revers est exacte, il paraît douteux que ce soient des *defirionum tabellae*; nous les citons cependant, pour mémoire, en raison de leur ressemblance d'aspect avec les *tabellae* d'Ombrie et d'Étrurie.

N° 53 (Pais, n° 1090,1).

a) Face : *Aebuties*
VII h XXXXIII

b) Revers : *myrini*
p(ondo?) XXVI s

N° 54 (n° 1090,2).

a) Face : *Armoni magi*
tato VI ksen

b) Revers : *inleliolo*
argentios
aurif
LXVI
ciktu

N° 55 (n° 1090,3 ; trouvé en 1882).

a) Face :	<i>Aufidio</i>	b) Revers :	<i>Ulixro</i>
	<i>Macrino</i>		<i>Cassiano</i>
	<i>III k april</i>		* <i>III</i>
	<i>n inn</i>		

N° 56 (n° 1090,4).

a) Face :	<i>Cinciae</i>	b) Revers :	<i>myrrin(i)</i>
	<i>Tuches</i>		<i>p(ondo?) III?</i>
	<i>VV IIII</i>		

N° 57 (n° 1090,5).

a) Face :	<i>Hostili</i>	b) Revers :	<i>nardini</i>
	<i>Asiatici</i>		<i>p(ondo?) XXVI.</i>
	<i>G VIII L XXXX</i>		

N° 58 (n° 1090,6).

a) Face :	<i>Menan</i>	b) Revers :	<i>p(ondo?) VIII se</i>
	<i>dri</i>		<i>VII LXV</i>
	<i>Allicium</i>		

N° 59 (n° 1090,7).

secundula
aut quis estis
lict

N° 60 (n° 1090,8).

a) Face :	<i>Tigridis</i>	b) Revers :	<i>p . x p m̄ hs</i>
	<i>turocolci</i>		<i>s VLXV III . M</i>
	<i>l unum</i>		

Les nos 1090,9 et 1090,10 (celui-ci écrit sur les deux faces), dont Pais donne seulement le fac-similé, n'ont pu être déchiffrés.

C. I. L., XIII, 3^e partie, 1^{er} fascicule, 1901. Le n° 10008,7 (fac-similé), tablette de Maar, près de Trèves, est le n° 103 d'Audollent. Le n° 10029,328 (fac-similé), tablette trouvée à Paris en 1847, est le n° 108 d'Audollent (qui renvoie au *C. I. L.*, XIII, 1^{re} partie, 1^{er} fascicule, 1899, n° 3051, où ce texte était déjà reproduit, sans fac-similé).

C. I. L., VI, 4^e partie, 2^e fascicule, 1902. Le n° 33899, *tabula Sethiana* de Rome, est le n° 140 d'Audollent. Les quatre autres *tabulae Sethianae* de Rome en langue latine, très mutilées, nos 141-144 d'Audollent, ne sont pas reproduites dans le *Corpus*.

C. I. L., XIII, 1^{re} partie, 2^e fascicule, 1904. Le n° 3444, tablette indéchiffrable de Reims, est le n° 107 d'Audollent.

C. I. L., XIII, 2^e partie, 1^{er} fascicule, 1905. Le n° 7491 est une tablette découverte à Saalburg en 1892 et non citée par Audollent :

N° 61. Quelques lettres seulement sont reconnaissables.

a) Face : *dddpyiii* b) Revers : $\begin{matrix} >iv> \\ nvdn \end{matrix}$

D'autre part, les n°s 7550-7555 (fac-similés, avec commentaire développé de R. Wuensch) sont les neuf tablettes de Kreuznach qui portent dans le recueil d'Audollent les n°s 94-102 (sous le même numéro, 7553, 1-4, le *Corpus* réunit quatre tablettes désignées par Audollent sous des numéros distincts).

C. I. L., XIII, 3^e partie, 2^e fascicule, 1906. Le n° 10026,86 est une tablette d'argent trouvée à Poitiers en 1858, maintenant au musée de Saint-Germain, mentionnée incidemment par Audollent, p. xxxv ; elle rentre dans la catégorie des *ψαλματήρια*, talismans ou amulettes, et non dans celle des véritables *defixiones*. A. Héron de Villefosse, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1907, p. 215-220, sans connaître encore la publication nouvelle de ce petit monument au *Corpus*, l'a rapproché de tous ceux du même genre, en plomb, en argent ou en or, en langue latine ou en langue grecque, qu'on a recueillis sur le sol de la Gaule.

Il est à remarquer que l'une des principales *defixionum tabellae* de Gaule, le diptyque de plomb de Chagnon (Charente-Inférieure, pays des *Santones*), n°s 111-112 d'Audollent, n'est reproduite nulle part dans le *Corpus*, volume XIII, ni dans la première partie (inscriptions monumentales), ni dans la troisième (*instrumentum domesticum*).

III

Certaines *tabellae* latines ont donné matière, ces dernières années, à un commentaire développé.

E. W. B. Nicholson, dans une brochure intitulée *Vinisius to Nigra, a 4th century christian letter*, Londres, 1904, 16 pages, avec fac-similé, propose une nouvelle lecture d'une tablette trouvée à Bath (Angleterre) en 1880, n° 103 d'Audollent ; ce serait,

d'après lui, une lettre écrite au iv^e siècle par un chrétien appelé Vinisius à une de ses coreligionnaires appelée Nigra. — Comptes rendus par : A. Baudrillart, *Revue critique*, 1905, p. 232-234, qui reproduit et traduit le déchiffrement de Nicholson ; S. Reinach, *Revue archéologique*, 1905, I, p. 448, qui rejette cette interprétation et la tient pour tout à fait invraisemblable ; F. Havertfield, *The Victoria history of the counties of England, Somerset*, I, Londres, 1906, p. 283, n^o 43, et *Ephemeris epigraphica*, IX, 4^e fascicule, 1913, p. 515, qui se prononce dans le même sens que S. Reinach et déclare n'avoir pu discerner sur la tablette aucune lettre certaine.

Dans le volume de la *Victoria history* qui vient d'être cité, p. 281-283, n^o 44, F. HAYERFIELD reproduit et commente une autre tablette de Bath, n^o 104 d'Audollent.

R. WUENSCH, *Antike Fluchtafeln*, dans les *Kleine Texte für theologische Vorlesungen und Vebungen*, de Lietzmann, n^o 20, Bonn, 1907, 28 pages (2^e édition en 1912), étudie en détail cinq inscriptions grecques (n^{os} 41, 208, 241, 242, 271 d'Audollent) et deux inscriptions latines, n^o 247 d'Audollent et tablette de Tragurium, Trau en Dalmatie (*C. I. L.*, III, p. 261 ; mentionnée incidemment par Audollent, p. cxxiv, note 3, et p. cxxviii, mais non reproduite par lui en raison de son caractère nettement chrétien).

Les recueils d'inscriptions latines choisies font une petite place aux *defixionum tabellae*, dont ils donnent quelques spécimens, en les accompagnant le plus souvent de notes explicatives.

H. DESSAU, *Inscriptiones Latinae selectae*, II, 2, Berlin, 1906, pp. 996-1000, n^{os} 8746-8757, reproduit, avec de brèves notes, les n^{os} 106, 138, 129, 139, 140, 135, 111-112, 286, 233, 247, 266, 270 d'Audollent.

E. DIEHL, *Altlateinische Inschriften*, dans les *Kleine Texte* de H. Lietzmann, n^{os} 38-40, Bonn, 1909 (2^e édition en 1911), p. 53-54, n^{os} 558-561, cite, d'après le *Corpus* et le Dessau, les n^{os} 106, 138, 139 d'Audollent, auxquels il joint une quatrième tablette, celle de Cumae, publiée par Buecheler en 1907 (ci-dessus, n^o 12).

E. DIEHL, *Vulgärlateinische Inschriften*, même collection, n^o 62, Bonn, 1910, p. 74-78, n^o 850-863, réédite, d'après le *Corpus*, l'*Ephemeris epigraphica* et le Dessau, les n^{os} 140, 135, 190, 195, 197, 191, 111-112, 100, 92, 233, 228, 286, 266, 270 d'Audollent.

Notons que ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux dernières

publications E. Diehl ne mentionne le recueil d'Audollent, qui fait cependant autorité en la matière.

H. WILLEMSSEN, *Lateinische Inschriften für den Gebrauch im Schulunterricht*, Berlin, 1913, transcrit sans commentaire, avec renvois au *Corpus*, au Dessau, aux *Dialectorum italicorum exempla selecta* d'E. Schneider (Leipzig, 1886), les n^{os} 129 et 139 d'Audollent.

On trouvera des indications générales sur les *defixiones* dans :

L. CESANO, article *Defixio* du *Dizionario epigrafico di antichità romane*, publié sous la direction d'Ett. de Ruggiero, II, 2. fascicules 49-50, Rome, 1908-1909, p. 1561-1591.

J. PFAFF, article de l'*Archiv für Kriminal-Anthropologie und Kriminalistik*, XLII, 1911, p. 161-166 (ignore Audollent).

G. LAFAYE, article *Tabella* du *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg-Saglio-Pottier, V, 1, fascicule 46, Paris, 1912 : II, Tablettes magiques, p. 3-5.

R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e édition, Paris, 1914, p. 374-376 : *Exsecrationes, defixiones, devotiones* ; la planche XXVIII reproduit le n^o 250 d'Audollent.

Les auteurs suivants insistent sur le caractère magique des tablettes d'exécration :

S. R. JEVONS, *Defixionum tabellae*, dans les *Transactions of the third international congress for the history of religion*, Oxford, 1908 (analysé dans la *Revue des Études grecques*, 1909, p. 483), montre que ce caractère est prouvé : par l'usage de l'envoûtement ou de l'enclouement des personnes contre lesquelles on proférait les imprécations ; par les noms des divinités invoquées ; par le soin avec lequel les auteurs des *defixiones* cachaient leurs tablettes et dissimulaient leurs propres noms.

Egon WEISS, *Zur Geschichte der römischen Anwaltschaft*, dans la *Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Römische Abteilung*, XXXII, 1911, p. 363-366, rapproche les n^{os} 111-112 et 221 d'Audollent d'un texte de Cicéron, *Brutus*, 60, 217, où il est question de plaideurs que les incantations magiques ont empêchés de parler.

W. SHERWOOD FOX, *Submerged tabellae defixionum*, dans l'*American Journal of Philology*, 1912, p. 301-301, explique par la magie l'habitude que l'on avait de plonger dans l'eau les tablettes d'imprécation ; on les jetait à la mer ou à la rivière, dans des sources ou dans des puits, pour qu'elles parvinssent par cette voie jusqu'aux mânes des morts.

W. SHERWOOD FOX, *An infernal postal service*, dans la revue américaine de vulgarisation *Art and Archaeology*, I, 1914, n° 5, p. 205-207, fait connaître les pratiques et les formules courantes de l'incantation magique et traduit l'une des tablettes de la Johns Hopkins University à Baltimore (ci-dessus, nos 33-37).

Enfin plusieurs articles traitent spécialement des questions de langue :

M. NIEDERMANN, *Minutiae latinae*, dans les *Mélanges de linguistique offerts à F. de Saussure*, Paris, 1908, p. 71-78 : explication de quelques mots rares qui se rencontrent sur les tablettes d'exécration et corrections proposées à des lectures d'Audollent.

J. VENDRYES, *La langue des defixionum tabellae de Johns Hopkins University*, dans la *Revue de philologie*, 1912, p. 203-208 : indique l'intérêt de ces textes pour la connaissance du parler de Rome à l'époque de la mort de Cicéron et de Salluste.

A. AUDOLLENT, *A propos de la langue des tabellae defixionum*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1909, p. 366-368 : maintient ses lectures contre Niedermann (*alcastrus* et non *alabastrus* aux nos 272, 273 et 274 de son recueil ; *merilas* et non *medullas* au n° 135).

A. AUDOLLENT, *Sur une tabella defixionis de Mentana*, dans la *Revue des Études anciennes*, 1913, p. 459-460 : nouvelle lecture, au musée des Thermes à Rome, de l'original du n° 135 de son recueil, où il y a bien *merilas* et *mcrilas*, et non *medullas*.

En résumé, les travaux que nous venons d'analyser ont eu pour résultat :

1° d'augmenter de plus d'un tiers le nombre des tablettes latines ; aux 103 textes groupés en 1904 par M. Audollent, il faut joindre non seulement les 22 numéros mis en œuvre, avec les précédents, par M. Jeanneret, mais encore 39 numéros que M. Jeanneret a laissés de côté (dix inscriptions de Trèves) ou ignorés (deux de Cumès, une d'Ostie, une de Chiusi, une de Florence, une du Podere di Metato près de Colle di Val d'Elsa, une d'Arezzo, deux de Civitella d'Arna, sept de Pérouse, une d'Este, huit de Concordia — celles-ci d'ailleurs douteuses —, deux de Pola, une de Saalburg, une de Carthage) ; sans parler même des tablettes indéchiffrables, deux à Concordia et seize à Trèves, on possédait en 1914, au total, 164 *defixionum tabellae* en langue latine. — 156 si l'on ne compte pas les huit inscriptions de Concordia que nous n'avons reproduites que pour mémoire ;

2° de mettre à notre disposition des fac-similés nouveaux de plusieurs textes compris dans le recueil de M. Audollent et d'en améliorer la lecture ; il n'y a pas lieu de retenir le déchiffrement très hypothétique de la tablette de Bath par M. Nicholson, mais la réédition de celles de Kreuznach par M. Wuensch au *Corpus* mérite d'être spécialement rappelée ;

3° d'enrichir le commentaire des *defixionum tabellae* déjà connues d'observations nouvelles sur leur signification générale (surtout pour les textes étudiés par M. Wuensch, dans ses *Fluchtafeln* et au *Corpus*), leur caractère magique, leur langue.

Maurice BESNIER.

ARISTOPHANE, *Oiseaux*, 1615-1616. — Au vers 1615 des *Oiseaux*, une question : « Et toi, que dis-tu ? » est posée au Triballe, par un personnage qui d'après les mss. et les éditions, est Pisétaire. Le dernier, à ma connaissance, et je crois le meilleur éditeur, d'Aristophane, van Leeuwen, l'attribue à Poseidon. C'est à tort, je pense, car l'attribution traditionnelle, et elle seule, permet de comprendre la réponse du Triballe : « Ναχαισάτρεῦ ».

Celle-ci en effet, à moins de raison contraire, doit s'entendre comme du grec, mal prononcé et peu correct, le Triballe montrant qu'il comprend le grec (1628, 1678). C'est d'ailleurs ainsi qu'on l'interprète. Quand il dit à Hercule σοῦ νάχαι βάλταρι κροῦσα (1628) van Leeuwen comprend justement σοῦ τῆν νάχην (ou τὸ νάχος) τῆ βάλταριζ κροῦσω, et de même 1679.

Ici l'interprétation s'impose, si c'est bien Pisétaire qui interroge. Le Triballe répond simplement : oui, Pisétaire, ναι Πισετατρε, νὰ Βαισατρεῦ. Du même coup, la suite se comprend à merveille. Pisétaire (et non Hercule, comme le voulait Bentley) interprétant comme nous le *Ναχαισάτρεῦ*, dit à son tour à Hercule "Ὀρχας : ἐπιτινεί γούτος, tu vois, il approuve lui aussi.

L. BAYARD.

INSCRIPTIONS DE DIDYMES

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES DE LA CONSTRUCTION DU DIDYMEION

(Deuxième article) ¹

LE GROUPE DE MÉNODOROS

Les cinq comptes ou fragments de comptes auxquels est consacré ce deuxième article forment un groupe compact. Il se peut en effet qu'ils soient exactement répartis sur cinq années qui se suivent ; s'il faut admettre une lacune, elle se place entre le quatrième et le cinquième compte et n'excède certainement pas une année. A ce groupe j'ai donné le nom du stéphanéphore Ménodoros parce qu'il se lit sur trois de nos textes : le second, daté de l'année même de Ménodoros ; le troisième, de la première année après Ménodoros ; le quatrième, de la seconde année après Ménodoros. Restent le premier qui est de l'année avant Ménodoros ; le cinquième pour lequel on peut hésiter entre la troisième ou la quatrième année après Ménodoros. Aussi bien mes lecteurs le savent déjà puisque ces cinq comptes ont été déjà publiés dans la *Revue de Philologie* et dans le premier volume de mes *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion* ². Si je

1. Il s'est glissé dans mon article précédent un certain nombre de fautes d'impression que je tiens à corriger. Au milieu de tant de chiffres, quelques erreurs étaient inévitables, mais il importe de les signaler. P. 193, fin, lire : περί Ἀπολλωνίων. — P. 220, dans le commentaire des l. 54-55, lire : majoré de quatre oboles et de quatre chalques. — P. 222, fin, lire : la somme de 5 ob. 3 ch. — P. 225, l. 3 du compte n° II *App.*, lire : φέρει δὲ Ἀστυμάχου.

Je tiens également à communiquer à mes lecteurs une correction qui m'a été proposée par un savant particulièrement compétent en ces questions techniques, M. Gustave Glotz. A la p. 242, aux l. 28 et 29 du compte n° I *App.*, M. Glotz propose de substituer [ἑποδομαίην à οἰκοδομαίην. J'aurai, dans un prochain article sur la voie sacrée de Didymes, l'occasion de revenir sur ce passage et de discuter cette très intéressante restitution, fondée sur des textes épigraphiques qui me sont bien connus. Dès aujourd'hui je tiens à remercier M. Glotz.

2. Paris, 1902, p. 166 et suiv. L'ouvrage sera cité dans la suite sous le titre abrégé de *Milet et le Didymeion*.

les reprends aujourd'hui, c'est que les inscriptions découvertes au Delphinion de Milet me permettent d'atteindre à plus de précision dans la détermination des dates et que les dernières fouilles allemandes du Didymeion me renseignent plus exactement sur les travaux relatés dans nos comptes. Mon article comprendra donc deux parties, consacrées l'une à des recherches chronologiques, l'autre aux travaux mêmes.

PREMIÈRE PARTIE

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES DU GROUPE DE MÉNODOROS

Le nom de *Μηνόδορος Ἀρτεμιδώρου* manque — est-il besoin de le dire? — aux précieuses listes de stéphanéphores. Il était gravé sur une des plaques perdues et nous pouvons seulement affirmer qu'il est tombé dans la grande lacune qui s'étend entre les années 184/83 et 89/88 av. J.-Ch.

Pour aborder l'étude du groupe de Ménodoros, il nous faudra dresser beaucoup d'échafaudages et faire de longs détours. Il nous faut d'abord revenir à une inscription historique, dès longtemps connue, depuis Cyriaque d'Ancône, Sherard et Chishull; maintes fois étudiée par les savants modernes, mais dont le texte constamment amélioré a reçu de nouvelles clartés des inscriptions du Delphinion: je veux dire la stèle de Didymes qui porte au *Corpus* de Bœckh les nos 2852-2858. De là, nous passerons au n° 2859, enfin à l'inventaire Cockerell. Alors seulement, après cette triple pause d'inégale durée, nous serons en mesure d'étudier nos comptes. Il demeure entendu que je ne me propose pas de donner une nouvelle édition de tous ces textes: je m'y attache exclusivement aux noms propres, noms de fonctionnaires ou de donateurs, que les inscriptions du Delphinion permettent d'éclairer ou de fixer dans une série.

1. — *La stèle de Chishull* (C.I.G., nos 2852-2858).

Pour l'état de la stèle qui renfermait tous ces textes et ceux que j'y ai ajoutés, voy. *Milet et le Didymeion*, p. 194.

Face A. — N° 2852, publié en dernier lieu par W. Dittenberger, *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, 1903, n° 214. — L'intitulé, aujourd'hui détruit, était complet au temps de Sherard.

Stéphanéphore : Ποσειδίππος.

Trésoriers des richesses sacrées : Τιμέας Φύρσωνος .

Ἀρισταγόρας Φιλήμονος
Κλεομήδης Κρε(ί)σωνος ?
Φίλιππος Σωσιστράτου
Ἀλέξανδρος Λογγύου
Πολύξενος Βάβωνος.

Var. lect. : Φύρσωνος Cyriaque, Φύρσωνος Sherard et Chishull¹. — Φιλήμονος Cyriaque, Ναήμονος Sherard et Chishull. — Κρέσωνος Cyriaque, Κλείσωνος Sherard, Κρείσωνος Chishull. — Βάβωνος Cyriaque et Chishull, Βαβίωνος Sherard.

Suivent la lettre du roi Séleucus à Milet et l'inventaire des offrandes faites en commun par les rois Séleucus et Antiochus. Vient enfin la mention du sacrifice célébré par l'envoyé des rois.

Entre les deux Milésiens du nom de Ποσειδίππος qui'ont été stéphanéphores dans le premier quart du troisième siècle : Ποσειδίππος Εὐπέλιδος en 288/87 (liste 123, l. 29) et Ποσειδίππος Ποσειδωνίου en 277/76 (*Ibid.*, l. 42), l'hésitation n'est pas permise puisque le premier seul a rempli sa charge du vivant de Séleucus I mort en 281. Le n° 2852 date donc de l'année 288/87.

Deux des trésoriers : Ἀρισταγόρας Φιλήμονος et Φίλιππος Σωσιστράτου seront quelques années plus tard, en 283/82, parmi les cautions de l'emprunt consenti à Milet par Cnide (*Milet*, III, n° 138, II, l. 58 et I, l. 48, p. 296). Nous verrons plus loin trois autres cautions devenir trésoriers des richesses sacrées.

Enfin nous connaissons le fils et le petit-fils des deux derniers trésoriers : Βάβων Πολύξενου fait en 228/27 partie de la commission des synédres qui proposent la collation du droit de cité à des Crétois (*Milet*, III, n° 33^a, l. 13, p. 175) et Ἀλέξανδρος Λογγύου deviendra stéphanéphore en 221/20 (liste 124, l. 12).

Ainsi la grande stèle de Didymes a été taillée pour recevoir le texte de la lettre royale et la liste des offrandes royales. Libéralité de bon augure, registre de grandes dimensions dont les quatre pages mettront plus d'un siècle à se remplir!

J'ai admis que l'intitulé renfermait les noms des six trésoriers, c'est-à-dire du collège entier, et que le nom du prophète manquait parce que les offrandes avaient été apportées d'abord à Milet. Que l'envoyé des rois se soit d'abord présenté à Milet, où il avait à remettre une lettre adressée au Conseil et au peuple,

1. Le nom de Φύρσων est connu à Milet. Φύρσων Σωσιστράτο a été stéphanéphore en 368/67 (Liste 122, II, l. 47).

cela va de soi. Mais il convient de se demander si le trésor du dieu de Didymes avait déjà reçu l'organisation que nous feront connaître des textes postérieurs, si déjà l'usage s'était établi de détacher à Didymes deux trésoriers qui restaient chacun un semestre en fonctions. Nous aurons en tout cas à noter la plus ancienne mention des deux trésoriers de service à Didymes; elle ne nous sera pas fournie par l'inscription suivante.

N° 2853. — Copie et estampage. Mêmes caractères, mais plus grêles que dans le n° 2852, mêmes ϱ, sigma, nu et upsilon.

Sherard n'avait, semble-t-il, rien déchiffré du nom du stéphanéphore.

Trésoriers des richesses sacrées : Εὐπολις Ηεσειδιππου
 Λυκόφρων Εὐδήμου
 Βάτταρος Μητροδώρου
 Ἐχέβουλος Δίχχ
 Ἐκαταίος Λυκομήδους
 Ἀντίπατρος Ἀγίνου.

La copie de W. Paton porte à la l. 1 :

Ἐπὶ στεφανηφόρ. ϱ ϱ ϱ μιῶν τῶν

Sur l'estampage je distingue l'omicron qui suit le rho, puis plus rien de net, et je mesure entre ce rho et la moitié conservée du mu de [τχ]μιῶν environ 0.202, soit la place de treize lettres. J'arrive ainsi à restituer :

Ἐπὶ στεφανηφόρ[ϱ τ]εῶ θ[ε]ε[ϱ] καὶ τχ]μιῶν τῶν

M. Rehm (*Milet*, III, p. 299, note 1) pensait à un nom très court : Ἰέργου qui lui était suggéré par la Liste 123, l. 33. Gorgos a été stéphanéphore en 284/83. Mais Ἰέργου ne concorde pas avec les traces notées par Paton; τῶ θεῶ les complète beaucoup mieux. On m'objectera que cette désignation indéterminée est contraire à l'usage et qu'on attendrait τῶ θεῶ τῶ μετὰ τὸν θεῖον. Mais l'usage était-il déjà fixé et, en admettant qu'il le fût¹, n'avons-nous pas une autre irrégularité dans l'emploi du sub-

1. Il se peut que ces formules se soient fixées plus lentement que nous ne pensons. En l'année 265/64 nous trouvons en tête d'une liste de proxènes et de bienfaiteurs : ἐπὶ στεφανηφόρου τοῦ θεο[ϱ] τοῦ μετὰ [τόν] θεῖον τόμ μετὰ Νίσχ[ύ]λον (*Milet*, III, n° 96, p. 220). En l'année 228/27, en tête d'une même liste : ἐπὶ στεφανηφόρου τοῦ θεοῦ τοῦ δευτέρου τοῦ μετὰ Ἀθηνάγορ[αν] (*Milet*, III, n° 99, p. 221).

stantif $\tau\alpha\rho\mu\acute{\omega}\nu$ au lieu du participe $\tau\alpha\rho\mu\epsilon\upsilon\acute{\rho}\nu\tau\omega\upsilon$? Je maintiens donc $\tau\alpha\sigma\ \theta\epsilon\alpha\sigma$ et je choisis le stéphanéphorat d'Apollon le plus voisin de 288/87, c'est-à-dire celui qui tombe en l'année 282/81 (Liste 123, l. 35).

Trois des trésoriers nous sont connus comme ayant servi de cautions lors de l'emprunt consenti par Cnide en 283/82 : [Εὐ]πολις Ηρσειδίππου (*Milet*, III, n° 138 I, l. 65, p. 296), [Ἐχ]έβουλος Λίχχ (*Ibid.*, I, l. 64)¹, Ἐκαταίος Λυκομήδου; (*Ibid.*, I, l. 54). Je reconnaitrais volontiers dans un quatrième, Βάτταρος Μητροδώρου, le frère de Σωσίστρατος Μητροδώρου, qui a également servi de caution (*Ibid.*, III, l. 45).

Le même Εὐπολις Ηρσειδίππου — fils du stéphanéphore de 288/87 — deviendra à son tour stéphanéphore en 281/80 (Liste 123, l. 36). C'est une raison de plus pour attribuer le n° 2853 à l'année 282/81 plutôt qu'à l'une des années qui suivent : il n'est pas vraisemblable qu'Eupolis ait été trésorier après avoir été stéphanéphore².

Enfin Λυκόφρων Εβδήρου deviendra aussi stéphanéphore en 270/69 (Liste 123, l. 49).

Face C (à droite de la Face A). — N° 2853 (*suite*). Copie et estampage³.

Avec l'intitulé du n° 2853 finit la première page de la grande stèle; il reste au-dessous de l'intitulé un blanc de 0.055. L'inventaire, qu'annonce en quelque sorte la mention des six trésoriers, commencera en belle page. J'ai admis qu'il nous en restait 22 lignes à la partie supérieure de la Face C, et il nous est assez facile de savoir approximativement combien il nous en manque. La Face A comptait 68 lignes plus un blanc de 0.055 correspondant à environ 3 lignes. La Face C, gravée en caractères moins

1. Sans vouloir identifier les deux personnages, rappelons que le nom d'Ἐχέβουλος se lit sur un didrachme de Milet, de la collection Hunter. Voy. G. MACDONALD, *Catalogue of greek Coins in the Hunterian Collection*, II, 1901, p. 355, n° 8. « Circa 300-250 », dit l'auteur du catalogue.

2. A la même période, mais à une autre famille appartient le stéphanéphore Ηρσειδίππος Ηρσειδωνίου (année 277/76, Liste 123, l. 42). L'important règlement religieux relatif au culte de Dionysos, publié en 1908 par M. Th. WIEGAND (*Sechster vorläufiger Bericht...*, p. 22), date « du dieu qui a suivi Poseidippos », c'est-à-dire de 276/75. La liste 123 nous apprend en effet que Ηρσειδίππος Ηρσειδωνίου eut Apollon pour successeur (l. 43..).

3. Chishull, dans ses *Antiquitates asiaticæ*, 1728, a consacré deux mémoires à la grande stèle de Didymes. Dans le second (p. 90), il déclare qu'il revient à l'« insigne Milesius lapis... quem regis Seleuci monumentum a fronte ornat », et il ajoute : « ab initio enim plura alia custodiūt donaria Apollinis Didymei, dextro levoque ejus lateri commissa... ».

hauts, compte actuellement 45 lignes plus des blancs dont le total (0.42) correspond à environ 25 lignes. Admettons qu'il nous manque environ 4 ou 5 lignes du début de l'inventaire, les plus précieuses à coup sûr puisqu'elles renfermaient le ou les noms propres que nous cherchons vainement dans la partie conservée.

Me voici ramené à l'hypothèse que j'ai déjà exprimée en 1898, reprise en 1902 et que les inscriptions du Delphinion me permettent aujourd'hui de soumettre à un nouvel examen. Toutes ces offrandes, disais-je alors ¹, sont dues à la générosité d'un seul personnage, très probablement d'un roi et d'un roi Séleucide.

Deux dates nous éclairent maintenant : l'inventaire est de l'année 282/81 au plus tôt ; Antiochus fils de Séleucus est stéphanéphore en l'année 280/79 (Liste 123, l. 37). Est-il téméraire d'établir un rapport entre les deux faits ?

Puisque l'année milésienne commence au printemps ² et que la bataille de Koroupédion fut livrée au printemps de 281, il nous sera permis d'admettre que celle-ci eut lieu avant la fin de l'année milésienne 282/81. Que les vainqueurs, les rois Séleucus et Antiochus, aient eu aussitôt la pieuse pensée de témoigner leur reconnaissance au dieu de Didymes, il n'y a là rien de surprenant. Il ne serait pas surprenant non plus que l'offrande eût été faite au nom du seul Antiochus à qui son père abandonnait l'Asie. Les Milésiens en furent informés trop tard pour honorer l'un des vainqueurs de la couronne du stéphanéphore : ils avaient déjà désigné le stéphanéphore de l'année 281/80. Pour l'année suivante, ils firent choix d'Antiochus dont le père était mort sept mois après sa victoire ³.

Quant à l'inventaire, j'ai déjà noté qu'il n'était pas de la même main que l'intitulé correspondant. Les caractères sont plus petits, mais nous retrouvons même nu, même **Ξ**. Le pi est différent ; la

1. *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 198.

2. Voy. *Milet*, III, p. 232 et suiv.

3. On sait que nous sommes très mal renseignés sur la bataille de Koroupédion. Les historiens modernes admettent avec plus ou moins d'hésitation qu'elle fut livrée au printemps de 281 B. NIESE, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten...*, I, 1893, p. 404 ; E. R. BEVAN, *The House of Seleucus*, I, 1902, p. 71 et 122 ; BORNÉ-LECLERCQ, *Histoire des Séleucides*, 1913, p. 48 et suiv. ; mais les historiens anciens ne nous fournissent aucune date. C'est Justin (XVII, 2, 4) qui nous dit que sept mois s'écoulèrent entre la victoire et la mort de Séleucus : post menses admodum septem a Ptolomeo... per insidias circumventus occiditur. C'est Memnon Libri XIII et XIV, cap. XII, 1 dans *Fragmenta historicorum graecorum*, III, p. 533 qui nous apprend que Séleucus avait résolu de confier l'Asie à son fils Antiochus (ἐπὶ δὲ Ἀντιχου Ἀντιοχῶν παραθήσθαι τῷ πατρὶ).

barre horizontale dépasse légèrement à droite la seconde barre verticale Γ.

La grande et belle stèle de Didymes semblait donc réservée aux inventaires royaux.

N° 2853 *bis*. — Copie et estampage :

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μιννίωνα.

Prophète : Ἀθήγιος Ἡρακλείτου.

Trésoriers de service à Didymes : Ἀντιγένης Μέλκνος
Φιλτή[ς?] Λεωκράτου.

Le seul nom que nous puissions identifier en toute certitude est celui du prophète : Ἀθήγιος Ἡρακλείτου est encore mineur en l'année 205/04 (*Milet*, III, n° 147, l. 84, p. 336)¹. Il en résulte que l'ancien stéphanéphore Μιννίων n'est pas Μιννίων Παισιμάχου qui remplit la charge en 201/00 (Liste 124, l. 32 et *Milet*, III, n° 51, p. 206), mais bien plutôt Μιννίων Λεωδάμαντος, le premier nommé parmi les synèdres chargés de préparer les traités conclus dans le premier quart du second siècle avec Pidasa (*Milet*, III, n° 149, l. 4, p. 350) et avec Héraclée du Latmos (n° 150, l. 27 et 29, p. 357). Voy. aussi plus loin.

Parmi les donateurs, peu nombreux, je note une fille de Glaukippos (... ἡς τῆς Γλαυκίππου, l. 12). Ce dernier peut-il être Γλαυκίππος Δαματίου, synèdre en 228/27 (*Milet*, III, n° 33^a, l. 12, p. 175), dont le fils Δαματίος Γλαυκίππου est un des négociateurs de Milet dans le traité conclu en 196 avec Magnésie du Méandre (*Milet*, III, n° 148, l. 25, p. 342)? Le premier des négociateurs est le frère de Μιννίων Λεωδάμαντος (*Ibid.*, l. 24).

N° 2853 *ter*. — Copie et estampage.

Stéphanéphore : Αυσῆς ου.

Prophète : Θρασο Ἀρκεσίλου.

Trésoriers de service à Didymes : Κρήθους ου
Ἀύτορθῶν Ἡρώδου.

Les donateurs sont au nombre de deux : le roi Prusias et Πελοῦδωρος Μενεχρίτου. L'offrande, également modeste de part et d'autre : une phiale.

D'après le rang même qu'occupe cet inventaire et puisque Αυσῆς manque à la Liste 124 dont le dernier nom date de 184/83,

1. Il est majeur dans une liste qui n'est pas datée : *Milet*, II, *Das Rathaus von Milet*, 1908, p. 117, n° 13, l. 7. Sur cette même liste figurent : 1. 3 Ἀντιφάνης Μοσχίωνος et 1. 11 Πέλληγιος Ἡρακλείτου voy. plus loin.

le roi Prusias n'est autre que Prusias II qui a régné d'environ 182 à 149 av. J.-Chr.

Le second donateur nous est également connu, si je ne me trompe. Πολύδορος Μενεχρίτου a offert une phiale en souvenir de sa victoire au concours de βρογγίαι. Le mot βρογγίαι a été restitué, il est vrai, mais [νικ]ήσαντος est certain¹ et le même concours est mentionné dans l'inventaire précédent (2853 *bis*, l. 10). Comme il n'était ouvert qu'aux citoyens de Milet, Πολύδορος Μενεχρίτου est un Milésien. L'inscription suivante du Delphinion (*Milet*, III, n° 55, p. 207) nous renseigne exactement sur son état civil.

Πολύδορος Μενεχρίτου Κολορώνιος ἀνήβρος].
 Ἐπὶ στεφανηφόρου Διονυσίου τοῦ Κρατίου ε[ὶ]δε]
 ἐγένοντο πολῖται κατὰ ψήφισμα τοῦ δήμου.
 Μενέκριτος Ἰσοκλείδου Κολορώνιος.

J'admets avec l'éditeur, M. Rehm, que Polydoros et son père ont reçu en même temps le droit de cité sous le stéphanéphorat de Διονύσιος Κρατίου. Si l'on m'accorde l'identification proposée, nous en concluons : 1° que le stéphanéphorat de Διονύσιος Κρατίου est antérieur à celui de Lysès ; 2° qu'il lui est antérieur d'un nombre d'années suffisant pour donner à Polydoros le temps d'atteindre l'ἄβη et la majorité ; 3° qu'ils sont antérieurs l'un et l'autre à l'année 149, date de la mort de Prusias II.

Se fondant sur l'inventaire Cockerell que nous examinerons plus loin, M. Rehm propose une restitution pour le patronymique du stéphanéphore : Αυσῆς [Ἀπολλωνίου] (*Milet*, III, p. 337). Nous prendrons parti plus loin.

Des deux trésoriers, le second seul appartient à une famille déjà connue. Αὔτορων Ἡρώδου deviendra prophète ainsi que nous l'apprend une dédicace inédite qui a été découverte à Didymes dans les fouilles françaises de 1896 (Inv. n° 69) :

Ὁ δήμος ἐ Μιλησίων ἐτίμησε Αὔτορωντα Ἡρώδου χρυσῶ[ι
 στεφάνωι καὶ εἰκόνη γαλκῆι προσηγορικῆι εὐσεβείας ἔνεκεν
 τῆς εἰς τοὺς θε[οὺς] καὶ ἀρε[ῆ] . . . σὺν[ι] γ[α] καὶ εὐνοσίχ[ω] τῆς παρ.
 [εἰς τοὺς ἀνθρώπους. . .]

L. 3. Il ne manque que deux lettres au mot que je n'ai pas restitué. J'hésite à proposer ἀρε[ῆ] το σὺν[ι] parce que le reste de la quatrième lettre indique plutôt un iota. Il faut de toute façon accepter un mot nouveau.

1. Il faut également restituer [30]ν[γί]αι [νικ]ήσαντος à la fin de l'inventaire publié par WIEGAND, VII, 1911, p. 63, l. 8.

Les dédicaces en l'honneur des prophètes renferment d'ordinaire le participe *προφητεύοντα*¹. Il est inutile dans celle-ci puisque le peuple décerne à Autophon une *εἰκὼν προφητικῆς*, c'est-à-dire une statue où il sera revêtu du costume de prophète. L'insigne caractéristique du prophète était sa couronne et je crois que nous en avons une représentation grossière au-dessus de l'inscription qui célèbre *Φιλῶδῆρος Παιμφίλου*. Ce dernier personnage eut l'honneur d'être stéphanéphore en même temps que prophète en l'an 67/66 av. J.-Chr. ; il fut même prophète deux années de suite, de 67 à 65 ?

Peut-être un inventaire déjà publié nous fait-il connaître un fils d'Autophon : *Ἡρώδης Ἀυτοφώντος* offre une phiale au dieu de Didymes à la suite de sa victoire au concours de *βουγίαι*. Mais la date de l'inventaire est incertaine (*Milet et le Didymeion*, p. 207, l. 6).

Face B (à gauche de la Face A)³. — N° 2854. Entièrement détruit.

Stéphanéphore : *Ἐπίγονος . . . λειω(ς)*.

Prophète : *Ἡθίων Περσιδωνίου*.

Trésoriers à Didymes : *Μολπᾶς Στήριος*
Διογένης Ἀπολλωνίου.

Var. lect. : *λειω* Sherard.

Le nom du stéphanéphore manque aux listes du Delphinion. J'ai déjà prouvé qu'il ne fallait pas le confondre avec le stéphanéphore *Ἐπίγονος* de l'inscription choragique de Milet, conservée au Musée du Louvre et publiée par Rayet (*Revue archéologique*, XXVIII, 1874, p. 109)⁴. M. Rehm admet qu'*Ἐπίγονος . . . λειω(ς)* tombe dans la lacune qui sépare les Listes 124 et 125, « près de la première ». Les noms suivants lui donnent raison⁵.

Ἡθίων Περσιδωνίου est l'avant-dernier des synèdres chargés de préparer le traité avec Héraclée du Latmos (*Milet*, III, n° 450, l. 6, 10 et 32, p. 357). Le premier est *Μωνίων Λεωδάμαντος* que nous avons rencontré plus haut dans l'inventaire n° 2853 *bis*.

1. Voy. la dédicace publiée plus loin dans l'Appendice, p. 57.

2. J'ai publié l'inscription dans la *Revue de Philologie*, XX, 1896, p. 100-101, où il faut corriger une faute d'impression à la l. 14: la pierre porte *στειφανηφόρος* et non *στειφανηφόρος*. Cf. dans les inscriptions du Delphinion la Liste 125, l. 31-33.

3. Voy. le passage de Chishull cité plus haut, p. 35, note 3.

4. Les inscriptions du Delphinion ont permis de restituer le nom du chorège des *παῖδες* : *[Ἡπειλῆ]ς Βηβύλειος*, et le nom du chorège des *ἄνδρες* s'y est retrouvé (Voy. *Milet*, III, p. 360, note 1).

5. Mais je crois que M. Rehm a tort d'écrire : *Ἐπίγονος . . . λειω*. Sherard a mal lu la lettre qui suivait l'oméga, mais il en a vu une.

Le trésorier Μελπᾶς Στήριος, dont Sherard avait très exactement copié le nom, figure à la fin d'une liste de souscripteurs que l'on peut attribuer au premier quart du deuxième siècle av. J.-Chr. (*Milet*, III, n° 131, l. 25, p. 367). Στήριος Στήριος, l'une des cautions de Milet dans l'emprunt consenti par Cnide en l'année 283/82, est l'un de ses ascendants (*Ibid.*, n° 138 III, l. 35, p. 296).

L'inventaire est extrêmement bref; il y manque même la formule courante : τὰδε ἀνετέθη τῷ Ἀπέλλωνι. Il tient, si je ne me trompe, en un seul nom de donateur et en une seule offrande. Le donateur est, il est vrai, un roi, où l'on peut sans témérité reconnaître encore Prusias II, qui avait déjà offert une phiale de médiocre valeur sous le stéphanéphorat de Lysès.

N° 2855. — Manquent aujourd'hui les quatorze premières lignes, par conséquent tout l'intitulé que nous ne connaissons que par la publication de Chishull.

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ τρίτος ὁ μετὰ Μηγόδωρον.

Prophète : Ἀντίπατρος Μενεστράτου, κατὰ ποιήσιν δὲ Μενάνδρου τοῦ Μζίωνος.

Trésoriers de service à Didymes : Δημήτριος Πασιῶνος
Ἐκκατὸς Ἀρτέμωνος.

Pour Μηγόδωρος voy. plus loin. Son nom ne revient pas moins de trois fois dans nos comptes. Tous les autres fonctionnaires nous sont inconnus. Dans le père adoptif du prophète (Μένανδρος Μζίωνος), M. Rehm a reconnu le stéphanéphore de qui date le traité conclu avec Héraclée du Latmos (*Milet*, III, n° 150, l. 1 et 26, p. 360. Cf. Register, p. 417). Mais il reste à déterminer la date du traité. Voy. plus loin et l'Appendice.

Avec les donateurs nous sommes sur un terrain plus solide. D'abord deux rois. Prusias II (env. 482-449) fait enfin des offrandes royales. Sur la somme dont il a fait don au dieu sont fabriquées une hydrie et une phiale de plus grande valeur; il y a joint deux vases dits Prusiades et un brûle-encens d'or et d'argent. La reine de Bœsporos, Kamasaryé, appartient à une dynastie dont la chronologie est très incertaine et la stèle de Didymes a donné plus de lumière à ses historiens que nous n'en pouvons attendre d'eux ¹.

1. Voy. B. LATYSHEV, *Inscr. antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini*, II, 1890, p. XXVIII, note 1 et p. XXXII.

Le fidèle Cyzique et les Rhodiens (l. 17 et 31) complètent la liste des donateurs étrangers.

Pour les Milésiens, je crois que la modeste offrande personnelle et obligatoire de Cratéros, fils de Cratéros, a été motivée par sa victoire au concours de *βοηγία*; les deux mots *βοηγία* *νικήσαντος* auraient été omis¹. Cratéros faisait peut-être partie de la tribu Asopide qui, par une offrande volontaire, a tenu à célébrer le succès d'un des siens.

N° 2856. — Copie et estampage.

Stéphanéphore : Πασικλῆς Φ

Prophète : Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου.

Trésoriers à Didymes : Δημήτριος Παρμένωνος
Ἀντίπατρος Μηνοδώρου.

Var. lect. : Φιλοδο . . . Sherard. Il ne reste plus aujourd'hui que la moitié gauche de la boucle du phi.

M. Rehm, restituant à la l. 1 Φιλ(ι)δο[ϕ], identifie le stéphanéphore avec celui du n° 149 (*Milet*, III, p. 350. Traité avec Pidasa), où le nom Πασικλείους n'est suivi d'aucun patronymique. Il est vrai que dans le traité avec Héraclée de Latmos Πασικλῆς Φιλίδου est l'un des trois commissaires chargés d'assermenter les ambassadeurs d'Héraclée et les Héracléotes (n° 150, l. 126, p. 360). L'identification est donc très vraisemblable, mais la date du n° 149 n'a pas encore été déterminée avec certitude. Je me garderai de tirer argument du type graphique des deux textes. L'écriture est manifestement plus soignée et plus élégante dans le n° 2856 gravé à Didymes que dans le n° 149 gravé à Milet (voy. le fac-similé p. 350). L'inclinaison des branches du mu, l'ouverture plus large de l'oméga frappent à première vue dans la stèle de Didymes, mais c'est affaire de main plutôt que d'époque et la prudence s'impose en pareille matière.

Le prophète Ἀρτεμίδωρος Δημητρίου est l'un des synédres chargés de négocier le traité avec Héraclée du Latmos (*Milet*, III, n° 150, l. 5, 9, 31, p. 357). Font également partie de la commission les deux fils de Λεωδάμας, Μηνίων et Θεογένης (voy. ad n° 2853), Ηρόθιον Ηρσειδωνίου, prophète du n° 2854, et Μενελάτης Ἀντιπάτρου qui est peut-être le stéphanéphore du n° 2858. Sur la date pro-

1. Un autre vainqueur au concours de *βοηγία* offre également une phiale de 90 drachmes milésiennes (*Milet et le Didymeion*, p. 207, l. 6-7).

bable du n° 150 où le dieu de Didymes tient une grande place ¹, voy. plus loin.

Nous ne savons rien des trésoriers. Du patronymique de Δημήτριος il ne reste plus que les deux premières lettres : ΗΖ, et nous acceptons provisoirement la lecture de Sherard : Ηαζμένωνος. Le nom est rare à Milet et, dans une liste du troisième siècle, M. Wiegand restitue Ηαζμ[ηνί]ωνος (*VI^{er} Bericht*, 1908, p. 24).

Enfin il n'y eut cette année aucun donateur !

N° 2837. — Copie et estampage.

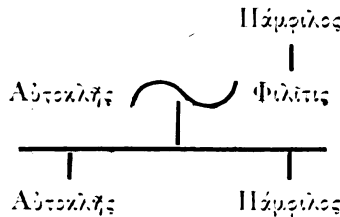
Stéphanéphore : Πάμφιλος Αὐτοκλείδου.

Prophète : Ηαζκλῆς Ἀντιπάτρου.

Trésoriers à Didymes : Σωσίστρατος Ἰπποστράτου
Σκαιπίων Τηρουχίδου.

Var. lect. : ...αζμωνος Sherard, [Κλέ[α]τιώνος Bœckh, Σκαιπίωνος lapis *Her.* *de Phil.* XXII, 1898, p. 130.

La famille du stéphanéphore nous est connue par la liste de souscripteurs déjà citée (*Milet*, III, n° 151, p. 366). On y lit, l. 4 et suiv. : Αὐτοκλῆς καὶ Πάμφιλος εἰ Αὐτοκλείδου | μετὰ ἐπι-
τρέπου Φιλίτιδος τῆς Ηαζμ[ηνί]ου, | ἧς κύριος Δημήτριος Ἀρτέμωνος.
Nous pouvons donc dresser le tableau suivant :



En l'année où fut rédigée la liste, les deux frères : Αὐτοκλῆς qui

1. L'oracle de Didymes avait été consulté sur l'opportunité du traité; voy. l. 15-17 :

τοῦ τε δ[ι]μου ποιησαμένου τὴν ὑ-
πὲρ τούτων ἀναφορὰν ἐπὶ τὸ μαντεῖον τὸ ἐν Διδύμοις ὁ θεὸς χρησμάτων ἐξήνεικεν ἀπο-
φανόμενος ἄμεινον ἡμῖν ἐσεσθαι συμβεβηέντος πρὸς Ἡρακλείδην...

Des actions de grâces et des prières furent célébrées après la conclusion, l. 18 et suiv. :

...ἕπος ἕκαστα συντελεσθήη μετὰ τῆς τῶν θεῶν εὐμενείας συμφερόντως ἀμοτέ-
ραις ταῖς πόλεσιν κληγουμένῃς τῆς τοῦ Ἀπόλλωνος συμβουλίας, τότε μὲν προφή-

20. τὴν μετὰ τοῦ ταμίου τοῦ πα[ρεδ]ρεύοντος ἐν τῷ ἱερῷ θυσίας ποιήσασθαι καὶ προσόδους
ἱερῶν τοῖς τε Ἀπόλλωνι τῷ Διδυμῷ καὶ Ἀρτέμιδι καὶ Ἀθηναίῳ καὶ Ἀθηνᾶ(ι) καὶ
τοῖς Δεῖ τοῖς

Σουτήρι...

porte le nom de son père et Πάριλος qui porte le nom de son grand-père maternel, étaient tous les deux mineurs. Leur tuteur n'était autre que leur mère, assistée de son κύριος : Δημήτριος Ἀρτέμωνος, le même qui fut l'un des commissaires du traité avec Pidasa (*Milet*, III, n° 149, l. 6-7, p. 350). Sur la même liste figure Μελπῆς Στήριος, l'un des trésoriers du n° 2854.

Les autres fonctionnaires ne sont pas connus. Le nom du second trésorier n'a pas manqué d'attirer l'attention de M. Rehm : Timouchidès, dit-il, n'a guère pu donner le nom de Scipion à son fils qu'aux environs de la bataille de Magnésie du Sipyle et ce fils n'a guère pu être en mesure de remplir une charge avant d'avoir atteint sa trentième année, c'est-à-dire avant 160 (*Milet*, III, p. 367 et suiv.). Ces deux affirmations n'emportent pas la conviction : pour nous en tenir à l'âge, nous avons — sous l'empire, il est vrai, — l'exemple d'un prophète de 23 ans (*C. I. G.*, 2880, l. 6-7. Cf. *Rev. de Phil.*, XXIII, 1899, p. 314, n° 31 bis).

Encore une année sans donateur !

N° 2858. — Copie et estampage. Publié par Chishull après le n° 2855, p. 92, II.

Stéphanéphore : Μενεζράτης.

Prophète : Βάβων Ἀγημάντου.

Trésoriers de service à Didymes : Καλλιζράτης Ἀπολλωνίου.

Var. lect. : Ἀγημάντου Chishull.

Le stéphanéphore Μενεζράτης nous est connu par deux inscriptions provenant, l'une du Delphinion, l'autre de Didymes. J'écarte à dessein les autres rapprochements qu'a tentés M. Rehm et qui ne peuvent présentement qu'encombrer le terrain.

1° Didymes : Wiegand, VII, 1911, p. 27 et suiv. 3 fragments d'un décret rendu par le Conseil de Milet en l'honneur du roi Eumène II, d'où il ressort que la première distribution de blé faite sur le capital donné par le roi a eu lieu sous le second stéphanéphorat du dieu après Ménécraatès (l. 27, p. 28).

2° Delphinion, n° 105 (*Milet*, III, p. 222). Décret abrégé conférant la proxénie à un Milésien sous le sixième stéphanéphorat du dieu après Ménécraatès.

Μενεζράτης est donc contemporain d'Eumène II qui a régné de 197 à 159. Du décret retrouvé à Didymes M. Rehm a justement conclu (p. 244-245) qu'il ne pouvait être antérieur à l'année 166, puisque le fils d'Eumène, le futur Attale III, y est nommé à la l. 40 : or Attale III est né au plus tôt en 166 (Polybe, XXX, 2, 6).

Μενεκρατής tombe dans une des périodes les plus malheureuses de l'histoire de Milet, puisqu'aussitôt après lui la cité resta pendant six ans sans autre stéphanéphore que le dieu. C'est, actuellement, la plus longue période d'ἀναρχία que nous connaissons à Milet ¹.

Un seul trésorier est nommé dans l'intitulé : Καλλικρατής Ἀπολλωνίου, qui appartient à une famille notable, s'il faut y reconnaître l'un des ascendants d'Ἀπολλώνιος Καλλικρατέου φύσει δὲ Περίτου, stéphanéphore en 85/84, et de Καλλικρατής Ἀπολλωνίου, stéphanéphore en 72/71 av. J.-Chr. (Liste 125, l. 6 et 25).

Les offrandes sont réduites au minimum : la modique phiale du vainqueur au concours de βεργίαι et celle de Cyzique.

2. — Le n° 2859 du C. I. G.

Il est aujourd'hui perdu ou détruit.

J'ai fait erreur en imprimant dans *Milet et le Didymeion* (p. 204) que le n° 2859 avait été publié pour la première fois par Bœckh d'après les papiers de Sherard. C'est à Chishull que revient cet honneur, dans un autre chapitre des *Antiquitates asiaticæ* qui a pour titre : *Donaria Apollinis Didymei*, p. 90 et suiv. Il y a publié trois textes, les n°s 2855, 2858 et 2859. En somme, il a fait un choix dans les papiers de Sherard. A ces trois textes il a joint, au début et dans les notes, des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt. Ici, il parle de textes gravés à droite et à gauche de la face principale ; plus loin, il dit positivement que 2858 et 2859 sont inscrits sur la même pierre, et je crois qu'il dit vrai. J'admets, plus fermement encore que précédemment, que 2859 était gravé sur la grande stèle royale, sur la face opposée à la Face A et que j'appelle Face D ².

Stéphanéphore : Εὐκρατής

Prophète : Ἀντήγορ Εὐχανδρίδου.

Trésoriers de service à Didymes : Λεωδάμας Δάμιδες
Ἰάτων Μουονίδου.

Le stéphanéphore Εὐκρατής ne nous est pas plus connu que les trésoriers, mais le prophète Ἀντήγορ Εὐχανδρίδου est certaine-

1. Nous connaissons déjà une période de cinq ans, de 188/87 à 184/83 (Liste 124, l. 45-49). Le traité que nous avons cité dans la note précédente nous fait connaître, à Héraclée du Latmos, une période de quatorze années sans autre éponyme que le dieu *Milet*, III, n° 150, l. 26-27, p. 358 !

2. « In alio lapide », dit Bœckh. Corrigeons : in alio latere.

ment à identifier avec le stéphanéphore de l'année 224/23 (Liste 124, l. 9). Εὐκρατίας est donc tombé dans la première lacune qui va de 260/59 à 233/32 et il s'est écoulé un assez long temps — dix ans au moins — entre les deux charges d'Anténor. Nous reviendrons d'ailleurs dans l'Appendice sur la carrière de celui-ci.

Donc l'inventaire date, très approximativement, du milieu du III^e siècle. Il nous fournit l'un des deux exemples les plus anciens de la formule : *ταμιεύοντων δὲ καὶ παρεδρευόντων ἐν τοῖς ἱερωῖς*. L'autre (*Milet et le Didymeion*, p. 204, n° 3) présente une variante : *ταμιεύοντων τῶν ἱερωῶν χορημάτων καὶ παρεδρευόντων ἐν τοῖς ἱερωῖς*. La même variante se retrouve dans le n° 4 (*Ibid.*, p. 206) qui est daté de 225/24, par conséquent postérieur au n° 2859, puis elle disparaît. Elle ne figure pas en 224/23 dans l'inventaire daté du stéphanéphorat d'Αντήνωρ Εὐκλῆριδου (Wiegand, VII, 1911, p. 62, l. 12).

Mais la stèle de Chishull contient d'autres textes du III^e siècle. Des deux inventaires qui se font suite sur la Face A, le premier a été gravé en 288/87; le second en 282/81 et il se continue sur la Face C. Pourquoi le n° 2859 n'a-t-il pas été gravé à la suite, mais à droite de la Face C, sur la Face D? On peut, je crois, donner deux raisons de cette irrégularité. D'abord le n° 2859 était trop long pour tenir tout entier sur le reste de la Face C. Sherard n'en a copié, semble-t-il, que les neuf premières lignes qu'a publiées Chishull, mais celui-ci ajoute à la neuvième ligne la note suivante qu'il emprunte évidemment à sa source : « hic visum fugere incipiunt qui extitere olim quadraginta septem versiculi »¹. Si ces quarante-sept lignes faisaient partie de l'inventaire d'Eucratès, il était — encore une fois — impossible de le faire tenir tout entier sur le reste de la Face C. Une autre raison s'y opposait : c'était l'importance même du n° 2859 qu'il y avait intérêt à mettre en pleine lumière, à faire commencer en belle page.

La première offrande — la seule qu'ait copiée Sherard — a été en effet transmise par la cité milésienne. On lit aux l. 6 et suiv. :

- 6. ἑσχαρτίς χρυσ-
- 7. ἡ ἑλκίην ἄγρουσα χρυσουῦς πεντακκοσίους, ἡ πρό-
- 8. σενεχθεῖσα ὑπὸ τῶν ἀνδρῶν τῶν αἰρεθί-
- 9. ντων ἐπὶ τὰς κατας. . .²

1. *Antiquitates asiaticæ*, p. 95.

2. On notera la coupure des mots. Il n'est pas tenu compte de la division en syllabes et c'est, à cette époque, une exception à la règle généralement suivie.

Tout contribue à rehausser l'importance de l'offrande : le métal, la valeur et la désignation de ceux qui l'ont apportée à Didymes. Ces commissaires sont évidemment des citoyens milésiens et de nombreux exemples empruntés aux inscriptions du Delphinion nous permettent d'affirmer que leurs noms suivaient dans la partie qui n'a pas été copiée par Sherard ¹.

Bæekh a restitué simplement à la l. 9 : ἐπὶ τὰς κατασ[κευὰς τῶν... J'accepte *κατασκευὰς* dont le pluriel nous est garanti par Isocrate ², mais je propose aujourd'hui ἐπὶ τὰς κατασ[κευὰς τὰς ἀπὸ τῶν προσόδων τῶν ἀπὸ...]. Les exemples ne nous manquent pas à Milet de fondations royales dont les revenus reçoivent, par ordre du donateur, une affectation spéciale :

Fondation par Antiochus, fils de Séleucus, d'un portique

10. ἀρ' ἧς ἔσονται εἰς ἀεί?
 11. πρόσδοι ἀς] οἶεται δεῖν δαπανᾶσθαι εἰς τὰ κατα-
 12. σκευάζεμε]να ἐν τῷ ἱερῷ τῷ ἐν Διδύμοις, τὰ δὲ ἀ-
 13. πὸ τούτων] συντελούμενα γίνεσθαι αὐτοῦ ἀν[α-
 14. θήματα] ³.

Donation par Eumène II d'un capital dont les revenus assureront une distribution annuelle de blé aux citoyens de Milet :

2. Ἀγναί]ωνος τῆι ἕκτη ἀπὸ [τῶν προ]σόδων
 3. τῶν ἀπὸ τῶν δεδωρ]ημένων χρημάτων ⁴.

Je me garderai de prétendre que l'autel à feu apporté à Didymes sous le stéphanéphorat d'Eucratès ait été fait sur les revenus du portique d'Antiochus. En tout cas, le sens que je donne à *κατασκευαί* concorde avec le passage cité plus haut du décret de Démodamas. Milet s'acquitte d'une obligation, remplit un engagement et elle tient à le faire savoir en mettant cet inventaire en vue, au haut d'une des grandes pages de la stèle royale.

1. Voy. par exemple la restitution qu'a proposée M. Rehm (*Milet*, III, p. 267, note 1) pour les l. 6-7 de l'inventaire publié dans *Milet et le Didymeion*, p. 205, n° 4.

2. VII, *Areopagitica*, 52 : ὥστε καλλίους εἶναι τὰς οἰκίσεις καὶ τὰς κατασκευὰς τὰς ἐπὶ τῶν ἀγῶν ἢ τὰς ἐντὸς τείχους.

3. La dernière édition du décret de Démodamas, auquel sont empruntées ces lignes, a été donnée par W. DITLENBERGER, *Orientalis graeci inscr. selectae*, I, 1903, n° 213. Sur la date du décret, voy. *Milet*, III, p. 261-262 : restituant à la l. 34 le nom du stéphanéphore Ἀθήναιος, M. Rehm propose l'année 300-299 (Liste 123, l. 17).

4. WIEGAND, VII, p. 27, l. 2-3. Cf. la restitution proposée par M. Rehm pour les l. 13-14 du décret en l'honneur d'Apamé (WIEGAND, VII, p. 68 ; *Milet*, III, p. 262, note 1). Le décret en l'honneur d'Apamé a été également présenté par Démodamas.

En résumé, la stèle de Chishull contient dix inventaires ou intitulés d'inventaires qui se répartissent en deux séries — je ne dis pas en deux groupes, puisque tous les inventaires du III^e siècle ne se font pas suite sur la pierre.

Le III^e siècle est représenté par les nos 2852, 2853 (Faces A et C) et 2859 (Face D).

Le II^e siècle par les nos 2853 *bis*, 2853 *ter* (Face C), 2854, 2855, 2856, 2857, 2858 (Face B).

C'est dans le n^o 2855, par conséquent dans un inventaire du II^e siècle, que nous avons rencontré le stéphanéphore Ménodoros, dont nous avons donné le nom au groupe de comptes que nous étudions. Nous laisserons donc de côté la série du III^e siècle, quitte à revenir dans l'Appendice sur la famille d'un prophète et stéphanéphore qui en fait partie : Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου.

3. — L'inventaire C. R. Cockerell.

Aujourd'hui perdu. Publié en 1883 par E. A. Gardner sans autre indication de provenance que « Geronta », c'est-à-dire Didymes. Voy. *Milet et le Didymeion*, p. 208. S'aidant d'inscriptions du Delphinion, M. Rehm proposerait les restitutions suivantes :

[Ἐπί στεφανηφόρου Λυσ]ήρου [το]ῦ Ἀπολλωνίου
[προφητεύοντος δὲ]νίου τοῦ (Φ)αίδω(ν)ος,
[ταμειούτων δὲ καὶ παρε]δρευόντων
[ἐν τῷ ἱερῷ Διονυσί]ῳ τοῦ Κρατίου, Θεοτιμί[δου
[τοῦ Εὐδῆμου. . .]

L. 1. M. Rehm emprunte le nom de Λυσῆς au n^o 2853 *ter* dont il complète les deux premières lignes avec le patronymique [Ἀπολλωνί]ου (*Milet*, III, p. 387).

L. 4. M. Rehm emprunte le nom du premier trésorier au décret abrégé (*Milet*, III, n^o 55, p. 207) que nous avons cité plus haut et qui a été rendu sous le stéphanéphorat de Διονύσιος Κρατίου (voy. plus haut, p. 38).

L. 5. M. Rehm tire le patronymique de Théotimidès du n^o 147, l. 92 (*Milet*, III, p. 336). En l'année 205/4 un Θεοτιμίδης Εὐδῆμου souscrit pour sa fille à l'emprunt municipal.

Il faut savoir gré à M. Rehm de tous ces rapprochements, mais les examiner avec soin. Admettons l'identité du premier trésorier et du stéphanéphore du n^o 55. Nous en concluons que l'inventaire Cockerell est antérieur au n^o 55 puisque dans le *cur-sus honorum* milésien la charge de trésorier précède le stépha-

néphorat. J'ai montré plus haut (ad n° 2853 *ter*) que le stéphanéphorat de Διονύσιος Κρατίου était antérieur de quelques années au stéphanéphorat du Αυστήρ du n° 2853 *ter* et que tous deux étaient antérieurs à la mort de Prusias II, c'est-à-dire à l'année 149. Il en résulte que rien ne s'oppose à l'identification proposée pour le second trésorier Θεστυμίδης Εὐδήμου.

Reste le nom du stéphanéphore. Devons-nous admettre qu'il y eut dans la première partie du I^{er} siècle deux stéphanéphores du nom de Αυστήρ Ἀπελλωνίου? Il va de soi en effet que l'inventaire n° 2853 *ter* et l'inventaire Cockerell ne datent pas de la même année : les noms différents du prophète et des trésoriers le prouvent à l'évidence. Devons-nous admettre que le même Αυστήρ remplit deux fois la plus haute charge milésienne? Ce serait un honneur sans exemple que la cité n'accordait qu'au dieu quand elle ne pouvait faire autrement, qu'elle réservera dans la suite aux seuls empereurs ou princes de la famille impériale. Tant de difficultés nous conseillent la prudence, surtout dans l'ignorance où nous sommes de la forme des lettres, et provisoirement nous ne restituerons ni Αυστήρος en tête de l'inventaire Cockerell, ni Ἀπελλωνίου dans le n° 2853 *ter*.

4. — *Les intitulés des inscriptions du groupe de Ménodoros.*

Compte n° VI¹. — L'intitulé manque.

Compte n° VII. — *Milet et le Didymeion*, p. 166.

Stéphanéphore : Μηρόδορος Ἀρτεμιδώρου.

Prophète : Ἀρχέλαος Ἀρχέλα.

Trésoriers de service à Didymes : Χρηθήμεος Ἀθηναίου
Μίλων Διοτίμου.

Architecte : Μακάνθριος Θράσιωνος.

Épistate des travaux : Δίων Σάμου.

M. Rehm attribue à la même année le décret abrégé n° 104 (*Milet*, III, p. 222) qui confère la proxénie à un Carien d'Alabanda. Le patronymique du stéphanéphore n'y est pas gravé.

M. Rehm se demande (*Ibid.*, p. 218, note 2) si ce prophète n'est pas le fils d'Ἀρχέλαος Βίωνος qui fut stéphanéphore en 199/98.

Il n'y a rien à tirer d'aucun des autres noms.

1. Le Compte n° VI fait suite aux n° I-V qui ont été publiés dans l'article précédent. Les n° VI-X seront publiés de nouveau plus loin dans la Deuxième partie consacrée aux Travaux.

Compte n° VIII. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μηγόδωρον.

Prophète : Πελληγεύς [Προκρίτου].

Trésoriers de service à Didymes : Νικόμαχος Ἀπολλοδότου
Διονύσιος Ἰέ[ρωνος].

Architecte : Μαϊάνδριος Θράσωνος.

Épistate des travaux :ων ου ης Διονυσίου.

Le prophète Πελληγεύς Προκρίτου est mineur lors de l'emprunt de 205/04, auquel le fait souscrire son frère et tuteur Ζευξίλειος Προκρίτου (*Milet*, III, n° 147, l. 101, p. 337). Il est majeur dans la liste de souscripteurs n° 151, l. 10 (*Ibid.*, p. 366).

Rien à tirer des autres noms.

Compte n° IX. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ δεύτερος ὁ μετὰ Μηγόδωρον.

Prophète : Σώπλις Φαίδωνος.

Trésoriers de service à Didymes :ης ου ες Χρυσίππου
Δημολέων Ἀθηνί[ωνος].

Architecte : Κρατίνος Μιννίωνος.

Épistate des travaux : [Ξενάρης?] Σάμωνος.

Les deux seules observations que j'aie à présenter sur deux de ces noms ne nous éclairent guère. Un compte inédit, dont j'ai publié plus haut quelques lignes (*Rev. de Philol.*, 1919, p. 226) est rendu par Φαίδων Σώπλις. Il fait partie d'une série peu nombreuse qui comprend, à ma connaissance, trois fragments : 1° le compte de Φιλόδημος Φιλοδόχου] qui a été en fonctions sous le stéphanéphorat de Dionysodoros (*Milet et le Didymeion*, p. 252 et *Milet* III, n° 119 B, p. 226. Cf. *Milet*, III, p. 391 ad n° 168).

2° Le compte de Badromios (Wiegand, VII, 1911, p. 42 et *Rev. de Philol.*, 1919, p. 225) ¹.

3° Le compte de Φαίδων Σωπλίς (Inv. 1896, n° 76).

Ce dernier personnage est-il le fils de notre prophète?

Pour l'épistate des travaux, un rapprochement avec une inscription du Delphinion (*Milet*, III, p. 409/10) suggère à M. Rehm la

1. Il se peut que les deux premiers comptes de cette courte série soient contemporains, si l'on restitue dans celui de Philodémios : ἀρχιτεκτονούτος δὲ Φιλίσκου τοῦ Φιλίσκου et dans celui de Badromios : ἀρχιτεκτονούτος δὲ Φιλίσκου τοῦ Φιλίσκου]. Mais rien n'est moins certain et je reprendrai plus tard la question en m'aidant encore d'inscriptions du Delphinion, notamment du n° 117, l. 92 (*Milet*, III, p. 336).

restitution [$\Xi\epsilon\nu\acute{\alpha}\rho\eta\sigma\upsilon$ τοῦ Σάμουνος. Une hydrophore d'Artémis, rappelant les honneurs qui lui furent décernés en 7 av. J.-Chr., se fait gloire de son grand-père Δημήτριος Πλάκου qui, dans les années où il avait été prophète, puis stéphanéphore, avait enrichi le Didymeion d'offrandes précieuses. Les deux trésoriers de service à Didymes sous le stéphanéphorat de Δημήτριος sont cités : Μηρόδωρος Λυσιμάχου et $\Xi\epsilon\nu\acute{\alpha}\rho\eta\varsigma$ Σάμουνος?].

Compte n° X. — *Milet et le Didymeion*, p. 162. L'intitulé manque. Le compte est gravé au-dessus de l'inventaire de la quatrième année après Ménodoros, tandis que l'inventaire de la troisième année est gravé sur la stèle de Chishull (n° 2855). J'ai précédemment attribué le n° X à la quatrième année. J'hésiterais davantage aujourd'hui entre la troisième et la quatrième année. L'essentiel est que nous ayons conservé les intitulés de ces deux années :

Troisième année après Ménodoros, voy. ad n° 2855.

Quatrième année. *Milet et le Didymeion*, p. 167 :

Stéphanéphore : ὁ θεὸς ὁ τέταρτος ἔ μετὰ Μηρόδωρον.

Prophète : Τυρσίχως Νειλοστράτου.

Trésoriers de service à Didymes : Χιριμένης Βίονος
Μενεχλῆς Μενεχλείου.

Rien à tirer de ces noms.

Pour les donateurs, le roi Pairisadès figure au premier rang, puis Chios, Alabanda, Cyzique et le peuple d'Iasos (ὁ δήμος ἔ Ἰασίων). Voy. sur Iasos les justes observations de M. Rehm (*Milet*, III, p. 266).

5. — *Essai de classement chronologique des stéphanéphores du groupe de Ménodoros.*

Maintenant que nous avons en quelque sorte achevé la reconnaissance du terrain, nous pouvons aborder le classement chronologique de nos textes.

Nous savons d'une part que nous disposons de deux séries, — deux suites de noms; de l'autre que nos Comptes n° VI-X se placent sans difficulté dans la seconde, en deçà et peut-être au delà de l'inventaire n° 2855 qui est daté de la troisième année après Ménodoros.

Ces deux séries sont d'inégale importance et voici dans quel ordre s'y présentent les noms des stéphanéphores.

Série I

(Face C de la stèle de Chishull.)

Ὁ θεὸς ἑ μετὰ Μιννίωνα (2853 bis)
 Λυσῆς (2853 ter)

Série II

(Face B de la stèle de Chishull. — Comptes VII, VIII, X. — Inventaire, *Milet et le Didymeion*, p. 167. — *Milet*, III, n° 105.)

Ἐπίγονος λεως (2854)
 Μηρόδωρος (Compte VII)
 Ἀπέλλων I (Compte VIII)
 Ἀπέλλων II (Compte IX)
 Ἀπέλλων III (2855)
 Ἀπέλλων IV (*Milet et le Did.*, p. 167).
 Παικλήτης Φ. . . . (2856)
 Πάνουλος (2857)
 Μενεχράτης (2858)
 Ἀπέλλων I (*Milet* III, n° 105)
 » II »
 » III »
 » IV »
 » V »
 » VI »

De ces deux séries dont il ne semble pas qu'on ait tenu suffisamment compte ¹, quelle est la plus ancienne, la plus voisine par conséquent de l'année 183/82 au delà de laquelle nous ne pouvons remonter? Il est infiniment probable que c'est la série courte puisqu'elle est gravée au-dessous d'un inventaire du III^e siècle (n° 2853), mais on peut objecter qu'il y a plus d'une irrégularité dans la stèle de Chishull et qu'on y retrouve un texte du III^e siècle (n° 2859) au haut de la Face D, alors qu'il eût dû être gravé sur la Face C, à la suite du n° 2853. Il nous faut donc reprendre brièvement l'examen de chacune de nos séries.

Il est facile d'ajouter aux deux noms de la Série I. D'abord le nom de Μιννίων qui précède immédiatement ὁ θεὸς ἑ μετὰ Μιννίωνα, puis, à un intervalle inconnu, le nom de Διονύσιος Κρατίου. C'est en effet en l'année de ce dernier que Ηρόδωρος Μενεχράτου, de Colophon — alors ἄνθρωπος — a reçu le droit de cité milésienne dont nous le voyons user en l'année de Λυσῆς. Enfin nous

1. M. Rehm a négligé l'une et l'autre (*Milet*, III, p. 218). M. Pierre Roussel, dans un excellent article que j'aurai encore l'occasion de citer, n'a tenu compte que de la série longue (*Revue des Etudes grecques*, XXVII, 1914, p. 467).

pouvons, semble-t-il, joindre Νικίστρατος Φιλίδου à Διονύσιος Κρατίνου. Les deux noms se font suite sur la même pierre, en tête de décrets abrégés (*Milet*, III, nos 55 et 56) et ils ont été gravés de la même main : mêmes caractères, même A à barre droite. Nous obtenons ainsi une série de cinq noms :

Διονύσιος Κρατίνου
 Νικίστρατος Φιλίδου
 { Μιννίων Λεωδάμαντος
 { Ὁ θεός ὁ μετὰ Μιννίωνα
 Αυσῆς.

Nous savons que Αυσῆς est contemporain du roi Prusias II qui a régné d'env. 182 à 149. Le prophète de l'année après Minnion, Ἀθήναιος Ἡρακλείτου, était mineur en 205/04 : il a été prophète au plus tôt en 180/79, si nous admettons que Διονύσιος Κρατίνου fait immédiatement suite au dernier stéphanéphore de la Liste 124 et Μιννίων immédiatement suite à Νικίστρατος. Enfin nous pouvons tirer parti des deux textes où est nommé Ηελύδωρος Μενεκρίτου. Il n'avait pas atteint sa seizième année sous le stéphanéphorat de Διονύσιος. Pour prendre part au concours de βουλιξ en l'année de Αυσῆς, il fallait au moins — si nous nous en rapportons aux usages athéniens — qu'il fût sorti des παιδεῖς, c'est-à-dire qu'il eût dix-huit ans ¹. Donc il s'est écoulé au moins trois ans entre Διονύσιος et Αυσῆς.

Du prophète Ἀθήναιος nous rapprocherons aussitôt le prophète Ηελλήγευδης Ηρακρίτου, qui appartient au début de la Série II, à l'année du dieu après Μένωδορος. Comme Ἀθήναιος, Ηελλήγευδης était mineur en 205/04. Tous deux ont suivi la même carrière, tous deux figurent sur la même liste retrouvée au βουλευτήριον de Milet (*Milet*, II, p. 117, n° 13, l. 7 et 11, et, si nous possédions les intitulés des dernières années de la Liste 124, nous les retrouverions l'un et l'autre parmi les trésoriers de service à Didymes, car les Milésiens de bonne famille remplissaient d'autres charges avant de devenir prophètes. Tous deux ont été prophètes à quelques années d'intervalle. J'admets qu'Ἀθήναιος l'a été le premier, que par conséquent la série Διονύσιος-Αυσῆς est la plus ancienne des deux. L'examen de la Série II infirme-t-il ce classement ?

1. Voy. Démosthène, *Sur la Couronne*, 257 : Ἐροὶ μὲν τούτων ὑπῆρξεν, Ἀίγιοντι, παιδὶ μὲν ὄντι....., ἐφέλθοντι δ' ἐκ παιδῶν... γρομηγῆν, τριμραχηγῆν, εἰσφέρειν...

La Série II peut s'enrichir ainsi. D'accord avec M. Rehm (*Milet*, III, p. 248), nous y intercalerons, après Πασικλης, les trois noms suivants qui forment groupe :

- { Φιλίδας (*Milet*, III, n° 449, p. 350, l. 4 et *passim*).
 { Ὁ θεὸς ὁ μετὰ Φιλίδαν (n° 450, l. 58-59, p. 358).
 { Μένανδρος Μαιώνας (n° 450, l. 4 et 26, p. 357 et 358).

Viennent Πάνυλιος, Μενεκράτης et six années de suite le dieu après Μένεκρατῆς, en tout dix-huit noms.

Nous savons que Μενεκράτης est contemporain d'Eumène II qui a régné de 197 à 159 et que le second dieu après Μένεκρατῆς tombe au plus tôt en 166/65, c'est-à-dire après la naissance du futur Attale III; au plus tard en 160/59, c'est-à-dire avant la mort d'Eumène II. Or nous avons des raisons d'écarter la date la plus élevée. Si nous la choissions, nous disposerions seulement de 22 années, de 183/82 à 162/61 pour y ranger nos 23 noms (5 + 18).

En somme rien, ni dans les rapprochements que nous venons de faire, ni dans ce que nous voyons du type graphique de nos textes, rien ne s'oppose au classement de nos deux séries, tel qu'il s'est imposé à nous dès le début; rien ne nous autorise à déplacer la série Διονύσιος-Αυσῆς pour l'intercaler dans la série Ἐπίγονος-Ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μενεκράτην.

Faisons maintenant la somme des résultats acquis. Résultats provisoires, est-il besoin de le dire? mais qui n'en marquent pas moins un progrès sur mes recherches antérieures et sur celles de M. Rehm.

Dans le tableau provisoire qui suit, j'ai laissé telles quelles les deux séries que j'ai constituées, sans mettre le moindre intervalle entre les noms dont elles sont formées l'une et l'autre. Pour la seconde série, qu'il faut classer par la fin, j'ai pris la moyenne entre les deux dates maxima et minima proposées pour le second dieu après Μένεκρατῆς.

	183/82	Διονύσιος Κρατίνου
	182/81	Νικόστρατος Φιλίδου
	181/80	{ Μιννίων Λεωδάμαντος
	180/79	{ Ὁ θεὸς ὁ μετὰ Μιννίωνα
5.	179/78	Αυσῆςου
	178/77	
	177/76	
	176/75	Ἐπίγονοςλεως

10.	175/74	{ Μηνόδορος Ἀρτεμιδώρου Ἀπέλλων I » II » III » IV
	174/73	
	173/72	
	172/71	
	171/70	
15.	170/69	{ Πασικλῆς Φιλ(ί)ξο[υ] Φιλίδας Ὁ θεός ἑ μετὰ Φιλίδαν Μένανδρος Μαίωνος Πάνφυλος Αὐτοκλείους Μενεκράτης
	169/68	
	168/67	
	167/66	
	166/65	
20.	165/64	{ Μενεκράτης Ἀπέλλων I » II » III » IV » V
	164/63	
	163/62	
	162/61	
	161/60	
25.	160/59	{ » V » VI.
159/58		

Sur ces vingt-cinq années, Apollon a été stéphanéphore au moins onze fois : quatre fois de suite après Ménodoros, six fois de suite après Ménécrates. Mauvaise période donc, pendant laquelle on n'en travaille pas moins au temple. Provisoirement encore, nous donnerons les dates suivantes à nos comptes :

N° VI	176/75
» VII	175/74
» VIII	174/73
» IX	173/72
» X	172/71 ou 171/70.

En résumé, nos recherches nous ont conduit à abaisser sensiblement les dates proposées par M. Rehm. M. Pierre Roussel nous avait devancé dans cette voie en un article dont j'ai dit plus haut le mérite.

APPENDICE

SUR LA FAMILLE DU PROPHÈTE Ἀντήνωρ Εὐκράτηδου

(Ad *C. I. G.* 2859.)

Le moment n'est pas venu d'écrire le moindre article de cette *Prosopographia milesiaca* qui s'annonce déjà considérable, mais en attendant la publication complète et définitive de tous les textes mis au jour par les fouilles de Milet et de Didymes, il y a grand intérêt à constituer des groupes le plus nombreux possible, à nouer en quelque sorte le plus de relations qu'on pourra entre personnes de mêmes familles. Ce n'est pas seulement la *Prosopographia*, lointaine encore, qui bénéficiera de ces recherches : c'est toute la chronologie milésienne. Tel tableau permettra de faire en quelque sorte la preuve des rapprochements et combinaisons tentés précédemment.

Je n'oserais prétendre que le prophète Ἀντήνωρ Εὐκράτηδου du n° 2859 soit celui qui a donné son nom à la famille d'Anténor dont se fait gloire une hydrophore de l'an 2/4 av. J.-Chr. ¹. Le stéphanéphore de l'année 279/78, Ἀντήνωρ Ξενόρους, peut lui disputer cet honneur ², mais tous deux font à coup sûr partie d'une famille considérable où nous trouverons prophètes, stéphanéphores, hydrophores. Pieuse famille aussi qui semble avoir surtout donné des modèles d'εὐσεβείας. Si je l'aborde aujourd'hui — sans avoir la vaine ambition d'épuiser ce sujet, puisque M. Rehm détient des textes inédits qui s'y rapportent —, c'est que d'autres inscriptions inédites, provenant des fouilles de Rayet et des miennes, l'éclairent de façon satisfaisante ; c'est aussi que ces recherches nouvelles se rattachent étroitement à celles que j'ai poursuivies dans les pages qui précèdent.

Ἀντήνωρ Εὐκράτηδου.

Prophète sous le stéphanéphorat d'Eucrates (n° 2859), par conséquent avant 233/32. Était trésoriers de service à Didymes : Λεωδάμης Δάμειδος et Ἰάσων Μουωνίδου.

1. L'inscription de l'an 2/4 est publiée de nouveau plus loin, p. 59.

2. Liste 123, l. 38 et suiv., p. 259 : Ἀντήνωρ Ξενόρους ἐπὶ τοῦτου ἐδόθη ἡ γῆρα τοῦ δήμου ἐπὶ τοῦ βασιλέως Πτολεμαίου. Je ne m'occupe pas ici des ascendants d'Ἀντήνωρ Εὐκράτηδου. Voy. Rehm, *ibid.*, p. 266.

Synèdre en 228/27 (*Milet*, III, p. 175, n° 33^a, l. 4 où il est nommé le troisième; p. 312, n° 141, l. 2 où il est nommé le second. La date de ce dernier décret est incertaine).

Stéphanéphore en 224/23 (Liste 124, l. 9). Cf. l'inventaire Wiegand, VII, p. 62. Étaient prophète : un fils de Θεοκρίτης ; trésoriers de service à Didymes : Ἀργέλας Φιλέου, Θέωρος Ἀποσφώντος¹. Cf. les deux décrets abrégés de la même année (*Milet*, III, p. 398, nos 180 A et B).

En relations avec Iasos qui rend un décret en son honneur (*Journal of hellenic Studies*, VIII, 1887, p. 101. Cf. *Milet*, III, p. 266).

Enseveli à Milet dans le tombeau de sa famille que mentionnent deux fois nos inscriptions, entre autres l'inscription du Louvre, publiée par Rayet (*Revue archéologique*, XXVIII, 1874, p. 113) et dont on trouvera plus loin le texte. Rayet, dans son très bref commentaire, a eu soin de dire que l'inscription provenait « de tombeaux » comme d'autres « trouvées au même endroit », qui sont restées inédites et que je publierai plus loin. Si incomplètes que soient malheureusement les indications sur la provenance qu'il a soit données dans la *Revue archéologique*, soit inscrites dans son Carnet de notes, il en ressort toutefois avec évidence que le mur où il a découvert ces textes était de basse époque et qu'on y avait employé des pierres empruntées à des tombeaux voisins. Toutes ces inscriptions sont en effet des inscriptions funéraires et nous verrons qu'elles faisaient partie de la tombe ou de l'enclos funéraire de la famille d'Anténor.

Les trois premiers noms qu'on lise sur le bloc du Louvre sont les suivants :

Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου
Ἀντιφάνης Μοσχίωνος
Χίονις Χιόνιδος

Var. lect. : l. 2 Μοσχίωνος *Rev. archéol.* Faute d'impression, car le Carnet de Rayet porte Μοσχίωνος qui est très net sur la pierre.

Ces trois lignes ne sont pas de la même main. La troisième surtout diffère plus de la première que la seconde de la troisième. Autant qu'on en peut juger en l'absence de lettres caractéristiques, telles que le pi et le xi, la troisième est assez sensiblement postérieure aux deux premières. Pour celles-ci rien n'em-

1. Ce dernier est peut-être le frère cadet d'Αίσχυλλίδος Ἀποσφώντος stéphanéphore en 225/24 (Liste 124, l. 8).

pèche de les attribuer à la fin du troisième ou au commencement du second siècle av. J.-Chr. ; la barre transversale brisée de l'alpha, l'égalité même des deux barres verticales du nu, l'importance de l'omicron ne font pas difficulté. Nous pouvons donc reconnaître à la l. 1 le prophète du n° 2859. Ἀντιφάνης Μοσχίωνος faisait partie de la même famille et nous le retrouverons dans une dédicace inédite.

Εὐανδρίδης Ἀντήνορος.

Fils du précédent.

A peut-être été prophète si nous restituons audacieusement les l. 6-7 du fragment publié dans *Milet et le Didymeion*, p. 208, n° 7 :

Ἐπὶ στεφανήφωρου
προφητεύ[οντας δὲ Εὐανδρίδου
τοῦ Ἀντήνορος . . .

La brièveté de la l. 6 n'est pas choquante, si on en rapproche la l. 4 qui ne compte que vingt-six lettres, soit une de plus. Mais la restitution est d'une audace peu recommandable¹.

Stéphanéphore en 216/15 (Liste 124, l. 17). Cf. trois décrets abrégés de la même année (*Milet*, III, p. 205, n° 45 ; p. 221, n° 100 ; p. 398, n° 181).

Ἀντιφάνης Μοσχίωνος.

Fils d'un prophète (A) qui fut aussi stéphanéphore (B).

A. Didymes. Grand cube de marbre blanc découvert le 8 août 1896, en avant du temple. Inédit (Inv. 1896, n° 53) :

Ἀντιφάνης Μοσχίωνος
τὸν αὐτοῦ πατέρα
Μοσχίωνα Προσεδίππου
προφητεύσαντα
Ἀπόλλωνι Διδυμεῖ.

B. Milet. Liste 124, l. 31 : Μοσχίων Προσεδίππου, année 202/01.

1. Je ne l'ai tentée que pour chercher à fixer la date de l. 1-4 où est mentionnée l'importante donation faite par Φιλομήλος Ἀσίου. Sur ce personnage, voy. Ad. WILHELM, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde*, 1911, p. 48-54 et surtout M. HOLLEAUX, *Revue des Études anciennes*, 1915, p. 237-243, où l'on trouvera cité un décret de Delphes conférant la procléie à un Ἀσσίας Φιλομήλου Μυκεδών *Griechische Dialektinschriften*, II, n° 2736a. Le décret date du milieu du troisième siècle environ et le donateur de Didymes serait le fils du Macédo-nien.

Figure sur la même liste qu' Ἀθήναιος Ἡρακλείτου et Πελλήνεος Ἡρακλείτου (*Milet*, II, p. 117, n° 13, l. 3).

Enseveli à Milet dans le tombeau de la famille d'Anténor à laquelle il appartenait (Inscription du Louvre citée plus haut).

Μίνυι[ς] Ἀντήνορος.

Μίνυις Ἀντήνορος est cette hydrophore d'Artémis Pythienne dont j'ai mentionné plus haut la dédicace : il y est rappelé qu'elle se rattache doublement par la ligne paternelle et par la ligne maternelle à la famille d'Anténor. Cette dédicace, qui provient des fouilles allemandes de Didymes, est un des documents les plus instructifs que nous possédions sur une grande famille milésienne, et je voudrais essayer d'en tirer parti pour reconstituer un tableau généalogique qui sera nécessairement incomplet, mais ne restera pas inutile. Je mettrai d'abord sous les yeux du lecteur les textes, inédits ou non, sur lesquels je me fonde, puis le tableau même que je devrai justifier et dater. Enfin j'aurai à chercher si l'on ne peut dès maintenant en compléter certaines parties.

Inscriptions Rayet, provenant de Milet.

1. — « Bloc carré de marbre grisâtre trouvé dans les fouilles de la muraille (côté Sud de la ville), à une centaine de mètres à gauche de la porte. » Aujourd'hui au Musée du Louvre. Publié par Rayet, *Rev. archéol.*, XXVIII, 1874, p. 113 et par Kaibel, *Epigrammata graeca...*, 1878, p. x, n° 222 B.

Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου,
Ἀντιφάνης Μεσχίωνος.
Χίωνις Χιόνιδος.

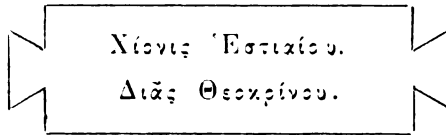
Τὸν Ἐστυαίου τῆς τραγωιδίας γραφή
5. Εὐανδρίδαν κέκρυρ' ὁ τυμβέτας πέτρος
ζήσαντα πρὸς πάντ' εὐσεβῶς ἀνά πτόλιν
ἐτῶν ἀριθμὸν ὀγδοήκοντ' ἀρτίων.

Οὐχὶ κεναῖς δόξαις ἐξηκότα τόνδε δέδεκται
τύμβος ὅδ' ἐκ προγόνων, ταῖς δ' ἀπὸ τῆς σοφίας
10. ταῖς ἀπὸ Σωκράτειο πινυταῖς μάλα τοῦ τε Πλάτωνος,
κοῦκ Ἐπικουρήσις ἠδονικαῖς ἀθείσις,
Ἐστυαῖον τὸν φόντα πατρός κλεινοῖο Μενάνδ[ρου]
ἐσθλοτάταν βιοτῆς ἐξανύσαντος ὁδόν.
Κούρη γὰρ χυθεῖσ' ὀσίως κρύπτεισ' σὺ τὸν ἀν' ἄρα
κλίνοντ' εὐσε[βέ]ων τοὺς ἱεροὺς θαλάμους.

Pour plus de clarté j'ai séparé les inscriptions par des blancs, espacé les noms propres des deux inscriptions métriques et disposé les distiques comme on le fait d'ordinaire.

Var. lect. 2. *Μοσχίονος Rev. archéol. Voy.* plus haut. --- 15. [κλίνοντ' εὐσεβέων εἰς (?)] Rayet. [ἐλθόντ' εὐ[σεβέων εἰς] Kaibel. Κλίνοντ' n'est pas moins certain que τοὺς.

2. — Inédit, emprunté au Carnet II de Rayet qui donne les indications suivantes : « Palatia. Mur, à gauche de la porte¹. Marbre grisâtre.



Θεοκρίνου en gros caractères. »

3. — Inédit, emprunté au même Carnet, à la suite du n° 2, avec la seule indication : « Ibid. » Il est possible que le n° 3 soit gravé sur la même pierre que le n° 2.

Εὐανδρίδης Ἀλε-
ξίου νοξ.
Ἡδαια Εὐανδρίδου
ἡ καὶ Βερενείη
ἡρώϊς χάρει.

Ἀντήνωρ Εὐανδρί-
δου.

4. — Découvert à Didymes. — Th. Wiegand, *VII^{er} Bericht über Ausgrabungen in Milet und Didyma*, 1911, p. 67, n° II. Cf. Wilamowitz-Moellendorff, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1914, p. 107.

Ἀρτέμιδος Πυθείης ὑδροφόρος Μίνιης Ἀντή-
νωρος, φύσι δὲ Ἡρακλείτου τοῦ Εὐανδρίδου κα-
λουμένη Βερενείη, μητρός δὲ Ἡδέας τῆς καλου-
μένης Βερενείης τῆς Εὐδήμου τοῦ καὶ αὐτοῦ προπερ[η-

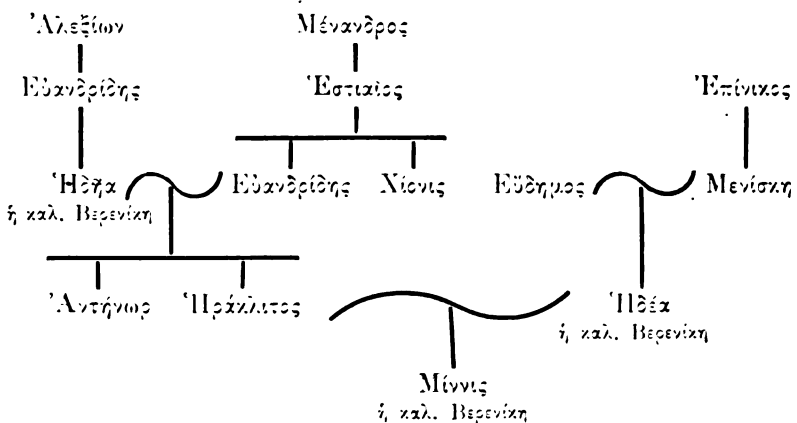
5. ταυκό]τος καὶ τετραμμένου ἐπὶ τῆς εὐσεβε[ίαι εἰ-
κόσιν χρυσάξ β, στεφανηφόροντος Φωντί-
δου τοῦ Φωντίδου φ(ύσι) Διονυσίου, προσητεῦον-

1. Le Carnet porte : « à gauche de la fouille », et je corrige le mot fouille d'après les indications données par Rayet au n° 1.

- τος Θρασωνίδου τοῦ Θρασωνίδου, δήμου Αερίων, πατριᾶς Φιλωσιτιδῶν, ὑπάρχουσα δὲ πατὴρ τε-
10. τιμημένου ἰκόνι χρυσῆς καὶ αὐτὴ τιμημένη καὶ τῆς μητρὸς ὑδροφορηκείας καὶ τιμημένης ἰκόνι χρυσῆ καὶ τῆς μήμας μου Μενίσκας τῆς Ἐπιπνίκου ὑδροφορηκείας καὶ τιμημένης εἰκόνι χρυσῆ καὶ τῆς καὶ πρὸς πατὴρ μου μητρὸς μάμμης μου Ἠδέας τῆς Εὐανδρίδου τῆς καλουμένης Βερενίκης ὑδροφορηκείας τιμημένης ἰκόνι χρυσῆ ἑαυτῶν προτά-
σε]ι συγγενῶν πασῶν ὑδροφορηκείων, ἐοῦσα δὲ καὶ ἐκ πατὴρ ἐντεθαμμένη<ς> καὶ τῶν προγόνων αὐτῆς, ὑπάρχουσα δὲ καὶ πρὸς πατὴρ καὶ πρὸς μητρὸς [γ]έ-
νου]ς τοῦ ἀπὸ Ἀντήνορος, ὁμοίως δὲ καὶ πρὸς μητρὸς γένους τοῦ ἀπὸ Εὐδήμου, ἐοῦσα δὲ ὁμοίως καὶ πρὸς πατὴρ καὶ πρὸς μητρὸς προγόνων εὐεργετῶν τοῦ δήμου, δεδιπνικεῖα<ς> ἐν τῷ τῆς ὑδροφορίας [ἐν-
αυτῷ τοῦς] ἀστοῦς καὶ οἰκοῦντας Μίλητον ἐλευθέρους
23. πάντα καὶ τοὺς μολπικούς· [πρ]ώτη καὶ [μ]όνη ὑδροφορήσασα
ΣΤ

L. 1. Μένι[σ]ον, Wilamow. — L. 2. On attendrait ἡ καλουμένη. — 7. Φωντίδου τ(οῦ) Διονυσίου, Wiegand. Il faut lire φ(ύ)σι). Cf. *Milet*, III, Liste n° 127, l. 18 : Φωντίδης Φωντίδου φύσει δὲ Διονυσίου, et p. 274. — 12. μήμας, Wilamow. (« wohl für μάμμης verschrieben »). — 23. J'ai restitué τοῦ δήμου. Cf. *Milet*, III, p. 409, l. 8-9 : προγόνων ὑπ[ε]ρχουσα λειτουργῶν τοῦ δήμου. — 24. Du mot ἀστοῦς, il ne manque que la partie inférieure de l'alpha.

TABLEAU DE LA FAMILLE DE Μένις.



Me fiant à l'alternance des noms, j'ai admis que Μίννις, fille par le sang d'Ἡράκλειτος Ἐβανδρίδου, avait été adoptée par son oncle paternel Ἀντήνωρ Ἐβανδρίδου, le même dont nous voyons l'építaphe à la fin de l'inscription Rayet n° 3. Il y est nommé après la grand'mère paternelle de Μίννις et la place même qu'il occupe, après sa mère, justifie --- non moins que son nom --- le lien de parenté que j'établis, en dehors de l'adoption, entre Μίννις et lui.

Le plus grand service que nous aient rendu les inscriptions Rayet a été de nous aider à distinguer deux Ἐβανδρίδης : Ἐβανδρίδης Ἀλεξίωνος et Ἐβανδρίδης Ἐστιάου. Le premier, nommé le premier dans l'inscription n° 3, y est immédiatement suivi de sa fille : Ἠδέϊα Ἐβανδρίδου ἢ καὶ Βερενείκη, la même qui est désignée comme il suit dans le n° 4, l. 14-15 : καὶ τῆς καὶ πρὸς πατρός μου μητρὸς μάμμης μου Ἠδέϊας τῆς Ἐβανδρίδου τῆς καλουμένης Βερενείκῃς, « ainsi que la mère de mon père, ma grand'mère Hédéa, fille d'Evandridès, appelée [aussi] Bérénice ».

Ἐβανδρίδης Ἐστιάου, grand-père paternel de Μίννις, a donc épousé la fille d'Ἐβανδρίδης Ἀλεξίωνος. Poète tragique, d'une insigne piété ¹, Ἐβανδρίδης Ἐστιάου a vécu jusqu'à un âge avancé puisqu'il est mort après avoir accompli sa quatre-vingtième année (Inscr. Rayet, n° 1, l. 6-7). Son frère Χίονις (Inscr. n° 2, l. 1) a été, comme lui, enseveli dans la tombe de famille.

La grand'mère paternelle et la mère de Μίννις portaient même nom et même second nom : Ἠδέϊα et Βερενείκη. Le second nom de Μίννις était également Βερενείκη.

Dans la ligne maternelle, nous remontons jusqu'à l'arrière-grand-père de Μίννις : Ἐπίνοκος, père de Μενίσκη, mais nous ne voyons pas comment Μίννις descendait d'Anténor en ligne maternelle, ainsi qu'il est dit aux l. 19-20 du n° 4. Nous ne gagnerons guère à rappeler qu'on rencontre au troisième siècle un Miletien du nom d'Ἐπίνοκος Ἐστιάου et que ces deux noms se retrouvent dans notre tableau ². Le seul indice de relations étroites et d'une alliance entre la famille d'Eudémos et celle d'Anténor est le nom donné à la fille d'Eudémos : Ἠδέϊα ἢ καλουμένη Βερενείκη. La persistance du nom de Bérénice, qui revient ainsi trois fois dans le tableau, est remarquable. Est-il permis de supposer qu'il fut pour ainsi dire adopté par la famille d'Anténor dès le troisième

1. Ζήσαντα πρὸς πάντ' εὐσεβῶς, est-il dit dans l'inscription iambique n° 1.

2. Voy. *Milet.* III, p. 296, n° 138 l. 1. 63 (Emprunt souscrit par Cuide en 282. Cf. sur un graffiti très postérieur, p. 385, n° 161, l. 4, les deux noms : Ἐπινοκίου καὶ Ἀλεξίωνος.

siècle, dès le stéphanéphorat d'Ἀντήνωρ Ξεναύρου (279/78) dont l'événement marquant avait été l'attribution à Milet par Ptolémée Philadelphe d'un territoire contesté¹? Par reconnaissance ou par flatterie, la famille du stéphanéphore aurait pris l'habitude de donner le surnom de Bérénice à ses filles, et la tradition se serait maintenue pendant près de trois siècles, puisque Μίννις — nous l'allons voir — vivait à la fin du premier siècle avant l'ère chrétienne.

Nous savons exactement en quelle année Μίννις remplit les fonctions d'hydrophore : Μίννις, du deme de Léros et de la patria des Φιλωστιίδαι, fut hydrophore sous le stéphanéphorat de Φωντίδης, c'est-à-dire en l'année 2/1 av. J.-Chr. Était prophète en la même année : Θρασωνίδης Θρασωνίδου, dont deux frères avaient été stéphanéphores : Χάρμης en 13/12 et Μηγόφιλος en 8/7².

Trouvons-nous, en remontant dans les lignes paternelle et maternelle, d'autres noms que nous puissions dater? Que la famille de Μίννις fût considérée, qu'elle donnât l'exemple de la piété, de la longévité, des saines doctrines, nous ne saurions en douter. Toutes ces hautes vertus ont été célébrées en de médiocres vers et dans une prose parfois obscure. Le père de Minnis Ἡράκλειτος ne fut certainement pas stéphanéphore, car son nom ne figure ni dans la Liste 126, ni dans la Liste 127, qui vont de 89/88 avant à 20/21 après J.-Chr. Son grand-père Εὐανδρίδης fut poète tragique et vécut quatre-vingts ans. Son arrière-grand-père Ἐστιάσις, nourri de saine philosophie, se recommande aussi de l'illustration de son père Μένανδρος (Inscr. Rayet, n° 4, l. 12). Je serais tenté de croire que l'épithète κλεινός et, dans le vers suivant, la « très noble carrière parcourue par Μένανδρος » font allusion à la charge de stéphanéphore, honneur suprême obtenu par le père d'Ἐστιάσις. Dans ce Μένανδρος je reconnaitrais Μένανδρος Μάκωνος auquel j'ai attribué l'année 167/66. L'écart entre Μένανδρος Μάκωνος et Μίννις n'a rien d'anormal, surtout si l'on prend garde à la longévité du petit-fils de Μένανδρος.

Le père adoptif de Minnis, Ἀντήνωρ, ne nous est pas connu. Nous savons seulement qu'il fut « honoré de statues dorées » (n° 4, l. 9-10), peut-être après avoir été prophète³.

1. Voy. plus haut, p. 55, note 2.

2. Tous ces renseignements sont tirés de l'inscription Wiegand et d'une des Listes du Delphinion, n° 127, l. 18. 6. 12.

3. J'entends des statues ou bustes en bronze doré. Voy. WILAMOWITZ-MOELLENBORN, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1914, p. 108. Il manque un chiffre. D'ordinaire on décernait deux statues, probablement l'une à Didymes et l'autre à Milet, mais « le cas devait se présenter plus d'une fois où l'on s'en tenait au décret et à la dédicace » (*Milet et le Didymeion*, p. 222).

Il nous faut remonter jusqu'au grand-père de sa grand-mère paternelle pour rencontrer un nom de stéphanéphore. Il se peut en effet que l'Ἀλεξίων du n° 3 soit l'éponyme dont il faut compléter le nom dans une inscription inachevée du Delphinion :

Ἐπὶ στεφανηφόρου
Ἀλεξίω *vac.*
vac ¹.

L'identification n'est que possible, mais elle se recommande de la concordance suivante. Ἀλεξίων, ne figurant pas sur les listes du Delphinion, est certainement tombé dans la lacune qui s'étend entre les années 184/83 et 89/88. Or il est placé dans notre tableau à la même hauteur que Μέγανδρος. Il en est donc selon toute vraisemblance le contemporain et Μέγανδρος est tombé dans la même lacune.

Dans la ligne maternelle, l'ancêtre fameux dont se vante Minnis est Εὐδῆμος (l. 20-21). Il est bien peu probable que cet aïeul illustre, qui fait pendant à Anténor, soit son grand-père, qui avait été prophète et dont la piété avait été récompensée de deux statues dorées (l. 4-6). Selon toute vraisemblance, il nous faut remonter plus haut, au moins jusqu'au stéphanéphore de l'année 210/09 (Liste 124, l. 23) : Εὐδῆμος Θελλίωνος, qui se rendit populaire en 200/199 par une importante fondation en faveur des écoles (*Milet*, III, n° 145 et p. 247). Mais attendons la publication de la dédicace en l'honneur d'Εὐδῆμος Λα... que M. Rehm a citée en passant (p. 247).

Il est possible que nous connaissions un frère de Μενίσκη, grand-mère de Μίννης. On lit en effet dans l'inscription n° 222 de Le Bas-Waddington aux l. 19-21 que la Liste 127 et une heureuse restitution de M. Rehm ont permis de compléter :

Ἐπὶ στεφανηφόρου Ἡρακλείδου τοῦ Εὐ-
νόου βοηγῶδες [τ]ρ[ί]τον Ἐπί[νικος] Ἐπινό-
[κ]ου τοῦ [Ἡρακ]σι[τί]ωνος ².

Ἡρακλείδης Εὐνόου fut stéphanéphore en 16/15 av. J.-Chr. (Liste 127, l. 3). En cette année Ἐπίνικος Ἐπινόκου τοῦ Ἡρακιστίωνος remplit pour la troisième fois la charge de βοηγός. L'écart entre Ἐπίνικος Ἐπινόκου et Μίννης sa petite-nièce est d'autant plus accep-

1. *Milet*, III, p. 224, n° 109. Cf. p. 216, n° 79, l. 14.

2. *Milet*, III, p. 275 et Liste 127, l. 3.

table qu'en 16/15 av. J.-Chr. Ἐπίνομος se chargeait pour la troisième fois de cette onéreuse liturgie ¹.

Les femmes, dans les deux familles d'Anténor et d'Eudémos, ne se sont pas fait moins remarquer que les hommes par leur zèle et leur piété. On ne compte pas moins de quatre hydrophores dans le tableau que nous avons dressé : Μίνως elle-même qui reçut quelque récompense, mais sans aller, semble-t-il, jusqu'à la statue dorée, à moins que ces deux derniers mots n'aient été omis (l. 10-11); sa mère, honorée d'une statue dorée (l. 11-12); sa grand'mère maternelle, honorée d'une statue dorée (l. 12-13); enfin sa grand'mère paternelle dont il est dit (l. 16-17) : τετραημένης ἰσθνί χρυσοῦ ἐαυτῶν προτάσει συγγενῶν πασῶν ὑδροφορευῶν. La restitution προτάσει s'impose mais la phrase est singulièrement embarrassée et obscure. Faut-il entendre que toutes les anciennes hydrophores de la famille — aussi bien la contemporaine de cette Bérénice que les deux qui sont venues après elle — lui ont attribué le premier rang, l'ont placée au-dessus d'elles toutes? L'hommage et l'aveu manquent en tout cas de clarté.

Pour Μίνως elle-même, faisons-lui l'honneur — au prix d'une correction qui semble s'imposer, δεδιπνωκίαι au lieu de δεδιπνωκίας — du banquet offert, sans doute à Didymes, à tous les citoyens milésiens et étrangers libres habitant Milet, avec une table d'honneur pour les μολποί (l. 23-25). Ce n'était pas à l'hydrophore mais au stéphanéphore qu'incombaient les εὐωχίαι τῶν μολπῶν, mais le stéphanéphore s'en déchargeait volontiers ². Μίνως a fait grandement les choses.

Elle est probablement restée plus d'une année en fonctions. C'est, je crois, dans ce sens qu'il faut chercher la restitution des l. 25-26, en maintenant un point en haut après μολπιχοῦς. Nous voyons de même l'hydrophore de l'année 7 av. J.-Chr. se vanter d'être restée seize mois en charge ³.

Enfin Μίνως fut ensevelie « dans le tombeau de son père et de ses aïeux ». Nos inscriptions font deux fois allusion à un tombeau de famille : dans l'épitaφhe métrique d'Ἐστιαίος (Inscr. Rayet, n° 1, l. 8-9) :

1. Notons en passant qu'il n'est plus question de victoire remportée au concours de βολγία, mais seulement de βολγῶν. Il y a là un changement que je me borne à signaler aujourd'hui.

2. Voy. le décret rendu à la fin du premier siècle ap. J.-Chr. sur la proposition de Τιβέριος Κλαυδίου Δρυῖς, *Milet*, III, p. 284, n° 134, l. 13 et suiv. Le décret date du stéphanéphorat de Corinthos l. 41. Cf. Κοζινοῦς Ἀπικουρίου, dans une dédicace publiée en 1899 (*Berne de Philol.*, XXIII, p. 315, n° 32, l. 17-18).

3. *Milet*, III, p. 409, l. 1-2

τόνδε θέδεκται
 τύμβος ἑδ' ἐκ προγόνων . . .

et dans la dédicace de Μίννις (l. 17-18) : ἐοῦσα δὲ καὶ ἐκ πατρὸς ἐντεθαμμένη <ς> καὶ τῶν προγόνων αὐτῆς ¹. Les deux passages sont à rapprocher l'un de l'autre. Δέδεκται ἐκ προγόνων, ἐντεθαμμένη ἐκ πατρὸς καὶ (ἐκ sous-entendu) τῶν προγόνων αὐτῆς ne peuvent s'entendre que d'une sépulture où le mort et la morte sont déposés « à la suite de leurs ancêtres », d'un tombeau de famille en un mot. A n'en pas douter Ἐστιχίος y a été déposé comme les neuf autres morts qui sont nommés dans les inscriptions Rayet. En va-t-il de même pour Μίννις ? Oui, répondra-t-on, puisque son père par le sang et son père adoptif appartenaient tous deux à la famille d'Anténor, et que Μίννις a été ensevelie au même endroit que son père et ses ancêtres. Notons en passant que ce dernier détail n'était pas indifférent : c'était une preuve de plus de la noblesse de la défunte, de son illustre descendance.

Et pourtant, à lire entre les lignes d'une note, M. Rehm serait moins affirmatif que nous. Il fait état d'un texte inédit que j'ai déjà mentionné, la dédicace en l'honneur du prophète Εὐδῆμος Αα..., et du passage suivant qu'il en publie (*Milet*, III, p. 247) :

23. . . . καὶ Εὐδῆμον Θελλίουος ἀνηγορεῦσ[θαι]
 εὐεργέτην τοῦ δήμου ἐν τῷ ἐπὶ στεφανηρό[ρου]
 25. Ἐχ]ταίου τοῦ Φορμίουος ἐνισυτῶι, ἐντε[θαμ-] An. 200/199
 μέ]νων δὲ τῶν προγόνων μου ἐμ μέ[σσει τῶι]
 πρ]ότερον τῶν νέων γυμνασίωι . . .

Revenant plus loin (p. 330, note 1) sur ce texte remarquable, il en rapproche les l. 17-18 de la dédicace de Μίννις et il ajoute : « höchst wahrscheinlich ist damit das Gleiche gemeint, aber der strikte Nachweis kann erst durch Rekonstruktion des Stammbaums der Μίννι[ς] Ἀντήγορος geführt werden, wozu noch unveröffentlichtes Material beizuziehen wäre ». M. Rehm inclinerait donc à admettre que Μίννις eut également l'honneur d'être entermée au milieu d'un gymnase, et vraisemblablement dans le monument funéraire d'Εὐδῆμος. Il est vrai qu'il ignore les inscriptions Rayet et l'existence d'une tombe de la famille d'Anténor. J'ignore de mon côté la dédicace en l'honneur du prophète Εὐδῆμος. Mieux

1. M. V. WILAMOWITZ-MOELLENDORFF (*article cité*, p. 107) admet que le lapicide a passé beaucoup de mots qui nous auraient intéressés. La phrase est gauche mais se suffit à elle-même. L'emplacement du tombeau de famille importe peu : il faut au contraire que l'on sache que Μίννις y a été ensevelie.

vaut attendre, pour résoudre ce petit problème, la publication des textes inédits auxquels fait allusion la note citée plus haut. Retenons que, d'après les indications fournies par Rayet, la tombe de la famille d'Anténor s'élevait en dehors des murs de Milet.

Nous noterons, en terminant ce chapitre, que, dans l'épithaphe de la grand-mère maternelle de Μένιος (Inscr. Rayet, n° 3), la défunte est qualifiée de ἡρώς. Elle est morte, selon toute vraisemblance, dans la première moitié du premier siècle avant notre ère, et le mot est de ceux qu'il importe de dater toutes les fois qu'on le peut¹.

Κλυδίας Χίωνης Κλυδίου Φιλίστρατος υἱός.

Parmi les membres de la famille d'Anténor qui sont nommés dans les inscriptions Rayet, il n'en est qu'un que nous n'ayons pu rattacher à notre tableau : c'est Διξ Θεοκρίνου, dont le nom est gravé au-dessous de Χίωνης Ἐστιαίου et dans le même encadrement. Διξ Θεοκρίνου reste un inconnu. Son nom est très rare et on ne le trouve qu'une fois dans le *Register* de M. Rehm. Il a été porté au commencement du quatrième siècle par le père d'un stéphanéphore : Ηλέθης Διδος (Liste 122, II, l. 27. Année 388/87).

J'ai placé sans difficulté Χίωνης Ἐστιαίου, mais j'ai réservé Χίωνης Χιώνδος, voulant consacrer ces dernières pages à cette branche de la famille d'Ἐστιαίος.

Nos recherches portent sur quatre textes dont les deux premiers — deux épithaphes provenant de Milet et du tombeau de la famille d'Anténor — ont été publiés plus haut :

- Inscr. Rayet, n° 1 : Χίωνης Χιώνδος.
- Inscr. Rayet, n° 2 : Χίωνης Ἐστιαίου.

Le troisième est emprunté à la Liste 128, l. 6 (*Milet*, III, p. 273) :

Φιλίστρατος Χιώνδος.

Ce personnage a été stéphanéphore en l'année 25/26 ap. J.-Chr.

1. Sur les héros, voy. maintenant P. FOUCART, *Le culte des héros chez les Grecs*, Paris, 1918 (Extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tome XLII). Voy. surtout le ch. IX, p. 130 et suiv. C'est évidemment en qualité de *στεινός* qu'Ἐστιαίος Φαλλέωνος a été enterré dans l'un des gymnases de Milet, mais cet honneur ne comportait aucun culte.

Le quatrième est une dédicace provenant des fouilles de Rayet et conservée au Musée du Louvre, qui a été publiée pour la première fois en 1895 par Jules Delamarre dans la *Revue de Philologie*, XIX, p. 131 et suiv. et insérée en 1905 par W. Dittenberger dans le second volume des *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, n° 494.

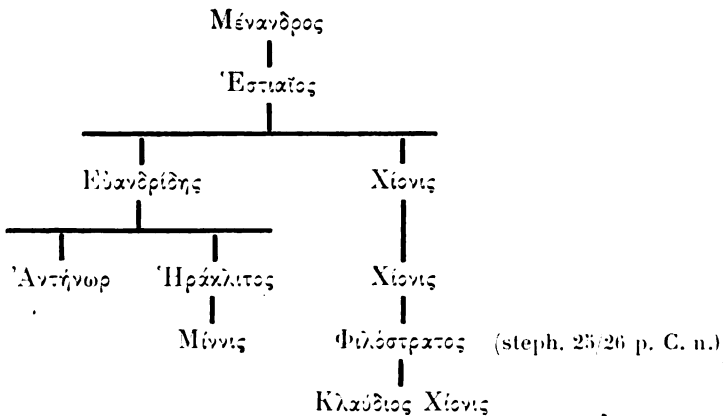
- [Κ]λαύδι[ος] Χίονις Κλαυδίου
 Φίλοστράτου υἱὸς τῷ αὐτῷ
 ἔπει προφήτης ὁμοῦ καὶ ἀρ-
 χιπρύτανις, προφητῶν καὶ
 5. ἀρχιπρυτάνιδων ἔκγονος,
 ὑποστάς, ἤνικα μῆτε τῆν
 ἀρχὴν ἀναλαβεῖν ὑπέμε[ι]-
 νέν τις μῆτε τὴν προφη-
 ταίαν, ἀμφοτέρως μόνος
 10. ἔπαρχος ἐν Ῥώμῃ, χειλίχ[ρ]-
 γος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ, πρό-
 ξενος τῶν ἀπὸ τῆς οἴκ[ο]-
 μένης ἱερωνεικῶν, συν[έ]-
 γδημος ἀναγραφεῖς ἐν [αἰ]-
 15. ραρίωι [Μ]εσσάλλα τοῦ γε[νο]-
 μένου τῆς Ἀσίας ἀνθυπ[ά]-
 του καὶ λαβῶν [μ]όνος ὁμοῦ π[ίσ]-
 τιν ἐπιστο[λῶ]ν, ἀποκρ[ιμ]άτω[ν],
 διαταγμάτ[ω]ν, κλήρου· [τ]ετε-
 20. λεκῶς δὲ καὶ ἰ[σο]ρηγίας καὶ γυμν[α]-
 σιαρχίας π[ά]σ[α]ς, ἀρχιερεὺς τῶ[ν]
 Σεβ[α]σ[τ]ῶν, πεπερσεβευκῶς ὑ-
 π[έρ] τῆς π[α]τρίδος πολλῶ[ν]
 [πρὸς] τοῦς αὐτοκράτορας, ταμι-
 25. [ε]υ[ὸ]ν[των] Ἱεροκλέους καὶ . . .
 [.] τοῦ Ἀναξικράτους.

L'établissement du texte ne présente de difficultés que dans les deux dernières lignes. « Toute restitution est incertaine », dit Delamarre, p. 134, mais son affirmation repose sur une légère erreur commise dans le sommaire. « L'inscription, écrit-il, p. 131, provient des fouilles faites par O. Rayet, en 1872-1873 dans la région de Milet. » Non, elle ne provient pas de Milet, mais de Didymes, et le Carnet de notes de Rayet porte les indications suivantes : « Hiéronda, fouilles du temple. Plaque rectangulaire de marbre blanc. » Ce détail a son importance. Que

manque-t-il en effet au texte après le cursus honorum qui prend fin à la l. 24 ? Une date, à laquelle on puisse rapporter les deux charges que Chionis a été seul à remplir en la même année : celles de prophète et d'archiprytane. Or dans les dédicaces didyméennes de l'époque impériale, la date est souvent fournie par les noms des deux trésoriers de service à Didymes, avec ou sans le nom du stéphanéphore, et cette date se met à la fin ¹. Nous avons donc restitué sans hésitation, en nous aidant de la copie de Rayet qui a conservé l'omicron et une partie du nu : ταμ[ι]ε[υ]δ[όν]των Ἰερρακλέους κκ... W. Dittenberger l'a proposé avant nous, mais il restitue trois noms κκ[ι...] | ... καὶ Κκλ-λ]ικρ[ά]τους. Il n'en faut que deux et le dernier ne peut être que : Ἄ]ναξικρά[τ]ους d'après la copie de Rayet et la pierre même. Comment remplir la fin de la l. 25 et le commencement de la l. 26 ? Le nom du premier trésorier n'était certainement pas suivi de son patronymique qui serait précédé de l'article τοῦ. Il nous a donc fallu restituer κκ[ι] et admettre que le patronymique n'était joint qu'au nom du second trésorier seul. Quoi qu'il en soit de cette difficulté qu'on pourrait résoudre en restituant [των Ἄ]ναξικράτους, maintenons ταμειούτων et écartons toute idée d'une charge remplie par Chionis ².

Me fondant sur les quatre inscriptions que je viens de transcrire, j'ai dressé le tableau généalogique suivant, et je propose de l'intercaler dans le tableau de la famille de Minnis.

TABLEAU DE LA FAMILLE DE Κλ. Χιονίς.



1. Voy. par exemple *Revue de Philol.*, XXIII, 1899, n° 35, p. 319; n° 34, p. 318.

2. Peut-être ταμ[ι]ε[υ]σας, avait écrit Delamarre, p. 134. Cette dernière restitution a été adoptée dans la *Revue archéol.*, XXVII, 1895, p. 143, n° 97.

Il me reste à justifier et dater ce tableau complémentaire.

Quatre Milésiens seulement y figurent et ce qui nous frappe d'abord, c'est que trois d'entre eux portent le même nom : Χίωνις, nom très rare puisqu'on ne le rencontre que dans ce tableau. Les deux premiers, Χίωνις Ἐστιαίου et Χίωνις Χιόνιδος, ne nous sont connus que par des inscriptions funéraires et nous avons pu affirmer qu'ils avaient été ensevelis dans un même tombeau de famille, le tombeau de la famille d'Anténor à laquelle ils appartenaient.

En citant plus haut l'épithaphe de Χίωνις Χιόνιδος, j'ai eu soin de dire qu'elle avait été gravée à la suite de noms sensiblement plus anciens, ceux d'Ἀντήνωρ Εὐανδρίδου I et d'Ἀντισάνης Μεσχιώνος, et avant le nom d'un oncle qui avait vécu quatre-vingts ans, il est vrai, Εὐανδρίδης Ἐστιαίου. Il y a peu à tirer de l'ordre dans lequel se succèdent ces noms. Si nous pouvons nous flatter de retrouver l'ordre des naissances, nous ignorons l'ordre des décès. Bornons-nous à rappeler que la main qui a gravé l'épithaphe de Χίωνις Χιόνιδος n'est pas celle qui a gravé les noms qui précèdent et les noms qui suivent.

Mais les deux derniers noms du nouveau tableau nous réservent de plus graves difficultés. Le premier éditeur de l'inscription en l'honneur de Κλαύδιος Χίωνις Κλαυδίου Φίλοστράτου υἱός l'a étudiée avec beaucoup de soin, et son commentaire, précis et net, fait encore autorité : Dittenberger, les auteurs de la *Prosopographia imperii romani* et M. Rehm en acceptent encore les conclusions principales, conclusions négatives — nous l'allons voir — sur le point qui nous intéresse le plus, c'est-à-dire sur l'époque où a vécu le personnage. J. Delamarre n'a guère rencontré qu'un contradicteur, qui n'a pas converti M. Rehm ¹.

« Que l'inscription soit postérieure aux débuts de l'empire, écrit Delamarre, p. 132, c'est ce que nous apprend la mention d'un ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν (l. 21) et d'ambassades πρὸς τοὺς αὐτοκράτορας (l. 23-24), mais la date ne saurait être fixée avec certitude. » Il est pourtant dit dans le cursus honorum de Κλ. Χίωνις qu'il a été συνέγδημος... Μεσσίλλα τοῦ γενομένου τῆς Ἀσίας ἀνομπάτου, mais, ajoute aussitôt Delamarre : « Le proconsul d'Asie nommé l. 15-17, Messala, ne peut être confondu avec L. Valerius Messala qui fut proconsul d'Asie dans les dernières années du règne d'Auguste, en 764 ou 765. » Dittenberger lui donne pleinement raison sur ce point capital (*op. cit.*, note 11) : «... hic in censum

1. Voy. DITTENBERGER, *op. cit.*; *Prosopographia imp. rom.*, III, 1898 sub : Volu-
 num Valerius Messalla, n° 96; REHM, *Milet*, III, p. 382, note 6.

venire recte negavit Delamarre, quia multa titulus haberet vestigia recentioris aetatis, ex quibus nomen gentile Κλαύδιος in hominibus graecis (v. 1) et plurales (Σεβαστῶν v. 23 et ἀποκράτορες v. 24) commemorare sufficiet. »

Nous faut-il accepter le jugement sommaire prononcé par Delamarre, même avec les motifs qu'y a joints Dittenberger ? Quels sont donc ces « nombreux indices de basse époque » que Dittenberger se dispense d'énumérer tous ? L'examen de l'écriture n'en fournit aucun. Delamarre, très attentif et minutieux, a loyalement fait les observations suivantes : « La barre de l'alpha est brisée. Les autres caractères ne présentent aucune forme de basse époque. » Nous possédons aujourd'hui tant d'inscriptions de Milet et de Didymes que les comparaisons sont devenues faciles. Nous savons par exemple que l'alpha à barre brisée se rencontre dès les premières années du second siècle av. J.-Chr. (*Milet*, III, n° 148, p. 341, année 196) ; la barre est encore droite dans un texte de l'année 200/199 (n° 145, p. 327). Pour le reste, l'impression de Delamarre est parfaitement juste. Si nous rapprochons de notre texte le n° 156 du Delphinion (lettre de l'empereur Claude de l'année 48 ap. J.-Chr.) et le n° 134 (décret proposé par Τιβέριος Κλαύδιος Δρυῆς à la fin du premier siècle ap. J.-Chr.), l'examen comparé tourne à l'avantage de l'inscription de Didymes¹. Les lettres y sont moins hautes : 0.015 en moyenne, avec des iota, delta et phi parfois plus grands et des omicron parfois plus petits. Le Ξ est le même, mais l'upsilon est plus évasé, la boucle du rho plus arrondie que dans le n° 156 surtout où elle est étriquée. Enfin nous avons, comme dans le n° 134 et dans la dédicace didyméenne en l'honneur de Caligula, au moins un exemple de l'iota adscrit dans un mot de la deuxième déclinaison (ἀϊρζρίωι, l. 15). La gravure est régulière et rien, encore une fois, n'y trahit la basse époque.

Restent, en dernière analyse, les deux pluriels invoqués par Delamarre dès le début de son article : Cl. Chionis a été grand prêtre *des Augustes* et a souvent rempli des ambassades auprès *des empereurs*. C'est le plus fort, à vrai dire l'unique argument à faire valoir contre l'identification du Messalla de la l. 15 avec le proconsul d'Asie L. Valerius Messalla, consul en 5 ap. J.-Chr.,

1. Je laisse de côté la dédicace en l'honneur de Caligula découverte à Didymes et publiée par M. WIEGAND, VII, 1911, p. 65. L'éditeur n'a donné aucun spécimen des caractères. Je laisse aussi de côté le nom de Φλάβιος Τιβέριος dans la Liste 128 ; cette dernière liste est gravée sans soin ni régularité. Voy. le spécimen, *Milet*, III, p. 273.

proconsul en 11/12. Cet argument n'a pas paru décisif à C. G. Brandis qui l'a écarté pour d'excellentes raisons, en une page très pleine et très nette ¹. Il admet simplement que Νίωνα, attaché en 11 ou 12 ap. J.-Chr. au proconsul d'Asie L. Valerius Messalla, devint quelques années plus tard, après la mort d'Auguste, ἀρχιερεὺς τῶν Σεβαστῶν, c'est-à-dire grand prêtre d'Auguste et de Tibère; pareillement il a rempli des ambassades auprès d'Auguste et de Tibère dont il a été le contemporain. Pareillement encore, c'est sous le règne de ces deux empereurs qu'il a été le proxène τῶν ἀπὸ τῆς οἰκουμένης ἑσθοναϊκῶν. Deux lettres de Claude, dont Brandis n'a pas eu connaissance — la première, de l'année 43, a été conservée par un papyrus de Berlin; la deuxième, de l'année 48, a été découverte au Delphinion, n° 156 — nous ont appris que l'empereur avait à deux reprises confirmé les droits et avantages accordés à l'association dionysiaque par ses prédécesseurs ². Le proxène Milésien de l'association était d'autant plus désigné pour des ambassades auprès de la cour impériale qu'il avait lui-même, à Rome, à Alexandrie, en Asie rempli des fonctions administratives romaines.

Enfin la Liste 128 nous fournit un renseignement et une date précieux. Le stéphanéphore de l'année 25/26 ap. J.-Chr. est Φιλόστρατος Χιόνιος. Je propose de l'identifier avec le père de Κλαύδιος Νίωνα et je note aussitôt qu'en 25/26 Φιλόστρατος n'avait pas encore reçu le droit de cité romaine puisqu'il ne porte que son nom grec. Le père et le fils sont vraisemblablement devenus citoyens romains en même temps et ce ne peut être qu'après l'année 25/26. Notre inscription où tous deux portent le nom de Κλαύδιος est donc postérieure à cette date.

Aurons-nous pu convaincre M. Rehm, ou bien possède-t-il, sous la forme d'un texte inédit, quelque argument sans réplique contre les identifications proposées? Qu'il veuille bien le produire alors et nous apprendre en même temps quel autre Messalla a pu être proconsul d'Asie. Je n'en trouve pas d'autre dans la liste

1. Dans un article de l'*Hermes*, XXXII, 1897, p. 519. L'article est intitulé : *Ein Schreiben des Triumvirn Marcus Antonius an den Landtag Asiens*, p. 509-522.

2. Le papyrus de Berlin (*Berliner griechische Urkunden*, 1074) a été étudié par P. VIERECK, *Klio*, VIII, 1908, p. 413 et suiv. et par U. WILCKEN, *Archiv für Papyrusforschung*, IV, 1908, p. 564. On y lit à la l. 2 : τὰ δὲ [5]πὸ τῶ 3] Φιλιππῶ Σεβαστοῦ ἐ[5]σθοναϊκῶν ἑσθοναϊκῶν νόμων καὶ φιλικῶν [5]σοφῶν συντηρῶ. Suivent les noms des quatre envoyés de l'association dionysiaque qui sont tous quatre des Κλαύδων. — Dans la lettre de l'année 48 (*Milet*, III, p. 381), Claude rappelle encore qu'il a maintenu : διαρκεῖς τὰ ἀπὸ τῶν πρὸ ἡμῶν Σεβαστῶν καὶ τῆς συναλήτου δεδωμένα δ'ἄλλα (l. 6-7).

dressée par M. V. Chapot ¹. Aussi bien ni Dittenberger, ni les auteurs de la *Prosopographia imperii romani* ne veulent se laisser entraîner par Delamarre jusqu'au Messalla qui fut consul en 196.

En tout cas n'hésitons pas à reconnaître dans Κλ. Χίονις un membre de la famille d'Anténor où les prophètes et les stéphanéphores étaient nombreux. Mais au premier siècle de notre ère le prestige des stéphanéphores allait s'affaiblissant et celui des archiprytanes grandissant ².

Saint-Prix, juillet-août 1919.

Bernard HAUSSOULLIER.

ΒΩΜΟΣΠΕΙΡΟΝ

Dans un des comptes de Didymes publiés en 1919 (p. 212, n° I *App.*) on rencontre deux fois le terme technique ὑπόσπειρον (l. 23 et 7). Le mot, très régulièrement formé de σπείρα, désigne la plinthe de la base ionique. Nous connaissons, par les inscriptions, d'autres composés de σπείρα : σπειροκέφαλον, βωμόσπειρον. C'est sur ce dernier que je veux appeler l'attention de nos lecteurs en leur communiquant un texte peu connu.

Le mot s'est rencontré pour la première fois dans une inscription d'Aphrodisias qui figure déjà au *Corpus* (n° 2782 = Otto Liermann, *Analecta epigraphica et agonistica*, dans les *Dissertationes philologicae Halenses*, X, 1889, p. 73, l. 29 et suiv.) :

- καὶ τὰς λευκολίθους παραστά[ς]ας
 30. καὶ τὸ κατ' αὐτῶν εἶδημα μετὰ τῆς γλυφῆς αὐτῶ[ν] καὶ
 τοῦς κείονας μετὰ τῶν βωμοσπειρῶν καὶ κεραλῶν
 κατ[ε]σκευασθέντα.

Var. lect. Boeckh et H. Roehl dans l'Index : βωμοσπειρῶν, de βωμόσπειρα. Nous verrons plus loin qu'il faut accentuer : βωμοσπείρων, de βωμόσπειρον.

1. V. CHAPOT. *La province romaine proconsulaire d'Asie*, 1904, p. 318.

2. Κλ. Χίονις est à rapprocher de Τιβέριος Κλαύδιος Δαυλάς (*Milet.* III, p. 284, n° 134). Les deux inscriptions nous prouvent aussi que le prestige du prophète ne diminuait pas.

Le texte est certain, et la pierre qui existait encore en 1913 a été collationnée en cette même année par M. André Boulanger, ancien membre de l'École d'Athènes, qui a fait de longs séjours et d'heureuses fouilles à Aphrodisias. La date, le II^e siècle ap. J.-Chr.

La signification du mot n'est pas douteuse et Boeckh la donne déjà, d'après Otfried Müller : recte Müllerus interpretatur « bases columnarum Ionicas s. spiras, impositas basi altiori quadratae » in arae formam. M. Ulpus Carminius Claudianus a donc construit [à ses frais] les colonnes [du gymnase] avec leurs bases en forme d'autel et leurs chapiteaux¹.

Un nouvel exemple du mot βωμόςπειρον nous est fourni par une inscription peu connue, autant dire inédite, de Teira en Lydie. Elle est perdue dans un journal de Smyrne l'Αρμυνίχ du 28 juin/10 juillet 1896 où l'a publiée le regretté A.-M. Fontrier d'après une copie de E. S. Iordanidis que je reproduis, en en complétant le début et la fin :

[Ἀνέθηκεν Ν.]
[... ..]
1. νωνος τούς δύο-
ω κείνες (sic) σὺ[ν]

1. Il s'en faut malheureusement de beaucoup que tout soit aussi clair dans le reste de l'inscription. Les l. 29-30 présentent plus d'une difficulté que saura résoudre M. Boulanger qui a fait de tous ces textes une étude approfondie. Je lui signale, à propos du mot εἴλημα, une inscription de Milet fort embarrassante. Elle a été retrouvée *in situ* au théâtre et publiée par M. Wiegand dans son *Rapport* III, 1904, p. 12. Une équipe de maçons qui travaillait à une section du théâtre — et qui manifestement était en désaccord avec le contrôleur des travaux Ulpianus Héros et avec l'architecte Ménophilos — a eu l'idée de soumettre le différend à l'oracle de Didymes. La consultation était d'autant plus facile que le contrôleur était en même temps prophète du dieu. Nous avons conservé la question et la réponse. Voici la demande, l. 5-8 : τὰ εἴλημα[τα] καὶ τὰ τετ[ε]ρά κατὰ τῶν κεινῶν περιελθῶσιν καὶ ἐνεγκουσίν ἢ ἄλλην ἐργοδοσίαν σέπεινται. Il s'agit, pour les maçons, de savoir si le forfait comprend la taille des moulures tournantes et des pinacles à quatre faces qui sont à l'aplomb des colonnes. Ceci n'est qu'une hypothèse et le problème vaut d'être repris. On remarquera dans l'inscription d'Aphrodisias l'emploi de la même préposition κατὰ : τὸ κατ' αὐτῶν (sc. τῶν παραστάδων) εἴλημα. Carminius Claudianus a donc fait construire des pilastres en marbre blanc, ou plus vraisemblablement des murs décorés de pilastres ; il s'est aussi chargé des moulures tournantes à l'aplomb des pilastres et de la sculpture de ceux-ci. L'inscription d'Aphrodisias nous aide ainsi à comprendre le différend milésien : les maçons ont achevé l'érection des colonnes de la galerie supérieure du théâtre, mais il reste à les décorer, à les couronner, et ils prétendent, semble-t-il, que ce travail n'est pas à leur charge, n'est pas compris dans le forfait.

Dans le commentaire de l'inscription d'Aphrodisias, Boeckh dit très justement : εἴλημα *voluta* esse videtur, non *camera* s. *foris*. On trouverait à Didymes plus d'un chapiteau de pilastre auquel conviendrait le mot εἴλημα. Voy. Rayet et Thomas, *Planches* 49 et 50 par exemple.

βομοσπείροις (*sic*)
 καὶ κεφαλαῖς τῆ
 5. Τειρεφυτηνῶν
 κατ[ο[ικία] ὑποσχό-
 [μενος. . . .] μ.

« N. fils de non a fait don des deux colonnes avec leur base en forme d'autel et leur chapiteau à la κατοικία des Τειρεφυτηναί, s'engageant à . . . » Le donateur tient à rappeler qu'il a offert deux colonnes entières avec bases et chapiteaux : la décoration du chapiteau et de la base était particulièrement coûteuse. On en vint ainsi à former le composé σπειροκέφαλον qui se rencontre deux fois dans une inscription d'Asie Mineure, de provenance douteuse, mais de l'époque impériale : *C. I. G.*, 3148, l. 19-20 : κείονα σὺν σπειροκεφάλῳ. L. 27-28 : κείονας σὺν σπειροκεφάλοις *chiffre*.

M. André Boulanger veut bien me communiquer une inscription inédite d'Aphrodisias où se rencontre aussi ce dernier mot :

Portique Ouest. Section Nord, col. 4. Sur la plinthe inférieure de la base et la face Est.

Ἄτταλος Περσίτου τοῦ Δημητρίου Ἄνδρων τῆ πα-
 τρίδι ἐκ τῶν ἰδίων τοῦτον τὸν κείονα ἀνέθηκεν
 σὺν τῷ σπειροκεφάλῳ.

L'inscription est gravée sur l'ὑπέσπειρον.

B. H.

A PROPOS DE PROPERCE, III, 18, 31 ET DE PYTHAGORE

A la fin de son élégie sur la mort de Marcellus (IV, 17 = III, 18), Propertius souhaite que le jeune héros aille retrouver au ciel son ancêtre, Claudius Marcellus, vainqueur de la Sicile, et Jules César. Les vers sont donnés dans les meilleurs mss. sous la forme suivante :

*At tibi, nauta, pias hominum qui traicis umbras,
Huc animae portent corpus inane tuae,
Qua Siculus victor telluris Claudius et qua
Caesar ab humana cessit in astra via.*

Les philologues ont été choqués de la contradiction apparente que renferme cette phrase. Comment admettre que Marcellus parvint au ciel en passant par les enfers ? Ils se sont refusés à attribuer au poète une pareille absurdité, et ils ont à l'envi cherché à améliorer le texte. Le dernier éditeur Hosius se borne à adopter la correction de Lachmann, *suae* pour *tuae*, en reléguant dans l'apparat critique d'autres conjectures, et il imprime :

31 *At tibi, nauta, pias hominum qui traicis umbras,
Huc animae portent corpus inane suae :
Qua Siculus victor Claudius et qua
Caesar ab humana cessit in astra via*

31 Tibi nauta p. h. c. traicit... portet c. i. t. *Paley* | 32 Hoc — suae *Lachmann* Hac *Guyet*. Huc a. portes c. i. suae, *Markland*, 34 vice *Bährens*.

Le corps inanimé de Marcellus doit donc être porté aux enfers : son âme est déjà montée vers les astres. Mais outre que la construction de la phrase est ainsi fort embarrassée (*portent* reste sans sujet et celui de *cessit* doit être tiré du génitif *animae*), on peut faire à cette interprétation une objection qui me paraît décisive : selon les vieilles croyances gréco-romaines, les enfers reçoivent non pas les corps privés de leurs âmes mais les âmes détachées de leurs corps. En disant que Charon transporte les ombres *pieuses*, le poète veut évidemment indiquer qu'il rendra ce service à celle de Marcellus.

Je ne m'attarderai pas à discuter toutes les conjectures que l'ingéniosité des exégètes a suggérées à propos de ce passage. Mieux vaudra sans doute, s'il est possible, montrer qu'un sens raisonnable peut être tiré du texte traditionnel sans y rien changer. Il faut seulement, pour le comprendre, se rappeler quelles étaient, à l'époque d'Auguste, les croyances répandues par les Pythagoriciens et Posidonius sur l'ascension des âmes vers les astres. On sait que ces idées ont influencé toute la composition du sixième livre de l'Énéide.

Les *infern* ne sont pas, selon cette doctrine, situés dans les entrailles de la terre, mais entre celle-ci et la lune, dans la région du monde où s'agitent et luttent les éléments ¹. L'âme, lorsqu'elle s'échappe du cadavre, est une substance subtile, qui garde la forme du corps ², simulacre que nous apercevons dans les rêves ou fantôme que font apparaître les évocations. Emportée par les vents ³, cette âme aérienne s'élève vers la zone la plus haute de l'atmosphère pour atteindre enfin la sphère de la lune. Le Tartare et les fleuves infernaux, le Styx, l'Achéron, étaient donc placés par les théologiens non dans un monde souterrain mais dans les espaces supérieurs ⁴.

Si l'on se souvient de ces croyances, les vers de Properce s'expliquent, me semble-t-il, clairement : « Que jusqu'à toi, nocher, qui fais passer le Styx céleste aux ombres pieuses des défunts, les souffles ⁵ qui t'obéissent portent là-haut le corps léger ⁶ de Mar-

1. Cic., *Tuscul.*, I, 18, 42; Sextus Emp., *Adv. Mathem.*, IX, 71 (qui remontent tous deux à Posidonius); Plut., *De facie in orbe Lunae*, 28, p. 943 C; Ps. Probus, *Comm. Buc.*, p. 12 Keil; Macrobe, *Somn. Scip.*, I, 11, 6 « inter lunam terrasque locum mortis et inferorum vocari ». Cf. en général sur cette doctrine eschatologique, Norden, *Aeneis*, Buch VI, p. 17 ss.

2. Plut., *l. c.*, p. 945 A : « Ἡ ψυχή ἐμάρτυται τὸ εἶδος τοῦ σώματος ὥστε... διατηροῦσα τὴν ὁμοίωσιν καὶ τὸν τύπον εἰδωλοῦ ὁρθῶς ὀνομάζεται. Cf. Diog. Laërce, VIII, 1, 31 : Selon les Pythagoriciens ἐκρηθίσαν ψυχῶν πλάζεσθαι ἐν τῷ ἀέρι ὁμοίαν τῷ σώματι. Cf. *infra*, note 6.

3. Porphyre, *De Antro Nymph.*, 24; cf. *De regressu animae*, fr. 4 Bidez : « Isto aere transenso levare in caelum et inter deos sidereos collocare »; Apul., *Asclep.*, 28 (procellis turbibusque aeris; Proclus, *In rempubl.*, I, p. 152 Kroll; cf. *infra*, p. 77. — Un grand nombre de monuments funéraires, que j'espère publier bientôt, sont, pour ce motif, décorés de bustes des Vents; cf. mes *Etudes syriennes*, 1917, p. 79, n. 2.

4. Plut., *De genio Soer.*, 22; *De primo frigido*, 9, p. 948 E; Lydus, *De Mensib.*, IV, 149 (p. 167 Wünsch; Numénus dans Proclus, *In Remp.*, II, p. 129, 7; 130, 21 Kroll; cf. Norden, *op. cit.*, p. 29.

5. Le *Thesaurus linguae Lat.*, rapprochant le vers de Properce d'exemples analogues, a compris *animae* comme nous le faisons ici.

6. *Inane corpus* pour l'εἰδωλον. Cf. Virgile, VI, 292 : « Tenuis sine corpore vitas volitare cava sub imagine formae. Servius, *Aen.*, IV, 654 : « Simulacrum ad nostri corporis effigiem fictum... est species corporea quae non potest tangi sicut ventus, »

cellus en suivant la route par laquelle le vainqueur de la Sicile et César, quittant la voie humaine¹, se retirèrent vers les astres. »

Le poète et probablement avant lui les théologiens ont rapproché les vents qui emportent les âmes, de ceux qui, suivant la Fable, poussent la barque de Charon vers la rive infernale².

On trouverait sans peine des épitaphes métriques exprimant la même idée. Ainsi on lit à Rome, sur la tombe d'un enfant, les restes de vers³ :

*Aurae etulere parvolum [superae Pium]
Accessit astris...*

A Salone, sur un cippe portant les images d'Attis funéraires⁴ :

Corpus habent cineres; animam sacer abstulit aer.

On pourrait multiplier les exemples. Dans le même ordre d'idées, nous citerons encore les vers curieux gravés sur la sépulture d'un enfant que ses parents élevaient en Pythagoricien pieux⁵ :

*Nunc vero infernas sedes Acherontis ad undas
Tetraque Tartarei per sidera tendo profundi.*

Pour un disciple romain de Pythagore l'Achéron ne coule point, le Tartare ne se trouve point dans les profondeurs de la terre mais dans celles du ciel, et c'est pourquoi le rédacteur de l'épitaphe les place au milieu des astres redoutables.

M. Bernard Haussoullier veut bien attirer mon attention sur une inscription remarquable qui paraît s'inspirer des croyances pythagoriciennes et est restée peu connue jusqu'ici, puisqu'elle n'a été publiée que dans un rapport de Th. Wiegand sur ses fouilles de Didymes⁶. C'est une épitaphe de six vers, gravée sur un socle de marbre, qui semble avoir porté une statuette de la morte :

1. La correction de Bährens *vice* pour *via* est détestable. L'opposition de la *via in caelum* (Cic., *Sonn. Scip.* 16) et de celle des hommes répond à une vieille idée pythagoricienne. Cf. Norden, *l. c.*, p. 30, n. 1.

2. Virg., *Aen.*, VI, 302 : « Ratem... velis ministrat. »

3. CIL. VI, 10764 = Bücheler, *Carm. epigr.*, 1535. — On peut en rapprocher les vers d'Ovide, *Met.*, II, 506, sur le catastérisme de Callisto et d'Arcas : (Jupiter) « pariter raptos per inania vento | Imposuit caelo vicinaque sidera fecit ».

4. CIL. III, 6384 = Bücheler, 1206.

5. CIL. XI, 6435 = Bücheler, 134 = Plessis, *Epitaphes*, 57.

6. Wiegand, Sixième rapport sur les fouilles de Didymes, *Abhandlungen Akad. Berlin*, 1908, p. 46 du tirage à part.

Στάς πρόσθε τύμβου δέσκει τήν ἀνωμο[ν]
 κόρην Διογνήτειο νηπίην χοροῦ <ν>,
 ἣν ἦκεν Ἄιδης ἐγ κύκλοισιν ἐβδόμοις,
 οὐ δοῦσαν οὐ γονεύσιν οὐ προπαί χάριν.
 Ὡ ξείνε, ταῦτ' ἔκρανε Μοῖρα καὶ Τύχη·
 τὰ λοιπὰ χάρις, ἔρωτος, κοινὰ γὰρ τὰ[δε].

Le troisième vers est particulièrement intéressant; je crois qu'il faut y rattacher χοροῦ (non pas χοροῦν) en coupant après νηπίην et traduire « qu'Hadès a placée dans le septième cercle d'un chœur ». L'expression, volontairement vague, désigne, comme l'a remarqué M. Bernard Haussoullier, la sphère de la lune qui est la septième du chœur des planètes. On connaît la doctrine pythagoricienne du séjour des âmes dans la lune où elle transportait les Champs Élysées. L'épithaphe de Didymes pourrait être illustrée à l'aide d'un bas-relief romain où l'on voit le buste d'une petite fille, placé dans un large croissant, qui est entouré de sept étoiles, et d'autre part elle confirme l'interprétation eschatologique qui avait été proposée de ce morceau de sculpture funéraire ¹.

Franz CUMONT.

1. Cf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1918, p. 365.

ΗΑCΑΑΕΥΜΕΝΟC

(Eschyle, *Prométhée* 113.)

Depuis bien des siècles on essaie de retrouver ce que le poète avait écrit. Le codex Mediceus donne πασσαλεύμένος (le premier accent rayé), les plus récents πασσαλευτός (ὦν ajouté par Turnèbe), qui est manifestement une correction de πασσαλευμένος. Robortello, C. G. Haupt et Sikes and Willson écrivent πεπασσαλευμένος, Wecklein, M. Schmidt et Fritsche προσειλούμενος, Dindorf προσπεπαρμένος. Von Wilamowitz est le dernier qui a essayé de corriger le texte mutilé. Il écrit τίνων (au lieu de τίνω) et πασσαλεύομαι, qui est plus que douteux.

L'accent original du participe indique qu'un paroxyton a été probablement déplacé. Quel était ce paroxyton? Peut-être εἰλεύμενος. Si le scribe avait πασειλευμενος devant les yeux, il croyait voir un seul mot (le même qu'il avait déjà écrit plusieurs fois (20, 55, 65. Cf. 61 πέρπασον) au lieu de deux mots, et

ΗΑCΕΙΑΕΥΜΕΝΟC, devenu
ΗΑCΑΑΕΥΜΕΝΟC,

a fourni une énigme sur laquelle plus d'un érudit s'est escrimé.

Apollonius Rhodius dit (II, 1250 sqq.) : Καυκασίῳ ὄρεῶν... τέθει γούα περι στυφελούτι πάγροισιν | ἰλλόμενος χαλκήρησιν ἀλυκτοπέδησι Πρωμηθεύς | αἰετὸν ἤπατι φέρβε. Or, εἰλεύμενος est le participe présent de l'attique εἰλέω. Pour ce qui est de la forme, comparez πωλεύομαι (645), εἰσιγνεῦσιν (122).

Le puissant Titan est enfin tout à fait *réprimé*, complètement *enchainé*. La sensation soudaine de son impuissance et de son isolement le fait se recroqueviller davantage, pour ainsi dire, dans le coin de sa prison et dans ses pensées. La sorte de repliement que produit une contrariété physique a souvent l'effet d'aviver la puissance du souvenir :

Il n'est pire misère
Qu'un souvenir dans les jours de douleur.

Le dieu malheureux aura beau dire : πάντ' προὔξειστον σκαθρῶς, il s'écriera φεῦ φεῦ, τὸ παρὸν τὸ τ' ἐπερχόμενον πῆμα στενάχω, et il se souviendra τὸδ' ἐκείνῳ θ' ὅτ' ἀμφὶ λουτρὰ | καὶ λέγῃς τὸν ὕμεναῖον (536 sqq.). Le grand Titan de l'ancien régime, δεινὸς εὐρεῖν κάξ

ἀμνηχάνων πόντον, est maintenant impuissant à prévoir ἔτι πρόσω τῆσδ' ἐκκυλισθήσῃ τέχνης (86), car il est tout à fait refoulé, solidement *enchainé, vincus*. Cf. Suidas Ἰλλόμενος· δεσμεύμενος, Hesych. Ἰλλα· δεσμοί, Ἰλλάσω· δεσμεύω, et Ἰλλάς (ὁ ἀπὸ λόγου δεσμός). Le Pouvoir a dit à Hephestos : ἄρασσε μᾶλλον, σφίγγε, μηδαμῆ κάλα (58), et le forgeron des dieux a obéi à ses ordres ; il a fini son ouvrage ; des liens d'acier enlacent tous les membres du Titan ; il est totalement enchaîné,

ὑπαίθριος δεσμοῖσι πᾶς εἰλεύμενος,

entièrement serré. Cf. Proclus. Ἰλλομαι· σφίγγομαι, συνέχομαι, et Platon, *Tim.* Ἰλλεσθαι (*firmari et contineri*) τὰς τρίγας ἐπὶ τῆ κεφαλῇ ἐρριζωμένας.

J. E. HARRY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Συνοπτική ιστορία τῶν λατινικῶν γραμμάτων, ὑπὸ Σ. Κ. ΣΑΚΕΛΛΑΡΟΠΟΥΛΟΥ.
Ἐν Ἀθήναις, τύποις Π. Δ. Σακελλαρίου. 349 p. in-8 en 3 fascicules, 1915,
1916, 1917.

L'excellent latiniste d'Athènes, M. Sakellaropoulos, publie cette histoire de la littérature latine à l'usage des étudiants pour qu'ils aient un manuel pratique qui les aidera dans le travail personnel et dans l'assistance aux cours. Les manuels grecs antérieurs remontaient à 1836, 1851 et 1881. Il était plus que temps de les remplacer. J'imagine aussi que le livre de M. S. supplantera les manuels allemands qui s'étaient glissés en Grèce comme partout.

L'ouvrage me paraît fort bon par son but et dans ses limites. Il est très clair, précis et exact. La bibliographie est sommaire, mais indique tout ce qui compte et tout ce qu'un étudiant doit demander à la bibliothèque de son université. Il m'est arrivé de consulter ces fascicules pour avoir des renseignements rapidement. J'ai toujours trouvé ce que je cherchais. Un tel manuel est l'œuvre d'un maître expérimenté et savant qui connaît admirablement son sujet.

A la fin, un tableau chronologique sommaire et un index rendent le manie-
ment du volume très commode. P. L.

Polybii historiarum liber XXX, quoad fieri potuit restitutus. Dissertatio inauguralis quam... submittit Samuel KOPERBERG. Campis, J. H. Kok, MCMXIX, viii-100 p., grand in-8.

Le livre XXX de Polybe correspond aux années de Rome 587-590, av. J.-C. 167-164, période fort importante pour l'histoire romaine, où se développent les conséquences de la victoire de Pydna. Le sujet choisi par M. Koperberg était heureux ; il permettait d'éprouver, dans un cercle restreint, la méthode et les connaissances d'un jeune philologue.

M. K. a mis en colonnes les divers textes qui se rapportent à Polybe, directement ou indirectement. Un commentaire discute les détails au bas des pages. Un appendice développe les questions plus complexes. Des divisions et des subdivisions mettent en lumière la succession et la distinction des événements.

En général, M. K. adopte les conclusions de Niese. Il rejette l'opinion de Beloch qui supposait que Polybe racontait la capture de Persée par les Romains sous Ol. 153,1. L'événement était placé, d'après lui, sous Ol. 152,4. En conséquence, comme Polybe fait coïncider les divisions de ses livres avec les limites des olympiades, le livre XXX comprend la 153^e olympiade et les événements postérieurs à Pydna.

Les divisions, si bien établies par M. Koperberg, auraient dû être indiquées dans une table. L'absence de cette table indispensable ne facilite pas les recherches, j'en ai fait l'expérience, non plus que l'absence de toute concordance avec les travaux antérieurs. P. L.

Einar LÖFSTEDT, *Tertullians Apologeticum textkritisch untersucht*. Lund, C. W. K. Gleerup [1915], VIII-123 p. in-8. Prix : 2 kr. 75.

Einar LÖFSTEDT, *Kritische Bemerkungen zu Tertullians Apologeticum*. Lund, C. W. K. Gleerup [1918]. 120 p. in-8. Prix : 3 kr. 75.

L'ensemble des mss. de l'*Apologétique* de Tertullien, dont le meilleur est le Parisinus 1623, du x^e siècle, donne un texte qui a été reproduit par les éditeurs et qu'on peut appeler la vulgate. Mais François Modius avait trouvé en 1584 à Fulda un manuscrit dont il avait pris une collation sur l'édition De La Barre. Ce recueil de variantes tomba dans les mains de François Du Jon (Junius) qui ne put s'en servir dans son édition, mais qu'il reproduisit en 1597, comme appendice de son deuxième volume. Un Allemand a découvert récemment à la bibliothèque de Brême une copie de la collation de Modius, indépendante de la copie de Junius. Elle s'arrête à 15,8 et renvoie ensuite à l'édition de Du Jon, mais elle permet de corriger jusque là le travail hâtif de l'éditeur de Leyde. En 1902, M. Callewaert démontra la valeur du Fuldensis, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses* (VII, 322). Jusqu'ici, un seul éditeur a donné une place au Fuldensis, mais sans principe arrêté.

La première brochure de M. Löfstedt est destinée à montrer que le Fuldensis seul conservait le texte de Tertullien. La vulgate est une recension postérieure qui a modifié, corrigé, énérvé l'original. M. L. s'attache à prouver cette thèse par une série de comparaisons où il fait valoir le style si particulier de Tertullien, le rythme des clauses et la tradition indirecte. La tradition indirecte comprend les livres *Ad Nationes*, écrits la même année que l'*Apologétique*, mais auparavant; la traduction grecque de l'*Apologétique*, que M. L. date de la première moitié du III^e siècle; l'*Altercatio Heracliani cum Germinio*, écrite en 366 ou peu après; l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée, traduite en latin par Rufin, où le traducteur a souvent copié Tertullien au lieu de retraduire en latin la traduction grecque. M. L. pense qu'on ne peut faire état des citations d'Isidore. D'ailleurs le Fuldensis n'est pas irréprochable. Il a, comme tous les mss., ses fautes, ses omissions, ses additions de mots auxiliaires. La seconde moitié de l'ouvrage, surtout, y a subi des retouches importantes.

Il restait à étudier la vulgate, pour en faire ressortir le caractère et la tendance, pour arriver à la dater s'il est possible. Mais M. L., plutôt préoccupé d'établir le texte de Tertullien, n'a pas songé à ces questions.

Le second mémoire apporte un correctif aux conclusions du premier. Un compatriote de M. L., G. Thörnell, dans un article de l'*Eranos* malheureusement écrit en suédois, a défendu sur nombre de points la vulgate avec succès. M. A. Souter, dans l'édition Mayor, que j'annonçais ici l'an dernier, signalait un fragment d'un Rheinaugiensis du x^e siècle dont le texte diffère à la fois du Fuldensis et de la vulgate. Dans le ch. 40,2, ce ms. porte : « Si Tiberis ascendit in moenia, si Nilus non descendit in rura,... si fames, si lues, statim : Christianos ad leonem. » La vulgate ajoute *adclamatur*, le Fuldensis *inclamant*. Les deux textes sont donc des altérations différentes de l'original. Cela me paraît très important. Au contraire, un ms. de Pétersbourg du IX^e siècle, signalé par divers savants, n'est qu'un bon représentant de la vulgate. Dans la collection des œuvres qui portent le nom de saint Cyprien, figure un *Quod idola dii non sint*, qui est le plus souvent d'accord avec la vulgate.

D'après ces données diverses, M. Löfstedt reprend la question sur nou-

veaux frais. La plus grande partie de la seconde brochure est une discussion de passages pris dans l'ordre du texte. Le problème est complexe et le fond n'est pas épuisé. M. Löfstedt aura introduit dans la discussion des remarques importantes que lui suggérerait sa grande connaissance du latin des derniers siècles.

P. L.

Fredrik Horn, *Zur Geschichte der absoluten Partizipialkonstruktionen im Lateinischen*. Lund, Gleerup [1918]. VIII-105 p. in-8.

M. Horn est un élève de M. Löfstedt qui, préparant une étude de la langue et du style de Victor de Vit, s'est trouvé amené à reprendre la question des participes dans les constructions dites absolues.

Dans l'introduction, il confirme les résultats acquis par M. Marouzeau. Le participe présent suivi d'un complément n'est guère employé qu'au nominatif dans Pétrone et Victor de Vit. Pour Tacite, la recherche donne un résultat curieux que M. H. a mis en un tableau qu'il faudrait reproduire pour être exact. La conclusion est que l'usage du temps de Tacite est le même que celui de Pétrone. Mais il faut distinguer entre les ouvrages de Tacite, et même dans chaque ouvrage, les circonstances particulières, et enfin faire une part à la recherche de l'expression insolite. On touche du doigt la liberté de l'écrivain, maître des ressources de la langue, qui ne s'astreint pas à l'uniformité et aux modes du jour, mais qui s'en sert pour marquer des contrastes ou souligner des effets en s'affranchissant de la routine. Cela est très curieux et important pour l'histoire littéraire.

Une première partie de la brochure a pour sujet l'ablatif absolu. M. H. étudie l'emploi de cet ablatif quand logiquement la structure du reste de la phrase imposerait l'emploi d'un autre cas. Il distingue les phrases où l'ablatif précède et celles où il suit le verbe. L'étude de César est, à cet égard, particulièrement intéressante. Il emploie volontiers cet ablatif, quand il y a une reprise de l'idée sous une autre forme, qui corrige pour ainsi dire l'expression : « Romani, ligneis effectis turribus, his sese munierunt » (*B. C.*, III, 9,3) ; « Munitis castris duas ibi legiones reliquit » (*B. G.*, I, 49,5). Mais il s'abstient d'écrire comme l'auteur du *Bellum Africum*, 10,3 : « Omnibus in exercitu *inseciis et requirentibus* imperatoris consilium, magno metu ac tristimonia *sollicitabantur*. » Cette construction barbare se développe dans le latin vulgaire et surtout à partir du III^e siècle. Cicéron montre qu'en pareil cas un écrivain correct doit exprimer un nouveau sujet dans la proposition principale : « *Vt concitato nauigio, cum remiges inhibuerunt, retinet tamen ipsa nauis motum et cursum suum* » (*De or.*, I, 15,3) : *nauis* ne fait que répéter *nauigio*. La règle est la même quand le sujet de l'ablatif devrait être le complément. Les exemples de César qu'on a réunis pour prouver le contraire contiennent en fait un verbe pris absolument ou un verbe régissant en outre une subordonnée : « *Vtrimque clamore sublato, excipit rursus ex uallo* » (*B. G.*, VII, 88,2 ; *excipit* est pris absolument) ; « *Legionibus... in occulto expeditis, cohortatus ut... fructum victoriae perciperent* » (*Ib.*, 27,2). Dans VI, 43,1, *eos* a dû tomber ; dans VII, 4,1 α donne *facile*, β *facere* ; *facile* est une correction de *facere* inintelligible, lire : \langle *bellum* \rangle *facere*. On doit observer que l'incorrection propre à la langue de la décadence est rare et tardive quand le sujet de l'ablatif devrait être dans la principale au génitif ou au datif : « *Joseph abundantibus per totam Aegyptum frumentis magnam copiam congegit* » (SULP. SÉV., I, 11,8). L'irrégularité est plus fréquente si ce devait être l'accusatif : « *Pompeio*

adueniente oppidani usque eo *passi* propius accedere, donec ad ipsas portas *adproprinquaret* » (*B. Afr.*, 23,2). L'ablatif absolu ainsi construit après le verbe a le caractère d'un supplément, d'une apposition. Il appartient essentiellement à la décadence. Cf. cependant TACITE, *An.*, VI, 47 : « Nullae in eos *imperatoris* litterae suspicionem dabant, *inualido ac fortasse ignaro* pleuraque falsa. » La réunion d'un ablatif absolu et d'un participe en accord avec le sujet commun à cet ablatif et au verbe principal (*reuertentes descendentibus nobis uenimus*, *Itin. Ant.* 31) est propre à la décadence. M. H. montre dans un paragraphe final que l'usage grec du génitif absolu connaît à peu près les mêmes restrictions et les mêmes vicissitudes. Il faut mettre à part dans tout ce qui précède les ablatifs absolus qui ont le caractère de formules : « me praesente, absente nobis » (cf. RIEMANN, *Synt. lat.*, § 21). Par conséquent, il fallait distinguer du reste, p. 22, PLAUTE, *Mén.*, 966 : « absente ero rem eri tutetur. »

La seconde partie de la brochure traite du nominatif absolu, c'est-à-dire du participe au nominatif sans lien étroit avec le contexte. Les phénomènes étudiés ici appartiennent à peu près exclusivement aux auteurs de la décadence. Nous renvoyons le lecteur à la brochure de M. H. Cependant, p. 72, il signale deux constructions très libres de PROPERCE, I, 8, 19-20 : « ut te, felici *praeuecta* Ceraunia remo, | accipiat placidis Oricos aequoribus » ; 11,9 : « atque utinam mage te, remis *confisa* minutis, | paruula Lucrina cymba moretur aqua ». Les deux passages ont subi divers traitements dont le moins inacceptable est l'hypothèse des vocatifs *praeuecta*, *confisa*. Mais cela est encore invraisemblable. M. H. a bien raison de voir là de petites propositions participiales complètes (elles sont munies de compléments et *praeuecta* a même un régime), propositions qui sont en dehors de la construction de la phrase, ξξω συντάξεως. Cette solution a d'autant plus de chances d'être la vraie que Properce a une langue hardie. Voy. un cas différent, mais où le participe est encore en jeu, IV, 7,23 et 10,43 (cf. *Journal des Savants*, 1916, 222).

La troisième partie du mémoire a pour sujet l'accusatif absolu, phénomène de décadence, qui a été certainement aidé par l'altération phonétique ; cf. BONNET, *Grégoire de Tours*, 561 (que cite M. H.).

Une quatrième partie répond négativement à la question : Y avait-il originellement en latin un génitif absolu ? Dans la littérature de traduction le génitif absolu n'est pas rare, mais c'est un calque du grec. De même c'est un hellénisme dans *Bel. Hisp.*, 14,1 et 23,5.

Les savants qui ont cru le trouver dans les XII tables n'ont pas vu que le génitif était construit pour lui-même. Ce fait se rencontre dans III, 1 : « Aeris confessi rebusque iure iudicatis xxx dies iusti sunt. » M. H. fait dépendre parallèlement de *dies* le génitif *aeris confessi* et le datif *rebus iure iudicatis*. Cette interprétation me satisfait d'autant mieux que j'ai rédigé il y a un an une note en ce sens et qui aurait paru dans cette *Revue* sans les retards que nous impose l'impression. Elle est maintenant inutile. M. H. rapproche la juxtaposition du génitif et du datif employés pour marquer la qualité (*oris probi animo inuerecundo*) ou pour indiquer la possession. M. H. ne cite pas d'exemple de ce dernier type. Je me proposais de comparer, sans méconnaître la différence de la nature du lien, un passage de *l'Enéide*, X, 322 : « Ecce *Pharo*, uoces dum iactat inertes, | intorquens iaculum *clamantis* sistit in ore » (cf. *Journal des Savants*, 1916, p. 222). Ici datif et génitif ne sont pas coordonnés, mais se rapportent à la même notion rattachée à deux mots différents : *Pharo* est le complément de *sistit* ou de l'ensemble de la

proposition, *clamantis* le complément de *ore*. Dans la phrase des XII tables, deux compléments, représentant deux objets distincts, se rapportent à une même expression, *dies iusti sunt*. Cependant il n'y a pas loin de l'une à l'autre phrase. La principale originalité de celle des XII tables est que les expressions en question sont de petites propositions participiales, non pas de simples épithètes. On trouve une assez notable liberté de la jonction de ces propositions chez un écrivain très classique, mais dont la langue plonge dans le passé des annalistes et des praticiens de l'époque républicaine, Tite-Live, qui réunit dans une même phrase toute espèce de propositions participiales.

Un appendice traite de quelques nominatifs absolus discutables dans Quinte-Curce.

Ce mémoire est excellent. M. F. Horn a enrichi un chapitre de l'histoire de la syntaxe latine. P. L.

Franz SKUTSCH, *Kleine Schriften*. Leipzig et Berlin, 1914, xxvi-531 p. 1 portrait. Prix : 20 Mk.

Franz Skutsch, né en 1865 en Silésie, parent du juriste Gradenwitz, est mort prématurément en septembre 1912. Il enseignait à Breslau. Ancien élève de Bücheler, c'est au latin qu'il a consacré le meilleur de ses efforts. Sans négliger d'autres époques, il s'occupait surtout de Plaute et de l'ancien latin. Il laisse de bons travaux sur la grammaire et la lexicographie. Quand il a touché à l'histoire littéraire, il s'est montré moins heureux.

L'exécution de ce volume a été dirigée par M. W. Kroll. On y retrouvera la plupart des écrits de S., depuis ses deux mémoires d'étudiant sur la composition des mots ; les ouvrages proprement dits, la plupart des recensions et des articles de vulgarisation ont été laissés de côté.

En tête, on lit une notice biographique non signée sur S. Un point me paraît intéressant. Tandis que, depuis 1880 au moins, M. L. Havet enseignait à Paris l'abrégement des mots jambiques et combattait l'explication par la synizèze, grâce à l'entêtement de Ritschl, encore en 1892, la découverte de C. F. W. Müller, remontant à 1869, était étouffée dans le silence en Allemagne et avait besoin d'être ressuscitée et défendue.

P. L.

Antoine THOMAS, *Notice sur le manuscrit latin 4788 du Vatican, contenant une traduction française avec commentaire par maître Pierre de Paris de la « Consolatio philosophiae » de Boèce*. Tiré des « Notices et extraits des manuscrits », t. XLI. Paris, Klincksieck, 1917, 66 p., in-4°. Prix : 3 fr.

Nous devons une mention à ce travail de philologie romane parce qu'il intéresse l'histoire de la philologie classique. Pierre de Paris vivait à Chypre à la fin du XIII^e siècle, en relation étroite avec les Hospitaliers. On ignore qui il était. Sa langue est imprégnée de vénitien. Nous avons de lui une traduction du Psautier. De plus, il nous apprend qu'il avait traduit la *Politique* d'Aristote et qu'il avait écrit un traité philosophique dédié au seigneur de Tyr, qui ne peut être qu'Amauri de Lusignan, assassiné en 1310. La traduction de Boèce n'a pas été exécutée à Chypre et doit être des premières années du XIV^e siècle. Les extraits que donne M. A. Thomas sont tirés du commentaire. Ils sont fort curieux. Ils montrent ce qu'étaient devenues les « dits et faits mémorables » de l'antiquité dans les

esprits du moyen âge. « Et raconte auci coment Socrates fu envenimé ; et assaver est que le roy Got le fist envenimer en la presence de Platon son desciple, por ce que il ne s'estoit volu acorder à perdre .ij. homes, Filatus et Omer, de grant vertus ; si voloit le roy Got que Socrates les envenimast, come celui qui le pooit meaus faire que nul autre ; et por ce que il ne le vost faire, si le fist le roy Got envenismer. » Cette publication est un trésor de folk-lore pour l'étude de la transformation des souvenirs antiques. On la placera près des ouvrages de Graf et de Comparetti.

P. L.

University of Michigan studies, Humanistic series. Vol. IX. *The New Testament manuscripts in the Freer collection*, Part II, *The Washington manuscript of the Epistles of Paul*, by Henry A. SANDERS. New-York, Macmillan, 1918. x p. et p. 251-315, 3 pl. petit in-4°.

Vol. XII, *Studies in East Christian and Roman art*. Part II, *A gold treasure of the late Roman period*, by Walter DENNISON. New-York, Macmillan, 1918. P. 85-175, 54 pl. et 57 fig. Petit in-4°.

Le manuscrit de saint Paul que possède la collection Freer a reçu dans la liste de Gregory la lettre I. Il a été acquis à Gizeh, près du Caire, en 1906. C'était alors une masse de parchemin agglutiné dont la pl. vi donne l'idée et dont il a fallu séparer les feuillets. On a pu lire des signatures de cahiers, de IZ à KZ, il y a en outre six feuillets du cahier qui précède IZ. Tous ces cahiers étaient des quaternions. L'écriture est l'objet d'une description minutieuse et exacte, que précèdent les fac-similés. L'état du manuscrit n'a point permis une publication phototypique intégrale. Le texte est en accord avec le groupe des mss. égyptiens, le groupe « neutre » de Westcott et Horn. Les éléments divers de ce texte sont soigneusement analysés. Après ces prolégomènes, on trouve le texte lui-même du manuscrit, reproduit feuillet par feuillet, ligne par ligne, en minuscule. Les paragraphes sont marqués dans le ms. par un trait horizontal, qui est figuré dans la transcription.

Le trésor décrit par M. Dennison comprend trente-six objets en or. Il a été vendu par portions à divers amateurs dans les collections de qui ils se trouvent maintenant ou qui les ont offerts à des musées. Les possesseurs actuels sont MM. Freer et Pierpont Morgan, le musée de Berlin et le musée britannique. La date des objets est différente. Ils s'échelonnent du III^e au VI^e siècle ; la plus grande partie est du VI^e siècle, l'époque où ils ont été réunis. Le trésor a été découvert près de Tomet, un village des environs d'Assiout. Une description détaillée de toutes les pièces avec d'abondantes illustrations met sous les yeux ces produits de l'orfèvrerie byzantine et fait de ce volume un recueil précieux pour l'histoire de l'art. Le style et les particularités du travail permettent de comparer ces parures avec celles de Justinien et de Théodora dans les mosaïques de Ravenne. Nous citerons, parmi ces objets, des pectoraux ornés de médaillons avec légendes, imitations barbares des monnaies impériales ou pièces enchâssées directement ; des médaillons d'or avec attache pour les suspendre (Théodose I^{er}, sujets religieux, aureus d'Alexandre Sévère, etc.) ; des colliers avec pendentifs d'émeraude, de saphir, de pierres diverses montées en médaillon, avec croix de bijoux ; des colliers faits de médaillons à jour ; des boucles d'oreilles ; des bracelets ; enfin une statuette en cristal de roche, portrait

d'une femme en chiton et péplos. Le volume se termine par une notice nécrologique et un portrait de W. Dennison, mort prématurément.

P. L.

Mary Emma ARMSTRONG, *The significance of certain colors in Roman ritual*. Thèse de Johns Hopkins university. Menasha (Wisconsin), George Banta, 1917, vi-52 p. in-8°.

Quatre chapitres sont respectivement consacrés au rouge, au pourpre, au blanc et au noir, à l'or (dorure des cornes des victimes, etc.). Une abondante bibliographie termine la brochure. Les textes sont soigneusement recueillis, exactement interprétés, rapprochés d'usages parallèles chez divers peuples. Cette thèse est un bon travail qui rendra service et dont il faut féliciter Miss Armstrong.

J. FORMIGÉ, *Le prétendu cirque romain d'Orange* (Mém. présentés par divers savants à l'Académie des inscriptions, XIII, 1^{re} part.). Paris, Klincksieck, 1917, 25 p., 1 pl. 4 fig., in-4°. Prix : 1 fr. 50.

Le monument, baptisé en 1639 cirque romain par La Pise, et depuis lors toujours étudié dans cette conception, même par Caristie, est un gymnase. M. Formigé le décrit d'abord, puis réfute l'idée que c'était un cirque. La piste est trop large, il n'y a trace ni de la spina ni des bornes, ce qui aurait été l'arène était dallé, un mur barre la piste présumée ne laissant qu'un espace de quatre mètres. Au contraire, ces détails et d'autres concordent exactement avec tout ce que nous savons des gymnases et avec la description qu'en donne Vitruve, que M. Formigé reproduit en appendice. Il y avait dans ce gymnase des platanes, les substructions d'une scène mobile, les diverses parties d'un gymnase parfaitement reconnaissables.

P. L.

Œuvres de Virgile (texte latin), publiées avec une introduction biographique et littéraire, des notes critiques et explicatives, des gravures, des cartes et un index, par F. PLESSIS et P. LEJAY¹. Paris, Hachette, 1919, cxxxviii-904 p., 52 grav., 2 cartes. Prix : 3 fr. sans la majoration.

Cet ouvrage a paru aussi en trois parties : *Bucoliques*, *Géorgiques*, *Enéide*.

Il a été préparé pour une double fin. Il doit d'abord et avant tout servir à l'enseignement secondaire. Ce que les élèves réclament, c'est le juxtaposé. Leur paresse ne sera point satisfaite ; mais ils trouveront, nous l'avons cru du moins, la solution de toutes les vraies difficultés. Eugène Benoist, dans l'édition classique que remplace celle-ci, avait mis des notes seulement là où le dictionnaire n'apportait pas une solution. Mais le dictionnaire est bien trompeur, il faut savoir et vouloir s'en servir. Faisant donc une concession aux mœurs de ce siècle, nous avons donné la traduction des mots toutes les fois que le texte tendait un piège à l'inattention ou à l'ignorance. Mais il n'y a pas que les mots, il y a les expressions et les phrases. Nous ne pouvions laisser sans interprétation tant de passages dont les philologues discutent le sens. Que de notes de l'édition « savante »

1. M. Plessis a écrit la biographie de Virgile, édité les *Bucoliques* et rédigé l'index. Le reste du volume est l'œuvre de M. Lejay.

de Benoist dont les malheureux enfants auraient fait leur profit, autant que leurs maîtres ! Je crois même que nous avons été plus loin, sans cependant tomber dans l'exagération de telles éditions au delà desquelles il n'y a plus, à une courte distance, que la traduction continue.

L'autre partie de l'annotation, grammaire, prosodie et métrique, rapprochements, antiquités, littérature, s'adresse à l'élite des élèves. « Croyez-vous qu'ils vous liront ? » me disait un ami qui voyait mes épreuves et qui était professeur de première. Nous ne nous faisons pas illusion. Cependant si, chaque année, un élève par classe nous avait lus, notre but serait atteint. Je crois que plus d'un cherchera dans une note la solution d'une difficulté et nous aura lu sans le vouloir. Il n'aura point perdu son temps, à son point de vue d'écolier ; car beaucoup de ces notes contiennent des solutions, mais sous une autre forme que la traduction brutale. Nous savons, de plus, que notre enseignement secondaire est assez dépourvu d'ouvrages généraux et de dictionnaires. On doit toujours aussi compter sur la paresse du lecteur. Nous levons-nous toujours nous-mêmes pour aller chercher dans notre bibliothèque le renseignement qui nous échappe, quand nous n'en avons pas un besoin absolu ? Sous une forme toujours succincte, nous mettons le détail sous les yeux, ou tout au moins nous le tenons plus à portée par une référence à une note antérieure. En dépit d'adjurations bien intentionnées, nous avons multiplié ces « cross-references ». Il suffit qu'elles rendent service à quelques-uns pour qu'ils n'en soient point privés. Les médiocres n'ont pas à frustrer l'élite du droit qu'elle a de faire mieux, quoi qu'en pensent les médiocres. Nous devons travailler, nous les maîtres, à relever le niveau du travail et à favoriser les meilleurs. Nous avons aussi à songer aux étudiants, aux professeurs, qui trop souvent se contentent de leur édition de classe, et même aux vieux, qui emportent un Virgile en promenade.

Nous n'avons pas exclu les notes littéraires, contrairement à un préjugé fort répandu en France depuis la fin du XIX^e siècle. Même il nous est arrivé d'écrire les épithètes « admirable, gracieux ». A force de s'en abstenir, on faisait croire aux enfants que les chefs-d'œuvre de la poésie ont été composés pour leur ennui particulier. Les notes littéraires sont, au surplus, des indications brèves, analyses ou suggestions, que peut développer un professeur averti. Des rapprochements avec des écrivains modernes, des indications très rares d'œuvres d'art, montrent simplement la voie qu'on pourra suivre, si les circonstances s'y prêtent. Ce qui importe, c'est de sentir que ces poèmes sont toujours vivants, qu'ils ont été quelque chose de la vie d'un passé brillant et lointain, qu'ils sont encore des réservoirs de vie et des sources de beauté pour toutes les générations d'hommes qui viendront après nous. Pussions-nous avoir aidé les lecteurs dans cet effort !

P. L.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK

FEB 7 1921

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENERAL LIBRARY
FEB - 8 1921
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE
CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE
EM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER
MEMBRES DE L'INSTITUT
ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV, 2^e LIVRAISON
(Avril 1920)

SOMMAIRE : Paul Lejay, par LA RÉDACTION, p. 89. — Appius Claudius Caecus, par Paul LEJAY, p. 92. — Notes sur l'*Héraclès* d'Euripide, par L. PARMENTIER, p. 142. *Bulletin bibliographique*, p. 174.

PARIS
LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK
11, RUE DE LILLE, 11

1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, à PARIS — 7^e

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

NOUVEAUX PRIX (Septembre 1920)

Les ouvrages annoncés ci-dessous sont envoyés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 0/0 pour frais de port et emballage.

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ περί τῆς παραπροσέβας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÉRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8. 6 fr. »
- Anglade, J.**, Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 192f. In-12, cartonné. 15 fr. »
- Antoine, F.**, Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné. 4 fr. »
- Arnould, L.**, Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné. 2 fr. »
- Audouin, E.**, Etude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. RIEMANN. 1891. In-12, cartonné. 6 fr. »
- Berger, E.**, Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Besnier, M.**, Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné. 20 fr. »
- Bonnet, M.**, La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 4892. In-8. 5 fr. »
- Bourciez, E.**, Eléments de Linguistique romane. 1910. In-12, cartonné. 15 fr. »
- Précis historique de phonétique française, 4^e édition revue et corrigée. 1914. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Brugmann, K.**, Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J. BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1903. In-8 avec 4 tableaux. 30 fr. »
- Cart, L. W.**, Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Chevaldin, L. E.**, La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné. 5 fr. »
- Cicéronis, M. T.**, ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8. 5 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8. 5 fr. »
- Cucuel, C.**, Eléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie. de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné. 7 fr. »
- Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (ix^e-xv^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Dottin, G.**, Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné. 15 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, textes et glossaire. 1920. In-8, cartonné. 15 fr. »
- Ernout, A.**, Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1914. In-12, cartonné. 7 fr. »
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8. 7 fr. 50
- Gache, F. et H. Dumény**, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY. 1887. In-12, cartonné. 3 fr. »
- et J.-S. Piquet, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8. 3 fr. »
- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné. 12 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné. 6 fr. »

PAUL LEJAY

La mort prématurée de Paul Lejay, qui nous a surpris le 13 juin 1920, n'est pas seulement un deuil pour notre Revue. La France perd en lui un des savants dont on attendait le plus pour le progrès des études latines. Paléographe, grammairien, critique, linguiste, archéologue, il pouvait attaquer et souvent résoudre les difficultés que nous offrent les textes controversés.

Né à Dijon le 3 mai 1861, il avait commencé ses études au petit séminaire de Plombières, d'où il était passé au grand séminaire. Venu à Paris en 1881, il suivit les cours de la Faculté des Lettres et, tout en préparant la licence, qu'il conquit en 1883, attiré par un goût spécial vers l'érudition, il s'inscrivit à l'École pratique des Hautes études pour les conférences de philologie grecque et latine et de grammaire comparée. En 1889 il obtint le diplôme de cette École avec une thèse sur les inscriptions antiques de la Côte-d'Or, entreprise sous la direction du regretté Héron de Villefosse.

Tout en faisant à l'École des Carmes un cours de grammaire aux candidats à la licence, de 1886 à 1888, il avait préparé le concours de l'agrégation ; il y fut reçu le 8^e sur 28, en septembre 1888.

Dès lors il appartient tout entier à l'érudition. En dehors de son enseignement à l'Institut catholique, il donne des articles remarquables à nos périodiques savants. Pendant plus de vingt ans il est, à la *Revue critique* le principal rédacteur qui fait connaître, en exposant beaucoup de ses vues personnelles, les publications relatives à l'antiquité romaine et à la littérature latine. La *Revue d'histoire et de philologie religieuses*, le *Journal des Savants* reçurent de lui des articles qui seront lus avec profit pendant longtemps. Depuis 1916 il était un des piliers de notre Revue. Plus de 1.200 articles disséminés dans ces divers recueils attestent son activité féconde.

Fondateur, avec l'abbé Hemmer, d'une *Collection de textes et documents pour l'étude historique du Christianisme*, il avait publié là une bonne édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe. Sa réputation grandissant à l'étranger, on lui avait demandé, pour l'*American catholic Encyclopaedy* un certain nombre d'articles qui ont rehaussé, de l'autre côté de l'Atlantique, le renom de l'érudition française.

Toutes les éditions de textes latins publiées par Paul Lejay se recommandent par leur solidité. Des *Morceaux choisis des Métamorphoses d'Ovide*, parus chez Armand Colin en 1894 (Collection de textes latins publiés sous la direction de M. A. Cartault) contiennent dans l'introduction des renseignements sur Ovide, le sujet et le plan des Métamorphoses, la métrique et la prosodie, le vocabulaire, l'usage des cas, le style, enfin, pour la critique du texte, des recherches originales sur les manuscrits qu'on peut trouver superflues dans une édition scolaire, mais dont il se proposait d'exposer les résultats dans un travail ultérieur. Cela prouve avec quelle conscience il s'acquittait de toutes les tâches qui lui étaient confiées.

Son édition du premier livre de *Lucain* parue à la librairie Klincksieck n'est qu'un spécimen de ce qu'aurait pu être l'édition complète. L'étude tout à fait neuve des manuscrits connus ou alors inconnus, notamment ceux de notre Bibliothèque nationale, a forcé Hosius, le dernier éditeur allemand, à modifier complètement la base de sa deuxième édition.

Dans l'édition scolaire de Virgile (*Géorgiques* et *Enéide*) de la librairie Hachette (1919), il a montré ce qu'il aurait pu faire dans la grande révision de l'édition Benoist. Enfin nous avons dans l'édition des *Satires* d'Horace (1911) un modèle à proposer aux latinistes du xx^e siècle.

Othon Riemann, mort en 1891, est l'auteur d'une *Syntaxe latine* fort estimée. Pour mettre au courant les 4^e et 5^e éditions, M. Klincksieck ne pouvait mieux choisir que Paul Lejay, qui montrait dans les recherches grammaticales non seulement la finesse d'observation, mais un esprit philosophique analogue à celui de Charles Thurot, et une hauteur de vue dont nos lecteurs ont pu se rendre compte l'an dernier en parcourant l'important article vers « la durée et le moment exprimés par le verbe latin ».

Enfin nous ne posséderons pas la grande *Histoire de la littérature latine* en cinq volumes, qui eût été le digne pendant de l'ouvrage analogue de MM. Alfred et Maurice Croiset sur la littérature grecque.

Telle fut, brièvement résumée, cette belle carrière que couronna sur le tard son élection à l'Institut : le 14 novembre 1919 Paul Lejay entrait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres pour y siéger moins d'un an. Ce succès fut à coup sûr la plus grande joie d'une existence qu'avaient traversée bien des tribulations et de graves soucis. Sur le seuil de la maison où il avait enseigné toute sa vie, son Recteur a tenu à rappeler dans un dernier adieu quelques-unes des épreuves par où notre ami avait passé. Nous ne les ignorions pas et nous pourrions compléter les allusions qu'a faites le Recteur de l'Institut catholique aux difficultés et tentations vaillamment surmontées par Paul Lejay ; mais ce serait sortir du domaine de la Revue. Saluons avec reconnaissance, respect et affection le grand savant qui a été pour nous un admirable collaborateur, l'ami sûr et ferme dont le souvenir restera cher, en France et hors de France, à ses intimes.

LA RÉDACTION.

APPIUS CLAUDIUS CAECUS

I. LA CARRIÈRE POLITIQUE D'APPIUS. — I. Les sources anciennes sur l'histoire d'Appius sont l'éloge placé dans le forum d'Auguste, les récits de Tite-Live et de Diodore, divers passages de Cicéron. La tradition ne présente pas de difficultés sur le discours prononcé contre la paix de Pyrrhus. Il y a des divergences dans le récit de la censure, dont la principale porte sur la prolongation d'Appius dans sa charge. Tite-Live et Cicéron montrent Appius hostile à la plèbe dans le reste de sa carrière, ce qui paraît une contradiction avec la tendance démocratique de sa censure. — II. Niebuhr et Mommsen tranchent la difficulté en rejetant les témoignages de Tite-Live et de Cicéron. Niebuhr fait d'Appius le soutien de l'oligarchie patricienne; Mommsen, un grand seigneur démagogue. Mommsen est arrivé à son système par des corrections successives de sa propre pensée. Une réaction contre le système de Mommsen, avec un retour aux idées de Niebuhr, a été esquissée par MM. Amatucci et Bloch. — III. Mommsen s'est trompé en attribuant au censeur la statue couronnée de Forum Appi et en faisant de Licinius Macer la source de Tite-Live. Certaines irrégularités des récits de Tite-Live et de Diodore s'expliquent par leur procédé de composition. Tite-Live, plus complet, n'a cependant pas tous les renseignements désirables et il le sait. — IV. La chronologie de Tite-Live appartient à une source ancienne, représentée encore par les Fastes Capitolins et par Frontin. Diodore a parlé de la censure d'Appius à une fausse date par une hâte de compilateur. — V. Tite-Live a chargé de couleurs la querelle d'Appius et du tribun Sempronius; mais le maintien d'Appius en fonction pour un but déterminé n'avait en soi rien d'illégal. Elle était cependant gênante pour ses adversaires politiques et a provoqué l'opposition de Sempronius. — VI. Tandis que Mommsen et son école ont attaqué Tite-Live, Sigwart a voulu détruire à son tour le récit de Diodore. Du même coup, il a montré la similitude des deux récits. Il faut en retenir la formation d'un parti populaire s'opposant à la noblesse tant plébéienne que patricienne. On n'a, par contre, pu inventer la censure d'Appius d'après des censures postérieures d'autres Claudii, qui ont une tendance opposée ou différente. Diodore paraît seulement avoir décrit la voie Appienne telle qu'elle existait de son temps, par un anachronisme qui n'ébranle pas le reste de son récit. — VII. Quand on a écarté les imperfections et les petites trahisons forcées dues aux penchants de Tite-Live et de Diodore, on peut dominer l'ensemble de leur rapport. Appius Claudius semble avoir eu un tempérament de maître dans un sénat de maîtres. Il a voulu concentrer dans les mains

de l'aristocratie dirigeante toutes les forces, capter d'avance cette multitude flottante encore indéterminée qui s'agitait dans les étroites rues de la ville, assurer à la Rome du pomérium une autorité digne de l'avenir qui lui ouvrait les routes de l'Italie. Il a voulu servir l'État par la puissance de l'État.

II. L'ŒUVRE LITTÉRAIRE D'APPIUS. — VIII. On a cherché à faire d'Appius un champion de l'hellénisme ; mais son intervention dans le culte de l'Ara maxima et la consécration d'un temple à Bellone ne sont pas des preuves. — IX. Les fragments des Sententiae ne réclament pas un modèle grec, mais sont de curieux témoignages de quelques qualités propres au génie romain, maîtrise de soi, énergie intime, activité méthodique. — X. Les préoccupations grammaticales d'Appius montrent un lettré préoccupé de technique, et une intelligence qui va droit aux difficultés. Ce dernier trait ressort aussi du sujet qu'il choisit pour une œuvre juridique. — XI. Le discours contre la paix de Pyrrhus montre la même clairvoyance. L'exorde a dû être traduit exactement par Ennius, tandis que, dans Plutarque, le discours est une œuvre de la rhétorique de l'historien. — Conclusion ¹.

I. LA CARRIÈRE POLITIQUE D'APPIUS.

I

La carrière d'Appius est résumée par l'inscription qu'Auguste fit placer dans son forum, sous la statue du censeur : « Appius Claudius C. f. Caecus, censor [442/312], cos. bis [447/307 et 458/296], dict(ator) [entre 462/392 et 469/285], interrex (ter) [456/298, seule date connue], pr(aetor) (bis) [pour la seconde fois en 459/295], aed(ilis) cur(ulis) (bis), q(uaestor), tr(ibunus) mil(itaris) (ter) ; complura oppida de Samnitibus cepit, Sabino-

1. Je me suis engagé à publier chez Hachette une Histoire de la littérature latine en plusieurs volumes, qui paraîtront quand le manuscrit du tout sera terminé. En poursuivant ce travail, je rencontre des problèmes particuliers, que leur nature ou leur intérêt secondaire exclut du plan général et sur lesquels je dois cependant me faire une opinion. L'exposé de ces questions, dans lequel entrerait forcément une part notable de polémique et le résumé de travaux antérieurs, prendrait souvent trop de place et demanderait trop de temps pour que je pusse le faire même dans des articles de revue. Cependant je tiens à montrer que je ne me suis pas prononcé sans examen. C'est ainsi que j'ai été amené à rédiger les notes prises sur le cas d'Appius Claudius. Je n'ai pas choisi ce thème parce qu'il est un des premiers que m'offrait la chronologie. Il m'a semblé qu'il permettait de voir à l'œuvre certaines méthodes. La philologie classique va probablement s'animer d'un esprit un peu différent de celui du XIX^e siècle. En tout cas, on ne saurait plus étudier une question déjà débattue, sans chercher en même temps quelles solutions successives elle a reçues et quelles conceptions de l'histoire, de la littérature et de l'art, ont inspiré discussions et conclusions.

rum et Tuscorum exercitum fudit; pacem fieri cum Pyrrho rege prohibuit [475/279]; in censura uiam Appiam strauit et aquam in urbem adduxit; aedem Bellonae fecit¹. » Les guerres avec les Samnites, les Sabins et les Toscans, ainsi que le vœu du temple de Bellone se placent au cours du second consulat.

La tradition littéraire relative au célèbre censeur est intermittente et d'apparence contradictoire. Au point de vue des sources, il faut distinguer trois groupes d'événements : la censure, avec l'histoire de Cn. Flavius, qui s'y rattache étroitement ; le reste de la vie politique d'Appius, jusqu'à sa retraite ; le discours contre Pyrrhus.

Ce dernier épisode est connu d'une manière certaine par des témoignages nombreux dont le plus explicite est celui de PLUTARQUE, *Pyrrhus*, 18-19.

Sur la censure, nous avons deux témoignages principaux, celui de TITE-LIVE, IX, 29,5-11 ; 30,1-2 ; 33,3-34 ; 46 ; et celui de DIODORE, XX, 36. Les deux auteurs rapportent de manière inconciliable la durée de la censure d'Appius et la cause de sa cécité. Ils sont d'accord pour présenter Appius comme favorisant la plèbe, les travailleurs libres et les affranchis. D'une part, Appius introduisit dans le sénat des fils d'affranchis ; d'autre part, il répartit dans les tribus une foule d'*humiles* qui n'étaient pas propriétaires fonciers. Il se forma ainsi une faction du forum, *forensis factio*, dont les chefs étaient des enrichis et qui s'appuyait sur les affranchis et les artisans, sur la *forensis turba*. Les deux termes, employés par Tite-Live, ne se recouvrent pas exactement.

Les deux mesures, d'après Tite-Live, ne furent pas prises simultanément. Appius inscrivit d'abord des fils d'affranchis sur la liste des sénateurs. Mais l'année suivante, en 443/311, les consuls ne tinrent pas compte de la liste dressée par Appius et convoquèrent le sénat d'après l'ancienne. Les deux historiens sont d'accord sur ce point (T. L., IX, 30, 1-2 ; Diod., § 5). Alors Appius, voyant qu'il n'avait pas au sénat la sympathie et le crédit qu'il attendait, se tourna vers l'assemblée du peuple (T. L., *ib.*, 46,11 ; Diod., § 4). C'est ainsi qu'il y assura l'influence aux prolétaires, pratiquement exclus du droit de suffrage par la constitution de Servius². Nos autorités s'opposent seule-

1. C. I. L., I, 2^e éd., p. 9 et 10 ; cf. XI, 1827.

2. T. L., I. c. : « Forum (les assemblées tributes) et Campum (les comices centuriates du Champ-de-Mars) corripit ». Les nouveau-venus ne purent modifier profondément l'esprit des comices centuriates, où ils étaient noyés dans le nombre des électeurs nobles. Il s'agit surtout des assemblées tributes.

ment sur deux détails. 1° Tite-Live dit qu'Appius omit dans sa *lectio senatus* « potiores aliquot lectis » ; Diodore affirme qu'il n'exclut personne. Tite-Live veut-il dire simplement qu'Appius a omis les noms de nouveaux sénateurs qui auraient dû être inscrits d'après l'usage ? 2° D'après Diodore (§ 4), Appius donna aux citoyens la liberté de se faire inscrire dans la tribu qu'ils voulaient ; Tite-Live (IX, 46, 11 ; cf. 46, 14) réserve la répartition au censeur lui-même. Ces divergences sont, en somme, peu importantes.

L'opposition paraît plus grave sur la durée de la censure. Une loi Aemilia avait stipulé que les censeurs ne resteraient en charge que pendant dix-huit mois. D'après Tite-Live, Appius laissa son collègue « abdiquer », mais resta en charge, malgré l'opposition d'une partie des tribuns de la plèbe (33-34). Diodore ne parle pas de cela et présente le collègue d'Appius comme un auxiliaire docile (ὀπαίτητος : § 1). Mais on doit noter que Diodore place la censure d'Appius en 445/309 et il fait commencer son premier consulat comme Tite-Live, au moment où Appius abdique la censure.

Les événements qui suivent la censure d'Appius, tels que les racontent Tite-Live et Cicéron, sont embarrassants. Nous voyons Appius, en 454/300, s'opposer à la loi Ogulnia, qui devait faire entrer les plébéiens dans les collèges des pontifes et des augures, seules places qui leur restaient interdites ; à une date antérieure à 464/290, Appius refuse dans les comices consulaires le nom d'un candidat plébéien ; en 457/297, il fait tous ses efforts pour que Fabius soit élu avec lui et pour empêcher, contrairement à la loi, l'élection d'un consul plébéien (X, 7-8 ; Cic., *Br.*, 55 ; T.-L., X, 15, 7-12)¹. On doit se rappeler que Fabius, dans sa censure, en 450/304, a partiellement détruit l'œuvre d'Appius. Il a refoulé dans les quatre tribus urbaines les prolétaires qu'Appius avait dispersés dans toutes. Voilà donc Appius, le patron des affranchis et des artisans, devenu l'auxiliaire de la noblesse.

1. Cicéron, *Brut.*, 55 : « Possumus Appium Claudium suspicari disertum, quia senatum iam iam inclinatum a Pyrrhi pace reuocauerit : ... M. Curium quod is tribunus plebis interrege Appio Caeco diserto homine comitia contra leges habente, cum de plebe consulem non accipiebat, patres ante auctores fieri coegerit : quod fuit permagnum nondum lege Maenia lata. »

II

Les historiens allemands ont trouvé une solution de la difficulté : les affirmations de Tite-Live et de Cicéron sont sans valeur ; elles dérivent d'une légende tardive, qui tendait à modeler le personnage du censeur sur celui du décemvir, tel que la même légende l'avait créé. Il faut s'en tenir à Diodore.

S'en tenir à Diodore : cela est facile à dire. Mais Diodore ne parle plus d'Appius après sa censure. A partir du livre XXI, nous n'avons de cet historien que des morceaux fragmentaires. Au livre XXII, 6,3, l'ambassade de Cinéas est mentionnée ; mais il n'est même pas question du célèbre discours d'Appius.

Une fois écartés le récit de Tite-Live et le renseignement donné par Cicéron, il ne reste rien. Alors il est facile d'imaginer un Appius cohérent, répondant au précepte d'Horace : « *Servetur ad imum qualis ab incepto processerit* ». Pour Niebuhr, qui a suivi Lange, Appius est un aristocrate qui déteste la noblesse plébéienne. Il veut substituer au gouvernement de la noblesse celui d'une oligarchie exclusivement patricienne. Les affranchis qu'il fait entrer au sénat serviront, dans sa pensée, les intérêts de leurs patrons¹. Mommsen a réfuté assez judicieusement cette thèse : la tradition est unanime à présenter comme démocratiques les réformes d'Appius ; les affranchis, introduits dans le sénat, pouvaient aussi bien être les clients des nobles plébéiens que des nobles patriciens².

A l'hypothèse de Niebuhr, Mommsen en substitue une autre. Appius est un grand seigneur révolutionnaire et démagogue, qui recherche la popularité et l'influence en flattant la foule des déshérités. C'est un novateur ; avec lui commencent à Rome l'éloquence, la jurisprudence, la poésie et la grammaire. Il annonce les tyrans de la Renaissance, cultivés et audacieux. Il a vraiment aspiré à la tyrannie et s'est fait dresser sa propre statue, couronnée du diadème, à Forum Appi, au point central de sa voie³. Niebuhr avait écrit qu'un tel personnage ne surprendrait pas dans l'histoire grecque, mais qu'il détonne dans le milieu romain⁴. Mommsen le compare à Clithène et à Périclès,

1. NIEBUHR, *Röm. Geschichte*, t. III, p. 385 ; trad. P. A. DE GOLBÉRY, t. V, p. 418 ; LANGE, *Hist. intérieure de Rome*, trad. BERTHELOT et DIDIER, t. I, p. 315.

2. MOMMSEN, *Römische Forschungen*, t. I, p. 305, note.

3. *Ib.*, I, 309.

4. *L. c.*, III, 344 ; tr. fr., V, 407.

à César et aux Tarquins¹. Ainsi se dessine une figure énergique et curieuse.

Le portrait que trace Mommsen dans les *Römische Forschungen* est, en effet, fort intéressant pour le lettré. Nous n'avons qu'à nous demander ici s'il est historique. On n'a pas le droit de supprimer une moitié de la tradition, sous le prétexte qu'elle contredit l'image qu'on se fait d'un homme. Or telle est bien la méthode de Mommsen. « En vérité, s'écrie-t-il, c'est mal choisir son personnage que de prendre pour le bouc émissaire de l'aristocratie le censeur de 442, l'irréconciliable ennemi des conservateurs, et de lui faire inconstitutionnellement patronner, en 458, la candidature de Fabius Rullianus, son successeur dans la censure et le redresseur de ses innovations. Faudra-t-il donc croire ici à quelque conversion subite, providentielle, et de celles qui font époque ? ? »

Nous pourrions répondre : Pourquoi pas ? Mais, avant d'entrer dans le détail, il n'est pas inutile d'examiner, chez Mommsen, le fonds de la pensée et les progrès de l'esprit de système.

Dans la première rédaction de l'*Histoire romaine*, l'historien allemand accepte le récit de Tite-Live : « Appius Claudius livra les derniers combats pour la défense du patriciat et de ses privilèges surannés : il inspira les derniers efforts faits pour écarter les plébéiens du consulat. Nul enfin ne lutta avec plus de fougueuse passion contre les précurseurs du parti populaire, Manius Curius et ses pareils³. » Dans les *Römische Forschungen*, Mommsen mentionne l'opposition d'Appius à la loi Ogulnia, mais révoque en doute ses deux tentatives pour empêcher l'élection d'un consul plébéien, en 458 et lors de l'intercession de M. Curius⁴. Dans la dernière rédaction de l'*Histoire romaine*, toute mention des efforts d'Appius pour défendre les privilèges du patriciat est supprimée⁵. Ainsi, graduellement, la pensée de l'historien prend des contours de plus en plus rigides ; le système écarte brutalement tout ce qui n'y rentre pas ; toute intelligence de la vie, complexe et contradictoire, est étouffée par une volonté logicienne.

1. Voy. le mémoire des *Römische Forschungen* déjà cité, à peu près complètement traduit par ALEXANDRE, dans la trad. de l'*Hist. rom.*, t. IV, p. 390 ; *Röm. Gesch.*, t. II, p. 456, et tr. fr., t. II, p. 289 et xxii.

2. Mémoire cité, trad. ALEXANDRE, p. 394.

3. *Hist. rom.*, trad., t. II, p. 289. Je cite de préférence la traduction qui a réuni les deux rédactions.

4. *Ib.*, t. IV, p. 394.

5. *Ib.*, t. II, p. xxii.

Mais Mommsen avait dans son esprit, dès le premier jour, le principe qui devait le faire son esclave. Il nous le révèle précisément à la fin du portrait d'Appius. « Ce vigoureux génie venait trop tôt ou trop tard... Il n'était point donné à un seul de commander dans Rome, et par elle dans l'Italie. Un tel rôle n'appartenait qu'à une pensée politique immuable, se transmettant dans le Sénat de famille en famille... La société romaine ne permettait à aucun homme de se produire. Chez le général, comme chez le soldat, sous la règle de fer de sa discipline morale et politique, elle étouffait l'individu et la flamme du génie individuel¹. » Avant Mommsen, Bossuet et bien d'autres ont parlé de la profonde politique du sénat romain. Mais, dans les termes que nous avons ici, le lieu commun est faussé par son exagération. Si l'histoire de la République romaine témoigne d'une singulière continuité de vues dans le Sénat, il n'est guère d'histoire aussi où les personnalités aient joué un rôle plus marquant et n'aient imposé leurs conceptions avec une autorité plus pressante. Cette double action, d'un corps prépondérant et d'individus énergiques, est le trait le plus singulier de cette histoire. Mommsen n'a voulu voir qu'une face : je ne chercherai pas si cette conception de l'État romain est suggérée par la conception de l'État prussien, à l'insu de l'auteur. Mais on comprendra qu'un Appius Claudius, d'abord favorable à la plèbe, puis luttant pour les privilèges du patriciat, ne pouvait plus être le type de l'individu dressé en face du mécanisme qu'on suppose être le gouvernement romain. « Les Dieux frappèrent Appius de cécité à cause de sa sagesse inopportune » : il fallait, pour la beauté du système, que cet isolé fût une anomalie dans son milieu et qu'il succombât. D'ailleurs, ajoute Mommsen, la défaite de l'individualisme a coûté cher. Et alors reparait une autre idée favorite de l'historien allemand : « Rome a payé sa grandeur par le sacrifice de la grâce variée et aimable, par celui des facilités indulgentes et des libertés intérieures, qui furent, au contraire, l'apanage brillant de la société hellénique. » On reconnaît là l'écrivain qui, dans un de ses premiers chapitres, a porté ce verdict : « Nul peuple n'a égalé les Italiens dans l'art de la rhétorique et de la mise en scène dramatique... : à aucune époque de leur littérature, ils n'ont enfanté une vraie épopée, un drame sérieux et complet. Les productions les plus hautes et les plus heureuses de leur génie, les divines effusions de la Comédie dantesque, les chefs-d'œuvre historiques de Salluste et de

1. *Hist. rom.*, tr. fr., t. II, p. 290-291.

Machiavel, de Tacite et de Colesta, sont œuvres de rhéteurs plus encore que de passion naïve... Ce ne fut point dans les champs de l'idéal que l'artiste italien fit ses principales conquêtes¹. » Ces lignes ne sont pas une boutade : elles sont la pensée intime de Mommsen et de beaucoup d'Allemands ; qui les a signées s'est interdit de parler d'art et de littérature.

Nous sommes forcés d'entrer dans cette analyse. Une erreur de méthode n'est démontrée que lorsqu'elle est expliquée. On a raison de distinguer chez nos ennemis les recherches érudites et les « jugements de valeur ». On aurait tort de croire que ceux-ci n'ont pas eu d'influence sur celles-là. Un réseau de doctrines a été interposé entre la vérité et l'esprit. Il faut le rompre avant d'en venir au fait.

Un savant italien, qui débutait alors, dans un article qui trahit un peu d'inexpérience, a proposé une explication en partie nouvelle². M. Amatucci voit dans Appius un aristocrate qui cherchait la prospérité et la grandeur de Rome dans le rétablissement de la suprématie patricienne. Pour atteindre ce but, le censeur tâcha de se créer dans les derniers rangs de la population libre un parti qui lui servirait à contrebalancer l'influence des plébéiens organisés et puissants. En introduisant des affranchis dans le sénat, Appius voulait se servir d'eux pour prendre de l'influence, sauf à les abandonner quand il aurait été assez fort. Ce projet échoua. Appius réussit mieux dans la réforme des tribus et, grâce à l'appoint des voix nouvelles, put se faire élire consul et faire parvenir Cn. Flavius à l'édilité. On le voit, le système de M. Amatucci ressemble à celui de Niebuhr.

M. Bloch est arrivé à peu près aux mêmes conclusions. « Son but était clair, dit-il d'Appius ; il voulait faire de Rome la reine et la maîtresse de l'Italie, et cela au plus grand profit et à la plus grande gloire de la caste patricienne, rajeunie et raffermie, prenant la tête et l'initiative du progrès... Si les souffles du dehors avaient chance de pénétrer dans la société romaine, de la renouveler et de la transformer, ce n'était point par la noblesse plébéienne et les classes qui la soutenaient de leurs suffrages... En réalité les comices n'étaient fréquentés le plus ordinairement que par les habitants de la ville et des bourgs les plus voisins et, au fond, il importait assez peu tant que les votants, citoyens ou gens de la

1. *Hist. rom.*, tr. fr., t. I, p. 295.

2. A. G. AMATUCCI, *Appio Claudio Cieco*, dans la *Rivista di filologia*, t. XXII 1894, p. 227-238. Voir surtout p. 242-247. — *Revue des revues*, t. XVIII (1894), p. 267, 53-268, 26.

campagne, furent tous des propriétaires, animés comme toute d'un même esprit, quelles que fussent entre eux les inégalités de rang et de fortune. Il en fut autrement le jour où l'on vit les *humiles* écraser sous la supériorité du nombre les représentants clairsemés de la propriété rurale... Les propriétaires fonciers, et à leur tête les nobles plébéiens se sentaient atteints directement. Les patriciens eux-mêmes, pour qui Claudius travaillait, n'étaient pas tous disposés à le suivre dans cette aventure ; ils s'effrayaient d'une politique qui déchaînait à leur service les forces de la démocratie. Ainsi se forma une coalition où entrèrent toutes les nuances du parti conservateur¹. »

MM. Amatucci et Bloch nous ont en partie affranchis des ukases mommséniens. En partie seulement. Cependant ils sont d'accord sur le point essentiel. Ils ne rejettent plus les récits de Tite-Live qui se rapportent à la carrière subséquente du Censeur. En 1890, un élève de Benedictus Niese à Marbourg consacra quatre-vingt-deux pages à Appius Claudius. Arrivé à la p. 81, il mentionne enfin les assertions de Tite-Live et de Cicéron et ajoute simplement : « Évidemment ces récits ont été inventés conformément au type uniforme qui fait de tous les Claudii des ennemis du peuple, dans l'annalistique récente. » « Évidemment. » Mais nous n'en sommes plus là et nous pouvons reprendre une à une toutes les difficultés de l'histoire de Claudius.

III

Commençons par écarter deux hypothèses de Mommsen et qui servent à étayer l'hypothèse centrale. Elles ont été proposées avec réserve par leur auteur, mais on les a répétées après lui comme des vérités acquises.

L'une est une correction de SÜETONE, *Tib.*, 2,2 : « Claudius Drus(*)us statua sibi diademata ad Appi Forum posita Italiam per clientelas occupare temptavit. » Le ms. principal a une lettre grattée dans le second mot. Mommsen conjecturait : *Caecus rursus*. Il trouvait dans Niebuhr la première idée de cette histoire d'Appius couronné². Mais cette correction *fausse* le texte de Suétone. Le biographe de Tibère remarque que les Claudii se

1. G. Bloch, *La république romaine, conflits politiques et sociaux*. Paris, 1913, p. 111-112, 115-116, 117. M. Bloch a dans ces pages resserré et atténué ce qu'il a écrit sur la censure d'Appius dans la *Berne historique*, t. CVII (1914), p. 30-31.

2. MOMMSEN, *Rom. Forsch.*, t. I, p. 309 ; NIEBUHR, *Hist. rom.*, tr. fr., t. V, p. 420.

sont distingués par leurs services, *egregia merita*, ou par leurs fautes, *sequius admissa*. Les exemples des premiers sont Appius Claudius Caecus, Claudius Caudex, et un Nero. Dans l'autre liste figurent encore trois noms, et c'est là que, de nouveau, figurerait le censeur, entre Claudius Regillianus le décemvir et Claudius Pulcher, consul en 505/249. Cela est invraisemblable. Un Allemand a proposé de lire Claudius Russus : c'est le fils du Censeur¹.

L'autre hypothèse de Mommsen attribuée à Licinius Macer ce qu'il considère comme apocryphe dans Tite-Live. Tite-Live mentionne deux fois Licinius Macer à propos des années qui nous concernent. Mais il le fait incidemment, parce que Licinius Macer lui fournit un détail nouveau. Cela précisément prouve que Licinius n'est pas sa source habituelle. Tel est le cas de l'histoire de Cn. Flavius, où Tite-Live insère cette addition : « Quem aliquanto ante desisse scriptum facere arguit Macer Licinius tribunatu ante gesto triumviratibusque nocturno altero altero coloniae deducendae » (IX, 46,3)². Voy. encore IX, 38,16 (sur la *Faucia curia*). On ne doit pas oublier que les Anciens ignoraient notre système de notes. Ils incorporaient dans le texte des additions qui leur paraissaient des hors d'œuvre ou des assertions isolées, partant un peu douteuses. Dans ces passages, Tite-Live paraît ne pas vouloir prendre à son compte ce qu'il trouve dans Licinius, historien décrié dès le temps de Cicéron. Il est bien loin d'en faire son livret de chevet.

La composition d'un ouvrage est, en effet, un des principaux guides pour juger de ce qui s'y trouve. Quand on préfère le récit de Diodore à celui de Tite-Live, on n'a pas assez fait attention à la différence de leurs méthodes. Le chapitre de Diodore condense en une page et demie toute la censure d'Appius. Bien qu'il donne à son ouvrage le cadre annalistique, cependant, comme il est très bref sur certaines parties, il dit en une fois tout ce qu'il doit dire sur un sujet. Quand on parle ici de Diodore, il est possible qu'il ne soit pas personnellement en cause. Il a pu reproduire un annaliste ancien. La réduction des faits impose un choix et leur rapprochement est plus saisissant. C'est ainsi que dans le récit de la guerre samnite l'omission d'un grand nombre de détails fait mieux ressortir les phases de la lutte. Le vieil écrivain que suivait Diodore avait le goût de la brièveté et une main nerveuse. On sait que ce ne sont pas les qualités de Tite-Live. Le contem-

1. M. ILM, dans l'*Hermès*, t. XXXVI (1901), p. 303.

2. Le récit de l'élection de Flavius, sujet du chapitre 46, paraît tiré de Pison, que cite encore AULG-GELLE, VII 61, 9.

porain d'Auguste exagère plutôt les inconvénients du genre annalistique en égrenant les incidents d'une même affaire sur plusieurs années. Par excès de conscience, il combine et ne veut rien laisser échapper. C'est ainsi qu'il dissémine les événements se rattachant à la censure d'Appius sous six dates consulaires : 442/312, Appius et Plautius censeurs, voie Appienne, Aqua Claudia, *infamis senatus lectio*, Plautius abdique, Appius seul censeur, transfert du culte d'Hercule aux Potitii (IX, 29) ; 443/311, les consuls C. Junius Bubulcus et Q. Aemilius Barbula ne tiennent pas compte de la *senatus lectio* d'Appius ; Appius expulse les *tibicines* du temple de Jupiter (IX, 30, 1-2, 3-10) ; 444/310, le tribun Sempronius essaie de faire abdiquer Appius (IX, 33, 3-34) ; 446/308, comices où Appius est fait consul après avoir abdiqué la censure (IX, 42, 3) ; 447/307, Appius consul (IX, 42, 1, 4) ; 450/304, édilité de Cn. Flavius, due à la réforme des tribus par Appius (IX, 46, 10-11), censure de Fabius qui corrige la réforme de Claudius (*ib.*, 14-15).

Ce procédé de composition était defectueux. On risquait d'oublier quelque chose et de subordonner des faits importants à d'autres qui l'étaient moins. Nous en avons un exemple dans ce dernier chapitre du livre IX : « Ceterum Flavius dixerat aedilem forensis factio, Ap. Claudi censura uires nacta, qui senatum primus libertinorum filiis lectis inquinauerat [11] et, posteaquam eam lectionem nemo ratam habuit neque in curia adeptus erat quas petierat opes urbanas, humilibus per omnes tribus diuisis forum et campum corripuit... [13] Ex eo tempore in duas partes discessit ciuitas. Aliud integer populus, fautor et cultor bonorum, aliud forensis factio tenebat, [14] donec Q. Fabius et P. Decius censores facti, et Fabius, simul concordiae causa, simul ne humiliorum in manu comitia essent, omnem forensem turbam excretam in quattuor tribus coniecit urbanasque eas appellauit¹. » Ce développement serait à sa place dans une biographie de Flavius. Mais, dans une histoire générale, il a l'inconvénient de rattacher trois faits nouveaux importants à cette élection, deux faits passés qui auraient dû être relatés antérieurement et dont il n'a pas encore été question, la distribution nouvelle des tribus et la formation de deux grands partis politiques, un fait subséquent, la censure de Fabius. Mommsen a voulu en tirer un grief contre Tite-Live : « Pourquoi, dit-il, ne faire que mentionner sans lui donner l'importance qu'elle comporte, et cela encore à l'occasion de la censure de Fabius qui en restreignit les effets, l'inscription

1. Cette fin est reproduite par VALÈRE-MAXIME, II, 2, 9.

des habitants non fonciers sur les listes civiques¹ ? » Mommsen a lu Tite-Live un peu vite. Ce n'est pas à l'occasion de la censure de Fabius, mais bien de l'édilité de Flavius qu'est faite cette mention, et la censure de Fabius elle-même se trouve aussi subordonnée, en fin de livre et en fin de phrase, à l'histoire du fils d'affranchi entré au sénat par la porte des magistratures curules. La combinaison reste critiquable ; mais elle n'a pas le caractère suspect de dissimulation tendancieuse que Mommsen veut à tout prix lui trouver².

Diodore n'est pas, en revanche, d'une sûreté complète. Il place après la chute des décemvirs l'obligation d'élire un consul plébéien sur les deux ; cette obligation ne fut établie que quatre-vingts ans plus tard par une loi licinienne³. Ce serait se préparer des mécomptes graves que d'admettre qu'il n'a toujours suivi qu'un seul auteur, ancien et solide. Nous avons un exemple de ce qu'il peut accueillir par son explication de la cécité d'Appius : « Ὁ δὲ Ἀππίος τῆς ἀρχῆς ἀπολοθεῖς καὶ τὸν ἀπὸ τῆς συγγλήτου ρθόνον εὐλαβεθεῖς, προσεποιήθη τυφλὸς εἶναι καὶ κατ'οἰκίαν ἔμεινεν : Appius, dépouillé de sa charge (la censure) et se précautionnant contre la haine du sénat, feignit d'être aveugle et se tint dans la retraite. » Ce conte à dormir debout ne peut avoir été recueilli par un annaliste sérieux. Appius a été deux fois consul, après sa censure, et a commandé une armée⁴. Tite-Live dit que plusieurs années après,

1. *Römische Forschungen*, dans la traduction de *l'Hist. rom.*, t. IV, p. 394. Rectifier en IX, 46, la référence à Tite-Live.

2. O. SEECK, *Die Kalendertafel der Pontifices* (Berlin, 1885), p. 6, suppose que Tite-Live dans son récit sur Flavius suit Licinius Macer et appuie son dire sur un raisonnement singulier qui est au rebours du raisonnement naturel. Mais, à partir de *Ceterum Flavius dixerat*..., il voit une autre source, car, dit-il, Tite-Live ne serait pas revenu sur l'élection de Flavius à l'édilité s'il n'avait pas trouvé ailleurs des particularités nouvelles. C'est « une faute grossière de composition », que l'historien « avec son instinct délicat d'artiste » aurait évitée autrement. Découvrant après coup ces détails, il les a rajoutés, ne voulant pas retoucher sa première rédaction. Ainsi le sens artistique de Tite-Live lui interdit de commettre cette faute de composition, mais ne lui impose pas de remanier ses phrases une fois écrites ! Seeck n'a pas vu que *Ceterum Flavius*, etc., n'est pas un second récit de l'élection, mais l'indication du caractère démocratique de cette élection, et cela est amené tout naturellement par la leçon que Flavius a donnée à de jeunes nobles insolents. Après les anecdotes, Tite-Live vient à des vues générales sur la situation et la politique des partis en lutte. C'est d'ailleurs tout ce chapitre final et, non pas seulement une partie, qu'il faut prendre pour en saisir la composition.

3. SCHWEGLER, *Römische Geschichte*, t. II, p. 22 ; cf. t. III, p. 199, n. 1.

4. CICÉRON, *Tusc.*, V, 112 : « Appium quidem ueterem illum, qui caecus annos multos fuit, et ex magistratibus et ex rebus gestis intellegimus in illo suo casu nec priuato nec publico muneri defuisse. » Cette affirmation paraît résulter d'une distraction chez Cicéron, qui a raisonné en partant du surnom de Caecus. Le passage est un développement sans rigueur historique. Cf. d'ailleurs *De senect.*, 16.

post aliquot annos, Appius devint aveugle, frappé par la colère divine pour avoir transféré aux esclaves publics le culte de l'*Ara maxima*. Cette explication de la cécité d'Appius est conforme aux idées antiques. Elle n'a pas le genre d'absurdité qui devait frapper un Romain dans le récit de Diodore. Mais on notera que la finale de Diodore n'est plus aussi choquante pour qui ne connaît d'Appius que sa censure et le discours contre Pyrrhus. Diodore pourrait, en effet, n'avoir rien trouvé de plus sur son compte dans l'annaliste qu'il démarquait. L'histoire intérieure de Rome est très peu représentée dans sa compilation. La cécité simulée d'Appius vient à point à la fin de la censure, pour supprimer de son histoire toute la partie intermédiaire, par un procédé plus radical que l'ont fait Mommsen et ses disciples¹.

Tite-Live présente un récit plus complet ; mais il s'en faut qu'il soit égal et régulier. On n'a pas assez remarqué le décousu et les lacunes de la tradition que Tite-Live a mise en œuvre. Il a lui-même averti le lecteur en un endroit : « *Eo anno (nec traditur causa) interregnum initum, Interreges fuere Ap. Claudius, dein P. Sulpicius. Is comitia consularia habuit ; creavit L. Cornelium Scipionem Cn. Fulvium consules [456/298].* La sécheresse et l'ignorance de l'écrivain garantissent la valeur de ses indications. Si l'on compare la carrière rapportée dans l'éloge du Forum d'Auguste avec les renseignements de Tite-Live, on voit qu'il ne mentionne qu'un interrègne d'Appius sur trois ; même en ajoutant celui qui est rapporté par Cicéron, et qui est différent, il reste un cas inconnu. On est réduit à des conjectures sur la date de la dictature d'Appius. Lors de son premier consulat, Appius reste à Rome et ne fait point campagne : « *Creatus consul, cum collegae nouum bellum Sallentini hostes decernerentur, Romae mansit ut urbanis artibus opes augetet, quando belli decus penes alios esset.* » (IX, 42,4.) L'expression *ut urbanis artibus opes augetet*, veut dire : « afin d'augmenter son influence en travaillant la population urbaine ». Le sens est garanti par nombre de passages semblables, notamment une phrase du même livre sur Appius : « *neque in curia adeptus erat quas petierat opes urbanas* » (IX, 46,11), que nous venons de citer. Mais l'indication est vague. Quels étaient le caractère et le but de cette action d'Appius ? Son consulat succédait à sa censure. On supposera que le consul vou-

1. Dans les fastes que reproduit Diodore, le consulat d'Appius et de Volumnius est cependant mentionné, XX, 45. Cela me paraît prouver que, contrairement à l'opinion accréditée, les récits de Diodore et ses fastes proviennent de sources différentes.

lut consolider les réformes introduites par le censeur. Cette conjecture se présente tout naturellement à l'esprit. Tite-Live ne la fait pas et laisse la chose dans l'incertitude, sans doute parce que ses auteurs ne lui en apprenaient pas davantage. Le consulat d'Appius vient après la censure¹. Pourquoi n'est-ce pas l'inverse? Appius avait-il trouvé devant lui un obstacle au consulat? Fut-il forcé de choisir la censure, magistrature récente qui n'était qu'un démembrement du consulat? Autre question. Un plébiscite était intervenu confiant aux censeurs la *lectio senatus*, attribuée jusque là aux consuls. Cette loi, *Ovinia lex*, de date incertaine, est antérieure à la censure d'Appius, puisqu'Appius dresse la liste du sénat en y introduisant des fils d'affranchis. Mommsen a pensé qu'elle était étroitement liée avec la censure d'Appius, qu'Appius fut le premier à exercer le droit qu'elle conférait et que la date du plébiscite est probablement la même que celle de la censure d'Appius, 442/312. L'hypothèse est séduisante, bien que la date et le caractère de la loi soient fort discutés². Tite-Live ne peut nous éclairer : il ne parle pas de la loi Ovinia. Sur tous ces événements, les contemporains de Tite-Live et de Cicéron n'avaient plus que des renseignements fragmentaires. Nous pouvons combler ces lacunes par des conjectures, mais il est imprudent d'établir ces hypothèses sur une autre hypothèse qui condamne comme apocryphe une partie de la tradition.

IV

Tite-Live et Diodore donnent chacun une date différente pour la censure d'Appius, Tite-Live le consulat de M. Valerius et P. Decius (442/312), Diodore celui de Q. Fabius et C. Marius (444/310). Une loi Aemilia avait réglé que les censeurs resteraient en charge dix-huit mois. D'après Tite-Live, Plautius, le collègue d'Appius, quitta sa charge à l'expiration de

1. Depuis le commencement du v^e siècle de Rome, il n'y a que six exemples de censeurs qui n'aient pas été d'abord consuls. Appius est le premier des six et le seul au v^e siècle. Voy. MOMMSEN, *Droit public*, t. II, p. 207 et n. 1; pour le iv^e siècle, *ib.*, t. IV, p. 30, n. 2.

2. MOMMSEN, *Droit public*, trad. fr., IV, 102 et n. 1. Il pense que la loi Ovinia est une mesure dirigée contre la noblesse, parce qu'elle supprime en principe le caractère viager des fonctions sénatoriales. LANGÉ, *Hist. intér. de Rome*, tr. fr., t. I, p. 248, y voit une mesure favorable à la noblesse, parce qu'elle tend à faire du sénat une assemblée de *nobiles*. Voy. l'état des controverses et la bibliographie dans WILLEMS, *Le droit public romain*, 7^e éd. (1910), p. 161-162.

ce délai. Appius resta seul en dépit des efforts de sept tribuns de la plèbe. Il quitta la censure au moment de se faire élire consul pour 447/307. Si on admet la date de Diodore, on supprime plus aisément le récit de Tite-Live et la prolongation illégale des pouvoirs d'Appius. C'est ce qu'a fait l'Allemand Niese¹.

Pour comprendre la question, il est utile d'avoir sous les yeux quelques données chronologiques. Le tableau suivant les présente, annexées aux dates de la chronologie varronienne ; car Diodore suit, en général, des Fastes différents de ceux de Tite-Live.

Les Fastes Capitolins concordent avec Tite-Live².

436/318	censure de L. Papirius Crassus et de C. Maenius, <i>lustrum</i> XXV.
442/312	censure d'Ap. Claudius Caecus et de C. Plautius Venox, <i>lustrum</i> XXVI.
[444/310	date de Diodore pour la censure d'Appius.
445/309	année de dictature.
446/308	sortie de charge d'Appius.
447/307	Ap. Claudius Caecus et L. Volumnius cos.
— —	M. Valerius Maximus et C. Junius Bubulcus censeurs, <i>lustrum</i> XXVII.
450/304	censure de Q. Fabius Maximus et de P. Decius Mus, <i>lustrum</i> XXVIII.
453/301	dictature.
454/300	censure de P. Sempronius Sophus et de P. Sulpicius Saverrio, <i>lustrum</i> XXIX.

Il résulte de ce tableau que la durée du lustre, c.-à-d. de l'espace qui sépare deux censures, est variable. Le lustre XXVI est de six ans, avec les dates des Fastes et de Tite-Live, de huit ans avec celles de Diodore ; le lustre XXVII, de quatre ans, avec les premières, de deux avec les secondes, si on défalque l'année de dictature ; le lustre XXVIII, de trois ans ; le lustre XXIX, de trois ans, sans l'année de dictature. Le lustre avait une durée

1. NIESE, *Grundriss der römischen Geschichte*, 4^e éd. Munich, 1910, p. 82. Il avait d'abord fait soutenir cette opinion dans une thèse de son élève, Carl SIEKE, *Appius Claudius Caecus censor i. J. 444/310* (Marbourg, 1890), p. 9 suiv. — Dans cet article, je me borne autant que possible aux données fournies par les documents : je ne discute pas les hypothèses purement imaginaires, comme celle des censures multiples d'Appius, inventées par K. J. Neumann et placées en 310 et 308 (GROCKE et NORDES, *Einleitung*, III, 301).

2. Voy. l'édition des Fastes Capitolins dans le *C. I. L.*, t. I, 1^{re} éd., p. 432 ; 2^e éd., p. 21.

théorique de quatre ans ; mais peut-être par suite d'une confusion déjà commise par les Romains sur l'expression *quinto quoque anno*, indiquant le retour périodique du recensement, cet intervalle était souvent pris pour une durée de cinq ans. En fait, le sénat décidait du moment favorable. Les années de dictature pouvaient reculer l'élection des censeurs, mais on ne sait s'il faut les compter dans la chronologie réelle. Les dates de Diodore donnent une répartition choquante : 8 + 3 (2). Celles de Tite-Live sont, à première vue, plus satisfaisantes, puisqu'on a la répartition 6 + 5 (4). Quand le lustre avait une longueur ou une brièveté excessive, cela tenait à des causes spéciales et les Anciens en faisaient la remarque. Nous ne trouvons rien de semblable dans notre cas. En général, on tendait plutôt à allonger le lustre qu'à le raccourcir ; les entrepreneurs de marchés publics avaient intérêt à prolonger des baux et des contrats avantageux ; ils étaient aidés en cela par la complicité et par la maladie humaine de la procrastination. La brièveté du lustre XXVIII ne nous est pas expliquée, mais il n'est pas très difficile d'en trouver la cause. En 447/307, Appius est consul. Tite-Live nous dit qu'il resta dans la ville au lieu d'aller aux armées, *ut urbanis artibus opes augetet*. Il est là pour veiller sur son œuvre. On peut, sans trop de hardiesse, imaginer qu'il empêcha les nouveaux censeurs d'y toucher. Mais quand cet homme gênant fut sorti du consulat, dès qu'on le pût, on nomma de nouveaux censeurs, Fabius et Decius Mus, pour corriger sa répartition des citoyens. C'est pourquoi leur entrée en charge ne fut séparée de celle des précédents que par un intervalle de trois ans.

Tite-Live et Diodore racontent tous deux que la *lectio senatus* d'Appius ne fut pas acceptée par les consuls de l'année suivante et que le sénat fut convoqué d'après l'ancienne liste¹. Tite-Live donne les noms de ces consuls à cet endroit même, C. Iunius Bubulcus et Q. Aemilius Barbula (IX, 30, 1). Ce sont les consuls de 443/311. Diodore ne les nomme pas (§ 5) : il dit simplement *οἱ ἑπταεταί*. D'après la chronologie de Diodore, ces consuls ne pouvaient être que ceux de 446/308, l'année de la sortie de charge d'Appius et de son élection au consulat. L'année 445/309 est une année de dictature pendant laquelle il n'y a pas de consuls². La chronologie de Tite-Live est plus claire et plus cohérente.

1. La liste du sénat était dressée au commencement d'une censure et entrain en vigueur immédiatement. Elle précédait donc les opérations proprement dites du cens.

2. *Fastes capitolins*. I. c., année 415: « *Hoc anno dictator et magister eq. sine cos.* »

Contre la liste de Tite-Live, on allègue que les dix-huit mois d'Appius et de Plautius seraient répartis sur trois années: ils entrent en charge en 442 et Plautius démissionne en 444. Cela suppose l'élection à la fin de 442, ce qui est contraire aux usages constants. Mais la fixation à 442 de l'abdication de Plautius résulte d'une fausse interprétation. Sous la date de 444/310, Tite-Live écrit: « Ap. Claudius censor circumactis decem et octo mensibus, quod Aemilia lege finitum censurae spatium temporis erat, cum C. Plautius collega eius magistratu se abdicasset, nulla ui compelli ut abdicaret potuit. P. Sempronius erat tribunus plebis, qui finiendae censurae intra legitimum tempus actionem susceperat. » (IV, 33, 4-5.) Tite-Live dit de Plautius *abdicasset*, non *abdicaret*. L'action est achevée depuis un certain temps. La question se posait dès ce moment, mais rien ne prouve qu'Appius n'était pas seul censeur depuis un certain temps, quand Sempronius entreprit de le faire abdiquer. Les censeurs étaient élus et entraient en charge avant le départ des consuls aux armées. Si Appius et Plautius ont reçu leurs fonctions en avril 312, les dix-huit mois de la loi Aemilia finissaient en octobre 311: le mois d'octobre était le terme le plus tardif pour procéder au lustre¹. Les tribuns de la plèbe entraient en charge le 10 décembre, par conséquent Sempronius et ses collègues le 10 décembre 311. De l'abdication de Plautius à cette date, trois mois à peine s'étaient écoulés. On savait maintenant qu'Appius ne suivrait pas son exemple. Cet intervalle était nécessaire pour que la décision d'Appius fût connue et rendue certaine, pour qu'elle eût produit son effet de scandale. Les débats qu'elle devait soulever se rapportaient bien à l'an 444/310. Tite-Live a eu raison de les placer là tout en rappelant l'abdication de Plautius qui a précédé forcément de quelque temps. On peut ajouter qu'une alerte donnée par les Étrusques parut rendre nécessaire la création d'un dictateur.

fuerunt ». Tite-Live mentionne aussi cette dictature de L. Papirius (IX, 38, 9-15), mais s'est un peu embrouillé dans le détail des faits. Il réunit en une année les événements de 444-445 (IX, 33-40) et qualifie Fabius de consul (40, 18 et 20), alors qu'il triompha comme proconsul: « L. Papirius Sp. f. L. n. Cursor III ann(o) CDXLIV, Dict. II, de Samnitibus idibus oct.; Q. Fabius M. f. N. n. Maximus Rullian(us) an. CDXLIV II pro cos. de Etrusceis idib. non. » (*Acta triumph.*, C. I. L., t. I, 2^e éd., p. 45; an. varr. 445). On sait, au surplus, les difficultés presque insolubles qu'apportent à la chronologie réelle les années de dictature des fastes.

1. Sur ces questions de date, voy. MOMMSEN, *Droit public*, t. IV, p. 26 et 28. J'écarte ci-dessus le jugement du même, p. 27, n. 1: « Si Tite-Live relate l'élection d'Appius vers la date de 442 (9, 29) et l'expiration de ses pouvoirs en 444 (9, 33), c'est par négligence. »

Ce put être pour les censeurs de 312 un retard de quelques semaines. L'objection tirée de la date de l'abdication de Plautius doit donc être écartée.

Enfin la date de 312 est donnée à la fois par Tite-Live et par les Fastes Capitolins. Bien que l'inscription de la Regia fût gravée au temps où il écrivait, l'historien se fonde sur une chronologie de fastes différente. Nous avons donc là deux sources distinctes. On peut objecter qu'elles ne valent pas mieux l'une que l'autre. Sans doute elles ont chacune leurs erreurs. Mais leur accord garde une valeur que le parti pris seul peut faire méconnaître au profit d'une troisième chronologie. Et les Fastes capitolins reposent pour ce point particulier sur une tradition ancienne dont nous connaissons un écho indépendant, dans Frontin, le grand personnage qui en 97 de notre ère entreprit le *De aquae ductibus Urbis Romae*.

Au ch. 5, il dit d'Appius : « M. Valerio Maximo P. Decio Mure consulibus . . . , aqua Appia in urbem inducta est ab Appio Claudio Crasso censore, cui postea Caeco fuit cognomen . . . Collegam habuit C. Plautium, cui ob inquisitas eius aquae uenas Venocis cognomen datum est. » Voici d'autre part comment les Fastes capitolins annoncent la même censure : « Cens(ores) Ap. Claudius C. f. Ap. n. Caecus, C. Plautius C. f. C. n. qui in hoc honore Venox appellatus est. »

L'indication de Frontin remonte vraisemblablement à une tradition de fastes. Elle contient sur le surnom et le sobriquet d'Appius des renseignements dont nous n'avons aucune raison de douter et qui ont tout le style des fastes. Que l'on compare les formules des fastes capitolins : « C. Marcius C. f. L. n. Rutilus, qui postea Censorinus appellatus est » (444 et 460 varr.) ; « . . . qui in hoc honore Censorinus appell(atus) e(st) » (489) ; « M'. Otacilius C. f. M'. n. Crassus qui in hoc honore Messall(a) appell(atus) e(st) » (491) ; etc. Frontin est d'accord avec les Fastes Capitolins sur le sobriquet *Venox* et en explique l'origine. Drumann prétendait que *Venosus* aurait mieux répondu au mérite attribué à Plautius et soutenait que *Venox* était une variante de *Venno* employé dans la gens Plautia. Mais *uenosus* eût été un mauvais compliment, l'épithète convient à un vieillard qui n'a que la peau et les os : Perse, dans sa langue cherchée, en qualifie les œuvres d'Attius. Au contraire, *Venox* peut être la forme hypocoristique ou abrégée d'un composé tel que **Venoceps*. D'ailleurs, les sobriquets échappent à toute règle. Celui-ci a dû naître dans les chantiers de l'aqueduc, et, si la gens Plautia admettait déjà le surnom de *Venno*, le calembour a pu aider à la création de *Venox*.

Tout ce que nous avons à retenir ici, que l'histoire soit vraie, fausse ou vraisemblable, c'est que Frontin connaissait une tradition semblable à celle des Fastes capitolins, mais encore plus complète puisqu'elle donnait non seulement l'origine de *Venox*, mais encore le surnom primitif d'Appius. Frontin est seul à nous l'avoir conservé. Le surnom de Caecus était à l'origine un sobriquet comme *Venox*. Il dut être attribué au vieil homme d'État par la reconnaissance compatissante des Romains après son discours contre Pyrrhus. Il fut tellement caractéristique qu'il fit disparaître le surnom officiel *Crassus* ; déjà, par anticipation, les Fastes capitolins l'inscrivent dès la censure. Les savants chargés par Auguste de dresser ces listes n'en connaissent peut-être plus d'autre¹.

Les Allemands écartent dédaigneusement le texte de Frontin : « Toute l'histoire de la République, disent-ils, repose sur Tite-Live après le règne d'Auguste. » On voit que non. A côté du récit de Diodore, nous avons une autre tradition et cette tradition est, en somme, représentée par trois branches, Tite-Live, les Fastes du Capitole, Frontin. La comparaison des deux premières avec Frontin permet de supposer qu'elle était ancienne, antérieure à Licinius Macer certainement.

Une dernière difficulté reste à écarter. Si Tite-Live a raison, Diodore se trompe. Quelle est l'origine de son erreur. Deux explications paraissent possibles.

En 313, l'année avant la date fixée par Tite-Live, et en 311, l'année avant la date fixée par Diodore, C. Junius Bubulcus Brutus est consul. La censure d'Appius omise d'abord en 312 aurait été rétablie à une fausse place dans les fastes suivis par Diodore. L'hypothèse mériterait d'être retenue si elle cadrerait tout à fait avec la disposition matérielle des Fastes. Mais d'abord Junius n'est pas nommé aux deux dates au même rang : il est second, après Papirius, en 313, et premier, avant Q. Aemilius Barbula en 311. De plus, les noms des censeurs sont inscrits, non pas à la suite de ceux des consuls qui étaient en exercice l'année précédente, mais à la suite de ceux de l'année courante. L'explication serait valable pour une série homogène, par exemple une liste de consuls, où l'on relèverait des transpositions ; ou encore pour le cas où des censeurs seraient assignés par deux sources à deux années désignées par les mêmes éponymes. L'erreur est inex-

1. Je ne m'attarde pas à discuter l'hypothèse de Mommsen, *Röm. Forschungen*, t. I, p. 302 ; tr. fr., t. c., p. 391.

plicable par les consuls de l'année précédente, à plus forte raison par un seul des deux.

Rappelons-nous plutôt ce qu'est Diodore. C'est un compilateur, un industriel du livre. Il serait stupéfait de nous voir lui consacrer tant de pages. Il a travaillé très vite. Au chapitre 27, il a copié dans sa chronique les noms des magistrats éponymes pour l'année varronienne 444 : Démétrius de Phalère à Athènes, Q. Fabius pour la seconde fois et C. Marcius à Rome. Puis il a raconté diverses histoires. A la fin des récits relatifs à cette année, il trouve dans un des auteurs qu'il copie un récit de la censure d'Appius. Ce récit est placé là chez cet auteur parce qu'en 444/310, Appius, fort de son crédit politique, a refusé de quitter la censure. Cet acte d'autorité achève sa physionomie. L'auteur parle aussi de l'élection de Flavius, qui n'aura lieu qu'en 430/304. Diodore écrit pour un public que l'histoire intérieure de Rome laisse indifférent. Mais la censure d'Appius est célèbre. Le surnom de Censeur est aussi populaire que celui de Caecus. Le discours contre Pyrrhus vaut au personnage la curiosité du monde hellénique. En une page, Diodore réunit tout ce qui lui semble intéressant, le sans-gêne du censeur à dépenser les deniers publics, la construction de l'aqueduc et de la voie Appienne, la *lectio senatus*, la répartition des *humiles* dans les tribus, l'élection de Flavius, la cécité d'Appius. En tête, sans regarder ni les dates de son auteur ni celles qu'il a inscrites lui-même douze pages plus haut, il écrit : « A Rome, cette année-là, on élut des censeurs : ἐν δὲ τῇ Ῥώμῃ κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτὸν τιμητὰς ἐΐλοντο. » Il n'en est qu'au livre XX de sa *Bibliothèque*. Il en doit écrire en tout quarante. Il est pressé¹.

V

Le morceau de Tite-Live qui est le plus favorable à la thèse des *Römische Forschungen* est le récit des discussions soulevées à Rome par la décision que prit Appius de rester seul censeur.

Le début est un véritable exorde : « Permulti anni iam erant cum inter patricios magistratus tribunosque nulla certamina fuerant, cum, ex ea familia cui velut facto res cum tribunis ac plebe erat, certamen oritur. » (IX, 33.3.) Ce début annonce un récit orné par toutes les ressources de la rhétorique. Nous

1. La date de Diodore a été acceptée par M. DE SANCTIS, *Storia dei Romani*, t. II, p. 229.

allons lire autre chose que de simples annales, un morceau de bravoure. Dès maintenant, le héros est annoncé, marqué de la fatalité domestique qui met toujours aux prises les Claudii et les tribuns de la plèbe. L'origine du débat est rappelée en termes unis qui conviennent : « Ap. Claudius censor circumactis decem et octo mensibus quod Aemilia lege finitum censurae spatium temporis erat, cum C. Plautius collega eius magistratu se abdicasset, nulla vi compelli ut abdicaret potuit. » De cet énoncé des faits, il résulte que Plautius a déposé la censure simplement parce qu'il était arrivé au terme. Et c'est ce que va répéter Sempronius dans le discours qu'on lui prête (34, 10). Tite-Live a donné plus haut une autre explication. Après la *lectio senatus* d'Appius, la honte que Plautius aurait eue l'aurait déterminé à quitter sa charge. Explication invraisemblable, car cette *lectio* n'a pas dû se faire sans son concours. Mais l'écrivain tire de là une antithèse qui prépare le lecteur à la lutte d'Appius avec les tribuns : « Quia ob infamem atque invidiosam senatus lectionem uerecundia uictus collega magistratu se abdicauerat, Appius iam inde antiquitus insitam pertinaciam familiae gerendo solus censuram obtinuit. » (IX, 29, 7-8.) Le rôle de Plautius a été assez effacé. L'ensemble des faits le prouve. Le surnom de Venox le montre l'auxiliaire zélé d'Appius. Diodore le représente docile, ὑπήκοον. Mais un tel caractère n'était pas de nature à se heurter aux difficultés que devait soulever la persistance d'Appius. Au bout des dix-huit mois, il s'en va.

Alors P. Sempronius, tribun de la plèbe, qui a juré de forcer Appius à démissionner, l'attaque et lui allègue la loi Aemilia qui limite les opérations de la censure à dix-huit mois, action intentée dans l'intérêt public, fondée sur le droit, aussi bien accueillie des masses que des aristocrates. « actionem non popularem magis quam iussam, nec in uolguis quam optimo cuique gratiorem » (33, 3). On reconnaît dans cette fin de phrase toute la terminologie politique de l'âge suivant. La réponse d'Appius est une finesse de juriste. La loi Aemilia était obligatoire, dit Appius, pour les censeurs en exercice lors de sa promulgation. Mais les censeurs suivants ont été créés en tant que pourvus de la plénitude absolue du droit, *ut qui optimo iure* (34, 11-12). Or ce que le peuple a décidé en dernier lieu est seul valable et annule toutes dispositions antérieures; c'est une loi des Douze Tables, « ut quodcumque postremum populus iussisset, id ius ratumque esset » (33, 9; cf. VII, 47, 12). Elle obligeait les censeurs en charge à se soumettre à la loi Aemilia rendue après leur élection; elle rend aux censeurs suivants la plénitude de leurs pouvoirs.

Appius, créé censeur *optimo iure* par la volonté du peuple, est dégagé de toute limitation portée par une loi antérieure: « Nam et si tenuerit lex Aemilia eos censores quorum in magistratū lata esset, quia post illos censores creatos eam legem populus iussisset quodque postremum iussisset id ius ratumque esset, non tamen aut se aut eorum quemquam qui post eam legem latam creati censores essent teneri ea lege potuisse » (33, 8-9). A cette argumentation captieuse, Sempronius répond par un long discours direct rédigé suivant toutes les règles, une composition qui fait honneur au génie de Tite-Live. Mais quand, après ce discours, Sempronius veut se saisir de la personne d'Appius, six seulement de ses collègues le suivent ; trois interviennent contre eux, *summaque invidia omnium ordinum solus censuram gessit* (34, 26).

Dans ce récit l'attitude d'Appius est odieuse à tout le monde. Cette dernière phrase n'est que la répétition un peu différente de celle du début, *actionem... nec in uolgu quam optimo cuique gratiorem*. Cette touche est encore une fausse couleur que suggère la rhétorique à Tite-Live. Elle est en contradiction avec cette partie de l'histoire d'Appius, donné pour un fauteur des classes populaires.

Cette analyse montre qu'il est, en somme, facile de séparer des ornements ajoutés par Tite-Live le fonds réel et solide que lui apportait la tradition. Dans ce qui précède, on rattacherait encore volontiers à la tradition le discours d'Appius. Il est résumé en style indirect. Tite-Live lui donne donc la forme d'une citation, d'un emprunt à un historien antérieur. Le raisonnement d'Appius est trop bien approprié à l'esprit formaliste et finassier d'un juriste pour avoir été inventé par Tite-Live. Appius est un des premiers maîtres du droit romain et avait écrit un traité *De usurpationibus*. Par *usurpatio*, on entendait les mesures que prend le possesseur d'un droit pour le conserver à l'encontre de l'action d'autrui, par exemple celles qui permettent à un propriétaire d'interrompre l'usucapion ou de garder une servitude. La recherche de ces moyens est conforme à l'esprit de l'homme qui arguait d'une formule de style, *ut qui optimo iure*, pour annuler l'effet d'une loi positive. Le discours de Sempronius, outre son caractère général, son ton, son style, a des éléments conventionnels, comme le mouvement ironique où on lit: « Ne degeneraueris a familia imperiosissima superbissima » (34, 15). Il suppose que l'intervalle des lustres est constant et de cinq années (cf. 34, 16, *triennium et sex menses*). Le fonds n'en est pas plus authentique que la forme.

Il reste qu'Appius a continué seul ses fonctions de censeur malgré l'opposition d'une partie des tribuns. L'illégalité, si vraiment elle existait, était beaucoup moins grave qu'on ne pourrait le croire d'abord. Le cens était accompli, marqué par les réformes qu'Appius avait introduites avec la complicité au moins passive de son collègue. La lustration était faite. Le lustre était fondé, *lustrum conditum*, suivant l'expression rituelle. Les grandes entreprises du censeur, l'*aqua Appia*, la route n'étaient pas achevées. Appius voulait rester en charge pour les terminer. Plus tard, en 585/169, un autre Claudius, C. Claudius Pulcher, censeur avec Ti. Sempronius Gracchus, sollicita une faveur analogue, « *ut ex instituto. ad sarta tecta exigenda et ad opera quae locassent probanda, anni et VI mensium tempus prorogaretur* » (TITE-LIVE. XLV, 15, 9). La demande fut écartée par l'intercession d'un tribun qui n'avait pas été inscrit par les censeurs sur la liste du Sénat. Les mots *ex instituto* prouvent que cette prolongation spéciale n'était pas inouïe. Cent cinquante ans plus tôt, la censure, encore voisine de ses origines, n'était pas aussi bien réglée. Le cas paraissait contraire à la loi ou pouvait le paraître. D'autre part, le principe de la collégialité était strictement appliqué aux censeurs ; car, disait-on, la ville avait été prise par les Gaulois au cours d'un lustre où, un censeur étant mort, on lui avait subrogé un successeur (IX, 34, 20 ; cf. V, 31, 6). Or Appius restait seul, tandis que les censeurs de 585 demandaient à continuer tous deux leurs fonctions. Cependant, du moment que la prolongation ne visait pas les fonctions propres du censeur, mais une sorte de curatelle, la continuation de la charge ne présentait pas plus de difficulté que le défaut de collégialité¹. La décision prise, laissant intacte la loi Aemilia sur laquelle avait porté le débat, a encore été inspirée par l'esprit formaliste des Romains. On s'est tourné vers une solution à côté.

L'opposition d'une partie des tribuns n'était pas inspirée par

1. MOMMSEN, *Droit public*, t. IV, p. 24, n. 2, se fondant, semble-t-il, sur le seul texte de TITE-LIVE, XLV, 15, 9, établit, comme règle générale que la prorogation de la censure pour des objets particuliers, après la lustration, avait une durée de dix-huit mois, égale à la durée de la fonction proprement dite. Cela est conforme aux analogies des autres promagistratures. Mais la censure était à part et la prorogation avait un but défini. La règle a-t-elle existé ? L'usage a pu varier et, s'il a été établi, peut-être n'est-ce que postérieurement au temps d'Appius. Appius aurait reçu deux prorogations successives. Il est plus naturel de s'en tenir au récit de Tite-Live : il se maintint jusqu'aux comices où il se présenta pour le consulat. Le passage de Tite-Live s'applique à la censure de 586/168. Le cas de Q. MARCIUS Rex, étudié ensuite, est une espèce différente, car Marcius était préteur urbain et alors sa prorogation est d'un an, durée de la préture, bien qu'elle ait pour effet de le substituer aux censeurs.

ces irrégularités de droit public qu'on alléguait pour dissimuler le vrai motif. Appius restait à Rome avec son titre et sa popularité. Il allait veiller sur son œuvre constitutionnelle. Il pouvait en se maintenant profiter des circonstances pour se faire élire consul. Et, en effet, il fut élu pour 447/307. La chose n'alla pas sans obstacle. « Appium censorem petisse consulatum comitiaque eius ab L. Furio tribuno plebis interpellata donec se censura abdicavit, in quibusdam annalibus inuenio » (T. L., IX, 42, 3). Un Allemand conclut de ces lignes qu'Appius voulait cumuler la censure et le consulat, qu'un tel cumul était illégal et inouï, que cette assertion prouve la fausseté du récit de Tite-Live. Mais le cumul d'une magistrature annale avec une magistrature non permanente comme la censure n'était pas interdit. Il y en a des exemples. En 482/272, L. Papius Cursor devait être à la fois consul et censeur¹. Enfin Tite-Live ne parle pas de cela, mais de la continuation d'une magistrature curule par une autre. Cela n'était pas interdit, quoique rare. Appius devait être préteur en 459/295 au sortir de son deuxième consulat². Les illégalités prétendues d'Appius sont des arguties d'avocat : au temps d'Appius, on plaidait contre sa personne ; de nos jours, on plaide contre son historien.

VI

La critique des sources, après avoir rongé pendant un siècle le récit de Tite-Live, devait fatalement s'attaquer à celui de Diodore, proclamé d'abord intangible. Les coups les plus violents lui ont été portés par M. Eltore Pais, que son *Histoire romaine* vient de faire nommer à l'Université de Rome, puis par Sigwart dans *Klio*³. Sigwart est plus radical, plus conséquent, plus logique que M. Pais. Voici sa thèse.

La tradition relative à la constitution et à l'histoire intérieure de Rome remonte au II^e siècle avant notre ère. Auparavant, il n'y avait rien. Cette tradition a donc été créée de toutes pièces. Nous la trouvons dans une des sources de Diodore. L'auteur exploité par Diodore était un grec qui connaissait mal les choses romaines. La tradition qu'il rédigeait contenait de grossiers anachronismes et donnait aux événements un caractère presque

1. MOMMSEN, *Droit public*, tr. fr., t. II, p. 166, n. 1.

2. MOMMSEN, *Ib.*, p. 178 et n. 2.

3. *Römische Fasten und Annalen bei Diodor*, dans *Klio (Beitr. zur alt. Gesch.)*, t. VI-1906, p. 269 et 341.

anonyme. Postérieurement, cette tradition avait été corrigée et atténuée par les annalistes romains. Les anachronismes les plus criants ont été alors effacés ; les révolutions ont été ramenées à des discordes entre les ordres ; des noms et des personnalités apparaissent. Cette revision a été rédigée dans une source latine de Diodore. Les deux auteurs, le Grec et le Romain, ont été combinés probablement avant Diodore, qui n'a eu qu'à suivre une compilation. Le mélange a été opéré par un Grec, qui vivait entre l'époque des Gracques et celle de Cicéron, soit Castor, soit Posidonius, soit quelque autre, on ne sait.

Ces conclusions reposent sur la dissection des récits qui sont, depuis Niebuhr, les patients de ces opérations, l'invasion gauloise, les tentatives monarchiques de Sp. Maelius, Sp. Cassius, Manlius Capitolinus, le décemvirat, la censure d'Appius. Une discussion générale demanderait un volume et paraît inutile. Du moment qu'on révoque en doute tous les faits et qu'on remplace l'histoire par la critique des sources, on rend la discussion impossible en supprimant son objet. Supposons que Louis XIV ait vécu au IV^e siècle avant notre ère. Il n'est pas difficile de voir comment s'est formée sa légende. Les récits de sa minorité et des troubles de la Fronde sont conformes à tout ce que nous apprend le folk-lore sur les enfances des héros. Quand ils ne s'imposent pas comme Hercule ou Jean de l'Ours presque dès le berceau par leur force ou par leur intelligence, ils ont les débuts pénibles qui feront contraste avec l'éclat de leur carrière. La première partie du règne, où Louis XIV sort victorieux de guerres sans cesse renaissantes, est une histoire inventée par l'orgueilleuse famille des Louvois. Un auteur qui vivait dans la famille rivale des Colberts, a voulu opposer à ce récit la peinture d'un roi magnifique, protecteur des arts et des lettres. C'est le même qui a imaginé les revers militaires de la fin du règne. Cette opposition des deux périodes est, en effet, de la plus haute invraisemblance ; car dans le train ordinaire des choses, il y a des hauts et des bas, des alternatives ; on ne voit jamais une série continue de succès suivie d'une série continue de désastres. On peut même conjecturer que cette deuxième légende est plus récente. L'auteur a voulu opposer à l'épopée du roi ambitieux et victorieux la leçon que donne le roi vaincu aux princes tentés par la gloire militaire. Cette tendance moralisante et pacifiste convient à ce qu'on est convenu d'appeler le XVIII^e siècle, dépeint comme un siècle de rationalisme et d'humanitarisme. C'est alors que paraît, sous le nom d'un prêtre du règne de Louis XIV, un ouvrage d'imagination, *Télémaque*, destiné à répandre les mêmes leçons

sous le voile d'une fiction avouée. Il y aurait aussi beaucoup à dire sur l'emblème solaire attribué à Louis XIV. Mais cela nous jetterait dans des hypothèses, hors du terrain solide de la critique des sources.

La critique des sources, inspirée par le scepticisme, tourne donc au jeu d'esprit. Sigwart attribue à la source grecque de la compilation utilisée par Diodore la première partie du chapitre : censure avec Plautius, dépenses sans règle, *aqua Appia* et voie Appienne, introduction d'affranchis dans le sénat, réforme des tribus. La source latine prend ensuite (depuis τὸ δ'ἔλεον) et contient d'abord une phrase générale : « Voyant qu'il se faisait un trésor de haine auprès des nobles, παρὰ τοῖς ἐπιφανέστατοις, il évita de choquer quelques-uns des autres citoyens (ἐξέβληνε τὸ προσκόπτειν τισὶ τῶν ἄλλων πολιτῶν), en se préparant comme antidote à la répulsion des nobles, τῶν εὐγενῶν, la faveur du grand nombre, παρὰ τῶν πολλῶν. » Diodore raconte ensuite la revue des chevaliers et le mépris des consuls pour la liste du sénat dressée par les censeurs ; cela est encore pris dans la source latine. Puis la source grecque revient avec l'élection invraisemblable d'un fils d'affranchi, Cn. Flavius, à l'édilité curule.

La distinction des deux sources est fondée sur une différence de terminologie. La première source oppose ὁ δῆμος à ἡ σύγκλητος ; la seconde οἱ ἐπιφανέστατοι à οἱ ἄλλοι πολῖται. La dernière phrase, sur la cécité feinte d'Appius, s'oppose par son rationalisme à l'explication mystique d'un châtement divin ; par suite, Sigwart inclinerait à y voir la source latine, plus récente. Mais il y a παρὰ τῆς συγκλήτου : cela suffit à l'attribuer à la première source.

Ce genre de preuves n'est admissible que si les différences de terminologie sont absolues. L'auteur se sert de ὁ δῆμος et de ἡ σύγκλητος dans des oppositions générales du *populus* au *senatus*. Quand il vient à préciser, il appelle les nobles par leur nom d'abord, οἱ εὐγενεῖς. Dans une phrase attribuée à la seconde source il les appelle οἱ ἐπιφανέστατοι, mais dans cette même phrase, à la fin, reparait οἱ εὐγενεῖς. Cette phrase est précieuse, car elle ruine le raisonnement de Sigwart, et c'est bien un hasard qui en a dicté les termes, ou plutôt le souci que trahit tout ce morceau, d'éviter les répétitions trop voisines d'expressions. C'est le même souci qui suggère des termes variés pour désigner l'autre groupe de citoyens οἱ ἄλλοι πολῖται, οἱ πολλοί, οἱ θυσγενεῖς¹. Ce souci est visible encore, quand, obligé de nommer les séna-

1. θυσγενῶν F Laurentianus du XIV^e s. ; συγγενῶν R (Parisinus du XI^e s.). Sigwart.

teurs deux fois dans le même membre de phrase. Diodore se sert successivement de *οἱ πύνηδες*, puis de *οἱ συγκαλητικοί*. Diodore est un écrivain maladroit, qui aurait pu tourner sa phrase de manière à éviter cet embarras. Mais il a évité du moins la répétition matérielle du même mot.

De cette étude minutieuse, un point est à retenir. Diodore n'oppose pas ici les patriciens et les plébéiens, mais la noblesse ou le sénat aux autres citoyens, aux *ignobiles*. Cela est tout à fait d'accord avec Tite-Live qui date précisément de l'époque d'Appius l'opposition entre la *forensis factio* et la noblesse (IX, 46, 10 et 13). Le fait est capital dans l'histoire intérieure de Rome. Les luttes entre la plèbe et le patriciat étaient désormais terminées. Il ne restait plus aux plébéiens qu'à participer au pontificat et à l'augurat, les seules fonctions religieuses qui eussent une importance politique : un léger effort va les y faire entrer. Mais leur accession aux magistratures et au sénat les a classés dans la même caste que les patriciens. Cependant autour d'eux, dans la ville, s'est développé un prolétariat de gens de métier, d'affranchis, de spéculateurs. Certains ont une fortune mobilière considérable, puisqu'Appius peut les faire entrer au sénat ; ils ont au moins le cens requis à cette époque. Ainsi s'opposaient les *nobiles* et les *humiles* ou *ignobiles*. Ils forment un parti nouveau que Tite-Live appelle *forensis factio*, qui s'appuie, comme naguère les plébéiens, sur les éléments les moins recommandables et les plus déshérités. Plus tard, dans la langue politique de l'époque cicéronienne, ce parti sera celui des *populares* s'opposant aux *optimates*. Voilà le fait considérable que Diodore et Tite-Live nous mettent sous les yeux.

Tandis qu'on opposait jusqu'ici les deux historiens, Sigwart a montré la concordance presque littérale de certains paragraphes de Diodore, ceux qu'il attribue à la source grecque, avec Tite-Live, IX, 46. Qu'il gâte ce rapprochement par une méconnaissance du rapport de ce chapitre de Tite-Live avec son récit de la censure (IX, 29, 6¹), le résultat n'en est pas moins acquis. L'esprit de système lui laisse les yeux ouverts sur des évidences que le même esprit dérobait à Mommsen : la cécité les a différemment affectés.

On voit que la critique des sources apporte quelques précisions nouvelles au milieu de constructions inacceptables.

1. Il admet la possibilité, mais non la vraisemblance, d'un rappel de Tite-Live au récit de la censure, quand l'historien en est venu à l'édilité de Flavius (p. 374 n. 1). Une telle réflexion est l'avoué déguisé d'un embarras que le système ne peut ni accepter ni écarter.

Sur le fond des choses, Sigwart est tout à fait extrême. Le récit de la censure d'Appius Claudius n'est que l'anticipation, le recul dans un passé plus éloigné, d'événements plus récents, les censures de C. Claudius Pulcher en 585/169¹ et d'Ap. Claudius Pulcher en 618/136². Flavius a pu exister; mais ou il n'était pas fils d'affranchi ou de client ou il n'est pas devenu édile curule. C'est seulement après la guerre sociale que des fils d'affranchis pénètrent isolément dans le sénat; c'est seulement grâce à César qu'ils y ont accès en nombre. S'il s'agit d'un fils de client, car ἀπελευθέρουζ pourrait avoir ce sens³, le fait n'est pas possible avant le II^e siècle avant notre ère. La mention des chevaliers par Diodore nous fait descendre au temps des Gracques. La longue phrase sur le pavage de la voie Appienne λίθοις στέρραις est un autre anachronisme; Tite-Live, XLI, 27, 5, nous apprend qu'en 580/174, les censeurs Q. Fulvius Flaccus et A. Postumius Albinus, pour la première fois, *primum omnium*, donnèrent l'entreprise des voies à cette condition de les paver. Le récit de Diodore ne contient rien d'historique.

Ces négations sont, en tout cas, encore plus mal établies que les assertions qu'elles contredisent. Les deux censures de 585 et de 618 sont données par les historiens pour particulièrement rigoureuses. Dans celle de 618, c'est le membre de la gens Claudia qui s'est montré sévère et qui a été contenu par son collègue.

Nous n'en savons pas plus. Cependant nous pouvons nous faire une idée de l'attitude d'Appius Pulcher. En 612/142 déjà, il se présentait à la censure contre Scipion Emilien le second Africain. Appius, dit Plutarque⁴, arriva sur le forum entouré de sénateurs et de nobles; Scipion avait à sa suite des inconnus, *ignobiles*, des affranchis, une foule de piliers du forum, ἀνορθώπουζ ἀγεννεῖζ καὶ δεδουλευκόταζ, ἀγορραίουσ δὲ καὶ δουκλήνουζ

1. TITE-LIVE, XI, V, 15, 3-7. Mais Tite-Live parle d'affranchis, d'anciens esclaves qui *servitutem servissent*.

2. DION, fragm. 80; FESTUS, quatern. XIII, f° 23.

3. Sigwart remarque que δοῦλος désigne quelquefois en grec un homme qui est dans la situation du client romain. Le mot δοῦλος a donc pu servir pour traduire *cliens*. En conséquence, ἀπελευθέρουζ a pu rendre l'idée du client émancipé. On notera qu'à ce compte la terminologie grecque aurait un mot auquel ne correspond rien en latin. Mais tout cela est gratuit. Tite-Live dit *libertinorum filius inquinaverat*, et non *emancipatorum clientium*. A quoi l'on peut répliquer que la source indirecte de Tite-Live peut être un auteur de langue grecque employant ἀπελευθέρουζ. Mais cet auteur serait un annaliste romain se servant du grec. Qu'un Fabius Pictor ou un autre, écrivant à Rome, se soit servi de ἀπελευθέρουζ en ce sens, et par suite de δοῦλος pour traduire *cliens* πῶς ἄρα, cela n'est pas seulement gratuit, cela est invraisemblable.

4. PLUTARQUE, *Aem. Paullus*, 38, 3.

ἐγὼν ταναχάειν. Ce qui fit dire à Appius : « Paul-Émile, gémiss sous terre en voyant ton fils conduit à la censure par Aemilius le crieur et Licinius Philonicus ! » Ces noms d'affranchis nous disent quel cas, six ans plus tard, Appius devait faire de cette classe d'électeurs.

C. Appius Pulcher en 585 s'opposa d'une manière efficace à une mesure que son collègue Ti. Sempronius Gracchus voulait prendre et qui équivalait en fait à dépouiller du droit de cité une partie des affranchis¹. Il n'était question d'appliquer ces mesures qu'aux anciens esclaves, non aux fils d'affranchis. Échappaient à l'exclusion du droit de suffrage les pères d'un enfant âgé de plus de cinq ans et les propriétaires d'un bien foncier d'une valeur supérieure à trente mille sesterces². Cependant Appius Pulcher faisait opposition. Mais il accepta que ces pauvres gens fussent tous groupés dans une seule tribu urbaine. La question se posait autrement au temps d'Appius Caecus. Il n'y a guère que le mot de *libertini* qui soit commun aux deux situations. On ne peut admettre que cette censure de 585 ait été projetée dans le passé du v^e siècle de Rome. Il serait plus court et plus vraisemblable de dire que l'histoire de la censure de 442 a été inventée sans modèle.

La vérité est que la classe des *libertini* a été pour Rome un perpétuel problème social ; même sous l'Empire, les affranchis sont tenus à distance³. Dans tout le cours de l'histoire, les nécessités de la vie et la facilité de tous les jours leur ouvrent des portes qu'on veut ensuite leur fermer. Les deux censures dont nous venons de parler marquent un de ces moments de réaction. La censure d'Appius Caecus est, au contraire, un premier pas dans la voie des concessions. Rien n'empêche de croire que, faites à regret, elles n'aient été vite reprises ou ne se soient heurtées à l'opposition de l'aristocratie, à l'opposition même de tous les citoyens d'origine libre.

Les autres objections faites au récit de Diodore ont moins de portée. L'ordre équestre n'existe pas avant les Gracques. Mais les *equites equo publico* sont aussi anciens que la division des citoyens en classes. La revue des cavaliers au forum, *equitum census*, faisait partie des opérations du cens qu'elle clôturait. Le

1. L'hypothèse de Sigwart a d'abord été proposée par E. Pais, *Storia di Roma*, t. II, p. 561.

2. Voy. les notes de Weissenborn sur Tite-Live, XLV, 15, 1.

3. L'histoire racontée par Strébone, *Claudius*, 24,1 et le plaidoyer que l'empereur Claude est obligé de prononcer en faveur d'un fils d'affranchi fait sénateur, le prouvent.

cens des chevaliers existe peut-être depuis 351/403¹. L'édilité curule est donnée aux plébéiens dès 390/364 probablement. Qu'un fils d'affranchi, soutenu par l'argent et par une faction populaire, y parvienne soixante ans plus tard, cela n'a rien d'in vraisemblable².

Enfin il est naturel que Diodore décrive la voie Appienne telle qu'elle est de son temps. Mais le passage où Tite-Live parle de l'établissement de la chaussée et du pavage des voies romaines est obscur et sujet à discussion³. Il vaudrait mieux citer celui du même historien qui attribue aux Ogulnii, édiles curules en 458/296, l'établissement d'un passage dallé pour les piétons le long de la voie Appienne, depuis la porte Capène jusqu'au temple de Mars, sur une distance d'environ un kilomètre et demi (X, 23,12). La chaussée elle-même ne fut pavée que plus tard (cf. 47,4 et XXXVIII, 28,3). L'erreur de Diodore sur un détail ne peut entraîner le rejet de tout son récit.

VII

Après cette critique des sources et la critique de leur critique, on peut résumer brièvement les actes connus d'Appius Claudius Caecus.

Porté à la censure après la plus grave crise des guerres sam-

1. TITE-LIVE, V, 7,5.

2. SIGWANT, l. c., p. 374, affirme qu'au temps de la guerre d'Hannibal les patriciens étaient seuls à obtenir habituellement l'édilité curule. Il s'appuie sur POLYBE, X, 4,1 (lire : 2). Mais Polybe s'exprime de façon équivoque. Il veut dire que, d'après la coutume, cette année-là, une année impaire varronienne (541, 213), l'édilité revenait aux patriciens. Voy. MOMMSEN, *Droit public*, IV, 175, n. 1. La date donnée par HENZE, dans *Real-Encyclopädie*, IV, 1463, 31, est une erreur résultant d'une méprise sur T.-L., XXV, 2,6 : cette édilité est encore rattachée à 541/213 par Tite-Live.

3. TITE-LIVE, XLI, 27,5 : « Censores vias sternendas silice in urbe, glarea extra urbem substruendas marginandasque primi omnium locauerunt. » Par *glarea*, on doit entendre un cailloutis donnant de la consistance au sol ; par *silice*, une lave basaltique, d'un gris bleuâtre, et, par extension, toute pierre dure pouvant servir au pavage. Les *marginas* sont les trottoirs. Il semble que c'est cet ensemble de dispositions qui constitue l'innovation des censeurs en 580/174. Ce texte n'exclut pas l'existence de voies pavées auparavant. Au surplus, l'empierrement par un cailloutis est un procédé moins primitif, qui exige plus de soin qu'un dallage en grosses pierres. On doit comparer la phrase de Tite-Live, la description de la voie Flaminienne par TIMULE, I, 7,59-60 : « Namque opibus congesta tuis hic [sur les trottoirs : *glarea dura* | sternitur, | hic [sur la chaussée] apla iungitur arte *siler.* » Les deux modes de couverture se prêtaient à diverses applications. Le mérite des censeurs de 580/174 est d'avoir en quelque sorte défini le type de la voie romaine. Le *sub* de *substruendas* s'oppose à *marginandas*, les trottoirs étant plus élevés que la chaussée : *substruendas* n'est donc qu'une variante de *sternendas*.

nites, Appius sent qu'un double problème va se poser devant le sénat.

Dans Rome, la monnaie a été introduite depuis une trentaine d'années, pour répondre aux besoins d'un commerce croissant. Effet du développement des transactions, elle devient cause à son tour et donne un nouvel essor aux échanges. De la foule d'une cité plus peuplée, des gens ont surgi qui possèdent une fortune autrement établie qu'en fonds de terre. Sans entrer dans les discussions byzantines qu'a soulevées le mot *humiles*, on voit aisément que ces humbles sont des affranchis, des gens de métier, des commerçants, des plébéiens aussi qu'a déclassés l'ascension de certaines familles¹. Les plus favorisés gagnent de l'argent par leur travail, ce qui leur ferme la carrière politique : une magistrature romaine est incompatible avec l'exercice d'un métier. L'élection de Cn. Flavius à l'édilité curule fut un scandale, parce qu'il était affranchi. Mais en même temps, Tite-Live a une autre version. L'élection faillit être empêchée parce que Flavius était scribe des édiles, donc un salarié. Nous trouvons là opposées deux tares qui devaient être souvent unies : le métier et l'origine servile. Cette population mêlée n'a pas de cadres, sauf peut-être ces corporations ouvrières qu'on faisait remonter à Numa. Les jours d'élection, elle flotte sur le forum, sûre et dépitée de n'exercer aucune influence. Les nobles ne connaissent pas ces gens-là. Les liens de la clientèle se sont dénoués. En 363/391, les clients de la *gens Furia* ont déclaré qu'ils ne défendraient pas un membre de cette *gens*². On peut supposer que, quatre-vingts ans plus tard, les clients sont tout à fait émancipés. Au surplus, les nobles vivent dans leurs domaines et ne viennent à Rome que pour les séances du sénat et les assemblées. Cent ans après Appius, Caton, un plébéien de bonne souche, mais d'une famille qui n'avait jamais eu personne dans les honneurs, accourait tous les matins pour se rendre utile sur le forum à ceux qui en avaient besoin et revenait bien vite dans sa terre de Sabine travailler avec ses esclaves. La propriété contiguë appartenait à L. Valerius Flaccus, personnage déjà considérable, dont la sympathie s'éveilla pour ce voisin actif et sagace³. C'était à la cam-

1. Un commentateur allemand de Tite-Live rapproche l'origine de Cn. Flavius, *pater libertino*, du qualificatif qui suit dans Tite-Live. IX, 46,1 : *humili fortuna ortus*. Il conclut que plus loin *humiles* (46,11) est synonyme de *libertini*. Mais l'expression *humili fortuna ortus* n'a pas la précision de *humiles*, et le sens serait-il identique que cela n'exclurait pas du groupe des *humiles* d'autres citoyens que les *libertini*.

2. TITE-LIVE, V, 32,8.

3. PLETAQUE, *Caton*, 3,2. Caton n'a jamais cessé de veiller à ses intérêts et à ses cultures ; cf. *ib.*, 21,8 ; 25, 1 et 3.

pagne, entre propriétaires, que vivaient ces plébéiens. Rome n'était qu'un pied-à-terre ; on n'avait pas entre *nobiles* de passage et *humiles* de séjour ces relations de voisinage qui rendent parfois si difficile l'indépendance des petits, liés par la reconnaissance de menus services. Les fils d'affranchis, de leur côté, n'avaient plus d'obligation envers les patrons de leurs pères et faisaient leur vie comme ils pouvaient. Cette masse de citoyens de seconde classe devait un jour trouver elle-même des chefs. C'était un danger.

L'État romain était une ville qui tendait à devenir une région. Mais la ville n'avait pas l'influence. D'autre part, la lutte militaire et l'établissement des colonies avaient affaibli et disséminé le peuple de ruraux qui était le réservoir fécond du recrutement. Les *humiles*, inscrits dans la centurie des prolétaires, n'étaient pas astreints au service militaire. Diminution de la population rurale, augmentation de la populace urbaine et enrichissement de quelques-uns de ses individus, telles sont les nouveautés de la situation.

Appius a eu la clairvoyance nécessaire pour la comprendre. Avec un esprit politique large et pénétrant, il reconnut qu'on ne pouvait faire attendre indéfiniment une part dans le gouvernement aux possesseurs de l'argent et du crédit. Mais, caractère excessif, il dépassa la mesure et fit entrer directement au sénat les fils d'affranchis qui avaient le cens régulier. La mesure heurtait un préjugé qui vivra autant que l'esclavage à Rome. Les fils d'affranchis ne pourront devenir sénateurs qu'un à un, par la carrière des magistratures curules, grâce à des circonstances exceptionnelles. Les consuls ne tinrent aucun compte de la liste sénatoriale dressée par Appius. Le censeur s'aperçut qu'il avait fait fausse route et qu'il devait préparer ses réformes par la base, au lieu de s'attaquer au sommet de la constitution. Il répartit les fils d'affranchis, les artisans, les prolétaires dans toutes les tribus¹.

1. Mesures d'Appius d'après Diodore. 1° § 3 : Κατέμιξε δὲ καὶ τὴν σύγκλητον, οὗ τοὺς εὐγενεῖς καὶ προέχοντας τοῖς ἀξιώμασι προσγράφων μόνους, ὡς ἦν ἔθος, ἀλλὰ πολλοὺς καὶ τῶν ἀπέλευθέρων οὐσὺς ἀνέμιξεν ἐπ' οἷς βαρέως ἔφερον οἱ καυγόμενοι ταῖς εὐγενείαις. « Il altéra la composition du sénat. Il ne se contenta point d'y inscrire les nobles et ceux qui avaient les honneurs : il y mêla nombre de fils d'affranchis, ce que supportèrent mal les hommes entichés de leur naissance. » 2° § 5 : Καὶ κατὰ μὲν τὴν τῶν ἵππων δοκιμασίαν οὐδένος ἀφείλετο τὸν ἵππον, κατὰ δὲ τὴν τῶν συνέδρων καταγραφήν οὐδένα τῶν ἀδοξούτων συγκλητικῶν ἐξέβαλεν, ὅπερ ἦν ἔθος ποιεῖν τοῖς τριηταιῖς. « Et dans la revue des chevaliers, il n'enleva son cheval à personne : dans la liste des sénateurs, il n'effaça aucun de ceux qui étaient indignes, comme avaient coutume de le faire les censeurs. » 3° § 4 : Ἐδωκε δὲ τοῖς πολιταῖς ἐξουσίαν ἐν ἧποῖς τις βούλεται φυλῆ ταῖσθεσσι καὶ τὴν ἐξουσίαν ἧποι προαιροῖτο τριητασθεσι. « Il

Comme ils étaient nombreux et sur place, comme on votait par tribus, ils pouvaient devenir les maîtres de l'assemblée, quand les ruraux, retenus loin de la ville par leurs occupations, n'arrivaient pas assez tôt. L'élection de Cn. Flavius à l'édilité pour 450/304 montra que la tactique était bonne. Mais cela encore, le parti des nobles ne pouvait l'accepter. L'année même où Flavius exerçait ses fonctions, la censure de Fabius Rullianus atténuait la seconde réforme d'Appius; les *humiles* étaient parqués dans les tribus urbaines. Cette mesure parut à l'époque un trait de génie et valut à Fabius le surnom de Maximus. Elle n'était peut-être pas fort heureuse. Elle accentuait la séparation entre la population rurale et le prolétariat urbain. Elle tendait plus que jamais à établir en face de la noblesse, en face des optimates, une faction du forum, un parti purement démocratique. L'avenir devait décider.

Les autres actes de la censure d'Appius s'expliquent aussi par son tempérament autoritaire ou par ses vues d'homme d'État. Il dépensa sans compter dans des œuvres d'intérêt public, sachant bien qu'à la fin tout le monde lui donnerait raison¹. Il a fait la

donna aux citoyens la permission d'être classé dans la tribu qu'on voulait et la permission de compter pour le cens où on choisissait. » Voir plus haut, dans le texte, les passages correspondants de Tite-Live. SÉÉTONE. *Claud.*, 24,1, paraît dépendre de Tite-Live et déduire de son crû une définition fautive de *libertinus* d'après l'histoire de Cn. Flavius.

1. Diodore, après avoir décrit l'aqueduc d'Appius, ajoute (§ 1 : *Καὶ πολλὰ τῶν δημοσίων ἔργων εἰς ταύτην τὴν κα. α. σκευὴν ἀνήλωσεν ἄνευ δόγματος τῆς συγκλήτου* : « Et pour une telle entreprise, il dépensa une bonne partie du trésor public sans décret du sénat. » Diodore s'embarque ensuite dans une longue phrase qui rapporte le parcours, la longueur, la structure et les travaux accessoires de la voie Appienne. Dans les éditions, elle finit ainsi : ... τοὺς δὲ... κοίλους ἀναλήμμασιν ἀξιολόγοις ἐξισώσας κατηγάλωσεν ἀπίας τὰς δημοσίας προσόδους, αὐτοῦ δὲ μνημεῖον ἀθάνατον κατέλιπεν, εἰς κοινὴν εὐχρηστίαν φιλοτιμηθεὶς. « ... Après avoir mis au même niveau vallées et hauteurs, il dépensa toutes les ressources publiques, mais laissa un monument impérissable, s'étant fait un honneur de travailler pour l'utilité publique. » Sigwart trouve une contradiction avec ce qui précède : Appius a épuisé le trésor de l'État, d'abord pour construire l'aqua Appia, puis pour établir la voie Appienne. C'est juger bien rigoureusement un écrivain négligent. D'ailleurs *κατηγάλωσεν* dit plus que *ἀνήλωσεν*. En tout cas, il n'y a là aucun parti à tirer pour ou contre la réalité des faits rapportés. Mais la ponctuation, ou plutôt l'absence de ponctuation qui est la règle des éditions depuis Dindorf, doit être corrigée. Il est inadmissible même dans Diodore que cette phrase contienne des choses disparates et trois verbes principaux, *κατέστρωσεν*, *κατηγάλωσεν*, *κατέλιπεν*. Il faut mettre un point après *ἐξισώσας*. Le *δὲ* de *αὐτοῦ δὲ*, indique une opposition et appelle un *μὲν*. Je lirais donc : ... ἀξιολόγοις ἐξισώσας. Κατηγάλωσεν <μὲν> ἀπίας... Nous avons un saut du même au même (L. HAVET. *Critique verbale*, § 443). La phrase *κατηγάλωσεν* est une réflexion générale sur l'ensemble des travaux entrepris par Appius, avant de passer à un autre point, ses réformes constitutionnelles.

Quant au fonds même des choses, Diodore ou plutôt l'annaliste qu'il utilise, s'est

police du temple de Jupiter Capitolin et éloigné du plus grand des dieux le contact de baladins étrangers. Mais il apprit alors qu'il est plus difficile de régler le carnaval que de réformer la constitution. Les joueurs de chalumeau expulsés furent rappelés par tout le monde et célébrèrent mieux que jamais leur fête corporative par des mascarades ¹. Appius, voulant faire rentrer dans les cadres de la religion d'État un culte public que détenait une famille, racheta aux Potitii le monopole du culte d'Hercule à l'*Ara maxima*. Le populaire superstitieux ne manqua pas de faire circuler ensuite sur cette mesure politique des anecdotes terrifiantes ².

Dans tous ces actes, nous sentons une volonté impérieuse, le souci des intérêts publics, des vues larges avec un certain goût pour l'étatisme, tout ce qui peut marquer le passage d'un homme aux affaires. Il n'est pas nécessaire qu'il ait été démagogue pour les accomplir. On pourrait y voir plus justement des efforts pour tenir en mains toujours tous les fils qui meuvent les acteurs de la scène politique.

Rome était le siège du gouvernement, mais les gouvernants n'étaient pas à Rome et les habitants de Rome n'étaient pas les gouvernants. Appius, qui ne pouvait se dégager de l'idée antique de l'État-cité, a voulu faire cesser cette anomalie, donner leur place aux citoyens, les garder et les encadrer. Il était centralisateur plutôt que démagogue. S'il avait pu faire entrer au Sénat quelques riches affranchis, ces favorisés auraient vite fait de

fait l'écho des murmures que ne manquent jamais de soulever les entreprises d'intérêt public. Sieke, qui jure par Diodore et ne veut pas d'illégalité dans l'histoire d'Appius, montre, p. 22, que les censeurs dépendaient du sénat et décide, p. 28, qu'Appius pouvait négliger le sénat. Cependant Appius ne pouvait engager que les sommes mises à sa disposition par le sénat, *attributam pecuniam*. L'institution de la censure avait eu pour effet de placer les sorties d'espèces dans la dépendance étroite du sénat. Mais les censeurs avaient une grande liberté d'affectation pour la somme qui était à leur crédit. L'arbitraire d'Appius a dû consister dans l'application de cet argent, mais cet arbitraire était légal.

1. TITE-LIVE, IX, 30,5-10. L'histoire des *tibicines* a choqué la gravité de certains savants, qui ne peuvent s'imaginer que des Méridionaux peuvent s'amuser et qui pensent qu'ils passent leur vie à inventer des contes étologiques.

2. TITE-LIVE, IX, 29,9-11; FESTUS, v° Potitium : « ... Quae familia (Potitorum) et posterius eius non defuerunt decumantibus usque ad Ap. Claudium censorem, qui quinquaginta milia aeris grauis his dedit ut seruos publicos edocerent ritum sacrificandi. » Le marché n'est pas rapporté par Tite-Live, ce qui prouve que Verrius Flaccus (Festus) puisait dans une autre source que son contemporain. Le culte d'Hercule était une occasion de profit pour les familles qui l'exploitaient. Appius a racheté un monopole. Les pontifes, que l'on a parfois accusés d'avoir mis en circulation l'histoire du châtement céleste qui aurait frappé les Potitii et Appius, ne pouvaient voir d'un mauvais œil une mesure qui faisait rentrer dans le cadre de la religion d'État un culte important.

prendre l'air du lieu et seraient devenus les meilleurs soutiens de la noblesse. Appius l'avait sans doute compris, comme il avait compris que le gouvernement ne pouvait indéfiniment rester aux mains de quelques familles plébéiennes et patriciennes.

La suite de son histoire est mal connue. Cependant sa carrière prouve qu'on ne lui tint pas rigueur de ses hardiesses de censeur. Il ne brilla jamais sur les champs de bataille. Tite-Live, qui met parfois dans les discours de ses héros les jugements transmis par ses autorités, fait dire à Volumnius qu'Appius était surtout bon à la ville ; il était de ces esprits avisés et souples, experts en droit et en éloquence, destinés à présider la ville et le forum, marqués pour devenir préteurs et rendre la justice¹. Cependant il fit quelques campagnes honorables dans le Samnium, dans la Sabine et en Étrurie. Au cours de ces expéditions, il voua un temple à Bellone : « l'homme, dit Mommsen, est toujours plus zélé pour la divinité dont il n'est pas le favori. » Dans une période de guerres continuelles et d'honneurs faciles, Appius n'obtint jamais ceux du triomphe. Les autres actes que mentionne Tite-Live le montrent dévoué aux intérêts de l'aristocratie patricienne, opposé aux dernières conquêtes des plébéiens, au point de leur contester la place de consul qui leur était due. Cette attitude convient à l'esprit entier que nous connaissons. Il n'y a pas eu conversion d'un démagogue en aristocrate, sinon, nous en saurions quelque chose. Appius a toujours servi les intérêts de l'oligarchie, mais il était partisan d'une noblesse ouverte, moins entourée de barrières. Peut-être aussi la noblesse plébéienne lui avait-elle fait plus d'opposition que le vieux patriciat : les parvenus sont pointilleux. Mais il faut faire disparaître du v^e siècle de Rome l'image d'un grand seigneur révolutionnaire. Le fait qu'un tel rôle eût mieux convenu à l'histoire grecque, aurait dû avertir Niebuhr et Mommsen qu'ils faisaient fausse route. Si on tient à trouver hors de l'histoire romaine un terme de comparaison, il faudrait plutôt le chercher dans l'Angleterre parlementaire. Appius fut de ces hommes d'État aristocrates qui font, au moment opportun, les concessions utiles et ouvrent les rangs d'une pairie à des individus distingués. Cependant les parallèles de ce genre ont toujours quelque chose de faux. Appius est un patricien romain qui a cherché les meilleures méthodes pour préparer un avenir encore indéfini. A une telle distance des événements, nous voyons ses traits inégalement éclairés par une tradition intermittente.

1. TITE-LIVE, X, 22, 6-7 : « Callidos sollertesque, iuris atque eloquentiae consultos... urbi ac foro praesides habendos praetoresque ad reddenda iura creandos esse. »

II. L'ŒUVRE LITTÉRAIRE D'APPIUS.

VIII

Les savants modernes qui font d'Appius un grand seigneur démagogue ont cru pouvoir compléter sa physionomie en le représentant comme un introducteur et un patron de l'hellénisme. Ce rôle ne serait peut-être pas aussi étonnant ni aussi caractéristique d'un esprit hardi qu'on serait tenté de le penser. Le tribun de la plèbe qui voulait faire abdiquer Appius de la censure, P. Sempronius devint, en 454/300, un des premiers pontifes plébéiens, par suite un des interprètes officieux du droit romain. A cause de la profondeur de sa science, le peuple, reconnaissant des services rendus par ses consultations, l'appela Sophus. Ce sobriquet grec, à demi-gouailleur, à demi-révéréncieux, témoigne d'une grande nouveauté : la sagesse grecque pénètre dans la tradition juridique romaine. C'est la première lueur de cette lumière que des hommes tels que Serv. Sulpicius essaieront de répandre dans les dédales de la pratique. Nous ne savons rien de plus de Sempronius, mais cela suffit pour nous faire comprendre qu'un Claudius pourrait aussi introduire à Rome, dans des régions moins fermées que le droit, la culture et la sagesse des Grecs. Mais les preuves qu'on a voulu en donner sont très discutables.

On les a cherchées d'abord dans ce qu'on pourrait appeler sa politique religieuse. On a dit : Appius a réglé le culte d'Hercule l'Ara Maxima ; or, ce culte était grec. Les deux assertions sont exactes, mais il est difficile d'expliquer comment on a pu en tirer la conclusion qu'Appius favorisait les cultes grecs. Celui de l'Ara Maxima éveillait déjà au temps d'Appius un passé lointain qu'embrumait la légende. Le censeur a touché à ce culte, grec de fondation, pour le faire rentrer dans les cadres du culte public romain. C'est le préteur qui désormais doit le présider, avec le concours des esclaves du peuple romain. Il y avait donc à Rome au temps d'Appius un vieux culte grec ; Appius l'a modifié pour le romaniser. On ne peut plus mal tomber en le citant en preuve des tendances hellénisantes du censeur.

Appius Claudius a voué un temple à Bellone. Or Bellone, dit-on, est une déesse grecque sous un nom romain. L'épouse latine de Mars est Nerio Nerienne. Le temple, fondé au temps de la guerre de Pyrrhus, vers 459/295, marque donc une étape de

l'hellénisation de la religion à Rome¹. Cependant le nom latin *Bellona* aurait dû arrêter ces déductions. Sans doute, nous avons une coupe du musée de Florence qui présente la tête d'Enyo entourée de serpents avec l'inscription *Belolai pocolom*. Les archéologues datent l'objet du VI^e siècle. Mais il provient d'Etrurie. Le fabricant a pris dans le répertoire figuré des dieux grecs une tête appropriée au sujet et a marqué l'origine étrangère de la coupe en écorchant le nom de la divinité romaine. Le temple de Bellone a un caractère tout romain. Il est placé hors du pomérium. C'est là que le *pater patratus* accomplit le rite latin de la déclaration de guerre. C'est là que se tiennent les généraux avant d'entrer dans Rome en triomphateurs. C'est là que les ambassadeurs des peuples étrangers doivent rester, hors de l'enceinte sacrée de la cité. Plus tard, sans doute, la déesse Enyo viendra de Cappadoce se superposer à l'antique Bellone et lui prendre son nom. Mais c'est au temps des guerres de Mithridate, deux siècles après Appius.

Pline l'Ancien raconte qu'un Appius introduisit l'usage de suspendre dans les temples des portraits de famille ciselés sur des boucliers, « instituit, ut reperio, Appius Claudius qui consul cum P. Seruilio fuit anno CCLVIII : posuit enim in Bellonae aede maiores suos² ». L'usage commence avec un Appius et dans le temple de Bellone. Mommsen en a conclu que l'inventeur était le censeur et a supprimé dans Pline les mots *qui consul... CCLVIII*. C'est toujours la même méthode qui construit une hypothèse sur une partie des données pour éliminer le reste de la tradition. Il faudrait cependant se demander si l'état des arts rend vraisemblable l'introduction d'un tel usage à l'époque du censeur. On a trouvé d'une manière plus plausible que l'usage ne pouvait même pas remonter aux consuls de 495/259, Ap. Claudius Sabinus Regillensis et P. Servilius Priscus Structus. On a proposé de voir dans l'indication de Pline une confusion avec les consuls de 675/79, Ap. Claudius Pulcher et P. Servilius Vatia. Cela n'est pas impossible, à condition qu'on ne touche pas au texte de Pline. S'il y a faute, ce n'est pas une faute de copiste, c'est une faute d'auteur. Les deux paires de consuls, de prénom et gentilice semblables, ont été prises l'une pour l'autre. Nous n'avons pas à nous prononcer. Le texte de Pline n'appartient pas à l'histoire du Censeur.

1. Ces thèses singulières ont été soutenues par le Hofrat STARK, dans les *Verhandlungen der deutschen Philologenversammlung zu Tübingen, 1876* (Leipzig, 1877, in-4^o), p. 38.

2. PLINIE, *N.H.*, XXXV, 12.

Rien dans les faits certains de la carrière d'Appius ne permet d'y voir un devancier des Scipions dans la faveur accordée aux influences grecques. Il reste à discuter ce qu'on sait de ses œuvres littéraires.

IX

Appius Claudius avait écrit en vers saturniens des *Sententiae*, recueil de maximes. PRISCIEŒN, VIII, 18 (dans Keil, *Gr. lat.*, II, 384,4) :

Amicum cum uides, obliuiscere miserias
Inimicus sies commentus, nec libens aeque.

Le premier vers a le second membre trop long d'une syllabe ; il faut adopter la correction déjà ancienne, *obliscere*. Il faut entendre *miserias* comme un génitif ou un accusatif dépendant de *obliscere*. Le second vers est plus difficile à rétablir, parce que le sens n'est pas clair au premier abord. Priscien, qui cite ces vers à propos d'un sens passif de certaines formes déponentes, se contente d'ajouter : « Commentus : σεσορισμένος. »

Partant de là, M. Louis Havet, dans sa thèse sur le saturnien¹, faisait des deux vers une seule phrase en mettant après *miserias* une simple virgule. Il corrigeait *inimicus* en *inimicis*, supposant un modèle grec où le datif ἐγθροῖς était le complément d'un passif. Il obtenait alors le sens suivant : « Si ab inimicis es deceptus, quamuis id aegre feras, mali tamen obliuiscere ubi amicum uides. » J'avoue que cette interprétation me laisse des scrupules. D'abord, le sens de *nec libens aeque* reste très obscur. De plus, la proposition conditionnelle, *inimicis si es commentus*, vient après la principale. Cet ordre est contraire à l'usage constant des formules juridiques, où la condition (non pas l'exception) vient toujours en tête. Rien ne ressemble à une formule juridique comme une maxime morale, et Appius était juriste. Mais l'usage du droit se confond ici avec les habitudes anciennes de la langue. Il me paraît risqué de supposer dans un texte archaïque une conditionnelle placée après la principale.

Plus récemment, l'Allemand Marx a proposé une autre interprétation. Pour lui, *obliscere* est un indicatif, non un impératif ; *miserias*, un accusatif plutôt qu'un génitif, ce qui ne change pas

1. L. HAVET, *De saturnio Latinorum uersu*. Paris, 1880, p. 383. Cf. du même, *Cours métrique*, 3^e éd., Paris, 1893, p. 215-216.

le sens ; *libens*, un adverbe ; *nec libens* équivaut à *non libenter*. Les deux vers forment une antithèse, ce qui est une vue déjà ancienne. La maxime oppose le véritable ami à l'ami menteur. Le sens est : « Quand tu vois ton ami, tu oublies ta peine ; si tu es un ennemi secret, alors tu n'oublies pas aussi facilement ta peine ¹. » Ainsi présentée, la pensée ne satisfait pas. Au fond, qu'est-ce que peut bien faire à l'ennemi caché la perspective de n'avoir pas de plaisir à voir celui qu'il prétend aimer ? *Miseria* est singulier en cette hypothèse. L'ennemi caché n'est pas sympathique ; sa peine, s'il en a, n'est pas intéressante. Enfin, l'opposition entre *amicum* et *inimicus* est boiteuse. La même personne voit l'ami, mais l'antithèse est entre ses dispositions internes, dont l'une n'est pas exprimée : *Si uerus amicus amicum uidet, obliſcere miserias*. En résumé, la maxime ne rime à rien.

M. Zander, qui avait autrefois imaginé un texte incomplet et une hypothèse compliquée, revient tout simplement aux manuscrits dans sa deuxième édition ². Il lit le second vers : *Inimicus sis commentus nec libens aeque*. Il ne donne pas d'explication et on ne voit pas bien quel sens il attribue à *sis commentus* ³.

Retenons l'antithèse. Le premier vers dit : « Si tu vois ton ami. » Le deuxième devra dire : « Si tu vois ton ennemi, si tu penses à ton ennemi, si l'image de ton ennemi se présente à ton esprit. » Il faudra une légère correction pour faire de *inimicus* un régime en le mettant au cas voulu. Cette opposition est dictée par le texte : nous avons au commencement de chaque vers une hypothèse, introduite par *cum* dans le premier, par *si* dans le second. Gardons-nous de toucher au dessin général de la phrase ainsi balancée et presque ponctuée d'avance.

Le verbe *comminiscor* indique un mouvement de l'esprit qui se représente une chose. Tandis que dans *re-miniscor* le préverbe caractérise ce mouvement comme un retour en arrière, dans *com-miniscor*, le préverbe marque comme une apparition soudaine : « Si tu viens à te représenter ton ennemi. » On peut objecter contre cette interprétation celle de Priscien, *σεσοπισμένως* passif. Il n'est pas prouvé que Priscien ou l'auteur qui lui fournit ses extraits avait le sens exact de ce fragment. L'explication par

1. F. MARX, dans *Zeitschrift für österreichischen Gymnasien*, t. XLVIII (1897), p. 219.

2. C. ZANDER, *Versus saturnii*, 3^e éd., Lund, 1918, p. 10 (182). Cf. C. ZANDER, *Versus italicæ antiquæ*, Lund, 1890, p. 16.

3. Voy. encore L. MÜLLER, *Der saturnische Vers* (Leipzig, 1885), p. 94.

le passif semble un pis-aller pour rendre compte de l'inexplicable nominatif *inimicus*. De plus, le sens moyen de *comminiscor* était effacé dès les premiers temps de la littérature hellénisante. Déjà Plaute ne connaît pas d'autre sens que celui qui convient à le voix active « imaginer, créer, inventer, forger, ourdir ». Quand par hasard il fallait donner au verbe la valeur d'un moyen, on ajoutait *sibi, secum* ou *animo* : « *Alios animo commenta paratus* » (STACE, *Ach.*, I, 97); « *Cultum modicum ac sermonem necessarium commenti sibi* » (SUÉTONE, dans ISIDORE, *Etymol.*, VIII, 7,1); « *Sacerdotes nouum quaestus genus sibi comminiscuntur* » (APULÉE, *Mét.*, IX, 8; p. 606 Oud.); « *Inter tibicinis modos psalium secum comminiscetur* » (TERTULLIEN, *Spect.*, 2³). Mais à l'origine, *comminiscor* étant un moyen pour la forme devait être un moyen pour le sens, et c'est ainsi que s'explique d'ailleurs le sens ordinaire d'imaginer, inventer. On ne doit pas être surpris de trouver encore ce moyen dans Appius Claudius.

La deuxième partie de la phrase ne fait pas de difficulté. Dans *nec libens, nec* est la négation archaïque de *nec recte, nec bene, necopinans, neglego, negotium*, où M. Havel a, depuis longtemps, reconnu la négation fondamentale *nē* et la forme réduite d'une particule latine correspondant à $\gamma\acute{\epsilon}$ en grec. Marx remarque que *non* et *noenu* sont ignorés des XII tables; le *nec libens* d'Appius serait capital pour la chronologie des négations latines. Je ne vois pas. Car *nec* est ancien et persiste encore au temps de Virgile (*quod nec uortat bene*). Nous n'apprenons rien en le trouvant chez Appius.

Il faut sous-entendre, après *nec libens aeque, obliscere miserias*. Le sens qui se présente d'abord à l'esprit est assez plat : « Tu n'oublies pas tes misères aussi volontiers ». Mais on doit se rappeler que la négation a un sens très fort quand elle porte sur une expression complexe comportant un élément négatif ou positif; *haud impiger* peint une activité dévorante. Inversement la négation tombant sur *libens* souligné par *aeque* produit une litote : « ce n'est pas aussi volontiers que tu oublies tes misères », donc : « tu penses plus àprement à tes misères ». Quel que soit le cas de *miserias*, le pluriel français correspond seul à l'idée; le singulier prendrait une autre nuance.

Nous avons dès lors le texte suivant, en excellents vers saturniens :

Amicum quom uides, || obliscere | miserias;
inimici si es | commentus, || nec libens aeque.

« En voyant ton ami tu oublies tes misères ; si ton ennemi s'offre à ton esprit, ce n'est plus aussi volontiers que tu les oublies. » Dans *libens*, la seconde syllabe est une longue prolongée valant les trois temps de l'avant-dernier pied. Cette phrase est intéressante pour l'histoire de la syntaxe latine. Nous trouvons dans la première proposition *quom* dit d'équivalence, correspondant à « en » français¹. *Sis commentus* est un exemple du sens moyen de *comminiscor* et du sens inchoatif du préverbe *com-*, « si tu viens à te représenter ». Ce sont là des faits pour des chapitres curieux et toujours neufs de la syntaxe latine.

La maxime a un sens et témoigne d'un certain effort pour s'exprimer avec énergie. Marx a trouvé le premier vers dans deux de Philémon :

Οὕτως ἐπὶν τις τυγχάνει λυπούμενος,
ἤπτον βδουᾶται, φίλον ἐὼν παρόντ' ἰδῆ².

Marx conclut ; Appius a puisé dans un florilège des maximes de son contemporain Philémon ; Appius est un traducteur. Il serait alors un traducteur singulièrement adroit, car, à l'encontre de tous les traducteurs connus, il resserrerait une pensée que son modèle a diluée. Mais peut-il être le traducteur de Philémon ? Le comique athénien, né vers 361, commence à se faire représenter vers 329 et meurt très âgé en 263. Appius est censeur en 312 et meurt après 280. Ils sont exactement contemporains. Les nouveautés du théâtre d'Athènes pouvaient-elles être connues aussitôt à Rome qui n'avait pas encore de théâtre régulier ? Évidemment non. Alors intervient l'hypothèse du florilège. Mais formait-on, songeait-on à former en Grèce des florilèges d'auteurs vivants ? D'ordinaire, le florilège est l'herbier des ouvrages et des genres littéraires qui sont morts et sont devenus objet de curiosité ou matière d'enseignement élémentaire. Nous n'avons pas d'exemple d'un florilège aussi ancien ou si l'on préfère, aussi récent. L'hypothèse est gratuite, elle est invraisemblable.

Marx objecte l'existence d'un florilège grec dès le temps d'Appius. Mais il fait ainsi un singulier abus d'une découverte certaine. U. Wilcken a publié un ostracon de Deir el-Bahri intitulé : Ἀμηνώτου ἐπιθῆξι, *Sentences d'Amenhotep*. Les premières lignes présentent les maximes suivantes : Φρόνησιν ἄσκει μετὰ δικαιοσύνης.

1. J. LEBRETON, *Et. sur la langue et la gram. de Cicéron*, Paris, 1901, p. 327 ; RIEMANN, *Synt. lat.*, § 394, rem. 1, 2°.

2. ΣΠΩΚΕ, *Florilège*, CXVIII, 10.

Ὀμοίως θεοῦ σεβου <καὶ> γονέων. La suite est incertaine. Le premier éditeur a reconnu aussitôt, non pas un florilège de maximes tirées de la comédie nouvelle, mais un recueil de maximes morales analogues à celles qui sont attribuées aux Sept Sages. La première reparait ailleurs avec quelques variantes sous le nom de Bias. D'autres rapprochements s'offrent d'eux-mêmes et conduisent à la même conclusion. Wilcken suppose que le nom d'Amenhotep est fictif. Un Grec, perdu dans ce canton égyptien, s'est amusé à mettre sous ce nom connu dans le pays, des maximes qui couraient en Grèce. Nous avons là du folk-lore¹. Marx se garde bien de citer l'hypothèse de Wilcken, fort vraisemblable. Il s'empresse de dire : Voilà un florilège, extrait des florilèges grecs, ce qui prouve la popularité de ces recueils chez les Barbares². Le recueil d'Amenhotep n'a rien de littéraire et n'est pas une collection d'extraits ; c'est un recueil de proverbes. L'hypothèse de Marx va à l'encontre de la nature du recueil. La démonstration de cette hypothèse serait-elle faite qu'il n'y aurait rien à en tirer pour Appius. Il faudrait alléguer un florilège véritable, non un recueil de maximes, un recueil d'extraits des comiques grecs contemporains de leurs œuvres, compilé en quelque sorte au jour le jour.

D'ailleurs le premier vers d'Appius est une pensée fort banale. On ne la trouve pas dans le *De amicitia* de Cicéron ; mais c'est se faire une idée singulière de cet ouvrage que de le prendre pour un recueil de maximes sur l'amitié³. Le deuxième vers d'Appius n'a pas de correspondant grec et il est peu probable que les compilateurs auraient omis la suite si dans Philémon cette suite avait existé. Car elle aurait été étroitement liée à ce qui précède. De plus, ce vers raffine sur le premier et l'aiguise. Ce n'est pas seulement en voyant l'ennemi, c'est en y pensant, que nous sentons s'alourdir le fardeau de notre misère. Comme dans beaucoup de distiques ou d'épigrammes, le premier vers a été écrit pour amener le second. Telle quelle, la maxime témoigne d'une maîtrise qui a pu se préparer par l'étude des modèles grecs, mais qui n'a pas besoin de les copier.

Une autre maxime a été citée par Festus (v^o *Stuprum*), qui nous donne en même temps le titre du recueil de Claudius : « Et in Appi *Sententiis* :

Tui animi compote es, ne quid fraudis stuprique ferocia parcat. »

1. *Aegyptiaca*, *Festschrift für G. Ebers* (Leipzig, 1897, p. 112).

2. MARX, *l. c.*, p. 394. Schanz reproduit Marx sans discuter ni peut-être vérifier, et ainsi le fait passe pour acquis.

3. En revanche, une pensée analogue est exprimée par ERMIENE, *Or.*, 727 ; ARISTOTE, *Mor. Nicom.*, IX, 41, p. 1171 A, 35. Elle a trop de parrains.

Le ms. a *qui animi compotem esse ne*. La restitution ci-dessus a été proposée autrefois par M. Havet dans un cours du Collège de France. Elle a l'avantage de faire commencer le texte avec un vers et d'arrêter la citation à une pause de sens. Elle donne à la maxime le ton de l'avis. *Compote es* est une formule impérative ; *compote* a été proposé d'une manière indépendante par M. Zander, c'est le nominatif, doublet de *compotis, compos*¹. *Stupri* est expliqué par Festus : « *Stuprum* pro turpitudine antiquos dixisse apparet ». *Ferocia* est le contraire de *compote esse*, c'est l'incapacité à se maîtriser. On notera toujours ce jeu d'antithèses, cher aux Romains. La maxime elle-même s'inspire de ces vertus prônées et pratiquées par eux, *constantia, patientia*. Elle n'a pas besoin d'avoir été prise à un auteur grec², et il est curieux que le hasard, qui nous a sauvé trois fragments des *Sententiae*, nous en ait gardé un qui correspond si exactement à un certain idéal national. Festus, ou son auteur Verrius Flaccus, à coup sûr ne le cherchait pas.

Le troisième fragment ne nous est point parvenu dans sa teneur, mais en style indirect. Le Pseudo-Salluste, dans le premier discours *Ad Caesarem de re publica*, 1, 2, le cite ainsi : « Res docuit id uerum esse quod in carminibus Appius ait, *fabrum esse suae quemque fortunae* ». Une pensée semblable est supposée dans un dialogue du *Trinumus* (363-366) entre Philto et Lisyteles. Le père sage dit à son fils :

Nam sapiens quidem pol ipsus fugit fortunam sibi :
eo non multa quae neuolt eueniunt, nisi fictor malust.

Et le fils non moins sage réplique :

Multa illi opera opust ficturae qui se fictorem probum
uitae agundae esse expetit : sed hic admodum adulescentulust.

Le père et le fils discutent sur les torts de Lesbonicus, ami du jeune homme. Le fils plaide la cause de son camarade. Le père lui oppose le proverbe ; le fils, par le jeu de raquette que favorise le goût italien pour les finesses de mots, retourne le proverbe en faveur de sa thèse. Le *Trinumus* est imité du $\Theta\eta\sigma\sigma\upsilon\rho\acute{\omicron}\varsigma$ de Philémon. Marx en conclut qu'Appius a tiré de son florilège de Philémon le proverbe cité par le Pseudo-Salluste.

1. Zander et d'autres ont cherché dans le premier mot une forme du verbe *quire*, ce qui donne un tour très faible.

2. Marx, *ib.*, p. 220, compare des maximes trop différentes, qui sont ou trop générales (Méx., *Mon.*, 264) ou trop particulières et de couleur cynique (Kock, 184, 185.).

Mais la question est plus compliquée. Le même proverbe est allégué par un *sapiens poeta* que citent, avec une exactitude variée, Cicéron, Cornélius Népos et Nonius. Ctc., *Parad.*, 34 : « Cui (sapienti) quidem etiam quae uim habere maximam dicitur, Fortuna ipsa cedit, si, ut sapiens poeta dixit, *suis ea cuique fingitur moribus.* » CORN. NEP., XXV (*Atticus*), 11, 6 : « Itaque hic fecit ut uere dictum uideatur : *sui cuique mores fingunt fortunam hominibus.* » NON., p. 526 : « *sui cuique mores fingunt.* ». Le texte de Cornélius Népos donne un sénairé régulier. Le vers provient sans doute de quelque comédie, peut-être une *palliata*, peut-être une *togata* ; car nous n'en savons rien. Il n'était donc pas nécessaire que Plaute l'ait trouvé dans Philémon, ni à plus forte raison Appius Claudius.

Il y a plus. On a trouvé à Corfinium une inscription pélingienne portant *forte faber*. Tous les savants qui s'en sont occupés voient dans *forte* le génitif du même mot que *Fors* (dans *Fors Fortuna*) ; ce génitif *fortis* a perdu l'*s* finale.

Ce texte n'est pas rédigé dans la prose épigraphique ordinaire ; Bücheler y a soupçonné des vers saturniens. En tout cas, c'est un éloge emphatique d'un défunt, qu'on peut traduire ainsi en latin : « *Hic incubat senex usa aetate C. Annaeus omnibus diebus fortunae faber.* » L'expression proverbiale appartient donc au fonds de la sagesse italienne¹.

La comparaison de la maxime d'Appius avec les autres textes dénote une supériorité remarquable d'expression. Ces rapprochements montrent aussi combien il est difficile de reconnaître l'origine d'un proverbe. Je doute fort que quand nous disons de quelqu'un qu'il est le fils de ses œuvres, nous nous inspirions de Philémon. La maxime *Faber est suae quisque fortunae* ne pouvait manquer, en tout cas, d'être recueillie par Appius, maxime d'activité et d'énergie, digne d'être piquée à côté de la maxime de sang-froid, *tui animi compote es*. Le monument d'un soldat romain, à Lambèse, est décoré de trois bustes qui portent leurs noms : *Patientia*, *Virtus*, *Spes*. Le moraliste contemporain des guerres samnites n'avait pas un autre idéal que le légionnaire du temps des Antonins.

Salluste, dans les *Histoires*, appliquait à un orateur un mot d'Appius ; NONIUS, p. 60 : « Inde et Sallustius : *Canina, ut ait Appius, facundia exercebatur.* » D'après LACTANCE, *Diu. Inst.*, VI, 18,26, l'orateur visé était Cicéron. Marx fait rentrer l'expression

1. Voy. Conway, *The Italic dialects*, t. II (Cambridge, 1897), p. 244, n° 218 ; et cf. les auteurs auxquels il renvoie, Bücheler et Thurneysen.

dans les *Sententiae* et la donne pour une traduction du grec. Car, d'une part, dit-il, PÉTRONE, 13,3, fait tenir ce langage à un des convives de Trimalcion : « De re tamen ego uerum dicam, qui linguam caninam comedi. » D'autre part, КОСК, *Com. gr.*, t. III, p. 521, 629, a recueilli d'un comique grec le fragment : Ἐχιδνης καρδίαν ἐδήδοκεν. Il y avait aussi un proverbe grec que cite CICÉRON, *Deor.*, III, 138 et ailleurs : *Ad clepsydram latrare* ; Eupolis (207 K.) dit d'un orateur : Ἀναβλῆς γὰρ ἐπὶ τὸ βῆμα ὀλακτεῖ περιτρέχων.

Cette érudition est impressionnante ; elle est surtout confuse. Nous avons là au moins trois expressions proverbiales : *canina facundia* (*latrare*, etc.), *linguam caninam comedi*, Ἐχιδνης καρδίαν ἐδήδοκεν. Il ne faut avoir aucune expérience de la littérature populaire et du folk-lore, pour rapprocher la troisième des deux autres. Or elle est le pivot du raisonnement par lequel Marx rattache à la comédie grecque le mot d'Appius. Une langue de vipère n'est pas une langue de chien. Avoir avalé la langue d'un animal n'est pas avoir la langue de cet animal. Sans doute *ad clepsydram latrare* a le costume grec. Mais comparer un orateur, surtout un accusateur, à un chien est naturel et se retrouve en tous pays. Dans nos casernes, les adjudants sont les aboyeurs du quartier. Dira-t-on que les soldats qui ont trouvé cette image l'ont puisée dans les fragments de la comédie nouvelle ? En soi, la métaphore d'Appius est banale et ne porte aucune marque d'auteur.

Marx a supposé enfin comme résolue la question préalable. Le censeur est-il l'auteur de ce trait appliqué plus tard à Cicéron ? Est-il vraisemblable qu'il ait fallu chercher si loin ce qui pouvait se présenter si naturellement à l'esprit ? Le mot a tout l'air d'un mot de contemporain. Il qualifie probablement l'éloquence de Cicéron dans les *Verrines* ; les deux termes *canina* et *facundia* exprimaient assez bien ce qu'un Ancien pouvait penser de ces accusations célèbres. Il ne manquait pas alors d'Appius pour trouver ce jugement. Appius Claudius l'augure a eu des relations assez inégales et heurtées avec Cicéron ; il était amateur et voleur d'objets d'art comme Verrès ; il pouvait avoir une secrète mauvaise humeur contre le *De signis*. Les accusateurs de Milon étaient deux frères, portant tous deux les noms d'Appius Claudius. Enfin il n'était pas absolument nécessaire d'être l'ennemi de Cicéron pour parler de sa faconde canine ; en un certain sens, c'était un éloge. Ce qui est vraisemblable, c'est que Salluste, dans ses *Histoires*, a recueilli un mot qui courait de son temps, plutôt qu'il n'a été le chercher dans les *Sententiae* du vieux Censeur.

Le nom seul d'Appius Claudius aurait sans doute suffi à le

désigner ; comme nous n'avons pas le contexte, rien ne prouve que Salluste ne parle pas d'un autre déjà mentionné. Par contre, VALÈRE MAXIME, VII, 2,1, ne peut que parler du Censeur : « Appium Claudium crebro solitum dicere accepimus *negotium populo romano melius quam otium committi.* » La périphrase *crebro solitum dicere* marque qu'il s'agit d'un apophtegme. C'est par de telles formules qu'on cite les apophtegmes des personnages célèbres et des philosophes et que se développe toute une littérature d'anas. Les *Sententiae* étaient un recueil d'apophtegmes, comme l'indiquait le titre. La citation de Valère Maxime en provient, sans doute par quelque dérivation détournée. Elle est précieuse. Elle montre qu'Appius ne se contentait pas de maximes applicables à tous les temps et à tous les pays. Il ne pouvait oublier la politique et le peuple romain. On peut donc déduire le caractère national du Pibrac latin autrement que de la tendance toujours contestable de deux fragments.

Cependant Cicéron compare les *Sententiae* aux *Vers dorés* de Pythagore : « Mihi quidem etiam Appi Caeci carmen, quod ualde Panaetius laudat epistula quadam quae est ad Q. Tuberonem, Pythagoreum uidetur » (*Tusc.*, IV, 4). Cette assertion se trouve dans un long développement sur l'influence de Pythagore. Cicéron lui-même rejette la légende qui faisait de Numa un disciple de Pythagore. Mais il rattache aux banquets des communautés pythagoriques l'usage romain de célébrer les héros dans les festins, ce qui est invraisemblable. L'assimilation des *Sententiae* aux *Vers dorés* est de même valeur. Ce que nous connaissons des deux recueils ne peut justifier aucun rapprochement. Ils n'ont de commun que d'offrir l'un et l'autre des maximes. Quant à l'éloge des *Sententiae* par Panétius, nous ne pouvons rien en deviner. Il semble bien cependant que Panétius ne pensait ni à Pythagore ni aux *Vers dorés*, car Cicéron n'aurait pas manqué de se mettre à couvert sous cette autorité. Il a bien soin de marquer que son jugement lui est personnel : *mihi quidem Pythagoreum uidetur.*

Ces discussions nous conduisent à une notion assez nette des *Sententiae*, recueil de maximes en vers saturniens, inspiré par la sagesse pratique, l'esprit politique et énergique, la constance et le sang-froid de la Rome sénatoriale. Le style est d'une main experte en oppositions de mots, en allitérations et en raccourcis d'expression. Qu'il y ait des ressemblances avec d'autres morales, le genre l'explique. On pourra supposer qu'Appius a pris partout son bien où il le trouvait. Mais ce sera une simple conjecture personnelle, car nous n'avons pas la preuve d'emprunt direct à une source grecque ; encore moins sommes-nous autorisés à consi-

dérer Appius comme un simple traducteur ; les fragments rendent le contraire probable.

X

Appius passait pour avoir assuré la place de la lettre *R* dans l'alphabet latin. Le sujet a été parfaitement traité autrefois par M. Havet dans cette *Revue*¹. Il suffit de noter l'intérêt qu'Appius prenait aux questions de grammaire. Il n'était pas seulement un écrivain de maximes, qui emploie la langue et le vers pour servir ses idées. La technique lui importait.

Il avait écrit aussi un livre de droit, *De usurpationibus*. Ce mot, dans la langue juridique, « a régulièrement le sens de *usui rapere* et s'applique à divers faits qui ont pour caractère commun de soustraire une chose à l'*usus* d'un tiers² ». On sait quel rôle jouait l'*usus* dans le droit romain. Il pouvait fonder la propriété (*usucapio*), les servitudes, l'union matrimoniale. Mais cette façon d'acquérir un droit devait avoir une contre-partie. Le propriétaire devait pouvoir interrompre ou annuler l'*usucapio*, devait pouvoir conserver une servitude non utilisée ; les mesures prises en ce cas étaient des *usurpationes*. L'interruption de trois nuits, consacrée par les XII tables en matière de mariage *usu*, est une « usurpation », par laquelle la femme se soustrait à la *manus*. Leo, dans son *Histoire de la littérature latine*, rejette l'authenticité du renseignement sur l'ouvrage d'Appius. Pomponius, qui nous l'a transmis, n'est pas exempt de bévues et paraît bien en avoir commis une dans ce passage même³. Qu'il ait mal compris ou mal reproduit son auteur, cela est possible. Mais Leo ne se fonde pas sur ce détail, qui, en fait, ne touche pas au fond du renseignement. Il dit simplement que les *usurpationes* étaient une question juridique trop spéciale pour être traitée à cette époque. Cependant l'*usurpatio* était corrélatrice de l'*usucapio* ; elle était certainement pratiquée, les XII tables l'avaient réglée en matière de mariage. Pourquoi un habile juriste, comme était Appius, *sollers iuris* (T.-LIVE, X, 22,7), ne l'aurait-il pas étudiée ? Ce

1. *Revue de philologie*, t. II (1878), p. 15-18.

2. Ed. CUG, dans le *Dictionnaire des Antiquités* de SAGLIO et POTIER, v° *usurpatio*, t. V, 1^{re} partie, p. 610.

3. *Dig.*, I, 2, 2.36 : « Hunc etiam actiones scripsisse traditum est primum de usurpationibus, qui liber non exstat. » Le mot *actiones* est impropre ou paraît résulter de quelque confusion. Je dois ajouter qu'on a quelquefois donné ici au mot *usurpatio* un sens non juridique : usage des XII tables ; par suite, l'ouvrage serait un recueil de consultations. Cela est peu probable.

jugement de Leo montre avec quelle légèreté on se croit le droit de traiter tous les problèmes de l'histoire ancienne. On prend et on laisse à sa guise, on approuve ou on rejette sans réfléchir, en suivant un système, une impression, une imagination.

XI

L'œuvre la plus célèbre d'Appius est ce discours sur Pyrrhus qui est même mentionné sur son éloge, entre ses magistratures et ses campagnes. Le témoignage le plus complet que nous en ayons est dans Cic., *De sen.*, 16 : « Ad Appi Claudii senectutem accedebat etiam ut caecus esset. Tamen is, cum sententia senatus inclinaret ad pacem cum Pyrrho foedusque faciendum non dubitavit dicere illa quae uersibus persecutus est Ennius :

Quo uobis mentes, rectae quae stare solebant
ante hac, dementes sese flexere uia?

ceteraque grauissime : notum enim uobis carmen est ; et tamen ipsius Appi exstat oratio. » Cf. *Brutus*, 61 : « Hunc igitur Cethegum consecutus est aetate Cato... Nec uero habeo quemquam antiquiorem cuius quidem scripta proferenda putem, nisi quem Appi Caeci oratio haec ipsa de Pyrrho et nonnullae mortuorum laudationes forte delectant. — Et hercules hae quidem exstant : ipsae enim familiae sua quasi ornamenta ac monumenta seruabant... Quamquam his laudationibus historia rerum nostrarum est facta mendosior... — Catonis autem orationis non minus multae fere sunt quam Attici Lysiae... »

D'après cet exposé du *Brutus*, le premier orateur romain digne d'être nommé et dont on puisse citer les œuvres est Caton. Avant, il y avait des hommes comme Cethegus, dont Ennius atteste l'éloquence ; mais Cicéron ne lit plus leurs œuvres. Il y a bien aussi des œuvres qu'on peut lire encore, le discours d'Appius sur Pyrrhus et les éloges funèbres conservés dans les familles, mais ces ouvrages ne sauraient plaire. Et après une digression sur les éloges funèbres, Cicéron revient aux discours de Caton. La composition de ce morceau est importante. Il résulte de là que, pour Cicéron, le discours d'Appius est le premier qu'on puisse lire de son temps ; il n'est pas un document d'archives domestiques, comme les éloges, puisque Cicéron ne parle des familles et de leur orgueil qu'à propos des éloges. Ce passage du *Brutus* confirme donc celui du *De senectute*.

Leo prétend que le discours lu par Cicéron n'a pas dû être publié par Claudius, mais par un descendant qui en a trouvé le brouillon dans ses archives. Cette hypothèse est contraire au témoignage de Cicéron. Elle est gratuite. Elle est peu vraisemblable. Ce discours a été un événement historique. S'il a eu cette portée, on l'a vu tout de suite, et non pas plusieurs générations après. Claudius a été tout naturellement amené à le répandre. Le vieil homme d'État aveugle, resté depuis longtemps éloigné des affaires, était revenu pour lutter contre l'ennemi et s'opposer à une politique de défaite. Il avait eu l'intuition du moment décisif pour les destinées de Rome. Il avait triomphé de l'habile diplomatie grecque. Ce spectacle devait frapper les contemporains. Appius aurait démenti son caractère et ses prétentions d'écrivain s'il n'avait point publié ce discours mémorable. Il aurait aussi déçu l'attente publique. C'est probablement alors que l'opinion reconnaissante et fière lui donna le surnom de *Cæcus*.

Le discours dans Ennius reproduisait celui que lisait Cicéron : le *De senectute* renvoie à la fois, comme à des œuvres semblables, au poème, *notum enim uobis carmen est*, et au discours, *exstat oratio*. On a supposé que le discours lu par Cicéron était un exercice de rhétorique refait sur celui qu'Ennius prêtait à Claudius dans les *Annales*. Le jugement que Cicéron porte dans le *Brutus* sur ce discours rend cette hypothèse peu vraisemblable. Car si entre Ennius et Cicéron, quelqu'un avait composé ce discours, cet exercice de rhétorique aurait eu des qualités de métier qui auraient frappé Cicéron et l'auraient vraisemblablement étonné pour une époque aussi ancienne que le temps d'Appius. Il fait commencer l'éloquence latine à Caton, parce que le discours d'Appius n'était plus pour lui qu'une curiosité.

L'exorde avait une allure brusque comme celui de la première Catilinaire. PLUTARQUE, *Pyrrhus*, 19, nous donne au contraire un exorde compassé : « Jusqu'ici j'ai supporté péniblement la calamité qui a frappé ma vue ; mais maintenant je souffre de n'être pas à la fois aveugle et sourd, quand j'entends des conseils honteux et des propositions qui détruisent la gloire de Rome. Que sont donc devenus ces discours que vous teniez et qui ont retenti par toute la terre, que, si cet Alexandre le grand était venu en Italie, du temps de notre jeunesse et de la vigueur de l'âge de nos pères, il ne serait pas maintenant célébré comme invincible, mais que, par sa fuite ou par sa mort en ce pays, il aurait laissé Rome encore plus glorieuse ? » On sent là le rhéteur qui tire parti des données de sa matière et ramène un lieu commun cher aux historiens, le parallèle de Rome et d'Alexandre. Si le discours

que lisait Cicéron avait été fabriqué par un rhéteur, Plutarque ne se serait sans doute pas donné la peine de le refaire. Mais sous les Antonins, l'ouvrage authentique avait disparu, ou était trop difficile à comprendre, ou paraissait indigne de l'histoire.

Le discours d'Appius resta d'autant plus célèbre qu'il fut le premier qu'on ait publié et qu'il resta longtemps le seul, jusqu'à l'âge de Caton, qui fut censeur un siècle après Appius¹. C'est ce qui explique qu'on les cite souvent ensemble. Entre Appius et Caton, il semble qu'aucun orateur n'ait eu l'idée de publier ses discours. On s'en étonne et le discours d'Appius en devient suspect. Mais le discours d'Appius était un monument historique : l'exemple donné par Appius n'autorisait pas tout orateur à publier ensuite tout discours. Prononcer des discours était agir en Romain, les publier était agir en lettré. Il a fallu un siècle pour que l'acte extraordinaire de Claudius cessât d'être une singularité rendue tolérable par des circonstances extraordinaires.

La qualité maîtresse d'Appius paraît avoir été, en tout, la sûreté du coup d'œil. Sa pénétration lui a fait voir, dans les affaires, le moment critique et trouver la conduite qui devait assurer l'avenir. Cet esprit de décision avait probablement inspiré ses écrits comme ses actes. Il tranche un litige alphabétique qui menaçait d'obscurcir l'écriture et de ralentir le développement de la culture littéraire. Il formule contre les extensions juridiques de l'usage des exceptions qui délimitent l'indéterminé. Surtout il recommande, dans un langage impérieux et saisissant, l'activité, l'énergie et le sang-froid, qui donnent aux individus le succès, aux peuples la suprématie. *Negotium populo romano melius committitur quam otium.*

Paul LEJAY.

1. ISIDORE, *Etym.*, I, 38,2 : « Apud Romanos autem Appius Caecus aduersus Pyrrhum solutam orationem primus exercuit. » Isidore abrège probablement Varron, qui a dû dire que ce discours fut, non le premier, mais le premier publié : ce qui concorde avec l'historique du *Brutus* — On ne sait s'il faut prendre à la lettre ce que dit des archaïsants SÉNÈQUE, *Epist.*, 114,13 : « Ad Appium usque et Cornucaniam redeunt. » Le nom d'Appius semble devenir un symbole : cf. Tac., *Dial.*, 18 et 21.

NOTES SUR L'HÉRACLÈS D'EURIPIDE

L'*Héraclès* nous a été conservé par un seul manuscrit, le *Laurentianus* L du début du quatorzième siècle — le *Palatinus* P, qu'il soit ici sa copie ou celle de son archétype, peut être négligé —, et son texte n'est accompagné d'aucune scolie des anciens ni même des Byzantins. La plupart des petites fautes manifestes que comporte naturellement une telle tradition ont été corrigées autrefois par les grands philologues de l'école anglaise. Après eux, les savants du dix-neuvième siècle se sont appliqués à rendre clairs les passages où ils découvraient des difficultés d'interprétation. C'est une vérité de plus en plus reconnue que, dans cette tâche, leur défaut commun a été de recourir trop complaisamment à la correction.

Le principal éditeur allemand de l'*Héraclès*, M. de Wilamowitz, a écrit qu'il y avait dans cette pièce en moyenne tous les huit vers une altération qui oblige à la conjecture. C'est là une assertion qu'il serait oiseux de discuter, mais, même en l'admettant comme vraie, on peut affirmer en toute sûreté que beaucoup des altérations en question ne se trouvent pas aux endroits où l'éditeur prétend les découvrir. Il en est qui doivent se cacher dans des passages, d'une clarté parfaite, où notre critique ne les devinera jamais. Il suffit pour s'en convaincre de comparer, pour les *Phéniciennes* par exemple, le texte que donnerait la tradition de L seul avec celui que l'on obtient grâce à l'adjonction de plusieurs manuscrits meilleurs et d'abondantes scolies. Avec la ressource de L seul, nous courons donc le danger irrémédiable d'accepter par endroits comme vraie une leçon facile qui est l'œuvre d'un correcteur ancien. D'autre part, en rendant facile par la correction un passage qui résiste à notre interprétation, nous pratiquons souvent à notre tour le procédé fatal qui, depuis leur origine, tend à accommoder les textes à l'intelligence immédiate de lecteurs pour qui ils n'ont pas été écrits.

Plus interpretationis eget, me iudice, Euripides quam emendationis. Je souscris entièrement à cette opinion exprimée par G. Murray dans la préface de son édition critique d'Euripide, et les notes suivantes tendent surtout à en confirmer la justesse, même en défendant plus d'une fois le texte transmis contre Murray lui-même.

J'ai rejeté à la fin une conjecture relative à un passage désespéré du premier chœur (119 sqq.). Il m'a paru intéressant de montrer à tout le moins qu'on peut en envisager de façon nouvelle l'interprétation.

452

Mégara, rentrant sur la scène pour s'offrir à la mort avec ses enfants, s'écrie, 451 sqq. :

Εἶεν· τίς ἱερεύς, τίς σφαγεύς τῶν δυσπότημων
ἢ τῆς ταλαίνης τῆς ἐμῆς ψυχῆς φονεύς ;
ἔτοιμ' ἄγειν τὰ θύματ' εἰς Ἄϊδου τάδε.

Paley, trouvant que φονεύς est faible après ἱερεύς et σφαγεύς et que ἐμῆς ψυχῆς est une périphrase dure pour ἐμοῦ, a considéré comme interpolé le v. 452, et les derniers éditeurs, Wilamowitz et Murray, se sont rangés à son sentiment. Mais, d'abord, il me paraît qu'on n'a pas aperçu en quel sens les termes sont ici placés dans une véritable gradation : ἱερεύς s'applique à une immolation rituelle, σφαγεύς invoque l'idée de ce que cette opération a de sanglant ; enfin avec φονεύς, il n'y a plus qu'un meurtre criminel, sans idée de sacrifice : « Quel est le sacrificateur, quel est l'égorgeur de ces infortunés, ou plutôt quel est l'assassin de ma vie malheureuse ? » D'autre part, avec ἐμῆς ψυχῆς, il ne s'agit pas au sens propre et direct de la vie de Mégara. Il s'agit de la vie de ses enfants (τῶν δυσπότημων) qui, dans son sentiment, se confond avec la sienne même. C'est ainsi qu'Andromaque dit en parlant de son fils, *Andromaque*, 418 : Πᾶσι δ' ἀνθρώποις ἄρ' ἦν ψυχῇ τέκνα.

471

Héraclès avait promis à son second fils de le faire roi de Thèbes et de lui donner sa massue, 470 :

εἰς δεξιάν τε σὴν ἀλεξήτηριον
ξύλον καθίει, Δαίδαλου ψευδοῦ δόσιν.

Depuis Hermann, les éditions corrigent :

ξύλον καθίει δαίδαλον, ψευδοῦ δόσιν.

Le mot δαίδαλον, « travaillé avec art », qui n'est nulle part chez Euripide ni Sophocle (une fois chez Eschyle, *Euménides*,

635), ne serait ici qu'une banale épithète *ornans*, et d'ailleurs peu indiquée pour le gourdin d'Héraclès. On allègue qu'il n'est pas dit ailleurs que la massue était un don de Dédale, mais précisément il est peu prudent de supprimer d'un texte une donnée unique et qui, par là même, en acquiert plus de prix. Apollonius de Rhodes, I, 1196 appelle la massue χαλκοβαρῆς ῥόπαλον, ce qui ne veut pas encore dire nécessairement qu'elle est en bronze. En tout cas, pour Euripide, elle est en bois (cf. 993), et cette matière fait justement penser à l'intervention de Dédale. Dans la tradition, il est spécialement l'inventeur du travail du bois. Cf. Pausanias, IX, 3, 2 : οἱ πάλαι τὰ ξύλινα ἐκάλουν θαίβαλα. Platon com., fr. 188 : Ἐρμῆς Δαιδάλου ξύλινος. Il est vrai que Diodore, IV, 14 dit que la massue était l'œuvre d'Héphaistos. Mais une autre tradition a pu avoir le nom de Dédale au lieu de celui d'Héphaistos. Ainsi le coutelas qu'Héphaistos donne à Pélée (Hésiode, fr. 38 Rzach) est appelé par Pindare, *Néméennes*, IV, 59, τῶ Δαιδάλου μηχανίῳ ; là aussi on a, dès l'antiquité, voulu corriger en θαίβαλον.

La δόσις est dite ψευδής pour une raison spéciale que nous ignorons ; peut-être, parce qu'elle devait être pour Héraclès comme un talisman (ἀλεξήτηριον), et qu'elle ne l'a point sauvé dans son dernier voyage.

480-484

Καὶ ταῦτα φροῦδα μεταβάλοῦσα δ' ἡ τύχη
 νόμφας μὲν ὑμῖν Κήρας ἀντέδωκε ἔχειν,
 ἐμοὶ δὲ δάχρυα λουτρά· δύστηνος φρενῶν.
 Πατήρ δὲ πατὴρ ἐστὶ γάμουσ' ὅδε,
 "Αἰδὴν νομίζων πενθερὸν κήδος πατρός.

Au lieu d'assister aux beaux mariages qu'elle espérait pour ses fils, Mégara va maintenant les voir périr.

La mort d'une jeune fille est fréquemment présentée comme un mariage avec Hadès ; cf. *Iph. Taur.*, 369 "Αἰδὴς Ἀχιλλεύς ἦν ἄρ', οὐχ ἑ Πηλῆως ; *Iph. Aul.*, 461 ; *Oreste*, 1109 ; Sophocle, *Antigone*, 816. La nouveauté ici est de considérer les fils d'Héraclès comme épousant par leur mort les Kères, filles d'Hadès.

La mère préparait le bain de son enfant avant le mariage, non seulement pour sa fille, *Iph. Taur.*, 818, mais aussi pour son fils, *Phéniciennes*, 348. Je pense que c'est avec pleine raison qu'au v. 482 on a suspecté la leçon δύστηνος φρενῶν. A sous-

entendre ἔχειν avec ἐροί... λουτρῶ, il semblerait qu'il s'agit d'un bain pour Mégara elle-même. Entre les deux corrections θυστήνοισι γέρειν (Bothe) et θυστήνω γέρειν (Fix), beaucoup d'éditeurs ont choisi θυστήνοισι. Le singulier θυστήνω me paraît préférable, notamment parce que l'épithète s'oppose ici dans l'idée à celle de μαχαρία qui est en quelque sorte consacrée pour la mère qui marie son enfant. Cf. *Phéniennes*, 346, ματέρι μαχαρίζ. *Iph. Aul.*, 628.

Au v. 484, les éditeurs ont admis généralement la correction facile de Reiske, κῆδος πικρὸν. La triple répétition du mot πατήρ en deux vers a paru, sans doute, parler en faveur de l'élimination de πατρὸς. Mais Euripide n'a pas, comme nos enfants, appris à l'école que le bon style doit éviter les répétitions. Il ne faut donc pas les lui faire éviter d'après notre goût, surtout pour aboutir, comme ce serait le cas ici, à une suite d'idées peu cohérentes. En effet, avec κῆδος πικρὸν, on ne voit pas quelle est la fonction logique de la proposition au participe νομιζῶν vis-à-vis de la principale ἐστὶ. Il semble que ce serait simplement pour amener l'exclamation banale κῆδος πικρὸν, « alliance amère », que Mégara aurait ajouté le détail déjà connu qu'Hadès est le beau-père. Je crois que les divers termes de la phrase se conditionnent l'un l'autre d'une façon plus étroite. Il s'agit d'expliquer comment c'est Amphitryon qui préside ici à la cérémonie où la mort de ses petits-enfants est considérée comme un mariage funèbre. En effet, il faut noter que dans l'usage, c'est, non pas au père du fiancé (ici Héraclès), ni à plus forte raison au grand-père paternel (Amphitryon), mais au père de la fiancée (ici Hadès) qu'il appartient de donner le repas de noces. Ainsi, c'est Agamemnon qui doit célébrer le festin nuptial à l'occasion du mariage de sa fille avec Achille, *Iph. Aul.*, 123, 720. J'entendrais donc : « Comme père du père, Amphitryon que voici célèbre les noces, considérant que c'est Hadès qui, comme beau-père, est l'alliance de votre père. » Dans ce mariage inusité, Hadès, le dieu invisible et absent, ne peut pas remplir le rôle ordinaire du beau-père, et il n'y a qu'Amphitryon pour prendre sa place.

557

Ηρ. Τί δ' ἔξειλείπειτ' οἶκον ἐστὶαν τ' ἐμὴν ;
 Με. Βίχ, πατήρ μὲν ἐκπεσὼν στρωποῦ λέχους. 555
 Ηρ. Κοῦχ ἔσχειν αἰδῶ τὸν γέροντ' ἀτιμάσαι ;
 Με. Αἰδῶς γ' ἀποικαί τῆσδε τῆς θεοῦ πρόσω.

Héraclès demande à Mégara comment il se fait que sa famille a dû se réfugier en suppliante au pied de l'autel de Zeus.

Le v. 557 a donné lieu aux corrections et aux interprétations les plus diverses. Généralement, on admet la correction de Scaliger :

Αἰδῶ γ' ; ἀποικεῖ τῆσδε τῆς θεοῦ πρόσω.

« De la pitié ! (Αἰδῶ γε εἰ ἔσγην ἐρωτᾷς). Il habite loin de cette déesse. » Le sujet de ἀποικεῖ serait Λύκος, et τῆσδε τῆς θεοῦ désignerait Αἰδώς (Nauck, Kirchhoff, Paley, Wilamowitz). Le dernier éditeur, Murray, a conservé le texte transmis, mais en suggérant cette interprétation singulière : « τῆσδε τῆς θεοῦ *pro* τοῦ νῦν ἡμᾶς ἔχοντος δαίμονος *dicit*. » A toutes ces interprétations, il faut d'abord objecter, en tant qu'elles font de Lycos le sujet de ἀποικεῖ, qu'il est insolite et au fond très peu naturel d'opposer la résidence d'un homme à celle d'un dieu. Ce qui d'ordinaire est signalé, c'est la position d'un dieu par rapport à d'autres dieux, Euripide, *Hécube*, 2 : "Αἰδῆς χωρὶς ὄκισται θεῶν. Eschyle avait dit dans la *Niobé* (fr. 161) à propos de Θάνατος qui seul n'aime pas les présents : μόνου δὲ Πειθῶ δαιμόνων ἀποστατεῖ.

En réalité, les termes τῆσδε τῆς θεοῦ désignent βία, et Mégara reprend ainsi le mot βία qu'elle a fortement accentué dans le dernier vers qu'elle a prononcé. Maintenant, elle personnifie βία en l'opposant à Αἰδώς qu'elle personnifie également : « Aidos (dont tu parles) habite loin de cette déesse-là (la Violence). » On sait qu'Euripide surtout passe facilement du sens abstrait à la personification. *Oreste*, 399 : Oreste. λῦπη... ἡ διαφθείρουσά με. Μénélas. Δεινὴ γὰρ ἡ θεὸς. *Ibid.*, 213. *Phéniciennes*, 506, 531, 782. En cela, il va jusqu'à l'étrangeté, par ex. *Hélène*, 560 : Ὡ θεοὶ θεὸς γὰρ τὸ γιγνώσκειν φίλους. De même, le substantif abstrait, précisément αἰδώς, est seulement dans la pensée, *Ion*, 336 : Créuse. Αἰδοῦμεθα. *Ion*. Οὐ τᾶρα πράξεις οὐδέν' ἄργος ἡ θεός. Cf. *Iph. Aul.*, 563. L'absence de l'article dans la tragédie, de même que souvent dans notre ancienne langue française, prépare facilement le passage du substantif abstrait à l'état de nom propre.

588-592

Αμ. Πέλλουδ' ἐπένηται, ὀλβίους δὲ τῷ λόγῳ
δοκῶντας εἶναι συμμάχους ἀνάξ' ἔχει,
οἱ στάσιν ἔθηκον καὶ διώλεσαν πέλιον
ἔρ' ἄρπαγαῖσι τῶν πέλικας, τὰ δ' ἐν δόμοις

590

δαπάναισι φροῦδα διαφυγόνθ' ὑπ' ἀργίας.
 Ὠφθησ' ἐσελθὼν πόλιν ἔπει δ' ὠφθησ', ὄρα
 ἐχθροῦς ἀθροίσας μὴ παρὰ γνώμην πέσης.

Amphitryon parle ici des alliés qu'a trouvés Lycos pour renverser la dynastie d'Héraclès. En réalité Euripide, par un de ces anachronismes qui lui sont ordinaires, décrit les menées d'une bande oligarchique qui se groupe autour d'un chef pour s'emparer du pouvoir et satisfaire ses appétits. Paley a déjà suspecté les vers 590-592, alléguant notamment qu'on n'attendrait que quatre vers, comme dans la réponse d'Héraclès (595-598). Mais cet argument se retourne contre lui. En effet, après cette réponse, Amphitryon prononce à nouveau sept vers (599-605), comme 588-594, et Héraclès répond encore par quatre vers seulement (606-609). Allant plus loin, Wilamowitz a considéré les cinq vers 588-592 comme interpolés, et il prétend qu'Euripide ne pouvait pas trouver à Athènes le type de parti qu'il décrit ici. Assurément, de telles gens ne se constituent pas au grand jour comme un parti régulier, mais, à Athènes comme ailleurs, leurs tendances pouvaient se manifester à la faveur des circonstances. On peut penser, par exemple, au complot que vit le peuple dans l'affaire des Hermocopides, où se trouvèrent compromis des nobles ruinés, à commencer par Alcibiade: cf. Thucydide, VI, 15,2-16,2.

Quant aux critiques que Wilamowitz fait au texte même pour appuyer son opinion, elles me paraissent loin d'être fondées. Il condamne τῷ λόγῳ 588, λόγῳ ne prenant pas l'article pour s'opposer à ἐργῳ. Mais δοκοῦντας n'empêche pas de traduire: « qui semblent riches, qui ont la réputation d'être riches, d'après leur dire ». Cf. 963: ἦν ἐν Μυκῆναις τῷ λόγῳ, « il était à Mycènes, à ce qu'il disait ». C'est au contraire λόγῳ sans article qui donnerait un sens peu admissible: « qui semblent riches, à ce qu'on dit! » Wilamowitz condamne aussi διαφυγόντα, 592, parce qu'il ne peut avoir le sens de *diffluere*, *dilabi*, *διαρρυθῆναι*. Certes, il n'a pas ce sens, mais aussi ce n'est pas ainsi qu'il faut traduire. Il faut entendre simplement « leur ayant échappé ». διαφυγόντα, *scil.* αὐτοῦς, fournit ainsi un bon trait final, si l'on songe que διαφεύγειν a d'ordinaire comme complément une idée de mal, par exemple Aristophane, *Nuées*, 444 διαφεύγειν τὰ χρέα. Ici les richesses (personnifiées) ont échappé à leurs oisifs possesseurs.

Pour ce qui est de l'asyndeton au v. 593, sa présence n'a rien d'insolite, lorsque, comme ici, la seconde proposition exprime

vivement une conséquence de la première : Le roi a beaucoup d'alliés dans la ville ; tu as été vu à ton entrée ; or, puisque tu as été vu, prends garde... C'est justement si l'on supprime les cinq vers précédents que l'insistance des termes ὄφθης... ἐπεὶ δ' ὄφθης reste sans justification.

641

Dans le beau stasimon 637 sqq., où le chœur maudit la vieillesse, je relève quelques changements au texte que l'on a admis généralement sans nécessité.

Ἄ νεότας μοι φίλον' ἄχθος δὲ τὸ γῆρας αἰεὶ
 βαρύτερον Αἴτνας σκοπέλων
 ἐπὶ κρατὶ κεῖται, βλεφάρων σκοτεινὸν
 φάρος ἐπικαλύψαν. 640

Le génitif βλεφάρων ne s'explique pas, mais tout est remis en ordre par la légère correction βλεφάρῳ (Reiske), qui devient ainsi parallèle à κρατὶ, et qui s'est changé en βλεφάρων, sans doute sous l'influence de σκοπέλων qui précède. L'emploi de ἐπικαλύπτειν différent de celui de ἐπιβάλλειν (Euripide, *Électre*, 1221 : ἐπιβαλὼν ζάρην κόραις ἐμαίς. *Suppliantes*, 286) en ce que l'idée du complément φάρος (voile) est aussi exprimée dans le verbe. Cf. *Ion*, 1522 : περικαλύψαι τοῖσι πράγμασι σκότον.

Néanmoins la plupart des éditeurs (notamment Wecklein, Wilamowitz, Murray) ont adopté la correction plus hardie de Stiblinus βλεφάρων σκοτεινὸν φάρος ἐπικαλύψαν, avec laquelle ils donnent à σκοτεινὸν un sens dit proleptique. Je ne vois d'autre raison à cette préférence que le désir d'éviter la succession immédiate de deux métaphores différentes, s'appliquant au même objet : la vieillesse est sur la tête un fardeau plus lourd que l'Etna ; elle met sur les yeux un voile noir. Mais la poésie grecque n'a pas, comme la nôtre, le souci de la métaphore qui se continue. On va voir, dans notre chœur, un exemple d'une autre correction inutile, amenée par la même préoccupation moderne.

655-664

Εἰ δὲ θεοῖς ἦν εὐνοεσις καὶ σοφία κατ' ἀνδρας,
 δίδυμον ἂν ἦσαν ἔφερον
 εὐνερόν γ' ἡρακλήρ' ἄρετᾶς ὄσοισιν
 μέγα, κατθανόντες τ' 660

εἰς πύγᾳς πάλιν ἀλίου
 δισοῦς ἂν ἔβαν διαύλους,
 ἢ δυσγένετα δ' ἀπλᾶν ἂν
 εἶχεν ζωᾶς βιοτᾶν.

« Si les dieux avaient l'intelligence et la sagesse à la manière des hommes (Comment Wilamowitz a-t-il pu traduire : *Wär' in dem himmel vernünftiges einsehn und bei den menschen gesunder verstand?*), obtiendraient double jeunesse comme signe manifeste de vertu tous ceux qui la possèdent, et après leur mort, ils auraient de nouveau à la clarté du soleil une seconde carrière, tandis que les méchants n'auraient qu'une seule durée de vie. »

La comparaison de la vie avec la course du stade (διαύλους) dans les deux sens est un lieu commun ; cf. plus loin, à propos des vers 775 sqq. Ici de nouveau, plusieurs modernes (Weccklein, Wilamowitz) ont rejeté la leçon βιοτᾶν pour adopter la correction de Reiske, στάδιον. En fait, le texte est irréprochable. L'adjectif ἀπλᾶν a été rattaché, suivant l'usage poétique, au mot déterminé au lieu de l'être au génitif ζωᾶς, et ἀπλᾶν ἂν εἶχεν ζωᾶς βιοτᾶν est aussi légitime en grec que le serait ἀπλᾶν ἂν ἔβίου ζωᾶν. Pour l'abondance de l'expression, cf. 798 λέκτρων εὐνοί, 814 ἀγώνων ἄμυλλαν, et de même très souvent.

Le manuscrit donnant ἀπλοῦν... βιοτᾶν, on peut hésiter entre les corrections ἀπλᾶν et βιοτον (Kirchhoff). Je choisirais ἀπλᾶν... βιοτᾶν comme étant la leçon la plus rare, et aussi parce que l'assonance des α est peut-être recherchée.

Ici, et partout dans la tragédie, on corrige généralement ζωᾶ en ζῶα, parce que, la forme ζῶα étant la plus fréquemment attestée, on cède au désir d'unifier, suivant un principe qui a introduit dans les textes beaucoup de changements arbitraires. En réalité, ζωᾶς est recommandé ici par le mètre : εἶχεν ζωᾶς βιοτᾶν = 646 τᾶς ἤβας ἀντιλαβεῖν. Il en est de même *Iph. Taur.*, 150. Dans les *Phéniciennes*, 1535, où la tradition est abondante et excellente, ζωᾶν est donné par les meilleurs manuscrits.

673-682

Ὁ πόσσομαι τὰς Νήριτας
 Μούσαις συγκαταμεγνύς,
 κῆριον συζυγίαν.
 Μὴ ζῶην μετ' ἀμειψίας,

675

αἰεὶ δ' ἐν στεφάνοισιν εἶργ'·
 ἔτι τει γέρων ἀειδὼς
 κελαδεῖ Μυαμοσύναν· 680
 ἔτι τᾶν Ἡρακλέους
 καλλίνικον αἰέσω
 παρά τε Βρόμιον οἰνοδόταν, κτλ.

Mon intention n'est pas d'ajouter ici des pages nouvelles aux considérations de caractère général qu'a provoquées cette belle strophe. Wilamowitz, après d'autres, veut qu'ici Euripide parle en son propre nom et qu' « il se nomme lui-même un vieillard » (*Héraklès*, t. I, p. 134). En admettant même la date la plus tardive que, sur divers indices, ce savant assigne à la représentation de l'*Héraklès* (entre 421 et 415), Euripide aurait eu moins de soixante-cinq ans lorsqu'il a composé cette pièce. Ce n'est pas un âge où il pouvait penser à s'assimiler, au point de vue des années, aux vieillards impuissants et décrépits qu'il montre dans son drame. Ce compatriote de Solon n'était pas un Mimnerme (fr. 6) considérant l'extrême vieillesse comme arrivée pour lui à l'âge de soixante ans. Certes, on est porté à supposer que le poète a pensé à lui-même dans la première partie de la strophe, Ὁὐ πρόσσραχι... ἀρουσίας, mais c'est là un vœu qu'il pouvait faire tout aussi bien en pleine maturité, et il n'y a rien à en tirer pour la date de la pièce. En tout cas, les autres détails s'appliquent spécialement aux vieillards thébains, et ce sont eux qui parlent des couronnes qu'ils portent et des hymnes qu'ils chantent dans les banquets et dans les fêtes. On a rapproché très justement les paroles du chœur des vieillards argiens dans l'*Agamemnon* d'Eschyle, 104 : Κύριός εἰμι θροεῖν ὄδιον κράτος αἴσιον ἀνδρῶν | ἐκτελέων· ἔτι γὰρ θεσθὲν καταπνέει | πειθῶ μολπᾶν ἀλλὰν σύμφυτος αἰών. Ceux-ci aussi, s'ils n'ont plus d'autre force, peuvent du moins chanter encore la gloire des héros.

Quoi qu'il en soit, dans la strophe qui donne lieu à de tels commentaires, tous les éditeurs, depuis Elmsley, ont introduit une retouche, retouche minime — il s'agit du changement d'une seule lettre — mais qui a son importance pour l'intelligence du morceau. Au lieu du futur αἰέσω, donné par la tradition, ils impriment le présent αἰέδω.

Il me paraît étrange que l'on ait adopté si facilement cette correction, alors qu'elle est condamnée par la construction tout à fait symétrique de l'antistrophe, 687 sqq. : Πικῆνα μὲν Δηλιάδες | ὕμνοσ' ἀμφὶ πύλας τὸν | Λατοῦς εὐπαιδα γόνον... πικῆνας δ' ἐπὶ σοῖς μελάθροισι | κελαδέσσω. Les présents κελαδεῖ, ὕμνοσι, et les futurs

ἀείσω, κελεύθῳ) se correspondent, et dans les deux cas le grec emploie, suivant une syntaxe fréquente en sa poésie, la coordination là où nous mettrions une conjonction de comparaison. Cf. *Héraclès*, 101 : Κάμνουσι γάρ τοι καὶ βροτῶν αἱ συμφοραί, | καὶ πνεύματ' ἀνέμων οὐκ ἀεὶ ῥώμην ἔχει. Eschyle, *Choéphores*, 71. « De même que les Déliennes chantent un péan devant le temple d'Apollon, je veux chanter des péans devant ton palais. » C'est le même mouvement dans notre passage, où la correspondance des termes est marquée par ἔτι au lieu de l'être par μὲν et δέ. « De même que, même vieux, le chanteur (ou un chanteur) chante encore Mémoire, de même je veux chanter l'hymne triomphal (τὸν καλλίνικον scil. ἀσιδόν) d'Héraclès. »

Le mot Μναμοσύναν est sans doute choisi pour désigner la poésie afin de jouer sur son sens de nom propre et de nom appellatif. Le vieillard chante Mnémosyne (mère des Muses), car il a encore la mémoire qui conserve les chants. Il faut en outre considérer que le présent ἀείδω introduit dans le texte une inexactitude. C'est dans le premier stasimon (348 sqq.) que le chœur a magnifiquement célébré Héraclès ; ici, après s'être plaint de sa vieillesse, il promet seulement de continuer à chanter le héros.

En présence de l'appui que donne le sens à la leçon ἀείσω, j'attache peu de valeur aux arguments que l'on a tirés de la rareté des cas où apparaît cette forme active du futur. En fait, on trouve ἀείσω parfaitement attesté notamment Sapho, fr. 11 Bergk. Homère, *Epigr.* 14, 1. Théognis, 4. Théocrite, 22, 135. Platon, *Lois*, II, 666 D. Dans ces deux derniers passages, il est vrai, beaucoup d'éditeurs ont fait disparaître ce futur, à priori suspect à leurs yeux. Une certaine méthode se plaît à supprimer ainsi les formes rares, un premier changement arbitraire servant d'argument pour un second, ces deux-ci pour un troisième, et ainsi de suite jusqu'à élimination complète : on a ainsi privé nos textes de beaucoup de témoignages précieux, qu'on ne retrouve pas même toujours dans les notes critiques.

772-780

Dans le quatrième chœur du drame, une première couple de strophes est chantée pendant que s'accomplit le meurtre de Lycos à l'intérieur du palais (734-762). Une seconde couple célèbre la victoire d'Héraclès et la justice divine (768-780). Deux dernières strophes (781-814) invitent Thèbes et ses divinités à chanter Héraclès et le reconnaissent comme vraiment fils de

Zeus. La strophe consacrée à la justice divine a particulièrement embarrassé les commentateurs, 772 sqq. :

Θεοὶ θεοὶ τῶν ἀδίκων
 μέλουσι καὶ τῶν ὀσίων ἐπάειν.
 Ὁ χρυσοῦς ἄ τ' εὐτυχία
 φρενῶν βροτοῦς ἐξάγεται,
 δύνασιν ἄδικον ἐφέλκων.

775

Χρόνου γὰρ οὕτις τὸ πάλιν εἰσορᾶν ἔτλα
 νόμον παρέμενος, ἀνομίχ' χάριν διδοῦς·
 ἔθραυσεν ἔλβου κελαινὸν ἄρμα.

J'ai introduit les corrections généralement adoptées μέλουσι Canter (μέλλουσι L), φρενῶν L. Dindorf (φρονεῖν L), et aussi le déplacement τὸ πάλιν εἰσορᾶν ἔτλα Hermann (ἔτλα τὸ πάλιν εἰσορᾶν L), qui est exigé par le mètre.

Il convient d'abord de remarquer que la métaphore d'un char de course (ἄρμα) domine toute l'idée et qu'elle est déjà latente avec les mots ἐξάγεται, ἐφέλκων. Cf. *Ion*, 1149 : ἵππους μὲν ἤλαυν'... Ἥλιος, ἐφέλκων λαμπρὸν Ἑσπέρου φάος. « L'or, avec la prospérité, entraîne les humains hors de la voie de la sagesse, quand il tire après soi une puissance injuste. » C'est parce qu'on n'a pas vu que l'image du char est toujours dans la pensée que le membre suivant n'a nulle part, que je sache, été exactement compris. J'ai déjà dit que la comparaison de la vie avec la course du stade dans les deux sens est un lieu commun ; cf. plus haut sur le vers 662. *Hippolyte*, 87. A cet égard, on n'a pas songé à tirer parti d'un passage de l'*Électre* d'Euripide qui est singulièrement instructif pour l'intelligence de notre texte. *Électre* s'adresse au cadavre d'Égisthe, 953 sqq. :

Ὡδέ τις κικούργος ὦν
 μή μοι τὸ πρῶτον βῆμα' ἐν δράμῃ κἀλῶς,
 νικᾶν δοκέτω τὴν Δίκην, πρὶν ἂν πέλας
 γραμμῆς ἵκηται καὶ τέλος κάμψῃ βίου.

Le méchant peut donc réussir la première moitié de la course (τὸ πρῶτον βῆμα δραμεῖν κἀλῶς), mais il ne faut pas le croire vainqueur de la justice avant qu'il n'ait parcouru le stade en sens inverse (le second κῶλον du δίκυλος), et qu'il ne soit arrivé à la ligne qui marque le terme de la course, c'est-à-dire au terme de la vie, τέλος βίου. De même que dans l'*Électre* avec le mot βίου le poète abandonne la métaphore, de même dans notre passage

avec le mot χρόνου. Pour avoir une métaphore suivie et logique d'après nos habitudes de style, il aurait fallu dans les deux cas un mot comme par exemple δρόμου. Il est frappant qu'ici aussi Euripide aurait pu exprimer sa pensée en écrivant βίου γὰρ οὔτις κτλ. Mais χρόνου τὸ πάλιν enrichit l'idée d'une nouvelle image, celle de la marche du temps, qui vient s'encadrer dans la métaphore précédente. « Nul n'a le courage, ne veut prendre sur soi de voir la marche inverse du temps. » Le changement se produit pendant la course, mais aussi pendant la marche du temps, et on peut dire en quelque sorte qu'il lui appartient et qu'il l'a pour auteur. De l'emploi qu'a ici τὸ πάλιν, on ne trouve guère à rapprocher que Pindare, *Olympiques*, X, 86 ὥτε παῖς ἐξ ἀλόχου πατρὶ ποθεινὸς ἴκοντι νεότατος τὸ πάλιν ἤδη, « désiré comme un enfant l'est pour le père entré déjà dans l'âge inverse de la jeunesse ». Naturellement, dans les deux cas, la nuance est assez différente, mais peut-il en être autrement quand il s'agit d'une expression créée indépendamment par deux stylistes pour des contextes dissemblables ? Si l'on trouvait des exemples parallèles pour chaque expression d'Euripide, il ne serait pas un grand écrivain.

Il va de soi que, dans notre interprétation, le sujet de ἔθραυσεν est l'homme injuste. L'épithète κελαινόν est proleptique et évoque le tableau sombre et sanglant du char fracassé ; κελαινόν est souvent épithète de αἶμα chez Homère ; cf. ξίφος κελαινόν Sophocle, *Ajax*, 231. Euripide, *Bacchantes*, 628. L'ensemble devrait donc s'entendre : « Nul n'a le courage d'envisager la marche inverse du temps (le retournement qui vient avec le temps), au moment où, ayant rejeté la loi, il se complaît dans l'injustice : il fracasse le char funeste de sa prospérité. »

Il convient de remarquer que la coupe des trois derniers membres de la strophe correspondante confirme la ponctuation que nous avons adoptée pour la fin de l'antistrophe, Χρόνου κτλ. 769 sqq. :

Βέβακ' ἀναξὶς ὁ καινός, ὁ δὲ παλαιότερος
κρατεῖ λιμένα λιπῶν γε τὸν Ἀγερόντιον
δοκημάτων ἐκτὸς ἤλθεν ἐλπίς.

L'anacolithe au dernier membre, δοκημάτων κτλ., condamne la correction de Hermann ἔθραυσε δ' ἔλβου (780) qui a trouvé faveur auprès de plusieurs éditeurs.

Pour finir, je citerai, à cause de sa stupéfiante hardiesse, la correction de Wilamowitz : Χρόνου γὰρ οὔτις βόταλον εἰσορᾶν ἔτιλα | νόμον παρέμενος, ἀνομίᾳ χάριν διδοῦς | ἔθραυσεν (le sujet est Χρόνου

ρόπαλον) ἔλβου κελαινὸν ἄρμα. Il la déclare « *völlig sicher* », en ajoutant d'ailleurs qu'elle n'est pas compréhensible pour le vulgaire des philologues : « Das wundervolle bild ist aus der empfindung und der symbolik der Griechen unmittelbar verständlich, aber man muss freilich dazu griechisch empfinden können » (*Héraklès*, t. II, p. 172).

Si l'image se trouvait réellement dans notre texte d'Euripide, il faudrait bien en effet que nous essayions de la sentir. Mais jusqu'ici la massue du Temps n'est attestée que chez Wilamowitz même, et nous ne sommes pas obligés de faire effort pour nous représenter et pour admirer cette étonnante massue, fracassant tout un char avec son conducteur.

792

Πυθίου δειδρωῖτι πέτρα
Μουσῶν θ' Ἐλικωνιάδων δώματα,
ἤξειτ' εὐχαθει κελάδω
ἐμὲν πόλιν, κτλ.

790

ἤξειτ' est inexplicable. On a corrigé κληῖξειτ' (Hartung) et ἀγειτ' (Fix et Wilamowitz) ; le premier verbe satisfait pour le sens, le second ne convient pas avec l'accusatif πόλιν. Je propose de lire αὔξειτ' en donnant à αὔξειν le sens de « célébrer, extollere », qu'il a souvent en poésie, par exemple dans l'*Héraclès* même 672. Sophocle, *OEdipe Roi*, 1093. Chez Euripide, *Électre*, 718, il faut, ainsi que je l'exposerai ailleurs, corriger la leçon fautive Μολπαὶ δ' ἠύξοντ' ἐρατὰί χρυσέας ἀρνός en Μολπαὶ δ' ἠύξον τέρατα χρυσέας ἀρνός.

Je ne veux pas quitter ce char sans appeler l'attention sur la brillante restauration du v. 804 introduite par Murray dans son édition : σὺν ἐπ' οὐκ ἐλπιδι φάνθη (τὸ σὺν οὐκ ἐπ' ἐλπιδι φάνθη L). C'est la méconnaissance de la tmèse ἐπί qui a occasionné l'altération du texte.

845-850

Τιμᾶς τ' ἔγω γὰρ οὐκ ἀγασθῆναι φίλοις
οὐδ' ἤδομαι φουτῶσ' ἐπ' ἀνθρώπων φίλους,
πικραίνεσαι δέ, πρὶν στραλείσαν εἰσιδεῖν,
Ἦρα θελω σοί τ', ἣν πίθησθ' ἐμοῖς λόγοις.
'Ανὴρ ὅδ' οὐκ ἄσημος οὔτ' ἐπὶ χθονὶ
οὔτ' ἐν θεοῖσιν, οὗ γέ μ' ἐσπέμπεις δόμους.

845

Ces vers sont prononcés par Lyssa au moment où elle vient d'apparaître avec Iris au-dessus du palais. La terrible déesse a de l'amitié pour Héraclès et elle n'exécute qu'à regret l'ordre de le plonger dans la démence.

Les vers 845-46 sont considérés comme inexplicables et ce sont les mots φίλοις ou φίλους qu'en général on suppose corrompus. On corrige par exemple φίλοις en θεοῖς (Hartung, Wilamowitz) ou bien φίλους en φόνους (Bothe, Paley), ou encore ξήμους, πόλεις etc. Il me semble qu'on peut dégager du texte transmis un sens préférable à celui des diverses corrections proposées.

Ce qu'a dit auparavant Iris, ainsi que l'aspect et le nom même de Lyssa, explique assez ce qu'il faut entendre par τιμὰς τᾶσδε, les fonctions de Lyssa. L'infinitif ἀγασθῆναι indique la conséquence de la qualité rappelée par τᾶσδε. En pareil cas, après ὅδε, οὗτος, τοιοῦτος etc., on exprime d'ordinaire ὥστε. Mais la conjonction peut aussi être omise, *Hippolyte*, 294 : γυναῖκες αἶδε συγκαθηιστάναι νόσον. *Iph. Aul.*, 1478. Le verbe ἀγασθῆναι est employé ici dans le sens de χαίρειν, « être charmé, se réjouir », comme l'indique clairement les mots οὐδ' ἠδόμενι qui suivent. Le datif après ἄγχιμυ désigne la chose ou la personne dont on se réjouit. Dès lors, en se tenant strictement au texte, on obtient le sens : « J'ai des fonctions telles que je n'ai pas à me réjouir, à me féliciter de mes amis. » Les amis de Lyssa sont ici ceux qu'elle visite (φοιτῶσα, choisi à dessein ; cf. φοιτᾶς, fou, égaré, dément ; *Oreste*, 326 : λύσσας μανιάδος φοιτᾶλέου), et qui, en tant que λυσσῶντες, deviennent οἱ τιμῶντες αὐτήν, donc en un sens ses amis. Elle ajoute qu'elle n'a pas de charme à visiter, à égarer et à acquérir comme amis de ce genre des hommes qui sont ses amis dans le sens courant, c'est-à-dire qu'elle aime véritablement. Il y a ainsi, dans l'emploi du mot φίλος, une sorte de jeu qui explique sa répétition.

Au v. 850, tous les éditeurs condamnent γέ et en général le remplacent par σύ. Mais γέ met bien ici en relief le mot qu'il faut : « cet homme est glorieux... lui dans la maison de qui précieusement ». Par contre, le pronom σύ est ici inutile et ne s'oppose à rien.

953-956

Ὁ δ' εἶρον' ἄνοι τε καὶ κάτω κατὰ στεγᾶς,
μέσον δ' ἔς ἀνδρῶν' ἔσπεσών Νίσου πόλιν
ἦκειν ἔφρασκε δωματίων ἔσω βεβῶς·
κλιθεῖς δ' ἔς οὐδ' ας, ὡς ἔχει, σκευάζεται
θεῖον γν.

Le messager raconte comment Héraclès, se croyant en route vers Mycènes, erre dans sa demeure. Les interprètes entendent : « ayant pénétré dans l'ἀνδρών (la grande salle du palais), il prétendait être arrivé dans la ville de Nisos (Mégare), quoiqu'il fût dans sa propre maison, et couché à terre, comme il est (c'est-à-dire sans avoir rien pour un repas réel ; ὡς ἔχει est une correction probable de Dobree pour ὡς ἐχει), il prépare son repas. »

Le sens prêté ainsi à δωμάτων ἔσω βεβώς, *quamvis domi suae esset*, met dans le récit une remarque d'une puérité détestable, et c'est sans doute pour la faire disparaître que Wilamowitz et Murray ont corrigé le texte comme il suit :

ἔχειν ἔφασκε· δωμάτων τ' ἔσω βεβώς,
κλιθεὶς ἐς οὐδας, ὡς ἔχει κτλ.

Le sens serait : « Il prétendait être à Mégare, et étant entré dans une chambre, couché sur le sol, etc. »

Contre un pareil sens, j'objecterais d'abord que le parfait βεβώς fait difficulté. L'entrée dans une chambre est un acte nouveau qui devrait être exprimé par l'aoriste, temps que Wilamowitz a dû employer lui-même dans sa traduction (*trat in das zimmer*).

De plus, il faudrait admettre que δωματα a le sens de δωμάτια, désignant les petites pièces (surtout chambres à coucher) attenantes à l'ἀνδρών. Mais ce n'est pas dans ces chambres, c'est dans l'ἀνδρών que l'on prenait généralement les repas, et Euripide sait bien qu'il faut garder aux actes d'un fou une certaine logique.

Je crois que l'exégèse peut trouver un sens satisfaisant sans changer rien au texte. « Ayant pénétré dans l'ἀνδρών, il prétendait être arrivé à Mégare, s'y trouvant dans une maison. » Comme souvent, le participe et le verbe qu'il accompagne sont disposés d'une façon inverse de celle que nous choisirions. Entendons : « Entré dans l'ἀνδρών, il prétendait qu'étant arrivé à Mégare, il s'y trouvait dans une maison, et s'étant assis à terre, il prépare son repas. » Le premier participe ἐπέσων modifie ἔφασκε ; le second, βεβώς fait corps avec ἔχειν. On sait qu'Euripide aime à accumuler rapidement les détails d'une narration à l'aide de participes.

1041

L'arrivée d'Amphitryon sur la scène auprès des cadavres de ses petits-enfants est annoncée en ces termes :

πρέσβυς ὑστέρῳ ποδὶ
πικρὸν διώκων ἤλυσεν πᾶρεσθ' ἔδε.

Les éditions n'ont point adopté la correction de *πικράν* en *πικρήν*, proposée par Heiland. Elle paraît cependant s'imposer, si l'on tient compte du choix du verbe *διώκων* et si l'on rapproche *Phéniciennes*, 844 *πικρήν* δὲ βίωνων ἤλυθον μέλις περῶ : le vieux Tirésias s'avance avec peine, en faisant de nombreux petits pas. Le verbe *διώκειν*, « mouvoir vivement », ne conviendrait pas à la marche du vieillard, si *πικρήν* n'indiquait en quoi consiste cette précipitation : des petits pas pressés. Cf. Eschyle, *Euménides*, 403 : ἐνόηεν διώκουσ' ἤλθεν ἄτροτον πόδα. *Sept*, 374 : σπουδῆ διώκων πομπήρους γυῶς πόδῶν. Euripide, *Oreste*, 1344 : διώκω τὸν ἔμῶν εἰς δόμους πόδα.

Avec *πικρήν*, au lieu de l'épithète banale *πικράν*, nous avons un terme descriptif, suggérant un tableau en harmonie avec les mots qui précèdent. En effet, avec *ποδῶν*, l'adjectif *ὑστέρω* signifie, non point « lent » (*βραδύς*), mais « qui arrive en retard », détail qu'explique précisément la *πικρή ἤλυσις*.

1101

Héraclès, lié à une colonne renversée, se réveille du sommeil qui avait succédé à sa démence, et cherche à se rendre compte de la situation où il se trouve :

Ὁὐ που κατήλθον κῆθις εἰς Ἄϊδου πάλιν,
 Εὐρυσθέως δίχυλον εἰς Ἄϊδου μελών ;

Le dernier éditeur, Murray, d'ordinaire plus prudent ou plus heureux, a corrigé fort librement : *Εὐρυσθέως δίχυλον ; εἰς Ἄϊδου ; πέθην ;* ses devanciers (Wecklein, Wilamowitz) ont admis la correction de Pierson : *Εὐρυσθέως δίχυλον ἐντολήτις μελών* (*δραμών* au lieu de *μελών*, Wilamowitz d'après Hartung). Wilamowitz traduit : « Bin ich im Hades wieder? Hat Eurystheus als doppelläufer mich hinabgesandt? » Et il explique : « Héraclès sait encore qu'il est une fois revenu des enfers ; si donc il s'y trouvait maintenant de nouveau, il aurait couru un *δίχυλος*. » Non, en ce cas, il aurait couru un *δίχυλος* et demi. Car le *δίχυλος* imposé par Eurysthée a consisté naturellement à descendre aux enfers et à en revenir. C'est même là ce que la tâche a d'extraordinaire, l'enfer étant pour les humains *ἀδίχυλος*, fragm. 868. Cf. *Héraclès*, 431 : ἀνάστρατος κέλευθός.

Il faut donc s'en tenir à la correction proposée jadis par Bothe, et qui change simplement le second *εἰς Ἄϊδου* en *ἐξ Ἄϊδου*. « Je ne suis pas pourtant descendu une seconde fois dans l'Hadès,

après avoir accompli hors de l'Hadès le δίκυλος que m'avait imposé Eurysthée ? μολεῖν δίκυλον est dit comme ἐλθεῖν ἔδόν.

1110

AM. Γέροντες, ἔλθω τῶν ἐμῶν κακῶν πέλας ;

XO. Κἀγὼ γε σὺν σοί, μὴ προδοῦς τὰς συμφοράς.

Amphitryon demande au chœur s'il doit s'approcher de ses malheurs, c'est-à-dire de son fils et des enfants morts.

Dans la réponse du chœur, le manuscrit donne προδῶς au lieu de προδούς, qui est la correction d'Henri Estienne, reçue dans toutes les éditions. Elle est irréprochable au point de vue paléographique, ω et ου étant fréquemment confondus dans L, par exemple, au v. 1101 cité plus haut, οὔπω au lieu de οὐ πω. Toutefois le texte ainsi obtenu ne laisse pas de prêter à des objections. Ce n'est pas la négation μὴ, mais οὐ qui conviendrait ici. D'autre part, τὰς συμφοράς reprend τῶν ἐμῶν κακῶν et, conséquemment, c'est le possessif σὰς que l'on attendrait, au lieu de l'article qui ne peut lui suppléer. Il me semble donc que la correction : μὴ προδῶ σὰς συμφοράς — je m'aperçois après coup qu'elle a jadis été proposée par Lenting — a grande chance d'être la vraie : « Oui, et j'irai avec toi pour ne pas abandonner ton malheur. »

1111-1123

Dans la longue stichomythie (1111-1145) qui s'engage maintenant entre Héraclès et Amphitryon, celui-ci s'assure d'abord peu à peu que son fils a recouvré sa raison, avant de lui enlever ses liens. 1111-1123 :

Hr. Πάτερ, τί κλαίεις καὶ συναμπίσχη κόρας.

τοῦ φίλτατου σοι τηλόθεν παιδὸς βεβῶς ;

Ar. ὦ τέκνον· εἰ γὰρ καὶ κακῶς πράσσων ἐμέας.

Hr. Πράσσω δ' ἐγὼ τι λυπερὸν οὐ θαυροφροεῖς ;

Ar. Ἄ κἄν θεῶν τις, εἰ πάθει, καταστέναι. 1115

Hr. Μέγας γ' ὁ κόμπος, τὴν τύχην δ' οὔπω λέγεις.

Ar. Ὅρας γὰρ αὐτὸς, εἰ φρονῶν ἤδη κυρεῖς.

Hr. Εἶπ' εἰ τι κινὸν ὑπογράσει τῶμ' ἴβω.

Ar. Εἰ μηκέθ' Ἄιδου βάλχος εἰ, φράσαιμεν ἄν.

Hr. Παπαί, τὸδ' ὡς ὑποπτεν ἤνιξω πάλιν. 1120

Ar. Κεῖ γ' εἰ βεβαίως εὐ φρονεῖς ἤδη σκοπῶ.

Hr. Οὐ γὰρ τι βραχέυσας γε μέμνημαι φρένας.

Ar. Λύσω, γέροντες, δεσμὰ παιδὸς, ἧ τί ἔρω ;

Au v. 1115, toutes les éditions, depuis Paley, ont admis la correction εἰ μᾶθαι au lieu de la leçon εἰ πᾶθαι que j'ai maintenue. Le manuscrit porte ἀκωνθεῶν τις εἰπαθ' οἷ καταστέναι, avec αἰ écrit au-dessus du dernier εἰ.

Pour les vers 1117 à 1122, la plupart des éditeurs (Nauck, Wecklein, Wilamowitz) se sont livrés à l'envi au jeu du déplacement de vers. Je me suis borné à la minime correction καὶ γ' au lieu de καὶ σ' au v. 1121, et j'espère montrer que la stichomythie présente ainsi une suite logique.

Héraclès n'a pas pensé d'abord (1111-1112) que son père pleurerait à cause de lui. Il est mis en éveil par la réponse du v. 1113. Le ton de sa nouvelle question (1114) porte donc sur ἐγώ et non sur τι, et c'est à tort que les éditeurs, à l'exception de Wilamowitz, impriment τί λυπρόν.

Au v. 1115, la correction εἰ μᾶθαι donne certes un texte en soi acceptable. Cf. Euripide, *Électre*, 1327, où les Dioscures, émus par les plaintes d'Oreste, disent: θεῖον τὸδ' ἐγγρόσω καὶ θεοῖσι κλύειν. Mais je crains qu'en introduisant ici la même idée, on ne remplace par une généralité un trait qui est particulièrement en situation. En disant θεῶν τις, Amphitryon pense avec amertume à Zeus, qui comme lui est père d'Héraclès, et il lui reproche indirectement sa divine impassibilité. Déjà il avait adressé des plaintes analogues à Zeus aux vv. 339-347. C'est le même sentiment qui va lui faire dire encore, v. 1127 :

ὦ Ζεῦ, παρ' Ἡρατος ἄρ' ἔραξ ἠρόνων τάδε ;

On n'a pas compris l'ironie amère qui inspire cette exclamation : pendant que son fils souffre, Zeus trône impassible à côté d'Héra, sa cruelle ennemie. Ainsi, pendant que Troie brûle, Ganyède, le fils de ses rois, étale sa grâce sercine à côté du trône de Zeus (*Troyennes*, 836), et l'Aurore, épouse du frère de Priam, Tithon, reste indifférente, *ibid.*, 850 sqq. Comparez aussi l'attitude d'Artémis devant Hippolyte mourant, *Hippolyte*, 1396 κατ' ἔσσων δ' οὐ θέμις βαλεῖν δάκρυ. Euripide semble ainsi critiquer l'insensibilité souveraine que leur nature même confère aux dieux vis-à-vis des souffrances humaines. Disons plutôt qu'il fait parler les personnages de ses pièces selon les circonstances, car un peu plus loin, dans notre drame, 1341-1347, Héraclès lui-même reconnaîtra, comme une supériorité, l'immunité divine à l'égard de nos passions.

Ma conclusion est donc qu'il faut garder ici εἰ πᾶθαι, et lui donner un sens très prégnant : εἰ μὴ ἀπαθῆς γένουτο. Avec le potentiel,

le reproche est fait d'une façon plus réservée qu'avec le mode irréel.

« C'est là un bien grand mot, mais tu ne me dis toujours pas ce qui m'est arrivé » (1116). « Tu le vois toi-même, si tu as maintenant ta raison » (1117). Héraclès n'aurait en effet qu'à regarder autour de lui pour tout savoir (cf. 1126 ἀρκεῖ σιωπή. 1131), mais il ne comprend pas que ἐρᾶν est dit au sens propre. — « Explique-toi, si tu veux m'indiquer un changement (καίνων est un euphémisme) dans ma vie » (1118). Les indications d'Amphitryon (1113.15.17) sont comme des traits peu précis qui n'apprennent pas encore à Héraclès quelle est la forme nouvelle de son existence. — Au v. 1119, les mots Ἄιδου βᾶλχος en disent beaucoup plus que εἰ φρονῶν ἤδη κυρεῖς. Certes la réponse est encore une énigme (1120) pour Héraclès, de même que la précédente était une vague ὑπογροφή. Seulement cette énigme l'inquiète (ὑποπτον) à cause des mots sinistres Ἄιδου βᾶλχος.

Au v. 1121, aucun commentateur n'explique le pronom σέ qui serait si inutilement mis en relief. Je corrige καί σ' en καί γ'. Nous avons exactement le même emploi de καί γε qu'aux vers 1110 et 1124. Je comprends : « Oui, γε, (je parle par énigme), et j'examine si tu as maintenant fermement ta raison. » Je ne discute pas le sens que les commentateurs ont donné à ce vers, puisqu'ils l'ont en général déplacé. Ils ont été ainsi amenés à rattacher ἤδη à σαρπῶ, et non à εἰ φρονεῖς, alors qu'évidemment εἰ εἰ φρονεῖς ἤδη reprend εἰ φρονῶν ἤδη κυρεῖς du v. 1117, en le renforçant à l'aide de βεβαίως.

A mon sens, le v. 1122, que tous les déplacements visent à ne pas laisser à la suite de 1121, ne s'explique au contraire qu'immédiatement après celui-ci : « (Je puis dire que tu parles par énigme), car pour ce qui est de βαλχέουσας φρένας, je ne m'en souviens pas. » Les mots Ἄιδου βᾶλχος (1119) avait paru à Héraclès une énigme (1120). Or le vers 1121 laisse entendre que par là il s'agissait de folie (εἰ φρονεῖς). En reprenant le mot βαλχέουσας avec l'addition de φρένας (amené par φρονεῖς), Héraclès montre maintenant qu'il a compris qu'avec Ἄιδου βᾶλχος, Amphitryon voulait parler de démence. Cette lucidité convainc Amphitryon que son fils a maintenant tout à fait sa raison et il se décide à le délier.

1218-1229

La belle scène finale entre Thésée et Héraclès présente à l'exégèse de nombreuses difficultés.

Héraclès, la tête voilée, est assis sur la scène où gisent les

cadavres de sa femme et de ses enfants. Thésée, après lui avoir demandé de montrer son visage, continue comme il suit, 1218 :

Τί μοι προσείων χεῖρα σημαίνεις φόνον ;
ὡς μὴ μύσος με σὼν βάλῃ, προσφθεγμάτων ;

« Pourquoi en agitant la main m'indiques-tu le meurtre ? Est-ce pour que la souillure de tes paroles ne m'atteigne pas ? » Héraclès agite la main dans la direction des cadavres de ses enfants (φόνον), signifiant ainsi son refus de se dévoiler et donnant en même temps la raison de ce refus silencieux. C'est ce que comprend très bien Thésée, 1219 ὡς μὴ μύσος κτλ. En effet, avant d'être purifié, l'homicide ne devait adresser la parole à personne. Cf. Eschyle, *Euménides*, 448. Euripide, *Iph. Taur.*, 951. *Électre*, 1294. *Oreste*, 75.

Il me paraît donc surprenant que l'on veuille à l'envi corriger φόνον (φουγείν Wecklein, après Reiske, φέβον Wilamowitz ; alii aliter), d'autant plus qu'Héraclès explique bientôt lui-même son geste, quand il se dévoile et se décide à parler, 1229 :

Θησεῦ, δέδορκας τόνδ' ἀγῶν' ἐμῶν τέκνων ;

Et Thésée répond en remplaçant σημαίνεις φόνον par σημαίνεις κακῶ.

Ἦκουσα, καὶ βλέποντι σημαίνεις κακῶ.

Au vers 1229, Wilamowitz se méprend singulièrement dans le commentaire qu'il donne du mot ἀγῶν. Il l'entend au sens homérique d'ἄγυρις, συναγωγή, « assemblée ». Mais tous les emplois d'ἀγῶν chez Euripide se ramènent au sens de « lutte », *certamen*. Ici le terme désigne avec amertume la lutte, l'exploit qu'a été le meurtre des enfants. De même, 1191 Ἦρας ὅδ' ἀγῶν (cf. 1311) où le génitif est subjectif, tandis qu'ici ἐμῶν τέκνων désigne l'objet. C'est la même acception qu'a ἀγώνισμα *Électre*, 987, où Oreste dit du meurtre de sa mère πικρὸν δ' οὐχ ἡδὺ τἀγώνισμά μοι. Cf. *Phéniciennes*, 1355.

1241

La stichomythie qui s'engage entre Thésée et Héraclès, 1229-1254, est très travaillée, et il faudrait un commentaire oral pour en faire sentir les diverses nuances. Les réparties d'Héraclès sont marquées fréquemment de ce ton d'ironie amère qu'Euripide excelle à prêter à ses personnages désespérés ; comparez, par

exemple, la stichomythie de Polynice avec sa mère, *Phéniciennes*, 393 sqq. En tenant compte de cet ἦθος d'Héraclès, j'essaierai de rétablir le v. 1241, où le texte transmis ne paraît point donner un sens acceptable.

Ηρ. Ηῦρες δέ γ' ἄλλους ἐν κακοῖσι μείζουσιν ;	
Θη. Ἄπτη κάτωθεν οὐρανοῦ δυσπραξίᾳ.	1240
Ηρ. Τοιγὰρ παρεσκευάσμεθ' ὥστε κατθανεῖν.	
Θη. Δοκεῖς ἀπειλῶν σῶν μέλειν τι δαίμοσιν ;	
Ηρ. Ἀῦθαδες ὁ θεός, πρὸς δὲ τοὺς θεοὺς ἐγώ.	
Θη. Ἴσχε στόμ', ὡς μὴ μέγα λέγων μείζον πάθῃς.	
Ηρ. Γέρω κακῶν δὴ, κοῦκέτ' ἔσθ' ἔπη τεθῆ.	1245
Θη. Δράσεις δὲ δὴ τί; ποῖ φέρῃ θυμούμενος ;	
Ηρ. Θανῶν, ἔθενπερ ἦλθον, εἶμι γῆς ὕπο.	

Avec beaucoup d'autres critiques, je considère la leçon *κατθανεῖν* au v. 1241, comme indéfendable dans ce contexte. Héraclès ne peut annoncer ici sa résolution de mourir puisque Thésée l'apprendra seulement au v. 1247. D'autre part, la réponse de Thésée montre qu'il a entendu très clairement dans les paroles de son ami une menace contre les dieux, et il n'y a pas moyen de trouver celle-ci dans les mots ὥστε *κατθανεῖν*. Parmi les nombreuses corrections proposées, je citerai seulement celle de Weil, ὥστε καὶ κρατεῖν, que Wilamowitz a admise dans son texte. Héraclès entendrait par *κρατεῖν* qu'il peut vaincre son malheur par la mort. Thésée comprendrait que le héros veut se révolter contre les dieux et se venger d'Héra. Mais Héraclès est loin d'avoir l'idée de présenter sa mort comme une victoire (cf. 1253 : Ἡρα κρατεῖ. 1303 : Χορευέτω δὴ Ζηγὸς ἡ κλεινὴ δάμαρ) et dès lors, il n'a pu prêter par le mot *κρατεῖν* à la méprise étrange que l'on attribue à Thésée. J'ai donc songé à une autre correction qui établirait mieux la liaison stichomythique avec le vers précédent, et qui en outre a l'avantage d'être plus près du texte transmis. Je proposerais d'écrire ὥστε καὶ θενεῖν.

Au v. 1240, Thésée a exprimé l'immensité du malheur d'Héraclès par une hyperbole connue depuis Homère. Θ 192 : τῆς νόν κλέος οὐρανὸν ἵκει. Cf. Aristote, *Rhétorique*, III, 7, 1408, B 12 : συγκριτικῆ γὰρ ὀργιζομένου κακὸν φάναι οὐρανόμηχεος ἢ πελώριον εἰπεῖν. Dans la périphrase pour *οὐρανομήχης*, c'est souvent le verbe *ψαύειν* que l'on trouve employé. Plutarque, *Démétrius*, 22, dit d'un tableau : ἔχειν γε χάριτας δι' ἅς οὐρανοῦ ψαύειν. Élien, *Var. Hist.*, XII, 44 : ὁ πόντος αὐτοῦ τοῦ οὐρανοῦ ψαύει. Euripide a choisi ici à dessein le verbe *ἄπτεισθαι* pour préparer la réplique d'Héraclès.

ἄπτεσθαι avec le génitif fait penser celui-ci au sens de « s'en prendre à, s'attaquer à » qu'il a fréquemment; cf. Pindare, *Néméennes*, VII, 37 : ἀπτεται δ' ἐσλώων ἀεί, χειρῶνεσσι δ' οὐκ ἐρίζει. Eschyle, *Agamemnon*, 1608. De là, l'emploi de παρασκευάζεσθαι qui est le terme propre pour les préparatifs de combat : παρασκευάζεσθαι εἰς μάχην ου ὡς εἰς μάχην, ὡς μάχης ἐσομένης, ὡς ἀγωνισομένων, ὡς χειρῶν συμμιζόντων et autres nombreux exemples dans tous les lexiques. Héraclès, jouant avec amertume sur les termes ἀπτη, οὐρανοῦ, répliquerait : « C'est donc que nous sommes en position pour frapper. » Ainsi apparaît clairement la menace que Thésée doit voir dans ses paroles. Le verbe θείνω est fréquent chez Euripide, par exemple, comme ici, l'aoriste θενεῖν *Héraclès*, 271. — Pour le jeu sur le sens des mots que nous supposons ici, cf. 1246-1247. Les mots ποι φέρη que Thésée emploie avec θυμολύμενος au sens figuré sont repris au sens propre par Héraclès : εἶμι γῆς ὕπο.

1288

La stichomythie aboutit à un discours d'Héraclès (1255-1310), dont le thème, ἀρίωτόν ἡμῖν νῦν τε καὶ πάροιθεν, est développé : 1° pour le passé (1258-1280); 2° pour le présent (1281-1300). Dans la seconde partie, Héraclès démontre qu'il n'a plus qu'à mourir parce qu'il lui est désormais impossible de vivre soit dans sa patrie, soit dans une autre cité (1282-1290). Il est curieux de signaler un lieu commun et un mouvement analogue dans le *Palamède* de Gorgias (Blass, 20-21). Platon¹ n'a pas dédaigné d'user du même procédé de rhétorique dans le *Criton*, 53 B sqq. (cf. *Apologie*, 37 C sqq., où les Lois disent à Socrate : Iras-tu à Thèbes ou à Mégare?... ὑποβλέψονταί σε διασθερέα ἡγούμενοι τῶν νόμων... ἄρα ἄξιόν σοι ζῆν ἔσται; cf. ici 1286 sqq. :

Φέρ' ἀλλ' ἐς ἄλλην δὴ τιν' ὀρμήσω πτόλιν;
 Καπειθ' ὑποβλεπόμεθ' ὡς ἐγνωσμένοι,
 γλώσσης πιχροῖς κέντροισι κληδουρούμενοι.
 Οὐχ οὗτος ὁ Διός, ὃς τέκν' ἔκτεινέν ποτε
 δάμαρτά τ'; οὐ γῆς τῆσδ' ἀποσθραχέσεται;

Dans ce passage, κληδουρούμενοι est considéré comme corrompu par la plupart des critiques, et l'on a proposé en abondance les corrections. A priori cependant, il est bien invraisemblable qu'une

1. Cf. mon article *Sur le Criton de Platon*, dans MÉLANGES HAVET, p. 337.

leçon aussi caractéristique soit l'œuvre d'un réviseur ou du hasard. « Κληδουχεῖν, écrit Wilamowitz, signifie *schliesser sein* et n'a pas de passif. » Mais le verbe n'est attesté à l'époque classique que par Euripide, une fois à l'actif, *Iph. Taur.* 1463, et la seconde fois ici au passif, c'est-à-dire que ce dernier mode a pour lui un témoignage égal à celui de l'actif. Dans l'*Iph. Taur.*, Iphigénie est dite τῆσδε κληδουχεῖν θεᾶς, c'est-à-dire garder le temple d'Artémis dont elle est la prêtresse. Il n'y a rien d'insolite à ce qu'un complément au génitif comme θεᾶς devienne le sujet de son verbe au passif et l'on comprendrait une construction comme ἡ θεᾶ κληδουχεῖται ὑπ' Ἰριγενείας. Cf. τυραννεῖν τινά τινος, et τυραννεῖσθαι τινά ὑπό τινος. De même ici κέντρα γλώσσης κληδουχεῖ Ἡρακλέους καὶ Ἡρακλῆς κληδουχεῖται αὐτοῖς. Les aiguillons des méchantes langues sont comme une garde qui tiendra Héraclès en fermé, en ce sens qu'ils l'empêcheront d'oser se montrer, sous peine d'être piqué sans cesse par cette injure amère : « N'est-ce pas là le fils de Zeus qui a tué ses enfants, etc. ? »

1351

Héraclès renonce en ces termes à l'idée de suicide, 1347 sqq.

Ἐσκεψάμην δὲ καίπερ ἐν κακοῖσιν ὄν,
 μὴ δεῖλιάν ἔρλω τιν' ἐκλιπὼν φᾶος·
 ταῖς συμφοραῖς γὰρ ὅστις οὐχ ὑξίσταται,
 οὐδ' ἀνδρὸς ἂν δύναιθ' ὑποστῆναι βέλος.
 Ἐγκρατερήσω θάνατον.

1350

Les derniers éditeurs, Wilamowitz et Murray, ont admis ici la correction facile de Wecklein : Ἐγκρατερήσω βίον, je supporterai la vie. L'idée de θάνατον semble en effet peu conciliable avec celle du passage où revient la même expression, *Andromaque*, 262. Là, Hermione dit à Andromaque qui ne veut pas quitter l'autel où elle est menacée d'être brûlée vive : ὦ . . . σκληρὸν θράσος, ἐγκρατερεῖς δὲ θάνατον. « Tu veux donc tenir ferme devant la mort, tu braves la mort. » C'est que dans l'*Héraclès*, le contexte donne à l'expression une valeur différente. Pour Andromaque, le courage consiste à braver, en l'endurant, la mort dont on la menace ; pour Héraclès, il consiste à braver, en lui résistant, la mort qui le tente et qui serait une lâcheté.

Le sens à donner ici à ἐγκρατερήσω est déterminé par ὑξίσταται et ὑποστῆναι des deux vers précédents. Ne pas résister aux malheurs (οὐχ ὑξίστασθαι ταῖς συμφοραῖς) serait, dans l'occurrence, se

tuer (θανεῖν). Quitter la vie (ἐκλιπεῖν εἰς) serait une lâcheté (δειλία) semblable à celle de l'homme qui fuit, au lieu de tenir ferme devant les traits. Le mal ou le danger contre lequel Héraclès doit ici résister (ἐγκρατερεῖν = ὑφίστασθαι), c'est donc la mort volontaire.

1388

A la fin de son discours, Héraclès adresse cette prière à Thésée, 1386 sqq. :

Ἐν μοί τι, Θησεῦ, σύγκαμ' ἀθλίου κυνὸς
κόμιστρ' ἐς Ἄργος συγκατάστησον μολῶν,
λύπη τι παίδων μὴ πάθω μονούμεος.

Kόμιστρα signifie « prix que l'on paie au κομίζοντι » ; cf. λύτρον, σῶστρον. Il a un sens voisin chez Eschyle, *Agamemnon*, 965 : ψυχῆς κόμιστρα τῆσδε μηχανωμένη. On veut généralement le faire ici synonyme de κομιδῆ et l'on traduit : « canis deductionem ad Argos mecum proficiscens procura. » Mais l'idée que l'on obtient ainsi en faisant violence au sens du mot grec ne me paraît guère acceptable. Héraclès n'a évidemment nul besoin de l'aide de Thésée pour l'acte même de conduire le chien à Argos. Il craint seulement que sa solitude et sa douleur n'amènent quelque accident à l'occasion de cette livraison. Nous savons qu'il devait fournir à Eurysthée la preuve de ses exploits. Apollodore, *Bibliothèque*, II, 5, 1 : δειχνύειν δὲ πρὸ τῶν πυλῶν τοὺς ἀθλοῦς. II, 5, 12 : Εὐρύσθει δειξῆς τὸν Κέρβερον. Euripide nous a dit (18-25) que le salaire, μισθός, promis par Eurysthée pour le dernier travail, l'enlèvement de Cerbère, était le séjour d'Héraclès dans sa patrie. C'est bien ce salaire que désigne ici le mot κόμιστρα. Le verbe συγκαθίστασθαι, « aider à établir » est dit des arrangements qu'il faudra prendre pour l'obtenir d'Eurysthée. Cf. Thucydide, V, 52,2 : τὰ τε ἄλλα συγκαθίστη, περὶ τὴν ξυμμαχίαν. Eschyle, *Prométhée*, 305 : τὸν συγκαταστήσαντα τὴν τυραννίδα. Héraclès désire, pour ce règlement avec Eurysthée, la présence et l'appui de Thésée : « de peur que, dans ma douleur pour mes enfants, il n'arrive quelque accident, si je suis seul. » Par exemple, désespéré comme il est, il pourrait s'emporter contre son ennemi et se venger de lui, comme il a cru le faire dans sa folie. Une version racontait en effet qu'après son douzième travail, il avait tué les trois fils d'Eurysthée (Anticleidès. chez Athénée. IV, 157 F). τι πάθω est une formule qu'il ne faut pas prendre à la lettre. Héraclès eût pu dire également τι θρῆξω (cf. 540.1136). Mais le verbe πάσχειν a cette nuance qu'il exclut sa responsabilité.

Quoi qu'il en soit, si ces trois vers manquaient, rien ne nous avertirait d'une lacune, et ils donnent un détail qu'Euripide a dû avoir une raison particulière d'introduire. Fait-il, comme il lui arrive parfois, allusion à quelque version de la légende qu'il avait traitée ailleurs? Il avait écrit notamment un drame satyrique *Eurysthée*. Veut-il simplement confirmer un élément de la légende attique qui tendait à associer le plus possible Thésée aux aventures d'Héraclès? Ainsi, dans les *Héraclides*, 215 sq., il apporte hautement son témoignage à la version très discutée suivant laquelle Thésée aurait été le compagnon d'Héraclès dans son expédition contre les Amazones.

1410-1415

La stichomythie finale de la tragédie contient des difficultés qui proviennent surtout de ce que nous n'avons pas le jeu des acteurs pour éclairer le texte. Héraclès, accablé de douleur, met son bras au cou de Thésée et se laisse emmener par lui (1402). Après avoir demandé à revoir ses enfants, il obtient du moins de pouvoir embrasser son père, 1408 : πατρός γε προσθέσθαι θέλω (et non point πατρός τε comme corrigent les éditeurs). Alors s'engage le dialogue suivant :

Θη. Οὕτως πόνον σῶν οὐκέτι μνήμην ἔχεις ;	1410
Ηρ. "Απαντ' ἐλάσσω κείνα τῶνδ' ἔτλην κακά.	
Θη. Εἴ σ' ὄψεται τις θῆλυον ἔντ', οὐκ αἰνέσει.	
Ηρ. Ζῶ σοι ταπεινός ; ἀλλὰ προσθεῖναι δοκῶ.	
Θη. "Αγαν γ' ἔ κλεινός Ἡρακλῆς ποῦ κείνος ὢν ;	
Ηρ. Σὺ ποῖος ἦσθα νέρθεν ἐν κακοῖσιν ὢν ;	1415

La question de Thésée (1410) a pour objet d'arracher Héraclès à son émotion en lui rappelant ses glorieux travaux. Jouant sur le mot πόνος qu'il remplace par κακά, Héraclès répond (1411) que tout ce qu'il a souffert est moindre que ses maux présents. Thésée lui reproche à nouveau de s'attendrir (1412). Pour le vers difficile qui suit, les éditeurs ont adopté la correction de Jacobs :

Ζῶ σοι ταπεινός ; ἀλλὰ πρόσθεν οὐ δοκῶ.

« A tes yeux, je vis humilié? Mais auparavant, non, je pense. » Un tel sens n'est guère satisfaisant. Héraclès n'a pas besoin de rappeler à Thésée sa gloire passée que celui-ci vient lui-même d'invoquer. D'autre part, il ne paraît pas que l'opposition doive être ici entre l'attitude présente et passée d'Héraclès,

mais bien entre les jugements que Thésée d'une part (σοι) et Héraclès d'autre part (δοκῶ) portent sur la situation actuelle. Peut-être donc a-t-on renoncé trop vite à trouver une explication du mot transmis προσθῆναι dont le sens s'oppose bien à celui de ταπεινός qui implique une idée de diminution. Je proposerais de lire simplement :

Ζῶ σοι ταπεινός ; ἄλλα προσθῆναι δοκῶ.

« A tes yeux, je vis rabaissé ? J'estime que j'ajoute d'autres maux (à ceux que j'ai soufferts). » Héraclès a toujours dans l'esprit les mots ἔτλην κακά qui ont terminé sa réponse précédente (cf. plus haut 557 ἤσδε τῆς θεοῦ qui reprend βίη de 555), et il continue à appeler κακά ce que Thésée a nommé πόννοι. Cf. *Héraclides*, 505 : προστιθέναι πόνους. Le mal qu'il s'impose maintenant est de résister à la mort, de vivre. De là, le choix du mot ζῶ qui a très fortement l'accent.

Thésée, prenant κακά dans le sens ordinaire, répond (1414) : « Oui, trop. (Tu en ajoutes trop.) Où est (Que devient) l'illustre Héraclès, quand tu es l'homme que voilà ? » c'est-à-dire un Héraclès pleurant comme une femme dans les bras de son père. Le ποιεῖς du vers suivant montre que κείνος a bien indiqué une qualité. La correction de Wilamowitz, admise par Murray, ὁ κλεινός Ἡρακλῆς οὐκ εἶ νοσῶν, n'a d'intérêt que pour son ingéniosité ; νοσῶν avait d'ailleurs été déjà proposé par Musgrave et Jacobs.

119-123

Μὴ προκάμητε πόδα βαρὺ τε κῶλον ὥστε πρὸς πετραίων
λέπας ζυγηφόρον πῶλον ἀνέντες ὡς
βάρος φέρον τροχληάτοιο πώλου.

C'est ainsi que L nous a transmis le début de l'antistrophe que chante le chœur des vieillards en montant vers le palais d'Héraclès. La métrique et le sens révèlent également que le texte est gâté. Toutefois, le premier membre, Μὴ προκάμητε... πετραίων offre un sens satisfaisant, et il y a diverses façons, assez plausibles, de rétablir la correspondance métrique à l'aide de légers changements, soit dans la strophe, soit dans l'antistrophe. Un éditeur est bien obligé de faire un choix, mais je ne crois pas nécessaire de prendre ici parti, le sens même étant assuré et hors de discussion.

La grande difficulté d'interprétation réside dans les mots

λέπας . . . πώλου. La partie correspondante de la strophe (109-110) offre un texte exempt de toute suspicion et qui se compose d'une série parfaite d'iambes, que l'on peut diviser de différentes façons, par exemple, d'abord un trimètre, ensuite un trimètre catalectique :

ἔρεισμα θέμενος, ἐστάλην ἠγλέμων
γῶων ἀειδὸς ὥστε πολίης ἄρνις.

On voit que l'antistrophe donne un trochée (πῶλον), là où devrait se trouver un iambe ou un tribraque. Quant au sens même, les mots *φέρων* et *πώλου* à tout le moins sont fautifs. Les corrections abondent ; elles prennent seize lignes compactes dans l'*Appendix* à l'édition critique de Wecklein, registre obituaire où sont pieusement notées les conjectures d'origine germanique.

A titre d'exemple, je citerai le texte qu'établit le dernier commentateur, M. de Wilamowitz :

Μὴ πόδα κάμητε βαρὺ τε κῶλον, ὥστε πρὸς πετραῖον
λέπας ζυγοφόρος ἔκαμ' ἄναντες ἄρματος
βάρος φέρων τροχίχλοιο πῶλος.

Le changement de *ἀνέντες* en *ἄναντες*, déjà proposé par Wecklein, a sans doute séduit à cause de la facilité avec laquelle il introduit une leçon en apparence *difficilior*. Mais ce n'est point là une de ces divinations heureuses qui éclairent tout à coup un texte inintelligible. Elle entraîne après elle d'autres changements qui sont tout à fait arbitraires. Elle constitue en outre avec *πρὸς πετραῖον* *λέπας* une tautologie qui n'a ici nulle raison. Enfin elle élimine *ἀνέντες* qui donne une idée parfaitement à sa place. Le verbe *ἀνίημι* se dit spécialement d'un cheval auquel on lâche les rênes pour lui faire donner tout son effort. Cf. Sophocle, *Électre*, 721 : *δεξιὸν δ' ἀνείξ σειραῖον ἵππον*, qui rappelle Homère Ψ, 336 : *τὸν δεξιὸν ἵππον | κένσαι ὀμοκλήσας, εἰξάτ' ἐσὶ ἠνία χερσίν*. Xénophon, *Hipparch.*, 3,2.

En gardant le verbe *ἀνίημι*, on obtient un sens général irréprochable : « Ne fatiguez pas vos membres, comme si vous lanciez un cheval attelé vers une crête rocheuse. » Au moment de gravir une crête, le conducteur fouette son cheval et lui lâche les rênes, — évidemment pour qu'il enlève sa charge. Voilà l'idée que l'on attend et qu'il est en effet très facile de faire dire au texte transmis ; il suffit de changer en *φέρει* le mot *φέρων* évidemment fautif : *ὡς βάρος φέρει*.

Reste le génitif dépendant de *βάρος* et qui doit se cacher sous la faute *πώλου*. Est-il aussi évident que l'admettent la plupart des

correcteurs que l'idée à introduire à la place de πῶλον est celle de char ? L'idée de char a déjà été suggérée par ζυγηφόρον et elle est à nouveau impliquée dans τροχηλάτσιο. Le mot ἄρματος, ou tout autre synonyme que l'on introduit en récrivant le texte, est donc inutile ; ἄρμα lui-même ne serait point d'ailleurs le terme juste pour désigner un chariot chargé. Au surplus, le char en soi n'est pas un fardeau qui exige tant d'effort pour le cheval. Ce qu'il faut ici spécifier, c'est la charge elle-même qu'il traîne sur les roues du chariot. Le mot φόρου que l'on a proposé (Schenkl) serait inutile après βάρος puisqu'il ne précise rien.

Voyons quels sont les éléments de la comparaison : les vieillards, qui s'avancent à pas tremblants, mais pourtant avec zèle (113 : τρομερὰ μὲν, ἀλλ' ὁμῶς πρόθυμα), s'adressent à leur volonté qui joue en quelque sorte le rôle du conducteur qui doit mener au haut d'une côte la charge de son char. Pour ce transport, ils n'ont que des jambes alourdies par l'âge, et non les membres d'un cheval vigoureux à qui l'on peut lâcher les rênes. Μὴ προκίμῃτε s'oppose donc à ἀνέντες et πόδα βαρὺ τε κῶλον à ζυγηφόρον πῶλον. Le membre correspondant à ὡς βάρος φέρει κτλ. n'est pas exprimé, mais il s'entend sans aucun doute possible ; la charge que les jambes des vieillards doivent transporter est celle de leurs corps misérables : ὡς βάρος φέρη γεραιῶ σώματος.

En cherchant d'après ces données le complément de βάρος qui doit remplacer πῶλον, je suis amené à proposer la correction πηλοῦ : le corps qui pèse sur les jambes des vieillards serait comparé à de l'argile qu'un cheval emporte sur les roues d'un char (τροχηλάτσιο).

La comparaison acquiert ainsi une nuance péjorative qui est tout à fait dans le ton du passage et dans la manière d'Euripide. C'est chez lui une habitude presque constante de marquer jusqu'à l'excès la décrépitude des vieillards. Voir notamment *Hécube*, 59 sqq. *Troyennes*, 193. *Phéniciennes*, 1543. *Bacchantes*, 364 et plus haut dans notre chœur même, 111-113. Les vieillards doivent marcher ici à la façon du vieux serviteur d'Électre qui, « l'échine courbée et le genou branlant », monte vers la maison de sa maîtresse, *Électre*, 489 :

Ὡς πρόσβασιν τῶνδ' ὀρθίαν οἰκῶν ἔχει
 ῥυστῶ γέροντι τῷδε προσβῆναι ποδί.
 Ὅμως δὲ πρὸς γε τοὺς εἴλους ἐξελκτέον
 διπλήν ἄκωνθον καὶ πάλιρροπον γόνυ.

Ici, la suite de l'antistrophe dit que les vieillards se donnent la main et se soutiennent l'un l'autre pour gravir la montée. Jeu

de scène analogue dans l'*Ion*, 738-740. Soit dit en passant, de tels passages suffisent à condamner la théorie de Dörpfeld et ils prouvent qu'ici les personnages venant de l'extérieur montaient pour arriver à la scène. C'est vouloir sauver la théorie à tout prix que d'alléguer, comme le fait Wilamowitz, que le public était assez complaisant pour admettre une montée fictive. Comme si ces passages n'avaient pas été écrits par Euripide précisément pour donner lieu à un jeu très réel des acteurs !

Pour la façon dont la faiblesse de l'homme amène naturellement l'idée qu'il est fait d'argile (πηλόπλαστος Eschyle, fr. 369), cf. Aristophane, *Oiseaux* 685 : ἄνδρες ἀμαυρόβιοι. . . πλάσματα πηλοῦ, σκιοειδέα φύλ' ἀμενηνά. . . . ταλαὶ βροτοί, ἀνέρες εἰκελόνειροι. Callimaque, fr. 87 et 133, Schneider. Platon, *Protagoras*, 320 D : τυποῦσιν αὐτὰ (Θνητὰ γένη) θεοὶ γῆς ἔνδον ἐκ γῆς καὶ πυρὸς μίζαντες κτλ. Les vieillards d'Euripide ont perdu le πῦρ et ne sont plus que πηλός.

Et maintenant, de quelle façon pourrait-on constituer un texte conforme à l'interprétation que nous supposons ? Je doute que l'on puisse jamais en établir la lettre avec une entière sûreté. Rendu prudent par les insuccès de mes devanciers, je me bornerais, si j'étais éditeur, à placer une croix dans le texte, comme l'a fait Murray, et je proposerais cette correction :

λέπας ζυγηφόρον ἀνιέντες πῶλον ὡς
βάρος φέροι τροχηλάτοις πηλοῦ.

Le présent (imparfait) ἀνιέντες convient mieux que l'aoriste pour le sens. Le spondée (-τες πῶ-) au lieu d'un iambe au cinquième pied n'a rien d'anormal.

Le premier membre n'est pas un vers et il ne faut pas y exiger la césure du trimètre. D'ailleurs, il vaut peut-être mieux diviser cette série d'iambes en dimètres dont le dernier est catalectique, ainsi que l'a fait Murray dans la strophe :

ἔρεισμα θέμενος, ἐστᾶλην
ἰηλέμων γῶων ἀσι-
δὸς ὥστε πολὺς ἔρως,

et dans l'antistrophe :

λέπας ζυγηφόρον ἀνιέν-
τες πῶλον ὡς βάρος φέροι
τροχηλάτοις πηλοῦ.

L. PARMENTIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Jean LESQUIER. — *L'armée romaine d'Égypte d'Auguste à Dioclétien* (Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. 41.) Le Caire, 1918, 586 p., in-4°, 1 carte.

Notre connaissance des institutions et de la vie privée dans les provinces de l'Empire romain s'est enrichie par la publication du travail considérable de M. J. Lesquier sur l'armée romaine d'Égypte. En utilisant les textes sur papyrus et les ostraka en même temps que les sources épigraphiques et littéraires, l'auteur a édifié le premier ouvrage important que nous possédions sur le sujet. Il ne pouvait, certes, manquer de se heurter aux capricieuses réticences des fragments de papyrus et des débris d'ostraka qui se bornent souvent à exciter la curiosité pour la laisser déçue ; mais, la plupart du temps, grâce aux efforts de sa pénétrante critique, M. Lesquier a puisé dans les textes retrouvés en Égypte une information abondante, de minutieuses précisions, des détails suggestifs ou piquants.

Après avoir publié sa thèse consacrée, on s'en souvient, à l'étude des « Institutions militaires de l'Égypte sous les Lagides », il s'est occupé de ces mêmes institutions à l'époque romaine en prenant les règnes d'Auguste et de Dioclétien comme limites du présent ouvrage. Il explique dans sa préface les raisons de ce choix : les origines de l'armée d'Égypte ne remontent guère en deçà de la date de sa constitution, au lendemain de l'annexion, après Actium. D'autre part, les transformations qui se produisent dans l'organisation militaire depuis Dioclétien font que l'armée du IV^e siècle se distingue profondément de l'armée du Haut-Empire et qu'il convient d'en faire l'objet d'une étude spéciale.

Une copieuse introduction bibliographique dressée fort soigneusement ouvre l'« Armée romaine ». Cette bibliographie analytique et critique offre un intérêt qui dépasse le sujet particulier de l'ouvrage, elle renferme des indications générales précieuses pour ceux qui s'intéressent à un titre quelconque à l'Égypte romaine.

Dans un premier chapitre, M. Lesquier a reconstitué l'histoire de l'armée d'Égypte, étroitement mêlée à celle de la province ; il s'occupe successivement des premières armées d'Égypte de l'annexion, des campagnes d'Arabie et d'Éthiopie, du rôle et des destinées de l'armée au I^{er} siècle, sous Trajan et Hadrien, d'Antonin à Dioclétien. Il entreprend ensuite l'histoire des corps, il dresse plusieurs tableaux de la composition de l'armée à des époques diverses, s'efforce d'en évaluer les effectifs minima et de préciser les rôles respectifs des différentes armes. Partant de cette statistique fondamentale, l'auteur étudie la question du commandement et des états-majors. Il aborde ensuite le problème de l'*πύραξις* égyptienne. Après l'avoir résolu, il peut se consacrer à l'examen des questions suivantes : les recrues, la vie militaire et privée, les vétérans. Il s'occupe ensuite des fournitures militaires et termine par le tableau de l'occupation militaire de l'Égypte et de ses territoires annexes, illustré par une carte. On trouvera dans les appendices la reproduction, ou la réédition d'un certain nombre de textes qui ne sont pas aisément accessibles, puis la liste des préfets d'Égypte d'Auguste à Dioclétien et la prosopographie de l'armée d'Égypte.

Au cours de son travail (p. 155-201), M. Lesquier a donc été amené à soulever la question de l'ἐπίκρισις; à propos des mutations des soldats et à reprendre le problème des rapports entre l'ἐπίκρισις; militaire et l'ἐπίκρισις; fiscale. Il étudie tout particulièrement les papyrus 50 d'Oxyrynchos et 113-114 de Berlin, puis l'ἐπίκρισις; des vétérans et démontre d'une façon définitive l'unité de l'ἐπίκρισις; : il ne saurait plus être question d'ἐπίκρισις; militaire ni d'ἐπίκρισις; fiscale. Cette dernière est proprement la reconnaissance officielle du statut personnel des privilégiés et comprend l'ἐπίκρισις; dite éphébique. Les ἐπιχειρημένο' dont le statut différerait profondément selon les classes de la population, « avaient du moins le commun privilège de ne pas payer la capitation, par là même ils se trouvaient seuls qualifiés pour servir dans l'armée ».

Le problème de l'ἐπίκρισις;, étroitement lié à des questions d'ordre politique et fiscal, n'est évidemment pas le seul cas où l'étude de l'organisation militaire amène l'auteur à élargir la portée immédiate de son sujet. Les recherches relatives aux fournitures militaires mettent en lumière tout un côté de l'administration financière, alors que les détails du service de place nous fournissent maints renseignements sur la police, les travaux publics et en particulier sur l'exploitation des carrières et des mines. Le développement économique et les voies commerciales de l'Égypte romaine sont aussi en rapports étroits avec l'occupation territoriale. En invoquant les scènes de la vie militaire et privée, les dévotions particulières des soldats, M. Lesquier contribue à multiplier les aperçus d'une spontanéité si vivante, que nous fournissent les papyrus sur la vie familiale, les usages et les croyances des habitants de l'Égypte.

L'étude du mariage des soldats, en droit et en fait, met en relief la contradiction entre la discipline et les usages dans une province où cette antinomie était particulièrement accusée. En outre, la question du conubium telle qu'elle apparaît dans les papyrus permet à l'auteur d'apporter une solution à peu près complète sur un point important des institutions romaines en général.

L'histoire et l'organisation de l'armée d'Égypte, telle que l'a réalisée M. Lesquier, contribue en effet, sur bien des points, à éclairer et à compléter la connaissance des institutions militaires sous l'Empire. L'auteur s'est efforcé en outre, en même temps qu'il signalait dans l'armée d'Égypte du Haut-Empire les germes des réformes et transformations du IV^e siècle, de retrouver en elle les restes du passé. Il conclut à la persistance des institutions républicaines au temps de l'Empire.

Ce n'est point le moindre mérite de l'ouvrage de M. Lesquier que sa portée générale pour l'histoire de la Rome impériale. En tant qu'étude particulière d'une seule armée provinciale, elle peut être considérée comme une des œuvres les plus fortement constituées de l'érudition française.

Germaine ROUILLARD.

Le Gérant : C. KLINGSIECK

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENEAL LIBRARY
JUN 13 1921
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV, 3^e LIVRAISON

(Juillet 1920)

SOMMAIRE : Sur les Scholies et le texte de l'*Odyssée*, par Victor BÉRARD, p. 173. — Lucrèce et le symbolisme pythagoricien des enfers, par Franz CUMONT, p. 229. — Remarques sur les *Suppliantes* et le *Prométhée* d'Eschyle, par P. ROUSSEL, p. 241. — Lactem, par L. LAURAND, p. 247. — Inscriptions de Didymes. Classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion (*troisième article*), par Bernard HAUSSOULLIER, p. 248.

Bulletin bibliographique, p. 278.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1920

Tous droits réservés

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, à PARIS — 7^e

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

NOUVEAUX PRIX

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES

1^{re} SÉRIE

Les n^{os} I, III, V, VI, IX et XXV de cette série sont épuisés.

II

Manuel d'orthographe latine, d'après le *Manuel* de W. BRAMBACH, trad., augmenté de notes et d'explicat., par F. ANTOINE. In-12..... 2 fr. 50. Cartonné 4 fr. »

IV

Mètres lyriques d'Horace, d'après les résultats de la *Métrique moderne*, par H. SCHILLER, traduit sur la 2^e édition allemande et augmenté de *Notions élémentaires de musique appliquée à la métrique*, par O. RIEMANN. 1883. In-12.. 2 fr. 50
Cartonné..... 4 fr. »

VII

Stylistique latine, par E. BERGER, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE, 4^e édition, revue et augmentée. 1913. In-12 cartonné..... 7 fr. »

VIII

Phraséologie latine, par C. MEISSNER, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités, par C. PASCAL. 5^e édition augmentée d'une liste de proverbes latins. 1911. In-12 cartonné..... 8 fr. »

X

Etude sur l'armée grecque, pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. VOLLBRECHT et H. KÖCHLY, par C. PASCAL. 1886. In-12, avec 20 figures dans le texte et 3 planches doubles, cartonné..... 5 fr. »

XI

Syntaxe latine, d'après les principes de la grammaire historique, par O. RIEMANN. 6^e édition, revue par P. LEJAY. 1920. In-12 cartonné..... 15 fr. »

XII

Métrologie grecque et romaine, par J. WEX, traduite de l'allemand sur la 2^e édition et adaptée aux besoins des élèves français par P. MONET, avec Introduction par H. GOELZER. 1886. In-12 cartonné..... 5 fr. »

XIII

Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFFY, par F. GACHE et H. DUMÉNY. 1887. In-12 cartonné..... 3 fr. »

XIV

L'art nautique dans l'antiquité et spécialement en Grèce, d'après A. BREUSING, accompagné d'éclaircissements et de comparaisons avec les usages et les procédés de la marine actuelle, par J. VANS, avec introduction par le contre-amiral A. VALLON. 1887. In-12, avec planche et 56 figures intercalées dans le texte, cartonné..... 7 fr. »

XV

Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un *Questionnaire* à l'usage des classes, par l'abbé VIOT, 4^e édition publiée par les soins de P. VIOLLET. 1888. In-12 cartonné..... 2 fr. »

XVI

Nouvelle grammaire latine, rédigée sur un plan nouveau par E. HAENNY. 1889. In-12 cartonné..... 6 fr. »

XVII

Chronologie de l'Empire romain, publiée sous la direction de R. CAGNAT, par G. GOYAU, 1891. In-12 cartonné..... 12 fr. »

XVIII

Éléments de Paléographie grecque, d'après la *Griechische Palæographie* de V. GARDTHAUSEN, par CUCUEL. 1891. In-12, avec 2 planches doubles en lithographie, cartonné..... 7 fr. »

SUR LES SCHOLIES ET LE TEXTE DE L'ODYSSÉE

I. — LES SCHOLIA DE DINDORF

Après soixante-cinq ans bientôt, les *Scholia graeca in Homeri Odysseam* de G. Dindorf (Oxford, 1855) sont toujours le seul recueil à peu près complet qu'éditeurs et critiques d'aujourd'hui aient à leur disposition pour étudier les anciennes scholies des poèmes odysseens. Trente-cinq ans à peine s'étaient écoulés entre la publication de Dindorf et celle de son prédécesseur, Ph. Buttmann, *Scholia antiqua in Homeri Odysseam* (Berlin, 1821). On peut s'étonner qu'en soixante-cinq ans Dindorf à son tour n'ait pas eu de successeur : J. La Roche et A. Ludwich ont pourtant signalé, et depuis longtemps, l'impérieuse nécessité d'une édition nouvelle ; A. Ludwich et H. Polak, il y a près de quarante ans, la faisaient espérer au public¹.

Il suffit de la moindre familiarité avec les deux volumes de Dindorf pour constater les erreurs dont texte et notes sont émaillés. Dans les deux premières pages du texte (p. 7 et 8), trois étourderies de l'éditeur offrent le type des trois fautes principales contre lesquelles le lecteur devra toujours être en défiance.

1. — A la ligne 13 de la page 7, une lettre indispensable n'a pas été restituée. Il s'agit d'un résumé du premier chant : Ἡμέρα ἐν ἧ Ἑσπῶν Ἀγορά, Ποσειδῶνος ἐν Αἰθιοπίᾳ ἔντος... La phrase avec ce début ne peut pas se construire. Or ce résumé se trouve dans un manuscrit (Q de Dindorf et de Ludwich, M¹ d'Allen = *Mediol. Ambros.*), qui nous résume pareillement les chants ε et θ (p. 240 et 356) : ...τῇ δὲ ἐπιτωκαιδεκάτῃ ἡμέρᾳ ἰδῶν αὐτὸν ἐ Ποσειδῶν καὶ χαλεπήνας λῦει τὴν σχεδίαν... Ἡμέρα τρίτη καὶ εἰκοστὴ καθ' ἣν ἐκκλησία γίνεται τῶν Φαίάκων... C'était une habitude des commentateurs anciens, que conservent encore certains éditeurs d'aujourd'hui, de découper en journées les épisodes des poèmes homériques.

1. J. La Roche, *Philologus*, 1868, p. 699 ; 1869, p. 711. A. Ludwich, *Scholien zu Od.* α dans *Koenigsberger Index Lectionum*, 1888, 1892-1893, 1902 et 1903 ; *Ueber den Codex T der Odyssee Scholien*, *Rhein. Mus.*, N. F., XXXIII, p. 439-456

Sur le modèle des autres résumés, il faut donc lire en α :
 'Ἡμέρα [α'] ἐν ἡ Θεῶν Ἀγορά...

Car les scribes remplaçaient volontiers les adjectifs πρώτη, δευτέρα, etc., par les lettres-chiffres, α, β, etc., et c'est ainsi qu'à la page 356, parmi les résumés du chant θ, nous en avons un qui débute par la même faute : ἡμέρα τρίτη καὶ εἰκοστὴ καθ' ἣν ἐκκλησία γίνεται, disait le premier de ces résumés, — ἡμέρας ἐπιγενομένης ὁ Ἀλκίνοος εἰς ἐκκλησίαν..., dit un autre de ces résumés du même chant θ : il faut restituer ἡμέρας [αγ'] γενομένης, — KI' a donné EIII.

2. — Un autre des résumés du chant α, ligne 22 de la même page 7, nous fournit le type d'une seconde erreur : αὐτίκα τοῖνον ἐν ἀρχῇ τὴν Διὸς Ἀθηνᾶν ὑπὸ Διὸς ἀποστελλομένην εὐρίσκομεν εὐλόγως, ἐπειδὴ ἐκ τῆς ἀγαν νεότητος ἤδη τὴν εἰκοσιετῆ ἡλικίαν ὑπερκύπτων μετέβαινε εἰς ἄνδρας... Ce dernier membre de phrase ne peut avoir pour sujet que Télémaque dont le nom est absent du texte actuel, lequel nous donne, par contre, un mot complètement inutile : εὐλόγως. Or on lit dans le premier résumé de ce chant α : μεθ' ἣν ἡ Ἀθηνᾶ εἰς Ἰθάκην παραγίνεται πρὸς Τηλέμαχον..... γινομένης δ' ὁμιλίας παραινέσσα ἡ Ἀθηνᾶ Τηλεμάχῳ..... Au lieu de εὐλόγως, il faut restituer Τηλεμάχῳ. Ici encore, la faute ΤΗΛΕΜΑΧΩΙ = ΕΥΛΟΓΩΣ s'explique d'elle-même : εὐλόγως est un terme qui revenait fréquemment dans les commentaires antiques, en des phrases comme celle-ci (Eustat. 1387,62) : ἵστέον δὲ ὅτι εὐλόγως τὸ σφῆσιν ἀντὶ τοῦ ἰδίαις... Trop souvent, il arrivait aux scribes de sacrifier ou de martyriser ainsi les noms propres qui, plus souvent encore, ne leur étaient fournis qu'abrégés, et Dindorf n'a eu que trop de respect pour leurs inventions. A la page vii de sa Préface, il reproduit un sommaire métrique des aventures d'Ulysse :

τὴν Λαίστρυγόνων ὠμότητα καὶ Κίρκης
 τρόπους ἀθέλους καὶ μεμηχανευμένους,
 Ἄϊδου τὸ φρικτὸν καὶ τὸν Σειρήνων φθόγγον,
 σπεύρας τε πλεκτᾶς καὶ Χαρύδδωος στόμα...

Dans l'*Odyssée* elle-même, nous avons un sommaire analogue, ψ 310-343 :

ἦ δ' ὥς Σειρήνων ἀδινάων φθόγγον ἄκουσεν
 ὧς θ' ἔτατο Πηλεγκτὸς Πέτρας δεινὴν τε Χάρυδδιν...

C'est donc ΠΕΤΡΑΣΤΕΠΛΑΓΚΤΑΣ qu'il faut rétablir au lieu de l'incompréhensible ΣΗΕΠΑΣΤΕΠΛΑΕΚΤΑΣ...

3.—Enfin, — troisième exemple en ces deux premières pages de Dindorf, — la ligne 8 de la page 8 nous apprend qu'Ulysse, à visiter les peuples et leurs villes et à connaître leur esprit, a gagné des connaissances « commerciales », ἐγνω οὖν νοῦν ἀντι τοῦ ἐμπορικῆν γνῶσιν εἶχεν.

Or, à la ligne précédente, on lit : ταῦθ' οὗτος τῇ πείρᾳ μαθὼν νοῦν γνῶναι λέγεται· νοῦν γὰρ ἐνταῦθα τὴν πείραν νοητέον. La scholie du vers 3, revenant à ce sujet, nous dit : ἐκ γὰρ τῆς ἐμπειρίας ἡ γνῶσις συνάγεται. Eustathe (p. 1381, 55 et 61; p. 1382, 1) nous dit pareillement : εἴη ἂν οὖν ὁ Ὀδυσσεὺς διὰ ταῦτα πολυίστωρ, πολυειδὴς τὴν ἐμπειρίαν...· σημείωσαι δὲ ὅτι πλείω ἐμπειρίαν ὁ Ποιητὴς ἐνταῦθα τῷ Ὀδυσσεὶ ἐπιμαρτύρεται...· καὶ πολλὴν ἐμπειρίαν συνήγαγεν. C'est donc assurément ἐμπειρικῆν γνῶσιν qu'il faut lire plus haut : Ulysse n'a jamais été voyageur de commerce.

Mais il serait injuste de critiquer Dindorf trop vivement. Si l'on jette un regard sur l'un des manuscrits de l'*Odyssee* avec scholies ou sur la reproduction photographique¹ du fameux manuscrit de l'*Iliade*, du *Codex Venetus A*, on ne songera plus à blâmer ni Dindorf ni, surtout, son prédécesseur Buttman, ni leurs précurseurs ou correcteurs Villoison, Porson, Cobet, Cramer, Preller, etc. C'est grande merveille au contraire qu'ils soient arrivés déjà à remettre sur pied tant de mots abrégés et confondus, tant de phrases écourtées ou mutilées en ces notes marginales !

D'ordinaire, à en juger par les *papyri* et par les manuscrits, il semble que, dans la confection des manuscrits, le texte homérique était recopié d'abord, sans que le scribe s'occupât de réserver la place des scholies correspondantes : on mettait un nombre uniforme de vers à la page ; il se pouvait ensuite que telle page ainsi constituée comportât quelques lignes de commentaire utile ; il se pouvait au contraire qu'elle exigeât de longues explications indispensables ; il fallait alors comprimer et tronquer les scholies, les bourrer au petit bonheur dans les marges, les encadrements et même les interlignes du texte, les continuer de page en page, en regard de vers qu'elles ne concernaient plus.

L'opération était renouvelée, de génération en génération ; de nouveaux copistes déchiffraient à grand'peine ou interprétaient au petit bonheur les logoglyphes antérieurs ; ils les abrégeaient encore à leur tour, les comprimaient, les entassaient, les dislo-

1. *Homeri Ilias*. Codex Venetus A. Marcianus 454; praefatus est Dom. Compagetti, apud W. Sijthoff, Lugd. Batavorum, 1901.

quaient : « Lectio eorum perdifficilis est, nous dit Dindorf (p. x), et propter scripturam omnibus litterarum compendiis frequentem et multis locis mendosam atque lacunosam et propter id quod foliorum extremitates usu atque vetustate attritae sunt et madore chartaceisque fasciis superinductis affectae. Primis paginis scholia respondent textui, deinde ita dissident ut qui hoc in quaque pagina continentur versus, eidem a scholiis pluribus paginis ante tractari soleant, tametsi manu fere eadem scripta sunt scholia atque textus. » En tête ou en queue des rhapsodies, on profitait des moindres blancs pour loger les scholies trop longues ou pour en ajouter quelques-unes après coup : « Altera folii primi pagina, dit encore Dindorf (p. vi), scholia continet..., quemadmodum rursus, post finem rhapsodiae primae, folii septimi pagina utraque scholiis quibusdam longioribus ad α et β argumentoque rhapsodiae secundae impleta est, quae margo codicis non capiebat. »

On imagine les chaos et les macédoines qui résultaient de pareilles habitudes. A côté de quelques belles scholies complètes et claires, parmi lesquelles α 284, γ 332, δ 17-21, ϵ 105-111 et θ 186 peuvent être citées comme des meilleures, combien de résumés incompréhensibles (δ 17, 55, 207 et 785, β 420 et 421, etc.), dont ν 185 est l'un des pires ! Sans Eustathe, qui nous les explique en vingt grandes lignes compactes, comment deviner tout ce que contenaient les trois mots que nous lisons aujourd'hui en cette scholie ν 185 : *κατὰ τὸ σιωπώμενον ἀφανίσθησαν* ? Et combien d'allusions tronquées ou contradictoires (ϵ 422, 458 et 459, δ 727) !

Telle page de notre meilleur manuscrit homérique, — le *Venetus A* de l'*Iliade*, — peut nous donner l'exemple du résultat final. Au vers 423 du chant A,

Ζεὺς γὰρ ἐς Ὠκεανὸν μετ' ἀμύμονας Αἰθιοπῆας,

le *Venetus A* nous dit : *Αἰθιοπῆας ὁμοίον ἐστὶ τῷ ἠνιοχῆας · διττοὶ δὲ εἰσὶν οἱ Αἰθιοπεῖς, ὑπὸ Νεῖλου ὀριζόμενοι, ὡς ἡ Ἰθάκη καὶ αἱ λοιπαὶ νῆσοι · τινὲς δὲ γράφουσι μετὰ Μέμνονας Αἰθιοπῆας, ἔθνος δὲ οὗτοι. Les scholies T, qui répètent une partie de cette note presque mot pour mot, nous fournissent la correction *μετὰ Μέμνονος Αἰθιοπῆας*, qui rend la dernière phrase compréhensible¹. Les scholies B nous apportent un complément : *διττοὶ δὲ εἰσὶν οἱ Αἰθιοπεῖς, οἱ μὲν πρὸς ἀνατολήν, οἱ δὲ πρὸς δύσιν ὀριζόμενοι διγῆ ὑπὸ Νεῖλου. Les scholies de α 23 nous fournissent la correction explicative de cet**

1. Cf. Th. W. Allen, *Class. Quart.*, 1911, p. 230.

incompréhensible ὀριζόμενοι διγῆ ὑπὸ Νείλου (ou ὀριζόμενοι tout court) ; elles nous disent : μεμερισμένοι εἰσὶν ὁὖ μὲν γὰρ αὐτῶν ἐπ' ἀνατολάς εἰσιν, οἱ δὲ ἐπὶ δυσμάς· τινὲς δὲ πρὸς τοῦ Νείλου σχίζεσθαι αὐτοὺς λέγουσιν. On comprend sans peine que ΣΧΙΖΟΜΕΝΟΙ soit devenu ΟΠΙΖΟΜΕΝΟΙ. Mais Dindorf nous donne ainsi la scholie de α 23 : διγῆ δὲ δαΐαται ἄπο μεσημβρίας διερχόμενος ὁ Νεῖλος διορίζει τοὺς Αἰθίοπας, ἐκ μὲν ἀνατολῆς ἔχων τοὺς Ἰνδοὺς, ἐκ δυσμῶν δὲ Νομάδας καὶ Βλέμυας, alors que les manuscrits, nous dit-il en note, lui donnaient un autre texte, qui est le bon, ὁ Νεῖλος διαμερίζει τοὺς Αἰθίοπας. La fin de cette scholie, touchant les Indiens et les Blemyes, peut sembler incompréhensible ; elle l'est en effet, mais ni plus ni moins que, dans les scholies de A 423, l'étrange détail ὡς ἢ Ἰθάκη καὶ αἱ λοιπαὶ νῆσοι : que viennent faire ici « Ithaque et les autres îles » ?

C'est dans Strabon que nous trouvons la réponse. Strabon a eu sous les yeux et a copié en maints endroits les mêmes notes ou les mêmes Commentaires homériques dont les *Scholies* et Eustathe nous fournissent d'autres copies ou résumés. Dans les pp. 25-27 de l'édition Didot, le Géographe nous expose les théories de Cratès et d'Aristarque au sujet des « doubles » Éthiopiens ; les scholies de A 423 allèguent de même λέξις Ἀριστάρχου ἐκ τοῦ [εἰς τὴν] α τῆς Ἰλιάδος Ὑπομνήματος. Strabon nous dit : ὁ δὲ Ἀριστάρχος... διγῆ μεμερισμένους οἶεται λέγεσθαι τοὺς καθ' ἡμᾶς Αἰθιοπίας... τούτους δὲ μὴ μεμερίσθαι διγῆ ὥστε εἶναι δύο Αἰθιοπίας, τὴν μὲν πρὸς ἀνατολήν, τὴν δὲ πρὸς δύσιν. Il ajoute beaucoup plus loin, en alléguant Éphore : ὅτι δ' ὁ Ποιητῆς ὀμολόγητος τούτοις καὶ ἐκ τῶνδε δῆλον ὅτι ἢ μὲν Ἰθάκη κεῖται

πρὸς ζόφον, αἱ δὲ τ' ἀνευθε πρὸς ἡῶ τ' ἡελίον τε...

περὶ ὧν λέγεται καὶ ἐν τοῖς περὶ τῆς Ἰθάκης λόγοις σαφέστερον ὅταν οὖν φῆ

Ζεὺς γὰρ ἐς Ὠκεανὸν μετ' ἀμύμονος Αἰθιοπίας, κοινώτερον δεκτέον... κ. τ. λ.

Nous avons donc là huit ou dix pages des *Commentaires* alexandrins ou pergaméens que consulta Strabon, et que les *Scholies* nous compriment en quatre mots incompréhensibles.

En ce passage, je ne doute pas que la note sur les Indiens et les Blemyes nous soit venue d'une pareille compression ; car, poursuivant son exposé, Strabon quelques pages plus loin nous dit encore comment Cratès voulait conduire Ménélas jusque dans l'Inde et traduire par Ἰνδοὺς ce nom de Ἐρεμῶους ou Ἐρεμνοὺς, qui voisine avec celui des Éthiopiens au vers 84 de

ε : en ce dernier vers, la scholie ne devient compréhensible que si l'on en rapproche la longue dissertation de Strabon. Au total, c'est peut-être trois cents lignes des *Commentaires* d'Aristarque et de Cratès, quatre cents peut-être, que les *Scholies* nous résument aujourd'hui en vingt ou trente mots.

Aussi, avant d'user d'une scholie homérique, faut-il en vérifier chaque terme et se défier des assertions qui semblent les moins contestables.

Néanmoins, je crois qu'A. Roemer, dans ses *Aristarchs Athetesen* (Leipzig, 1912), a poussé les choses au noir : par endroits, son scepticisme et son découragement risqueraient de démoraliser tous ceux qui ne sont pas homérisants de profession¹. Or, lui-même, il a indiqué la voie qui peut nous mener à quelques certitudes. Nous avons certains moyens de contrôle : Eustathe et Strabon surtout, sans parler de Porphyre, de Tzetzés et des Lexicographes, nous offrent souvent la critique littérale des scholies défectueuses. Il est à prévoir que les *papyri* nous fourniront d'autres corrections. Ils nous permettent déjà de nous faire une idée bien plus précise des sources où, tour à tour, Strabon, les scholiastes et Eustathe ont puisé. En particulier, les fragments de *Commentaires*, publiés dans le VIII^e volume des *Pap. Oxyr.*, sont de la plus grande importance (n^{os} 1086 et 1087). Le n^o 1086 est du 1^{er} ou même du 11^e siècle avant J.-C., donc antérieur à Strabon. C'est un fragment d'Ammonios, le disciple d'Aristarque, semble-t-il : nous avons là un type de ces Ὑπομνήματα, de ces *Commentaires* alexandrins qui, réédités, imités ou résumés durant toute l'antiquité romaine et byzantine, aboutirent douze ou treize siècles plus tard aux Ὑπομνήματα, Ἐξηγήσεις ou Παραεξηγήσεις d'Eustathe. Quand d'autres *papyri* analogues auront reparu, je crois que bien des changements devront être apportés aux idées et théories que l'on pouvait avoir tant sur l'œuvre homérique de Strabon² et d'Eustathe³ que sur le nombre et la valeur de leurs sources.

En attendant qu'un continuateur reprenne et achève l'œuvre d'ensemble que H. Polak⁴ avait projetée et commencée, je voudrais montrer par quelques exemples combien il est nécessaire et facile tout ensemble de retrouver le vrai texte des *Scho-*

1. Cf. *Classical Philology*, 1913, p. 376.

2. Cf. H. Bidder, de *Strabonis Studiis homericiis, Dissert. Regim.*, 1889.

3. Cf. Pauly-Wissowa, *Real Encycl.*, XI, p. 1438.

4. *Ad Odysseam ejusque Scholiastas Curae secundae*, Leyde, 1881 ; *Observationes ad Scholia*, etc., Leyde, 1869.

lies et *Commentaires* sous les phrases erronées de Dindorf et de Buttman.

*
*

Dindorf reprochait doucement, mais justement, à Buttman d'avoir trop souvent négligé la comparaison avec Eustathe. En ε, 53

ἰχθῦς ἀγρώσσω πυκινὰ πτερὰ δεύεται ἄλμη,

les scholies nous disent : ἡ ἀμφιβολία τῆς διαστολῆς οὐδὲ τοὺς ἐξηγησαμένους ἔλαθεν ἦτοι γὰρ ἀγρώσσω πυκινῶς ἢ πυκνοτέρα ἢ πύκνωσις τυγχάνει. Buttman notait l'étrange rencontre de πυκνοτέρα et πύκνωσις : « Similitudo verborum hic quoque lacunam protulit, sic fere supplendam πυκινῶς ἢ [πυκινὰ πτερὰ τῶν γὰρ πτερῶν ἐν τοῖς θαλασσίοις] πυκνοτέρα ἢ πύκνωσις. » Dindorf ajoutait : « Lacunam recte animadvertit Buttman, sed parum probabiliter explevit servato πυκνοτέρα ἢ πύκνωσις, quod πυκνοτέρα ἢ πτέρωσις dicendum fuisset; locum integriorem in libro suo legit neglectus, hic ut alibi, a Buttmano Eustathius (1522,60), ex quibus colligi potest scholiastae verba sic fere esse redintegrandā : ἦτοι γὰρ ἀγρώσσω [πυκινὰ, τουτέστι] πυκινῶς ἢ πυκινὰ πτερὰ [τοιαύτη γὰρ, ὡς φησι Πίος, τῶν ἐναλίων ὄρνιθων] ἢ πύκνωσις τυγχάνει... κ. τ. λ. »

Dindorf, averti par les négligences de Buttman, a consulté plus souvent Eustathe, mais sans le lire toujours avec assez d'attention et de continuité : la lecture d'Eustathe est si peu récréative ! son verbiage est parfois si puéril ! En θ 564-571, le Commentaire primitif donnait d'abord les motifs pour lesquels Aristarque avait athétisé les huit vers 564-571, puis les objections que l'on pouvait faire aux dires d'Aristarque : ἔτι δὲ καὶ ἡ φιλοξενία ἐποίει κταρρονεῖσθαι τὴν πρόβησιν μηδὲ πάνυ πιστευομένην παρὰ τοῦ Ἀλκινόου ἰδίῳ φησι

..... τὰ δὲ κεν θεὸς ἢ τελέσειεν
ἢ κ' ἀτέλεστ' εἶη.

Dindorf dit en note : « Expectes nomen grammatici cum verbo φησί. Eustath. p. 1610,37... », et Dindorf recopie quelques lignes d'Eustathe à cette page 1610, ligne 47 et non 37. S'il avait seulement lu quelques lignes plus haut, il n'aurait pas cherché le nom d'un grammairien devant ce φησί qui a pour sujet Ἀλκίνοος. Car Eustathe, l. 41, disait : ἐπεὶ δὲ τοῦτο ἐμποδίων ἐστι τῆ τοῦ ξένου πομπῆ οὕτως ἀπλῶς εἰς νοῦν ἔλθειν τῷ βασιλεῖ καὶ ἐκροβήσαν αὐτὸν, ἐπιφέρει εὐθὺς ὁ Πουρτῆς

ὡς ἀγόρευε' ὁ γέρων ἰδίῳ φησι
ἢ κ' ἀτέλεστ' εἶη...

H. Polak, pour n'avoir pas lu Eustathe, propose une correction de *φησί* qui ne saurait suffire. . .

En β 137, Dindorf accepte l'incompréhensible lecture de Buttman : 'Αλιθέρης ὁ διὰ πυρὸς [ou ὁ διαπυρός] ἐν τῇ ἀλί. Eustathe nous dit ὁ ἐν τῇ ἀλί θεράμενος ὑπὸ ἡλίου. Il suffit de comparer ΟΔΙΑΠΥΡΟΣ et ΘΕΡΟΜΕΝΟΣ : même nombre de lettres. . .

On pourrait multiplier les exemples. Dindorf et Polak, après lui, furent un peu les victimes, je crois, des idées qui régnaient de leur temps et que la découverte des *papyri* commence, à peine à modifier. Quand Dindorf constatait d'intimes ressemblances entre Eustathe et les Scholies, il se figurait et disait volontiers que celles-ci étaient la copie de celui-là, à moins que ce ne fût le contraire; cf. ι 356 : « Scholion ex Eustathii verbis, p. 1632, 46, compositum ut videtur ». Nous commençons de voir, grâce aux *papyri*, qu'entre Eustathe et les Scholies, il existe de tout autres rapports. Une longue fréquentation de ces deux textes me ferait, quant à moi, établir entre eux la même différence que du positif au négatif en photographie, si l'on peut dire. Eustathe nous dit lui-même qu'il a souvent consulté les Scholies et les scholiastes; mais, plus souvent encore, il recopie et arrange à sa façon quelque collection de *Commentaires*, où le texte homérique ne figurait qu'en invité, pour fournir un support aux renseignements et explications des grammairiens. Les Scholies sont tout juste l'inverse : elles s'intercalent dans le texte homérique et ne prennent que la place qu'il veut bien leur laisser. Il est possible que les premières Scholies aient été des fragments de Ὑπομνήματα, dont les éditeurs hellénistiques et romains prenaient des morceaux pour habiller leur texte homérique. Mais une fois constituées, il semble que les Scholies aient vécu indépendantes des *Commentaires*, quoique parallèles et souvent semblables à eux. Nos scholies actuelles sont le terme d'une série. Eustathe me semble plutôt le terme de l'autre série. La comparaison de ces deux termes permet, non seulement d'éclairer l'un et l'autre, mais encore de remonter parfois jusqu'à la source commune, laquelle est fort lointaine : le *Pap. Oxyr.* 1086 nous donne la preuve qu'au premier ou même au second siècle avant notre ère, Eustathe avait déjà des prédécesseurs¹.

Depuis les Alexandrins jusqu'à Eustathe, ces deux séries, Scholies et *Commentaires*, n'ont pas vécu côte à côte durant treize ou quatorze siècles, sans rapports d'échanges et d'emprunts réciproques. Nous voyons par Eustathe lui-même que

1. Cf. Max Neumann, *Eustathios*. Leipzig, Teubner, 1893.

chaque nouvel éditeur pouvait les combiner et recourir aux *Σχόλια* pour enrichir ses *Ἰπομνήματα* : Eustathe nous dit tour à tour τὰ Σχόλια, οἱ Σχολιασταὶ γράρουσιν, ἐν τοῖς Σχολίοις φέρεται, et φασὶν οἱ Ἰπομνηματισταί, ἐν τοῖς Ἰπομνήμασι φέρεται. Mais, dans l'ensemble, on peut dire que la Scholie était un genre, et que le Commentaire en était un autre : si tous deux présentaient le plus souvent les mêmes observations en des mots parfois identiques, c'est que mots et observations remontaient à des sources identiques, à travers la tradition continue de plusieurs siècles.

Le plus souvent, c'est le *Commentaire* qui, étant le plus développé et le mieux logé, gardait une supériorité sur la *Scholie*, qui fut étriquée dans sa croissance et reléguée dans les marges. C'est donc Eustathe qui, le plus souvent, nous permet de rectifier et le texte et l'attribution exacte des *Scholia*. En δ 691, Buttman et Dindorf nous disent : « Hoc scholium in P appictum est versus 693 ; sed videtur referendum esse adhuc ad verba ἢ τ' ἐστὶ δίκη. » La scholie en cause explique : τινὲς τὸ μηδὲν ἐξαίσιον δρᾶν ἄλλ' οὐχ ἀρμύζει ταύτη τῇ ἀποδόσει τὰ ἐπιφερόμενα. Dindorf ajoute : « Cum P consentit H, in quo est τινὲς δὲ τὸ etc. » En cette place, la scholie semble donner la variante μηδὲν ἐξαίσιον δρᾶν au texte du vers 690 :

οὔτε τινὰ βέξας ἐξαίσιον οὔτε τι εἰπών
ἐν δῆμῳ ἢ τ' ἐστὶ δίκη θεῶν βασιλῆων.

Mais on a beau chercher : on ne voit pas comment faire entrer cette variante dans un hexamètre, — sans compter que la langue homérique ignore le verbe δρᾶν. Eustathe nous dit en δ 693 (comme P et H) : τὸ δὲ ἀτάσθαλον ἐώργει ἐφερμηγευτικόν ἐστὶ τοῦ βέξας ἐξαίσιον ταυτὸν γὰρ ἐξαίσιον τι βέξειν καὶ ἀτάσθαλόν τι ἐοργέναι. C'est contre cette identification que devait protester le Commentaire dont ladite scholie ne nous a conservé que des morceaux épars.

Mais parfois c'est la parente pauvre qui vient en aide à sa riche rivale : il est des scholies qui permettent de corriger Eustathe. Il nous dit en β 300 : σημειοῦνται δ' ἐνταῦθα οἱ Παλαιοὶ παρατηροῦντες ὡς οὔτε σπένδοντας οὔτε εὐχομένους θεοῖς Ὅμηρος τοὺς μνηστῆρας ποιεῖ Ὀδυσσεὺς μέντοι δι' ἄλης ποιήσεως οὐ τοιοῦτος φαίνεται ὅπου γε οὐδὲ ὁ Σωκράτης φασὶ πάρηκε τὸ ἐπὶ τοῖς τοιοῦτοις εὐσεβέας. C'est la scholie qui nous expliquera les incompréhensibles Σωκράτης et τοιοῦτοις de ce texte : ὁπότε οὐδὲ ὁ σωβώτης πάρηκε τὸ πρὸς τοὺς θεοὺς εὐσεβέας, allusion aux vers 435 et 446 de ζ, où le porcher Eumée offre pieuse-

ment aux dieux leur part du festin : ΣΩΚΡΑΤΗΣ = ΣΥΒΩΤΗΣ, ΕΠΗΤΟΙΣ ΤΟΙΟΥΤΟΙΣ = ΠΡΟΣΤΟΥΣΘΕΟΥΣ.

En x 5, Eustathe résume : τῶν δὲ παιδῶν Αἰόλου καὶ ὀνόματα ἐκτίθενται οἱ Παλαιοὶ· περὶ ὧν οὐκ ἀναγκαῖον ἐκθέσθαι ἢ μόνον ἐς τοσοῦτον· Αἰόλος Τηλεπάρταν τὴν Λαιστρυγόνος ἐγέννησε τοὺς θεῖνα καὶ τὰς θεῖνα. La scholie ne résume pas : Αἰόλος Τηλεπάρταν τὴν Λαιστρυγόνος γήμας ἐγέννησε θυγατέρας ἕξ καὶ ταύταις ἴσους υἱούς· εἰσὶ δὲ τοῖς μὲν ἄρρεσιν ὀνόματα, et les douze noms suivent. De même, la scholie de x 332 est l'une des plus détaillées et des plus complètes du recueil : Eustathe en donne quelques mots, quelques lignes.

C'est surtout pour les noms de grammairiens antiques, pour l'histoire de la critique alexandrine, que les scholies sont un complément nécessaire au texte d'Eustathe : cf. β 51 et 63. Alors qu'elles nomment leurs autorités, Eustathe recourt à la formule οἱ Παλαιοί, qui englobe tous les Alexandrins, les Pergaméens et beaucoup d'autres encore. On peut se demander si cette formule ne fut pas une précaution paresseuse de notre auteur ou de ses modèles immédiats : dans les *Commentaires* et dans les *Scholies*, les noms des critiques antérieurs étaient souvent abrégés par les copistes en des sigles que, peut-être, Eustathe et ses modèles discernaient mal ou dont ils ne savaient plus la valeur ; nous aurons à revenir là-dessus.

. De même, en ζ 148 :

ἀντίκ' μειλίχιον καὶ κερδαλέον εἶτο μῦθον.

les scholies nous disent : πανοῦργον, κέρδος αὐτῷ φέρων καὶ ἄλλως μὲν ὁ Ποιητὴς (ici, une lacune) ἐπισφραγίζει αἱ τοιαῦται προσρήσεις, ἀλλ' ὅμως Ὁμήρῳ τετόλμηται· προστίθῃσι δὲ τῷ ἀκρατῆ κανόνα τῶν εἰρησομένων λόγων· εἰσόμεθα δὲ εἰ κερράτηκε τῆς ἐπαγγελίας. Eustathe au même endroit nous dit : ἔτι ἰστέον καὶ ὅτι τὴν τοῦ κατὰ τὸν Ὀδυσσεῆα λόγου ἰδέαν θεωρητικῶς χαρακτηρίζει ὁ Ποιητὴς (ici, trois ou quatre lignes). . . Καὶ ἄλλως δὲ φράσται ἱστορικῶς θεωρεῖ ὁ Ποιητὴς, ἔρμηνεύων ὡς οἱ ἐνταῦθα τοῦ Ὀδυσσεῆος λόγοι θεινῶς μεθεδύονται κατὰ λόγον γλυκύτητος. . . Ici encore, ce sont les scholies qui peuvent fournir la suite du commentaire primitif, à condition, je crois, que l'on y lise προσρήσεις et προστίθῃσι : « Homère nous a donné d'avance le sommaire du discours d'Ulysse, chose dangereuse ; nous aurons à voir si cette audace l'a servi. » D'où la scholie du vers 178 : ἔλον τὸν λόγον τοῦ Ὀδυσσεῆος ἀκόλουθον τῆ ὑποσχέσει πεποιήκεν Ὁμήρος, et le scholiaste résume alors les trois ou quatre lignes qu'Eustathe nous donnait plus haut.

Enfin, il est des cas où c'est en combinant Eustathe et les scholies que l'on peut retrouver le texte du premier commenta-

teur. Au sujet des lavoirs de Nausicaa, Eustathe (1552,41) dit : ὅτι τὴν τοῦ πλύνειν διασκευὴν οὕτω προάγει ὁ Ποιητής :

αἱ δ' ὅτε δὴ ποταμοῖο... (vers 85-95)

τὰ μέντοι ἐφεξῆς στενολέσχων ἐπάγει :

αἱ δὲ λοεσσάμεναι... :

δείπνον ἔπειθ' εἵλοντο... :

εἶματα δ' ἡελίοιο μένον τερσήμεναι αὐγῆ.

τούτεστι ξηρανθῆναι ἡλίῳ μὲν γάρ, φασί, ξηραίνεται τι καὶ τέρεται καθ' Ὀμηρον, ἀνέμῳ δὲ ψύχεται καὶ ἀναψύχεται. Les scholies nous ont conservé cette fin, moins correcte, mais plus complète : προάγει, ἐπάγει, τηρεῖ ὁ Ποιητής : ὅτι καὶ τὰ τοιαῦτα τηρεῖ τὸ μὲν γάρ ἐν ἡλίῳ ξηρᾶναι τερσῆναι λέγει, τὸ δὲ ἐν ἀνέμῳ ψῦξαι :

..... τοὶ δ' ἐξῶ ἀπεψύχοντο χιτώνων.

Dindorf cite, à son ordinaire, la note de Buttmann qui, à son ordinaire, néglige Eustathe : « ἐν ἡλίῳ correxi pro ἐνῆν ὡς, quam nescio qui factum sit ut dicatur poeta uti hic verbo ξηρᾶναι, nisi forte τερσῆναι et ξηρᾶναι nota erat synonymia, Schol. V : τερσήμεναι ἡ ξηρανθῆναι. » Dindorf ajoute : « Addidi τερσῆναι post ξηρᾶναι cum Lobeck, *Rhemat.* p. 109, cf. *Schol. Iliad.*, Δ, 621. » La scholie nous fournit la correction certaine pour Eustathe ἀποψύχεται et non ἀναψύχεται : ce dernier mot a dans Homère un tout autre sens.

..

On pourrait en dire autant de Strabon : pour lui aussi, les données des *papyri*¹ commencent à modifier les idées que l'on pouvait avoir sur ses sources. On se figurait volontiers que, citant à chaque page nombre de ses prédécesseurs, le Géographe avait à son service une bibliothèque complète et qu'il empruntait ses citations directement aux auteurs consultés². Il semble bien que les Ὑπομνήματα homériques ont été pour lui la collection principale où il n'avait qu'à puiser : j'ai déjà fourni un exemple ci-dessus ; mais les pages 28 et 29 de Strabon (éd. Didot) sont des plus caractéristiques : elles nous commentent ou complètent les scholies ε 84 et ε 283. De même les scholies ε 358 et 359,

1. Cf. *Pap. Oxyr.*, VIII, p. 92.

2. Cf. H. Bidder, *de Strabonis studiis homericis*, Dissert. Regism., 1889 ; Nicole, *Rev. de Philologie*, 1893, p. 110 ; Th. W. Allen, *Class. Quart.*, 1911, p. 39.

sur lesquelles Eustathe ne fournit rien, restent incompréhensibles si l'on ne se reporte pas à la page 31 de Strabon. Le Poète en ces vers parle de l'eau douce que les marins vont chercher à l'île Pharos ; or, cette île n'a pas de source : πῶς οὖν καὶ ἀνδρῶν οὕσαν φησὶν ὕδωρ ἔχειν, demande Strabon qui répond aussitôt : ἀλλ' οὔτε τὸ ὑδρεῖον ἐκλιπεῖν ἀδύνατον οὔτε τὴν ὑδρεῖαν ἐκ τῆς νήσου γενέσθαι φησὶν, ἀλλὰ τὴν ἀναγωγὴν μόνην διὰ τὴν τοῦ λιμένος ἀρετήν, τὸ δ' ὕδωρ ἐκ τῆς περὶ αὐτῆς ἀρύσασθαι παρῆν. La scholie 358 nous dit seulement : ἀρ' οὗ λιμένος ἀρύσσονται ὕδωρ ἐκ τῆς ἡπείρου ἐπὶ τὰς νῆας, et la scholie 359 : τὸ ὕδωρ τῆ νηὶ κομισσάμενοι.

De même encore, la page 318 de Strabon n'est qu'une suite d'emprunts que nous suivons à la trace dans les scholies de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* : οὐ τὴν πόλιν λέγει τὸ Ἄργος, ἀλλὰ τὴν Πελοπόννησον, dit Strabon ; ἐτι Ἄργος τὴν Πελοπόννησον, οὐ τὴν πόλιν λέγει, dit la scholie Δ 171, où l'on retrouve, comme dans Strabon, mais plus développée, l'histoire des Danaïdes et des puits dont elles dotèrent la ville « assoiffée » d'Argos. Cf. de même, pour le début de Strabon en cette page, la scholie ε 726 et, pour la fin, la scholie β 376. Cf. de même Strabon, p. 13, et scholie γ 267 ; Strabon, p. 125 et 203, et scholies ε 563 et λ 14. A la page 304, Strabon nous raconte comment deux vers de l'*Iliade*, A 528-529, ont inspiré à Phidias sa statue *en ivoire*, ἐλεφάντινον, de Zeus à Olympie : la scholie dit, avec une de ces méprises de noms propres que nous aurons à signaler souvent, τὸν ἐν Ἡλίδι χαλκῶν, alors qu'Eustathe, qui renvoie au Géographe, dit τὸν ἐν Ὀλυμπίᾳ Δία ἐλεφάντινον.

La phrase de Strabon (p. 399) sur les Abantes chevelus, Ἀρχέμαχος δ' ἡ Εὐβοεύς... est-elle la mère ou la sœur de la scholie (B) de l'*Iliade* B 542. Ἀρχέμαχος ἡ Εὐβοεύς ? Eustathe au sujet du même vers a-t-il copié le Géographe, dont il parle une page plus haut, ou les Ἰππομόνηματα alexandrins ? A son ordinaire, Eustathe dit ici φασὶ γὰρ οἱ Ἕλληνες.

A la page 315, par contre, il est presque certain que les lignes 23-50 ont été copiées par Strabon dans quelque Ἰππομόνημα dont nous avons deux autres copies dans les scholies de B 581 et 582 et dans Eustathe. Je crois apercevoir trois indices dans le texte de Strabon. L'ordre des matières est le même de part et d'autre : les scholies et Eustathe commentant ces deux vers, expliquent naturellement tous les mots qui y sont contenus ; mais rien ne forçait Strabon à rassembler de même les exemples et les explications homériques dans un ordre qui n'a rien de géographique... En outre, il est des phrases de Strabon, ἐτι ἐπὶ Λακεδαιμόνων... ἐτι γὰρ αἱ Φηγαί, qui ont la tournure et le début

habituels aux phrases des *Scholies* et des *Commentaires*, des *Scholies* surtout où, pour être entièrement claire, cette tournure doit être rétablie en sa place originelle, soit derrière un signe critique ou la transcription verbale de ce signe, [ὁ ἀστερίσκος] ὅτι, [ἡ διπλῆ] ὅτι... soit derrière un mot comme ἰστέον. Enfin c'est Eustathe et les scholies qui nous expliquent certaines parties trop comprimées du texte de Strabon : τὴν κητώεσσαν τίνα δέχεσθαι γρή, εἴτε ἀπὸ τῶν κητῶν εἴτε μεγάλην, ὅπερ δοκεῖ πιθανώτερον εἶναι. Cf. Eustathe : τὸ δὲ κητώεσσα δηλοῖ μὲν τὴν μεγάλην παρὰ τὸ κητος τὸ μείζον τῶν ἐνούργων... ζητητέον δὲ μήποτε ἡ Λακεδαίμων κητώεσσα λέγεται καὶ διὰ τὸ τὴν ζωννῦσαν ἐκεῖ θάλασσαν κητότροφον εἶναι, etc. La suite des deux passages, mise en pareille comparaison, donne la même impression de texte incomplet dans Strabon et presque complet dans Eustathe, et les scholies nous fournissent en § 1 un résumé plus exact que celui de Strabon, κητώεσσαν δὲ ἢ μεγάλην ἀπὸ τοῦ κήτους ἢ μέγα κήτος ἔχουσαν.

C'est tout pareillement enfin que nous avons dans Strabon (p. 292, l. 45-53), d'une part, et dans Eustathe et les scholies de B 625, d'autre part, trois résumés parallèles d'un *Commentaire* alexandrin; ici encore, c'est le résumé d'Eustathe qui permet de comprendre en tous ses détails le comprimé de Strabon. Il en est de même, je crois, des pages 517 et 524 entre lesquelles Strabon a partagé les fragments d'un *Commentaire* dont les scholies de A 38 et 39 et Eustathe nous donnent deux résumés plus suivis, avec des renseignements complémentaires qu'a négligés le Géographe.

Je pourrais alléguer bien d'autres exemples. Mais, ces principes posés, ce sont quelques corrections des *Scholies* par le moyen d'Eustathe que je voudrais présenter ici.

La plupart de ces corrections, à vrai dire, s'imposent à l'œil du lecteur. Peut-être ne sembleront-elles que d'une médiocre utilité : elles nous feront, du moins, pénétrer dans les erreurs les plus coutumières des scholiastes et scribes anciens.

II. — FAUTES ET CORRECTIONS

Au vers 48 de α :

ἀλλά μοι ἄμπ' Ὀδυσσῆι δαίφροσι δαίεται ἦτορ,

les scholies nous disent : δαίεται · διακόπτεται · τὸ γὰρ καίεται ἐπὶ ἐρώσεως. Nous pouvons deviner que certains éditeurs de l'antiquité proposaient καίεται, mais que ce mot amoureux semblait « peu convenable » dans la bouche d'Athéna. Eustathe nous dit plus clairement (1389, 13) : τὸ δὲ εἰπεῖν καίεται μοι τὸ ἦτορ ἀνοίκειον τῆ Ἀθηνᾶ κατὰ τοὺς Παλαιούς· ἐρῶντος γὰρ, φασί, προσώπου ὁ τοιοῦτος λόγος ἐστὶ. . . τὸ δὲ δαίφροσι δαίεται ἦτορ τρόπος ἐτυμολογίας ἐστίν. . . ἢ καὶ ἄλλως παρηγήσεως τὸ τοιοῦτον σχῆμά ἐστιν. . . Eustathe ayant l'habitude de dire οἱ Παλαιοὶ au lieu de Ἀρίσταρχος, Ἀριστοφάνης, Ζηνόδοτος, etc., on voit que la discussion remonte peut-être jusqu'aux Alexandrins. On voit aussi comment « les Anciens » relevaient dans le texte homérique ces allitérations, παρήγησις, dont nous avons ici un exemple, δαίφρονος δαίεται, et qui semblent avoir délecté les oreilles helléniques.

α, 85 : τὴν μὲν γὰρ Ὀγυγίαν ἐν τὸς εἶναι πρὸς ἐσπέραν, τὴν δὲ Ὀγυγίαν κατὰ Κρήτην Ἡσιόδος φησι κείσθαι· λέγεται δὲ ὀνομαστικῶς ἡ Καλυψοῦς νῆσος. Au vers 100 de ε, les scholies nous disent : σαφῶς ἐδήλωσεν Ὅμηρος ὅτι ἔξω τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάσσης ἢ τῆς Καλυψοῦς νῆσος τυγχάνει. Il faut donc rétablir en α 85 : Ὀγυγίαν ἐκ τὸς [τῆς καθ' ἡμᾶς θαλάσσης] εἶναι.

α, 188 : δευτέραν πίστιν τῆς καθ' ἡμᾶς φιλίας ποιεῖται τὴν ἀκριβολογίαν τῆς κακοδουλείας.

Il s'agit de Mentor-Athéna donnant à Télémaque la preuve de son amitié héréditaire pour la famille d'Ulysse. Le texte actuel est incompréhensible et Dindorf cite en note l'opinion de Buttmann : « Tam absona haec vox κακοδουλείας ut fere suspicari scriptum olim fuisse ἀποδημίας. » Eustathe, au sujet de ce même vers, nous dit : φιλίαν ἀρχίαν, et l'on voit l'origine de ΚΑΘΑΡΑΣ : c'est lettre pour lettre ΑΡΧΑΙΑΣ. De même, au sujet du vers 190, Eustathe nous parle de la vie misérable et presque servile que mène Laerte en son chagrin : τὸ πένθος εἰς τοὺς ἀγροὺς μετώκει καὶ ζῆν οἰκτρῶς καὶ οἶον δουλικῶς ἀνέπεισε. . . ἄγρειος γίνεται, ταυτὸν δ' εἰπεῖν ἀγροικος. . . τὰς ἀγροικίας κακοποιούσι πολλοί. . . μετ' ὀλίγα μέντοι καὶ πρὸς ἀθέτησις γίνεσθαι. Cf. Polak, *Ad Odysseam curae*, p. 205

en note. Qui nous dira quelle série de « compressions » nous a valu le résumé actuel? et comment ce καθαρά d'Eustathe est devenu le καθαράς ci-dessus?

α, 204. Dindorf, après Cobet, signale l'évidente incorrection de la scholie : δέσματα Ἀττικῶς ὡς γράμματα, ἀλλ' εἶπερ τε σιδήρεα κ. τ. λ. Il dit : « Haec manifeste corrupta ; nam nec δέσματα operae pretium cum γράμματα comparari et desideratur nomen grammatici qui ἀλλ' εἶπερ pro οὐδ' εἶπερ legit ; fortasse igitur haec sic sunt redigenda ut post lemma . . . pergatur Ἀρίσταρχος γράφει ; nomen Aristarchi ante ἀλλ' εἶπερ excidisse etiam Cobetus coniecit. » Eustathe nous dit : ὡς περ ξεσμός ξέσμα παρὰ Ἀττικοῖς, καὶ ἀσπασμὸς ἀσπασμα, καὶ βρεχυμὸς βρέχυμα, οὕτω καὶ δεσμὸς δέσμα . . . ὅμοιον δὲ καὶ τὸ ἔχμὸς ἔχυμα

. . . . ἀναιδέος ἔχυματα πέτρης.

Notre ΓΡΑΜΜΑΤΑ nous vient soit de cet EXΜΑΤΑ, soit de ΞΕΣΜΑΤΑ que nous donnent les autres scholies du même vers : γίνεται δὲ ἀπὸ τοῦ δέω δέσματα ὡς περ ἀπὸ τοῦ ξέω ξέσματα. La conjecture de Cobet est donc inutile. Quant à la variante ἀλλ' εἶπερ, elle devait se trouver en certaines éditions qui punctuaient ainsi le texte :

οὐ τοι ἔτι θηρόν γε φίλης ἀπὸ πατρίδος αἴης
ἔσσεται· ἀλλ' εἴ πέρ τε σιδήρεα δέσματ' ἔχῃσι,
φράσσεται ὡς κς νήται, ἐπεὶ πολυμήχανός ἐστιν.

Eustathe a copié des Commentaires qui admettaient les deux variantes. Car il nous donne au sujet du vers 206 le texte οὐδ' εἴ πέρ τε, et il nous dit au sujet du vers 204 : φράσσεται ὅπως ἂν εἰς τὴν πατρίδα νοστήσῃ εἰπέρ τε σιδήρεα δέσματα ἔχῃσιν, ce qui suppose la ponctuation indiquée plus haut. Il nous laisse deviner peut-être l'origine de ces variantes : c'est pour éviter toute amphibologie qu'un éditeur adopta ἀλλ' εἶπερ et la nouvelle ponctuation. Car le vers original :

ἔσσεται, οὐδ' εἴ πέρ τε σιδήρεα δέσματ' ἔχῃσι

prêtait à controverse : ἐνταῦθα δὲ καὶ σχῆμα ἀμφιβολίας ἐστίν· ἢ γὰρ δηλοῖ ὅτι ἐὰν δεσμοὶ ἔχωσι τὸν Ὀδυσσεά ἢ ἐὰν . . . δεσμοὺς ἔχῃ ὁ Ὀδυσσεύς. Cobet eut raison, je crois, de voir en cette amphibologie le résultat d'une correction digammique. Le texte primitif ne prêtait à aucune discussion :

ἔσσεται, οὐδ' εἴ πέρ εἰ σιδήρεα δέσματ' ἔχῃσι,

cf. θ, 340. Mais ce vers devenait faux pour les oreilles classiques du jour où la notion et le souvenir même du digamma avaient disparu ; on corrigea donc métriquement ε εν τε.

Au vers 255 de α,

εἰ γὰρ νῦν ἐλλθὼν δόμου ἐν πρώτῃσι θύρῃσι,

la scholie nous dit : ἐν αὐταῖς ταῖς πρώταις ταῖς ἀυλείαις θύρῃσι· προοικονομεῖ πόθεν ἔσται ἡ μνηστηροκτονία. Les portes de la cour n'ont rien à faire avec *le lieu* de la Mnestérophonie. Au sujet du vers 262, Eustathe nous explique le dessein du Poète, qui fait donner par Anchialos à Ulysse du poison « tueur d'hommes » pour tremper les bronzes de ses flèches : c'est afin de « préparer de loin les faits de la Mnestérophonie » ; on ne s'étonnera pas que, dans la *Massacre*, chaque flèche abatte du coup son homme, puisqu'elle est empoisonnée : προοικονομεῖ κἀνταῦθα ἔκαθεν πιθανῶς τὰ τῆς Μνηστηροφονίας ὁ Ποιητής... ὡς ἂν ἅμα βάλλοιντο ἐν τοῖς ἐξῆς οἱ μνηστήρες, καὶ ἐκ πρώτης βόλης ἀγγιστινοὶ πίπτουσιν. C'est [ΕΚΑΘΕΝ]ΠΙΘΑΝΩΣΤΑΘ[Σ]ΜΝΗΣΤΗΡΟΝΙΑ[Σ] qui nous a valu ΠΟΘΕΝΕΣΤΑΙΗΜΝΗΣΤΗΡΟΚΤΟΝΙΑ. Mais au vers 261, la scholie, mieux en place, ajoute : φάρμακον διζήμενος· προκατασκευάσεν [ὁ Ποιητής] ἵνα μὴ ζητῶμεν πῶς ἀπὸ μιᾶς πληγῆς ἀναιροῦνται οἱ μνηστές. Cf. de même la scholie de 262 : προκατασκευάσματα τῆς Μνηστηροκτονίας.

En β 40 (c'est le début de la harangue de Télémaque) : ἀπὸ τοῦ καιροῦ πεποιήται τὴν... ὡς Ὀδυσσεὺς ἐν τῇ τ καὶ Διομήδης ἐν τῇ ξ. On lit dans Eustathe (1388, 42) ἔτι ἔθρος τῷ Ποιητῇ πολλαχοῦ ἐκ τῶν παρὰ πόδας ἀφορμῶν ἀπλούστερον λαμβάνειν προοίμια... καὶ καλοῦσιν οἱ τεχνικοί καὶ τὸ τοιοῦτον ἀπὸ καιροῦ προοίμιον, et le même Eustathe nous dit au sujet de β 40 : προοίμιον δὲ κατὰ ὀμηρικὴν μέθοδον ἔγει ἀπὸ τῶν προκειμένων λόγων. L'expression devait revenir fréquemment dans les Commentaires. Eustathe nous dit en I 109, au sujet du discours de Diomède dont parle notre scholie : ἀνταπόδοσιν ἐνταῦθα καιριώτατα ποιεῖται τῷ Νέστορι. De même en T 219, au début du discours d'Ulysse : ὄρα δὲ καὶ τὴν μεταχείρησιν τοῦ προοιμίου... Il faut donc rétablir dans notre scholie β 40 : πεποιήται τὴν [μεταχείρησιν τοῦ προοιμίου].

En β, 68, nous lisons aujourd'hui :

λίσσομαι ἡμὲν Ζηνὸς Ὀλυμπίου ἠδὲ Θέμιστος.

Les scholies nous disent : ἐκτελέω ὑμᾶς καὶ διὰ τοῦ Διὸς οὐρανόν.

Polak propose (avec ?) la correction διὰ τοῦ Διὸς οὐρανοῦ. Eustathe nous dit : ὅτι ἐν τῷ λίσσομαι ἡμὲν Ζηῆδος Ὀλυμπίου ἢ δὲ Θέμιστος, λείπει πρόθεσις ἢ ἐπί ἢ πρὸς ἵνα λέγῃ λίσσομαι πρὸς Διὸς καὶ Θέμιστος. En combinant Eustathe et les scholies, nous remonterions au texte plus complet : λείπει πρόθεσις ἢ ἐπί ἢ πρὸς [ἢ διὰ] ἵνα λέγῃ ἱκετεύω ἢ λίσσομαι [ἐπί, πρὸς ἢ] διὰ τοῦ Διὸς [Ὀλυμπίου ἢ] Οὐρανοῦ.

Cf. de même la scholie β 378 : ὁμόσαι μὲν τὸ εἰπεῖν θεῖον τι ὄνομα οἷον νῆ τὸν Ἑρμῆν, μὰ τὰς Ἐλευσινίας θεάς, τελευτήσαι δὲ τὸν ὄρκον τὸ ἀποδοῦναι τὸν ἔνορκον λόγον οἷον ποιήσω τόδε ἢ οὐ ποιήσω, et Eustathe : ὁμόσαι μὲν ἐστὶ τὸ εἰπεῖν τι θεῖον ὄνομα οἷον νῆ τοὺς λόγους ἢ μὰ τὴν σὴν ἱερὰν κεφαλὴν ἢ ἄλλο τι, τελευτήσῃ δὲ ὄρκον τὸ πληρῶσαι καὶ ἀποδοῦναι τὸν ἔνορκον λόγον οἷον ποιήσω τόδε ἢ ἀπωμοστικῶς οὐ ποιήσω, et le même Eustathe nous dit un peu avant : ἐπόμνησθαι μὲν ἐστὶ τὸ καταρατικῶς ὁμύσειν οἷον μὰ τὸν... ἢ μὰ τὰς... ποιήσω τόδε τι ἀπόμνησθαι δὲ τὸ ἐν ὄρκῳ ἀποφάσκειν οἷον μὰ τοὺς... ἢ μὰ... τάδε οὐ ποιήσω οὕτως.

En ce dernier passage d'Eustathe, les scholies peuvent nous expliquer les abréviations μὰ τὸν [Ἑρμῆν] ἢ μὰ τὰς [Ἐλευσινίας θεάς], et il faut lire plus bas μὰ τοὺς [Θεούς] et μὰ τὰς [Θεάς]. De même, c'est νῆ τοὺς [θε]οὺς qui s'impose à la place de νῆ τοὺς λόγους, — λόγους étant une contamination de la ligne suivante τὸν ἔνορκον λόγον.

En β, 152.

ἐς δ' ἰδέτην πάντων κεφαλὰς ὕσσοντο δ' ὕλεθρον,

les scholies nous donnent la variante : ἐς δ' ἰκέτην ἀφίκοντο. Il s'agit des aigles envoyés par Zeus sur l'assemblée des Phéaciens. Le texte dit que leurs regards fixés sur les têtes de tous dardaient la mort. La variante amène les oiseaux sur les têtes mêmes des assistants. A première lecture, on est tenté de faire entrer cette variante dans la controverse digammique et de la préférer, si l'on admet la présence du digamma dans le texte original, car ἐς δὲ Φιδέτην donne un vers faux ; ἐς δ' ἰκέτην donne un vers juste. Par Eustathe, on voit une autre origine de cette variante. Au vers suivant, en effet,

δρυφαμένω δ' ὀνούγεσσι παρειὰς ἀμφί τε δειράς,

Eustathe nous dit : τὸ δὲ παρειὰς καταχρηστικῶς ἐβρέθη ἐπὶ ἀετῶν τινὲς μέντοι βιαζόμενοι τὴν κυριολεξίαν ἀπιθάνως μὲν λέγουσι δ' οὖν ὅτι παρειὰς καὶ δειράς, οὐ τὰς ἐαυτῶν, οἱ ἀετοὶ ἐδρέψαντο, ἀλλὰ τὰς τῶν ἐν ἐκκλησίᾳ ὡς βαθύναντες τὴν πτῆσιν καὶ κατ' αὐτὸν ὀρμήσαντες ὡς ἐνῆν καὶ τοιοῦτο ἔργῳ θρασύτερον ἐπιτολήσαντες. Pour blesser de leurs

serres les joues et le col des Ithaciens, il fallait que les aigles « vissent » jusqu'aux têtes, et ne « vissent » pas seulement les têtes de l'assemblée. Eustathe ajoute avec raison *κρείττον δὲ τὸ πρῶτον*, « le premier texte, *ἰδέτην*, est préférable » ; les correcteurs de digamma devront chercher une autre variante que *ἰκέτην*, probablement *ἔς δὲ ἴδον* (notez que *ἰδέτην* est un *hapax* dans les deux poèmes homériques).

Pour ce même vers β 152, les scholies nous disent encore : *ἔσσαντο ἔν τῇ Ῥιανῶ ἔσσαντο ἀντὶ τοῦ ἔσσαν καὶ κληθῶνα ἐποίουν*. En cette phrase incompréhensible, Porson rétablit avec justesse *ἔσσαντο* au lieu de *ἔσσαντο*. Rhianos nous apparaît alors comme l'auteur de la variante *ἰκέτην*, car il fallait corriger *ἔσσαντο*, *ils dardaient*, du jour où l'on corrigeait *ἰδέτην*, *ils voyaient*, et l'arrivée des aigles sur les têtes des Achéens se fait alors avec de grands *cris qui présagent*, *ἔσσαντο*, la mort.

En β 290, les scholies nous disent : *ἀμφιφορεῦσι Ἐγκαρικοῖς... πᾶν δίωτον εἶδος κεράμου*. Eustathe : *οἱ δὲ ἀμφιφορεῖς κεράμιοι ἦσαν*. Il faut donc lire : **ΜΕΓΑΡΙΚΟΙΣ = ΚΕΡΑΜΕΙΟΙΣ** :

Les scholies nous disent en β, 424 : *μεσόδμησ' ἰστοδόκης, ἐκ τοῦ μέσον δεδομησθαι τῆς λίνου λέγει, εἰς ἣν ἐμβάλλεται ὁ ἰστός ἔστι δὲ τοῦ πλοίου μέσος τόπος*. Cf. Eustathe, au sujet du même vers : *μεσόδμη δὲ, ἡ ὀπή δι' ἧς ὁ ἰστός ἐναίρεται ἰσχυραῖς οὕτω παρὰ τὸ μέσον τῆς νῆος δεδομησθαι ἰσχυρὰ γὰρ τοῦ τοιούτου πλοίου ἔστι*.

En cette dernière ligne d'Eustathe, il faut lire *πλοίου*, et dans la scholie *τῆς νῆος*, en place de l'incompréhensible *τῆς λίνου*, et probablement *ἰσχυραῖς* ou *λέγεται* en place de *λέγει*.

γ, 180 : *ἀφ' οὗ ἐκ Λέσθου ἀνήχθησαν ἀριθμουμένων τῶν ἡμερῶν τέτρατον, ἀφ' οὗ καὶ τὸ τέτρατι*. Il faut lire *τριῶν ἡμερῶν*, cf. Eustathe : *ὅτι τριῶν ἡμερῶν πλοῦν δοκεῖ μετρεῖν ὁ Ποιητὴς τὸν ἀπὸ Τροίας εἰς Ἄργος*. Et il faut lire, je crois, *τετράδι*, et voir une allusion au vers 19 de l'*Hymne à Hermès* :

τετράδι τῆ προτέρῃ, τῆ μιν τέκε πότνια Μαια.

En δ, 1 :

οἱ δ' ἴδον κοίλην Λακεδαίμονα κητώεσσαν,

les scholies nous disent : *κοίλην τὴν μέσην κειμένην κοίλων καὶ βαθυτάτων τόπων ἦτοι τὴν μεγάλην κητώεσσαν δὲ ἐκ μεταφορᾶς τοῦ κήτους*. Eustathe nous explique : *ὅτι κοίλην τὴν Λακεδαίμονα καλεῖ*

καὶ κητώεσσαν ἕκαστο μὲν διὰ τὸ κύκλω μακροῖς ὄρεσι περιειληθῆναι, ὡσπερ καὶ ἡ κοίλη Συρία δι' ὁμοίαν αἰτίαν τὴν τοιαύτην κλησιν εἴληχε ἡ κητώεσσαν δὲ, ὡς μεγάλην παρὰ τὸ κῆτος. Dans les scholies, restituons τόπων κητώεσσαν δὲ ἦτοι τὴν μεγάλην ἐκ μεταφορᾶς τοῦ κήτους, et nous aurons la vérification dans les scholies suivantes κοίλην μὲν διὰ τὸ πολλοῖς ὄρεσι περιέχεσθαι κητώεσσαν δὲ ἡ μεγάλην ἀπὸ τοῦ κήτους ἡ μέγα κῆτος ἔχουσαν.

δ, 12 : αὐτῆ, ὡς μὲν Ἀλεξίων, Τειρίς ὡς δὲ ἔνιοι Τηρίς, θυγάτηρ Ζευξίππης ὡς δὲ ὁ τῶν Νόστων ποιητῆς, ἴέτις ἡ τινὲς δὲ τὸ δούλης κύριον φασὶ διὰ τὸ μηδέποτε λέγειν τὸν Ποιητὴν τὴν θεράπαιναν. Dindorf dit en note qu'il a ajouté de son cru τινὲς δὲ τό. Miexu aurait valu prendre dans Eustathe, qu'il citait en note, les corrections αὐτῆς = Γετις, τὰς θεράπαινας δούλας = τὴν θεράπαιναν, et Ζευξίππου. Cf. Eustathe : τὴν δὲ διαληφθεῖσαν δούλην, Ζευξίππου τέ τινος εἶπον θυγατέρα, καὶ κύριον αὐτῆς ἐξέθεντο ὄνομα, οὗ τὸ ἀκριβὲς, ἀφανὲς ἐν τοῖς παλαιοῖς Ὑπομνήμασι καὶ ὁ τῶν Νόστων δὲ φασὶ ποιητῆς κύριον ὄνομα λέγει τὸ Δούλης, διὰ τὸ μηδέποτε λέγειν τὸν Ποιητὴν δούλας τὰς θεραπίνας.

En δ 477,

πρὶν γ' ὅτ' ἂν Αἰγύπτιοι διυπετέρος ποταμοῖς,

le texte incompréhensible des scholies, διυπετέρος τοῦ ὑπὸ Διὸς πληρουμένου οἱ δὲ, διαυπετασμένου καὶ μεγάλου οἱ δὲ, διαφανοῦς, nous est expliqué par les scholies suivantes διὰ τὸ ἀφανεῖς ἔχειν τὰς πηγὰς.

Comment encore expliquer la scholie de δ 677 ἀλλῆς ἐκτὸς ἐών· σημειοῦνται τινες πρὸς τὸ περὶ τῆς Ὀδυσσεῶς οἰκίσεως, si l'on ne recherche pas dans Eustathe, 1513, 48, le commentaire développé, d'où cet étrange comprimé nous est venu? [σημειοῦται] ὅτι κήρυξ ὁ Μεδων, ἀλλῆς ἐκτὸς ὧν καὶ ἀκούσας τῶν μνηστήρων βουλευομένων κατὰ Τηλεμάχου, ἤγγειλε τὸ κάκον τῆ Πηνελόπῃ ὁμοίον δὲ τι καὶ ἐν τοῖς ἐξῆς που ποιήσει· πάνυ γὰρ εὖνους ὁ ἀνὴρ τῷ τοῦ Ὀδυσσεῶς οἴκῳ· διὸ καὶ περισωθήσεται καὶ ὄρα ὡς οὐκ ἀδύνατον κακὰ ἐν πολλοῖς ἀγαθοῖς εὐρίσκεισθαι καὶ τινα μὴ τοιοῦτον, οὕτω καὶ ἐν δμῶν κακῶν ἀνδρῶν παραμειγῆναι καὶ ἀγαθούς· ὅποιοι καὶ ἐν Ὀδυσσε[ως] τῷ βασιλικῷ οἴκῳ Εὐρύκλεια, Εὐρυμέδων, Μέντωρ καὶ ἕτεροι. Cf. encore les scholies δ 621 et Eustathe 1512, 1 seqq. ; les scholies η 201 et Eustathe 1577, 39 ; les scholies η 153-154 et Eustathe 1575, 40-60.

En ε, 82, les scholies commentent l'absence d'Ulysse quand

Hermès entre chez Calypso et la trouve seule : τὸ μὲν εἰς τὸ περιπαθὲς οἶος Ὀδυσσεύς ἐν τῇ νήσῳ ἀπειλημμένος καὶ διημερεύων ἐπὶ τῇ ἀκτῇ· σιωπᾶ δὲ τοῦ εὐπρεποῦς χάριν· οὐ γὰρ ἔδει περὶ τοῦ παρόντος τοῦ ἀνδρός ἀπερικαλύπτως θεοὺς ἀλλήλοισι διαλέγεσθαι. On lit dans Eustathe (1524, 60) : ὅτι δεινῶς μεθοδεύει ὁ Ποιητὴς μὴ εἶναι τὸν Ὀδυσσεᾶ ἐνδον παρὰ τῇ Καλυψοῖ ὅτε εἰς αὐτὴν ἦλθεν Ἑρμῆς· ποιεῖ δε τοῦτο... κ. τ. λ. C'est [ποιεῖ δὲ τοῦτο] εὐπρεποῦς χάριν qu'il faut lire dans les scholies et non σιωπᾶ δὲ τοῦ εὐπρεποῦς, et c'est παρὰ τῇ Καλυψο et non ἀπερικαλύπτως.

ε, 398 : παρὰ Καλυψοῖ μὲν διατρίβων Ἰθάκην ποθεῖ, ἐν θαλάττῃ δ' ὄν οὐχ ὅπως πόλιν, ἀλλ' αὐτὴν μόνην τὴν ξηρὰν οὐσίαν.

Cf. Eustathe : ΟΠΩΣ = ΟΡΩΝ, ΟΥΣΙΑΝ = ΧΑΙPEI.

De même au sujet de ζ, 18 :

παρ δὲ δὴ ἀμφίπολοι, Χαρίτων ἀπο κάλλος ἔχουσαι,

que l'on compare ce que nous dit clairement Eustathe : Χαρίτων ἀπο κάλλος ἔχουσαι ὁμοιον τῷ θεῶν ἀπο μήδεα εἰδῶς (v. 12) et ce que nous disent les scholies de H et de P : παρ δὲ δὴ ἀμφίπολοι· ἀντὶ τῆς παρὰ. H. — Χαρίτων ἀπο· ὁμοίως ἀντὶ τῆς παρὰ. P. En cette dernière note, il faut rétablir Χαρίτων ἀπο· ὁμοί[ον τῷ θεῶν ἀπο μήδεα εἰδῶς· παρ δὲ δὴ] ἀντὶ τῆς παρὰ.

ζ, 40 : πλυνοί· οἱ λίθοι ἐν οἷς πλύνουσιν... β. αἱ πληγαὶ, οἱ τόποι ἐν οἷς πλύνουσιν... Cf. Eustathe : ΛΙΘΟΙ, ΤΟΠΟΙ = ΒΟΘΡΟΙ, ΠΛΗΓΑΙ = ΠΑΥΝΟΙ.

ζ, 106 : ἡ ἄγραν νέμουσαι. Cf. Eustathe : ΑΓΡΑΝ = ΑΓΡΙΑ.

θ, 191 : δολιχῆρετμοὶ μακραῖς κώπαις χρώμενοι ἢ ὦν ἢ κωπηλασίᾳ νεανική καὶ μέχρι ποταμοῦ διατείνουσα. Buttman corrigeait ΠΟΤΑΜΟΥ en ΠΟΡΡΩΤΑΤΟΥ. Polak proposait μέχρι ὠκεανοῦ, qui ne veut rien dire. Je crois plutôt à ΤΟΥ ΓΑΜΟΥ : les jeunes Phéaciens devaient le service des rameurs jusqu'à leur mariage.

En θ, 434 :

ἀμφὶ πυρὶ στήσαι τρίποδα μέγαν ὅτι τάχιστα,

la scholie nous dit : τρίποδα· γρ. καὶ λέβητα· εἶχε δὲ ὁ λέβητος τρίποδα. On ne voit pas comment λέβητα peut remplacer τρίποδα dans le vers. Il faut rétablir : τρίποδα μέγαν ὅτι τάχιστα· γρ. ἢ δὲ λέβητα, qui serait à la place de ὅτι τάχιστα, de même qu'au v. 13. Cf. de même la scholie de θ 435 (le vers se termine par ἢ δὲ χιτῶνα), qui

se lit actuellement ὁ δὲ ἀντί τοῦ καί, mais doit être rétablie ἡδὲ ἀντί τοῦ καί.

ι, 80 : παρέπλαγγεν δὲ Κυθήρων τῆς Λακωνικῆς πόλεως..... νησὺ-
δριον δὲ πρὸ τῆς Λακωνικῆς. Cf. Eustathe : παρέπλαγγε δὲ Κυθήρων
αἱ νῆσοι, ὡς καὶ ἀλλαχθῶ ἐφάνη, περὶ τὴν Λακωνικὴν εἰσίν, et la scho-
lie (A) de O, 431 : Κύθηρα, νησιδριον τῆς Λακωνικῆς. Cf. Eustathe
au sujet de K 268 : τὰ δὲ Κύθηρα νησός, ρασι, πρὸς τῇ Κρήτῃ ἔχρουσα
πόλιν ὁμώνυμον, et la scholie du même vers : Κύθηρα δὲ νῆσος τῆς
Λακωνικῆς, Eustathe ici copie maladroitement Strabon (p. 312,
4-10).

ι, 116 : ὑπευλήσατο δε τοιαύτην νῆσον ἵνα μὴ πάσις καθορμίσωνται ταῖς
ναυσίν. Dindorf ajoute en note : ὑπευλήσατο *corruptum*. C'est
ὑπρονήσατο qu'il faut lire ici comme en κ, 24, et pour comprendre
le vrai sens de cette note mutilée, il faut se reporter à Eustathe,
ι 116.

ι, 124 : μηκὴ γὰρ λέγεται ἡ τῶν αἰγῶν φωνὴ ἢ ἀπὸ τοῦ ἐπὶ τὰ μήκη
κίειν. Cf. Eustathe : τὸ δὲ μηκᾶσθαι ὅτι αἰγῶν μιμεῖται φωνήν. Il faut
rétablir φωνὴ ἢ ἀπὸ [ὀνομασποίας ἢ ἀπὸ].

En ι, 167 :

καπνόν τ' αὐτῶν τε φθογγὴν δέων τε καὶ αἰγῶν,

la scholie nous dit que tout ce vers est spondaïque, σπονδαῖος ἔλος ὁ στίχος. Dindorf en a conclu : « hoc qui scripsit, τε post δέων omittere debuit », et il a supposé la variante,

..... δέων καὶ αἰγῶν,

sans tenir compte de l'impossibilité métrique ; les éditeurs récents, Ludwich, Allen, etc., ont signalé cette variante. La comparaison avec A 41 et 316

ταύρων ἡδ' αἰγῶν.....

indique le vrai texte de la scholie : le vers est spondaïque, en effet, si l'on écrit δέων ἡδ' αἰγῶν.

ι, 263 : la comparaison avec Eustathe fournit la correction ΤΟΝ ΠΟΛΕΜΙΟΝ = ΤΟΝ ΠΟΛΥΦΗΜΟΝ, et ΕΙΝΑΙ = ΕΝΘΑ.

ι, 322 : νηὸς εἰκοσόροιο ὑπὸ εἵκοσι κωπῶν ἐρεσσομένης, εἰκοσάκω-
που, ἢ εἵκοσι χιλιάδων. ΧΙΛΙΑΔΩΝ = ΕΤΑΙΡΩΝ. Cf. Eustathe :
εἰκόσιν εταίρους ἔχειν ἐρεσσοντας.

κ, 6 : οἱ δὲ ἄνεμοι πνέουσιν ἐνίοτε καὶ καθ' ἑαυτοὺς ὡς καὶ πολλοί (cette phrase incompréhensible est répétée en κ, 20). Cf. Eustathe, 1645, 2 : ἐπεὶ καὶ ἄνεμοι καθ' ὥρας τινὰς πνέουσι καὶ κατὰ καιρὸν ὡς τὰ πολλὰ.

κ, 108 : Ἀρτακίην ὄνομα κρήνης· εἶπον δὲ τὸ ὄνομα παρὰ Κίρκης μαθόντες· λέγει γὰρ

οἶδα καὶ αὐτῇ
ἡμῶν ὅσ' ἐν πόντῳ πάθειτ' ἄλγεα ἰχθυόεντι
ἡδ' ὅσ' ἀνάριστοι ἄνδρες...

ἢ κατὰ τὸ σιωπώμενον παρὰ τῶν φυγόντων μαθόντες παρὰ τῆς Κίρκης ἐπύθοντο. La première partie est fort claire si l'on adopte la variante d'un manuscrit : οἶδα τὸ ὄνομα..... μαθὼν : comment Ulysse et ses gens ont-ils connu le nom d'Artakie pour la source des Lestrygons? par Circé qui savait d'avance toutes leurs aventures... Mais la fin est incompréhensible : ἢ indique une alternative ou, sans qu'on nous l'ait dit, par les fuyards... Tout devient clair si l'on rétablit ΜΑΘΟΝΤΩΝ ΗΑΡΑΤΗΣ ΚΟΡΗΣ ou, sans qu'on nous l'ait dit, par les fuyards qui l'avaient appris de la fille d'Antiphates. Ces fuyards sont les explorateurs envoyés par Ulysse : l'un d'eux fut dévoré par Antiphates ; les deux autres sont revenus ; ils avaient rencontré près de la source Artakie la fille du roi :

κούρη δὲ ξυμβλήντο πρὸ ἄστεος ὕδρευούσης.

L'un des manuscrits donne cette variante μαθόντων παρὰ τῆς κέρης, que Dindorf a reléguée en note et qui pourtant est le vrai texte.

λ, 83 : καρτερικὸς ὁ ἕρωξ τοῦ ἡδέως ἀεὶ προκρίνων τὸ σήμερον. Il faut, comme le voulait Polak, ΗΡΩΞ, que donnent certains manuscrits. Cf. Eustathe : διδάσκων ὁ Ποιητὴς προτιμᾶσθαι τῶν ἡδέων τὰ σήμεροντα πλάττει τὸν καρτερικὸν Ὀδυσσεά... De même en λ, 83, au lieu de τινὰς εἰκαιότερον, il vaut mieux lire, je crois, τινὲς τῶν εἰκαιότερων.

λ, 101 : au texte incompréhensible ὁ λόγος, οὐκ εἶω τὸν νόστον σου λήσειν Ηρσειδῶνα, il faut, d'après Eustathe, substituer οὐκ εἶω [ὅ]ται [κό]τον [ἐν]θετο θυ]μῷ λήσειν Ηρσειδῶνα.

ν, 246 : à l'incompréhensible ΕΝΔΡΟΣΟΣ, le contexte et Eustathe conseillent de substituer ΒΟΥΒΟΤΟΣ.

ν, 398 : à l'incompréhensible scholie de Π ἀθετούνται διὰ τὸ ἦθος ὡς ἕκαστον ἐπεξιέναι, il suffit de comparer l'autre version parfaitement claire ἀθετούνται μετὰ ἀστερίσκων (= ΔΙΑΤΗΘΟΣ) ὡς ἐκ τῶν ἐξῆς μετενηνεγμένοι (= ΩΣΕΚ[.....] ΑΣΤΟΝΕΠΕΞΙΕΝΑΙ).

ξ, 315 : γαίη Θεσπρωτῶν πόλις περὶ τὰ ἔσχατα τῆς Θεσσαλίας, cf. Eustathe : χώρα δὲ καὶ πόλις ἡ Θεσπρωτία περὶ τὰ ἔσχατα Θεσσαλίας.

En tête de σ, les scholies et Eustathe nous donnent le même résumé ou, du moins, un résumé analogue de cette rhapsodie. Mais dans les scholies, la fin de ce résumé ne présente aucun sens : καὶ αὐτως μετὰ τὸ ἐν Ἀθηνᾶ τὸν Τηλέμαχον τῷ Ὀδυσσεὶ κατὰ τῶν μνηστήρων ἔλεθρος γίνεται. Cf. Eustathe, 1773, 3 : καὶ εὐτυγῆσαι (= ΚΑΙΑΥΤΩΣΜΕΤΑ) τὸ ἐν ἀδείᾳ τὸν πατέρα γνωρίσαι (= ΤΟΕΝΑΘΗΝΑΙ τὸν ΤΗΛΕΜΑΧΟΝ ΤΩ ὈΔΥΣΣΕΙ) καὶ βουλεύσεται σὺν αὐτῷ πιθανῶς (ΚΑΤΑΤΩΝ.....), et pour finir [ὡς ἐ] μνηστήρων, etc.

Autre résumé du même chant : Εὐμαιὸς ἀπαγγέλλει ὡς ἀπὸ τῆς ἡπείρου διὰ τινων ἐμπόρων ἐδουλαγωγῆθη καὶ ὡς ἦλθεν εἰς Ἴθάκην καὶ Λαέρτου πειράται δεσπότη. Cf. Eustathe : ἐκ Συρίας νήσου, d'où la correction ΑΠΟΝΗΣΟΥΣΥΡΟΥ = ΑΠΟΤΗΣΗΠΕΙΡΟΥ. Pour la fin [ὕπὸ] Λαέρτου πέπραται.

ο, 540. Buttman, Porson, Lehrs et Dindorf ont fait des hypothèses sans fin sur la scholie οὕτως Ἀρίστηρχος, pour savoir quel mot cet οὕτως visait dans ce vers Πείραιε Κλυτίδη... etc. Eustathe nous dit : Πείραιον υἱὸν ἔντα Κλυτίου Κλυτίδην λέγει κατὰ συγκοπὴν τὸ γὰρ ἐντελὲς Κλυτιάδης. La scholie de π 327 ajoute : Κλυτίου τοῦ πατρὸς τοῦ Πείραιου. C'est donc Κλυτίδη que vise notre οὕτως.

π, 31 : ἄττα προσφώνησις ἐστὶ νέου πρὸς γέροντα, et ἐπίσθεγμα τιμητικὸν νεωτέρου πρὸς παλαιότερον. Il faut rétablir νέου [ἀδελφοῦ], cf. Eustathe : ὅπερ ἐστὶ προσφώνησις ἀδελφοῦ νέου πρὸς πρεσβύτερον... προσφώνησιν ὡς ἀδελφῷ αὐτ[οῦ] πρεσβυτέρῳ.

π, 175 : ἀναγνωρισμὸς, ὡς ἐκ φύσεως ἦν στεριώτερα δὲ τὰ μέλανα τῶν σωμάτων. Cf. Eustathe : μελαγχροῦς δὲ ἱστορεῖται νῦν φύσει εἶναι ὁ Ὀδυσσεύς διὸ καὶ τλήμων ἦν στερεώτερα γὰρ, φασί, τὰ μέλανα τῶν σωμάτων, ὡς τὰ λευκὰ εὐπαθέστερα.

χ, 386 : πολυωπῶ πολλὰς ἔχοντι ὀπὰς βίαιον γὰρ τῷ πολυεφθαλμῷ περισπωμένως δέ. Cf. Eustathe : πολυωπὸν δὲ δίκτυον κατὰ τοὺς Παλαιούς τὸ πολλὰς ἔχον ὀπὰς, ἑκταθέντος τοῦ ο βίαιον γὰρ, φασί, πολυωπὸν εἶπεν τὸ πολυεφθαλμον καὶ τοῦτο μὲν ἐρθέν... etc.

En ω, 1, la scholie résume les raisons que donnait Aristarque pour athétiser la seconde *Nekuia* : « Hermès, disait-il, n'a jamais été un dieu chthonien. » — Mais, reprend le scholiaste, οὐκ εὐθέως ὁ εἰς Ἅιδου κατελθὼν χθόνιος, ἐπεὶ καὶ Ἀθηνᾶ δι' Ἡρακλέα καὶ ὁ Ἄιδης Ὀλύμπιος. Il faut lire ΗΓΗΡΑΚΛΕΑΚΑΙΟΕΡΜΗΣ ΕΡΙΟΥΝΙΟΣ, comme on voit par Eustathe, 1957, 6 : ἔτι πῶς, ρασί, χθόνιον τε καὶ ψυχροτόλον ἀσυνήθως καλεῖ τὸν Ἑρμῆν; ἡ λύσις, ὅτι συνῶδ' αὐτὰ τοῖς Ἰλιακοῖς, ἔνθα ἐριούνιον αὐτὸν καλεῖ... καὶ τὸν Ἡρακλῆν δὲ εἰς Ἅιδου Ἑρμείας πέμπει σὺν Ἀθηνᾶ ὅτε τὸν Κέρβερον ἀνήγαγε. Cf. Polak, p. 517.

III. — NOMS PROPRES ET MOTS TECHNIQUES.

Mais il est dans les scholies des erreurs ou des fautes beaucoup plus importantes à cause des suites qu'elles ont eues ou qu'elles peuvent avoir sur l'établissement soit littéral, soit littéraire, du texte odysseén.

La première catégorie de ces erreurs touche les noms propres, et la seconde, les mots techniques.

On pouvait s'attendre aux déformations que subirait ces noms et ces mots dans leurs longues pérégrinations de Commentaires en Scholies et de copistes ignorants en grammairiens fantaisistes. Mais la réalité dépasse l'attente, et les *papyri* nous ont fourni un bel exemple du sort de tel de ces noms propres au terme final de ses pérégrinations.

Tous les éditeurs modernes de l'*Odyssee* (et Th. W. Allen lui-même en sa seconde édition de 1916) écrivent en ε, 50 :

Πιερίην δ' ἐπιβάς ἐξ αἰθέρος ἔμπεσε πόντω.

Il s'agit d'Hermès plongeant du haut de l'Olympe, descendant sur la Piérie et survolant ensuite la mer immense jusqu'à l'île lointaine qu'habite Calypso.

Dans l'*Iliade*, en Ξ, 226, Héra s'en va pareillement de l'Olympe à Lemnos,

Πιερίην δ' ἐπιβάσα καὶ Ἡμαθίην ἔρατεινήν,

et en B, 766, il est question des cavales

τάς ἐν Πιερίῃ θρέψ' ἀργυρότοξος Ἀπόλλων.

En ce dernier passage, Ludwich adopte Πηρείη sur la foi d'un *papyrus*. Les manuscrits variaient de ΠΙΕΡΙΗΙ à ΠΗΡΕΙΗΙ, en passant par ΠΕΙΡΙΗΙ, ΠΕΙΕΠΙΗΙ, etc. Mais le *Commentaire* alexandrin, que nous a rendu le *Pap. Oxyr.* 1086, est décisif : ἐνιοὶ δὲ ἀγνοοῦντες γράφουσιν τὰς ἐν Πιερίῃ, πλ[η]γ[ν]ώνται δὲ ἐπεὶ ἡ μὲν Πιερί]α τῆς Μακεδονίας, ἡ δὲ Πήρεια τῆς Θεσσαλίας.

Or les scholies de ε, 50, telles que nous les avons aujourd'hui, nous disent : Πιερίην· ὄρος Μακεδονίας Μουσῶν ἱερὸν... ὄνομα ὄρους ἐν τῇ Θράκῃ. Mais elles laissent entendre que ce vers 50 avait prêté à de longues discussions, les uns voulant l'athétiser, les autres le jugeant indispensable : ἀναγκαῖον τὸ ἔπος ὅτι ὄρος Ὀλύμπου θεῶν οἰκητήριον κατὰ τὸν Πιερίην. La scholie de ε 55 est un peu

plus explicite : en ce vers, le Poète parle de « l'île lointaine » où réside Calypso, et cette épithète, dit le scholiaste, prouve qu'Hermès est bien parti du mont Olympe et de la terre « macédonienne » pour survoler toute l'étendue des mers, και πρὸς τὰ περι' Ὀλύμπου σεσημείωται· εἰ γὰρ μὴ ἀπὸ Μακεδονίας ὁ θεὸς ἔξορμα, ἀλλ' ἄνωθεν ἐξ οὐρανοῦ, οὐκ ἂν πολλὴν ἐπήλθεν ἕως εἰς τὴν νῆσον παραγένηται, ἀλλ' εὐθὺς βουληθεὶς κατὰ κάθετον γενόμενος. Hermès, descendu du ciel et non du mont Olympe, serait en effet « tombé à pic » sur l'île de Calypso, sans avoir à fournir une longue course à travers les mers.

Nous retrouvons ici encore le grand débat sur l'Olympe et le ciel, dont il est question en nombre de scholies homériques (cf. ζ 44 et 45 ; A 402, 420, 496 ; B 48 ; Δ 74 ; E 754 ; etc.). Parmi les Alexandrins, les uns tenaient l'Ὀλύμπος pour la montagne de ce nom qu'ils disaient « macédonienne » et qui l'était, en effet, de leur temps : ils faisaient donc siéger les dieux sur le plus haut sommet de ce massif ; d'autres voyaient dans Ὀλύμπος et οὐρανός deux synonymes et ne voulaient installer les dieux qu'au plus profond du ciel ; d'autres enfin essayaient d'amalgamer ces deux définitions contradictoires, — cf. la scholie de A 18 : Ὀλύμπος δὲ κατὰ μὲν Ὀμηρον ἕρος τῆς Μακεδονίας μέγιστον, ἱερὸν τῶν θεῶν· κατὰ δὲ ἀλληγορίαν Ὀλύμπός ἐστιν ὁ οὐρανός παρὰ τὸ ἐλολαμπής εἶναι.

Virgile semble avoir adopté la seconde de ces opinions : son Mercure, envoyé par Jupiter à Carthage, tombe du ciel sur la Libye et sur l'Atlas, d'abord : il n'a pas de longue course à faire sur les flots. Nos scholies de l'*Odyssée* adoptent la première. Voyant dans l'Olympe une montagne « macédonienne », elles admettent sans peine que, du plus haut sommet, Hermès descend d'abord vers cette Piérie des Muses qui, pour eux, est un pays du temps jadis, une contrée de légende et de littérature, qu'ils situent quelque part au nord des terres helléniques, dans l'est de la Macédoine et l'ouest de la Thrace : la Piérie fait aussi partie de leur Macédoine, Πιερία και Ὀλύμπος και Πέλαγος και Λεϊβήθρον τὸ παλαιὸν τῆν Θράκιαν χωρίαν και ἕρη, νῦν δὲ ἔχουσι Μακεδόνες, dit Strabon (p. 471), qui rapporte aux Thraces l'invention de la vieille *mousikè* et la fondation de tous les cultes des Muses.

Mais aux temps homériques, il n'était pas question d'Olympe « macédonien » : l'Olympe était en Thessalie et c'est une terre thessalienne que devait survoler Hermès, quand il plongeait de la montagne divine ; ici encore, il faut Πηρεΐης, et non Πιερίης. Le Pap. 30, — dont Th.-W. Allen, en sa seconde édition de

l'Odyssée, nous annonce la publication prochaine dans le troisième volume des *Papyri* de Tebtunis, — contient la variante Πιερίης, analogue aux variantes que les manuscrits de *l'Iliade* nous fournissaient au sujet de B 766, avant que le *Pap. Oxyr.* 1086 nous donnât la certitude absolue de Πηρείης.

Si nous avons sur ε un *Commentaire* de même époque que le *Papyrus* 1086, je ne doute pas qu'il ne nous répât le même avertissement ἐνιοι δὲ ἀγνωστοὶ γράφουσιν Πιερίην δ'ἐπιβάς... etc. Mais les partisans de cette dernière lecture avaient pour eux l'exemple de E, 226 : Héra descend de l'Olympe sur la Piérie et l'Émathie qui, toutes deux, sont des régions macédoniennes, — nous dit la scholie de E, 226 : Μακεδονικὸς Ὀλυμπος, θεῶν εἰκητήριον ἢ γὰρ Πιερία τοῦτου ἀκρωρία καὶ Ἡμαθία τὸ πρότερον ἢ Μακεδονία ἐκαλεῖτο ἢ παράκειται δὲ καὶ ἡ Θράκη, καὶ ἐν Ὀδυσσεΐ ἐπὶ τοῦ Ἑρμού

Πιερίην δ'ἐπιβάς ἐξ αἰθέρος ἔμπεσε πόντω.

Une légende expliquait cette géographie à transformations : Makédon, fils de Zeus et d'Aithrias (cf. ἐξ αἰθέρος ἔμπεσε πόντω), avait occupé cette partie de la Thrace ; il avait épousé une indigène qui lui avait donné deux fils, Piéros et Amathos, fondateurs de deux villes macédoniennes, Piéria et Amathia, d'où les noms d'Émathie, donné à toute la Macédoine, et de Piérie, réservé à la montagne « macédonienne » des Muses. Strabon (p. 275) nous répète cette belle explication qu'avait inventée, nous dit le scholiaste, un certain Marsyas. On en concluait à l'établissement ancien des Thraces Pières dans la Piérie et sur les pentes de l'Olympe, Θρακῶν δὲ Πίερας μὲν ἐνέμοντο τὴν Πιερίαν καὶ τὰ περὶ τὸν Ὀλυμπον.

Ce système de légendes avait conquis au temps de Strabon la force et le prestige de l'ancienneté. Mais les plus vieux Commentateurs, je crois, ne l'avaient pas admis et, pour trancher le différend, quelques-uns avaient proposé de supprimer du texte homérique ce vers 50 de ε (c'est cette opinion que combat notre scholie ἀναγκαῖον τὸ ἔπος...) et de supprimer aussi, par voie de conséquence, j'imagine, les vers 226-229 de E :

225 Ἦρη δ'αἰξάσσα λίπεν ῥίον Ὀλύμποιο,
Πιερίην δ'ἐπιβῆσα καὶ Ἡμαθίην ἐρατεινήν
σεύατ' ἐφ' ἵπποπέλων Θρακῶν ἔρεα νιφόνετα,
ἀκροτάτας κορυφάς ἢ οὐδὲ γῆονα μάρπητι ποδαῖν
ἐξ Ἀθώω δ'ἐπὶ πόντον ἐβήσατο κυμαίνοντα,
Λημνον δ'εἰσαφίκανε, πόλιν θεῖοιο Θόαντος.

Strabon semble ne pas avoir connu le vers 228, qui est tout à la fois inutile et puéril. Les trois autres vers 226, 227 et 229 font exécuter par Héra un voyage merveilleux : pour se rendre de l'Olympe à Lemnos, la déesse va faire un tour d'alpinisme jusque sur les sommets neigeux de la Thrace, en traversant la Piérie et l'Émathie, puis l'Athos ; c'est le seul vers homérique où l'Athos et l'Émathie soient nommés.

Ces vers de Ξ sont en vérité une imitation de ε 50-55 : si Héra voyage

Πιερίην δ' ἐπιβάσασα...
σεύατ' ἐφ' ἵπποπόλων...

c'est qu'Hermès voyageait semblablement

Πιερίην δ' ἐπιβάσας...
σεύατ' ἔπειτ' ἐπὶ...

Pour légitimer ce voyage d'Héra, que quelques-uns critiquaient et rejetaient sans doute, scholiastes et commentateurs répétaient que c'était vraiment une habitude homérique d'énumérer en bel ordre comme dans le *Retour de Télémaque*, tous les lieux traversés, et non pas de les « verser » pêle-mêle, dans un torrent pressé, comme dans le *Catalogue*, καθεξῆς ἐνομαζέει τὰς χώρας καὶ εὐτάκτως τῇ περιηγήσει χωρεῖ καὶ οὐκ, ὡς ἐν τῷ Καταλόγῳ, συγγείει τὰς τάξεις τῶν τόπων, καὶ ἐν Ὀδυσσεΐα δὲ, ὅπου Φηράς εἶπε καὶ Ἥλιδα καὶ Ἐπειοῦς καὶ Νήσους Θοάς, τοὺς τόπους ὡς ἔγρουσι τάξεως ἐκτίθεται, dit Eustathe (980, 25) et redisent les scholies (T) de Ξ 227. Quand on a étudié la géographie des scholiastes et commentateurs, on ne s'étonne plus que cet itinéraire d'Héra leur paraisse conforme à l'ordre des lieux : ces gens de cabinet faisaient d'étranges détours pour aller de l'Olympe à Lemnos par la voie des airs. Mais cette géographie de grammairiens n'a rien de commun avec celle du Poète : comme en B 766, c'est Πηρεΐην qu'il faut rétablir en ε 50, et cette correction assure le maintien du vers dans le texte odysseén, sans qu'il soit plus question de l'athétiser.

Autre fantaisie géographique : la scholie de ι 40 fait de l'Ismairos un fleuve : Ἰσμαῖρος ποταμῶ ἢ τῇ νῦν καλουμένῃ Μαρωνεία. Les Anciens n'ont connu qu'une montagne et une ville de ce nom, et les scholies voisines nous disent avec raison : ἡ μὲν χώρα Κικονία (ἔστι δ' αὐτὴ τῆς Θράκης), ἡ δὲ πόλις Ἰσμαρος, ἡ νῦν Μαρωνεία λέγεται. Ces mêmes scholies nous expliquent comment Ismare est devenu un fleuve : si Ulysse, disent-elles, pille les Kikones, c'est qu'ils avaient été les alliés des Troyens, de Priam, ἐπεὶ οἱ

Κίκωνες τῷ Πριάμῳ συνεμάχησαν : ΠΙΡΙΑΜΩΙ nous a valu ΠΙΟΤΑΜΩΙ. Cf. de même § 412 : ΔΩΡΙΕΥΣΙ pour ΑΙΟΛΕΥΣΙ : on a Αιολεῖς dans la scholie suivante et, dans Eustathe, αἰολικὴ δε λέξις. — ν, 20 : ΑΡΗΤΗΣ pour ΕΧΕΝΗΟΙ. — ο, 1 : ΤΗΣΗΠΕΙΡΟΙ pour ΝΗΣΟΙΣΥΡΟΙ (voir plus haut, p. 195) — λ, 90 : ΑΘΗΝΑΝ pour ΑΡΤΕΜΙΝ.

Au vers 297 de ο, quand Télémaque, parti de Pylos, double le cap Pheia ou Phéa et longe l'Elide afin de gagner les Iles Pointues, puis Ithaque,

ἡ δὲ Φεάς ἐπέβαλλεν ἐπειγομένη Διὸς οὔρω,

les scholies et Eustathe s'accordent pour nous dire : τὰς Φηράς λέγει· εἶπε δὲ διὰ τὸ μέτρον Φεράς... γρ. καὶ Φεάς. Eustathe ajoute εἶσι δὲ Φεραὶ μὲν περὶ Θετταλίαν, Φηραὶ δὲ αὐταὶ περὶ τὴν ἐν Πελοποννήσῳ Μεσσηνίαν γῆν καὶ περὶ ποῦ τὴν Ἥλιδα καὶ τοὺς Ἐπειούς. Ce περὶ ποῦ τὴν Ἥλιδα donne la mesure des approximations géographiques dont les Commentateurs étaient capables : on comprend mieux, je pense, que, de Πηρεΐη, ils aient pu faire Πιερίη. Aussi ne faut-il pas mettre toujours au compte des scribes les fautes les plus grossières. Dans la même page 1667 d'Eustathe, ce n'est pas le scribe peut-être qui, tour à tour, nous a transmis tels détails exacts sur la Cume italienne, fondée par les Chalcidiens, ἐν δὲ τῷ Ῥητορικῷ Λεξικῷ εὔρηται καὶ ταῦτα· Ἄορνος λίμνην περὶ Τυρσηνίαν καὶ ἐν Κύμῃ δέ, φησί, τῇ Χαλκιδικῇ Ἄορνος λίμνη, après avoir inventé une Cume sicilienne, ἡ δὲ γεωγραφικὴ ἱστορία τοιαύτη· πλησίον τῆς Σικελικῆς Κύμης Ἀχερουσία Λίμνη. C'est au Scholiaste ou au Commentateur lui-même que je rapporterais cette invention, tirée par lui d'une mauvaise lecture soit du Géographe soit de la même source que celle que le Géographe avait utilisée : Strabon nous dit en effet (éd. Didot, p. 202, l. 47) : Κύμη, Χαλκιδέων καὶ Κυμαίων παλαιότατον κτίσμα· πασῶν γὰρ ἐστὶ πρεσβυτάτη τῶν τε Σικελικῶν καὶ τῶν Ἰταλιωτίδων.

Au sujet du vers § 84,

Αἰθίοπας θ' ἰκόμην καὶ Σιδονίους καὶ Ἐρεμβούς...

une scholie nous dit : Ἀρίσταρχος Ἐρεμβούς τοὺς Ἀραβας ἀκούει. Eustathe nous répète : Ἀρίσταρχος δέ, φησί, καὶ αὐτὸς Ἐρεμνοὺς τοὺς Ἀραβας νοεῖ. Malgré ces deux textes formels, Lehrs et A. Ludwich, après lui, ont rejeté ce renseignement. Les scholies nous disent encore : ἐνιοὶ δὲ τοὺς [Ἐρεμβούς] Ἀραβας [ἀκούουσιν] καὶ μεταγράφουσιν οὕτως·

Αἰθίοπας θ' ἰκόμην καὶ Σιδονίους Ἀραβὰς τε.

L'*Etymolog. Mag.* ajoute : Ἐρεμβούς οἱ μὲν τοὺς Ἄραβας φασιν, ὡς Ἑλλάνικος. Enfin Strabon (XVI, 784) nous dit : ὁ μὲν οὖν Ζήνων ὁ ἡμέτερος μεταγράφει οὕτως καὶ Σιδονίους Ἄραβας τε.

En combinant ces données, on remonte, je crois, au Commentaire complet. Le texte homérique étant καὶ Ἐρεμβούς, certains, dont Hellanikos, entendaient par ce mot les Arabes, ἔνιοι Ἐρεμβούς τοὺς Ἄραβας φασιν [οὐ ἀκούουσιν], ὡς Ἑλλάνικος, et tel était le sens qu'Aristarque, lui aussi, donnait à ce mot qu'il conservait dans le texte, Ἀριστάρχος δὲ καὶ αὐτὸς Ἐρεμβούς τοὺς Ἄραβας νοεῖ. Aussi, Zénon transforma-t-il le vers, μεταγράφει, et remplaça Ἐρεμβούς par Ἄραβας, — ἔνιοι μεταγράφουσιν οὕτως, etc. Mais Strabon jugeait inutile de changer la vieille graphie, τὴν μὲν οὖν γραφὴν οὐκ ἀνάγκη κινεῖν παλαιὰν οὖσαν, car l'avis le plus acceptable était d'entendre par Ἐρεμβούς les Arabes, πιθανώτατοι δ' εἰσὶν οἱ νομίζοντες τοὺς Ἄραβας λέγεσθαι, et de savoir qu'à travers les siècles ce sont les peuples qui changent de nom (I, 41). Strabon, s'en tenait donc, je crois, à l'opinion et au texte d'Aristarque, lequel n'écrivait pas Ἄραβας comme le fit après lui Zénon, mais traduisait Ἐρεμβούς par Ἄραβας, — ce que nous disent les scholies (cf. A. Ludwich, *Aristarchs' homer. Textkritik*, I, 539). Cratès, à sa mode ordinaire, n'avait accepté ni l'opinion ni le texte d'Aristarque ; les scholies, Eustathe et Strabon nous disent qu'il écrivait Ἐρεμβούς et traduisait Ἰνδοίς.

..

Les noms propres des critiques et grammairiens, qui revenaient à chaque page, ont subi de semblables métamorphoses d'autant plus grandes que les scribes les abrégeaient volontiers. C'est ainsi que les trois noms de Ἀριστάρχος, Ἀριστοζήνης et Ἀπίων abrégés ont donné naissance dans le manuscrit M à un ΑΠΙΩΝ, d'où les éditeurs actuels tirent, suivant leur gré, Aristarque, Aristophane ou Apion. Il est des cas où Eustathe fournit une correction certaine : en ι 71, les scholies disent ΑΠΙΩΝ, Eustathe Ἀριστάρχος. Mais en nombre de passages, la lecture de Dindorf est arbitraire. En θ 98, la scholie nous dit que le vers

ἤδη μὲν δαιτὸς κεκορήμεθα θυμὸν εἴσης

est la lecture d'Aristarque, οὕτως Ἀριστάρχος, par opposition « avec celle des autres », οἱ δὲ ἄλλοι, qui disent

ἤδη μὲν θυμὸν κεκορήμεθα δαιτὸς εἴσης.

Or le manuscrit M attribue cette seconde lecture à ΑΠΙΩΝ et

Dindorf dit *i. e.* Ἀρίσταρχος. Si la première lecture est d'Aristarque et si la seconde est « des autres », elle ne peut pas être d'Aristarque aussi.

Ajoutez l'étourderie des scribes, même quand le nom du grammairien n'est plus abrégé. Ἀρίσταρχος devient tour à tour Ἀρχίλοχος (δ, 62-64) et Ἀριστοτέλης (κ 136, 193). Une compression du texte attribua parfois à Aristarque la lecture d'autrui, cf. λ 14 : ἐνθα δὲ Κιμμερίων Ἀρίσταρχος Κερβερέων, dit un manuscrit ; mais les autres rapportent ce Κερβερέων ou Κερβερίων à Cratès, et Eustathe confirme Κράτης Κερβερίου γράφει. Il faut donc rétablir : Κιμμερίων [οὔτως] Ἀρίσταρχος [Κράτης δὲ] Κερβερίων. En ξ 12, un manuscrit nous donne δ δὲ Ἀριστοφάνης, un autre ε δὲ Ἀρίσταρχος, ce qu'Eustathe confirme. Même alternance en σ 27 : Ἀρίσταρχος καὶ Ἡρωδιανός, disent les uns et Eustathe confirme ; Ἀριστοφάνης καὶ Ἡρώδης, disent les autres... Zénodote devient parfois Zénodore (δ 47, κ 124) ; Rhianos, Arianos (ε 293, ι 491), et Théophraste, Euphraste (ψ 167) et Cratès, Socratès (β 1).

L'origine principale de ces fautes est dans les abréviations que nous ont révélées les *papyri*. Les *Scholies* du *Pap. Brit. Mus.*, publié par le *Journal of Philology* (1894, p. 246), nous donnent :

απιω = Ἀπίων	αμ = Ἀμ[μώνιος?]
ερω = ??	ζη = Ζη[νόδοτος?]

On peut supposer des abréviations analogues pour les noms des autres grammairiens : Καλλίστρατος, par exemple, pouvait être écrit Καλ. En Ξ 255, nos manuscrits portent Καλλίμαχος ἐν τοῖς Διορθωτικοῖς, alors que les *Diorthotika* sont de Cal[istrat] : la correction Καλλίστρατος, adoptée par Dindorf et Buttman, est donc certaine. Mais on lit actuellement dans Dindorf, au sujet de β, 134 : ἐκ γὰρ τοῦ πατρὸς κακὰ πείσονται· εἰ ἐπανεέλθοι ὁ Ὀδυσσεύς· οὐ γὰρ ἀπεγνώκει αὐτὸν παντελῶς· τινὲς δὲ ἐκ γὰρ τοῦ πατρὸς, καὶ αὐτῆς πατρὸς, καὶ στίξουσι τῷ Ἰκαρίῳ. B. E. H. Q.

τοῦ πατρὸς· τὸ δὲ τοῦ πατρὸς οὐ περὶ Τυνδάρεω, ἀλλὰ περὶ Ὀδυσσεύς· οὐ γὰρ ἀπεγνώκει αὐτὸν ἐπειδὴ φησιν

ὁσσομένος πατέρ' ἐσθλὸν ἐνὶ φρεσίν...

ἄλλως τε κατὰ Καλλίμαχον

..... χαλεπὴ μῆνις ἐπιχθονίων,

διὸ Ἀρίσταρχος ἀθετεῖ τὸν

ἔσεται ὡς οὐ τοῦτον ἐγὼ ποτε μῦθον ἐνέψω...

περισσὸς γὰρ ἐστὶ πρὸς ταύτην τὴν ἀπόδοσιν. M. V.

137. ἔσσεται..... ἀθετείται μὲν ὑπὸ Ἀριστάρχου, στικτέον δὲ ἔμως μετὰ τὸ ἔσσεται, ἵνα τὸ ὡς κήηται ἀντὶ τοῦ οὕτως. H. M.

C'est de ce texte que l'on a extrait le « fragment » de Callimaque que Schneider catalogue sous le numéro 272 en son second volume, p. 495 : Schneider croit même savoir que ce vers appartient aux Αἴτια de Callimaque, II, 14. Resterait à montrer comment ces trois mots peuvent entrer dans un hexamètre. D'autres y verront peut-être la fin d'un pentamètre.

..... χαλεπή μῆνις ἐπιχθονίων.

Mais je crains que jamais Callimaque n'ait écrit ce fragment ! Car le nom de Καλλιμάχος nous est donné ici par ces manuscrits M et V dont nous venons de voir les fantaisies au sujet de Ἀρίων-Ἀριστάρχου, et nous avons en notre scholie une fantaisie toute pareille au sujet de Τυνδάρεω qu'il faut lire, à n'en pas douter, τοῦ Ἰκαρίου. Voici, en effet, les vers dont il s'agit ; c'est la réplique de Télémaque au chef des prétendants Antinoos, devant l'assemblée d'Ithaque :

Ἀντίνο', οὗ πως ἔστι δόμων ἀέκουσαν ἀπῶσι	130
ἢ μ' ἔτεχ', ἢ μ' ἔθρεψε· πατήρ δ' ἐμὸς ἄλλοθεν γαίης·	
ζῶει ἔ γ' ἢ τέθνηκε; κακὸν δέ με πόλλ' ἀποτίνειν	
Ἰκαρίῳ, αἰ κ' αὐτὸς ἐκὼν ἀπὸ μητέρα πέμψω·	
ἐκ γὰρ τοῦ πατρὸς κακὰ πείσομαι, ἄλλα δὲ δαιμόνων	
δώσει ἐπεὶ μήτηρ στυγερὰς ἀρήσει· Ἐρινύς	135
οἴκου ἀπεργομένη· νέμεσις δέ μοι ἐξ ἀνθρώπων	
ἔσσεται· ὡς οὐ τοῦτον ἐγὼ ποτε μῦθον ἐνίψω.	
ὁμότερος δ' εἰ μὲν θυμὸς νεμεσίζεται αὐτῶν...	

On discutait dans l'antiquité, et l'on discute encore aujourd'hui, sur le sens du vers 134. Mais aujourd'hui le texte de ce vers n'est plus discuté : tous les éditeurs donnent, à tort ou à raison, ἐκ γὰρ τοῦ πατρὸς. Durant l'antiquité, je crois, certains éditeurs lisaient ἐκ γὰρ οὗ πατρὸς, et c'est la lecture qu'il faut rétablir dans notre scholie du vers 134 τινὲς δὲ ἐκ γὰρ (τ)οῦ πατρὸς, ce qui ne pouvait signifier que *son* père, à elle, Pénélope, τοῦ αὐτῆς πατρὸς, lequel est Icare. Les éditeurs et les lecteurs classiques ayant perdu la notion du digamma, ce vers leur semblait faux, d'où la lecture ἐκ γὰρ τοῦ πατρὸς, qui le refaisait juste, mais qui prêtait à amphibologie, car *ce* père pouvait être aussi bien Icare, *son* père, à elle, nommé au vers 133, que *mon* père, à moi,

1. La thèse de F. von Jan (Strasbourg, 1893), de *Callimacho Homeri interprete*, ne fournit aucun indice sur le sujet qui nous occupe.

(dirait Télémaque), c'est-à-dire Ulysse, nommé au vers 131. La première partie de la scholie adopte Icare. La seconde rejette Icare et préfère Ulysse, τὸ δὲ τοῦ πατρὸς οὐ περὶ [τοῦ Ἰκαρίου], ἀλλὰ περὶ Ὀδυσσεύς.

Sur cette première correction, Eustathe 1438, 35, nous donne toute certitude, je crois, ἐκ τοῦ πατρὸς ὃ ἐστὶν ἐκ τοῦ Ὀδυσσεύς.... οὕτω γὰρ τινες καὶ οὐκ ἐπὶ τοῦ Ἰκαρίου. Si le nom de Tyndare a remplacé celui d'Icare sous la plume du scribe, c'est que ΤΟΥ ΙΚΑΡΙΟΥ et ΤΥΝΔΑΡΕΩ sont graphies analogues ; c'est aussi que, dans les Commentaires alexandrins, les deux noms étaient souvent accouplés, Icare passant pour le frère de Tyndare ; cf. la scholie du vers 52 en ce même chant β, Ἰκάριος γὰρ καὶ Τυνδάρεως ἀδελφοί.

Quant à Καλλιμάχος, on cherche vainement ce qu'il peut faire ici. Aristarque, — autre certitude, — athétise le vers 137 : on n'en saurait douter, ἀθετεῖται μὲν ὑπὸ Ἀριστάρχου, et ce vers, lu à haute voix, apparaît comme une mauvaise réminiscence de Λ, 839

ἔρχομαι ὄφρ' Ἀχιλλεὶ διαίρρονι μῦθον ἐνίσπω...
ἔσσεται..... μῦθον ἐνίψω...

Mais il est impossible d'enlever ce vers 137 de notre texte actuel, sans que le vers 136 devienne incompréhensible : que pourrait signifier νέμεσις δέ μοι ἐξ ἀνθρώπων isolé ? *Versum abesse non posse jure statuit Kirchhoff*, disait van Leeuwen en 1890, au temps où il croyait encore en Kirchhoff et aux conquêtes de la critique homérique. Aussi les grands démolisseurs du siècle dernier supprimaient-ils, avec le vers 137, les trois précédents (cf. Amheis-Hentze, *Anhang*, I, 55-56), et Naber supprimait en outre les huit suivants.

Van Leeuwen ajoutait : *versum damnabat Ar. propter verbum ἐνίψω, quod ἐπιπλήξω, λοιδορήσω significare verissime observavit*. Les scholies ne nous disent rien de ce considérant d'Aristarque ; c'est à une autre raison qu'elles attribuent son athétèse. D'après elles, Aristarque aurait condamné ce vers homérique parce qu'on lisait dans Callimaque cette *apodose* χαλεπή μηνίς ἐπιθρονίω, — διὸ Ἀριστάρχος ἀθετεῖ. Cette *apodose* rendait superflu le vers 137, περιττός γὰρ ἐστὶ πρὸς ταύτην τὴν ἀπόδοσιν. Cf. Fr. Blass, *die Interpolationen*, p. 48.

Que cette « apodose » soit une « leçon » d'éditeur, et non pas le « vers » d'un autre poète, nous pouvions nous en douter par la formule κατὰ Καλλιμάχον, « l'édition selon Callimaque », cf. ἢ κατὰ Καλλίστρατον, ἢ κατὰ Ἀριστοράνην et (nous arrivons, je crois, à la vraie formule) ἢ κατὰ Ἀντίμαχον, α 85. Mais Aristarque

ne pouvait pas user d'une édition d'Homère selon [Calli]maque : cette édition n'a jamais existé ; les scholies ne nous parlent toujours que des vers de ce poète, et non des leçons de cet éditeur, — alors que les scholies de l'*Illiade* et celles de l'*Odyssée* unissent ou opposent constamment les noms des deux éditeurs [Anti]maque et Aristarque :

A, 298 : μαχήσονται ὁ μὲν Ἀρίσταρχος διὰ τοῦ η... οὐ διὰ τοῦ εσσ, καὶ ἡ Μασσαλιωτικὴ καὶ ἡ Ἀργολικὴ καὶ ἡ Σινωπικὴ καὶ ἡ Ἀντιμάχου καὶ ἡ Ἀριστοάρχους.

A, 423 : λέξις Ἀριστάρχου ἐκ τοῦ α τῆς Ἰλιάδος Ὑπομνήματος..... οὕτως δὲ εὐρομέν καὶ ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ καὶ Σινωπικῇ καὶ Κυπρία καὶ Ἀντιμαχείῳ καὶ Ἀριστορχεῖῳ Ἐκαλλίστρατος δὲ ἐν τῷ Πρὸς τὰς Ἀθητῆσις... ἑμοῖος καὶ ὁ Σιδώνιος καὶ ὁ Ἰζίων ἐν τῷ Πρὸς τὰς Ἐξηγήσεις.

A, 598 : même énumération que ci-dessus.

N, 56-60 : διχῶς Ἀρίσταρχος καὶ κεκορῶς καὶ κεκοπῶς... ἐν δὲ τῇ Χίᾳ καὶ Ἀντιμάχου κεκοπῶν.

Ψ, 870-871 : ἐν τῇ Μασσαλιωτικῇ....., ἐν δὲ τῇ κατὰ Ἀντιμάχου... ὁ μέντοι Ἀρίσταρχος...

X, 336 et Ψ 604 : οἱ περὶ Ἀντιμάχου.....

On lit par contre en Ξ 499 : ὁ Ποιητὴς οὐδέποτε εἶδε τὸ φη ἀντὶ τοῦ ὡς, οἱ δὲ μετ' αὐτὸν, ὡς περὶ Ἀντιμάχου καὶ οἱ περὶ Καλλίστρατον. Je crois qu'ici, comme en notre scholie de l'*Odyssée*, c'est [Ἀντι]μάχου qu'il faut lire. Néanmoins, dans notre scholie odysseenne, on pourrait songer à Καλλίστρατον : nous avons déjà vu ce nom changé en Καλλίμαχον. Outre son ouvrage *Διορθωτικά*, Callistrate avait fait un livre *Πρὸς τὰς Ἀθητῆσις* (et c'est d'une athétèse que traite notre scholie), et un autre encore *Περὶ Ἰλιάδος*. Il existait aussi une édition d'Homère selon Callistrate, ἡ κατὰ Καλλίστρατον.

T, 327 : καὶ Ἀριστοράνης προηθέσει τὸν στίχον, ὡς φησι Καλλίστρατος...

Ω, 134 : Καλλίστρατος οὖν καὶ Ἀρίσταρχος διατύνουσι.....

Z, 434 : Ἀρίσταρχος ἄμβαςτος Ἐκαλλίστρατος δὲ διὰ τοῦ η, ἀμβάτη...

Σ, 39 : ὁ τῶν Νηρείδων χορὸς προηθέτηται καὶ παρὰ Ζηνοδότῳ... ὁ δὲ Καλλίστρατος οὐδὲ ἐν τῇ Ἀργολικῇ φησιν αὐτοὺς φέρεσθαι...

Φ, 126 : Φίλητος γὰρ καὶ Καλλίστρατος γράρουσι φρήξ' ὑπαλύξει... ὑπαίξει Ἀρίσταρχος.

T, 18 : Ἀρίσταρχος ἄνευ τοῦ ἄρθρου ὁὔτως καὶ ἡ Ἀριστοράνου καὶ ἡ Καλλίστρατου.

β, 410 : Καλλίστρατος

δεῦτε φίλοι, ἔσρ' ἤα φερόμεθα...

ζ, 29 : Καλλίστρατος δὲ χάρις ἀντὶ τοῦ γὰρ ἄ μετκοιῆται δὲ φησι τὸν Ἀριστοράνην φάτις.....

ζ, 201 : οὕτως Ἀρίσταρχος ὁ δὲ Καλλίστρατος γράφει δυσρός...
cf. ι 486, μ 252 (?), ρ 455.

κ, 189 : Καλλίστρατός φησιν ὡς... ὁ στίχος προτέτακται..., cf. λ 52,
μ 104, ξ 22, μ 250.

κ, 242 : Ἀρίσταρχος οὐκ εἶδε τὸν στίχον ὁ δὲ Καλλίστρατος ἀντ'
αὐτοῦ γράφει :

παντοίης ὕλης ἐτίθει μελιηδέα καρπὸν...

Nous ne savons pas à quelle époque vivait Callistrate : pendant ou après la vie et l'œuvre d'Aristarque ? Son livre *Contre les Athèteses* ferait supposer plutôt qu'il travailla sur l'œuvre d'Aristarque, cf. Σ 39 [ἀθετεῖται παρὰ Ἀριστάρχῳ] προηθέτηται [δὲ] καὶ παρὰ Ζήνοδότη... ὁ δὲ Καλλίστρατος... Aussi dans notre scholie de β 134, je préférerais la correction [Ἀντί]μαχον.

Mais [Anti]maque ou Calli[strate], c'est d'un éditeur d'Homère qu'il s'agit : Callimaque est hors de cause et χαλεπή μῆνις ἐπιχθονίων doit disparaître de ses fragments. C'est une « leçon » homérique que nous avons ici ; ce n'est pas la citation d'un autre poète, et si nous voulons retrouver cette leçon homérique, elle doit être de nature à permettre l'athétèse du vers 137, tout en présentant le plus de conformité possible avec le texte χαλεπή μῆνις ἐπιχθονίων, lequel ne saurait entrer dans un hexamètre. Or en E, les deux vers 177 et 178 terminent un discours où il est question de la colère divine, comme dans notre discours de Télémaque,

εἰ μὴ τις θεὸς ἔστι κοτεσσόμενος Τρώεσσι
ἱρῶν μηνίστας ἡ χαλεπή δὲ θεοῦ ἔπι μῆνις.

En notre passage odysseén, il est question des Erinnyes ; il faudrait donc le pluriel θεῶν et nous aurions, je crois, la « leçon » d'[Anti]maque

οἴκου ἀπερχομένη ἡ χαλεπή δὲ θεῶν ἔπι μῆνις,

Cette apodose remplirait les conditions ci-dessus énoncées, car, le vers 136 se suffisant à lui-même (cf. E 178), le vers 137 devient superflu et peut être athétisé. Cf., en Υ 131, l'apodose à la fin d'un discours d'Héra :

ἐν πολέμῳ ἡ χαλεποί δὲ θεοὶ φαίνεσθαι ἐναργεῖς.

En Ξ 417, pareille apodose :

ἐγγυὸς ἑὼν ἡ χαλεπὸς δὲ Διὸς μέγαλοιο κεραυνός.

En λ 156 encore, même apodose :

ζῶδς ἑὼν ἡ χαλεπὸν δὲ τὰδε ζῳοῖσιν ἑρᾶσθαι.

On peut se demander si la restitution

..... χαλεπή δὲ θεῶν ἐπι μῆνις

est certaine ; et si l'on ne serait pas peut-être plus fidèle aux données de la scholie en proposant

..... χαλεπή γθονιῶν ἐπι μῆνις.

Mais la suppression du ζέ me semble impossible, puisqu'il s'agit d'une apodose. En outre, γθονιῶν serait un *hapax* dans les poèmes homériques : il y faudrait voir une épithète des Erinyes (vers 135) ou des Déesses Infernales, comme en tel passage des auteurs attiques ; or, dans les poèmes homériques, ἐπι-γθονιῶν est une épithète toujours unie à ἀνθρώπων ou ἀνδρῶν. Est-ce la présence de ἐξ ἀνθρώπων au vers 136 actuel, qui amena ἐπι-γθονιῶν dans la copie du scribe ? Les deux graphies peuvent se confondre dans un manuscrit usé ou sali : ΕΞΑΝΘΡΩΠΩΝ a le même nombre de lettres que ΕΠΙΧΘΟΝΙΩΝ ; les trois lettres du début, du milieu et de la fin sont pareilles ; les autres peuvent aisément se confondre ; il se peut qu'une contamination d'une des lignes précédentes ait encore facilité l'erreur ; on lit plus haut ΑΙΙΕΓΝΩΚΕΙ.

En résumé, je rétablirais ainsi notre scholie β 134 : τινές δὲ [γράφουσι] ἐκ γὰρ οὗ πατρός... τὸ δὲ τοῦ πατρός οὗ περὶ [Ἰκαρίου]..... ἄλλως τε [ῆ] κατὰ [Ἄντι]μαχον

..... χαλεπή δὲ θεῶν ἐπι μῆνις,

et c'est la leçon que j'adopterais dans le texte du poème, avec l'athétèse de 137 qui en serait le complément : on ne ferait que suivre Aristarque. Mais en outre, j'adopterais au vers 134, avec ou malgré l'exemple d'Aristarque, la lecture de certains

ἐκ γὰρ οὗ πατρός κακὰ πείσονται...

Dans les cinq vers 132-136, en effet, Télémaque parle successivement de la colère d'Icare, *son* père, à elle, et de la colère des Dieux : la leçon d'Antimaque me semble avoir pour corollaire la lecture οὗ qui rétablirait un balancement plus complet entre les deux parties de la phrase. Le texte actuel τοῦ πατρός doit être l'une de ces corrections alexandrines ou préalexandrines, par lesquelles les éditeurs d'Athènes ou d'ailleurs, ignorant désormais le digamma, voulaient remédier aux fautes de métrique qu'entraînait la disparition de cette consonne. Cette ignorance ou cet oubli du digamma nous a valu au vers 133 la

variante αὐτὸς ἐκὼν : les scholies nous donnent ἐκὼν ἢ γρ. ἐγὼν. Comme il arriva souvent, ce malencontreux ἐκὼν, qui rendait le vers homériquement faux, avait passé de la marge dans le texte : primitivement, le scribe ou l'éditeur avait en marge de son texte telle scholie que nous ont conservée les manuscrits : φασὶ γὰρ ἔθος ἦν εἶ τις ἐκὼν ἐξ οἴκου γυναῖκα ἀπέπεμψε...

Nous avons ailleurs quelques équivalents de ce (τ)οῦ πατρός. En ce même chant β, v. 204-206, les prétendants se plaignent de Pénélope, de ses perpétuels retards, et de leur propre attente en cette lutte pour sa gloire, à elle :

..... ἡμεῖς δ' αὖ ποτιδέγμενοι ἡμᾶτα πάντα
εἵνεκα ἧς ἀρετῆς ἐριδαίνομεν...

Le texte actuel porte εἵνεκα τῆς ἀρέτης. Aristarque avait déjà ce texte sous les yeux et voulait voir en τῆς, non pas l'article, mais un pronom féminin désignant Pénélope, ὁ Ἀρίσταρχος λείπειν φησὶ τὸ ἄρθρον ἰν' ἧ εἵνεκα τῆς ταύτης ἀρετῆς Ἰακὼν δὲ τὸ ἔθος εἶναι.

De même au chant κ, vers 250, Euryloque revient du palais de Circé et raconte la triste aventure de ses autres compagnons (par opposition aux compagnons restés avec Ulysse)

Καὶ τότε ὦν ἄλλων ἐτάρων κατέλεξεν ἔλεθρον.

Le texte actuel porte τῶν ἄλλων, alors que seize vers plus loin, Euryloque parle à Ulysse « de tes compagnons »

οὔτε τιν' ἄλλον
ἄξεις σῶν ἐτάρων.

Cf. β 164 et, surtout, τ 247-248 :

τίεν δέ μιν ἔξογον ἄλλων
ὦν ἐτάρων Ὀδυσσεύς, ὅτι οἱ φρεσὶν ἄρτια ἤδη.

Certains manuscrits donnent ὅτι τοι, qui est une pareille correction digammique.

∴

Quant aux termes techniques, deux exemples suffiront pour mettre en défiance le lecteur contre les condamnations sommaires dont les critiques du XIX^e siècle frappaient tels et tels vers homériques, en s'appuyant, croyaient-ils, sur l'autorité des Anciens.

1. — Les vers 613-619 de δ sont répétés en ε 113-119 :

διόρων δ', ὅσσ' ἐν ἐμῷ οἴκῳ κειμήλια κείται,
 δῶσω, εἰ κάλλιστον καὶ τιμητέστατόν ἐστιν·
 δῶσω τρι κρητῆρα τετυγμένον· ἀργύρεος δὲ
 ἔστιν ἅπας, χρυσῷ δ' ἐπὶ χεῖλεα κεκράνται,
 ἔργον δ' Ἑφαιστοῖο. πόρην δὲ εἰ Φαίδιμος ἦρωσ,
 Σιδονίων βασιλεύς, ὅθ' εἰς δόμος ἀμφοκάλυφεν
 κείσέ με νοστήσαντα· τείν δ' εἰθέλω τόδ' ὀπάσσαι.

Les critiques du XIX^e siècle ont longuement discuté sur l'origine et la place authentique de ces vers : les uns tenaient pour le chant δ, les autres pour le chant ε ; cf. Amheis-Hentze *Anhang*, I, p. 116. Van Leeuwen, en son édition « révolutionnaire » de 1890, disait : « Quae inde ab hoc versu 613 sequuntur usque ad ε 28 non debentur poetae, qui *Telemachi Iter* cecinit, sed diasceuastae, qui illud carmen in duas partes discissum Odysseae inseruit ; versus 613-619 tamen, qui ex libro ε repetiti sunt, dubitari potest utrum ab ipso diasceuasta hoc loco iterati sunt an postea demum inculcati ; hos damnabant G. Hermann, Bernhardt, aliique. » Nauck et Kirchhoff tenaient aussi pour l'athétèse, que repoussait Wilamowitz-Möllendorff. Pour la reconstruction de la *Télémakheia* et de l'*Odysseia* primitives, la controverse était des plus importantes. Or, certains manuscrits (F, P, H², X, O de Ludwig ; b, i, H³, L⁵ d'Allen) ne portant pas en ε ces sept vers 113-119, on pouvait conclure qu'il fallait les conserver en δ 613-619 et que, là seulement, ils étaient authentiques. Le *papyrus* Amherst vint donner plus de poids encore à cette opinion : il ne portait pas, lui non plus, ces vers 113-119 en ε. Mais la scholie de δ 613 semblait formelle : σημειοῦνται ὡς ἀκκᾶλλήλοι, ces vers sont notés comme incohérents [en cette place].

A vrai dire, on ne voit pas bien cette « incohérence » : tout au contraire, la suite du discours est parfaitement logique et suivie. Ménélas vient d'offrir (vers 587-592) à Télémaque des chevaux et un char. Télémaque a refusé (vers 594-608) d'emmener en Ithaque ces bêtes de luxe que sa pauvre île ne saurait nourrir. C'est alors que, changeant ses cadeaux (vers 612), Ménélas promet de lui donner (613-619) le magnifique cratère d'argent aux lèvres de vermeil. Où voir ici l'ἀκκᾶλλήλων de la scholie ? A la ligne suivante, elle nous dit : εἰς μακροκατάληκτα... N'aurions-nous pas une contamination d'une ligne à l'autre ?

En ε 116, Eustathe nous dit que les sept vers se retrouvent

sans changement dans les deux passages, *ici* (en ς) et *là* (en δ) : καὶ ἀπαραποίητοι οἱ ἐνταῦθα στίχοι κεῖνται καὶ ἐκεῖ. Pour exprimer la même idée, les Scholiastes et Commentateurs employaient aussi le mot ἀπαραλλάκτος. Au sujet des vers 184-191 de ο qui se retrouvent « sans changement » dans γ 486-493, Eustathe nous dit : καὶ κεῖνται καὶ ἐνταῦθα στίχοι ἀπαραλλάκτοι ὅποιοι καὶ ἐκεῖ. De même en ζ 102, la scholie nous dit : κατὰ πάντα ἀπαραλλάκτος ἡ εἰκῶν.

A première vue, on ne découvre pas où cette comparaison (εἰκῶν ἢ παραβολή, dit Eustathe, p. 41, 1 ; ἐξ οὗ εἰκῶν λέγεται ἡ παραβολή παρὰ τοῖς ὕστερον, dit-il encore 582, 25) est répétée « sans changement » ; il s'agit d'Artémis chassant avec ses nymphes sur le Taygète et sur l'Érymanthe (ζ 102-110) ; le Poète lui compare Nausicaa jouant avec ses filles ; cette comparaison ne se retrouve pas dans les poèmes homériques. Mais Virgile l'a traduite dans l'*Énéide*, I, 498-503 et, par Aulu-Gelle, IX, 9, nous voyons que les Anciens rapprochaient volontiers ces deux passages, en donnant la préférence aux vers de l'*Odyssée*. Eustathe vante cette σεμνοτέραν παραβολήν de l'*Odyssée*, sans faire la moindre allusion au texte de Virgile. Je crois néanmoins que notre scholie de ζ 102 doit être restituée : κατὰ πάντα ἀπαραλλάκτος ἡ εἰκῶν [παρὰ Ουεργίλιῳ], — à moins qu'un autre poète grec n'ait interposé son imitation entre Homère et Virgile.

Et je crois que, dans la scholie de ε 614, le texte primitif ΑΠΑΡΑΛΛΑΚΤΟΙ est devenu ΑΚΑΤΑΛΛΑΗΑΟΙ sous l'influence de ΜΑΚΡΟΚΑΤΑΛΗΚΤΑ à la ligne suivante. Il ne faut donc tirer aucun argument décisif de ce texte pour ou contre la teneur première des poèmes odysseens ni pour ou contre leur arrangement postérieur.

II. — Autre exemple. Les *Scholia* nous disent en β 325-326 : βεβαιωτικὰ ταῦτα τὰ ἔπη τοῦ μὴ εἰρησθαι ὑπὸ Τηλεμάχου τοὺς προηθετημένους στίχους

πειρήσω ὧς κ' ὕμμι κακὰς ἐπὶ κῆρας ἰήλω
ἦε Πύλονδ' ἔλθῶν ἢ αὐτοῦ τῷδ' ἐνὶ δῆμῳ.

Tous les éditeurs modernes en concluent que les deux vers cités là (= 316-317), athétisés par Aristarque, *proathétisés* par ses prédécesseurs, doivent être expulsés du texte, cf. Ludwig, Allen, van Leeuwen, etc. Mais à lire ce passage, il apparaît que cette expulsion inutile le contexte et n'est pas, en vérité, possible. Or certains manuscrits nous donnent la variante προτεθειμένους, au lieu de προηθετημένους. La vraie lecture est προτεθειμένους, cf.

Schol. β 51 : Ἀριστοφάνης προσέθησιν (*suivent deux vers ajoutés au texte par Aristophane*), et α 424 : ἐν δὲ τῇ Ἀργολικῇ προστίθεται (*suit un vers ajouté par l'Argolique et maintenu par Aristophane*). Ce sont les trois vers (318-320) ajoutés aux deux vers 316-317 qui doivent être expulsés : de fait, ils se détachent sans peine du contexte, et ils contiennent des *hapax*, ἔμπορος, ἐπίβολος, dont les Anciens avaient déjà grand'peine à rendre compte. Il faut donc lire ΤΟΥΣΓΗΠΡΟΣΤΕΘΕΙΜΕΝΟΥΣ.

IV. — LES TRANSPORTS DE SCHOLIES

De toutes les fautes des *Scholia*, il n'en est pas de plus importantes pour l'établissement du texte odysseén que celles qui touchent aux athétèses. Nous venons de voir par notre dernier exemple comment les éditeurs les plus critiques d'aujourd'hui et même les spécialistes des études aristarchéennes, A. Ludwich et A. Roemer, se sont trop souvent fiés aux lectures de Dindorf qui les ont induits en des affirmations tout imaginaires. Le nombre des scholies, qui ne sont pas à leur place, est grand : plus grand encore, et se chiffrant par centaines, le nombre des scholies qui pourraient être attribuées à plusieurs vers ou même à plusieurs rhapsodies des poèmes homériques. En règle générale, on doit poser que rien n'est moins certain que l'attribution des athétèses.

Au chant α , les *Scholia* nous donnent l'explication du calembour d'Athéna sur le nom d'Ulysse :

..... τί γύ οἱ τόσον ὠδύσαο, Ζεῦ;

Cette explication ne se trouve pas au vers 62 qui contient le calembour : elle est répétée deux fois en 24 et en 75, où elle n'a que faire. En α 120, les scholies nous disent : καὶ τοῦτο διὰ τοῦς μνηστῆρας ἵνα τὸ σκηπτρον ἰδόντες ὡς βασιλέα αὐτὸν ὑπονοήσωσι. Cette note ne saurait convenir ni à ce vers 120

ἕϊνον δὴθὰ θύρησιν ἐφέσταμεν ἑγγύθει δὲ στάς,

ni à aucun de ceux qui le précèdent ou qui le suivent, même de loin. Le sceptre ne fait son apparition dans l'*Odyssée* qu'en β 37, quand Télémaque, debout au milieu de l'agora, le reçoit des mains du héraut Pisénor, l'homme aux sages conseils,

στῆ δὲ μέση ἀγορῆ· σκηπτρον δέ οἱ ἔμβλατε χειρί...

C'est à ce vers 37 de β que la scholie peut s'appliquer le plus justement du monde : si nous l'avons en α 120, c'est peut-être la double présence de στάς et de στῆ en ces deux vers α 120 et β 37 qui causa l'erreur du scribe.

Suivant les manuscrits, la même scholie est accolée à tel vers ou à tel autre : cf. γ 332 et 341, ι 106, ν 221, etc. En δ 26,

ἕϊνω δὴ τινε τῶδε, διαστραφὲς ὦ Μενέλαε,

les scholies nous disent : τώδε· παροξυτονητέον, ἵνα νοηθῆ δυϊκόν· ἄλλως τὸ τώδε ἐγκλιτέον· δεικτικὸν δὲ ὅν δηλοῖ τὴν ἐγγύτητα αὐτῶν. Tout est clair en cette note, si l'on constate dans Eustathe que certains lisaient τῷ γε. Mais Dindorf ajoute : « Post hoc scholion, in M, sequuntur verba τὴν ἀγαθοῦ καταφθιμένοις λιπέσθαι ἐλλειπτικῶς ἐνοήσαμεν τὸ ἀλλὰ παῖδα ἀγαθόν, quae non intelligo. » Cette addition de M est, en effet, inintelligible. Elle le devient un peu moins si l'on se reporte à une autre note d'Eustathe touchant les vers 62-64. Zénodote, Aristophane et Aristarque les athétisaient à cause d'un autre duel, δυϊκόν, qui leur semblait nécessaire et qui, dans le texte actuel, n'était pas respecté. Or le vers 64 parle de bonne progéniture,

σχηπτύγων, ἐπεὶ οὐ καὶ κακοὶ τοιοῦσδε τέκοιεν.

Eustathe nous dit : ἰστέον ὅτι ἐν τῷ (v. 62) οὐ γὰρ σφῶν γε...., βούλονται οἱ Παλαιοὶ σὺν τῷ ἰῶτα γράφειν τὸ σφῶν, ἵνα δηλοῖ τὸ σφῶϊν δυϊκόν· ἐν δὲ τῷ (v. 64) οὐκ ἔν κακοὶ τοιοῦσδε τέκοιεν...., κακοὺς λέγει τοὺς δυσγενεῖς. L'addition de M nous donne un autre sens de κακοὶ et de ἀγαθοὶ en alléguant le vers 196 de γ

ὡς ἀγαθὸν καὶ παῖδα καταφθιμένοις λιπέσθαι,

qu'Eustathe commente ainsi : ὅτι γνωμικὸν τὸ ὡς ἀγαθὸν καὶ παῖδα καταφθιμένοις λιπέσθαι ἀνδρός, ἐν ᾧ ἀπὸ κοινοῦ νοητέον τὸ ἀγαθὸν παῖδα· τί γὰρ ἄλλως ἀγαθὸν ἐὰν ἐξώλης υἱὸς πατέρα ἀγαθὸν διαδέχοιτο; οὕτω καὶ ἐν τῷ

..... ἀγαθὴ δὲ παραίφασίς [ἐστίν] ἐταίρου

τὸ ἀγαθοὶ ἀπὸ κοινοῦ συνεπινοεῖται, ἵνα λέγῃ ἀγαθὴν παραίφασιν τὴν τοῦ ἀγαθοῦ ἐταίρου. Dans les Commentaires alexandrins, cette note de γ 196 devait être répétée, — c'était l'habitude de répéter ainsi deux et trois fois les mêmes remarques au sujet de mots semblables ou contradictoires, (cf. scholie δ 52 : ἐβῆθη μὲν ἡδὴ καὶ ἐν ἄλλοις, βῆτέον δὲ καὶ τοῦτο) — en δ 62-64, où Eustathe l'abrègea, d'où M, par erreur, la transporta en δ 26 avec de nouvelles abréviations qui légitiment l'appréciation de Dindorf.

En δ, 436,

τέσσαρα φωνάων ἐκ πόντου δέρματ' ἔνεικε,

les trois manuscrits B E Q nous disent : φωνάων· τὰ δέρματ' ἐνίκασε καλεῖ, ὡς βίας τὰς βύρσας. Dindorf cite la note de Buttman : « In P hoc scholion adscriptum versui 450; aliquanto minus inepte quam ad utrumque locum referretur hoc schol. ad 442. » C'est au vers 437 qu'Eustathe nous dit : ὄρα δὲ καὶ ἐνταῦθα σχῆμα τὸ κατὰ

Aristarque, qui lisait en 353 δεσμὸν ἀλύξας, aurait lu pareillement en 355 δεσμὸν (au lieu de χρεῖος) ὑπαλύξας. Mais de 355 à 361, les scholies ne commentent rien, alors qu'au vers 359 on a δεσμὸν ἀνίει, qu'Eustathe nous explique : τὸ δὲ ἀνεῖναι, οὐ δεσμοῦ μόνον σημαίνει λύσιν etc. Ce vers 359 était homériquement juste, mais classiquement faux,

ὡς εἰπὼν δεσμὸν ἀνίει. . .

— — — — —

La correction de δεσμῶν ἀνίει pouvait sembler d'autant plus légitime que l'on avait en 275-276 δεσμοὺς ἀρρήκτους ἀλύτους, et 278 δέσματα, en 296-297 δεσμοὶ τεγγήεντες, en 336 δεσμοῖσ' ἐθέλοις κρατεροῖσι, en 340 δεσμοὶ ἀπίρονες. Certains manuscrits nous donnent pareillement δεσμῶν ἀνίει en 359 ; mais Aristarque tenait pour le singulier δεσμὸν, comme en 353 δεσμὸν ἀλύξας ou comme en 360 ἐκ δεσμοῖο λύθεν : en aucun de ces deux vers, le pluriel δεσμοῦς et δεσμῶν ne pourrait entrer dans le mètre. Ludwich et Allen ont donc raison de reporter la scholie à ce vers 359 que van Leeuwen lisait, par contre, en ses premières éditions :

ὡς εἰπὼν δεσμῶν σφ' ἀνίει μένος Ἡφαίστιο.

En sa prudente édition de 1917, van Leeuwen a renié cette audace et repris δεσμὸν ἀνίει en attribuant aussi à ce vers 359 la lecture d'Aristarque.

Au vers 106 de σ,

τῶν ἐν' ἀειραμένη Ἑλένη φέρε. διὰ γυναικῶν.

les scholies nous disent : τρεῖς ὀξεῖται· καὶ εἶπομεν ἐν τῇ Ἰλιάδι τὸ χῆτιον. « Annotatio ab hoc loco aliena », ajoute sans plus Dindorf. Il est évident que Dindorf a raison : du moins ne voit-on pas dans ce vers les trois ὀξεῖται nécessaires ; mais encore que signifie au juste ce mot ? Est-ce le terme de grammairer ? ὀξεῖται καὶ βαρεῖται συνελθοῦσαι περισπωμένην ποιοῦσιν. . . En B 625, Eustathe nous dit : αἱ Ὀξεῖται καλοῦμεναι Νῆσοι, ἃς Θωὰς ἐν Ὀδυσσεύῃ εἶπεν ὁ Ποιητής, et le même Eustathe répète au sujet de ν 299 : περὶ δὲ Θωῶν Νήσων ἀκριβῶς ἐν τοῖς εἰς τὴν Βοιωτίαν γέγραπται. Θωὰ δέ, φασί, Νῆσοι μεταληπτικῶς αἱ λεγόμεναι Ὀξεῖται. C'est donc à ν 297 que revient notre scholie et ὀξεῖται est un terme géographique, le nom propre de ces Iles Pointues ; par contre, Βοιωτίαν désigne ici, non pas le pays de ce nom, mais le chant B de l'Iliade, ἐν τῇ Ἰλιάδι. Ce chant a pour titres, au début, Ὀνειρος et, à la fin, Κατάλογος τῶν Νεῶν ἢ Βοιωτίαν, les Béotiens étant les premiers nommés en ce Catalogue.

Ces déplacements et transports de scholies se reconnaissent

sans peine quand il s'agit seulement d'une variante ou d'une explication de mots : le plus souvent du moins, il est facile de retrouver dans le texte homérique à quelle expression du texte telle scholie se rapporte véritablement. Mais quand il s'agit de vers athétisés, les chances de mauvaise attribution sont des plus grandes et nos éditeurs actuels expulsent ou proposent d'expulser du texte odyséen nombre de vers que nos scholies semblent irrévocablement condamner, et qui pourtant sont victimes d'une erreur des copistes. Au temps où les signes critiques maintenaient l'intimité entre les vers et leurs commentaires, ces erreurs judiciaires devaient être plus rares : même alors, elles devaient pourtant se rencontrer. Par l'exemple de notre meilleur manuscrit homérique (cf. l'*Introduction* de Comparetti à sa publication photographique du *Venetus A*¹), on peut voir les fréquentes méprises que commettaient les copistes entre signes ou entre vers.

Autre cause d'erreur : les *papyri*² nous ont rendu des modèles d'exemplaires que l'on peut appeler rhapsodiques, en entendant par là qu'ils étaient faits à l'usage des rhapsodes ou, tout au moins, des lectures à haute voix. Sur ces exemplaires, les noms des divers interlocuteurs sont indiqués en marge par Πάνδορος πρὸς Αἰνείην, Αἰνείας Πάνδορῳ et quand, le dialogue terminé, le Poète reprend son récit, la marge prévient le récitant : ὁ Ποιητής. En outre de ces indications verbales, une *paragraphè* indique parfois les divisions du dialogue ou du récit : or la *paragraphè* et l'*obel* ne se distinguaient l'un de l'autre que par leur place ; barres horizontales à la gauche du texte toutes deux, l'une était juste en face du vers (c'était l'*obel*) l'autre (la *paragraphè*) était dans l'interligne : combien de fois celle-ci dut-elle être prise pour celle-là, et réciproquement !

Contre ce genre d'erreurs, Eustathe peut nous être encore d'un grand secours. Ce n'est pas qu'il ait sur les athétèses la même opinion en général que les premiers Alexandrins ; tout au contraire : à l'écart de ces Vieilles Gens, οἱ Παλαιοί, il se range plutôt parmi les Jeunes, οἱ Νεώτεροι. Les Vieux (l'expression revient sans cesse dans Eustathe) avaient eu l'athétèse trop facile, pensaient les Jeunes (c'est dans Strabon surtout que revient ce second terme). La mode d'athétèse avait régné aux premiers temps alexandrins ; à l'école de Pergame, elle avait fait place à

1. Cf. *Pap. Oxyr.*, VIII, 1086 : même incertitude des signes, en particulier de l'*obel*. Cf. sur le *Venetus*, l'*obel* et la *paragraphè*, Dindorf, *Schol. Iliad.*, I, p. XIX, et Nicole, *Schol. Genév.*, p. XLII-XLVI.

2. Cf. *Pap. Oxyr.*, II, p. 105 : les éditeurs datent ce *papyrus* de 200 ou 220 après J.-C.

la mode contraire dont Macrobe nous donne la règle, quand il énumère les trois opérations que la sagesse populaire de son temps juge impossibles¹ : « arracher à Zeus sa foudre, à Hercule sa massue et l'un de ses vers à Homère. »

Mais cette mode nouvelle remonte beaucoup plus haut que Macrobe et que Strabon même : nous allons en voir un effet dans les *Géorgiques* de Virgile. Tant que les *papyri* ne nous auront pas rendu un fragment de *Commentaires* plus explicatif là-dessus que celui de l'*Oxyr.* 1086, c'est à Eustathe que nous serons réduits pour étudier dans le détail les arguments des Jeunes et des Vieux.

Mais c'est par centaines que l'on pourrait citer les passages où Eustathe, disciple des Jeunes, rejette les athétèses des Vieux, — et leurs athétèses les plus justes, les mieux motivées, les plus certaines quelquefois, — en invoquant des raisons bonnes ou mauvaises, puériles souvent, ridicules parfois et même absurdes.

En λ 38-43, les scholies, fidèles à la doctrine des Vieux, nous disent : οἱ καὶ παρὰ Ζηνοδότῳ καὶ Ἀριστοφάνει ἠθετοῦντο ὡς ἀσύμφωνοι πρὸς τὰ ἔξῃς. Tel est le texte de certains manuscrits, et Dindorf, après Porson, corrige οἱ καὶ en οἱ ἔξ. Certains autres manuscrits portent ἀθετοῦνται οὗτοι οἱ ἔξ ὅτι οὕτω προσέρχονται, ce qui invalide un peu la correction de Dindorf, car la comparaison avec vingt autres passages similaires nous permet de rétablir sûrement le texte primitif : [ἀθετοῦνται οὗτοι] οἱ [ἔξ στίχοι] καὶ παρὰ Ζηνοδότῳ καὶ Ἀριστοφάνει [προ]ἠθετοῦντο. Dans le langage des Commentateurs, l'*athétèse* est toujours l'œuvre d'Aristarque ou de ses successeurs, et la *proathétèse*, celle de ses prédécesseurs.

L'oubli fréquent, que l'on constate dans les *Scholias* de ἀθετοῦνται devant προἠθετοῦντο, se comprend sans peine. Dans les écrits des critiques, le simple signe de l'*obel* devait souvent remplacer le mot ἀθετοῦνται. En certains endroits, cet *obel* était transcrit par le scribe en ἐβελίζονται. Le plus souvent, le scribe, par étourderie ou faute de bien en discerner la valeur, négligeait le signe et ne transcrivait que les mots. C'est ainsi que deux de nos manuscrits marquent de l'*obel* nos six vers 38-43 (M et I de Ludwich) ; deux autres les marquent de signes différents. Eustathe nous dit : ἀθετοῦσιν οἱ Παλαιοί, et il nous donne les raisons de cette athétèse en ajoutant οἱ δὲ Νεωτικοὶ λαλοῦσιν, et il rapporte les raisons de ces « résolveurs de difficultés », lesquels s'obstinaient à nier l'évidence. Il faut noter que ces Νεωτικοί sont des Jeunes qui

1. *Saturnales*, V, 3.

remontent plus haut que Virgile : car, ayant imité ces six vers fameux en ses *Géorgiques*, IV, 475, Virgile les a tenus pour authentiquement homériques.

En π 101, les scholies nous disent : ὁ μὴ νοήσαντες τινες πρόσέθη-
καν τὸ

ἔλθοι ἀλητεύων

ἔστι δὲ περιττὸς ὁ στίχος καὶ διαλύων τὸ πᾶν νόημα... οὗτος ὁ στίχος ὀβελίζεται καὶ καλῶς. Eustathe porte le même jugement sur ce vers malencontreux, qu'ont ajouté certains maladroits, ἤχρειώσαν τὸ σχῆμα τοῦτέ τινες παρεμβαλόντες μετὰ τὸ

. ἤε καὶ αὐτὸς

τὸ

ἔλθοι ἀλητεύων,

et que les Vieux ont bien fait d'obéliser, διὸ καλῶς οἱ Παλαιοὶ ἐπι-
στήσαντες ἐνέθευσαν τὸν στίχον ὀβελίσαντες, à moins pourtant que l'on
ne puisse dire que... εἰ μὴ ἄρα τις εἶπη... et Eustathe, pour con-
server ce vers « bâtard », donne la raison qu'il invoquera tou-
jours en pareille circonstance : le Poète, dans ce vers qui peut
sembler inutile, voire gênant et peu sensé, a eu sans doute telle et
telle intention esthétique... Car la « méthode esthétique », que
nous voyons reparaître dans l'étude d'Homère depuis une ving-
taine d'années, eut ses coryphées dans les Jeunes, dont Eustathe
nous résume les belles raisons de goût et d'art.

En π, 281-299, les scholies nous disent que Zénodote « athétis-
ait » dix-huit vers, ἀθετεῖ Ζηνόδοτος ἡ' : il faut ici encore réta-
blir ἀ[θετεῖ Ἀρίσταρχος καὶ προη]θέτει Ζηνόδοτος. Il n'est pas
douteux que répétés en τ, ὅ et suivants, ces vers n'y sont pas
pas déplacés, tandis qu'en π, ils sont peu compréhensibles pour
diverses raisons que donnaient les premiers Alexandrins. Ils les
notaient donc de l'obel *astérisqué* en π et de l'*astérisque* en τ.
Eustathe nous rapporte cette condamnation des Παλαιοί et semble
s'y résigner. Mais il a commencé par nous détailler les arguments
esthétiques qui militent pour le salut de ces vers : ὅρα τὸ τοῦ
'Οδυσσεῶς βαθὺ καὶ ἐπιχειρηματικόν... , καὶ γνωμικὸν ἀστείως ὡς ῥήτωρ
χορηγεῖ....

En ρ, nous disent les scholies, les manuscrits les plus soignés,
ἐν τοῖς χαριεστέροις, n'athétisaient que les deux vers 160-161, alors
que les plus communs, les plus vulgaires, ἐν τοῖς κοινωτέροις,
εἰκαιοτέροις, athétisaient les seize vers 150-165. Eustathe garde le
silence sur cette athétèse, mais fait admirer à son lecteur l'habi-
leté du Poète en ce passage, ἰδού εὐμεθόδως ὁ Ποιητὴς ἐδήλωσε μὲν

τῇ γυναικί ὡς ἐν Ἰθάκῃ ἐστὶν Ὀδυσσεύς, οὐκ ἐπληροφόρησε δέ. Cf. les vers 130-133 de τ : ils manquaient dans la plupart des manuscrits consultés par les Alexandrins, — d'où leur athétèse. — mais Eustathe veut les attribuer au Poète, ἐνθα τίθησιν ὁ Ποιητής.... λέγει δὲ τι καὶ περὶ κ. τ. λ., en un passage où, plus loin, il vante τὴν Ὀμηρικὴν δεινότητά. Cf. encore τ 346-348 : ἀθετεῖται ὁ τοιοῦτος τόπος παρὰ τῶν Παλαιῶν ὁ μὲντοι Ποιητής εὐμεθόδως εἶπον εὐπλάστως κ. τ. λ., dit Eustathe. Aussi chaque fois qu'Eustathe célèbre la « belle méthode » du Poète, pouvons-nous penser à une athétèse des Anciens, même quand les scholies ne la mentionnent pas. Telle, par exemple, la Chasse au Sanglier du Parnasse en τ 394-465 : ὡς ἐν ἄλλοις, dit Eustathe, οὕτω κἀνταῦθα εὐμεθόδως ὁ Ποιητής ἱστορίας παρεσοδιάζει κ. τ. λ. Telle encore l'Histoire de l'Arc, en φ 43-44 : παρεμπλέκων ὁ Ποιητής καὶ ἐνταῦθα εὐμεθόδως ἱστορίαν, dit Eustathe, et les deux pages consacrées par lui à cet épisode méritent d'être lues, si l'on veut mesurer les trésors d'ingéniosité que dépensaient les Jeunes à reviser les condamnations des Vieux ; jamais légitimistes n'ont trouvé de plus beaux arguments contre les impiétés révolutionnaires. On peut se reporter encore à χ 31-33, 239 et suivants, surtout à ψ 153 et suivants, où Eustathe entreprend de légitimer une phrase qui, grammaticalement (c'est lui-même qui le reconnaît), est incompréhensible : ἔστιν ἡ σύνταξις κατ' ἔλλειψιν, explique-t-il. Aussi quand il arrive au vers 296 de ψ où Aristarque et Aristophane, οἱ κορυφαῖοι τῶν τότε γραμματικῶν, voulaient arrêter l'*Odyssee*, περατοῦσι τὴν Ὀδύσειαν, il faut l'entendre parler de ces gens qui amputent les membres les plus essentiels, οἱ δὲ τοιοῦτοι πολλὰ τῶν κρισιωτάτων περικόπτουσι, qui emprisonnent, étranglent tout le poème et n'en font plus qu'un corps de guêpe, ἔστιν αὐτοῖς στενωῶσαι καὶ συσφίγγει καὶ εἶον σφικῶσαι τὴν ὅλην ποίησιν, — ces gens qui en arrivent à supprimer le si beau résumé qu'Ulysse fait à Pénélope de toutes ses aventures et la seconde *Nekuia* ! « A quoi bon, disent-ils, cet épisode d'une seconde *Descente aux Enfers* ? — A quoi bon ! comme si la variété redondante n'était pas la source du poème, comme si la répétition sous des formes nouvelles n'était pas l'habitude du Poète. »

Τίς, φασί, χρεία τοῦ δευτέρου τῆς Νεκυίας ἐπεισοδίου ;

Ἡ λύσις ὅτι αἴτιον ἢ τῆς Ποιήσεως πολύφωνος ποικιλία καὶ ὅτι καὶ ἕτερα παρὰ τῷ Ποιητῇ πολλὰ κείνται ὁμοειδῆ.

Suit toute une longue page de répliques à ceux qui cherchaient en cette *Seconde Nekuia* des difficultés, dont la λύσις apparaissait aussitôt aux bons esprits.

Il faut prendre garde cependant : l'admiration des Jeunes pour

le moindre mot des poèmes homériques débordait en explications et louanges dont les vers athétisés par les Vieux n'avaient pas le monopole; il y en avait pour beaucoup d'autres vers, et l'on pourrait se tromper grandement si l'on prenait toujours ces commentaires esthétiques pour guides dans l'attribution des athétèses douteuses.

En λ, 452, Dindorf imprime : οὐδ' οὔτοι ἐρέροντο ἐν τοῖς πλείστοις ὡς μαχόμενοι τοῖς προκειμένοις, et il ajoute en note : « Annotatio loco alieno posita spectat fortasse ad. v. 454-456. » Cramer avait rapporté cette note à 451. Ludwich, dans son *Aristarchus Textkritik* la rapporte à 454-456, en disant « von Dindorf hierher gezogen », sans donner d'autre raison. Dans son édition de l'*Odyssée*, Ludwich répète cette attribution sans prévenir le lecteur que c'est là simple hypothèse; Allen suit Ludwich; van Leeuwen, en son édition de 1890, fait de même, mais en prévenant le lecteur, — précaution qu'il oublie en son édition de 1917 où les trois vers 454-456 sont expulsés du texte avec cette note : « Olim plerique libri omittebant. »

Eustathe, qui au vers 446 nous a vanté la belle méthode du Poète dans l'histoire de Pénélope, ἱστορῶν εὐμεθέδως τὰ κατ' ἐκείνην, nous fait admirer encore l'habile mélange des conseils et du pathétique dans ces vers 454-456 : οἷς πάλιν ἐπιπλέκων παραίνεσιν καὶ τῷ παθητικῷ εἶδει τοῦ λόγου συγκεραννύς βουλήν φησίν

ἄλλο δέ τοι ἐρέω.

et, quand il a cité et un peu expliqué ces trois vers 454-456, il ajoute, — comme s'il voulait nous persuader qu'ils sont bien à leur place, — qu'ils annoncent exactement ce qui arrivera par la suite, ἔχει δὲ ὁ λόγος καὶ προαπορῶνησιν τῶν εἰσέπειτα, ὡς τοῦ Ὀδυσσεύος μὴ πᾶρρησιασσομένου τὴν οἶκον ἔλευσιν. Il semble donc que l'hypothèse de Dindorf puisse être fortement appuyée par ce plaidoyer : si Eustathe défend si bien ces vers, c'est qu'ils étaient inculpés d'une grave façon; les Vieux en avaient sans doute constaté l'absence dans la plupart des manuscrits, et la teneur en était contradictoire avec ce qui les précédait. . .

On ne voit pas, à vrai dire, comment le second grief peut s'appliquer aux trois vers 454-456 qui répètent au contraire ce que 441-443 avaient déjà dit : de 444 à 453, il n'est pas un mot qu'ils puissent, de près ou de loin, contredire. L'athétèse ne leur convient donc ni plus ni moins qu'à 452-453, qui ne rempliraient pas mieux la condition indiquée et qui pourraient tout aussi bien se détacher du texte. On ne saurait faire descendre l'athétèse plus bas que 456, car en 458 les scholies nous en

indiquent un autre, et 457 est indispensable. En remontant plus haut que 452, on ne voit pas que 444-451 puissent être supprimés, ni en bloc ni séparément, et comme nous avons une troisième athétèse en 435-440, il ne reste que les vers 441-443, qui se détacheraient aussi facilement que 452-453 ou 454-456, mais qui ne contredisent pas mieux ce qui les précède. Où placer en fin de compte cette athétèse ?

Peut-être un manuscrit nous donne-t-il un indice : c'est M de Dindorf et de Ludwich, U⁵ d'Allen.

Dans un autre manuscrit (H de Ludwich, H³ d'Allen), Dindorf a trouvé la scholie qu'il impute à 435-440 et qu'il faut rétablir, je crois, de la façon suivante : ἀθετούνται [καί] παρὰ Ἀριστοφάνει (cf. ρ 181 : ἀθετεῖται καὶ Ἀριστοφάνη). C'est le même manuscrit H-H³, qui nous fournit en 452 (?) : οὐδ' οὗτοι ἐφέροντο ἐν τοῖς πλείστοις . . . κ. τ. λ. Dans ce manuscrit encore, l'obel est marqué devant les six vers 435-440. Mais dans M-U⁵, nous dit Dindorf en note, « non his tantum [sex], sed octo versibus 435-442 obeli sunt appicti errore manifesto ». La présence de ces obels devant 435-440, dit avec raison Ludwich en son *Aristarchs Textkritik*, confirme la correction ἀθετεῖται [καί] Ἀριστοφάνη, car Aristarque aussi devait athétiser ces vers qui ont l'obel. Mais on ne sait pourquoi en note de son édition Ludwich affirme « 435-440 ἀθ. Aristophanes; 435-442 (quos obelis notat M) ἀθ. Aristarchus », ni pourquoi Allen en note de sa seconde édition attribue à M-U⁵ la scholie de H-H³ : « 435 sqq. ἀθετούνται παρὰ Ἀριστοφάνει Sch. U⁵ (sc. 435-443; 435-442 obelis not. U⁵).

De ces indices, se dégage une hypothèse : 435-443 ont l'athétèse ; Aristarque et Aristophane mettaient l'obel devant les six premiers vers 435-440 pour des raisons que les scholies ne nous donnent pas ; et ils avaient une seconde et une troisième raison pour obéliser 441-443 : c'est que ces derniers vers, οὔτοι, ne se trouvaient même pas dans la plupart des manuscrits, οὐδ' ἐφέροντο et contredisaient ce qui les précède.

Transportez cette hypothèse sur le texte. Les vers 435-440 se détachent sans peine : c'est une interruption d'Ulysse qui coupe inutilement la parole au Roi des Rois pour déblâter contre les femmes des Atrides : ὅτι διακέψαντες Ὀδυσσεὺς τοὺς τοῦ Ἀγαμέμνονος λόγους . . . , ὃ δύνανται ποτε παρωδηθῆναι εἴ τις ἀνέκαθεν ὑπὸ γυναικῶν βλάπτειτο, dit Eustathe qui, sans le vouloir, nous confirme la validité de cette athétèse ; car ces premiers vers ne sont, en effet, qu'un lieu commun. Les vers 441-442 se détachent sans plus de dommage au contexte : passant en droiture de ce vers 434, qui déplore le déshonneur jeté par Clytemnestre sur tout son sexe,

θηλυτέρησι γυναιξί, κἀ ἦ κ' εὐεργὸς ἔησιν,

à ce vers 441, qui excepte Ulysse de tout danger conjugal,

ἀλλ' οὐ σοί γ', Ὀδυσσεῦ, φρόνως ἔσσεται ἐκ γε γυναικός,

le récit d'Agamemnon n'a rien perdu en force, ni en clarté ; tout au contraire.

Mais contre cette solution, deux obstacles se dressent :

1° il faut athétiser 430-443 ; or les *obel*s dans M-U⁵ ne vont que jusqu'à 442 ;

2° les trois vers 441-443, qui doivent être « contradictoires à ce qui précède », *μαχόμενοι τοῖς προκειμένοις*, ne le sont pas plus que tous ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.

Le premier obstacle ne paraît ni solide ni ardu ; les deux vers 442 et 443 commençant tous deux par ΑΑΛ, il ne serait pas surprenant que le scribe eût fait erreur et, prenant le premier de ces ΑΑΛ pour le second, n'eût pas doté celui-là d'un *obel* qu'il ne lisait pas devant celui-ci.

Le second obstacle n'est pas insurmontable : dans le passage correspondant d'Eustathe, ce n'est pas ΠΟΚΕΙΜΕΝΟΙΣ qu'on lit, c'est ΠΡΟΣΘΕΜΕΝΟΙ. Dans nos scholies, *προ[σ]κειμένοις* indiquerait une contradiction non avec ce qui précède, mais avec ce qui suit. Or, les trois vers 441-443, qui prèchent à Ulysse la défiance contre sa femme, sont tout juste l'opposé des vers suivants où l'on vante la sagesse et la droiture de Pénélope.

Je crois donc que notre athétèse s'applique en vérité à 441-443 et non pas à 354-356, malgré l'indication que semblaient fournir les plaidoyers esthétiques d'Eustathe en faveur de ces derniers vers. Mais c'est là, je crois, un cas exceptionnel et, pour se faire une idée moyenne, on peut lire les cinq ou six pages 1951-1957 de notre auteur, touchant la *Seconde Nekuia*. On ne s'étonnera pas ensuite de l'entendre canoniser les pires des interpolations.

En υ, il est un vers 104 où, des nuages du ciel, jaillit la foudre de Zeus, alors que, dix vers plus bas, le Poète dit expressément que ce message de Zeus éclate dans le ciel étoilé et dégagé de tout nuage.

. ἀπ' οὐράνου ἀστερόεντος
οὐδέ ποθι νέφος ἐστί

Les scholies ne nous signalent pas l'athétèse de ce vers 104 qui, pourtant, se détache sans peine du contexte :

αὐτίκα δ' ἐβρόντησεν ἀπ' αἰγλήεντος Ὀλύμπου
[ὄψοθεν ἐκ νέφρων γήθησε δὲ διος Ὀδυσσεύς.]

Mais il ne faut pas oublier combien rares et brèves et comprimées sont nos scholies des derniers chants odysseïens : du début à la fin du poème, elles vont s'appauvrissant à chaque rhapsodie ; celles des trois chants χ , ψ et ω tiennent en 26 pages de l'édition Dindorf, alors que celles du premier chant en remplissaient à elles seules 64.

Au bout du compte, il est des athétèses que même les Plus Jeunes sont forcés d'admettre et dont Eustathe doit prendre son parti. Il nous en cite donc et nous fournit d'utiles vérifications aux dires des *Scholia*. En voici un exemple.

Les vers 94-95 de ϵ

αὐτὰρ ἐπεὶ δειπνήσῃ καὶ ἤραρε θυμὸν ἐδωδῆ
καὶ τότε δὴ μιν ἐπέσσειν ἀμειβόμενος προσέειπεν

devraient ou pourraient être athétisés, si l'on s'en rapportait à la note du dernier éditeur de l'*Odyssee*, le savant et soigneux Th. W. Allen. Il nous dit, en effet, dans sa seconde édition de 1916 : 94-95 εὐτελείς . . . οἱ στίχοι *Schol.* Or il est matériellement impossible d'omettre ces deux vers sans interrompre toute continuité dans le texte. Allen rapporte cependant avec fidélité ce qu'il a lu dans les *Scholia* de Dindorf : 94-95 εὐτελείς κατὰ τὴν σύνθεσιν καὶ κατὰ τὴν διάνοιαν οἱ στίχοι.

A première lecture, il apparaît que ce texte est incomplet : le scribe a oublié entre $\epsilon\iota$ et $\sigma\acute{\iota}\chi\omicron\iota$ le chiffre β , γ ou δ , indiquant le nombre de vers qui sont « vulgaires ». Les oublis de cette sorte sont innombrables, et, le plus souvent, irréparables pour nos *Scholia*. Mais une note de Dindorf (27-28) nous prévient en outre que rien ne permet de rapporter ce commentaire aux vers 94-95 : « Porsonus ob incertum hujus scholii positum conjiciebat pertinere illud ad v. 94-95. In P scriptum est interiori margine, incipiens ob angustiam a v. 96 et desinens proxime ante v. 98. » BUTTMANN.

A. Ludwich, dans son *Aristarchs homerische Textkritik*, applique cette scholie, non pas aux vers 94-95, mais aux vers 97-98 : « Das Schol. ist in H P ohne Lemma überliefert : Porson, Dindorf, Bekker und A. haben es fälschlich auf Vs. 94 und 95, Cobet (*Mnemos.*, 1879, p. 432) auf Vs. 101 und 102 bezogen ; s. indessen Eustath., 1525, 33 ; schon Buttmann erkannte das Richtige. » On lit, en effet, dans Eustathe, 1525, 33 :

ἔρωτᾶς (sic) μ' ἐλθόντα θεᾶ θεόν ; αὐτὰρ ἐγὼ τοὶ
νημερτέως τὸν μῦθον ἐνισπήσω· κίλει γάρ

εἶπομεν δὲ ἀρελῶς, ἀκολούθως τοῖς Παλαιοῖς οἱ φασιν ὅτι εὐτελεῖς οἱ δύο στίχοι οὗτοι καὶ κατὰ συνθήκην καὶ κατὰ διάνοιαν.

Ce texte d'Eustathe nous donne le nombre des vers athétisés οἱ δύο στίχοι : il faut donc rétablir dans notre scholie οἱ [β'] στίχοι. Il nous donne aussi l'attribution certaine de cette condamnation des Anciens aux vers 97-98 qui sont cités tout juste devant : à vouloir pratiquer l'athétèse en cet endroit, on ne rencontre pas une grande résistance d'adhésion dans les phrases qui précèdent ou qui suivent, et ce discours d'Hermès à Calypso commencera

Ζεὺς ἐμέ γ' ἠνώγει δεῦρ' ἐλθέμεν οὐκ ἐθέλοντα.

exactement comme tels autres discours d'une autre envoyée de Zeus, Iris, en B III, en I 48 et surtout en O 146 :

Ζεὺς σφῶ εἰς Ἴδην κέλετ' ἐλθέμεν ὅττι τάχιστα.

Entre O 140-146 et ε 87 et suivants, il est d'autres ressemblances : O 142 et ε 87, O 148 et ε 139, O 146 et ε 112. En outre, dans nos deux vers 97-98, il faut noter la présence de l'article τὸν μῦθον et de l'hapax ἐνισπήσω, car c'est ἐνίψω qu'on lit en β 137 :

ἔσσειται ὡς οὐ τοῦτον ἐγὼ ποτε μῦθον ἐνίψω,

de même qu'en A 839, qui sonne de même façon,

ἐρχομαι ὄφρ' Ἀχιλλῆι δαίφρονι μῦθον ἐνίψω.

Cf. encore ι 37. Ces deux vers ε 97 et 98 ne sont pas empruntés directement à d'autres chants homériques, néanmoins, 97 sonne un peu comme ι 364 :

Κύκλωψ, εἰρωτᾶς μ' ὄνομα κλυτόν· αὐτὰρ ἐγὼ τοι...

et 98 comme δ, 612 :

τοιγὰρ ἐγὼ τοι ταῦτα μεταστήσω· δύναμαι γάρ.

Mais il est surtout notable qu'en 97, nous avons une et même deux de ces allitérations, τας, τα, ταρ, το et θον, θεα, θεον, qui semblent avoir délecté les oreilles des foules helléniques et que l'on peut retrouver à l'origine de bien des interpolations. Les rhapsodes ambulants n'avaient pas toujours un public de connaisseurs ni de délicats : au début surtout, avant Pisistrate et les guerres Médiqes, quand ils voyageaient outre-mer dans les pauvres cités de la Grèce européenne ou dans le *Far West* des Grèces italiote et sicilienne, ils devaient recourir à ces moyens un peu vulgaires, εὐτελεῖς, dont nous avons le chef-d'œuvre peut-être

dans les vers 276-277 de β ; en ces deux derniers vers, qui sont à n'en pas douter une grossière interpolation, sept π combinés avec six ρ donnent :

παῦροι γάρ τοι παῖδες ὅμοιοι πατρὶ πέλονται,
οἱ πλέονες κακίους, παῦροι δὲ τε πατρὸς ἀρείους.

Les Alexandrins, Zénodote surtout, faisaient la chasse à ces γελοία, qui leur semblaient déshonorer le texte homérique. Mais ici encore, les Jeunes avaient pris le contrepied des Vieux, et c'est par centaines qu'Eustathe nous signale ces « renvois d'échos », *παρήχησις*, qu'il appelle des beautés de style ; cf. en α 422-423 : ἔρα δὲ μή ποτε ὁ Ποιητής ἐπίτηδες διὰ καλλῆς λόγου τὰ ῥήματα ταῦτα παρέθετο τὰ παρηχοῦντα ἐκ τοῦ τέρπω καὶ τρέπω, au sujet de α 422-423 :

τρεψάμενοι τέρποντο· μένον δ' ἐπὶ ἔσπερον ἐλθεῖν·
τοῖσι δὲ τερπομένοισι μέλας ἐπὶ ἔσπερος ἦλθε.

La thèse de G. Bernhardt, *De Alliterationis apud Homerum Usu*, Gotha, 1906, quoique fort incomplète, fournit de bons renseignements : je voudrais quelque jour revenir à ce sujet.

Les Vieux trouvaient donc « vulgaires » ces deux vers 97-98 de ε ; les Jeunes, au contraire, Eustathe surtout, devaient les admirer : εὐτέλεις, disaient ces *Ἰαλαῖοι* qu'Eustathe reprend doucement en substituant à ce gros mot un correctif atténué, ἀρελῶς. De toutes façons, ce sont bien les deux vers 97-98 qui sont en cause et, pour avoir suivi trop fidèlement Dindorf, Th. W. Allen induit ses lecteurs en de fausses hypothèses.

Le même éditeur nous cite en ε 7 la scholie de Dindorf, mais y ajoute un point d'interrogation : ἐκ τῆς ἐν Ἰλιάδι Νέστωρος εὐχῆς μετατίθεται *Schol.* (?). Ludwich, allant plus loin, suggérait que ce vers 7 avait été athétisé peut-être par quelque un des Anciens : « ἀθ. aliquis veterum? vid. *Did.* », d'où la note de van Leeuwen en son édition de 1890 : « *Veteribus, suspectus fuisse videtur* ; cf. *Didym.* » En son *Aristarchs Textkritik*, Ludwich avait eu pourtant quelques hésitations : « Es muss hier ein Irrthum untergelaufen sein », et son raisonnement était simple : si ce vers 7 de ε

Ζεῦ πάτερ ἢ δ' ἄλλοι μάκαρες θεοὶ αἰὲν ἑόντες

se retrouve dans une prière de Nestor en quelque chant de l'*Iliade*, ce ne peut être qu'en O 372 ; or, il ne s'y retrouve pas.

En O 370 et suivants, nous lisons aujourd'hui :

Νέστωρ αὐτε μάλιστα Γερήνιος, εὖρος Ἀχαιῶν,	370
εὖχετο, χεῖρ' ὀρέγων εἰς οὐρανὸν ἄστερόεντα.	371
Ζεῦ πάτερ, εἴ ποτέ τις τοι ἐν Ἄργει περ πολυπύρῳ	372
ἦ βοὸς ἦ εἶος κατὰ πύονα μηρία καίων...	373

Faut-il supposer que notre scholiaste avait sous les yeux un autre début de cette prière? les *papyri* nous rendront-ils quelque jour un fragment d'*Iliade* « revue et augmentée », πολύστιχος, comme ils nous en ont déjà rendu tant d'autres, et dans lequel on lirait :

Ζεῦ πάτερ ἦδ' ἄλλοι μακάρες θεοὶ αἰὲν ἔοντες	372
κλῆθί μοι, εἴ ποτέ	372 ^a

Ce serait, maladroitement introduite ici, la formule que nous lisons en β 762-763 dans la prière de Pénélope; cf. de même, A 37, E 115, etc. ... On comprendrait alors notre scholie de ε 7... Mais la lecture d'Eustathe nous épargne, je crois, cette hypothèse.

Au début du chant ε, Eustathe résume d'abord en quelques mots le long commentaire qui occupe une page et demie dans les *Scholia* de Dindorf : περι εῷ Ικανῶς μὲν ἐρβέθη ἐν Ἰλιάδι (dit Eustathe), νῦν δὲ ἀρκέσει εἰπεῖν. Puis il copie mot à mot deux lignes que nous retrouvons dans Dindorf, p. 242, l. 10 et 11. Il résume ensuite les sept ou huit lignes suivantes et, parvenu au vers 8, il rappelle qu'Athéna ne fait ici (vers 8-12) que répéter les imprécations de Mentor contre les gens d'Ithaque, εσα καὶ πρὸ τούτων ὁ Μέντωρ, ἐν οἷς ἐκείνος ἔλεγε κατὰ ἦθος βαρύτερος μηκέτι χρῆναι βασιλέα ἦπιον εἶναι ἀλλὰ χλεπὸν καὶ ἐξῆς. Nous avons, en effet, dans ces vers 8-12 de ε, une répétition du discours de Mentor dans l'assemblée d'Ithaque, en β 230-234. Je crois alors qu'il faut reporter à ces vers 8-12 la note que Dindorf attribuait au vers 7, mais les restituer ainsi : ἐκ τῆς ἐν Ἰ[θακησίων ἀγορᾷ Μέν]τορος [ὀμιλίας μήτις ἔτι πρόφρων... καὶ ἐξ]ῆς μετατίθεται.

Pour expliquer les fautes du texte actuel, il ne faut supposer qu'une erreur initiale dans la lecture d'une abréviation. Ἐν Ἰθακησίων ἀγορᾷ désigne soit l'assemblée des Ithaciens, soit la rhapsodie β qui portait ce titre ou le titre analogue Ἰθακησίων Ἐκκλησίαι; les deux mots purent être abrégés en ENIΘ.AΓ., qui devient ENIAIADI d'autant plus facilement que le scribe lisait dans les lignes suivantes (vers 13) οἰκειότερον ἐν Ἰλιάδι et (vers 29) ἐν μὲν Ἰλιάδι τῇ Ἰριδι χρῆται διακόνῳ, καταπληκτικὴ γὰρ καὶ τοῖς πολεμικοῖς εἰκασίαι ἦ δὲ Ὀδύσσεια μυθώδης ἐστίν, ὡς καὶ ὁ Ἐρμῆς ἰπαρατηρητέον δ' ὅτι καὶ ἐν Ἰλιάδι ἅπαξ ἐπέμφθη τῷ τοῖς λῦτροις διασωῆσαι

τὸν Πρίαμον. Dindorf prévient en note qu'un autre manuscrit porte ἐπέμθη ἐν τοῖς λύτροις, et il ajoute : « *Schol. dicere debebat ἐπέμθη πρὸς τὸν Πρίαμον ὅπως λύτροις διασῶσαι τὸν νεκρὸν τοῦ Ἐκτορος.* »

Le scholiaste ici a bien dit ce qu'il voulait et ce qu'il devait dire et Dindorf eut tort de ne pas lire ἐν τοῖς au lieu de τῶ τοῖς. Mais il faut mettre une majuscule à Λύτροις. C'est le titre d'une rhapsodie de l'*Iliade* : notre chant Ω de l'*Iliade* s'appelle Ἐκτορος Λύτρα ou Λύτρα tout court. Dans ce chant, Hermès est l'envoyé de Zeus aux lieu et place d'Iris : c'est la seule fois dans l'*Iliade*, ἀπὸς ἐπέμθη ἐν Ἰλιάδι. Hermès est chargé de conduire Priam, de le protéger contre toute attaque et toute surprise (vers 334-338) ; il promet lui-même à Priam (vers 370-371, 435-439) de le défendre, διασῶσαι τὸν Πρίαμον.

Les scribes postérieurs, habitués à chiffrer plutôt qu'à dénommer les rhapsodies d'Homère, à dire βαψωδία β plutôt que Ἰθακήσιον Ἀγορά ou Ἐκκλησία, mutilèrent souvent ces dénominations : en θ 190, nos scholies, expliquant le jet du disque, d'après Ératosthène ἐν Ὀλυμπιονίκαις, disent οὕτω καὶ ἐπὶ Πατρόκλῳ κέχρηται. La correction ici s'offrirait d'elle-même (« on en use ainsi dans l'*Iliade*, au chant des *Jeux sur le Corps de Patrocle* »), si même Eustathe ne nous disait pas, δίσκος δὲ... ὅποιος ἐν Ἰλιάδι σόλος. Car la scholie de θ poursuit par des citations de Ψ 826 et 431 : ce chant s'intitule, nous dit Eustathe, κοινῶς μὲν Ἀγῶν Ἐπιτάριος, ἡρωικῶς δὲ

ψὶ Δαναοῖσιν ἀγῶνα διδοῦς ἐτέλεσσαν Ἀχιλλεύς.

Le nom le plus ancien de cette rhapsodie était Ἄθλα ἐπὶ Πατρόκλῳ. Il faut donc rétablir ΚΑΙΕ[ΝΤΟΙΣΑΘΛΟΙΣΕ]ΠΗΙΑΤΡΟΚΑΩΙ.

En ε, 8, quand le scribe eut mal interprété l'abréviation ΕΝΙΘ.ΑΓ., la lecture ΕΝ ΙΑΙΑΔΙ entraîna la correction de ΜΕΝΤΟΡΟΣ en ΝΕΣΤΟΡΟΣ, puisque Mentor ne figure pas dans l'*Iliade*, et l'incompréhensible ΕΥΧΗΣ de la scholie est sorti de l'ΕΞΗΣ du texte primitif.

Averti par ces fantaisies des *Scholia* et ces imaginations d'Eustathe, nous pouvons reviser, je crois, quelques-unes des athétèses odysseïennes qu'ont acceptées ou rejetées nos éditeurs contemporains. C'est ce que je voudrais essayer en un prochain article.

Victor BÉRARD.

LUCRÈCE

ET LE SYMBOLISME PYTHAGORICIEN DES ENFERS

Un passage bien connu de Lucrèce¹ explique les supplices infernaux de la Fable comme étant les tourments que leurs passions infligent aux hommes en cette vie. Tantale, menacé par un rocher, est celui qui est obsédé par la crainte des dieux ; Titye, dont les entrailles sont dévorées par des oiseaux de proie, est l'amoureux que rongent les soucis ; Sisyphe, roulant son roc, est l'ambitieux qui s'épuise en vains efforts ; les Danaïdes sont les âmes avides de plaisir et que rien ne peut rassasier, et ainsi de suite².

Ces vers probablement ont suggéré à Lactance, à qui Lucrèce était familier, l'affirmation que, selon Épicure, les peines de l'Hadès imaginées par les poètes, étaient en réalité celles de cette vie. L'apologiste a nommé le Maître au lieu du disciple. On n'a point, en effet, d'autre indication qu'Épicure ait professé une pareille doctrine³.

M. Heinze, dans son commentaire de Lucrèce⁴, a noté que tout ce passage devait être emprunté à une autre source que la fin du troisième chant, où il est intercalé. C'est une digression, qui interrompt la suite naturelle des idées, et la théorie même qui y est exposée, c'est-à-dire l'explication allégorique des supplices infernaux, ne s'accorde guère avec le système d'Épicure, qui niait toute survivance de l'âme et déclarait nettement mensongers les récits des poètes. Elle est plus conforme à une philosophie qui cherchait dans la vieille poésie l'expression d'une sagesse cachée et qui opposait à la misère de l'existence terrestre une autre existence dans l'au-delà. Lucrèce a donc fait entrer ici,

1. LUCRÈCE, III, 978-1023.

2. Cf. sur ces interprétations les témoignages énumérés par Norden, *In Varronis saturas Menippeas*, 1891, p. 332 s.

3. LACTANCE, *Inst.* VII, 7, 13. Cf. Usener, *Epicurea* fr. 341 et *Rhein. Mus.* XLVII, p. 428, n° 12.

4. HEINZE, *T. Lucretius Carus, Buch III*, 1897, p. 183 s. M. Giussani dans son commentaire de Lucrèce (III, 976, p. 122) a voulu justifier l'origine épicurienne de ces allégories par un renvoi à un fragment de Démocrite (297, Diels) où il est question des hommes que leur mauvaise conscience rend malheureux par la crainte des chimères d'outre tombe. Mais c'est là une idée très éloignée de celle qui est développée par le poète.

dans le cadre de l'épicurisme, des spéculations qui en réalité sont étrangères à celui-ci.

Ces observations sont très justes, mais la conclusion en aurait pu être précisée. L'idée que la vie humaine est infernale n'a pu naître que dans une secte qui avait de cette vie une conception pessimiste. La naissance pour elle devait être un châtement, et si ce châtement, comme ceux de l'Hadès, punit ceux qui ont commis des crimes, il s'ensuit nécessairement que cette philosophie croyait à un cycle de réincarnations successives. En d'autres termes, les interprétations psychologiques des fables de l'enfer se rattachent naturellement d'une part à la doctrine de la métempsychose¹, et, de l'autre, à la méthode d'allégorie morale que les Pythagoriciens ont appliquée à la vieille poésie grecque et à la mythologie toutes entières.

Ce ne sont point là des considérations théoriques, qui ne pourraient prétendre qu'à une certaine vraisemblance : elles s'appuient sur des textes précis qui ne laissent aucun doute sur la connexion des idées développées par le poète latin avec le système pythagoricien.

On a depuis longtemps rapproché les vers de Lucrèce d'un passage de Macrobe², qui, commentant ces mots du *Songe de Scipion* : « *quae dicitur vita, mors est* » fait remonter l'origine de cette pensée à ceux qui, chez les différents peuples, avant que se développât l'étude de la philosophie, instituèrent les cérémonies religieuses, c'est-à-dire aux θεολόγοι orphiques. Ils nièrent, dit-il, que les enfers fussent autre chose que nos corps mêmes où les âmes prisonnières subissent une sombre et cruelle captivité : c'est là ce qu'on appelle « le sépulcre de l'âme, les abîmes de Pluton, et les enfers³ » et l'antiquaire romain, après avoir interprété les quatre fleuves infernaux comme étant la colère, le remords, la tristesse et la haine⁴, explique à la façon de Lucrèce, mais non exactement comme lui, les tourments de Titye, de Tantale, d'Ixion et de Sisyphe. Ce seraient donc les Orphiques, selon Macrobe, qui seraient les auteurs de toute cette doctrine, ce qui est certainement faux si l'on entend par là, comme lui, l'ancien orphisme grec. Mais on sait comment les Pythagoriciens

1. Cf. HEINZE, *Xenokrates*, p. 135 s.

2. MACROBE, *Sonn. Scip.* I, 10, 7-17.

3. *l. c.*, § 10 : « Hoc animae sepulcrum (σῶμα = σῆμα, cf. Philolaüs, fr. 14 Diels, hoc Ditis concava γυγῶ' Ἄδου. Philon. *Quis rer. div. her.* 9, § 45 ; t. III, p. 11, Wendl. : *De Somniis* I, 23, § 15, p. 237 Wz ; cf. Porphyre, *De Antro Nympharum*, 31 à propos de Phérécyde), hoc inferos vocaverunt. »

4. Cf. SERVIVS, *Aen.* VI, 295, 134, (139 sur le Styx et le Cocyte) et p. 231, note 7.

se rattachèrent à celui-ci et prétendirent retrouver leurs doctrines chez les sages d'une antiquité fabuleuse, auxquels ils attribuèrent des œuvres apocryphes. De fait, tout le développement de Macrobre sur le sort des âmes remonte, comme j'espère pouvoir le démontrer ailleurs, à un écrit pythagoricien, au traité *Περὶ ἀφθαρσίας ψυχῆς* de Numénius d'Apamée¹.

Mais les commentateurs de Lucrèce n'ont pas noté que les mêmes idées se retrouvent chez un écrivain beaucoup plus ancien que Macrobre et qui s'est souvent inspiré du pythagorisme de son temps, chez Philon d'Alexandrie². Lui aussi exprime fréquemment la pensée, empruntée à cette école, que le vénérable Hadès est la vie du méchant, torturé par ses propres vices³. L'âme qui y descend est vouée à la mort éternelle si elle s'abandonne à ses instincts pervers, et privée à jamais de la vie céleste⁴. L'enfer des passions, sombre prison des impies, est opposé à l'Olympe, lumineux séjour des bienheureux⁵. Ces passions sont considérées comme des châtements imposés aux pécheurs⁶. L'exégète juif enfin, comme Lucrèce et Macrobre, adopte l'interprétation morale des fleuves infernaux⁷ et des supplices de Tantale et de Sisyphe⁸. Tout cela il l'emprunte, soit directement, soit par l'intermédiaire de Posidonius, au pythagorisme, dont Alexandrie était de son temps le foyer le plus actif⁹.

1. Tout le morceau de Macrobre *Somn. Scip.* I, c. x. 8-xii, 18, forme un exposé historique, qui commence par les Orphiques et se continue par les Pythagoriciens et les Platoniciens. Il est manifestement emprunté à une source pythagoricienne (peut-être par l'intermédiaire de Porphyre ou de Jamblique), et cette source est Numénius, comme le prouvent les ressemblances avec Porphyre, *De Antro Nymph.* c. 21 ss. et Proclus, *In Rempubl.* II, 128 ss. Je me borne à ces indications sommaires, me réservant de revenir sur ce sujet.

2. Émile BRÉNIER, *Les idées philosophiques de Philon.* p. 241 s., p. 38.

3. *Quis rer. div. heres* 9, § 45 (III, p. 11 Wendland); 15, § 78 (p. 18); *De congr. erud. gr.* II, § 57 (p. 83); Ο πρός ἀλχηταίαν "Αἰδῆς ὁ τοῦ μογηροῦ βίος ἐστίν κ.τ.λ.

4. *De somniis* I, 23, § 15 (III, p. 237); *Quaest. in Genes.* I, 51, 75; IV, 173, 235. *Leg. alleg.* I, 33, § 106 ss.; cf. II, 19, § 77; 22, § 87; III, 10, § 35.

5. *De poster Caini* 9, § 31 (II, p. 8); *Ἰνα ἐκ τοῦ τῶν παθῶν "Αἰδου πρός τόν "Ολύμπιον γῶρον ἀρετῆς ἀναβιβασθῆ.* *De somniis.* II, 19, § 133 (II, p. 280); *Εἰς τόν ἀτηβῶν ἀνγλίον γῶρον ὅν ἐπέγρουσ: νόξ βαθεῖα καί σκοτός ἀτελεύτητος καί εἰδωλῶν καί φασμάτων καί ὀνειράτων ἔθνη μερία*; cf. *De Cherub.* I, § 2 (I, p. 170); *Quod Deus immut.* 24, § 112 s. (II, p. 80); *Quaest. in Genes.* I, 51. Comparer Servius l. c. *infra* p. 232, note 1.

6. *Quaest. in Genes.* I, 49-50 pass.

7. Achéron et Pyriphlégeton; *Quaest. in Genes.* IV, 234; « In terreno corpore, in Acheronte et Pyriphlegethonte concupiscentiarum. Hi sunt enim Tartarei domini. »

8. Sisyphe : *De Cherub.* 78 (I, p. 189). — Tantale : *De special. leg.* IV, § 81 V, p. 227; *De decalogo.* 28, § 149 (IV, p. 302); *Quis rer. div. heres.* 51, § 269 III, p. 61).

9. M. HEINZE (*Xenokrates.* 1892, p. 135 s.) a cru pouvoir expliquer aussi le

Philon dans ses commentaires a écarté ou voilé l'idée de la métempsycose, qu'il n'admettait point, mais celle-ci apparaît, en liaison avec l'explication pythagoricienne de l'Hadès, chez d'autres auteurs. Selon Servius, cette terre où nous vivons est regardée comme étant les enfers parce qu'elle est le plus bas des neuf cercles de l'univers : « la haute science des philosophes » enseigne que les âmes des bienheureux remontent aux cercles supérieurs, c'est-à-dire à leur origine première ; celles des méchants continuent à demeurer dans des corps *par des transformations diverses* et restent ainsi à jamais dans les enfers ¹.

Saint Hippolyte ², exposant la doctrine de Pythagore, explique un des « symboles », sortes d'énigmes où, suivant ses disciples, le Sage aimait à cacher des pensées profondes : « Si tu quittes ta demeure, n'y retourne pas, sinon les Érinyes, suppôts de la Justice, te poursuivront ³. » Ces symboles sont pour la plupart de vieux tabous populaires et la signification première de celui-ci est qu'en sortant de sa porte, on ne doit pas se retourner pour ne

mythe eschatologique de Plutarque *De genio Socratis*, p. 590 sq. comme s'appliquant au châtement des âmes sur cette terre, la naissance étant conçue comme une punition. La source du mythe serait Posidonius. Mais « l'abîme » dont parle Plutarque (p. 590 c) n'est point la terre, mais l'atmosphère, la zone sublunaire, où s'agitent les éléments et où sont purifiées les âmes (cf. Norden, *Vergil Aeneis Buch VI*, 1903, p. 23 ; pour les βρέφη, *ibid.*, p. 41 ; pour les ζῷα, Proclus, *In Remp.* II, 327, 21 ss. Kroll.). Il n'est pas certain que Posidonius ait admis la métempsycose (Rohde, *Psyche*, II³, 325).

1. Servius, *Aen.* VI, 127 : « ...secundum philosophorum altam scientiam qui prehenderunt bene viventium animas ad superiores circulos i. e. ad originem suam redire... male viventium diutius in his permorari corporibus permutatione diversu et esse apud inferos semper. » Cf. Servius, *Aen.* VI, 439, 477, 596 et Schmekel, *Philos. der Mittleren Stoa*, 1892, p. 127.

2. Hippolyte, *Adv. haeres.* VI, 26, p. 153 Wendl.

3. Ἐκ τῆς ἰδίης ἐκ ἀποδημίας μὴ ἐπιστρέφουσι δὲ μή, Ἐρινύες Δίκης ἐπίκουροι σὺ μετέλευσοντα. Comme l'a noté Dieterich (*Nekyia*, p. 220), ce symbole s'inspire d'un mot d'Héraklité (Diels, *Vorsokratiker*, I³, p. 96, fr. 94) auquel sont empruntés les mots Δίκης ἐπίκουροι, mais cette adjonction fait défaut dans la forme primitive de l'interdiction (Diogène Laërce VIII, 18 ; Porphyre, *Vit. Pyth.* 42 ; Jamblique, *Protr.* XXI, p. 107, 14 ; 114, 29 ss. Pist.). Ce symbole, comme plusieurs autres, a été reproduit par Hippolyte d'après une œuvre apocryphe, attribuée au médecin Androcyde, par un Pythagoricien de l'époque alexandrine (Diels, *op. cit.* I³, p. 281, C, 6). Hippolyte l'a connue peut-être par l'intermédiaire d'Alexandre Polyhistor Περὶ Πυθαγορικῶν συμβόλων (Clem. Alex., *Strom.* I, 358 P.). C'est au Pseudo-Androcyde que remonte l'interprétation donnée par le polémiste chrétien, laquelle se retrouve chez Diogène et chez Porphyre. — M. Delatte qui s'est occupé avec fruit des préceptes pythagoriciens (*Études sur la litt. pythag.*, 1915, p. 285 ss.) exprime sous réserves l'hypothèse que les données d'Hippolyte dériveraient d'Anaximandre le jeune, celles des autres écrivains, d'Androcyde, mais leur source commune et par conséquent le symbolisme dont elles sont l'expression devraient alors remonter au v^e siècle av. J.-C. Il est plus prudent de le regarder comme un produit des spéculations alexandrines. — Cf. p. 235, note 3.

point donner prise aux esprits qu'on laisse derrière soi¹. Mais ce n'est point ainsi que l'entendaient les Pythagoriciens. Pour eux, la demeure est le corps, les Érinyes sont les passions, et lorsque l'âme est sortie du corps, elle ne doit pas désirer y rentrer, autrement les passions l'y emprisonnent. C'est, remarque Hippolyte, une allusion à la métempsycose, et il ajoute que, selon Pythagore, « l'âme devient mortelle, si elle est dominée par les Érinyes, c'est-à-dire les passions, immortelle, si elle échappe aux Érinyes ou aux passions² ». La ressemblance de cette observation avec les passages cités de Philon saute aux yeux. De même que, suivant les vieilles croyances, l'âme enfermée dans le tombeau souffrait et périssait si elle n'était point sustentée par des sacrifices, de même l'âme captive dans le corps, qui est sa sépulture, peinait et mourait si elle ne gardait pas sa pureté et s'abandonnait au dérèglement. Les Furies, qui la brûlaient de leurs torches et la frappaient de leurs fouets, étaient les vices, selon le symbolisme philosophique³. On spécifiait même qu'elles représentaient trois péchés capitaux : la colère, l'avarice et la luxure⁴. La Justice, (Δίκη), maîtresse des Érinyes, était, selon la croyance grecque partagée par les anciens Pythagoriciens, la déesse qui avec ses auxiliaires châtie les pécheurs dans le monde souterrain ; mais les « théologiens » l'avaient transformée en une divinité cosmique qui, siégeant dans le Soleil, voit tous les crimes et les punit en ce monde à l'aide des Furies⁵.

L'allégorie rapportée par Hippolyte, qui n'a fait que reproduire une explication traditionnelle de l'école, nous permet de saisir le véritable sens d'un texte important, qui ne paraît pas avoir été

1. Cf. RODE, *Psyche*, II⁴ p. 86 note ; SAMTER, *Geburt, Hochzeit und Tod*, 1911, p. 148.

2. Δύνασθαι οὖν, φησί, ποτὲ τὴν ψυχὴν καὶ θνητὴν γενέσθαι ἂν ὑπὸ τῶν Ἐρινύων κρατῆται, τοῦτ' ἐστὶ τῶν παθῶν, καὶ ἀθάνατον, ἂν τᾶς Ἐρινῶς ἐκφύγῃ, ἃ ἐστὶ πάθη.

3. Cf. NORDEN, *op. cit.*, p. 332 à propos des « Euménides » de Varron. Philon parle des êtres vicieux οἷτινες ἀπροσόνης καὶ ἀκολασίας καὶ δειλίας καὶ ἀδικίας καὶ ἄλλων ἀμωθήτων κηρῶν γέμουσιν.

4. LACTANCE, *Inst. div.*, VI, 19, 4 : Tres sunt affectus qui homines in omnia facinora praecipites agunt : ira, cupiditas, libido. Propterea poetae Furiae tres esse dixerunt. Cf. Servius *Aen.*, VI, 439 : « Qui altius de ratione mundi quaesiverunt dicunt intra novem hos circulos mundi inclusas esse virtutes, in quibus et iracundia sunt et cupiditates, de quibus tristia nascitur, id. est Styx (cf. *supra*, note 8). Pour Lucrèce, III, 1011 s. les Furies sont le remords.

5. Périclioné la Pythagoricienne dans Stobée. *Ecl.* IV, 25, 50 (t. IV, p. 631, 15 Hense) : celle qui méprise ses parents ὑπὸ τε ἀνθρώπων μιτέεται, καὶ ὑπὸ γῆν μετὰ τῶν ἀσεβέων ἐν τουτέων τῷ γόρῳ δι' αἰῶνος κακοῖσι ἰαπτομένη ὑπὸ Δίκης καὶ τῶν ἔνερθε θεῶν οἱ τουτέων ἐπισκοποὶ ἐτάγησαν τῶν περχυμάτων. Cf. Orph. *Hymne* LXII, 1 ss. ; cf. Demosthen. XXV, 11 ; Dieterich, *Nekyia*, 139. — Comparer Proclus *Hymne* I au Soleil, 35 ss. et *In Timaeum* I, p. 31, 20 Diehl (cf. *infra*, n° 29).

exactement compris jusqu'ici. Diogène Laerce nous a conservé un résumé du système pythagoricien, tel que l'avait exposé, d'après les livres de la secte, Alexandre Polyhistor — un contemporain de Lucrèce — et il y indique en quelques phrases quelle est la destinée des âmes : Hermès, le dieu psychopompe conduit celles qui sont pures vers le Très Haut (εἰς τὸν Ἰψίστον)¹ ; celles qui sont impures « ne peuvent s'approcher ni des premières, ni l'une de l'autre, mais elles sont liées par les Érinyes² de liens qu'elles ne peuvent briser ». Ces derniers mots que Diogène a transcrits sans probablement en saisir la portée deviennent parfaitement clairs si on les rapproche des textes cités plus haut. La vieille croyance mythique que les criminels sont enchaînés dans les enfers, comme des condamnés isolés du monde, a été interprétée selon le symbolisme de l'école : les Furies enferment le méchant dans sa prison charnelle et ses passions l'y rendent odieux aux puissances du ciel et à ses semblables³. Le même symbolisme se retrouve encore dans un hymne où Proclus souhaite que les Πουναί ne retiennent pas « dans les liens de la vie » son âme « tombée dans les flots d'une affreuse génération et ne lui infligent pas les châtiments de Dikè »⁴.

Les écrits hermétiques, qui sont remplis d'idées empruntées au pythagorisme alexandrin, nous permettent de mieux nous rendre compte de la relation établie entre la doctrine de l'Hadès terrestre et l'ensemble du système eschatologique. Le Αἰγρος τέλειος distingue trois classes de démons⁵ : les démons vengeurs

1. Sur le sens de ce nom, cf. Pauly-Wissowa, *Realencyclop.*, s. v. Hypsistos.

2. Diog. Laert. VIII, 31 : Τῆς δ' ἀκαθάρτου (ψυχῆς) μητ' ἐκείναις πελάζειν, μητ' ἀλλήλαις, δεῖσθαι δ' ἐν ἀρρήτοις δεσμοῖς ὑπ' Ἐρινύων. L'interprétation allégorique appliquée à tous les pécheurs se rattache en particulier aux mythes de Pirithoüs et de Thésée, qui auraient été enchaînés par les Érinyes Cf. Dieterich, *Nekyia*, p. 58 et 92. Comparer les *Orac. Sibyll.*, II, 288 : ἐν πυρίαις ἑλέσσασιν δεσμοῖς ἀρρήκτοισι περιτρίξαντες.

3. Cf. Maxim. Tyr. XXXV c. 8 (p. 412 Hobein) : Ἀσπονδος ἡ ψυχὴ μένει, ἐχθρά, σκωθρωπῆ· ταῦτα αἱ Πουναί, ταῦτα αἱ Ἐρινύες.

4. PROCLUS, *Hymne*, V, 10 ss. : Μὴ κρυερῆς γενέθλης ἐνὶ κόμασι πεπρωκοῦσαν | ψυχὴν οὐκ ἐθέλουσαν ἐμὴν ἐπὶ δῆρον ἀλᾶσθαι, | Πουναί τις κρυέεσσα βίου δεσμοῖσι πεδύσῃ. Cf. *Hymne* I, 37 ss. : Ποινῶν δ' ἀπάνευθε φυλάσσοι, κρηόνων θεῶν ὄμμα Δίκης. Comparer l'oracle rendu à Apollonius de Tyane (Philostate, VIII, 31, 4) : Ἀθάνατος ψυχῆ... ἢ μετὰ σῶμα μακρυθὲν, αἶ' ἐκ δεσμῶν θεοῦ ἔπρος, | βηριδίως προθοροῦσα κεράννεται ἔξει κόρυφι. Ces « liens du corps » étaient selon les Pythagoriciens les artères, les veines et les nerfs, comme le dit Alexandre Polyhistor dans le même passage (Diog. Laert. VIII, 31).

5. Iambus, *De Mensib.* IV, 32 (p. 90 Winsch.) : Ὁ Αἰγρόπιος Ἑρμῆς ἐν τῷ λόγῳ τῷ καλουμένῳ τέλειῳ φησὶ τοὺς μὲν τιμωροὺς τῶν θαμνῶν ἐν αὐτῇ τῇ ὕλῃ παρόντας τιμωρεῖσθαι τὸ ἀνθρώπειον κατ' ἄξιον. Cf. *ib.* IV, 149 (p. 167, 15) ; Ps. Apul., *Ascl.*

(τιμωροί), siégeant dans la matière, châtient les humains comme ils le méritent ; les démons purificateurs (καθαριτικοί) épurent les âmes qui s'élèvent à travers l'atmosphère et passent par les zones de la grêle et du feu, que les poètes appellent le Tartare et le Pyriphlégéthon ; enfin les démons sauveurs (σωτηρικοί), placés près de la lune, assurent le salut des âmes bienheureuses, car la sphère de la lune pour les Pythagoriciens est la limite entre le monde des dieux et des élus et celui des mortels. Cette doctrine se rapproche de celle de Lucrèce en ce qu'elle n'admet pas l'existence d'un enfer souterrain et place sur cette terre les supplices des âmes coupables, mais elle s'en écarte, semble-t-il, en ce que l'exécution du châtiment est confiée à des démons. Mais la différence est plus apparente que réelle, car les démons, explique ailleurs Hermès¹, pénètrent à la naissance dans l'âme et la torturent pendant qu'elle est unie à la chair. L'identité fondamentale des croyances hermétiques et du système pythagoricien apparaîtra immédiatement si on lit ce passage² : « L'âme après avoir été délivrée de son corps, si elle a soutenu le combat de la piété, devient une pure raison, mais l'âme impie demeure dans sa propre substance et, se châtiant elle-même, recherche un corps terrestre. »

De cet ensemble de témoignages se dégage la conclusion que le symbolisme dont Lucrèce s'est fait l'interprète poétique remonte au moins jusqu'au pythagorisme de l'époque alexandrine. L'ancienne école l'a-t-il déjà connu ? On ne peut l'affirmer, et c'est même peu probable, mais certaines allégories que nous trouvons répétées par les écrivains de l'Empire, ont une origine fort reculée³. Nous savons par Platon que les Pythagoriciens de son temps interprétaient déjà le mythe des Danaïdes portant de l'eau dans un crible, qui se vide à mesure qu'on le remplit, comme un emblème des âmes insatiables qui, s'abandonnant à des désirs sans frein, ne sont jamais repues de jouissances⁴.

28. — Sur les δαίμονες τιμωροί; cf. Plut., *De defectu orac.* p. 417 B; Héliodore, VIII, 9 (p. 231, 9 Bekker); Chalcidius, *In Timaeum*, 135 et Joseph Kroll, *Lehren des Hermes Trismegistos*, 1914, p. 82, 89 s.; 408.

1. KROLL, *op. cit.*, p. 80 s.; 88.

2. ΗΕΡΜΗΣ ΤΡΙΣΜ., Κλεις; c. 10 (p. 79, 15 Parthey): « Ἡ ψυχὴ μετὰ τὸ ἀπλλαγθῆναι τοῦ σώματος τὸν τῆς εὐσεβείας ἀγῶνα ἠγωνισμένη... ὅλη νοῦς γίνεται ἢ δὲ ἀπειρή; ψυχὴ μένει ἐπὶ τῆς ἰδίας οὐσίας ὑπεραυτῆς κολαζομένη καὶ γήινον σῶμα ζητοῦσα. »

3. Cf. p. 232, note 3 et ZELLER, *Philos. Gr.* I^o, p. 452.

4. PLATON, *Gorgias*, 493 B; cf. *Ariochus* 371 E; Diels, *Vorsokrat.* I^o, p. 315 (Philolaüs, fr. 13) et sur le développement de l'allégorie, Rohde, *Psyche*, I^o, p. 327 s. — Si les premiers germes de la doctrine postérieure peuvent ainsi être découverts chez les contemporains de Platon, je ne crois pas qu'on puisse avec Heinze (*Xenokrates*, p. 136) attribuer la doctrine elle-même à ce philosophe, pas plus qu'aux

Il est intéressant de constater que le même symbole se retrouve, exprimé avec des nuances diverses, chez Lucrèce ¹ et dans d'autres auteurs postérieurs ² et que le supplice des Danaïdes est aussi figuré dans la basilique de la Porta Maggiore comme sur certains tombeaux romains ³. La théorie qui prétendait ajuster les vieilles fables du royaume de Pluton à une conception nouvelle de la nature de l'âme et de ses migrations fut rattachée ainsi à d'antiques apologues moraux de l'école pythagoricienne ⁴, et l'on finit, en l'attribuant aux « théologiens » orphiques, par lui donner l'autorité d'une révélation et une antiquité vénérable autant que mensongère.

Les Épicuriens pouvaient aisément adopter un symbolisme, qui aboutissait, comme le voulaient leurs propres principes, à nier la réalité des supplices infernaux. Les Pythagoriciens, comme eux, opposaient la révélation qu'ils prétendaient apporter aux lugubres mensonges inventés par les poètes et se flattaient de délivrer l'humanité de vaines terreurs.

*O genus attonitum gelidae formidine mortis!
Quid Stygia, quid tenebras et nomina vana timetis,
Materiem vatum, falsique pericula mundi?*

Ces vers ne sont pas de Lucrèce, comme on pourrait le croire, ils sont mis par Ovide ⁵ dans la bouche de Pythagore lui-même, exposant la métempsycose. Car c'est celle-ci que les disciples du Maître substituaient aux fables des poètes. Le Pseudo-Timée de Locres, qui paraît avoir écrit au 1^{er} siècle av. J.-C., loue Homère d'avoir soumis les criminels à des châtiments sans merci dans l'Hadès souterrain, parce que ces salutaires fictions pouvaient détourner du mal les âmes que la vérité n'aurait pas suffi à maintenir dans la bonne voie, et cette vérité, qu'il fait con-

Orphiques de son temps, qui ont cru, comme lui, à un châtimement des impies dans un Tartare souterrain et ont combiné cette tradition des supplices infernaux, avec le dogme de la réincarnation; cf. Rohde, *Psyche* II, p. 275, n. 1.

1. Lucrèce, III, 1003 ss. et les notes de Heinze, cf. III, 935; VI, 17 ss.

2. Nonnex, *l. c.*, p. 332.

3. Le tableau figure dans la basilique souterraine est encore inédit (cf. *Revue Archéol.* VIII, 1918, p. 68). Il est analogue aux peintures aujourd'hui détruites, qui ornaient la voûte d'un tombeau romain. Le même sujet se retrouve sur des sarcophages. Cf. Jahn, *Ein römisches Deckengemälde* dans *Ber. Ges. Wiss. Leipzig*, 1869, p. 5 s.

4. Cf. *supra*, p. 232. — Le symbole, que rapporte Hippolyte, paraît bien avoir été combiné par son rédacteur, quel qu'il soit, avec l'idée orphique d'une Diké assise près du trône de Zeus et qui surveille les actions des hommes. (*Orph., Hymne*. LXII et Démosthène, XXV, 11.)

5. Ovide, *Mét.* XV, 153 ss.

naître ensuite, est une forme de la transmigration ¹. Il est très vraisemblable que le subterfuge théologique par lequel on supprimait les enfers, tout en prétendant les conserver, fut une concession faite par l'école pythagoricienne au rationalisme de la période alexandrine, où Péripatéticiens, Stoïciens, Épicuriens niaient tous, pour des motifs différents, que l'âme pût descendre dans le sein de la terre.

*
*
*

A quelle source Lucrèce a-t-il puisé ses allégories de l'Hadès ? Il n'est pas possible de la déterminer avec certitude, mais une conjecture me paraît offrir au moins une grande vraisemblance. Le troisième chant n'est pas le seul où l'on puisse constater chez le poète latin la connaissance des doctrines pythagoriciennes. Au début même de son œuvre, il rappelle, on s'en souviendra, la vision qui formait le prélude des Annales d'Ennius. Homère apparaissait à celui-ci pour lui apprendre qu'il s'était réincarné en sa personne et profitait de ce cas particulier pour lui exposer doctement la théorie de la métempsychose ². Ennius parlait selon Lucrèce ³ des « temples de l'Achéron » :

*quo neque permaneant animae, neque corpora nostra,
sed quaedam simulacra modis pallentia miris.*

Les interprètes modernes de Lucrèce n'ont pas remarqué, croyons-nous, qu'il rapportait ici avec précision une croyance de certains Pythagoriciens, celle que le « pâle simulacre » des morts, c'est-à-dire l'εἰδωλον habite les enfers, tandis que leur âme monte au ciel. Ainsi se résout très naturellement une énigme qui avait embarrassé les philologues. On se demandait comment l'âme d'Homère pouvait venir annoncer à Ennius que cette même âme avait passé en lui ⁴. Non, c'est l'ombre qui se montre en songe et instruit le poète latin de ce qu'est devenue l'âme autrefois jointe à elle.

Comment les Néopythagoriciens justifiaient-ils cette distinction que n'a pas connue la doctrine de l'ancienne école ? On sait que ces philosophes regardaient les poèmes homériques comme des livres sacrés et y cherchaient des témoignages scripturaires en faveur de leurs propres spéculations. Or, la *Nékylia* de l'Odys-

1. TIMÉE, p. 104 D ; cf. SCHMEKEL, *Mittlere Stoa*, p. 435.

2. Pauly-Wissowa, *Realenc.*, s. v. Ennius, col. 2604.

3. LUCRÈCE, I, 122 s.

4. ETTIG, *Acheruntica* dans *Leipziger Studien*, XIII, 1891, p. 344, n. 2.

sée plaçait l'ombre d'Héraklès dans l'Hadès, mais des vers, interpolés par quelque théologien d'un âge postérieur, ajoutaient que lui-même (αὐτός), c'est-à-dire la véritable personne du héros, se réjouissait dans l'Olympe avec les Immortels ¹. Une scholie fait remarquer que ce passage implique une distinction en trois éléments σῶμα, εἶδωλον, ψυχή, qui est étrangère à Homère, et cette scholie remonte très probablement à Aristarque, qui fut le contemporain d'Ennius ². Mais les Pythagoriciens, que la critique philologique n'embarrassait guère, s'autorisèrent de cette interpolation de la *Nekyia* homérique pour affirmer que l'εἶδωλον et l'âme gardaient l'un et l'autre une vie particulière; seulement pour eux l'Hadès est cette terre et l'atmosphère voisine qui est remplie d'ombres désincarnées. La croyance qu'ils attribuaient ainsi au Père de la poésie grecque était née probablement à Alexandrie, où Aristarque apprit à la connaître, sous l'influence de la foi égyptienne en la survivance du *ká*, du « double » de la personne distinct de son âme ³. L'appui que les vers de l'Odyssee donnaient à cette doctrine eschatologique assura la durée de celle-ci, et l'on voit les Néoplatoniciens s'évertuer de la mettre d'accord avec leur propre psychologie, lorsqu'ils sont amenés à citer ces vers ⁴. Particulièrement remarquable est un passage où Plotin, qui suit probablement ici le Pythagoricien Numénius ⁵, se pose la question de savoir si l'âme peut se rendre dans l'Hadès, qu'il définit comme « un lieu pire » (χείρων τόπος) sans préciser sa situation. Sans doute, répond le philosophe, puisqu'elle a pu descendre sur la terre où se trouve le corps. De même, lorsque le corps n'existera plus, si elle ne s'arrache pas à l'εἶδω-

1. HOMÈRE, *Od.* λ, 601: Τόνδε μετ' εἰσενόησα βίην Ἡρακληΐην, | εἶδωλον αὐτὸς δὲ μετ' ἀθανάτοισι θεοῖσι | τέρπεται ἐν θαλίῃσιν καὶ ἔχει καλλίσφυρον Ἥβην. Les vers d'Homère semblent avoir inspiré ceux d'Ovide, *Fastes*, III, 701: « Ipsa (*Vesta*) virum (*Caesarem*) rapui, simulacraque nuda reliqui. | Quae cecidit ferro Caesaris umbra fuit. | Ille quidem caelo positus Iovis atria vidit. » — Sur l'interpolation homérique, cf. Rohde, *Nekyia* dans *Rhein. Mus.*, L, 1895, p. 625 s. et *Psyche*, I⁴, p. 60. Il y avait ainsi en réalité dans Homère une contradiction que Lucien tourne en ridicule (*Dial. mort.*, 16).

2. Schol. *Odys.* λ, 602: Ὅτι εἰς τρία διαίρει εἰς εἶδωλον, σῶμα, ψυχὴν· τοῦτο δὲ οὐκ οἶδεν ὁ ποιητής. Cf. Rohde, *Nekyia*, p. 626.

3. MASPERO, *Etudes de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, I, p. 77, 91, 388, 406.

4. PLOTIN, *Enn.* I, 1, 12; IV, 3, 27; Proclus *In Hesp.* I, p. 120, 12 ss.; 172, 12 ss. KROLL. Cf. Servius *Aen.* IV, 654 qui renvoie aussi à Homère.

5. *Enn.* VI, 4, 16. Le début du paragraphe, après avoir mentionné la κάθοδος et l'ἀνοδος périodiques des âmes et la métempsychose, ajoute : Ταῦτα γὰρ παρὰ τῶν πάλαι περὶ ψυχῆς ἀριστά περιλοσοφηκότων παρειλίφαμεν. allusion manifeste aux Pythagoriciens, et en particulier, sans doute, au traité Περὶ ἀσθασιᾶς ψυχῆς de Numénius, qui fut beaucoup lu et commenté dans l'école de Plotin.

λον, elle va là où va l'εἰδωλον. Si au contraire la sagesse a entièrement délivré cette âme de la matière, l'εἰδωλον se rend seul dans l'Hadès, mais elle-même, grâce à sa pureté, s'élève dans le monde intelligible ¹.

Parmi les Latins, Ennius n'est point seul à mentionner la division tripartite de l'âme. Comme le note le scholiaste de Vérone ², Virgile paraît bien s'en être souvenu lorsqu'il fait dire à Énée sur le tombeau d'Anchise :

.....*Salvete recepti
nequiquam cineres animaeque umbraeque paternae.*

Pline l'ancien y fait encore plus clairement allusion dans le passage célèbre où il combat avec véhémence la foi à la vie future ³ : *Quae malum ista dementia est iterari vitam morte? Quaeve genitis quies unquam, si sublime sensus animae manet, inter inferos umbrae?* Les inscriptions font aussi mention de cette division en trois éléments ⁴, et l'érudition de Servius nous fournit des indications très précises sur la théorie philosophique, qui avait cherché à concilier ainsi la croyance aux enfers avec celle à une immortalité céleste : l'homme est composé de trois parties, d'une âme, qui est venue d'en haut et remonte à son lieu d'origine, d'un corps, qui disparaît dans la terre, et d'un simulacre, qui, formé à l'image de ce corps, gagne les enfers ⁵. En effet, à la mort, il se détachait du cadavre, croyaient les Pythagoriciens, un εἰδωλον, qui lui ressemblait parfaitement ⁶. Ces enveloppes subtiles se mouvaient en foule dans les airs et c'étaient elles qui se montraient dans les rêves et dans les évocations. C'est pourquoi Ennius

1. Εἰ δὲ παντελῶς λύσσει φιλοσοφία, κἄν ἀπέλθοι τὸ εἰδωλον εἰς τὸν χεῖρω τύπον μόνον, αὐτὴ δὲ καθαρῶς ἐν τῷ νοητῷ οὐδένοσ ἐξηστ,μένου αὐτῆς.

2. VINO., *Aen.*, V, 81 ; cf. *Scholia Veronensia* (Thilo et Hagen, III, p. 432) : « In tria hominem dividit, animam quae in caelum abit, umbram quae ad inferos, corpus qu[od traditur] sepulturae. Cf. *infra* note 5.

3. PLIN., *Hist. Nat.* VII, 55, § 90.

4. ВУСЧЕЛВА, *Carm. epigr.* 1339 (Rome) : « Perpetua sine fine domos mors, incolit atra | Aeternosque levis possidet umbra lares | Vita subit caelum, corpus tellure tenetur. CIL XIII, 1568 (Aquitaine) : « Salvete recepti | cari iterum cineres, animaeque umbraeque tuae nunc » (imité de Virgile, *I. c.*). Comparer Büch. 1559 : « Animus sanctus cum marito st, anima caelo reddita est. »

5. SERVIVS, *Aen.* IV, 654 : « Valde enim quaeritur apud philosophos quid sit illud quod inferos petat. Nam tribus constamus : anima, quae superna est et originem suam petit [cf. p. 232, n. 1], corpore, quod in terra deficit, umbra... Deprehenderunt esse quoddam simulacrum quod ad nostri corporis effigiem fictum inferos petit, et est species corporea quae non potest tangi, sicut ventus. »

6. DIOG. LAERTIUS VIII, 31 : Πλάτωνα ἐν τῷ αἴρῃ ὁμοίαν τῷ σώματι. Cf. Plut. *De fac. Junae* 30, p. 945 A ; cf. Luc. *Hist. ver.* II, 4 ; Proclus, *In Tim.* I, 290, 10 ; II, 327 ss. Diehl.

représentait l'apparence (*species*) d'Homère, sortant des « temples de l'Achéron » pour lui révéler les mystères de la nature ¹.

On voit combien Ennius, dont Lucrèce se fait l'écho, avait fidèlement exprimé l'eschatologie pythagoricienne. Or, nous l'avons dit, il développait au début de ses *Annales* la doctrine de la métempsycose, et il paraît avoir repris encore le même thème dans une de ses satires intitulée « Épicharme ». Il est naturel de croire qu'à ce propos il avait parlé de la signification véritable des supplices infernaux, puisque cette théorie était un complément du système de la transmigration des âmes. Nous sommes ainsi amenés à supposer que la source de Lucrèce, dans le passage qui nous a longuement occupés, était le vieux poète épique interprète de Pythagore.

Le morceau qui suit immédiatement ce passage nous apporte une confirmation indirecte mais frappante du résultat auquel nous avons abouti. On y trouve d'abord cité un vers, puis employée une expression qui sont des emprunts certains aux *Annales* d'Ennius ². Lorsqu'il composait ce développement nouveau, Lucrèce avait encore en tête le poème, qui lui avait, croyons-nous, inspiré toutes les allégories qui précèdent.

Franz CUMONT.

1. Les Néopythagoriciens ne plaçaient plus, comme l'ancienne école, les enfers dans le sein de la terre, mais dans la partie inférieure des neuf cercles du monde, c'est-à-dire entre la terre et la lune. Peut-être le mot *permaneat* dont se sert Lucrèce et qu'on a voulu corriger en *perveniant*, a-t-il été choisi à dessein par Ennius, puisque les *simulacra* continuaient à séjourner dans l'atmosphère sans être enterrés comme le corps, ni transportés au ciel comme l'âme. Une transformation postérieure de la doctrine rapportée par Ennius produisit la théorie, exposée par Plutarque (*l. c.*) suivant laquelle l'*εἰδωλον*, uni au *νοῦς*, s'élève vers la lune, où il se dissout, et laisse la raison pure, dépouillée de cette enveloppe matérielle, monter vers le soleil.

2. Lucr., III, 1025 : « Postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit » (= Ennius, *Ann.*, 150) ; 1035 : « ... famul infimus esset » (= Ennius *Ann.*, 317). Ces emprunts ont été déjà notés par Munro, comme me l'a fait observer l'abbé Lejay à qui j'avais soumis cet article peu de semaines avant qu'il nous fût ravi. Dans le même passage *Scipiadas* vient probablement aussi d'Ennius.

REMARQUES SUR LES *SUPPLIANTES* ET LE *PROMÉTHÉE* D'ESCHYLE

La date des *Suppliantes* d'Eschyle n'est pas établie d'une manière rigoureuse. Il faut reconnaître, avec M. Maurice Croiset, que la structure même de la pièce paraît en attester l'ancienneté relative¹ ; mais il me semble qu'on tend à exagérer cette ancienneté². M. v. Wilamowitz-Moellendorff juge cette tragédie si différente de toutes celles qui nous ont été conservées que, pour expliquer cette différence, il la croit antérieure à 480³. Avant lui, G. Müller, dans une dissertation d'incontestable valeur, n'hésitait pas à la placer vers 493 ou même 495⁴. Il ne tirait pas seulement argument des caractères dramatiques de la pièce, mais encore il recourait à de prétendues allusions historiques, lesquelles, comme toutes celles qu'on a voulu découvrir dans les *Suppliantes*, n'ont jamais convaincu que leur inventeur. L'avertissement est significatif. Pourtant je n'hésite pas à m'appuyer sur une raison de même ordre pour tenter de démontrer que la pièce ne peut avoir été composée avant 480.

On a remarqué depuis longtemps que, dans les *Suppliantes*, les Égyptiens étaient peints sous des couleurs à la fois odieuses et ridicules⁵. S'ils étaient traités seulement de « mangeurs de papyrus » et de « buveurs de vin d'orge »⁶, on y pourrait voir

1. Dans son étude sur le second acteur chez Eschyle (*Mémoires présentés par divers savants à l'Acad. des Inscr.*, 1^{re} série, t. X, 1893, p. 193-215), M. M. Croiset déduisait déjà de la structure de la pièce une « évidence morale » en faveur de son ancienneté (p. 195). Il soutient la même opinion dans l'*Histoire de la Littérature grecque*, III (3^e éd.), p. 183.

2. Notons toutefois que Wecklein n'a pas renoncé à faire descendre les *Suppliantes* jusque vers 465 (*Berl. philol. Wochenschr.*, 1910, col. 738-739). — W. Nestle, *Neue Jahrbh.*, XIX (1907), p. 227, note 7, suppose une date postérieure au premier voyage en Sicile parce qu'Eschyle a connu les doctrines orphiques dans ce pays et que la couleur orphique est très marquée dans la pièce (?).

3. *Aischylos, Interpretationen* (Berlin, 1914), p. 240.

4. *De Aeschyli Supplicum tempore atque indole* (Halle, 1908), p. 66.

5. La remarque est déjà faite par J. G. Droysen, dans sa traduction d'Eschyle, dont la 2^e édition date de 1842, p. 573. Il en conclut que la pièce ne peut avoir été écrite à l'époque où les Athéniens soutenaient les Égyptiens révoltés contre les Perses (462/1-459).

6. V. 761 et 953.

des railleries traditionnelles entre populations voisines, de mœurs fort différentes. Mais il y a plus : ce sont des barbares impudents et impies, le héraut qui les représente déborde d'ὕβρις; les dieux d'Argos n'existent pas pour lui; il profane leurs autels; il viole les lois de l'hospitalité'. L'intention du poète est donc incontestable. Et voici enfin une indication précise qui vaut d'être retenue : les Danaïdes s'adressent à leur père en ces termes (v. 744 et suiv.) :

ἔξῳλές ἐστι μάργον Αἰγύπτου γένος
 μάργης τ' ἀπληστον : καὶ λέγω πρὸς εἰδότα.
 Δοριπαγεῖς δ' ἔχοντες κυκνώπιδος
 νῆας ἔπλευσαν ὧδ' ἐπιτυχεῖ κότῳ
 πολεῖ μελαγχλίμῳ σὺν στρατῶ.

C'est une race pernicieuse et insolente que celle d'Aigyptos; elle est insatiable de combats; je le dis à quelqu'un qui le sait bien. Portés sur leurs robustes vaisseaux à la sombre carène, ils ont vogué vers vette terre pour satisfaire leur ressentiment, avec une noire et nombreuse armée.

L'expression : καὶ λέγω πρὸς εἰδότα souligne l'intention. Selon M. v. Wilamowitz, le chœur rappelle à Danaos les combats que lui-même et ses filles eurent à soutenir sur les bords du Nil contre les fils d'Aigyptos; mais ces combats sont hypothétiques². En fait l'allusion passe, si je puis dire, par-dessus la tête de Danaos et s'adresse au public athénien : elle lui rappelle non un fait légendaire, mais un épisode récent de son histoire, la participation des Égyptiens à l'expédition de Xerxès.

Eschyle lui-même et Hérodote nous renseignent sur cette participation. On lit au début des *Perses* (v. 33 et suiv.) :

ἄλλους δ' ὁ μέγας καὶ πολυθρέμμων
 Νείλος ἔπεμψεν Σουσικάνης,
 Πηγαστάγων Αἰγυπτογένης,
 ὃ τε τῆς ἱερᾶς Μέμφιδος ἄρχων
 μέγας Ἀρσάμης, τάς τ' ὠγυγίους
 Θήβας ἐφέπων Ἀριόμαρδος
 καὶ ἔλειοβάται νῶν ἐρέται
 δεινοὶ πλῆθός τ' ἀνάρθρωμοι.

1. Voir toute la scène entre Pélasgos et le héraut égyptien, v. 911 et suiv.

2. *Interpretationen*, p. 15. L'hypothèse est liée à la conception que Wilamowitz se fait de l'idée maîtresse de la pièce : les fils d'Aigyptos se seraient emparés de Danaos et de ses filles par la violence, à la suite de combats. Je ne puis me rallier à cette théorie. (Elle est acceptée par M. Mazon dans l'édition d'Eschyle qu'il vient de publier.)

Le large Nil aux flots nourriciers a envoyé aussi des soldats : Sousikanès, Pégastagon l'Égyptien, et le chef de la sainte Memphis, le grand Arsamès, et Ariomardos qui commandait dans l'antique Thèbes, et les habitants des marais de l'Égypte, rameurs habiles, multitude innombrable.

Selon Hérodote, l'armée navale de Xerxès comptait deux cents vaisseaux égyptiens; c'était le plus fort contingent après celui des Phéniciens. La plupart des vaisseaux fournis par les provinces maritimes avaient des rameurs indigènes, mais des *épi-bates* perses. Au contraire, on avait recruté en Égypte une infanterie de marine, cuirassée, armée de longs coutelas, qui fut adjointe à l'armée de terre sans doute après la bataille de Salamine. Nous ne savons à peu près rien du rôle de l'escadre égyptienne en cette bataille. Mais, dans les combats d'Artémision, elle s'était particulièrement distinguée; elle avait infligé de lourdes pertes aux Grecs, entre autres aux Athéniens, qui avaient été fort maltraités dans ces journées ¹.

Ces renseignements, trop claisemés sans doute, justifient peut-être l'hypothèse que j'ai formée. Les « robustes navires à la noire carène », la « noire et nombreuse armée » que décrivent les vers des *Suppliantes* cités ci-dessus, n'appartiennent pas à un passé lointain et mythologique. Un autre passage de la tragédie prend alors une valeur nouvelle : Danaos y signale l'arrivée de la flotte ennemie (v. 713 et suiv.) :

ικεταδόκου γὰρ τῆσδ' ἀπὸ σκοπῆς ὄρω
 τὸ πλοῖον· εὖστημον γὰρ· οὐ με λανθάνει
 715 στολμοί τε λαίφους καὶ παραρρύσεις νεώς
 καὶ πρῶρα πρόσθεν ὄμμασι βλέπουσ' ὀδόν,
 οἶακος εὐθουτῆρος ὑστάτου νεώς
 ἄγαν καλῶς κλύουσα, τοῖσιν οὐ φίλη.
 Πρέπουσι δ' ἄνδρες νῆιοι μελαγχίμοις
 720 γυίοισι λευκῶν ἐκ πεπλωμάτων ἰδεῖν,
 καὶ τᾶλλα πλοῖα πᾶσά θ' ἤ ἐπικουρία.
 εὐπρεπτος

1. Sur tous ces détails, cf. *Herod.*, VII, 89; VIII, 17; IX, 32. Le rôle des Égyptiens à Salamine demeure indéterminé; la seule indication est donnée par Eschyle, *Perses*, v. 310 et suiv., où l'on signale un chef égyptien mort dans la lutte. Voir les hypothèses de Tarn, *The Fleet of Xerxes, Journ. of hell. Stud.*, 1908, p. 202 et suiv., en particulier, p. 221. — L'infanterie égyptienne fut débarquée, dit Hérodote, en rade de Phalère; on ne sait quand eut lieu ce débarquement.

Du haut de cette colline, asile des suppliants, j'aperçois le navire ; il est bien distinct et je ne m'y trompe point : voici l'édifice des voiles et les sabords matelassés de cuir et la proue dont les yeux regardent vers le rivage ; le gouvernail, de la poupe, en dirige la marche ; elle obéit trop docilement, menaçante pour nous. Les membres noirs des matelots contrastent avec la blancheur de leurs vêtements. Voici les autres navires, toute l'escadre en belle ordonnance.

Les Athéniens ont vu naguère apparaître ces navires sur la mer¹ ; ils ont naguère lutté contre ces équipages exotiques. Comme il arrive si souvent chez Eschyle, l'allusion à des événements contemporains ou tout récents traverse les vieilles légendes ; la pièce des *Suppliantes* est comme vivifiée par le frémissement des guerres médiques et le souvenir des luttes marines contre les Perses et leurs auxiliaires barbares.

Dès lors, les *Suppliantes* n'ont pu être représentées avant 478, car on ne peut croire qu'en 479, pas plus qu'en 480, aient été célébrées les Grandes Dionysies². Les *Perses* datent de 472 : si l'on admet, pour les raisons indiquées au début de cet article, l'antériorité des *Suppliantes*, on n'en pourra chercher la date qu'entre 478 et 473.

* *

Il m'a paru qu'au vers 742 des *Suppliantes*, la formule καὶ λέγω πρὸς εἰδότες avait un sens particulier. Elle se retrouve ailleurs dans l'œuvre d'Eschyle et n'est d'ailleurs point propre à ce poète³. Il serait illusoire de prétendre que partout la valeur en soit égale. Mais, en un passage du *Prométhée*, Eschyle l'a encore employée, comme il semble, à dessein, pour faire allusion non plus à un fait historique, mais à une légende connue de ses auditeurs. Prométhée prend la parole et s'adresse ainsi aux Océanides (v. 436 et suiv.) :

Μή τοι γλιθῆ δοκεῖτε μῆδ' ἀθροδία
 σιγῶν με· συννοία δὲ δάπτομαι κέαρ
 ἔρῶν ἐμκυτὸν ὄδε προυσελούμενον.
 Κάτιτοι θεοῖσι τοῖς νέοις τούτοις γέρα

1. Hérodote (II, 36,4) signale que les vaisseaux égyptiens n'étaient pas gréés comme ceux des autres nations.

2. Voir les justes remarques de P. Foucart, *Journal des Savants*, 1907, p. 476.

3. On la trouve déjà chez Homère ; cf. les exemples cités par Wecklein dans son édition de *Prométhée*, v. 441.

440 τίς ἄλλος ἢ γὰρ παντελῶς διώρισεν;
ἀλλ' αὐτὰ σιγῶ· καὶ γὰρ εἰδυίαισιν ἔν
ύμιν λέγοιμι.

N'attribuez pas mon silence à la fierté ni à une vaine arrogance; mais mon cœur est dévoré de tristes pensées quand je me vois traité avec cette ignominie. Et pourtant, n'est-ce pas moi, et nul autre, qui, pour ces nouveaux dieux, ai entièrement fixé leur part honorifique? Mais pourquoi en parler? Ce serait vous dire ce que vous savez.

Prométhée, désireux seulement de montrer les services qu'il a rendus aux hommes, se borne à définir brièvement ce que les dieux lui doivent : θεοῖς γέρα διώρισα. Or, aux vers 228 et suiv., il dit :

ὅπως τάχιστα τὸν πατρῶον ἐς θρόνον
καθέζετ', εὐθύς δαίμοσιν νέμει γέρα
ἄλλοισιν ἄλλα, καὶ διεστοιχίζετο
ἀρχήν.

Dès que Zeus fut assis sur le trône paternel, il assigna à chaque dieu sa part honorifique et fit la répartition du pouvoir.

Il y a apparente contradiction : Prométhée en un passage attribue à Zeus le rôle qu'il revendique pour lui-même en l'autre. Le scoliaste fournit une échappatoire : la prétention de Prométhée est légitime puisqu'il a été l'auxiliaire de Zeus dans la lutte contre les Titans (διὰ τὸ συμβλέσθαι Διὶ κατὰ τῶν Τιτάνων); c'est donc de lui, en dernière analyse, que les dieux tiennent leurs pouvoirs, et M. Wecklein appuie le scoliaste en donnant à παντελῶς un sens particulier : *si l'on va au fond des choses*. Après la lutte, Zeus distribue les charges; mais, en fait, le véritable distributeur n'est pas le nouveau maître des dieux, c'est le Titan qui a aidé à la victoire. Reconnaissons alors qu'Eschyle s'est exprimé d'une manière insolite et que l'exégèse de sa pensée ne va pas sans quelque heurt.

Je ne m'attacherai point à ces explications subtiles. Il ne faut pas oublier que le passage cité précédemment (v. 436 et suiv.) fournit un argument de valeur singulière à ceux qui supposent un remaniement du Prométhée ¹. Le premier vers ne laisse pas que

1. L'hypothèse du remaniement a été très vivement soutenue par Bethe, *Proleg. z. Gesch. des Theaters im Altertum*, p. 159 et suiv. Tandis qu'elle est écartée par H. Weil et Wilamowitz, W. Schmid, avec une assurance qui déconcerte, déclare que la pièce en son état actuel ne peut être l'œuvre d'Eschyle (Christ-Schmid, *Gesch. griech. Litteratur*, 6^e éd., p. 296).

de surprendre alors que Prométhée s'est déjà entretenu longuement avec les Océanides ; le sens en serait plus clair et plus fort si le Titan crucifié n'avait pas encore pris la parole ¹. Nous constatons maintenant que les vers 429-430, rapprochés des vers 228 et suiv., font difficulté. Sans prendre parti d'une manière ferme dans la question de remaniement, il est permis de considérer notre passage en lui-même au lieu de le mettre en harmonie avec un contexte incertain.

Les vers 441-442 : ἀλλ' αὐτὰ σιγῶ κτλ. donnent à croire que Prométhée fait allusion à un fait dont il n'a pas encore parlé et dont il ne veut pas parler parce que ses auditeurs en sont bien informés. Peut-on éclairer l'indication rapide qu'il en donne ?

La *Théogonie* d'Hésiode nous mettra sur la voie : le poète a pu modifier et déformer les anciennes traditions conformément à ses intentions propres ; mais, sous la ruse mesquine attribuée à Prométhée apparaît un rôle bien différent rempli par le Titan. Il suffit de citer les premiers vers de l'épisode (v. 535 et suiv.) :

καὶ γὰρ ὅτ' ἐκρίνοντο θεοὶ θνητοὶ τ' ἄνθρωποι
Μηκῶνῃ, τότε ἔπειτα μέγαν βούην πρόφρονι θυμῷ
δασσάμενος προὔθηκε

Lorsqu'à Mekôné les dieux et les mortels établissaient un pacte, alors, d'un cœur empressé, il offrit un grand bœuf et le partagea.

Il faut rapprocher de ces vers une scholie d'Eschyle (*ad Prom.*, v. 1024) : Βούην μέγαν θύσαντες οἱ θεοὶ περὶ τὴν Σικυῶνα τὴν πόλιν τὸν Προμηθεά μεριστὴν τῶν κρεάτων ἐποίησαν. Les dieux ont investi Prométhée du rôle de répartisseur des viandes. On a imaginé plus tard qu'il avait joué les dieux ; pourtant Hésiode lui-même constate qu'on sacrifie encore selon les rites qu'il a institués (v. 556-557) :

ἐκ τοῦ δ' ἀθανάτοισιν ἐπὶ χθονὶ φῶλ' ἀνθρώπων
καίουσ' ὀστέα λευκὰ θνηέντων ἐπὶ βιωμῶν.

Depuis cette époque, les tribus humaines font brûler en l'honneur des dieux les blancs ossements des victimes sur les autels embaumés.

1. M. v. Wilamowitz, *Interpretationen*, p. 122, suppose que le chant du chœur était suivi d'un long silence ; le v. 346 serait ainsi justifié en quelque mesure. On ne peut pourtant considérer cette hypothèse comme entièrement satisfaisante.

Apparemment, les dieux ont pour agréables ces offrandes qui nous sont données comme décevantes. Prométhée s'est bien acquitté de la tâche qu'on lui avait confiée.

Eschyle a délibérément rejeté les plates inventions de la *Théogonie* qui auraient amoindri le caractère de son héros et peut-être aussi choqué son public. Il est malaisé de déterminer si ses vers rappellent simplement le souvenir de Prométhée, premier sacrificateur ¹, fixant la part des victimes due à chaque dieu ; ou bien, puisque le mot γέρας est susceptible d'une acception plus large, si le rôle du Titan n'avait pas été déjà amplifié : il serait devenu une sorte d'arbitre, réglant les attributions et les prérogatives des diverses divinités ². Quoi qu'il en soit, sous l'une ou l'autre forme, la légende devait être familière à ces Athéniens chez qui Prométhée recevait un culte ³ ; et il a suffi de quelques mots pour la remémorer à un auditoire déjà bien averti.

Strasbourg, juin 1920.

P. ROUSSEL.

LACTEM

Aux exemples cités par Neue-Wagener, I³, p. 826, il faut ajouter : Rufus d'Éphèse, *De Podagra*, 25 (édition Daremberg-Ruelle, p. 274) : *Lactem dabis potum*.

Littre ⁴ a malencontreusement corrigé *lactem* en *lac* ; mais la forme *lactem* est un vulgarisme, comme le traité *De Podagra* en renferme beaucoup.

On sait que cet ouvrage a été écrit en grec, mais que l'on n'en possède qu'une traduction latine, dont le manuscrit unique remonte au VII^e ou au VIII^e siècle ; la date de cette traduction n'est pas encore établie.

Bien d'autres vulgarismes ont été corrigés à tort par Littre dans le même traité.

L. LAURAND.

1. Cf. Plin., *Hist. nat.*, 7, 209 : Prometheus primus occidit bovem. J'essaierai ailleurs de montrer que Prométhée, ouvrant d'un coup de hache le crâne de Zeus, selon la tradition attique, est comme la figuration du prêtre sacrifiant la victime aux *Bouphonia* d'Athènes.

2. M. v. Wilamowitz, *op. laud.*, p. 138 a signalé que Deucalion, fils de Prométhée, avait introduit, selon Hellanicos, le culte des douze dieux : « C'est, dit-il, la rationalisation de la légende d'après laquelle leur γέρας leur est assigné par Prométhée, légende qu'Eschyle ne peut avoir inventée. » P. 131, il admet que, pour Eschyle, « le Titan a dû renseigner les hommes sur les parts des victimes, les σπλάγνια, qui sont agréables aux dieux ».

3. Cf. Paus., I, 30,2 ; Apollod., *ap. schol. ad Soph., Oed. Col.*, v. 57 ; K. Bapp, *ap. Roscher, Lexicon der. gr. u. röm. Mythol.*, III, col. 3037.

4. C'est le texte de Littre que reproduit l'édition Daremberg-Ruelle (Paris, Baillièrre, 1879), à laquelle tout le monde se réfère à l'étranger comme en France.

INSCRIPTIONS DE DIDYMES

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES COMPTES DE LA CONSTRUCTION DU DIDYMEION

(Troisième article)¹

LES TRAVAUX DE 176/75 A 172/71.

Les comptes du groupe de Ménodoros sont les premiers que j'aie publiés. C'est presque exclusivement sur ces cinq documents que se fondait, avant la découverte des listes du Delphinion, l'histoire du second Didymeion. J'en ai donné deux éditions et le texte que je republie aujourd'hui n'a reçu que très peu de corrections. Par contre, les fouilles des savants allemands à Didymes me permettent d'en améliorer sensiblement l'interprétation.

Les résultats de ces fouilles ne me sont plus connus que par les Rapports de M. Th. Wiegand qui les a dirigées. Au plan du temple, paru dans le septième Rapport en 1911, je puis joindre deux très précieuses photographies publiées par M. E. Baldwin Smith dans la revue américaine *Art and Archaeology* en avril 1920, mais la guerre a rompu la collaboration libérale qui m'a valu de la part de MM. Wiegand et A. Rehm tant de textes inédits et de renseignements utiles : collaboration et correspondance qui étaient payées de retour, ai-je besoin de le dire ? Les essais de reconstruction et de restauration que je tenterai dans mes nouveaux articles sur Didymes risquent donc d'être plus incomplets encore que par le passé, puisqu'il me manquera maintenant les matériaux inédits provenant des fouilles allemandes ; mais je n'en poursuis pas moins mon œuvre dans la crainte de laisser de nouveau tomber en ruines ce temple, remarquable entre tous, que je m'efforce de réédifier, dans l'espoir aussi que les résultats des fouilles françaises seront appréciés à leur juste valeur et contribueront à l'achèvement, plus lent et plus lointain désormais, de cet important chapitre d'archéologie ionienne.

1. Voy. *Rev. Phil.*, 1919, p. 175-226 ; 1920, p. 31-72.

I. — LES TEXTES.

Pour les noms propres mentionnés dans les cinq inscriptions qui suivent, je renvoie une fois pour toutes à la *Revue de Philologie*, 1920, p. 48-50.

N° VI. — *Milet et le Didymeion*, 1902, p. 158.

- [τοῦ δεινῶς ἐπιστατήσαντος τῆς οἰκο-]
 4 δο[μίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος]
 τοῦ Διδυμέω[ς, ἀπολογισμὸς τῶν ἔρ-]
 γων τῶν συντελ[εσθέντων ὑπὸ τῶν]
 τοῦ θεοῦ παίδων· εἰσήχ[θη μὲν ἀπὸ τοῦ]
 5 χρησιμογραφίου εἰς τὸν πρόδομον
 τοῦ ναοῦ τὰ σταθμὰ καὶ ἀνήχθη
 τὸ ὑπέρθυρον ἐκ Πινόρμου εἰς τὸ
 ἱερόν· ἀπηργάσθη δὲ καὶ ἡ ἐφέδρα τοῦ
 ὀδοῦ καὶ τὰ σκεπάρνια καὶ τὰ σταθμὰ
 10 καὶ τὸ ὑπέρθυρον, καὶ ἐπεκόπη τοῦ ὀ-
 μου τὰ μέρη τὰ πρὸς τοῖς σταθμοῖ[ς]
 καὶ ἐστάθη τὰ σταθμὰ. *Vac.*

Vac.

Var. lect. : 8 τοῦ appartient à la l. 8 et non à la l. 9.

N° VII. — *Milet et le Didymeion*, p. 166.

- Ἐπὶ στεφανηρόρου Μηνοδώρου
 τοῦ Ἀρτεμιδώρου, *Vac.*
 προσφεύοντος Ἀρχέλα τοῦ Ἀρχέλα,
 ταμειούτων δὲ καὶ παρεδρευόντ[ων]
 5 ἐν τῷ ἱερῷ Χαριδήμου τοῦ Ἀθηναίου, Μί-
 λωνος τοῦ Διοτίμου, ἀρχιτεκτονούντος
 Μια[νδρ]ίου τοῦ Θράσιωνος, <ἀπολογισμὸς>
 <τ[ῶν ἔργων]> Δίων[ος το]ῦ Σάμου ἐπιστατή-
 σαντος τ[ῆς οἰκ]οδομ[ίας] τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀ-
 10 πόλλωνος τοῦ [Διδυμέ]ως, ἀπολογισμὸς
 τῶν ἔργων] τῶν [συντελ]εσθέντων ὑπὸ τ[ῶν]
 τοῦ θεοῦ παίδων· ἐτέθη]σαν ἐμ μὲν τῶ[ι]
 ναῶι λίθοι λευκοὶ. κον]τα τ[έσ]-
 [σερες?] (*Brisé à la partie inférieure.*)

Var. lect. : 13 ναῶι que je préfère à προδόμωι est également incertain.

N° VIII. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

- Ἐπί στεφάνου γήφορου τοῦ θεοῦ τοῦ μετὰ Μηνόδιωρον, προφητεύοντος δὲ Πελληνέως τοῦ Προκρίτου, ταμειούτων δὲ καὶ
 5 παρεδρευόντων ἐν τῷ ἱερῷ Νικομάχου τοῦ Ἀπολλοδότου, Διονυσίου τοῦ Ἰέρωνος, ἀρχιτεκτονούντος δὲ Μαικνδρίου τοῦ Θράσωνος, Vac.
 ς τοῦ Διονυσίου ἐπιστατήσαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμέως ἀπὸ τοῦ μηνὸς τοῦ Πανήμου ἕως τοῦ μηνὸς τοῦ Ἀρτεμισιῶνος, ἀπολογισμὸς τῶν ἔργων τῶν συντελεσθέντων ὑπὸ τῶν τοῦ θεοῦ παίδων· ἐτέθησαν
 10 ἐμ μὲν τῶν ναῶν λίθοι παρωτίδες κατὰ τὰ σταθμὰ καὶ τὰ . . . ΛΟΙ. [τῶν θύρῶν καὶ ἐν ταῖς . . . καὶ ἐν τῶν κατὰ τὸ θύρωμα, καὶ ἐν τῶν πέμπτῳ καὶ ἐξοστῶν δόμῳ λευκοὶ διακόσιοι . . . ἴκοντα ἐν ἑξήκοντα ἔτησιν· ὧν γωνιαῖοι κατὰ τὸν πρόδομον δέξοι, διάτοιχοι δεκατρεῖς, βῆσμιαι δὺο, ὧν μέτρομα στερεοὶ πόδες τετρακισχίλιοι διακόσιοι ἐνενηκόντα . . . ἐτέθησαν δὲ καὶ πέτρινοι λίθοι . . . κοῖνα ὀκτώ, ὧν μέτρομα στερεοὶ πόδες χίλιοι διακόσιοι· ἐτήθησαν δὲ καὶ πετρίωνων λίθων πεντήκοντα . . . ἰσχυροὶ τριακόσιοι πενήκοντα· ἐτέθησαν δὲ καὶ ἐν τῷ οἰκῆματι τῶν πρυτανικῶν λίθων λευκῶν καὶ πετρίων πόδες χίλιοι . . . κόσιοι δεκάπεντε. Vac.

N° IX. — *Milet et le Didymeion*, p. 172.

- Ἐπί στεφανήφορου τοῦ θεοῦ τοῦ δευτέρου τοῦ μετὰ Μηνόδιωρον, προφητεύοντος δὲ Σωπόλιος τοῦ Φαίρωνος, ταμειούτων καὶ παρεδρευόντων ἐν τῷ ἱερῷ
 5 ου τοῦ Χρυσίππου, Δημόλεοντος τοῦ Ἀθηνίωνος, ἀρχιτεκτονούντος Κρατίνου τοῦ Μιννίωνος, Ξενάρχου? τοῦ Σάμωνος ἐπιστατήσαντος τῆς οἰκοδομίας τοῦ ναοῦ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Διδυμέως ἀπολογισμὸς τῶν ἔργων τῶν συντελεσθέντων ὑπὸ τῶν τοῦ θεοῦ παίδων· ἐτέθησαν μὲν
 10 ἐν τῷ ναῷ ἐν τῷ πέμπτῳ καὶ ἐξοστῶν δόμῳ

- καὶ ἐν τῷ ἔκτωι] καὶ εἰκοστῷ δόμῳ καὶ ἐν τῷ
 ἐβδόμῳ καὶ] εἰκοστῷ δόμῳ λίθοι λευκοὶ διακ[ό-
 σιοι τριάκον]τα? [τέσσαρες?, ὧν] διαίτοιχοι ἐν]έα,
 15 ἡμικύκλια τέσσαρα, βασιμαῖοι δύο,
 γείση ἐπὶ τὸ θύρωμα τρία, ὑπερτείνον-
 τα δὲ ἐπὶ] τὸν ἀμ[β]α[θ]μὸν δύο, καλύμ[μ]ατα ἐπὶ
 τὴν πλ[ίν]θον? πέντε. *Vac.* [Ἐτέ]θησαν *Vac.*
 δὲ καὶ ἐν τῷ] προδόμῳ ἐν τῷ κιονίσκῳ κατὰ τὸ
 20 νότιον *vel* βόρειον μ[έρος] σπόνδυλοι δύο. *Vac.* Ὁμοῦ τῶν
 λίθων τῶ]ν ἐν τῷ ναῶι στερεοὶ πόδες ἑπτα[κισ-
 χίλιοι. . .] *Vac.* Πέτρινοι δὲ λίθοι κεῖνται ἐνεήκον-
 τα ἑπτ]ὰ, ὧμ πόδες στερεοὶ δις χίλιοι εἴκοσι
 πέν]τε. *Vac.* Ἐτμήθησαν δὲ καὶ πετρίνων λί-
 25 θων πόδες] χίλιοι ὀκτακόσιοι ὀγδοήκον-
 τα. . . .] *Vac.*

Vac.

Var. lect. : 15-18 voy. le Commentaire. — 25 J'ai rendu à la l. 25 le θ de λίθων et préféré χίλιοι à un multiple. Cf. le n° X, l. 17-20.

N° X. — *Milet et le Didymeion*, p. 162.

- [... Ἀπολογισμὸς τῶν ἔργων]
 [τῶν συντελεσθέντων ὑπὸ τῶν τοῦ]
 1 θεοῦ π]αίδων ἔτε]θησαμ μὲν ἐν τῷ
 ναῶι ἐν τ]αῖς ἀποχαράξεσιν ταῖς [κατὰ.
 λί]θοι λευκοὶ ὀκτώ, πέτρινοι δὲ λίθοι
 τέσσα]ρες, ὧμ μέτρημα στερεοὶ πόδες
 5 διακό]σιοι ἑπτὰ, δῶρον ἑ]ισήχθη δὲ καὶ τὸ ὑ-
 πέρθ]υρον ἀπὸ τοῦ χρησιμογραφίου εἰς τὸν
 πρό]δρομον τοῦ ναοῦ, κατασκευασθείσης
 δὲ] μηχανῆς τετρακώλου καὶ σταθε-
 10 ίσης], καὶ ἄλλης δικώλου σταθείσης, ἤρθη
 τὸ] ὑπέρθυρον καὶ ἠδράσθη ἐπὶ τῶν στα- *vac.*
 θμ]ῶν ἠνήχθη δὲ καὶ ἐκ τῆς Πανορμίδος
 ε]ἰς τὸ ἱερὸν ὃ τε κοσμοφόρος καὶ τὸ ἀντίθε-
 μα, καὶ τὸ μὲν ἀντίθεμα ἀπηργάσθη καὶ ἤρ-
 15 θη καὶ ἠδράσθη, ὃ δὲ κοσμοφόρος καὶ ἀπεγλύ-
 φη καὶ ἀρθεῖς ἐτέθη, ὧμ μέτρημα στερεοὶ π[ό-
 δες χίλιοι διακόσιοι ἑπτὰ ἡμισυ κατε-
 ξέσθη δὲ καὶ τὸ ὑπέρθυρον καὶ ἀπειδοπο[ι-
 20 ἦθη. *Vac.* Ἐτμήθησαν δὲ καὶ ἐπελεκήθησαν λί-
 θων πετρίνων πόδες χίλιοι πεντακόσι-
 20 οι. Ἐτέθησαν δὲ καὶ ἐν τῷ οἰκήματι τῷ

πρυτανικῶι λίθων λευκῶν καὶ πετρίνω|μ
 πόδες χίλιοι τριακόσιοι ἐξήκοντα. Vac.
 Vac. 0 m. 087.

Var. lect. : 8-9 peut-être : σταθε[ί | σης].

II. — LES TRAVAUX.

J'avais posé, dans mes *Études sur l'histoire de Milet et du Didymeion*, une règle trop étroite. Partant de ce fait que les comptes étaient ceux de la construction du temple, que le Milésien qui les rendait était « l'épistate de la construction du temple », j'admettais que tous les travaux d'architecture qui y étaient rapportés étaient faits dans le temple même¹. Je me trompais et mon erreur est encore reproduite en avril 1920 par M. E. Baldwin Smith qui place dans le temple le *χρησιμογράφιον* et l'*οἶκημα πρυτανικόν*². Il est nécessaire de la corriger et ses premières observations porteront sur les deux mots *χρησιμογράφιον* et *πρόδρομος* dont il importe de fixer le sens.

Πρόδρομος. — Le mot a deux sens à Didymes. C'est en effet à des textes de Didymes qu'il faut demander l'éclaircissement de l'emploi didyméen du mot. Il désigne : 1° une partie du temple (ὁ πρόδρομος τοῦ ναοῦ) ; 2° la face antérieure d'un mur.

1° Le *πρόδρομος τοῦ ναοῦ* est la salle intermédiaire entre le *δωδεκάστευλον* et l'*ἀμβροθμός* ou escalier descendant au naos proprement dit, à l'adyton³. Cette définition résulte avec évidence des passages suivants de nos comptes :

N° IX, l. 18-20 : [ἐτέ]θησαν [δὲ καὶ ἐν τῶ]ι προδρόμωι ἐν τῶι κιονίσκωι κατὰ τὸ [...μ]έρος σφόνδυλοι δύο. Le *κιονίσκος* auquel on pose deux tambours est l'une des deux colonnes retrouvées par les savants allemands dans la salle intermédiaire (Wiegand, VII, p. 48). L'emploi du diminutif est justifié par la hauteur moindre de ces deux colonnes qui mesurent 1 m. 50 de moins que celles du *δωδεκάστευλον* (*Ib.* p. 49).

N° VI, l. 4-6 : εἰσῆγ[θη μὲν ἀπὸ τοῦ] χρησιμογραφίου εἰς τὸν πρόδρομον τοῦ ναοῦ τὰ σταθμᾶ. Il s'agit — nous le verrons plus loin — des montants de la grande baie qui ouvre sur le *δωδεκάστευλον* et

1. *Milet et le Didymeion*, p. 186.

2. *Art and Archaeology*, IX, 1920, p. 193.

3. Sur cet escalier (*ἀμβροθμός* dans le n° IX, l. 17, *ἀνάβασις* ἢ ἐν τῶ ἀδύτῳ dans le compte *Rev. Phil.*, 1919, p. 212, l. 13) voy. plus loin, § 4 : L'accès de l'adyton.

qui sont transportés à pied d'œuvre : on les « introduit » dans le πρόδομος τοῦ ναοῦ.

N° X, l. 5-7 : εἰσήχθη δὲ καὶ τὸ ὑ[πέρθ]υρον ἀπὸ τοῦ χρησιμογραφίου εἰς τὸν [πρό]δομον τοῦ ναοῦ. Suite des mêmes travaux : on introduit « la corniche » dans le πρόδομος τοῦ ναοῦ.

Tout au plus pourrait-on prétendre que le δωδεκάστυλον faisait partie *lato sensu* du Prodomos du temple, mais nous verrons plus loin, en étudiant l'énorme baie qui donne accès au Prodomos proprement dit, que ces deux parties étaient absolument distinctes. Gardons les deux noms que nous fournissent des inscriptions aussi décisives que le n° IX.

2° Le second sens de πρόδομος nous est connu par de nombreux textes (*Rev. Phil.*, 1905, p. 261). Je n'en citerai qu'un qui est particulièrement intéressant :

Rev. Phil., 1919, p. 212, l. 8-9 : κα[τεξέ]σαμεν δὲ καί [] τοὺς τοίχους τοὺς [ἐ]ν τῷ προδόμῳ τοῦ δωδεκάστύ[λου... Il s'agit évidemment d'un ravalement fait à la face antérieure des murs du δωδεκάστυλον.

Dans notre N° VIII, l. 19-20 : ὧν γωνιαῖσι [κατὰ τὸν πρ]όδομον δ[ύο]..., le sens demeure incertain parce que l'article est restitué. Κατὰ πρόδομον serait trop court.

Χρησιμογράφιον. — Si le nom de Prodomos est celui qui convient à la salle intermédiaire du Didymeion, le *χρησιμογράφιον* doit être cherché en dehors du temple. Il suffira, pour nous en convaincre, de suivre les transports successifs de la corniche et de la frise destinées à la baie du Prodomos.

En 176/75, la corniche est montée de Panormos au sanctuaire (N° VI, l. 6-8), c'est-à-dire du port de Didymes au chantier voisin du *χρησιμογράφιον*, dont le nom sert à désigner le chantier même.

En 172/71, la corniche est introduite ἀπὸ τοῦ χρησιμογραφίου εἰς τὸν πρόδομον τοῦ ναοῦ (X, l. 5 et suiv.), dressée au moyen de deux machines et posée sur les montants. Le texte du n° X ne laisse aucun doute : εἰς τὸ ἱερόν dans le n° VI = εἰς τὸ χρησιμογράφιον.

En 172/71, la frise et la contre-frise sont montées du port εἰς τὸ ἱερόν, entendons encore εἰς τὸ χρησιμογράφιον. C'est dans le même chantier qu'on travaille à la contre-frise et qu'on sculpte la frise qui sont l'une et l'autre mises en place la même année (X, l. 11-15).

Les montants (σταθμά) avaient suivi la même voie ; ils avaient été travaillés au même chantier avant d'être introduits ἀπὸ τοῦ χρησιμογραφίου εἰς τὸν πρόδομον τοῦ ναοῦ et posés en l'année 176/75 (n° VI, l. 4-12).

En somme, nous ne connaissons du χρησιμογραφείον que le chantier voisin : pas plus que le chantier, le Bureau des oracles n'était situé dans le temple. M. Th. Wiegand s'en doutait en 1911, quand il parlait du « sog. χρησιμογραφείον » (Rapport VII, p. 56). Sur le plan qu'il a publié la même année, nous inscrirons donc deux noms : δωδεκάστυλον et πρόδομος. Dans le Πρόδομος nous donnerons le nom de κιονίσκοι aux deux colonnes qu'il a retrouvées. D'autres noms viendront s'ajouter à ceux-ci, au cours de l'étude des travaux des années 176 à 172.

Nous considérerons successivement : 1. *L'élévation du temple* ; — 2. *L'entrée du Prodomos* ; — 3. *La triple porte ouvrant du Prodomos sur l'adyton* ; — 4. *L'accès de l'adyton* ; — 5. *Les travaux en dehors du temple.*

1. — *L'élévation du temple.*

Pour nous renseigner sur l'élévation du temple, nous avons d'abord les n^{os} des assises auxquelles on travaille. En 174/73 on travaille à la 25^e assise (VIII, l. 17-18) ; en 173/72, aux 25^e, 26^e et 27^e assises (IX, l. 10-13).

Le tableau suivant permettra de noter les progrès accomplis :

En 217/16 : 13^e, 14^e et 15^e assises (*Rev. Phil.*, 1919, p. 208).

En 173/72 : 25^e, 26^e et 27^e assises.

La fig. 5 de l'article de M. E. Baldwin Smith (p. 190) nous montre qu'il reste encore debout huit assises du grand mur du fond (mur de la μόχος παραστάς, *Rev. Phil.*, 1905, p. 260). Ajoutons cinq, six et sept assises et nous verrons en quelque sorte où en étaient les travaux en l'année 217/16.

Nous savons déjà que les assises sont comptées à partir du stylobate et non du sol de l'adyton. Les assises de l'adyton font partie de la κρηπίς : elles ne s'ajoutent pas aux assises des grands murs. Ceux-ci prennent naissance, à l'extérieur, au même point que les παραστάδες à l'intérieur. Or chaque assise mesure 0 m. 59 de haut et la colonne (base et chapiteau compris), 19 m. 40. La 27^e assise correspond donc à une hauteur de 15 m. 93. M. Wiegand et ses architectes feront ces calculs avec plus d'exactitude que moi, qui ne puis m'en rapporter qu'à des mesures incomplètes.

Un croquis de l'élévation du temple, dans la période qui nous occupe, mettrait encore à profit les données suivantes :

En 174/73, pose de consoles aux portes qui ouvrent sur l'adyton (n^o VIII, l. 15).

En 173/72, pose des corniches au-dessus desdites portes (IX,

l. 16-17) et M. Wiegand nous apprend que ces trois portes avaient même hauteur (Rapport VII, p. 50).

En 172/71, pose de la corniche, de la frise et de la contre-frise à l'entrée principale du πρόδομος (X, l. 5-18).

2. — L'entrée du Prodomos.

J'ai déjà signalé les dimensions énormes de la baie qui servait d'entrée au Prodomos (*Rev. Phil.*, 1919, p. 182. Cf. Wiegand, Rapport VII, Taf. 10) et montré qu'elle n'avait jamais pu être fermée par une porte. Qu'elle ait été néanmoins connue sous le nom de μέγα θύρωμα, comme je l'ai admis dans mes *Études* et comme le veut aujourd'hui encore M. E. Preuner; que ce soit pour ce μέγα θύρωμα que Ptolémée, Aulétés et Ptolémée XIV aient généreusement accordé de si grandes quantités d'ivoire, l'un en 54/53, l'autre quelques années plus tard : la chose est possible, mais il faut aussitôt rappeler que les mots μέγα θύρωμα ne se sont rencontrés que dans une inscription du milieu du 1^{er} siècle av. J.-Chr. Aussi bien M. Preuner reconnaît que l'énorme portail n'a jamais été clos d'une porte, n'a jamais reçu par conséquent la décoration précieuse obtenue des deux Ptolémée¹.

Singulière entrée d'ailleurs, puisque le seuil, admirablement conservé, a plus de 2 mètres de haut et n'a jamais reçu de marches de marbre ! Pour le franchir, il fallait y appliquer soit une courte échelle, soit un escabeau qu'on avait soin de tirer à soi dès qu'on était entré dans le Prodomos. Ainsi faisait-on à Delphes, au Trésor des Athéniens, par exemple². A coup sûr ce n'était pas une entrée publique, mais bien réservée au prophète, au personnel du temple et à certains fonctionnaires.

Sur les travaux faits à l'entrée du Prodomos, nous sommes renseignés par les comptes VI et X.

Avant 176/75 le seuil est posé.

En 176/75 on pose les montants qui sont transportés du chantier du chresmographion dans le Prodomos (VI, l. 4-12).

La pose exige différents travaux, d'abord aux montants mêmes et aux pieds-droits. Ces travaux sont simplement désignés par

1. Sur le μέγα θύρωμα, voy. *Milet et le Didymeion*, p. 181; E. PREUNER, dans *Hermes*, 1920, p. 179. Je reprendrai prochainement l'inscription relative à la donation de Ptolémée Aulétés (Wiegand, VII, p. 50), j'en complèterai la restitution et je justifierai la date proposée.

2. Je dois ce renseignement au plus compétent des témoins, M. Th. Homolle, qui a non seulement dirigé les dernières fouilles de Delphes, mais encore ordonné et surveillé la restauration du Trésor des Athéniens aujourd'hui relevé.

le verbe ἀπηργάσθη. Le même verbe est employé pour l'ἐφέδρα τοῦ ἐδοῦ, c'est-à-dire pour la face de foulée du seuil. J'ai mal traduit ce terme dans mes *Études* (p. 161) : ἡ ἐφέδρα n'est pas le sou-bassement, mais la face supérieure du seuil dont les deux extrémités vont porter pieds-droits et montants. Enfin on retaille (ἐπεκόπη) les parements latéraux des assises contre lesquelles vont s'appuyer les montants. On notera l'emploi du singulier δόμος; c'est le seul nombre du mot qui soit employé dans nos comptes, mais le pluriel τὰ μέρη τὰ πρὸς τοῖς σταθμοῖς est aussi clair que possible, sans qu'il soit utile de désigner les assises par leur numéro d'ordre.

En 176/75 la corniche est transportée de Panormos au chantier du chresmographe et on y travaille (VI, l. 6-10).

En 172/71 la corniche est transportée du chantier au Prodomos et posée sur les montants (X, l. 5-11).

On procède plus vite pour la frise et la contre-frise qui, en la même année, sont transportées du port au chantier, travaillées et posées (X, l. 11-16); la contre-frise est posée la première, puis la frise après qu'elle a été sculptée (ἀπεγλύφη).

C'est seulement après ces laborieux travaux de pose qu'il est procédé au ravalement de la corniche (X, l. 16-18 : κατεξέσθη καὶ ἀπειδοποιήθη). On en a fini avec la corniche qui a reçu la dernière façon.

Nous pouvons maintenant rattacher étroitement au n° X un compte qui n'est pas daté, mais qui, d'après les travaux mêmes qui y sont rapportés, ne peut être que postérieur au n° X, c'est-à-dire à l'année 172/71, et le suit vraisemblablement de très près. Les travaux qui nous intéressent y sont énumérés dans l'ordre suivant :

Rev. Phil., 1919, p. 212 : Ravalement des murs sis ἐν τῶν πρὸ δόμων τοῦ δωδεκαστύλου, soit 9459 1/2 pieds carrés (l. 8-11), c'est-à-dire ravalement de la face antérieure du Dodécastylon¹.

Ravalement de l'εὐθυνηριακός [βασμός] dans la même région, soit 259 1/2 pieds (l. 11-12)².

Sculpture de 119 pieds de la base (σπειρα) du mur dans le Dodécastylon et de la base du seuil (l. 14-16).

1. Sur le sens qu'il convient de donner au mot εὐθυνηριακοὶ (πόδες) = pieds superficiels = pieds carrés, voy. l'article que j'ai publié dans les *Mémoires en l'honneur du cinquantenaire de l'École des hautes études*.

2. Κατεξίσταμεν δὲ καὶ τὸν εὐθυνηριακὸν [βασμόν]. Il faut noter l'emploi de l'article, comme plus haut dans l'article précédent : τοὺς τοίχους. Pour le βασμός, M. Wiegand saura exactement à quoi correspondent ces 259 1/2 pieds.

Travail préparatoire, sur 107 pieds de longueur¹, pour la sculpture de la moulure en forme de jonc tressé (σχινίς) (l. 16-18).

Travail de la ταινία ou guirlande de feuilles de laurier qui décorera la moulure supérieure de la base du mur, et sculpture de l'ἀστράγαλος sur une longueur de 77 1/4 1/16 pieds (l. 19-21).

Si le lecteur veut bien se reporter à la Pl. X du VII^e Rapport de M. Wiegand, il y suivra aisément tous ces travaux que M. Wiegand a d'ailleurs identifiés (p. 61). En somme, on commence les travaux de ravalement et on amorce les travaux de décoration à l'entrée du Prodomos. Dans les parties hautes, on en a fini avec la frise et la corniche, qui sont l'une sculptée, l'autre ravalée. Dans les parties intermédiaires, on a sculpté (ou commencé à sculpter) l'astragalos sur les jambages de la baie. Dans la partie inférieure, les deux moulures (σχινίς et ταινία) sont profilées et préparées, mais ne sont encore décorées ni l'une ni l'autre. Κατεγλύψαμεν τὴν σπείραν (l. 14) signifie exactement : nous avons taillé le profil de la moulure, travail délicat qui est payé à raison de 4 dr. le pied. Un second travail consiste à tracer sur la moulure le canevas de la σχινίς : il n'est payé que 1 dr. le pied et on emploie pour le désigner le verbe ἐργάσασθαι. Restait encore à creuser la moulure, à lui donner le relief voulu, à la sculpter en un mot. Ce travail n'est pas fait; pour l'astragalos des montants, il a été payé à raison de 3 dr. le pied.

Donc, dans le premier tiers du second siècle avant notre ère, les Milésiens fournissent un effort considérable à l'entrée du Prodomos. Ce n'est sûrement pas à propos du Didymeion qu'on pourra parler de « l'impatience qu'éprouvaient les Grecs de jouir de l'aspect de leur œuvre² », mais c'est évidemment en cet endroit de la façade principale que Milésiens et étrangers pouvaient le mieux se rendre compte du progrès de l'énorme construction. Ils n'avaient l'accès ni du Prodomos, ni de l'adyton que de hautes murailles fermaient à leur vue. Du Prodomos, ils ne voyaient que ce qu'on en découvre du Dodécastylon sis à un niveau inférieur; de l'adyton, ils n'approchaient (et nous dirons plus loin par quelle voie) que lorsqu'ils consultaient l'oracle : courte et incomplète vision que troublait d'ailleurs la solennité de l'acte. Puis cette énorme baie était chose nouvelle pour eux. L'originalité de cette disposition était bien faite pour les frapper. Dès la façade principale, dès l'entrée, le grand temple for-

1. Ἐπὶ πόδα; 107.

2. Aug. Choisy, *Études épigraphiques sur l'architecture grecque*, p. 27, note 1.

çait leur admiration non seulement par ses proportions et la richesse de la décoration, mais encore par la nouveauté et la variété du plan. Nous aurons, au cours de cet article, à noter encore plus d'une conception nouvelle.

3. — *La triple porte ouvrant du Prodomos sur l'adyton.*

En déblayant entièrement le Prodomos, les savants allemands ont considérablement enrichi nos connaissances. Le plan dressé par Olivier Rayet et que nous avons fidèlement reproduit, M. Pontremoli et moi, n'ayant pu fouiller cette région, a subi d'importantes modifications. Le lecteur est prié de se reporter au plan publié dans le VII^e Rapport de M. Wiegand (Taf. IV) et reproduit par M. E. Baldwin Smith dans *Art and Archaeology*, 1920, p. 187. Il voudra bien s'aider aussi des photographies que nous devons à M. Wiegand (*Ibid.*, Taf. XII et XIII) ou à M. Smith (Fig. 6, p. 191).

Les comptes retrouvés à Didymes permettent à leur tour d'illustrer le plan nouveau en nous fournissant les noms authentiques, officiels de presque toutes les parties du Prodomos. Le seul qui y manque est celui de la grande baie d'entrée; j'ai dit plus haut que la désignation μέγα θύρωμα n'était pas empruntée à un compte, mais à une simple liste de prophètes du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère ¹. Pour tout le reste, nous sommes exactement renseignés. Les deux portes latérales, à l'intérieur du Prodomos, sont les portes des Labyrinthes (*Rev. Phil.*, 1905, p. 264 et suiv.) et nous avons maintenant l'explication de cette appellation inattendue. Les Labyrinthes doivent leur nom à la décoration des blocs formant le plafond des escaliers sur lesquels ouvrent au Nord et au Sud ces deux portes. Ces blocs sont décorés d'un large méandre en relief, rehaussé de couleurs, bleu et rouge (Wiegand, VII, p. 49). Or, dans les monuments qui rappellent la légende du Minotaure, le méandre est la représentation conventionnelle du Labyrinthe crétois ².

Les deux colonnes ioniennes retrouvées au centre du Prodomos sont désignées sous le nom de κισνίσκοι dans le compte n° IX. En 173/72 on pose deux tambours à l'une d'elles (IX, l. 18-20). J'ai

1. Voy. plus haut, p. 255, note 1.

2. Voy. d'abord les monnaies de Cnossos: Svoronos, *Numismatique de la Crète ancienne*, I, (1890), p. 65 et suiv. Addenda, dans l'*Εφημερίς αρχαιολογική*, 1889, p. 199. Voy. aussi les vases peints cités par P. Wolters dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich, 1907, p. 125 et suiv. Voy. WIEGAND, Rapport VI, 1908, p. 35.

dit plus haut comment se justifiait ce diminutif. Bien entendu, nous ignorons à quelle hauteur atteignaient alors ces colonnes. Rappelons seulement, à titre d'indication, qu'en la même année on posait les corniches de la triple porte de l'adyton, et que l'année suivante on devait poser la corniche et la frise de la grande baie du Prodomos. A n'en pas douter, ces travaux marchaient parallèlement.

Enfin la triple porte qui ouvre sur l'adyton est désignée par le mot $\theta\acute{\upsilon}\rho\omega\mu\alpha$ dans le compte n° IV de l'année 217/16 (*Rev. Phil.*, 1919, p. 182, A l. 98-99) et dans les n°s VIII et IX des années 174/73 et 173/72.

La découverte de cette triple porte modifie sensiblement l'essai de restauration présenté par Olivier Rayet. Ne connaissant ni le grand escalier de la façade principale, ni l'énorme portail du Prodomos, Rayet n'admettait qu'une porte ouvrant du Prodomos sur l'adyton et — correspondant à cette porte unique qu'il avait d'ailleurs retrouvée — un escalier dont l'étroitesse et la maigreur convenaient mal aux larges dimensions de la cella¹. Il y a plus de variété tout à la fois et plus de symétrie dans le plan des architectes milésiens. Ouvrir sur l'adyton une large porte, c'eût été trop découvrir la partie la plus sainte du temple, bien que — comme je l'ai déjà dit — il fût impossible aux regards du public de plonger du Dodécastylon dans le fond de l'adyton. Les architectes ont résolu la difficulté en en ouvrant trois, de même largeur. Et comme cette triple porte, formant propylée, correspond au portail du Prodomos, de même l'escalier qui descend à l'adyton correspond à l'escalier de la façade principale. L'énorme baie du Prodomos est plus large que les ouvertures réunies des trois portes, et pareillement l'escalier de la façade principale est plus large que celui de l'adyton, mais il y a une évidente recherche de symétrie que nous ferons encore valoir plus loin.

Les trois portes qui, d'après le Rapport de M. Wiegand (VII, p. 50), ont même largeur (2 m. 10), même hauteur (5 m. 40) et même profil, ont été photographiées dans l'état actuel : 1° de l'intérieur du Prodomos (VII, Taf. XII) ; 2° de l'adyton (Taf. XIII ; *Art and Archaeology*, fig. 6). Quelques lignes des comptes n°s VIII et IX se rapportent à ces deux façades, mais ces passages sont mal conservés, de lecture et de restitution d'autant plus difficiles qu'ils renfermaient des termes techniques qui nous échappent.

1. O. RAYET et A. THOMAS, *Milet et le golfe Latmique*, II, p. 60. La porte retrouvée par Rayet était la porte centrale. Voy. le récit des fouilles, *ibid.*, p. 15.

A. — Façade du côté du Prodomos (VII, Taf. XII).

En 174/73 (Compte n° VIII, l. 15-17), pose de consoles. Je n'ai fait aucun progrès dans l'établissement du texte. La découverte de la triple porte nous aide à mieux comprendre la multiplicité des consoles et l'emploi du pluriel: ἐν ταῖς κατὰ τὸ θύρωμα. Il faut, comme je l'avais proposé, sous-entendre πλευραῖς: la triple ouverture coupe en quelque sorte la face du mur en plusieurs πλευραί.

En 173/72 (Compte n° IX, l. 15). J'adopte γείση que j'avais déjà proposé. Le pluriel est parfaitement justifié: il y a en effet trois corniches, une au-dessus de chaque porte.

B. — Façade du côté de l'adyton (VII, Taf. XIII et *Art and Archaeology*, fig. 6). On sait que la porte centrale était flanquée de deux demi-colonnes corinthiennes dont les bases et les premiers tambours ont été de nouveau mis au jour.

[En 217/16 (*Rev. Phil.*, 1919, p. 182, A, l. 98), pose d'un demi-tambour à la hauteur de la 15^e assise.]

En 173/72 (Compte n° IX, l. 15), pose de quatre demi-tambours à la hauteur des 25^e-26^e-27^e assises.

En 173/72 (*Ibid.*, l. 16-17), pose de deux corniches faisant saillie sur l'escalier (de l'adyton). Je sous-entends en effet γείση: ὑπερτεῖνο[ντα] (γείση) et je comprends que les deux portes Nord et Sud sont seules surmontées d'une corniche. La porte centrale n'en reçoit pas, parce que la saillie de la corniche eût trop durement coupé les lignes montantes des deux demi-colonnes.

Le chapitre des portes du Didymeion est d'autant plus intéressant que les portes y sont plus nombreuses que dans tout autre temple grec. Sans parler du portail du Prodomos, on compte:

A. — 2 portes, ouvrant encore sur le Dodécastylon au Nord et au Sud du portail du Prodomos. Ce sont les portes des deux passages voûtés que nous étudierons dans le paragraphe suivant.

B. — Dans le Prodomos même, les 3 portes de l'adyton et les 2 portes des Labyrinthes.

C. — Dans l'adyton même, les 2 portes des chambres auxquelles aboutissaient les passages voûtés. A en juger par la photographie publiée par M. E. Baldwin Smith (Fig. 6) ces deux dernières portes sont remarquablement conservées.

Quand les savants allemands auront publié les relevés de leurs architectes, quand nous serons en possession de mesures exactes et de planches complètes, il y aura lieu de revenir sur toutes ces portes et d'en étudier les proportions. Il faudra reprendre alors le passage de Vitruve sur les portes ioniques, avec les précieuses figures d'Auguste Choisy, en examiner de près les termes tech-

niques, *hyperthyron* et *parotides* par exemple, qui sont des mots grecs et que nous avons rencontrés dans nos comptes, se demander enfin à quelles sources a pu puiser l'architecte romain ¹. L'un des artistes les plus célèbres de ce qu'on peut appeler la Renaissance ionique, Pythios, maître sculpteur en même temps que maître architecte, chef d'école passionné pour l'ordre ionique ², avait laissé des *Commentarii* que cite plus d'une fois Vitruve et son exemple avait été suivi par Hermogène. Vitruve avait tous ces ouvrages à sa disposition; peut-être saurons-nous quelque jour à laquelle de ses sources il faut rapporter les règles et proportions qu'il a transcrites dans son quatrième livre. Les fouilles de Didymes sont pour l'historien de l'architecture grecque un incomparable foyer de lumière.

4. — L'accès de l'adyton.

Les savants allemands ont complètement déblayé l'adyton, ainsi que nous le montrent les deux photographies communiquées à M. E. Baldwin Smith (Fig. 5 et 6), mais leurs rapports sur cette partie du vaste champ de fouilles n'ont pas encore été publiés ou ne sont pas parvenus à notre connaissance. C'est en cet endroit que les architectes milésiens ont imaginé les dispositions les plus nouvelles, les plus originales et elles ne pourront être mises en pleine valeur que dans un ouvrage d'ensemble avec nombre de plans, relevés et mesures. Sans nous interdire de signaler ces conceptions remarquables, nous nous bornerons à les rechercher dans nos inscriptions et d'abord à préciser le sens de certaines dénominations qu'éclaircissent les résultats des dernières fouilles.

Le mot ἀδυτον s'est rencontré dans deux inscriptions, d'abord dans une lettre de Séleucus II aux Milésiens, écrite au début de son règne, vers 246 et dans un compte postérieur à l'année 172/71. Les deux passages seront cités plus loin. L'adyton proprement dit s'étend entre la triple porte du Prodomos et le mur du fond de la cella. Commence-t-il vraiment, comme le suggère

1. VITRUVI, IV, 6, 3 et suiv., p. 89 de l'édition F. Krohn, 1912. M. Krohn a introduit dans ce chapitre une excellente correction: (4) hyperthyra autem ad eundem modum componantur quemadmodum in doricis. *Pro crepidinibus* ancones, sive parotides vocantur, exalptae dextra ac sinistra praependeant. Le texte portait: *protis pedibus* que V. Rose suivi par Choisy corrigeait en: *pro ratis partibus*. M. Krohn a emprunté *crepidinibus* à IV, 6, 2 fin. Cf. A. CHOISY, *Vitruve*, 1909, p. 195-196 et *Figures*, pl. 26 et 28.

2. VITRUVI, IV, 3, 1, Krohn, p. 82. Cf. I, 1, 12 = Krohn, p. 6, et VII, *Praef.* 12 = Krohn, p. 147.

M. Wiegand ¹, au portail du Prodomos, et le Prodomos même en fait-il partie ? C'est une supposition qui ne s'appuie encore sur aucun texte. Pour tous ceux qui venaient consulter l'oracle, pour les simples visiteurs qui, se répandant sur le péristyle, s'arrêtaient dans le Dodécastylon devant l'énorme portail et les deux portes sombres qui le flanquaient au Nord et au Sud, pour les spectateurs qui, assis sur les degrés du long côté Sud, assistaient aux concours du stade ², pour le public en un mot l'adyton était la partie basse du sanctuaire, celle qui du dehors échappait aux regards de tous. M. Wiegand nous apprend que le niveau de l'adyton est inférieur de 4 m. 50 au niveau du Dodécastylon ³.

On accède de deux côtés à l'adyton : A. — Par l'escalier sur lequel ouvre la triple porte ; B. — Par les deux portes latérales qui ouvrent sur le Dodécastylon.

A. — L'escalier est désigné dans le compte n° IX, de l'année 173/72, par le mot ἡ ἀμβρομύς ; dans un autre, qui est postérieur à l'année 172/71, par ἡ ἀναβάσις ἢ ἐν τῷ ἀδύτῳ. Ce dernier terme était, à n'en pas douter, le terme courant ; c'est celui qui est employé dans des comptes plus anciens pour les escaliers des Labyrinthes (*Rev. Phil.*, 1905, p. 266 ; 1919, p. 190, I A, l. 16. Ce dernier compte est du dernier quart du III^e siècle, *Ibid.*, p. 208-209).

Après 172/71 on procède au ravalement de deux degrés de l'escalier de l'adyton (*Rev. Phil.*, 1919, p. 212, l. 12-14) : Καὶ κα[τεξέσαμεν βαθμί]δας δύο ἐν τῇ ἀναβάσει τῇ ἐν τῷ ἀδύτῳ πίδαξ εὐθύμε[τρικὸς 100 ὠς] τὸν πίδαξ 1 βραχμαὶ 100. Sur les degrés (βαθμίδες), voy. Wiegand, VII, p. 51, où est indiquée la hauteur du dernier degré (le premier à partir du Prodomos) : il ne mesure pas moins de 0 m. 55 de haut (*Ibid.*, Taf. XIII). M. Wiegand saura exactement à quoi peuvent correspondre 100 pieds carrés sur deux degrés. Nous ne connaissons que la largeur de l'escalier et sa hauteur totale : 16 m. sur 6 m. ⁴.

Vu de l'adyton (*Art and Archaeology*, Fig. 6) l'escalier fait aussitôt penser à l'escalier central de la façade principale du Didymeion. Tous deux se font pendant et, de même que l'escalier de la façade principale, celui de l'adyton est arrêté à droite et à gauche par deux plates-formes formant pylônes. Il y a là encore une évidente recherche de symétrie et les mesures exactes

1. Rapport VII, p. 48.

2. *Ibid.*, p. 40.

3. *Ibid.*, p. 48.

4. *Ibid.*, p. 51.

permettront, comme plus haut pour les portes, un calcul de proportions.

B. — On accédait aussi à l'adyton par les deux portes latérales qui ouvrent sur le Dodécastylon (Wiegand, VII, Taf. IV et XI; *Art and Archaeology*, Fig. 4).

Les deux portes et les passages voûtés qu'elles commandent sont peut-être les découvertes les plus remarquables des dernières fouilles de Didymes. Laissons de côté la construction même et ce très ancien exemple de voûte grecque, — très ancien, puisque ce passage voûté remonte au plan primitif, c'est-à-dire au IV^e siècle, — et voyons seulement le problème qu'avait à résoudre l'architecte milésien. Le Didymeion est un *temple-oracle*. Il faut que ceux qui viennent consulter l'oracle s'approchent assez près de l'adyton, c'est-à-dire du lieu consacré, pour voir l'image du dieu, pour s'adresser directement à celui-ci et lui poser la question, lui demander le conseil divin. Tout ce que nous venons de dire du portail du Prodomos, de la triple porte et de l'escalier de l'adyton montre suffisamment que cette entrée n'est pas celle des consultants. Elle est réservée au prophète qui a le droit de fouler le sol de l'adyton et ouverte, au moins jusqu'à l'escalier, à d'autres desservants et fonctionnaires qui sont attachés au temple ou représentent la cité. Le public n'y est pas admis : particuliers ou θεοπρόποι ont seulement l'accès des passages voûtés.

Ces passages, longs de plus de 20 mètres, hauts de 2 m. 50, descendent en pente assez rapide (4 m. 50 pour 20 m., soit plus de 0 m. 22 par mètre) sous les escaliers des Labyrintes et viennent déboucher à droite et à gauche de l'escalier de l'adyton dans deux chambres qui ouvrent sur l'adyton même ¹. C'est dans ces chambres que s'arrêtaient les consultants.

Pour rendre la marche plus facile dans ces passages obscurs, pour empêcher glissades et chutes, à la descente comme à la montée, le sol était creusé de rainures, de stries dont les creux et les reliefs donnaient prise aux pieds. « Gerillter Fussboden », dit M. Wiegand (VII, p. 48) ². Ce menu renseignement m'a permis, si je ne me trompe, de reconnaître dans un de nos comptes le nom qui était donné à ces passages. En l'année 172/71 les premiers travaux rapportés sont les suivants : n° X, l. 1-5 :

1. Les mesures exactes de ces passages ne sont pas indiquées dans le VII^e Rapport, où M. Wiegand donne seulement la hauteur : « env. 2 m. 50 », p. 48.

2. Dans certaines rues montantes de Paris, rue des Martyrs, par exemple, le pavé de la chaussée est par endroits creusé de rainures.

'Ἐτέ[θησαμ μὲν ἐν τῷι νῶϊ ἐν τ]αῖς ἀποχαράξεσιν ταῖς [... . . . λί-]θαι λευκοὶ ἔκτω κτλ. De l'explication que j'ai proposée jadis ¹ je ne veux retenir qu'une observation qui me semble juste. La présence de l'article après le substantif ἀποχαράξεσιν indique qu'il y avait plusieurs ἀποχαράξεις, au moins deux et qu'il était nécessaire de préciser l'emplacement de celles auxquelles on avait travaillé : ταῖς [κατὰ τὸ νότιον *vel* βόρειον μέρος] ². Or, le mot ἀποχαράξεις est employé pour désigner des ornières par Hésychius, par exemple, qui traduit ainsi le mot homérique ἀρματροχιαί· αἱ τῶν τροχῶν ἐν τῇ γῇ ἀποχαράξεις. — Ἀρματροχίη· ἡ τῶν τροχῶν ἀποχάραξις. Dans un dialogue de Plutarque, le sens d'ἀποχαράξεις se rapproche davantage des stries et rainures relevées par Wiegand sur le sol des passages voûtés. L'un des interlocuteurs répond au problème suivant qui avait été posé par Démocrite : « Si l'on fait à la base d'un cône une section horizontale, comment faut-il se représenter les surfaces des sections? Seront-elles égales ou inégales? » Ici je cite le texte grec : ἄνισοι μὲν γὰρ εὔσαι τὸν κῶνον ἀνώμαλον παρέξουσι, πολλὰς ἀποχαράξεις λαμβάνοντα βαθμοειδεῖς καὶ τραχύτητας. « Si les surfaces sont inégales, elles rendront le cône irrégulier par suite des nombreuses entailles qui formeront degrés et des nombreuses aspérités ³. » Ce sont précisément ces aspérités qu'ont recherchées les architectes du Didymeion en entaillant le sol des passages voûtés.

Si nous prenons garde que nous avons dans nos comptes mêmes, pour une des parties du temple, l'exemple d'une dénomination analogue — à savoir les Labyrinthes qui doivent leur nom à l'ornement, en forme de labyrinthe, sculpté et peint au plafond des escaliers dont il a été parlé plus haut ⁴ — nous ne serons pas surpris que les Milésiens aient emprunté à un si mince détail de construction la désignation très simple de ces remarquables passages.

Pour les chambres auxquelles aboutissaient, à l'Ouest, les Ἀποχαράξεις, donnons-leur provisoirement le nom d'οἶκος, en souvenir du texte bien connu de Plutarque, relatif à Delphes et que je reprendrai plus loin : ὁ οἶκος ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους τῷ θεῷ καθίζουσιν ⁵.

Du fond de l'adyton même, nous sommes réduits à ne rien

1. *Milet et le Didymeion*, p. 187.

2. Cf. notre n° IX, l. 19-20 : ἐν τῷι κιονίσκῳ κατὰ τὸ νότιον *v. el* βόρειον μέρος, où l'on attendrait plus correctement τῷι κατὰ τὸ . . .

3. PLUTARQUE, *Moralia*, p. 1079 E. *De communibus notitiis*, 39.

4. Voy. plus haut, p. 258.

5. *De defectu oraculorum*, 50.

dire. La photographie publiée par M. E. Baldwin Smith (Fig. 5) excite notre curiosité, mais soyons patient et attendons que M. Wiegand se soit débrouillé au milieu de ses découvertes qui se rapportent vraisemblablement à des constructions d'époques différentes. Bornons-nous, en nous aidant surtout des inscriptions, à noter les faits suivants qui sont déjà définitivement acquis.

L'adyton est un lieu sacré qui a déterminé l'emplacement du temple. Il est sacré parce qu'en cet endroit même Zeus s'est uni à Latone et que de cette union sont issus Apollon et Artémis. On lit en effet dans un décret de Milet qui n'est pas antérieur au II^e siècle et que M. R. Herzog a retrouvé à Cos: *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1905, p. 981, l. 8-10: τῆς τε πόλεως καὶ τῆς χώρας καθιερωθείσης διὰ τὴν ἐν τῶιδε τῶι τόπῳ Λητοῦς καὶ Διὸς μετῆιν. Ce décret mériterait une longue étude au chapitre des Didymeia qu'il faudra bien aborder quelque jour. M. Herzog en a placé la date beaucoup trop haut ¹, mais il a très nettement posé, au sujet de la légende, des questions qu'il a dû laisser sans réponse. Les premières sont les suivantes: « Cette légende a-t-elle été créée de toutes pièces à l'occasion de la renaissance du sanctuaire et de l'oracle? Est-elle formée d'éléments anciens? » Elle avait certainement cours, avec plus ou moins de faveur, au temps des comptes étudiés dans le présent article.

Au fond de l'adyton se dressait la vieille statue de bronze d'Apollon, œuvre de Canachos, que Séleucus I avait rendue aux Milésiens, peut-être dès les dernières années du IV^e siècle ³. La statue n'était certainement pas abritée sous un édicule, ainsi que l'admettait Rayet ⁴. L'énorme chapiteau d'ante qu'il a découvert et rapporté au Musée du Louvre appartient à l'une des antes des longs murs du temple; le chapiteau correspondant a été découvert par M. Wiegand dans les remblais du Dodécastylon (VII, p. 47-48).

L'existence d'une source est attestée par plusieurs auteurs anciens. Voy. les textes cités dans mes *Études*, Témoignages nos VI, XII, XXVIII, XXIX, XXXVIII, XL, XLIII. Cf. R. Herzog, *loc. cit.*, p. 991, note 4 et H. Hepding, *Attis*, 1903, p. 175, Anm. 7.

1. Les noms des deux πρεσβευταὶ milésiens envoyés à Cos ont été retrouvés dans des inscriptions du Delphinion. Voy. A. РЕНН, *Milet*, III, p. 337, note 2.

2. R. Herzog, *art. cité*, p. 992 et suiv.

3. Sur la statue de Canachos, voy. *Milet et le Didymeion*, Témoignages, p. xxiii, nos XXIII-XXV. Sur les rapports des premiers Séleucides avec Milet, voy. A. РЕНН, *Milet*, III, p. 261 et suiv.

4. *Milet et le golfe Latmique*, pl. XLV et XLVI. Texte, II, p. 79. Cf. p. 68 et 70.

Enfin auprès de la source était planté un laurier sacré. Nous avons l'exemple d'une couronne sacrée décernée par le peuple de Milet à Séleucus II et portée au roi par deux notables citoyens, Glaukippos et Diomandros. Le roi, dans sa réponse, rappelle le discours que lui ont adressé les deux envoyés, οἱ παρ' ὑμῶν κεκομμάκωτες τὸν ἱερὸν στέφανον τὸν ἐκ τοῦ ἀδύτου ᾧ ἐστεφανώκει ἡμᾶς ὁ δῆμος ¹.

5. — Travaux en dehors du temple.

En dehors du temple, les seuls travaux rapportés dans les comptes du groupe de Ménodoros ont eu lieu dans l'οἶκημα πρυτανικόν.

Les travaux des chantiers sont mentionnés sans nom de lieu. Par exemple :

En 174/73 (VIII, l. 25-27) on a taillé : 1250 ou 1350 pieds cubes de pierre.

En 173/72 (IX, l. 24-26) on a taillé : 1880 pieds cubes de pierre.

En 172/71 (X, l. 18-20) on a taillé et ébauché 1500 pieds cubes de pierre.

Le seul chantier dont nous connaissions le nom est — nous l'avons vu — celui du chresmographeion.

Le bâtiment des prytanes (τὸ οἶκημα τὸ πρυτανικόν) est mentionné deux fois :

En 174/73 (VIII, l. 27-29) on y a posé 1215 ou 1315 pieds cubes de marbre et de pierre.

En 172/71 (X, l. 20-22) on y a posé 1360 pieds cubes de marbre et de pierre.

Ces chiffres donnent l'idée d'une construction assez importante, et les matériaux mêmes disent suffisamment qu'elle n'avait rien de provisoire. A coup sûr, elle s'élevait aussi lentement que le temple voisin. Nous sommes malheureusement mal renseignés sur le Conseil et les prytanes milésiens. Que le Conseil eût un droit de surveillance et de contrôle sur les finances de Milet, sur les dépenses de la construction du Didymeion par conséquent, cela va de soi et point n'est besoin que les prytanes soient mentionnés dans l'intitulé des comptes, mais comment faut-il concevoir l'οἶκημα πρυτανικόν ? Est-ce simplement un second βουλή; ἔργεῖον ? N'est-ce pas plutôt l'office central de ce que nous appellerions aujourd'hui le gouvernement milésien ? S'il en est ainsi,

1. W. DITTENBERGER, *Orientalis graeci inscr. selectae*, 227, l. 10-12.

nous y placerons les bureaux des trésoriers ou ταμίαι, les plus importants des fonctionnaires civils en résidence à Didymes, ceux dont le nom ne manque jamais dans l'intitulé des comptes. Aussi bien le rôle des trésoriers ne va cesser de grandir en même temps que va s'accroître la population de Didymes et se former cette *κώμη* sur laquelle nous renseignent un précieux texte de Strabon et nombre d'inscriptions retrouvées dans le hiéron. C'est à cette nouvelle période de l'histoire de Didymes que seront consacrés mes prochains mémoires.

Bernard HAUSSOULLIER.

Saint-Prix, août 1920.

APPENDICE

COMMENT AVAIT LIEU LA CONSULTATION DE L'ORACLE ?

Olivier Rayet, dont j'ai souvent prononcé le nom dans ces études, a eu entre autres mérites celui de marquer très nettement « la nature particulière » du temple de Didymes. « Le Didymeion, écrit-il ¹, n'est pas, comme les temples ordinaires, simplement un lieu consacré au culte d'une divinité et à la conservation de la statue. C'est un *μυνητεῖον*, un oracle, c'est-à-dire un sanctuaire bâti autour d'une place sacrée, où le Dieu lui-même se manifeste aux mortels et leur fait entendre sa voix. Une telle place ne saurait, dans les idées religieuses des Grecs, être souillée par les pieds des profanes : les prêtres seuls y peuvent pénétrer. » Rayet a plus d'une fois insisté sur ce point ² et, s'il a été attiré à Didymes, c'est, à n'en pas douter, par l'espoir d'y trouver la solution du problème d'architecture qui se pose dans tout *μυνητεῖον*.

Si incomplètes qu'aient été ses fouilles par la force des choses, il y a recueilli un certain nombre de faits nouveaux, qu'il a bien mis en lumière et dont il s'est autorisé pour tenter une solution. Nul de ceux qui l'ont connu ne sera surpris de cet essai. Ceux qui l'ont écouté, les rares auditeurs surtout qui ont suivi son cours d'architecture grecque savent combien il se plaisait aux reconstitutions précises, aux visions nettes et quel profit on tirait de ses aperçus. Il s'est donc demandé comment on consultait l'oracle de Didymes. La solution qu'il a proposée n'est pas exacte et point n'est besoin de la rappeler, mais nous trouverons plus d'une observation juste, plus d'un trait de lumière dans les quelques pages qu'il a consacrées au problème. L'école ionienne dont il avait avec raison vanté l'originalité, dont il avait embrassé toute l'œuvre d'un regard pénétrant ³, a dépassé en quelque sorte toutes ses prévisions par la nouveauté de conceptions sans pareilles.

Je voudrais m'aider des résultats des fouilles de Didymes pour répondre à mon tour à la question qui sert de titre à cet appen-

1. *Milet et le golfe Latmique*, II, p. 57.

2. *Ibid.*, p. 61 ; 26-27.

3. *Ibid.*, p. 25-26.

dice : comment avait lieu la consultation de l'oracle ? Je m'en tiendrai d'abord aux seuls enseignements des fouilles, écartant à dessein les rapprochements avec le premier Didymeion et avec Delphes. Didymes est, en ce chapitre de l'histoire de l'architecture, l'école la plus complète, presque la seule : il faut d'abord s'y instruire. Je reviendrai ensuite à l'ancien Didymeion et à Delphes.

I

Nous prenons pour point de départ le chresmographion, dont nous ignorons d'ailleurs l'emplacement, et nous admettons que le prophète y avait ses bureaux. C'est là vraisemblablement que se rendaient d'abord ceux qui venaient consulter l'oracle : simples particuliers ou *θεσπρόποι* délégués par une cité, par un roi, par une nation ¹. Que les envoyés des rois, par exemple, fussent accompagnés d'un représentant de Milet, — d'un prytane, si l'on veut, puisqu'il existait à Didymes un *οἶκημα πρυτανικόν* — cela va de soi : la grande cité ne pouvait se désintéresser des consultations politiques et le prophète lui-même était un ancien magistrat qui dans plus d'une fonction avait été mêlé de près à la vie de Milet ². Pareillement ceux des particuliers à qui la cité avait accordé un tour de faveur dans la consultation de l'oracle — la *προμαντεία* en un mot ³ — étaient tenus de faire reconnaître leur privilège soit à Milet même, soit à Didymes à l'Office des prytanes.

Au jour dit, à l'heure fixée, le consultant se présente dans le Dodécastylon, à la porte des *Ἀπογαράξεις* du Nord ou du Sud, selon les instructions qui lui ont été données. Les deux passages voués sont identiques l'un à l'autre et nous ignorons absolument en quelles circonstances l'un pouvait être choisi de préférence à l'autre. Il me semble en tout cas que, si nombreuse que fût une délégation de *θεσπρόποι*, elle formait groupe et ne se séparait pas en deux tronçons au moment de la consultation. Les

1. Ἔθνη, πόλεις et βασιλεῖς. Ces trois termes se retrouvent dans le décret de Milet retrouvé à Cos (l. 11-13) et le passage est cité plus loin, p. 273.

2. La prophétie était le couronnement de la carrière politique de tout Milésien de noble famille. On n'y parvenait qu'après le stéphanéphorat et à un intervalle parfois assez long. Voy. les observations de MM. H. Schede, *Milet*, III, p. 329, note 1 et E. Preuner, *Hermes*, 1920, p. 182 et suiv., que je me propose de compléter prochainement à l'aide de textes nouveaux.

3. La *προμαντεία* est accordée, peut-être en 300/299, à Antiochus fils de Séleucus I (Décret proposé par Démodamas, *Or. gr. inscr. sel.*, n° 213, l. 41 et suiv. *προμα[ντείαν ἐν τοῖς ἱερῶν τῶν ἐν] Διδύμοις*). Voy. *Rev. Phil.*, 1920, p. 46, note 3.

Ἀπογραφαίς laissées libres donnaient peut-être passage à des fonctionnaires milésiens, témoins de l'audience solennelle.

Une fois la porte ouverte, il fallait un guide au consultant. Or les inscriptions nous font connaître, autour du prophète, nombre d'assistants : un χρήστης καὶ ὑδροφόρος, un ὑποχρήστης, des γραμματεῖς, des νεωκῆροι. J'emprunte tous ces titres à une dédicace de l'année 54/53 où je note que le χρήστης καὶ ὑδροφόρος n'est autre que le fils du prophète en fonctions, qui fait en quelque sorte son apprentissage et son noviciat, que l'ὑποχρήστης est selon toute vraisemblance un ancien stéphanéphore ¹. Tous deux sont nommés les premiers avant les greffiers et les néocores et, si nous ignorons leurs fonctions exactes, nous sommes sûrs qu'ils tenaient un haut rang dans le personnel du sanctuaire.

Quel que fût le guide, il précédait le consultant dans l'obscurité de la voûte à pente rapide, et l'installait dans la chambre ouverte sur l'adyton. Celle-ci prenait jour par une porte dont nous ignorons la largeur : c'était la pleine lumière de l'hypèthre après quelques instants d'obscurité et de marche pénibles ². Des oiseaux nichés dans les hautes parastades s'envolaient au bruit et le consultant restait en quelque sorte face à face avec le dieu dont la haute image lui apparaissait à plus de 40 mètres de distance !

Cependant le prophète et sa suite avaient franchi le haut seuil du Prodromos, traversé le Prodromos même et, par la triple porte et les degrés de l'escalier, ils descendaient vers le fond de l'adyton. Le consultant ne pouvait les découvrir qu'au moment où foulant le sol sacré ils se dirigeaient vers la source. Là se trouvait, recluse depuis plusieurs jours peut-être, la femme qui allait recevoir et exprimer la pensée du dieu : la prophétesse προσήτις, ainsi que la désignent Origène et Jamblique ³.

1. La dédicace a été publiée dans le VII^e Rapport par M. Wiegand, mais j'en ai annoncé plus haut une nouvelle édition plus complète.

2. Sur ces chambres nous n'avons que quelques lignes du VII^e Rapport, p. 51. Nous ne savons pas combien de θεοπρόποι elles pouvaient recevoir. A coup sûr les trois Milésiens envoyés pour consulter l'oracle au sujet de modifications à introduire dans les quêtes en faveur d'Artémis (Ch. Michel, n^o 180) s'y trouvaient à l'aise.

3. ORIGÈNE, *contra Celsum*, I, 70 (Origenes, I (1899), p. 124, éd. P. Koetschau) : γρόηται ὁ πεπιστευμένος παρ' Ἑλλήσι εἶναι θεός ὁ Πύθιος καὶ ὁ Διδουμῆς τοιᾶδε φωνῇ τῇ τῆς Πυθίας ἢ τῆς ἐν Μιλήτῳ γενομένης προφήτιδος. Jamblique, *de mysteriis*, éd. Parthey, p. 127 : καὶ μὲν ἢ γε ἐν Βραγγύδασι γυνή, χρησμῳδός, εἴτε ἔαδδον ἔχουσα τὴν πρώτους ὑπὸ θεοῦ τινος παραδόθεισαν πληροῦται τῆς θείας αὐγῆς, εἴτε ἐπὶ ἄστρος καθημένη προλέγει τὸ μέλλον, εἴτε τοὺς πόδας ἢ κράσπεδον τι τέγγουσα τῶ ὕδατι ἢ ἐκ τοῦ ὕδατος ἀτμιζομένη δέγεται τὸν θεόν, ἐξ ἀπάντων τούτων ἐπιτηδεῖα παρασκευαζομένη,

Admettons que sur un signe du prophète, transmis au guide et gardien du consultant, celui-ci se place sur le seuil de la chambre qu'il ne franchira pas et, s'adressant directement au dieu, lui pose la question, lui demande le conseil. Le dieu répond par la voix de la prophétesse. Que la réponse parvienne directement au consultant ou qu'elle soit aussitôt transmise par le prophète à voix plus haute et plus intelligible, peu importe, car prophète et consultant vont se retrouver au chresmographion. Nous avons au VI^e siècle, dans l'ancien Didymeion par conséquent, l'exemple d'une réponse aussitôt perçue, puisqu'elle motive de la part du θεοπρόπος, dans le temple même et avant que le prophète ait quitté l'adyton, un acte qui donne lieu à un vif dialogue entre les deux personnages ¹.

La consultation est terminée. Le consultant revenant sur ses pas par le même chemin remonte au Dodécastylon. En même temps le prophète et sa suite gravissent de nouveau l'escalier de l'adyton, franchissent la triple porte, traversent le Prodomos et descendent dans le Dodécastylon.

Le dernier acte a eu lieu au chresmographion où l'on dresse officiellement le procès-verbal de la consultation, où l'on rédige dans les formes solennelles — généralement en un ou plusieurs vers — le texte de la réponse divine, dont copie est délivrée à l'intéressé.

II

Le texte d'Hérodote auquel j'ai fait allusion plus haut, ce récit de la double consultation prise à Didymes peu après l'année 546 par les gens de Kymé, nous éclaire bien peu sur le plan de l'ancien Didymeion. Le récit est singulièrement vivant ; il nous renseigne sur la mentalité — qui ne devait guère changer avec les siècles — des Grecs d'alors, sur ce mélange de confiance en la parole divine qui rassurait leur conscience et d'audace quand le dieu ne leur donnait pas la réponse souhaitée. Les gens de Kymé ont envoyé une première fois des θεοπρόποι pour demander à Apollon s'ils devaient

πρός τὴν ὑπόδογὴν ἔξωθεν αὐτοῦ μεταλαμβάνει. Δηλοῖ δὲ καὶ τὸ τῶν θυσιαῶν πλῆθος καὶ ὁ θεσμός τῆς ὅλης ἀγιστείας καὶ ὅσα ἄλλα δρᾶται πρὸ τῆς χρησμοδίας θεοπροπῶς, τὰ τε λουτρὰ τῆς προφητείας καὶ ἡ τῶν τριῶν ὅλων ἡμερῶν ἀσιτία καὶ ἡ ἐν ἀδύτοις αὐτῆς διατριβὴ καὶ ἐχομένης ἤδη τῷ φωτὶ καὶ τερπομένης ἐν πολλῷ χρόνῳ. Tous ces détails se rapportent-ils à la prophétesse de Didymes? Jamblique n'a-t-il pas groupé dans le même chapitre des renseignements sur la Pythie de Delphes et la prophétesse des Branchides? Ce rapprochement est bien probable et Origène l'a déjà fait dans le passage cité plus haut.

1. HÉRODOTE, I, 159. La scène est racontée plus loin.

livrer aux Perses le Lydien Pactyès qui s'était réfugié en suppliant sur leur territoire ¹. Oui, répond une première fois le dieu, et la cité, qui avait mis sa conscience à l'abri de l'oracle, s'apprêtait à obéir quand un notable de Kymé, Aristodicós, l'en empêcha et obtint qu'il serait pris une seconde consultation. Les raisons de sa conduite sont indiquées par l'historien : ἀπιστέων τε τῷ χρησμῷ καὶ δοκέων τοὺς θεοπρόπους εὖ λέγειν ἀληθῆως. Aristodicós donnait donc à entendre et que le dieu n'avait pas exprimé sa volonté avec une clarté suffisante et que les premiers envoyés ne l'avaient peut-être pas exactement rapportée. Ce dernier trait ne manque pas de saveur. Aristodicós veut entendre lui-même la voix du dieu et il part pour Didymes, à la tête d'une seconde délégation ². C'est lui qui pose la question et il a soin de solliciter une réponse précise (ἀπὸ σεῦ ἡμῖν δηλωθῆ ἀτρεκέως ὀκότερα ποιέωμεν). Le conseil est le même : Kymé doit livrer Pactyès aux Perses.

La consultation semble terminée, mais aussi obstiné qu'ingénieux Aristodicós va la rouvrir, la prolonger. De retour sur le péristyle, il se met à dénicher — apparemment à l'aide d'une échelle, car il avait prémédité cette suite inattendue de l'audience : ἐκ προνοίας ἐποίησε τάδε — les petits des oiseaux qui nichaient dans les caissons et les chapiteaux de la colonnade. Alors une voix se fit entendre de l'adyton, qui l'interpella durement. Aristodicós n'en fut pas surpris et sa réplique était prête, mais le dieu, plus menaçant encore, lui ferma la bouche ³.

De ce récit nous ne retiendrons qu'un fait : c'est qu'une voix sortie de l'adyton pouvait être perçue sur le péristyle. L'ancien Didymeion était donc un temple hypèthre, comme le fut le second.

Pour le reste, il ne vaut pas la peine de noter l'emploi par Hérodote de termes spéciaux tels que θεοπρόποι, pour désigner les délégués d'une cité, ἐπερωτάω la demande adressée directement au dieu par le consultant. Ces termes se maintiendront à Didymes à travers les siècles et ne lui appartiennent d'ailleurs pas : on les retrouve dans tous les temples-oracles. Le moment n'est pas venu non plus de recueillir les oracles conservés du Didymeion et d'en étudier les formules. Je ne veux appeler l'attention que sur un mot qui a peut-être plus d'accent didyméen que les autres : συμβουλή, plus tard συμβουλίξ.

1. HÉRODOTE, I, 158.

2. On pouvait donc, à Didymes, poser deux fois au dieu la même question. A Delphes, semble-t-il, il fallait pour renouveler une demande se présenter en suppliant, non plus en consultant. Voyez l'exemple du v^e siècle (HÉRODOTE, VII, 141) qui sera cité plus loin.

3. HÉRODOTE, I, 159.

Hérodote, I, 157 : οἱ δὲ Κυμαῖοι ἔγνωσαν· συμβουλήs περὶ ἐς θεὸν ἀνοῖσαι τὸν ἐν Βραγχιδῆσι.

Décret milésien du premier quart du III^e siècle, ordonnant de consulter l'oracle de Didymes au sujet d'une modification à introduire dans les quêtes en faveur d'Artémis Βουληφόρος Σκιρίς (Ch. Michel, n^o 480, l. 4 et suiv.) : Ἀ[δὲ ἄ]ν ὁ θεὸς θεσπίσῃ οἱ μὲν θεοπρόποι εἰσαγγειλάτωσαν εἰς ἐκκλησίαν, ὁ δὲ δημὸς ἀκούσας βουλευσάσθω ὅπως πάντα πραγθήσεται ἀκολούθως τῆι τοῦ θεοῦ συμβουλήι.

Décret milésien de la première partie du II^e siècle transformant le concours des Didymeia en un ἀγὼν στεφανίτης et y admettant les « Ἕλληνες » (*Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1905, p. 981, l. 11 et suiv.) : Ἐξ ὧν ἔθνη τε οὐκ ἐλίγα καὶ πόλεις καὶ βασιλείων οἱ τετευχότες τῶν μεγίστων τῆs παρὰ τοῦ θεοῦ συμβουλίας¹.

Pseudo-Skymnos dans la dédicace au roi Nicomède III (95?-74?) (*Geographi graeci minores*, éd. Müller-Didot, I, p. 197), v. 55 et suiv. :

Διὸ τῆ προθέσει σύμβουλον ἐξελεξάμην
τὸν συγκατορθώσαντα καὶ τῷ σὺ πατρὶ
τὰ τῆs βασιλείας πρότερον, ὡς ἀκούομεν,
παρὰ σοὶ τε, βασιλεῦ, γνησίως τιμώμενον
κατὰ πάντα, τὸν Ἀπόλλωνα τὸν Διδυμῆ λέγω,
τὸν καὶ θεμιστεύοντα καὶ μουσηγέτην.

Certes tout oracle était le plus souvent un conseil et le mot συμβουλή ne doit pas nous surprendre, mais pour peu que l'on suive l'histoire de Milet à partir d'Alexandre et surtout de ses successeurs, au III^e et au II^e siècles en particulier, on reconnaîtra comment la grande cité a cherché à tirer parti de son sanctuaire. Au milieu de tant de dynasties qui lui fournissaient successivement maîtres et protecteurs, Séleucides et Lagides, rois de Bithynie et de Pergame, elle s'est efforcée d'établir l'autorité de son dieu, de la fonder sur des oracles et des conseils auxquels, nous l'avons déjà noté, les visées politiques ne pouvaient rester étrangères. Le décret retrouvé à Cos est singulièrement instructif, et le mot συμβουλίx y prend tout son sens politique, si je puis dire. La faveur des rois qui s'adressaient au dieu de Didymes ne se bornait pas à quelques vases précieux, à de rares largesses

1. La phrase est incorrecte, vraisemblablement par la faute du lapicide. M. v. Wilamowitz la corrige au moyen d'une simple intervention : παρὰ τῆs τοῦ θεοῦ συμβουλίας. M. R. Herzog proposait : (διὰ) τῆs παρὰ τοῦ θεοῦ συμβουλίας (*Sitzungsberichte* de Berlin, 1905, p. 983). Nous accepterons la correction de Wilamowitz qui est justifiée par le décret précédemment cité : ἀκολούθως τῆι τοῦ θεοῦ συμβουλήι.

qui permettaient de continuer sans grande régularité la construction de l'énorme édifice : elle assurait pour un temps la sécurité, la vie de la cité, et à cela les Milésiens tenaient plus qu'à l'achèvement de leur temple. Si incomplète que fût sa demeure, le dieu n'y rendait-il pas des oracles ? C'était en quelque sorte sa fonction essentielle, celle dont Milet attendait le plus.

III

Le rapprochement entre le Didymeion et le temple-oracle par excellence, celui de Delphes, s'impose : Rayet l'a tenté et là encore il y a plus d'une observation utile à recueillir dans son court et substantiel chapitre ¹. Mais depuis lors l'École française d'Athènes a achevé le déblaiement des ruines du temple de Delphes, et les résultats des fouilles ont été exposés dans deux ouvrages que nous aurons à citer plus loin. Tout compte fait, à ne considérer que le temple dont il reste les fondations et qui a été exploré en 1893 et en 1894, c'est-à-dire le temple du IV^e siècle, nous ne disposons, pour apprendre comment avait lieu la consultation de l'oracle, que d'un très petit nombre de textes et de renseignements. D'autres textes se rapportent au temple du VI^e siècle, ceux d'Hérodote, d'Eschyle et d'Euripide, mais il y a grand avantage à ne pas les mêler tous.

Temple du IV^e siècle : 1^o Compte des hiéropes de l'année 342 (*Sylloge inscr. graecarum* ², p. 412) : Χρέμωνι στέγαν ποιήσαντι τοῖς μαντευομένοις παρὰ τὸ ἰσχύραον δραχμαὶ 30.

2^o Plutarque, *de defectu oraculorum*, 50 : Ὁ γὰρ οἶκος, ἐν ᾧ τοὺς χρωμένους τῷ θεῷ καθίζουσιν, οὔτε πολλάκις οὔτε τεταγμένως ἀλλ' ὡς ἔτυχε διὰ χρόνων εὐωδίας ἀναπίμπλαται καὶ πνεύματος οἴας ἂν τὰ ἥδιστα καὶ πολυτελέστατα τῶν μύρων ἀποφορὰς ὥσπερ ἐκ πηγῆς τοῦ αὐτοῦ προσβάλλοντος.

Les deux textes nous font connaître le point de départ et le point d'arrivée des consultants. Ils se tiennent, attendant leur tour, le long du mur qui a été construit sur la terrasse Nord du temple à la suite du désastre de 373 ³. On travaillait encore à l'ισχύραον en 355 ³, mais ce n'est qu'en 342 que fut fait l'abri

1. *Milet et le golfe Latmique*, II, p. 61.

2. « D'énormes rochers... se détachèrent des Phédiades en 373 avant J.-C., démolirent complètement le temple des Alcéméonides, celui qui avait été rebâti après l'incendie de 548, et rendirent nécessaire non seulement la construction d'un nouveau temple, mais aussi le remaniement complet de la terrasse centrale du sanctuaire » E. BOURGUET, *les Ruines de Delphes*, p. 183 et fig. 61).

3. Sur l'ισχύραον, voy. E. BOURGUET, *ibid.*, p. 181.

destiné à garantir les consultants du soleil et de la pluie. Modeste bâtisse en bois, à en juger par le mot *στέγχι* qui désigne un simple auvent, par l'emploi du verbe *ποιήσαντι* et non *εὐχοδομήσαντι*, enfin par le prix. Si la comparaison n'est pas irrévérencieuse, les abris destinés aux voyageurs sur les grandes voies que parcourent nos tramways peuvent nous donner l'idée de la *στέγχι* delphique encore plus simple et plus ouverte.

Le texte de Plutarque marque le point d'arrivée. Un néocore ou quelque autre envoyé du prophète a paru sur les degrés Nord du temple, et appelé le consultant qu'il va guider à travers le prodomos et la cella jusqu'à l'*εἶκος*, où celui-ci s'assoira.

Les fouilles ont-elles ajouté quelque clarté aux nombreux commentaires dont on a surchargé le passage de Plutarque? Sur les résultats, nous sommes renseignés par deux ouvrages dus à deux anciens membres de l'École d'Athènes qui ont pris aux travaux d'exploration une part considérable, MM. Bourguet et Courby. Le livre de M. Bourguet, paru en 1914, est, comme l'indique le titre : *Les Ruines de Delphes*, plus général et moins technique, mais il est fondé sur une étude également approfondie, rigoureusement scientifique. Le mémoire de M. Courby, daté de 1915, fait partie de la grande publication consacrée aux Fouilles de Delphes ¹. C'est en quelque sorte le procès-verbal définitif des recherches et découvertes, avec photographies, relevés, plans et mesures; c'est aussi, nous l'allons voir, plus qu'un procès-verbal, une restauration où l'hypothèse a sa place. Tels sont les deux guides de celui qui, comme moi, n'a pas visité Delphes depuis l'achèvement des fouilles françaises. Chose remarquable, le plus prudent des deux, le plus sage, le plus résolu à écarter les « hypothèses séduisantes ² », est celui qui semblait autorisé à user de la plus grande liberté puisqu'il n'écrivait pas pour les seuls initiés : M. Bourguet. Je me suis d'abord adressé à lui et voici son témoignage que confirment les fig. 78 et 79 de son livre (p. 244 et 245).

« Le rectangle intérieur, où l'on reconnaît avec quelque peine les dispositions essentielles du temple : pronaos, cella, salle des consultants, adyton prophétique, opisthodomos nous réserve autant de sujets de regrets que la colonnade et les murs extérieurs ³. »

1. *Fouilles de Delphes* Tome II. *Topographie et architecture. La terrasse du temple*, premier fascicule, 1915. Le premier chapitre, p. 1-91, est consacré au Temple du IV^e siècle. Les planches ont été publiées en 1920 par M. H. LACOSTE. Voy. dans la Pl. IV l'Oikos de l'adyton.

2. E. BOURGUET, *op. cit.*, p. 249.

3. *Ibid.*, p. 247.

Plus loin : « On devine l'endroit où a pu être la séparation entre l'adyton et la salle des consultants, mais je crois qu'ici encore l'état actuel interdit de prendre des hypothèses séduisantes pour la vraie explication ¹. » Enfin, il faut noter ce que M. Bourguet dit de « l'adyton, l'endroit où l'on ne pénètre pas... Les consultants n'y entraient pas ; après avoir traversé le pronaos et la cella, ils descendaient dans une salle auprès de l'adyton où ils attendaient la réponse du dieu ² ».

M. Courby en dit plus long dans son mémoire. Étudiant le fond de la cella ³, il s'efforce de prouver l'existence d'un petit édifice sur le côté Sud, d'un édicule dont il a retrouvé une encoignure en travers de la colonnade Sud. Cet édicule n'est autre que la chapelle de l'adyton. L'adyton se composait d'un antre dans la profondeur de la cella et d'un édicule placé au-dessus de l'orifice. Il nous est fort difficile, je l'avoue, sans avoir vu les ruines, d'apprécier le bien fondé de toutes ces déductions qui, parties d'une simple vraisemblance ⁴, se font de page en page plus affirmatives. Qu'il me soit seulement permis, chemin faisant, de présenter une observation à M. Courby. Je suis très surpris de la note 2 de la page 62 : « La découverte par les archéologues allemands, dans le temple de Didymes, d'un édicule d'adyton est venue confirmer des déductions, jusqu'ici sans analogie, et que je n'avais tirées que de la ruine. » Le renseignement est bien vague et, pour m'en tenir à ce que je sais, je rappellerai que les savants allemands ont démontré que Rayet s'était trompé en plaçant sous un édicule, au fond de l'adyton, la statue de Canachos. M. Courby n'a-t-il pas entendu parler des deux chambres où aboutissent les Ἰπποχράξις?

Poursuivant ses déductions et aussi ses rapprochements non plus avec le Didymeion, mais avec le temple delphique du VI^e siècle, M. Courby identifie l'ἱεῖος de Plutarque avec le μέγαρον d'Hérodote et s'efforce de distinguer le μέγαρον de l'adyton. Dans le *Plan schématique de l'ἱεῖος* (Fig. 61, p. 69), nous trouvons à droite de l'entrée les *Sièges pour consultants* et à gauche l'*Escalier de l'antre* ; au centre est la *Statue d'Apollon* ; au fond à l'angle S. O. le *Tombeau de Dionysos*, à l'angle N. O. l'*Omphalos*.

Les textes d'Hérodote sont peu nombreux et gagnent à être réunis :

I, 47. Crésus a envoyé des θεοπρόποι à Delphes : ὡς ἐστὼν τὰ χείματα ἐς τὸ μέγαρον οἱ Ἄνδρες χρησόμενοι τῷ θεῷ...

1. P. 219.

2. P. 248.

3. F. COURBY, p. 47 et suiv.

4. F. COURBY, p. 55 : « Il est donc vraisemblable que nous avons retrouvé l'encoignure Sud-Ouest d'un édicule bâti contre le côté Sud du temple. »

I, 65. Lycurgue vient à Delphes consulter l'oracle : ὡς ἐστὶ ἐς τὸ μέγαρον...

VII, 140. Lors de l'invasion des Perses, les θεοπρόποι athéniens consultent une première fois l'oracle de Delphes : ὡς ἐς τὸ μέγαρον ἐσελθόντες ἴζοντο.

A s'en tenir à ces trois textes, rien ne permet d'affirmer que le μέγαρον où s'asseyaient les envoyés fasse partie de l'adyton. Le μέγαρον fait partie de la cella ; il donne sur l'adyton puisque du μέγαρον la voix des consultants parvient à la Pythie et que venant de l'autre prophétique la réponse est perçue par eux. Mais comment expliquer alors les deux textes suivants ?

VII, 140. La Pythie répondant aux Athéniens leur dit : 'Ἄλλ' ἴτον ἐξ ἄδύτου.

VII, 141. Les Athéniens se sont présentés de nouveau en suppliants pour provoquer une seconde réponse du dieu. « Nous ne sortirons pas de l'adyton, disent-ils, avant de l'avoir obtenue », οὐ τοι ἄπιμεν ἐκ τοῦ ἄδύτου.

Devons-nous donc admettre l'équation μέγαρον = ἄδύτου? Nullement. Transposons la scène au Didymeion où la disposition des lieux nous est bien connue. La prophétesse voulant enjoindre à des consultants de se retirer ne leur dirait-elle pas pareillement « sortez de l'adyton ! » et les délégués à leur tour n'exprimeraient-ils pas leur volonté de ne pas quitter l'adyton ? Il n'y a de confusion possible ni dans l'esprit de la Pythie, ni dans celui des envoyés, ni d'une façon absolue dans l'esprit d'aucun Grec.

Ces réserves faites, rien ne nous empêche plus d'admettre que le μέγαρον d'Hérodote peut correspondre à l'οἶκος de Plutarque, surtout si M. Courby a raison d'écrire que « le temple du IV^e siècle reproduisait fidèlement la disposition de celui du VI^e siècle ». Mais cette concession n'avance guère la solution du problème. Maintenons encore que pas plus à Delphes qu'à Didymes les consultants ne foulent le sol sacré de l'adyton. Ils embrassent du regard le foyer auguste de la religion hellénique, ils distinguent nettement la statue d'or du dieu et l'omphalos, et parfois la chambre où ils se tiennent s'emplit d'un souffle embaumé que laisse échapper l'adyton¹. Encore sont-ils plus favorisés à Delphes qu'à Didymes où les proportions colossales du temple rendaient la vue et la voix beaucoup plus incertaines.

B. H.

1. Sur l'οἶκος delphique et le texte de Plutarque, voy. P. FOUCART, *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*, 1865, p. 75 ; RAYET, *Milet et le golfe Latmique*, II, p. 61 et suiv. Rayet, nous l'avons dit, s'est trompé en identifiant à l'οἶκος delphique la salle intermédiaire du Didymeion. Cf. F. COURBY, *op. cit.*, p. 63 et suiv.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

P. Vrijlandt, gymnasii neomagensis praeceptor. — De Apologia Xenophontea cum Platonica comparata. Thèse de doctorat. Leyde, Sijthoff, 1919.

Dans une thèse de doctorat présentée à l'Université de Leyde, M. Vrijlandt nous donne les résultats d'une longue étude comparative qu'il a faite des deux Apologies de Socrate. L'attitude qu'il a adoptée ne manque pas de courage ni d'originalité : pour lui Platon n'a fait que copier en le démarquant son contemporain Xénophon et l'intérêt de son œuvre vient de ce qu'il sait admirablement utiliser *l'esprit des autres*. (L'expression est en français p. 159.) A l'appui de cette thèse posée dès le début [*ex qua inquisitione et disputatione apparebit non scriptorem Apologiae Xenophontae, sed eum qui Apologiam Platoniam scripsit, esse aliquatenus imitatore et plagiarium, (p. XIX)*], M. V. présente un certain nombre de remarques de détail qu'il groupe sous quatre chefs principaux : I. *L'attitude de Socrate devant ses juges* ; elle est bien différente selon que l'on s'en rapporte à Platon ou à Xénophon. Celui-ci nous affirme que S. se montre insolent tandis que dans l'Apologie de Pl., il nous apparaît comme précautionné, timide et presque peureux (*caute et timide et invitus narrat...*) II. *Le démon de Socrate*. Son rôle est plus important chez X. que chez Platon. III. *Remarques diverses sur des points de détail*. IV. *Platon*. Souvent il a emprunté à des contemporains des idées qu'il a développées comme siennes. (Cf. Hippias major et Mémorables, passim. — Phèdre 70 C et Nuées 1485, etc.)

Dès les premières pages de son livre, M. V. déclare ne pas ignorer qu'à soutenir cette thèse il risqué d'encourir la colère des critiques : *tale crimen viris doctis invidiosissimum futurum esse non ignoro*, incrédule serait peut-être un terme plus exact. Quelle que soit d'ailleurs la valeur de la thèse soutenue, la discussion est toujours confuse et les raisonnements de l'auteur pourraient bien souvent être retournés contre lui. A l'appui de son hypothèse, M. V. n'apporte que des remarques de détail et ces détails sont si minimes (une idée, un mot semblable, une réminiscence) que rarement, je crois, il emportera l'assentiment du lecteur.

Maurice BADOLLE.

Le Gérant : C. KLINCKSBECK

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

GENERAL LIBRARY
OCT 15 1921
UNIV. OF MICH.

REVUE
DE
PHILOLOGIE

DE
LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES

NOUVELLE SÉRIE

CONTINUÉE SOUS LA DIRECTION DE

ÉM. CHATELAIN, B. HAUSSOULLIER

MEMBRES DE L'INSTITUT

ET D. SERRUYS

ANNÉE ET TOME XLIV, 4^e LIVRAISON.

(Octobre 1920)

SOMMAIRE : Note sur deux passages de l'*Énéide* (V, 522-534 et XI, 316-321), par A. PIGANIOL, p. 279. — Corrections sur le texte de Perse, par A. CARTAULT, p. 284. — Συμβουλή-Συμβουλία. Ad Ch. Michel, n° 480, par Bernard HAUSSOULLIER, p. 289. *Bulletin bibliographique*, p. 293. *Revue des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique*, p. 1 à 122.

PARIS

LIBRAIRIE C. KLINCKSIECK

11, RUE DE LILLE, 11

1920

TOUS DROITS RÉSERVÉS

La livraison 1 du Tome XLV (1921) est sous presse pour paraître très prochainement.
Prix de l'abonnement 1921 : Paris : 35 fr. ; — Départements : 37 fr. ; — Etranger : 40 fr.

EXTRAIT DU CATALOGUE GÉNÉRAL

NOUVEAUX PRIX (majoration comprise)

Les ouvrages annoncés ci-dessous sont envoyés franco dans tous les pays de l'Union Postale contre reçu en mandat-poste ou valeur à vue sur Paris de leur montant augmenté de 10 0/0 pour frais de port et emballage.

- ΑΙΣΧΙΝΟΥ** περί τῆς παραπροσβείας, Eschine, discours sur l'ambassade. Texte grec publié avec une introduction et un commentaire, par J.-M. JULIEN et H.-L. DE PERÉRA, sous la direction de Am. HAUVETTE. 1902. In-8..... 6 fr. »
- Anglade, J.**, Grammaire de l'ancien Provençal ou ancienne Langue d'Oc : Phonétique et morphologie. 1920. In-12, cartonné..... 15 fr. »
- Antoine, F.**, Manuel d'orthographe latine, d'après le Manuel de W. BRAMBACH, traduit, augmenté de notes et d'explications. 1881. In-12, cartonné..... 4 fr. »
- Arnould, L.**, Méthode pratique de thème grec. 1892. In-12, cartonné..... 2 fr. »
- Audouin, E.**, Étude sommaire des dialectes grecs littéraires (autres que l'Attique) : homérique, nouvel-ionien, dorien, éolien, avec une préface par O. RIEMANN. 1891. In-12, cartonné..... 6 fr. »
- Berger, E.**, Stylistique latine, traduite de l'allemand et remaniée par M. BONNET et F. GACHE. 4^e édition revue et augmentée. 1913. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Besnier, M.**, Lexique de géographie ancienne, avec une préface de R. CAGNAT. 1914. In-12, cartonné..... 20 fr. »
- Bonnet, M.**, La Philologie classique. Six conférences sur l'objet et la méthode des études supérieures relatives à l'antiquité grecque et romaine. 1892. In-8. Prix..... 5 fr. »
- Bourciez, E.**, Précis historique de phonétique française, 5^e édition revue et corrigée. 1921. In-12, cart. (Sous presse.)
- Brugmann, K.**, Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes, d'après le précis de grammaire comparée de K. BRUGMANN et B. DELBRUECK, traduit par J.^e BLOCH, A. CUNY et A. ERNOUT, sous la direction de A. MEILLET et R. GAUTHIOT. 1905. In-8 avec 4 tableaux..... 30 fr. »
- Cart, L. W.**, Précis d'histoire de la littérature allemande, avec notes bibliographiques et tableaux synchroniques. 1898. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Chevaldin, L. E.**, La Grammaire appliquée ou série synoptique de thèmes grecs et latins sur un chapitre de Montesquieu, avec une introduction théorique et un appendice contenant des Conseils pour les versions grecque et latine. 1897. In-12, cartonné..... 5 fr. »
- Cicéronis, M. T.**, ad Quintum fratrem epistola prima. Texte latin publié avec un commentaire critique et explicatif et une introduction par F. ANTOINE. 1888. In-8..... 5 fr. »
- in M. Antonium Oratio Philippica prima. Texte latin publié avec apparat critique, introduction bibliographique et historique et commentaire explicatif par H. DE LA VILLE DE MIRMONT. 1902. In-8..... 5 fr. »
- Cucuel, C.**, Éléments de paléographie grecque d'après la « Griechische Paläographie » de V. GARDTHAUSEN. 1891. In-12, avec 2 planches, cartonné..... 7 fr. »
- Devillard, E.**, Chrestomathie de l'ancien français (11^e-15^e siècles). Texte, traduction et glossaire. 1887. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Dottin, G.**, Les Anciens Peuples de l'Europe. 1916. In-8, cartonné..... 15 fr. »
- La Langue Gauloise : Grammaire, texte et glossaire. 1920. In-8, cart. 15 fr. »
- Ernout, A.**, Morphologie historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1914. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Recueil de textes latins archaïques. 1916. In-8..... 7 fr. 50
- Gache, F.** et H. Dumény, Petit Manuel d'archéologie grecque, d'après J.-P. MAHAFY. 1887. In-12, cartonné..... 3 fr. »
- et J.-S. Piquet, Cicéron et ses ennemis littéraires, ou le Brutus, l'Orator et le De optimo genere oratorum, traduit d'une préface de O. JAHN et suivi du texte annoté du *De optimo genere oratorum*. 1886. In-8..... 3 fr. »
- Goyau, G.**, Chronologie de l'empire romain publiée sous la direction de R. CAGNAT. 1891. In-12, cartonné..... 12 fr. »
- Haenny, L.**, Nouvelle Grammaire latine rédigée sur un plan nouveau. 1889. In-12, cartonné..... 6 fr. »
- Hamant, N.** et J. Rech, Exemples de syntaxe grecque, pour servir à la traduction du français en grec, et précédés d'un Résumé des règles principales de la syntaxe attique, avec introduction par Am. HAUVETTE. 1891. In-12, cartonné..... 5 fr. »

NOTE SUR DEUX PASSAGES DE L'ENÉIDE

Enéide, V, 522-534.

L'épisode d'Aceste, durant les jeux célébrés en l'honneur d'Anchise, a donné lieu à des interprétations nombreuses, dont aucune n'est encore satisfaisante. Voici les termes de l'énigme. Aceste lance une flèche, elle se perd dans les cieux comme une comète ou comme une étoile filante. Les devins qui sèment l'épouvante ne comprirent le présage que plus tard¹. La foule s'inquiète et prie. Enée accepte le présage : *nec maximus omen | abnuat Aeneas*. Il félicite Aceste et lui donne le prix.

Découragés par tant de vaines tentatives des exégètes, MM. Plessis et Lejay, dans la plus récente édition de Virgile², se demandent s'il s'agit ici d'un véritable présage. « Faut-il voir partout des allusions ?... Jupiter désigne par ce prodige le vrai vainqueur : rien de plus. Ce n'est pas la première fois que Virgile raille les devins. » Nous hésitons à nous rallier à cette solution découragée. Stace, qui a précisément imité ce passage, comprenait déjà que le présage annonçait un événement à venir : dans son poème, le roi Adraste lance une flèche, frappe le but, mais la flèche revient vers lui et tombe près du carquois. Ainsi était annoncé, dit Stace, le retour d'Adraste après son expédition désastreuse contre Thèbes. Mais le sens du présage ne fut compris qu'après l'événement lui-même³. Nous pensons que Stace a très fidèlement compris et reproduit le thème de Virgile.

Or il est certain que l'on n'a pas encore deviné quel peut être, chez Virgile, cet événement inquiétant, que le pieux Enée accepte cependant avec magnanimité.

Une étude de M. Pichon⁴ a récemment résumé les principales explications proposées, et il est inutile d'y revenir. Toute-

1. C'est ainsi que j'incline à comprendre le vers 525, à cause des expressions, « docuit *post exitus ingens* », et « *sera omina* » : et Stace, imitant ce passage a aussi compris de même : *Theb.*, VI, 944, *penitus latet exitus ingens*.

2. Éd. de Virgile, 1919, p. 470, n. 6.

3. Stace, *Theb.*, VI, 934-946.

4. *Rev. des ét. Anc.*, 1916, 253.

fois M. Pichon a négligé une interprétation ancienne : la flèche enflammée rappellerait la comète fameuse qui parut au ciel durant les jeux qu'Octavien célébra après la mort de César ; et tout l'épisode annoncerait la mort et l'apothéose de César ¹. Cette explication n'est pas acceptable, elle ne rend pas compte de l'attitude d'Enée : *nec maximus omen abnuit Aeneas*. Enée, en apprenant le sort de César, témoignerait sans doute un autre sentiment qu'une adhésion magnanime. Mais cette explication nous achemine, je crois, vers ce qui pourrait être la vérité.

La flèche ailée, qui se perd dans les cieux en ne laissant qu'un sillon de feu, annonce une apothéose, — celle d'Enée lui-même. Si les commentateurs n'ont pas proposé cette hypothèse, j'imagine que c'est parce qu'ils songeaient à la légende traditionnelle : Enée, durant un combat, aurait disparu dans les eaux du Numicius. Mais Virgile a suivi une tradition différente, qu'il n'est d'ailleurs pas le seul à nous faire connaître, et selon laquelle Enée est monté au ciel, vers les astres ².

Aen., I, 259-260 : *sublimemque feres ad sidera caeli | magnanimum Aenean.*

Aen., XII, 793-4 : *indigetem Aenean scis ipsa, et scire fateris | deberi caelo fatisque ad sidera tolli.*

Cette solution paraît satisfaire à toutes les conditions du problème ; l'événement présagé, la mort et l'ascension d'Enée, est terrifiant sans doute, mais il est beau qu'Enée y consente ; et la flèche enflammée qui symbolise son destin préfigure en même temps la comète de Jules ³.

Sur le Grand Camée de France, un personnage au costume Phrygien supporte Auguste qui trône au ciel ; au-dessous de lui se groupe toute la famille impériale : c'est Enée, ancêtre de la dynastie des Enéades, dont l'apothéose annonça celle de César et d'Auguste.

Enéide, XI, 316-321.

Voici une énigme encore : localiser le fief promis par le roi Latinus à Enée. Les termes du problème sont les suivants : il

1. P. Jahn, édit. de Virgile avec les commentaires de Ladewig, Schaper, etc. : II, append., p. 332.

2. Serv., *ad Aen.*, I, 759 : *Aeneas enim secundum quosdam in Numicum cecidit fluxum, secundum Ovidium in caelum raptus est.*

3. Si Acestes obtient le prix de la victoire, ce n'est point qu'il ait été victorieux, mais c'est que les dieux lui ont fait l'honneur insigne de le prendre pour leur interprète.

s'agit d'un territoire qui touche au Tibre, — allongé de l'Est à l'Ouest, ou plus exactement, comme M. Carcopino l'a prouvé, du Sud-Est au Nord-Ouest, — s'étendant jusque vers le pays des Sicanes ; le terrain est décrit ainsi : pâturages âpres, terres dures au labour, épaisse végétation arborescente couronnant les sommets ¹.

M. Carcopino a fait faire un très grand progrès à l'intelligence de ce texte difficile entre tous. Il a prouvé que les caractères du terrain conviennent à cette étroite bande de hauteurs qui domine la plaine littorale à quelques kilomètres de la mer, tufs basaltiques au sol ingrat ; cette bande se termine sur le Tibre par la butte du Monte Cugno, qui porta Ficana avant de porter le Casale Dragoncello. Virgile avait en vue une unité géographique tout à fait nette, un pays, et M. Carcopino a eu le rare mérite de retrouver et de nous présenter cette contrée à laquelle Virgile songeait et qu'il avait évidemment sous les yeux.

Il me semble qu'on peut aller encore plus loin et retrouver le nom historique de cette unité géographique. D'abord nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de limiter cet *ager* en lui donnant comme bornes extrêmes Ficana, au Nord-Ouest et Lavinium, au Sud-Est. Latinus dit que ces terres ingrates sont cultivées par des Rutules et par des Aurunques : et ceci nous paraît prouver qu'elles s'étendaient jusqu'aux confins du pays d'Ardée et même jusqu'à l'entrée de cette plaine Pontine où les Romains, au iv^e siècle avant notre ère, paraissent avoir encore eu à combattre des Aurunques ².

Je négligerai l'indication *super usque Sicanos*. Nous ignorons si le nom de Sicani est ici celui d'un peuple du Latium primitif ou si c'est seulement le nom légendaire des anciens peuples Italiens et particulièrement de ceux de l'Italie du Sud. M. Carcopino pense que les Sicani sont les habitants de Ficana. Nous serions disposés plutôt à les chercher du côté des Rutules et des Aurunques, car un autre passage de Virgile rapproche précisément, comme celui-ci, les peuples Rutules, Aurunques et Sicanes ³. Il est vrai cependant que le vers 317 paraît situer les Sicanes au nord-ouest de Lavinium ; toutefois la forme de la poésie virgilienne est trop libre pour autoriser une conclusion rigoureuse. De l'indication des Sicanes il vaut mieux ici renoncer à tirer parti.

1. Cf. Carcopino, *Virgile et les origines d'Ostie*, pp. 458-468.

2. Liv., II, 26. Cf. Zöllner, *Latium und Rom*, 293.

3. *Aen.*, VII, 795 : *Auruncaeque manus, Rutuli, veteresque Sicani*.

Existe-t-il à l'époque historique un nom de pays s'appliquant à cette bande étroite de terrain qui s'étend depuis Dragoncello jusqu'à la plaine Pontine, en passant au nord des territoires de Lavinium et d'Ardée ? Oui certes, et c'est l'*ager Solonius*. « Au 12^e mille de la Via Ostiensis (Ficana est au 11^e mille), on atteignait l'*ager Solonius* ; cet *ager* s'étendait plus loin en passant près des territoires des Laurentins et des Ardéates jusqu'aux frontières d'Antium et de Lanuvium ¹. » Si on jette les yeux sur la carte du Latium jointe à l'ouvrage de Desjardins, on verra qu'il a localisé l'*ager Solonius* exactement dans la région à laquelle s'applique la donation de Latinus ².

Ces terres hautes, ces terres *aspres* forment une unité géographique frappante. Ont-elles aussi constitué une unité politique ? Le fait serait invraisemblable. Pourtant les Romains l'ont parfois cru, et une légende en fait le royaume de l'auxiliaire de Romulus, le roi Etrusque Lucumo ³. Mais il est certain que ces terres pauvres ont été regardées comme une unité domaniale, et, comme telles, revendiquées par Rome. Selon la légende, une femme de mauvaise vie, Acca Larentia, aurait par testament légué ce domaine à Rome ⁴. On confondait cette Acca Larentia avec une très vieille déesse du même nom, la Mère des Lares, la Mère des Arvales. En réalité il faut se demander si le nom de Larentia n'est pas ici pour *Laurentia*, et si Rome n'a pas anciennement fondé ses prétentions sur l'*ager Solonius* en invoquant la donation d'une Laurentine. Et, si nous étudions les textes où se trouve le nom de Larentia, nous rencontrons effectivement dans les manuscrits la variante très fréquente *Laurentia*. Cette variante a été condamnée péremptoirement par Mommsen ⁵ et par Wissowa ⁶ ; elle avait été défendue avec force par Baehrens dans une étude, trop conjecturale à vrai dire, sur Laurente ⁷ ; il est nécessaire de la reprendre en considération, si vraiment l'*ager Solonius*, comme il résulterait du texte de Virgile, fut d'abord une partie du territoire Laurentin. La *Laurentia*, prétendue propriétaire de l'*ager Solonius*, se serait plus ou moins confondue, dans la tradition antique, avec une déesse romaine

1. Nissen, *Ital. Landeskunde*, II, 2, 562. — Cette définition nous paraît valablement fondée sur les textes suivants : Festus, 296 Lindsay. — Liv., VIII, 12, 2. — Cic., *de div.*, I, 79. — Plut., *Marius*, 35.

2. *Essai sur la topographie du Latium*, 1854.

3. Den. Hal., II, 37.

4. Macrobi., I, 10, 13.

5. *Die echte u. die falsche Acca Larentia*, *Röm. Forsch.*, II, 1.

6. *Real. Enc.* de Pauly-Wissowa, I, 134.

7. *Neue Jahrb. f. klass. Philol.*, CXXXI, 1885, 777.

presque homonyme, *Larentia*, proche elle-même de *Larunda*.

Les terres pauvres de l'*ager Solonius* n'intéressaient guère les paysans, et peut-être les vieilles cités littorales avaient-elles à peine songé à se les approprier. Mais, pour la future cité impériale, occuper ce territoire permettait de préparer des conquêtes plus vastes : une route pouvait y être tracée, et surtout par l'*ager Solonius* Rome, s'insinuant entre Ardée et les Monts Albains, atteignait les terres Pontines aux vastes horizons. Lorsqu'Ardée et Aricia se disputèrent la possession d'une terre de leurs confins, lorsque Rome intervint et s'appropriâ l'objet du litige ¹, il est bien probable que le nom de l'*ager Solonius* fut prononcé ; peut-être la contestation avait-elle pour objet cette partie orientale de l'*ager Solonius* qui paraît s'être étendue, entre Lanuvium et Ardée, du côté de Corioles.

Le curieux passage de Virgile que nous examinons en ce moment a donc tout le caractère d'une sorte de faux rétrospectif. La prétendue donation de Latinus à Enée ressemble, toutes proportions gardées, à la fausse donation de Constantin, par exemple. Virgile n'a probablement pas inventé cela. Les annalistes Romains devaient invoquer, pour justifier l'occupation de l'*ager Solonius*, soit une donation d'une femme Laurentine, Acca, que parfois ils confondaient avec Larentia, soit une donation du roi des Laurentins, Latinus.

Nous pensons donc que ces vers de Virgile illustrent quelque théorie érudite destinée à consolider rétrospectivement les droits de Rome sur l'*ager Solonius*.

A. PIGANIOL.

1. Liv., III, 71.

CORRECTIONS SUR LE TEXTE DE PERSE

S. I, v. 8. Au début de la pièce Perse proteste contre le mauvais goût de ses contemporains et récuse leur jugement : il donne ensuite ses raisons :

Nam Romae est quis non *ac* si fas dicere sed fas.

La phrase interrogative suppose une suite : cette suite nous ne l'avons pas, parce que l'auteur feint qu'on lui coupe la parole ; au lieu de *ac*, leçon des mss. — P et α —, qui n'a jamais été expliqué d'une façon satisfaisante, je propose de lire *hac* ; *hac* fait attendre un mot, qu'on interdit à Perse de prononcer et qui ne peut être que quelque chose comme *stultitia* :

Nam Romae est quis non *hac* . . . si fas dicere, sed fas.

« Car qui n'est pas à Rome atteint de cette . . . si les dieux permettent de le dire ; mais ils le permettent. » *Hac* pour *ac* est à peine une correction, les mss. de Perse omettant ou ajoutant fréquemment à tort l'*h* initiale : V, 48 ora P pour hora, V, 171 aut α pour haut, I, 42 hos pour os α , II, 36 hedis pour aedis α , III, 59 hoscitat α pour oscitat, VI, 15 horti P α pour orti, VI, 35 hossa α pour ossa.

S. I, v. 22 sq. Perse apostrophe un poète-amateur, qui a la manie de réciter ses vers en public :

Tun, uetule, auriculis alienis colligis escas,
Auriculis quibus et dicas cute perditus : « Ohe ! »

Le second vers est inintelligible. On ne voit pas pourquoi ce lecteur enragé serait obligé de dire à ses auditeurs : « En voilà assez ! » ; c'est ce qu'il faudrait expliquer : *et* dans le contexte traditionnel n'a pas de sens et paraît réclamer une coordonnée précédente. Je suppose donc qu'il faut admettre ici une lacune :

Tun, uetule, auriculis alienis colligis escas
Auriculis < quibus
. > quibus et dicas cute perditus : « Ohe ! »

La faute provient de ce qu'un copiste aura sauté par inadver-

tance du premier *quibus* au second ; nous ne pouvons naturellement pas rétablir les mots passés, mais le sens s'offre sans peine : « Pauvre vieux, tu fournis la pâture à des oreilles étrangères, à des oreilles < à l'avidité desquelles tu ne pourras jamais satisfaire > et auxquelles tu diras, en crevant dans ta peau : « Assez ! »

S. I, v. 45 sqq.

Non ego cum scribo, si forte quid aptius exit,
Quando hoc rara auis est, si quid tamen aptius exit,
Laudari metuam.

Quando causal ne s'explique que par *forte* : « Si par hasard il m'échappe un trait assez heureux, *puisque* c'est là l'oiseau rare, si pourtant etc. . . » Il ne semble pas que *forte*, qui n'est qu'un mot de modestie jeté en passant, soit assez en vedette dans la phrase, pour justifier l'explication. J'écrirais :

Non ego cum scribo, si forte quid aptius exit,
— Quando hoc? Rara auis est — si quid tamen etc.

« Lorsque j'écris, moi, s'il m'échappe par hasard un trait assez heureux, — quand cela ? c'est l'oiseau rare, — si pourtant il m'échappe un trait assez heureux je ne craindrais pas la louange. »

S. I, v. 65 sqq. Parlant de la facture rectiligne du vers, usuelle dans la poésie à la mode, Perse dit :

Scit tendere uersum,
Non secus ac si oculo rubricam derigat uno.
Sive opus in mores, in luxum, in prandia regna
Dicere, res grandes nostro dat Musa poetae.

La disjonction *ue* a donné beaucoup de peine aux commentateurs et ne s'explique pas ; on ne saurait dire en effet : « on construit des vers rectilignes *ou bien*, s'il s'agit de parler contre mœurs etc. . . , la Muse fournit à notre poète des idées grandioses. » Ce sont là deux choses qui ne se présentent point en alternative et qui ne s'excluent pas, mais qui se juxtaposent. Au lieu de *Sive* je lirais *Sitne*. « On sait tendre le vers, comme si l'on dirigeait d'un seul œil le cordeau. Y a-t-il lieu d'écrire contre les mœurs, contre le luxe, contre les déjeuners des rois ? La Muse fournit à notre poète des idées grandioses. »

S. II, v. 64 sq. Perse exprime ici l'idée antique, souvent reproduite dans les temps modernes, qu'il faut accepter les produits

de la nature, tels que celle-ci nous les offre, et qu'il est illégitime de les modifier par des procédés industriels :

Haec sibi corrupto casiam dissoluit oliuo
Et calabrum coxit *uitiato* murice uellus.

En faisant dissoudre la casie dans l'huile pour parfumer celle-ci, on dénature l'huile vierge. Mais que signifie le second vers ? Si on teint de la laine au moyen du coquillage à pourpre, c'est la laine qu'on altère en modifiant sa couleur, ce n'est pas la pourpre. Au lieu de *uitiato* de la tradition manuscrite, je lirais *uitianti* : « C'est elle qui a dissous dans l'huile la casie qui la corrompt et teint les toisons de la Calabre avec la pourpre qui les altère. »

S. III, v. 27 sqq. Perse formule des réserves qu'il prête à un adversaire, lequel feint d'être modeste et de ne pas vouloir faire orgueilleusement parade de ses avantages :

Hoc satis. An deceat pulmonem rumpere uentis,
Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis
Censoremue tuum *uel* quod trabeate salutas ?

Malgré toute leur bonne volonté les commentateurs n'ont jamais pu justifier la présence des deux disjonctives : une seule suffit, soit *ue* soit *uel*. On a fait disparaître la première en lisant *Censorem uetulum* au lieu de *Censoremue tuum* ; mais *tuum* est nécessaire ; Perse s'adresse à un chevalier romain : le censeur de ta petite ville, par opposition aux censeurs de Rome. C'est donc sur *uel quod* qu'est la faute. Je crois que la leçon primitive était *quod equo* ; trompé par la répétition des syllabes, un copiste aura passé *equo* et un correcteur aura remis tant bien que mal le vers sur ses pieds au moyen de la cheville *uel*. Un chevalier devait être caractérisé non seulement par le port de la trabée, mais par la possession d'un cheval ; on connaît la locution usuelle : *equus Romanus equo publico* ou *privato*. « Cela suffit. Convierait-il d'emplit de vent à le rompre ton poumon, parce que, sur un arbre généalogique toscan, tu es, toi millième, à la tête d'une branche et que tu salues ton censeur, toi vêtu de la trabée et à cheval. »

S. IV, v. 14 sqq. Socrate se moque d'Alcibiade, qui, malgré sa jeunesse, prétend devenir un homme public et gouverner le peuple Athénien. Il vient de lui montrer qu'il n'a point pour

cela l'expérience et les connaissances nécessaires et il conclut ironiquement :

Quin tu igitur, summa nequiquam pelle decorus,
Ante diem *blando* caudam iactare popello
Desinis... ?

Les commentateurs ont hésité sur le sens de *caudam iactare* et ont été étonnés par le mot *blando* ; ceci avec raison ; ce n'est pas en effet le bas peuple qui flatte Alcibiade, c'est celui-ci qui flatte le bas peuple, pour s'en faire bien venir et pour prendre sur lui de l'ascendant ; d'où la nécessité de lire *blande* au lieu de *blando*. « Puisque tu n'as pour toi que la vaine beauté superficielle de la peau¹, que ne renonces-tu à remuer la queue en flattant le bas peuple ? » C'est l'image familière du chien couchant, qui remue la queue pour flatter son maître.

S. V, v. 66 sqq. Perse recommandant l'étude de la philosophie s'en prend à un néophyte tiède et nonchalant qui veut remettre au lendemain.

« Cras hoc fiet. » Idem cras fiet. « Quid ? Quasi magnum
Nempe diem *donas*. »

Le néophyte remet au lendemain. Perse réplique que le lendemain il sera dans les mêmes dispositions. Le néophyte ne peut donc pas répondre : « Eh ! quoi ? Le cadeau d'un jour que tu me fais, est-ce si important ? » Car loin de lui en faire cadeau, Perse vient de le lui refuser. D'où la nécessité de lire *haud donas*, au lieu de *donas*. « On fera cela demain. » Demain ce sera la même chose « Eh ! quoi ? Tu me refuses un jour, comme si c'était une affaire d'importance ? »

S. VI, v. 37 sqq. Perse met en scène un grondeur morose qui prétend que tout ce qui va mal à Rome provient de l'importation de la culture grecque :

Et Bestius urget
Doctores graecos : « Ita fit ; postquam sapere Vrbi
Cum pipere et palmis uenit, nostrum hoc maris expers,
Faenicesae crasso uitiarunt unguine pultes. »

Le sens est parfaitement clair : « Depuis que la sagesse nous est venue de l'étranger, les faucheurs ont gâté la bouillie natio-

1. Cf. v. 20 sum candidus.

nale en y mettant de la graisse. » Mais l'incise *nostrum hoc maris expers* reste en l'air et, malgré des efforts désespérés, les commentateurs n'ont pas réussi à la rattacher au contexte ; il y a évidemment une lacune :

Cum pipere et palmis uenit <...
> nostrum hoc maris expers.

On ne saurait retrouver les mots, mais le sens est clair : «... et que notre sagesse nationale est tombée dans le mépris, a perdu son prestige » ou quelque chose d'analogue. « Ét ce Bestius prend à partie les maîtres grecs : Depuis que la sagesse est venue à Rome avec le poivre et les dattes, que la nôtre, qui n'a rien à faire avec la mer, < est tombée dans le mépris >, les faucheurs ont gâté la bouillie avec de la graisse épaisse. »

A. CARTAULT.

ΣΥΜΒΟΥΛΗ — ΣΥΜΒΟΥΛΙΑ

Ad Ch. Michel, n° 480.

Le décret relatif au culte d'Artémis Skiris est au nombre des inscriptions les mieux conservées de Milet. La gravure est très nette ; la pierre est presque complète et de plus elle est exposée aujourd'hui dans le Musée du Louvre (Salle de Milet, n° 2803, dans l'embrasure de la première fenêtre sur la rue de Rivoli). L'intérêt que présente le décret l'a fait admettre dans les recueils classiques : Ch. Michel, n° 480 ; W. Dittenberger², n° 660. Et pourtant, malgré tant de circonstances favorables, le texte n'en est pas encore établi avec certitude. Les deux recueils cités reproduisent deux restitutions inexactes dont j'ai eu le tort à mon tour de transcrire l'une dans un article récent (*Rev. Phil.*, 1920, p. 273). Je ferai brièvement les corrections nécessaires et j'indiquerai comment il est maintenant possible de dater le décret avec une précision plus grande.

∴

« Bloc rectangulaire de marbre grisâtre, trouvé dans les fouilles du théâtre », dit O. Rayet, dont j'ai la copie et l'estampage entre les mains. Cf. *Rev. archéologique*, 1874, II, p. 104.

Ce bloc faisait partie d'un monument dont il formait une assise. L'inscription commençait sur l'assise supérieure, finissait sur l'assise inférieure. L'assise conservée ne contenait que treize lignes. Elle mesure un peu plus d'un pied de haut, 0 m. 30 ; elle est large, à la l. 6 par exemple qui est intacte, de 0.48.

La gravure est élégante, très nette, et l'alignement très régulier à gauche ; il y a quelques vides à droite, parce que le lapicide a pratiqué la coupe syllabique. Aussi bien les l. 6-12 sont reproduites, d'après un estampage, dans *Milet*, II, 1908 (*Das Rathaus von Milet*), p. 117. Je renvoie d'autant plus volontiers le lecteur à ce spécimen qu'il renferme les deux lignes mal restituées.

L. 1. — La première lettre est un τ, puis on distingue un ζ

qui est au-dessus et au milieu du ν de $\nu\gamma$ (l. 2). Le κ que Rayet a placé au-dessus du γ de $\nu\gamma$ est en réalité un χ dont on ne reconnaît guère que la trace. Il faut donc lire et restituer : $\tau[\eta\iota\ \theta\epsilon\omega\iota]\ \kappa[\epsilon\chi\alpha\rho\iota]\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omega\varsigma$. Ces mêmes mots se retrouvant à la l. 11, il est facile de mesurer la place qu'ils y occupent et de la reporter à la l. 1. A la fin de la ligne, on distingue encore sur la pierre un fragment du ν de $\sigma\mu\alpha\sigma\epsilon\rho\acute{\omicron}\nu$.

L. 2. — Le lapicide avait d'abord gravé $\sigma\upsilon\nu\tau\epsilon\lambda\omicron\upsilon\nu\tau$. qu'il a corrigé en $\sigma\upsilon\nu\tau\epsilon\lambda\omicron\upsilon\nu\tau$.

L. 7-8. — Rayet a restitué $\tau\eta\iota\ \tau\omicron\upsilon\ \theta\epsilon\omicron\upsilon\ \sigma\upsilon\mu\beta\omicron\upsilon\lambda[\eta\iota\ | \ \kappa]x[\iota]\ \theta\epsilon\omicron\upsilon\ \pi\rho\acute{\omicron}\pi\omicron\iota$... Or l'examen de la pierre (voy. le fac-simile, *Milet*, II, p. 117) montre : 1° qu'il n'y a de place à la fin de la l. 7 que pour une lettre très étroite; 2° que la première lettre de la l. 8 est un α très exactement aligné. Nous devons donc restituer $\tau\eta\iota\ \tau\omicron\upsilon\ \theta\epsilon\omicron\upsilon\ \sigma\upsilon\mu\beta\omicron\upsilon\lambda[\iota]\ | \ \alpha$. Entre ces deux dernières lettres et le mot $\theta\epsilon\omicron\upsilon\ \pi\rho\acute{\omicron}\pi\omicron\iota$, il y a un blanc moins large que celui qui à la l. 10 sépare [$\epsilon\rho$]μοσάντου de $\omicron\ \delta\eta\mu\omicron\varsigma$, mais suffisamment net.

L. 8. — Blanc de trois lettres après $\Pi\omicron\sigma\epsilon\iota\delta\omega\nu\acute{\iota}\sigma\upsilon$. — L. 9. Blanc d'une lettre après $\Lambda\acute{\iota}\gamma\alpha\varsigma$. — L. 10. Blanc d'une lettre large avant $\omicron\ \delta\eta\mu\omicron\varsigma$. Blanc d'une à deux lettres après $\pi\acute{\omicron}\tau\epsilon$.

L. 11. — Il reste après la cassure un fragment du ν de [$\rho\omicron$] ν .

L. 13. — La ligne finit avec $\beta\omicron\upsilon\lambda\eta$.

Nous lirons donc :

- $\tau[\eta\iota\ \theta\epsilon\omega\iota]\ \kappa[\epsilon\chi\alpha\rho\iota]\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omega[\varsigma\ \xi]\xi\epsilon\iota\ \kappa[\alpha\iota\ \tau\omega\iota]\ \delta\eta\mu\omega\iota\ \sigma\upsilon\mu\alpha\sigma\epsilon\rho\acute{\omicron}\nu\ \tau\omega\varsigma\ \kappa\alpha\iota\ \nu\gamma\ \kappa\alpha\iota\ \epsilon\iota\varsigma\ \tau\omicron\nu\ \xi\pi\epsilon\iota\tau\epsilon\ \chi\rho\acute{\omicron}\nu\omicron\nu\ \sigma\upsilon\nu\tau\epsilon\lambda\omicron\upsilon\nu\tau[\epsilon\iota\ \tau[\lambda\varsigma]\ \acute{\alpha}\gamma\acute{\epsilon}\rho\sigma\epsilon\iota\varsigma\ \text{'}\text{Αρτέμιδι Βουλευτήρῳ Σκιράδι καθότι Σκιρῆσαι ἐξήγγυμένοι εἰσφέρουσι ἢ καθότι νῦν γίνεται' ἃ δὲ$
5. $\acute{\alpha}\nu\ \delta\ \theta\epsilon\acute{\omicron}\varsigma\ \theta\epsilon\sigma\pi\acute{\iota}\sigma\eta\ \sigma\acute{\iota}\ \mu\acute{\epsilon}\nu\ \theta\epsilon\sigma\pi\rho\acute{\omicron}\pi\omicron\iota\ \epsilon\iota\sigma\chi\gamma\gamma\epsilon\iota\lambda\acute{\alpha}\tau\omega\sigma\alpha\nu\ \epsilon\iota\varsigma\ \acute{\epsilon}\kappa\kappa\lambda\eta\sigma\acute{\iota}\alpha\nu,\ \delta\ \delta\acute{\epsilon}\ \delta\eta\mu\omicron\varsigma\ \acute{\alpha}\kappa\omicron\upsilon\sigma\alpha\varsigma\ \beta\omicron\upsilon\lambda\epsilon\upsilon\sigma\acute{\alpha}\sigma\theta\iota\omega\ \acute{\epsilon}\pi\omega\varsigma\ \pi\acute{\alpha}\nu\tau\alpha\ \pi\rho\alpha\chi\theta\acute{\eta}\sigma\epsilon\tau\alpha\ \acute{\alpha}\kappa\omicron\lambda\omicron\upsilon\theta\omega\varsigma\ \tau\eta\iota\ \tau\omicron\upsilon\ \theta\epsilon\omicron\upsilon\ \sigma\upsilon\mu\beta\omicron\upsilon\lambda[\iota\ \alpha\iota.\ \theta\epsilon\sigma\pi\rho\acute{\omicron}\pi\omicron\iota\ \eta\acute{\iota}\rho\acute{\epsilon}\theta\eta\sigma\alpha\nu\ \Phi\epsilon\iota\delta\iota\pi\pi\omicron\varsigma\ \Pi\omicron\sigma\epsilon\iota\delta\omega\nu\acute{\iota}\sigma\upsilon,\$
10. [Λ]ύτομήδης Ἐλπήνορος, Λάμπις Λαμπίτου, Λίγας [$\epsilon\rho$]μοσάντου. $\omicron\ \delta\eta\mu\omicron\varsigma\ \delta\ \mu\acute{\iota}\lambda\eta\sigma\acute{\iota}\omega\nu\ \acute{\epsilon}\rho\omega\tau\acute{\alpha}\iota\ \pi\acute{\omicron}\tau\epsilon$ [$\rho\omicron$] $\nu\ \tau\eta\iota\ \theta\epsilon\omega\iota\ \kappa\epsilon\chi\alpha\rho\iota\sigma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\nu\ \xi\acute{\xi}\epsilon\iota\ \kappa\alpha\iota\ \tau\omega\iota\ \delta\eta\mu\omega\iota\ \sigma\upsilon\mu$ [$\rho\epsilon$]ρόντως ἔσται $\kappa\alpha\iota\ \nu\gamma\ \kappa\alpha\iota\ \epsilon\iota\varsigma\ \tau\omicron\nu\ \xi\pi\epsilon\iota\tau\alpha\ \chi\rho\acute{\omicron}\nu\omicron\nu\ [\sigma\upsilon]\nu\tau\epsilon\lambda\omicron\upsilon\nu\tau\iota\ \tau\lambda\varsigma\ \acute{\alpha}\gamma\acute{\epsilon}\rho\sigma\epsilon\iota\varsigma\ \text{'}\text{Αρτέμιδι Βουλευτῇ$

En somme la copie nouvelle nous rend le mot $\sigma\upsilon\mu\beta\omicron\upsilon\lambda\acute{\iota}\alpha$ et nous débarrasse aux l. 1, 8, 11 de trois $\kappa\alpha\iota$, dont le second était particulièrement mal venu.

Pour $\sigma\upsilon\mu\beta\omicron\upsilon\lambda\acute{\iota}\alpha$, il est maintenant attesté par trois décrets milésiens : le décret du Louvre (dernier tiers du III^e siècle); le

décret retrouvé à Cos (première partie du n° siècle, *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, 1905, p. 981, l. 14); le décret découvert au Delphinion (167/66 av. J.-Chr., *Milet*, III, n° 150, l. 19).

Συμβουλῆ qu'avait restitué Rayet se recommandait d'un texte d'Hérodote relatif au Didymeion (I, 157), mais on sait qu'Hérodote lui-même — ou ses copistes — emploie les deux formes et beaucoup plus fréquemment *συμβουλίη* que *συμβουλῆ*. Laissons aux éditeurs d'Hérodote le soin de décider si en I, 157, *συμβουλης* ne doit pas être corrigé en *συμβουλίης*, mais qu'ils commencent par se mettre d'accord sur la valeur des manuscrits de leur auteur.

La suppression de *καί* à la l. 11, devant *θεοπρόποι ἡιρέθησαν*, donnera satisfaction aux épigraphistes, l'emploi de cette conjonction étant contraire à l'usage. Il suffira, pour confirmer la lecture nouvelle, de renvoyer aux textes suivants qui proviennent tous de Milet et datent, le premier du III^e siècle, tous les autres du second : *Milet*, II, n° 10, l. 24 : *Πόλεις ἡιρέθησαν*.. — III, n° 144 B, l. 16 : *Ἠιρέθησαν Μένης*... — III, n° 146, l. 89 : *Ἠρέσβεις ἡιρέθησαν*.. — III, n° 150, l. 124 après un blanc : *Ἠιρέθησαν δὲ καὶ ἄνδρες οἱ ἐρκειοῦντες*.. — III, n° 152, l. 17 : *Ὁ συναποκατα(στὰ)σων ἐδείχθη Ν...*; l. 56 : *Ἠρεσβέυτας ἐδείχθη Ν*.. — III, n° 152 a, l. 22 : *Ἠρεσβέυτας ἀπεδείχθη Ν*..

..

Les noms de deux des *θεοπρόποι* se sont retrouvés dans des inscriptions provenant des dernières fouilles de Milet.

Λύχας Ἐρμοφάντου, nommé le dernier des quatre *θεοπρόποι*, est devenu dans la suite un personnage considérable. En 228/27, il est le premier nommé des *σύνεδροι* qui proposent d'accorder le droit de cité milésienne à un groupe nombreux de Crétois (*Milet*, III, n° 33 a, l. 3). *Λάμπις Λαμπίτου* fait partie de la même commission, mais il n'est nommé que le huitième.

Lichas ne figure pas parmi les *σύνεδροι* qui proposent en 223/22 l'incorporation dans la cité d'un second contingent de Crétois (*Milet*, III, p. 404, n° 36 aa). C'est vraisemblablement, comme l'ont admis MM. v. Wilamowitz (*Gött. gel. Anzeigen*, 1914, p. 92, note 1) et Rehm (*Milet*, III, p. 199 et 406, note 2) qu'il était mort dans l'intervalle. Une statue de bronze lui fut élevée assez longtemps après sa mort (*Milet*, II, p. 115, n° 12. Cf. III, p. 246, note 1).

J'inclinerais à placer avant l'année 228/27 le décret du Louvre et aussi le décret pour Kios (III, n° 141). Dans ce dernier, Lichas n'est nommé que le huitième des dix synèdres ; dans le décret du Louvre, il est nommé le dernier des quatre *θεσπρότοι*. Il me semble qu'au moment où ces deux décrets sont rendus il n'est pas encore à l'apogée de sa carrière. Je proposerais donc de dater le décret du Louvre de la première partie du dernier tiers du III^e siècle¹.

Bernard HAUSSOULLIER.

1. Mes lecteurs auront corrigé d'eux-mêmes l'erreur commise dans mon dernier article de la *Rev. Phil.*, 1920, p. 273, où le décret du Louvre est attribué au premier quart du III^e siècle. Je me permettrai de rappeler que dès 1902 j'avais proposé la fin du III^e siècle (*Milet et le Didymeion*, p. 216-217).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

A. MEILLET, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, 2^e éd. revue et corrigée ; in-8° carré xv-254 pp. Paris, Hachette, 1920. Prix : 20 francs.

La première édition du livre de M. Meillet avait paru en 1913 ; et l'accueil qui lui avait été fait était si unanimement favorable qu'une seconde édition était désirée par tous. La voici parue, revue et corrigée, de telle sorte, nous dit l'auteur, qu'il n'y a presque pas une page qui n'ait été modifiée. Remercions-le d'apporter à son œuvre un tel souci de perfectionnement, de tendre sans cesse davantage à dégager de la masse des faits les idées générales et les lois qui régissent l'évolution du langage humain. Il nous donne non seulement une histoire incomparablement claire et synthétique de la langue grecque, mais un modèle que devra connaître quiconque voudra décrire le développement d'une langue ou d'un parler. M. Meillet n'a rien négligé des traits essentiels qui marquent les différents aspects pris par le grec aux grandes époques de son histoire, et loin de se contenter d'une description superficielle des phénomènes, il en a dégagé les causes profondes, les raisons historiques et géographiques qui les expliquent.

Le grec offre l'exemple remarquable d'une langue sans discontinuité et sans dislocation depuis l'époque lointaine du « grec commun » apporté par les conquérants indo-européens dans la péninsule hellénique, jusqu'à l'époque actuelle, où la lutte entre puristes et vulgaristes aboutira sans doute à un compromis unitaire. Car toute son évolution est marquée par la lutte entre deux tendances opposées : tendance à la différenciation, et tendance à l'unification. Le grec commun, tel qu'on peut le reconstituer, avait une unité sensible, et représentait la langue d'un groupe ethnique assez cohérent. Mais quand les différentes tribus se furent fixées dans l'habitat qu'elles s'étaient choisi, la vie étroite et fermée que chacune vivait dans sa cité amena par voie de conséquence fatale un morcellement dialectal. Aussi dès l'époque historique, quatre grands groupes apparaissent formés : ionien-attique, arcado-cypriote, éolien, groupe occidental. Toutefois, s'opposant à ce que les divergences aillent en s'accroissant, il y a dans ces groupes la conscience d'une communauté d'origine et de civilisation, il existe un sentiment national dont les sanctuaires panhelléniques de Delphes et d'Olympie sont le symbole et le foyer ; il y a aussi les contacts fréquents que les conditions de la vie maritime et la colonisation maintenaient entre les Grecs des différentes cités. Une première *κοινή* littéraire apparaît déjà dans la langue des poèmes homériques, qui, composés pour être chantés par toute la Grèce, devaient par conséquent être compris de tous ; et plus tard, pour des raisons analogues, le même caractère composite apparaîtra dans le dialecte des grands lyriques, ou dans celui de la tragédie.

Cette tendance que la littérature manifeste, mais qu'elle n'aurait pu faire aboutir à elle seule, ce sont les nécessités politiques, économiques, intel-

lectuelles ; ce sont aussi les événements historiques qui en réaliseront l'achèvement. C'est au ^v^e siècle l'hégémonie politique et militaire d'Athènes qui assure la prédominance de son dialecte, aussi bien dans la littérature que dans la vie courante, et le prestige de la cité victorieuse a pour corollaire le triomphe de sa langue. Mais cette victoire de l'attique n'est elle-même qu'une étape dans la formation d'une langue commune. La domination d'Athènes n'est malgré tout ni assez solide, ni assez universelle pour que l'attique se substitue totalement aux dialectes locaux. Ceux-ci sont fortement atteints, mais subsistent encore tant bien que mal. Le triomphe des rois de Macédoine, les événements qui suivent la mort d'Alexandre, en déplaçant vers l'est le centre de la civilisation grecque, dépouillent de leurs derniers restes de vitalité les vieilles cités de la péninsule et les parlars qu'elles emploient. Un empire hellénistique se constitue, plus vaste, plus cosmopolite que l'ancien, ayant ses capitales à Pergame et à Alexandrie. Pour assurer les relations entre ses habitants, il faut une langue qui soit comprise de tous : c'est de ce besoin qu'est née la *κοινή*, amalgame de dialectes où l'attique joue le principal rôle, mais en se dépouillant de ses singularités, de ses archaïsmes, de sa complexité. Langue d'une grande civilisation, outil de communication entre des peuples nombreux et divers, dont beaucoup ne sont pas d'origine grecque, la *κοινή* élimine les moyens d'expression compliqués et délicats du grec ancien ; elle normalise et simplifie. Incapable de s'élever au rang de langue littéraire, elle a fourni un bon moyen d'expression pour les techniciens et les savants ; et de nos jours encore, notre vocabulaire scientifique dérive, pour la plus grande partie, du grec hellénistique.

On sait avec quelle force cette *κοινή* s'est maintenue, et comment non seulement elle a résisté à la conquête romaine, mais elle a marqué le latin de sa puissante empreinte, l'influence de la langue ayant marché de pair avec celle de la civilisation. Il a fallu la décadence et la décomposition de l'empire byzantin pour qu'elle se scindât en deux groupes, dont l'évolution divergente a été précipitée par la ruine de l'hellénisme au ^{xv}^e siècle. La dislocation de la langue a accompagné la disparition du sentiment de l'unité nationale hellène, comme de nos jours la reconstruction d'une *κοινή* a coïncidé avec la renaissance de ce sentiment. Ainsi à toutes les époques de son histoire, la vie de la langue grecque apparaît dominée par les événements historiques, et nulle part peut-être n'apparaît avec un relief aussi puissant le caractère social de la langue, et sa dépendance constante de la vie nationale.

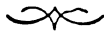
A. ERNOUT.

Le Gérant : C. KLINCKSIECK.

REVUE DES REVUES
ET
PUBLICATIONS D'ACADÉMIES
RELATIVES
A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Quarante-quatrième Année
FASCICULES PUBLIÉS EN 1919

Rédacteur en chef : JULES MAROUZEAU



XLIV. — 1.

REVUE DES REVUES
ET
PUBLICATIONS D'ACADÉMIES
RELATIVES
A L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE

FASCICULES PUBLIÉS EN 1919

ALLEMAGNE

Berliner Philologische Wochenschrift, 1919. N° 1. Eglogue I de Virgile [K. Löschhorn] 23. Maintenir « aequore » I, 59. Cf. Horace Ode 30 I, 2, 9-12. Egl. I, 65 : Ladewig écrit avec raison « cretae » et non « Cretae ». Pour ce génitif dépendant de rapidus, cf. Ovide « rapidus caeli ». Au lieu de Oaxum, Oaxem ou Oaxen, lire « ad Oxum ». Il s'agit de l'Amu Darja, v. Marc. VI, 223. ¶ Abhibere [G. Helmreich], 24. Ce mot, connu seulement par Plaute Trin. 264, est peut-être la bonne leçon de Cael. Aurel. 25 chron. I, 120. ¶¶ N° 2. Bacchylide V, 129 [O. Höfer]. 42-43. C'est le seul texte où Aphares (ou Aphaeus) soit le nom de l'un des fils de Thestios, sauf Lactance (Placid. ad Stat. Theb. I, 402). ¶ Le glossaire d'Hiippocrate de Galien [G. Helmreich]. 43-45. Étude du ms. de Munich cod. graec. 71, fol. 1-7. ¶ Petites remarques grammaticales et critiques sur Salluste [K. 30 Löschhorn]. 45-48. « Quippe qui » suivi de l'indicatif; « locos » pour « loca »; Catil. 3, 2 lire deinde et non dehinc; Jug. 21, 2 lire die = diei; Jug. 37, 4 hiemantibus; Jug. 74, 3 tutata sunt; Jug. 85, 31 parvi id facio; Jug. 93, 4 dein flexa; Or. Lep. 20 quam captum ire licet; Ep. Mithr. 16 supprimer parvo labore. ¶ Shaftesbury et Plotin [T. O. Achelis]. 48. ¶¶ 35 N° 3. Virgile cat. 14 (6) 9 [O. Rossbach]. 71-72. Lire « haut mille coloribus ». ¶ Callimaque fait-il partie des bibliothécaires alexandrins? [W. Weinberger]. 72. Remis en question par Sitzler, Woch. f. klass. Philologie, 1917, 1087 ss. ¶¶ N° 4. Erreurs et voies nouvelles dans l'étude des noms propres d'Asie-Mineure [E. Assmann]. 89-96. On a ignoré systéma- 40 tiquement les étymologies sémitiques, phéniciennes et babyloniennes. ¶¶ N° 5. Petites remarques critiques sur l'Économique, le Banquet, l'Hiéron, l'Agésilas et l'Apologie de Socrate de Xénophon [K. Löschhorn]. 116-120. ¶¶ N° 6. Les termes homériques « ἐπιτρόφος, ἐπιτροφος » [K. Brugmann]. 136-139. Étymologie et sémantique. ¶ Salluste, Jug. 38, 10 [A. Kunze]. 45 140-144. Lire « movebantur » au lieu de « mutabantur ». ¶ Réapparition d'un ancien titre [Siegfried Reiter]. 144. Le titre d' « ami et bienfaiteur de l'état et du peuple belge » accordé par le roi des Belges à M. Hoover est une formule très parente de titres qui existaient dans l'antiquité : « εὐεργέ- 50 της τῶν..., τῆς πόλεως, τοῦ δήμου », « amicus populi romani ». ¶¶ N° 7. Epi- critique sur la question de l'authenticité de l'Onos de Lucien [W. Schmid]. 167-168. Il n'est pas impossible que Lucien, même si l'on admet que l'Onos n'est qu'un extrait des Métamorphoses de Lucius. ¶¶

- N° 8. *Homericæ* [E. Schwyzer]. 191. 1) Ἀπειρη. Ce nom de pays ne se trouve que η 8 s. Il a été formé sur Ἠπειρώτιος, dont on ne comprenait plus le sens, comme Ogygie sur Ὠγυγίη νῆσος, et Αἴα sur Αἰαίη νῆσος. 2) Le nom de la porte de Scées. L'on entend en général par là la porte de gauche par rapport à la ville, et l'on suppose l'existence d'une porte de droite. Il vaut mieux y voir une porte tournant à gauche, caractéristique des portes des citadelles égéennes, de façon que l'agresseur découvre son flanc droit. La plus ancienne poésie homérique n'aurait donc connu qu'une seule porte à Troie. ¶ N° 9. *Frequens* = ἀθρόος [Karl Münscher]. 212-216. *Frequens* n'est pas synonyme de πυκνός (= densus), mais d'ἀθρόος. *Oratio frequens* signifie : discours dont les phrases, très riches, sont coupées par de brefs repos bien marqués. ¶ N° 10. *Pensées apocryphes de Caton* [M. Boas]. 232-240. Les trois vers isolés, considérés comme des demi-distiques, du cod. Ver. 163 p. IX, sont interpolés. Ce sont de fausses ou réelles pensées de Syrus. L'interpolateur est-il l'auteur de la tradition Φ? ou bien lui est-il postérieur? Il n'est pas possible encore de répondre. ¶ N° 11. Le tombeau d'Antinoüs? [Ch. Hülsen]. 259-264. Description de la basilique découverte en 1917 à Rome près de la Porta Maggiore. Il est possible que ce fût là primitivement le tombeau d'Antinoüs, favori d'Hadrien. Cf. l'inscription de l'obélisque égypto-romain du Monte-Pincio et la vue de Rome sur un casse du musée Städel de Francfort. Cet obélisque se trouvait peut-être sur l'emplacement du tombeau. ¶ Les noms des lettres grecques Π et Β [Ed. Hermann]. 264. L'auteur n'a jamais prétendu que l'inventeur de l'alphabet grec ait orthographié ces lettres : Πα et Βητα, mais bien Πε et Βετα. ¶ N° 12. Hérodote V 33, 2 et les θαλάμια [E. Assmann]. 277-283. L'ouverture de vaisseau, qui servit de châtement au capitaine de vaisseau Skylax, ne pouvait être qu'une ouverture située tout près du niveau de l'eau, à 25-40 cm. Les trières ne sortaient pas par le mauvais temps. Cf. Thucydide 7,40, les chalands modernes, et Arrien *Anab.* VI 5, 2, *Peripl.* p. Eux. 5, Appien *Syr.* 27. Le récit d'Hérodote n'a rien d'in vraisemblable; le fait s'est passé à Myndos, 15 ans seulement avant la naissance d'Hérodote. Cf. aussi la coutume nord-européenne : le criminel jeté à la mer et ramené presque inanimé. ¶ Ovide *Tr.* III, 12, 2 [K. P. Schulze]. 283-288. Le ae de *Maecolis* est bref : dans le mot grec Μαιώτις, αι est abrégé, le ι est considéré comme une consonne. Les mots « annoque peracto... » signifient : après avoir passé une année à Tomis, l'hiver m'a paru plus long que précédemment à Rome (antiquus = pristinus). C'est une incidente intercalée dans le récit. Μαιώτις λίμνη signifie la mer d'Azow, mais s'emploie en poésie pour désigner le Nord en général, avec son climat rude et ses grands froids. ¶ Remarques sur les changements de quantité pour raisons métriques. ¶ N° 13. *Remarques critiques et exégétiques sur Plotin*, XI [H. F. Müller]. 309-312. Quelques passages des *Ennéades* (II, 9) suffisent pour montrer combien l'exégèse de Plotin est difficile. Dans la phrase : ὅλωις γὰρ τὸ μὲν ἄλλον [p. 144, 15], τὸ μὲν ἄλλον πάθημα est complètement direct et non sujet. ¶ Les traducteurs n'en ont pas compris le sens : « car, généralement, ce qui se trouve dans un autre objet participe à l'état de cet objet, mais ne lui communique pas le sien. Ainsi... » Page 153, 17 supprimer πᾶς κακός après πρότερον. A la fin du livre, pour comprendre la phrase διὰ τοῦτο γὰρ καὶ αὐτοὶ... il faut se souvenir que Plotin considère les astres comme des êtres animés et divins qui contemplent les hommes. εἶσιν τῶν ἄστρον ἐκвиваυт presque à τὰ ἄστρα, il faut pourtant conserver εἶσιν dans la traduction. ὅτι οὐχ ὁρῶσι... = parce qu'ils ne voient pas leur âme comme une âme qui se trouve à l'extérieur. ¶ N° 14. Ptolémée [Fr. Lammert]. 332-336. I. Posidonius et

Ptolémée. La correction de Pohlenz au passage de Galien *Περὶ τῶν Ὑποκράτους καὶ Πλάτωνος δογμάτων* p. 442, 1 s. (il écrit : θεωρητικῶ <σέμματα διὰ τῆς τῶν ὄντων οὐκ ἰκανῆς ἐμπειρίας, ἐν δὲ τῷ πρακτικῷ >) se confirme par la comparaison avec Ptolémée *περὶ κριτηρίου καὶ ἡγεμονικοῦ* p. 12, 10 ss. Posidonius a donc enseigné cette division de l'activité intellectuelle en activité théorique et pratique, origine des conceptions de la Stoa sur la vertu, les sentiments, les biens et les *τεχναί*. II. Ptolémée et la science du langage. Intérêt des idées de Ptolémée et leur analogie avec celles de Locke. On constate la fusion qui se fait au 1^{er} siècle entre la doctrine de la Stoa et la *techné* grammaticale de l'école d'Alexandrie. III. Choix de mots dans le *Περὶ κριτηρίου καὶ ἡγεμονικοῦ*. Liste des termes postaristotéliens contenus dans ce traité. ¶ N° 15. Parallèles historiques dans les écrits de Luc [W. Soltau]. 356-358. Les théologiens considèrent encore souvent, et bien à tort, Luc comme l'auteur des ch. I-II, XXIV : 13-63 de l'Évangile, et X, XI et XV des Actes. Aucun historien ne doute que la première moitié des Actes ne se serve des données archéologiques de Josèphe et que les discours des apôtres aient été rajoutés après coup. Six récits parallèles se trouvant à la fois dans l'Évangile et dans les Actes. ¶ Caesarius II, 402 [Otto Höfer]. 358-360 (Migne Patrologie grecque, XXXVIII, 993). Caractérisé par les jeux de mots sur les noms des dieux et des héros. Il faut lire Ἡρακλῆς, 20 μάλλον δὲ Θηρακλῆς. ¶ N° 16. Xénophon, *Anabase* III. 4, 36 [K. Löschhorn]. 380-1. Lire λῶον αὐτοῖς au l. de λῦειν αὐτοῖς. ¶ L'infin. indo-eur. comme forme casuelle [Müller-Graupa]. 384-384. L'infinifit de la proposition nominale est de la phrase fléchie à deux membres. Quelques faits linguistiques à l'appui de cette thèse. On pourrait voir dans l'ides désinences personnelles -mi, -ti, 25 -si, -nti le i deictique primitif. ¶ N° 17. Démosthène « contre Boiotos ». I [C. Rüger]. 402-407. Commentaire et remarques critiques, § 6 : maintenir ἀνηκόατε τῶν μαρτύρων; § 7 maintenir ἡ δίκη (= διαδικασία); § 9 : supprimer ἢ ou bien écrire ὃ au lieu de καὶ; § 11 : ἀπαλλαττόμενοι est un passif. ¶ Cicéron ad Att. XV. I [A. Kurfess]. 407-408. § 2. Commentaire de la phrase commençant par sed 30 casu.... Joindre quod attinet nihil. Dolabellam spero domi esse : domi signifie « chez lui » et non « à Rome ». § 4 : ista désigne peut-être la belle-mère de Cicéron. Explication de la phrase commençant par « Caselliae vero... » ¶ N° 19. Remarques sur le 9^e livre de l'Iliade [H. E. Sieckmann]. 424-432. Réponse à l'article de Wolterstorff dans le *Sokrates* 1917, n° 3. Explication 35 du duel τῷ δὲ βᾶτην παρά θίνα : il ne s'agit que d'Ulysse et d'Ajax. Phoinix, qui ne fait pas partie de l'ambassade proprement dite, avait été sans doute envoyé en avant auprès d'Achille. Autres exemples de sous-entendus tirés du livre 9. Comparaison avec le « Taucher » de Schiller. ¶ N° 19. Remarques critiques et exégétiques sur Plotin, XII [H. F. Müller]. 450- 40 454. Enn. II, 5. Lire : περὶ τοῦ δυνάμει καὶ ἐνεργείᾳ; p. 118, 7 lire : τῷ οὐ γρόνω ἐξείργασθαι ou bien τῷ τὸν γρόνον ἐξείργεσθαι. Fin ch. 1 : lire εἰεῖν au lieu de εἰθεῖν? Discussion sur la distinction entre δυνάμει et ἐνεργείᾳ. P. 119, 20 lire : ὃ κατὰ συμβεβηκός ἀμαθής. P. 120, 7-12 : ἐν ᾧ ἐστὶ <πάντα ὄντως> τῶν ὄντων. ¶ Hypaethra-Ubizva [G. Th. Hoeh]. 454-456. Dérivation du terme gothique 45 Ubizva : il provient de hypaethron. ¶ N° 20. Petites remarques critiques sur les *Mémorables* de Xénophon [K. Löschhorn]. 475-480. ¶ N° 21. Le document éleusinien des comptes de l'année 329/28 avant notre ère [K. Kunst]. 493-501. Etude critique et commentaire (CIA II 834 b. Ditt. Syll. 2 587). ¶ Salluste Jug. 38, 10 [F. Krohn]. 501. Propose « iugulabantur ». 50 ¶ N° 22. Isocrate *περὶ εἰρήνης* ch. 86 [P. Boesch]. 524-526. Au lieu de ἐν Δάτω lire ἐν δὲ τῷ Δηλίῳ (ou ἐν Δηλίῳ δέ). Allusion à la défaite des Athéniens au Delion. Cf. *περὶ εἰρήνης* ch. 98 : Θηβαίων δέ... Liste chronologique des

défaites athéniennes. ¶ Le Corpus agrimensorum Romanorum rec. C. Thulin I fasc. 1 [Th. Birt]. 526-528. Remarques critiques. ¶ N° 23. Contribution à la critique de texte de l'hymne homérique à Déméter [A. Ludwich]. 544-552. Supériorité du ms. M. Les autres sont suspects d'influences orphiques. Ajouter un vers 37 a « ἀλλ' ὅτε γαίαν ἔδω, τότε ἄρ' αὐτ' ἐπὶ μακρὸν ἀΐσεν ». Après v. 58, compléter : « γνώθ', Ὑπεριονίδην · τὸν δ' εἶρεο σῆς περὶ κούρης ». Exemples d'interpolations, d'interversions. La forme est parfois négligée, le mythe importait plus au poète que l'expression. V. v. 248 : diérèse après le trochée 4° et longue irrationnelle au temps fort du 5° pied. 10 Ce n'est pas le seul cas. cf. 20, 208, 432, 452, 17, 204, 452, 101 et d'ailleurs Homère lui-même Y 259. Exemples de synizèse. ¶ N° 24. « Acme » de Catulle [Th. Birt]. 572-576. N° 450. 8-9 : tandis qu'aux vers 17-18 on lit *sinistravit ante et dextram*, les mss. donnent ici « sinistra ut ante » et « dextra ». On peut corriger *dextra* en *dextram* = favorable, Le signe de 15 gauche est une approbatio *dextra*. Au lieu de « ut ante » lire « et ante », cf. Virg. cat. II a 3, Hygin (éd. Thulin p. 137, 14 s.) « sinistra et citra », Plutarque « de deo Socratis ». ¶ Réponse [A. Mentz]. 576. N'a pas été compris par Hermann, Berl. Phil. W. 1919 p. 264. ¶ N° 25. Kerkidas [O. Immisch]. 598-600. Premier méliambe, lire : ἀμὴν δὲ Παιάν κκι Μετᾶδος μελέτω · θεὸς γὰρ αὐτὰ καὶ Νέμεσις κατὰ γᾶν (Wilam. I, 36). A rapprocher de Démocrite : Poena et Beneficium (ap. Plin. h. n. 2, 14). Nemesis signifie punition, il ne s'agit pas ici de la mission du cynique et de sa récompense (Wilamowitz). La traduction de Croiset est juste : « Quant à nous, n'ayons souci que de Péan et de la bienfaisance ; voilà notre déesse, ainsi que Némé- 25 sis ». ¶ Xénophon Anabase IV, 5, 4 [K. Löschhorn] lire : « καὶ πᾶσι δὲ περιφρονῶς ἔδοξεν λαῖσι καὶ non ἀνείναι ». ¶ N° 26. Enéide II, 461 s. [E. Müller-Graup]. 618-622. Réponse à Kurfless (Berl. Phil. W. 1918 p. 1246), qui combattait son interprétation : *videri* = infin. historique, *solitae* adjectif. Reconnait que la thèse de Kurfless est juste, mais pas pour les raisons que 30 celui-ci avance. Par la comparaison avec d'autres passages de Virgile, M.-G. est arrivé à la conviction que *solitae* = *solitae sunt*. Cf. Iliade XIII, 43. ¶ Encore Tacite Germanie 7 unde-audiri [A. Kunze]. 622. Cf. Salluste, fragm. d'Orléans Hist. II 10 A. 20 Jord. : « *ejus erat de nomine exaudiri sonores* ». Cette construction s'explique chez Tacite par l'influence de Sal- 35 luste et non de Virgile. Ce texte prouve que Tertullien n'est pas le premier qui ait étendu au déponent et même au passif un emploi réservé généralement à l'inf. actif. ¶ Corycaeus [Th. O. Achaelis]. 623-624. Ce terme, tiré de Cicéron ad Att. X, 18, 1, a pris à l'époque de la Renaissance le sens de surveillant à l'Université et se trouve employé en cette acception dans 40 deux textes du gymnase de Brieg et de l'archigymnase de Soest. ¶ N° 27. Remarques linguistiques sur St Jérôme. I. [S. Reiter]. 642-646. « *Obsetrix* » et « *Decalogus* ». ¶ N° 28. Idem II. 666-671. *Abyssus* masculin; *moles* masculin; *convalle*; *inhabitabilis*; *complacentia*, *complacitio*; verbe au singulier avec sujet au pluriel neutre. ¶ Remarques sur le livre IX de 45 l'Iliade : Aristarque et *στ* [W. Bachmann]. 671-672. Importancé de l'ouvrage de Roemer « *Homerische Aufsätze* » Teubner 1914, pp. 1-64. ¶ N° 29. Remarques linguistiques sur St Jérôme. III [S. Reiter]. 690-696. Une construction κατὰ σύνεσιν; causales introduites par *qua* = *quatenus*, in *quantum*; *maxime cum* = *praesertim cum*; *magis* conjonction adversative; *editio* = *versio*, traduction; *statuere* = *auferre*, *tolle*, *subvertere*. ¶ N° 30. Leçons de Lucrèce et archétype de Lucrèce [Th. Birt]. 708-720. IV 594 lire *ridiculorum* au lieu de *auricularum*; IV 462 *miranda et multa videmus*; v. 463 *omnia* = *omnino* cf. Virg. cat. III a 17; IV 419 lire *mirandum est*

sub terras; VI 755 sed natura loci plus efficit ipsa sua vi; III 784 rumpere et in summa pietatem evertere suavem; V 200 in unam partem montes; V 1227 subsidiis magnis epicuris constabilitas (cf. οἱ ἐπίκουροι); I, 50 ajouter un vers 50 a : « Quod super est, vacuas auris <animumque sagacem | Nunc, quoniam conor tibi carmen condere, Memmi> | Semotum a curis adhibe 5 veram ad rationem; IV 912 : tenuis aures = tenues aurium membranae; tenues a le sens de fines, sensibles, contraire de crassae. Conclusions sur l'archétype. ¶¶ N° 31. Petites remarques critiques sur l'Antigone de Sophocle. I [K. Löschhorn]. 735-740. ¶ Encore la « Peregrinatio Aetherae » 12, 2 [K. Kunst]. 740-741. Mettre entre parenthèses la phrase quoniam 10 niam... ostenditur. ¶ Une ramification du type des jumeaux [S. Eitrem]. 741-742. Légende de Hynetho (Pausanias II, 28, 3 ss.). On n'a pas su en voir le côté mythique : les deux frères qui ramènent à la maison leur sœur enlevée correspondent aux Dioscures ramenant Hélène d'Attique à Agamemnon et Ménélas ramenant Hélène de Troie, etc. Stésichore se fonde 15 peut-être sur une situation analogue dans sa ballade de Rhadine. ¶¶ N° 32. Petites remarques critiques sur l'Antigone de Sophocle. II [K. Löschhorn]. 726-765. ¶ Le περί πολιτείας; (d'Hérodote?) [Th. Thalheim]. 765-766. 5 : ἡμεῖς μὲν γὰρ <ἔπειτα> ἡπιστάμεθα; supprimer τε après προγγνώσκοντες; 17 : καὶ τὸ πάντων etc se rapporte aux compatriotes et non à Archélaos; 31 : εἶος ἄν 20 ὄπλα κεκτήται, παρά δὲ ταῦτα τίπαρ' ἡμεῖς ἔστω; ¶ Cruces Tullianae dans les lettres à Atticus, I [A. Kurfess]. 766-767. V, 33 ajouter après diligentia : necessariis faciemus satis; V, 4, 1 ac meum consilium illud quidem labat; V, 11, 6 maintenir la leçon des mss; § 7 lire νομιζομένην excusationem; V, 15, 3 plura sciebam tardi tibi redditum iri, sed dabam; VI, 2, 3 deinde quod 25 de docimo (= δοκιμῶ) isto. ¶ Le « Filo » du latin médiéval [P. Lehmann]. 767-768. Semble dater du 12^e ou du 13^e siècle. Terminus ante quem : 1280. ¶¶ N° 33/34. Symétrie des nombres dans l'Iliade, I [F. Stürmer]. 803-816. Importance de la division en 3 et en 2, qui se poursuit jusque dans le détail. On trouve très souvent des groupements aab, abb, aba. Dans la 30 division en deux, le rapport des longueurs des parties est fréquemment 1 : 2. On constate des répartitions telles que : 12 + 13 + x + 13 + 12. Cette symétrie est beaucoup plus poussée dans l'Odyssée que dans l'Iliade. 76 exemples tirés de l'Iliade. ¶¶ N° 35. Idem II. 832-840. 80 exemples tirés de l'Iliade. ¶¶ N° 36. Schedae criticae [J. Tolkiehn]. 859-860. I. Sophocle, 35 Electre v. 174 lire : ἐν μίγα; ὄρνυ. II Oreste v. 86 : σὺ δὲ μακαρία μακί- ριός θ' ὁ σὸς πόσι; ἤκατον ἐπ' ἡμᾶ; ἀθλίως πεπραγότας. ¶ Salluste [A. Kunze]. 860-864. L'indicatif après « quippe qui » chez Salluste avait déjà été relevé avant l'article de Löschhorn (Berl. Phil. W. 1919, n° 2, 45 ss.). Quelques indications complémentaires sur la langue de Salluste. ¶¶ N° 37. Introduction 40 aux Euménides d'Eschyle [A. Süßkand]. 877-888. Sujet : faute et expiation d'Oreste. La lutte entre les Erinyes et Apollon, dieu nouveau qui introduit des conceptions morales nouvelles. Médiation de Pallas Athene. Structure du drame. ¶¶ N° 38. Petites remarques critiques sur l'Ajax de Sophocle [K. Löschhorn]. 906-909. ¶ Thucydide I, 135, 2 [M. Wallies]. 43 909. Lire τῷ Πρωσανί; (dépend de συνέπη τιῶντο. ¶ Les tragédies de Sénèque [Fr. Lévy]. 909-912. Phén. 98-102 : Maintenir l'ordre des vers donné par les mss. Médée 768 maintenir la leçon des mss. Cf. Hercules Oetaeus 432 ss. et Phén. 84 ss. ¶¶ N° 39. Aristote [B. Michael]. 926-931. Examen critique de deux textes : Polit. Θ 5. 1340 a 12 ss. et 7,1342 a 7 ss. Définition 50 de la catharsis. ¶¶ N° 40. Ephore et Cratippe [J. H. Lipsius]. 958-960. Les fragments d'Ephore publiés dans le vol. XIII des Oxyr. Pap. prouvent que pour cette période Diodore se base sur le témoignage d'Ephore. J. H. L.

- en conclut que l'auteur des *Hellenika Oxyr.*, qui est bien plus éloigné de Diodore qu'Ephore dans ces fragments, n'est pas Ephore mais Cratippe.
- ☞ N° 41. Complément à mes leçons de Lucrèce [Th. Birt]. 982. Tenuis : cf. Galien V p. 878 K et St Jérôme Epist. 52, 11. ☞ Salluste Jug. 38 : 40 [M. Wallies]. 983. Propose « motabantur ». ☞ Encore Salluste Jug. 38 : 40 [A. Kurfess]. 983. Maintenir mutabantur « les conditions infamantes se transformèrent aux yeux des Romains par suite de la crainte de la mort, elles leur apparurent sous un jour plus doux ». ☞ Un catalogue de bibliothèque du moyen âge [O. Roszbach]. 984. Reproduction du fol. 73 du *Reginensis 1401*. ☞ N° 42. Paraphrase d'un poème sur l'enlèvement de Perséphone, I [A. Ludwig]. 999-1008. Texte et commentaire du poème paru dans les *Berliner Klassikertexte V*, I, p. 7 ss. 1907. ☞ N° 43. Idem. 1029-1032. ☞ N° 44. Une épigramme de l'Anthologie du *Salmasianus* sur la théorie de l'art [J. Ziehen]. 1054-1053 (ch. 150 Riese : Hunc quem nigra gerens...) lire : clarum, linea qua meruit notavit. Cf. Plutarque de aud. poetis 2. ☞ Tite-Live, Tacite, Aurelius Victor [F. Walter]. 1053-1055. Liv. IX 33, 3 : familia, quae velut fatales <lites> cum tribunis ac plebe, serebat ; Liv. XLIII, 20, 3 : qua <non ab>und<e> da<ta>. Tacite hist. II, 99, 8 : perfidiam meditato diu ; Hist. IV, 3, 17 : civilia de se <m>et, <de> re publica ; Germ. 36, 4 : probitas nomine <notae> superiori[s] sunt ; Aurel. Vict. 16, 12 « promisee » et non « promissi » ; 35, 12 ut ejus <exitus> necis auctoribus exitio, pravis metui, stimulatū dubiis ; 36, 1 quod <mitiore> militari ferocia. ☞ Un nom vieux-allemand chez Tite-Live [O. Roszbach]. 1055-1056. Liv. 144 Chumstinctus = Chunisvindus = Huns-wind. ☞ En Syrie [F. Adami]. 1056. Inscription trouvée à Islahié. ☞ N° 45. Vibius Maximus et Florus [W. Keil]. 1075-1080. V. Stace silv. IV, 7, 35. Maximus compose une epitome de Tite-Live sous l'influence de Quintilien, Florus une epitome de Tite-Live dans le style d'un panégyrique de rhéteur doublé d'un pythagorisant. ☞ N° 46. Les petits écrits de Xénophon [Th. Thalheim]. 1098-1104. Remarques critiques. ☞ César, Bell. Gall. IV, 17, 9 [Fr. Harder]. 1101-1103. Au lieu de pro arietē, lire pro anterie. ☞ Cassius Felix et Caelius Aurelianus [G. Helmreich]. 1103-1104. Remarques critiques. ☞ N° 47. L'authenticité de documents oratoires attiques I [H. Schuchl]. 1120-1128. Démosthène 45, 31 ; 45, 28 ; 46, 21 ; 46, 14. Soutient contre Drerup que ces documents ne sont pas authentiques. ☞ N° 48. Idem, II. 1143-1151. ☞ N° 49. Cruces Tullianae (Epp. ad Att.) II [A. Kurfess]. 1174-1176. V, 2, 3 : Quod operae (scil. pretium esse) reare ; V, 19, 2 maintenir la leçon des mss ; VII, 22 : « recte sit : censeo cedendum » appartient à ce qui précède. De Oppidiis egeō consili ; VIII, 11, 4 : conculcavi, inquam, miseram Italiam videbis proxima aestate atque autumnō utriusque magnis copiis in municipiis ex omni genere collectis. + iptio = interceptio. ☞ N° 50. Le bouclier d'Achille [E. Wagner]. 1198-1200. L'auteur doit s'être inspiré d'œuvres d'art qu'il avait réellement sous les yeux. Plusieurs passages difficiles s'expliquent par des erreurs d'observation du poète. ☞ N° 51. La date de notre Iliade [E. Drerup]. 1213-1224. Critique de l'article de Bethe « Zeit und Einheit der Ilias » (*Neue Jahrbücher* 1919, p. 4-16), qui met la rédaction de l'Iliade au 6^e siècle. ☞ N° 52. Idem (*suite*). 1243-1248.

E. B.

- Hermès.** 1919, N° 4. Contribution à la métrique [R. Münscher]. 1-45.
- 50 Rademacher (Berl. philolog. Wochenschrift 1917 p. 1009-1914) soutient que l'unité iambique et trochaïque n'était pas toujours le mètre, parfois aussi le pied, à l'origine surtout. Il en donne comme preuve le rythme de certaines inscriptions et les survivances dans la poésie postérieure : le

dochmien, l'ithyphallique, et le dimètre iambique hypercatalectique. I. L'ithyphallique. En réalité, c'est un vers à quatre temps forts : on le trouve joint à l'enoplios, déjà chez Archiloque et Cratinos. Or, dans le fragment d'Eupolis (fr. 139, l 294 Kock) deux vers archiloquiens (enoplios + ithyphallique) alternent régulièrement avec un tétramètre. L'enoplios prend facilement un rythme anapestique et se transforme en parémiaque. Il est surtout employé par les lyriques comme forme catalectique du dimètre anapestique. On le retrouve à la période hellénistique ; chez les Latins sous la forme du septénaire anapestique. Du temps de Sénèque les formes anapestiques prennent une grande importance. Sénèque est le chef des « néotériques » qui prétendent renouveler le rythme. Le parémiaque devient très populaire pendant les premiers siècles de l'empire. On forme des dimètres anapestiques avec un iambe comme dernier pied, ainsi que des parémiaques miures. Chez Clément d'Alexandrie on trouve le monomètre anapestique suivi d'un parémiaque, puis d'un vers de la forme $uu---uu-$. On peut comparer ce dernier vers au parémiaque de Plaute : $uu-uu-uu-$: au lieu du choriambe final, Clément met un péon. On retrouve ce vers fréquemment à l'époque hellénistique, mais souvent le crétique remplace le péon final. Tous les rythmes en usage à cette époque ont d'ailleurs des modèles dans la poésie ancienne ; seule l'heptapodie anapestique en est absente. Déjà la tragédie attique avait abandonné les règles très strictes des lyriques qui interdisaient de décomposer la longue du temps fort. L'influence d'Athènes prévaut et partout on adopte les anapestes avec la liberté ionienne. Quand les Eoliens adoptent l'enoplios à quatre temps forts, ils le soumettent à leur principe syllabique et en font un vers de huit syllabes. On le trouve souvent uni à l'ithyphallique. Chez Anacréon, l'ithyphallique alterne avec un choriambe (p. 30), un dimètre (p. 82, 83), un épode (fr. 88) : preuve qu'il compte quatre temps forts. Chez Archiloque on trouve le penthémimère dactylique traité comme un dimètre auquel correspond parfois l'ithyphallique (cf. Horace : *Solvitur acris hiems...* rapport : $2 + 2 : 3$). Sappho compose des trimètres avec un ionique majeur et un ithyphallique. Quelle est l'origine de l'ithyphallique ? Le dimètre trochaïque catalectique doit avoir servi d'intermédiaire entre le dimètre acatalectique et l'ithyphallique. Dans le chant des Ithyphalloi, l'ithyphallique alterne avec un dimètre catalectique (Lekythion). On trouve souvent le lekythion à la place préférée de l'ithyphallique : joint à l'enoplios. On peut donc dire avec certitude que l'ithyphallique est une transformation du dimètre trochaïque catalectique. ¶ Glanures [A. v. Wilamowitz], 46-74. N° 152. Discussion critique et commentaire du traité du corpus d'Hippocrate intitulé νόμος. 153. Sophocle Antigone 966 ss. Wilamowitz propose *παρὰ δὲ Κουανέων τενάγει [πετροῶν] διδύμας ἄλος ἀκταῖς Βοσποριάσις ὁ Θρηικῶν <γειτοναί> Σαλυμθησσός*. 154. Les chiffres qui accompagnent le titre de trois tragédies d'Euripide indiquent des rédactions ou remaniements différents du même drame. L'iphigénie en Aulide est très probablement elle aussi une de ces διασκευαί. 155. Scholie des Chevaliers Aristophane 1263 ss. Allusion au 6^e péan de Pindare. 156. Acharniens. Les vers 1181-1187 sont interpolés. 1188 se rattache très bien à 1180. 157. Plutarque fragm. *περὶ ἔρωτος* : corriger εἶσω δὴ ἐν εἶσοθ' ἤ. 158. Zenobius Paris III 44. 159. Orphica 111. Abel, lire *τόπανον λιγύηγες*. 160. Lycophron intitule son poème Alexandra. Ce doit être le nom de la déesse d'Amoyde et de Cassandre. Il puise ses renseignements dans Timaios. 161. Procope Goth. IV, 22 décrit deux monuments représentant des vaisseaux. Etude de l'inscription placée sur le second. 162. Agathias Anth. Palat. V, 235, Makedonios V 236. Cf. les beaux vers : Cramer An. Par. IV 378. 163.

- Le mot ἀλβας. 164. Xénophon Anabase VII 8, 1. τὰ ἐνοίκια ou τὰ ἐνόμια ? Les citations d'Athénée et d'Aristide peuvent servir à la critique du texte de Xénophon. 165. Démosthène. Discours de la couronne. 12-13 corrections de texte. 166. Les vers de Ménandre cités par Galien de Hippocr. et Plat. V 456. Müller. Etude critique. 167. Ps. Aristoteles (Θαυμάσι. ἀνοσσι. 49. 168. Plutarque (Périclès 13, 14). C'est une inscription en l'honneur de Phidias. Il faut lire : ἐν τῆι στῆλῃι συναναγέγραπται. Faut-il lire au ch. 28 Περωνίδην ou Μερωνίδην ? Dans le Paul-Emile, ch. 15 : l'épigramme du Pythion qui indique la hauteur de l'Olympe. 169. Plutarque Moralia, nouvelle édition. Trois bonnes corrections περί παίδων ἀγωγῆς 146; à Apollonius 104 a; p. 115 a. 170. Remarques sur la nouvelle édition du 6^e livre de Philon. ¶ Contribution à l'histoire littéraire [W. A. Bachrens]. 75-86. V. Luciliana. 1. Le fr. de Lucilius cité par Cic. de orat. II 25 et Pline h. n. praef. 7 est à reconstituer comme suit : nec doctissimis + Manium [Persium] haec legere nolo.
- 15 Junium Congum volo. Persium non curo legere, Laellium Decumum volo. Pourquoi Cicéron ne cite-t-il le premier vers que dans le de Republica, auquel Pline dit l'avoir emprunté ? La mort de Congus en 54, devenu un érudit fameux, explique l'attitude de Cicéron. 2. Le livre 29 contenait une comédie. Ce ne peut être qu'une citation de l'Hymnis de Cécilius. 3. La première édition des satires (I, XXVI-XXX) ne peut avoir eu lieu en 129.
- 20 Terminus ante quem non : 123 (v. Cichorius Studien zu Lucilius p. 72 s.). La satire qui contient une allusion à la mort de Lupus doit avoir été composée en 125 et publiée seulement avec la seconde édition. ¶ Glycère et Ménandre [A. Körte]. 87-93. Les amours de Ménandre et de la courtisane Glycère ne sont que légende. En 326 Glycère est appelée à Tarsos auprès d'Harpale. Or Ménandre avait alors 16 ans et Alkiphron fait allusion à des événements postérieurs de 20 ans. La littérature hellénistique aimait les anecdotes. Les recherches historiques des Alexandrins se firent sur ces anecdotes. Alkiphron qui écrivit 500 ans après Ménandre, trouve le roman déjà tout construit (v. Athen. XIII 584 A, 585 C, 594 D). ¶ Saint Augustin et les caractères typiques de l'arétalogie [Ad. Jülicher]. 94-103. Werner (Hermès 1918 p. 242 ss.) note comme caractère distinctif du genre arétalogique le récit à la première personne, pour donner plus de poids aux aventures imaginaires que l'on reproduit et prend à son compte. Des exemples
- 35 cités par Werner, celui de Lucien seul est probant. De la part de saint Augustin surtout un procédé de cette nature est invraisemblable. L'aventure qu'il raconte doit être replacée dans son contexte (Corpus Vienne XI p. 144 ss.). Il a raconté avec la plus entière sincérité différentes apparitions de morts et d'absents auxquelles il a été plus ou moins mêlé, et a conclu
- 40 en disant que l'ignorance sur la nature de ces apparitions ne pouvait nuire, parce que le salut n'en dépendait pas. Puis il reproduit l'aventure de l'un de ses paroissiens : confondu avec un voisin qui portait le même nom que lui, le dénommé Curma se voit appelé au royaume des morts, puis renvoyé sur la terre, une fois l'erreur reconnue. Il n'est pas vraisemblable que saint
- 45 Augustin ait placé dans une localité toute proche d'Hippone une histoire que ses paroissiens, il pouvait le prévoir, s'empresseraient de vérifier. Sans parler des scrupules qu'il aurait eus à altérer la vérité, on ne peut admettre qu'il ait construit une histoire si peu probante, car elle ne fournit aucune solution aux problèmes de l'au-delà. Même invraisemblance pour le
- 50 passage cité de civit. XVIII 18. On a raison de dire : c'est toujours la même histoire, avec les mêmes détails, chez Lucien, Plutarque, Grégoire et saint Augustin. Mais ce ne sont pas les écrivains qui les transmettent, c'est le public qui reproduit la légende et la localise à nouveau. Saint Augustin est

incapable de critique raisonnée sur les miracles et les légendes, mais il est d'une grande sincérité et diffère par là de saint Jérôme, de Palladius et des éditeurs de récits de moines. ¶ Mélanges. ΔΕΥΤΕΡΑΙ ΦΡΟΝΤΙΔΕΣ [F. Hiller v. Gaertringen], 104-107. 1. La déesse protectrice de Nicopolis IG, V 2, 297. Il faut rétablir : Νικόπολις (cf. Paus. VIII 8, 12). La pierre était surmontée de deux statues, l'une de Charmiadas et l'autre probablement de la déesse protectrice de la cité qui couronnait le vainqueur du contingent de Mantinée à Actium. 2. Damatrios et Arikeides. Remarque complémentaire à Hermès XXXVII p. 121 ss. et Bull. Hell. XXXVI p. 230. 3. Un faux. Au lieu de κοινός, πολεμικός, Ρωμαίος; Syll.³ 744, le graveur a écrit par égard pour les Romains κοινός, πολεμικός, Ρωμαίων. ¶ A propos de Démosthène [Th. Thalheim], p. 108. Remarques sur XXXVIII 12, 24, 22; XLII/1 XLIII, 41. ¶ Plotin et l'apôtre Paul. On trouve chez Plotin la division des hommes en σαρκικοί, ψυχικοί et πνευματικοί; la citation d'Aratus (VI 9, 4-9 cf. Actes 17 : 24-28) et l'idée que l'âme est en exil sur la terre et a sa véritable patrie au ciel. ¶ Les révoltes des Juifs en Égypte [Ulrich Wilcken], p. 111-112. Le soulèvement des Juifs d'Égypte n'a pas eu lieu en 136/7 mais en 116/117. Le domaine dévasté auquel fait allusion le papyrus 889 de Berlin l'était encore trente ans plus tard, lors de la révision d'Antonin le Pieux. ¶ Rectification. La proposition de rétablir ἐτίθεν (v. Hermès 1916 p. 478 ss.) a déjà été faite par Cavaignac, Etudes sur l'histoire financière d'Athènes au 5^e siècle, p. 4, n. 2. ¶ N° 2. Contribution à l'histoire de la confédération latine [A. Rosenberg], p. 113-173. Question de méthode préliminaire : Quel usage faire des annalistes récents, postérieurs à Sylla, et cités par Tite-Live, Denys d'Halicarnasse, etc. ? Il faut user avec beaucoup de prudence de leur témoignage et ne pas l'accepter sans contrôle. Si l'on adopte ce point de vue, on conviendra qu'il ne subsiste pas grand'chose de l'histoire traditionnelle des Latins jusqu'au IV^e siècle. La Confédération latine ne subsistait au IV^e siècle que comme association religieuse. Cf. la Confédération étrusque, qui pourtant nommait encore un praetor, un aedilis Etruriae. A la tête de la confédération latine se trouvaient des magistrats romains : les deux consuls doivent présider les Feriae latinae, à leur défaut un dictateur nommé à cet effet (C. I. L. I², p. 24). Quels étaient les représentants des états latins aux Feriae latinae ? La délégation romaine comprenait tous les magistrats en fonction (Strabon V, 229), même les tribuns du peuple. Les autres états envoient au Mont Albin leurs magistrats ordinaires. Toutes les communautés avaient le droit de cité depuis la guerre sociale. Aussi n'était-il pas nécessaire d'être un état indépendant pour se faire représenter. Sinon, il n'y aurait eu que Rome, Tibur et Préneste. Un populus qui avait perdu son indépendance politique restait membre de la confédération (v. Cicéron 40 pro Plancio 23, Pline h. n. III, 69). De quand datent ces dispositions ? La prédominance des magistrats romains est-elle antérieure à 336 ? Les autres états n'avaient que très peu de représentants, car ils possédaient peu de magistratures. En 350 Rome était représentée par 21 magistrats, tandis que Préneste en envoyait peut-être deux, Aricie un, Lanuvium un, et ainsi de suite. Les civitates devenues romaines étaient représentées par des Romains, p. ex. Tusculum, Gabii. Essai de reconstitution de la liste des populi représentés, d'après Varron I, VI, 25, Cicéron pro Plancio 23, Tite-Live, XXXVII, 3, 4; XLI, 16, 1; XXXII, 1, 9; CIL. XIV et le Periplus de Pline h. n. III 36 ss. L'examen critique de la liste de Pline conduit aux 20 conclusions suivantes : a) le Latium proprement dit était représenté par 36 magistrats ; b) cette organisation ne remonte pas plus haut que le IV^e siècle ; c) l'ancien Latium n'était pas morcelé, le morcellement est

l'œuvre des Romains. Interprétation de l'inscription d'Aricie. Elle permet de jeter un coup d'œil sur le Latium de la seconde moitié du vi^e siècle. Elle confirme l'hypothèse que le morcellement du Latium date de la première moitié du iv^e siècle. La constitution de la confédération du vi^e siècle est imitée de celle de la confédération étrusque des 12 populi. Un président ou dictateur était nommé chaque année à tour de rôle dans les différents populi. Interprétation de Festus 276 L. (remarque de Cincius). Le chef de l'armée confédérée, que Cincius appelle prêteur et Caton dictateur, était parfois un Romain. Il ne peut s'agir ni du vi^e siècle (Rome ne faisait pas encore partie de la confédération) ni du iv^e où Rome était toute-puissante, mais sans doute du v^e, après l'établissement de la république. Les dieux protecteurs sont Jupiter Latiaris et Diane d'Aricie (v. à ce propos Wissowa Religion², p. 39, 247, 40). On ne peut admettre l'influence de Rome pour l'établissement de ce culte et l'institution des Ferae latinae. A l'époque de leur création, Rome ne faisait pas encore partie de la confédération, et le Mont Albain était situé en dehors du territoire romain. Après la destruction d'Albe la Longue, Rome a sans doute cherché à substituer ses propres cultes aux cultes latins : elle n'y a pas réussi pour les cultes de la Confédération latine. Ainsi toute influence de Rome sur la fondation de la Confédération est exclue. De même, toute participation d'Albe la Longue à l'histoire de la Confédération. Les Romains n'ont pas annexé le territoire de la ville qu'ils avaient détruite (Albe était située sur la rive occidentale du lac, v. Ashby, Journal of Philology, XXVII, 1901, p. 37). Au vi^e siècle les Latins pénètrent dans le territoire des Volsques et fondent Cora, plus tard Signa, Norba et Satricum (v. Denys, IV, 49). Il ressort de Polybe III, 22-41 (traité de Rome avec Carthage en 343) qu'Antium a été fondée par la Confédération latine au v^e siècle. Par ce traité Rome s'appuyait sur Carthage pour se protéger contre une défection d'Antium, et protégeait Antium et les Latins contre les Cathaginois. Cet accord lui facilitait la conquête de l'Italie centrale. Les Herniques devaient faire partie de la Confédération déjà au v^e siècle. Cette recherche a prouvé que la Confédération latine a été une association militaire et politique solide, tout à fait indépendante de Rome à ses origines. La trêve pendant les Ferae latinae concernait les guerres avec l'extérieur et non les luttes entre les États latins. Esquisse de l'histoire de la Confédération : vers 600 les Latins étaient divisés en un certain nombre de cantons indépendants. Au vi^e siècle il se fait un double rapprochement : Rome soumet ou détruit ; d'autre part, les États s'unissent en une confédération qui reconnaît à chaque État des droits égaux. Tous les ans, on nomme un dictateur à tour de rôle dans chaque État. La divinité principale est Jupiter Latiaris. La confédération s'oppose à l'avance romaine. Rome entre dans l'alliance au v^e siècle. Préneeste probablement aussi. Conquêtes nationales dans le pays des Volsques dès la fin du vi^e siècle et fondation de colonies latines. Les Herniques entrent dans la Confédération. Vers 450, elle est une des principales puissances de l'Italie. A partir de 400, l'influence de Rome grandit considérablement. La Rome démocratique du iv^e siècle, plus forte que la Rome des rois, acquiert la prépondérance dans la ligue. Les consuls romains en prennent la direction militaire et politique. La résistance de Préneeste, d'Antium, de Satricum se brise contre la puissance croissante de Rome, qui détruit les villes rebelles, ou mêle à leur population une forte proportion de colons, morcelle les cantons et se les attache en leur accordant le droit de cité. Dès la seconde moitié du iv^e siècle, la confédération n'est plus qu'une association religieuse (336), elle a perdu toute signification politique.

Comme précurseur de Rome dans la conquête et la colonisation, elle a joué un rôle important. ¶ *Caesaris servus* [M. Bang], p. 174-186. Dans ses *Notizie degli scavi* 1912, p. 158, G. Mancini prétend que « *Caesaris n(ostri) ser(vo)* » désigne un esclave de l'héritier présomptif de l'empereur. Il faudrait admettre que c'est le cas chaque fois que l'on rencontre l'expression « *Caesaris servus* » dans les inscriptions à partir d'Hadrien. C'est une interprétation erronée qui lui a été suggérée par les mots qui suivent : « *Aug(usti) lib(erto)* ». Comment expliquer ces termes : « *Caesaris nostri servo M. Ulpius Augusti liberto* » ? Le nom de Caesar, à l'origine simple cognomen des Jules, devient partie intégrante des titres impériaux et sert le plus souvent à désigner la « familia » impériale. A partir de Claudien, l'esclave impérial ajoute en général « *noster* ». Dans les inscriptions telles que : « *(Felix) Caesaris nostri servus (verna)* », Caesar désigne l'empereur et non un prince impérial. Quand il s'agit d'un prince impérial ou de l'héritier présomptif, on ajoute le praenomen ou le cognomen. Dès le commencement du second siècle, on trouve Augustus au lieu de Caesar, fréquemment à partir d'Antonin le Pieux. Après Marcus et Verus, Augustus l'emporte : « *Augusti nostri (ou Augustorum nostrorum) servus (ou verna)* », ou bien simplement « *Augusti nostri* », « *Augusti servus (verna)* », « *Augusti* ». Au III^e siècle, Augustus semble s'être absolument substitué à « Caesar ». Parfois, au I^{er} siècle, les deux noms simultanément : « *Caesaris Augusti (servus)* ». L'expression « *familia Caesaris* » désignait l'ensemble des serviteurs de l'empereur et comprenait les affranchis, qui s'intitulaient *Caesariani* ou *Augustiani*. Cf. les « *pueri Caesaris nostri* » du *paedagogium Caesaris*. Tandis que l'esclave impérial emploie au début uniquement les termes « *Caesaris (nostri)* », remplacés plus tard par « *Augusti (nostri)* », l'affranchi impérial se sert dès le début du terme « *Augusti* ». On ne trouve les termes « *Caesaris libertus* » que sous Auguste, et rarement sous Tibère ; « *Caesaris libertus* » disparaît absolument à la fin du I^{er} siècle. Ainsi, dans l'expression « *Caesaris servus Augusti libertus* » Caesar désigne certainement l'empereur, bien que le titre de Caesar soit à partir d'Hadrien la désignation officielle de l'héritier présomptif. Les termes « Caesar » et « Augustus » avaient chacun une nuance particulière. Caesar, c'est le nom du « *pater familias* », Augustus désigne la puissance impériale. Aussi les esclaves se servent-ils du titre de Caesar qui indique leurs relations privées avec le souverain, les soldats et les affranchis du titre d'Augustus : l'empereur n'est pas pour eux l'homme privé, mais le souverain. C'est là l'explication de cette curieuse expression : « *Caesaris servus Augusti libertus* ». ¶ Une théorie préplatonicienne de l'art [E. Howald]. 187-207. Il faut renoncer à voir dans la *Poétique* d'Aristote un ouvrage composé d'un seul jet, d'une unité parfaite. Aristote s'est servi de sources différentes, il n'a pas réussi à fondre parfaitement les emprunts qu'il a faits et à en dissimuler les soudures. Sa terminologie n'est pas invariable d'un bout à l'autre de ses ouvrages, comme on l'a prétendu ; le vocabulaire de ses introductions systématiques diffère parfois sensiblement de celui qu'il emploie dans les parties spéciales de ses traités. Les trois premiers chapitres de la *Poétique* n'offrent pas de difficultés : la théorie platonicienne de la mimésis sert de base à l'étude de tous les arts musicaux, sauf à l'aulétique et à la citharistique (1447 a 15), dont l'explication se fonde sur une théorie empruntée à l'art plastique (1447 a 18, 1450 a 26, 1460 b 8, *Polit.* VIII, 1340 a 35). La division, fondée sur les moyens de l'imitation (harmonie, rythme, parole) est empruntée aussi à Platon. Le sens de l'imitation est considéré comme inné, ἐμφυτος (ch. 4). Mais 1448 b 20 Aristote considère aussi le sens de

l'harmonie et du rythme comme innés, et semble les mettre sur le même rang que la mimésis, alors que tout à l'heure ils en étaient des subdivisions. Une parenthèse donne l'explication du μέτρον dont il faisait auparavant une division du λόγος (1447 a 29). Il l'emploie même comme terme équivalent de λόγος (1447 b 25). On aperçoit ici le reflet d'une autre théorie. Cette contradiction se poursuit à travers toute la Poétique. Elle est très nette dans la définition de la tragédie (1449 b 24 ss.). Aristote se fonde au début sur la mimésis; la théorie de la katharsis a une autre origine. Il ne s'agit plus du plaisir de l'imitation, mais d'un processus psychologique irrationnel. Le terme ψυχγωγία (1450 a 33) est étranger à la théorie platonicienne, avec la nuance que lui donne le Stagirite. De même, le mot τραγικός, puisque Aristote distingue entre la τέχνη (οἰκονομία) et le τραγικόν (1453 a 29), et la distinction entre les παθητικά et les ἠθικά τραγωδία (1455 b 34). Ces éléments d'origine étrangère proviennent probablement de conceptions populaires très répandues. Ce n'est pas le cas pour la notion de katharsis. Il faut en rechercher l'origine. Au chapitre 6, Aristote oppose la « mathesis » à la « katharsis » lorsqu'il dit que le jeu de la flûte n'a pas de valeur éducative: il n'est pas ἠθικόν mais ὀργαστικόν ou παθητικόν. Au chapitre 7 il emploie katharsis comme équivalent de παιδία, ἀνάπαυσις. Confirmé par 1342 a 10, où katharsis est employé parallèlement à ἰατρεία. Ici se présentent une série de difficultés. Quel sens donner au mot διαγωγή? Il est impossible qu'il corresponde à ἀναπαύσις ou ἄνεσις. On voit apparaître des termes nouveaux: παθητικοί, ἐνθουσιαστικαί, καθαρτικά. Il semble que ces termes se groupent autour du concept katharsis. C'est ce mot qui est l'élément nouveau qu'Aristote a introduit dans sa doctrine. La théorie de la katharsis peut se résumer comme suit: la musique et certains genres de poésie ont la propriété d'éveiller des passions, en particulier la pitié et la crainte. En les éveillant elles en purgent l'âme, et l'en débarrassent pour quelque temps. Platon ne connaissait que le sens médical et le sens religieux de ce terme.

30 Il trahit une origine pythagoricienne (Cratyle 405 A, République 567 C, Sophiste 226 D, 227 D, 226 E, 230 B, 230 C, D, Timée 87 C ss., 88 E, 89 A. Importance de la diététique et de la gymnastique dans la doctrine de Pythagore. C'est une notion qui provient de la médecine. Elle n'a rien de commun avec le corybantisme (Rohde, Psyche II, 48 note). Les deux passions qu'elle

35 éveille, ἔλεος et le φόβος ont un fondement physique. Un certain nombre de passages d'auteurs du iv^e siècle confirment l'hypothèse que la katharsis est une notion pythagoricienne. Aristoxène: « καθαρταίς σώματος διὰ τῆς ἰατρικῆς, ψυχῆς δὲ διὰ μουσικῆς. » C'est un « leitmotiv » des Pythagoriciens que ce parallèle entre la médecine et la musique, entre le corps et l'âme.

40 v. Jamblique vita Pyth. 64-110. Après Aristote on n'aperçoit plus de traces de la doctrine de la katharsis. Elle renaît pourtant avec Plutarque, de quaest. conviv. livre III probl. 8. Le passage du Commentaire d'Olympiodore sur Alcibiade (Spengel, Abhandl. der bayr. Akad. 1863) est la preuve la plus concluante qu'elle est d'origine pythagoricienne. ¶ Mélanges.

45 Ἐνδοξα [P. Stengel]. 208-211. C'est le contenu du δέστρον. On n'en prenait qu'une partie pour le sacrifice. Après l'avoir replacée dans le δέστρον (ἐνδέσεται), on l'apportait au temple. Là, nouvelle division: une partie est brûlée, l'autre sert à la consommation (probablement la rate). Il ne s'agit donc pas d'un rite étrange et rare. Il ne diffère du sacrifice habituel qu'en

50 ceci: au lieu de brûler ou préparer les entrailles sur le βρωμός, on les sacrifiait sur l'ἔσται, ce qui pouvait se faire sans inconvénient, attendu que les Ἐνδοξα ne devaient pas développer beaucoup de fumée. ¶ Callimaque d'Aphidua [F. Hiller de Gaertringen]. 214-215. Reconstitution de l'inscription IG.

I 350 b. ¶ A propos de Philodème *Περὶ θεῶν ἀγωγῆς* [Robert Philippson] 216-217. A l'appui de l'interprétation qu'il avait donnée de *γεννημένον* (Hermès LIII, 1918, p. 367), l'auteur cite Plutarque *Περὶ τοῦ Ἐτοῦ ἐν Δελφοῖς*, ch. 17. ¶ Fragment égaré de Porphyre [O. Kern]. Le fragment, jusqu'ici sans nom d'auteur, que l'on trouve chez Lobeck (Aglaophamus II, 823) et chez Abel (Orphica, fr. 216) est sans doute de Porphyre et provient de l'ouvrage intitulé *ἀργυρικαὶ βίβλοι*. ¶ Manœuvres tactiques navales dans l'antiquité [F. Graefe]. 219-224. Collection de textes relatant des manœuvres tactiques du v^e au 1^{er} siècle avant notre ère. ¶ N° 3. Un document pythagoricien du iv^e siècle avant notre ère [M. Wellmann]. 225-248. Alexandre Polyhistor nous a laissé un document pythagoricien (apud Diog. Laërce VIII, 25 s.) qui n'a pas été estimé à sa juste valeur. Il date sans doute du iv^e siècle et non du 11^e, comme le voulait Zeller et a pour auteur l'un de ces philosophes néopythagoriciens qui se groupaient à Thèbes autour de Philolaos de Crotona. La découverte du fragment de l'Anonyme Londonsis (ed. Diels XVIII, 18 s.) a modifié l'idée que l'on se fait de ce philosophe. Diels a raison de l'appeler « un éclectique peu intéressant ». Ses théories médicales proviennent d'Alcméon, d'Hipparos de Métaponte et d'Empédocle. On retrouve le même mélange éclectique dans notre fragment. Le fond de sa cosmologie est pythagoricien; il en est de même de la cosmologie de Philolaos (32 B 8, p. 312 D). Théorie des quatre éléments (Empédocle), cf. Philolaos 32 B 12. L'élément divin, c'est la chaleur, τὸ θερμόν. La divinité régit l'univers avec le concours de l'*εἰμαρμένη* (Stoïciens-Héraclite-Hipparos de Métaponte-Philolaos An. Lond. XVIII, 8). Les astres sont éternels et divins, car le chaud y prédomine; d'où leur parenté avec l'homme (Pythag. du v^e siècle-Alcméon). Les éléments sont soumis à des métamorphoses continues (Héraclite-philosophes ioniens-pythagoriciens). Sa doctrine de la reproduction est celle d'Alcméon : importance de la semence, les trois sucs : *ἰγώρ*, *ὕγρον*, *ζῆμα* (An. Lond. XVIII, 30); de même ses idées sur l'embryon et l'enfant de 7, 9 et 10 mois, et sa doctrine de l'isomorie. L'âme se compose de trois parties : *νόσ* (sensation, imagination), *φρένες* (raison), *θυμός*. Erreur de Zeller qui attribue cette division à Platon; elle est antérieure à Anaxagore et diffère de celle de Platon. Les *φρένες* sont l'apanage exclusif de l'homme. Doctrine apparentée à celle des pythagoriciens, qui cherchent à combler l'abîme entre l'homme et l'animal (Alcméon v. Théophraste de sens 23.506 D). Notre philosophe serait l'auteur de la citation d'Aétius (IV, 5, 40). Il faudrait admettre alors qu'il est antérieur à Théophraste et à Aristote. L'emploi du mot *φρένες* nous reporte aux luttes entre philosophes et médecins du v^e siècle, qui font des *φρένες* le siège de l'âme; *φρένες* perd son sens primitif de diaphragme, devient le siège des fonctions intellectuelles de l'âme et est localisé dans la tête (v. *Περὶ ἰσθμίου νόστου*, ch. 17; Aristote de gen. an. III, 10, p. 673 a). Posidonius déjà attribuait à Pythagore la division de l'âme en trois parties. C'est la doctrine constante des néo-pythagoriciens (cf. Philolaos : Diels, Vorsokratiker 32 B 13, p. 315). Le nombre 3, considéré par les Pythagoriciens comme le nombre qui délimite le mieux, parce qu'il contient le commencement, le milieu et la fin, joue un grand rôle dans notre document : l'éther est divisé en trois parties, l'univers en trois régions, l'âme en trois parties, les sucs sont au nombre de trois. L'âme est un « *apospasma* » de l'éther : c'est la doctrine pythagoricienne, de même que la distinction entre *ψυχή* et *ζωή*. La partie raisonnable de l'âme est immortelle (Pythagoriciens-Alcméon); la partie mortelle tire son origine de l'éther-froid (cf. Philolaos). Le siège de l'âme : *μέγρε ἐγκεφάλου* (30). L'auteur des *Placita* (IV, 5, 9 p. 391

D) attribue cette doctrine aux νεώτεροι ; il entend sans doute les néo-pythagoriciens (cf. II, 29, 4). C'est preuve que notre auteur est un pythagoricien contemporain de Platon. Le parallèle avec Stobée ecl. I, 20 prouve que la citation est empruntée à Aristote *Περὶ τῆς Πυθαγόρου φιλοσοφίας*. Les sources

5 de notre auteur ne sont donc ni la Stoa, ni Platon, mais Héraclite, Alcéméon, Empédocle et Philolaos. Il était sans doute disciple de Philolaos. Sur certains points il a rompu avec la doctrine de son maître : il place la terre au milieu de l'univers, théorie contraire à celle des Pythagoriciens de la Grande Grèce (v. Aristote de caelo B 13). Platon l'aurait-il connu ? v. Phé-

10 don 109 A, 110 A, 111 B, 109 B, 110 E, 111 B, etc. Texte du document. ¶ Plotin ou Noumenios ? Seconde étude (v. Hermès LII, 1917, p. 392 ss.). [Fr. Thedinga]. 249-278. Porphyre rapporte que Plotin écrivait dans un état de ravissement et d'extase, et ne se relisait pas. Cela explique ce que son style a parfois d'obscur et de décousu, mais cela ne suffit pas pour rendre

15 compte de la diversité de style des Ennéades. Certains passages sont certainement de Noumenios. Ex. Enn. I, 8 πῶθεν τὰ κακά. Les chapitres 1-5, 7 et 9 sont seuls de Plotin. Cf. pour le style Enn. III. 6, qui est de Noumenios aussi. ¶ L'économie rurale des Spartiates [U. Kahrstedt], p. 279-294. Plutarque (Lycurgue 8) affirme qu'un κλῆρος spartiate produisait

20 70 médimnes d'orge pour l'homme, 12 pour la femme et une quantité correspondante de fruits « humides ». 70 médimnes représentent, déduction faite de 20 % pour le semis, 8 kilos de pain par jour. C'est plus qu'un homme ne peut consommer. Il faut répartir 70 + 12 sur toute la famille du Spartiate. Les 100.000 ha. cultivables de Laconie, du Taygète et de Mes-

25 sénie auraient donc produit 4 quintaux métriques par hectare. Cela n'a rien d'in vraisemblable. Comparaison avec la Serbie actuelle. Les données de Plutarque pour les fruits « humides » (vigne, figues) sont vraisemblables aussi : deux hectolitres de vin et 100 kgs de figues par κλῆρος. Il ne faudrait pas conclure de ce passage que chaque Spartiate possédât son κλῆρος : il y

30 avait des propriétaires d'un demi et d'un quart de lot, et des propriétaires de plusieurs lots. Les hilotes ne devaient pas être attachés à la glèbe ; ils étaient la propriété de leur maître. Toute la terre leur était distribuée, il n'y avait donc pas de corvée. D'après Pausanias IV, 14, 4, ils livraient en Messénie, le 50 % de la récolte à leur maître. Les participants aux syssities, qui formaient 1/4 de la population, consommaient ainsi 5 quintaux par

35 année, les hilotes 1 1/2 quintaux seulement. L'hilote n'aurait donc eu que 4,2 livres de pain par semaine, et sa situation a dû empirer avec les années. Origines de l'hilotisme : en Messénie, la conquête et l'asservissement des habitants. En Laconie, les hilotes qui parlent dorien, sont sans doute

40 d'anciens paysans réduits par suite de leurs dettes à la condition d'esclaves. L'étymologie (ἐλ = prisonnier) viendrait à l'appui de cette thèse. ¶ Contribution à l'histoire de Krateros [R. Laqueur]. 295-300. Perdicas avait été nommé à la lieutenance du royaume ; Krateros à la προστασία τῶν βασιλείων. On n'a pas compris le sens exact de ce mot προστασία. Il s'agit de l'inten-

45 dance de la cour et de la disposition des insignes royaux. Cette séparation des pouvoirs devait s'opposer aux ambitions personnelles. Les circonstances politiques font avorter cette mesure de prudence : en l'absence de Krateros, retenu par la révolte des Grecs, Perdicas s'attribue la προστασία réservée à Krateros (Diodore XVIII 23, 4-3 lire τῶν βασιλείων προστασίαν). D'où

50 le conflit entre les deux chefs. ¶ Deux chants de l'Agamemnon [W. Kranz]. 301-320. I. Ag. v. 104-237. Combat l'interprétation de Wilamowitz. La lutte entre la tradition et la pensée personnelle d'Eschyle, caractéristique de toute l'œuvre du poète, se retrouve ici. II, 4407-4376. ¶ Mélanges. Démosthène

[K. Münscher]. 321-328. Critique des idées de Thalheim (Hermes, 1909, p. 108 ss.). ¶ Sénèque, l'Hercule furieux 564 ss. [H. Blümner]. 328-329. S'oppose à la transposition des vers 566 et 567, proposée par Robert, *Hermes* 1918, p. 446. ¶ Une épigramme athénienne des décombres perses [F. Hiller von Gaertringen]. 329-332. ¶ Les documents aristotéliens pour l'histoire des 400 à Athènes [Th. Thalheim]. 333-336. Il faut en rester à l'avis de Lenschau (Rh. Museum, 1913, p. 206) et les considérer comme suspects. ¶¶ N° 4. Hannibal et le passage des Alpes. Étude de critique de sources [O. Viedebantt]. 337-386. Seules la critique des sources et la critique littéraire sont en mesure de résoudre le problème. Comparaison de Polybe III, 47 ss. et Tite-Live XXI 31 ss. Première difficulté : ὡς ἐπὶ τῆν ἑω. De plus, contradiction entre Polybe, 50, 1 et Tite-Live, 31, 9. Le récit de Tite-Live est plein de contradictions. Ne s'explique que si l'on admet que le passage de la Durance est une invention et provient d'une source contaminée, b. A la source b se rattachent Liv. 32, 6 et Pol. 50, 1. En réalité Hannibal a passé par le Petit-Saint-Bernard (Liv. 38.5 et 7: per Salassos). L'armée prend son repos suivant une version chez les Taurins, suivant l'autre chez les Insubres. La seconde version est la bonne. Les Carthaginois sont eux-mêmes les auteurs du faux. Il était naturel qu'Hannibal prit parti pour les Insubres, qui étaient en guerre avec les Taurins et plus puis- sants que ceux-ci. C'est peut-être la raison pour laquelle Hannibal renonce au Genève et choisit le Saint-Bernard. La marche d'Hannibal vers l'Est après le passage des Alpes s'explique par la nécessité de soumettre les Taurins et de s'assurer le retour. Il fallait aussi ouvrir la voie du Genève à Hasdrubal; d'où la prise de Turin et l'envoi de fortes garni- sons au Genève, qui explique la forte diminution de l'armée carthaginoise. ¶ Sens et histoire du verbe cœvere [J. Mussehl]. 387-408. N'apparaît qu'au 1^{er} siècle de notre ère. Appartient à la sphère du παιδικός ἔρως. L'explication du scholiaste est juste : « molles et obscaenos clunium motus significat ». Les dictionnaires semblent ignorer qu'il est réservé au vocabulaire des pédérastes; ils le confondent à tort avec inclinari. Il ne reste pas longtemps en usage dans la langue littéraire et semble même disparaître de la langue parlée dans la moitié du second siècle. Dès lors, il est remplacé par inclinari. Le « Thesaurus » ne distingue pas les deux termes. Son emploi dans le texte de Plaute cité par Nonius ne s'explique que par une corruption de la leçon primitive. On ne peut donc plus se baser sur Nonius 84, 17 pour démontrer l'existence de textes indépendants de AP. Excur- sus: I futuere, II arrurabiliter. ¶ L'Appendix Probi [K. Barwick]. 409-422. Parenté étroite avec les Instituta artium de Probus. Ce sont sans doute les débris d'un traité de grammaire que Probus a écrit avant 305. ¶ Les notions de πύργος et de στήνη dans la disposition des bâtiments [Fr. Preisigke]. 423-432. πύργος a souvent le sens de aile, corps de bâtiment disposé sur les côtés, et non de tour (papyrus n° 352 de la collection de Strasbourg, cf. Ox. P. II, 243, 15). C'était une partie particulièrement solide qui contenait les bureaux, la caisse, les locaux pour les outils ou les documents. Ἡρπύριος signifierait donc petite armoire et non coffret en forme de tour, comme le veut Maspero. Οἰκία διπυργία serait une maison à deux ailettes attenantes. Le sol n'est pas propriété privée, même à l'époque romaine. Mais le locataire pouvait construire, ajouter un étage et le vendre. Le nouveau propriétaire avait le droit de faire de même sur son toit. En achetant un étage, on entrait en possession de l'espace qui se trouvait au-dessus.

¶ Mélanges. Apicius [G. Helmreich]. 433-438. Étude du cod. lat. 756 de la bibliothèque de Munich. ¶ Kerkidas et Grégoire de Nazianze [L. Deubner].

438-441. Migne XXXVII, p. 723. ¶ Ad Callimachi Cydippam [M. Pohlenz], v. 21 : ὁ δ' ἐπιμύχων τοῦτ' ἔπος ἠδὲ ζάτα. ¶ Démosthène [Th. Thalheim], 443-445. Remarques critiques et commentaire XLIV, 42; LVII, 9; LVIII, 9, 21, 29, 36.

Ernest BOSSHARDT.

- ⁵ **Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in München.** 1919. N° 5. Leçons et interprétations, III. [Fr. Vollmer]. 24 p. IX. Lucilius 1238: « O Publi, o gurgis Galloni, es homo miser inquit. » Le mot « es » est bref. Comment expliquer alors que le i de Galloni soit bref aussi? Y aurait-il une synalèphe? Cela est peu probable. Il vaut mieux admettre que « es » a été ajouté par Cicéron ou par l'un de ses copistes. X. Catulle, ode 68. Catulle répond à son ami Allius qu'il lui est impossible de satisfaire à sa demande de lui envoyer quelques poésies savantes et érotiques. Or, sa réponse est à la fois l'un et l'autre. Le modèle de Catulle est sans doute Callimaque. Le topos imité d'Archiloque confirme cette hypothèse
- ¹⁵ (v. 25 ss.). Au vers 27 ss. il faut lire : Quare, quod scribis « Veronae turpe, Catulle, Esse, quod hic quisquis de meliore nota Frigida deserto tepefactat membra cubili » Id. . . non est turpe, magis miserum est. Catulle reproduit presque textuellement la demande d'Allius. On a beaucoup discuté sur ce nom. Le poète a probablement écrit « mi Alli » avec synalèphe de li.
- ²⁰ Exemples de synalèphes chez les auteurs dramatiques. XI. Contribution à la chronologie et à l'interprétation des fables de Phèdre. 3^e prol. 41, « foret » a-t-il réellement le sens de « fuisset »? Cette question est d'une grande importance pour notre connaissance de la vie de l'auteur et du but qu'il se proposait en écrivant des fables. On admet généralement que le livre I, et
- ²⁵ même le livre II, ont été composés avant l'année 31 (mort de Séjan) et que Phèdre a été mis en accusation et puni par le favori de Tibère. Comment expliquer alors qu'en 43 Sénèque (dial. 11, 8, 3) invite Polybe à composer des fables, genre encore inconnu dans la littérature latine? On se fonde sur le 3^e prologue 41. « Si accusator foret » n'a de sens, dans l'hypothèse que
- ³⁰ Séjan est encore en vie, qui si foret = fuisset. Mais partout ailleurs forem = essem. Il eût d'ailleurs été fort étonnant que contre un poète aussi peu connu que l'était Phèdre Séjan prit l'un de ses clients comme témoin et l'autre comme juge (v. 42). De plus, le sens général ne s'accorde guère avec cette interprétation. Il faut comprendre ce passage comme suit : « Une de
- ³⁵ mes fables, dit Phèdre, m'a attiré des malheurs. Bien à tort. Si l'accusateur que j'y représentais était un autre que Séjan, le témoin et le juge d'autres que ses clients, j'aurais mérité mon malheur. Mes fables ne représentent pas des contemporains, mais décrivent la vie humaine en général. » Phèdre avait pris Séjan comme type du méchant, évidemment après sa mort. On
- ⁴⁰ lui en avait fait un reproche, car la loi des XII tables interdisait le « carmen quod infamiam faceret flagitiumque alteri ». On retire d'ailleurs des livres III et IV l'impression que Phèdre n'a jamais couru de vrais dangers (v. III, 10, 59 s., IV, 7, 4-5, 17-26. IV, 22). Il n'a eu que des adversaires littéraires. Le livre III (III, 10, 8; III, 10, 39) aurait été composé aux envi-
- ⁴⁵ rons de l'an 50 et les deux premiers édités peu avant. Nous ignorons tout de la date des livres IV et V. Il n'a tort d'enlever du prologue du livre I les vers 33-36 pour les joindre à l'épilogue de ce livre. ¶ N° 6. Un relief de soldat romain [Johannes Sieveking]. 8 pages. Le musée de sculpture de Berlin possède un fragment de statue d'un guerrier romain, qui appartient
- ⁵⁰ sans doute au relief trouvé en 1908 à Pozzuoli, actuellement au musée de l'Université de Philadelphie. ¶ N° 7. Zénodote et Aristarque! N. Wecklein. 116 p. Les anciens déjà n'estimaient pas Zénodote à sa valeur. La comparaison avec Aristarque lui a fait tort. Histoire des variations de l'opinion

en Allemagne au sujet des deux critiques alexandrins. Étude critique des variantes du texte de Zénodote et d'Aristarque. Les leçons de Zénodote ont parfois leur fondement dans des textes inconnus à Aristarque, ainsi φϛ = ω; (B. 144) qui se retrouve Ξ 490; κυναλαγμόν Φ 575, etc. Quelques-unes des corrections de Zénodote s'expliquent par son désir d'éviter les hiatus résultant de la disparition du ϛ. E. B.

AUTRICHE

10

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, 1919, tome 190, n° 4. Contribution à l'histoire du procès provincial romain [M. Wassak], p. 1-95. 1) Domaine où se pratiquait le procès conformément aux « concepta verba ». 2) Absorption par l'État du procès provincial. Disparition progressive du procès à formules dans les provinces. 3) L'assignation en province par intimation. Assignation officielle ou semi-officielle précédant le procès par contumace. 4) L'assignation officielle et le procès par contumace dans les jugements des « juridici » italiens. ¶¶ Tome 192, n° 1. Contribution à l'histoire du texte des écrits de Themistios [H. Schenkl], p. 1-89. A. L'ordre des discours dans les différentes éditions. B. L'ordre des discours dans les différents manuscrits. Essai de classification. E. B.

15

20

BELGIQUE

25

Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des Lettres, 1919, n° 5-6. Notes critiques sur Velleius Paterculus et sur Tacite [Paul Thomas]. 305-320. Dans Velleius II, 9,1 renoncer au mot Ennii, intercalé par Heinsius. II, 25,4, lire : qua ad montem Tifata. Une note marginale « emendes » a passé dans le texte qui est devenu : qua demendes. II, 26,3, lire : nunc virtute feminae < infamia > patria latet. II, 28,2, lire : uti apparet populum Romanum usum dictatoris < inst > ant < e > metu desideras < se >, < de > pulso eo timuisse potestatem. Plus loin : ad vindicandam < a > maximis periculis rem publicam. II, 28,3, conserver l'admirable correction de Juste-Lipse : iudicium < in > histrionem ex albo redditur. II, 29,2, lire : sed < quae > et dignitate. II, 31,2 : qua scilicet pacne totius; dans l'édition princeps on avait tiré senatusconsulto du mot scilicet exprimé par une abréviation. II, 36,2, corriger : neque ullo in suscepti operis genere minorem Catullum. II, 47,2, lire en adoptant une correction de Juste-Lipse et en la complétant : ex invidia potentiae aemuli male cohaerentis... concordiae. II, 49,2, rectifier : Consules senatusque causae < defensori >, non Pompeio, summam imperi detulerunt. II, 66,1, conserver nuntiari, corrigé à tort par Vahlen et Haase. II, 77,3, lire : celerrime vires eius duplicaverat. II, 88,2 : angusti clavi iure contentus. II, 90 1, passage difficile à corriger. II, 100,3, lire : femina furiosa libidine. Au § 4, rétablir la véritable orthographe du nom Jullus Antonius. II, 109,3, lire : corpus sui inconditum imperi. II, 112,3 : reprendre la conjecture de Juste-Lipse : opposita ipsi duci. II, 116,4 : miratus est nihil non < quod > optimo civi, simplicissimo duci < su > peresset, praefereus, c.-à-d. « montrant toutes les qualités qui suffisent, et amplement, à faire un excellent citoyen et un général plein de simplicité ». II, 127,3, substituer au pluriel le singulier aestimationem. II, 129,4. Peut-être faut-il ajouter latebris après

- terrae. — Tacite, Ann. I, 4, changer la ponctuation. I, 4, inutile de changer la leçon du ms. *exulem agere* signifie : vivre en exilé. XI, 23, lire : *quod si memoria eorum renovetur*. XII, 47, changer la ponctuation. XIII, 26, lire : < ut > vine an aequo cum patronis agerent, < non modo secum > sed.
- 5 Plus loin, les éditeurs ont changé inutilement le texte du ms. non mutavissent ¶ N° 7-8. Notes sur l'Iphigénie à Aulis d'Euripide [L. Parmentier]. 465-482. Examen des vers 6-8, 68-70. 332-336. 360-365, 418, 446-450, 558-567. ¶ N° 9-12. Notes critiques sur Varron, Pétrone, l'Octavia, etc. [Paul Thomas]. 593-601. Varron, Sat. Men. n° 115, lire : *ad hominum fana, temetum*
- 10 *ipsi illi Libero simpulo ministrari*. Dix autres corrections proposées. Pétrone, Sat. 26, 10 : *usque hoc iubemus in balnea sequi*. Les mots : *usque hoc* marquaient la fin de l'extrait à transcrire par le copiste, il faut donc les supprimer. Six autres corrections suggérées. Octavia, vs. 36, lire : *subito ludentis ecce Fortunae impetu*. 290, corriger : *Prodimus et nos suadente*
- 15 *metu* : « obéissant aux conseils de la peur, nous aussi nous trahissons sa postérité ». Etude de cinq autres passages. Julius Rufinianus, de schem. diam. 1 (Rhet. lat. min., p. 60, 10-12), lire : *et parum cancellis foroque conveniunt*. Le gancis des mss. a été corrigé jusqu'ici en *causis*, bon pour le sens, mais qui n'aurait sans doute pas été corrompu. Dans Varron, Sat.
- 20 Men. 490, lire : *tam glaber quam Socratis calva*. ¶ Projet d'un Catalogue des manuscrits alchimiques, présenté à l'Union académique internationale [J. Bidez]. 677-684. On prendrait pour modèle le Catalogue des mss. astrologiques grecs, entrepris par Franz Cumont, qui interviendrait dans la direction du travail. E. CH.

25

DANEMARK

- Nordisk Tidsskrift for Filologi.** 4^e série, vol. VII, fasc. 4. Traces d'accentuation éolienne dans Homère [C. Hoeg]. 141-158. Réfutation de l'hypothèse de J. Wackernagel (Göttinger Nachrichten 1914, p. 97 ss.) d'après laquelle l'accentuation de plusieurs mots présenterait des traces de la barytonèse éolienne. H. montre que cette accentuation est due aux philologues de l'école d'Alexandrie ; parfois elle est fautive, parfois expressément éolienne
- 35 parce qu'on a connu l'origine éolienne des mots en question. ¶ Vol. VIII, fasc. 1-2. Varia [S. Eitrem]. 26-36. 26. Les Telchines étaient autant utiles que nuisibles au blé. Les dieux Olympiens Zeus Ὀμήριος et Apollon Ἐραθίαιος les firent prendre surtout en mauvaise part. Ils sont aussi devenus divinités marines de la même manière que Phorbas et Neptune (v. Athen. VII 282 E).
- 40 Les Telchines sont indigènes à Sicyon et à Rhodes ; pour la Béotie et Céos c'est incertain. Ils peuvent avoir été introduits dans les mythes Céiens à cause de la ressemblance entre eux et Euxantios (un dérivé de ζαίνειν. . . Mais plus vraisemblablement ils ont été tués comme étant nuisibles au blé par Zeus et Apollon, les dieux de la fertilité à Céos comme à Rhodes, 27.
- 45 Ἐβύσστος (v. Hesych. s. v.). Le mythe (Plut. Quaest. Gr. 40) tient à une habitude Tanagrécienne, que les hommes et non pas les femmes moulaient le blé. 28. E. a recueilli quelques miracles faits par des magiciens de l'antiquité et qui ressemblent à ceux racontés dans les Évangiles. 29. Cic. pro Mur. § 77 lire : *sin etiam [nomen eum non] noris ; cur appetis, quasi ille*
- 50 *non dictaverit*. ¶ Ad Iliadis carmen IX [R. Ullmann] 37-40. U. compare les deux énumérations de dons offerts par Agamemnon à Achille. Les modifications dans la répétition (vv. 264-299) sont dues à οἱ διασκευασταί.

Det kgl. danske Videnskabernes Selskab. Historisk-filologiske Meddel-

elser. Vol. II, fasc. 5. L'orifice d'Hadès [Chr. Blinkenberg]. Les Grecs se sont figuré l'entrée de l'empire des morts sous la forme d'une embouchure d'un pithos : l'orifice d'Hadès. Cela tient à une certaine sorte de sépulture relativement peu connue ; à l'époque préhistorique on a parfois enseveli les morts dans de grands pithos en terre cuite. Pendant l'époque du Dipylon cet emploi se réduit de plus en plus à servir de sépulture d'enfants. Comme couvercle on employait une plaque en pierre ou en terre cuite. Deux couvercles de pithos funéraires du VI^e s. se trouvent dans le musée d'Érétrie. Une lécythe attique du V^e ou IV^e siècle av. J.-Chr. où on voit les âmes surveillées d'Hermès et retournant à la terre par l'embouchure d'un pithos, est un témoignage que les Grecs se sont représenté l'orifice d'Hadès comme la partie supérieure d'un pithos enterré. D'ordinaire on rattache l'image en question à la fête des Anthestéries, et en effet il y a une relation : à la fête des Anthestéries on évoquait les âmes des morts ; lorsque Dionysos fut devenu le roi des morts on l'invoqua lui aussi, parce que l'on ouvrait même temps les jarres de vin et les pithos funéraires. B. cite encore plusieurs preuves de la dite idée, entre autres le petit objet en terre cuite publié par Furtwängler dans *Archiv für Religionswissenschaft* VIII, p. 191, qui évidemment représente la partie supérieure d'un pithos, et le fameux vase de Ruvo qui porte des scènes des enfers et sur lequel nous retrouvons l'embouchure d'un pithos sous les pattes de Cerbère. Enfin B. mentionne les mythes d'Hercule où il y a deux pithos qui jouent un grand rôle : le pithos de Pholos et celui d'Eurysthée.

Matematisk Tidsskrift. A. 1919, fasc. 2. Le commencement des études des mathématiciens grecs sur le rapport des côtés d'un triangle aux angles [S. A. Christensen]. 42-48. Archimède a connu les trois théorèmes suivants : 1. Le rapport $\frac{\sin x}{x}$ va décroissant en raison inverse de l'angle. 2.

Le rapport $\frac{\lg x}{x}$ va croissant en raison directe de l'angle (en termes modernes). 3. Dans un cercle le rapport d'une corde plus grande à une corde plus petite est moindre que le rapport des arcs correspondants (s'ils ne dépassent pas 180°). C. cherche l'origine et le développement de ces théorèmes. ¶ B. 1919, fasc. 4. Les mathématiciens Grecs et la théorie moderne d'irrationalité [H. Zeuthen]. Z. reprend la thèse qu'il a largement exposée dans ses livres sur l'histoire des mathématiques : que la théorie de proportions du I. V d'Euclide est la même au fond que la théorie moderne d'irrationalité. Carsten Hoeg.

40

ÉTATS-UNIS

American Journal of Archaeology. Vol. XXIII. 1919. La signification des « dokana » [Margaret C. Waites]. 1-18. 9 fig. C'est à juste titre que Curtius regardant les « dokana » comme les portes du tombeau des Dioscures reconnaît leur signification chthonienne. Etude de divers types de « dokana » représentant l'ouverture d'une porte. Les Dioscures devaient représenter, à un stade primitif de leur légende complexe, les montants d'une porte sacrée. Cela explique qu'ils apparaissent souvent comme les compagnons d'une divinité plus importante : Hélène, Cybèle, Astarté, Héra Zeus. Etant donné qu'il y a un lien entre le caractère sacré des « dokana » et le caractère sacré que présente le seuil d'une porte en général, les Dios-

cures, figurant les deux montants de la porte, peuvent être considérés comme les protecteurs des vivants et les compagnons des morts. ¶ Les lécythes de Diphilos-Dromippos et leur rapport avec le « Maître d'Achille » de M. Beazley [Stephen Bleecker Luce]. 19-32. 7 fig. Un lécythe attique

5 acquis en 1916 par « The University Museum » de Philadelphie, représente le « missing link » entre le groupe des lécythes de Diphilos d'une part, et le groupe des lécythes blancs attribués par M. Beazley au « Maître d'Achille » d'autre part. L'étude des inscriptions que portent ces vases, de la technique, des motifs de décoration, conduit à cette conclusion. ¶ L'ori-

10 gine de la frise en triglyphes [Oliver M. Washburn]. 33-49. 8 fig. On ne saurait voir l'origine des triglyphes dans les extrémités des poutres de bois des constructions primitives. Etude et discussion du passage de Vitruve (De Architectura, IV, 2,4) sur lequel se fonde cette théorie généralement admise. Critique des théories de Chipiez, von Reber, Choisy, Guadet, Hol-

15 land, Durm, Noack sur l'origine de la frise dorienne. On peut supposer des constructions primitives employant comme matériaux la brique séchée au soleil et le bois ; le toit plat d'argile était soutenu par de lourdes poutres s'étendant d'un mur latéral à l'autre. Evolution de ce type primitif ; les métopes recouvrent les extrémités des poutres du toit ; les triglyphes formés de trois pièces de bois remplissent les espaces laissés entre celles-ci.

20 ¶ Les symboles « parlants » dans les monuments anciens [Eugène S. Mc. Cartney]. 59-64. Etudes de divers symboles et armes « parlantes » figurant sur les monuments grecs et romains, tombeaux, cachets, monnaies. ¶ Le coffret d'argent de San Nazaro de Milan [C. R. Morey]. 101-125. 10 fig.

25 Etude détaillée de cette pièce d'orfèvrerie. On en peut conclure qu'elle ne remonte pas au début de l'époque chrétienne. D'après certains signes, on pourrait l'attribuer à un artiste du xvi^e siècle, mais d'autre part, elle fait songer à l'art de Donatello. Est-elle due à un disciple attardé de Donatello vivant au xvi^e siècle ? S'agit-il plutôt d'un pastiche ? ¶ Revêtements de

30 terre cuite provenant d'Etrurie [E. Douglas Van Buren]. 157-160. Notes relatives aux revêtements de terre cuite étudiés par Luce et Holland < cf. Amer. Journ. of Archaeology, vol. XXI, 1917, p. 293 et XXII, 1918, pp. 319-339 et Rev. des rev. 1919, p. 70, l. 46-52 >. La position de la grille ajourée ne paraît pas avoir été telle que le pensent ces archéologues.

35 Discussion sur la chronologie des revêtements de terre cuite. ¶ Note sur les terres cuites employées en architecture par les Etrusques [Stephen Bleecker Luce]. 161-162. L'auteur adopte l'opinion de Mrs. Van Buren pour la date des revêtements de terre cuite mais il n'admet point sa théorie sur la position de la grille ajourée. ¶ Inscriptions latines de Corinthe II < cf.

40 Amer. Journ. of Archaeology XXII, 1918, et Rev. des rev., 1919, p. 70, l. 22-27 > [L. R. Dean]. 163-174. 10 fig. Texte et commentaire de douze inscriptions honorifiques remontant pour la plupart au 1^{er} siècle av. J.-C. ¶ Une statue grecque archaïque [L. G. Eldridge]. 270-278. 2 fig. Etude d'une statue grecque du Musée métropolitain de New-York, un des spéci-

45 mens les plus intéressants et les plus importants que nous possédions des statues de femmes drapées de l'époque archaïque. Le corps de cette statue est l'œuvre d'un sculpteur ionien remarquablement habile travaillant à une époque assez reculée, peu après le milieu du vi^e siècle. La tête a été anciennement restaurée ; elle remonte probablement à la première moitié

50 du v^e siècle. ¶ Un deinos ionien de Boston [Arthur Fairbanks]. 279-287. 3 fig. Description et étude d'un vase de Boston. La scène représentée se compose de deux parties : une scène de libation et une danse qui se rattache probablement à la même cérémonie. Le style est nettement ionien ;

il se pourrait que ce vase provint de Samos. L'intérêt particulier de cette œuvre résulte d'une combinaison originale des traits caractéristiques suivants : d'une part, le peintre en possession d'une habile technique représente d'une manière conventionnelle les traits de la figure humaine, d'autre part, la scène qu'il a ingénieusement composée est réaliste. ¶ Le palais d'Ulysse [Samuel E. Bassett]. 288-311. 7 fig. Etude relative à la place occupée par les appartements de Pénélope et au rapport entre le mégarop et les magasins à provisions. Comme base de la discussion, l'auteur admet que le poète donne une description cohérente du palais au cours de l'Odyssee. Reconstitution proposée pour le palais d'Ulysse ; elle présente des rapports étroits avec l'action du poème qu'elle éclaire en particulier au livre XXII. ¶ Inscriptions grecques de Corinthe II [Kendall K. Smith]. 331-393. 32 fig. < Cf. plus haut. > Texte et commentaire de 40 inscriptions. Un premier groupe de six inscriptions comprend des décrets publics de Corinthe, les seuls décrets de ce genre rédigés en grec actuellement connus, exception faite pour un décret de Magnésie déjà publié par Kern. Tous ces décrets, sauf un, sont antérieurs à 146 av. J.-C., ils sont incomplets. Le second groupe de ces inscriptions est constitué par trois listes et une inscription gravée sur une borne. Deux de ces listes contiennent des noms de vainqueurs ; elles sont d'époque romaine. Des dédicaces de 20 genres divers forment un troisième groupe, elles remontent à différentes époques depuis le vi^e siècle avant J.-C. jusqu'à la fin de l'époque romaine. Notes sur les inscriptions publiées par Powell. < Cf. Am. Journ. of Archaeol. VII, 1903, pp. 26-71. > ¶ Les coffrets oblongs d'époque byzantine [Phila Calder Nye]. 401-412. 10 fig. Etude comparée des motifs de 25 décorations et des scènes sculptées sur les panneaux d'un groupe de coffrets en os ou en ivoire. ¶ Le palais d'Ulysse A. J. A. XXIII, pp. 228-311 < voir plus haut > [Samuel E. Bassett]. 413. Note relative à un précédent article.

G. ROUILLARD.

American Journal of Philology, vol. XL (1919), fasc. 1 (n^o 157). La fable 30 du Corbeau et du Palmier : un motif psychique dans la fiction hindoue [Maurice Bloomfield]. 1-36. Etude sur le thème de la fable du Corbeau et du Palmier dans le folk-lore hindou. ¶ Quinte-Curce et Arrien [R. B. Steele]. 37-63. Le récit dans Quinte-Curce. Les plus anciens écrits sur Alexandre sont perdus, il ne nous reste guère que les recueils de Diodore, 35 de Plutarque et d'Arrien en grec, et en latin l'œuvre de Quinte-Curce et l'Építome de Trogue-Pompée par Justin. Q.-Curce a puisé directement dans Diodore mais il a fait aussi usage de Plutarque et d'Arrien. Il donne à son histoire une couleur romaine et oratoire par de très nombreuses imitations de Tite-Live : portraits, discours, tableaux de batailles ; adaptations sou- 40 vent négligées ou maladroitement. Il attache plus d'importance au pittoresque qu'à la réalité, aux noms et aux chiffres qu'à la chronologie et à la géographie. On peut corriger quelques assertions de Q.-Curce par le texte d'Arrien. ¶ Le Magnificat et le Benedictus [Paul Haupt]. 64-75. Vise à établir par la critique textuelle que le Magnificat serait un psaume macchabéen 45 composé sous le règne de Simon (142-135) et le Benedictus un des plus anciens psaumes hébreux composés à la fin de la Captivité de Babylone. ¶ S. Dravidien [Edwin H. Tuttle]. 76-84. ¶ Tros Tyriusque (Virg. Aen. I, 574) [E. G. Sihler] 85. Propose de lire : Tros Tyriusve. Conjecture appuyée par Aen. 2,390 : dolus an virtus, et par Aen. 10,108 Tros Rutulusne 50 que Taubmann lisait déjà Rutulusve (dans Valpy ad usum Delphini 1829) ; enfin par Aen. 11,591 sq. Tros Italusque, où que tout à fait illogique doit aussi être remplacé par ve. ¶ Fasc. 2, n^o 158. Le Centenaire de Don Juan

- [Samuel C. Chevv]. 117-152. Raconte la tempête soulevée par le poème de Byron. ¶ Quinte-Curce et Arrien, 2^e partie. Ce qu'il y a de commun à Quinte-Curce et à Arrien [R. B. Steele]. 153-174 < cf. plus haut p. 37 sq. >.
1. Passages divers ; 2. la fontaine d'Ammon ; 3. les lettres d'Alexandre et de Darius ; l'analyse du livre III et des autres sections. Contrairement à l'opinion de Dosson, Arrien est la source de Curtius. ¶ Etudes sur le Veda [Franklin Edgerton]. 175-193. ¶ L'ancien temple d'Apollon et Tite-Live, XL, 51 [Tenney Frank]. 194-197. Justification, contre les mutilations par les éditeurs modernes, du texte des mss. de Tite-Live, XL, 51,3 Fulvius
- 10 locavit . . . post spei ad Tiberim aedem Apollinis Medici. Le mur du temple d'Apollon qui existe encore date non de 431 mais de 179 A. C. Il faudrait alors rejeter les histoires de la construction républicaine fondées sur l'hypothèse que la technique de ce mur est représentative du travail du
- v^e siècle. ¶ Encore Tros Tyriusque [A. J. Bell]. 198-200 < cf. ci-dessus, 15 p. 85 >. Tros Tyriusque mihi nullo discrimine agetur (Aen. I, 574). Nonius Marcellus se trompe en expliquant agetur par habetur. Il y a ici une
- métaphore tirée de l'équitation (cf. Horace, Ep. I, 18,36 ; Virg. Aen. VI, 805 ; Ovide Trist. I, 3,28) et appliquée avec un sens majestatif au gouvernement des hommes : agere equos = regere equos ; regere = agere cives ;
- 20 agetur = regetur. Explication donnée par Servius. La lecture Tyriusve pour Tyriusque proposée par Sihler n'est appuyée ni sur les mss. ni sur Servius. Le sens primitif de l'enclitique « que » n'est pas exclusivement conjonctif ; « que » et « ve » s'emploient l'un pour l'autre (cf. Aen. II, 37 et 602).
- ¶ Fasc. 3, n^o 159. Les Allusions littéraires dans Plaute et Tércence
- 25 [Charles Knapp]. 231-261. Les allusions nombreuses à des questions littéraires ou quasi littéraires sont pour la plupart grecques d'origine et de caractère, bien qu'un grand nombre, surtout chez Plaute, portent plutôt sur la littérature latine. Les unes visent les récits littéraires grecs, les autres des œuvres littéraires qui ne sont pas nommées. Dans les deux cas,
- 30 l'allusion a généralement pour but la parodie. Relevé d'allusions classées en cinq divisions : 1. Les mots graphicus, poema, poeta (cf. Classical Philology XII, 149). 2. Des personnages historiques. 3. L'Achéron ; Orcus. 4. Des récits étrangers à la guerre de Troie ou relatifs à cette guerre (Homère et les poètes cycliques). 5. Des Philosophes. ¶ L'emploi et la
- 35 place du Participe futur [Emory B. Lease]. 262-285. Le partici-pe futur en latin intéresse la morphologie, la syntaxe et le style. Il est un des plus puissants moyens de donner au style le mouvement et la vie. Ovide et Tite-Live sont presque les premiers à comprendre les ressources du partici-pe futur. C'est la première conjugaison périphrastique qui a contribué au
- 40 développement des divers emplois et des nuances de signification du part. fut. : 1^o Le Participe futur avec Esse ; A) Futurum esse et Fore ; B) Futurum ut et Fore ut ; C) Fore et Futurum avec les participes ; D) Participe futur avec Fuisse. 2^o Le Participe futur avec Est, etc. Tableau de statistique comparée de l'indicatif et du subjonctif aux diverses périodes litté-
- 45 raires et chez les principaux écrivains. Place de la négation. Formes remarquables des temps. 3^o Le Participe futur, tableau statistique des époques et des écrivains ; relevé des formes : a) adjectives ; b) substantives, de Futurus. ¶ Problèmes de chronologie delphique [Allan Chester Johnson]. 286-307. Propose une disposition chronologique nouvelle des archives amphictyoni-
- 50 ques et des archontes de Delphes fondée sur ces deux principes politiques : 1^o aucun membre de l'Empire macédonien ou de la Ligue achéenne ne prit part aux délibérations du Conseil amphictyonique pendant que l'Étolie y fut prépondérante ; 2^o quand nous trouvons un état repré-

senté au Conseil, cet état doit avoir été à cette époque libre du contrôle macédonien. Ces principes font saisir l'interdépendance des documents athéniens et delphiques et l'étroite relation qui existe entre les archives épigraphiques de Delphes et celles d'Athènes pour la période la plus obscure de leur histoire. ¶ *Satura rediviva* [M. C. Waites]. 308-316. Commente le 5
 texte de Tite-Live (P. 7, 2-7) sur l'origine de l'ancienne *satura*. Les Romains, pour chasser la peste, appellent des sorciers étrusques dont les danses magiques sont imitées par la jeunesse romaine. Mais au rite symbolique les jeunes romains ajoutent des gestes et un *carmen* ou discours rythmé destinés à renforcer le pouvoir magique de la danse. La musique et 10
 la danse servaient de lien entre les récitatifs et les additions métriques dont s'accrut le vieux rite étrusque. Le conservatisme romain garda dans la *satura* la forme primitive d'une incantation mêlée de vers. C'est pourquoi Varron intitule *Satura*, sa *Ménippée* mêlée de prose et de vers, et Horace hésite à présenter ses hexamètres comme des *saturac*. ¶ Fasc. 4, 15
 n° 160. La Théorie de la césure homérique d'après les vestiges de l'enseignement des anciens [Samuel E. Bassett]. 341-372. Discute les nombreuses hypothèses par lesquelles on a essayé, sans y réussir pleinement, d'expliquer le phénomène de la césure dans l'hexamètre dactylique. Cet examen établit que : 1° la césure n'a pas été reconnue dans la période classique de 20
 la littérature grecque; 2° la césure rythmique = pause ou point d'appui qui marque la fin du premier des deux membres (*cola*) rythmiques ou musicaux, sans tenir compte du sens, ne semble pas un fait démontré qui nous autorise à faire une pareille pause dans la récitation orale des poèmes homériques; 3° la césure logique ou pause du sens à certaines places 25
 préférées du vers n'est pas une césure dans l'acception la plus généralement admise de ce terme aux époques anciennes. C'est une application erronée de ce terme par les rhétoriciens; 4° la césure appartient à la métrique pure et n'a rien à voir avec une pause. Elle constitue un des deux principes fondamentaux qui distinguent la structure de la poésie 30
 de celle de la prose. Ces deux principes reposent sur l'opposition qui existe en poésie entre la loi ou l'uniformité, d'un côté, et la liberté ou variété, de l'autre. Le premier de ces principes est représenté par la forme métrique, le second par les mots du poème. Le conflit ou l'accord des deux principes a été désigné sous le nom de césure (Priscien) ou *τομή* (Eustathius). On a 35
 dit souvent que la perfection de l'art consiste à établir l'équilibre entre les deux principes de la loi et de la liberté, de l'uniformité et de la variété. Dans le vers homérique le principe de l'uniformité est représenté par l'emploi d'un seul mètre; le principe de la variété est mis en valeur par les 40
σμήματα, par la succession des mots courts ou longs, par la rencontre des fins de mots à toutes les places du vers, sauf une seule exception (le 4^e trochée) et finalement la liberté avec laquelle la pensée s'arrête soit à la fin du vers, comme il est naturel, soit dans le vers n'importe à quelle place. L'amour de la liberté, sentiment inné de l'artiste ionien, incline le poète homérique vers la variété, ajoutant ainsi à la beauté de son œuvre. ¶ Mots 45
 verbaux en -tor, -ax, -dus, et -ns [Edward W. Nichols]. 373-395. Exemples tirés de Plaute de mots formés sur une racine verbale. Les mots en -tor sont des noms, ceux en -ax, -dus, sont des adjectifs; ceux en -ns sont des participes et quelquefois des noms ou des adjectifs. Il semble que dans les temps antérieurs à Plaute la variation des fonctions (nom, adjectif, parti- 50
 cipe) ait été plus grande. ¶ Cicéron et les *Poetae novi* [Tenney Frank]. 396-415. Dans le temps de la plus haute fortune de Cicéron, nombre de jeunes romains intelligents se jetèrent à vingt ans dans la politique, les uns

du côté du Sénat, d'autres dans le parti de Catilina. Cicéron avait connu beaucoup d'entre eux. Il parle à mots couverts de l'attachement ou de la défection des adulescentuli. Pendant la décade suivante, ces jeunes gens se rangèrent en trois groupes dont Cicéron nomme le premier les *poetae novi*,⁵ le second les Atticistes et le troisième, qui lui fut le plus fidèle dans l'épreuve des jours de Clodius, les Juvenes. L'étude des rapports de Cicéron avec ces jeunes gens éclaire certains passages de ses écrits, lettres ou discours, et certaines épigrammes de Catulle. Il semble que la bande des jeunes gens qui, en politique, se groupèrent autour de Curio entre 61 et 55,¹⁰ les *poetae novi* représentés par Calvus et Catulle et les Atticistes qui se rangeaient sous la direction de Calvus, furent plus nombreux qu'on ne le pense généralement ; que ces jeunes gens eurent d'étroites relations avec Cicéron, de 59 à la mort des plus importants d'entre eux, et que la différence des opinions littéraires entre eux et Cicéron n'éclata qu'au contact des con-¹⁵ jonctures de la guerre civile. ¶ Les signes des déclinaisons et les terminaisons des cas [Edwin W. Fay]. 416-422. Les terminaisons *e* du vocatif, *ie* du datif, *em* et *om* de l'accusatif sont des adverbes locatifs agglutinés. ¶ Le crâne égaré : point de vue nouveau sur Tantrākhyāna, 29 [W. Norman Brown]. 423-430. ¶ Dans les quatre fascicules « Courtes notices » de caractère anecdotique, personnel et humoristique. Ca.

Art and archaeology. Vol. VIII. N° 1. Composition de l'espace en architecture [A. Kingsley Porter]. 37-50. Etude, outre des constructions modernes, la Maison carrée de Nîmes, le Parthénon, les bains de Caracalla à Rome, etc. ¶ N° 2. Les vicissitudes d'Athènes [William Hyde Appleton]. 97-108. Revue des principaux monuments d'Athènes et leur sort depuis le v^e s. av. J.-C. jusqu'à leur destruction. ¶ Ovide en Bulgarie. 121-122. Une statue d'Ovide érigée à Tomi, devenue Constantza, a été enlevée par les Bulgares, ce qui constitue pour le poète un nouvel exil. ¶ N° 6. Une rivale de Pompéi. Ostie, le port de Rome [Guido Galza]. 337-346.³⁰ Notes sur les ruines principales (41 fig.). E. CH.

Classical Journal (the). Vol. XIV (1918-19). N° 4. Janvier. Les maîtres de la Renaissance [Florence A. Gragg]. 211-223. Procédés employés pour l'enseignement, surtout les Colloquia. Simplicité charmante de ceux de Mathurin Cordier ; valeur de ceux de Vivès. ¶ Théodore Mommsen [Francis W. Kelsey]. 224-236. Vie de Mommsen à l'occasion de son centenaire en 1917. Pour la production intellectuelle, il dépasse probablement tous les professeurs de l'ancien et du nouveau temps. ¶ La désobéissance de Cléarque à Cunaxa [Joseph William Hewitt]. 237-249. Description de la bataille d'après l'Anabase de Xénophon. ¶ L'archéologie en 1917 [George H. Chase]. 250-257. Travaux opérés en Grèce, à Rome, Pompéi, Ostie, Veies. ¶ Survivance de types [Frances Juliette Hosford]. 258-260. César et Arioviste sont remplacés par Foch et les Hohenzollern. ¶ Sur César, B. G. 1, 40, 5 [Bernard M. Allen]. 265-266. Sur les 25 emplois de *cum* avec l'indicatif dans la Guerre des Gaules, 18 sont du type « toutes les fois que ».⁴⁵ Exception dans ledit passage « *cum videbatur* ». ¶ Evénements courants [267-271]. Réunions d'associations philologiques ou de clubs classiques. ¶ N° 5. Févr. Le cinquantième meeting annuel de l'American philological association. 273-279. ¶ Jules César dans les Chroniques anglaises [Fred. Stanley Dunn]. 280-294. Histoire fabuleuse de César au Moyen âge. ¶ Arioviste et Guillaume II [B. W. Mitchell]. 295-307. La psychologie des deux personnages est identique. ¶ Le latin de l'avenir [B. L. Ullman]. 308-319. Les étudiants du latin aux États-Unis sont montés de 100.144 à 503.985 entre les années 1890 et 1915. Valeur éducative du latin qui est une seconde

langue maternelle. ¶ Quelques récentes bévues étymologiques [James C. Nelson]. 320-325. Critique des erreurs philologiques contenues dans le récent manuel de botanique publié par Gray. ¶ Le jugement de Paris dans Homère [John A. Scott]. 326-330. Défense du passage Ω 29 regardé comme interpolé par la plupart des éditeurs. ¶ Abiit, excessit, evasit, erupit [Norman W. De Witt]. 331. Les proverbes sont exposés à être mal cités et mal compris. Quintilien, 9, 3, 46 et 77, ne voit aucune gradation dans l'emploi de ces synonymes. ¶ N° 6. Mars. L'Académie américaine et les classiques. [337-338]. ¶ Calembours et jeux sur les noms propres [Eugene S. Mc Cartney], 343-358. Equivoques, noms à double entente en latin et en grec. Paronomases; noms propres et impropres, noms traduits du grec, etc. ¶ Le mythe d'Io vu à la lumière de la vieille conception arienne de la Terre [William Fairfield Warren]. 358-370. ¶ La valeur des traditions relatives aux vieux rois de Rome [William Ridgeway]. 371-382. Un nouvel examen des textes et les résultats des découvertes archéologiques faites depuis 50 ans portent à rejeter les théories de Mommsen sur les rapports ethniques des patriciens et des plébéiens, l'origine du système monétaire de Rome, l'unité d'impôt sous la constitution de Servius et la provenance des Etrusques. ¶ Notes. Sur l'Odyssee XIV, 138-147 [Samuel E. Bassett]. 385-386. Nouvelle interprétation. ¶ Evénements courants. 387-390. ¶ N° 7. Avril. L'ordre des mots en latin [B. L. Ullman]. 404-417. L'adjectif emphatique se place plutôt avant le nom; le non-emphatique après. ¶ L'origine du forum romain [Norman W. De Witt]. 433-440. Le forum n'est pas la plus vieille place de l'assemblée et des affaires; c'est au Cermalus du Palatin et au Comitium du Quirinal qu'il faut placer le centre primitif de la vie romaine. ¶ Notes diverses et événements courants. 446-453. ¶ N° 8. Mai. Athènes au temps de Périclès était-elle aristocratique [Larue Van Hook]. 472-497. Les conceptions aristocratiques de Platon et Aristote ne peuvent pas être considérées comme le reflet de la situation athénienne de leur temps. Il serait absurde de proclamer parfaite la démocratie athénienne de l'âge de Périclès. La démocratie athénienne n'a été parfaite à aucune époque, mais Athènes était plus démocrate et moins aristocrate du vivant de Périclès qu'on ne l'affirme généralement. ¶ Rythme contre rime [Karl P. Harrington]. 513-524. Comment reproduire en anglais le rythme original latin de l'antiquité ou du moyen âge. ¶ Notes. Sidon et les Sidoniens dans Homère [John A. Scott]. 525-526. L'emploi du terme sidonien comme un équivalent de phénicien prouve seulement qu'Homère dépeint les conditions existantes avant l'an 677. ¶ César VI, 23 [H. A. Sanders]. 527-528. Commentaire fourni par Grotius, de jure Belli et Pacis II, 15,5, note sur la rapacité germanique. ¶ N° 9. Juin. Gouvernement représentatif dans les anciennes constitutions [Tenney Frank]. 533-549. Freeman leur dénie absolument, mais certaines villes grecques en avaient conçu le plan. Les conciles provinciaux mirent la formule à exécution. Finalement les conciles de l'Eglise adoptèrent l'organisation des conciles païens et il n'est pas improbable que c'est là l'origine des parlements institués dans les Etats modernes. ¶ Rome et ses peuples sujets [G. A. Harrer]. 550-556. La protection contre les invasions, la défense de luttes civiles dans les cités ou entre les cités, le sentiment de la sécurité, la prospérité économique, combinées avec la politique romaine de ne pas entraver les pratiques de vie locales, firent que les sujets vécurent contents sous les lois romaines. ¶ La ressemblance structurale de l'Iliade et de l'Odyssee révélée par le traitement des destins subis par les héros [Samuel E. Bassett]. 557-563. Il résulte de cet examen qu'un seul poète est l'auteur des

deux poèmes ; une grande pensée plane sur l'Iliade et l'Odyssée. ¶ In memoriam. Edward Bull Clapp [James Turney Allen]. 564-565. Professeur de grec à l'Univ. de Californie, mort à Berkeley le 7 févr. 1919. — Teresio Rivoira [A. W. van Buren]. 566-567. Savant connaisseur de l'art byzantin et médiéval, mort à Rome le 3 mars 1919. — Kirby Flower Smith. 1862-1918 [G. J. Laing]. 567-569. Prof. de grec et de latin à l'Univ. Johns Hopkins de Baltimore. ¶ Événements courants. 578-580.

Vol. XV, n° 1. Oct. 1919. Le classical club comme un agent d'éducation [Anna P. Mac Vay]. 30-36. ¶ Notre besoin des classiques [John Finley]. 37-41. ¶ L'expérience des études latines au profit de l'anglais [Mary C. Robinson]. 42-49. ¶ Notes. Latin et [télégraphique] sans fil [W. Sherwood Fox]. 50-52. Famianus Strada, jésuite mort à Rome en 1649, dans ses *Prolesiones academicae*, imite Virgile, Ovide, Lucrèce, Lucain et Stace. Dans le style de Lucrèce, il enseigne à ses élèves la manière de communiquer avec les amis absents, comme s'il avait prévu les inventions de la science moderne. ¶ N° 2. Nov. La mer dans la poésie latine [Mona P. Hodnett]. 67-82. Epithètes variées données par les poètes à la mer, qui leur inspire généralement de la terreur. ¶ La seconde phase de la bataille de Cunaxa [Joseph William Hewitt]. 83-93. Discussion du témoignage de Xénophon. Il restait probablement très peu de l'infanterie perse en face des Grecs pendant la seconde phase de la bataille. ¶ Quelques statistiques des formes de verbes grecs [Frank Egleson Robbins]. 101-108. Tableaux indiquant les formes des verbes, avec le nombre des exemples et le pourcentage, pris dans 40 pages d'Homère, d'Euripide, d'Hérodote, de Démosthène, de Platon et 20 pages de Xénophon. — Tableau 2. Les 24 formes de verbes les plus employées dans ces mêmes textes. ¶ Citations familières, une suggestion [F. N. Scott]. 109-115. Les beaux passages doivent se graver naturellement et sans effort dans la mémoire des élèves. ¶ Pour accroître l'étude du latin [A. W. Burr]. 116-119. ¶ N° 3. Déc. Les lois romaines dans la vie et l'éducation modernes [Albert R. Crittenden]. 148-154. ¶ Même sujet [Joseph H. Drake]. 155-162. ¶ La multiplication des mots empruntés au latin dans les discours américains d'aujourd'hui [Louise Pound]. 163-168. Les neutres comme *curricula*, *data insignia* sont employés comme mots féminins singuliers ; les pluriels *alumni*, *nuclei* comme au singulier, etc. ¶ In memoriam. Francis John Haverfield [A. W. Van Buren]. 109-112. Prof. d'histoire ancienne à l'Université d'Oxford, mort le 1^{er} octobre 1919. ¶ Notes. Une illustration moderne de Cicéron, *Catil. 4* [E. T. M.] 173. Peinture ornant le hall du sénat à Rome. ¶ Sur une traduction du quatrain de Virgile : *Sic vos non vobis* [F. J. Miller]. ¶ Événements courants. 182-183. ¶ Comptes rendus de livres nouveaux. 184-192. E. CH.

Classical philology. Vol. XIV, N° 1. Janvier. Mots employés pour signifier bataille, guerre, armée, soldats [Carl D. Buck]. 1-19. Recherches des expressions fournies par les langues anciennes et modernes. ¶ *Παραγραφή* et arbitrage [George Miller Calhoun]. 20-28. La *paragraphe* pouvait être produite avec un arbitre avant le jugement arbitral ; l'arbitre avait le droit de refuser sans délai une *paragraphe* évidemment évasive ; une *paragraphe* soit produite avec le magistrat instructeur avant le rapport, soit plus tard avec l'arbitre, suivait le cours habituel de l'arbitrage. ¶ Sur l'usage fait par Alde de ses manuscrits des Lettres de Pline [Elmer Truesdell Merrill]. 29-34. Keil porte un jugement sévère sur Alde qui, en 1508, au lieu de suivre l'autorité de son fameux ms. de Paris, aujourd'hui perdu, y aurait substitué ses propres conjectures. Un exemplaire de la Bodléienne, de la main de Guillaume Budé, fournit des leçons dudit ms. perdu, ce qui nous

permet de vérifier les procédés employés par Alde. En somme beaucoup des corrections d'Alde sont excellentes, mais il se servait des mss. assez légèrement. Au meeting de l'Amer. phil. ass. de 1913, Loew et Rand ont annoncé que la bibliothèque de Pierpont Morgan possède six feuillets en onciale d'un ms. des Lettres de Pline, lesquels pourraient être un reste de Parisinus. C'est une question très difficile à résoudre. ¶ Références dans Plaute et Tércence aux piéces, acteurs et dramaturges [Charles Knapp]. 35-55. En réunissant les passages où Plaute et Tércence rappellent au public qu'il se trouve au théâtre, on apprend beaucoup sur les représentations de l'antiquité. ¶ Le nombre trois mystérieux, mystique, magique [Emory B. Lease]. 56-73. En considérant le 3 symbolique de tous les peuples, on peut conclure que son usage est dû à trois causes principales : aux conceptions primitives, aux spéculations philosophiques de Pythagore, Aristote, etc., enfin à la conception de la Sainte Trinité. ¶ La columna rostrata de C. Duillius [Tenney Frank]. 74-82. Tandis que Ritschl et Mommsen y voient une invention des antiquaires de l'Empire, Wölflin prétend que nous avons une bonne copie de l'original du III^e siècle, dans laquelle les restaurateurs auraient introduit des formes archaïques pour compléter les passages illisibles. Un nouvel examen grammatical prouve qu'il reste beaucoup du texte original. ¶ Notes et discussions. Apollodore contre Phormion, assaut criminel [Robert J. Bonner]. 83-84. Question de droit grec. ¶ Sur le Cratyle de Platon 389 D [Paul Shorey]. 85. Le texte du ms. ἀγνοεῖν, qu'on a voulu corriger, peut se défendre. ¶ Note sur Laodiceni, Plin. Epist. 2, 14,3 [James E. Dunlap]. 85-87. Laodiceni peut avoir été prononcé chez les Romains Laudiceni. Le peuple regardait ce mot, moitié sérieusement, moitié plaisamment, comme un composé de laus et dico. Laudi-di-ceni réduit à Laudiceni. ¶ Sur la stèle du forum [Tenney Frank]. 87-88. Provenant du pays des Etrusques, on doit lui reconnaître une date antérieure à l'an 509. Il semble qu'elle soit un reste de l'occupation Etrusque à Rome, et cela prouverait que même sous l'occupation les Romains continuèrent d'employer leur langue. ¶ In memoriam. Kirby Flower Smith [Wilfred P. Mustard]. 95-96. Professeur de latin à l'Université John Hopkins, décédé à Baltimore le 6 déc. 1918. Editeur de Tibulle. ¶¶ N^o 2. Avril. Scheria-Corcyra. II [A. Shewan]. 97-107. Nous connaissons beaucoup mieux la géographie ancienne de la Méditerranée que du temps de Mure. Une longue période de la civilisation crétoise nous a été révélée par les fouilles de Knossos. Rien ne s'oppose à ce qu'Homère lui-même ait visité Coreyre et tout ce qu'il en dit peut être réel. ¶ Les antécédents de la comédie hellénistique. VI [Henry W. Prescott]. 108-135 < cf. Class. phil. XIII, 1918, p. 113-137 ou R. des R. XLIII, 1919, 83,33-92,23 >. La comparaison d'Euripide avec la Comédie nouvelle conduit à des résultats décevants. Il faut passer en revue tous les phénomènes les plus compliqués pour éviter une dangereuse solution, trop générale. La pratique présente, fondée sur la théorie d'Euripide, est traitreusement aisée. Nous mesurons toutes les piéces de Plaute et de Tércence sur le patron des Epitrepontes de Ménandre, et d'après les vingt-six piéces des deux comiques latins, nous voulons nous prononcer sur les auteurs Grecs qu'ils ont imités. C'est un procédé très dangereux. ¶ Quelques textes sur l'antiquité relative des poésies homériques [John A. Scott]. 136-146. I. Un infinitif éolien avant la diérèse bucolique. II. L'emploi adjectival de οἰδῆν. III. L'hiatus dans la diérèse bucolique. IV. Noms abstraits. ¶ La méthode d'Arrien dans l'Anabase [R. B. Steele]. 147-157. Arrien déclare avoir pris ses matériaux dans Aristobule et Ptolémée, mais il y ajoute souvent sa manière de voir les événements.

- Examen des divers éléments : I. Partie historique. D'autres écrivains que les deux cités ont été consultés par Arrien. II. Partie critique. Clitarque et le Logos ont été mis parfois à contribution. Enfin Arrien se livre à des commentaires de son cru. ¶ Le développement du système d'irrigation en
- 5 Egypte [W. L. Westermann]. 158-164. Renseignements nouveaux fournis par les papyrus. Travaux exécutés sous Auguste et sous l'empereur Probus. ¶ Sur δέ γε en réplique [Paul Shorey]. 165-174. Les grammairiens et les éditeurs n'ont pas assez attiré l'attention sur l'emploi de ces deux particules réunies. Il est arrivé parfois qu'on a voulu corriger δέ τε, ce qui est
- 10 une ineptie. Platon, les poètes, les orateurs attiques en offrent de nombreux exemples. ¶ Notes et discussions. Une allusion historique expliquée [Arthur Stanley Pease]. 175-177. Cicéron, de cons. 2,26-33. Explication des mots lapsu vetusto. ¶ Anthologie palatine XV, 23 [W. D. Woodhead]. 177. Saunaise affirme avoir trouvé cette pièce « in vetustis membranis ». Il
- 15 s'agit d'une méditation de Marc Aurèle. ¶ Ovide, Metam. I, 192-198 [Keith Preston]. 178. Il y a là une ingénieuse adaptation de l'appel traditionnel des socii, qui n'ayant pas le droit de cité, ont droit à la protection romaine. ¶ N° 3. Juillet. Constructions grecques et latines en accord tacite [Eugène S. Mc Cartney]. 185-200. I. Adjectifs, p. ex. suo solius periculo. — II. Participes, p. ex. nomen meum absentis, meas praesentis preces. — III. Noms, p. ex. tuum hominis simplicis pectus ; nostrum erilem filium. — IV. Pronoms, p. ex. quod est cuiusque maxime suum. — V. Datif déterminant un adjectif, p. ex. serviat suo sibi patri ; suis cuique favor. — VI. Pronoms relatifs, p. ex. in Italia servili tumultu, quos tamen aliquod usus ac disci-
- 20 plina sublevant. Toutes ces constructions ne sont pas anormales, le génitif de possession suffit à les expliquer. ¶ La Παλαοδοξία de Cicéron [Catharine Saunders]. 201-215. Début de la lettre à Atticus IV, 3, 1, écrite d'Antium en l'an 56. Examen des différentes explications proposées. Cicéron avait composé cette Palinodie, qu'il qualifie lui-même de turpicula, sur
- 30 les instances de Quintus et l'ordre de Pompée de cesser son opposition à César et de ne prendre aucune part à la question campanienne jusqu'au retour de Pompée. ¶ Versus tetracolos [Samuel E. Bassett]. 216-233. Les grammairiens latins appellent ainsi des hexamètres formés de quatre mots, comme : Saltantis satyros imitabitur Alpheisiboeus. Les vers analogues ne
- 35 sont pas rares dans Homère. Statistique des exemples fournis par Homère, Hésiode, les poètes bucoliques, etc. ¶ La coïncidence de l'accent avec l'ictus dans Plaute et Térence [E. H. Sturtevant]. 234-244. Affirmée par la plupart des philologues modernes, niée par quelques-uns, cette théorie peut se défendre. Il est impossible de dénier à l'accent latin un élément d'appui.
- 40 ¶ Etymologies grecques et latines [Francis A. Wood]. 245-272. Etymologies de 93 mots grecs ou latins, notamment le développement du latin *b*, *p*, *m* + *u*, du latin *-du*, *-tu* ; perte apparente de *u* après *d*, *t*, *s*. ¶ Couleur locale dans le Catilina de Ben Jonson et souci historique dans cette pièce [Lynn Harold Harris]. 273-283. Salluste, Cicéron, Lucain, etc. ont été suivis avec
- 45 soin par le poète anglais. ¶ Notes et discussions. Sur Thucydide I, 77,1 [Robert J. Bonner]. 284-286. Explication du mot φιλοδοκίαν. ¶ Sur la date du livre I de Lucrèce [Tenney Frank]. 286-287. Munro en fixe la date à l'an 59. L'année 57 semble la plus probable pour la composition du proemium. ¶ Caelianum illud. Cicéron, Att. X, 13,2 [Id.]. 287-289. Il est très vraisemblable que le complot de Cicéron au mois de mai avait pour base un avis
- 50 bien clair qu'il avait reçu de Caelius en janvier et de Curion en avril. ¶ Note sur Euripide, Troade 423-426 [Paul Shorey]. 289-291. Interprétation. ¶ Correction à l'article δέ γε [Id.] 291. Dans l'art. plus haut (n° 1), rectifier

qu'il y a aussi dans Aristote des exemples de ces particules réunies. ¶¶
 N° 4. Octobre. L'importance de l'hellénisme au point de vue de la philologie indienne [Walter Eugene Clark]. 299-313. Preuves des relations entre l'Inde et l'Occident dès le premier siècle av. J.-C. ¶ Le premier monnayage romain [Tenney Frank]. 314-327. I. Ostie et la première émission de bronze. 5
 Mommsen acceptait la tradition romaine suivant laquelle Servius Tullius aurait frappé des cuivres estampés pour échanger les marchandises et pensait que le premier monnayage remontait au v^e siècle. Depuis, Haeblerlin fait descendre aux environs de l'an 335 les premières monnaies de Rome. Le plus vieux bronze connu semble se rapporter à la capture de la flotte d'Antium en 338 av. J.-C. Or, d'après les découvertes récentes, il est probable qu'Ostie a été colonisée entre 338 et 349 ; alors les plus vieilles monnaies avec le symbole de la proue où l'on reconnaissait, par pure conjecture, une allusion à la flotte d'Antium, sont plus probablement des souvenirs de la colonisation d'Ostie. II. Le monnayage de la République romaine 13
 était-il monométallique ? De 340 à 150, contrairement à l'opinion courante, la monnaie de Rome était bimétallique, cuivre et argent. ¶ Noms abstraits dans Homère [George Melville Bolling]. 328-337. Défense de Maurice Croiset contre les critiques de Scott. ¶ Magistrats athéniens et procès spéciaux [George Miller Calhoun]. 338-350. Nouvelle étude de la Paragraphe. On 20
 peut observer que le système de plaidoirie des Athéniens soutient bien la comparaison avec les systèmes établis par nos codes de procédure modernes. ¶ Listes de pertes athéniennes [Gertrude Smith]. 351-364. Recherche, surtout d'après les listes du C. I. A. I, 432-462, du nombre des Athéniens morts en guerre pendant une bonne période du v^e siècle ; des 25
 pertes faites par les Athéniens dans la guerre de Péloponnèse d'après Thucydide. ¶ L'expulsion des Juifs de Rome sous Tibère [Elmer Truesdell Merrill]. 365-371. Nouvelle étude des décisions prises par Tibère en l'an 19. ¶ La coïncidence de l'accent avec l'ictus dans les poètes dactyliques romains [E. H. Sturtevant]. 373-385. Si les poètes dactyliques ont soin 30
 d'assurer l'harmonie de l'accent et de l'ictus dans les deux derniers pieds, ou s'ils recherchent certaines relations entre l'accent et l'ictus dans certaines parties du vers, il s'ensuit que l'accent et l'ictus réunis constituent un appui. L'accent latin, à l'époque classique aussi bien que dans la période archaïque, était en partie un accent d'appui ¶ Notes et discussions. Un lieu commun populaire [G. C. Scoggin]. 387-389. Recherche sur la source d'un distique latin attribué à tort à Robert Burton. ¶ Le diaphragme et l'idéal grec ou la perfidie des traductions [Grace Harriet Macurdy]. 389-393. Critique d'une publication de Mrs. Diana Watts : The Renaissance of the greek Ideal ; cette savante traduit *εξέλιξ* par dia- 40
 phragme. ¶ Note sur Metrodore, frag. I [Paul Shorey]. 393-394. Dans le fragment cité par Cicéron, Acad. pr. 2, 23, 73, corriger *ὁ* en *ἄ*. E. Gn.

Harvard studies in classical philology. Vol. XXX. Collations des manuscrits d'Aristophane [John Williams White et Earnest Cary]. 4-36. Relevé des variantes pour les Guèpes. ¶ Cérémonies du couronnement impérial 45
 aux v^e et vi^e siècles [A. E. R. Boak]. 37-48. Les proclamations de Léon I^{er}, d'Anastase, de Justin I^{er}, de Léon II, de Justinien. ¶ La structure rhétorique des encomia de Claudien [Lester B. Struthers]. 49-87. Aphthonius (Rhet. gr. ed. Spengel, II, 36 sq.) a énuméré les parties dont doit se composer un éloge. Claudien a suivi ces règles. ¶ Les vendeurs d'hédits dans 50
 les Oiseaux d'Aristophane et les politiciens professionnels d'Athènes [Carl Newell Jackson]. 89-102. Critiques faites par le poète des rhéteurs et des politiciens. ¶ La poésie de Virgile jeune [Edward Kennard Rand]. 103-185.

Poèmes mineurs attribués à Virgile : Culex, Catalepton, Priapea, Epigrammata, Ciris, Aetna, le poème épique sur l'histoire romaine. Copa, Moretum, Dirae, Lydia. L'étude de ces pièces nous permet de mieux comprendre le développement de l'art de Virgile. E. CH.

- 5 **Memoirs of the American academy in Rome.** Vol. 3. La tombe Bernardini [C. Densmore Curtis]. 9-90. Pl. 1-71. Découverte en 1876 à Palestrina, cette tombe étrusque renferme une foule d'objets dont ce mémoire fournit le catalogue : plaque rectangulaire en or, fibule serpentine en or, portant
10 miroirs et coupes avec monuments figurés, objets en ivoire, en bronze, etc. ¶ Praxias [E. Douglas van Buren]. 91-100. Pl. 72-75. Renseignements sur Praxias, élève de Kalamis, suivant Pausanias. Mais comme il est impossible qu'un sculpteur, dont la grande activité s'étend de 466 à 430 av. J.-C., ait étudié sous un maître qui vivait cent ans plus tôt, il faut admettre
15 la correction proposée par Homolle et voir dans Praxias un disciple de Callimaque. Le style de ce sculpteur, nous pouvons l'étudier dans les œuvres de Callimaque, dont nous avons plusieurs spécimens. ¶ Travaux de l'Ecole américaine des Beaux-Arts. Pl. 76-91. Œuvres des architectes, sculpteurs et peintres américains envoyées de Rome chaque année, suivant le règlement de l'Ecole. E. CH.

- Transactions and Proceedings of the American philological association.** Vol. XLVII (1916). Notes sur le Rhésus [William N. Bates]. 5-11. Le Rhésus attribué à Euripide produit moins d'effet à la lecture que sur la scène; néanmoins il faut en reconnaître l'authenticité. ¶ Sujet et Prédicat [Leonard Bloomfield]. 13-22. Etude des types pluit, beatus ille, domus struitur. ¶ Suétone et les campagnes germaniques de César [Monroe E. Deutsch]. Suétone semble être en contradiction avec tous les autres historiens quand il affirme que César, après avoir construit un pont, inflige aux Germains de très grandes défaites. Les mots «*ponte fabricato*» sont peut-être une
25 interpolation. ¶ Municipia fundana [Jefferson Elmore]. 35-42. Cornelius Balbus était accusé d'avoir pris illégalement le titre de citoyen romain, parce que sa cité natale, Gades, n'était pas un municipium fundanum. Cicéron, en le défendant, explique l'expression fondus fieri ou populus fondus fieri. La cité de cette catégorie pouvait participer à toutes les lois de Rome (passées et futures) qui se trouvaient être dans son intérêt. César aurait voulu abolir le système des fundi. ¶ Sur le Catalepton II de Virgile [Henry Rushton Fairclough]. 43-50. Explication d'un texte très incertain. Il semble que le poète critique plutôt certains usages grecs que des usages latins. Le Cimber en question, T. Annius Cimber, était fils de Lysidicus.
40 Fils de Grec, il était sans doute affranchi. On peut supposer qu'il représentait à Rome la rhétorique grecque. ¶ Plan et caractère dans la tragédie grecque [Augustus Taber Murray]. 51-64. D'après le chap. VI de la Poétique d'Aristote, le plan ou l'action est l'âme de la tragédie, les caractères ont une importance secondaire. Discussion de cette théorie. ¶ Philologie comparée et les classiques [Carl Darling Buck]. 65-83. Collaboration nécessaire entre la philologie classique et la philologie comparée. ¶ Η Ὀλολογόν, en quoi consistait-il? [Samuel Grant Oliphant]. 85-106. On croit généralement que c'est le cri de la grenouille mâle. En traduisant le vers d'Aratus, Cicéron emploie le mot *acredula*, où l'on reconnaît un oiseau (alouette) ou une chouette. En résumé, le mot Ὀλολογόν a été employé
50 d'abord comme onomatopée pour l'appel de la grenouille mâle, comme nom donné à la grenouille mâle elle-même; par extension métaphorique, ce mot peut noter une personne passionnée d'amour, même la passion

érotique et une personne stupide ou folle. ¶ La monophthongization du latin *ae* [Edgar H. Sturtevant]. 107-116. On peut en tracer ainsi l'histoire : le changement orthographique de *ai* en *ae* dans la 1^{re} moitié du second siècle av. J.-C. reflète un changement du 2^e membre de la diphtongue partant d'un *i* fermé (comme l'italien *mai*) pour aboutir à un son plus ouvert s'approchant de *e* (comme l'anglais *aisle*). Dans certaines parties du Latium *ai* devint *ē* aux temps préhistoriques et cet *ē* rustique fit son chemin dans le latin urbain en quelques pays, par ex. *sepes* et *fenum*. La monophthongization du latin *ae* prêta à la confusion avec *ē* ouvert ; elle commença dans le sud de l'Italie et à Rome dès le 1^{er} siècle av. J.-C. et fit son chemin dans le langage probablement au 1^{er} s., en tous cas avant le 1^{er} s. ¶ Trois, nombre magique dans la littérature latine [Eugène Tavenner]. 117-143. Emploi du nombre trois à propos des travaux de ferme, des animaux nuisibles, du mauvais œil, de l'amour, de la magie médicale. ¶ Quelques obscurités dans l'assibilation de *ti* et *di* devant une voyelle en latin vulgaire [Albert E. Carnoy]. 143-152. Le témoignage des grammairiens latins et des inscriptions établit qu'au 1^{er} et 1^{er} s. de notre ère, *ti* se prononçait *si*. L'évolution phonétique de ces syllabes doit s'étudier suivant les principes posés par A. Meillet. ¶ Adjectifs composés dans la vieille poésie latine [Cornelia C. Coulter]. 153-172. Liste de mots composés suivant que le second élément est nominal ou verbal. Comment ont procédé Cicéron, Lucrèce, Catulle, Virgile ? En employant le vocabulaire de leurs prédécesseurs. Avant l'époque littéraire, les Latins composaient des épithètes avec une grande facilité ; l'introduction du vers hexamètre par Ennius augmenta le nombre des adjectifs à forme dactylique comme *laniger*, *doctiloquus*, *bellipotens*, etc. ¶ L'origine de la Tragédie grecque à la lumière de la technique dramatique [Donald Clive Stuart]. 173-204. Théories de Ridgeway, Gilbert Murray (dans l'ouvrage : *Themis*, de miss Jane Harrison) et Cornford. Il est impossible de dériver la tragédie des pratiques rituelles qui peuvent aider à tracer l'évolution de la comédie, parce qu'il existe trop de divergence dans la technique dramatique entre les deux formes de drame. Le seul rituel qui puisse expliquer la construction technique de la tragédie grecque est le rituel du culte rendu aux héros défunts. ¶ Idiome illogique [Paul Shorey]. 205-234. Dans toutes les langues, il y a des expressions illogiques comme dans les restaurants français qui offrent des « bifteck de mouton ». ¶ Vol. XLVIII (1917). Ce que Pétrarque doit au Libellus de Catulle [Duane Reed Stuart]. 3-26. Passages de Pétrarque semblant établir qu'il avait lu un exemplaire de Catulle. ¶ Le déclin du nationalisme sous l'Empire romain [Clifford H. Moore]. 27-36. Le mot « nationalisme », quand on parle de l'antiquité, a un sens assez limité. Chez plusieurs peuples méditerranéens, spécialement en Italie et en Grèce, l'unité nationale était la cité : Athènes, Rhodes, Rome, etc. Pourquoi le sentiment national diminuait-il chez les sujets de Rome ? La conquête romaine amoindrissait l'indépendance et le pouvoir local des cités ; la forme du gouvernement imposé tendait à diminuer le sentiment de la communauté. Cependant à la fin de l'Empire, alarmé par les progrès du christianisme, l'esprit national eut une sorte de renaissance. ¶ Quelques aspects du traitement de l'ingratitude dans la littérature grecque ou anglaise [Joseph William Hewitt]. 37-48. Comparaison de l'Œdipe à Colonne avec King Lear. Le fils d'Œdipe est accusé d'impiété, de vilénie, d'ambition, mais non d'ingratitude. ¶ Tenuis et media [Edgar H. Sturtevant]. 49-62. Rien n'est plus confus que les termes employés pour exprimer les ordres des muettes : l'Allemagne n'adopte pas le vocabulaire de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique. Témoignages

des grammairiens latins. Exemples tirés du byzantin et du grec moderne. ¶ La césure hephthémimère dans l'hexamètre grec [Samuel E. Bassett]. 85-116. Les *Cynegetica* et les *Haliectica* qu'on attribuait jadis à un seul poète, Oppien, sont supposés de deux poètes différents, à cause d'une divergence sérieuse dans l'emploi des césures. La césure hephth. est une césure subordonnée. Les hymnes homériques et la poésie hésiodéenne présentent à peu près autant d'exemples de césure hephth. que les vers d'Homère; Hésiode cependant en use davantage. Dans l'emploi des clauses grammaticales après ladite césure, c'est Homère qui offre la plus grande variété. ¶ Horace sur la nature de la Satyre [B. L. Ullman]. 111-132. Etude de la 4^e Sat. d'Horace. ¶¶ Vol. XLIX (1918). Sur l'authenticité de l'Hercules Octaeus [Arthur Stanley Pease]. 3-26. La répétition d'un même membre de phrase n'est pas rare chez Sénèque; on en trouve 98 cas dans l'Herc. furens, 46 dans Troad., 26 dans Phœn., 42 dans Medea, 52 dans Phœdra, 49 dans Oedipus, 45 dans Agamemnon, 45 dans Thyestes. Dans l'Herc. Oeteus, comme ailleurs, le poète s'est reproduit lui-même quand il voulait rendre la même pensée; un imitateur n'aurait pas agi si franchement. ¶ L'accusatif d'exclamation: de Lucrèce à Ovide [Roy C. Flickinger]. 27-40. Exemples de Lucrèce, Catulle, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle.

20 Table statistique relevant les exemples d'accusatifs avec *edepol*, *hercle*, *ecastor*, *o*, *heu*, *eugae*, *vah*, *ah*, *me miserum*. ¶ Les prétendants de Pénélope [Samuel E. Bassett]. 41-52. Il n'est pas évident que l'Odyssee entière ne reconnaissait pas la présence de 108 prétendants, chiffre donné par Télémaque à son père. A cause de la difficulté de manier autant de

25 *dramatis personae*, le poète concentre son attention sur les douze princes d'Ithaque et en fait les complices d'Antinoüs dans leur entreprise de renverser la dynastie des Arceiadae. Quant à la turie, il faut lui appliquer la loi de narration continue exposée par Zielinski. Si le meurtre des prétendants est inférieur à l'entreprise d'Hector, il offre cependant de grandes ressemblances avec cet épisode. ¶ Auguste épistolier [Ella Bourne]. 53-66. Considérations sur la correspondance d'Auguste, dont on connaît, au moins par leur titre, douze lettres officielles. ¶ Le fermier romain et la lune [Eugène Tavenner]. 67-82. Avant toute apparition de la littérature

30 latine, le fermier romain a établi son calendrier sur la rotation de la lune. Pour semer, labourer, récolter, on consulte la lune, témoins Varron, Pline, Columelle. ¶ Les comparaisons dans la poésie épique latine [R. B. Steele]. 83-100. Elles débutent par: *Qualis*, *velut*, *ceu* ou *haud aliter*, *haud secus*. Il n'est pas impossible que l'œuvre d'Ennius ait suggéré ces comparaisons à Virgile; Macrobie nous affirme que Virgile a imité les vieux poètes qui

40 eux-mêmes avaient imité Homère. Virgile, à son tour, puisant ses modèles dans Homère, est devenu une source pour les poètes qui l'ont suivi. ¶ La nature réelle de la dissimilation [Albert J. Carnoy]. 101-113. ¶ Deux mille ans de traduction latine d'après le grec [Dean P. Lockwood]. 115-129. Depuis la traduction de l'Odyssee par Livius Andronicus, jusqu'aux versions des humanistes de la Renaissance, après les adaptations d'Aristote

45 au moyen âge, on ne peut qu'admirer la vitalité du grec et l'utilité de la langue latine. ¶ La *synthesis* des Romains [Ethel Hampson Brewster]. Recherches sur ce vêtement dont parle souvent Martial. C'était un habit de luxe qui ne se portait pas avec la toge, mais la remplaçait. ¶ Lucrèce, étudiant de la religion romaine [George Deque Hardzits]. 145-160. Lucrèce met en vers latins les doctrines de ses modèles grecs; son poème correspond point pour point à la pure théologie épicurienne, connue par ailleurs. Epicure étant opposé à la divination, c'est incidemment que Lucrèce men-

tionne le collège des augures. Sur les prêtres fétiaux, il a laissé un passage poétique et d'une grande beauté. Quant aux pontifes, aux Vestales, il n'en a cure. En fait de dieux à noms romains, il ne cite que Venus, Neptunus Ceres, Liber, Summanus, Flora, Voltumnus, Saturnus, Matuta, Faunus et Jupiter. Encore n'est-ce pas la Vénus italienne, mais la grecque Aphrodite, 5 qu'il invoque en tête de son poème. X.

FRANCE

Annales de l'Université de Grenoble. T. 31, n° 1 (1^{er} et 2^e trim. 1919). 10
L'inaliénabilité dotale et la Nouvelle 61 [Pierre Noailles]. 161-218. Suite et fin. En définitive, la liberté de la renonciation n'est abolie d'abord, puis rétablie, limitée que pour le fonds dotal. Pour le reste de la dot et de la fortune du mari, elle subsiste entière. Et ainsi s'atténue en pratique le reproche traditionnel adressé à Justinien d'avoir ruiné le crédit des hommes 15 mariés par les garanties qu'il accorde à la femme.

Bulletin archéologique du comité des travaux historiques. 1917. 2^e livr. Rapport sur les fouilles exécutées en 1916 par le service des monuments historiques de l'Algérie [A. Ballu]. 206-300. I. Dép. d'Alger. A Rapidum on a trouvé un important fortin. A Tipasa on a dégagé le côté sud du forum, 20 plusieurs constructions, découvert 36 amphores à deux anses à panse cylindrique terminée en pointe. A Cherchel on a trouvé à quelques mètres de l'angle nord-est du théâtre antique un magnifique torse de marbre, du plus grand intérêt au point de vue de l'ornementation, de la statuaire et de l'archéologie. Avec l'Apollon découvert en 1910, le musée de Cherchel 25 possède les deux plus belles pièces de sculpture de toute l'Algérie. On a trouvé encore un beau buste nu, un fragment de statue de femme drapée, un bas-relief en marbre blanc fort intéressant figurant la partie antérieure d'un sphinx ailé à tête de femme et à poitrail de cheval. La statue d'Apollon a été installée dans le musée. On a trouvé les noms des propriétaires de 30 cette belle œuvre d'art. II. Dép. d'Oran. A Mina on a mis à jour des pierres tombales, des colonnes, des chapiteaux, des jarres. L'emplacement de cette cité devait se trouver sur le contrefort qui domine la ligne ferrée de Tiarret, dont la pente regarde l'ouest. III. Dép. de Constantine. A El-Aria, Solignac et Bosco ont effectué une série de recherches sur les dessins rupestres de 35 la commune du Kroubs, qui représentent des figures humaines, des animaux, des bandes de points dont on ignore la signification. A Khamissa, au sud-ouest du forum novum on a découvert un sanctuaire contenant un grand nombre de stèles ou ex-voto des plus intéressants. C'est à l'ouest du forum novum qu'est le monument le mieux conservé de cette région : 40 il comprenait des boutiques et des thermes, avec des inscriptions. En faisant les fouilles, on a trouvé divers torsos et fragments de statues, des stèles dont une d'un intérêt de premier ordre représentant le Bon Pasteur et l'agneau ; et d'autres représentant divers personnages, prêtres païens ; des lampes chrétiennes dont l'une très belle avec personnage costumé à la 45 byzantine. On a déblayé des fragments de voies ; achevé le déblaiement de la maison du magistrat, celui des grands thermes qui couvraient une superficie de plus de 700 mq. ; on y a trouvé des mosaïques et des inscriptions. A Lambèse, on a dégagé des latrines, une importante construction comprenant au moins vingt divisions ; on a continué le dégagement des thermes 50 contenant une statue d'Esculape. A Djemila on a déblayé sept voies, une jolie fontaine-château d'eau, une sorte de pyramide conique ; on a continué le dégagement des bains. Le forum du capitole où l'on a également fouillé

- est d'environ un siècle plus ancien que celui du sud de la ville; on doit donc considérer cette place capitoline comme le vrai forum du Cuicul. On a, sur la demande de M. Cagnat, observé à des dates déterminées l'angle obtenu par la direction du soleil levant avec l'axe longitudinal du temple de Jupiter.
- 5 On a trouvé un certain nombre de mosaïques qui ne manquent pas d'intérêt. A Tingad on a dégagé des voies, découvert des maisons, des mosaïques dont l'une présente le fleuve inconnu Vamacura. ¶ Le sphinx de Cherchel [H. de Villefosse]. 301-305; pl. Le visage féminin du monstre offre un type de beauté remarquable. Cette sculpture est particulièrement
- 10 digne d'intérêt et mérite un examen approfondi. ¶ Inscriptions latines découvertes en Algérie [Gsell]. 309-348. A Hippone, Guelma, Zarouria, Taoura, Ksiba, Khamissa, Mdaourouch, Henchir-Khera-Selisia, Youks, Tébessa, Henchir-Kissa, Henchir-bou-Skikine, Philippeville, El-Meraba, Constantine, Le Hamma, Mechta-el-Hanacher, dans une grotte du djebel
- 15 Taya, à Announa, dans une grotte d'Ez-Zemma, à Aïn-Foua, Oudjel, Azziz-ben-Tellis, Djemila, Ksar-Shéhi, Sidi-Embarek, Mechta-er-R'dir-Abiod. ¶¶ Marques céramiques carthagoises, grecques et romaines, trouvées à Carthage [Icard]. 349-358.
- ¶¶ 1918. 1^{re} livr. Inscription grecque de Marseille [Chaillan]. 3-6. Elle provient de l'abbaye de Saint-Victor. C'est une épitaphe d'une bithynienne.
- 20 Βυθωνίστης Χαίρει. ¶ Note sur un talisman gnostique trouvé à Salcôn [A. Blanchet]. 7-11. ¶ Le cimetière mérovingien de Saint-Ferju à Haréville (Vosges, [Lient. Picard]. 12-18. On y a trouvé des vases en terre noire et rouge, des couteaux et autres objets de bronze. ¶ Notes sur la toponymie antique de
- 25 l'Afrique mineure [G. Mercier]. 109-117. L'étude de la toponymie nous prouve la très haute antiquité de l'idiome indigène, berbère ou libyque et sa fixité pendant un grand nombre de siècles. ¶ Ancienneté de la crémation à Carthage [E. Vassel]. 118-123. Elle remonte à une époque très reculée ainsi que le prouvent les tombes à incinération du vi^e s. découvertes en 1916
- 30 sur la colline de Junon à Carthage. ¶ Sépultures découvertes à Gightis (Tunisie) [Merlin et Constans]. 124-133. L'une d'elles fournit un témoignage sur l'époque où Gightis était sous la domination carthagoise. Il est remarquable de constater que la domination romaine n'a pour ainsi dire pas fait changer le mode de sépulture dans cet emporium. Et aujourd'hui encore la poterie grossière est semblable à celle trouvée dans la plus
- 35 ancienne des tombes. Les découvertes récentes faites à Gightis prouvent que les Byzantins, en reconstruisant la ville détruite par les Vandales, en ont resserré les limites. ¶ Note sur deux gouverneurs d'Afrique [R. Cagnat]. 134-143. Sur une inscription trouvée à Tivoli en 1916. Schneider-Graziosi a relevé
- 40 un fragment de nom d'un procousul qui serait, d'après lui, Junius Silanus. Il s'agit peut-être de L. Tampus Flavianus. Les fouilles faites à Lambèse en 1917 par M. Decori ont mis au jour près du forum quatre inscriptions qui nous apportent plusieurs renseignements sur Aurelius Decimus, gouverneur de Numidie bien connu déjà. ¶ Fragments de listes militaires du
- 45 Musée Lavignerie [Héron de Villefosse]. 144-163. Il est très utile de réunir ces fragments qui, séparés, ne signifient pas grand-chose et qui, bien groupés, offrent de l'intérêt, parce qu'ils permettent des rapprochements et des reconstitutions. Le P. Delattre en a réuni 29 dont on donne ici les fig. ¶ Inscriptions de la Colonia Thuburnica (1917) [Dr Carton]. 164-171.
- 50 ¶ Poids byzantins trouvés la plupart à Carthage [P. Delattre]. 172-187. ¶ Inscriptions inédites de Volubilis (Maroc) [L. Chatelain]. 188-173. Ces six inscriptions contiennent toutes des textes honorifiques, dédicaces à Claude II, à Ulpia Severina, femme d'Aurélien, à un décurion inconnu jusqu'ici de

Volubilis, Valerius Honoratus, à d'autres personnages de cette ville. ¶ 2^e livr. Notes d'archéologie algérienne [J. Carcopino]. 225-237, pl. Description sommaire d'antiquités inédites acquises pour le Musée des antiquités algériennes : statue de femme drapée, trouvée à Cherchel en 1886, en marbre jaunâtre, d'une exécution excellente, du III^e siècle après J.-C. au plus tard ; 5 torse de Silvain de même provenance, même marbre, réplique excellente d'un type banal ; torse de nymphe (?) en marbre jaunâtre trouvé à Tipasa en 1913, inédit, œuvre charmante malgré les mutilations, par son modelé et sa patine ; tête de femme en marbre blanc trouvée à Cherchel par le commandant Archambeau, œuvre excellente des premières années de notre 10 ère, sans doute ; tête de jeune homme trouvée à Tipasa en 1913 par le Service des monuments historiques, en marbre jaune. Ballu croit qu'il s'agit d'un empereur romain, peut-être Philippe le Jeune ; c'est plutôt, semble-t-il, le portrait d'un pugiliste du III^e siècle ; bas-relief funéraire surmonté d'une inscription grecque, trouvé à Cherchel vers 1890 par le comm. 15 Archambeau, en marbre blanc, resté inédit ; bas-relief en calcaire jaunâtre trouvé en 1914 à Alger, quartier Bab-el-Oued ; mosaïque trouvée en 1893 dans la rue de l'Hôpital à Ténès représentant une chasse au lion, qui semble attester dans la région de Ténès la présence d'un domaine dit Petra, ou fundus, ou saltus Petrensis, appartenant à l'empereur, vers la 20 fin du III^e siècle, enfin des inscriptions. Carcopino répond aux objections que Toutain lui a faites au sujet de son interprétation de l'inscription d'Aïn Melouk : il maintient cette interprétation. ¶ Note sur quelques exagia solidi par l'époque constantinienne [E. Babelon]. 238-244. Parmi ces exagia dont le P. Delattre vient de donner le catalogue descriptif, il en est un qui 25 mérite d'attirer l'attention toute particulière à cause de l'inscription insolite : *Usuales integri solidi tres*, qu'on lit sur sa face principale. Ce mot *usuales* implique virtuellement la reconnaissance officielle de poids différents, exceptionnels, et qui n'étaient pas d'un usage courant au moins dans le pays — l'Afrique sans doute — où l'étalon usuel faisait loi. Ces *solidi* 30 *usuales* étaient du poids de 4 gr. 55 ; les autres *solidi* de 3 gr. 89. C'est sur cette double base que les exagia de nos musées doivent être classés. ¶ La mosaïque des Narbonnais à Ostie [Héron de Villefosse]. 245-273. C'est un monument particulièrement précieux pour l'histoire du commerce maritime de Narbonne avec l'Italie. D'après l'ensemble des mosaïques du grand 35 portique d'Ostie, on voit quelle place prépondérante l'Afrique et la Sardaigne occupaient dans le service de l'annonæ. Avant 1916, on pouvait s'étonner de n'avoir retrouvé sous ce portique aucune trace des naviculaires d'Espagne et de Gaule. L'heureuse découverte de la mosaïque qui porte le nom des Narbonnenses est venue combler cette lacune et démontrer 40 que les Narbonnais possédaient un local à Ostie. Discussion des théories de G. Calza au sujet de la véritable destination des locaux établis sous le portique. Il croit que ces locaux devaient être affectés à des bureaux établis par l'État, création devenue nécessaire pour centraliser et discipliner dans un intérêt public les forces du commerce ; ç'aurait été le centre d'une 45 *statio annonæ*. Ces mosaïques sont d'un intérêt de premier ordre ; celle des Narbonnais est un document tout à fait important pour l'histoire des relations commerciales de la Gaule avec l'Italie. ¶ Nouveaux renseignements sur les fouilles de Castel-Roussillon [Héron de Villefosse]. 274-282. Trois fragments de poterie intéressants en proviennent : le premier représente un jeune 50 homme et provient d'un fond de coupe peinte du IV^e siècle ; le second se rattache à la série des vases de Gnathia qui sont recouverts d'un vernis noir ; le troisième est un des produits les meilleurs et de la plus belle

période de la fabrication de Lezoux. ¶ Fouilles de tombeaux puniques à Carthage [A. Merlin]. 288-334. Parmi ces tombes à inhumation se trouvent plusieurs tombes à incinération qui sont évidemment du VII^e siècle comme les autres tombes. Ceci était assez inattendu, car jusqu'ici on croyait que les Carthaginois n'avaient adopté l'incinération que très tardivement. Il s'agit sans doute de sépultures d'habitants non Phéniciens de Carthage qui avaient conservé, parmi une population qui inhumait ses morts, l'habitude atavique de les brûler. Les tombeaux de la colline de Junon appartiennent pour le plus grand nombre au VII^e siècle et quelques-uns au début du VI^e. C'est là que se trouvent les plus anciennes sépultures de Carthage. Aucune de ces sépultures ne remontant au delà de l'an 700 avant notre ère, il subsiste ainsi un hiatus de plus de cent ans entre la date que la tradition assigne à la fondation de Carthage et celle où nous pouvons saisir la réalité historique de son existence. En 1915, la Direction des Antiquités avait fouillé à Carthage 17 tombes puniques sur l'emplacement d'une villa romaine située dans la partie inférieure d'Ard-el-Morali, et deux autres un peu au sud de cette villa. C'est auprès de ces deux dernières qu'on vient d'explorer d'autres tombes puniques. La caractéristique principale de ces sépultures consiste dans les encochés de bronze que renferment certains caveaux, ce qui permet de faire remonter au IV^e siècle, plutôt dans la première moitié, cette région de la nécropole. Au cours de 1917, la Direction des Antiquités a poursuivi, sur le versant oriental de la colline de l'Odéon, dans la partie haute d'Ard, les fouilles qui en 1916 avaient amené la découverte de trente tombeaux puniques. Dans l'une des tombes nouvellement mises à jour a été trouvé un fragment d'anse de vase en terre cuite représentant un jeune homme imberbe portant sur ses épaules un mouton, c'est-à-dire peut-être le Bon Pasteur, vestige d'un vase chrétien. Dans une autre, on a trouvé la partie supérieure d'une statuette de terre cuite bistrée où l'on reconnaît un reste d'une figure de Vénus entourée de trois Amours, analogue à celle qui a été découverte à Bir-Bou-Rekba par le capitaine Casaigne et donnée par lui au Musée du Bardo. Ch. B.

Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne. T. XIV (1915). Etude d'un tronçon de la voie Domitienne [Ch. Péliissier]. 313-448. Le milliaire trouvé en 1907 à Fitou, sur lequel tout vestige de lettres a disparu par la vétusté, devait porter, d'après le calcul des distances de ce point à Saint-Pancrace et à la Clotte, le chiffre xxvi. Quatre cartes dressées par Auguste Soucaille. X.

Bulletin de la Société de linguistique de Paris. — Tome XXI, fasc. 2 (n^o 67). Latin sancio, sacer et grec ἄγιος, ἁγίος [A. Meillet]. 126-127. Il y a bien des raisons pour séparer le groupe grec de ἄγ-, dans ἄγιος, ἁγίος, ἁγρός, de celui de skr. yajati il sacrifie, zd yazaiti. En revanche on pourrait revenir à un rapprochement qui a été fait autrefois et qui est satisfaisant pour la forme comme pour le sens, celui de gr. ἄγιος avec lat. sancio. Les sens de ces deux mots concordent parfaitement. La seule raison qui ait pu faire abandonner ce rapprochement est que le mot grec a un γ et le mot itallique un k. L'explication est aisée. Il s'agit d'une racine qui fournissait en indo-européen un présent athématique et sans doute aussi un nom racine athématique. C'est ce qu'indiquent l'emploi du suffixe secondaire *-ye- | o dans le présent gr. ἄγιος et le recours à une forme à nasale infixée avec suffixe secondaire *-i- dans sancio (perf. sanxi). ¶ De quelques abrégements de voyelles dans l'Avesta [A. Meillet]. 128-129. Bartholomae a enseigné que certains abrégements de voyelles observés dans l'Avesta, au cas où un mot enclitique ou un suffixe secondaire s'ajoutent à un autre mot provien-

draient d'un déplacement de ton. Les abrégements sont certains, mais le déplacement de ton n'est indiqué par rien. Le seul fait qu'on puisse invoquer en faveur d'un déplacement du ton par suite de l'addition d'un mot enclitique, c'est l'analogie du latin où *armá-que* s'oppose à *árma*. Il y a une explication plus simple : on sait que les voyelles tendent à se prononcer d'autant plus brèves qu'elles font partie d'un mot plus long : comme l'a démontré M. Grégoire, l'a de pâte est plus long que celui de pâté et celui de pâté plus long que celui de pâtisserie. La même différence se retrouve dans les mots en question de l'Avesta. ¶ Homérique *τριάξες* [A. Meillet]. 130-131. Fick a bien analysé *τριάξες* mais la forme du composé reste si obscure que W. Schulze a proposé d'y voir un arrangement d'une forme contracte * *τριγξες*. Cette hypothèse est arbitraire. Pour le premier terme, Curtius rappelle *τριγα* et *τριγη*. *τριγα* est inadmissible. Quant au second élément Schulze y cherche *-φειξες*. Cela aussi est arbitraire. ¶ Note sur l'argot [M. Cohen]. 132-147. Sainéan dit que l'argot des voleurs a été créé par des auteurs et qu'il est essentiellement secret. Pour G. Esnault au contraire le langage des anciens argotiers n'était à aucun degré conventionnel si l'on entend par là qu'on n'a plus affaire chez eux à des radicaux populaires, à des images populaires, à des procédés populaires. Sainéan considère l'argot des tranchées comme un moment du parisien ; c'est aussi le point de vue de Nyrop. Déchelette croit que le poilu tend à cacher son argot au civil et que l'initiation à l'argot poilu est une initiation à la vie du front. G. Esnault dit qu'il n'y a pas d'argot poilu mais de l'argot dans la langue poilue. Dauzat pense que les argots sont toujours spéciaux à des professions ambulantes et qu'ils se développent dans une région où se fait sentir l'influence de langues étrangères, ce qui est trop absolu. En réalité les langues spéciales sont souvent incompréhensibles aux non-initiés ; elles sont rarement secrètes d'une manière voulue. Un langage spécial naît ou se maintient dans un groupe à vie commune. On peut appeler argot tout langage parasite de groupe. Les langues professionnelles sont exclues. E. Dujardin fait remarquer qu'une opinion développée par Meillet dans son article : Comment les mots changent de sens, à savoir que les mots changent très souvent de sens par emprunt réfute l'opinion souvent reproduite depuis Darmesteter qu'une grande partie de notre vocabulaire se compose de métaphores usées : arriver n'est pas une métaphore, c'est un emprunt de la langue commune à la langue des marins. Le domaine de la métaphore dans la langue commune non esthétique est fort restreint, au contraire les argots partiels de grande extension qui doivent créer un vocabulaire entier y ont largement recours, à côté de l'emprunt et de la libre suffixation. Le procédé métaphorique le plus commun dans les argots français est l'emploi de l'adjectif substantivé : la lourde = la porte. ¶ A propos de la généalogie des mots qui ont désigné l'abeille [A. Terracher]. 147-156. A ceux qui disent qu'on ne saurait, avec les matériaux fournis par l'Atlas linguistique pour une localité, écrire l'histoire phonétique du parler de cette localité M. Gilliéron répondrait sans doute que l'histoire linguistique et même phonétique du parler en question s'explique peut-être par des phénomènes qui se sont produits, il y a des siècles, à quelques dizaines de lieues de ce point, et que l'histoire de tel mot en ce point peut dépendre des indications qu'apporteraient des atlas linguistiques de l'Italie ou de l'Espagne beaucoup plus que des données, réelles ou supposées, du latin vulgaire. En réalité, il y a deux conceptions fondamentalement opposées qui se heurtent : l'une, celle de M. Gilliéron, affirme que les détails ne s'éclairent que par l'ensemble, l'autre, la conception courante, espère

inconsciemment construire l'ensemble avec les détails. Les romanistes seraient particulièrement mal venus à protester contre le point de vue de M. Gilliéron, car presque toutes leurs études de détail ne font que mettre en œuvre une conception d'ensemble qu'ils n'ont pas inventée. Si M. Gilliéron se trompait entièrement, il rendrait encore aux études romanes un service immense en apportant de la romanisation, de la vie des parlers populaires et des langues littéraires, et même de la phonétique, une idée générale très différente de celle que l'on accepte d'ordinaire et qui, depuis Diez, s'est beaucoup moins heureusement modifiée qu'on ne pourrait croire ou souhaiter. Dans les « phonétiques historiques du français » qui paraissent fréquemment, on s'attend à trouver un exposé des transformations qui ont fait des sons du plus ancien français, les sons du français actuel. Or qu'y trouve-t-on ? Un exposé très détaillé des correspondances phonétiques entre le latin vulgaire et le français : le développement et les tendances propres du français n'apparaissent pas ou ne se rencontrent que dans des notes éparses. Parce que l'accent d'intensité a eu un rôle considérable dans la formation du français, chacun présente le développement du français de façon à laisser croire que l'accent est l'agent essentiel dans les transformations de nos voyelles et diphtongues. Les romanistes, suivant trop absolument le système de Diez, préfèrent encore reconstruire le latin au lieu de l'étudier et semblent refuser un peu trop aux langues romanes toute existence individuelle. M. Gilliéron rappelle avec vivacité ces vérités élémentaires. Ils ne s'agit de rien moins que d'un renversement des méthodes reçues. M. Gilliéron en arrive à mettre au premier rang des lois qui président aux transformations lexicologiques et phonétiques l'étymologie populaire, les mots dits savants, la conscience linguistique, etc. que les ouvrages faits selon la bonne méthode mentionnent ordinairement comme des exceptions aux lois. L'étude du latin écrit, parlé et enseigné en France, du XI^e au XIV^e siècle, jette sur le développement du français littéraire un jour assez nouveau, comme l'étude de la littérature et de la culture latine éclaire la littérature française qui se développait parallèlement. Sans accepter toutes les conclusions de détail de M. Gilliéron il faut reconnaître hautement la nouveauté de ses prémisses et l'originalité de sa pensée. Depuis le triomphe légitime de Diez, trop peu de romanistes comme Ascoli et Schuchardt ont apporté du nouveau. Gilliéron, au fond, se rattache à eux, quoiqu'il porte son effort sur un tout autre terrain, au nom de principes moins fugitifs s'appliquant à des faits plus tangibles. Oportet haerere esse.

Ch. B.

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. 1917. 4^e fasc. Prou, 227-223. Un privilège du pape Luce II daté du 9 janvier 1145 met au nombre des églises appartenant à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, l'église de Saint-Hilaire sise dans la villa appelée Honorisiacus. On n'a pu jusqu'ici identifier la villa d'Honorisiacus avec aucune localité moderne. Plus tard cette église reparait sous le nom d'église Saint-Hilaire de Andrisiaco. Andrisiacus est aujourd'hui représenté par Saint-Hilaire-lès-Andresis (Loiret). Or Honorisiacus a donné en français Andresy. Et c'est sur cette forme vulgaire qu'on a refait Andresiacus ou Andrisiacus. Honorisiacus n'est vraisemblablement qu'une déformation d'Honoratiacus, venant d'Honoratius ou Honoratus. S'il en est ainsi, on en tirera cette conséquence que la classis Anderetianorum mentionnée dans la Notitia dignitatum et dont le préfet résidait à Paris n'a rien à faire avec Andresy-sur-Seine. Ainsi se trouvent corroborées l'opinion de M. Jullian et celle de M. de Pachtère. † [H. de Villefosse], 238-240. En 1914 le commandant Donau a découvert un fortin

romain à Remada, dans l'extrême sud tunisien dans lequel on a trouvé des fragments de tuiles estampillées au nom de la cohorte qui l'occupait; c'est la cohors II Flavia Afrorum. Dès 1908, Donau avait trouvé à 35 kilomètres de Remada une station romaine avec inscription montrant qu'un poste militaire avait été créé sur ce point sous Septime Sévère et qu'on en avait confié la garde à la même cohorte. ¶ [H. de Villefosse]. 240-241. Le lieutenant Louis Chatelain a exposé à l'Académie des inscriptions les résultats des fouilles faites à Volubilis. Il a fait connaître le texte de 22 inscriptions recueillies sur le plateau de Koar-Faraoun, nom actuel de la ville romaine. L'une d'elles offre un intérêt capital. Elle concerne le vainqueur d'Aedemon qui, sous Claude, s'était révolté pour venger le meurtre de Ptolémée dont le royaume avait été réduit en province romaine. Il s'appelait M. Valerius Severus et sa femme Fabia Bira. Près de l'Arc de triomphe on a mis à jour un beau chien de bronze dont le mouvement est remarquable. ¶ [Delattre]. 242-243. Deux sceaux byzantins récemment trouvés à Carthage relatifs à des commerciaux ou employés des douanes. ¶¶ 1918. [Chapot]. 101-107. Notice sur l'emploi de l'éventail circulaire plissé dans l'antiquité. Pour la connaissance des éventails, chose périssable, nous n'avons que la ressource des textes littéraires, trop peu explicites, et des reproductions par les monuments figurés. L'antiquité classique a-t-elle connu l'éventail à plis? Sur un haut-relief trouvé en Angleterre près de Carlisle on voit une femme tenant un éventail à nervures rayonnantes. Sur un autre relief dont il existe un moulage au musée de Saint-Germain on voit un personnage tenant l'éventail populaire d'aujourd'hui formé d'une feuille de papier aux plis réguliers. L'éventail à plis est sans doute d'origine persane. ¶ [Martroye]. 108-118. Dans un passage d'une épître de saint Augustin (ép. 153, chap. vi, 20, Migne, Patrol. lat. t. 33, col. 662) il est question d'un moyen de procédure usité dans les revendications d'objets volés qui est intéressant pour l'histoire de la pratique du droit romain au v^e siècle. On y parle de la torture; ce texte en montre l'emploi non plus seulement dans les procès pour crimes contre la chose publique mais dans les procès pour délits contre les particuliers, notamment pour vols, alors même que l'action pénale étant abandonnée, il n'est plus question que d'une action en revendication, action civile au cours de laquelle le voleur est, au point de vue de l'interrogatoire, assimilable à un témoin. ¶ [Delattre]. 118-119. Série de sceaux chrétiens découverts à Carthage. ¶ [Héron de Villefosse]. 119-120. Texte votif d'un Pompeius à Septèmes (B.-du-R.). On relève dans l'épigraphie d'Aix les noms de plusieurs membres de la famille Pompeia. ¶ [H. Formigé]. 120-122. La navigation fluviale était fort active au temps des Romains. Elle se pratiquait soit au moyen de bateaux à voile, ou à rames, ou par le halage, soit au moyen de radeaux. Les conducteurs de radeaux s'appelaient tantôt ratiarii tantôt utricularii. Il y avait donc deux types de radeaux. Certains étaient munis d'outrés gonflées d'air destinées non seulement à faire flotter les radeaux mais aussi à passer dans des endroits où l'eau était très peu profonde et parsemée d'écueils et d'ilots. On s'explique ainsi comment les Romains pouvaient naviguer sur des torrents et des marais où il semble impossible de naviguer aujourd'hui. ¶ [Cagnat]. 122-124. Dans un papyrus latin paru dans le 7^e vol. des Papyrus d'Oxyrhyncus (n^o 1022) C. Minicius Italus, préfet d'Égypte, annonce au commandant de la cohorte troisième des Ilyréens cantonnée en 103 en Égypte le signalement de quelques recrues qu'il lui envoie. La lettre a été apportée par un singularis qui, sans doute, accompagnait les recrues. ¶ [Delattre]. 129-130. Série de sceaux byzantins trouvés à Carthage. ¶ [P. Batiffol]. 136-137.

L'amict faisait partie, au ^v^e siècle, du costume des moines. ¶ [Delattre]. 142-143. Plombs chrétiens de Carthage. ¶ [Zeiller]. 144-148. Une ancienne basilique chrétienne de la ville de Teurnia, métropole de la province de Noricum mediterraneum a été partiellement rendue au jour. C'était une

5 basilique cimetérale. Il s'y trouvait une inscription sans doute du ^v^e siècle. On a retrouvé des substructions plus anciennes encore. L'église a été jetée à bas vers l'an 600 par les envahisseurs avars et slaves. ¶ [L. Chatelain]. 156-159. Sépultures antiques trouvées dans le quartier des Touarga à Rabat. Quelques-unes sont romaines ou punico-romaines. Les unes sont

10 des tombes à incinération ; sous la dalle une amphore, souvent deux dont on a échantonné le col remplacent la couverture en tuiles si répandue ailleurs ; enfin l'urne aux ossements est recouverte d'une coupelle. Les tombes à inhumation sont composées de trois assises de pierres superposées. L'emploi simultané des deux modes de sépulture révèle donc une époque de

15 transition. On a trouvé aussi une inscription avec l'abréviation Gn. au lieu de Cn., mais ce qu'il y a de plus curieux c'est la présence du prénom et du gentilice qu'a portés le successeur de Suetonius Paullinus à la tête des troupes romaines en Maurétanie, Gnaeus Hosidius Geta. Ces fouilles semblent confirmer l'hypothèse de Tissot, qui voyait la Sala romaine à

20 l'emplacement de Chella et le témoignage de Ptolémée qui situait cette ville sur la rive gauche du Bou-Regreg. ¶ [Delattre]. Plombs chrétiens à Carthage. ¶ [Chatelain]. 161-164. Note sur deux mosaïques romaines découvertes à Volubilis, dans une maison située entre le forum et l'arc de Caracalla. Ce sont jusqu'ici les premières mosaïques dont les dessus ne

25 soient pas uniquement géométriques. La première figure une scène de pêche. La deuxième représente un personnage nu, clown ou écuyer, monté sur un cheval, face à la croupe. Ce cavalier aux cheveux ras et aux yeux allongés présente cette physionomie si répandue dans l'Afrique du Nord sur les stèles indigènes ou néo-puniques. Il semble qu'il s'agit d'un vain-

30 queur recevant pour prix un canthare et un lemnisque. L'exécution est loin d'être artistique ; néanmoins on est arrivé à produire deux tableaux assez vivants et très amusants l'un et l'autre par l'imprévu du sujet. ¶ [Martroy]. 165-166. Quatre épîtres de saint Augustin concernant l'affaire de Faventius permettent de préciser en un point les confins de la province de

35 Numidie et de la Numidie proconsulaire. Ce Faventius habitait le saltus Paratianensis, dans la province de Numidie. Or Paratianus figure dans la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin à 25 milles à l'ouest de Rusicade sur la route d'Hippone à Igilgili. Ce texte confirme donc l'indication d'une borne trouvée à 12 kil. d'Aïn-Barbar et à 32 kil. à l'ouest de

40 Bône, portant Publicum Hipponensium-Cirtensium. ¶ [Delattre]. 173-174. Description d'une pierre gnostique trouvée à Carthage. ¶ [Babelon]. 189-194. Gemme byzantine représentant le Baiser de Judas, achetée par le Cabinet des médailles. ¶ [Chapot]. 214-216. Note additionnelle au sujet de l'éventail dans l'antiquité. Un troisième éventail qui figure au catalogue du

45 Musée de Boston est d'origine hellénistique, c'est-à-dire à demi oriental. ¶ [H. de Villefosse]. Inscription trouvée en Lorraine qui se rattache aux inscriptions de Norroy en l'honneur d'Hercule Saxon. On a voulu identifier ce dieu avec un dieu germain de la guerre, Donar ; mais ce dieu est purement romain. ¶ [Cagnat]. 229-231. Tossère dite gladiatorale ou consulaire

50 communiquée par M. J. Olford qui doit être fausse. ¶ [H. de Villefosse]. 231-234. Miroir de bronze de l'époque romaine de la collection Goury, à Valence, qui se compose d'un disque en bronze garni sur son pourtour de 10 boules saillantes ; la partie inférieure repose sur une collerette termi-

née par une longue soie qui devait être recouverte d'un manche. ¶ [H. de Villefosse]. 240-241. Résume une notice de M. L. Joulin sur les découvertes archéologiques de Toulouse. ¶ [H. de Villefosse]. 244-249. Sarcophage antique qui se trouve à Lavours (Ain) dont l'inscription funéraire figure dans le Corpus XIII, n° 2522. Ecruiacum que l'on y lit ne désigne pas Cressin comme l'indique le Corpus, ni Cressieu comme l'a indiqué Saint-Didier, mais Ecrivieu, commune de Massignieu-de-Rives. ¶¶ 1919. [Martroye]. 107-110. Saint Augustin, dans un sermon prononcé à la fête de saint Laurent, fait allusion à un tumulte causé par la présence dans l'église de deux réfugiés que la foule voulait en arracher. Saint Augustin rassure les fidèles. Il fait allusion aux lois promulguées par les empereurs édictant les devoirs des autorités en cas de troubles. Énumération de ces lois. ¶ [L. Couil]. 110-117. Fragments sculptés entassés dans la cour de l'évêché d'Évreux, l'un avec inscription peut-être d'époque mérovingienne. Estampage d'une croix pattée de l'église de Saint-Étienne du Vouvray (Eure). ¶ [Chénon]. 118-124. Commentaire de l'inscription du milliaire de Trouy (Cher). Il faut adopter l'hypothèse de de Kersers et Ragon, c'est-à-dire placer le milliaire de Trouy à Saint-Florent; il devait être sans doute érigé sur le pont du Cher. D'après une autre hypothèse il faudrait la supposer érigée sur le pont de la Creuse à Oblincum (Le Blanc); mais la première hypothèse paraît bien préférable. ¶ [Delattre]. 137-138. Deux plombs de bulle découverts à Carthage. ¶ [Toutain]. 146-149. Cite un passage de César qui explique les découvertes des innombrables ex-voto représentant des enfants emmaillotés, des parties du corps humain dans des sanctuaires gallo-romains. Quand un humain était atteint d'une maladie envoyée par une divinité, on donnait à cette divinité une paire d'yeux quand le malade souffrait des yeux, une tête quand il souffrait de la tête, etc. De même quand les animaux étaient malades, on offrait des figurines d'animaux. Quant aux animaux sauvages qu'on trouve dans les sanctuaires, c'était pour remplacer ceux qu'un chasseur désirait tuer dans les forêts consacrées aux divinités du pays. ¶ [Toutain]. 152-154. Commentaire du passage de Pline l'ancien où est décrite la cérémonie religieuse de la cueillette du gui. Dans la prière qui l'accompagnait, le prêtre demandait à la divinité de porter bonheur à ceux qui recevaient le gui. Le sacrifice de deux taureaux blancs qui devait permettre de tirer du gui un breuvage fécondant et un antidote, remplaçait peut-être des sacrifices d'êtres humains. ¶ [J. Maurice]. 154-155. La Vie de Constantin par Eusèbe dut être publiée quelques années après la mort de l'auteur, après 339 ou un peu plus tard. ¶ [Lafaye]. 183-196. Communication sur les viviers dans la Gaule romaine. Les Phéniciens de Carthage ont enseigné aux pêcheurs de la Gaule méridionale à attirer les mullets dans leurs pièges au moyen d'un mâle captif, procédé peu employé ailleurs. Quant aux pares établis dans les étangs salés de la Provence ou du Languedoc ils ont une origine antique et le système des bordigues, qui consiste à emprisonner le poisson au moment de sa descente vers la mer, a été pratiqué dans toute la Méditerranée au moins depuis le temps d'Alexandre, mais plus probablement à une époque bien antérieure. ¶ [Toutain]. 202-206. Pour M. Frazer, le rite de la plantation du clou passa par trois étapes: 1° D'abord il fut pratiqué de loin en loin par des individus en cas de maladie ou de malheur. 2° Il fut adopté par l'État et célébré par un magistrat pour le salut public. 3° Plus tard la cérémonie cessa d'être annuelle et on n'y recourut qu'exceptionnellement en cas de fléaux particulièrement graves. En réalité la 2° et 3° étapes seules sont attestées par des faits; la 1° n'est qu'une hypothèse qui n'est d'ailleurs pas

- invraisemblable. ¶ [G. Cumont]. 206-208. Pour lui les douilles en bronze de l'époque romaine flanquées de deux supports annulaires qu'on croyait être des porte-rènes ne seraient que des ornements qu'on plaçait sur la sellette des chevaux. ¶ [Boinet]. 214-222. Étude d'un ms. de la bibliothèque de Metz.
- 5 C'est un évangélaire acheté vers 1843 par le baron Salis, daté de 1146, copié par un moine nommé Jean, et provenant de l'abbaye de Saint-Lambert de Liessies dans le Hainaut. ¶ [Martroye]. 223-225. Y a-t-il lieu de voir dans l'expression de *latere suo*, qui se trouve dans le 5^e canon du concile de Sardique relatif au droit d'interjeter appel à l'évêque de Rome, par un évêque déposé par les évêques de sa région, un premier exemple de *legati a latere* ? Il paraît certain que non et que la qualification de *legati a latere* n'a pas été en usage comme titre officiel des légats de l'empereur. ¶ [Guebhard]. 230-233. Deux petits objets curieux trouvés par feu Thiers à Castel-Roussillon, l'ancien *Ruscino Latinorum*; un assemblage de trois petits cylindres de poterie et un petit étui en corne. ¶ [Hannezo]. 257-257. L'épithète *Coehliensis* donnée à Bacchus sur une inscription de Saint-Prix. Cet adjectif représente peut-être un dérivé de *Coelia* ou *Coelium* qui rappellerait un vignoble fameux de cette côte lémanique que quelques-uns croient retrouver dans Cully. Ch. B.
- 20 **Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres**, 1918. 6 déc. Inscription romaine de Rivières (Charente) [Héron de Villefosse]. 479-484 : *Julia Malla Malluronis | fil(ia) numinibus Augustorum et | deae Damonae Matuberginni | ob memoriam Sulpiciae | Silvinae filiae suae de suo | posuit*. Prouve que *Damona* était quelquefois honorée seule et que son culte n'était pas nécessairement lié à celui de *Borvo*.
- Année 1919. Séance du 17 janvier. L'atelier monétaire franc du Péloponnèse. L'atelier monétaire du *stephanéphore* des Athéniens. Monnaies d'or frappées par le tyran *Lacharès* avec l'or de la parure de l'Athènes *Parthénos* de *Phidias* [Jean Svoronos]. 28-37. *Polyen* rapporte que *Lacharès* dans sa fuite jetait à pleines mains des *dariques* d'or pour retarder la poursuite des cavaliers. Il faut corriger : des *statères attiques* d'or. ¶ 14 févr. *Milliaires* de la route de *Senlis* à *Soissons* [Eugène Albertini]. 46-55. Trente fragments déposés dans la maisonnette du gardien des ruines gallo-romaines de *Champlien*. La route d'où proviennent ces *milliaires* est la route XXXI, de *Senlis* à *Soissons*, qui figure dans l'itinéraire d'Antonin comme fraction de la route à *Samarobriua Suessionas* usque. ¶ 21 fév. [Th. Reinaeh]. 57-59. Communique une statuette en bronze découverte à *Volubilis* par le lieutenant *Louis Chatelain*. Représente un *éphèbe* dans l'attitude d'un cavalier. Le cheval manque. L'œuvre appartient à l'art de la première moitié du v^e siècle (fig.). ¶ 4 avril. *Μαζαός*. Note sur un terme hagiographique [Delehaye]. Terme employé souvent dans les légendes pour désigner les prêtres des idoles. On l'a banni d'une foule de textes où il faut le rétablir, conformément aux manuscrits. L'existence de la forme *μαζαός* suffit à montrer que l'origine du mot est très simple et sa composition très naturelle. Nous disons de même « non combattant ». ¶ *Thurinus*, surnom de l'empereur *Auguste* [Adrien Blanchet]. 134-142. Le type monétaire du taureau convenait particulièrement à l'empereur *Auguste*, d'abord parce que cette représentation rappelait l'antique *Thurium*, et ensuite parce qu'elle avait une signification astrologique comparable à celle du *Capricorne*. ¶ Un vétérân chrétien de *Madaure* [Paul Monceaux]. 142-149. Inscr. du iv^e siècle. Le vétérân *Caecilius Aemilianus* avait servi dans la 3^e légion *Auguste* et, après avoir reçu son congé, s'était

retiré à Madauros, où il mourut à 83 ans dans la foi catholique. Explication de divers mots latins figurant dans cette inscription. ¶¶ 11 avril. Notice sur les origines et les rapports de quelques poids assyrochaldéens [Prince Michel Soutzo]. 150-157. ¶¶ 23 avril. Rapport sur les travaux des Écoles françaises d'Athènes et de Rome pendant l'année 1917-18⁵ [Th. Homolle]. 162-180. ¶¶ 2 mai. Baltasar et Darius le Mède [L.-colonel Dieulafoy]. 184-203. Puisqu'au rapport même de la Bible, Darius le Mède fut roi de Perse, qu'en cette qualité il exerça le pouvoir souverain après Cyrus et avant Artaxerxès, et qu'il succéda sur le trône de Babylone à un monarque chaldéen tenu pour un descendant de Nabuchodonosor, c'est à Darius I fils d'Hystaspes que le verset 31 du livre V de Daniel fait allusion. Quant au roi Baltasar, il s'identifie avec le Nadintabel des inscriptions cunéiformes qui se présenta comme étant le fils de Nabounâhid, le frère de Baltasar, peut-être Baltasar lui-même et qui, en prenant la tiare, assumait le nom glorieux de Nabuchodonosor. ¶ La langue des Hittites d'après un travail récent [Joseph Loth]. 203-206. Le hittite appartient au même groupe européen occidental que le germanique, l'italo-celtique et le grec. Dans ce groupe, le hittite est plus étroitement apparenté à l'italique, au celtique ou à l'italo-celtique et au tokharien, à cause du médio-passif en r; le hittite est néanmoins un dialecte indo-européen entièrement autonome. On possède des textes hittites remontant au xv^e siècle av. J. C. ¶¶ 9 mai. Rapport sur une mission épigraphique dans l'Afrique du Nord [J. B. Chabot]. 208-216. Résultats pour le Corpus des inser. sémitiques. ¶ Florentia [Paul Monceaux]. 216-219. Dans le texte de Pline, 14, 36, Florentiae est un nom propre; le sens de vigne florentine, donné par les Dictionnaires, est une erreur. Ce n'est que dans s. Augustin qu'on trouve le mot florentia avec le sens « couronne de fleur ». ¶¶ 23 mai. Le Congrès français de la Syrie. Les travaux de la section d'archéologie et d'histoire [E. Babelon]. 225-228. ¶¶ 13 juin. Un édit de Ptolémée Philopator relatif au culte de Dionysos [Pierre Roussel]. 237-243. Publié récemment par Schubart d'après un papyrus. Tentative faite par Philopator pour assurer à Dionysos une place égale à celle des grandes divinités de l'Égypte. ¶ Les fouilles de Jean Maspero à Baouit en 1913 [Gustave Schlumberger]. 243-248. Fouilles pratiquées en 1913 sur le site du grand couvent fortifié copte de Baouit. Peintures, graffiti, inscriptions, fresques, source importante de documents pour l'histoire de l'art byzantin. ¶ Une inscription chrétienne d'Algérie [Paul Monceaux]. 248-251. Épitaphe d'un clerc nommé Rogatianus, fin iv^e ou commencement v^e siècle. Ce qui en fait l'intérêt, c'est l'étrangeté des formules, qui presque toutes sont nouvelles dans l'épigraphie africaine. ¶¶ 20 juin. Les « cistiferi » de Bellone [Franz Cumont]. 256-260. Nouveau fragment de l'inser. étudié C. R. Ac. 1918, p. 312 et rectifications à la première lecture. Les cistophori ou cistiferi étaient les fidèles qui avaient le privilège de porter dans les processions la ciste mystique. A Madaure l'on comptait treize cistiferi dont quatre avaient reçu la prêtrise et un avait le rang de fanaticus. Aux porte-ciste masculins on a ajouté les noms de quatre canistrariae ou canéphores féminines, qui portaient à côté d'eux le canistrum, la corbeille plate contenant les objets sacrés. ¶¶ 27 juin. Une tablette à la cire du Musée de Leeuwarden [Édouard Cuq]. 265-282. La pointe du style ayant pénétré dans les bois au travers de la cire (dont il ne reste que des vestiges, les lettres cursives sont pour la plupart reconnaissables. Cette tablette est un fragment d'un triptyque, comme ceux qu'on a trouvés de 1786 à 1805 dans les mines d'or de Verespatak en Transylvanie, et plus récemment en 1875 à Pompéi dans la maison de

Caecilius Jucundus. Publiée en dernier dans la *Rev. des ét. anc.* [XXI, p. 91-96] par Boissevain. Paraît écrite du temps de Claude. Le citoyen romain qui va, avec deux centurions pour témoins, acheter un bœuf chez un paysan de la Frise, est vraisemblablement un fournisseur de l'armée, chargé de la ravitailler en viande fraîche. ¶ La politique religieuse de Constantin le Grand [Jules Maurice], 282-290. On trouve la preuve de la mission chrétienne que Constantin s'était reconnue dans la transformation du droit romain au iv^e siècle. Des principes nouveaux s'y font jour. La faveur du pauvre, du faible, du déshérité venue de l'Évangile apparaît dans la législation d'un empire aristocratique. Le nouveau droit s'occupe moins de la cité que de la famille. ¶¶ 25 jl. Manuscrits grecs du Mont-Athos provenant des missions de Minoïde Mynas [H. Omont], 308-313. Une libéralité de M. Hubert Giraud vient d'enrichir la Bibliothèque nationale de 3 fragments de mss. qui, reliés ensemble, forment désormais le ms. suppl. gr. 1351. ¶ Mithra ou Sarapis ΚΟΣΜΟΚΡΑΤΩΡ [Franz Cumont], 313-328. Guret a reconnu sous le nom de MITRA le nom primitif de ΚΑΡΑΗΙΣ. Le mithreum d'où provient ce cippe fut aménagé dans les Thermes de Caracalla à l'usage sans doute des esclaves orientaux qui s'y étaient employés. Après la mort de Caracalla, lorsqu'au cours du iii^e s. les mystères de Mithra devinrent les plus importants, il dut paraître choquant aux fidèles que la dédicace n'accordât à leur dieu qu'une position subordonnée. ¶¶ 1^{er} août. La Maison carrée de Nîmes [Espérandieu], 332-338. Sur la frise et l'architrave de cette Maison était une inscr. formée de lettres de bronze de 0 m. 32 de hauteur, dont il ne reste plus que les trous de scellement. En 25 1758, Séguier parvint à reconstituer l'inscr. « C. Caesari Augusti F Cos L Caesari Augusti F Cos designato | principibus iuventutis ». Mais il reste des trous qu'on ne pouvait expliquer. En les étudiant on peut se persuader que l'inscr. primitive portait : « M Agrippa L F Cos III imp. tribun. potest III col Aug Nem dat ». Agrippa ordonna donc, vers l'an 20, à ses frais ou à 30 ceux du trésor public, la construction à Nîmes de plusieurs monuments. La Maison carrée fut du nombre. Sans doute après la mort d'Agrippa, l'an 12, à l'inscription qui ne rappelait que la générosité d'Agrippa, on substitua une dédicace flatteuse à ses deux enfants. ¶¶ 5 sept. Une inscription nouvelle de Volubilis [Louis Chatelain], 354-354. Dédicé au génie de Probus, 35 277 ap. J. C. Marcellinus, praeses provinciae Mauretaniae Tingitanae, colloquio habito cum Julio Mulfrixi, filio Julii Matif, regis gentis Baquatium, foederata pace, aram statuit... La mention de la tribu des Baquates est intéressante. ¶¶ 12 sept. C. Vettius Sabinianus, proconsul d'Afrique [Alfred Merlin], 355-372. A Thuburbo Majus, découverte d'une base honorifique 40 qui offre un important cursus de 24 lignes. A part le martelage de Fépithète Commoda à la l. 23, l'inscr. est intacte. Cette découverte permet d'établir l'identité de quatre personnages : C. Vettius Sabinianus, préfet de la coh. II Commagenorum ; C. Vettius Sabinianus, légat en Pannonie supérieure ; Sabinianus pacificateur des Daces ; C. Vettius Sabinianus, 45 proconsul d'Afrique ¶¶ 26 sept. La table de mesures des « Mediani » [J. Carcopino], 379-387. Dans la plaine de Sétif, découverte d'un autel, primitivement dédié à l'empereur Maximin, qu'après la mort de ce prince et la disgrâce de sa mémoire, l'ingéniosité de colons africains convertit, à peu de frais, en table de mesures. Une cavité rectangulaire peut contenir 50 9 litres, une cavité circulaire un peu plus de 5 litres. Les noms des « magistri Medianorum » qui ont fabriqué cette table sont C. Silicius Campus et M. Ulpus Mustu [p. è. Mustul]. ¶¶ 21 nov. Deux inscriptions de Volubilis relatives au culte de Mithra [Louis Chatelain], 439-444. Necto-

rega, centurion des vexillarii Brittones, éleva la seconde pour la santé de Commode. Volubilis possédait probablement un mithraeum. ¶ 12 déc. Fouilles de Bolonia, province de Cadix, avril-juin 1919. 3^e campagne [P. Paris]. 430-462. On peut nommer Capito le ensemble des trois temples conjugués mis au jour ; on ignore encore quels étaient les dieux honorés dans ces temples. Des statues mutilées ont été retrouvées dans les cellas. A la Nécropole, exploration de 520 sépultures : flacons, verres à boire, ampoules, etc. Monnaies romaines et indigènes, fâcheusement oxydées.

E. CH.

Gazette des Beaux-Arts. 61^e année. 698^e livr. Janv.-mars. Les musées de la Rome impériale [Léon Homo]. 21-46, I. Les chefs-d'œuvre de l'art grec à Rome. Les Romains plaçaient les statues soit sur les places, soit dans les promenades publiques, [soit à l'intérieur des Fora impériaux. Les principaux jardins étaient, au premier siècle de l'Empire, ceux de César au Transtévère et d'Agrippa au Champ-de-Mars. On exposait là des tableaux aussi bien que des statues. II. Les temples-musées à Rome. Comme les Grecs, les Romains se servirent des temples pour abriter les œuvres d'art. Contenu des principaux temples. ¶ 699^e livr. Avr.-juin. Suite. 177-208. III. Les édifices de l'État : la curie, les théâtres. IV. Les édifices impériaux, palais ou villas. V. Les portiques. VI. Les thermes. VII. Les bibliothèques-musées. La première bibliothèque publique fut ouverte sous le règne d'Auguste par Asinius Pollion. Pline nous apprend les statues qui la décoraient. VIII. L'organisation : vols et incendies. Les aeditui ou gardiens ne suffisaient pas toujours. On établit la responsabilité personnelle des gardiens et on leur fit verser une caution. Les vols en devinrent plus difficiles, sans disparaître complètement. Après un incendie on faisait appel aux restaurateurs, souvent maladroits.

E. CH.

Mémoires de l'Académie de Stanislas. 169^e année, 6^e série, t. XVI. Les invasions et l'établissement des barbares dans la Belgique Mosellane (première Belgique) et principalement dans les cités des Médiomatriques, des Leuques et des Verdunois [Robert Parisot]. 200-239. 1^o Quels sont les peuples barbares qui ont envahi ou colonisé la Belgique mosellane ? Causes des migrations des barbares. A quel titre les barbares se sont-ils établis dans la première Belgique ? 2. Histoire des invasions dans la Belgique mosellane. 3. Lesquels, des Francs ou des Alamans, se sont fixés dans la première Belgique ? Ce sont les Ripuaires ou les Francs du Mein qui s'établirent, bien avant 496, dans ce pays. 4. Quelles parties de la première Belgique les barbares ont-ils occupées ? 5. Conditions dans lesquelles s'est faite l'occupation. 6. Ce qu'est devenue la population indigène. 7. Conséquences des invasions et de l'établissement des barbares dans la première Belgique.

E. CH.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris. Tome XXI, 3^e fasc. Influence de la position sur l'évolution du timbre des voyelles brèves en latin [A. C. Juret]. 93-107. Tandis que la position en syllabe initiale de mot ne modifie pas les voyelles brèves latines, la position en syllabe non initiale, sauf en certains cas déterminés, en transforme le timbre ou même les fait aboutir à zéro. C'est de cette évolution caractéristique que l'auteur veut donner une théorie d'ensemble. Il distingue deux grands groupes d'innovations : 1^o pendant l'époque préhistorique et jusqu'à l'âge classique ; 2^o à l'époque postclassique et pendant le bas-latin. Dans la 1^{re} période les innovations consistent soit en un changement de timbre, soit en un amuïssement. Exposé de ces innovations. En latin rien ne prouve que la syllabe initiale ait été spécialement intense. Ceux qui admettent un accent

d'intensité initial en latin sont forcés d'intercaler, entre l'époque lointaine où, en indo-européen, l'accent était purement musical, et l'époque classique où l'accent latin était aussi purement musical, une période vers le 5^e et le 4^e siècle avant J.-C., où un accent intensif aurait frappé la syllabe initiale. Cette complication étrange est inutile. Les faits résumés dans l'article s'expliquent tous sans elle, conservations et altérations. On comprend immédiatement la conservation des voyelles brèves en syllabe initiale, puisque c'était la syllabe la plus nette, prononcée le plus lentement. On comprend aussi la conservation des voyelles longues; la distinction entre longues et brèves étant très nette, les voyelles longues étaient préservées d'un abrègement qui aurait amené la création d'un type quantitatif intermédiaire entre la longue et la brève. Comme l'abrègement de syllabes non initiales exigeait la fermeture des voyelles, il est naturel que la voyelle la plus fermée, *i*, ait été préservée de toute altération provenant de la position en syllabe non initiale. La tendance à l'abrègement exige que toutes les autres voyelles brèves en syllabe intérieure ouverte tendent vers *i*, le timbre le plus fermé. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les voyelles brèves finales de mot n'aient pas obéi à la même tendance à la fermeture. En fin de mot elles étaient souvent placées devant voyelle; or, en syllabe intérieure une voyelle brève placée devant une autre voyelle ne manifeste pas de tendance à se fermer. Placées devant une pause les voyelles finales de mot étaient aussi sans doute dans une condition favorable à la conservation de leur quantité. Le trait le plus caractéristique dans l'évolution des voyelles intérieures, la différence de traitement entre une syllabe fermée et une syllabe ouverte, n'a non plus rien d'inattendu. Le sentiment très vif de la différence entre la syllabe longue et la syllabe brève devait s'opposer à des abrègements, qui auraient trop effacé le rapport nettement perçu entre la durée des deux types quantitatifs. La tendance à maintenir la quantité normale d'une syllabe fermée devait agir moins énergiquement en fin de mot, à cause de la débilité naturelle en cette position. Il est donc naturel que l'abrègement en syllabe finale ait produit quelques innovations spéciales. En fin de mot l'abrègement d'une syllabe brève a parfois abouti à son amuissement. En syllabe intérieure, cela ne s'est produit que grâce à deux conditions dont la principale est la présence d'une sonante précédente. L'application proposée s'accorde avec la loi générale de l'abrègement des syllabes dans un groupe phonétique. Elle rend compte de tous les faits, innovations et conservations. Elle ne se limite pas à une période préhistorique hypothétique mais se fonde sur une tendance qui a dominé tout le développement du latin; enfin un avantage précieux est qu'elle fait disparaître de l'histoire de l'accent latin cette période hypothétique où l'accent d'intensité aurait dominé pour disparaître bientôt; elle fait disparaître les derniers arguments qu'on pouvait invoquer en faveur de la prétendue nature intensive de l'accent latin historique. Elle écarte toutes les difficultés qui provenaient de l'hypothèse d'un accent initial. (A suivre.)

¶ Le syracusain littéraire et l'idylle XV de Théocrite (suite et fin) [V. Magnien], 112-138. Conclusion. Théocrite dans les Syracusaines, Epicharme, Sophron, les Pythagoriciens, l'auteur des *Dialexeis*, celui de la *Diatribe rhetorica*, Callimaque, Archimède font partie d'un même groupe et emploient la même langue littéraire. Ils ont d'abord en commun des caractères qui appartiennent à tout le grec occidental ou à presque tout le groupe, mais ils ont aussi des caractères plus spéciaux. C'est une erreur de croire à des divergences fondamentales entre la langue de Théocrite et celle d'Epicharme, de Sophron ou des autres Syracusains sur certains points

importants. Certaines formes, bien qu'attestées chez peu d'auteurs, sont certainement d'origine syracusaine. La disparition des textes antérieurs à Théocrite, en particulier d'Épicharme et de Sophron, le mauvais état des fragments conservés expliquent que sur certains points Théocrite seul nous fournisse des exemples. Les inscriptions de Syracuse sont trop tardives ou trop rares pour fournir beaucoup de rapprochements utiles avec le dialecte littéraire étudié ici : rappelons cependant qu'on y trouve le ρ , le datif pluriel en $-\rho\rho\tau$, et $\epsilon\rho\rho\tau\tau$. Dans les Syracusaines le dialogue et l' $\epsilon\rho\rho\tau$ sont très distincts. L' $\epsilon\rho\rho\tau$ est rendue poétique par l'emploi d'un vocabulaire spécial épique, et sans doute, au fond, éolien et aussi par l'absence des constructions et des phrases particulières au syracusain. Dans les autres poèmes doriens de Théocrite, le caractère poétique tient, non seulement au vocabulaire, mais aussi à l'emploi de vieilles formules épiques ou éoliennes. Ces procédés sont ceux de toute poésie lyrique. L'opposition du dialogue et de la partie lyrique dans les Syracusaines rappelle d'une façon générale l'opposition du dialogue et du chœur dans la tragédie et la comédie attiques. Cette disposition, Théocrite, comme Hérodas et les tragiques ou comiques athéniens, la trouvaient sans doute dans l'ancienne poésie syracusaine. Du reste le théâtre attique est redevable aux Syracusains, dans le dialogue même, de maximes générales, de procédés, de vocables divers, de constructions, peut-être même de formes. L'idylle XV n'est pas seulement une belle œuvre littéraire, c'est un spécimen remarquable d'une littérature dialectale aujourd'hui disparue. ¶ 4^e fase. Influence de la position sur l'évolution du timbre des voyelles brèves en latin (suite) (A.-C. Juret). 166-186. 2^e période du 1^{er} au vi^e siècle après J.-C., et particulièrement pendant les iii^e, iv^e, v^e et vi^e siècles. Ces derniers siècles peuvent être désignés sous le nom de bas-latin. Pendant cette période l'i et l'ü ont pris un timbre plus ouvert que l'i et l'ü. Mais comme ces ouvertures se réalisent aussi bien en syllabe initiale et tonique que dans les autres elles sont évidemment dues à d'autres causes que la position en syllabe non initiale. Mais en certains cas une voyelle brève s'est amuie en syllabe intérieure non accentuée tandis qu'elle se maintenait en syllabe initiale ou finale ou accentuée dans le groupe consonne + brève + l : a un i disparaît dans les mêmes conditions qu'autrefois, il se maintient dans -bül-, -vül-, -dül-, lorsqu'il n'est pas épenthétique, mais disparaît, épenthétique ou non, dans -tül- ; dans les autres groupes, qu'il soit épenthétique ou primitif, et dans -bül-, lorsqu'il est épenthétique, la forme syncopée alterne avec l'autre. Dans le groupe consonne + brève + r on n'observe aucune syncope de date sûrement latine, sauf celle de ϵ dans *vetranus*. Dans le groupe r, l, m, n + brève + consonne, la brève se maintient. De même entre consonnes de même articulation et entre c et t. Les différences qui distinguent la syncope nouvelle de l'ancienne sont considérables. Dans la syncope nouvelle, seule l vélarisée détermine la chute d'une brève ; la syncope n'affecte plus que l'ü ; maintenant l'accent préserve de la syncope la brève qu'il frappe et il n'absorbe certainement la brève précédente que si la consonne placée devant u est c ou t. Ces innovations sont cependant comme une prolongation de celles de la période précédente car deux conditions essentielles sont les mêmes. Les voyelles qui disparaissent sont encore les plus fermées, i et ü, tandis que les autres persistent. De plus, comme autrefois, c'est une sonante qui détermine la syncope. Quant à la nature de l'accent, les innovations vocaliques n'y révèlent aucun changement profond. Plusieurs admettent qu'immédiatement avant la période romane les voyelles ne différaient plus guère que par le timbre.

Les faits qu'on a analysés ne donnent pas d'indication au sujet de cette hypothèse très vraisemblable. Ils indiquent seulement que dans un mot un peu long deux syllabes, l'initiale et la tonique avaient une prononciation spécialement nette, la tonique étant sans doute plus nettement marquée que l'initiale. ¶ Une prétendue forme de génitif duel dans les Gâthâs [A. Meillet]. 189-190. Les grammaires de l'Avesta font état d'un génitif duel gâthique du thème -a de démonstratif, mais cette forme est inexistante, ainsi que l'indique une leçon différente de mss. inférieurs de l'Avesta, ce qui prouve que ces mss. présentent parfois des leçons préférables aux mss. anciens. ¶ 3^e fasc. Sur le rythme quantitatif de la langue védique [A. Meillet]. 193-207. Le caractère quantitatif du rythme indo-européen s'est conservé en principe en védique et en grec ancien. On l'a constaté déjà quand on a indiqué que les suites de brèves sont évitées en sanskrit comme en grec ancien. Mais si le principe du rythme est le même en sanskrit et en grec ancien, le caractère particulier du rythme diffère. En grec, ce qui est évité, c'est la succession de trois brèves : il y a beaucoup d'alternances d'une longue et d'une seule brève, mais on ne voit pas que ces alternances soient plus recherchées que celles d'une longue et de deux brèves. En védique au contraire le rythme iambico-trochaïque est recherché pour lui-même et, visiblement, le rythme dactylique n'est que toléré. Dans un très grand nombre de cas, tout se passe, en sanskrit et en grec, comme si la suite de trois brèves était évitée, mais en grec, la suite de — ◡ ◡ n'est pas particulièrement recherchée tandis qu'elle l'est en sanskrit. Le rythme du grec est tantôt binaire et tantôt ternaire ; celui du sanskrit est essentiellement ternaire. En indo-européen, le rythme suffisait à provoquer phonétiquement un allongement, mais en védique ou en grec ancien il a seulement déterminé le choix de la forme la plus satisfaisante au point de vue rythmique entre celles que fournissait la langue ; dans les langues attestées à date historique, le rythme décide de la préférence accordée à telle ou telle forme donnée par l'analogie plutôt qu'il ne fait créer des formes vraiment nouvelles. Ces faits manifestent le rôle du rythme quantitatif en sanskrit et déjà en indo-européen. L'indo-européen était entièrement dominé par le rythme quantitatif, qui persistait encore d'une manière complète à date historique, en védique, en grec ancien, en latin de l'époque républicaine qui a laissé des traces dans la plupart des langues de la famille, et dont les effets se manifestent encore aujourd'hui clairement, surtout en persan, en lituanien, en serbo-croate. Le ton, qui consistait en une simple élévation de la voix, n'intervenait pas dans le rythme. ¶ Le pronom duel va dans l'Avesta [A. Meillet]. 208-209. La forme de nominatif-accusatif duel du pronom de la 1^{re} personne n'est attestée jusqu'ici en indo-iranien que par le nominatif véd. vām. Il est curieux qu'on n'ait pas remarqué un exemple plus archaïque et plus clair dans les gâthâs de l'Avesta, sous la forme vā.

Ch. B.

Monuments et mémoires publiés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres [Foundation Eugène Piot. T. XXI, 2^e fascicule. *Daedalia Siciliae* Paolo Orsi]. 131-162. Pl. 14-15. Tête colossale de femme, en calcaire de Syracuse, presque deux fois plus grande que nature, 0,38 de haut. A dû être découverte à quelques pas de Ἐρζεγγί de la déesse, probablement Coré-Persephoné. ¶ L'Afrique personnifiée. Statuette provenant d'Égypte acquise par Jean Maspero [Max. Collignon]. 163-173. Pl. 16. Haute de 0,72, femme debout coiffée de la dépouille d'une tête d'éléphant, dont la trompe, qui est brisée ainsi que les défenses, se dressait au-dessus du front. Aux traits qui soulignent le caractère africain de la figure, il faut ajouter la présence

du lion couché derrière elle dans l'attitude d'un chien de garde. La statuette procède directement de cet art alexandrin dont on a maintes fois signalé le goût pour l'observation précise et la vérité ethnographique. ¶ La tête voilée de Mérida [Raymond Lantier]. 173-178. Pl. 17. Au musée provincial de Mérida. C'est peut-être le portrait idéalisé d'un contemporain 5 d'Antinoüs, en tous cas œuvre romaine du second siècle de notre ère, inspirée par le style pathétique des grands sculpteurs grecs du iv^e siècle. Il y a eu, au milieu du n^e siècle avant J.-C., une grande école de sculpture provinciale florissant à Séville et dans la Bétique. ¶¶ T. XXIII (1918-1919). Maxime Collignon, collaborateur et directeur des « Monuments et mémoires » 10 1894-1917 [Th. Homolle et Rob. de Lasteyrie]. P. 1-xxv. Portrait. Exposé et éloge de ses travaux. ¶ Tête de jeune homme de la frise du Parthénon. Don de Madame Louise de la Coulonche au Musée du Louvre [Etienne Michon]. 1-25. 1 pl., 13 fig. donnée par le roi de Grèce à Daveluy, alors directeur de notre Ecole d'Athènes. Semble avoir été détachée du panneau 15 18 conservé aujourd'hui au British Museum, ou du panneau 19 qui n'a pas quitté Athènes. ¶ Dolorosa. Reste d'une tête grecque en marbre et stuc (Musée de Lyon) [Henri Lechat]. 27-43. Pl. 2-3. Tête récemment acquise. On peut supposer que cette tête provient d'une statue de nécropole, sur un tombeau où de jeunes enfants s'étaient succédé jusqu'au dernier. ¶ Une 20 réplique de la Vénus de Médicis. Statuette en albâtre de la Collection Michel P. Vlasto [E. Pottier]. 45-61. Pl. 4-6. Cette figurine fut trouvée à Livadia en Béotie ; une partie du visage a été altérée par l'humidité. La déesse est nue, le corps penché en avant, la tête fortement tournée vers la gauche. Les deux bras sont brisés, mais on peut rétablir le geste d'après 25 le type de la Vénus de Médicis. Cet albâtre d'Orient est teinté, couleur du miel. Un riche Romain de la fin de la République ou du temps de l'Empire, établi en Béotie, aura fait exécuter pour lui ce délicat ouvrage d'après un type célèbre de la Vénus pudique. Ce type doit être distingué nettement de l'Aphrodite de Cnide, œuvre de Praxitèle. Le type de l'Anadyomène, 30 qui n'est pas une simple baigneuse, mais qui se rattache au concept plus religieux de la déesse née de la mer, peut appartenir à une époque plus ancienne que le chef-d'œuvre de Praxitèle. Le visage de la statuette Vlasto reflète, en effet, un style qui est encore apparenté aux œuvres du v^e siècle.

E. Gu. 35

Nouvelle revue historique de droit français et étranger. 43^e année. N^o 1. Janv.-mars. Pétrone et le droit privé romain [L. Debray]. 5-70. L'auteur se propose de donner une vue d'ensemble des matériaux juridiques concernant le droit privé romain que l'on peut extraire du Satiricon de Pétrone. L'œuvre : date de composition, arguments juridiques, 40 lieu de l'action. Le préteur du festin de Trimalchion. Les personnages : état civil d'Encolpe ; d'Ascytte, comment il est devenu ingénu ; de Giton, de Trimalchion ; le nom de Trimalchion. Notions générales et sources du droit. Personnes : l'esclave. Sources de l'esclavage, la servitude volontaire ; opinion de Mommsen, Mitteis et Bang. L'affranchi, le gladiateur, 45 la famille. Choses et droits réels. Obligations. Délits. Successions. Procédure. Le livre de Trimalchion. Les éléments de sa fortune : res mancipi. Comptabilité du domaine. L'incident des jardins : la date d'achat des horti Pompeiani. La défense de Trimalchion. ¶¶ N^o 2. Avril-juin. Suite et fin du même article. 127-186. ¶ L'origine byzantine du nom de la Paulienne. Après 533. vi^e siècle [P. Collinet]. 187-208. ¶¶ N^o 4. Oct.-déc. Contribution à l'histoire du prêt à intérêt à Rome. Le taux du *fenus unciarum* [C. Appleton]. 467-543. ¶ Un code fiscal de l'Égypte romaine : le

Gnomon de l'idiologue [Théodore Reinach], 583-636. Texte grec et traduction française du papyrus P. 11650 du Musée de Berlin, provenant de Théadelphie, bourgade du Fayoum. L'écriture semble du n^e siècle de notre ère.

E. CII.

- 5 **Pro Alesia.** Nouv. série, 4^e année, N^o 15. (Févr. 1918.) Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gallo-romaine. Suite [J. Toutain], 1-22. L'autel de Mavilly (Côte-d'Or), Pl. I-XII. Mesure 1^m87 de haut, 0^m79 de large. Signalé dès le xviii^e siècle, il a fait l'objet de savants travaux dont les conclusions ont été contestées. L'autel de Mavilly n'est point un monument d'inspiration purement romaine, ne groupe nullement les douze Di consentes, ce n'est point davantage un monument d'inspiration purement locale ou provinciale, où l'influence romaine soit à peine sensible. Il doit prendre rang parmi les monuments qui attestent la fusion entre les systèmes romains et gaulois. ¶ Variétés. Pièges et tranchées dans les guerres de Gaule [Camille Jullian], 32-34. — Notes céramiques [W. Deonna], 35-40. 1^o Les œuvres du potier Pistillus à Alesia. 2^o Sur le caractère votif des figurines gallo-romaines représentant Vénus Anadyomène. 3^o Sur quelques détails du costume porté par le personnage revêtu du cucullus. — Sur des meules à grains et des objets de fer en forme de croisillons trouvés à Alesia [J. T. (outain)], 40-43. — Sur le caractère religieux des clefs dans l'antiquité [Id.], 43-45. ¶ N^o 16-17. Mai-août. Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gallo-romaine. Suite [J. Toutain], 49-108. Le caractère sacré des mégalithes dans la Gaule romaine et le sanctuaire dolménique d'Alesia. Le caractère sacré de certains dépôts d'objets préhistoriques, de certains trésors, de monnaies celtiques et de monnaies romaines. ¶ Variétés. Encore un sarcophage percé d'une fenestella [J. T.], 124-125. — A propos des clefs votives. — Les potiers d'Avocourt [Claude Cochin], 126-128. — Les inscriptions celtiques d'Alise. — Le culte des arbres, ses diverses formes et son évolution dans la Gaule romaine [J. T.], 128-134. ¶ N^o 18. Novembre. Victoire latine. Les morts debout : à Vercingétorix [J. Toutain], 145-152. Poésie. ¶ Adolphe Reinach, 1887-1914 [J. T.], 153-156. Notice nécrologique; travaux d'archéologie du jeune savant mort pour la France. ¶ L'autel de Mavilly [W. Deonna], 157-160. Les divinités représentées sur cet autel semblent être : 1^{re} face, Jupiter, Neptune; 2^e face, Vulcain et Vesta, Mars et Naria; 3^e face, Déesse et génie de l'abondance, déesse au fouet et aux serpents; 4^e face, Sol, Mercure et adorant. ¶ L'archéologie gallo-romaine en 1917. Narbonnaise et provinces alpestres. Analyse du Bull. de la Soc. d'études des Hautes-Alpes, 1917, contenant une note de l'abbé F. Allemand sur la station d'Ictodorum. Extrait de la Rev. savoisienne, des Mém. de l'Acad. de Toulouse. — Aquitaine. Extr. de Bulletins et Mémoires de la Soc. arch. de la Charente, Rev. de Saintonge et d'Aunis, Mém. de la Soc. de la Creuse, Bull. de la Soc. des antiq. de l'Ouest, Rev. du Bas-Poitou, etc. — Lugdunaise. D'après le Bull. de la Soc. des naturalistes de l'Ain, art. de J. Hannezo sur les voies antiques et romaines du département de l'Ain. ¶ Variétés. Alesia et la région d'Alesia à la Commission des antiquités du dépt de la Côte-d'Or. ¶ Sur le culte des arbres [A. Thomas], 190-191. — Sur les noms de rivières et les noms de lieux dérivés du mot Alisos, Alisa, Alison [Plantiadis], 191-192. Alisanus serait le dieu des alisiers et celui de quelque rivière près de laquelle s'élevaient des alisiers. ¶ 5^e année, n^o 79. Févr. 1919. Au travail [J. T.], 1-16. Programme de la Revue qui accueillera des articles sur les antiquités gallo-romaines, même en dehors d'Alesia. ¶ Un dieu de l'unité italo-celtique [Georges Poisson], 17-20. Il semble qu'un dieu Mars-Smertos, dieu solaire

et lumineux, ait été commun aux ancêtres des Celtes et des Italiens quand ils avaient une même civilisation, qu'il ait été par conséquent un dieu de l'unité italo-celtique. ¶ Notes d'épigraphie et d'archéologie religieuse gallo-romaine [J. Toutain]. 21-31. La cueillette du gui chez les Gaulois et les Gallo-romains d'après Pline l'ancien, H. Nat. XVI, 95, 249 sq. Le rite de cette cueillette ne comportait pas seulement la cérémonie caractérisée par le prêtre en vêtements blancs, la faucille d'or, le drap blanc destiné à recevoir la plante sacrée. De cette cérémonie on ne saurait séparer le sacrifice et la prière qui en faisaient partie intégrante, qui donnent au rit sa portée et son sens complets. ¶ Variétés. Collaboration de nos lecteurs. Observations sur le dieu Alisanus [Henry Corot]. — Les croisillons de fer trouvés sur le mont Aussois [L. de Vesly]. — Le caractère sacré de certains dépôts d'objets préhistoriques. — Sur des restes de clayonnages enduits d'argile, etc. Que les dolmens ont été souvent pris pour des fours [J. Toutain]. ¶ N° 20-24. Mai-août. Le sanctuaire et le culte d'Ucuétis et Bergusia à Alesia [J. Toutain]. 49-75. Les fouilles de 1908 et 1911 ont permis de reconnaître un édifice considérable, le sanctuaire du couple divin Ucuëtis et Bergusia. C'est près de là qu'en 1839 avait déjà été trouvée une inscr. celtique signifiant : « Martialis fils de Dannotatus a fait pour Ucuëtis cette construction et pour les prêtres (ou forgerons) qui servent Ucuëtis dans Alise ». Objets trouvés dans les fouilles ; beaucoup d'offrandes et d'ex-voto en métal. ¶ A. Héron de Villefosse. 1845-1919 [Id.]. 76-94. Vic et travaux, surtout dans le domaine d'Alésia et des antiquités gallo-romaines. ¶ L'archéologie gallo-romaine en 1918 [Id.]. ¶ L'enseignement de l'histoire et des antiquités romaines à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris [Id.]. ¶ Variétés. Note sur des fonds de cabanes préromaines découverts en Bretagne [G. Chenet]. — Les vestiges archéologiques du territoire de Corcelles-les-Monts et du Mont-Afrique près de Dijon [].

E. Cu.

Revue africaine. 60^e année. 2^e trim. 1919. A propos de trois inscriptions de Madaure récemment découvertes [J. Carcopino]. 244-250. Une inscr. trouvée en 1916 et publiée par Albert Balu dans le Bull. arch. du Comité, doit être ainsi complétée : a, prudens et patiens, frugi, flos, sobria, pia iuxit annis XXVIII, mensibus XI, diebus X. P. El(ius) Iustus dedicavit. Une autre, très fragmentaire : (philo)sopho (pl)atonic(o) (Ma)daurenses (civ)es ornament(o) suo d(e)dicaverunt p(ecunia) p(ublica) doit être une dédicace des Madaurenses à leur illustre compatriote Apulée. Une 3^e, partie en distiques, partie en hexamètres ornait le tombeau de deux époux. La femme, Gelia Mammosa, avait été l'objet de cette poésie : Ne multum quaeras, hospes, cuius monumentum : Mammosae Florus coniugi constituit. Quam non inmerito magno dilexit amore, Genialis custos utpote quae fuerit, Quaeque penum parvosque Lares provexerit illi, Dum frugi vitam degerit ingenio, Et quae secundo partu numerosa replet Casta domum trino pignore coniugii. Haec istic igitur miserando funere rapta Post annos, flores vitae, trinta duos, Coniugis haud minimo luctu (s'umptuose sepulta e s'U). — Sur la colonne droite épitaphe de Julius Florus : Si quis (forte ve'lis curiose scire, viator, Quis foret hic hominum, quondam dum vita maneret : Julius hic fuerat, servato nomine, Florus ; Qui quinquaginta iuvenis dum degeret annos Atque unum pariter ingressus sorte fuisset, Infelix, facili decessit funere mortis. Huic kara quidem liberorum) triua propago Et casta pariter Mammosa nomine coniunx, Quam nunc, ut relegis, defunctam morte (p'riorem Coniuncti tumuli sociato servat honore. ¶ 3^e et 4^e trim, L'insurrection de 253 d'après une inscription de Miliana récem-

ment découverte [Id.], 369-383. En sept. 1017 une pluie torrentielle a mis à nu une base avec inscr. Dis patriis deabusque, Fortunae reduci, pro salute atque incoluntate D. n. imp. Caesaris P. Licinii Gallieni, pii, felicitis, Augusti M. Aurelius Victor, vir egregius, pr(a)eses pro(vinciae) Mauretaniae
 5 Caesariensis, protector eius. Sur une autre face : (Anno) prov(inciae) CCXXIII Kalendis Ianuariis). Non seulement cette inscr. précise ce qu'on savait sur Aurelius Victor, mais les mots « protector eius » nous renseignent sur les troubles qui ont ébranlé l'Afrique au début de la deuxième
 10 moitié du III^e siècle. En 252, c'est la faiblesse de Rome qui a déchainé les forces barbares : les insurrections qu'elles ont alimentées successivement apparaissent comme la forme régionale de la crise qui travaillait l'ensemble de l'Empire. De même, le retour à l'ordre et à la fortune dont, le 1^{er} janvier 263, le praeses de Maurétanie césarienne a remercié les dieux nationaux sur sa dédicace de Miliana, fut conséquence du rétablissement
 15 momentané de la situation universelle. E. Cu.

Revue archéologique. V^e série, t. IX. Les monuments chrétiens de Salontique [Louis Bréhier], 1-36. ¶ Andromède et Persée sur un vase du Musée Biscari de Catania [S. Mirone], 37-47. Étudié depuis longtemps. Persée tenant la tête de Méduse de la main gauche, l'ἄσπις de la main droite, est vêtu
 20 comme Hermès avec le pétase et les ailes aux pieds. A sa gauche Céphée, à longue barbe, repose sur un siège. Auprès d'eux Phinée, Athéna et Andromède. Poséidon tenant le trident de la main droite et une nymphe au milieu des deux Gorgones Steno et Euryale : le dieu leur demande des nouvelles de leur troisième sœur. L'artiste a bien exprimé la légende. Ce vase ne peut
 25 être daté que du V^e siècle. ¶ Les sujets antiques dans la tapisserie. Suite [L. Roblot-Delondre], 48-63. ¶ Le colosse de Rhodes [F. Préchac], 64-70. L'attitude de ce colosse a été cherchée en vain ; l'examen des textes anciens prouve que c'était un Hélios-aurige. ¶ Inventaire descriptif des sculptures antiques de la collection Léon Bonnat au musée de Bayonne [Raymond Lantier], 77-97. Marbre et pierre : Egypte, Grèce et Rome (n^{os} 9 à 36). Bronzes : Egypte, Grèce et Rome, Etrurie, 43 n^{os}. Terres cuites : Grèce, 81 articles. Figurines en pâte de couleur, portraits funéraires en plâtre peint. Objets d'os, art grec. ¶ Notes archéologiques. IX [W. Deonna], 98-142. Au Musée d'art et d'histoire de Genève. Complément au Catalogue
 35 des sculptures grecques et romaines. Description avec 30 fig. reproduisant les monuments les plus importants. ¶ Une allusion à Zagreus dans un Problème d'Aristote [Salomon Reinach], 162-172. Un passage du livre de Philochore sur les sacrifices a été conservé par Athénée, Banquet des Sophistes, XIV, 20, on y voit que les Athéniens ne faisaient pas bouillir, mais rôtir les viandes quand ils sacrifiaient aux Heures. Un renvoi à Aristote (Problèmes inédits) prouve même l'authenticité de ces Problèmes. Or Dionysos Zagreus, le grand dieu des Orphiques, circonvenu par les Titans, fut mis à mort et dévoré par ses ennemis, mais ses membres furent bouillis, percés avec des broches, puis rôtis. L'interprétation du problème aristotélicien donne la preuve formelle que le meurtre de Zagreus tenait une
 40 grande place dans les mystères d'Eleusis, comme celui du Cabire dans les mystères encore moins connus de Samothrace. ¶ Notes complémentaires sur la mythologie figurée et l'histoire profane dans la peinture italienne de la Renaissance [Robert C. Witt], 173-178. Liste de peintures complétant celles qui ont été publiées dans la Rev. arch. 1915, 94 sq. Jupiter, Pluton, Apollon, Diane, Vénus, etc. Cycles légendaires : l'Héracléide, la guerre de Troie, l'Odyssee, la Rome des rois, etc. ¶ Nouvelles archéologiques et correspondance. Adolphe-Joseph Reinach [S. R.], 191-197. Notice sur ce

jeune savant mort au feu à 27 ans. Bibliographie de ses travaux. ¶ L'exposition Spink, à Londres. Marbres antiques; croquis. 197-202. ¶ A propos de l'Athèna de Myron [S. Reinach], 202-203. ¶ Manuscrits à miniatures de Saint-Gall [Jean Ebersolt], 225-233. Pl. I-IV. Les miniatures des ms. 338, 340, 341, 376 de la Bibliothèque de Saint-Gall (x^e et xi^e s.) ont subi des influences orientales. L'abbaye de Saint-Gall a été un centre de culture byzantine qui exerça sans doute une influence sur l'art des bords du Rhin. ¶ Géographie industrielle de la Basse-Loire. Les forges et les ateliers fouffifiés [Léon Maitre], 234-273. ¶ Questions de topographie carthaginoise [Dr L. Carton], 274-337. 1. L'exploration. 2. Le site. 3. La cité primitive : le port, la ville. 4. La grande Carthage : l'enceinte, le faubourg de Megara, les ports. ¶ La roue à oiseaux villanovienne [G. H. Luquet], 338-366. Elle semble le point d'aboutissement d'une évolution de la représentation d'une voiture, évolution dominée par la convention que les bêtes d'attelage sont en quelque sorte fondues avec la voiture, de telle sorte que leur corps joue en même temps le rôle de caisse de la voiture et par suite sert de lieu d'insertion aux roues, de part et d'autre desquelles se trouvent placées les deux extrémités du corps, tête à queue. ¶ Variétés. Le Musée du Louvre pendant la guerre 1914-1918 [E. Pottier], 367-375. Notice lue à l'Assemblée générale annuelle de la Soc. des Amis du Louvre. ¶ Nouvelles archéologiques et correspondance. Antoine Héron de Villefosse [S. Reinach], 381-389. Notice sur la vie et les travaux du savant. Bibliographie sommaire. ¶ T. X. Nouveaux fragments de musique grecque [Théodore Reinach], 41-27. Le Musée de Berlin possède un feuillet de papyrus contenant un important document militaire latin daté de 156 ap. J.-C. Au verso sont tracés cinq petits textes d'un grand intérêt pour l'histoire de la musique antique : trois exemples de musique vocale et deux exemples de musique instrumentale. Probablement extraits d'une compilation musicale de l'époque impériale, copiés par un élève ou un professeur. Il confirme, une fois de plus, les informations d'Alypius et de l'Anonyme au sujet de la notation antique. Il n'est pas indifférent de posséder enfin un spécimen, même incomplet, des hymnes liturgiques en spondées allongés, dont la majestueuse gravité ne survivait pour nous que dans les brefs fragments de Terpendre. ¶ Une tablette magique expliquée par l'hébreu [Ch. Bruston], 28-30. Trouvée à Sousse en Tunisie et publiée par Audollent [Bull. arch. 1910, 142], sur la poitrine du dieu sont gravées les lettres latines BATTMO | ARBITTO qui n'offrent aucun sens. Cette formule obscure a probablement quelque rapport avec une course de chevaux ; les treize lettres mystérieuses doivent être de l'hébreu et peuvent signifier « qui vient avec celui qui se hâte en son temps » ; avertissement aux cochers de ne pas précipiter leur course trop tôt, s'ils veulent avoir l'aide du dieu. Les caractères grecs qui suivent s'expliquent aussi par l'hébreu. ¶ L'interdiction du travail des mines en Italie sous la République [Maurice Besnier], 31-50. Plin rapporte un vieux sénatus-consulte interdisant le travail des mines, pour ménager leurs richesses qu'il exagère. La loi censoriale et le sénatus-consulte en question doivent dater du temps des Gracques, pour prévenir un soulèvement des esclaves, empêcher les spéculations des particuliers en Italie, inciter enfin les Italiens à porter leur attention sur les mines d'Espagne, récemment conquises. Note additionnelle. Examen d'un mémoire récent d'Ettore Pais sur le même sujet. ¶ Attribution à Constantin II du buste dit de Marcellus au Musée lapidaire d'Arles [Jules Maurice], 51-58. Pl. VI. Les médaillons nous font connaître les traits de Constantin II entre vingt et vingt-cinq ans ; on les retrouve sur le buste du musée d'Arles. Il ressem

- blait beaucoup à sa mère, la belle Fausta, dont on a des monnaies. ☛ Instruments et bâties homériques [Victor Bérard], 90-132. Les archéologues ont parfois une confiance excessive en notre texte actuel de l'Odyssée ; la vérité est qu'il est encore émaillé de fautes et des plus grossières. Ainsi, 5 Od., I, 242 il faut corriger *ἔβλαται περὶ ἀνδρῶν*. Dans π, 165 *μεγίστου* a usurpé la place de *περὶ ἀνδρῶν*. Nombreux exemples de fautes semblables. ☛ Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus [Georges Seure], 133-172. Suite. Trois épitaphes de soldats morts à Oescus. Epitaphe d'un cavalier gaulois mort à Augustae. Deux stèles funéraires provenant des environs de Vidin. 10 (A suivre.) ☛ Quelques enseignements des mystères d'Eleusis [Salomon Reinach], 173-204. La grenade et la fève étaient des aliments interdits à Eleusis, parce qu'elles se trouvaient l'objet d'une légende pieuse et secrète, d'un hieros logos. Suivant Pausanias, Eschyle a enseigné aux Grecs qu'Artémis était fille de Déméter, non de Latone, d'après la tradition égyptienne. 15 La mythologie d'Eleusis, les généalogies et les unions des dieux qui étaient enseignées dans les mystères, différaient complètement de ce que nous apprenons dans nos manuels, fondés sur les fables que les Grecs racontaient aux profanes et non sur celles dont ils réservaient la connaissance aux initiés. L'auteur des *Philosophoumena*, ou sa source, a confondu les mystères de Samothrace avec ceux d'Eleusis. ☛ Une statue praxitélienne d'Acarnanie [Franz Cumont], 273-276, pl. V. Trouvée près du village de Zaberda, au sud de Vonitza, apportée à Bruxelles en 1913. Repose sur un socle qui indique son nom : Hagésaréta. Cette œuvre gracieuse nous montre 20 jusque dans ce coin reculé de l'Hellade, l'influence de Praxitèle s'était fait sentir jusque dans ce coin reculé de l'Hellade. C'est une de ces statues, autrefois nombreuses, de mortes héroïsées qui ornaient les tombeaux. ☛ Bronzes figurés du Musée de Saumur [M. Valotaire], 277-293. Divinités : Zeus Héphestos, Apollon lycienne, Hermès, Arès, Héraclès, Déméter (?), Artémis, Aphrodite (?). Têtes, parties du corps, miroir. Animaux divers, tous de 25 petites dimensions. ☛ Les sujets antiques dans la tapisserie. Suite [L. Roblot-Delondre], 294-332. Histoire grecque et orientale, Histoire romaine, Histoire des Juifs. Environ 2.250 pièces de tapisserie sont relevées dans cette étude. Index. ☛ Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus. 2^e série. Suite [Georges Seure], 333-361. Inscriptions diverses en grec ou 30 en latin. A suivre. ☛ Variétés. A propos d'un dépôt de haches de bronze trouvé à Saint-Pierre-Eglise, près d'un dolmen [Robert Forrer]. ☛ Revue des publications épigraphiques relatives à l'Antiquité romaine. Année 1919. 399-446. E. CH.

- Revue celtique.** Vol. XXVII (1917-19). N° 4. Le gaulois « epocalium » 40 [J. Loth], 24-25. Observations linguistiques sur une glose botanique du Corp. gloss. III, 589,63. ☛ N° 4. Le gallo-latin *crocina*, roman *croisna* [Id.], 324-326. Étudiée par Burnam dans ses *Glossemata de Prudentio* (Cincinnati, 1905) la glose *crocina* est tirée du Vat. Palat. lat. 287 et du Paris. 13953. Comparaisons linguistiques.
- 45 **Revue d'Auvergne** publiée par la Société des Amis de l'Université de Clermont. 36^e année, nov.-déc. 1919. La station gallo-romaine des Martres-de-Veyre [Dr Lhéritier], 255-291. 1^o Situation. Voie romaine d'Augusto-Nemetum à Ruessium. L'oppidum de Corent. 2^o La nécropole. Les découvertes antérieures. Etat actuel de la question. Notes bibliographiques. 50 Vases trouvés dans la nécropole. 3^o Les fours à potiers. La situation. Fours anciens. Fouilles (propriétés Veyssière-Lavergne) ; fours plus récents (carrière Cellier). Travaux antérieurs. 4^o Noms des potiers. Plus de 300 noms latins de potiers et de leurs ateliers, de leurs ateliers et probablement de leurs

ouvriers. 5° Caractère de la poterie. Comparaison de la poterie de Martres à celle des autres officines. Les produits. Forme des vases lisses et ornés. Forme affectuonnée par chaque potier. Description des objets céramiques ornés. Etude des sujets d'ornement. Composition, chronologie. (A suivre.)
E. CH.

Revue de l'histoire des Religions. T. 79, nos janv.-fév. Les Lupercales romaines et la fête chrétienne de la Purification de la Vierge ou de la Chandeleur, le 2 février [J. Toutain]. 1-13. Il n'est pas certain que les Lupercales aient été supprimées en 494 ou 496. La fête chrétienne était, suivant Bède lui-même, le substitut du rite païen des Lupercales. ¶ Les notions de temps et d'éternité dans la magie et la religion [P. Saintyves]. 75-104. ¶ N° 2. Mars-avril. La christologie biblique et ses origines [C. Piepenbring]. 121-174 et 255-318. ¶ Essai sur le conflit du christianisme primitif et de la civilisation [A. Causse]. 175-223. ¶ N° 3. Mai-juin. Des fouilles à entreprendre sur l'emplacement du temple de Jérusalem [René Dussaud]. ¶ In memoriam 1914-1918 [Paul Alphandéry]. 328-375. Parmi les pertes éprouvées pendant cette période, on relève les noms d'Adolphe Reinach, Jos. Déchelette, Jean Maspero, Ch. Babut, Rob. Gauthiot, Michel Bréal, Max Bonnet.

Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes. T. XLIII, 1^{re} livr. Notes de critique verbale sur Scribonius Largus [Paul Jourdan]. 5-20. Le texte des compositions peut n'être pas toujours authentique et les remarques sur la grammaire n'aboutiraient à rien. On ne peut pas se fonder sur le texte adopté par Helmreich. Il faut attendre la découverte d'un bon manuscrit. ¶ Eudoxe de Cnide et l'Égypte. Contribution à l'étude du syncrétisme gréco-égyptien [Georges Méautis]. 21-35. L'ouvrage d'Eudoxe contenait des théories que nous sommes en droit d'appeler orphiques; il avait été l'élève du pythagoricien Archytas. Il affirme que ces théories orphiques lui ont été rapportées par les prêtres égyptiens; il a pu leur prêter des théories qui lui étaient personnelles, mais, comme le suppose C. Sourdille, avant même l'époque d'Hérodote, une sorte de religion égypto-grecque a pu se former en Égypte. ¶ Rhétorique à Hérennius, IV, 22, 31 [L. Bayard]. 35. Lire: *trans Oceanum* < *nomen* > *Macedonum transvolasset*. ¶ Deux papyrus des Pubblicazioni della Società italiana [Paul Collart]. 36-46. Le n° 149 contient des fins d'hexamètres appartenant à un poème de l'École de Nonnus; le n° 156 donne un fragment mutilé de la Vie d'Esopé. Il y a des ressemblances frappantes entre le texte de Westermann et ce nouveau texte. L'auteur du papyrus préfère le dialogue au récit, le style direct au style indirect. La lacune du papyrus est minime à droite pour le recto, à gauche pour le verso. En haut et en bas, il ne manque que peu de lignes. Les Vies d'Esopé sont des œuvres d'imagination rédigées, amplifiées dans les écoles par les sophistes et leurs élèves. ¶ Thucydide, 11, 65, 12 [L. Bayard]. 46. On peut conserver le *τοξ* des mss. ¶ Les papyrus d'Oxyrhynchos à propos du tome XIII [Paul Collart]. 42-62. Traduction des qqs textes avec compléments et observations. ¶ *Color deterrimus* [J. S. Phillimore]. 63-65. Virgile, Géorg. III, 82, lire: « *albis ec gilno* », c'est-à-dire *albugilvis*, en prose. ¶ Notes sur l'Electre de Sophocle [L. Parmentier]. 352 sq. Interprétation qui rend inutiles toutes les conjectures. Au v. 1220 sq. distribuer autrement le dialogue. 1300 sq. inutile de corriger le texte. 1344 sq. on cherche inutilement des complications dans un passage dont l'idée est fort simple. 1466 sq. interprétation nouvelle. ¶ Un mythe pythagorien chez Posidonius et Philon [Franz Cumont]. 78-85. Philon, de plant. Noe, Lev. XIX, 24, parlant du caractère sacré du nombre 4, s'inspire du symbolisme pythagor-

- ricien. Tout ce qu'il dit semble emprunté au philosophe dont il a subi profondément l'influence, à Posidonius d'Apamée. ¶ Hypothèses critiques sur les Pensées de Marc-Aurèle [A.-I. Tranhoy]. 80-92. Etude d'une trentaine de passages. ¶¶ 2^e livr. Sur le texte de l'Odyssée [Victor Bérard]. 97-174.
- 5 Corrections ou explications pour un grand nombre de passages. ¶ Inscriptions de Didymes. Classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion [Bernard Haussoullier]. 175-226. Etude des sept listes d'éponymes publiées en 1914 par Albert Rehm. Elles ont été toutes découvertes dans l'enceinte du sanctuaire d'Apollon Delphinios, où l'on conservait les noms des aïsamnètes des molpes (devenus plus tard les stéphanéphores) depuis le vi^e siècle au moins av. J.-C. ¶¶ 3^e et 4^e livr. La durée et le moment exprimés par le verbe latin [Paul Lejay]. 241-275. On appelle « aspects » les nuances qu'expriment les formes verbales, en dehors du sens proprement temporel marquant simultanéité, antériorité postériorité à un temps donné. En latin, qqs-unes de ces nuances sont rendues par l'opposition du simple exprimant la durée, et du composé exprimant le momentané. Les composés latins servent ainsi à indiquer le commencement, la fin ou le résultat d'une action. La fonction latine du composé est d'indiquer le moment, l'instant caractéristique où se produit un changement dans la direction de l'activité et des événements. Pour que cette valeur des composés existe, il faut que le préverbe soit de sens effacé, que le composé n'ait pas pris un sens spécial. Expriment au contraire la durée les composés de sens prépositionnel, ceux de forme intensive, les verbes simples dont le sens n'implique pas par lui-même une idée momentanée.
- 25 La combinaison du sens momentanée d'un verbe composé avec le sens temporel d'une forme donnée produit divers effets : la rareté de tel temps d'un composé, un sens particulier, la création de certaines formules antithétiques. Application de ces principes à qqs textes. Problèmes qui restent pendans et questions qui prennent une nouvelle face. ¶ La mort de Livius Andronicus [Id.]. 275-276. Livius était déjà mort en 554 200. ¶ Vita Cypriani, 2^e éd. Hartel [L. Bayard]. 276. Au lieu de *pacem sustinendam*, lire *famem sustentandam*. — Plus loin, *praedii pretia vaudrait mieux*. — C. 3. Il n'y a aucune raison de changer la leçon *perfecerunt* du ms. T. — C. 9, l'ablatif *aemulatione* est indispensable à cause de la clause. Pontius
- 35 suit pour les clauses les mêmes règles que Cyprien. E. Gir.
- Revue des études anciennes.** T. XXI, n^o 4. Etudes d'histoire hellénistique [Holleaux]. 1-19. Le décret de Bargylia en l'honneur des Poseidonios, trouvé dans les ruines de cette ville et déjà publié par P. Foucart mérite d'être étudié à nouveau à cause des renseignements intéressants qu'il nous
- 40 donne sur la guerre d'Aristonikos. Quand M^o Aquillius prend le commandement des forces romaines, c'est de Carie, semble-t-il, qu'il part pour gagner la Mysie Abbaïtide. Avec des troupes régulières et quelques contingents auxiliaires, il enlève les forteresses de l'Abbaïtide. Pendant ce temps, le légat consulaire Gn. Domitius demeure dans la région de Bargylia avec des
- 45 troupes régulières et des auxiliaires; sans doute craignait-on un soulèvement en Carie. A la demande de l'ambassadeur Poseidonios, M^o Aquillius renvoie les troupes mises à la disposition des Romains par Bargylia. L'expédition de Mysie est sans doute alors achevée (été de 129). Q. Cæpio succède à Gn. Domitius promu à des fonctions supérieures. Q. Cæpio, la
- 50 situation devenant menaçante, doit faire des levées considérables; la guerre se rallume, en Carie, probablement; elle semble avoir duré assez longtemps, mais sans combats importants. C'est sans doute l'épilogue de la guerre faite à Aristonikos, en 129 ou en 128. ¶ Une nouvelle réplique

de l'Athèna Parthénos [Deonna]. 20-26. C'est une figurine de terre cuite achetée par le musée de Genève à une famille de Bassy, près de Seyssel. C'est une copie de l'Athèna de Phidias. Elle se rapproche de l'Athèna de Varvakeion à laquelle elle est étroitement apparentée. La présence de la colonne soutenant la main de la déesse confirme l'opinion, généralement admise aujourd'hui, que cette colonne faisait partie de l'original, et l'attitude de la Niké, que celle-ci se tournait vers le spectateur. ¶ Notes gallo-romaines [Julian]. 27-32. Origine de l'assemblée druidique. Elle remonte sans doute au début du dernier millénaire de notre ère; c'était une société politique et religieuse. Plus tard, les Celtes vinrent qui fondèrent à côté de cette société, qui subsista sous forme d'église, leurs entpires, biturige ou arverne. ¶ Sur le dépôt de cendres de Nalliers et le nom de cette localité [G. Poisson]. 33-34. Ce nom serait Natrilaria qui rappellerait une industrie locale, la fabrication de soude ou de potasse. ¶ Remarques sur l'anthroponymie gallo-romaine [Julian]. 40-42. Cette science mérite, comme la toponymie, sa place dans la vie scientifique auxiliaire de l'histoire. ¶ La guède dans l'antiquité [J. et Ch. Copte]. 43-57. Le nom de la guède vient des parages de la mer Noire où paraît être le centre de dispersion des Isatis, section Glastum, d'où viennent sans doute aussi les noms européens du chanvre et du lin, végétaux qui font aussi partie de la flore industrielle de l'Adaouste. ¶ Chronique gallo-romaine [Julian]. 59-62. ¶ 2^e fase. Sur la promanité des Thouriens [E. Bourguet]. 77-90. Dittenberger avait restitué dans le texte le mot $\pi\rho\sigma\lambda\upsilon\omega\tau\alpha\iota$ et cette leçon avait été acceptée avec enthousiasme. Mais cette leçon suscite de très grandes difficultés d'interprétation. Il semble qu'il faille lire $\pi\rho\sigma\ \tau\epsilon\lambda\lambda\omega\sigma\tau\alpha\iota$. ¶ La tablette d'achat de Tolsum (Frise) [Boissevain]. 91-96. Cette tablette de cire trouvée en 1917 près de Tzum, en frise, porte d'un côté un contrat d'achat, de l'autre les noms des témoins. Elle est tout à fait semblable à celles de Pompéi. Ce contrat est antérieur d'un siècle à ceux de Verespatak. Il date sans doute du règne de Tibère ou même de la fin de celui d'Auguste. ¶ Sur le nom du « gendre » [Vendryes]. 97-101. La régularité avec laquelle se transforme le vocabulaire des noms de parenté dans toutes les langues indo-européennes est vraiment remarquable. C'est le nom du gendre qui est le plus stable : il faut croire qu'en tous les parents par alliance, c'est celui qu'on a l'occasion de nommer le plus souvent. En français, par exemple, gendre s'est maintenu comme héritage direct du latin, tandis que pour désigner le beau-père et le beau-frère on a recours à des termes nouveaux. ¶ Notes gallo-romaines [C. Julian]. 102-110. Nouvelles questions sur les druides. Tribu ou cité ? Il est probable que l'assemblée des druides correspondait à l'organisation en tribus et non pas en cités et que chaque pagus avait chez les Carnutes son druide qui le représentait. Lorsque l'organisation en civitates prévalut, chaque cité a pu et a dû grouper ensemble les druides délégués par ses différents pagi. Chacun des 300 pagi au début a dû avoir son druide et son roi ; peut-être le même individu était-il à la fois roi et druide. Comparaison entre le roi-prêtre d'Aricie et le druide : l'un et l'autre emploient un rameau sacré ; le culte se pratique dans la forêt ainsi que le duel pour la possession du titre sacré, en Aricie comme en Gaule. Comparaison entre le temple du puy de Dôme et celui du mont Albain, entre celui des Carnutes, près de la forêt d'Orléans et celui d'Aricie près d'un lac et d'un bois. Le sanctuaire des Carnutes avait été sans doute choisi comme point central. L'organisation druidique remonte au temps de l'unité italo-celtique. Le druidisme a deux centres d'activité, en Gaule et dans les Iles Britanniques (peut-être dans l'île d'Anglesey). M. Vendryes est arrivé par

l'étude des vocabulaires aux mêmes conclusions au sujet de l'unité italo-celtique. ¶ Dea Souconna [Roy-Chevrier], 111-112. Se confond-elle avec la Saône, Arar? ¶ Coup d'œil sur les voies du Jura sous la domination romaine [Piroutet], 115-137. Besançon de tout temps a été appelé à jouer un rôle considérable tant au point de vue militaire que commercial, et ainsi s'explique le rang de métropole qu'elle occupait à l'arrivée de César et qu'elle conserva. Seuls les centres producteurs de sels purent essayer de rivaliser avec elle, et parmi eux Salins, ainsi que l'indiquent les directions des principales voies. ¶ L'oppidum central des Petrocores [De Fayolle], 138-142. Situé sur le plateau de la Boissière, il devait occuper près de 37 hectares de superficie. ¶ Le dieu de Viège [Deonna], 143-144. Nouveaux arguments prouvant que tous ses attributs ont un sens céleste et lumineux. ¶ Chronique gallo-romaine [Jullian], 145-150. ¶ 3^e fasc. Les conflits politiques et sociaux d'Athènes pendant la guerre corinthienne [Cloché], 157-192. Les riches étaient opposés à la guerre, mais le peuple la désirait. Ils se rallient à l'alliance thébaine pour arrêter les entreprises de Sparte contre Thèbes. Ils ne prennent d'ailleurs que médiocrement part à la guerre; ils n'ont pas de visées impérialistes. Après Cnide, les tendances belliqueuses se renforcent à Athènes. La reprise de la grande politique maritime fut arrêtée par la défaite de Léchéon et par l'arrestation de Conon par les Perses. La tentative de paix de 391 échoua. La guerre reprend avec une vigueur accrue. Thrasybule, en l'absence de Conon, reprend ses projets impérialistes; sa mort n'en arrête pas la réalisation. Nombreux procès pendant cette dernière période de la guerre. Les partis restent sur leurs positions sur leur double terrain de la politique étrangère et de la politique intérieure. ¶ Observations sur le théâtre romain de Mérida [R. Vallois], 193-209. Voici la disposition du théâtre au-dessus des parodoi. Les escaliers latéraux donnaient accès de ce côté à cinq gradins dont le dernier servait de siège. En gravissant neuf marches de plus, on arrivait au niveau du tribunal. La dixième marche se prolongeait sur toute la largeur de ce dernier ainsi que les trois gradins supérieurs de l'ima cavea. L'hémicycle donne l'impression d'une construction homogène qu'on peut attribuer entièrement à l'époque d'Agrippa. Il n'en est pas de même des gradins de marbre blanc disposés autour de l'orchestra. Le proscenium contemporain de la construction d'Agrippa, à supposer qu'il fût en pierre, devait s'élever derrière l'hémicycle; on n'en trouve pas trace. La salle hypostyle de l'Est est véritablement postérieure à celle des parascenia. D'une façon générale, toutes les parties appareillées du postscenium, murs et colonnes, composées d'assises régulières comme les parascenia, paraissent aussi anciennes que ceux-ci. Le postscenium est conçu comme une façade. ¶ Notes gallo-romaines [Jullian], 210-215. Aux cols du Jura: la Faucille et Saint-Cergues. L'ancienne école attribuait à tous ou presque tous les cols du Jura une voie romaine. M. Piroutet limite à deux points principaux le passage du Jura, au col de Jougne et au col de l'Ecluse. Arguments en faveur de l'opinion qui attribue à la Faucille et à Saint-Cergues deux voies romaines importantes ou tout au moins une. Ne trouvera-t-on pas de documents pour appuyer ces arguments? ¶ Clef et hache [Deonna], 219-222. La hache néolithique de Loudun portant un signe en forme de clef gravé sans doute à l'époque romaine soulève des problèmes intéressants. Cette pierre associait deux talismans particulièrement employés dans les tombes. Sans doute, c'était une amulette funéraire qui devait ouvrir au mort les portes de l'au-delà. ¶ Chronique gallo-romaine [Jullian], 224-230. ¶ 4^e fasc. Marsyas et les Phrygiens en Syrie [Schiffer], 237-248, S. Reinach a osé

d'établir les origines des mythes formés autour du Sylène phrygien Marsyas. La recherche révèle la nature primitive de Marsyas comme étant celle d'un âne divin. Dans des inscr. cunéiformes, il est question d'un mât Sa-imerisu. Imerisu qui signifie son âne ne serait-il pas le nom d'une divinité qui se confondrait avec Marsyas? C'est en Syrie que ce culte aurait pris naissance pour passer de là en Phrygie. La Syrie est la patrie d'une race d'ânes de valeur dont l'adoration était probablement accompagnée d'une sorte de festum asinorum. C'est sans doute dans la Syrie du Nord que serait le chemin où auraient pu, pour la première fois, se rencontrer les deux races des Indo-Germains et des Sémites. ¶ La juridiction des édiles d'après Plaute, Ménechmes, v. 590-393 [Cuq]. 249-258. La leçon de M. Havet, controrsim au lieu de controversiam est entièrement justifiée. Elle est, au point de vue dramatique, la conclusion logique de toute la scène; au point de vue juridique, l'expression exacte des règles de droit et de procédure applicable à l'espèce. Elle permet enfin de résoudre une question discutée entre les historiens du droit romain en attestant l'usage de la sponsio dans la juridiction criminelle des édiles et les conditions auxquelles elle était subordonnée. ¶ Notes gallo-romaines [Jullian]. 259-262. Faut-il refaire le Corpus de la Gaule? Malgré les erreurs et la maladresse des collaborateurs, non, car à cause de sa bibliographie et de ses textes innombrables, il peut rendre encore de très grands services. Mais il y a mieux à entreprendre qu'à refaire les t. XII et XIII du Corpus. Les textes épigraphiques ne suffisent pas, il faudrait un recueil des textes littéraires qui intéressent la Gaule. Ce recueil grouperait un inventaire des choses de la Gaule par cités; il comprendrait donc 80 fascicules, chacun comprendrait : 1° un répertoire géographique, frontières, routes, noms de lieux; 2° les textes anciens; 3° les inscriptions (texte seulement avec renvoi pour le détail au Corpus); 4° plans et vues des monuments; 5° relevé descriptif des monuments figurés, pierre et bronze; 6° inventaire des menus objets classés d'après les lieux des découvertes, de manière à préparer une reconstitution de la topographie ancienne (voir le modèle donné, pour Boutae, par Marteaux et Le Roux); 7° inventaire des trouvailles monétaires; 8° tables et cartes. ¶ Le gaulois Arcantodan. Le nom de l'argent chez les Celtes [J. Loth]. 263-269. On est d'accord pour voir dans Arcantodan un préposé aux monnaies; arcanto signifiant argent à l'origine en celtique, puis monnaie; on supposait que dan signifiant préposé. Or, dans deux inscriptions de la vallée du Rhin, on trouve dannus, dann avec un sens facile à dégager, celui de magistrat. On a un mot analogue en celtique. ¶ Antiquités du Roussillon [R. Lantier]. 271-289. Description du pays. Populations pré-romaines. Domination romaine. Les monuments du passé sont rares en Roussillon. Seule la continuation des fouilles de Ruscino, abandonnées depuis la guerre et la mort de F.-P. Thiers, pourra permettre la poursuite de cette étude. ¶ Deux architectes archéologues du xvr^e siècle dans le Midi de la France [H. Graillot]. 290-294. Jan Gardet et Dominique Bertin se vantent, dans leur Epitome ou extrait abrégé des dix livres d'architecture de Vitruve paru en 1559, d'avoir découvert les marbres des Pyrénées. Ils ont résumé la traduction de J. Martin. Ils ont relevé des inscriptions à Narbonne. Ils font allusion à l'aqueduc de la plaine de Valcabrère. Ils avaient écrit des Commentaires d'architecture qui n'ont pas été publiés. ¶ Chronique gallo-romaine [Jullian]. 295-296. Cur. B. 50

Revue des Études grecques, T. 31, N° 143-4. Ju-sept 1918. Sur une édition linguistique d'Homère [A. Meillet]. 277-314. Il suffit de se mettre par la pensée en présence de ce qu'a dû être le texte original d'Homère pour voir dis-

paraître bien des problèmes imaginaires. Les mots n'étaient pas séparés dans les anciens mss. grecs. L'absence de séparation a entraîné de fausses coupes et de fausses formes. Autre fait : pas plus que le texte traditionnel ne marque la différence entre α , ι , υ brefs et α , ι , υ longs, le texte original ne distinguait entre ϵ , o brefs et ϵ , o longs (ion.-att. ϵ , ou). Ainsi dans II 647, la lecture Πατρόκλου cache sûrement Πατρώκλος que demande la métrique. Il y a des hiatus dans le texte homérique, mais — même abstraction faite de la restitution du \mathcal{F} qui en élimine beaucoup — moins qu'il ne semble au premier abord. Même à la rencontre de deux mots, les lettres n'étaient pas répétées. Il est peu probable que dans le texte original des poèmes homériques, l'ancien $\tilde{\alpha}$ devenu η en ionien ait été noté E. Le flottement entre $\epsilon\omega\varsigma$ devant voyelle et $\epsilon\acute{\omega}\varsigma$ devant consonne recouvre un ancien $\tilde{\alpha}\omega\varsigma$. Bien qu'aucun texte ne conserve le \mathcal{F} , on ne saurait douter de son existence dans l'édition initiale des poèmes homériques. L'effacement du \mathcal{F} a entraîné des altérations nombreuses, dont quelques-unes sont faciles à reconnaître. Il y a de nombreux exemples d'un flottement de texte entre l'infinitif en $-\epsilon\mu\epsilon\nu$ et l'infinitif en $-\epsilon\iota\nu$. Il n'est pas douteux que la forme en $-\epsilon\mu\epsilon\nu$ est la plus ancienne. Le nombre des cas où la forme ionienne-attique $\acute{\omega}$ est métriquement sûr est petit, et les vers où il se rencontre sont en partie récents.

L'introduction du type en $-\acute{\omega}\nu\tau-$ au participe parfait en éolien aurait commencé par les formes où $-\acute{\omega}\nu\tau$ suivait une voyelle comme dans $\mu\epsilon\mu\alpha(\mathcal{F})\acute{\omega}\tau\omicron\varsigma$ etc. Chez Homère, la forme nouvelle du type éolien, en $-\acute{\omega}\nu\tau-$, aurait été exceptionnelle en dehors de $\kappa\epsilon\lambda\lambda\eta\gamma\acute{\omega}\nu\tau\epsilon\varsigma$. Pour $\tilde{\eta}$, il faut opérer avec deux mots distincts : $\tilde{\eta}(\mathcal{F})\epsilon$, $\tilde{\eta}\mathcal{F}$, d'une part, et $\tilde{\eta}$ de l'autre ; $\tilde{\eta}$ sert surtout à envisager des hypothèses diverses, tandis que $\tilde{\eta}(\mathcal{F})\epsilon$ marque la disjonction et rend proprement le sens de « ou ». Pour le verbe « être », dans les passages où l'on a $\tilde{\epsilon}\alpha$, on y peut substituer $\tilde{\epsilon}\omega\nu$ avec avantage. Une partie des pluriels remplaçant les duels attestés provient sans doute d'influences ioniennes, asiatiques, qui ont effacé les duels du texte. La forme $\pi\rho\acute{\omega}\varsigma$ est suspecte de remplacer $\pi\rho\acute{\omega}\tau\iota$ ou $\pi\acute{\omega}\tau\iota$; partout $\pi\rho\acute{\omega}\tau\iota$ ou $\pi\acute{\omega}\tau\iota$ sont métriquement substituables à $\pi\rho\acute{\omega}\varsigma$. Toutefois le génitif avec $\pi\rho\acute{\omega}\varsigma$ est infiniment plus fréquent qu'avec $\pi\acute{\omega}\tau\iota$ ou $\pi\rho\acute{\omega}\tau\iota$. En somme, la versification homérique était plus légère qu'elle n'apparaît à voir le texte traditionnel. ¶ La politique thébaine de 404 à 396 av. J.-C. [P. Cloché]. 315-343. La politique thébaine entre 404 et 395 ne semble pas avoir cette clarté limpide qu'on se l'imagine quelquefois. Il n'est nullement démontré que le parti laconophile ait réellement dirigé les affaires à cette époque. La force et la netteté de la politique thébaine durant la guerre corinthienne ne doivent pas faire illusion sur le caractère hésitant d'hostilité partielle à l'égard de Sparte. Assez fort pour pousser l'État thébain à braver la mauvaise humeur de Sparte, Isménias n'est pas encore à même de lancer son pays dans un conflit décisif avec les Lacédémoniens. L'influence tenace des Thébains laconophiles a pour effet de reculer jusqu'en 395 ce conflit libérateur. ¶ Les Syracusaines de Théocrite [V. Magnien]. 344-377. La tradition manuscrite. On peut distinguer les groupes Δ , Φ , Π , Θ et Λ , Ω . — Atticismes des mss. Des formes de la langue commune ont été fréquemment substituées aux formes dialectales. Exemples. — Notations différentes de certains faits dialectaux : 1° notations diverses de δ , δ' ; 2° pronoms personnels pluriels ; 3° α « hyperdorien » et η ; 4° participe féminin en $-\acute{\omega}\sigma\alpha$ et $-\acute{\omega}\sigma\alpha\alpha$. — Erreurs variées des mss. — Apparat critique. Notation dans ce qu'il a d'essentiel. Conclusion : l'idylle xv de Théocrite fait partie de la littérature syracusaine. Cette littérature était écrite en un dialecte déjà difficile ou du moins peu familier à l'ensemble des lecteurs grecs. ¶ La langue grecque et ses récents historiens [Emile Poissacq]. 378-388

L'étude de la langue grecque ancienne s'est entièrement renouvelée au cours des 25 ou 30 dernières années ; cette évolution n'a été rendue possible que par l'application au grec des méthodes consacrées à l'étude des dialectes indo-européens, mais il serait injuste de méconnaître ce que doivent les linguistiques eux-mêmes à la méthode critico-philologique. En fait, le salut est dans la combinaison des deux méthodes, comme l'ont prouvé plusieurs des beaux livres publiés depuis vingt ans. ¶ N° 145. Octobre-décembre. ΤΕΛΕΣΦΟΡΟΣ-ΤΙΑΕΣΠΗΟΡΟΣ [G. Seure]. 389-398. Il fallait, pour prouver l'origine thrace du nom de Τελεσφόρος ; trouver les éléments suivants : 1° une finale -σφόρις qui peut avoir été orthographiée -σφόρος ; 2° une initiale Τελε- ou Τιλε- provenant d'un nom *Τιλης. Le 2° élément se retrouve sur une inscr. contenant le nom propre indigène Τιλεζόπτα. Ce mot prend place dans une onomastique nouvelle : Τιλε-ζόπτα, Τιλα-ταζός, Τιλλι-ζοράς, Τιλι-θαζέις, Διλι-ζένις, Διλι-πόρις, Διλι-τρίος à laquelle on doit ajouter *Τιλε-σφόρις. Le nom Τιλεσπόρις existe virtuellement et admet la possibilité d'une transcription grecque sous la variante Τιλεσφόρος. Il a dû y avoir une ressemblance entre certains des pouvoirs attribués au dieu thrace surnommé Τιλεσπόρις et certains de ceux qui sont impliqués par l'épithète grecque τελεσφορος, mais cela n'implique pas qu'il y ait eu un rapport quelconque de sens entre le mot thrace et le mot grec. ¶ Transposition d'un passage des Entretiens d'Épictète, IV, vii, 25-27 [Th. Colardeau]. 399-406. Les §§ 25-27 doivent être reportés entre les §§ 15 et 16. L'affinité entre le § 15 et le § 27 est cause qu'un copiste distrahit a pu sauter directement de la fin de 15 à 16, en passant par-dessus 25-27 qui se trouvaient dans l'intervalle. Le passage omis, rétabli ensuite quelque part en marge, aurait enfin été réintégré dans le texte ailleurs qu'à sa vraie place par l'effet d'une erreur de renvoi. ¶ Bulletin archéologique [W. Deonna]. 407-459. I. Musées. — II. Fouilles, découvertes, voyages. — III. Architecture. — IV. Sculpture. — V. Peinture. — VI. Métaux, figurines de bronze. — VII. Terres cuites. — VIII. Pierres gravées, orfèvrerie. — IX. Divers. ¶ Partie administrative. Séance du 8 nov. 1917. XLII-XLIV. La contraction en grec [Pernot]. Nombre de particularités grammaticales ou lexicologiques du grec moderne n'apparaissent en pleine lumière que si l'on remonte au grec ancien. L'inverse est vrai. Ainsi de même que l'adjectif παρῶς a influencé en grec moderne γλωκός et le transformer en γλωκός, il est permis de supposer que le type ancien παρῶς, παρῆα, παρῶν aurait subi au masculin et au neutre l'influence de son contraire ἄγριος, ἄγρια, ἄγριον. Même exemple de stabilité dans l'évolution du grec pour les règles de contraction. En grec moderne, les voyelles se placent au point de vue de la contraction dans l'ordre α, ο, ου, ε, ι, en attique dans l'ordre ο, α, ε, ι parce que l'α attique tendait vers ε et que l'ου proprement dit n'entre pas en ligne de compte. Le résultat de toute contraction en attique. 1^{er} cas. Voyelles semblables. Résultat : voyelle unique longue φάσις → φαίσις. 2^e cas. Voyelles dissemblables. 1^o Ordre de prédominance : ο, α, ε, ι. 2^o Timbre ouvert, si l'une au moins des voyelles est ouverte. Le groupe εα se contracte en η, mais en ε̄ après un ρ ou un τ. L'ε̄ précédé d'une voyelle fermée forme diphtongue avec elle ζατιλέ → ζατιλέ. Si la voyelle est ouverte, on observe la règle générale : νίχη → νίχη. 3^e cas. Voyelles suivies de diphtongues. L'échelle de prédominance devient οί, ο, αί, α, εί, ε, ι, et les règles sont les mêmes qu'au 2^e cas. ἄργυραί → ἄργυραί qui entraîne analogiquement γροσάι et διπλαί. Autre exception de nature vraisemblablement analogique ἐτιλόης → ἐτι'οίς. Le fait que le dorien contracte οο, εο en ω peut s'expliquer par le fait que le dorien marquait d'un ω l'ο long fermé que l'attique notait οο. ¶ [Meillet] fait des réserves sur la

continuité que P. voit dans la langue grecque et relève des différences appréciables en matière de vocalisme. ¶ Séance du 6 déc. XLIV. [Bérard] pense que les contractions du texte homérique peuvent s'interpréter par des erreurs de graphie. Ainsi VIII, 499, la véritable leçon serait ἤγγεβ' ὄραϊνε δ' ἀοιδῶν (aul. de ἤγγετο. ὄραϊνε δ' ἀοιδῶν difficilement explicable). ¶ XLIV-XLV. [De Ridder] appelle l'attention sur les §§ 153-156 du Panégyrique d'Isocrate et pense que l'ἀρά solennelle lancée contre ceux qui entreprendraient de relever les temples incendiés pendant les guerres médiques concerne Didymes, dont le temple n'avait pas été reconstruit à l'époque du Panégyrique. ¶ XLV. A propos d'un fragment comique [d'Alès], Karl Holl a attribué à saint Denys d'Alexandrie un dicton : ἢ λέγε σιγγῆς τὴ κρείσσοῦ ἢ σιγγῆν ἔγγε. Or il suffit de placer le τ devant σιγγῆς pour rétablir un trimètre iambique. ¶ [Dossios] répond que le vers figure depuis longtemps dans les fragments adespota des Comiques grecs. Isocrate y fait aussi allusion dans le Πρὸς Διπροναίων, § 41. ¶ Le geste de l'aède [V. Bérard]. Examine trois passages de l'Odyssée : α 276 suiv. ; β 52 suiv. et 196 suiv. Il suffit de voir que dans le 3^e passage οἴεσ correspond à un geste, pour se rendre compte que dans ces 3 passages εἴδνα n'a jamais eu, comme dans tout le reste des poèmes homériques, que le sens de présents faits au père de la fiancée. ¶ Séance du 10 20 janvier 1918. XLV. De la direction du vent Borée [A. Boucher]. Pour Hérodote comme pour Xénophon, Borée est un vent du N.-E. ¶ XLVI. Un ms. de Calvos [Dossios]. Découverte d'un ms. de Calvos à la Bibliothèque Sainte-Geneviève où il porte le n^o 3408 ; il est en entier de la main de Calvos et présente des corrections assez nombreuses de sa main. D'après 25 [Pernot] le ms. serait antérieur à la 1^{re} éd. de Calvos et le poète y aurait lui-même reporté les corrections qu'il avait faites à son texte primitif en publiant sa première édition. ¶ Des éditions possibles d'Homère [A. Meillet] < cf. supra >. C'est une série d'éditions qui serait nécessaire. La 1^{re} contiendrait toutes les données de la tradition manuscrite. La 2^e donnerait 30 le texte alexandrin restauré, c.-à-d. le texte d'Aristarque avec mention de toutes les leçons ou corrections des autres savants alexandrins. Une 3^e donnerait le texte des Pisistratides rétabli aussi exactement que possible avec son orthographe archaïque et sans séparation de mots. ¶ Séance du 7 fév. XLVII. A propos du vent Borée < cf. supra >. [Renauld] donne connaissance de la rose des vents telle que l'a transmise Psellos (Δοξασαλίεα παντο- 35 δαπνί, γί' = Migne P. G. CXXII, 753) : le Borée y est indiqué comme le vent du N.-N.-E. ¶ La liberté rendue aux Delphiens par les Romains [Holleaux]. Étudie la lettre adressée par Sp. Postumius (Albinus) aux Delphiens. Grâce à un fragment découvert en 1894, on peut restituer avec grande 40 vraisemblance l'ensemble du document. Sp. Postumius est bien le praetor urbanus et inter peregrinos de 189 (et non le consul de 186. A la lettre du préteur faisait suite le texte du sénatus-consulte qu'elle résume ; mais on n'a retrouvé aucun fragment nouveau de cet acte du Sénat. ¶ Rythmes antiques dans qqs chansons populaires de la Grèce moderne [Maur. Emmanuel]. La préface de la brochure Ἀρχαῖον publiée par P. D. Zacharias est consacrée à l'exposé sommaire du système musical de la Grèce antique et de la liturgie ecclésiastique encore survivante. Z. a fixé avec précision de nombreuses chansons dansées (à sept temps ; en choriambes, etc.). A propos de la transcription en mesures à sept temps de la 1^{re} Pythique de Pin- 50 dare, E. attire l'attention sur certaines définitions aristoxéniennes et propose une interprétation du texte d'Aristoxène (Πρὸς Στόγ. β' 300). ¶ [Th. Reinach] conteste le sens de ἕριστος « inégal » que lui attribue Emmanuel. ¶ XLVIII-XLIX. A propos d'un fragment d'Oxyrhynchos [Paul Collat

propose une rectification à l'identification de 3 fragments du chant XI de l'Iliade publié dans le tome XI des Oxyrhynchus Papyri. ¶ L. [Bérard] insiste sur l'importance du F pour la restauration du texte primitif d'Homère. Nous le trouvons encore dans des inscr. béotiennes du III^e s. Il n'est pas douteux qu'il ait figuré dans le texte d'Homère tel que le lisaient les Béotiens. ¶ Le sel, le lait et la viande en grec moderne [Pernot]. Bien des irrégularités apparentes de la déclinaison s'expliquent par le fait que les mots où on les observe ont subi l'influence d'autres mots de sens plus ou moins rapproché. Les mots κρέας, ἄλας et γάλα en sont un exemple caractéristique. ¶ LI. Une correction au texte de l'Anabase [H. Lebègue]. La correction de Larcher τόπον ἐπιτήδειον (au l. de τὸν ἐ.) se recommande par le sens et par la paléographie. ¶ LII. [Glotz] appelle l'attention des épigraphistes sur les ressources qu'offre l'arithmétique pour la restitution des comptes mutilés. Il applique la méthode de décomposition en facteurs premiers au texte relatif aux travaux du théâtre de Délos. I. G. XI, 203, l. 10-16. ¶ [Holleaux] propose des restitutions nouvelles à un certain nombre d'inscr. grecques. 1^o Décret des Magnètes du Méandre (Inscr. v. Magnesia, n^o 93). — 2^o Lettre de Sylla aux Stratoniciens (Dittenberger, Or. graeci inscr., n^o 431, 1). — 3^o Décret des Amphiklions de Delphes BCH, 1901, p. 355, n^o 4. — 4^o Dédicace en l'honneur de Νικαγόρας Παμφιλίδα, stratège rhodien (Dittenberger, Sylloge, n^o 269). < Les n^{os} de l'année 1919 n'ont pas encore paru. >

Henri LEBÈGUE.

Revue historique. T. 130. Janv.-avril. L'affaire des Arginuses. 406 avant J.-C. [Paul Cloché]. 5-68. De l'examen des principales sources, Diodore et Xénophon, on peut tirer deux conclusions : 1^o on n'est pas fondé à condamner sans appel et sans réserve l'un ou l'autre des groupes en présence ; mais il y eut de chaque côté, à presque toutes les phases de l'affaire, de réelles insuffisances, des fausses manœuvres et des défaillances ; 2^o si le procès a été provoqué surtout par des passions et des intérêts personnels ou familiaux, dressant même parfois les uns contre les autres des membres d'un même parti, la politique, cependant, fut loin de rester étrangère à l'événement. ¶ T. 131. Mai-août. La grande crise de l'an 238 ap. J.-C. et le problème de l'Histoire Auguste [Léon Homo]. 209-264. Étude des trois vies de Maximin, Maxime et Balbin, les Gordiens, attribuées par les mss. à un seul auteur Julius Capitolinus. Le texte historique ; les documents insérés. Au point de vue de la critique des sources, le trait essentiel qui caractérise l'ensemble de cette période, c'est l'apparition d'une 3^e biographie parallèle, celle de Maxime et Balbin. Hérodien ne peut pas en être la source directe, mais un grand nombre des éléments qui appartiennent à la tradition d'Hérodien ont passé dans le corps de cette biographie, par une source intermédiaire latine, qui n'est pas la même que celle qui a servi à la Vie de Maximin. ¶ Recherches sur l'administration mérovingienne [Ernest Babut]. 265-266. ¶ T. 132. Sept.-déc. La grande crise de l'an 238. Suite et fin [L. Homo]. 1-38. Ces trois biographies sont l'œuvre d'auteurs différents. En ce qui concerne les documents, un grand nombre d'entre eux ne sont pas authentiques. L'Histoire Auguste n'est pas une falsification systématique et son authenticité est indiscutable. L'auteur qui a constitué le recueil s'est contenté de puiser dans la masse des monographies impériales qu'il trouvait en circulation sans se soucier d'en faire disparaître les contradictions.

E. CH.

Revue numismatique. 1917-1918. Les divinités fluviales représentées sur les monnaies antiques de la Sicile [S. Mirone]. 1-24. Énumération des fleuves siciliens divinisés. Ces divinités fluviales sont représentées, sur

les monnaies sikéliotes, sous forme d'animaux ou sous forme de protomés avec ou sans tête humaine. Les animaux qui représentent les fleuves sont : le taureau androcéphale, le taureau sous sa forme naturelle, le chien, les poissons, les crabes. La figuration primitive de ces divinités com-
 5 mence par la forme animale et s'anthropomorphise ensuite graduellement, pour revenir enfin à la représentation animale. Voici la raison. Dans la période archaïque les artistes préféraient la forme animale comme plus facile à reproduire ; dans la période suivante les artistes passés maîtres dans l'art de la gravure se sentaient capables de retracer les formes
 10 humaines ; dans la période de décadence les gravures reviennent aux formes animales, plus faciles à reproduire. ¶ Quelques monnaies de l'empereur Domitien [E. Babelon]. 23-44. Pl. C'est en 85 que l'on frappa à Rome pour la première fois les médailles qui portent la légende *Germania capta*. Il n'est guère admissible que ces médailles se rapportent à la cam-
 15 paigne de 83. Il faut admettre que Domitien entreprit une seconde campagne contre les Germains en 85. C'est aussi l'avis de M. Gsell. On a frappé également une monnaie avec la même légende en grec, sans doute à Prusias sur l'Hylypius en Bithynie. ¶¶ Un rare tétradrachme de Morgantiné [S. Mirone]. 113-124. C'est un des bijoux de la collection
 20 formée par les Pennisi à Acireale. Il représente une tête de Perséphone à gauche, au pourtour trois dauphins. L'emplacement de Morgantium est très incertain, mais le tétradrachme apporte une preuve incontestable de l'activité et de l'importance de la ville et semble indiquer un emplacement maritime favorable au commerce. Qui est l'auteur de cette remarquable
 25 pièce ? Est-ce le new artist, ou Evénète, ou un imitateur de celui-ci ? C'est une œuvre admirable où l'on retrouve encore très puissant l'écho des principales qualités d'Evénète, la légèreté et la grâce. Il semble bien que le graveur était un artiste travaillant sous l'influence d'Evénète et du new artist. Donc le monogramme AP indique probablement la signa-
 30 ture de l'artiste, contemporain et imitateur d'Evénète, mais artiste original quand même, un ionien, chalcidien peut-être, car Morgantia devait être l'escale maritime de Léontium qui fut fondée et habitée par des Chalcidiens. ¶ Les monnaies de Morgantiné [A. Sambon]. 122-130. On peut les classer en quatre séries : I. Vers 480 av. J.-C. style archaïque rude. II. Vers 394.
 35 style syracusain (auquel appartient le tétradrachme ci-dessus décrit). III. Vers 392 style rude ; IV. Vers 340 monnaies de bronze. Quant à l'emplacement de la ville, nous croyons avec Bunbury, Freeman, Holm, Head, qu'il s'agit du lieu appelé aujourd'hui Piana di Catania. ¶¶ 1919. Les monnaies de l'Elymaïde [Allotte de la Fuye]. 45-84. Modifications au
 40 classement proposé en 1907. Pl. En 1900 au cours des fouilles de Suse faites par la Délégation en Perse sous la direction de J. de Morgan, 583 pièces de bronze ont été trouvées dans la partie supérieure de l'acropole ; elles ont été décrites par l'auteur dans le t. VIII des Mémoires de la
 45 Délégation. Cette description complétée par celle des monnaies postérieures de l'Elymaïde qui font partie de sa collection et par l'étude de monnaies plus anciennes au nom des *Kamnaskirés* compose un aperçu assez complet de cette numismatique fort intéressante dont les travaux antérieurs de Mordtmann et de A. de Markoff ne donnaient qu'une idée très insuffisante. La connaissance de documents numismatiques importants
 50 oblige l'auteur à apporter de notables modifications à son classement. Il propose donc un nouveau classement : il donne en même temps le classement proposé par J. de Morgan ; suit la description des monnaies de cette série. ¶ Acquisition du Cabinet des médailles dans le 1^{er} semestre de

1914 [A. Dieudonné]. 107-120. ¶ Chronique [A. Dieudonné]. 135-136. Monnaies gauloises trouvées près de Lens. ¶ Hadrien et Bona Dea [F. Préchac]. 163-168. Où était le temple de Bona Dea qu'Hadrien fit construire à Rome ? Certains le placent au Transtévère ; mais il n'y avait là qu'une chapelle privée. D'autres l'identifient avec le sanctuaire de Bona Dea Subsaxana, dans la XII^e région, d'après les catalogues constantiniens. Mais Hadrien se serait contenté de restaurer ce dernier temple ; où était donc celui qu'il édifia ? Spartien, biographe d'Hadrien, dit que celui-ci fit le pont qui porte son nom, le mausolée qui est au bord du fleuve et le temple de Bona Dea ; il est infiniment probable que l'expression « au bord du fleuve » doit s'appliquer aussi bien au temple qu'au mausolée : les deux monuments étaient voisins. La numismatique confirme cette conjecture. Au revers de plusieurs monnaies d'Hadrien, Hercule est représenté debout de face dans un temple tétrastyle ; sur certaines médailles apparaît, au-dessous du temple, un fleuve couché ; sur d'autres on voit la poupe d'un navire ou une barque et la tête de Jupiter. Or la rive gauche du Tibre et le navale inferius n'étaient pas loin de la Porta trigemina ; et le temple de Jupiter inventor se dressait au bord du fleuve près de la même porte. Ainsi nous sommes ramenés à la pointe nord-ouest de l'Aventin à l'intérieur de l'enceinte de Servius ; Bona Dea avait au-dessous d'elle le temple de Jupiter Inventor, l'Ara maxima et le Tibre. Cn. B.

Revue tunisienne. 26^e année. N^o 133. Mai 1919. Quatorzième chronique d'archéologie barbaresque, années 1917-1918 [L. Carton]. 257-266. V. Civilisation romano-païenne. Découverte à Dougga, auprès du théâtre, d'une voie dallée. Derrière l'exèdre de Commode est un sanctuaire de Tellus à trois chapelles accolées. A Pont-du-Fahs (Thurburbo majus) on a achevé de déblayer les thermae aestivales et découvert de nombreux fragments de statues : Apollon, Vénus, Silvain, Bacchus, Dioscures, Satyre. ¶ Le Kef. Etude historique et géographique [G. Canal]. 267-277. Période romaine, période chrétienne, domination vandale, domination byzantine, période arabe, voie romaine utilisée par les Arabes. ¶ Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique à Carthage. Suite [A. L. Delattre]. 278-283. Inscr. funéraires. ¶ N^o 134-135. Jl.-sept. Suite. Inscriptions funéraires de chrétiens. ¶ Quatorzième chronique d'archéologie barbaresque. Suite et fin [L. Carton]. Résultats des fouilles en Algérie pour 1917-18. A Tingad seuil de frigidarium en mosaïque représentant deux paires de sandales avec l'inscr. « bene lava ». A Khamissa (Thurbursum Numidarum) temple renfermant une statue de Pluton, restes d'un arc monumental à Septime Sévère, etc. Christianisme. ¶ N^o 136. Nov. Inscriptions trouvées dans la basilique voisine de Sainte-Monique [A. L. Delattre]. Inscr. funéraires de chrétiens. E. Cn.

GRANDE-BRETAGNE

43

Annual (the) of the British School at Athens. N^o 23. Session 1918-1919. Macédoine. § 1. Les recherches archéologiques de l'armée française en Macédoine, 1916-1919 [Ch. Picard]. 1-9. Résultats acquis jusqu'à la fin de la guerre, tant par le Service spécial de l'armée que par maints archéologues français isolés dans les corps de troupes ou dans les Etats-majors des formations combattantes. Sites protohistoriques de la Macédoine, on en connaît maintenant 74. Les études, faites à propos de ces sites, ont été

particulièrement poussées pour trois d'entre eux : Gona (route de Salonique au grand Karabouroun, près de l'École d'agriculture), Kapoudzilar (Est du village, route Salonique-Hortakeui), Sedes (1 km. Nord-Est du village de Sedes, sur les contreforts du Hortiaeh). — Sites helléniques, hellénistiques et romains. Banlieue de Salonique. Région Florina-Monastir-Koritsa. Recherches byzantines à Salonique et au Mont-Athos. ¶ § 2. Antiquités trouvées dans la zone britannique, 1915-1919 [E. A. Gardner et S. Casson]. 10-43. Pl. 1-13. Fragments de poterie pré-mycénienne et mycénienne. Coupe de Chauchitza remontant à l'âge de fer; Kothon d'Aivail; vase néolithique avec ornements en spirale; pyxis corinthienne; aiguilles, poinçons et polisseurs en os. Ornements en bronze : bracelets, broches, cloches. Casques et vase en bronze. Bouteille et gobelet en verre. Bas-relief en marbre. Tête colossale en marbre, peut-être de Trajan. Statue sans tête semblant remonter au iv^e siècle. Tête préhistorique en terre cuite. Tombes du iv^e siècle. — Note sur la pyxis corinthienne [F. N. Pryce]. 41-42. Rareté de ce type. Trois bustes de femme en guise d'anses au bord supérieur. ¶ § 3. Poterie préhistorique [F. B. Welch]. 44-50. Nombreux fragments à rapprocher de ceux qui ont été publiés par Wace-Thompson, Prehistoric Thessaly. ¶ § 4. Montagnes et autres sites anciens de la région de Salonique [W. Cooksey et A. M. Woodward]. 51-59. ¶ § 5. Sites anciens dans la vallée du Strymon [F. B. Welch]. 64-66. Pl. 1 ¶ § 6. Inscriptions [M. N. Tod]. 67-97. Pl. 13. Vingt inscr. grecques, dont le n^o 7, en parfait état, semble indiquer la ville de Lété. Cinq inscr. latines dont une dédiée à Isis, trouvée à Philippi. ¶ § 7. Le castel byzantin de Auret-Hissar [A. M. Woodward]. 98-103. ¶ Notes sur Doris [F. W. G. Foat]. 104-111. Pl. 14. Description des ruines de Pindos, Boion, Erineos, Kutinion, Akyphas, Charadra, Lilaia (?). Emplacement d'une ancienne ville indéterminée. ¶ Notes sur des remparts préhistoriques dans le Caucase et en Turkestan [S. Casson]. 112-117. ¶ La naissance de Smyrne moderne [F. W. Hasluck]. 139-147. ¶ Lemnos [F. L. W. Sealy]. 148-174. Pl. 15. Histoire de 512 av. J.-C. à l'année 1920. Places importantes de l'île : Kastro (Myrina), Varos (Baros), Erpani, Kotchinos (Kokkinos), Kastro Vouni (Hephaistia), Vorio Kastro, Komi, H. Sophia, Kaminia, Moudros, Portianos. Notes sur les oiseaux et les poissons vus à Lemnos. ¶ Hérodote et la région Caspienne [Stanley Casson]. 173-193. Pl. 16. Problèmes topographiques généraux. Tribus de la région. Hérodote est très consciencieux, seulement il n'a pas toujours su coordonner les documents recueillis de divers côtés. Il est très curieux de constater qu'Alexandre, ignorant ou négligeant les renseignements fournis par Hérodote, ait entrepris une expédition pour savoir si les Caspiens rejoignaient l'Euxin. Les études géographiques cultivées au v^e siècle avant J.-C. étaient négligées au iv^e. ¶ Quelques manuscrits de musique byzantins conservés à Cambridge [H. J. W. Tillyard]. 194-205. Quatorze mss. répartis entre la bibliothèque de l'Université et différents collèges. ¶ L'ère macédonienne [M. N. Tod]. 206-217. D'après les dernières recherches c'est en 148, non en 146, qu'il faut la faire commencer. On possède maintenant 18 inscriptions portant une double date, celle de l'ère provinciale et l'ère romaine qui commence après la bataille d'Actium. — Appendix. Rectification de lectures pour les inscr. mentionnées dans cet article. ¶ Meeting annuel. Liste des élèves de l'École de 1886 à 1920. E. CH.

Classical quaterly. Vol. XIII, n^o 1. Janvier. Actoris dans l'Odyssée [S. E. Bassett]. 1-3. Actoris peut-elle être avec Eurynome une seule et même servante, comme l'a insinué Scott. C'est un ingénieux moyen de

résoudre un petit problème homérique. ¶ La Scheria de l'Odyssée [A. Shewan]. 4-11. Le pays des Phéaciens est-il une fiction d'Homère à placer dans le domaine des fées? On l'a reconnue dans Corcyre, Corfou, Ischia, etc. Victor Bérard prouve que c'est un pays connu aujourd'hui sous le nom de Palaiocastrizza, sur la côte N. E. de Corfou. ¶ Notes sur les Ecclesiazusae d'Aristophane [T. L. Agar]. 12-19. Examen critique d'une vingtaine de passages. ¶ Puncto tempore (-ris) [W. M. Lindsay]. 12. Comment expliquer cette expression fréquente chez Lucrèce? Sommer y voit la même construction que dans sole occaso. Leo prétendait que dans le vieux latin -is se prononçait et s'écrivait e, comme le prouve iureconsultus, 10 équivalent de iurisconsultus. Il faut encore faire des recherches. ¶ Sur trois passages de Théocrite [A. S. F. Gow]. 20-23. Etude critique de XI, 50, XVII, 1, XXII, 177. ¶ La controverse analogiste et anomaliste [F. H. Colson]. 24-36. Histoire de la question, d'après les grammairiens anciens. Cette question est plus importante qu'on ne le croit généralement. ¶ La phonétique 15 de MR- en latin [Edwin M. Fay]. 37-40. Dans la vieille inscription : T. Vettio duno didet Herculo Iovio brat. data, interprétée par von Planta : T. Vettius donum dat Herculi Iovio, merito data, il faudrait admettre que bra est l'équivalent itaque de mra. Il semble que breuis serait plus vraisemblable. Etude sur les mots latins formido, formica, forma. ¶ Sur le sens de ΒΑΔΗΝ et 20 ΔΡΟΜΩΙ dans les historiens grecs du v^e siècle [W. W. How]. 40-42. Expressions militaires employées par Thucydide, Xénophon et Hérodote, la première pour indiquer la marche ordinaire, la seconde pour caractériser une charge ou un pas accéléré (au double). ¶ Lectio senatus et census sous Auguste [E. G. Hardy]. 43-49. Explication du Monument d'Ancyre 25 II, 2-11. ¶ Hypothèses du professeur Elmore [Id.]. 49-51. Vues différentes de l'auteur sur cette question. ¶ Lombardique [H. W. Garrod]. 51-52. Ellis dans ses Prolegomena à Catulle (1867) se donne la peine de réfuter l'opinion de Scaliger prétendant que l'archétype de nos mss. de Catulle était en caractères lombards et cherche à prouver que cet archétype était 30 mérovingien. Scaliger ne pouvait faire entre les écritures lombardes et mérovingiennes la distinction établie par Mabillon un siècle plus tard. Pour Scaliger, ce qui constitue l'écriture lombarde, c'est celle où sont confondues les lettres a, u; t, c; i, l; il dit ailleurs qu'un ms. lombard est une preuve de haute antiquité et il compare son original lombard au ms. des 35 Pandectes, en écriture onciale du vi^e ou vii^e siècle. Pour Saumaise et Scioppius l'ancienneté d'un ms. lombard était un dogme. ¶ N^o 2. Avril. La Scheria dans l'Odyssée [A. Shewan]. 57-67. Les Phéaciens ont été quelquefois considérés comme non-humains parce qu'ils sont classés avec les Cyclopes et les Géants. Dans cette question, chacun avec des idées pré- 40 conçues a poursuivi son fantôme favori. Une communauté de mortels a été élevée à la dignité supernaturelle simplement parce qu'un poète a mêlé quelques fétus à la description de leurs coutumes. ¶ Notes sur Martial [A. E. Housman]. 68-80. Epigr. I, 68 « Naeuia non una est » a été mal interprété, il faut comprendre : « Il n'y a pas qu'une Naeuia dans le monde », 45 III, 20, 5 : improbi iocos Phaedri. Les mss. ont locos, qu'il suffit de corriger en logos. V, 16, 5 falcifer Tonans désigne Saturne. V, 66 ponctuer : Sic eris ? æternum, Pontiliane, uale. Explication ou correction de VI, 14; VI, 29, 7; VIII, 56; IX, 20; IX, 99; X, 24; XII, 59; XII, 95. ¶ Phaedriana [J. P. Postgate]. 81-87. Suite. Addition à l'art. de l'année précédente; 50 < R. des R. XLIII, 135, 7 >. Observations sur le milan malade, le voyageur et l'épée, le singe à la cour du lion (Thiele 23, 94, 70). ¶ Note sur conspicior dans Tite Live X, 43 [G. J. Clemens]. 88. Rapprocher le passage de

Virgile *Aen.* 8,588 : *pictis conspectus in armis*. ¶ Remarques sur le *Corpus glossary* [Henry Bradley]. 89-108. Dans son introduction aux *Old english glosses* (1900), Napier affirme que les gloses d'Aldhelm se trouvent dans le *Corpus gloss.* Il vaut mieux faire des recherches dans les gloses d'Epinal dont le rédacteur avait sous la main les *Glosæ collectæ* d'Aldhelm.

5 Emendations et interprétations. ¶ N° 3-4. Juil.-oct. Ennius et la guerre punique [Ethel Mary Steuart]. 113-117. Discussion du passage du Brutus de Cicéron disant qu'Ennius ne nous a pas laissé un poème sur la guerre punique. Quelques vers conservés semblent prouver qu'Ennius s'en était occupé. Il serait déraisonnable de soutenir que la dernière guerre punique

10 d'Ennius contenait seulement les événements mentionnés dans les vers survivants, et la citation de Cicéron peut se comprendre. ¶ Quelques gloses sur le texte de Sophocle [A. C. Pearson]. 118-126. Secours apporté par les gloses dans divers passages : *Oed. C.* 1068, 476, 87, 276 ; *El.* 947, 686 ;

15 *Ant.* 223, 368, 936 ; *Ajax* 966. ¶ *Thucydide* sur le 3 août 431 [J. A. R. Munro]. 127-128. *Thucydide II*, 28 relate une éclipse de soleil dans l'été de la première année que sévissait la guerre du Péloponnèse ; elle ne peut être placée qu'au 3 août. ¶ *Notes sur les rhéteurs grecs* [Herbert W. Greene]. 129-133. Corrections proposées pour 26 passages. ¶ *Mulier aries*, et autres

20 croces dans *Catulle* [O. L. Richmond]. 134-140. *Carm.* 25, 4, lire : *Idemque, Thalle, turbida rapacior procella, Cum diua, milue, arcis ostendit oscitantes.* 29, 23 : *Eone nomine urbis optimi esculent? Socer generique, perdidistis omnia.* 11-12 : *Gallicum Rhenum horribilem escul ultimisque Britannois.* 1, 8 : *Quare habe tibi quicquid hoc libelli, Qualecumque mei, patrone ut*

25 *ergo Plus uno maneat perenne saeclo.* 66, 13 : *Estne nouis nuptis odio Venus? atque pr entum Frustrantur falsis gaudia lacrimulis.* 63, 17 : *Changer tenens enteres ou terens.* Dans le *carm.* 68, vers à transposer. ¶ Les adjectifs grecs terminés en -*γ* ; [Roderick McKenzie]. 141-148. Ils appartiennent soit à une branche *s*, soit à une branche *ē*. Les neutres en -*ος*

30 ne sont pas si anciens. ¶ *Siparum* et *supparus* [A. E. Housmann]. 149-152. Les deux formes, confondues jusqu'ici dans les lexiques, constituent des mots différents. *Siparum* ou *sipharum* est la voile des navires ; *supparus*, le vêtement de lin pour les femmes, sorte de chemise. Ce n'est qu'au

ve siècle qu'un mauvais poète a commis la confusion. ¶ *Euripides, Rhesus*

35 720 [Arthur Platt]. 153-154. Correction proposée. ¶ *Notes sur les Oiseaux d'Aristophane* [T. L. Agar]. 155-162. Observations critiques sur une trentaine de passages. ¶ *Platon, Republ.* 421 B. [A. S. Ferguson]. 163-165. Nouvelle interprétation. ¶ Un commentaire du ix^e siècle sur *Phocas* [M. Esposito]. 166-169. Un ms. du British Museum, le ms. Royal 12. F. IV, copié

40 au xii^e siècle, contient les commentaires de Rémi d'Auxerre sur *Phocas*, dont Manitius avait trouvé des extraits dans un ms. de Rouen (n° 1470. A. x-xi.). Il y a du reste bien d'autres mss. qui ont, ce commentaire de Rémi. ¶ *Aleuas* et *alea* [Grace Harriet Macurdy]. 170-171. La déesse Aléa, honorée à Mantinée et à Tégée, ressemble à Athènes, selon Fougères. Il est étrange

45 que le nom d'Aléuas, l'ancêtre préhistorique des Thessaliens Aleuades, n'ait pas été rapproché. ¶ *Lucain I*, 99-103 [J. S. Phillimore]. 172. *Hosius* et *Lejay* avec raison adoptent : *male separat Isthmos*, mais il faut lire au vs. 103 *Aegeon*, sujet de la phrase. A moins que *Lucain* n'ait donné avec intention la forme latine au mot *Aegeo*, fourni par les manuscrits. ¶ Sur

50 *Lucrèce*, II, 353-360 [W. A. Merrill]. 173. La correction de Lachmann *Noscit* peut se défendre, mais la conjecture de Merrill *Concit* peut s'appuyer sur *Silius VII*, 463 et *Sidoine V*, 476.

X.

Classical Review The. Vol. XXXIII. N° 1-2. Février-Mars 1919. Une

famille noble d'Anatolie au quatrième siècle [W. M. Ramsay]. 1-9. Commentaire épigraphique et historique de deux inscriptions funéraires chrétiennes du quatrième siècle (340-380) copiées l'une en 1912 et 1914 dans la cour d'une maison d'Antioche de Pisidie, l'autre dans le mur extérieur d'une mosquée à Orkenez au S. O. d'Antioche. L'építaphe de C. Calpurnius Collega Macedo, membre de la curie d'Antioche de Pisidie, mort à vingt ans, építaphe rédigée par son père et celle de Collega, rédigée par sa mère, Magna, fournissent quelques renseignements sur la situation sociale et légale, sur la culture intellectuelle et les traditions religieuses des familles de grands propriétaires en Anatolie au quatrième siècle et confirment ce que nous apprennent sur la même époque les écrits des Pères de Cappadoce, Grégoire de Nazianze, Basile et son frère Grégoire de Nysse. ¶ L'art d'Euripide dans l'Hippolyte (J. A. S.), 9-15. Il y a si l'on veut dans cette pièce bien mieux composée que l'Alceste et l'Ion une intention morale et c'est le thème de la modération en toutes choses qu'enseignent les infortunes de Phèdre et d'Hippolyte. L'analyse de l'action de l'Hippolyte Στρεπτοκλέους suggère une autre intention du poète : les circonstances changent les destinées. Euripide le montre par le double exemple d'un homme et d'un dieu qui, faute de tenir compte de ce proverbe, sont entraînés à des malheurs exactement contraires à leurs désirs. Il y a dans l'Hippolyte une aventure purement humaine, celle du jeune homme pur et loyal, victime de sa discrétion ; et une aventure d'un dieu, celle de Poseidon, qui, par fidélité à un sot serment, fait périr son petit-fils. Euripide pourrait bien n'avoir mêlé cette seconde histoire à la première qu'après coup, pour justifier pleinement Hippolyte et protester contre la sainteté des serments (cf. Aristophane, Grenouilles 102 et 1471). Si l'on écarte les vers 887-898, toute l'aventure d'Hippolyte est contenue dans les v. 176-1101, sans aucune mention du serment de Poseidon. L'introduction, dans le drame, du serment de Poseidon, met ce dieu dans l'alternative de tuer un homme qu'il sait innocent ou de manquer à son serment : *σοφωτέρους γὰρ γῆνι ἕροτων εἶναι θεῶν*. Après tout c'est la faute d'Aphrodite. « Les dieux m'ont trompé » gémit Thésée, et Hippolyte, découvrant l'injustice dont il est victime, souhaitera qu'on maudisse les dieux. Les Athéniens ne pouvaient manquer de sourire. L'hommage final à la mémoire de Périclès mettait le comble à leur enthousiasme pour le chef-d'œuvre d'un artiste consommé. ¶ Le sens de *ὡς οἶόν τε* [G. W. Butterworth], 15-17. Cette locution qui se trouve dans Clément d'Alexandrie, Protrepticus vol. I, p. 21, l. 17-8; Strom. II, 208, 22-3; Strom. II, 249, 15-6; Lucien, Imagines, 3; Nigrinus, 32; Charon, 22; De mercede conductis, 42; Icaromenippus, 11; Aristote, Politique ε 1313 A 39; Démosthène, sur la Chersonèse, 75; Platon, Républ. III 387, où *ὡς οἶεται* est une mauvaise lecture pour *ὡς οἶόν τε*, n'a pas le sens de « le plus possible » au superlatif, mais « dans la mesure où il est possible ». ¶ Un fragment supposé de Théophraste [C. M. Mulvaney], 18-19. Les éditeurs modernes de la Morale à Nicomaque donnent pour une citation de la Morale de Théophraste ce qui n'est précisément que l'amplification d'une phrase d'un des livres contestés (VII, 14, § 6). L'examen de la source de cette citation (Aspasius sur la Morale à Nicom., VII, 14, 5-6) suggère un doute. Aspasius discute *καὶ ποιεῖ τὸ ζῆλον*. Il attribue cette idée à Anaxagoras, puis il continue : *ἵνα οὐκ ἔδοξε γὰρ αὐτοῖς καὶ ἐν πάση εἶναι τὸ ζῆλον καὶ τὸν Ἀναξαγόραν αἰτιᾶται Θεόφραστον ἐν Ἠθικοῖς λέγων ὅτι ἐξελκύνει ἡθονὴν λέπην*. Le passage de Théophraste devrait réfuter la doctrine d'Anaxagoras. On peut conjecturer une lacune entre *λέγων ὅτι...* et *ἐξελκύνει*; la citation de Théophraste et même le commentaire d'Aspasius seraient perdus. ¶ Phèdre et Sénèque [J. P.

- Postgate]. 19-24. Liste et citation de passages de Phèdre et de Sénèque parallèles par la pensée, le fond, ou par la forme (expression, vocabulaire), ou par l'un et autre. Martial (III, 20, 5) connaissait Phèdre; Quintilien aussi (Inst. Or. I, 9, 2). D'après un texte des *Dialogi* adressés par Sénèque à Polybe puissant affranchi de Claude, pour obtenir le retour à Rome du philosophe, il semble que Sénèque n'ait pas connu Phèdre. « Non audeo te eo usque producere ut fabellas quoque et Aesopeos logos, intemptatum Romanis ingenii opus, solita tibi iunustate conectas (8, 3). » Mais les fables de Phèdre étaient écrites avant l'année 41, date de l'exil de Sénèque. Le philosophe aurait-il feint d'en ignorer l'existence par flatterie pour le favori de l'empereur? Il paraît invraisemblable que Sénèque ait ignoré les cinq livres des Fables. Les ressemblances entre le fabuliste et le philosophe feraient penser le contraire. Mais les documents sont insuffisants à prouver que Sénèque connaissait déjà Phèdre quand il écrivait à Polybe. ¶ Notes.
- 15 *ἱμαντέλιγγός* [D'Arcy Wentworth Thompson]. 24. Nom d'un jeu de hasard bien connu encore dans les fêtes foraines, décrit dans l'*Onomasticon* de Julius Pollux, mal compris des commentateurs. Le dérivé *ἱμαντέλιγγος* dans Plutarque ne signifie pas « tordeur de ficelle » ni « sophiste obscur » mais « un sorcier vagabond, un escroc, un joueur de gobelets ». ¶ Anth. Pal. livre V, n° 6 [M. Platnauer]. 25. Lire *παρέοντα* pour *παρεοδοντα*. ¶ Anth. Pal. XII, 3 [F. A. Proctor]. 25. Au lieu de *κοκοστὴν εὐσάν* lire *κόπτην τὴν εὐσάν* et peut-être, dans le vers précédent, au lieu de *λάλλον ὀνόμαζέ* lire *σοκλήν ὀνόμαζέ*. ¶ Soph. Antigone 474-2 *ὄηλοι τὸ γέννημα ὄηρον ἐξ ὀμοῦ πιτρούς | τῆς παιδός· εἴκειν δ'ὄη ἐπίσταται κοκοῦς*. Mettre un point à la fin du premier vers et considérer *τῆς παιδός* comme une exclamation : *Pauvre enfant!* ¶ Eschyle, *Euménides* 864-5 [R. B. Appleton]. 26. Supprimer la virgule du texte d'Oxford après *παρών* à la fin de 864. Il n'est pas question d'opposer la guerre étrangère à la guerre civile. Le sens est : « La guerre étrangère, soit ! elle vient facilement tant que les hommes sont sensibles à l'affreux désir de la gloire. » ¶ Recula [W. N. Lindsay]. 26. Charisius (Gram. Lat. I, 6, 7, 14) mentionne les diminutifs *nubecula*, *specula*, *recula* (celui-ci Moretum 65). Les mss. donnent *regula*. ¶ Martial, XIV, xxix, 2 [Lindsay]. 26. In Pompeiano tecum (tectus ?) spectabo theatro [mandatus (nam ventus ?) populo vela negare solet. Mandatus est peut-être la bonne leçon, mais on peut appeler l'attention sur un mot du Glossaire de Cyrille : *Κάτοχος* (C. G. L. II, 346, 38) *Mandalus* (C. G. L. III, 490, 61). ¶ Plaute, Cas. 416, 814 [Lindsay]. 26-27. Mala crux est dans Plaute un mot composé. Il semble qu'il en soit de même de *Malacrucia* (Cas. 416 scène où sont tirés les sorts). La seconde moitié de Cas. 814 est un a parte de Chalinus. On trouve dans Euripide, Ménandre et Plaute des exemples de scènes commençant au milieu d'un vers. ¶ Une métonymie dans Horace, Odes, I, xi [J. A. Smith]. 27-28. Leuconoe ne serait ni un adjectif ni un nom de jeune fille, mais une métonymie désignant l'astronome Méton, fils de Pausanias, réformateur du calendrier attique et appartenant au dème *Λεωκόν Οἶον*. (Cf. Aristoph. les Oiseaux). Leuconoe = Méton = crédule. ¶ Virgile et Grégoire de Tours H. W. Garrod]. 28. Grégoire de Tours In Gloria Martyrum, praef. p. 448 édit. Arndt-Krutsch, fait allusion au rapt de Proserpine par Thésée et Pirithous. Virgile, En. VI 397-402 et 601 et à Caci conflictus Jani est une leçon defectueuse, Virgile, En. VIII, 259-261. ¶ Quis aquam Nili... [Dina Portway Dobson]. 29. ¶ En. XI, 43 sq. et 152 sq. [M. A. B. Herford]. 29-30. La similitude des termes entre ces deux passages ne peut être accidentelle. Deux personnages différents Enée et Evandre devant le cadavre de Pallas ont le même gémissement mais avec des nuances exquises

de noblesse et de délicatesse. Enée sent la responsabilité qu'il avait prise de la vie de Pallas, Evandre se refuse à lui reprocher la mort de son fils. ¶ Virgile, *En.* I, 460, sunt lacrimae rerum [H. Williamson], 30. Signale quelques contresens des commentateurs. ¶ Courtes notices. Le Platonisme de Plutarque, de Roger Miller Jones [R. Bury], 44-45. ¶ Le nombre géométrique de Platon et le commentaire de Proclus par A. G. Laird [R. G. Bury], 45-46. ¶ Teucer et les Teuceri [A. S.] 46, sur un article de Würtheim pour le *Lexikon* de Roscher. ¶ Mai-Juin 1919, n^{os} 3, 4. Ostraca gréco-romaines de Dakka, Nubie [Hugh G. Evelyn White], 49-53. Commente et publie 23 inscriptions d'ostraca trouvés par M. C. M. Firth en 1909 près d'un temple de Dakka, l'ancienne Pseleis. Ce sont pour la plupart des reçus de militaires chargés du ravitaillement des troupes, tels que le cibariator. ¶ Sur la date de l'Héraclès d'Euripide [J. A. Spranger], 54-55. Présume qu'Héraclès fut joué en 422 d'après Pausanias IX, Thucydide IV, et Héraclès même v. 217-235 et 1303-1310. ¶ Additions à l'Anthologie grecque [J. U. Powell], 55-56. <Cf. *Classical Review* XXXII, 187 et XXXIII, 36>. ¶ Nihil dans Ovide [A. E. Housman], 56-59. (Cf. *Classical Quarterly*, 1916, vol. X, p. 138 sq.). Laehmann enseigne qu'Ovide emploie seulement nil et nihil, jamais nihil. Contrairement à cette doctrine, on relève dans Ovide 21 vers où nihil suivi d'une voyelle forme la seconde moitié du premier pied. Au 3^e et au 4^e pied Ovide emploie nil, mais si le mot suivant commence par une voyelle la forme nil est souvent douteuse. ¶ Phèdre et Quintilien I, 9, 2, réponse au professeur Postgate [F. H. Colson], 59-61 <voir ci-dessus 19-24>. L'ensemble du § 2 du chap. 9 de Quintilien n'a pas rapport à l'usage possible des fables de Phèdre dans les écoles romaines. Les exercices des rhéteurs étaient une préparation à l'art de parler. Les grammairiens s'emparaient de leurs thèmes. Quintilien propose de réserver aux écoles inférieures les exercices les plus élémentaires; il nomme le *μῦθος* *Ἀισώπειος*, nom générique de toutes fables, la Chria et sa variété la *γλώσσῃ* et la paraphrase en prose d'un passage d'un poète. ¶ Virgile, *Enéide* VI, 859 [H. E. Butler], 61-63. Commente Tertius arma patri suspendet capta Quirino, d'après Servius, Festus et Plutarque (Marcel. 8). Virgile a-t-il fait une erreur en interprétant la loi de Numa ou a-t-il suivi une autorité antérieure? Pater Quirinus semble être une ancienne divinité formant triade avec Jupiter et Mars. ¶ Notes. Thucydide II, 48 *ἀπόδος* *τε νοστήσας καὶ ἀπόδος ἰδὼν ἄλλους πύργουτος* [Arthur Platt], 63. Le double *ἀπόδος* est une locution emphatique familière aux Grecs. Textes de Platon, *Polit.* 268 A, *Lysias* XII, 68, *Aeschines* III, 10, *Xénophon*, *Hell.* II, 3, 28, *Anab.* III, 2, 4. ¶ Emendation de Théophraste, *Caractères* V, 17 [H. G. Viljoen], 63. Lire *ἐπαίρον* pour *ἐπερον*, mettre un point après *ἐκπέληττοιμα* et deux points après *γαγονέναι*. ¶ La lecture dans Aristophane *Ach.* 912 [M. Kean], 63-64. Propose de lire *τί δ' ἄραχον παθόν*; ¶ Euripide, *Hécube*, 854-6 [J. M. Sing], 64. propose de lire *δῶξαι με* pour *δῶξαιαι*. ¶ Horace, *Sat.* I, ix, 39-40 [M. Kean], 64. Stare aurait ici le sens de « réunir », cf. Horace, *Sat.* I, x, 17 et *Ep.* II, i, 176. ¶ Questions ajoutées à l'article sur Plaute Stich, 1 sq. *Class. Rev.* septembre 1918 [E. J. Brooks], 64-65. Doutes sur la métrique de Plaute. ¶ Augustus [F. Haverfield], 65-66. Soutient contre Miss L. R. Taylor (*Class. Review*, nov.-déc. 1918, p. 158) que le nom d'Auguste pourrait avoir été donné à Octave en 27 A. C. par suggestion des médailles portant Aug. pour Augur. ¶ Mandalus. Recula. Malacrucia [W. M. Lindsay], 66. Retire les trois notes ci-dessus, p. 26-27. ¶ Cicero, *Pro Rab. Post.* 7, 17 [E. G. Hardy], 66-67. Sens du dialogue imaginé par Cicéron entre un sénateur et un eques à propos de la loi Sempronia. ¶ Virgile, *Eglogue*

- IV, 60 sq. [W. Warde Fowler]. 67. D'après une publication de folk-lore russe, le premier sourire et la première larme considérés comme précurseurs de la raison de l'enfant font époque dans l'histoire de la famille. ¶ « Mule nihil sentis ». Catulle, 88, 3 [H. W. Garrod]. 67-68. Mulus viendrait de Metellus. Metella (machina) = caisse de bois employée dans les sièges, d'où Metellus = cheval de guerre portant le bât. De là au mari de Lesbie. ¶ Virgile, En. XII, 413, 519 [J. S.]. 68. La couleur et le mouvement de l'oiseau montre qu'hirundo est le martinet. ¶ Le compromis de Pompée : Cicero ad fam. VIII, 11, 3 [Tenney Frank]. 68-69. Une lettre écrite par Célius à Cicéron (ad Fam. VIII, 11, 3) en avril ou mai de 50 ante C. après que Curio eut fait échouer la tentative du parti Pompéien pour abréger le commandement de César en Gaule, aide à comprendre le compromis offert par Pompée. C'était un piège qui affaiblit le parti pompéien. Dans la réponse de Cicéron (ad Fam. II, 15, 3) à cette lettre de Caelius, au lieu de : 15 Faveo Curioni, Caesarem honestum esse cupis ; il faut lire probablement honestatum. ¶ Aout-Septembre 1919, n° 5 et 6. Les Hymnes homériques [T. L. Agar]. 85-88. Εἰς Ἀπόλλωνα. Discussion du texte et corrections proposées de 286 à 435. ¶ Quelques notes sur le caractère religieux d'Apollon [S. Eitrem]. 88-90. Commentaire de deux noms de personnes relevés 20 dans l'édition des inscriptions de Priene par Hiller von Gärtringen. N° 313, I. 93 ὁ τύπος Ἀπολλῶδος τοῦ Πάριου. Jusqu'aux extrémités orientales du monde grec le culte d'Apollon usait des γαλαῖοι dans les rites de divination. Le nom de Ἰάπυρος est fréquemment répété dans les inscriptions de Priene. Il est apparenté à Ἰασηπύριος Vernicke dans Realenc. II, 63, pense 25 que Apollo Pasparios doit être un dieu protecteur de la récolte du blé et de la farine. ¶ Sur les nouveaux fragments de poésie grecque récemment publiés à Berlin [J. U. Powell]. 90-91. Wilamowitz-Moellendorf (Sitzungsberichte der preussischen Akademie, 1918, p. 736 sq.) a publié de très intéressants fragments de poésie grecque parmi lesquels de nouveaux fragments 30 d'un poème élégiaque de Tyrtée écrit au 3^e siècle A. C. relatif à une guerre contre les Gaulois, des fragments de pseudo-Epicharme, un glossaire avec citations poétiques; fragments d'un péan et de deux autres poèmes accompagnés de musique. Ce papyrus musical unique est du deuxième siècle. Conjectures proposées sur le Papyrus de Hambourg, du milieu du 35 3^e siècle, contenant seize vers incomplets d'une élégie hellénistique et sur un ostrakon du 3^e siècle A. C. avec citations d'un auteur inconnu, d'Homère (Odyssée 7 390, 391), d'Antimachus et d'Hipponax. ¶ In Propertium retractationes selectae (voir Class. Rev., 1916, p. 39 ; 1917, p. 87) J. S. Phillimore]. 91-93. Propose de lire dans Propertius I, III, 8, talis visa mihi 40 mollem spirare quietem | Cynthia consentis nixa caput manibus, pour non certis ; ibid., 19, 20 : sed sic intentis haerebam fixus ocellis | Argus ut in gnatis cornibus Inachides, pour ignotis (cf. Virg. Enéide VII, 789 at levem clipeum subnatis cornibus Io, où Virgile se plaint dans un film verbal à décrire non un moment mais un mouvement du temps) ; I, VIII, 16, te quoque 45 si certo puer hic concusserit arcu | quoui nolim nostros evigilasse deo, pour quod... eviolasse deos ; I, VIII, 13-16, ergo ego nunc videam tali sub sidere vela, pour atque ego non videam tali sub sidere ventos ; I, IX, 23-4 nullus Amor cuiquam facilis ita praebuit alas | ut non alterna presserit ille manu, pour ut non alternam senserit ille manum ; I, XI, 6 ecquid in extremo 50 restat amare loco, pour ecquis in extremo restat amore locus. ¶ Une particularité métrique du Culex [W. Warde Fowler]. 95-97. La principale beauté de l'hexamètre latin, porté à sa perfection par Virgile, dépend de la constante et subtile variété des deux derniers pieds en connection étroite avec le

quatrième. Une fin de vers presque entièrement absente des œuvres les plus achevées de Virgile est celle qui consiste, avec ou sans repos après le quatrième pied, à commencer le cinquième par un monosyllabe, ordinairement et, nam ou un pronom interrogatif. Le Culex compte 20 de ces fins de vers sur 414, le Ciris n'en compte que 3 sur 541. Comparer Culex 292 : crudelis tu magis Orpheu et Eglogue VIII, 31 crudelis tu quoque mater. L'auteur de Culex et de Ciris semble avoir été un jeune poète plein de souvenirs de Lucrece et non encore parvenu à la maîtrise de son hexamètre et ce poète était Virgile. Dans les Eglogues (environ le double des vers du Culex) il y a même nombre de ces fins de vers mais elles sont naturelles et justifiées. Dans les Géorgiques (plus de 2000 vers) il n'y a qu'une vingtaine des mêmes fins de vers et Virgile en tire d'admirables effets comme Georg. II, 486... O ubi campi et IV, 498... heu non tua palmas. Dans les six premiers livres de l'Enéide sur 4700 vers on relève 22 cas. Il n'y en a pas un dans la dernière moitié du VI^e livre, le plus parfait poème latin. Les trois derniers livres de l'Enéide, surtout le dixième, sont moins achevés. Ce dixième l. ne compte pas moins de 16 fins de vers de ce genre. Il n'y en a qu'une dans les 200 premiers vers très beaux du XI^e et dans les 200 derniers du XII^e. Le Culex doit être un essai de la jeunesse du poète. ¶ Le subjonctif de prévision [Frank H. Fowler], 97-99. <Sonnenchein, C. R., 20 XXXII, p. 20 et Goodrich, C. R. XXXI, p. 83>. Dans les discussions sur les subjonctifs de prévision on éviterait les erreurs en distinguant nettement l'idée de temps et l'idée de mode dans les expressions modales. Dans priusquam manus consererent, Cicéron, Tusc. 4, 22 et dans delitui dum vela darent, Virg. En., 2, 436, ce qui est passé c'est le moment indiqué par le temps passé mais le subjonctif fait prévoir une action future. Cf. Tite-Live 21, 42-2. Ce subjonctif est compulsif en vertu d'une détermination externe. ¶ Notes. Epiménide et Maxanidus [E. W. Brooks], 100. <XXX, p. 33 et 139>. Sur la lecture du ms. syriaque des Actes d'Ishodad. ¶ Les Actes XV, 29 [H. H. Johnson], 100. The Quarterly de janvier 1919, p. 12, appuie la lecture de W. E. Gladstone πορρείας pour πορρείας. ¶ Notes sur Horace, O. I, 14 [C. A. Vince], 101. La raison serait satisfaite en ponctuant : O quid agis fortiter? Occupa | portum. La vertu qui ramène un pilote au port pour sauver son vaisseau n'est pas la force mais la prudence. ¶ Horace Satires II, 1, 86. Epîtres II, 3, 120-3 [Jefferson Elmore], 101-103. Solventur riuu tabulae. Le sens si discuté de tabulae est éclairé par une lettre de Caelius à Cicéron 2 Fam. VIII, 8, 3 et par Cic. de Or. II, 58, 236 : res... ioco risuque dissolvit. Tabulae est le dossier de l'affaire gardé par le prêteur qui classe l'affaire sans jugement. Honoratum Achillem fait allusion à l'Ambassade (Iliade IX). ¶ Cicéron, Lettres à Atticus XV, 9 [H. W. M. Burd], 103. Quid autem iste in domo tua casus armorum? Ces mots ne feraient-ils pas allusion à la chute d'une épée ou d'autres armes décrochées soudain dans la maison d'Atticus, chute regardée comme un funeste présage de guerre? Cicéron n'était sans doute pas exempt de superstition, mal romain, comme Tite Live le montre assez. Cf. un présage de ce genre dans W. Scott, Lady of the Lake, Cants I, Stanza 27 et II, st. 45. ¶ Virgile, Enéide VII, 7, 641 [A. M. Cook], 103-104. Dans la revue des guerriers latins, Virgile a suivi un plan. En tête, au pieux Enée, il oppose l'impie Mézence, il place naturellement à la fin du cortège Turnus et Camille. Entre les extrêmes il suit l'ordre alphabétique sauf pour Messapus, placé entre Cneclus et Clausus. Mais le passage relatif à Messapus a les caractères de l'inachevé. ¶ Virgile, Enéide VIII, 23 [Tenney Frank], 104. L'idée épique de la lumière explique ces vers. Virgile avait appris de Siron

et de Lucrèce que la lumière consiste en particules émises d'une source commune et en mouvement perpétuel. Voir Lucrèce IV, 489 et 490. La même théorie est impliquée dans *Enéide* VII, 527 et VI, 6. Le préfixe *re* de *repercussum* n'indique pas toujours la répétition, il peut signifier l'intensité (*retundo*) ou la continuité (*respiro*, *revereor*). Le sens est : ainsi la lumière émise par le soleil ou la lune lorsqu'elle luit doucement sur l'eau, flotte autour. Sauf l'étrange Pythagorisme du VI^e livre, toute l'*Enéide* est mieux comprise si on l'entend comme l'œuvre d'un poète épicurien. Le *Fatum* inconséquent de Virgile s'éclaire par Lucrèce II, 250-307 et ses divinités de théâtre par Lucrèce II, 600-660. ¶ Deux passages de Virgile [H. W. Garrod], 405. La difficulté d'*Enéide* VIII, 378 : *Incassumve tuos volui exercere labores*, serait levée par la lecture : *incassum vetitos volui*, à laquelle répond du reste le v. 398 *nec pater omnipotens Trojam nec fata vetabant*. Dans *Enéide* XII, 93-97 *te maximus Actor, actor est-il un nom propre ? actor hastae est aussi naturel qu'actor habenae* de Stace (*Ach.* II, 134). Le jeu de mot sur le nom propre *Actor* est dans la manière de Virgile. Cf. *En.* III, 483 : *cassus Cassandra canebat*, et VII, 791 : *argumentum ingens et custos virginis Argus*. ¶ Catulle 39, 11, *Parcus umber* [W. M. Lindsay], 405-406. Conformément au *Liber Glossarum* de l'abbaye de Corbie (*Corpus Glossariorum latinorum*, vol. V) il faut lire : *aut pinguis UMBER aut obesus ETRUSCUS*. *Parcus* est une erreur de copiste ou une altération commise par un copiste ombrien. Appel aux chercheurs pour retrouver les plus anciens mss. du *Liber Glossarum* de Corbie. ¶ La dérivation du latin *rudis*, sorte de bâton noueux [Edwin W. Fay], 406. Se rallie à l'étymologie donnée par Stowasser dans son lexique latin en 1900, *rudis* scil. *virga hasta*; cf. *Enéide* IX, 743. ¶ Tite-Live II, 30, 4 [M. Kean]. Dans le texte : *sed curae fuit consulibus et senioribus patrum, ut imperio suo vehemens mansuetio permitteretur ingenio*, où le verbe est sans sujet, propose d'insérer *munus* entre *vehemens* et *mansuetio*. ¶ Tite-Live XXI, 48, 3 [M. Cary], 407-408. Sur la foi de Pline déclarant (*Hist. Naturalis* 33, 47) qu'il n'y avait pas eu de monnaie d'or frappée à Rome avant 217 A. C., on a accusé Tite-Live d'avoir fait un anachronisme dans *Nummis aureis quadringentis Dasio Brundisio praefecto praesidi corrupto, traditur Hannibali Clastidium*. C'est une erreur. Il y avait au temps d'Hannibal beaucoup de monnaies d'or de Macédoine, de Carthage, de Syracuse et peut-être de Rome. ¶ Quintilien I, 9, 2 [J. P. Postgate], 408 <C. R., p. 59 ci-dessus>. L'interprétation blâmée par M. F. H. Colson est adoptée par M. L. Havet, p. xvi de son édition de 1895 où elle est citée parmi les *testimonia* de Phaedro. ¶ Le Compromis de Pompée [M. Cary], 409. <Ci-dessus C. R., p. 68-9>. L'hypothèse de Tenney Frank offre faite par Pompée de prolonger le commandement de César en Gaule jusqu'en novembre 49 A. C. jointe au projet d'intercaler deux mois dans la dernière partie de cette année, est appuyée par un passage de la correspondance de Cicéron (*ad Fam.* 8, 6, 5) *levissime enim quia de intercalando non obtinuerat (Curio) transfugit ad populum*, écrivait Célius à Cicéron en mars 50, deux mois avant l'offre de Pompée à César. A ce moment la réforme du calendrier était dans l'air. La politique de Pompée était alors de se donner comme le véritable ami de César contre Curion semeur de discorde. ¶ *Nostrum Nobis* [Edwin W. Fay], 409. Revendique la priorité <C. R., 8, 458, anno 1894> de la distinction en latin des comparaisons d'égalité et d'inégalité, contre Skutsch, *Archiv* 45, 47, anno 1908. ¶ Novembre-décembre 1919, nos 7, 8. Les nouveaux fragments lyriques. III [J. M. Edmonds], 425-430 <C. R. juin 1909, mai et juin 1914, juin 1916, août 1916>. Essai de restauration des nouveaux fragments

d'Oxyrhynque (Sappho 1231-1232; Alcée 1233-1360) dans l'ordre des vol. X et XI des Oxyrhynchus Papyri. ¶ Les Hymnes homériques. XIII. E; Ἀπόλλων [T. L. Agar]. 130-134. Corrections proposées du v. 427 au v. 540. ¶ Δάμων dans Homère [Samuel E. Bassett]. 134-136. Conteste la théorie de Finsler (Homère, 1914, p. 268-270) sur le mot δάμων qui au singulier, dans Homère, désignait un mauvais esprit, invisible, obscur et malfaisant. Le professeur Finsler ne tient pas un compte suffisant de la technique d'Homère; il donne des interprétations forcées; il passe sous silence les passages contraires à sa théorie. Les défauts de sa méthode sur cette question mettent en défiance à l'égard de ses autres conclusions, par exemple: Homère est l'auteur de l'Iliade, non de l'Odyssée; l'Odyssée a été composée vers 600 A. C. ¶ Euripidea [A. W. Mair]. 136-137. Discute la lecture et le sens de Iphig. in Aul. 990-4; Troades 568-11; Troades 562-7. ¶ Les Rythmes de Virgile [W. H. D. Rouse]. 138-140. Relevé de toutes les fins de vers monosyllabiques dans l'Enéide, considérées dans leur rapport avec le contexte. Virgile s'inspire d'exemples d'Ennius et d'un dessein réfléchi de varier le rythme, de l'adapter à l'expression et au mouvement de la pensée. Le contexte révèle l'intention littéraire et musicale du poète. ¶ Le Ms. Harleien 2610 et Ovide, Met. I, 544-546 [D. A. Slater]. 140-141. L'état des mss. M¹, N¹, M² laisse un doute sur l'authenticité du vers 546. Heureusement ε, l'Harleien 2610 du x^e ou xi^e siècle dont Ellis a montré la valeur, et, malgré une orthographe souvent fantaisiste, d'entière bona fides, donne sans ratures ni variantes la leçon: victa labore fugae tellus ait hisce vel istam (544) quae fecit ut laedar (facit ut laedar) mutando perde figuram, | fer pater, inquit opem, si flumina numen habetis | vix prece finita... (547). Les parents de Daphné étaient la Terre et l'Eau, Tellus et Peneus. Quelques auteurs (Hyginus, Fab. 203) font intervenir la Terre dans le changement de Daphné en arbre. Ovide ne précise rien si ce n'est par le vers 546 de ε. C'est pourquoi Lactance dans son argument dit: patrem invocavit, sans mentionner l'appel à la mère. Ainsi les derniers éditeurs rejettent la manus prima de ε et adoptent la manus secunda de M. Mais l'appel à la Terre est presque une expression usuelle (Homère II., IV, 182 et VIII, 450) Enéide IV, 24; X, 675; XII, 883; Ovide Heroides VI, 144 et III, 63; Prométhée enchaîné, 567. Le copiste de ε commet des omissions, mais non des interpolations. On pourrait lire: victa labore fugae Tellus aut Unda dehisce! | fer, Pater, inquit, opem! si flumina numen habetis, | quae facit ut laedar, mutando perde figuram. ¶ Le subjonctif de prévision. E. A. Sonnenschein]. 141-143 <ci-dessus 97-99>. M. Fowler admet avec moi contre les savants allemands qu'il y a un sens fondamental du subjonctif. S'il n'a pas compris ma position c'est peut-être que je n'ai pas suffisamment précisé dans mon Unité du Subjonctif latin la distinction entre le sens fondamental du subjonctif et ses développements. Voici ma définition d'un subjonctif de prévision: c'est un subjonctif dans lequel l'idée fondamentale d'obligation, de nécessité naturelle ou de futurition déterminée s'affaiblit en une expression un peu plus forte qu'une simple futurition. Ce subjonctif de prévision peut se rapporter à l'avenir d'un point de vue présent, indiquant ce qui est pour arriver ou d'un point de vue passé, montrant ce qui était pour arriver. Dans ce dernier cas nous avons le passé de prévision: delitui dum vela darent, Enéide II, 136 (cf. Hor. Odes I, 40, 9-12). Tout exemple d'un subjonctif parfait passé qui représente un indicatif parfait futur de l'oratio recta est un subjonctif de prévision. M. Fowler a raison de dire que dans Tusc. IV, 22 priusquam manus consererent, le temps du subjonctif est passé. Cela ne l'empêche pas d'être un temps de prévision.

C'est le temps d'un moment passé qui a un rapport à ce que l'avenir alors cachait dans son sein. ¶ Encore Virgile *En. VII*, 695-6 [D. A. S.], 144-145 <C. R. vol. XIX, p. 38>. On ne peut contester l'expression *Soractis arces* (Cf. *Géorg. IV*, 461 et I, 240). Virgile fait-il allusion à un temple fait de main d'homme ou à la montagne regardée comme château fort d'un dieu? C'est une croyance bien connue des anciens que la divinité habite sur les montagnes. Virgile (*En. VIII*, 347 sq.) fait parler Evandre de l'*arx Capitolii*, longtemps avant que le temple de Jupiter Capitolin y fût bâti. ¶ *Classical Teaching* [H. P. Cholmeley], 145-148. Critique des livres classiques et des méthodes en usage à Elton il y a cinquante ans. ¶ *Notes*. Hérodote III, 104 [M. Cary]. 148-149. En décrivant le climat de la vallée de l'Indus, Hérodote signale un vent brûlant qui oblige les habitants à rester immergés dans l'eau une partie du jour. Le fait et la coutume ont été constatés par Marco Polo pour Ormuz sur le golfe Persique, et par des voyageurs modernes. ¶ 15 Statius, *Silvae I*, vi, 7, 8 [G. M. Hirst], 149-150. *Adsint, dum refero diem beatum | laeti Caesaris ebriamque parcen*. Klotz donne *parcen* pour un *locus desperatissimus*. Phillimore propose *aparchen*, leçon de M.; Thomson : *noctem*; Slater : *diem beatam | laeti Caesaris ebriumque Circum*. Je propose : *diem beatam | laeti Caesaris ebriamque raptō*. ¶ *Notes* sur la 20 Paix d'Aristophane [C. Bailey]. 150. Pourquoi *Ἀρναίων* dans 72-3? Ne serait-ce pas une allusion à Encelade et le sens ne serait-il pas : gigantesque? 114-7. Les mots *μετ' ὀρνίθων* sont suspects aux éditeurs. Le scholiaste dans sa note *ἐξ ὀρνίθων* a mieux saisi le sens que les correcteurs. N'y aurait-il pas dans 250, un calembour sur *σίκκος*; le concombre, l'un des produits dont Trygée demande (1001) le rétablissement? ¶ Lançant des flèches J. S. O. Robertson-Luxford]. 151. Il n'y a pas d'in vraisemblance dans Homère, *Odyssée VIII*, 229 et *Odyssée IV*, 442. ¶ Sur la conjecture *πρρρρρρ* dans les Actes des Apôtres XV, 20, 29 [J. U. Powell], 151. <C. R. XXXIII, 100>. Elle ne contient pas un atome de probabilité. ¶ Un fragment oncial 30 de Plaute [W. M. Lindsay]. 152. Discute l'importance du ms. contenant *Cistellaria*, 123-147 et 158-182, publié par Degering dans *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin, mai 1919, comme une troisième recension de Plaute : ce qui est erroné. ¶ Un passage de Fronton (Naber, p. 203; J. W. E. Pearce]. 153. La page 265 du palimpseste de Fronton a disparu 35 entièrement, sauf quelques notes marginales qui montrent que cette page se rapportait aux Origines de Caton. Une de ces notes donnée par Naber, après Maï, est la suivante : ... *in navium... deus al... in... tur tuendi eius ergo denominatus*. P. propose de rétablir : *Rei factae mater natura, in navium apparatus accomodans alitis pinnas, ut eas effingeret homo natura tuenda; remus igitur de natura. Catus etc.* Cf. *Prop. IV*, 6, 47, *classis centenis remiget alis*. ¶ *Notes* sur des auteurs latins [A. Souter]. 153. Lucilius I, 1266, éd. Marx : *pro obtuso ore pugil piscinensis reses*. Il faut lire : *pisciniensis*. Cicéron *Or. post red. in sen. hab.* § 29 : *Possum ego satis in Cn. Pompeium unquam gratius uideri? S. pense qu'il faut lire :* 45 *possum <ne> ego*. Virgile *Georg. II*, 23-24. Les deux mss. qui donnent *abscedens* sont les plus exacts. Apulée, *Metamorphoses V*, 19 lire *obaudiens* pour *subaudiens*. ¶ Index. Cn.

Journal of Philology. Vol. 35. N° 69. Le siège de Préneste [Robert Gardner]. 4-18, pl. Discussion de la phrase d'Appien B. C. 1. 90, *ἢ ἐν τοῖς 50 πτενοῖς, ἢ μὴ μὲν διατάκτων ἦν*. ¶ Sur la lex Julia Municipalis [E. G. Hardy]. 19-50. C'était aux habitants des « *insulae* » seulement que le « *recensus* » était appliqué. Les « *recensi* » doivent avoir formé une classe jouissant de privilèges. Les qualifications et disqualifications relatives aux charges

municipales ne paraissent pas avoir été définies par la législation dans les cités italiennes. Il n'est pas douteux que toutes les communautés bourgeoises ne fussent ipso facto soumises au « jus civile » romain. Controverse avec Reid au sujet des instructions imparties aux commissaires envoyés dans les « municipia fundana ». ¶ Le changement de l'ancien accent en accent grec moderne [Clara M. Knight]. 51-71. 1. La nature de l'accent et le but de cette étude. L'accent en grec moderne est accompagné de phénomènes parmi lesquels il faut noter : 1) la perte de la syllabe non accentuée (p. ex. περπατώ, γειά ou γιά, μέρα, πάγω, ψηλός, μάτι, ξρίστω, δόντι. 2) Confusion de voyelles (p. ex. γιομίζω, κρεββάτι), 3) ι et υ prononcés parfois i et u brefs (p. ex. μοιάζω prononcé myázo, γιός de viós). L'accent des langues européennes a passé par une période dans laquelle prévalait l'accent musical. Le changement d'accent s'est produit plus tôt dans la langue vulgaire que dans la langue cultivée. Le but de cette enquête est d'étudier les faits du langage qui se sont passés entre l'époque d'Alexandre le Grand et le 1^{er} siècle de l'ère chrétienne. 2. Témoignages en faveur du changement. De bonne heure, plus tôt que partout ailleurs, dans les papyrus du 1^{er} siècle avant J.-C., on voit la confusion des voyelles brèves et longues, des syllabes accentuées et non accentuées. L'orthographe populaire en Egypte indique que la prononciation des voyelles ressemblait beaucoup à celle du grec moderne. Une autre source de témoignage pour le changement du vocalisme est dans les mss. du Nouveau Testament. Conclusion : l'échange réciproque des syllabes longues et brèves prit place bien avant la perte complète ou l'affaiblissement de la voyelle. Le changement d'accentuation est mis en lumière par les vers dans les inscriptions (p. ex. μερονιμένοι, Καλλίστρατος). Les vers de Nonnus et de Babrius témoignent d'un compromis avec la versification populaire. 3. Causes du changement et son extension. Dès le 1^{er} siècle av. J.-C., la prononciation du grec avec l'accent d'intensité et la durée de la voix avait commencé en Egypte et en Asie Mineure, où le grec subissait l'influence du parler local, où l'accent naturel est expiratoire. Le macédonien qui était un dialecte grec apparenté au thessalien avait l'accent expiratoire ; mais malgré l'importance du macédonien dans le changement de l'accent grec, il n'a eu aucune influence sur les formes de la κοινή. L'attique était devenu avec quelques modifications une « lingua franca » dans l'est de la Méditerranée longtemps avant l'époque d'Alexandre. ¶ Apollonius III [Arthur Platt]. 72-85. Nombreuses conjectures, notes critiques et explicatives sur le texte et les scholies. ¶ Aeschylea [Id.]. 86-94. Conjectures et notes sur Prom. 49.464. Sept. 71.83.216. 537. Ag. 38.117.349.400.715.1430.1435.1573.1664. Cho. 69. 694. Eum. 594 et Frag. 99.1 (Sidg.). ¶ La phrase de la catharsis chez les critiques allemands avant Lessing [Joseph E. Gillett]. 95-112. L'interprétation de la catharsis, sauf peut-être une exception, a été une interprétation éthique, interprétation chrétienne au sens étroit du mot, impliquant la nécessité de réprimer la nature. Pontanus a été le premier parmi les Allemands à montrer l'intérêt du problème sous un aspect psychologique. Disjointes par Pontanus, les émotions qui constituent la fin de la tragédie, c'est-à-dire la pitié et la crainte, ont été démontrées corrélatives par Donatus et ont fait place à un nouvel élément patronné par Harsdörfer et Klaj, l'étonnement. L'émotion, c'est-à-dire le plaisir causé par l'émotion, devient le but suprême de la tragédie. Il était réservé aux philologues du 19^e s. [Weil et Bernays] de rendre à l'ancienne formule sa valeur primitive, de peser la valeur de chaque mot et de réconcilier le sens de la définition avec notre conception moderne du plaisir comme but légitime. ¶ Areus [G. P. Bidder]. 113-127.

Planches. Dans Horace Ode, III, 26, 7 arcus désigne un vilebrequin à arc. Il n'est pas douteux que le vilebrequin italien et la « Gallica terebra » recommandée par Caton, Celse et Columelle ne fussent actionnés par des moyens mécaniques. Il est inconcevable que les Romains du temps d'Auguste, qui venaient de conquérir l'Égypte, n'eussent pas connu un outil en usage depuis longtemps chez les Égyptiens. Incidemment Bidder explique l'expression ἀγάλευστα (Soph. frag. 640). Ce sont des vilebrequins où n'entre pas le métal. Rapports de l'arcus avec le tornus et du tornus avec le torculum et le prelum. L'explication de la sacula (= cabestan) et du porculus, telle qu'elle est fournie par Facciolati, repose sur une mauvaise correction de Turnèbe donnée à un passage de Budé qu'essaie de restituer B. supposant que le bruit et l'aspect de la corde enroulée autour du cabestan ont suggéré l'appellation populaire du petit cochon. ¶ Quelques participes aoristes dans Homère [Arthur Platt], 128-132. Montre par des exemples que les participes en question ne désignent pas le temps. ¶ Corrections sur les commentaires de Marc-Aurèle [Farquharson], 133-141. Entre autres emendations, l'auteur signale l'intrusion dans le texte de δεῖ : 1° pour renforcer l'interprétation d'un infinitif employé comme impératif; 2° par dittographie ou par confusion avec ἀεῖ et par corruption de ῥῶη ou δῶ. ¶ Juvénal et deux de ses éditeurs [S. G. Owen], 142-146. Maintient contre Housman, III, 236 inflexu, VII, 184 condit, I irae, XIII, 49 l'auteur combat la surprenante conjecture de Housman imi (au l. de aliquis) et montre que profundi peut très bien caractériser l'imperium de Neptune. Il n'y a pas lieu de supprimer Neptune et d'attribuer les deux vers à Pluton. ¶ Sur Eud. Ethique, III, v, vi [Henry Jackson], 147-151. Une série de conjectures sur le chapitre 5 et sur le chapitre 6 (lire : ὄϊετό τις). ¶ Contamination en morphologie [Clara M. Knight], 152-160. La contamination, de même que l'analogie, n'est pas une loi phonétique (p. ex. pristrinum venant de pistrinum par contamination avec pristinum et les comparatifs et superlatifs irréguliers comme πρῶτιστος, ἀρειότερος, pessissimus). Les deux causes qui déterminent la contamination sont de deux classes, l'une externe (ou physique), l'autre interne (ou psychologique). 1. C'est à tort qu'on a nié la possibilité des formes grammaticales de deux langages différents. 2. Contamination par synonymie : ex. ἄσσιστα pour ἄγγιστα par contamination avec ἄσσον. a) Contamination nominale : ex. θυγατέραν, γοναῖκον, νόκταν. b) C. pronominale, p. ex. les formes accentuées de ἐμέ par contamination avec l'emphatique ἐγώ. c) Formes isolées : ex. μετά par contamination avec μετά qui est considéré comme un accusatif de πούς. Ἐξεῖθι, ἔντοσθι : formes dues à la contamination avec πῶθ ou à l'adjonction de θι à des formes cristallisées. 4. Contamination verbale : ex. γηγόμενον dû à la fusion de γέγαμεν et de γέγονα, les formes du passif latin 1 et 1er également anciennes, les formes en μεσθα, etc. ¶ Sur une correction de Porson, Perses 321 [H. J et C. B. H.], 161. L'éditeur de l'éd. posthume) de 1808 déclarait que Porson après Ἀριόμαχδος avait ajouté à l'encore rouge ἀρδίων βολαῖσι πιστός Μετραπῆθης τε. On a retrouvé au Trinity College un exemplaire de l'Hécube de 1802 annoté par Kidd où se trouve ce supplément < notons que Weil dans sa dernière éd. écrit σὺ τ' ἐσθλός Ἀριόμαχδῆ >. ¶ Notes sur le Phèdre de Platon [Arthur Platt], 162-164. Lire : 238 β καὶ ἄλλως ou καλλῶς (au l. de κάλλους). — 249 β δεγόμενον (au l. de λεγόμενον) < τὸ >. — 250 α κακῶν τινῶν (au l. de τίνων). — 261 α τίνων δὲ τῶν (au l. de τούτων δὲ). — 263 c καὶ ἐρόντι à supprimer. — 269 α τὸν μελέτηρον Ἀδραστον désigne Antiphon. — 279 α lire τοὺς περὶ Λυσίαν et supprimer λόγους. — République 494 d, ε lire αἰσθάνηται (au l. de αἰσθάνεται).

HENRI LEBÈGUE.

Journal of Hellenic Studies The. Vol. XXXIX (1919). Les papyrus grecs et la littérature classique [F. G. Kenyon]. 1-13. Dans quelle mesure ont-ils contribué à la connaissance des textes classiques ? Textes nouveaux fournis par la découverte des papyrus dans le domaine de la théologie, de la poésie lyrique, de la tragédie, de la comédie. Les mimes d'Hérodas et les fragments de Callimaque. Découvertes relatives à l'histoire et à l'art oratoire. Portée de ces découvertes. ¶ La valeur des textes sur papyrus pour la critique verbale des textes déjà connus [B. P. Grenfell]. 16-36. Une étude d'ensemble sur les textes classiques fournis par les papyrus permet de dégager les conclusions suivantes : Pour les prosateurs, on peut actuellement, grâce aux papyrus, remonter jusqu'à la tradition du 1^{er} ou du 2^e siècle et même au delà pour le texte de Platon et de Démosthène. On constate ainsi que la corruption s'est produite très tôt, la responsabilité des scribes du Moyen Age dans les erreurs des mss. est ainsi diminuée. Pour les poètes, sauf pour Homère, Euripide et Apollonius de Rhodes la tradition manuscrite des papyrus ne remonte guère au delà du 4^e siècle. Quant aux textes de Pindare, Sophocle, Aristophane et Théocrite on ne saurait attendre pour eux d'améliorations tant que l'on n'aura pas trouvé de papyrus d'époque ptolémaïque ou romaine les concernant. Lorsqu'on possède des textes sur papyrus du 3^e siècle av. J. C., comme c'est le cas pour Homère, Platon, la *Ῥητορικὴ πρὸς Ἀλέξανδρον*, et dans quelque mesure, pour Euripide, on remarque une notable différence entre ces textes et ceux qui furent écrits après l'an 150 av. J. C. Les premiers sont très différents des mss. du Moyen Age pour le texte d'Homère et de Platon, ils le sont moins pour le texte de la Rhétorique et pour celui d'Euripide. Le texte d'Homère et celui de Platon étaient, vers 150 av. J.-C., très peu stables ; la critique alexandrine a contribué à les fixer sous la forme qu'ils présentent dans les mss. d'époque postérieure. Sauf pour le texte d'Homère, les papyrus n'ont point encore fourni de fragments très étendus des œuvres des grands classiques. Les textes qui ont été le plus sérieusement modifiés par les lectures données par les papyrus sont Platon, Thucydide, Eschine. Les renseignements apportés par les papyrus montrent quelle est en définitive la meilleure méthode à suivre pour la critique verbale : c'est la méthode eclectique qui ne repousse pas systématiquement les familles des mss. dites inférieures. ¶ Admète, Verrall et le Professeur Myres [J. T. Sheppard]. 37-47. Discussion relative au caractère d'Admète. Critique de l'opinion de Verrall. Comment interpréter l'hospitalité offerte par Admète à Héraclès. Le principal intérêt de la pièce n'est point de présenter un problème sur la résurrection et le miracle mais de montrer la transformation morale survenue chez Admète. ¶ Marathon et l'expédition de Paros d'après Cornélius Népos [W. W. How]. 48-61. Contrairement à l'opinion de E. Meyer, il semble bien que la source de Cornélius Népos pour le récit de la bataille de Marathon et de l'expédition de Paros soit le texte d'Ephore. C'est à tort que H. Delbrück, G. Busolt, E. Meyer et Casson admettent la valeur historique du récit de la campagne dû à Cornélius Népos et sa conception de la bataille. On ne saurait penser avec Casson que non seulement Ephore fait de la bataille un récit plus rationnel qu'Hérodote, mais qu'il nous a transmis une tradition ignorée de cet historien. On doit maintenir la supériorité du texte d'Hérodote, malgré toutes ses imperfections ainsi que celle de la reconstitution de la campagne due à Munro <cf. Journ. of Hel. Studies, t. XIX, p. 183-197> et à Grundy. ¶ Certains groupes de noms troyens proviennent de la Grèce septentrionale [Grace Harriet Macurdy]. 62-68. Le rapport entre les noms propres troyens et ceux que l'on

- retrouve dans les tribus de la Grèce du nord sont une nouvelle preuve des liens qui ont existé entre Troie et la région septentrionale des Balkans.
- ☛ Une tête de bronze du cinquième siècle av. J. C. [P. Gardner]. 69-78. 1 pl. 3 fig. Etude d'une tête de statue donnée à l'Ashmolean Museum. C'est la
- 5 tête grandeur nature d'un jeune homme, sans doute un vainqueur aux grands jeux. Cette tête porte un bandeau orné de palmettes, sur lequel on remarque des traces d'argent. L'arrangement des boucles formant au sommet de la tête une sorte d'étoile de mer est très caractéristique. La
- 10 tête en question appartenait sans doute à une statue due à l'école de Poly-
clète. ☛ Un fragment de vase provenant d'Orvieto [E. Douglas van Buren]. 79-81. 2 fig. Etude d'un fragment de vase où l'on reconnaît le style de Brygos. ☛ Trois coupes à figures rouges [J. D. Beazley]. 82-87. 1 pl. 1 fig. ☛ La reine Dunamis du Bosphore [M. Rostovtzeff]. 82-109. 2 pl. Etude d'un buste de femme découvert en 1898 près de Novorossijsk. Ses
- 15 rapports avec les monnaies frappées dans le royaume de Pont au 1^{er} siècle av. J. C. On peut conclure que le buste en question représente la reine Dunamis. Histoire du Bosphore après la mort de Mithridate, histoire de la reine Dunamis, de l'époque qui suivit sa mort. ☛ Un divertissement grec [D. S. Robertson]. 110-115. Commentaire d'un passage d'Apulée (Met. II 31;
- 20 III, 18). On peut conclure que l'histoire de la mystification qui y est contée est basée sur une fête de printemps dont Apulée, ou son modèle grec, ont réellement été les témoins. La fête comprenait la promenade à travers les rues de la ville d'un personnage choisi comme « pharmakos », un combat
- drolatique dans lequel un adversaire était tué, une lamentation, la révélation de la supercherie à propos du meurtre de la prétendue victime, les
- 25 honneurs accordés au vainqueur ou à la victime ressuscitée. ☛ Notes sur les monnaies de l'empire des Perses [G. F. Hill]. 116-129. 1 pl. 1 fig. Etude relative aux dariques et aux sigles frappés par les rois de Perse depuis le règne de Darius I (521-486 av. J. C.) jusqu'au règne de Darius III 337-
- 30 330 av. J. C.). Leur métrologie. Essai de classification. Etude des poinçons gravés sur les pièces en question. ☛ La quatrième peinture de Mikon dans le Theseion [J. Six]. 130-143. 3 fig. Etude critique des scènes représentées sur le cratère d'Orvieto (au Louvre); leurs rapports avec une quatrième
- peinture de Mykon dans le Theseion d'Athènes. ☛ Les peintures murales
- 35 décoratives dans l'antiquité [M. Rostovtzeff]. 144-163. 2 pl. 3 fig. Quels sont les restes encore existants des peintures murales décoratives. Etude particulière des décorations retrouvées dans les villes grecques de la Russie méridionale, comment ils contribuent à nous faire connaître le développe-
- ment de la peinture murale décorative. ☛ Cléistrate [J. K. Fotheringham].
- 40 164-184. Texte des onze passages tirés d'auteurs divers où il est question de Cléistrate. Commentaire détaillé de ces textes. L'influence de Cléistrate a été considérable bien que son nom soit peu fameux. ☛ Quelques rapports
- entre Troie et la région des Balkans et du Danube [Ida Carleton Thallon]. 185-204. 2 fig. Les fouilles exécutées dans les Balkans ont montré qu'à
- 45 l'époque préhistorique la civilisation répandue le long des vallées des affluents septentrionaux du Danube a des rapports étroits avec la civilisation qui règne dans les bassins du Dniepr et du Dniestr. La Bulgarie semble avoir été le lieu où se sont rencontrées les deux civilisations. Quelles étaient les routes possibles entre la région au sud du Danube et la région
- 50 de Troie, importance de l'élément balkanique dans la civilisation troyenne. ☛ Deux notes sur l'Asie grecque [A. H. Sayce]. 202-205 I. Texte et commentaire d'un parchemin araméen découvert à Avroman. Il s'agit d'un acte de vente. — II. Note sur l'article de Mr. Arkwright sur les noms lyciens

et phrygiens <cf. *Journal of Hellenic Studies* XXXVIII p. 70>. ¶ La Vénus de Milo et l'Apollon de Cyrène [W. R. Lethaby]. 206-208. 4 fig. L'Apollon de Cyrène conservé au British Museum peut suggérer des hypothèses pour la reconstitution de la Vénus de Milo. Le pied gauche de la Vénus un peu soulevé devait reposer sur un objet quelconque. Sa main droite ne retenait pas nécessairement la draperie qui glisse, cette dernière étant maintenue autour des hanches par le mouvement de la jambe gauche. A gauche de la statue devaient se trouver quelque accessoire correspondant au tronc d'arbre et au serpent d'Apollon. ¶ Les progrès de l'épigraphie grecque, 1915-1918 [Marcus N. Tod]. 209-231. Chronique épigraphique relative aux publications d'ensemble, aux inscriptions trouvées en Attique, dans le Péloponèse, dans la Grèce centrale et septentrionale, dans les îles de la mer Égée, en Asie Mineure, etc., à Constantinople, en Macédoine. ¶ Addendum à un article sur une tête portant un diadème [P. Gardner]. G. ROUILLARD. 15

Journal of roman studies (The). Vol. VII (1917, paru plus tard). Part I. Le professeur Wickhoff sur l'art romain [Percy Gardner]. 1-26. Dans l'introduction de 100 p. mise en tête de l'édition du ms. illustré de la Genèse conservé à Vienne, Wickhoff a montré l'influence de l'art romain sur les miniatures dudit ms. Suivant lui, l'art romain du portrait est plus réaliste et individuel que l'art grec; il introduit de nouveaux éléments d'illusionnisme et d'impressionnisme; il introduit une nouvelle méthode dans les reliefs historiques, la méthode de narration continue. Objections à ces vues. Pour les bas-reliefs, aux théories arbitraires et à priori de Wickhoff et Furtwängler il faut opposer le solide et laborieux ouvrage de Courbaud. En somme, l'élément éthique regardé comme pédant par Wickhoff est précisément ce qui donne de la noblesse, non pas aux sculpteurs romains, mais aux monuments érigés par des artistes grecs et qui ont assuré la majesté de Rome. ¶ César et le sud de la Russie [M. Rostovtzeff]. 27-44. De nouvelles inscriptions publiées par Latishev ajoutent à nos connaissances sur l'histoire de la Chersonèse. Un fragm. de décret en l'honneur de Julius Satyrus, ambassadeur de Chersonèse pour porter d'importants messages au Sénat romain et à César, fournit des rapprochements historiques. ¶ Phases de la vie commerciale dans l'Égypte romaine [Louis C. West]. 45-58. Recherches des textes classiques ou papyrus relatifs à cette question. Les principales routes commerciales de l'Égypte. Importations dans l'Égypte romaine ou byzantine. Esclaves importés. Étrangers résidant en Égypte; Égyptiens résidant au dehors. ¶ Les monnaies de l'ancien Empire [H. Mattingly]. 59-70. Vues générales du monnayage romain d'Auguste à Vespasien, d'après des observations faites directement sur les monnaies du British Museum ¶ Le Commodus-Mithra de la Collection Salting [Katharine A. Esdaile]. 71-73. Pl. I. C'est bien ce titre qu'il faut donner au buste installé au Brit. Mus. en 1916; il avait été jeté dans le Tibre soit par les barbares, comme pensait sir Cecil Smith, soit par quelque chrétien fanatique, acharné à la destruction des portentosa simulacra. ¶ La première guerre de Trajan en Dacie [G. A. T. Davies]. 74-97. Pl. II-V. Itinéraire de la première campagne en l'an 101. Interprétation des reliefs de la colonne trajanne. La chute de Sarmizegethusa. Cette ville, la capitale de Decebalus, avait été reconstruite et fortement fortifiée. Que cette ville soit représentée sur la colonne (n° 76), c'est généralement admis, mais on ne peut pas le prouver. Quant à l'histoire de la rivière Sargetius, elle tient de la légende; c'est certainement une légende balkanique ou carpathienne apportée en Italie par les Goths. ¶ Wood Eaton [Miss M. V. Taylor]. 98-119. Pl. VI-VII. A

quatre milles N.-E. d'Oxford, mines romaines de Woodeaton; monnaies de Néron, Domitien, etc. Les trouvailles les plus importantes sont des fibules de caractère celtique; quelques poteries. ¶ Tigranocerta [T. Rice Holmes]. 120-138. L'identification de cette localité est si difficile que Kiepert en a proposé quatre. Les contradictions qu'on relève chez les historiens anciens sont presque insolubles. On peut conjecturer que Tigranocerta, prise par Lucullus et plus tard par Corbulo, se trouvait près du site de Tell Ermen, tandis que la ville de Tigranocerta dans laquelle saint Epiphane fonda son 5 église, était sur l'emplacement d'Arzen ou de Meiafarkin. ¶¶ Part II. César était-il né en 100 ou en 102 av. J.-C. [T. Rice Holmes]. 145-152. La conclusion de Mommsen, le disant né en 102, a été combattue par divers savants. S'il naquit seulement en l'an 100, il parvint au consulat deux ans avant l'âge légal. Si l'on ne peut fixer mathématiquement la date de sa naissance, il est infiniment probable qu'il est né en 102. ¶ La conspiration de Catilina 15 dans son contexte [E. G. Hardy]. 153-228. 1. Crassus, César et Catilina à la fin de 66. 2. La conspiration de 66-65. 3. Crassus, César et Catilina aux élections de 64. 4. César et Crassus entre les élections de 64 et 63. 5. Les élections consulaires de 63. 6. Le Consilium reipublicae opprimendae et le dernier décret. 7. La conspiration de Catilina. 8. L'accusation et l'arresta- 20 tion. 9. La décision du Sénat. 10. L'attitude de César et de Metellus Nepos. ¶ Etudes sur la province romaine de Galatie [W. M. Ramsay]. 229-283. I. Les Homanadeis et la guerre homanadienne: causes et méthode de la guerre. Date et durée des opérations. Organisation des forces romaines: 25 troupes engagées. Conclusion de cette guerre: les Homanadeis furent complètement conquis. Le nom du peuple et sa capitale. L'alphabet grec ne représentant pas exactement la prononciation anatolienne, la forme du nom varie. Strabon emploie Ὀμανάδεις; Pline 5,94 Omanades, dont la capitale était Omana. Dans les Noticiae se trouve le génitif Οἰμανάδων. L'admini- 30 stration des affaires intérieures de Syrie durant cette guerre. La carrière de Quirinius, consul ordinaire en l'an 12 de notre ère. Appendix I. Les Homanadeis dans les listes byzantines. II. Description de la contrée isauricienne dans Pline 5,94. III. Les Homanadeis au Concile de Nicée [a. 325]. ¶ Un autel de Cybèle à Londres [E. M. W. Tillyard]. 284-288. Pl. VIII. De provenance inconnue, aujourd'hui propriété de Mr. G. A. Warren. Semble 35 bien romain et dater du second siècle avant J.-C. Cybèle est représentée entre deux galli. En somme, c'est un des monuments les plus intéressants de Cybèle, établissant l'existence d'un acte rituel inconnu jusqu'ici dans lequel un trône sacré (analogue à celui qui accompagne la déesse de Pessinus à Rome) et un panier sacré étaient portés dans une procession solen- 40 nelle. X.

New Palaeographical Society. Facsimiles of ancient manuscripts, Series II, Part iv. Pl. 76. Egypt Exploration Fund. Oxyrhynchus Papyri. Du II^e s. Contient fragments Odyssee 10-12. La main paraît être de la même période environ que l'Homère de Bankes. ¶ Pl. 77. Même provenance. 45 Oxyrhynchus Papyrus 4408. De 210-214 environ ap. J.-C. Rapport d'un jugement passé devant Sopater suivi d'une circulaire du préfet Junceius aux stratèges de l'Heptanomie. Le même type d'écriture se retrouve dans Brit. Mus. Papp. 322, 353, et 1158 etc. ¶ Pl. 78. Même provenance. Oxyrhynchus Pap. 1414. Procès-verbal du sénat d'Oxyrhynchus (= GREN- 50 FELL et HUNT Ox. Pap. Part XII). De 270-275 ap. J.-C. ¶ Pl. 79. Parham Library. Zouche MS. 72. Parchemin du XI^e s. orné de miniatures. Les Evangiles en grec, c'est l'Evan. 548 de Gregory, le 535 de Scrivener-Miller, l'ε 1015 de von Soden. Ecrit dans une petite minuscule bien formée.

¶ Pl. 80. London, Brit. Mus. Addition. Ms. 24382. Parchemin de l'an 1321. Bulle de l'empereur Andronic (II). Paléologue confirmant les donations faites à l'église de Janina. La souscription de l'empereur, en rouge, a dû être ajoutée en sa présence. ¶ Pl. 81. Oxford, bibl. Bodléienne. Rawlinson G. 167 (MS. 14890). Parchemin de la 1^{re} moitié du viii^e s. Evangiles de s. Luc et de s. Jean, de la vulgate. Ecriture demi-onciale du type Northumbrien. ¶ Pl. 82. Oxford, bibl. Bodléienne. Hatton 48 (MS. 3684). Règle de s. Benoît. Parchemin du viii^e s. Onciale massive. ¶ Pl. 83-85. Oxford, bibl. Bodléienne. Laud Misc. 126 (MS. 1556). Parchemin du 2^e ou du 3^e quart du viii^e s. S. Augustin, De Trinitate. Onciale (cf. Chatelain, *Uncialis Scriptura* Codd. Lat. pl. lii) et minuscule. ¶ Pl. 86-87 ne concernant pas l'antiquité classique. ¶ Pl. 88-89. Oxford, bibl. Bodléienne. Canonici Bibl. Lat. 56 (MS. 18949) de l'an 1265. Bible de la vulgate, à l'exclusion du Psautier, avec les interpretations nominum Hebraicorum attribués à s. Jérôme. Ecrit à Crémone par Lanfranc de Panciz. Par- chemin. Appartenait au monastère de St^e-Marie de Florence (?). ¶ Pl. 90-95 ne concernent pas l'antiquité classique. H. LEBÈGUE.

Numismatic Chronicle (The). 1919. Part I. Monnaies grecques acquises par le British Museum en 1917 et 1918 [G. F. Hill]. 4-16. 2 pl. Description de monnaies provenant de Nola, Métaponte Crotone, Tarente, Scylacium (?), Géla, Leontini, Ségeste, Syracuse, Thasos. Monnaies carthaginoises frappées en Sicile. Pièces frappées pour Philippe II, Alexandre le Grand, Philippe III, Lysimaque, Seleucus I, Alexandre Bala. Monnaies provenant de Carie (?), de Thyateiria?, du royaume des Parthes, de la Gaule septentrionale. ¶ Trois pièces rares du royaume des Séleucides, les problèmes qu'elles soulèvent [Edgar Rogers]. 17-34. 1 pl. Etude relative à la date d'un tétradrachme phénicien d'Alexandre Balas. L'interprétation du monogramme Σ sur un tétradrachme inédit d'Antiochus VIII; ce serait l'équivalent de Sythopolis. Etude d'un tétradrachme de Philippe Philadelphie au sujet de la date qu'il porte en exergue. ¶ Les dernières émissions de pièces d'or et d'argent de la Monnaie sénatoriale de Rome [H. Mattingly]. 35-44. Nouvelle théorie proposée pour la datation exacte de la série d'aurei et de denarii se rapportant invariablement au règne d'Auguste empereur alors qu'ils portent le nom de quinze monnaieurs différents. ¶ Part II. Les monnaies de la cité romaine d'Antioche antérieures à la domination impériale [E. T. Newell]. 69-113. 2 pl. Etude d'une série de tétradrachmes portant le nom et l'effigie du roi Séleucide Philippe Philadelphie. Ils se distinguent par la particularité de leur technique, par leur monogramme AT et ils portent des chiffres qui présentent un intérêt spécial. Description détaillée et étude des monnaies d'Antioche; elles se répartissent entre cinq périodes depuis l'année 47 av. J.-C. jusqu'à l'an 20 av. J.-C. ¶ Le système monétaire des Romains. 2^e partie (à suivre) < cf. Num. Chron. 1918 p. 155-186 > [E. A. Sydenham]. 114-174. La composition de l'aureus et du denier dans le système d'Auguste. Les changements apportés au système monétaire d'Auguste: 1. apparition de dénominations nouvelles, de nouvelles formes pour les dénominations déjà employées. — 2 Disparition temporaire ou permanente de certaines dénominations. — 3. Tendance à la dépréciation de la monnaie qui se fait surtout sentir au iiii^e siècle par la baisse du poids de l'or et du bronze et l'augmentation de l'alliage pour l'argent. La réforme de Néron en l'an 63. Le système monétaire après Néron. La décadence du système d'Auguste. Apparition de l'Antoninianus sous Caracalla. Essai de réforme entrepris par Alexandre Sévère. Le double sesterce. Fin du sys-

- tème d'Auguste. La réforme d'Aurélien. La réforme de Dioclétien : bi aurei, la monnaie d'argent et de cuivre dans le système de Dioclétien, le follis, le denarius aereus ou communis, le quinarius ou centemoralis.
- ¶ Part III, n° 75. La chronologie des monnaies d'Antiochus IX de Syrie.
- 5 [C. Oman], 201-216. 2 pl. ¶ Quelques notes additionnelles sur les monnaies de Chio [J. Mavrogordato], 217-220. Notes relatives aux monnaies de Chio d'après des pièces de la collection Weber et de la collection Talbot. ¶ Origine des monnaies impériales à l'époque de la République [H. Mattingly], 221-234. Contrairement à l'opinion de De Salis, de Grueber, de Mommsen, il ne paraît pas que le système monétaire de l'Empire ait été directement emprunté au système monétaire du Sénat de Rome. Les monnaies frappées par les autorités militaires en Italie sous le contrôle du Sénat étaient certainement connues dès le III^e siècle av. J.-C. Le fait ne s'est produit dans les provinces que vers l'année 83 av. J.-C.
- 15 Durant la période des guerres civiles de 49-31 av. J.-C. l'émission de monnaie par l'imperator l'emporta de plus en plus sur l'émission par le Sénat et finalement la remplaça. César et après lui les triumvirs tentèrent en vain d'établir un système monétaire sur la base du système sénatorial. Le système monétaire adopté sous les triumvirs dans les provinces a un caractère « impérial » et non républicain; un changement essentiel se produisit
- 20 lorsque l'autorité de l'imperator fut dominée non plus par celle du Sénat mais par celle des triumvirs. C'est sur cette base qu'Auguste fonda son système monétaire, en faisant dériver son autorité de son « imperium » dans les provinces. Il laissa l'émission de la monnaie de bronze aux mains
- 25 du Sénat. La précédente théorie a l'avantage de concorder avec ce que nous savons en général sur les origines de l'Empire. ¶ La réforme d'Aurélien [P. H. Webb], 235-243. Il ne semble pas que, selon l'opinion de Mr. Sydenham, Aurélien ait renoncé à restaurer l'antoninianus discrédité pour lui substituer une pièce qui correspondait à un double denier bien
- 30 qu'elle ait été vulgairement appelée denier. ¶ Miscellanea < à la fin de chaque fascicule >. Part I. Nikoklès roi de Paphos [E. T. Newell], 64-65. Etude d'un tétradrachme portant le nom de Nikoklès. ¶ Part II. La date de la « tribunicia potestas » de Néron d'après les monnaies, 199-200. ¶ Part III. Une prétendue émission de monnaies à Anagnina due à
- 35 Marc Antoine [A. W. Van Buren], 254-255. ¶ Proceedings of the Royal Numismatic Society, 24 avril 1919. Présentation de diverses monnaies.

G. ROUILLARD.

ITALIE

- 40 **Atene e Roma.** *Bullettino della Società italiana per la diffusione e l'incoraggiamento degli studi classici.* Anno 22, n° 241-243. Jr.-mars. Virgile dans le Nouveau Testament [Alessandro Chiappelli], 4-14. L'auteur des Actes des apôtres, quoique écrivant en grec, semble d'origine romaine. Son
- 45 grec et parfois calqué sur le latin. Dans l'évangile de saint Luc, qui semble du même auteur, la formule : « fieri non potest quin » est traduite en grec. On y parle avec dédain de la Grèce, avec complaisance de Rome. Le péril que court Paul dans sa dernière visite à Jérusalem semble calqué sur le danger affronté par Enée à Carthage. Les Actes, écrits probablement entre
- 50 les années 80 et 100, nous donnent le premier témoignage de la connaissance de Virgile par le monde chrétien. ¶ Contributions italiennes à l'archéologie de l'orient hellénique [Biagio Pace], 45-38. Vieux voyageurs : Cyriaque d'Ancone, Urbano Valeriano Bolzani, Aless. Geraldini, Ben. Rami-

berti, Bernardini d'Amico, Antonio Possevino, Cornelio Magni, Luigi Grimani, Franc. Morosini, etc. — Biliotti et Palma di Cesnola. — Les pensionnaires en Grèce et l'École d'Athènes. ¶ L'interprétation philologique de Polybe dans Salammò [L. Foscolo Benedetto], 39-48. Flaubert suit Polybe de près ; quand il s'en sépare, c'est par motif d'art. Il transforme en peintures les sèches indications de son original. Il tue l'histoire pour la recréer.

¶ N^{os} 244-246. Avr.-ju. La malaria et l'histoire des anciens peuples classiques [Plinio Fraccaro], 57-88. Explication des fièvres mentionnées dans la Bible ou dans les historiens. ¶ Encore sur Virgile et les Actes des Apôtres [Alessandro Chiappelli], 89-98. Nouveaux arguments pour établir l'imitation de Virgile par l'auteur des Actes. ¶ Une scène de l'Iliupersis ? [Maria Dolores Bellisaj], 99-102. Nouvelle interprétation de la scène représentée sur un cratère apulien à figures noires étudié dans Neapolis (1913), où Macchioro et Bendinelli croyaient voir le retour d'Hélène à la maison paternelle. C'est plutôt Polyxène conduite à la tombe d'Achille pour être immolée par Néoptolème ; cela correspond bien à la description d'Euripide. Les deux jeunes gens qui la guident seraient Acamante et Démophon. ¶ Encore sur l'emplacement de Portus lunae [Alfredo Schiaffini], 103-104. Nouvelles preuves qu'il faut placer Portus lunae à gauche de la Magra. ¶ Nécrologe. Pietro Rasi [Felice Ramorino], 110-111. Éditeur de textes latins. — Nicola Schiavetti [Giorgio Pasquali], 111-112. Professeur de langues classiques.

¶ N^{os} 247-249. Jl.-sept. L'Énéide dans les hauts reliefs d'un casque de gladiateur pompéien [D. Comparetti], 113-127. Deux casques, au musée de Naples, représentent l'Iliupersis ou dernière nuit de Troie, l'autre l'apothéose de Rome. Sur ce dernier von Bienkowski et Jullian voient le triomphe de Germanicus, l'an 17, avec des Germains captifs. Pour le premier, l'artiste s'est certainement inspiré de l'Énéide dans les cinq petits groupes : 1^o Ajax arrache Cassandre de l'autel de Minerve ; 2^o Néoptolème ou Pyrrhus s'apprête à tuer Priam qu'il a saisi par les cheveux ; 3^o dans le groupe central Venus genetrix parle à Énée et cherche à le calmer, tandis qu'il entre en fureur contre Hélène ; 4^o Énée porte Anchise sur son épaule gauche ; 5^o Jule en pied sur un petit autel ; une femme debout le tient par le bras droit ; de l'autre côté un guerrier le tient de la main droite, portant la caisse des Pénates sous son bras gauche, tout cela inspiré par l'Énéide.

¶ Lectures Xénophontéennes [Nicola Festa], 128-143. — I. Les Mémorables. Étude philologique et littéraire (A suivre.) ¶ La statistique et l'étude de l'antiquité [Giovanni Costa], 144-147. Critiques contre le livre de A. Niccifero (La misura della vita) qui voudrait, au moyen de la statistique, résoudre le problème quantitatif de la poésie d'Horace ou de Martial, ou encore la hauteur des statues gréco-romaines du Louvre. ¶ La sentence d'Oxensitierna [Paolo Bellezza], 153-155. Variantes de la sentence : Nescis, mi fili, quantilla prudentia homines regantur. ¶ Quelques observations sur le Timon de Lucien [G. della Stella], 156-161. Dans ce dialogue le mélange des éléments comiques et philosophico-moraux se présente autrement que dans les autres, ce qui lui donne l'aspect d'une petite comédie. On peut y voir un exemple d'une période de préparation dans le renouvellement de l'activité littéraire de Lucien.

¶ N^{os} 250-252. Oct.-déc. Lectures Xénophontéennes [Nicola Festa], 170-186. Suite et fin. Traduction de nombreux passages. S'il y a des parties froides et insipides, en général le fruit de la lecture est bien celui que se proposait l'auteur : une idée claire, accompagnée d'une sincère sympathie, de la personnalité de Socrate comme de son action éducatrice.

¶ Le « non » des Danaïdes [N. Terzaghi], 187-197. Pourquoi les cinquante filles de Danaus refusèrent-elles de toutes leurs forces de s'unir à leur cin-

quante cousins, les fils d'Égyptus? Et pourquoi, forcées de les épouser, toutes, à l'exception d'une seule, tuèrent-elles leur mari dans la nuit nuptiale? Les explications courantes de E. Meyer ou de Wilamowitz ne sont pas vraisemblables. Il faut plutôt admettre que les cinquante filles avaient fait vœu de chasteté et que Danaos, leur père, leur avait conseillé d'immoler leurs maris forcés. Si Hypermnestre conserva la vie de Lyncée, c'est que celui-ci avait respecté sa virginité. Une glose de Pindare confirme cette supposition. ¶ Juvénal, sa satire et les femmes [Maria Quartana]. 198-214. Dans ses critiques Juvénal exagère la perversité des femmes; il passe sous silence tous les beaux exemples donnés, même de son temps, par le sexe faible. ¶ Virgile et Montevergine [Giorgio Pasquali]. 215-227. Amatucci, *Rass. d. ling.* I, 131, a voulu substituer à Ἰασηνείας, admis par tous dans la vie donatienne de Virgile, le mot Ἰασηνείας, signifiant que le poète aurait vécu dans la solitude de la montagne qu'on finit par appeler Mons virginum. Il a bien existé un Mons Virgilius, mais à une époque assez tardive. La vie de saint Vitalianus, qui le mentionne, nous est conservée dans un unique ms. du x^e siècle. Tout cela n'autorise pas à abandonner l'opinion traditionnelle. ¶ La graphie italienne des mots grecs [R. Sciava]. 228-233. On peut sans doute critiquer l'orthographe adoptée en Italie, mais tout est une question de mesure. Carducci aurait mieux fait d'écrire Giove que Zeus, un écrivain sur la religion grecque devra écrire Zeus, et non Giove.

E. CH.

Athenaeum. Studii periodici di letteratura e storia. Anno VII, fasc. 1. Jr. Un fragment d'un petit poème astronomique latin [Carlo Pascal]. 40-46. 25 Hygin, *Fab.* 177, cite quatre vers hexamètres précédés des mots corrompus: in creticis versibus. Corriger Areticis, c'est-à-dire d'Aratus dont un ami de Catulle, Cinna, aura fait une traduction en vers. A rapprocher des deux distiques de Cinna cités par Isidore VI, 12. ¶ De Caesaris Augusti poematis [Henrica Malcovati]. 47-65. Suivant Suétone Auguste s'amusaît parfois 30 à composer des vers. On sait qu'il avait écrit un poème sur la Sicile; d'après Martial il aurait composé des épigrammes licentieuses. Trois distiques conservés, partie en notes tironiennes, dans le ms. 109 de Berne, mais que Teuffel et Schanz croient composés au moyen âge, malgré leur tournure classique. Il avait commencé sur Ajax une tragédie sur laquelle il passa 35 l'éponge. On cite encore de lui une épigramme pour défendre de brûler l'Énéide. Il avait aussi composé quelques vers grecs. ¶ Tibère dans les Pensées de Giacomo Leopardi [Cesira Perpolli]. 66-69. ¶ Fasc. 2. Avril. Lex Flaminia de agro Gallico et Piceno viritim dividendo [Plinio Fraccaro]. 73-93. Conditions dans lesquelles le tribun C. Flaminius fit voter, en 232, cette 40 loi malgré le Sénat. Une fois les terres partagées, les colons inscrits dans la tribu Velina, il fut besoin, douze ans plus tard, de tracer une voie pour réunir à la capitale le nouveau territoire; ce fut la via Flaminia. Les mêmes hostilités entre le Sénat et la plèbe se manifestèrent plus tard à propos de la lex Rubria. ¶ Sublimis, suscito, sustollo, etc. [Paolo Bellezza]. 119-134. Comment des mots composés de sub peuvent-ils signifier la hauteur? Faits 45 semblables dans beaucoup d'idiomes modernes. ¶ L'usage « prédicatif » de nullus [Carlo Pascal]. 132-134. On se rend compte du sens en substituant nullus à totus dans les exemples cités. ¶ Fasc. 3. JI. Formiae [Id.]. 153-157. On pourrait rapprocher ce nom propre de l'ancien latin formus signifiant 50 chaud. Mais puisque les anciens le faisaient venir du grec Hormiae, l'aspiration a pu être prononcée Formiae. ¶ Sur la figure de Ἰδὸνυζον 'Aida de Cavazzani Sentieri'. 179-184. Double forme: 1° La chose la plus impossible arrivera avant que se réalise celle dont on parle; 2° Si ce dont on parle est

possible, arrivera aussi ce que les lois de la nature déclarent impossible. Exemples d'Homère, Théocrite, Virgile, Ovide, Propertius, Claudien, Sénèque, etc. ¶ Un imitateur de Lucien en Allemagne. Les Dialogues des dieux de Christoph M. Wieland [Guido Fornelli], 194-212. ¶ Fasc. 4. Oct. L'épithaphe de Sénèque [Carlo Pascal], 143-158. Reproduction, avec qqs notes, de l'art. publié en 1907 dans *Atene e Roma* (X, 22). ¶ Un vieil écrivain épicurien [Luigia Cambilargiu], 174-179. Cicéron parle d'un Catus Insuber epicureus; Pline, Cornelius Nepos, Horace également. Il avait écrit en vers, plutôt qu'en prose, de rerum natura. ¶ La parodie de « veni, vidi, vici » [Paolo Bellezza], 200-203. Imitations plaisantes qui ont été tirées de ces mots de César tant en français qu'en italien. E. Cu.

Atti della R. Accademia delle scienze di Torino. Vol. 54. 1918-1919. Disp. 2. Dionysos Mystes [Vittorio Macchioro], 126-138. Faut-il entendre que Denys a été initié aux mystères ou qu'il a été un initiateur? D'après l'examen des textes il est indiscutable qu'une tradition relative à l'initiation de Denys n'a jamais existé et que dans tous les témoignages anciens, et en première ligne chez Nonnus, Denys passe pour l'initiateur des mystères, celui qui apporte à l'humanité le bien suprême de sa religion. ¶ Disp. 3. Suite, 222-238. Examen de la tradition figurée sur les monuments. Deux stucs de la Farnésine, une peinture de la Domus aurea, une amphore en verre de la Farnésine, une terre cuite Campana, une peinture murale de Pompéi représentent l'initiation d'un enfant. Il faut mettre à part les peintures de la Domus aurea qui offrent une initiation éleusiniennne et non dionysiaque. Dans les autres monuments Rizzo pense que l'enfant initié par Silène et quelques prêtresses serait Denys enfant. Cette prétention ne peut se soutenir; ce serait indigne du Denys qui fut identifié à Zeus. ¶ Remarques sur l'orthographe de Martial [Benedetto Romano], 239-251. L'orthographe adoptée dans nos éditions est en grande partie conventionnelle. Mais la théorie de Brambach qui ramène l'orthographe de tous les auteurs latins à celle qui fut en vogue du temps de Quintilien, comme la proposition faite, par la Commission de l'American philological association, de ramener tous les textes à la graphie du premier siècle, en prenant pour base le Monumentum Ancyranum, sont bien loin de donner aux œuvres de l'antiquité la couleur et l'habit qui leur conviennent. Sur ce point les savants éditeurs Schneidewin, Friedländer, Gilbert, Lindsay ne sont pas toujours d'accord. Les manuscrits, aussi bien compulsés qu'on voudra, nous donneront toujours la graphie des copistes et non celle de l'auteur. Examen de points particuliers: grécismes, désinence -is de l'accusatif pluriel à la 3^e déclinaison, désinence -i du génitif singulier des thèmes en -io (sur 27 cas, 4 seulement présentent la désinence analogique avec l'i double). ¶ Disp. 4. Suite, 262-270. Pseudo-archaïsmes, assimilations et dissimilations. En résumé on doit suivre Lindsay, sauf pour les assimilations. Et peu d'auteurs se trouvent, en fait de manuscrits, aussi bien partagés que Martial. ¶ Les vélares latines, en tenant compte spécialement du témoignage des grammairiens latins [Giovanni Campus], 271-284. État de la question. Arguments d'ordre géographique (à suivre). ¶ Disp. 5. Notes d'épigraphie romaine [Gaetano de Sanctis], 329-336. IV. Encore l'inscription de Volubilis. A la ligne 14, le mot incolas donne un sens grammaticalement correct et n'a pas besoin d'être corrigé en incolis. Défend contre Cuq (C. R. Acad. inser.) l'interprétation qu'il avait adoptée. ¶ Nouvelles objections à la parenté italique de l'Étrusque [Elia Lattes], 335-344. Réplique à Herbig qui ne veut pas admettre que *9* = duo. ¶ Sur le ms. MM. 28 de l'Académie [Remigio Sabbadini]. Le nom du copiste Dolabella se retrouve dans un Pro-

- perce de la bibl. Bodléienne et dans le ms. Landiano 34 de Plaisance.
- ☞ Mesures égyptiennes de l'époque ptolémaïque, romaine et byzantine [Angelo Segrè]. 343-365. Critique des travaux métrologiques précédents. Métrologie grecque introduite en Égypte à l'époque ptolémaïque. Mesures des matières sèches: Tartaba. Différentes espèces d'artaba. Mesures des liquides; le sextarius de l'époque romaine est identique à l'hin et correspond à 120 drachmes ou 360 γράμματα. Mesures des volumes, des superficies, des longueurs. Système pondéral des Égyptiens: on ne connaît que celui qui fut adopté par les Romains. ☞ Les vélaïres latines [G. Campus].
- ⁵ Suite. 366-376. Témoignages des grammairiens. Discussion des passages de Terentianus Maurus et de Marius Victorinus. Les arguments employés pour soutenir les thèses d'Ascoli ne peuvent plus se soutenir. ☞☞ Disp. 6. Les mesures égyptiennes, etc. [Angelo Segrè]. Suite. 391-409. ☞ Pour la grammaire [Luigi Valmaggi]. 413-424. Effets désastreux produits par la
- ¹⁰ circulaire d'un ministre de l'instruction publique décidant de considérer comme purement facultatif l'enseignement de la grammaire grecque et latine. ☞☞ Disp. 8. Études sur l'accent grec et latin. Note 1 [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 459-476. De la prétendue dérivation étrusque de l'intensité initiale latine. ☞☞ Disp. 9. Virgiliae Hibernae. Note 1 [Ettore Stampini]. 505-525. 1. Post Austriam deletam. a) inscription, b) elegi. — 2. De Catulle, 14, 43, 54, 58, 60, essai de traduction en vers italiens. — 3. L'épigramme de Domitius Marsus contre Bavus et son frère. Les philologues se sont livrés à des conjectures fantaisistes. Il est beaucoup plus
- ¹⁵ simple de lire: Omnia cum Bavio communia frater habebat, Unanimi fratres sicut habere solent, Rura domum nummos atque omnia denique; ut aiunt, corporibus geminis spiritus unus erat. Sed postquam alterius mulier concumbere utriusque Noxii, deposuit alter amicitiam. Omnia tunc ira, tunc sunt resoluta dolore, Et nova regna duos accipiunt dominos. — 4. Lucretiana. VI. Une variante oubliée par les éditeurs à I, 454. Podetta a publié
- ²⁰ dans les Atti (1891) deux poésies inédites de Florus, diacre de Lyon, d'après le ms. Vat. Reg. 598, et en même temps des extraits de Lucrèce. Les leçons du v. 454: divino munere, De nihilo dum, v. 456, perspicimus, v. 457, sont défendables. De même I, 283 la leçon auget est préférable à urget. ☞ Πρωτὸν ἐνεκεν [G. de Sanctis]. 526-530. Dans un sénatus-consulte
- ²⁵ pour Thisbé, Foucart traduit cette expression par: nostri quidem causa. Dans un autre pour Délos, Cuq trouve une acception spéciale; les scribes du Sénat auraient traduit « per nos » par les mots grecs qui chez les bons auteurs ont un sens voisin, mais moins précis (quant à nous, en ce qui nous concerne). Un 3^e texte, inconnu aux deux savants, permet de conclure que les mots en question ont partout le même sens, c'est Diodore, 31,
- ³⁰ 27 a, dans le sénatus-consulte qui permet à Timarque de Milet, satrape de Médie, de prendre le titre de roi. C'est en vain que Gutschmid voulait corriger là le mot ἐνεκεν. ☞☞ N° 10. Encore de nouvelles objections contre la parenté étrusco-italique [Elia Lattes]. 557-564. Note 2 Réplique à Herbig.
- ³⁵ Appendice: les jugements de Littmann et Danielson au sujet des ressemblances de la langue lydienne avec la langue étrusque. ☞ Vigiliae Hibernae [Ettore Stampini]. 613-635. Note 2. Catulliana, XXIX, 20, lire: Et hunc timetque Gallia et Britannia; 23, lire: Eone nomine urbis o potissimei. On doit reconnaître une glose dans opulentissime. — LV, 4. Explication du mot libellis qu'il est inutile de corriger. Au v. 41 lire: Quaedam « em nudum »
- ⁴⁰ inquit « reduc puellum ». — Carm. LXVII. Au v. 12 corriger: Verum istest populus, ianua, qui te agitat. — Nouvel essai de trad. en vers italiens des carm. 5, 7, 8, 85. ☞ Études sur l'accent grec et latin. Note 2 [Massimo Len-
- ⁴⁵
- ⁵⁰

chantin de Gubernatis]. 636-649. II: La prosodia media. Témoignages d'Aristote, Varron, Denys d'Halicarnasse. S'il est certain que l'accent intense principal n'est que l'ancien ton qui a changé de caractère, il est plus que logique d'admettre que d'un procédé analogue soit n° l'accent secondaire, dont l'existence n'est pas douteuse, dans le sens qu'il n'est que la transformation du ton secondaire, c'est-à-dire de la prosodia media de Varron. ¶¶ Disp. 12. La bataille de Sellasia [Aldo Ferrabino]. 751-760. 1. Le mouvement tournant sur la colline Euas. Les récits de Polybe et de Plutarque ne concordent pas. Les contradictions des sources et des critiques modernes peuvent se résoudre avec l'hypothèse qui distingue l'attaque illyrienne de l'attaque acharnanienne. ¶¶ Disp. 13. Suite. 814-819. 2. La rencontre des phalanges et l'action des centres. Les événements sur l'Olympe. La cause de la victoire. 10,000 hommes au plus, disposés avec prévoyance, décidèrent de la victoire. Les phases de la bataille sur l'Euas, sur l'Olympe, aux centres, peuvent se reconstruire, en laissant de côté toutefois les inventions de Polybe et de Plutarque. Enfin le camp de Sellasia doit pouvoir s'identifier. ¶¶ Disp. 14. Nouvelles recherches épicuréennes [Ettore Bignone]. 883-895. Difficulté de reconstruire la doctrine de la déclinaison atomique; seul Lucrèce peut nous y aider. ¶ Vigiliae Hibernae [Ettore Stampini]. 921-954. Notes 3 et 4. Trois distiques latins en l'honneur de Léonard de Vinci. Nouvel essai de traduction en vers italiens d'une trentaine de poésies de Catulle. — Ad Montenegrinos, une inscr. en latin. ¶ Sur le sénatus-consulte de Gaius I, 182 [Siro Solazzi]. 955-969. Perozzi soutient à tort que le SC. s'applique aussi à la tutelle légitime, alors qu'il ne peut être question que de la tutelle testamentaire. ¶¶ Disp. 15. Épigrammes de Callimaque [Giorgio Pasquali]. 1132-1154. Notes 1 et 2. Étude critique des épigr. 7, 21 et 35, 46, 48, 54. ¶ Glanures sur Tacite [Luigi Valmaggi]. 1195-98. Observations sur le style et l'art de Tacite. ¶ Sur le système d'accentuation des mots grecs en latin [Anna Teresa Mesturini]. 1199-1209. Liste de mots grecs introduits en latin à l'époque archaïque, à l'époque moderne (Cicéron) ou à l'époque archaïsante (Tertullien, Aulu-Gelle, etc.). E. CH.

Bollettino d'arte del ministero della pubblica Istruzione. 13^e année. Mai-août. Miroir en bronze grec du v^e s., de Rossano [P. Orsi]. 95-101. 6 grav. En 1906 on mit à jour une série de tombeaux où se trouvaient différents objets entre autres 2 petits lécythes dérivant de fabrique attiques de produits courants de la fin du vi^e ou du commencement du v^e s. et un superbe miroir de bronze à pied soutenu par une figure de femme en relief. Ce miroir qui était selon les besoins à pied ou en suspension, provient selon toute probabilité d'une fabrique de Corinthe et date du second quart du v^e s. ¶ Une petite réplique de la Fanciulla d'Anzio [Carlo Anti]. 102-106, 40 grav. La statuette trouvée en 1903 entre la piazza Venezia et via dei Fornari est actuellement au musée des Thermes, malgré sa grande réduction présente les traits d'une copie fidèle. C'est une adaptation de la Fanciulla d'Anzio à une figure d'Hygée. En un mot, copie merveilleuse d'un sculpteur hellénistique et qui permet de l'identifier avec les œuvres mentionnées par les sources littéraires, sans exclure la possibilité d'un original de bronze. La Fanciulla serait une jeune purifiante. ¶¶ **Cronaca delle belle Arti.** Supplemento al Bollettino d'arte. 6^e année. janv.-avril. Nécrologie. Francesco Fornari [Roberto Paribeni]. 21-22. Notice accompagnée d'une bibliographie. ¶¶ Mai-août. Du Dodécanèse [Alessandro Della Seta]. 25-30. 12 grav. Relation d'une mission archéologique à Rhodes, Smyrne, Cos, Budrum et Gnide. Le Castello di San Pietro à Budrum (Halicarnasse) restauré sera le meilleur emplacement pour un musée d'Asie Mineure

qui recueillera les débris de la civilisation grecque et latine. ¶ Découvertes archéologiques en Cyrénaïque []. 36-37. 1 grav. A Zaria el Beda, l'antique cité de Balacrae à 1 kil. S.-O. de Cyrène on a trouvé des inscr., des sculptures votives et dans le voisinage une nécropole de l'époque romaine. Parmi les statues retrouvées et transportées au musée de Bengasi est une Victoire qui reproduit un type de statue de Phidias. C'est probablement une adaptation romaine d'un caractère électique, de l'époque impériale.

Henri LEBÈGUE.

- Bollettino di filologia classica.** Anno XXV, n° 7-8. Jr.-févr. Communica-
 10 lions. Aristophane, Oiseaux 576, 725, 1001 sq., 1012 sq. [N. Terzaghi]. 89-92. Observations critiques sur ces quatre passages. ¶ Solus boletos, Caeciliane, voras. Martial I, 20 [L. Valmaggi]. 92-93. Moins connues sont les distinctions faites entre les invités dans les temps modernes. ¶ N° 9-10. Mars-avril. Addenda aux morphologies latines [Adolfo Gandiglio]. 104-105.
 15 Outre le vocatif archaïque fili, mentionné par Priscien, on doit reconnaître vulturi chez Plaute et manuari chez Laberius, primigeni de Pétrone, canteri de Sulpicius Galba dans Festus. Aux listes des formes du verbe nequeo employées par les écrivains il faut ajouter : nequibo (Claudien), nequiveris (Gell.), nequibam (Fronto), nequivimus (Servius); à celles du
 20 verbe fari : famur (Servius). De l'impératif futur en -tor, déclaré inexistant dans la grammaire de Ceci, il faut mentionner loquitor, largitor (Térence), contemplator (Lucrèce), contemplator (Virgile), moritor. Sénèque le rhéteur), sectator (Fronto), percunctator (Macrobe), torquator (Sénèque le rhéteur) et d'autres qui reposent sur des conjectures. ¶ N° 11. Mai.
 25 Les nouveaux fragments d'Ephore et l'historien de Sicyle [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 127-130. Étude de fragments publiés dans les Oxyr. pap. XI, 1365 par Grenfell et Hunt. ¶ N° 12. Juin. Suite. 144-143. Quelques corrections proposées au texte. ¶ Anno XXVI, n° 1. Juillet. Correction à Sophocle, Œd. rex 493 et 1463 [L. A. Michelangeli]. 9-12. Au v.
 30 493 ajouter *πεθόμενος* après *Βασίλειον*. La vraie leçon du v. 1463 est *ἔμην*, expression pour affirmer fortement l'équivalent d'un serment, « par ma foi ». ¶ Temere tribraque [Remigio Sabbadini]. Les rythmes prosaïques, dans Cicéron par exemple, confirment que la finale est brève. ¶ N° 2-3. Août-Sept. Études sur l'accent grec et latin. IV. Hectórem, Héctórem; Hannibális, Hannibalís [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 32-37. Les
 35 anciens auteurs, déclinant les noms grecs suivant le système latin, faisaient o long dans les cas obliques d'Hector et mots analogues. De même pour les noms en al d'origine punique qui présentaient l'a du thème bref à l'époque classique, la période archaïque allongeait l'a aux cas obliques.
 40 ¶ N° 4. Oct. Euripide, Cyclope 564 [N. Terzaghi]. 49. Après le second *ὄστις* admettre une suspension de sens, et *ὄστέτι* équivalent à *ὄστέτι ῥεῖστος*. ¶ Eruditio libero digna [L. Valmaggi]. 49-50. Cicéron, de or. 1, 17. Correspond à « éducation libérale ». ¶ N° 5. Nov. Encore des *ὁμοιότητες* dans la philosophie d'Epicure [Ettore Bignone]. 60-63. Deux nouveaux témoi-
 45 gnages confirment la thèse soutenue par l'auteur (Boll. 1910, n° 6) à propos d'Aetius 1, 7, 34. Ce sont Epicure, Epist. ad Herodot. 52 et Epiphane, Adv. heres. 1, p. 588 D. Epicure employait le mot *ὁμοιομετρίας* pour indiquer les simples figures des atomes, réservant *ὁμοιότητες* et *ὁμοιόμετρα* pour exprimer les égalités de formes atomiques et les faits
 50 connexes. ¶ N° 6. Décembre. Le rythme énoptien [Enrico Cocchia]. 73-77. C'était le rythme des processions sacrées. Des témoignages antiques, comme Lucrèce, Denys d'Halicarnasse et le scholiaste de Pindare, Olymp. 3, 2 il résulte que le doute exprimé par Hermann au sujet de la parenté du

rythme énoptien et du rythme prosodique est sans aucun fondement. Quant à la nature intrinsèque de l'énoptien, nous sommes en plein système musical, c'est-à-dire dans l'interprétation rythmique des mètres classiques, dont se moquent en vain les doctrines modernistes. E. Cu.

Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma. 5
Anno XLV (1917), fasc. 1-4. P. 1-28 : Traces de tremblements de terre dans les édifices de Rome antique [R. Lanciani]. Les lances de Mars suspendues dans la Regia servaient en quelque sorte de sismographes aux Pontifes, si bien que la formule « *hastae Martis motae* » qu'on trouve chez Tite-Live et chez Julius Obsequens permet de dater les principales secousses ressenties à Rome sous la République. Durant le Bas-Empire, 10 celles de 408, 429, 443 ont été les plus graves. Elles ont dévasté entre autres monuments : dans la Ville, les portiques construits par Dioclétien près du théâtre de Pompée, le Colisée, la Basilique de Saint-Paul ; à Ostie, les édifices situés à l'ouest du Grand temple. ¶ P. 29-78 : La villa de Domitien sur les Monts Albains [G. Lugli]. Il y a lieu de distinguer entre l'ensemble de la propriété impériale, constituée par la réunion de plusieurs vil- 15 las construites autour et s'étendant sur une superficie de 14 kilomètres carrés autour du lac d'Albano, et la villa bâtie par Domitien sur la partie de ce domaine située à l'ouest du lac et correspondant au territoire de l'ancienne métropole religieuse du Latium. Elle comprenait trois ter- 20 rasses superposées et jouissait de la vue sur le lac et sur la mer. On y accédait par plusieurs chemins dont le principal aboutissait au 14^e mille de l'Appia. Domitien y caserna un détachement de prétoriens. Après sa mort, elle a passé à ses successeurs dont les noms se lisent sur plus d'une conduite 25 de plomb. Septime Sévère l'a transformée en garnison pour la legio II Parthica. ¶ P. 79-92 : Le culte de Jupiter sur le Palatin (P. Romanelli). Le culte de Jupiter sur le Palatin paraît lié aux origines mêmes de la cité. Jupiter Stator a dû y posséder un sanctuaire bien avant l'érection du temple de 294. Quant au temple de Jupiter Victor, il date vraisemblablement de la même 30 époque primitive que l'auguratorium et l'area Palatina avec lesquels il est mis en relation par les légionnaires. ¶ P. 93-102 : L'autel du Champ de Mars [L. Mariani]. Il s'agit d'un autel anépigraphé découvert, au cours de travaux de terrassement, en novembre 1917, sur la piazza Campo Marzio. Orné de grosses guirlandes de fruits, il est d'un bel effet décoratif, quoique 35 d'un travail sommaire, et date probablement du 1^{er} siècle de l'Empire. Evidé sur une profondeur de 40 cm. par un trou de 59 cm. de diamètre il avait contenu une urne funéraire. ¶ P. 103-124 : Sur certains fragments de l'obélisque de la Place Navone aujourd'hui au Musée Egyptien du Vatican [O. Marucchi]. L'obélisque qui, depuis 1654, orne la place Navone avait été 40 trouvé dans les ruines du cirque de Maxence. Il porte des hiéroglyphes en l'honneur de Domitien. Mais il n'est pas complet. Entre autres fragments qui lui manquent, le pyramidien qui le surmontait et s'en était détaché est entré en 1842 au Musée du Vatican. Les scènes sculptées sur les quatre faces, représentant Domitien devant Isis, laissent supposer que l'obélisque 45 dont il provient avait été taillé pour l'Iséum du Champ de Mars que cet empereur fit reconstruire après l'incendie de 80. ¶ P. 125-167 : Le cloître médiéval de Saint-Paul-hors-les-Murs [J. B. Giovenale]. Ce cloître a été commencé entre 1193 et 1208, terminé entre 1208 et 1241 ; ses voûtes datent de cette seconde période. Suit une liste des autres cloîtres de Rome avec les 50 dates approximatives de la construction de chacun d'eux. ¶ P. 168-193 : Les portiques du forum holitorium et les cartes d'alimentation dans l'ancienne Rome [R. Lanciani]. Il n'est pas facile d'identifier le portique sous lequel se

faisaient aux porteurs de tesserae les distributions antiques. Théoriquement, le choix peut porter soit sur la *Porticus Minucia vetus* soit sur la *Minucia frumentaria*. En fait, il est permis d'hésiter entre plusieurs portiques mentionnés par des auteurs du moyen âge : les Gradelle, d'emplacement
 5 indéterminé ; le portique dit *Gallatorum* qui longeait la *Bocca della Verità* : le portique « *Crinorum* » sur la *Via della Bufala* ; un quatrième portique sur les ruines duquel sont élevées les maisons de *Piazza Montanara*. ¶ P. 194-217 : Travaux effectués à certaines portes de l'ancienne Rome [L. Mariani]. Dans ces dernières années, l'administration communale de
 10 Rome a dû, pour des raisons édilitaires, rouvrir, à la *Porte Majeure*, des passages condamnés dès l'antiquité, et fouiller les abords de la *Porte Saint-Laurent*. Or, à la *Porte Majeure*, on a mis au jour des peintures relatives au mythe de *Pelops* et d'*Oenomaus*, ce qui donne à penser que les voûtes sous lesquelles elles ont été sommairement exécutées, n'étaient pas
 15 dans l'antiquité livrées à la circulation publique, mais servaient de boutiques privées. A la *Porte Saint-Laurent*, on a conservé et restauré la façade de basse époque qui regarde vers la campagne ; du côté de la ville, on a dégagé un arc monumental qui offre un exemple intéressant de l'architecture rustique à l'époque républicaine et que flanquent des arcades
 20 contemporaines de *Claude*, soutenues elles-mêmes par des contreforts en briques du temps de *Trajan*. ¶ P. 218-249 : Découvertes archéologiques en Italie et dans les anciennes provinces romaines. Encore sur l'inscription de *Volubilis* [L. Cantarelli]. De *Sanctis* et *Cuq* ont raison de soutenir que, dans l'inscription découverte par *L. Chatelain*, les « sui » qu'elle mentionne et
 25 pour lesquels *Valerius Severus*, vainqueur d'*Aedemon*, a obtenu des privilèges de l'empereur *Claude*, ne peuvent être que ses compatriotes, les « *municipes* » de *Volubilis*. ¶ P. 220-242 : Récentes trouvailles d'antiquités dans Rome et ses faubourgs [L. Cantarelli]. A noter, outre un grand nombre d'épithames, des fonds de cabanne de l'époque néolithique, via
 30 *Milano*, et, via *Santa Croce di Gerusalemme*, quatre tombeaux, avec inscriptions et portraits en bas-relief, de la fin de l'époque républicaine. ¶ P. 243-246 : Notes bibliographiques [L. Cantarelli]. ¶ P. 247-250 : Procès-verbaux de la commission (1916-1917). J. C.

¶ Anno XLVI (1918), fasc. 1-3. La villa de *Domitien* sur les monts
 35 *Albains* [G. Lugli]. P. 3-68. Taf. 1-3. Seconde partie. Les constructions centrales. Piscines, aqueducs. Tubes de plomb avec l'insc. « *Imp. Caesar. Domitia | ni Aug. sub cura | Alypi proc. fec. Esy | chus et Hermeros ser.* » Chambres du temps d'*Hadrien*. Restes des thermes. *Nymphaeum*. Ruines d'un théâtre avec tableaux en stuc. Hippodrome. ¶ Le sanctuaire souterrain récemment découvert *ad spem veterem* [R. Lanciani]. 69-84. Découverte d'avril 1917 sous la ligne de chemin de fer de Rome à Naples. Destination incertaine de cette construction très négligée ; comparaison avec les découvertes analogues des petites basiliques de *Crepereius Rogatus*, *Publicius Hilarus*, *Scipio Orfitus* et, en qq. mesure à celles de *Junius Bassus* et
 45 de la colonie syrienne au bois des *Furrinae*. En résumé la crypte doit être attribuée à une époque voisine d'*Hadrien* ; elle appartient à un système de cryptes ou hypogées de nature superstitieuse, assez communes sous la Rome impériale ; on ne peut déterminer à quoi servait l'édifice d'après les 20 ou 30 types variés de stuc figuré qui en ornent les voûtes et les pilastres.
 50 ¶ L'art magique de Salomon dans la tradition littéraire et artistique [G. Calza]. 85-100. Nouvelle étude de l'amulette magique publiée dans les *Notiz. scav.* 1917, p. 326. Légende de Salomon dans le monde oriental et dans le monde grec-romain. L'amulette d'*Ostie* représente Salomon sous

le double aspect de roi oriental et de magicien universel. Nous avons probablement ici un talisman médical. — Suit le rapport de Francesco Rocchi sur les recherches expérimentales et sur la restauration électro-chimique de la médaille-amulette de bronze exécutée dans le cabinet de chimie physique des antiquités établi près le Museo nazionale di Roma. ¶ Ad Maecium. 5
 Note de topographie antique [A. Galieti]. 101-114. En 389 av. J.-C. après l'expulsion des Gaulois, Rome se serait trouvée aux prises avec les peuples voisins. Les ennemis auraient organisé une résistance aux Romains à l'endroit dit Ad Maecium, non loin de Lanuvium. On devra limiter les recherches de cet emplacement entre le Sublanuvium et la colline Catalana, sur la hauteur de la voie Appienne. Parmi les localités mentionnées on ne trouve que la Colle dei Marmi. ¶ Les temples près S. Nicolas a' Cesarini et la « sistemazione della zona Argentina » [G. Marchetti-Longhi]. 115-160. Tav. 4. Caractères généraux de la zone « in circo Flaminio ». Villa publica (l'édifice dont les censeurs C. Furius et M. Geganius avaient approuvé la construction en l'an 319 de Rome) et le temple de Bellone. Le Templum Herculis magni Custodis et le temple S. Nicolas a' Cesarini. Un monument inconnu dans la via S. Nicola. Le fragment 140 de la Forma Urbis et les hypothèses de Bigot. La Curia Pompeii ? Porticus Cornuthia ? Toute la région menacée par les projets de la voirie est pleine de monuments antiques et médiévaux. Il est temps de jeter un cri d'alarme. ¶ Restaurations faites à l'arc de Constantin au xviii^e siècle [C. Gradara]. 161-164. Tav. 5. Toutes les statues ont eu la tête refaite sous Clément XII ; ce fait a induit en erreur des archéologues comme Nibby. ¶ Le premier consulat de L. Catilius Severus [Alberto Galieti]. 165-168. L'inscription déjà publiée en 1911, 25 mais qui n'a pas été connue de tous les historiens, prouve que dans l'année 115 de notre ère L. Catilius Severus fut le successeur de Paedo Vergilianus à côté du consul L. Vipstanus Messalla. ¶ Têtes antiques du musée archéologique de Florence [Tina Campanile]. 169-183. Anonyme de la fin de la République ou des débuts de l'Empire. Belle tête laurée 30 d'Auguste. Autre copie de l'Auguste de Prima Porta conservé au Vatican. — Tête de Tibère un peu plus grande que nature. Tête de Vespasien, moitié de la grandeur naturelle, comparée au buste de Florence, à un camée et à une monnaie frappée sous cet empereur. E. Ch.

Dissertazioni della Pontificia accademia Romana di archeologia. Série 35 II, tomo XI (1914). L'abbé Louis Lanzi et son œuvre dans les études étruscologiques comme dans l'histoire de l'art [Bart. Nogara]. 3-27. ¶ Sur un groupe équestre de Phidias, inspiration féconde pour les artistes, et du cheval dans l'art [Cesare Aurel]. 31-51. Groupe de la fresque du Parthénon qui a inspiré l'artiste auteur des colosses de Monte Cavallo à Rome. 10 Les héros d'Illomère n'emploient pas le cheval comme dextrier. Au contraire les Romains, dès les temps héroïques, s'en servent comme de compagnon à la guerre. L'idée de Phidias a survécu à travers les siècles. ¶ Le caldarium et le tepidarium dans l'antique bain romain et dans les thermes impériaux [Bernardo Lugari]. 75-98. Reconstitution, surtout d'après 15 Vitruve. ¶ La représentation des édifices Palatins dans la « Forma urbis Romae » du temps de Sévère [Chr. Huelsen]. 101-120. La plus grande partie a été découverte en 1562, comme l'a prouvé Léon Dorez ; d'autres fragments ont reparu en 1888 et 1899. La Comune di Roma, en 1903, décida de leur consacrer un mur dans le Jardin du Palais des Conservateurs. 50 C'est en procédant à leur installation que l'auteur a rédigé ce mémoire. ¶ De l'influence exercée par l'Etrurie sur la civilisation et sur l'art romain [Bartol. Nogara]. 125-139. Le peuple Etrusque sortit de l'obscurité préhis-

- torique environ 1000 ans av. J.-C. Au près de lui naquit le peuple Romain qu'il eut à combattre pendant cinq siècles et qui copia beaucoup des Etrusques. ¶ Le symbolisme égyptien dans les peintures sépulcrales de l'hypogée de Trebius Justus, sur la via Latina [Orazio Marucchi], 143-167.
- 5 Une image du bon Pasteur force à reconnaître une sépulture chrétienne ; mais la peinture du fond est toute différente : c'est une espèce d'apothéose du défunt que l'on peut comparer avec les peintures funéraires égyptiennes. ¶¶ Tomo XII (1915). Giuseppe Gatti [B. Nogara], 3-26. Notice sur le savant archéologue et liste de ses publications. ¶ Sur une nouvelle et
- 10 importante inscription arvale retrouvée à S. Crisogono dans le Trastevere [Orazio Marucchi], 29-46. Pl. I. Elle remonte au temps de Gordien III et précisément à l'année 240 ; elle fait suite au fragment connu de l'an 239. Contient la description de cérémonies déjà connues. ¶ Interprétation de l'épigramme archaïque latin, graffiti du triple vase dit vase de Dressel
- 15 [Giuseppe Bonavenia], 129-144. Trouvée en 1880. Elle peut être ainsi traduite : luerit Deus qui me mittat | ne intra te rupes mi puella sit | ast te, nisi id peto contrarium Esiai | placari velis | Ducnos me fecit in bonum | et nunc Zenine me bono sistito. ¶ L'auguratorium du Palatin [G. Schneider Graziosi], 147-178. Pl. III-V. Comparaison avec l'auguraculum du
- 20 Quirinal et celui du Capitole. L'auguratorium doit se chercher dans le groupe des constructions primitives du Palatin, près des souvenirs de Romulus, sur le haut du Germalus. ¶ Le cimetière des anciens Hébreux placé sur la Via Portuense [Nicolà Müller], 207-318. Le judaïsme dans la Rome antique. La catacombe juive de Monteverde. Une douzaine d'inscr.
- 25 funéraires sont rédigées en grec. ¶¶ Tome XIII (1918). Le monument apostolique de la Via Appia [Paolo Styger], 3-115. Les tombeaux du sous-sol de la Basilique : les divers pavements, les cadavres, les inscriptions, les sculptures, les marques des tuiles, les monnaies et les lampes. La construction avec ses graffiti ; les peintures. Examen paléographique des
- 30 graffiti qui peuvent être datés de 250 à 350 ; liste des alphabets employés. L'ensemble des édifices classiques : columbaria et villae. Inscriptions païennes. ¶ D'un rare insigne légionnaire sculpté sur l'arc de Constantin [Alfredo Monaci], 134-137. Pl. XXX. Dans la seconde entrée de l'arc, les quatre légionnaires portent, en guise d'insignes, des hastes surmontées
- 35 de deux victoires ailées et de deux autres figures trop mutilées pour être reconnues. La victoire est l'emblème particulier d'une légion. ¶ Excursus sur la paléographie épigraphique médiévale du 1^e siècle [Felice Grossi-Gondi], 149-179. Pl. XXXII-XXXV. Liste d'inscriptions datées sous le pape Léon III (795-816) et ses successeurs jusqu'à Jean IX (898-900). Inscriptions
- 40 attribuées au 1^e siècle, mais qui certainement ne lui appartiennent pas. ¶ Du très ancien édifice de Préneeste transformé en cathédrale et d'une inscription récemment découverte [Or. Marucchi], 229-246. Découverte récente d'un fragm. d'inscr. remontant au temps de Sylla, mal lu par Suarez au xv^e siècle. ¶ Communications lues à l'Académie [Bartol. Nogara].
- 45 Commémoration du correspondant Henri Thédenat. Eloge de ses travaux. ¶ Compte rendu des séances académiques des années 1915-16 et 1916-17.

E, Ch.

- Monumenti antichi pubblicati per cura della R. Accademia dei Lincei.**
Vol. XXV. Le temple nuragique de S. Anastasie dans Sardara (province
- 50 de Cagliari) [Antonio Taramelli]. Col. 5-130. 12 pl. Le bassin du Rivus Sacer et ses monuments préhistoriques. Description du temple, avec quantité de céramique. L'officine de fonderie à Ortu Commidu. ¶ Néropole barbare de Nocera Umbra [R. Paribeni], 137-352. 2 pl. Découverte

d'un petit sépulcre barbare à Portone. Vases de période néolithique. Tombes du premier âge du fer. Ruines de l'époque romaine. Objets nombreux, armes, bijoux, etc. ¶ Les fouilles à l'Athenaion de Syracuse en 1912-1917 [Paolo Orsi]. 353-734. 26 pl. Restes d'un temple archaïque, objets en pierre, en céramique, en bronze de l'époque préhellénique. Vases, terres cuites, bronzes de l'époque grecque. Le temple semble construit par la maison des Dinoménides, après les grandes victoires d'Ilmère et de Cumes, entre les années 474 et 460. ¶ Forteresses, enceintes, sources sacrées et nécropoles préromaines dans le territoire de Bonorva (province de Sassari) [A. Taramelli]. 765-900. Nuraghe et tombes en grand nombre. E. CH.

Notiziario archeologico [pubbl. dal Min. delle Colonie]. Anno I, fasc. 1-2 (1915). P. 1-4. Préface [Lucio Mariani]. ¶ 5-12. Règlement archéologique pour la Libye. ¶ 13-34. Rapport sur la consolidation et la restauration de l'arc de Marc-Aurèle à Tripoli [Giac. Boni et L. Mariani]. Tav. 1-4. ¶ 35-64. Notices archéologiques sur la Tripolitaine. [Salv. Aurigemma]. ¶ 65-240. Notices archéologiques sur la Cyrénaïque [Ettore Ghislanzoni]. ¶ 241-253. Inscription avec dédicace à la « Domina Caelestis » à Sabrata [S. Aurigemma]. Nouvelle lecture de cette inscr. rectifiant la transcription de Mathuisieulx. 20

¶ Anno II, fasc. 1-2 (1916). 1-4. Gian Giacomo Porro. Nécrologie [L. Mariani]. Jeune archéologue mort pour son pays en 1915. ¶ 5-128. Les fouilles des thermes romains à Cyréné [Ettore Ghislanzoni]. 6 tav. Nombreuses découvertes de marbres : torses d'Hermès ; base fragmentaire sur laquelle restent deux pieds de femme ; très petit torse viril ; tête de Denys ; statue acéphale d'Hygia ; statue acéphale de danseuse ; petit tête d'Athéné avec casque attique ; statue d'Eros qui tend l'arc ; groupe mineur des trois Grâces ; groupe majeur des trois Grâces ; statue d'Athéné avec l'égide ; statue colossale de Mercure ; jeune satyre ; statue colossale d'Alexandre le Grand ; statue acéphale et mutilée d'homme assis, peut-être d'Hermès. Fragments divers. ¶ 129-151. Premières notes sur la structure et l'architecture des thermes de Cyrene [Garibaldi Guastini]. Description des ruines. ¶ 155-161. Milliaire de l'empereur Hadrien sur la route Cyréné-Apollonia [Ettore Ghislanzoni]. Date de 118 ou 119 de notre ère. Intéressante la mention : viam, quae tumultu Judaico eversa et corrupta erat, restituit. ¶ 163-177. Cippes terminal des biens domaniaux de Rome à Cyréné [Id.]. Inscr. en grec et en latin : Vespasianus... per Q. Paconium Agrippinum legatum suum populo R... restituit. — Un autre cippes, rédigé sur les mêmes termes, permet de rétablir : Ptolomaeum restituit. Dans Ptolomaeum il faut voir l'équivalent de : agros regis Apionis. ¶ 181-191. Cyréné-Bengasi. Inscriptions inédites [Gaspere Oliverio]. 10 inscr. grecques. ¶ 195-216. Statue de Jupiter et inscription en l'honneur des empereurs Hadrien et Antonin le pieux, retrouvées à Cyréné [Ettore Ghislanzoni]. Récit de la découverte. Inscr. grecque de l'an 138. Fouilles au temple de Jupiter ; pavé de la cella. La statue de Zeus mesure 2 m. 18 de haut, 2 m. 34 jusqu'à l'index de la main gauche suspendue en haut d'un bâton. Tav. 1-4. ¶ 229-300. Les fortifications de la ville de Tripoli. Pl. 1-9 [Salvatore Aurigemma]. ¶ 301-364. Fouilles et découvertes dans la ville de Tripoli. Pl. 1-4 [Pietro Romanelli]. A remarquer un torse d'Apollon. ¶ 367-379. Démolitions des murs de la ville de Tripoli dans la période sept. 1915-20 mars 1916 [Salvatore Aurigemma]. ¶ 383-393. Inscriptions latino-néopuniques découvertes près du fort de Faro à Tripoli [Id.]. Cippes avec dédicace à Apollon par Aurelius Epagri filius. Le mot Epagri se retrouve sur un second cippes. E. CH.

- Notizie degli scavi di antichità.** Vol. 15 (1918). Fasc. 7-8-9. Vénétie. Magrè (près Vicence) [Pellegrini]. P. 160-207. Découverte d'une fosse qui paraît être la faïssa d'un sanctuaire : elle contenait notamment un très grand nombre de cornes de cerf avec inscriptions en caractères qui rappellent ceux de l'alphabet vénète ; la langue est parente de l'étrusque. L'auteur les attribue à la peuplade assez mystérieuse des Euganei, et les date du IV^e-III^e siècles avant J.-C. ¶ Etrurie. Impruneta (province de Florence) Galli. 210-215. Vestige d'un très ancien sanctuaire étrusque, avec statuettes de bronze archaïques. — Vetulonia [Luigi Pernier]. 216-222.
- 10 Restes d'une route et de constructions romaines à Costamurata ; publication nouvelle, à ce propos, d'un puteal de terre cuite à reliefs trouvé à Vetulonia en 1898. ¶ Ostie (Calza). 223-245. 17 fragments des fastes d'un collège, peut-être de Sevirii Augustales : liste des quinquennales et des curatores entre 193 et 297 ap. J.-C. ¶ Campanie. Sorrente [Alda Levi]. 246-252.
- 15 Restes d'une riche villa romaine ; bas-relief de marbre d'un beau style représentant un sacrifice à Diane ; fragments d'un autre bas-relief semblable représentant le triomphe de Bacchus ; fragments de 3 autres bas-reliefs. ¶ Fasc. 10-11-12. Transpadane. Villeneuve [Barocelli]. 253-257. Nécropole néolithique. — Solferino [Patroni]. 257-259. Palafitte préhistorique. ¶ Vénétie. Este [Alfonsi]. 259-264. Découverte de trois pavements de mosaïque. ¶ Cispadane [Negrioli]. 261-268. Reggio Emilia. Tombe romaine près de la gare. — Monteveglio. Mobilier funéraire villanovien. — Fontana Elice (province de Bologne). Groupe de 5 ou 6 tombes villanoviennes. — Grizzana (près Vergato). Tombe étrusque, 3 bronzes, 2 vases grecs. ¶ Campanie. Cava dei Tirreni [Della Corte]. 268-269. Dépôt de monnaies en majorité grecques. ¶ Sicile. Syracuse [Orsi]. 270-285. Catacombe de S. Lucia : explorations des années 1916-1919 : dégagement d'importantes galeries flanquées de loculi, peintures et graffites la plupart grecs : la plus grande partie de ce cimetière chrétien date du III^e siècle.
- 30 ¶ Sardaigne. Cuglieri [Taramelli]. 285-331. Exploration du site de l'antique Cornus, sur la colline de Corchinas. Données historiques sur cette cité punique. T. Live, XXIII, 40, 4, 7 : 41, 5 ; elle ne s'élevait pas, comme on l'a répété, sur le territoire des Pelliti. Histoire des fouilles entreprises depuis 1831 ; étude des nombreux vases de verre qu'elles ont fournis. Nouvelles
- 35 recherches sur l'emplacement de la cité. Déblaiement d'une villa romaine à 1 kil. au nord. A 2 kil. au N.-O., exploration de tombes néolithiques protosardes et de tombes puniques au lieu dit Fanne Massa, de tombes puniques aux lieux dits Mussori et Furrighesus.
- ¶ Vol. 16 (1919). Fasc. 1-2-3. Etrurie. Veies. P. 3-37. Fouilles sur l'emplacement de la nécropole et de la cité [Colini]. 1200 tombes a pozzo, a fossa et a camera mises au jour de 1913 à 1916 ; le mobilier recueilli comporte plus de 6.000 objets, appartenant à 2 périodes, X^e-VIII^e siècles et VIII^e-VI^e siècles avant J.-C. Recherches sur divers points de la cité, en particulier au sud, où ont été exhumés les vestiges d'un temple étrusque. —
- 45 Statues archaïques en terre cuite [Giglioli]. A la limite de l'enceinte sacrée du temple, on a découvert un ensemble de statues de terre cuite polychrome, probablement déposées là quand on construisait à travers le sanctuaire étrusque une voie romaine : une très belle statue d'Apollon, la partie inférieure du corps d'Héraklès posant le pied sur une biche dont il a attaché les pattes, une tête d'Hermès ; ces statues formaient un groupe représentant Apollon qui cherche
- 50 à reprendre à Héraklès une biche sacrée volée par le héros. Style ionico-étrusque de la fin du VI^e siècle. ¶ Rome. P. 38-70. Inscriptions, découverte d'une catacombe via Giovanni Paisiello, découvertes diverses [Gatti]. — Via

Appia [Mancini]. Hypogée orné de fresques, entre la basilique de S. Sébastien et la tombe de Cecilia Metella. Décor floral, panthères, paons, aigle et globe céleste. Aménagé à la fois pour l'incinération et l'inhumation. II^e-III^e siècle, ap. J.-C. Fait partie d'un cimetière dont on a reconnu quelques tombes. 8 épitaphes païennes ou fragments. — Via Cornelia [Gatti]. Pavement de mosaïque, Marsyas lié à l'arbre. — Via Portuense [Paribeni]. Découverte d'inscriptions, la plupart grecques, dans le cimetière juif antique de Monteverde. 25 inscriptions ou fragments. ¶ Ostie [Calza]. 70-80. Découverte de 2 petites tombes près du cimetière de S. Ercolano : 3 inscriptions, objets divers. Trouvailles près du temple de Vulcaïn : 14 inscriptions ou fragments, petite statue de femme acéphale. ¶ Sicile. Marsala [Pace]. 80-86. Marques grecques sur anses d'amphores. Nécropole de type punique. — Giarratana [id.]. 86-88. Nécropole de basse époque romaine. ¶ Fasc. 4-5-6. Etrurie. 89-100. S. Quirico d'Orcia (province de Sienne) [Minto]. Petit cimetière étrusque : 12 urnes de graffites. — Tolfa [Mengarelli]. Marque de brique paraissant inédite. — La Chiaruccia [id.]. Fragment d'inscription — S. Marinella [id.]. Épitaphe païenne. — Cerveteri [id.]. Funéraires inédites. Tête en marbre, peut-être un portrait d'empereur. — Via Ardeatina [id.]. Épitaphe païenne. ¶ Nouveau fragment des Actes des Arvales acquis par le Musée des Termes [Paribeni]. 100-106. 20 1^{re} moitié du II^e siècle. Au revers de la pierre, une inscription datée de 304 ap. J.-C. montre que le collège existait encore à cette date. ¶ Latium. Ariccia [Paribeni]. 106-112. Fragment de dalle de marbre divisée en 3 registres : divinités égyptiennes, danses sacrées, frise d'ibis. Les sujets sont traités avec une intention satirique : c'est l'œuvre d'un Romain irrévérentieux. ¶ Sardaigne [Taramelli]. 113-186. Terranova Pausania. Têtes de marbre d'empereurs romains trouvées sur l'emplacement de l'antique Olbia : Trajan, Drusus le jeune. — Orune. Sources captées à l'époque préromaine. — Bitti. Source captée à l'époque préromaine. Inscription romaine. — Buddusò. Monuments préhistoriques : source, dolmen, nuraghe. — 30 Bornova. Fragments de milliaires. — Cabras. Tablette votive avec bas-relief et inscription égyptiens, trouvée sur l'emplacement de l'antique Tharros : probablement d'importation carthaginoise. — Dolianova. Tombes d'époque romaine tardive : bijoux d'or. — S. Antioco (antique Sulcis). Fragment de bas-relief funéraire de facture grossière. Sceau de bronze. 35 Petit autel portant sur chaque face des statues de divinités de style grec, et sur la corniche une inscription phénicienne ; 1^{er} siècle av. J.-C. ; exemple, comme en a fourni l'Afrique, de l'adoption des formes d'art grecques par la religion carthaginoise. — Assemini. Fragment d'inscription égyptienne. Fragments décoratifs d'époque byzantine à l'église St-Jean-Baptiste. — 40 Bullao nel Gerrei. Découverte d'un temple protosarde à Funtana coperta : temple souterrain à coupole : au milieu de la cella, est creusé un puits profond où étaient recueillies les eaux qui avaient donné lieu au culte. ¶ Fasc. 7-8-9. Vénétie. Oppeano Veronese [Alfonsi]. 189-198. Découverte d'une palafitte dans la tourbière du Feniletto. ¶ Etrurie. Magliano [Minto]. 199-206. 45 Découverte d'un cippe dédié Genio coloniae Hebae ; cf. Ptol., III, 1, 13 : Ἡβᾶ ; Plin., III, 52, Herbanum oppidum, lire désormais Hebanum. — Bolsena [Bendinelli]. 206-209. 8 inscriptions ou fragments. — Civitavecchia [Mengarelli]. 209-231. Fouilles dans les « Terme Traiane ». Inscriptions étrusques et latines, la plupart funéraires, recueillies dans le territoire de Civitavecchia. — 50 Fragment de décoration pariétale en marbres de couleur. ¶ Latium et Campanie. Lanuvium [Galletti]. 231. Fragments d'inscriptions. — Pompei [Della Corte]. 232-242. 25 inscriptions pariétales, la plupart électorales, dans la via

dell' Abbondanza ; 5 autres inscriptions. ¶ Lucanie. Oliveto Lucano [Di Cicco]. 243-260. Fouilles au monte Croccia-Cognato (1.125 m. d'altitude) : enceinte d'une cité de montagnards lucaniens. L'influence grecque est sensible dans la construction du rempart. ¶ Fasc. 10-11-12. Etrurie. Talamone [Tina Campanile]. 261-275. Objets recueillis aux lieux dits Le tombe et S. Francesca, et transportés au musée archéologique de Florence : tuyau de plomb au nom de Trajan, briques estampillées, tessons de poterie d'Arezzo à reliefs. — Isola del Giglio [Reveggi]. 275-279. Découverte de deux pavements en marbres polychromes et de deux pavements en mosaïque sur la colline du « Castellare ». — Grotte Santo Stefano [Bendinelli]. 280-281. Nécropole romaine. — Ferento [id.]. 281-283. 10 fragments épigraphiques. ¶ Rome. Via Clodia [Paribeni]. 283-284. Vestiges d'un monument funéraire avec inscription. Cippes funéraires avec portrait et inscription. — Via Ostiense [Lugli]. 285-354. Exploration d'un cimetière romain près de la basilique de S'-Paul-hors-les-murs. En usage depuis l'époque d'Auguste jusqu'au moyen âge. Peintures à fresque : entre autres, Hercule ramenant Alceste des enfers, deux lionnes déchirant une gazelle. Sculptures : hermès de Bacchus jeune ; bas-relief figurant une truie entre deux modii. Masque de terre cuite. Cippes, urnes, inscriptions. On saisit assez nettement, dans les réfections subies par les tombes, la préférence donnée à l'inhumation sur l'incinération à partir de la fin du ^{II} siècle de notre ère. ¶ Latium. Albano [Paribeni]. 355-356. Buste d'empereur (Commode ?). — Sessa Aurunca [Alda Levi]. 356-358. Trésor de monnaies de bronze byzantines. ¶ Apulie. Vaste [Bacile di Castiglione]. 358-360. Six tombes préromaines : mobilier pauvre. ¶ Sicile. Taormina [Orsi]. 360-369. Nécropole sicule au Cocolonazzo, entre Taormina et Mola. Exploration de 14 chambres sépulcrales du début de la 3^e période sicule (VIII^e siècle) : vases de terre et objets de bronze.

L.-A. CONSTANS.

Rassegna italiana di lingue e letteratura classica. Anno II, n^o 1. Juin 1919. Sur les Caractères de Théophraste. IV [Giorgio Pasquali]. 1-21. L'auteur du Proœmium et des conclusions est le même. Le Byzantin, non content d'avoir ajouté les conclusions et la préface, mit la main aussi dans le texte de Théophraste, rognant ici, rapiécant là et quelquefois ajoutant de son cru, mais beaucoup moins qu'on ne pense. Les définitions sont authentiques, excepté celle de *ἐπιγονεία*. Observations diverses sur les Caractères et la critique du texte. ¶ Importance historique de l'inscription dédicatoire au lutteur Agésarque de Tritée [V. Costanzi]. 22-28. Commentaire à Pausanias 4, 12, 8. L'importance de cette inscription consiste en ce qu'elle confirme l'hypothèse de l'existence d'une ligne arcadienne au III^e siècle. ¶ Augustulus ou Odoacre ? A propos du fragment 10 de Malcus (Fragm. hist. gr. IV, 119) [Roberto Cessi]. 29-31. C'est à tort qu'on a voulu corriger ce texte qui correspond vraiment à l'état des choses de la situation en Italie entre la fin de 476 et le commencement de 477. ¶ Entre latin et français : Odi et amo [V. U<ssani>]. 32. Comparaison entre Catulle et Alfred de Musset, puis entre Calvus et le même. ¶ Catulle et Tibulle dans la Légende des siècles [Id.]. 32-33. Victor Hugo a chanté Tibulle avec Lesbie, Catulle avec Délie par une confusion de souvenirs. S'il s'agissait d'un auteur ancien, les critiques voudraient tous introduire des corrections. ¶ Rassegna bibliografica. 34-82. ¶ Notiziario. 82-119. Renseignements classés méthodiquement pour chaque auteur grec ou latin. ¶ Nécrologie. Pietro Rasi [La direzione]. 120. Mort à Padoue le 2 avril 1919, âgé de 61 ans. De ses écrits latins coulait une saveur de classicité ; pour ses vers latins il avait été couronné à Amsterdam ; sa *Bibliografia Virgiliana* est remarquable.

E. CH.

Rendiconti del reale Istituto Lombardo di scienze e lettere. Serie II, vol. 52, fasc. 5-8. Sur la règle « tutorem habenti tutor dari non potest » [Siro Solazzi], 227-238. Dans certains cas néanmoins on nommait un autre tuteur, et plus tard si le tuteur était insuffisant, on lui adjoignait un curateur. ¶ Sur un usage funèbre gaulois illustré par des rites analogues paléolithiques [Giovanni Patroni], 244-258. L'épée du mort, dans les tombes des guerriers gaulois, se trouve tordue au feu, repliée sur elle-même. La même observation peut se faire en Italie. C'était sans doute pour s'assurer que si le mort revenait à la vie, il ne pourrait pas se servir de son épée. ¶ Fasc. 9-10. Fragments d'une homélie apocryphe de Jean Chrysostome, reconnue dans le papyrus Oxvr. 1603 [Anna Castiglioni], 292-296. Publiée comme anonyme par Grenfell, c'est le texte de Migne LIX, 487, in decoll. S. Joan. Bapt. Ne doit pas être authentique, car les attaques contre l'impératrice auraient excité la colère d'Eudoxie. Ce sont peut-être les adversaires de J. Chrysostome qui en ont répandu des exemplaires. ¶ Bains publics dans l'Egypte préromaine [Aristide Calderini], 297-331. Trois papyrus, du III^e s. av. J. C. ou du I^{er} s. après J. C. nous renseignent sur les bains publics. Ces textes en mentionnent une douzaine. Dans l'Egypte des Pharaons le bain n'avait pas d'endroit spécial dans des édifices particuliers. On peut affirmer que l'introduction de l'usage des bains publics et sa diffusion appartient aux Grecs, puis aux Romains, leurs imitateurs. ¶ Sur les « leges iudicariae » romaines [Plinio Fraccaro], 334-370. Essai pour résoudre les nombreuses difficultés que présente l'interprétation de ces lois. ¶ Fasc. 12. Vigilio Inama [Giuseppe Zuccante], 387-408. Né à Trente le 2 décembre 1835, vint à Milan en 1861 avec l'intention d'y rester trois jours et y demeura toute sa vie. Enseigna la littérature grecque et fit des publications remarquables. ¶ Fasc. 13-15. Antiphon l'orateur et Antiphon le sophiste [Ettore Bignone], 564-578. Traduction italienne et critique du texte publié dans Oxvr. pap. XI, 92 sq. Non seulement la différence du style autorise à reconnaître deux Antiphons, mais le sophiste, dans le texte du papyrus, censure vivement les lois, tandis que l'orateur insiste particulièrement sur leur valeur juridique et religieuse. ¶ Fasc. 19-20. Etudes stylistiques sur Antiphon l'orateur et Antiphon le sophiste [Id.], 755-776. L'orateur a un esprit austère, assez semblable à Thucydide, il est nerveux, ennemi de la pompe vulgaire; l'écrivain du $\pi\epsilon\rho\iota\ \delta\iota\kappa\alpha\sigma\tau\iota\kappa\acute{o}\nu$ fourni par le papyrus, nous révèle une certaine pompe d'argumentation abondante, une exubérance tenace. Ce sont assurément deux personnages différents. E. Cu.

Rendiconti della reale Accademia dei Lincei. Serie V, vol. 27. Fasc. 1-2. Dérivation de la livre romaine [Giulio de Petra], 3-22. La prédominance des chiffres 12 et 24 dans la livre de 327 gr. 45 fait penser à une dérivation orientale et probablement babylonienne de la livre. Additions et rectifications aux travaux de Brandis. L'émigration d'un poids de Babylone dans le pays des Lydiens, l'organisation spéciale donnée audit poids par ce peuple, grâce à l'émigration étrusque, forment une chaîne dont le premier anneau est documenté, mais dont le reste repose sur une présomption. ¶ D'un édifice antique découvert près la station du chemin de fer de Rome [C. Ricci], 23-24. Édifice qui pourrait être un temple avec des peintures de scènes mythologiques, comme l'enlèvement d'une Leucippide, Jason et la toison d'or, la délivrance d'Hésion, Hercule recevant les pommes d'une hespéride, Apollon écorchant Marsyas, etc. ¶ Peintures de Zliten [L. Mariani], 25-32. Découvertes dans une villa de Zliten (ancienne Lybie), elles sont aujourd'hui au Musée de Tripoli. Bacchus assis sur une panthère couchante, portrait très artistique; Une autre scène intéressante qui nous intro-

duit dans la vie de ces pays placés dans la sphère de la civilisation alexandrine : pauvres maisons de pêcheurs, alignées comme au bord d'une route avec quelques arbres au milieu et une barque à voiles ; des groupes d'habitants marchent en causant et gesticulant. Intensité de couleur très graduée
 5 entre les maisons du premier plan et le fond du tableau. — Mosaïques de Leptis Magna. Dans une construction analogue, deux grands tableaux, de travail fin mais de style décadent ; l'un offre la chasse au sanglier ; la femme à cheval peut faire penser à la chasse de Méléagre et Atalante. Sur
 10 second plan on voit un cavalier lybien s'enfuir, poursuivi par une lionne. ¶ Observations sur le mythe d'Endymion dans l'art figuré [P. Ducati]. 33-43. Résultats négatifs des recherches. On constate toutefois que ledit mythe n'entre pas dans l'art de la période hellénistique. Les premiers monuments qui nous représentent le jeune homme aimé de Séléné sont la
 15 statue de marbre de la villa Hadriana et le relief de marbre de l'Aventin, copies des originaux hellénistiques. A des modèles grecs peuvent remonter plus ou moins directement les peintures de Pompei et d'Herculanum où figure le mythe d'Endymion. ¶ Fasc. 3-4. Fouilles et recherches en Lybie [L. Mariani]. 125-138. Présentation du t. II du Notiziario archeologico. La
 20 fouille des thermes à Cyrene et la démolition des bastions à Tripoli ont fourni d'abondants matériaux, entre autres une belle figure de Mercure, copie soignée d'un bronze de Polyclète ; un Hermès en pied et un Zeus *αἰγιόγος* ; de la même origine, trouvés aussi à Cyrene. ¶ Notes sur la biblioteca Chigianna récemment acquise par l'Etat [I. Giorgi]. Fondée par Alexandre VII,
 25 enrichie des livres des Cardinaux Chigi aux xvii^e et xviii^e s. elle possédait de nombreux incunables, 56 mss. grecs, 190 mss. des classiques latins. On y remarque un Denys d'Halicarnasse du x^e s., un Horace du xi^e, 254 mss. d'auteurs italiens, environ 28.000 volumes imprimés. ¶ Fasc. 5-6. Defixiones de Sélionte et de Cumes [D. Comparetti]. 193-206. Petit disque de plomb
 30 couvert d'écriture sur ses deux faces. Grec archaïque, avec l'emploi du koppa ; tous les caractères sont identiques à ceux des plus vieilles inscr. de Sélionte dont aucune n'est moins ancienne que l'an 450 av. J. C. — Deux lames de plomb avec inscr. grecques. L'une offre sept noms d'hommes, l'autre en écriture ionienne, est une defixio, dans le sens le plus
 35 strict, la lame est traversée d'un gros clou. — Lame de plomb votive de Cumes. Caractères grecs chalcidiques, langue ionienne, comme il est naturel pour Cumes. ¶ Inscription archaïque inédite de Gortyne [Id.]. 207-220. Inscr. de 14 lignes, mutilées à gauche. C'est le complément des lois sur le partage des héritages qui se lit à la col. V de la grande inscription. Resti-
 40 tution et interprétation. ¶ Un autre plan de Rome de Giovanni Battista Falda [Thomas Ashby]. 235-236. Le plan qu'on voit dans le Theatrum urbis Romae de Giovanni Blaeu est réellement l'œuvre de Falda, d'après celle de Greuter, mais mise à jour jusqu'à un certain point. ¶ Le traité de Cicéron de Re publica et les théories de Polybe sur la constitution romaine [E. Ciaceri]. 236-249. En comparant les deux auteurs, on constate le fait suivant : tandis qu'une doctrine philosophico-politique des Grecs introduite dans le
 45 cercle des Scipions fut peu à peu romanisée, surtout grâce à Caton, toute autre doctrine grecque, accueillie par le même Polybe, fut négligée et abandonnée à Rome. Recherches sur les procédés de Polybe, venu de Grèce
 50 à Rome, plein d'admiration pour ceux qu'il considérait comme les ennemis de sa patrie. Comparant Rome avec Sparte, il pense que Lycurgue aurait réussi, par une constitution stable à assurer pour longtemps la liberté aux habitants, mais que l'état romain serait éternel. ¶ Fasc. 7-10. Suite. 266-

278. Polybe dut modifier ses opinions quand le mouvement des Gracques vint leur donner tort. Cicéron s'en tient à la vieille thèse de Polybe sur la forme mixte de Gouvernement. Il s'inspire toujours des principes fondamentaux de Caton. ¶ Suite. 303-313. La peinture historique de Polybe subit l'influence du temps où il a vécu. Cicéron de même, bien qu'il évite de placer la scène de son dialogue dans son époque et de parler en son nom. Il tait le rôle qu'il a joué dans la politique. On ne peut dire cependant qu'il soit resté jusqu'à la mort fidèle à son programme: il aimait les accords et les compromis, mais à l'heure de la grande lutte, il n'hésita pas à prendre position près de Pompée. Après Pharsale il soutint le gouvernement républicain; après le drame des ides de mars il fit l'éloge de Brutus et de Cassius, enfin il perdit la vie en luttant contre Antoine. ¶ Fasc. 11-12. L'orphisme et les vases italiotes. Pour le sérieux de nos études (G. Patroni). 333-335. Défend, contre Ribezzo, les théories exposées dans son article: Eros et Sirena, Rend. del R. ist. Lomb. 1917. ¶ La victoire de Zàuia el Bèdà (L. Mariani). 336-344. 1 pl. Cette victoire permet d'explorer des régions peu connues et d'étudier les conditions de vie et de civilisation faites par les Grecs et les Romains dans l'Afrique septentrionale. On croit avoir retrouvé l'antique Balagrae, nommée par Pausanias. Une statue se distingue par sa beauté et la nouveauté du type représenté, c'est une Victoire, haute de 1 m. 58, en marbre grec, immobile et calme. Comparaison avec les statues de Nikè déjà connues. E. Gir.

Rivista di filologia e di istruzione classica. Anno XLVII, Fasc. 1. Janv. In honorem Woodrow Wilson et federatarum Americae civitatum [Hector Stampini]. 1-4. Hommage et inscription latine. ¶ Giuseppe Fraccaroli [C. O. Zuretti]. 5-26. Article nécrologique. Nombreux travaux sur la philologie grecque. ¶ Divagations sur le rythme oratoire [R. Sabbadini]. 27-33. La métrique vulgaire est fondée sur les mêmes mètres latins, avec la substitution de l'accent à la quantité. Arguments tirés des clausules, du vers saturnien, etc. ¶ Une devinette anagrammatique [Id.]. 34. On doit la lire $\zeta\omicron\sigma\tau\epsilon\omicron\sigma\phi\epsilon\tau\epsilon\omicron\nu$: sator opera tener. Quant au mot arepo, il n'a jamais été latin, c'est à tort que le Thes. ling. latina l'a enregistré. ¶ Incerti poetae Octavia [Luigi Valmaggi]. 35-41. Un récent éditeur, Santoro, dans la collection Zanichelli, veut faire descendre jusqu'au III^e siècle la composition de l'Octavia. On peut en douter. ¶ Sur la première bucolique de Virgile [Giacomo Giri]. 42-53. En quoi Tityre représente Virgile, en quoi il en diffère. Différents buts du poète dans cette églogue. ¶ Les écrits apocryphes d'Epicharme et l'Epicharmus d'Ennius [Carlo Pascal]. 54-75. Déjà chez les anciens les sentences d'Epicharme, recueillies par Axiopistus, ne semblaient pas authentiques. Un papyrus d'Hibeh nous a rendu les 26 premiers vers. Commentaires sur les fragments de l'Epicharme d'Ennius, qui devait constituer une satura, dont l'hexamètre était exclu. ¶ Demetrius Triclinius et les scolies sur Théocrite [Francesco Garin]. 76-80. Le ms. grec 2832 de la Bibliothèque nationale est le principal représentant de la recension triclinienne des Bucoliques grecs. Suivant Wilamowitz, ce serait un autographe, mais beaucoup d'erreurs ne peuvent s'expliquer que dans une copie de l'original. On y trouve aussi des gloses attribuées à Mosehopoulos et des gloses antiques. Il faudrait mettre à part les interprétations de Triclinius et les publier séparément pour en montrer la valeur. ¶ Anecdota latina [Giovanni Pesenti]. Suite et fin. 81-95. IV. Hieronimus Modestinus. Nouvelle édition des Tetrasticha in Vergilium (Baehrens, Poet. lat. IV, 176 etc.) d'après le très ancien ms. wisigothique, propriété du patricien Giovanni Gabriel, de Venise, transcrit jadis par Politien. Corrections au texte de

- Bachrens. On ne peut plus contester l'attribution au jurisconsulte Modestinus. — Postilla [Remigio Sabbadini], 95. Arguments paléographiques pour prouver que le ms. de Gabriel était bien wisigothique. ¶ Fasc. 2. Avril. Observations sur la troisième guerre samnite [Vincenzo Costanzi], 161-215. 1. Situation de Rome au lendemain de la seconde guerre samnite. 2. Les Lucani et Rome avant la 3^e guerre s. 3. Conduite des Lucani au temps de la 3^e guerre s. 4. Les Samnites et les Sabins. 5. L'action militaire en 297-296. 6. Les Etrusques dans la 3^e guerre s. Appendice 4. L'expédition de Cleoninus et l'emplacement de Thuria. App. 2. L'entrée en charge des consuls. ¶ Le prétendu oubli de la quantité chez les Grammairiens latins [Ennio Cocchia], 216-222. Ramorino et Sabbadini semblent admettre que Plotius et Probus ignoraient déjà la quantité latine. C'est invraisemblable et il faut interpréter leurs témoignages. Ils combattaient sans cesse les ignorances de leurs contemporains. ¶ Tibulliana. Suite [Ferruccio Calonghi], 223-240. Quelques leçons tirées du cod. Ambros. B. 26 sup. Une collation minutieuse permet de rectifier les témoignages de Bachrens, de Belling et de Postgate. ¶ Theocritea [Francesco Garin], 241-248. Observations critiques sur 7 passages et sur les scolies de Th. ¶ Notes sur Pausanias [Tito Tosi], 249-259. Usage fait par cet auteur des scolies homériques.
- 20 ¶ Particularités de la construction du nominatif avec l'infinitif [Adolfo Gandiglio], 260-270. Recueil d'exemples tirés de Cicéron, Tite Live, etc. qui permettent de rectifier les règles posées dans la Satzlehre de Kühner-Stegmann. ¶ Minucius Felix, Oct. 14, 4 [Arnaldo Beltrami], 271-273. Interprétation des mots : Plautinae prosapia et pistorum praecipuus, ita postremus philosophorum ¶ Notes à l'Electre d'Euripide [Giuseppe Ammendola], 274-277. Observations critiques sur 4 passages. ¶ Note à Sophocle, Philoctète 830-831 [Id.], 277-278. Nouvelle interprétation. ¶ Fasc. 3-4. Juillet-oct. Les nouveaux doutes contre l'étrusquité des deux inscriptions préhelléniques de Lemnos [Elia Lattes], 321-326. Suivant Pareti, on ne peut pas prouver que ces deux inscr. soient étrusques. Cependant les arguments linguistiques ne manquent pas. ¶ Etudes sur l'accent grec et latin. Accentus mater musicae? [Massimo Lenchantin de Gubernatis], 327-337. Les musicologues et les linguistes qui, avec nos fragments de musique grecque, veulent établir des règles de l'accent grec, admettent généralement que, les intonations naturelles du langage devant être respectées par les compositeurs, la syllabe tonique d'un mot ne pouvait être portée par une note moins aiguë que celle des syllabes atones, et que, si une syllabe marquée du circonflexe se superposait à deux notes, la première était toujours plus aiguë. Cela aurait gêné considérablement les musiciens, toute inspiration eût été anéantie. Exemples tirés d'Eschyle, Agamemnon et de Bacchylide. Comparaison avec la musique moderne. En grec et en latin les rapports entre la mélodie et la parole étaient étroits, la musique unie à la poésie devait observer rigoureusement les lois de la métrique. Donc, comme la fantaisie du compositeur était limitée par la nécessité de rendre intelligibles
- 35 aux auditeurs les mots et le sens de la phrase, la poésie devait souffrir que les accents du langage fussent sacrifiés à l'indépendance des notes. ¶ Le texte interpolé du Ludus de Sénèque [Remigio Sabbadini], 338-347. Un farceur allemand nommé Caius Silvanus, évidemment un pseudonyme académique, publia en 1513 le Ludus, auquel il fit sciemment des interpolations ridicules. Jusqu'au jour où Bücheler les retrancha, elles figurèrent dans toutes les éditions, même celle de Haase qui, craignant de se tromper, laissa entre crochets toutes les intrusions. — Postilla. La découverte de Velleius Paterculus. On sait que Beatus Rhenanus publia à Bâle

en 1520 le texte qu'il avait découvert dans le monastère bénédictin de Murbach en Alsace dès l'an 1515 ; il avait envoyé à l'imprimerie une copie faite par un ami « *properanter ac infeliciter* ». La copie conservée aujourd'hui a été faite par Boniface Amerbach le III des ides d'août 1516, et est bien plus correcte que l'édition princeps. ¶ Tener vaccula [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 348-350. Dans Catalept. virgilien 2, 14, il faut revenir à la vieille correction de Muret : tenerque... vaccula, pour obtenir un vers iambique pur. Rien d'étonnant à cette forme, puisque pauper, acer, celer, volucer, silvester, existent comme formes secondaires. ¶ Les aventures de Leucippe et Clitophon dans le papyrus d'Oxyrhynchos 1250 [Francesco Garin]. 351-357. Un long passage du livre II d'Achilles Statius nous est conservé par le papyrus dans un ordre différent de celui que nous connaissions. Il confirme deux corrections proposées par Jacobs et Boden. De plus il nous permet de déterminer l'époque d'Achille Statius : vers 250, en tous cas pas après l'an 300. ¶ Du rapport qui existe, selon Photius, entre Lucius de Patras et Lucien. Contribution à la critique d'Apulée [Enrico Cocchia]. 358-365. L'identité de Lucius de Patras avec Lucius Apuleius Madaurensis, déjà proposée par Cocchia, a été combattue par Carlo Landi. La première rédaction des Métamorphoses d'Apulée était probablement en grec ; c'est celle qu'aurait lue Photius. ¶ Clément d'Alexandrie dans l'Octavius de Minucius Felix [Arnaldo Beltrami]. 366-380. Si l'on pouvait démontrer que Minucius a traduit des pensées et des expressions de Clément, ce serait résoudre la question tant controversée de savoir si Minucius est la source de Tertullien, ou réciproquement. Rapprochement de nombreux passages de l'Octavius et de Clément. (A suivre.) ¶ Note virgilienne [Gino Funaioli]. 381-387. Interprétations diverses, depuis l'antiquité, des deux premiers vers de l'églogue 6. Virgile dit en somme qu'il a voulu devenir le Théocrite de Rome. ¶ Notes critiques et herménéutiques à Aurelius Victor [Francesco Stabile]. 388-393. Observations sur l'éd. Pichlmayr (1911) fondée sur les deux seuls mss. connus pour le liber de Casaribus : Bodl. Can. lat. 131, s. xiv-xv et Bruxell. 9753-63, s. xv. Discussion d'une douzaine de passages. ¶ Étymologie de vinolentus [Id.]. 394-397. La plus probable reconnaît vinum et le suffixe -lentus. ¶ Protée et Cyréné dans la fable virgilienne d'Aristée [Giacomo Giri]. 398-413. Servius raconte que le 4^e livre des Géorg. a été profondément remanié par Virgile, mais il vivait tant d'années plus tard que son témoignage peut être discuté. Nous lisons l'épisode d'Aristée sous la forme qu'il fut lu, en l'an 29, par Virgile lui-même devant Mécène, Octave revenant de la bataille d'Actium. ¶ Philolemea (Pap. Herc. inéd. 168 et Pap. Herc. 57) [Ettore Bignone]. 414-422. Suite d'une étude publiée en 1912 dans Atti di Torino. ¶ Nouvelles recherches sur le début du poème de Lucrèce [Id.]. 423-433. Les vers 44-49 qui sont répétés dans le livre II, 646-651, semblent insérés là par un interpolateur irrisor. Ces vers sont cités par Lactance, Stace, par le commentateur de Cruquius sur Horace, sans indication du livre, mais Nonius les indique bien comme appartenant au livre I. Le titre de chapitre TO MACARION CAE APITARTON reproduit les premières paroles du traité d'Epicure, mis en vers latins par Lucrèce. Le devoir du futur éditeur de Lucrèce sera de conserver les vers 44-49, en indiquant une lacune en tête. ¶ Théocrite dans le papyrus d'Oxyr. 1618 [Francesco Garin]. 434-438. Les lacunes de ce pap. ne permettent pas toujours de comparer ses leçons avec celles de nos mss. Néanmoins on peut conclure que le texte de Théocrite pour les idylles I-XV était déjà, au 5^e siècle de notre ère, aussi corrompu qu'aujourd'hui. ¶ In Leonardum Vindianum [Hector Stampini]. 439. Trois

distiques latins. ¶ Pietro Rasi [Massimo Lenchantin de Gubernatis]. 440-444. Article nécrologique. Importance des travaux de Rasi dans la philologie grecque et latine. E. CH.

- Rivista indo-greco-italica de filologia, lingua, antichità.** Anno III, 5 fasc. 1-2. L'italote Hippon [Al. Olivieri]. 1-8. Aetius le nomme Hipponax. Né dans la Grande Grèce, les anciens lui assignent Métaponte, Reggio, Crotona comme ville natale. Loin de l'exagération alexandrine qui divinisaient ce savant, loin de l'excès opposé d'Aristote, qui le rabaisait trop, il faut reconnaître qu'il a tiré un bon parti de la théorie de l'humidité de Thalès pour la recherche de la nature constitutive du corps humain. Hippon est un développement de Thalès, encore mieux un éclectique. ¶ D'un jugement de Sophocle sur le développement de l'art propre [Nic. Festa]. 9-12. Étude du passage de Plutarque, Quomodo quis suos sentiat in virtute profectus 79 B. C'est à tort que Wilamowitz trouve étranges certaines 15 paroles de Sophocle. Il est évident que Sophocle admettait un développement de l'art, dérivé du type d'Eschyle, défectueux dans sa grandeur imposante et arrivant par degrés à une forme adaptée à l'idéal grec. Il faut considérer trois étapes : dans la première le poète s'aperçoit que la grandeur d'Eschyle a quelque chose de grotesque ; dans la seconde il délivre la com- 20 position dramatique de tout artifice et de toute dureté ; dans la troisième il modifie aussi le vocabulaire, cherchant à l'adapter aux caractères, aux sentiments et aux affections de ses personnages. Pour Sophocle, comme ensuite pour la théorie bien connue d'Aristote, le genre dramatique était en voie de progrès jusqu'à ce qu'il ait atteint son idéal, la représentation 25 vive et naturelle des figures humaines, ayant une physionomie morale bien nette, agissant et parlant en conformité de leurs caractères et de leurs passions. ¶ Vie et réalité dans les *Controversiae* de Sénèque le rhéteur. Suite. [Salvatore Rossi]. 13-28. Analyse de la 6^e controverse du premier livre. Un père peut-il contraindre un fils à répudier sa femme pour en épouser une 30 autre ? Ce serait une répudiation injuste et condamnable. En résumé les écrivains et les rhéteurs, en nous parlant des vices et des sentiments honnêtes, nous offrent une vive peinture de la société de leur temps. C'est pourquoi dans les écoles de déclamation, si le sujet traité semblait éloigner la pensée de la vie réelle, on devait y être ramené bientôt par la reproduction exacte de l'ambient extérieur. ¶ Sur l'authenticité des vers d'introduction 35 1-8 de la satire I, 40 d'Horace [Marco Galdi]. 29-40. La plupart des éditeurs ont exercé leur critique contre cette introduction qui est bien authentique. Horace a voulu montrer la liaison intime qui unissait cette satire à la quatrième en s'autorisant de l'exemple des anciens comiques 40 grecs et de Lucilius leur imitateur pour écrire des satires ; plus tard, quand toutes les pièces du premier livre furent composées, il supprima cette introduction. ¶ Ad Euripidem, *Hec.* 804 [Giuseppe Ammendola]. 40. Le passage s'explique très bien sans recourir à aucune correction. ¶ Deux abrégés *περί διζλευτων* à la Bibl. Laurentienne [Francesco Garin]. 41-47. 45 Les deux mss. sont du xv^e siècle. On trouve dans le second un mélange de Grégoire de Corinthe avec le soi-disant Théodore d'Alexandrie. Publication de ces textes avec notes. ¶ Sur la concordance de l'attribut en latin [Adolfo Gandiglio]. 47-48. Il y a des exceptions à la règle connue, p. ex. Plaute, *Merc.* 659: *Eo domum, patrem atque matrem ut meos salutem.* Il 50 est un cas où les raisons de clarté rendent nécessaire la répétition de l'attribut, p. ex. Plaute, *Truc.* 808: *Puer quidem beatust: matres duas habet et avias duas.* ¶ Études critiques d'exégèse Virgilienne antique [G. Funaioli]. 49-66. Suite. Publication des gloses de la collection D, contenant parfois

des notes tironiennes, pour compléter les Scholia Bernensia publiées par Hagen. ¶ Ad incerti poetæ Octaviam [Giuseppe Ammendola]. 66. Observations critiques sur 163-165, 297-301, 351, 466, 732, 930. ¶ Sur l'origine du parfait en -u dans l'ancien indien et en -vi dans le latin [Fr. Ribezzo]. 67-77. Suite et fin. ¶ La nouvelle inscription messapique de Rudia [Id.]. 77-80. Trouvée en 1917 près de Francavilla Fontana. Une ville nommée Rudia, décomposée en plusieurs villages, existait encore au moyen âge sur la voie Appienne, à la distance de 15 milles de Brindisi; on doit reconnaître en elle la Rudia mentionnée par Strabon et patrie d'Ennius. ¶ De quelques analogies vraies ou apparentes entre l'étrusque et l'albanais [Giulio Buonamici]. 81-92. ¶ La région Japigo-messapique dans la tradition et dans les monuments écrits de l'antiquité [F. Ribezzo]. 93-110. ¶ Maisons et habitants à Pompéi [M. Della Corte]. 114-129. Suite d'un article publié dans Neapolis II, 2. Liste, par rues, des maisons et des noms romains qu'on y a relevés. ¶ Ad C. I. L. IV corrigenda [Id.]. Le n° 5534 mentionnant le séjour de dix porcs est un grallito en grosses lettres sur un morceau de brique.

E. CH.

Scientia. Rivista di scienza. Année XIII, vol. 26. La langue et l'écriture [A. Meillet]. 290-293. C'est la structure de la langue qui a conditionné chaque invention décisive dans le développement de l'écriture. ¶ Pour la solution de l'énigme étrusque [Elia Lattes]. 392-405 et suppl. 121-136. L'énigme étrusque n'est pas résolue, mais quel progrès a été accompli par rapport au passé et combien la solution apparaît aujourd'hui plus proche, grâce au nombre croissant de jour en jour de parentés latines certaines, probables ou même simplement possibles. On peut affirmer déjà que les Bandelettes d'Agram donnent un récit versifié des cérémonies funèbres célébrées la 5^e année lustrale (comme à Rome le funèbre jejunium Cereris), par des humbles et des bâtards appartenant à la gens Alonia et à la gens Voltinia de Pérouse ou Cervetri, en l'honneur de la Momie féminine enveloppée dans lesdites bandelettes. Résultats obtenus avec la conviction que Latins et Etrusques furent à peu près frères et que l'Etrurie fut la véritable mère de la Toscane. Denys d'Halicarnasse pêche par ignorance quand il affirme que l'idiome étrusque n'a jamais été compris par personne.

E. CH.

PAYS-BAS

Mnemosyne. Nova series, vol. XLVII, pars 1. Observatiunculæ de iure Romano [J. C. Naber]. 1-34. CXI, de mensuræ generibus; pars altera (de urbibus). ¶ De Idomeneo ac Merione [K. Kuiper]. 35-54. Dans l'Iliade telle que nous l'avons il est certain qu'Enée a été dépouillé de la gloire qui l'accompagnait dans un poème plus ancien. Homère a voulu qu'Enée cédât le pas à Hector. La même diminution a eu lieu pour Idoménée et Méron; il suffit pour le comprendre de rassembler les traces des héros crétois dans le livre N de l'Iliade. On retrouve dans certains passages le célèbre combat dans lequel Enée et Déiphobe du côté des Troyens, Idoménée et Méron du côté des Grecs, jouent le premier rôle. Et comment du temps d'Homère le souvenir de faits exécutés non pas dans la Troade, mais dans les montagnes crétoises, n'aurait pas été altéré? ¶ Ad epigramma Graecum nuper in Aegypto repertum. Rev. des ét. gr. 1915, 55 [G. V.]. 854. Au vs. 8 il faut lire: αὐτῶν. Théodore Reinach dit que le vers 5 est faux, mais on peut bien reconnaître une synzèse dans Δ727, 7200 qui forme trois syllabes. ¶ Ad Senecæ Troades [P. H. Damsté]. 55-65. Les vs. 8-12 n'ont pas été compris

- par Richter et Leo, qui font des conjectures inutiles. Vs. 15, corriger : En alta muri decora cum celsis iacent. Vs. 79. Au lieu de : ite ad planctus, changé par Richter en ito, il faut lire : itera planctus. Vs. 99 restituer : Solvimus omnes lacerum multo Pulvere crinem. Vs. 214, il suffit
- 5 de supprimer la virgule après vestes, pour obtenir un sens convenable. Vs. 252, c'est la leçon primæ, de la mauvaise source, qu'il faut adopter, à moins de tirer imprimis du texte défectueux de l'Etruscus. Vs. 289, au lieu de caedis, faute intolérable, restituer quaeris ou tendis. Vs. 302, en lisant : lanne flammaram geris Amore rabido pectus, on suit de
- 10 près la tradition manuscrite. 313, rectification du sens. 434, corriger : certe aqua mors sit! Vs. 542, lire : umbresque terris reddit et caelo tenus. Vs. 578, peut-être : Verberibus igni mille cruciatum eloqui. Vs. 633 : dediscit animus segne quod didicit diu. Vs. 648 : proruto tumulo. Vs. 717 : matris fletus imitare tuis. Vs. 770, rien à changer au texte que les éditeurs n'ont
- 15 pas compris. Vs. 788, lire : concede, partus ut mea condam manu Viventis oculos. Vs. 795 : at ille saevus matre sumnota nece. La transposition des vs. 967-968 adoptée par Richter et Leo est bien inutile. Vs. 1031, lire : tabulaque tutus Naufraga. Vs. 1098, la correction la plus probable serait : ferox superstat. ¶ *Studia epigraphica* [Guil. Vollgraff], 66-72. 1° Courte inscription, du vi^e s. av. J.-C., achetée par l'auteur, en dialecte ionien. Reste de compte, où les chiffres sont exprimés en lettres de l'alphabet. 2°
- Nouvelle étude de l'inscr. publiée par Salomon Reinach dans la *Rev. des ét. gr.* 1891, 268. 3° Milet III, Delphinion p. 177, n° 33 e 4, restituer
- 20 ὄνομαλαξί. 4° Dittenberg. Syll. 832, 5, il faut peut-être lire 'Πανός; la confusion de A avec X n'est pas rare. 5° Dittenb. 844, 6, lire μή δλασσον βέρον δόο. ¶ *Ad Senecae Phoenissas* [P. H. Damsté], 73-76. Vs. 2, peut-être : gradus levamen. Vs. 7, mettre la virgule après quaero. Inutile de changer le texte du vs. 19. Au vs. 23, scelus fugiens ferum semble plus probable. Vs. 169 la correction de Gronovius : nocte, malgré son évidence, n'est pas
- 30 mentionnée par les éditeurs modernes. C'est à tort qu'au vs. 218 on voit une interpolation; le vers est très bon en rétablissant : feci nocens. Étude critique de 6 autres passages. ¶ De C. Asinii Pollionis ad Antonium transitione [Jacobus van Wageningen], 77-83. C'est l'injustice du sénat à son égard qui poussa Asinius Pollio dans le parti d'Antoine. Une étude attentive de ses lettres à Cicéron ne laisse pas de doutes. ¶ *Polenarium ad Horat.* s. I, 4, 65 [J. J. Hartman]. Au lieu de dumque, corriger uterque. ¶ De *Aulularia Plautina* [P. J. Enk], 84-99. Les opinions les plus diverses
- ont été exprimées sur cette pièce. Aug. Krieger, dans une thèse récente, pense qu'elle n'a pas subi de remaniement, que Plaute lui-même a voulu
- 40 qu'Eunomia et son fils Lyconidès habitassent dans la maison de Mégadore et que Strobilus fût l'esclave commun de Lyconidès et de Mégadore. Pour Jachmann, l'esclave de Mégadore, mis en scène dans la première partie, n'est pas le même que celui de Lyconidès. Suivant Dziatzko, Plaute a modifié l'original grec dans lequel Eunomia et Lyconidès n'habitaient pas
- 45 avec Mégadore, et n'a pas toujours tenu compte de ce changement; quant à l'esclave de Mégadore, c'est un remanieur de la pièce qui lui a donné le nom de Strobile, quoiqu'il soit différent de l'autre esclave. Pressler pense que Plaute avait donné un autre nom à l'esclave de Mégadore : le remanieur a changé la pièce et fait habiter Eunomia et Lyconidès avec Mégadore. Il est
- 50 certain qu'il y a deux esclaves différents. Beaucoup d'autres indices, par exemple la promptitude de Mégadore à demander en mariage la fille de son voisin après avoir déclaré qu'il préférerait la mort au mariage, prouvent que la pièce de Plaute a subi des remaniements. ¶ *Polenarium ad Horat.* s. II,

6, 14-20 [J. J. H(artman)]. Placer les vers dans l'ordre : 14, 15, 18, 19, 16, 17, 20. ¶ Ammianea [C. Brakman]. 100-110. Corrections proposées pour 22 passages. ¶ Pars 2. Ad Senecae Agamemnonem [P. H. Damsté]. 111-115. Examen critique et correction d'une quinzaine de passages. ¶ Epigramma emendatum [Chariton Ch. f. Charitonides]. 116. Dans une inser. publiée par Arvanitopoulos, lire $\psi\upsilon\chi\eta\nu\ \mu\acute{\epsilon}\nu$ EN EIDOMENH. ¶ De vocibus Etruscis tul, spural, naper, ten- [F. Muller]. 117-121. Ces mots sont l'origine des termes latins : tolleno (machine à monter l'eau), Tullenus, Tullius ; spurius ; napura ; tenitae (déesse des sorts). ¶ Magni delator amici [Jacobus van Wageningen]. 122-123. On n'a pas encore bien expliqué le vers de Juvénal, I, 34. Ce délateur est sans doute Heliodorus. ¶ De mente Anaxagorea [K. Kuiper]. 124-137. Quoique plusieurs savants aient déjà démontré que le $\nu\acute{o}\varsigma$ d'Anaxagore est séparé de toute notion corporelle, il faut revenir à la question et fournir la preuve par l'examen des textes réunis par Diels. ¶ Ad Senecae Oedipum [P. H. Damsté]. 138-145. Vs. 1 et 62, 15 passages corrects que les critiques ont altérés. L'ordre des vers 64-68 est à changer. Vs. 73, rétablir : simulacra queri maiora viris. Inutile de corriger, comme Leo et Richter, le vs. 228. Vs. 360, changer caseum en caecum. Vs. 425 lire : Reste cum longa regeres leones. Vs. 464 : et dorso fluctum pando subit. Vs. 536, corriger : illa iam quassa cadens Radice. Examen critique de dix autres passages. ¶ Observations ad Aegypti pertinentes administrati- 20 nem qualis aetate Lagidarum fuit [M. Engers]. 146-157. II. de nomarcha, de nomarchae muneribus. Le monarque, d'après les papyrus, remplaçait l'architecte ou l'économiste dans l'établissement des fossés et des remblais nécessaires contre l'inondation du Nil. Il devait aussi lever les impôts. Sa 25 puissance semble diminuer après le troisième siècle. ¶ Ad Platonis Apol. p. 39 B [J. Berlage]. 158-159. Changer $\delta\epsilon\iota\nu\acute{o}\iota$ en $\nu\acute{\epsilon}\iota\omicron\iota$. ¶ Polenarium ad Horat. C. I, 32, 15 [I. I. H(artman)]. 159. Au lieu de cunque, lire : ubique. ¶ Novae inscriptiones Argivae [Guilielmus Vollgraff]. 160-170. Nos 15-24. ¶ Qua aetate Plato Theaetetus dialogum scripserit [H. D. Verdam]. Ce dialogue a 30 été écrit avant le Ménon et le Phédon ; il n'y a aucune raison pour admettre avec Raeder qu'il a été composé plus tard que la République. ¶ Voce $\theta\acute{\omega}\rho\tau\acute{\epsilon}\varsigma$ quid apud Homerum significetur [Matthaeus Valetton]. 187-211. Examen de tous les passages de l'Iliade et de l'Odyssée qui peuvent éclairer sur le sens du mot $\theta\acute{\omega}\rho\tau\acute{\epsilon}\varsigma$. Ce n'est pas toujours une cuirasse d'airain ; on peut 35 parfois reconnaître une tunique de guerre. Il est même probable que du temps d'Homère les cuirasses d'airain étaient ignorées. Les tuniques de guerre étaient garnies de lames d'airain. De la tunique homérique naquit plus tard la tunique hérissée de mailles. ¶ Lucianea [P. H. Damsté]. 212-227. Corrections proposées pour 85 passages. ¶ Ad Catulli carmen I [I. S. 40 Phillimore]. 228-229. La correction proposée par Hartman, quaecumque tuo, patrone, verbo, est l'équivalent de « ut tuo utar verbo » et elle nous restitue ainsi un fragment de Cornelius Nepos. ¶ De testatione triginta diebus post clarigationem facta [M^a M^a Assman]. 229. Les anciens varient entre trente et trente-trois jours. En réalité la testatio du pater patratus 45 avait lieu trois fois de suite le onzième jour. ¶ Corollarium [Guilielmus Vollgraff]. 230-231. L'inser. publiée à la p. 66 de ce vol. figure déjà dans le vol. V des Inscr. gr. Observations nouvelles. ¶ Ad. Soph., Ant. 605 [M^a M^a Assmann]. Séparer un mot en deux : $\tilde{\alpha}\nu\ \delta\tilde{\iota}\tilde{\alpha}\nu$. ¶ Pars 3. Paradoxa Tacitea [I. I. Harman]. 233-251. Les imperfections qu'on peut relever dans 50 Tacite, surtout les défauts de composition proviennent de ce qu'il a remanié lui-même. Le passage sur les chrétiens a été ajouté par Tacite après la lettre de son ami Pline à Trajan, écrite en l'an 112. ¶ Epigrammata emen-

- data [G. V.], 231. Dans l'épigr. publiée Amer. Journ. of arch. 1913, 170, au lieu de *δύσθιον*, lire *λύσθιον*, c'est-à-dire en ôtant l'iotacisme, *λοισθιον*. Restitution de la suite. ¶ *Novae inscriptiones Argivae* [Guil. Vollgraff], 252-270. N° 25. *Catalogus histrionum qui certaminibus musicis interfuerunt*. Trouvé en 1912. Caractères du n° ou du 1^{er} siècle av. J.-C. N° 26. *Inscriptio in honorem histrionis tragici*. Du n° ou III^e s. de notre ère. Révèle un C. Julius Bassus inconnu jusqu'ici. N° 27. *Inscriptio in honorem Cn. Pompei Magni*. On y lit *ἀποκράτορα τὸ τέταρτον*, ce qui surprend puisqu'on ne connaît que trois triomphes de Pompée : d'Europe, d'Afrique et d'Asie, comme le rapporte Velleius Paterculus 2,40. La statue élevée à Argos en l'honneur de Pompée a dû être consacrée après la défaite de Mithridate, vers l'an 63 ou un peu plus tard. Quoiqu'il n'ait eu que trois triomphes, rien n'empêche que les soldats l'aient salué *imperator* une quatrième fois. N° 28. *Litterae Agrippae ad γερουσίαν Argivam*. On y apprend que le Sénat d'Argos avait perdu ses privilèges et qu'Agrippa leur restitue. Agrippa aura fait traduire son latin par un secrétaire qui a imité le langage attique, sauf quelques lapsus. ¶ *Ad Octaviam praetextam* [P. H. Damsté], 271-281. Dans cette pièce qui égale presque celles de Sénèque, il est curieux de constater tant de passages lisibles corrompus par les éditeurs modernes et tant de bonnes corrections dues aux anciens passées sous silence. Le vs. 36 a été torturé de diverses façons ; il suffit de substituer à la faute : *latentis*, la bonne correction : *labantis* de Raphelengius. Vs. 52, la vulgate *mutat* n'a pas besoin d'être changée. Vs. 290, lire : *prodimus eheu* (ou *heuheu*) *suadente metu*. Examen critique d'une vingtaine de passages. ¶ *Varia IV* [P. Groeneboom], 282-287. *Ad Platonis Apologiam*. Sans doute on a souvent ajouté des ornements au texte des écrivains grecs, mais les critiques modernes abusent de ce genre de corrections et retranchent aussi des mots authentiques. Examen critique d'une demi douzaine de passages. ¶ *Ad Ciceronis Or. § 146* [I. I. Hartman], 287. Lire : *qui id probarem*. ¶ *Ad A. Gellii N. A. lib. I-V* [P. H. Damsté], 288-298. I, 2, 6, au lieu de *vestra*, lire : *vester*. Ibid. 7, changer *aliud* en *illud*. I, 6, 3, *iniustitia* est intolérable, substituer : *insectia*. I, 6, 6, *sedulitatis* n'a pas besoin de correction. Étude d'une cinquantaine de passages. ¶ *Embaros* [K. Kuiper], 299-300. Il s'agit de cet *Embaros* qui, dans une peste, promet de sacrifier sa fille à la déesse irritée, à la condition que les fonctions sacerdotales reviendraient à son gendre. Cette histoire se retrouve, sous le nom d'*Embaros*, dans les *Anecd. gr.* de Bekker, 444, 32, où il faut corriger *τοῦ δὲ ἀμεμπτον τεθόθα: καὶ τὸ λοιπὸν ὁσῶ ποιητέον φήσαντος κτλ.* ¶ *Plantina* [C. Brakman], 300-306. *Quo tempore scriptae sint Plauti fabulae Poenulus et Truculentus*. Le *Pseudolus* fut représenté en 191 ; le *Truculentus* a dû être composé vers l'an 186. *Ad Persam*, *Poenulum*, *Truculentum*. *Persa* 204. lire : *utrum herele mavolent*. 721, rétablir : *immo subdole*. 807 : *lenonem libidost* <ideo> *quando dignust*. *Poen.* 725 : *Rem advorsus populi eapse* (i. e. *eampse*) *leges ?* 743. Compléter : *Quippini ?* <iube> *si voles*. *Trucul.* 57 : *Atque haec celamus nos clam nimia industria*. Ibid. 174 : *non herele* <prorsus> *occidi*. Ibid. 882 : *Id quoque interim fucatum nomen*. ¶ *Ad vitam Homeri* [K. Kuiper], 307-308. Corrections proposées pour 6 passages. ¶ *Ad Julium Valerium* [C. Brakman], 309-315. Sept corrections proposées au texte de Kübler. Supplément trouvé par Ansfeld à I, 31 : *Prae cuncta vitae commoda est mortalibus De fine* <termini fuisse> *nescium* *Quibusque metis fata claudantur sui*. ¶ *Ad Ovidii Trist.* V, 3, 47 sq. [I. I. Hartman], 315. *Opponat*, des bons mss., ne signifie rien ; au contraire, la leçon « *deponat* » des mauvaises copies, fournit un sens élégant

et approprié. ¶ De duobus locis Catullianis [J. S. Phillimore]. 316-321. Carm. 64, 218, l'épithète fervida est suspecte, alors que fortuna n'en a pas. Lire : Quando quidem fortuna mea ac tua, fervide, virtus. Carm. 71, 4, au lieu de : mirifice est a te, rétablir : Cornifici, est alter. Le vers 1 devient : Si quoi scortorum viro bonus obstitit hircus. Quant au dernier vers, 5 où podagra aurait la 2^e syllabe brève, alors que Catulle l'allonge dans la même pièce, il serait peut-être préférable de prêter à Catulle : ipse perit podager. ¶ Ad Ovidii Pont. IV, 12, 50 [I. I. Hartman]. 321. Il faut restituer : Quaque iram facias ad mea vota. Vale. ¶ Theocritea [I. I. Hartman]. 322-331. Examen critique de 13 passages de Théocrite, 2 de Moschus et 1 de Bion. 10 ¶ Ad Senecae de vita beata, c. 24 [Id.]. Rétablir : quis enim ad liberalitatem tantum togatos vocet ? ¶ Narrationcula [Id.]. 332. Une conjecture est quelquefois confirmée par la vue d'un manuscrit ; cela est arrivé récemment ; une copie de lettre trouvée dans la bibliothèque de Leyde portait : « rescribe ut legi possis sine literis ». L'original porte, comme avait conjecturé H., sine literis. ¶ Pars 4. De Theocriti et Callimachi dialecto [Guil. Vollgraff]. 333-340. Théocrite, né à Syracuse, a employé naturellement le dialecte dorien, mais son dorien n'est pas pur, on trouve chez lui beaucoup d'emplois du dialecte éolien, surtout dans les carm. 14 et 15. Callimaque a mis à contribution également les deux dialectes. Tous deux ont reproduit 20 l'idiome de leur pays, comme le prouvent les inscriptions trouvées à Syracuse. ¶ Manere = esse [J. van Wageningen]. 341-344. Manilius, plus que tout autre écrivain, en fournit des exemples. ¶ Theocritea [Guil. Vollgraff]. 345-358. Conjectures sur 9 passages de l'Idylle XIV et sur 7 de l'Id. XV. ¶ Obiter tacta [H. Wagenvoort]. 359-370. Ad 25 Plinii epist. I, 4. Lire : ex <ceptis> epistulis meis. VII, 20, quel peut-être le livre de Tacite soumis au jugement de Pline vers l'an 108 ? C'est probablement le Dialogus de oratoribus. — Ad Senecae Phaedram, vs. 61. « leviori manu » est intolérable avec le texte actuel, il faut supposer un vers omis dans lequel on lisait à peu près : nunc truces iacularis lupos. Le 30 vs. 264 est à conserver, mais il faut placer 265 après 266. Leo a condamné à tort les vs. 377-378. Transposer les vs. 4015-16 entre 4027 et 4028. — Ad Ovid. Pont. 4, 16, 33, lire : Tityrus antiquas, Passenne, rediret ad herbas. ¶ Ad Euripidis Iouis vs. 580 [I. I. Hartman]. 370. Lire εὐχέτης au lieu de δευχετης. ¶ De rescripto imp. Severi et Caracallae nuper reperto [A. G. 35 Roos]. 371-377. Inscr. datée du 14 octob. 205, trouvée dans les fouilles de l'Inst. archéol. autrichien dans le territoire d'Aelia Solva, colonie romaine de la province Norique (Steiermark), qui nous renseigne : de beneficiis centonarium Solvensium. Suppléments proposés pour les lignes mutilées. ¶ Hyginiana [E. Brakman]. 378-381. Corrections proposées pour 7 passages 40 des fabulae. ¶ Ad versum quendam Pomponii [I. I. Hartman]. 381. Conjecture sur la scène où se trouvaient les vers cités par Lactance, Comm. sur Stace. ¶ De Lydia et Diris carminibus [P. J. Enk]. 382-409. Résumé de la question. Les critiques n'ont pas réussi à prouver que ces deux poèmes soient dus à des poètes différents. La métrique établit que les Dirae n'ont 45 pas été composées après les Bucoliques. La Lydia semble écrite avant les Dirae. On peut attribuer à Varius les deux poèmes. ¶ Ad Platonis de Rep. 450 B [I. I. Hartman]. 409. Critique la correction proposée par Herwerden. ¶ Velleiana [C. Brakman]. 410-414. Étude critique de 5 passages. ¶ Ad Plutarchi Vit. Aristid. 17 [I. I. Hartman]. Lire ζατιζαζεν. ¶ Ad Propertii elegiam lib. III, 18, l. I. Hartman]. 415-418. Le début de cette élégie devait être : Claudius umbroso qua lundit pontus Averno. ¶ Ad Senecam rhetorem [A. G. Roos]. 418. Controv. II, 1, 17, restituer : sic illa patriciorum

nobilitas fundamentis urbis haerens usque in haec tempora constitit. ¶ Observatiunculæ de iure Romano [J. C. Naber], 419-444. Suite et fin. CXI. De mensurae generibus. Additions aux articles précédents. Index géographique pour tout le mémoire. E. Gu.

5

SUÈDE

Acta Universitatis Lundensis (Lunds Universitets årsskrift). Nova series. XV (1919). Le Musée historique de l'Université de Lund [Otto Rydbeck], 1-213. A l'exception de quelques monnaies romaines, ce musée ne contient
10 que des monuments préhistoriques, médiévaux et modernes. X.

Eranos. Acta philologica Suecana. Vol. XIX (1919), fasc. 1-2. Erotianæ [O. A. Danielsson], 1-44. Examen critique de nombreux passages en prenant pour base l'édition récente d'Ernest Nachmanson (Gotob. 1918). ¶
15 Encore sur la phraséologie des inscriptions romaines [Harry Armini], 45-56. Addition à l'art. publié par Einar Löfstedt dans Eranos 1913. Remarques sur les épithètes fréquentes et les formules usitées dans les inscriptions funéraires. ¶ Collections d'επιμερισμοί et de dictionnaires byzantins [S. Lindstam], 57-92. 1. Sur les dictionnaires byzantins en général.
20 2. Les épimérismes de Planude. 3. Comparaison entre les épimérismes de Planude et les Sylloges de Moschopoulos. 4. Indices des mots de Planude. 5. Les Sylloges de Moschopoulos, etc. En résumé nous avons les épimérismes de Planude, une technologie de Moschopoulos sur les images de Philostrate, de même sur les thermae de Paul le Silencieux, du même (?)
25 une technologie sur Marc Aurèle et Elie; du même le livre περι γεδών et un commentaire sur les Travaux et les Jours d'Hésiode. ¶ De non nullis codicibus latinis [H. Sjögren], 93-99. Description de trois mss. conservés dans la bibliothèque particulière du baron Akerhielm, à Dylla Bruk. 1. Cicéron de officiis, membr. s. xv. s. Justin, membr. s. xiv. 3. Végèce, Mulomedicinae epitome, membr. de l'an 1441. ¶ Miscellanea. Ad locum Thyeydidis 1, 1, 2 [A. Hallström], 100. πρό αὐτῶν doit être corrigé en
30 πρό ἐκαστὸν ἐτῶν qui se trouvait écrit ΗΡΟ Η ΕΤΩΝ dans l'archétype. X.

Göteborgs högskolas årsskrift. Band XXIV (1918). Quaestiones grammaticae graecae [Ture Kalén], 1-114. 1. De participiis perfecti in-εἰς et de vocali υ ante vocales in ε abeunte. 2. De vocibus in -εἰς exeuntibus, quae ad
35 simplicia pertinent nomina sigmatica. 3. De glossis Hesychii μερζάρου et μερζῶσαι quaestio etymologica. 4. De ὀρροβήλας ὀρροβήρη ὀρρολοπος quaestio etymologica. Epimetra : 1. De voce ματτώη. 2. De voce τῆθρον et cognatis. Indices. X.

Uppsala Universitets årsskrift. 1917. Studia Tertullianea [G. Thörnell], 40 1-86 (1918). Apologeticum. Adversus Hermogenem. De anima. De pudicitia. Critique verbale sur de nombreux passages de ces divers traités. De repetitione apud Tertullianum. Les éditeurs suppriment souvent des répétitions de mots dans une phrase comme interpolées, mais c'est Tertullien lui-même qui se plaît à ces répétitions, pour rendre sa pensée plus claire.
45 X.

TABLES

DE LA

REVUE DES REVUES

I. — TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

A

abhibere 3,24.
ACCENT 90,17,53. 91,28. 92,34. 104,31.
— grec 79,5.
accentuation éolienne 20,29.
accusatif d'exclamation 34,18.
Achilles Statius 105,11.
Actes des Apôtres 75,30. 78,28. 86,43.
87,9.
Actoris 68,51.
ad Maecium 95,5.
adjectifs latins composés 33,19.
Aedemon 41,11.
Afrique personifiée 50,49.
agriculture 16,18.
agrimensores 6,1.
Alcée 79,1.
alchimiques (mss.) 20,20.
Alea dea 70,43.
Aleuas 70,42.
Alisanus 52,48. 53,11.
alphabet grec 4,22. — vénète 98,5.
Anatolie 71,1.
Anaxagore 109,11.
Andromède 54,17.
annone 37,37.
Anthologie grecque 9,52. 72,20. 73,15.
— latine 8,13.
anthroponymie gallo-romaine 59,14.
Antinoüs 4,17.
Antiochus IX 86,4.
Antiphon l'orateur 101,27,33.
— le sophiste 101,27,33.
Apicius 17,52.
Apollodore 29,20.
Apollon 74,18. 83,3.
appendix Probi 17,38.
Appien 78,49.
Apulée 78,46. 82,19. 105,16.
Aratus 88,26.
arc de Constantin 95,22.
arc de Marc-Aurèle 97,15.
Arcantodan 61,33.
ARCHÉOLOGIE GRECQUE 21,44. 86,52.
— ROMAINE 26,29. 35,18. 37,2.
Archimède 21,26.

ARCHITECTURE 22,10.
arcus 79,53.
aréalogie 10,31.
Arginuses 65,23.
argot 39,45.
Ariccia 99,23.
Arioviste 26,42,49.
Aristarque 18,51.
Aristophane *Ach.* 73,41. — *Ar.* 31,50.
70,35. 92,10. — *Eccl.* 69,6. *Pax*
78,20. *Vesp.* 31,43. — (scolies) 9,44.
Aristote *Eud. ethic.* 80,25. — *Poet.* 13,39.
32,42. — *Polit.* 7,50. — *Probl.* 54,37.
ARMÉE ROMAINE 36,44. 41,3,50.
Arrien 23,33. 24,2. 29,51.
ART BYZANTIN 23,24. 45,36. 55,5. 99,40.
ART ROMAIN 83,17.
art grec 47,12. 51,12. 59,1.
art militaire 52,14.
arvales (inscr.) 96,10. 99,20.
Asie grecque 82,51.
Asinius Pollio 108,34.
assibilation de ti et di 33,15.
Athéna Parthenos 59,1.
Athènes 26,25. 27,27. 31,23. 60,13.
auguratorium 96,18.
Auguste 73,47. 88,28. — épistolier 34,30.
Augustin 10,30. 41,26. 42,33. 43,8.
Aulu-Gelle 110,32.
Aurélien 86,27.
Aurelius Victor 8,16. 54,4. 105,29.
autel de Mavilly 52,3,33.
autel romain 93,32.
Avesta 50,49.

B

Babut 57,18.
Bacchylide 3,26.
BAINS 95,44. 101,15.
Balagrae 103,19.
Baouit 45,33.
barbares 47,28.
basilique chrétienne 42,3.
Belgique 47,29.
Ben Jonson 30,44.
Bergusia 53,16.
Bertin (Dominique) 61,44.

bibliothèques 8,8. 102,23.
 Bolonia 47,3.
 Bona dea 67,2.
 Bonnet (Max) 57,18.
 Borée 64,20,36.
 Bosphore 82,17.
 bouclier d'Achille 8,42.
 Bréal 57,18.
 bronze (haches de) 56,35.
 BRONZES 44,38. 56,26.
 Brygos 82,12.

C

Caelius Aurelianus 8,32.
 Caesarius 5,18.
 calembours 27,9.
 calendrier romain 34,33.
 Callimaque 3,37. 18,1. 91,25. 111,16.
 Callimaque d'Aphidua 44,53.
 Calvos 64,22.
 Caracalla 111,35.
 Carthage 55,9.
 Cassius Felix 8,32.
 Castel-Roussillon 37,49. 44,14.
 catharsis 79,40.
 Catilina 84,14.
 Catilius Severus 95,27.
 Catus Insuper 89,7.
 Caton (Valer.) 4,12.
 Catulle 6,11. 18,10. 33,37. 70,20. 74,4.
 76,18. 90,21,47. 100,45. 109,40. 111,1.
 Cava dei Tirreni 98,25.
 céramique 36,17. 52,15.
 César 26,49. 83,29. 84,8. — *B. G.* 8,30.
 27,38.
 césure heptémimère 34,2.
 césure homérique 25,16.
 chronologie delphique 24,48.
 Cicéron 25,51. — DISCOURS. *Catil.* 28,37.
 — *Cons.* 30,11. — *Mur.* 20,48. —
 · *post. red.* 78,43. — *Rab. post.* 73,51. —
 LETTRES. *Att.* 5,29. 6,38. 7,22,36.
 30,27,49. 74,9. 75,40. — *Fam.* 74,9.
 — PHILOSOPHIE. *Off.* 112,29. — *Rep.*
 102,43. — RHÉTORIQUE. *Orat.* 110,29.
 — *de or.* 10,13. 92,42. — *ad Heren.*
 57,32.
 cimetière mérovingien 36,22.
 cippes 97,36,52. 99,46. 100,13.
 cistiferi 45,40.
 Claudien 31,48.
 Cléarque 26,38.
 clefs 52,20,27. 60,47.
 Clément d'Alexandrie 105,20.
 Cléopâtre 82,39.
 clou (plantation du) 43,47.
 Cochlensis Bacchus 44,16.
 Collignon (Max) 51,10.
 colonne rostrata 29,14.
 colosse de Rhodes 54,26.
 comédie grecque 29,38.
 COMMERCE 83,36.
 Commodus-Mithra 83,41.
 comparaisons 34,36.
 conciles 44,8.
 Constantin 16,6.
 contraction en grec 61,31.

copistes 44,6. 89,37.
 Cornelius Nepos 81,40.
 Corycaeus 6,37.
 COSTUME 34,47. 42,1.
 Cratippe 7,51.
 crémation 36,27. 38,5.
 crocina 56,41.
 Cuglieri 98,30.
 Cunaxa 28,18.
 Cybèle 84,33.
 Cyrene 97,23.

D

Dacie 83,46.
 Damona 44,23.
 Danaïdes 87,52.
 Darius 43,6.
 Déchelette (Jos.) 57,18.
 delixiones 102,28.
 Delphiens 64,87.
 Demetrius Triclinius 103,42.
 Démosthène 5,26. 8,34. 10,3. 11,11.
 16,51. 18,2.
 dialectes grecs 111,16.
 Didymes 58,6.
 dieu de Viège 60,11.
 Dionysos 45,30. 89,13.
 Dioscures 21,46.
 dissimulation 34,42.
 divinités fluviales 65,51.
 Dodécane 91,50.
 domina caelestis 97,18.
 Domitien 66,12. 93,15. 94,34.
 Doris 68,25.
 Douga 67,25.
 droit grec 28,43. — romain 19,12. 28,29.
 35,11. 41,28. 43,8. 51,37. 88,37.
 101,2,21. 107,38. 109,43. 112,2.
 druides 59,8,38.
 Dunamis 82,13.

E

Ecruiacum 43,5.
 édiles 61,11.
 Embaros 110,99.
 Endymion 102,11.
 Ennius 70,6. 103,38.
 Ephore 7,51. 92,25.
 Epicharme 103,38.
 Epictète 63,21.
 Epicure 91,17. 92,44.
 ÉPIGRAPHIE grecque 5,18. 17,4. 23,12.
 36,19. 56,8,34. 63,8. 65,15. 68,22. 71,1.
 83,9,80. 90,34. 97,41. 102,33. 107,19.
 108,19. 109,5. 109,29,47. 110,1,3.
 — latine 13,2. 22,39. 36,10,49,51.
 11,8,37. 42,46. 44,16,21,51. 46,22,38.
 52,5. 53,30. 67,32. 68,23. 90,28. 96,13.
 112,15.
 Epiménide 75,28.
 epocalium 56,39.
 ère macédonienne 68,44.
 Erotien 112,12.
 Eschyle 79,38. — *Ag.* 16,50. — *Eum.*
 7,41. 72,26. *Pers.* 80,42.
 étrusque 29,28. 89,50. 90,43. 95,36. 99,49.
 104,28. 105,32. 107,10,21. 109,6.

étymologies 27,1. 30,40. 76,23.
 Eudoxe de Cnide 57,25.
 Euripide 9,42. 77,10. — *Cycl.* 92,40. —
Et. 104,25. — *Hec.* 73,42. 106,42. —
Her. 73,13. — *Hipp.* 71,13. — *Iph.*
Aul. 20,6. — *Rhes.* 32,22. 70,34. —
Troad. 30,52.
 Eusèbe 43,37.
 éventail 41,17. 42,44.
 ex-voto 43,22.

F

fables 23,30.
 fermier romain 34,32.
 Florentia 45,24.
 Florus 8,26.
 FOLK-LORE 57,6. 65,52. 82,19. 101,5.
 Formiae 88,48.
 Fornari (Francesco) 91,49.
 forum 27,23.
 forum holitorium 93,52.
 Fraccaroli (G.) 103,25.
 Fronton 78,33.

G

Gaius 91,23.
 Galatie 84,21.
 Galien 3,29.
 Gardet (J.) 61,44.
 Gatti (Gius.) 96,8.
 Gauthiot (Rob.) 57,18.
 gemme 42,42.
 GEOGRAPHIE 17,8. 29,35. 40,43.
 59,12. 84,3.
 Giarratana 99,13.
 glossaires 70,1.
 Glycère 10,23.
 Gortyne 102,37.
 gouvernement représentatif 27,40.
 gouverneurs d'Afrique 36,38.
 GRAMMAIRE grecque 28,21. 30,7. 70,28
 80,15. 112,33. — latine 3,30. 24,31.
 25,46. 26,16. 27,20. 30,18. 32,24. 69,13.
 75,20. 76,48. 77,37. 92,14,34. 104,20.
 106,48. 107,4.
 Grégoire de Tours 72,45.
 Grizzana 98,24.
 guède 59,16.
 gui 43,33. 53,4.

H

Hadrien 67,3.
 Hannibal 17,8.
 Hebanum 99,47.
 ἡμῶν ἕνεκεν 90,34.
 Hercule Saxon 42,46.
 Herennius Modestinus 103,50.
 Hérodote 4,25. 68,35.
 Héron de Villefosse 53,22. 55,21.
 Hesychius 112,36.
 Hippocrate 9,39.
 Hippon 106,5.
 Histoire Auguste 65,22.
 HISTOIRE grecque 17,5. 31,2. 58,36.
 62,33. — byzantine 31,46. — romaine
 11,22. 33,38. 53,53. 83,45. 104,4

histrions 110,4.
 Hittites 45,15.
 Homère 4,1. 27,51. 29,48. 31,18. 39,9.
 61,51. 64,27. 80,14. 109,22. — *Iliad.*
 5,34. 6,44. 7,28. 8,45. 20,50. 27,3. 77,11.
 107,40. — *Od.* 27,19. 56,2. 58,4.
 64,2,15. 68,51. 69,1,37. 77,11. 78,27. —
Hymn. 6,3. 74,16. 77,2.
 Honorisiacus 40,40.
 Horace 34,10. — *Od.* 72,41. 75,32. 80,1.
 109,28. — *Sat.* 73,43. 75,34. 106,36.
 108,36. 109,1.
 Hymetho 7,12.

I

ICONOGRAPHIE 55,50. 95,29.
 Ictodorum 52,39.
 idiome illogique 33,33.
 Idoménée 107,43.
 Iliupersis 87,11,24.
 impossible 88,51.
 Impruneta 98,7.
 Inama (Vigilio) 101,24.
 ingratitude 33,47.
 inhumation 100,20.
 Io 27,12.
 irrigation 30,4.
 Isis 93,45.
 Isocrate 5,51. 64,9.

J

Jean Chrysostome 101,10.
 Jérôme (Saint) 6,47.
 Juifs 11,16. 31,27.
 Julius Valerius 110,48.
 Jupiter 93,27.
 Justin 112,29.
 Juvénal 80,19. 88,8. 109,18.

K

Kerdikas 6,19.
 Krateros 16,42.

L

Lacharès 44,29.
 Lagides 10,22.
 langue grecque 62,53.
 Lanuvium 99,52.
 Lanzi (L.) 95,36.
 Lemnos 68,30.
 Leptis Magna 102,6.
 lex Julia municipalis 78,50.
 LEXICOGRAPHIE 28,41. — grecque
 3,44. 17,41. 21,45. 31,17,38. 32,47. 69,20.
 71,36. 77,4. 109,32. — byzantine 112,18.
 — latine 6,42. 7,26. 17,27. 27,6. 69,53.
 70,30. 72,30. 73,50. 74,4,7. 88,44,46.
 111,22.
 LINGUISTIQUE 5,22,45. 38,37. 47,42.
 59,31. 80,26. 107,17.
 Livius Andronicus 58,29.
 Luc (Saint) 5,12.
 Lucain 70,46.
 Lucien 3,51. 89,3. 109,39.
 Lucilius 10,12. 18,6. 78,42.

*

Lucrèce 6,51. 30,47. 34,49. 70,50. 90,28.
105,41.
Lupercales 57,6.

M

Macédoine 67,47.
Magré 98,2.
malaria 87,7.
Malcus 100,40.
manere 111,22.
Manilius 111,22.
manœuvres navales 15,7.
Marathon 81,40.
Marc Antoine 86,35.
Marc Aurèle 58,3. 80,16.
Mars-Smertos 52,53.
Marsala 99,12.
Marsyas 60,53.
Martial 69,42. 72,32. 89,27. 92,12.
Martres-de-Veyre 56,46.
Maspero (Jean) 57,18.
mathématiciens grecs 21,34.
Ménandre 10,4,23.
mer 28,16.
Mérida 51,4.
Mérion 107,43.
MÉTRIQUE grecque 8,49. — latine 4,40.
27,33. 30,32. 31,29. 53,38. 73,17. 74,51.
77,14. 104,10.
Métrodore 31,41.
MÉTROLOGIE 37,24. 45,3. 46,45. 90,2,13.
101,39.
μῆτρος 44,41.
Mikon 82,31.
milliaires 43,16. 44,33. 97,33.
Mina 35,31.
mines 55,43. 83,53.
Minucius Felix 104,23. 105,21.
miroirs de bronze 42,51. 91,33.
Mithra 46,15,53.
Mommsen (Th.) 26,34.
monnayage romain 31,4.
monophthongization du latin *ae* 33,1.
monument d'Ancyre 69,25.
monuments figurés 87,22.
Morgantium 66,21.
mosaïques 37,35. 42,22. 98,21. 102,5.
Moschopoulos 103,47.
municipia fundana 32,30.
musées 47,10. 55,18. 112,9.
musique grecque 55,26. 64,46. 68,42.
74,33.
mystères d'Eleusis 56,10. 89,23.
MYTHOLOGIE 7,11. 20,36. 21,1,44.
27,12. 45,30. 54,43. 102,11.

N

nationalisme 33,38.
Natrilaria 59,13.
navigation fluviale 11,38.
nécropoles 92,4. — étrusque 99,15. —
romaine 100,11. — sicule 100,25. —
barbare 96,52. — juive 96,22.
Nectorega 46,53.
Néron 86,33.

Nicopolis 11,4.
Nikoklès 86,31.
Nîmes 46,22.
nombres 7,28.
noms propres grecs 88,18. — troyens
81,52. — d'Asie mineure 3,39.
Noumenios 16,11.
Numidie 42,35.
NUMISMATIQUE 44,27,47. 76,32. 82,27.
83,38. 85,17.
nuraghe 97,10. 99,30.

O

obélisque de Donatien 93,40.
Oliveto Lucano 100,1.
Oppien 34,3.
orfèvrerie 22,24.
Orphica 9,48.
orphisme 103,13.
orthographe latine 89,27.
Ostie 26,29. 31,5. 37,33. 98,12. 99,8.
ostraka 73,8.
Ovide 26,26. 73,17. — *Met.* 30,15. 77,19.
— *Trist.* 4,33. 110,51. — *Pont.*
111,8,33.
Oxenstierna 87,40.

P

palafitte 99,14.
Palaioastrizza 69,5.
palais d'Ulysse 23,6,27.
paléographie grecque 46,11. — latine
45,47. 55,4. 69,27. 83,17. 85,4. 96,29,37.
papyrus grecs 8,10. 52,1. 55,24. 57,33,43.
64,53. 74,26. 76,51. 81,1. 84,42. 101,16.
105,10.
Paratianis 42,36.
Parthénon 51,12.
Paul (saint) 11,13.
paulienne 51,50.
Pausanias 7,12. 100,38. 104,18.
PÉDAGOGIE 26,32,51. 28,8. 78,9. 90,14.
peintures 101,50. — murales décoratives
82,34.
Pénélope 34,21.
peregrinatio Aetheriae 7,11.
Persée 54,17.
Perses 82,27.
Pétrarque 33,35.
Petrocores 60,9.
Pétron 20,8. 51,37.
Phéaciens 69,2,38.
Phèdre 18,21. 69,49. 71,53. 73,22.
Phidias 95,38.
Philodème 15,1. 105,39.
Philon 10,11. 57,51.
Phocas 70,38.
phonétique latine 48,42. 49,24. 69,15.
89,41. 90,9.
Photius 105,15.
pierre gnostique 42,41.
Platon 73,6. — *Apol.* 109,26. 110,25. —
Crat. 29,22. — *Phèdre* 80,47. — *Rép.*
70,37. 80,52. 111,47.
Plaute 24,24. 25,47. — *Aul.* 108,37. —

Cas. 72,36. — *Cist.* 78,30. — *Men.* 61,11. — *Pers.* 110,41. — *Poen.* 110,38. — *Stich.* 73,45. — *Truc.* 110,38.
Pline *Ep.* 28,49. 29,23. 111, 26.
 plombs de bulle 43,21.
 plombs chrétiens 42,2,21.
Plotin 3,35. 4,41. 5,40. 11,13. 16,11.
Plutarque 9,47. 10,6. 73,4. 106,13. 111,50.
 poésie épique latine 34,36.
Polybe 87,4. 102,44.
Pompée 74,8. 76,38.
Pompeia gens 41,38.
Pompei 92,52. 107,13.
Pomponii 111,41.
Porphyre 15,4.
Porro (G. Giacomo), 97,21.
 portes de Rome 94,8.
Portus Lunae 87,18.
Posidonius 57,51.
 poteries 37,50.
 potiers 56,52.
Praxias 32,11.
PREHISTORIQUE (civilisation) 68,17. 82,43.
Préneste 78,18. 96,41.
Procope 9,51.
 promantie 59,21.
Propertius 74,37. 89,53.
 psaumes 23,44.
Ptolémée 4,53.
Ptolémée Philopator 45,29.
 puncto tempore 69,7.
 pythagoriciens 15,10. 57,51.
 pyxis corinthienne 68,15.

Q

quantité latine 33,50.
Quinte-Curce 23,33. 24,2.
Quintilien 73,22. 76,35.

R

Rasi (Pietro), 87,19. 100,51. 106,1.
Reinach (Ad.) 52,31. 54,53. 57,17.
 religion romaine 14,45. 34,50. 43,22,31. 52,17. 57,6.
 rhéteurs grecs 70,18.
Rogatianus 45,37.
Rome 27,46. 95,46. 98,52. 100,12. 102,40.
 roue à oiseaux 53,12.
Rudia 107,6.
Ruscino 61,41.
 rythme énoïlien 91,50.
 rythme oratoire latin 103,27.

S

Sabinianus 46,38.
Sala 42,19.
Salluste 3,30. 3,45. 5,50. 7,37. 8,4,5.
Salomon 94,50.
Salonique 68,19.
 sanctuaire souterrain 93,39.
Sapho 77,1.
 sarcophage 43,3.

sceaux byzantins 41,15,53.
 sceaux chrétiens 41,36.
Schiavetti (Nic.) 87,20.
Scribonius Largus 57,21.
 SCULPTURES 18,48. 22,43. 43,13. 50,45. 54,29. 56,20. 82,2. 91,40. 97,42. 103,19.
Sélaucides 85,25.
Sellasia 91,7.
 sellerie 44,3.
Sénèque 71,53. 89,5. — *Ludus* 104,47. — *TRAGÉDIENS* 7,45. — *Ag.* 109,3. — *Herc. f.* 17,2. 34,12. — *Oed.* 109,15. — *Phaed.* 111,28. — *Phoen.* 107,24. — *Troad.* 107,53. — [*Pseud.*] *Ocavia* 20,8. 103,33. 110,17.
Sénèque le père. *Contr.* 106,27. 111,52.
 sépultures 36,30. 38,1.
Sévère 111,35.
Sidon 27,35.
 siparum 70,30.
Smyrne 68,29.
Sophocle 70,13. 106,12. — *Ajax* 7,44. — *Ant.* 7,8,17. 9,39. 72,23. — *El.* 7,36. 57,47. — *Oed. r.* 92,29. — *Phil.* 104,26.
Sorrente 98,14.
Souconna dea 60,2.
Spartiates 16,18.
 sphinx de Cherchel 36,7.
Stace 78,15.
 statistique 87,36.
Suétone 32,26.
Sulcis 99,34.
 supparus 70,30.
Suse 66,40.
 symboles parlants 22,21.
 symbolisme égyptien 96,3.
 synthesis (vêtement) 34,47.
Syracuse 97,3. 98,26.
 syracusain littéraire 48,45.

T

tablette de cire 59,26.
 tablette magique 55,34.
Tacite 8,16. 91,27. 109,49. — *Ann.* 20,1. — *Germ.* 6,32.
 talisman gnostique 36,21.
 tapisserie 34,25. 56,30.
Telchines 20,36.
 télégraphie sans fil 28,11.
 temere 93,32.
 temple d'Apollon 24,8. — nuragique 96,49. — romain 95,12.
Térence 21,24.
 terres cuites 22,30,36. 98,45.
Tertullien 112,40.
 tessère 42,49.
Teucer 73,7.
 théâtres 29,7. 60,26.
Thédenat (Henri) 96,45.
Themistios 19,19.
Théocrite 48,46. 62,43. 69,12. 104,17. 111,16,23. — (scolies) 103,42.
Théophraste 71,43. 73,39. 100,30.
 thermes 97,23.
 Thouriciens 59,22.

- Thurnicia colonia 36,49.
 Thucydide 7,45. 30,45. 57,43. 70,15.
 73,35. 112,31.
 Thurinus, surnom d'Auguste 44,47.
 Tibère 88,36.
 Tibulle 104,14.
 Tigranocerta 84,3.
 Tite Live 8,16. 24,7. 69,53. 76,26,29.
 Tolfa 99,15.
 tombes étrusques 32,5.
 — gauloises 101,5.
 toponymie 36,24.
 traductions latines 34,43.
 tragédie grecque 32,41. 33,26.
 Trajan 83,46.
 tremblements de terre 93,6.
 Tripoli 97,47.
 Troie 82,43.
 trois, nombre magique 33,11.
 Tyrtée 74,30.
- U, V, W, X, Z**
- Ucuétis 53,20.
 Varron 20,8.
 Vases 22,1,50. 54,17. 68,8. 82,10.
 Végèce *Mulom.* 112,30.
 Veies 98,39.
- Velleius Paterculus 19,28. 104,52. 111.
 49.
 veni, vidi, vici 89,9.
 Venus 51,21.
 Venus de Milo 83,2.
 verbe latin 58,12.
 Vetulonia 98,9.
 Vibius Maximus 8,26.
 Villanova 98,18.
 vie d'Esopé 57,36.
 Vinci (Leon. de) 105,53.
 Virgile 31,53. 86,42. 87,9. 88,11. — *Buc.*
 3,19. 73,51. 103,35. 105,25. — *Georg.*
 57,45. 78,45. 105,34. — *En.* 6,26. 23,48.
 24,14. 72,45,50. 73,3,30. 75,46,52.
 76,11. 77,14. 78,2. — *Catal.* 32,36.
 105,5. — *Cul.* 74,51.
 — (scolies) 106,52.
 Vita Cypriani 58,31.
 viviers 43,39.
 voies romaines 38,22. 44,36. 56,47. 60,3.
 41. 67,26.
 Volubilis 36,51. 41,8. 42,23. 44,39. 46,34.
 53. 89,47. 94,23.
 Wilson (W.) 103,24.
 Xénophon 3,42. 8,29. 28,29. 87,35. 47. —
An. 6,25. 10,1. 65,10.
 Zagreus 54,36.
 Zénodote 18,51.

II. — TABLE DES AUTEURS D'ARTICLES

- Achelis** (T. O.) 3,35.
 6,37.
Adami (F.) 8,25.
Agar (T. L.) 69,6. 70,36.
 74,17. 77,3.
Albertini (Eug.) 44,33.
Alès (d') 64,10.
Alfonsi 98,20. 99,44.
Allen (B. M.) 26,43.
Allen (J. T.) 28,2.
Allote de la Fuye 66,39.
Alphandéry (P.) 57,16.
Ammendola (G.) 104,25,
 27. 106,42. 107,2.
Anti (C.) 91,40.
Appleton (C.) 51,53.
Appleton (R. B.) 72,26.
Appleton (W. H.) 26,24.
Armini (H.) 112,15.
Ashby (Th.) 102,41.
Assmann (E.) 3,40. 4,25.
Assman (M. M.) 100,44.
 49.
Aurelj (C.) 95,39.
Aurigemma (S.) 97,16,
 18. 48,51,52.
Babelon (E.) 37,24. 42,41.
 45,29. 66,12.
Babut (E.) 65,43.
Bachmann (W.) 6,45.
Bachrens (W. A.) 10,12.
Bailey (C.) 78,20.
Ballu (A.) 35,19.
Bang (M.) 13,2.
Barocelli 98,18.
Barwick (K.) 17,38.
Bassett (S. E.) 23,6,28.
 25,17. 27,20,52. 30,32.
 34,2,22. 68,51. 77,4.
Bates (W. N.) 32,22.
Batiffol (P.) 41,53.
Bayard (L.) 57,32,42.
 58,31.
Beazley (J. D.) 82,12.
Bell (A. J.) 24,14.
Bellezza (P.) 87,41. 88,44.
 89,10.
Bellisaj (M. D.) 87,11.
Beltrami (A.) 104,22.
 105,21.
Bendinelli 99,48. 100,10.
Benedetto (L. F.) 87,4.
Bérard (V.) 56,2. 58,4.
 61,2,15. 65,2.
Berlage (J.) 109,27.
Besnier (M.) 55,43.
- Bidder** (G. P.) 79,53.
Bidez (J.) 20,22.
Bignone (Etl.) 91,17.
 92,44. 101,28,33. 105,39,
 41.
Birt (Th.) 6,2,12,51.
 8,2.
Blanchet (Adr.) 36,21.
 44,47.
Blinkenberg (Chr.) 21,1.
Bloomfield (L.) 32,25.
Bloomfield (M.) 23,32.
Blümner (H.) 17,2.
Boak (A. E. R.) 31,46.
Boas (M.) 4,12.
Boesch (P.) 5,51.
Boinet 44,4.
Boisacq (Em.) 62,53.
Boissevain 59,26.
Bolling (G. M.) 31,18.
Bonavenia (G.) 96,15.
Boni (Giac.) 97,15.
Bonner (Rob. J.) 29,21.
 30,46.
Boucher (A.) 64,20.
Bourguet (E.) 59,22.
Bourne (Ella) 34,30.
Bradley (H.) 70,2.
Brakmann (C.) 109,2.
 110,38. 111,40.
Bréhier (L.) 54,17.
Brewster (Ethel H.)
 34,47.
Brooks (E. J.) 73,46.
Brooks (E. W.) 75,28.
Brown (W. N.) 26,19.
Brugmann (K.) 3,44.
Bruston (Ch.) 55,34.
Buck (C. D.) 28,42.
 32,45.
Buonamici (G.) 107,10.
Burd (H. W. M.) 75,41.
Burr (A. W.) 28,29.
Bury (R.) 73,5,6.
Butler (H. E.) 73,31.
Butterworth (G. W.)
 71,36.
Cagnat (R.) 36,38. 41,47.
 42,49.
Calderini (Ar.) 101,16.
Calhoun (G. M.) 28,44.
 31,20.
Calonghi (F.) 104,14.
Calza (G.) 94,51. 98,12,
 99,8.
Cambilargiu (L.) 89,7.
- Campanile** (T.) 95,29.
 100,5.
Campus (G.) 90,9.
Canal (G.) 67,30.
Cantarelli (L.) 94,23,28.
 32.
Carpolino (J.) 37,2.
 46,46. 53,31. 54,1.
Carnoy (A. E.) 33,16.
 34,42.
Carton (L.) 36,49. 55,10.
 67,24,36.
Cary (E.) 31,44. 76,29,
 39. 78,11.
Casson (St.) 68,7,29,35.
Castiglione (B. di) 100.
 24.
Castiglioni (A.) 101,11.
Cavazzani Sentieri (A.
 de) 84,51.
Cessi (Rob.) 100,42.
Chabot (J. B.) 45,28.
Chaillan 36,19.
Chapot (V.) 41,17. 42,43.
Charitonides (Ch.) 109,5.
Chase (G. H.) 26,40.
Chatelain (L.) 36,51. 42,7,
 22. 46,31,53.
Chénon 43,16.
Chiappelli (Al.) 86,44. 87.
 10.
Cholmeley (H. P.) 78,9.
Christensen (S. A.) 24,26.
Ciaceri (E.) 102,44,53.
 103,4.
Cicco (D.) 100,2.
Clark (W. E.) 31,3.
Clemens (G. J.) 69,53.
Cloché (P.) 60,14. 62,34.
 65,24.
Cocchia (E.) 92,50. 104,11.
 105,17.
Cochin (Cl.) 52,27.
Cohen (M.) 39,15.
Colardeau (Th.) 63,21.
Colini 98,10.
Collard (P.) 57,34,43.
 64,53.
Collignon (M.) 50,50.
Collinet (P.) 51,51.
Colson (F. II.) 69,13.
 73,23.
Constans 36,21.
Comparetti (D.) 87,23.
 102,29,37.
Cook (A. M.) 75,47.

- Cooksey (W.) 68,20.
 Corot (H.) 53,11.
 Costa (G.) 87,37.
 Costanzi (V.) 100,37, 101,1.
 Cotte (Ch.) 59,17.
 Cotte (J.) 59,17.
 Coulter (Corn. C.) 33,20.
 Coutil (L.) 43,13.
 Crittenden (A. R.) 28,30.
 Cumont (G.) 44,1.
 Cumont (Fr.) 45,40, 46,15, 56,21, 57,52.
 Cuq (Ed.) 45,48, 61,11.
 Curtis (C. D.) 32,6.
 Damsté (P. H.) 107,53, 108,26, 109,3,15,39, 110,17,30.
 Danielson (O. A.) 112,13.
 Davies (G. A. T.) 83,46.
 Dean (L. R.) 22,41.
 Debray (L.) 51,37.
 Delattre (A. L.) 36,50, 41,15,25,52, 42,1,21,40, 43,21, 67,34, 42.
 Delehayé (H.) 44,42.
 Della Corte (M.) 98,25, 99,52, 107,13,15.
 Deonna (W.) 52,33, 54, 33, 59,1, 60,11,47, 63,27.
 De Petra (G.) 101,39.
 De Sanctis (G.) 89,47, 90,34.
 Della Seta (Al.) 91,50.
 Della Stella (G.) 87,43.
 Deubner (L.) 17,53.
 Deutsch (M. E.) 32,26.
 Deudonné (A.) 67,1.
 Dieulafoy 45,7.
 Dobson (D. P.) 72,50.
 Dossios 64,13,22.
 Drerup (E.) 8,45,47.
 Ducati (P.) 102,11.
 Dunlap (J. E.) 29,28.
 Dunn (Fr. St.) 26,29.
 Dussaud (R.) 57,16.
 Ebersolt (J.) 55,4.
 Edmonds (J. M.) 76,52.
 Eitrem (S.) 7,11, 20,36, 74,19.
 Eldridge (L. G.) 22,43.
 Elmore (Jeff.) 32,30, 75,35.
 Emmanuel (M.) 64,44.
 Engers (M.) 109,22.
 Enk (P. J.) 108,37,111,43.
 Esdaile (K. A.) 83,42.
 Espérandieu 16,22.
 Esposito (M.) 70,38.
 Fairbanks (Art.) 22,50.
 Fairclough (H. R.) 32,37.
 Farquharson 80,16.
 Fay (Edwin W.) 26,16, 69,16, 76,21,48.
 Fayolle (de) 60,9.
 Ferguson (A. S.) 70,37.
 Ferrabino (A.) 91,7.
 Festa (N.) 87,35,48, 106,12.
 Finley (J.) 28,9.
 Flickinger (R. C.) 34,18.
 Foat (F. W. G.) 68,25.
 Formigé (H.) 41,39.
 Fornelli (G.) 89,4.
 Forrer (Rob.) 56,36.
 Fotheringham (J. K.) 82,39.
 Fowler (Fr. H.) 75,20.
 Fowler (W. W.) 74,4, 51.
 Fox (W. Sh.) 28,11.
 Fraccaro (Pl.) 87,8, 88,38, 101,22.
 Frank (Tenney) 24,8, 25,31, 27,41, 29,15,27, 30,47,49, 31,5, 74,9, 75,52.
 Funaioli (G.) 105,26, 106,52.
 Galdi (M.) 106,36.
 Galioti (A.) 95,6,25, 99,52.
 Galli (Ed.) 98,8.
 Galza (G.) 26,29.
 Gandiglio (Ad.) 92,12, 104,20, 106,48.
 Gardner (E. A.) 68,7.
 Gardner (P.) 82,3, 83,14, 17.
 Gardner (R.) 78,48.
 Garin (Fr.) 103,43, 104,17, 105,11,49, 106,44.
 Garrod (H. W.) 69,27, 72,46, 74,4, 76,10.
 Gatti (E.) 98,53, 99,6.
 Ghislanzoni (E.) 97,17, 23,34,37,43.
 Giglioli 98,45.
 Gillett (J. E.) 79,41.
 Giorgi (J.) 102,24.
 Giovenale (J. B.) 93,48.
 Giri (G.) 103,36, 105,34.
 Glotz (G.) 65,12.
 Gow (A. S. F.) 69,12.
 Gradara (C.) 95,22.
 Graefe (F.) 15,8.
 Gragg (Flor. A.) 26,32.
 Graillot (H.) 61,14.
 Greene (H. W.) 70,18.
 Grenfell (B. P.) 81,8.
 Groeneboom (P.) 110,25.
 Grossi-Gondi (F.) 96,37.
 Gsell 36,11.
 Guastini (Gar.) 97,32.
 Guebhard 44,12.
 Hallström (A.) 112,21.
 Hannezo 44,15.
 Harder (Fr.) 8,31.
 Hardy (E. G.) 69,25,26, 70,30, 78,50, 84,15.
 Hardzits (G. D.) 34,50.
 Harrer (G. A.) 27,46.
 Harrington (K. P.) 27,34.
 Harris (L. H.) 30,44.
 Hartman (J. J.) 108,36, 109,1,28,50, 110,29,52, 111,8,11,34,41,48,49.
 Hasluck (F. W.) 68,20.
 Haupt (Paul) 23,44.
 Haussoullier (B.) 58,7.
 Haverfield (F.) 73,47.
 Helmreich (G.) 3,24,29, 8,32, 17,52.
 Herford (M. A. B.) 72,50.
 Hermann (Ed.) 4,23.
 Héron de Villefosse 36,8, 45, 37,33,49, 40,53, 41,6,36, 42,50, 43,1, 3,44,21.
 Hewitt (J. W.) 26,38, 28,19, 33,48.
 Hill (G. F.) 82,27, 85,19.
 Hiller v. Gaertringen (F.) 11,3, 14,53, 17,4.
 Hirst (G. M.) 78,15.
 Hodnett (M. P.) 28,16.
 Hoeh (G. Th.) 5,45.
 Höfer (O.) 3,26, 5,18.
 Hoeg (C.) 20,30.
 Holleaux (M.) 58,37, 64,37, 65,45.
 Holmes (T. R.) 84,3, 10.
 Homo (L.) 47,11, 65,33, 44.
 Homolle (Th.) 45,7, 51,11.
 Hosford (Fr. J.) 26,41.
 Housman (A. E.) 66,44, 70,30, 73,17.
 How (W. W.) 69,21, 81,41.
 Howald (E.) 13,39.
 Hülsen (Ch.) 4,17, 95,47.
 Icard 36,18.
 Immisch (O.) 6,19.
 Jackson (C. N.) 31,52.
 Jackson (H.) 80,25.
 Johnson (A. Ch.) 24,48.
 Johnson (H. H.) 75,30.
 Jourdan (P.) 57,21.
 Jülicher (Ad.) 8,31.
 Jullian (C.) 52,15, 59,8, 15,38, 60,13,41,52, 61, 18,50.
 Juret (A. C.) 47,44, 49,25.
 Kahrstedt (U.) 16,18.
 Kalén (T.) 112,34.
 Kean (M.) 73,41,44, 76,26.
 Keil (W.) 8,26.
 Kelsey (Fr. W.) 26,33.
 Kenyon (F. G.) 81,2.
 Kern (O.) 15,4.
 Knapp (Ch.) 24,25, 29,7.
 Knight (Cl. M.) 79,6, 80,27.
 Körte (A.) 10,21.
 Kranz (W.) 16,50.
 Krohn (F.) 5,50.
 Kuiper (K.) 107,40,109,12, 110,33,47.
 Kunst (K.) 5,49, 7,10.
 Kunze (A.) 3,45,6,32,7,37

- Kurfess (A.)** 5,30. 7,22. 8,6,36.
Lafaye (G.) 43,39.
Laing (G. J.) 28,6.
Lammert (Fr.) 4,53.
Lanciani (R.) 93,7,53. 94,40.
Lantier (R.) 51,4. 54,30. 61,39.
Laqueur (R.) 16,42.
Lasteyrie (R. de) 51,11.
Lattes (Elia) 89,51. 90,14. 104,29. 107,21.
Lease (Em. B.) 24,35. 29,10.
Lebègue (H.) 65,10.
Lechat (H.) 51,18. *
Lehmann (P.) 7,26.
Lejay (P.) 58,12, 30.
Lenchantin de Gubernatis (M.) 90,17, 53. 92,25, 35. 104,32. 105,5. 106,1.
Lethaby (W. R.) 83,2.
Levi (Aida) 98,14. 100,23.
Lévy (Fr.) 7,47.
Lhéritier 56,47.
Lindsay (W. M.) 69,7. 72,30,32,37. 73,50. 76, 19. 78,30.
Lindstam (S.) 112,19.
Lipsius (J. H.) 7,51.
Lockwood (D. P.) 34,43.
Löschhorn (K.) 3,20,31. 43. 5,21,47. 6,25. 7,9, 17.
Loth (Jos.) 45,16. 56,40. 42. 61,34.
Ludwich (A.) 6,3. 8,11.
Luce (Steph. Bl.) 22,4, 37.
Lugari (B.) 95,45.
Lugli (G.) 93,16. 94,35. 100,14.
Luquet (G. H.) 55,12.
M. (E. T.) 28,37.
Mc Cartney (Eug. S.) 22,21. 27,10. 30,19.
Macchioro (V.) 89,13.
Mc Kenzie (R.) 70,28.
Macurdy (Gr. H.) 31,38. 70,43: 81,52.
Mac Vay (Anna P.) 28,9.
Magnien (V.) 62,43.
Mair (A. W.) 77,12.
Maitre (L.) 55,9.
Malcovati (H.) 88,29.
Mancini 99,1.
Marchetti-Longi (G.) 95,13.
Mariani (L.) 93,33. 94,9. 97,13,15. 101,50. 102, 19. 103,16.
Martroye (F.) 41,26. 42,32. 43,7. 44,7.
Marucchi (Or.) 93,40. 96,4,11,42.
Mattingly (H.) 83,39. 85,32. 86,9.
Maurice (J.) 43,37. 46,6. 55,51.
Mavrogdato (J.) 86,6.
Méautis (G.) 57,26.
Meillet (A.) 38,39,51. 39,10. 50,6,11,39. 61, 52. 63,53. 64,27.
Mengarelli 99,16,18,19. 48.
Mentz (A.) 6,17.
Mercier (G.) 36,25.
Merlin (A.) 36,21. 38,2. 46,39.
Merrill (E. Tr.) 28,49. 31,27.
Merrill (W. A.) 70,50.
Mesturini (A. T.) 91,29.
Michael (B.) 7,49.
Michelangeli (L. A.) 92,29.
Michon (Et.) 51,14.
Miller (F. J.) 28,39.
Minto 99,15,45.
Mirone (S.) 54,18. 65,52. 66,19.
Mitchell (B. W.) 26,30.
Monaci (Alfr.) 96,33.
Monceaux (P.) 44,51. 45,24,37.
Moore (Cl. H.) 33,39.
Morey (C. R.) 22,24.
Müller (H. F.) 4,41. 5,40.
Müller (Nic.) 96,23.
Müller-Graupa (E.) 5,23. 6,26.
Münscher (K.) 4,9.
Münscher (R.) 8,49.
Muller (F.) 109,7.
Mulvany (C. M.) 71,43.
Munro (J. A. R.) 70,15.
Murray (A. T.) 32,42.
Mussehl (J.) 17,27.
Mustard (W. P.) 29,32.
Naber (J. C.) 107,39. 112,2.
Nagrioli 98,21.
Nelson (J. C.) 27,1.
Newell (E. T.) 85,36. 86,31.
Nichols (E. W.) 25,46.
Noailles (P.) 35,11.
Nogara (B.) 95,37,53. 96,8,44.
Nye (Ph. Calder) 23,25.
Oliphant (S. G.) 32,47.
Oliverio (G.) 97,41.
Olivieri (Al.) 106,5.
Oman (C.) 86,5.
Omont (H.) 46,12.
Orsi (P.) 50,46. 91,33. 97,4. 98,26. 100,25.
Owen (S. G.) 80,20.
Pace (B.) 86,52. 99,12, 13.
Paribeni (R.) 91,49. 96,53. 99,7,20,23. 100, 12,22.
Paris (P.) 47,4.
Pariset (R.) 47,31.
Parmentier (L.) 20,6. 57,47.
Pascal (C.) 88,24,47,48. 89,5. 103,38.
Pasquali (G.) 87,21. 88,11. 91,26. 100,30.
Patroni (G.) 98,19. 101,6. 103,13.
Pearce (W. E.) 78,34.
Pease (A. St.) 30,12. 34,12.
Pearson (A. C.) 70,13.
Pélissier (Ch.) 38,33.
Pellegrini 98,2.
Pernier (L.) 98,9.
Pernot (H.) 63,31. 64,25. 65,6.
Perpolli (C.) 88,37.
Pesenti (G.) 103,50.
Philippson (Rob.) 15,1.
Phillimore (J. S.) 57,45. 70,46. 74,39. 109,41. 111,1.
Picard (Lieut.) 36,23.
Picard (Ch.) 87,48.
Piepenbring (C.) 57,13.
Piroutet 60,4.
Platnauer (M.) 72,20.
Platt (A.) 70,35. 73,36. 79,36,38. 80,14,47.
Pohlenz (M.) 18,1.
Poisson (G.) 59,14.
Porter (A. K.) 26,23.
Postgate (J. P.) 69,50. 71,53. 76,26.
Pottier (E.) 57,22. 55,19.
Pound (L.) 28,32.
Powell (J. U.) 73,16. 74,27. 78,28.
Préchac (F.) 54,26. 67,3.
Preisigke (Fr.) 17,42.
Prescott (H. W.) 29,39.
Preston (K.) 30,16.
Proctor (F. A.) 72,21.
Prou (M.) 40,40.
Pryce (F. N.) 68,13.
Quartana (M.) 88,8.
Ramorino (F.) 87,20.
Ramsay (W. M.) 71,1. 84,21.
Rand (E. K.) 31,53.
Reinach (S.) 54,37,53. 55,3,21. 56,11.
Reinach (Th.) 44,38. 52,1. 55,23. 64,52.
Reiter (Siegfr.) 3,47. 6,41,47.
Renauld 64,34.
Reveggi 100,8.
Ribezzo (Fr.) 107,4,5. 12.
Ricci (C.) 101,47.
Richmond (O. L.) 70,20.
Ridder (A. de) 64,6.
Ridgeway (W.) 27,14.
Robbins (Fr. Egl.) 28,22.
Robertson (D. S.) 82,19.

- Roblot-Delondre (L.) 54, 26, 56, 31.
 Robinson (M. C.) 28, 10.
 Rogers (E.) 85, 26.
 Romanelli (P.) 93, 27.
 Romano (Ben.) 89, 27.
 Roos (A. G.) 111, 36, 53.
 Rosenberg (A.) 11, 22.
 Rossbach (O.) 3, 36, 8, 9, 21.
 Rossi (S.) 106, 28.
 Rostovtzeff (M.) 82, 13, 35, 83, 29.
 Rouse (W. H. D.) 77, 14.
 Roussel (P.) 45, 30.
 Roy-Chevrier 60, 2.
 Rûger (C.) 5, 27.
 Rydbeck (O.) 112, 9.
 S. (J.) 74, 7.
 Sabbadini (R.) 92, 32, 103, 27, 30, 104, 2, 47.
 Saintyves (P.) 57, 11.
 Sambon (A.) 66, 33.
 Sanders (H. A.) 27, 38.
 Saunders (Cath.) 30, 27.
 Sayce (A. H.) 82, 51.
 Schenkl (H.) 19, 20.
 Schiaffini (A.) 87, 18.
 Schiffer 60, 53.
 Schlumberger (G.) 45, 33.
 Schmid (W.) 3, 51.
 Schneider Graziosi (G.) 96, 19.
 Schucht (H.) 8, 33.
 Schulze (K. P.) 4, 33.
 Schwyzer (E.) 4, 1.
 Sciativa (R.) 88, 18.
 Scoggin (G. C.) 31, 36.
 Scott (J. A.) 27, 4, 36, 29, 49, 70, 13.
 Scott (F. N.) 28, 27.
 Sealy (F. L. W.) 68, 30.
 Segré (A.) 90, 3, 13.
 Seure (G.) 56, 7, 34, 63, 8.
 Shewan (A.) 29, 34, 69, 2, 38.
 Shorey (P.) 29, 22, 30, 7, 52, 31, 41, 33, 34.
 Sieckmann (H. E.) 5, 34.
 Sieveking (Joh.) 18, 48.
 Sihler (E. G.) 23, 49.
 Sing (J. M.) 73, 43.
 Six (J.) 82, 32.
 Sjögren (H.) 112, 27.
 Slater (D. A.) 77, 19, 78, 2.
 Smith (Gertr.) 31, 23.
 Smith (J. A.) 72, 42.
 Smith (K. K.) 23, 12.)
- Solazzi (S.) 91, 23, 101, 3.
 Soltau (W.) 4, 12.
 Sonnenschein (E. A.) 77, 37.
 Souler (A.) 78, 41.
 Soutzo (M.) 45, 4.
 Spranger (J. A.) 73, 13.
 Stabile (Fr.) 105, 29, 32.
 Stampini (Etl.) 90, 20, 47, 103, 25, 105, 53.
 Steele (R. B.) 23, 34, 24, 3, 29, 52, 34, 36.
 Stengel (P.) 14, 45.
 Steuart (Ethel Mary) 70, 7.
 Struthers (L. B.) 31, 48.
 Stuart (D. Cl.) 33, 27.
 Stuart (D. R.) 33, 37.
 Stürmer (F.) 7, 28.
 Sturtevant (E. H.) 30, 37, 31, 30, 33, 2, 51.
 Styger (P.) 96, 26.
 Süsskind (A.) 7, 41.
 Svoronos (J.) 44, 30.
 Sydenham (E. A.) 85, 43.
 Taramelli (A.) 96, 50, 97, 10, 98, 30, 99, 26.
 Tavenner (Eug.) 33, 12, 34, 33.
 Taylor (M. V.) 83, 53.
 Terracher (A.) 39, 42.
 Terzaghi (N.) 87, 52, 92, 10, 40.
 Thalheim (Th.) 7, 18, 8, 30, 11, 11, 17, 6, 18, 2.
 Thallon (Ida C.) 82, 43.
 Thedinga (Fr.) 16, 12.
 Thörnell (G.) 112, 40.
 Thomas (A.) 52, 47.
 Thomas (Paul) 19, 27, 20, 8.
 Thompson (D'Arcy W.) 72, 15.
 Tillyard (H. J. W.) 68, 43.
 Tillyard (E. M. W.) 84, 33.
 Tod (M. N.) 68, 22, 44, 83, 10.
 Tolkiehn (J.) 7, 35.
 Tosi (T.) 104, 19.
 Toutain (J.) 43, 22, 31, 47, 52, 6, 20, 22, 53, 4, 16, 22, 57, 8.
 Trannoy (A. J.) 58, 3.
 Tuttle (Edw. H.) 23, 48.
 Ullman (B. L.) 26, 51, 27, 21, 34, 10.
 Ullmann (R.) 20, 50.
- Ussani (V.) 100, 44.
 Valetton (M.) 109, 33.
 Vallois (R.) 60, 26.
 Valmaggi (L.) 90, 14, 91, 27, 92, 12, 42, 103, 35.
 Valotaire (M.) 56, 27.
 Van Buren (A. W.) 28, 4, 35, 86, 34.
 Van Buren (E. D.) 22, 30, 32, 11, 82, 10.
 Van Hook (Larue) 27, 28.
 Van Wageningen (J.) 109, 9, 111, 22.
 Vassel (E.) 36, 28.
 Vendryes 59, 31.
 Verdam (H. D.) 109, 30, 48. ●
 Vesly (L. de) 53, 12.
 Vièdebant (O.) 17, 9.
 Viljoen (H. G.) 73, 39.
 Vollgraff (G.) 107, 50, 108, 19, 109, 29, 46, 110, 1, 3, 111, 16, 24.
 Vollmer (Fr.) 18, 6.
 Wagenvoort (H.) 111, 25.
 Wagner (E.) 8, 42.
 Waites (Marg. C.) 21, 45, 25, 5.
 Wallies (M.) 7, 45, 8, 5.
 Walter (F.) 8, 16.
 Warren (W. F.) 27, 13.
 Washburn (Ol. M.) 22, 10.
 Wassak (M.) 19, 13.
 Webb (P. H.) 86, 27.
 Wecklein (N.) 18, 51.
 Weinberger (W.) 3, 58.
 Welch (F. B.) 68, 17, 21.
 Wellmann (M.) 15, 10.
 West (L. C.) 83, 34.
 Westermann (W. L.) 30, 5.
 White (H. G. Ev.) 73, 9.
 White (J. W.) 31, 44.
 Wilamovitz (U. v.) 9, 38.
 Wilcken (Ulrich) 11, 16.
 Williamson (H.) 73, 3.
 Witt (N. W. de) 27, 6, 23.
 Witt (R. C.) 54, 49.
 Wood (Fr. A.) 30, 40.
 Woodhead (W. D.) 30, 13.
 Woodward (A. M.) 68, 20, 25.
 Zeiller (J.) 42, 2.
 Zeuthen (H.) 21, 35.
 Ziehen (J.) 8, 14.
 Zuccante (G.) 101, 24.
 Zuretti (C. O.) 103, 26.

Le Gérant : C. KLINCKSBROCK

TABLE

N. B. On trouvera un résumé sommaire des matières du présent volume dans la *Revue des Revues* de l'an prochain.

	PAGES.
Paul Lejay. Notice nécrologique.....	89
BAYARD (L.). — Note sur Aristophane, <i>Oiseaux</i> , 1615-1616.....	30
BÉRARD (Victor). — Sur lesscholies et le texte de l' <i>Odyssee</i>	173
BESNIER (Maurice). — Récents travaux sur les <i>Defixionum tabellae</i> latines, 1904-1914.....	5
CARTAULT (A.) — Corrections sur le texte de Perse.....	284
CUMONT (Franz). — A propos de Properce, III, 18, 31 et de Pythagore.....	75
— Lucrèce et le symbolisme pythagoricien des enfers.....	229
HARRY (J. E.) — Πασσαλειόμενος, Eschyle, <i>Prométhée</i> , 113.....	79
HAUSSOULLIER (Bernard). — Inscriptions de Didymes. Classement chronologique des comptes de la construction du Didymeion (2 ^e et 3 ^e articles).....	31; 248
— Βομόσπειρον.....	72
— Συμβούλη-Συμβουλία. Ad Ch. Michel n ^o 480.....	289
LAURAND (L.). — Lactem.....	247
LEJAY (Paul). — Appius Claudius Caecus.....	92
PARMENTIER (L.). — Notes sur l' <i>Héraclès</i> d'Euripide.....	142
PIGANIOL (A.). — Notes sur deux passages de l' <i>Eneide</i> , v, 522-534 et XI, 316-321.....	279
ROUSSEL (P.). — Remarques sur les <i>Suppliantes</i> et le <i>Prométhée</i> d'Eschyle.....	241
<i>Bulletin bibliographique</i>	81, 171, 278, 293
<i>Revue des Revues et publications d'Académies relatives à l'antiquité classique</i> (Rédacteur en chef : Jules MAROUZEAU. Fascicules publiés en 1919.....	1-122

Extrait du Catalogue général (suite)

- Homo, L.**, Lexique de topographie romaine, avec une introduction de R. CAGNAT. 1900. In-12, avec un plan général colorié de l'ancienne Rome et 6 plans de détail. Cartonné..... 15 fr. »
- Juvenalis, D. J.**, Satira septima. Texte latin publié avec un commentaire critique, explicatif et historique, par J. A. HILD. 1890. In-8..... 5 fr. »
- Lindsay, W.-M.**, Introduction à la critique des textes latins basée sur le texte de Plaute, traduit par J. P. WALTZING. 1898. In-12, cartonné..... 5 fr. »
- Lucani, M.-A.**, De bello civili liber primus. Texte latin publié avec un appareil critique, commentaire et introduction par P. LEJAY. 1894. In-8..... 6 fr. »
- Lucreti Cari, T.**, De rerum natura. *Lucrèce*, de la nature. Livre IV. Introduction, texte, traduction et notes par A. ERNOUT. 1916. In-8..... 6 fr. »
- Macé, A.**, La Prononciation du latin. 1911. In-12, cartonné..... 4 fr. »
- Madvig, J. N.**, Syntaxe de la langue grecque, principalement du dialecte attique, traduite par N. HAMANT, avec préface par O. RIEMANN. 1884. In-8..... 10 fr. »
- Marouzeau, J.**, Conseils pratiques pour la traduction du latin. 1914. In-12, cartonné. Prix..... 2 fr. »
- Masqueray, P.**, Bibliographie pratique de la littérature grecque, des origines à la fin de la période romaine. 1914. In-8..... 7 fr. 50
- Meissner, C.**, Phraséologie latine, traduite de l'allemand et augmentée de l'indication de la source des passages cités et d'une liste de proverbes latins, par C. PASCAL, 5^e édition. 1911. In-12, cartonné..... 8 fr. »
- Navarre, O.**, Dionysos. Étude sur l'organisation matérielle du théâtre athénien. 1895. In-8 avec 2 planches en chromo, frontispice et 22 figures dans le texte. Prix..... 7 fr. 50
- Niedermann, M.**, Précis de phonétique historique du latin, avec un avant-propos par A. MEILLET. 1906. In-12, cartonné..... 5 fr. »
- Parmentier, J.**, A short History of the English Language and Literature for the use of French Students. 1887. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Pascal, C.**, Etude sur l'armée grecque pour servir à l'explication des ouvrages historiques de *Xénophon*, d'après F. VOLBRECHT et H. KOECHLY. 1886. In-12, avec 3 planches et 20 figures dans le texte. Cartonné..... 5 fr. »
- Piquet, F.**, Précis de phonétique historique de l'allemand, accompagné de notions de phonétique descriptive. 1907. In-12, avec 2 figures et une carte coloriée. Cartonné..... 7 fr. »
- Plauti, T. M.**, *Aulularia*. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents, avec commentaire critique et explicatif, et une introduction par A. BLANCHARD. 1888. In-8..... 5 fr. »
- Plessis, F.**, La Poésie latine (de Livius Andronicus à Rutilius Namatianus). 1909. In-8..... 18 fr. »
- Quintiliani, M. F.**, Institutionis oratoriae liber decimus. Texte latin publié avec un commentaire explicatif par J. A. HILD. 1885. In-8..... 6 fr. »
- Recueil Milliet** : Textes grecs et latins relatifs à l'histoire de la peinture ancienne publiés, traduits et commentés sous le patronage de l'Association des Etudes grecques par A. REINACH. Tome I. 1921. In-8..... 30 fr. »
- RES GESTÆ DIVI AUGUSTI**, d'après la dernière recension, avec l'analyse du commentaire de T. MOMMSEN, par C. PELTIER, sous la direction de R. CAGNAT. 1886. In-8. Prix..... 3 fr. »
- Riemann, O.**, Syntaxe latine d'après les principes de la grammaire historique. 6^e édition revue par P. LEJAY. 1920. In-12, cartonné..... 15 fr. »
- Schiller, H.**, Mètres lyriques d'Horace d'après les résultats de la métrique moderne, traduit par O. RIEMANN. 1883. In-12, cartonné..... 4 fr. »
- Terenti Afri, P.**, *Adelphæ*. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par F. PLESSIS. 1884. In-8..... 6 fr. »
- *Hecyra*. Texte latin publié avec un commentaire explicatif et critique par P. THOMAS. 1887. In-8..... 6 fr. »
- Vars, J.**, L'Art Nautique dans l'Antiquité et spécialement en Grèce. 1887. In-12, avec planches et 56 illustrations, cartonné..... 7 fr. »
- Vendryes, J.**, Traité d'accentuation grecque. 1904. In-12, cartonné..... 7 fr. »
- Viot, E.**, Traité élémentaire d'accentuation latine, suivi d'un questionnaire à l'usage des classes. 4^e édition publiée par les soins de P. VIOLLET. 1888. In-12, cartonné..... 2 fr. »
- Weise, F. O.**, Les Caractères de la Langue latine, traduit par F. ANTOINE. 1896. In-12, cartonné..... 6 fr. »
- Wex, J.**, Métrologie grecque et romaine, traduit par P. MONET, avec préface par H. GOELZER. 1886. In-12, cartonné..... 5 fr. »

Librairie C. KLINCKSIECK, 11, rue de Lille, PARIS, VII^e.

Viennent de paraître :

RECUEIL MILLIET

TEXTES GRECS ET LATINS

RELATIFS A L'HISTOIRE DE LA PEINTURE ANCIENNE

PUBLIÉS, TRADUITS ET COMMENTÉS

SOUS LE PATRONAGE DE L'ASSOCIATION DES ÉTUDES GRECQUES

Par **Adolphe REINACH**

Ancien Membre de l'École d'Athènes.

TOME I

Avant-propos par S. REINACH, de l'Institut.

Un volume grand in-8, broché. Prix 30 fr.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES, XI :

SYNTAXE LATINE

D'APRÈS LES PRINCIPES DE LA GRAMMAIRE HISTORIQUE

Par **O. RIEMANN**

SIXIÈME ÉDITION REVUE

Par **Paul LEJAY**, Membre de l'Institut.

Un volume in-12, cartonné toile. Prix 15 fr.

NOUVELLE COLLECTION A L'USAGE DES CLASSES, SECONDE SÉRIE, VII :

GRAMMAIRE

DE

L'ANCIEN PROVENÇAL

OU ANCIENNE LANGUE D'OC

(PHONÉTIQUE & MORPHOLOGIE)

Par **Joseph ANGLADE**

Professeur de langue et littérature méridionales à l'Université de Toulouse.

Un volume in-12, cartonné toile. Prix 15 fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

